Digitized by Google

Digitized by Google

# ALMANACH

## ASTRONOMIQUE ET HISTORIQUE

## DE LA VILLE DE LYON,

## ET DES PROVINCES DE LYONNOIS,

## FOREZ ET BEAUJOLOIS;

## Pour l'Année Bissextile 1788;

Nouvellement augmenté du Tableau de l'Assemblée Provinciale & d'une Bibliotheque raisonnée des Ouvrages manuscrits & imprimés, sur la Ville de Lyon, par M. DE LANDINE.

Prix, trois livres, broché.

BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON

*A LYON,*

Chez AIMÉ DE LA ROCHE, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque & du Clergé, de Monseigneur le Duc de Villeroy, du Gouvernement & de la Ville, aux Halles de la Grenette.

M. DCC. LXXXVIII.

# AVERTISSEMENT.

EMPRESSÉS d'offrir tout ce qui peut être utile, nous avons penſé qu'il ſeroit agréable au public de trouver dans cet *Almanach*, ce qui intéreſſe les trois provinces de cette généralité. Le Tableau de l'Adminiſtration provinciale mérite d'y occuper une place diſtinguée : ſi le temps nous l'eût permis, nous aurions rangé par élection les paroiſſes qui ſont aujourd'hui confondues, & nous aurions ajouté le Tableau des municipalités; ce changement utile ne peut avoir lieu que pour l'année 1789. Nous nous ſommes bornés à y inſérer le Tableau de l'Aſſemblée provinciale, celui des Départements, des Arrondiſſements, & à préſenter la formation des Bureaux intermédiaires; le public doit être bien convaincu, que nous ſerons ſans ceſſe occupés de perfectionner cet ouvrage, & de le rendre toujours plus utile. C'eſt dans ces vues que nous avons ſaiſi, avec empreſſement, des mémoires qui nous ſont fournis par un homme de lettres, qui contiennent des notices curieuſes & inſtructives ſur les ouvrages manuſcrits & imprimés qui ont rapport à cette ville. Nous en avons enrichi l'Almanach, & nous nous propoſons chaque année de continuer ce travail; ce qui formera, par la ſuite, un Ouvrage complet.

Digitized by Google

# ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER,

*Pour l'Année Commune 1788.*

## *COMPUT ECCLESIASTIQUE.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nombre d'or, | 3. | Indiction Romaine, | 6. |
| Epacte, | xxij. | Lettres Dominicales, | F E. |
| Cycle ſolaire, | 5. | Lettre du Martyrologe, | C. |

## *FETES MOBILES.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dim. après l'Epiph. | 1. | Trinité, | 18 Mai. |
| Septuagéſime, | 20 Janv. | Fête-Dieu, | 22 Mai. |
| Les Cendres, | 6 Févr. | Dimanches entre la Pentecôte & l'Avent, | 28. |
| Pâque, | 23 Mars. | Premier Dimanche de l'Avent, | 30 Nov. |
| Les Rogat. | 28, 29 & 30 Avr. | | |
| Aſcenſion, | 1 Mai. | | |
| Pentecôte, | 11 Mai. | | |

## *LES QUATRE-TEMPS.*

| | |
|---|---|
| Les 13, 15 & 16 Févr. | Les 17, 19 & 20 Septembre. |
| Les 14, 16 & 17 Mai. | Les 17, 19 & 20 Décembre. |

## *SIGNE DU SOLEIL,* ✹

## *PHASES DE LA LUNE.*

| | |
|---|---|
| ☌ Nouvelle Lune. | ● Pleine Lune. |
| ☽ Premier quartier. | ☾ Dernier quartier. |

## *SIGNES DU ZODIAQUE.*

| | |
|---|---|
| ♈ Le Belier, *Aries.* | ♎ La Balance, *Libra.* |
| ♉ Le Taureau, *Taurus.* | ♏ Le Scorpion, *Scorpius.* |
| ♊ Les Gemeaux, *Gemini.* | ♐ LeSagittaire, *Sagittarius.* |
| ♋ L'Ecreviſſe, *Cancer.* | ♑ Le Capricorne, *Capricor.* |
| ♌ Le Lion, *Leo.* | ♒ Le Verſeau, *Aquarius.* |
| ♍ La Vierge, *Virgo.* | ♓ Les Poiſſons, *Piſces.* |



Digitized by Google

| Jours. | Saints du Mois. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | mar. Circoncision de N. S. | Le Plat-d'Argent. |
| 2 | mer. *Octave de S. Etienne.* S. Fulgence. | Saint Nizier. |
| 3 | jeud. S. Joseph, Ep. de la Ste. V. Ste. Gen. | Place Confort. |
| 4 | vend. S. Tite, Ap. des Nat. S. Odilon. | Le Change. |
| 5 | sam. *Vigile de l'Epiphanie.* | Le Griffon. |
| 6 | *Dim.* L'Epiph. de N. S. ou Les Rois. | Rue Thomassin. |
| 7 | lund. S. Lucien, Prêtre. | R. BelleCordiere. |
| 8 | mar. S. Patient, Evêque de Metz. | La Juiverie. |
| 9 | mer. S. Laurent Justinien. | Saint George. |
| 10 | jeud. S. Paul, premier Hermite. — | Rue Neuve. |
| 11 | vend. S. Hygen, Pape. | La Croizette. |
| 12 | sam. S. Jean, Evêque & Confesseur. | St. Vincent. |
| 13 | *Dim. T. après l'Epiph.* Baptême de N. S. | La Grande-Côte. |
| 14 | lund. *pet. Comm. des Morts.* S. Felix, Pr. | Port Saint Paul. |
| 15 | mar. S. Hilaire, Ev. & Doct. de l'Egl. | Bon-Rencontre. |
| 16 | mer. S. Trivier, Solitaire. | Place Neuve. |
| 17 | jeud. S. Antoine. SS. Speusipe & Eleusip. | Rue Buisson. |
| 18 | vend. Les Chaires de S. Pierre à A. & à R. | Port du Temple. |
| 19 | sam. S. Canut, Roi de Danemarck. | Porte-froc. |
| 20 | *Dim. La Septuagésime.* | La Pêcherie. |
| 21 | lund. S. Sébastien, Martyr. (*du* 20) | Place St. Pierre. |
| 22 | mar. S. Vincent, Diacre & Martyr. | Rue Tupin. |
| 23 | mer. S. Onesime, Apôtre des Nations. | Rue de l'Hôpital. |
| 24 | jeud. S. Timothée, Apôtre des Nations. | Le Gourguillon. |
| 25 | vend. Conversion de S. Paul, Apôtre. | P. de Louis-le-Gr. |
| 26 | sam. S. Polycarpe. Ev. & M. Ste. Paule. | Le Plâtre. |
| 27 | *Dim. La Sexagésime.* | Les Terreaux. |
| 28 | lund. S. Jean Chrysostome, Ev. (*du* 27.) | Pierre-scize. |
| 29 | mar. S. François de Sales, Evêque. | Le Plat-d'Argent. |
| 30 | mer. Ste. Bathilde, Reine de France. | Saint Nizier. |
| 31 | jeud. S. Pierre Nolasque, Confesseur. | Place Confort. |

*Phases de la Lune.*

Nouvel. Lune, le 8, à 0 h. 13 m. du soir.

Premier quartier, le 16, à 10 h. 16 m. du m.

Pleine Lune, le 23, à 2 h. 18 min. du mat.

Dernier quartier, le 30, à 1 h. 34 m. du m.

*Les Portes s'ouvrent à 6 h. & se ferment à 6 h. & demie.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. H. | M. | Coucher du Soleil. H. | M. | Déclin. du Soleil. D. | M. | Lever de la Lune. H. | M. | Couch. de la Lune. H. | M. | Passage de la Lune par le Méridien. H. | M. | Jours Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 7 | 39 | 4 | 21 | 23 | 1 | 1 | 8 | 11 | 14 | 6 | 25 | 24 |
| 2 | 7 | 39 | 4 | 21 | 22 | 56 | 2 | 14 | 0 | 1 | 7 | 11 | 25 |
| 3 | 7 | 38 | 4 | 22 | 22 | 50 | 3 | 18 | 0 | 34 | 7 | 58 | 26 |
| 4 | 7 | 38 | 4 | 22 | 22 | 44 | 4 | 18 | 1 | 10 | 8 | 46 | 27 |
| 5 | 7 | 37 | 4 | 23 | 22 | 38 | 5 | 15 | 1 | 52 | 9 | 34 | 28 |
| 6 | 7 | 37 | 4 | 24 | 22 | 31 | 6 | 5 | 2 | 42 | 10 | 23 | 29 |
| 7 | 7 | 37 | 4 | 24 | 22 | 23 | 6 | 50 | 3 | 37 | 11 | 12 | 30 |
| 8 | 7 | 36 | 4 | 24 | 22 | 15 | 7 | 25 | 4 | 38 | 11 | 59 | 1 |
| 9 | 7 | 35 | 4 | 25 | 22 | 7 | 7 | 57 | 5 | 41 | 0 | 45 | 2 |
| 10 | 7 | 34 | 4 | 26 | 21 | 58 | 8 | 24 | 6 | 42 | 1 | 29 | 3 |
| 11 | 7 | 33 | 4 | 27 | 21 | 49 | 8 | 48 | 7 | 47 | 2 | 12 | 4 |
| 12 | 7 | 32 | 4 | 28 | 21 | 39 | 9 | 7 | 8 | 51 | 2 | 54 | 5 |
| 13 | 7 | 32 | 4 | 29 | 21 | 29 | 9 | 30 | 9 | 54 | 3 | 36 | 6 |
| 14 | 7 | 31 | 4 | 30 | 21 | 19 | 10 | 0 | 11 | 0 | 4 | 19 | 7 |
| 15 | 7 | 30 | 4 | 31 | 21 | 8 | 10 | 14 | 11 | 53 | 5 | 5 | 8 |
| 16 | 7 | 28 | 4 | 32 | 20 | 54 | 10 | 41 | Matin. | | 5 | 54 | 9 |
| 17 | 7 | 27 | 4 | 33 | 20 | 45 | 11 | 13 | 1 | 20 | 6 | 47 | 10 |
| 18 | 7 | 26 | 4 | 34 | 20 | 33 | 11 | 54 | 2 | 32 | 7 | 44 | 11 |
| 19 | 7 | 26 | 4 | 35 | 20 | 20 | 0 | 43 | 3 | 44 | 8 | 45 | 12 |
| 20 | 7 | 25 | 4 | 36 | 20 | 8 | 1 | 44 | 4 | 59 | 9 | 48 | 13 |
| 21 | 7 | 24 | 4 | 37 | 19 | 54 | 2 | 58 | 5 | 46 | 10 | 51 | 14 |
| 22 | 7 | 23 | 4 | 38 | 19 | 41 | 4 | 18 | 6 | 34 | 11 | 52 | 15 |
| 23 | 7 | 22 | 4 | 39 | 19 | 27 | 5 | 40 | 7 | 12 | Matin. | | 16 |
| 24 | 7 | 21 | 4 | 40 | 19 | 13 | 6 | 57 | 7 | 44 | 0 | 49 | 17 |
| 25 | 7 | 20 | 4 | 41 | 18 | 58 | 8 | 16 | 8 | 12 | 1 | 42 | 18 |
| 26 | 7 | 18 | 4 | 42 | 18 | 43 | 9 | 30 | 8 | 37 | 2 | 33 | 19 |
| 27 | 7 | 17 | 4 | 43 | 18 | 27 | 10 | 42 | 9 | 3 | 3 | 22 | 20 |
| 28 | 7 | 16 | 4 | 44 | 18 | 12 | 11 | 53 | 9 | 31 | 4 | 9 | 21 |
| 29 | 7 | 15 | 4 | 46 | 17 | 56 | Matin. | | 9 | 13 | 4 | 57 | 22 |
| 30 | 7 | 14 | 4 | 47 | 17 | 40 | 0 | 57 | 10 | 11 | 5 | 44 | 23 |
| 31 | 7 | 12 | 4 | 49 | 17 | 23 | 2 | 0 | 10 | 16 | 6 | 33 | 24 |

Australe. Matin. Soir. Matin. Soir. Matin.

*Les jours croissent du 1^er^. au 31, de 27 m. le m. & de 28 m. le soir, en tout de 55 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♒, le 20, à 7 h. 7 m. du m.

| Jours | SAINTS DU MOIS. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | vend. S. Ignace, Evêq. d'Ant. & Mart' | Le Change. |
| 2 | ſam. PR. DE N. S. & PUR. DE LA Ste. V' | Le Griffon. |
| 3 | *Dim. La Quinquag.* S. Blaiſe, Ev. & M. | Rue Thomaſſin. |
| 4 | lund. S. André de Corſi, Evêque. | R. Belle Cordiere. |
| 5 | mar. S. Matthias, Apôtre. (*du* 25.) | La Juiverie. |
| 6 | mer. *Les Cendres.* S. Vedaſte, Evêque. | Saint George. |
| 7 | jeud. S. Romuald, Ab. Fond. des Cam. | Rue Neuve. |
| 8 | vend. S. Jean de Matha, Confeſſeur. | La Croizette. |
| 9 | ſam. Ste. Apollonie, Vierge. | Saint Vincent. |
| 10 | *Dim. I. de Carême.* Sre. Scholaſtique, V. | La Grande-Côte. |
| 11 | lund. S. Lazare, Evêque. | Port St. Paul. |
| 12 | mar. Ste. Eulalie, Vierge & Martyre. | Bon-Rencontre. |
| 13 | mer. *Quatre-Temps.* S. Etienne, Evêq. | Place Neuve. |
| 14 | jeud. S. Valentin, Prêtre & Martyr. | Rue Buiſſon. |
| 15 | vend. *Quatre-T.* S. Fauſte & Ste. Jovite. | Port du Temple. |
| 16 | ſam. *Quatre-T.* Ste. Julienne, V. & M. | Porte-froc. |
| 17 | *Dim. II. de Carême.* S. Policrone, Ev. | La Pêcherie. |
| 18 | lund. S. Siméon, Evêque & Marryr. | Place St. Pierre. |
| 19 | mar. S. Gabin, Prêtre & Martyr. | Rue Tupin. |
| 20 | mer. S. Eleuthere, Evêque & Marryr. | Rue de l'Hôpital. |
| 21 | jeud. S. Severin, Evêque & Martyr. | Le Gourguillon. |
| 22 | vend. S. Baradat, Solitaire. | P. de Louis-le-Gr. |
| 23 | ſam. S. Pierre Damien, Card. Evêq. | Le Plâtre. |
| 24 | *Dim. III. de Carême.* | Les Terreaux. |
| 25 | lund. S. Matthias, Ap. (*renvoyé au* 5.) | Pierre-ſcize. |
| 26 | mar. S. Modeſte, Evêque. | Le Plat-d'Argent. |
| 27 | mer. S. Felix, Pape. | Saint Nizier. |
| 28 | jeud. S. Galmier, Sous-Diacre de Lyon. | Place Confort. |
| 29 | vend. S. Romain, Abbé. | Le Change. |

EPACTE, xxij. Lettres Dominic. F E.

*Phaſes de la Lune.*

Nouvel. Lune, le 7, à 7 h. 12 m. du matin.

Premier quartier, le 14, à 9 h. 15 m. du ſoir.

Pleine Lune, le 21, à 1 h. 8 min. du ſoir.

Dernier quartier, le 28, à 8 h. 35 m. du ſoir.

*Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & ſe ferment à 7 heures.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. | | Coucher du Soleil. | | Déclin. du Soleil. | | Lever de la Lune. | | Couch. de la Lune. | | Passage de la Lune par le Méridien. | | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | 7 | 11 | 4 | 50 | 17 | 6 Austral. | 3 | 0 Matin. | 11 | 41 M. Soir. | 7 | 22 Matin. | 25 |
| 2 | 7 | 9 | 4 | 52 | 16 | 49 | 3 | 52 | 0 | 30 | 8 | 11 | 26 |
| 3 | 7 | 7 | 4 | 53 | 16 | 31 | 4 | 38 | 1 | 24 | 9 | 0 | 27 |
| 4 | 7 | 6 | 4 | 55 | 16 | 13 | 5 | 17 | 2 | 24 | 9 | 48 | 28 |
| 5 | 7 | 4 | 4 | 57 | 15 | 55 | 5 | 52 | 3 | 24 | 10 | 35 | 29 |
| 6 | 7 | 3 | 4 | 58 | 15 | 37 | 6 | 21 | 4 | 27 | 11 | 20 | 30 |
| 7 | 7 | 2 | 4 | 59 | 15 | 18 | 6 | 45 | 5 | 32 | 0 Soir. | 4 | 1 |
| 8 | 7 | 1 | 5 | 0 | 14 | 59 | 7 | 9 | 6 | 35 | 0 | 47 | 2 |
| 9 | 7 | 0 | 5 | 1 | 14 | 40 | 7 | 30 | 7 | 41 | 1 | 30 | 3 |
| 10 | 6 | 58 | 5 | 2 | 14 | 21 | 7 | 52 | 8 | 48 | 2 | 14 | 4 |
| 11 | 6 | 57 | 5 | 4 | 14 | 1 | 8 | 16 | 9 | 55 | 2 | 59 | 5 |
| 12 | 6 | 55 | 5 | 5 | 13 | 41 | 8 | 42 | 11 | 5 | 3 | 46 | 6 |
| 13 | 6 | 54 | 5 | 6 | 13 | 21 | 9 | 12 | Matin. | | 4 | 37 | 7 |
| 14 | 6 | 53 | 5 | 7 | 13 | 1 | 9 | 48 | 0 | 18 | 5 | 32 | 8 |
| 15 | 6 | 51 | 5 | 9 | 12 | 40 | 10 | 30 | 1 | 28 | 6 | 29 | 9 |
| 16 | 6 | 49 | 5 | 11 | 12 | 20 | 11 | 27 | 2 | 31 | 7 | 30 | 10 |
| 17 | 6 | 48 | 5 | 13 | 11 | 59 | 0 Soir. | 33 | 3 | 33 | 8 | 31 | 11 |
| 18 | 6 | 46 | 5 | 15 | 11 | 38 | 1 | 48 | 4 | 20 | 9 | 31 | 12 |
| 19 | 6 | 45 | 5 | 16 | 11 | 16 | 3 | 8 | 5 | 2 | 10 | 29 | 13 |
| 20 | 6 | 43 | 5 | 18 | 10 | 55 | 4 | 27 | 5 | 38 | 11 | 24 | 14 |
| 21 | 6 | 41 | 5 | 20 | 10 | 33 | 5 | 46 | 6 | 7 | Matin. | | 15 |
| 22 | 6 | 39 | 5 | 21 | 10 | 11 | 7 | 2 | 6 | 35 | 0 | 17 | 16 |
| 23 | 6 | 38 | 5 | 22 | 9 | 50 | 8 | 18 | 7 | 1 | 1 | 8 | 17 |
| 24 | 6 | 37 | 5 | 24 | 9 | 28 | 9 | 30 | 7 | 27 | 1 | 57 | 18 |
| 25 | 6 | 36 | 5 | 25 | 9 | 5 | 11 | 39 | 7 | 55 | 2 | 47 | 19 |
| 26 | 6 | 34 | 5 | 27 | 8 | 43 | 11 | 46 | 8 | 25 | 3 | 36 | 20 |
| 27 | 6 | 32 | 5 | 29 | 8 | 20 | Matin. | | 9 | 1 | 4 | 26 | 21 |
| 28 | 6 | 30 | 5 | 30 | 7 | 58 | 0 | 48 | 9 | 41 | 5 | 16 | 22 |
| 29 | 6 | 29 | 5 | 32 | 7 | 35 | 1 | 45 | 10 | 26 | 6 | 6 | 23 |

*Les jours croiſſent du 1er. au 29, de 42 m. le m. & de 42 m. le ſoir, en tout d'une heure & 24 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du )( , le 18, à 9 h. 57 m. du ſoir.

| Jours | Saints du Mois. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | ſam. S. Aubin, Evêque d'Angers. | Le Griffon. |
| 2 | *Dim. IV. de Carême.* S. Simplice, Pape. | Rue Thomaſſin. |
| 3 | lund. Ste. Cunegonde, Vierge. | R. Belle-Cordiere. |
| 4 | mar. S. Caſimir, Prince de Pologne. | La Juiverie. |
| 5 | mer. S. Adrien, Martyr. | Saint George. |
| 6 | jeud. S. Chrodegang, Evêque de Metz. | Rue Neuve. |
| 7 | vend. Stes. Perpétue & Félicité, Mart. | La Croizette. |
| 8 | ſam. S. Jean de Dieu, Confeſſeur. | Saint Vincent. |
| 9 | *Dim. de la Paſſion.* Les 40 Mart. de Séb. | La Grande-Côte. |
| 10 | lund. Ste. Françoiſe, Veuve, Fondatrice. | Port St. Paul. |
| 11 | mar. S. Firmin, Abbé. | Bon-Rencontre. |
| 12 | mer. S. Bernard, Evêque. | Place Neuve. |
| 13 | jeud. Ste. Euphraſie, Vierge. | Rue Buiſſon. |
| 14 | vend. S. Lubin, Evêque. | Port du Temple. |
| 15 | ſam. S. Longin, Martyr. | Porte-froc. |
| 16 | *Dim. des Rameaux.* S. Julien de Cilicie. | La Pêcherie. |
| 17 | lund. S. Patrice, Evêque d'Irlande. | Place St. Pierre. |
| 18 | mar. S. Alexandre, Ev. de Jéruſalem. | Rue Tupin. |
| 19 | mer. S. Cyrille, Evêque de Jéruſalem. | Rue de l'Hôpital. |
| 20 | *Jeudi-Saint.* S. Nicetas, Evêq., Conf. | Le Gourguillon. |
| 21 | *Vendredi-Saint.* S. Serapion le Syndoni. | Pl. de Louis-le-Gr. |
| 22 | *Samedi-Saint.* S. Paul, 1er. Ev. de Narb. | Le Plâtre. |
| 23 | DIM. LE SAINT JOUR DE PAQUE. | Les Terreaux. |
| 24 | Lundi II. Fête de Paque. | Pierre-ſcize. |
| 25 | mar. Ann. de la Ste. Vierg. (*v. au* 31.) | Le Plat-d'Argent. |
| 26 | mer. S. Ludger, Evêque de Munſter. | Saint Nizier. |
| 27 | jeud. S. Jean, Hermite en Egypte. | Place Confort. |
| 28 | vend. S. Gontrand, Roi. | Le Change. |
| 29 | ſam. S. Euſtaſe, Abbé. | Le Griffon. |
| 30 | *Dim. Quaſimodo.* S. Jean Climaque, Ab | Rue Thomaſſin. |
| 31 | lund. Ann. de la Ste. Vierge. (*du* 25.) | R. Belle-Cordiere. |

*Phaſes de la Lune.*

Nouv. Lune, le 7, à 11 h. 52 m. du ſoir.

Premier quartier, le 15, à 5 h. 38 m. du m.

Pleine Lune, le 22, à 0 h. 19 min. du mat.

Dernier quartier, le 29, à 4 h. 44 m. du ſoir.

*Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & ſe ferment à 7 heures.*

| Jours. | Lever du Soleil. | | Coucher du Soleil. | | Déclin. du Soleil. | | Lever de la Lune. | | Couch. de la Lune. | | Passage de la Lune par le Méridien. | | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | 6 | 27 | 5 | 34 | 7 | 12 Austral. | 2 | 34 Matin. | 11 | 19 M. | 6 | 56 Matin. | 24 |
| 2 | 6 | 26 | 5 | 35 | 6 | 49 | 3 | 18 | 0 | 14 Soir. | 7 | 45 | 25 |
| 3 | 6 | 24 | 5 | 37 | 6 | 26 | 3 | 54 | 1 | 16 | 8 | 32 | 26 |
| 4 | 6 | 23 | 5 | 38 | 6 | 3 | 4 | 24 | 2 | 20 | 9 | 18 | 27 |
| 5 | 6 | 2 | 5 | 40 | 5 | 40 | 4 | 52 | 3 | 22 | 10 | 3 | 28 |
| 6 | 6 | 20 | 5 | 41 | 5 | 17 | 5 | 15 | 4 | 27 | 10 | 47 | 29 |
| 7 | 6 | 18 | 5 | 43 | 4 | 53 | 5 | 39 | 5 | 35 | 11 | 31 | 30 |
| 8 | 6 | 16 | 5 | 45 | 4 | 30 | 6 | 2 | 6 | 41 | 0 | 15 Soir. | 1 |
| 9 | 6 | 14 | 5 | 46 | 4 | 6 | 6 | 24 | 7 | 48 | 1 | 0 | 2 |
| 10 | 6 | 13 | 5 | 48 | 3 | 43 | 6 | 50 | 8 | 59 | 1 | 48 | 3 |
| 11 | 6 | 11 | 5 | 49 | 3 | 19 | 7 | 22 | 10 | 9 | 2 | 39 | 4 |
| 12 | 6 | 9 | 5 | 51 | 2 | 56 | 7 | 55 | 11 | 21 | 3 | 33 | 5 |
| 13 | 6 | 8 | 5 | 53 | 2 | 32 | 8 | 37 | 11 | 47 | 4 | 30 | 6 |
| 14 | 6 | 6 | 5 | 54 | 2 | 8 | 9 | 28 | 0 | 29 Matin. | 5 | 29 | 7 |
| 15 | 6 | 5 | 5 | 56 | 1 | 45 | 10 | 29 | 1 | 30 | 6 | 28 | 8 |
| 16 | 6 | 3 | 5 | 58 | 1 | 21 | 11 | 38 | 2 | 21 | 7 | 26 | 9 |
| 17 | 6 | 1 | 5 | 59 | 0 | 57 | 0 | 53 Soir. | 3 | 4 | 8 | 24 | 10 |
| 18 | 6 | 0 | 6 | 0 | 0 | 34 | 2 | 11 | 3 | 42 | 9 | 19 | 11 |
| 19 | 5 | 59 | 6 | 1 | 0 | 10 | 3 | 28 | 4 | 14 | 10 | 11 | 12 |
| 20 | 5 | 58 | 6 | 3 | 0 | 13 Boréal. | 4 | 45 | 4 | 39 | 11 | 2 | 13 |
| 21 | 5 | 56 | 6 | 5 | 0 | 37 | 5 | 59 | 5 | 5 | 11 | 52 | 14 |
| 22 | 5 | 54 | 6 | 7 | 1 | 1 | 7 | 13 | 5 | 34 | Matin. | | 15 |
| 23 | 5 | 52 | 6 | 9 | 1 | 24 | 8 | 28 | 6 | 2 | 0 | 42 | 16 |
| 24 | 5 | 50 | 6 | 10 | 1 | 48 | 9 | 36 | 6 | 31 | 1 | 32 | 17 |
| 25 | 5 | 49 | 6 | 12 | 2 | 11 | 10 | 42 | 7 | 5 | 2 | 23 | 18 |
| 26 | 5 | 47 | 6 | 14 | 2 | 35 | 11 | 38 | 7 | 43 | 3 | 14 | 19 |
| 27 | 5 | 45 | 6 | 16 | 2 | 58 | 11 | 47 | 8 | 29 | 4 | 5 | 20 |
| 28 | 5 | 44 | 6 | 17 | 3 | 22 | Matin. | | 9 | 17 | 4 | 55 | 21 |
| 29 | 5 | 42 | 6 | 18 | 3 | 45 | 1 | 19 | 10 | 12 | 5 | 44 | 22 |
| 30 | 5 | 41 | 6 | 20 | 4 | 8 | 1 | 58 | 11 | 13 | 6 | 33 | 23 |
| 31 | 5 | 39 | 6 | 22 | 4 | 31 | 2 | 31 | 0 | 15 Soir. | 7 | 20 | 24 |

*Les jours croissent du 1^er^. au 31, de 48 m. le m. & de 48 m. le soir, en tout d'une heure & 36 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♈, le 19, à 10 h. 22 m. du s.

PRINTEMPS.

| Jours | Saints du Mois. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | mar. S. Hugues, Evêque. | La Juiverie. |
| 2 | mer. S. Nizier, Evêque de Lyon. | Saint George. |
| 3 | jeud. S. Nycetas, Abbé. | Rue Neuve. |
| 4 | vend. S. Ambroiſe; Ev. & Doct. de l'Eg. | La Croizette. |
| 5 | ſam. S. Vincent Ferrier, Dominicain. | Saint Vincent. |
| 6 | *Dim. II. après Pâque.* S. Prudence, Ev. | La Grande-Côte. |
| 7 | lund. *Octave de l'Annonc.* S. Hegeſippe. | Port St. Paul. |
| 8 | mar. S. Denis de Corinthe. | Bon-Rencontre. |
| 9 | mer. Ste. Marie Égyptienne. | Place Neuve. |
| 10 | jeud. S. Macaire, Evêque. | Rue Buiſſon. |
| 11 | vend. S. Antipas, Martyr. | Port du Temple. |
| 12 | ſam. S. Zenon, Evêque. | Porte-froc. |
| 13 | *Dim. III. ap. Pâq.* S. Juſtin, Philoſ. M. | La Pêcherie. |
| 14 | lund. S. Lambert, Evêque de Lyon. | Place St. Pierre. |
| 15 | mar. S. Pierre Gonzalez. | Rue Tupin. |
| 16 | mer. Ste. Helene. | Rue de l'Hôpital. |
| 17 | jeud. S. Anicet, Pape. | Le Gourguillon. |
| 18 | vend. S. Gebuin, Evêque de Lyon. | P. de Louis-le-Gr. |
| 19 | ſam. S. Leon IX, Pape. | Le Plâtre. |
| 20 | *Dim. IV. ap. Pâq.* S. Marcellin, Evêq. | Les Terreaux. |
| 21 | lund. S. Anſelme, Evêque & Docteur. | Pierre-ſcize. |
| 22 | mar. S. Epipoy, Martyr de Lyon. | Le Plat-d'Argent. |
| 23 | mer. SS. Felix, Fortunat & Achillée, M. | Saint Nizier. |
| 24 | jeud. S. Alexandre & ſes Comp. Mart. | Place Confort. |
| 25 | vend. S. Marc, Evangéliſte. | Le Change. |
| 26 | ſam. S. Jean, Ev. & S. Clet, P. & M. | Le Griffon. |
| 27 | *Dim. V. ap. Pâque.* S. Ruſtique, Evêq. | Rue Thomaſſin. |
| 28 | lund. *Rogat. abſtin.* S. Vital, Martyr. | R. Belle Cordiere. |
| 29 | mar. *Rogat. abſtin.* S. Robert, Abbé. | La Juiverie. |
| 30 | mer. *Rog. abſt.* Ste. Catherine de Sienne. | Saint George. |

*Phaſes de la Lune.*

| Nouv. Lune, le 6, à 1 h. 36 min. du ſoir. | Premier quartier, le 13, à 0 h. 11 m. du ſoir. | Pleine Lune, le 20, à 0 h. 19 m. du ſoir. | Dernier quartier, le 28, à 11 h. 58 m. du m. |
|---|---|---|---|

*Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 8 h.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. H. | M. | Couch. du Soleil. H. | M. | Déclin. du Soleil. D. | M. | Lever de la Lune. H. | M. | Couch. de la Lune. H. | M. | Passage de la Lune par le Méridien. H. | M. | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 5 | 37 | 6 | 24 | 4 Boréal. | 55 | 3 Matin. | 2 | 1 Soir. | 15 | 8 Matin. | 4 | 25 |
| 2 | 5 | 35 | 6 | 26 | 5 | 18 | 3 | 26 | 2 | 22 | 8 | 49 | 26 |
| 3 | 5 | 34 | 6 | 27 | 5 | 41 | 3 | 48 | 3 | 27 | 9 | 33 | 27 |
| 4 | 5 | 32 | 6 | 29 | 6 | 3 | 4 | 13 | 4 | 32 | 10 | 17 | 28 |
| 5 | 5 | 31 | 6 | 30 | 6 | 26 | 4 | 33 | 5 | 41 | 11 | 2 | 29 |
| 6 | 5 | 30 | 6 | 31 | 6 | 49 | 5 | 1 | 6 | 51 | 11 | 50 | 1 |
| 7 | 5 | 28 | 6 | 33 | 7 | 11 | 5 | 30 | 8 | 2 | 0 Soir. | 41 | 2 |
| 8 | 5 | 27 | 6 | 34 | 7 | 34 | 6 | 3 | 9 | 17 | 1 | 35 | 3 |
| 9 | 5 | 25 | 6 | 36 | 7 | 56 | 6 | 44 | 10 | 25 | 2 | 32 | 4 |
| 10 | 5 | 23 | 6 | 38 | 8 | 18 | 7 | 33 | 11 | 29 | 3 | 31 | 5 |
| 11 | 5 | 21 | 6 | 40 | 8 | 40 | 8 | 33 | 11 | 48 | 4 | 31 | 6 |
| 12 | 5 | 20 | 6 | 41 | 9 | 2 | 9 | 39 | 0 Matin. | 29 | 5 | 30 | 7 |
| 13 | 5 | 18 | 6 | 43 | 9 | 23 | 10 | 50 | 1 | 11 | 6 | 27 | 8 |
| 14 | 5 | 17 | 6 | 44 | 9 | 45 | 0 Soir. | 5 | 1 | 48 | 7 | 21 | 9 |
| 15 | 5 | 15 | 6 | 45 | 10 | 6 | 1 | 24 | 2 | 23 | 8 | 13 | 10 |
| 16 | 5 | 14 | 6 | 47 | 10 | 27 | 2 | 34 | 2 | 50 | 9 | 3 | 11 |
| 17 | 5 | 12 | 6 | 49 | 10 | 48 | 3 | 49 | 3 | 16 | 9 | 52 | 12 |
| 18 | 5 | 10 | 6 | 51 | 11 | 9 | 5 | 1 | 3 | 42 | 10 | 40 | 13 |
| 19 | 5 | 9 | 6 | 52 | 11 | 30 | 6 | 13 | 4 | 11 | 11 | 29 | 14 |
| 20 | 5 | 8 | 6 | 53 | 11 | 50 | 7 | 22 | 4 | 36 | Matin. | | 15 |
| 21 | 5 | 6 | 6 | 55 | 12 | 11 | 8 | 31 | 5 | 9 | 0 | 20 | 16 |
| 22 | 5 | 5 | 6 | 56 | 12 | 31 | 9 | 35 | 5 | 47 | 1 | 11 | 17 |
| 23 | 5 | 3 | 6 | 58 | 12 | 51 | 10 | 30 | 6 | 25 | 2 | 2 | 18 |
| 24 | 5 | 1 | 7 | 0 | 13 | 10 | 11 | 19 | 7 | 17 | 2 | 53 | 19 |
| 25 | 5 | 0 | 7 | 1 | 13 | 30 | 11 | 48 | 8 | 7 | 3 | 43 | 20 |
| 26 | 4 | 59 | 7 | 2 | 13 | 49 | 0 Matin. | 3 | 9 | 6 | 4 | 32 | 21 |
| 27 | 4 | 57 | 7 | 4 | 14 | 8 | 0 | 35 | 10 | 5 | 5 | 19 | 22 |
| 28 | 4 | 56 | 7 | 5 | 14 | 27 | 1 | 8 | 11 | 10 | 6 | 5 | 23 |
| 29 | 4 | 54 | 7 | 7 | 14 | 45 | 1 | 34 | 0 Soir. | 14 | 6 | 49 | 24 |
| 30 | 4 | 53 | 7 | 8 | 15 | 3 | 1 | 56 | 1 | 18 | 7 | 32 | 25 |

*Les jours croissent du 1er. au 30, de 44 m. le m. & de 44 m. le soir, en tout d'une heure & 28 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♉, le 19, à 11 h. 6 m. du m.



Digitized by Google

| Jours | SAINTS DU MOIS. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | jeud. ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR. | Rue Neuve. |
| 2 | vend. S. Athanase, Ev. & Doct. de l'Egl. | La Croizette. |
| 3 | sam. Inv. de la Ste. Croix. S. Alexandre. | Saint-Vincent. |
| 4 | *Dim. VI. ap. Pâq.* Ste. Monique, Veuve. | La Grande-Côte. |
| 5 | lund. S. Jacques & S. Philippe, (*du* 1.) | Port S. Paul. |
| 6 | mar. Le Martyre de S. JEAN, Apôtre. | Bon-Rencontre. |
| 7 | merc. S. Hegesippe, Auteur Ecclésiast. | Place Neuve. |
| 8 | jeud. *Oct. de l'Asc.* Appar. de S. Michel. | Rue Buisson. |
| 9 | vend. S. Grégoire de Naz. Ev. & Doct. | Port du Temple. |
| 10 | sam. *Vigile jeûne.* S. Antonin, Evêque. | Porte-froc. |
| 11 | DIM. LE SAINT JOUR DE LA PENT. | La Pêcherie. |
| 12 | LUNDI II. FÊTE DE LA PENTECÔTE. | Place S. Pierre. |
| 13 | mar. S. Servais, Evêque. | Rue Tupin. |
| 14 | mer. *Quatre Temps.* S. Pacôme, Abbé. | Rue de l'Hôpital. |
| 15 | jeud. S. Isidore, Laboureur. | Le Gourguillon. |
| 16 | vend. *Quatre-Temps.* S. Honoré, Evêq. | P. de Louis-le-Gr. |
| 17 | sam. *Quatre-Temps.* S. Paschal Baylon. | Le Plâtre. |
| 18 | *Dim. I. après la Pent.* LA TRINITÉ. | Les Terreaux. |
| 19 | lund. S. Pierre Célestin. | Pierre-scize. |
| 20 | mar. S. Austregesile, Evêq. de Bourges. | Le Plat-d'argent. |
| 21 | mer. S. Second, Prêtre. | Saint Nizier. |
| 22 | jeud. FÊTE DU SAINT SACREMENT. | Place Confort. |
| 23 | vend. S. Didier, Evêque de Vienne. | Le Change. |
| 24 | sam.. S. Vincent de Lerins. | Le Griffon. |
| 25 | *Dim. II. ap. la Pent.* S. Urbain, P. & M. | Rue Thomassin. |
| 26 | lund. S. Philippe de Néri. | R. Belle Cordiere. |
| 27 | mar. S. Jean, Pape & Martyr. | La Juiverie. |
| 28 | mer. S. Germain, Evêque. | Saint George. |
| 29 | jeud. *Octave du S. Sacr.* S. Maximin. | Rue Neuve. |
| 30 | vend. S. Felix, Pape. | La Creizette. |
| 31 | sam. Ste. Petronille, Vierge. | Saint-Vincent. |

*Phases de la Lune.*

Nouv. Lune, le 6, à 0 h. 33 m. du matin.

Prem. quart. le 12, à 5 h. 52 m. du soir.

Pleine Lune, le 20, à 1 h. 27 m. du m.

Dernier quartier, le 28, à 4 h. 52 m. du m.

*Les Portes s'ouvrent à 4 heures & demie, & se ferment à 9 heures.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. | | Coucher du Soleil. | | Déclin. du Soleil. | | Lever de la Lune. | | Couch. de la Lune. | | Passage de la Lune par le Méridien. | | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | 4 | 51 | 7 | 9 | 15 Boréal. | 21 | 2 Matin. | 18 | 2 Soir. | 20 | 8 | 14 | 26 |
| 2 | 4 | 50 | 7 | 10 | 15 | 39 | 2 | 41 | 3 | 28 | 8 Matin. | 59 | 27 |
| 3 | 4 | 49 | 7 | 11 | 15 | 57 | 3 | 8 | 4 | 39 | 9 | 47 | 28 |
| 4 | 4 | 48 | 7 | 13 | 16 | 14 | 3 | 32 | 5 | 48 | 10 | 35 | 29 |
| 5 | 4 | 47 | 7 | 14 | 16 | 31 | 4 | 5 | 7 | 5 | 11 | 28 | 30 |
| 6 | 4 | 45 | 7 | 16 | 16 | 48 | 4 | 46 | 8 | 8 | 0 Soir. | 25 | 1 |
| 7 | 4 | 44 | 7 | 17 | 17 | 4 | 5 | 28 | 9 | 21 | 1 | 25 | 2 |
| 8 | 4 | 42 | 7 | 19 | 17 | 20 | 6 | 29 | 10 | 22 | 2 | 26 | 3 |
| 9 | 4 | 41 | 7 | 20 | 17 | 36 | 7 | 36 | 11 | 12 | 3 | 27 | 4 |
| 10 | 4 | 40 | 7 | 21 | 17 | 52 | 8 | 46 | 11 | 51 | 4 | 26 | 5 |
| 11 | 4 | 39 | 7 | 22 | 18 | 7 | 9 | 59 | 11 | 55 | 5 | 22 | 6 |
| 12 | 4 | 38 | 7 | 23 | 18 | 22 | 11 | 15 | 0 Matin. | 31 | 6 | 14 | 7 |
| 13 | 4 | 36 | 7 | 25 | 18 | 37 | 0 Soir. | 27 | ● | 57 | 7 | 4 | 8 |
| 14 | 4 | 35 | 7 | 26 | 18 | 51 | 1 | 44 | 1 | 22 | 7 | 52 | 9 |
| 15 | 4 | 34 | 7 | 27 | 19 | 5 | 2 | 54 | 1 | 50 | 8 | 39 | 10 |
| 16 | 4 | 33 | 7 | 28 | 19 | 19 | 4 | 2 | 2 | 13 | 9 | 27 | 11 |
| 17 | 4 | 32 | 7 | 29 | 19 | 32 | 5 | 11 | 2 | 40 | 10 | 16 | 12 |
| 18 | 4 | 31 | 7 | 30 | 19 | 45 | 6 | 20 | 3 | 11 | 11 | 5 | 13 |
| 19 | 4 | 30 | 7 | 31 | 19 | 58 | 7 | 23 | 3 | 45 | 11 | 56 | 14 |
| 20 | 4 | 29 | 7 | 32 | 20 | 11 | 8 | 23 | 4 | 24 | Matin. | | 15 |
| 21 | 4 | 28 | 7 | 33 | 20 | 23 | 9 | 14 | 5 | 11 | 0 | 47 | 16 |
| 22 | 4 | 27 | 7 | 34 | 20 | 34 | 9 | 58 | 6 | 2 | 1 | 38 | 17 |
| 23 | 4 | 26 | 7 | 35 | 20 | 46 | 10 | 35 | 7 | 0 | 2 | 27 | 18 |
| 24 | 4 | 25 | 7 | 36 | 20 | 57 | 11 | 6 | 8 | 0 | 3 | 15 | 19 |
| 25 | 4 | 24 | 7 | 37 | 21 | 7 | 11 | 34 | 9 | 1 | 4 | 0 | 20 |
| 26 | 4 | 23 | 7 | 38 | 21 | 18 | 11 | 55 | 10 | 0 | 4 | 44 | 21 |
| 27 | 4 | 22 | 7 | 39 | 21 | 27 | 11 | 59 | 11 | 4 | 5 | 27 | 22 |
| 28 | 4 | 21 | 7 | 40 | 21 | 37 | 0 Matin. | 24 | 0 Soir. | 8 | 6 | 9 | 23 |
| 29 | 4 | 20 | 7 | 41 | 21 | 46 | 0 | 44 | 1 | 10 | 6 | 52 | 24 |
| 30 | 4 | 19 | 7 | 42 | 21 | 55 | 1 | 6 | 2 | 16 | 7 | 36 | 25 |
| 31 | 4 | 18 | 7 | 43 | 22 | 3 | 1 | 31 | 3 | 25 | 8 | 23 | 26 |

*Les jours croissent du 1er. au 31, de 33 m. le m. & de 34 m. le soir, en tout d'une heure & 7 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe des ♊, le 20, à 11 h. 40 m. du m.

| Jours | SAINTS DU MOIS. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | *Dim. III. ap. la P.* S. Pothin. 1 Ev. de L. | La Grande-Côte. |
| 2 | lund. S. Marcellin, Prêtre & Martyr. | Port St. Paul. |
| 3 | mar. Ste. Clotilde, Reine de France. | Bon Rencontre. |
| 4 | mer. S. Quirin, Evêque & Martyr. | Place Neuve. |
| 5 | jeud. S. Boniface, Evêque. | Rue Buisson. |
| 6 | vend. S. Claude, Evêque de Besançon. | Port du Temple. |
| 7 | sam. S. Robert, Abbé. | Porte-froc. |
| 8 | *Dim. IV. après la Pent.* S. Médard, Ev. | La Pêcherie. |
| 9 | lund. S. Prime, Martyr. | Place St. Pierre. |
| 10 | mar. S. Landry, Evêque. | Rue Tupin. |
| 11 | mer. S. Barnabé, Apôtre des Gentils. | Rue de l'Hôpital. |
| 12 | jeud. S. Jean de Sahagun, Hermite. | Le Gourguillon. |
| 13 | vend. S. Rambert, Martyr. | P. de Louis-le-Gr. |
| 14 | sam. S. Basile le Grand, Evêq. & Doct. | Le Plâtre. |
| 15 | *Dim. V. ap. la Pent.* S. Cyr & Ste. Julitte. | Les Terreaux. |
| 16 | lund. SS. Ferreol & Ferrucion, Martyrs. | Pierre-scize. |
| 17 | mar. S. Avit, Evêque de Vienne. | Le Plat-d'Argent. |
| 18 | mer. Ste. Marine, Vierge & Martyre. | Saint Nizier. |
| 19 | jeud. SS. Gervais & Protais, Martyrs. | Place Confort. |
| 20 | vend. S. Silvere, Pape & Martyr. | Le Change. |
| 21 | sam. S. Alban & ses Compagnons, Mart. | Le Griffon. |
| 22 | *Dim. VI. ap. la Pent.* S. Paulin, Evêq. | Rue Thomassin. |
| 23 | lund. *Vig. jeûne.* S. Zacharie, & Ste. Elis. | R. Belle Cordiere. |
| 24 | mar. LA NATIV. DE S. JEAN-BAPTISTE. | La Juiverie. |
| 25 | merc. S. Prosper d'Aquitaine, Docteur. | Saint George. |
| 26 | jeud. SS. Jean & Paul, Martyrs. | Rue Neuve. |
| 27 | vend. S. Léon II du nom, Pape. | La Croizette. |
| 28 | sam. *Vig. jeûne de S. Pierre & S. Paul.* | St. Vincent. |
| 29 | *Dim. VII. ap. la* P. S. PIERRE ET S. PAUL. | La Grande-Côte. |
| 30 | lund. S. Martial, 1er. Evêq. de Limoges. | Port St. Paul. |

*Phases de la Lune.*

Nouv. Lune, le 4, à 9 h. 17 min. du mat.

Premier quartier, le 10, à 11 h. 57 m. du soir.

Pleine Lune, le 18, à 3 h. 45 min. du soir.

Dernier quartier, le 26, à 6 h. 59 m. du soir.

*Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. | Coucher du Soleil. | Déclin. du Soleil. | Lever de la Lune. | Couch. de la Lune. | Passage de la Lune par le Méridien. | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. M. | H. M. | D. M. | H. M. | H. M. | H. M. | |
| 1 | 4 17 | 7 43 | 22 11 | 2 0 | 4 37 | 9 13 | 27 |
| 2 | 4 16 | 7 44 | 22 19 | 2 33 | 5 50 | 10 7 | 28 |
| 3 | 4 16 | 7 45 | 22 26 | 3 17 | 7 2 | 11 6 | 29 |
| 4 | 4 15 | 7 46 | 22 13 | 4 9 | 8 8 | 0 8 | 1 |
| 5 | 4 14 | 7 46 | 22 40 | 5 14 | 9 3 | 1 11 | 2 |
| 6 | 4 14 | 7 47 | 22 46 | 6 26 | 9 48 | 2 13 | 3 |
| 7 | 4 14 | 7 47 | 22 51 | 7 43 | 10 26 | 3 11 | 4 |
| 8 | 4 13 | 7 47 | 22 57 | 9 0 | 10 56 | 4 6 | 5 |
| 9 | 4 13 | 7 48 | 23 1 | 10 16 | 11 25 | 4 58 | 6 |
| 10 | 4 12 | 7 48 | 23 6 | 11 32 | 11 51 | 5 47 | 7 |
| 11 | 4 12 | 7 48 | 23 10 | 0 42 | Matin. | 6 34 | 8 |
| 12 | 4 11 | 7 49 | 23 14 | 1 53 | 0 16 | 7 22 | 9 |
| 13 | 4 11 | 7 49 | 23 17 | 3 2 | 0 41 | 8 10 | 10 |
| 14 | 4 11 | 7 49 | 23 20 | 4 7 | 1 10 | 8 58 | 11 |
| 15 | 4 10 | 7 50 | 23 22 | 5 12 | 1 42 | 9 48 | 12 |
| 16 | 4 10 | 7 50 | 23 24 | 6 11 | 2 20 | 10 38 | 13 |
| 17 | 4 10 | 7 50 | 23 26 | 7 5 | 3 1 | 11 28 | 14 |
| 18 | 4 10 | 7 50 | 23 27 | 7 52 | 3 51 | Matin. | 15 |
| 19 | 4 10 | 7 50 | 23 28 | 8 31 | 4 47 | 0 18 | 16 |
| 20 | 4 10 | 7 50 | 23 28 | 9 5 | 5 44 | 1 6 | 17 |
| 21 | 4 10 | 7 50 | 23 28 | 9 34 | 6 45 | 1 52 | 18 |
| 22 | 4 10 | 7 50 | 23 27 | 9 59 | 7 47 | 2 36 | 19 |
| 23 | 4 10 | 7 50 | 23 26 | 10 20 | 8 49 | 3 19 | 20 |
| 24 | 4 10 | 7 50 | 23 25 | 10 43 | 9 51 | 4 1 | 21 |
| 25 | 4 10 | 7 50 | 23 23 | 11 1 | 10 52 | 4 42 | 22 |
| 26 | 4 10 | 7 50 | 23 21 | 11 26 | 11 56 | 5 25 | 23 |
| 27 | 4 10 | 7 49 | 23 19 | 11 54 | 1 2 | 6 9 | 24 |
| 28 | 4 11 | 7 49 | 23 16 | 0 6 | 2 9 | 6 56 | 25 |
| 29 | 4 12 | 7 48 | 23 12 | 0 28 | 3 19 | 7 47 | 26 |
| 30 | 4 12 | 7 48 | 23 9 | 1 2 | 4 31 | 8 42 | 27 |

*Les jours croissent du 1^er^. au 20, de 7 m. le m. & de 7 m. le s. & ils décroissent du 21 au 30, de 2 m. le m. & de 2 m. le s.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♋, le 20, à 8 h. 21 m. du s.

ÉÉT.

| Jours. | Saints du Mois. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | mar. *Oct. de la Nativ. de S. Jean-Bapt.* | Bon-Rencontre. |
| 2 | mer. La Visitation de la Ste. Vierge. | Place Neuve. |
| 3 | jeud. S. Anatole, Evêque. | Rue Buisson. |
| 4 | vend. Ste. Elisabeth, Reine de Portugal. | Port du Temple. |
| 5 | sam. S. Pierre de Luxembourg. | Porte-froc. |
| 6 | *Dim. VIII. ap. la* P. S. Irenée. (*du* 28 *Juin.*) | La Pêcherie. |
| 7 | lund. S. Thomas, Evêq. de Cantorbery. | Place S. Pierre. |
| 8 | mar. Les SS. Anges Gardiens. | Rue Tupin. |
| 9 | mer. Consécration du grand Autel. | Rue de l'Hôpital. |
| 10 | jeud. Les 7 Freres & Ste. Félicité, Mart. | Le Gourguillon. |
| 11 | vend. S. Benoît, Abbé du Mont-Cassin. | P. de Louis-le-Gr. |
| 12 | sam. S. Viventiol, Evêque de Lyon. | Le Plâtre. |
| 13 | *Dim. IX. ap. la* P. S. Anaclet, Pape. | Les Terreaux. |
| 14 | lund. S. Bonaventure, Card. Ev. & Doct. | Pierre-scize. |
| 15 | mar. S. Albrice, Evêque. | Le Plat d'Argent. |
| 16 | mer. N. D. du Mont-Carmel. | Saint Nizier. |
| 17 | jeud. SS. Sperat & ses Comp. Martyrs. | Place Confort. |
| 18 | vend. S. Thomas d'Aquin, Doct. de l'Eg. | Le Change. |
| 19 | sam. S. Rhetice, Evêque d'Autun. | Le Griffon. |
| 20 | *Dim. X. ap. la* P. Ste. Marguerite, V. | Rue Thomassin. |
| 21 | lund. S. Victor, Martyr de Marseille. | R. Belle Cordiere. |
| 22 | mar. Ste. Marie Magdeleine. | La Juiverie. |
| 23 | mer. S. Apollinaire, Evêque & Mart. | Saint George. |
| 24 | jeud. Ste. Christine, Vierge & Martyre. | Rue Neuve. |
| 25 | vend. S. Jacques le maj. Ap. S. Christop. | La Croizette. |
| 26 | sam. S. Joachim, & Ste. Anne. | St. Vincent. |
| 27 | *Dim. XI. ap. la P.* S. Peregrin, Prêtre. | La Grande-Côte. |
| 28 | lund. S. Pantaleon, Martyr. | Port St. Paul. |
| 29 | mar. S. Lazare, Stes. Marthe & Marie. | Bon-Rencontre. |
| 30 | mer. SS. Abdon & Sennen, Martyrs. | Place Neuve. |
| 31 | jeud. S. Germain, Evêque. | Rue Buisson. |

*Phases de la Lune.*

| Nouvel. Lune, le 3, à 4 h. 34 min. du soir. | Premier quartier, le 10, à 7 h. 52 m. du m. | Pleine Lune, le 18, à 6 h 53 m. du m. | Dernier quartier, le 26, à 6 h. 29 m. du m. |
|---|---|---|---|

*Les Portes s'ouvrent à 4 heures, & se ferment à 9 heures.*



Digitized by Google

| Jours. | Lever du Soleil. H. | M. | Coucher du Soleil. H. | M. | Déclin. du Soleil. D. | M. | | Lever de la Lune. H. | M. | | Couch. de la Lune. H. | M. | | Passage de la Lune par le Méridien. H. | M. | | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 12 | 7 | 48 | 23 | 5 | Boréal. | 1 | 48 | Matin. | 5 | 40 | Soir. | 9 | 42 | Matin. | 28 |
| 2 | 4 | 12 | 7 | 47 | 23 | 0 | | 2 | 47 | | 6 | 42 | | 10 | 45 | | 29 |
| 3 | 4 | 13 | 7 | 47 | 22 | 55 | | 3 | 58 | | 7 | 31 | | 11 | 48 | | 1 |
| 4 | 4 | 13 | 7 | 46 | 22 | 50 | | 5 | 10 | | 8 | 18 | | 0 | 50 | Soir. | 2 |
| 5 | 4 | 14 | 7 | 46 | 22 | 44 | | 6 | 32 | | 8 | 52 | | 1 | 49 | | 3 |
| 6 | 4 | 14 | 7 | 45 | 22 | 38 | | 7 | 51 | | 9 | 23 | | 2 | 44 | | 4 |
| 7 | 4 | 15 | 7 | 45 | 22 | 31 | | 9 | 8 | | 9 | 47 | | 3 | 35 | | 5 |
| 8 | 4 | 15 | 7 | 44 | 22 | 24 | | 10 | 22 | | 10 | 14 | | 4 | 24 | | 6 |
| 9 | 4 | 16 | 7 | 44 | 22 | 17 | | 11 | 35 | | 10 | 40 | | 5 | 13 | | 7 |
| 10 | 4 | 16 | 7 | 43 | 22 | 9 | | 0 | 46 | Soir. | 11 | 14 | | 6 | 2 | | 8 |
| 11 | 4 | 17 | 7 | 42 | 22 | 1 | | 1 | 54 | | 11 | 39 | | 6 | 50 | | 9 |
| 12 | 4 | 18 | 7 | 42 | 21 | 53 | | 3 | 1 | | 0 | 11 | | 7 | 40 | | 10 |
| 13 | 4 | 19 | 7 | 41 | 21 | 44 | | 4 | 1 | | 0 | 16 | Matin. | 8 | 30 | | 11 |
| 14 | 4 | 20 | 7 | 40 | 21 | 34 | | 4 | 57 | | 0 | 56 | | 9 | 20 | | 12 |
| 15 | 4 | 21 | 7 | 39 | 21 | 25 | | 5 | 44 | | 1 | 43 | | 10 | 9 | | 13 |
| 16 | 4 | 22 | 7 | 38 | 21 | 15 | | 6 | 27 | | 2 | 35 | | 10 | 58 | | 14 |
| 17 | 4 | 23 | 7 | 37 | 21 | 5 | | 7 | 2 | | 3 | 32 | | 11 | 45 | | 15 |
| 18 | 4 | 24 | 7 | 36 | 20 | 54 | | 7 | 31 | | 4 | 33 | | Matin. | | | 16 |
| 19 | 4 | 25 | 7 | 35 | 20 | 43 | | 7 | 59 | | 5 | 34 | | 0 | 30 | | 17 |
| 20 | 4 | 26 | 7 | 34 | 20 | 32 | | 8 | 22 | | 6 | 37 | | 1 | 14 | | 18 |
| 21 | 4 | 26 | 7 | 33 | 20 | 20 | | 8 | 42 | | 7 | 40 | | 1 | 56 | | 19 |
| 22 | 4 | 27 | 7 | 32 | 20 | 8 | | 9 | 3 | | 8 | 42 | | 2 | 37 | | 20 |
| 23 | 4 | 28 | 7 | 31 | 19 | 55 | | 9 | 27 | | 9 | 44 | | 3 | 19 | | 21 |
| 24 | 4 | 29 | 7 | 30 | 19 | 5 | | 9 | 54 | | 10 | 48 | | 4 | 2 | | 22 |
| 25 | 4 | 30 | 7 | 29 | 19 | 30 | | 10 | 21 | | 11 | 54 | | 4 | 48 | | 23 |
| 26 | 4 | 31 | 7 | 28 | 19 | 16 | | 10 | 54 | | 1 | 2 | Soir. | 5 | 36 | | 24 |
| 27 | 4 | 32 | 7 | 27 | 19 | 3 | | 11 | 37 | | 2 | 11 | | 6 | 28 | | 25 |
| 28 | 4 | 33 | 7 | 26 | 18 | 49 | | 0 | 12 | Matin. | 3 | 18 | | 7 | 24 | | 26 |
| 29 | 4 | 34 | 7 | 25 | 18 | 34 | | 0 | 26 | | 4 | 20 | | 8 | 23 | | 27 |
| 30 | 4 | 35 | 7 | 24 | 18 | 20 | | 1 | 31 | | 5 | 17 | | 9 | 25 | | 28 |
| 31 | 4 | 37 | | 23 | 18 | 5 | | 2 | 49 | | 6 | 4 | | 10 | 27 | | 29 |

*Les jours décroiſſent du 1er. au 31, de 25 m. le m. & de 25 m. le ſoir, en tout de 50 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♌, le 22, à 7 h. 12 m. du m.

| Jours | Saints du Mois. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | vend. S. Pierre-ès-liens. Les SS. Machab. | Port du Temple. |
| 2 | ſam. S. Etienne, Pape & M. S. Euſebe. | Porte-froc. |
| 3 | *Dim. XII. ap. la P.* Inv. des Rel. de S. Et. | La Pêcherie. |
| 4 | lund. Tranſlat. du Corps de S. Juſt, Ev. | Place St. Pierre. |
| 5 | mar. S. Dominique, Prêtre. | Rue Tupin. |
| 6 | mer. Transfiguration de N. S. J. C. | Rue de l'Hôpital. |
| 7 | jeud. S. Gaëtan, Fondat. des Théatins. | Le Gourguillon. |
| 8 | vend. S. Cyriaque, & ſes Comp. Mart. | P. de Louis-le-Gr. |
| 9 | ſam. S. Domitien, Evêque & Conf. | Le Plâtre. |
| 10 | *Dim. XIII. après la Pentecôte.* | Les Terreaux. |
| 11 | lund. S. Laurent, Diac. & M. (*du* 10.) | Pierre-ſcize. |
| 12 | mar. Ste. Radegonde. | Le Plat-d'argent. |
| 13 | mer. S. Hippolyte & ſes Comp. Mart. | Saint Nizier. |
| 14 | jeud. *Vigile-jeûne.* S. Euſebe, Prêtre. | Place Confort. |
| 15 | vend. Assomption de la Ste. Vierge. | Le Change. |
| 16 | ſam. S. Roch, Laïque. | Le Griffon. |
| 17 | *Dim. XIV. ap. la Pent.* S. Mammès, M. | Rue Thomaſſin. |
| 18 | lund. Ste. Hélene, Impératrice. | R. Belle Cordiere. |
| 19 | mar. S. Badulphe, Abbé. | La Juiverie. |
| 20 | mer. S. Bernard, Abbé & Doct. de l'Egl. | Saint George. |
| 21 | jeud. S. Sidoine Apollinaire, Evêque. | Rue Neuve. |
| 22 | vend. *Oct. de l'Aſſompt.* S. Symphorien. | La Croizette. |
| 23 | ſam. SS. Minerve, Eleazar & leurs C. M. | Saint Vincent. |
| 24 | *Dim. XV. ap. la P.* S. Barthelemi, Ap. | La grande Côte. |
| 25 | lund. S. Louis, Roi de France. | Port St. Paul. |
| 26 | mar. S. Hippolyte, Evêque & Martyr. | Bon-Rencontre. |
| 27 | mer. S. Céſaire, Evêq. & Doct. de l'Eg. | Place Neuve. |
| 28 | jeud. S. Auguſtin, Ev. & Doct. de l'Egl. | Rue Buiſſon. |
| 29 | vend. Décollation de S. Jean-Baptiſte. | Port du Temple. |
| 30 | ſam. S. Fortunat, Ev. Ste. Roſe, Vierg. | Porte-froc. |
| 31 | *Dim. XVI. ap. la Pent.* S. Paulin, Evêq. | La Pêcherie. |

*Phaſes de la Lune.*

| Nouv. Lune, | Prem. quart. | Pleine Lune, | Dernier quart | Nouv. Lune, |
|---|---|---|---|---|
| le 1, à 11 h. 25 m. du ſ. | le 8, à 6 h. 55 m. du ſ. | le 16, à 10 h. 16 m. du ſ. | le 24, à 3 h. 58 m. du ſ. | le 31, à 6 h. 53 m. du m. |

*Les Portes s'ouvrent à 4 h. & ſe ferment à 9 h.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. | | Coucher du Soleil. | | Déclin. du Soleil. | | Lever de la Lune. | | Couch. de la Lune. | | Passage de la Lune par le Méridien. | | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | 4 | 38 | 7 | 21 | 17 Boréal. | 49 | 3 Matin. | 59 | 6 Soir. | 44 | 11 | 29 | 30 |
| 2 | 4 | 39 | 7 | 20 | 17 | 34 | 5 | 20 | 7 | 16 | 0 M. Soir. | 26 | 1 |
| 3 | 4 | 41 | 7 | 18 | 17 | 18 | 6 | 39 | 7 | 48 | 1 | 21 | 2 |
| 4 | 4 | 42 | 7 | 17 | 17 | 2 | 7 | 59 | 8 | 16 | 2 | 14 | 3 |
| 5 | 4 | 44 | 7 | 15 | 16 | 46 | 9 | 16 | 8 | 43 | 3 | 5 | 4 |
| 6 | 4 | 45 | 7 | 14 | 16 | 29 | 10 | 30 | 9 | 11 | 3 | 55 | 5 |
| 7 | 4 | 47 | 7 | 13 | 16 | 12 | 11 | 41 | 9 | 42 | 4 | 45 | 6 |
| 8 | 4 | 48 | 7 | 11 | 15 | 55 | 0 Soir. | 50 | 10 | 15 | 5 | 35 | 7 |
| 9 | 4 | 49 | 7 | 10 | 15 | 37 | 1 | 53 | 10 | 54 | 6 | 25 | 8 |
| 10 | 4 | 50 | 7 | 9 | 15 | 20 | 2 | 51 | 11 | 39 | 7 | 16 | 9 |
| 11 | 4 | 52 | 7 | 7 | 5 | 2 | 3 | 42 | 0 Matin. | 13 | 8 | 7 | 10 |
| 12 | 4 | 53 | 7 | 6 | 14 | 44 | 4 | 26 | 1 | 32 | 8 | 56 | 11 |
| 13 | 4 | 54 | 7 | 5 | 14 | 25 | 5 | 4 | 1 | 28 | 9 | 44 | 12 |
| 14 | 4 | 56 | 7 | 4 | 14 | 7 | 5 | 37 | 2 | 28 | 10 | 30 | 13 |
| 15 | 4 | 57 | 7 | 2 | 13 | 48 | 6 | 5 | 3 | 29 | 11 | 14 | 14 |
| 16 | 4 | 58 | 7 | 1 | 13 | 29 | 6 | 29 | 4 | 31 | 11 | 57 | 15 |
| 17 | 4 | 59 | 7 | 0 | 13 | 10 | 6 | 53 | 5 | 33 | Matin. | | 16 |
| 18 | 5 | 1 | 6 | 58 | 12 | 50 | 7 | 15 | 6 | 34 | 0 | 39 | 17 |
| 19 | 5 | 3 | 6 | 56 | 12 | 30 | 7 | 38 | 7 | 38 | 1 | 22 | 18 |
| 20 | 5 | 4 | 6 | 55 | 12 | 11 | 8 | 3 | 8 | 42 | 2 | 5 | 19 |
| 21 | 5 | 6 | 6 | 53 | 11 | 50 | 8 | 30 | 9 | 45 | 2 | 50 | 20 |
| 22 | 5 | 7 | 6 | 52 | 11 | 30 | 9 | 3 | 10 | 55 | 3 | 37 | 21 |
| 23 | 5 | 8 | 6 | 51 | 11 | 10 | 9 | 41 | Soir. | | 4 | 27 | 22 |
| 24 | 5 | 10 | 6 | 49 | 10 | 49 | 10 | 27 | 1 | 7 | 5 | 20 | 23 |
| 25 | 5 | 12 | 6 | 47 | 10 | 28 | 11 | 18 | 2 | 13 | 6 | 16 | 24 |
| 26 | 5 | 13 | 6 | 46 | 10 | 7 | Matin. | | 3 | 9 | 7 | 15 | 25 |
| 27 | 5 | 15 | 6 | 44 | 9 | 46 | 0 | 24 | 4 | 0 | 8 | 15 | 26 |
| 28 | 5 | 16 | 6 | 43 | 9 | 25 | 1 | 35 | 4 | 41 | 9 | 15 | 27 |
| 29 | 5 | 18 | 6 | 42 | 9 | 3 | 2 | 55 | 5 | 17 | 10 | 14 | 28 |
| 30 | 5 | 19 | 6 | 40 | 8 | 42 | 4 | 17 | 5 | 50 | 11 | 11 | 29 |
| 31 | 5 | 21 | 6 | 38 | 8 | 20 | 5 | 42 | 6 | 20 | 0 S. | 5 | 1 |

*Les jours décroissent du 1er. au 31, de 43 m. le m. & de 43 m. le soir, en tout d'une heure & 26 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe de la ♍, le 22, à 1 h. 33 m. du s.



Digitized by Google

| Jours | Saints du Mois. | GARDES |
|---|---|---|
| 1 | lund. S. Loup, Evêque de Sens. | Place St. Pierre. |
| 2 | mar. S. Juſt, Evêque de Lyon. | Rue Tupin. |
| 3 | mer. S. Gregoire le Grand, Pap. & Doct. | Rue de l'Hôpital. |
| 4 | jeud. SS. Marcel & Valerien, Martyrs. | Le Gourguillon. |
| 5 | vend. S. Laurent Juſtinien. | Pl. de Louis-le-G. |
| 6 | ſam. S. Pambon de Nitrie, Abbé. | Le Plâtre. |
| 7 | *Dim. XVII. ap. la P.* S. Cloud, Prêtre. | Les Terreaux. |
| 8 | lund. La Nat. de la Très-Ste. Vierge. | Pierre-ſcize. |
| 9 | mar. S. Omer, Evêque. | Le Plat d'Argent. |
| 10 | mer. S. Nicolas de Tolentin, Hermite. | Saint Nizier. |
| 11 | jeud. S. Patient, Evêque de Lyon. | Place Confort. |
| 12 | vend. S. Sacerdos, Evêque de Lyon. | Le Change. |
| 13 | ſam. S. Aimé, Evêq. de Sion en Valais. | Le Griffon. |
| 14 | *Dim. XVIII. après la Pentecôte.* | Rue Thomaſſin. |
| 15 | lund. *Oct. de la Nativ.* S. Alpin, Evêq. | R. Belle Cordiere. |
| 16 | mar. S. Cyprien, Evêq. Doct. de l'Egl. | La Juiverie. |
| 17 | mer. *Q. T.* Ex. de la Ste. Croix. (*du* 14.) | Saint George. |
| 18 | jeud. S. Ferréol, Martyr de Vienne. | Rue Neuve. |
| 19 | vend. *Quatre-Temps.* S. Janvier, Evêque. | La Croizette. |
| 20 | ſam. *Quatre-Temps.* S. Euſtache & ſes C. | Saint Vincent. |
| 21 | *Dim. XIX. ap. la P.* S. Matthieu, Ap. | La grande Côte. |
| 22 | lund. S. Maurice & ſes Comp. Martyrs. | Port St. Paul. |
| 23 | mar. Ste. Thecle, Vierge & Martyre. | Bon-Rencontre. |
| 24 | mer. SS. Andoche, Thyrſe & Felix, M. | Place Neuve. |
| 25 | jeud. S. Loup, Evêque de Lyon. | Rue Buiſſon. |
| 26 | vend. S. Vincent de Paule, Fond. de la M. | Port du Temple. |
| 27 | ſam. SS. Coſme & Damien, Martyrs. | Porte-froc. |
| 28 | *Dim. XX. ap. la P.* S. Ennemond, Ev. | La Pêcherie. |
| 29 | lund. S. Michel, Arch. & tous les SS. A. | Place St. Pierre. |
| 30 | mar. S. Jérôme, Prêtre & Doct. de l'Eg. | Rue Tupin. |

*Phaſes de la Lune.*

| Premier quartier, | Pleine Lune, | Dernier quartier, | Nouv. Lune, |
|---|---|---|---|
| le 7, à 9 h. 37 m. du m. | le 15, à 1 h. 29 m. du ſoir. | le 22, à 11 h. 57 m. du ſoir. | le 29, à 4 h. 4 m. du ſoir. |

*Les Portes s'ouvrent à 4 h. & demie, & ſe ferment à 8 h.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. H. | M. | Couch. du Soleil. H. | M. | Déclin. du Soleil. D. | M. | Lever de la Lune. H. | M. | Couch. de la Lune. H. | M. | Passage de la Lune par le Méridien. H. | M. | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 5 | 23 | 6 | 36 | 7 | 58 | 6 | 52 | 6 | 48 | 0 | 57 | 2 |
| 2 | 5 | 24 | 6 | 35 | 7 | 36 | 8 | 10 | 7 | 16 | 1 | 49 | 3 |
| 3 | 5 | 25 | 6 | 33 | 7 | 14 | 9 | 26 | 7 | 46 | 2 | 41 | 4 |
| 4 | 5 | 27 | 6 | 31 | 6 | 52 | 10 | 38 | 8 | 21 | 3 | 33 | 5 |
| 5 | 5 | 29 | 6 | 30 | 6 | 29 | 11 | 45 | 9 | 0 | 4 | 25 | 6 |
| 6 | 5 | 30 | 6 | 28 | 6 | 7 | 0 | 48 | 9 | 44 | 5 | 17 | 7 |
| 7 | 5 | 32 | 6 | 27 | 5 | 44 | 1 | 43 | 10 | 33 | 6 | 8 | 8 |
| 8 | 5 | 33 | 6 | 26 | 5 | 22 | 2 | 30 | 11 | 27 | 6 | 58 | 9 |
| 9 | 5 | 34 | 6 | 25 | 4 | 59 | 3 | 11 | Matin. | | 7 | 47 | 10 |
| 10 | 5 | 36 | 6 | 23 | 4 | 36 | 3 | 46 | 0 | 26 | 8 | 34 | 11 |
| 11 | 5 | 38 | 6 | 21 | 4 | 13 | 4 | 21 | 1 | 29 | 9 | 19 | 12 |
| 12 | 5 | 40 | 6 | 19 | 3 | 50 | 4 | 41 | 2 | 29 | 10 | 2 | 13 |
| 13 | 5 | 42 | 6 | 17 | 3 | 27 | 5 | 3 | 3 | 30 | 10 | 45 | 14 |
| 14 | 5 | 44 | 6 | 16 | 3 | 4 | 5 | 27 | 4 | 34 | 11 | 28 | 15 |
| 15 | 5 | 45 | 6 | 15 | 2 | 41 | 5 | 52 | 5 | 38 | Matin. | | 16 |
| 16 | 5 | 46 | 6 | 13 | 2 | 18 | 6 | 16 | 6 | 43 | 0 | 12 | 17 |
| 17 | 5 | 48 | 6 | 11 | 1 | 55 | 6 | 43 | 7 | 50 | 0 | 57 | 18 |
| 18 | 5 | 50 | 6 | 9 | 1 | 31 | 7 | 14 | 8 | 56 | 1 | 44 | 19 |
| 19 | 5 | 51 | 6 | 8 | 1 | 8 | 7 | 49 | 11 | 2 | 2 | 33 | 20 |
| 20 | 5 | 53 | 6 | 6 | 0 | 45 | 8 | 32 | 11 | 9 | 3 | 25 | 21 |
| 21 | 5 | 55 | 6 | 4 | 0 | 21 | 9 | 23 | 0 | 13 | 4 | 20 | 22 |
| 22 | 5 | 56 | 6 | 3 | 0 | 0 | 10 | 23 | 1 | 10 | 5 | 17 | 23 |
| 23 | 5 | 58 | 6 | 2 | 0 | 5 | 11 | 31 | 2 | 1 | 6 | 15 | 24 |
| 24 | 5 | 59 | 6 | 0 | 0 | 49 | Matin. | | 2 | 48 | 7 | 14 | 25 |
| 25 | 6 | 0 | 5 | 59 | 1 | 12 | 0 | 41 | 3 | 24 | 8 | 11 | 26 |
| 26 | 6 | 2 | 5 | 57 | 1 | 36 | 2 | 3 | 3 | 56 | 9 | 6 | 27 |
| 27 | 6 | 4 | 5 | 55 | 1 | 59 | 3 | 20 | 4 | 26 | 10 | 0 | 28 |
| 28 | 6 | 6 | 5 | 53 | 2 | 23 | 4 | 38 | 4 | 54 | 10 | 52 | 29 |
| 29 | 6 | 7 | 5 | 52 | 2 | 46 | 5 | 55 | 5 | 21 | 11 | 44 | 1 |
| 30 | 6 | 8 | 5 | 51 | 3 | 9 | 7 | 11 | 5 | 52 | 0 | 37 | 2 |

Matin. Soir. Soir. Soir. Soir. Matin. Soir. Matin. Soir. Matin

| Jours | SAINTS DU MOIS. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | mer. S. Remi, Evêque de Rheims. | Rue de l'Hôpital. |
| 2 | jeud. S. Leger, Ev. d'Autun & Mart. | Le Gourguillon. |
| 3 | vend. S. Denis l'Aréopagite, Martyr. | P. de Louis-le-Gr. |
| 4 | ſam. S. François d'Aſſiſe, Fond. des Fr. | Le Plâtre. |
| 5 | *Dim. XXI. ap. la P.* S. Apollinaire, Ev. | Les Terreaux. |
| 6 | lund. S. Bruno, Fondat. des Chartreux. | Pierre-ſcize. |
| 7 | mar. S. Marc, Pape. | Le Plat d'Argent. |
| 8 | mer. S. Ethere, Evêque de Lyon. | S. Nizier. |
| 9 | jeud. S. Denis, Evêque de Paris. | Place Confort. |
| 10 | vend. S. François de Borgia. | Le Change. |
| 11 | ſam. S. Héand, Abbé de Condat. | Le Griffon. |
| 12 | *Dim. XXII. ap. la P.* S. Wilfrid, Evêq. | Rue Thomaſſin. |
| 13 | lund. S. Gerald, Comte d'Aurillac. | R. Belle-Cordiere. |
| 14 | mar. S. Calliſte, Pape & Martyr. | La Juiverie. |
| 15 | mer. S. Antioche, Evêque de Lyon. | Saint George. |
| 16 | jeud. S. Gal, Abbé en Suiſſe. | Rue Neuve. |
| 17 | vend. Ste. Hedwige, Ducheſſe de Polog. | La Croizette. |
| 18 | ſam. S. Luc, Evangéliſte. | Saint Vincent. |
| 19 | *Dim. XXIII. ap. la P.* S. Pierre d'Alcant. | La grande Côte. |
| 20 | lund. S. Arteme, Martyr. | Port S. Paul. |
| 21 | mar. S. Viateur, Clerc de Lyon. Ste. Urſ. | Bon-Rencontre. |
| 22 | mer. S. Hilarion, Abbé. | Place Neuve. |
| 23 | jeud. S. Jean de Capiſtran, Franciſcain. | Rue Buiſſon. |
| 24 | vend. S. Magloire, Evêque. | Port du Temple. |
| 25 | ſam. SS. Crépin & Crepinien, Martyrs. | Porte-froc. |
| 26 | *Dim. XXIV. ap. la P.* S. Evariſte, Pape. | La Pêcherie. |
| 27 | lund. S. Frumence, Evêque. | Place S. Pierre. |
| 28 | mar. SS. Simon & Jude, Apôtres. | Rue Tupin. |
| 29 | mer. S. Remi, Evêque de Lyon. | Rue de l'Hôpital. |
| 30 | jeud. S. Léon le Grand, Pape & Doct. | Le Gourguillon. |
| 31 | vend. *Vig. jeûne.* S. Quintin, Martyr. | Pl. de Louis-le-Gr. |

*Phaſes de la Lune.*

Premier quartier, le 7, à 3 h. 47 m. du m.

Pleine Lune, le 15, à 4 h. 9 min. du mat.

Dernier quartier, le 22, à 7 h. 2 m. du mat.

Nouv. Lune, le 29, à 5 h. 48 m. du m.

*Les Portes s'ouvrent à 5 heures, & ſe ferment à 7 h.*

Digitized by Google

| JOURS. | Lever du Soleil. H. | M. | Coucher du Soleil. H. | M. | Déclin. du Soleil. D. | M. | | Lever de la Lune. H. | M. | | Couch. de la Lune. H. | M. | | Passage de la Lune par le Méridien. H. | M. | | I. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 6 | 10 | 5 | 49 | 3 | 33 | Austral. | 8 | 24 | Matin. | 6 | 26 | Soir. | 1 | 29 | Soir. | 3 |
| 2 | 6 | 12 | 5 | 48 | 3 | 56 | | 9 | 36 | | 7 | 5 | | 2 | 23 | | 4 |
| 3 | 6 | 14 | 5 | 46 | 4 | 19 | | 10 | 42 | | 7 | 47 | | 3 | 16 | | 5 |
| 4 | 6 | 15 | 5 | 44 | 4 | 42 | | 11 | 41 | | 8 | 34 | | 4 | 8 | | 6 |
| 5 | 6 | 17 | 5 | 42 | 5 | 6 | | 0 | 33 | Soir. | 9 | 29 | | 4 | 59 | | 7 |
| 6 | 6 | 19 | 5 | 41 | 5 | 29 | | 1 | 15 | | 10 | 26 | | 5 | 49 | | 8 |
| 7 | 6 | 20 | 5 | 40 | 5 | 52 | | 1 | 52 | | 11 | 20 | | 6 | 37 | | 9 |
| 8 | 6 | 21 | 5 | 38 | 6 | 15 | | 2 | 24 | | 0 | 7 | Matin. | 7 | 22 | | 10 |
| 9 | 6 | 23 | 5 | 36 | 6 | 37 | | 2 | 51 | | 0 | 24 | | 8 | 6 | | 11 |
| 10 | 6 | 24 | 5 | 35 | 7 | 0 | | 3 | 15 | | 1 | 28 | | 8 | 49 | | 12 |
| 11 | 6 | 26 | 5 | 34 | 7 | 23 | | 3 | 40 | | 2 | 30 | | 9 | 32 | | 13 |
| 12 | 6 | 28 | 5 | 32 | 7 | 45 | | 4 | 4 | | 3 | 34 | | 10 | 15 | | 14 |
| 13 | 6 | 29 | 5 | 30 | 8 | 8 | | 4 | 27 | | 4 | 18 | | 11 | 0 | | 15 |
| 14 | 6 | 31 | 5 | 28 | 8 | 30 | | 4 | 53 | | 5 | 43 | | 11 | 47 | | 16 |
| 15 | 6 | 33 | 5 | 26 | 8 | 52 | | 5 | 24 | | 6 | 51 | | Matin. | | | 17 |
| 16 | 6 | 35 | 5 | 25 | 9 | 14 | | 5 | 58 | | 7 | 59 | | 0 | 36 | | 18 |
| 17 | 6 | 36 | 5 | 23 | 9 | 36 | | 6 | 37 | | 9 | 7 | | 1 | 28 | | 19 |
| 18 | 6 | 37 | 5 | 22 | 9 | 58 | | 7 | 28 | | 10 | 13 | | 2 | 23 | | 20 |
| 19 | 6 | 39 | 5 | 20 | 10 | 20 | | 8 | 26 | | 11 | 14 | | 3 | 20 | | 21 |
| 20 | 6 | 41 | 5 | 19 | 10 | 41 | | 9 | 34 | | 0 | 5 | Soir. | 4 | 18 | | 22 |
| 21 | 6 | 42 | 5 | 17 | 11 | 3 | | 10 | 42 | | 0 | 52 | | 5 | 16 | | 23 |
| 22 | 6 | 44 | 5 | 16 | 11 | 24 | | 11 | 55 | | 1 | 31 | | 6 | 12 | | 24 |
| 23 | 6 | 45 | 5 | 15 | 11 | 45 | | 0 | 4 | Matin. | 2 | 4 | | 7 | 6 | | 25 |
| 24 | 6 | 46 | 5 | 13 | 12 | 6 | | 1 | 12 | | 2 | 32 | | 7 | 58 | | 26 |
| 25 | 6 | 48 | 5 | 11 | 12 | 26 | | 2 | 26 | | 2 | 59 | | 8 | 49 | | 27 |
| 26 | 6 | 50 | 5 | 10 | 12 | 47 | | 3 | 41 | | 3 | 26 | | 9 | 40 | | 28 |
| 27 | 6 | 51 | 5 | 8 | 13 | 7 | | 4 | 54 | | 3 | 57 | | 10 | 31 | | 29 |
| 28 | 9 | 53 | 5 | 6 | 13 | 27 | | 6 | 8 | | 4 | 29 | | 11 | 23 | | 30 |
| 29 | 6 | 54 | 5 | 5 | 13 | 47 | | 7 | 20 | | 5 | 3 | | 0 | 15 | Soir. | 1 |
| 30 | 6 | 55 | 5 | 4 | 14 | 7 | | 8 | 30 | | 5 | 43 | | 1 | 8 | | 2 |
| 31 | 6 | 57 | 5 | 2 | 14 | 26 | | 9 | 32 | | 6 | 29 | | 2 | 1 | | 3 |

*Les jours décroiſſent du 1er. au 31, de 47 m. le m. & de 47 m. le ſoir, en tout d'une heure & 34 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♏, le 22, à 5 h. 58 m. du ſ.

| JOURS | SAINTS DU MOIS. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | sam. LA FÊTE DE TOUS LES SAINTS. | Le Plâtre. |
| 2 | *Dim. XXV. après la Pentecôte.* | Les Terreaux. |
| 3 | lund. *La gr. Comm. des Morts. (du 2.)* | Pierre scize. |
| 4 | mar. S. Charles Borromée, Evêque. | Le Plat-d'argent. |
| 5 | mer. S. Auttromoine, Evêque. | Saint Nizier. |
| 6 | jeud. S. Ambroise, Abbé de l'Isle-Barbe. | Place Confort. |
| 7 | vend. S. Amaranthe, Martyr. | Le Change. |
| 8 | sam. *Oct. de la T.* & la Fête des Stes. Rel. | Le Griffon. |
| 9 | *Dim. XXVI. ap. la P.* S. Théodore, M. | Rue Thomassin. |
| 10 | lund. S. Moniteur, Evêque. | R. Belle-Cordiere. |
| 11 | mar. S. Martin, Evêque de Tours. | La Juiverie. |
| 12 | mer. S. Martin, Pape & Martyr. | Saint George. |
| 13 | jeud. S. Brice, Evêque de Tours. | Rue Neuve. |
| 14 | vend. S. Sérapion, Moine Egyptien. | La Croizette. |
| 15 | sam. S. Edme, Evêque de Cantorbery. | Saint Vincent. |
| 16 | *Dim. XXVII. ap. la P.* SS. Salon & Veran. | La grande Côte. |
| 17 | lund. S. Eucher, Ev. de Lyon. *(du 16.)* | Port St. Paul. |
| 18 | mar. S. Romain, Diacre & Martyr. | Bon-Rencontre. |
| 19 | mer. Dédicace des Eglises. | Place Neuve. |
| 20 | jeud. S. Lin, Pape & Martyr. | Rue Buisson. |
| 21 | vend. Préf. de la Ste. Vierge. S. Colomb. | Port du Temple. |
| 22 | sam. Ste. Cecile, Vierge & Martyre. | Porte-froc. |
| 23 | *Dim. XXVIII ap. la P.* S. Clément, P. | La Pêcherie. |
| 24 | lund. S. Chrysogone, Martyr. | Place St. Pierre. |
| 25 | mar. Ste. Catherine, Vierge & Martyre. | Rue Tupin. |
| 26 | mer. S. Saturnin, Evêque & Martyr. * | Rue de l'Hôpital. |
| 27 | jeud. S. Maxime, Evêque de Riez. | Le Gourguillon. |
| 28 | vend. S. Etienne le jeune, Martyr. | Pl. de Louis-le-G. |
| 29 | Sam. S. Brandon, Abbé en Irlande. | Le Plâtre. |
| 30 | *Dim. I. de l'Av.* S. André. *(r. au 1. Déc.)* | Les Terreaux. |

* *La Fête de S. Saturnin a été transférée dans le nouveau Bréviaire de Lyon, du 27 au 26.*

*Phases de la Lune.*

Premier quartier, le 6, à 0 h. 12 m. du m.

Pleine Lune, le 13, à 5 h. 59 m. du soir.

Dernier quartier, le 20, à 1 h. 59 m. du soir.

Nouv. Lune, le 27, à 6 h. 31 m. du soir.

*Les Portes s'ouvrent à 6 heures, & se ferment à 7 heures.*



Digitized by Google

| Jours. | Lever du Soleil. | | Coucher du Soleil. | | Déclin. du Soleil. | | Lever de la Lune. | | Couch. de la Lune. | | Passage de la Lune par le Méridien. | | Âge de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | H. | M | H. | M. | |
| 1 | 6 | 59 | 5 | 1 | 14 | 45 Austral. | 10 | 27 Matin. | 7 | 12 Soir. | 2 | 54 Soir. | 4 |
| 2 | 7 | 0 | 4 | 59 | 15 | 4 | 11 | 14 | 8 | 20 | 3 | 45 | 5 |
| 3 | 7 | 2 | 4 | 57 | 15 | 23 | 11 | 51 | 9 | 18 | 4 | 33 | 6 |
| 4 | 7 | 3 | 4 | 56 | 15 | 41 | 0 | 24 Soir. | 10 | 18 | 5 | 19 | 7 |
| 5 | 7 | 4 | 4 | 55 | 15 | 59 | 0 | 56 | 11 | 20 | 6 | 4 | 8 |
| 6 | 7 | 5 | 4 | 54 | 16 | 17 | 1 | 21 | Matin. | | 6 | 47 | 9 |
| 7 | 7 | 6 | 4 | 53 | 16 | 35 | 1 | 45 | 0 | 19 | 7 | 29 | 10 |
| 8 | 7 | 8 | 4 | 52 | 16 | 52 | 2 | 7 | 1 | 21 | 8 | 11 | 11 |
| 9 | 7 | 9 | 4 | 50 | 17 | 9 | 2 | 30 | 2 | 23 | 8 | 54 | 12 |
| 10 | 7 | 11 | 4 | 49 | 17 | 26 | 2 | 55 | 3 | 27 | 9 | 39 | 13 |
| 11 | 7 | 12 | 4 | 47 | 17 | 43 | 3 | 22 | 4 | 33 | 10 | 27 | 14 |
| 12 | 7 | 14 | 4 | 46 | 17 | 59 | 3 | 55 | 5 | 44 | 11 | 18 | 15 |
| 13 | 7 | 15 | 4 | 44 | 18 | 15 | 4 | 32 | 6 | 51 | Matin. | | 16 |
| 14 | 7 | 17 | 4 | 43 | 18 | 30 | 5 | 21 | 8 | 0 | 0 | 13 | 17 |
| 15 | 7 | 18 | 4 | 42 | 18 | 45 | 6 | 17 | 9 | 4 | 1 | 11 | 18 |
| 16 | 7 | 19 | 4 | 41 | 19 | 0 | 7 | 26 | 10 | 1 | 2 | 10 | 19 |
| 17 | 7 | 20 | 4 | 40 | 19 | 15 | 8 | 35 | 10 | 49 | 3 | 9 | 20 |
| 18 | 7 | 21 | 4 | 39 | 19 | 29 | 9 | 48 | 11 | 29 | 4 | 6 | 21 |
| 19 | 7 | 22 | 4 | 38 | 19 | 43 | 11 | 2 | 0 Soir. | 5 | 5 | 1 | 22 |
| 20 | 7 | 23 | 4 | 37 | 19 | 56 | Matin. | | 0 | 54 | 5 | 54 | 23 |
| 21 | 7 | 24 | 4 | 36 | 20 | 9 | 0 | 12 | 1 | 2 | 6 | 44 | 24 |
| 22 | 7 | 25 | 4 | 35 | 20 | 22 | 1 | 27 | 1 | 28 | 7 | 33 | 25 |
| 23 | 7 | 26 | 4 | 34 | 20 | 34 | 2 | 39 | 1 | 56 | 8 | 22 | 26 |
| 24 | 7 | 27 | 4 | 33 | 20 | 46 | 3 | 51 | 2 | 25 | 9 | 12 | 27 |
| 25 | 7 | 28 | 4 | 32 | 20 | 58 | 5 | 0 | 2 | 58 | 10 | 2 | 28 |
| 26 | 7 | 29 | 4 | 31 | 21 | 9 | 6 | 4 | 3 | 35 | 10 | 54 | 29 |
| 27 | 7 | 30 | 4 | 30 | 21 | 20 | 7 | 13 | 4 | 18 | 11 | 46 | 30 |
| 28 | 7 | 31 | 4 | 29 | 21 | 31 | 8 | 12 | 5 | 6 | 0 Soir. | 39 | 1 |
| 29 | 7 | 32 | 4 | 28 | 21 | 40 | 9 | 1 | 6 | 1 | 1 | 30 | 2 |
| 30 | 7 | 33 | 4 | 27 | 21 | 50 | 9 | 42 | 7 | 0 | 2 | 20 | 3 |

*Les jours décroissent du 1^er^. au 30, de 34 m. le m. & de 34 m. le soir, en tout d'une heure & 8 minutes.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♑, le 21, à 2 h. 11 m. du s.



Digitized by Google

| Jours | Saints du Mois. | GARDES. |
|---|---|---|
| 1 | lund. S. André, Ap. (*du 30 Novembre.*) | Pierre-Scize. |
| 2 | mar. Ste. Bibiane, Vierge & Martyre | Le Plat-d'argent. |
| 3 | mer. S. François Xavier, Ap. des Indes. | Saint Nizier. |
| 4 | jeud. Ste. Barbe, Vierge & Martyre. | Place Confort. |
| 5 | vend. S. Sabas, Abbé de la Paleſtine. | Le Change. |
| 6 | ſam. S. Nicolas, Ev. de Myre en Syrie. | Le Griffon. |
| 7 | *Dim. II. de l'Avent.* Ste. Fare, Vierge. | Rue Thomaſſin. |
| 8 | lund. La Concept. de la Ste. Vierge. | R. Belle Cordiere. |
| 9 | mar. Ste. Léocadie, Vierge & Martyre. | La Juiverie. |
| 10 | mer. Ste. Eulalie, Vierge & Martyre. | Saint George. |
| 11 | jeud. S. Damaſe, Pape. | Rue Neuve. |
| 12 | vend. S. Epimaque, Martyr. | La Croizette. |
| 13 | ſam. Ste. Luce, Vierge & Martyre. | Saint Vincent. |
| 14 | *Dim. III. de l'Avent.* S. Nicaiſe, Evêq. | La grande Côte. |
| 15 | lund. *Oct. de la Conc.* S. Meſmin, Abbé. | Port St. Paul. |
| 16 | mar. S. Abdon, Evêque. | Bon-Rencontre. |
| 17 | mer. *Quatre-Temps.* Ste. Colombe, V. | Place Neuve. |
| 18 | jeud. S. Gatien, 1er. Evêque de Tours. | Rue Buiſſon. |
| 19 | vend. *Quatre-Temps.* S. Nemeſion, M. | Port du Temple. |
| 20 | ſam. *Quatre-Temps.* S. Philigone, Ev. | Porte-froc. |
| 21 | *Dim. IV. de l'Avent.* | La Pêcherie. |
| 22 | lund. S. Thomas, Apôtre. (*du 21.*) | Place St. Pierre. |
| 23 | mar. Ste. Anaſtaſie, Vierge. | Rue Tupin. |
| 24 | mer. *Vigile-jeûne.* S. Delphin, Evêque. | Rue de l'Hôpital. |
| 25 | jeud. LA NATIVITÉ DE N. S. J. C. | Le Gourguillon. |
| 26 | vend. S. Etienne, Diacre, 1er. Martyr. | Pl. de Louis-le-Gr. |
| 27 | ſam. S. Jean, Apôtre et Evangel. | Le Plâtre. |
| 28 | *Dim.* Les SS. Innocents, Martyrs. | Les Terreaux. |
| 29 | lund. S. Trophyme, 1er. Evêq. d'Arles. | Pierre-Sciſe. |
| 30 | mar. S. Sabin, Evêque. | Le Plat-d'argent. |
| 31 | mer. S. Sylveſtre, Pape. | Saint Nizier. |

*Phaſes de la Lune.*

Premier quartier, le 5, à 9 h. 5 min. du ſoir.

Pleine Lune, le 13, à 6 h. 41 m. du m.

Dernier quartier, le 19, à 10 h. 23 m. du ſoir.

Nouv. Lune, le 27, à 11 h. 50 m. du m.

*Les Portes s'ouvrent à 6 h. & ſe ferment à 6 h. & demie.*

Digitized by Google

| Jours. | Lever du Soleil. | | Couch. du Soleil. | | Déclin. du Soleil. | | Lever de la Lune. | | Couch. de la Lune. | | Passage de la Lune par le Méridien. | | J. de la Lune. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | H. | M. | H. | M. | D. | M. | H. | M. | H. | M. | H. | M. | |
| 1 | 7 | 34 | 4 | 26 | 21 Austral. | 59 | 10 Matin. | 20 | 8 Soir. | 0 | 3 Soir. | 7 | 4 |
| 2 | 7 | 34 | 4 | 25 | 22 | 8 | 10 | 51 | 9 | 1 | 3 | 32 | 5 |
| 3 | 7 | 35 | 4 | 24 | 22 | 16 | 11 | 17 | 10 | 1 | 4 | 35 | 6 |
| 4 | 7 | 36 | 4 | 24 | 22 | 24 | 11 | 41 | 11 | 2 | 5 | 17 | 7 |
| 5 | 7 | 37 | 4 | 23 | 22 | 31 | 0 Soir. | 1 | Matin. | | 5 | 58 | 8 |
| 6 | 7 | 38 | 4 | 22 | 22 | 38 | 0 | 25 | 0 | 3 | 6 | 39 | 9 |
| 7 | 7 | 38 | 4 | 21 | 22 | 45 | 0 | 47 | 1 | 5 | 7 | 22 | 10 |
| 8 | 7 | 39 | 4 | 21 | 22 | 51 | 1 | 8 | 2 | 8 | 8 | 7 | 11 |
| 9 | 7 | 39 | 4 | 21 | 22 | 56 | 1 | 41 | 3 | 15 | 8 | 56 | 12 |
| 10 | 7 | 39 | 4 | 21 | 23 | 2 | 2 | 16 | 4 | 21 | 9 | 49 | 13 |
| 11 | 7 | 40 | 4 | 20 | 23 | 6 | 2 | 58 | 5 | 29 | 10 | 45 | 14 |
| 12 | 7 | 40 | 4 | 20 | 23 | 10 | 3 | 50 | 6 | 37 | 11 | 44 | 15 |
| 13 | 7 | 40 | 4 | 19 | 23 | 14 | 4 | 52 | 7 | 38 | Matin. | | 16 |
| 14 | 7 | 41 | 4 | 19 | 23 | 18 | 6 | 3 | 8 | 20 | 0 | 44 | 17 |
| 15 | 7 | 41 | 4 | 19 | 23 | 20 | 7 | 17 | 9 | 16 | 1 | 44 | 18 |
| 16 | 7 | 41 | 4 | 18 | 23 | 23 | 8 | 36 | 9 | 54 | 2 | 42 | 19 |
| 17 | 7 | 41 | 4 | 18 | 23 | 25 | 9 | 54 | 10 | 27 | 3 | 38 | 20 |
| 18 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 26 | 11 | 10 | 10 | 56 | 4 | 31 | 21 |
| 19 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 27 | Matin. | | 11 | 24 | 5 | 21 | 22 |
| 20 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 28 | 0 | 20 | 11 | 50 | 6 | 10 | 23 |
| 21 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 28 | 1 | 29 | 0 Soir. | 17 | 6 | 58 | 24 |
| 22 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 27 | 2 | 39 | 0 | 46 | 7 | 47 | 25 |
| 23 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 27 | 3 | 47 | 1 | 21 | 8 | 37 | 26 |
| 24 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 25 | 4 | 52 | 2 | 2 | 9 | 28 | 27 |
| 25 | 7 | 42 | 4 | 18 | 23 | 21 | 5 | 50 | 2 | 46 | 10 | 19 | 28 |
| 26 | 7 | 41 | 4 | 19 | 23 | 20 | 6 | 43 | 3 | 40 | 11 | 11 | 29 |
| 27 | 7 | 41 | 4 | 19 | 23 | 18 | 7 | 29 | 4 | 38 | 0 Soir. | 1 | 1 |
| 28 | 7 | 41 | 4 | 19 | 23 | 15 | 8 | 6 | 5 | 35 | 0 | 48 | 2 |
| 29 | 7 | 40 | 4 | 20 | 23 | 11 | 8 | 38 | 6 | 37 | 1 | 34 | 3 |
| 30 | 7 | 40 | 4 | 20 | 23 | 7 | 9 | 6 | 7 | 37 | 2 | 18 | 4 |
| 31 | 7 | 39 | 4 | 21 | 23 | 2 | 9 | 32 | 8 | 42 | 3 | 0 | 5 |

*Les jours décroiſſent du 1er. au 21, de 8 m. le m. & de 8 m. le ſ. & ils croiſſent du 22 au 31, de 3 m. le m. & de 3 m. le ſ.*

Le Soleil entre dans le Signe du ♑, le 21, à 2 h. 33 m. du m.

HIVER.

Digitized by Google

*ECLIPSES de Soleil & de Lune, pour l'Année 1788.*

IL n'y aura cette année aucune Eclipſe de Lune; celle de toutes les oppoſitions où la Lune approchera le plus de l'ombre de la terre, ſera le 18 Juin, à 3 h. 45 m. du ſoir; il ne s'en faudra que de 6 min. que la Lune ne ſoit éclipſée.

Il y aura deux Eclipſes de Soleil, la premiere, le 4 Juin, & la ſeconde, le 27 Novembre; on ne verra à Lyon que la premiere.

Nouvelle Lune, le 4 Juin, à 9 heures 17 min. du matin; latitude de la Lune, 15 min. boréale.

Commencement de l'Eclipſe de Soleil, à 7 h. 37 min. du matin: le premier point d'attouchement ſe fera à 88°. 48 min. à droite du zénith du Soleil.

Milieu, à 8 h. 28 min. Grandeur, 5 doigts dans la partie auſtrale du Soleil. Fin, à 9 h. 23 minutes.

Dans l'Eclipſe de Soleil du 27 Novembre, la conjonction arrivera à 6 h. 31 min. du ſoir. Cette Eclipſe ſera centrale & annulaire au lever du Soleil dans la mer du Sud, à 162 degrés $\frac{1}{2}$ à l'occident de Lyon, & par 13 degrés $\frac{1}{2}$ de latitude auſtrale.

Depuis 1783 juſqu'à 1785, on a découvert cinq Cometes, dont la derniere eſt la 71e. dont on ait calculé l'orbite.

*Latitude & longitude de la Ville de Lyon.*

La latitude ou élévation du Pole à Lyon, eſt de 45 degrés 45 minutes 5 ſecondes.

La longitude ou différence de Méridien, avec celui de Paris, eſt de 2 degrés 29 minutes 30 ſecondes, dont Lyon eſt plus oriental que Paris, ce qui répond à 9 minutes 59 ſecondes de temps.

*Nota.* La partie Aſtronomique de cet Almanach a été faite par M. ETEVENARD, Profeſſeur de Mathématiques, *rue Poulaillerie St. Nizier, maiſon Cholier.*



Digitized by Google

# ARCHEVÊCHÉ
## DE LYON.

### *ARCHEVÉQUE DE LYON,*

MONSEIGNEUR ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France.

*EVEQUES SUFFRAGANTS de l'Archevêché,*

NOSSEIGNEURS

AUTUN, Yves-Alexandre de Marbeuf, *premier Suffrag.*
DIJON, René de Monstier de Merinville.
MACON, Gabriel-François Moreau.
LANGRES, Céſar-Guillaume de la Luzerne.
CHALONS, Jean-Baptiſte du Chilleau.
St. CLAUDE, Jean-Baptiſte de Chabot.

*VICAIRES GENERAUX,*

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant.

MESSIEURS

De Poix de Marècreux, Comte de Lyon, Archidiacre, Abbé d'Aumale, *à la Manécanterie de St. Jean.*
De Sartiges de Sournac, Comte de Lyon, Abbé de Menat.
De Bois-Boiſſel, Comte de Lyon, Abbé de Verteuil.
De la Madeleine de Ragny, Comte de Lyon, *à la Bombarde.*
Navarre, Sacr. Curé de S. Niz. *maiſon de la Sacr. de S. Nizier.*
Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai, *à Ainai.*
De Montazet, Abbé de Fontenay, *à l'Archevêché.*
De Malvin de Montazet, Abbé de Chezy, Aum. du Roi, *à l'Arch.*
De Caſtillon, Chanoine de S. Juſt, *rue Tramaſſac.*
Peronneau, Chan. de S. Nizier, Official du Dioc. *à l'Archev.*
Lacroix de Laval, grand Obéancier de S Juſt, *près de l'Egliſe.*
De la Chapelle, Syndic du Clergé, *à l'Archevêché.*
Vaguet, Chanoine de St. Paul, *près de l'Egliſe de S. Paul.*
Deſchamps de la Magdeleine, Chanoine de St. Juſt, *près de l'Egliſe de St. Juſt.*
Jolyclerc, Chanoine de S. Paul, *près de l'Egliſe de S. Paul.*

*Promoteur général,*

M. de Caſtillon, Chanoine de S. Juſt, *rue Tramaſſac.*

*Promoteur ſubſtitué,*

M. . . . . .

*Secretaire de l'Archevêché,*

M. Arthaud, Chanoine de S. Nizier, *à l'Archevêché.*



Digitized by Google

## CONSEIL ORDINAIRE DE L'ARCHEVÊCHÉ.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant.

MESSIEURS

De Poix de Marècreux, Comte de Lyon, Archidiacre, Abbé d'Aumale, *à la Manécanterie de St. Jean.*
De Sartiges de Sourniac, Comte de Lyon, Abbé de Menat.
De Bois-Boissel, Comte de Lyon, Abbé de Verteuil, *au Doyen.*
De la Madeleine de Ragny, Comte de Lyon, *à la Bombarde.*
Navarre, Sacr. Curé de S. Niz. *maiſ. de la Sacriſtie de S. Nizier.*
Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai, *à Ainai.*
De Montazet, Abbé de Fontenay, *à l'Archevêché.*
De Malvin de Montazet, Abbé de Chezy, Aum. du Roi, *à l'Arch.*
De Caſtillon, Chan. de S. Juſt, Promot. gén. *rue Tramaſſac.*
Peronneau, Chan. de S. Nizier, Official du Dioc. *à l'Archev.*
Lacroix de Laval, grand Obéancier de S. Juſt, *près de l'Egliſe.*
De la Chapelle, Syndic du Clergé, *à l'Archevêché.*
Vaguet, Chanoine de S. Paul, *près de l'Egliſe de S. Paul.*
Deſchamps de la Magdeleine, Chanoine de St. Juſt, *près de l'Egliſe de St. Juſt.*
Jolyclerc, Chanoine de S. Paul. *près de l'Egliſe de S. Paul.*
Bertout, *aux Miſſionnaires de S. Joſeph.*
*Secretaire*, M. Arthaud, Chanoine de S. Nizier, *à l'Archev.*

## *NOTICE GENERALE DU DIOCESE.*

LE Dioceſe de Lyon s'étend dans les Provinces de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourgogne, Breſſe, Bugey, Dombes, & Dauphiné. Il eſt borné au Nord, par les Dioceſes de Mâcon & de Châlons; à l'Orient, par ceux de S. Claude & de Belley; au Midi, par ceux de Vienne & du Puy; & à l'Occident, par celui de Clermont. Sa plus grande longueur eſt, du Nord au Midi, en ligne droite, d'environ trente lieues, depuis Sornay en Bourgogne, juſqu'à S. Juſt-lès-Vélay en Forez. Sa plus grande largeur eſt, d'Occident en Orient, d'environ 27 lieues, depuis la Chambas en Forez, juſqu'à Neyrolles en Bugey; & ſa circonférence eſt d'environ 110 lieues. Il eſt diviſé en vingt-un Archiprêtrés, ou Diſtricts Eccléſiaſtiques, qui comprennent enſemble 708 Paroiſſes, dont 142 ſont en Lyonnois, 196 en Forez, 46 en Beaujolois, 12 en Bourgogne, 156 en Breſſe, 39 en Bugey, 48 en Dombes, 54 en Dauphiné, 9 en Franc-Lyonnois; 3, partie en Forez & partie en Beaujolois; 3, partie en Breſſe & partie en Dombes: & 130 Annexes, dont 42 ſont en Lyonnois, 22 en Forez, 11 en Beaujolois, 1 en Bourgogne, 17 en Breſſe, 25 en Bugey, 8 en Dombes, 2 en Dauphiné, & 2 en Franc-Lyonnois. Dans ce nombre ne ſont pas com-

Digitized by Google

priſes les 14 Paroiſſes & la Succurſale qui ſont dans la ville ou dans les fauxbourgs de Lyon. Voici le détail & la diviſion des Archiprêtrés.

*ARCHIPRÊTRÉS.*

AMBOURNAY, en Bugey, - - 30 Cur. 16 Ann. } 46

*Archiprêtre*, M. Ayné, Curé de Serrieres.

ANSE, en Lyonnois & en Beaujolois, 45 Cur. 10 Ann. } 55

*Archip. de la Congr. d'Anſe*, M. Rouſſet, Curé de Quincieux.

*Archiprêtre de la Congrégation de Belleville*, M. Thevenet, Curé de St. George-de-Reneins.

*Archiprêtre de la Congrégation de Villefranche*, M. Vivian, Curé de Liergues.

L'ARBRESLE, en Lyonnois - - 27 Cur. 11 Ann. } 38

*Archiprêtre de la Congrégation de l'Arbreſle*, M. Duplain, Curé de Châtillon-d'Azergues.

*Arch. de la Congr. du Bois-d'Oingt*, M. Proton, Curé de S. Veran.

*Archip. de la Congr. de Tarare*, M. Lepin, Curé de Valſonne.

BAGE', en Breſſe, - - - 37 Cur. 3 Ann. } 40

*Archiprêtre*, M. Guichellet, doyen, Curé du Pont-de-Vaux.

*Archip.* } M. Gacon, Curé de Bagé-le-Château.
*ſubſtit.* } M. . . .

BOURG, en Breſſe, - - - 25 Cur. 2 Ann. 1 Succ. } 28

*Archiprêtre*, M. Parret, Curé de Bourg.

*Archip. ſubſt.* M. Tournier, Curé de Polliat.

CHALAMONT, en Breſſe, - - 43 Cur. 9 Ann. } 52

*Archiprêtre*, M. Mandot, Doyen-Curé de N. D. de Montluel.

*Archip.* } M. Burjoud, Curé de Molon.
*ſuſtit.* } M. Noël, Curé de Dompierre.

COURZIEU, - - - - - 29 Cur. 7 Ann. } 36

*Archiprêtre*, M. Chavaſſieu, Curé du Fenoil.

DOMBES, 62 Cures, 9 Annexes. - - - 72

*Archiprêtre*, M. Gacon, Curé de Neuville ſur Saône.

*Archipr.* } M. Bombard, Curé de Montagneux.
*ſubſtit.* } M. Bochy, Curé de Pont-de-Veyle.
M. Darles, Curé de Mogneneins.

FEURS, - - - - - - 20 Cures.

*Archiprêtre*, M. Eſcallier, Curé de Cleppé.



Digitized by Google

ST. ETIENNE, - - - - - 40 Cur. 11 Ann. 1 Succ. } 52

*Archiprêtre*, M. Saunier Dulac, Curé de St. Etienne.
*Archip. subst.* } M. Chavanon, Curé de St. Héan.
2. *Arch subst.* } M. Chaland, Curé de St. Pierre de St. Cham.

MEYZIEU, - - - - - - 28 Cures. 28

*Archiprêtre*, M. Gabriel, Curé de St. Symphorien-d'Ozon.
*Archiprêtre substitué*, M. Maisonhaute, Curé de Jons.

MONTBRISON, - - - - - 61 Cur. 9 Ann. } 70

*Archipr.* M. Benoît, Curé de la Magdeleine de Montbrison.
*Archipr. subst.* } M. Farge, Curé de St. Bonnet-le-Château.
} M. Perrin, Curé de St. Just-en-Bas.

MORETEL, en Dauphiné, - - 24 Cur. 2 Ann. } 26

*Archiprêtre*, M. Girerd, Curé de Dolomieux.
*Archip. subst.* M. Roux, Curé de la Balme.

MORNANT, - - - - - 40 Cur. 13 Ann. } 53

*Archiprêt.* M. de Castellas, Curé de St. Martin-Anaux.
*Arch. pr. subst.* M. . . . . .

NANTUA en Bugey, - - - - 9 Cur. 10 Ann. } 19

*Archiprêtre*, M. Levrat, Curé de Vieux-d'Isenave.

NERONDE, 17 Cur. 1 Ann. 1 Succ. - - - 21

*Archiprêtre*, M. Lespinasse, Curé de St. Just-la-Pendue.

POMMIERS, 30 Cur. 5 Ann. - - - - - 35

*Archiprêtre*, M. Roffat, Curé d'Arthun.
*Archip. subst.* M. Girodié, Curé de St. Jean-la-Vestre.

ROANNE, 48 Cur. 3 Ann. - - - - - 51

*Archiprêtre*, M. Coret, Curé de Nulize.
*Archipr. subst.* M. Bertholin, Curé de S. Forgeux-l'Espinasse.

SANDRAN, 37 Cures, 1 Ann. - - - - 38

*Archiprêtre*, M. Roman, Curé de Monthieu.
*Archipr subst.* } M. Coudour, Curé de Vandeins.
} M. Temporal, Curé de St. Remy.

LES SUBURBES, - - - - - 22 Cur. 5 Ann. } 27

*Archiprêtre*, M. . . . . .

TREFFORT, 19 Cur. 2 Ann. 2 Succ. - - 23

*Archiprêtre*, M. Meyssias, Curé de Villereversure.
*Archiprêtre substitué*, M. Aynard, Curé de Ceyzeriat.

Digitized by Google

## *JURISDICTION LAIQUE DE L'ARCHEVÊCHÉ.*

LEs Terres & Seigneuries de Pierre-Scize à Lyon, & d'Oullins & Ternand en Lyonnois, appartiennent au Seigneur Archevêque. Le quartier de Pierre-Scize embraſſe les deux côtés de la rue Bourg-neuf, depuis la maiſon des quatre Fils-Aimon, juſqu'à la porte de Pierre-Scize, & depuis cette porte juſqu'à celle du Monaſtere des deux Amants, le côté de la Saône ſeulement.

JUGE GENERAL, M. Jacques Baillot, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *place du Change.*

PROCUREUR FISCAL GENERAL, M. Ant. Baillot, Procureur aux Cours de Lyon, *place du Gouvernement.*

GREFFIER, M. Matthieu Baron, *rue Tramaſſac.*

COMMISSAIRE DE POLICE, M. Baron, *au Greffe du Comté, à la Manécanterie.*

*Echantilleur,*

*Huiſſier*, Jean-François Auvray, premier Appariteur de l'Archevêché, *rue St. Jean.*

*Huiſſier*, Antoine Delacolonge, ſecond Appariteur de l'Archevêché.

Les Officiers de la Juriſdiction d'Oullins ſont les mêmes que ceux de l'Archevêché.

## BUREAU DU CONSEIL CHARITABLE.

CE Bureau regle à l'amiable toutes les conteſtations ſur leſquelles les parties veulent bien s'en rapporter à ſa déciſion. Il ſe charge en ſon nom des procès bien fondés de ceux que l'indigence met hors d'état de réclamer leur droit; ou il leur fournit des ſecours pour les pourſuivre eux-mêmes. Il aſſoupit d'autres affaires en éclairciſſant les droits de ceux qui le conſultent. Ce Bureau s'aſſemble tous les Jeudis à l'Archevêché.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

M. l'Evêque de Sarept, Suffragant, Vic. Gén.

MESSIEURS

De Poix, Archidiacre de l'Egliſe, Comte de Lyon, Vicaire Général, *à la Manécanterie de St. Jean.*

De Pingon, Chamarier, Comte de Lyon, *rue de l'Archevêché.*

Digitized by Google

MESSIEURS

De Rully, Comte de Lyon., *place Sts Jéan.*
Couppier, *place St. Jean.*
De Savy, *rue Sainte-Helene.*
Le Marquis de Ruols, *rue du Peyrat.*
Cozon, ancien Avoc. du Roi en la Sén. & Préſid. *rue S. Joſeph.*
Rougnard, Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial, *place Groſlier.*

De Lurieu, *rue de l'Archevêché.*
Bertin du Villars, *rue Tramaſſac.*
Baillot, *rue St. Jean, maiſon de Pure, près le Change.*
Rieuſſec, *Hôtel de l'Archidiaconé.*
Deſchamps, *rue des trois Maries.*
Dacier, *rue St. Jean.*
Bertholon, *au bas du Chemin neuf.*
Dupuy, *rue Tramaſſac.*
Deyrieu, *place Neuve.*
Boiſſieux, *rue St. Jean.*
Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
} *Avocats.*

Lambert, Conſul du Roi d'Eſpagne, *port S. Clair.*
Vial, ancien Echevin, Tréſorier, *rue Tramaſſac.*
Brenot, Notaire, *rue Tramaſſac.*
Arriveur, Doyen des Commiſſaires-Enquêteurs, *place S. Jean.*
Beſſon, ancien Procureur, *rue St. Jean.*
Deſarnod, ancien Procureur, *au bas du Chemin-neuf.*

Morel, *place du Change.*
Deſgranges, l'ainé, *rue Tramaſſac.*
Boſcary, *rue trois Maries.*
Lecourt, *au bas du Chemin-neuf.*
Dechatelus, *place St. Alaan.*
Rey, *rue St. Jean.*
Delolle, *place St. Jean.*
} *Procureurs.*

Jean-Fr. Auvray, 1er. Appariteur de l'Archev. *rue St. Jean.*

Digitized by Google

# JURISDICTIONS ECCLÉSIASTIQUES.

## PRIMATIE DE LYON.

CE Tribunal connoît des Cauſes qu'on y porte par appel de l'Officialité Métropolitaine de Lyon, & de celles de Paris, Tours & Sens.

### OFFICIAL PRIMATIAL.

M. l'Abbé de Montazet, Abbé de Fontenay, Vic. général, *à l'Archevêché.*

### VICE-GÉRENT.

M. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, grand Obéancier de St. Juſt, Vicaire général, *près de l'Egliſe de St. Juſt.*

### ASSESSEURS.

M. Desfrançois de l'Olme, Cuſtode-Curé de Ste. Croix, *à côté de l'Egliſe de Ste. Croix.*

M. Perrichon, Chamarier de St. Paul, ancien Syndic du Clergé, *à la Chamarerie de St. Paul.*

M. de Malvin de Montazet, Vicaire Général.

M. Barou du Soleil, Proc. général honoraire, & Proc. du Roi en la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial.

M. de Leullion de Thorigny, Lieutenant particulier, Aſſeſſeur en la Sénéchauſſée & Préſidial.

M. Perret, Doyen des Conſeillers en la Sénéchauſſée & Préſidial.

M. Rougnard, Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial.

### PROMOTEUR.

M. Navarre, Sacriſtin-Curé de Saint Nizier, Vicaire Gén. *maiſon de la Sacriſtie de St. Nizier.*

### PROMOTEUR SUBSTITUÉ.

M. . . . . .

*Greffier*, M. Baron, *rue Tramaſſac.*

*Appariteurs*, Jean-François Auvray, & Antoine Delacolonge, *Huiſſiers.*

Digitized by Google

## OFFICIALITÉ MÉTROPOLITAINE.

CE Tribunal connoît des Cauſes qu'on y porte par appel de l'Officialité ordinaire de Lyon, & de celles des Suffragants. On en appelle à l'Officialité Primatiale.

*OFFICIAL MÉTROPOLITAIN.*

M. Charrier de la Roche, Prévôt d'Ainai, Vicaire Général.

*VICE-GÉRENT.*

M. Camyer, Docteur de la maiſon & Société de Sorbone, Chanoine de St. Paul.

ASSESSEURS, Mrs. { Louis Thomé, Chanoine de S. Juſt. / Louis-Joſeph Midor, Curé de la Guillotiere. / de Lurieu, Avoc. anc. Ech. *à la Man. de S. Jean.*

PROMOTEUR, M. Jolyclerc, Chanoine de S. Paul, Vicaire général, *près de l'Egliſe de S. Paul.*

PROM. SUBST. M. . . . . .

*Greffier*, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*

*Appariteurs*, Auvray & Delacolonge, *Huiſſiers.*

## OFFICIALITÉ ORDINAIRE.

CE Tribunal connoît en premiere inſtance de toutes les cauſes perſonnelles des Eccléſiaſtiques, civiles & criminelles; de ce qui regarde le lien du Mariage, les Sacrements, les vœux de Religion, la Diſcipline Eccléſiaſtique & les autres matieres ſpirituelles. On en appelle à l'Official. Métropolitaine.

OFFICIAL, M. Peronneau, Chanoine de S. Nizier, Vicaire Général, *à l'Archevêché.*

VICE-GE'RENT, M. Fraiſſe, Licencié de la Faculté de Paris, ancien Conſeiller au Parlement de Dombes, Chanoine de St. Nizier, *près de l'Egliſe*;

ASSESSEURS, Mrs. { Larochette, Avocat, anc. Echev. *r. du Bœuf.* / Baillot, Avocat, *place du Change.*

PROMOTEUR, M. de Caſtillon, Chan. de S. Juſt, Vic. Général, *rue Tramaſſac.*

PROM. SUBST. M. . . . . .

*Greffier*, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*

*Appariteurs*, { Jean-François Auvray, / Antoine Delacolonge, } *Huiſſiers.*

☞ Les Audiences ſe tiennent les Samedis non fériés, à trois heures de relevée, à l'Archevêché.

CHAMBRE

Digitized by Google

## CHAMBRE SOUVERAINE
### *DU CLERGÉ.*

CEtte Chambre établie par le Roi, connoît en dernier reſſort des Appellations des Jugements rendus par les Chambres Diocéſaines ſur les Décimes & les autres impoſitions Eccléſiaſtiques. L'Edit de 1596 a fixé le reſſort des huit Chambres Souveraines établies dans le Royaume. Celui de la Chambre de Lyon comprend les Dioceſes *de Lyon, Vienne, Embrun, Autun, Mâcon, Châlons, Langres, Mende, Viviers, Grenoble, Valence, Die, St. Paul, le Puy, Prévôté d'Houx, Château-Dauphin & Nevers.* Il y a eu quelques conteſtations entre la Chambre de Lyon & celle de Paris, au ſujet de la Juriſdiction ſur le Dioceſe de Nevers.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

MESSIEURS

Desfrançois de l'Olme, Cuſtode-Curé de Ste. Croix.
Navarre, Sacriſtin-Curé de S. Nizier, Vicaire général.
Poiſſonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire de l'Egliſe de Lyon, ancien Chanoine de S. Nizier.
Perrichon, Chamarier de S. Paul.
Peronneau, Chanoine de S. Nizier, Vicaire général, & Official du Dioceſe.
Fraiſſe, Chan. de S. Nizier, & Vice-gér. de l'Offic. Diocéſaine.
De Caſtillon, Chan. de S. Juſt, Vic. gén., Promot. du Dioceſe.
Midor, Curé de la Guillotiere.
Camyer, Docteur de la maiſon & ſociété de Sorbone, Chanoine de St. Paul.
La Croix de Laval, Doct. en Théol. de la Maiſon & Soc. Roy. de Navarre, Grand-Obéancier de St. Juſt, Vicaire général.
De Leullion de Thorigny, Lieutenant particulier aſſeſſeur en la Sénéchauſſée & Préſidial.
Rougnard, Conſeiller en la Sénéchauſſée & Préſidial.

*PROMOTEUR,*

M. Palerne de Savy, anc. Avocat Gén. en la Cour des Monn.
*Greffier*, M. Baron, *rue Tramaſſac.*
*Huiſſier*, Auvray, Appariteur de l'Archevêché.

## CHAMBRE DIOCÉSAINE.

CEtte Chambre connoît en premiere inſtance des Décimes & des Impoſitions du Clergé de Lyon.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE.

*CONSEILLERS DE PUTE'S, MESSIEURS*

De Clugny de Theniſſey, Grand-Cuſtode-Comte de Lyon, *Député du Chapitre de l'Egliſe Primatiale, rue des Eſtrées.*



Digitized by Google

De Montazet, Prieur de Salles, *Député des Abbayes, Prieurés & autres Bénéfices ſimples, à l'Archevêché.*
Thomé, Chanoine de St. Juſt, *Député des Egliſes Collégiales, près de l'Egliſe de St. Juſt.*
Legay, Curé de la Platiere, *premier Député des Curés, à Lyon, en ſa maiſon Curiale.*
Mayet, Curé de Rochetaillée, *ſecond Député des Curés, à Rochetaillée, près de Lyon, en ſa maiſon Curiale.*
Le P. Domergue, Prieur des Dominicains de Lyon, *Député des Réguliers.*
*Syndic*, M. de la Chapelle, Chanoine de St. Juſt, *à l'Archev.*
*Secretaire*, M. Peliſſier, *rue Tramaſſac.*
PROMOTEUR, M. Baillot, Avocat, *près de la place du Change, maiſon de Pure.*
*Greffier*, M. Baron, *rue Tramaſſac.*
*Mrs. les Avocats plaident, & Mrs. les Procureurs poſtulent dans tous ces Tribunaux.*

## *OFFICIERS DU CLERGE'.*

RECEVEUR GENERAL ET PARTICULIER, M. David, Avocat en Parlement, *quai St. Antoine.*
*Greffier des Inſinuations & des Contrôles Eccléſiaſtiques*, M. Peliſſier, *à l'Archevêché.*
*Notaire*, M. Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon.
*Imprimeur*, M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

## *DIRECTEUR des Economats du Dioceſe,*

M. Pierre-Claude Valeſque, fils, Ecuyer, *place St. Pierre.*

*RECEVEUR PROVINCIAL des Décimes de la Généralité de Lyon, & chargé du paiement des Rentes du Clergé général,*
M. George Gaillard, *rue du Chapitre d'Ainai.*

## AVOCATS EXPÉDITIONNAIRES EN COUR DE ROME, ET LÉGATIONS, *MESSIEURS*

1777. Jacques Baillot, *place du Change, maiſon de Pure.*
1782. Hugues-Joſeph-Marie Berger, *rue St. Jean.*
1785. Fuzeaud de St. Clément, *rue St. Jean.*
1785. Lamareuilhe, Procureur du Roi en la Maîtriſe Particuliere des Eaux & Forêts, Subſtitut du Procureur du Roi en l'Election. *place de Louis-le-Grand, Hôtel Deſavinieres.*

## AVOCATS CONTROLEURS DES EXPÉDITIONS EN COUR DE ROME, ET LÉGATIONS, *MESSIEURS*

1739. Joſeph Fuzeaud, *port St Jean.*
1777. Maurice Brigaud, *place de la Baleine & petite rue Tramaſſac.*
1782. Jacques Baillot, *place du Change, maiſon de Pure.*

Digitized by Google

# ÉGLISE DE LYON.

L'Egliſe de Lyon eſt célebre par ſon ancienneté qui remonte aux temps Apoſtoliques, par le nombre de ſes Martyrs, par les prérogatives de ſon Siege, & par la nobleſſe de ſon Chapitre. Son Archevêque eſt Primat de France, & exerce cette juriſdiction ſur les Métropoles de Lyon, Paris, Tours & Sens. Il a pour Suffragants les Evêques d'Autun, Dijon, Mâcon, Langres, Châlons & St. Claude. St. Polycarpe, évêque de Smyrne & Diſciple de St. Jean l'Evangéliſte, envoya Saint Pothin à Lyon pour y annoncer l'Evangile. Ce ſaint homme en fut le premier Evêque, & y ſouffrit le martyre vers l'an 179, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans. A St. Pothin ſuccéda Saint Irenée, &c. Il y a eu dans la ſuite de cent onze Prélats, pluſieurs Saints & illuſtres perſonnages, des Princes de la maiſon de Savoie, Pierre de Tarantaiſe qui a été Pape ſous le nom d'Innocent V, neuf Cardinaux, & enfin Mgr. Antoine de Malvin de Montazet, en qui nous voyons revivre les vertus, le zele & la ſcience de ſes Prédéceſſeurs.

## SAINT JEAN-BAPTISTE,

*Egliſe Primatiale, Métropolitaine & Cathédrale.*

LE Chapitre de cette Egliſe a pour premier Chanoine le Roi. Il eſt compoſé de trente-deux Chanoines, qui ont la qualité de Comtes de Lyon, & ſont tenus de faire preuve de Nobleſſe de ſeize quartiers, tant du côté paternel que maternel. Dans ce nombre de trente-deux Chanoines-Comtes, ſont compriſes huit Dignités, & un Perſonnat qui eſt la Maîtriſe du Chœur. Il y a auſſi dans l'Egliſe de Lyon quatre Cuſtodes, ſept Chevaliers & un Théologal, & un nombre conſidérable d'autres Eccléſiaſtiques pour le ſervice de l'Egliſe.

### *CHANOINES DE L'EGLISE COMTES DE LYON.*

LE ROI, premier Chanoine.

MESSIRES

1753. J. Ant. de Caſtellas, Abbé de Bonnecombe, DOYEN
1765. Louis-Fr. de Poix de Marècreux, Vic. gén. de l'Archev de Lyon, Abbé d'Aumale, ARCHIDIACRE.
1770. Henri de Cordon, Vicaire Général de l'Archevêché d'Embrun, Abbé de Fontmorigny, PRECENTEUR.

1775. Charles-Marie de Gain, Abbé de Notre-Dame du Palais, Vic. gén. de l'Evêché de Riez, CHANTRE.
1742. Gaspard de Pingon, Grand-Prêtre, 1er Aumônier, & Conf. d'Etat de S. M. le Roi de Sardaigne, Abbé de St. Sauveur de Blaye, Prieur de St. Jean-de-Bar en Forez, Vicaire général de l'Archevêché de Vienne, CHAMARIER.
1733. Jacques de St. Aulbin de Saligny, GRAND-SACRISTIN.
1761. Louis de Clugny de Theniſſey, Vicaire gén. de l'Archevêché de Vienne, GRAND-CUSTODE.
1758. Guillaume Dupac de Bellegarde, Prieur du Prieuré Royal d'Ulmoy, PREVÔT de Fourvieres en l'Egliſe de Lyon, Vicaire général du Dioceſe de Carcaſſonne.
1774. Céſar de Clugny, Vicaire général de Metz, MAÎTRE DU CHŒUR, SYNDIC, *rue Sainte-Croix.*
1752. Annet de Poitiers de Chabans, Vic. gén. de l'Evêché d'Autun, SYNDIC, *quai de la Baleine.*
1750. Franç. Joachim de Pierre de Bernis, Cardinal & Miniſtre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Archevêque d'Alby, Abbé de St. Médard de Soiſſons, de Trois-Fontaines & Prieur de la Charité-ſur-Loire, Ambaſſadeur de Sa Majeſté en Cour de Rome.
1757. François-de-Sales-Louis-Auguſtin Barbier de Leſcoët, Vicaire général de l'Evêché de St. Pol-de-Léon, Abbé d'Ardorel.
1753. Pierre de Gain de Linars, Abbé de Sandras.
1760. Cl. Gaſpard de Lezay de Marnezia, Abbé d'Acey.
1761. Silvain-Léonard de Chabannes, Vicaire gén. de l'Evêché de Clermont, Abbé de la Creſte & de Bennevent.
1761. Cl. Hyac. de Beaumont de S. Quentin, Prieur de Bort.
1767. Marie-Agatange-Ferdinand de Bernard de Rully, Vicaire général de l'Evêché de Châlons-ſur-Saône, Abbé de la Chaſſaigne.
1771. George-Henri de Bertrand de Poligny, Vic. gén. de l'Archevêché de Bourges, Aumônier de madame la Comteſſe d'Artois
1773. Anne-Herard-Paul Antoine de la Madeleine de Ragny, Vic. gén. de l'Archevêché de Lyon.
1776. Pierre-Ant. de Sartiges, Vic. gén. de l'Archev. de Lyon, Abbé de Menat.
1777 Joſeph-Iſaïe de Gourcy, Vicaire gén. de l'Evêché de Lombez.
1778 Gaſpard de Cordon, Vicaire général de l'Evêché de Châlons.

Digitized by Google

1778. Charles de Sartiges, Vic. gén. de l'Evêc. de Clermont.
1779. Paul-Joſeph de Gourcy de Mainville, Vic. gén. de l'Evêché de Cominges.
1779. Touſſaint-Joſeph-Pierre de Bois-Boiſſel, Vic. gén. de l'Archevêché de Lyon, Abbé de Verteuil.
1780. François Olivier-Hector de S. George, Abbé de Soulliac, Vic. gén. de l'Ev. de Périgueux.
1783 Jean-Joſeph de Turpin, V. G. de l'Evêch. de Beauvais.
1784. Hubert de Lentilhac, Abbé de St. Cyprien.
1786. Gabriel-Melchior de Meſſey, Vicaire Général de l'Archevêché d'Aix, Abbé de St. Romain-de-Blaye.
1786. Jean-François-Jérôme de Hamel-Bellengliſe, Vicaire général du dioceſe de Cambrai.
1787. Fréderic Dandlau.
1787. Claude-Charles de Moſtuejouls, Aumônier de Madame.

## *CHANOINES ET COMTES D'HONNEUR.*

1728. M. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Doyen de l'Egliſe de Lyon en 1758, Evêque d'Evreux en 1759.
1743. M. Charles-Antoine-Gabriel d'Oſmond, Chantre de l'Egliſe de Lyon, Evêque de Cominges en 1674.
1752. Yves-Alexandre de Marbeuf, Chanoine de l'Egliſe, Comte de Lyon, Evêque d'Autun en 1767.
1751. M. François de Clugny, Prévôt de l'Egliſe, Comte de Lyon, Evêque de Riez en 1772.
1760. Simon de Montmorillon.
1761. Gabriel Dupac de Bellegarde.

---

## *CUSTODES DE L'EGLISE DE LYON*, MESSIEURS

François Desfrançois, Joſeph Courbon, } *Cuſtodes-Curés de Ste. Croix.*

Jacques Viret, *Cuſtode-Tréſorier de l'Egliſe.*

Claude Gay, *Cuſtode-Tréſorier de St. Etienne.*

## *CHEVALIERS de l'Egliſe de Lyon*, MESSIEURS

Pierre Caire.
Jacques Roux.
Jean-André Ferrand.
Louis Jacquet.
Claude Beaudet.
Pierre Rozet.
Antoine-Joſeph Lanoix.
*Théologal*, Joſeph Vincent, Licencié de Sorbone.
Jean-Antoine Poiſſonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire.

Digitized by Google

## SAINTE-CROIX, EGLISE PAROISSIALE.

SAinte Croix, premiere Paroisse de la Ville, unie à l'Eglise Primatiale dont elle fait partie, est desservie par deux Curés, qualifiés Custodes-Curés de Ste. Croix en l'Eglise de Lyon, & par quatre Vicaires habitués en ladite Eglise.

### *CUSTODES-CURE'S DE SAINTE CROIX.*

M. François Desfrançois de l'Olme, Docteur de Sorbone.
M. Joseph Courbon, Docteur en Théologie.

*Vicaires logés chez MM. les Custodes-Curés*, MESSIEURS
Jean Mathevet. | Jean-François Glaudin.
Claude Cholleton. | Jean-Marie Velut.

### *OFFICIERS particuliers du Chapitre.*

*Secretaire*, M. Manin, *à la Manécanterie.*
*Prévôt & Receveur*, M. Verset, Conseiller du Roi, Notaire, *à l'Hôtel de la Sacristie.*

*Commissaire en droits Seigneuriaux du Chapitre*,
M. Jal, *cloître St. Jean.*
*Archiviste*, M. Gouvillier.
*Bâtonnier*, le Sr. Deleſſan, *à la Manécanterie.*
*DEPOSITAIRE des Terriers de toutes les Terres du Chapitre*,
M. Henry-François Brenot, Conseiller du Roi, Notaire à Lyon & celui du Chapitre & Comté de Lyon, *rue Tramassac.*

### *JURISDICTION DU COMTE'.*

LE Chapitre de Lyon a une Justice séculiere haute, moyenne & basse, qui s'étend dans le Cloître de son Eglise, de celle de Fourvieres, & dans les Terres qui en dépendent.

*Officiers, Messieurs*

Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Echevin, Juge général, *à l'Hôtel de la Manécanterie.*
Durand, Avocat, ancien Echevin, Juge général, *en conc. & survivance, près de l'Archevêché.*
Dechastelus, Procureur fiscal général, *rue Sainte-Croix.*
Baron, Greffier gén. *au Greffe général du Comté, rue de l'Archevêché*; ou *dans son domicile, rue Tramassac, près de la breche.*
Baron, Commissaire.
Quin, Commissaire, *à la Manécanterie.*
*Voyer-Inspect. du Cloître & Comté de Lyon*, M. Desarnod, Architecte.
*Huissiers au Comté*, Binard, Auvray.
Jacquet, Echantilleur pour les Terres du Comté, *rue du Pal-gril.*
Charles Esterle, Commis de l'Echantilleur pour la partie des mesures en bois, *rue Pisse-Truie.*
Jean Baptiste Duhon, à Givors, Commis de l'Echantilleur, aussi pour les mesures en bois, à d'Argoire, Tartaras, Rive-de-Gier, Châteauneuf, & St. Genis-Terre-Noire.

## *TERRES DE'PENDANTES DU COMTE' DE LYON.*

### ALBIGNY.

M. le Comte de Beaumont, *Seigneur Mensionnaire.*

*Officiers, Mrs.* Buisson, Notaire à Neuville, *Chât. & Lieut. de Juge.*
Colas, Not. roy. à Neuville, *Procureur fiscal.*
Rappé, *Greffier.*

Digitized by Google

ANSE, LUCENAY, S^t. CYPRIEN ET AMBERIEU.

M. le Comte de Saligny, Grand-Sacriſtin, *Seigneur Menſionn.*

*Officiers*, M^rs. { Caquet d'Avaize, à Anſe, *Capitaine Châtelain.*
Sain, *Cap. Chât. & Lieut. en conc. & ſurv.* à Anſe.
Paſquier, Not. Royal à Anſe, *Procureur fiſcal.*
Corlupt de la Mareuilhe, *Proc. fiſcal en concurr.*
. . . . . *Greffier.*

BALANT.

M. le Comte de Sartiges l'ainé, *Seigneur Menſionnaire.*

BRINDAS ET MESSIMY.

M. le Comte de Bellegarde, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { Chataing, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
Filleton, *Proc. fiſc.* Mathevon, *Greffier.*
Ducreux, *Greffier, en concur. & ſurviv. exerçant.*

CHARNAY ET BAYERE.

M. le Comte de Turpin, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { Deſprés, *Châtelain & Lieutenant de Juge.*
Paſquier, Notaire Royal, *Procureur fiſcal.*
Chapuis, Notaire à Chazay, *Greffier.*

CHATEAU-NEUF-D'ARGOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { Lecourt, Notaire à S. Andéol, *Châtelain.*
Rambaud le j^e. Not. R. à Mornant, *Lieut. en ſ. & c.*
Bidault, *Procureur fiſcal.* Leſpinaſſe, *Greffier.*

COLONGE ET S. RAMBERT.

M. le Comte de Chabannes, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { Delolle, Proc. à Lyon, *Chât. & Lieut.*
Bret, Proc. à Lyon, *Proc. fiſc.* Ravier, *Greffier.*

CONDRIEU.

M. le Comte de Gain, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { . . . . *Châtelain & Lieutenant.*
Cadier, *Lieutenant.*
Vincent, Notaire à Condrieu, *Procureur fiſcal.*
Mouton, Notaire à Condrieu, *Greffier.*

COUZON.

M. le Comte de Gourci, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { Chevrillon, *Capitaine Châtel. & Lieut. de Juge.*
Delolle, *en concurrence & ſurvivance.*
Baron, *Procureur fiſcal.*
Roſtagnenc, Greffier, *pl. S. Jean.*

DOYZIEU.

M. le Comte de Mainville, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, M^rs. { Lafaye, Notaire Royal, *Châtelain.*
Vier, *Procureur fiſcal.*
Bidault, *Greffier.*

Digitized by Google

ECULLY.

M. le Comte de Clugny, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Chevrillon, *Châtelain.* Verlet, *Lieutenant.* Baron, *Procureur fiſcal.* Roche, *Proc fiſcal en conc. & ſurv.* Ravier, *Greſ.*

GENAY, CIVRIEU ET S. JEAN-DE-THURIGNEUX.

M. le Comte de Linars, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Bret, Procureur à Lyon, *Châtelain.* Chuinague, *Lieut. en concur. & ſurv.* Farbot, *Procureur fiſcal.* Rappé, *Greffier.*

GIVORS ET BAM.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Lecourt, Not. à St. Andéol, *Chât. & Lieut.* Robichon, *Chât. & Lieut. en conc. & ſurv.* Charles-Philippe Bavet, *Procureur fiſcal.* Broſſette, *Procureur fiſcal, en conc. & ſurv.* Gaſpard Bavet, *Greffier.*

LENTILLY ET LA TOUR-DE-SALVAGNY.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Raymond, *Châtelain & Lieutenant de Juge.* Vial, *Procureur fiſcal.* Roche, notaire en Vaize, *Greffier.*

L'ISLE-BARBE, CALUIRE ET LE VERNAY.

M. le Comte de Clugny, Grand Cuſtode, *Seigneur Menſion.*

*Officiers*, Mrs. Delolle, Procureur à Lyon, *Chât. & Lieut.* Bret, Procureur à Lyon, *Procureur fiſcal.* Ravier, *Greffier.*

RIVE-DE-GIER.

M. le Comte de Rully, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Lafaye, Notaire royal, *Châtelain & Lieutenant.* Vier, *Chât. & Lieut. en conc. & ſurv.* Gauthier, Notaire royal, *Procureur fiſcal.* Bidault, Notaire à Rive-de-Gier, *Greffier.* Planchet, *Echantilleur.*

ROCHEFORT, ST. MARTIN-ANAUX, ET DUERNE.

M. le Comte de Leſcoët, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Chataing, *Châtelain.* Ducreux, *Procureur fiſcal.* Chazotier, à St. Martin-Anaux, *Greffier.*

ROCHETAILLE'E, FONTAINES ET FLEURIEU.

M. le Cardinal, Comte de Bernis, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. Genevrier, *Châtelain.* Baron, *Châtelain en concur. & ſurviv.*

*Officiers*,

*Officiers*, Mrs. { Buiſſon, *Lieutenant.* / Chevrillon, *Procureur fiſcal.* / Durand, *Procureur fiſcal en conc. & ſurviv.* / Brenot, Notaire à Fontaines, *Greffier.*

ST. ANDEOL-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Cordon, Précenteur, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Lecourt, Notaire à St. Andéol, *Châtelain.* / Donnet, à S. Andéol, *Procureur fiſcal.* / Rambaud, Notaire à Mornant, *Greffier.*

S. CYR ET S. DIDIER AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Pingon, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Hennequin, *Châtelain & Lieutenant de Juge, Prevôt de la Dîmerie de St. Didier.* / Rey, Procureur à Lyon, *Procureur fiſcal.* / Ravier, Notaire en Vaize, *Greffier.*

SAINTE-FOY-LES-LYON.

M. le Comte de Poligni, *Seigneur Menſion.*

*Officiers*, Mrs. { Bret, Procureur à Lyon, *Châtelain.* / Manin, à Lyon, *Proc. fiſcal.* / Roſtagnenc, *Greffier.*

S. GENIS-LAVAL.

M. le Comte de la Madeleine, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Perrin, anc. Procureur, *Châtelain.* / Naudeau, Bourgeois audit lieu, *Procureur fiſcal.* / Delabat, Notaire royal à Brignais, *Subſtitut.* / Gayet, le jeune, *Greffier.*

S. GENIS-LES-OLLIERES.

M. le Comte de Poix, Archidiacre, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Michalet, *Châtelain & Lieutenant de Juge.* / Jullien, Notaire, *Procureur fiſcal.* / Ravier, Notaire, *Greffier.*

S. GENIS-TERRENOIRE.

M. le Comte de Marnezia, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Lafaye, Notaire Royal, *Châtelain & Lieut.* / Montellier, *Chât. & Lieut. en conc. & ſurv.* / Gauthier, Notaire à St. Romain, *Procureur fiſcal.* / Gauthier, *Procureur fiſcal en concurrence.* / Barrier, Notaire à St. Martin-la-Plaine, *Greffier.*

S. GERMAIN AU MONT-D'OR.

M. le Comte de Caſtellas, Doyen, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Buiſſon, Notaire royal, *Châtelain.* / . . . . . *Lieutenant.* / Talon, à S. Germain, *Procureur fiſcal.* / Colas, Notaire à S. Germain, *Greffier.*



Digitized by Google

S. MARTIN-LA-PLAINE.

M. le Comte de Cordon, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Montellier, Notaire audit S. Martin, *Châtelain.* / Gauthier, *Procureur fiſcal.* / Barrier, *Greffier.*

S. PAUL-EN-JARREST, ET FARNAY SON ANNEXE.

M. le Comte . . . . *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { . . . . . *Capitaine Châtelain & Lieutenant.* / . . . . . *Procureur fiſcal.* / . . . . . *Greffier.*

SOUCIEU.

M. le Comte de Poitiers de Chabans, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Rambaud, Notaire, *Capit. Chât. & Lieut. de Juge.* / Savoye, Notaire à Brignais, *Procureur fiſcal.* / Filleron, Notaire à Meſſimi, *Greffier.*

S. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

M. le Comte de Leſcoët, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Chataing, *Châtelain.* / Teyſſot, *Lieutenant de Juge.* / Petit, *Procureur fiſcal.* / Blanchon, *Greffier.* / Meunier, *Commiſſaire de Police.*

TASSIN.

M. le Comte de Caſtellas, Doyen, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Chevrillon, *Châtelain.* / Michalet, *Procureur fiſcal.* Ravier, *Greffier.*

THURINS.

M. le Comte de Leſcoët, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Peyrachon, Notaire à S. Symphorien-le-Ch. *Châtel.* / Chataing, *Procureur fiſcal.* Chazotier, *Greffier.*

VAUGNERAY.

M. le Comte de Bois-Boiſſel, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Paſquier, *Châtelain & Lieut.* / Vigier, à Vaugneray, *Procureur fiſcal.* / Benoît Bouchard, Notaire à Vaugneray, *Greffier.*

VILLEMONTOIS.

M. le Comte de St. George, *Seigneur Menſionnaire.*

*Officiers*, Mrs. { Claude-Marie Guyot, Notaire royal & Procureur à Roanne, *Châtelain.* / Louis Rouchon, Notaire à Villemontois, *Lieuten.* / . . . . . *Procureur fiſcal.*

*Notaires dans toute l'Etendue du Comté de Lyon.*

Mrs. { Baron, *au Greffe général du Comté.* / Paiſſelier, *rue des Marronniers.* / Jal, *cloître St. Jean.* / Greppo, *à Trevoux.*

Digitized by Google

# COLLÉGIALES.

## *SAINT JUST*,

### PREMIERE COLLÉGIALE ET PAROISSE.

SAINT JUST étoit dans son origine un Oratoire dédié aux SS. Machabées. Le Corps de St. Just, mort en Egypte, & que les Lyonnois rapporterent à Lyon, y fut déposé. St. Patient, Archevêque, y fit bâtir dans le siecle suivant une très-belle Eglise, qui fut dédiée à St. Just. Elle fut détruite en 1562 par les Calvinistes, & rebâtie en 1662 dans l'enceinte de la Ville. Le Chapitre est composé de deux Dignités & de 18 Chanoines. Celui qui possede la premiere Dignité, nommé Grand-Obéancier, est l'Orateur-né du Clergé de Lyon, & en cette qualité, il porte la parole à l'entrée des Rois, des Papes & de leurs Légats.

*DIGNITE'S, CHANOINES ET BARONS DE S. JUST.*

MESSIRES

1761. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, Doct. en Théol. de la Maison & Société royale de Navarre, Vic. gén. GRAND-OBE'ANCIER.
1757. Jean-Martin de St. Aulbin, PREVÔT.
1740. Louis Thomé, Bach. de Sorb.
1731. Claude Valous.
1745. Joseph Duon.
1753. Jean Thomé de Cympré.
1762. César de Mont-d'or, Lic. de Sorb. Pri. de Champdieu.
1754. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Docteur en Théol. de la Maison & Société Royale de Nav. Vicaire gén. de l'Evêché de Mâcon, Chan. d'honneur de l'Eglise Cathéd. de Mâcon.
1770. J. B. Elisf. Borne, Docteur en Théol.
1769. Vital Valous de Tourrieu, Bachel. de Sorbone, SYNDIC, *à côté de l'Eglise.*
1775. Thomas Merle de Castillon, Licencié en Théol. de la Fac. de Paris, de la Maison & Soc. Royale de Navarre, Vic. gén. Promoteur général du Diocese.
1777. Franç. Jos. Marie-Reine Deschamps de la Magdeleine, Doct. en Théologie, Chan. d'honneur des Eglises de Fourvieres & St. Paul, Vicaire général du Diocese.
1779. Pierre-François Grand, Bachelier de Sorbone, SYNDIC, Receveur du Chapitre, *rue des Farges.*
1782. Michel Betron.
1781. Jacques-François Deschamps de Bisseret.



Digitized by Google

1785. Joſeph-Jean Terraſſon, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone, Vicaire général de Senez.

1785. Jean-Philibert de la Chapelle, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Vicaire général & Syndic du Clergé de ce Diocese.

1786. Pierre de Caſtellas.

*Chanoine honoraire*,

M. François-Sébaſtien de la Platiere, licencié en Droits, Vic. général de Luçon.

*Avocats & Conſeils du Chapitre*,

M. Durand, Avocat, ancien Echevin, *près de l'Archevêché.*

M. Dacier, Avocat, *rue St. Jean.*

*Procureur du Chapitre*,

M. Paſcal, *place & hôtel du Gouvernement.*

*Secretaires & Celléviers du Chapitre*,

M. Claude Contamine, Notaire Royal & Commiſſaire en Droits ſeigneuriaux, *rue des Farges.*

M. Jean Freydieres, Notaire Royal, Commiſſaire en Droits Seigneuriaux, ſeul chargé de la recette des ſervis & penſions dus au Chapitre de St. Juſt, *place de la Croix Decolle.*

*Bâtonnier*, le Sr. Voron, *maiſon du Chapitre.*

*CURE' de St. Juſt*,

M. . . . . .

*Vicaire*, M. Jean-Baptiſte Laget.

## *JUSTICE DU GLAIVE DU CHAPITRE DE S. JUST.*

LE Chapitre a une Juriſdiction appellée Juſtice du Glaive. Elle s'étend ſur tous ceux qui compoſent l'Egliſe.

*Juge*, M. Antoine-Barth. Lacroix, Chanoine, grand-Obéancier.

*Lieutenant*, M. Louis Thomé, Chanoine.

*Promoteur*, M. Jean-Claude Bourlier de Comelle, Chanoine.

*Greffier*, M. Freydieres.

*Appariteur*, le Sr. Voron, *maiſon du Chapitre.*

## *BARONNIE DE SAINT JUST.*

Le Chapitre de St. Juſt a auſſi une Juſtice ſéculiere, haute, moyenne & baſſe, qui renferme la paroiſſe de St. Juſt, celle de St. Irenée, le mandement & territoire de Fourvieres; elle s'étend encore ſur les Paroiſſes circonvoiſines.

OFFICIERS.

*Juge général de la Baronnie, & de toutes les Terres du Chapitre*, M. Durand, Avocat, ancien Echevin, *près de l'Archevêché.*

*Notaire de la Baronnie*, M. Jean Freydieres.

*Procureur fiſcal général*,

M. . . . .

Digitized by Google

*Greffier en chef*,

M. Contamine, Notaire Royal, Commiſſaire en Droits Seigneuriaux, *rue des Farges, hors de la porte de St. Juſt.*

*Greffier-Commis*, M. Poncet, *place Neuve.*

*Voyer-Inſpecteur*, M. Lauras, *Architecte, quai de Retz, près de la place du Concert.*

*Commiſſaires de Police*, Le ſieur Voron, *rue des Farges.* Le ſieur Perrin, *rue de Trion.*

*Echantilleur*, le ſieur Jacquet, *rue du Palais-grillet.*

*Huiſſiers*, Le ſieur Doriel, *rue St. Jean.* Le ſieur Neyraud, *rue de Trion.*

---

TERRES *dépendantes du Chapitre de St. Juſt.*

Baronnie de Brignais, Vourles, Beaunant, & dépendances.

*Châtelain*,

M. Barthelemi Del'horme, Avocat en Parlement, Conſeiller du Roi, Not. à Lyon.

*Lieutenant de Juge*,

M. Delabat, Notaire Royal à Brignais.

M. Gayet, *en concurrence & ſurvivance.*

*Procureur fiſcal*,

M. Antoine Rambaud, neveu, Notaire Royal à Mornant.

*Subſtitut du Procureur fiſcal*,

M. Chabannes, Notaire Royal à Brignais, Commiſſaire en Droits Seigneuriaux.

*Greffier*, M. Savoye, Notaire Royal à Brignais.

---

Baronnie de Grézieu-la-Varenne, Ste. Conſorce, & dépend.

*Lieutenant de Juge*,

M. Paſquier, Notaire à Vaugneray.

*Procureur fiſcal*, M. Mathevon, à St. George.

*Subſtit. du Proc. fiſc.* M. Julien, Notaire Royal à Grézieu.

*Greffier*, M. Vigier, Notaire Royal à Vaugneray.

---

Baronnie de Valſonne, S. Clément, S. Apollinaire, & dépend.

*Lieutenant de Juge*, M. Simonnet, not. à Tarare.

*Châtelain*, M. Ducoſté, Notaire à Valſonne.

*Proc. fiſcal*, M. Thioleyron pere, Not. Royal à Valſonne.

*Greffier*, M. Simonnet, à Tarare.

Digitized by Google

# SAINT PAUL,

## EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE,

### & SAINT LAURENT, EGLISE ANNEXÉE.

L'EGLISE de St. Paul a été bâtie dans le milieu du ſixieme ſiecle par Saint Sacerdos, Archevêque de Lyon. Elle fut réparée en 802, par Ledrade, des bienfaits de Charlemagne, en 1103 par Hugues Ier., & en 1781 elle a été augmentée, réparée & décorée par le Chapitre. Il y avoit dès le treizieme ſiecle une tradition que la conſécration de cette Egliſe avoit été miraculeuſe. C'eſt la ſeconde Collégiale de Lyon.

L'Egliſe de St. Laurent n'étoit anciennement qu'une petite Chapelle. M. Maſcranni contribua en 1639 à la reconſtruire. On y a tranſporté les Fonts Baptiſmaux.

Le Chapitre eſt compoſé de trois Dignités & de dix-huit Chanoines. La premiere eſt celle de *Chamarier*. Humbert de Forèz, fils du Comte Gui ſecond, & frere de Gui troiſieme du nom, l'étoit vers l'an 1193. La ſeconde Dignité eſt celle de *Chantre*; la troiſieme celle de *Sacriſtin-Curé*.

### DIGNITE'S ET CHANOINES,

MESSIRES

1741. Dominique Perrichon, Licencié de Sorbone, ancien Vicaire général du Dioceſe de Vienne, Prieur de St. Nicolas du Mottier, & ancien Syndic du Clergé de ce Dioceſe, CHANOINE-CHAMARIER.
1748. Pierre le Viſte de Briandas, Prieur de Saint-Symphorien-d'Ozon, CHANOINE-CHANTRE.
1777. Jean-Ch. Colomb, Bachelier de Sorbone, CHANOINE-SACRISTIN-CURE'.
1736. J. Bapt. Cl. Roland, Lic. en Droits, de la Fac. de Paris.
1759. Cl. Vouty, Bachelier de Sorbone, SYNDIC-RECEVEUR du Chapitre, *vis-à-vis l'Egliſe de Saint Laurent*.
1762. Barthelemi Proſt.
1765. Fleury-André Maupetit, Bachelier de Sorbone.
1770. Louis-Fleury de Ferrary de Romans.
1772. Franç. Marie-Thereſe Jolyclerc, Lic. en l'un & l'autre Droits, Prieur de Vaillourlhes, Vicaire Général.

Digitized by Google

1772. Jean-Louis-Joſ. de Boiſſieu, Doct. en Théol. Licencié en l'un & l'autre Droits, SYNDIC, *vis-à-vis St. Laurent.*
1775. Claude-Louis-Antoine Carre.
1776. Matthieu-Etienne Camyer, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbone, Vice-gér. de l'~~Officialité~~ Métropolitaine, & Juge à la Chambre Souver. du Clergé.
1777. Jean-Auguſtin Vaguet, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, de la Maiſon & Société Royale de Navarre, Vicaire général.
1777. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, Tréſ. de Fr.
1780. Jean-Denis de Vienne, Ev. de Sarepte, Vic. gén. & Suff. de Lyon.
1783. Antoine Barrel des Mivieres.
1785. Sebaſtien Brun, Licencié en Droits, de la Faculté de Paris.
1785. Jacques-Joſeph Raſt, Docteur de Sorbone.

*Chanoines honoraires*, MESSIEURS

1719. Jean-Marie Myviere.
Joſ. Fleury Crupiſſon, Licencié en Droits, anc. Sacriſt.-Curé.
Ant. Auguſt. Lambert Gayet de Sanſale, Doct. de la Maiſon & Société de Sorbone, Conſeiller-Clerc au Parlem. de Paris.

*Chanoines d'Honneur*,

M. Franç. Joſeph-Marie-Reine Deſchamps de la Magdeleine, Doct. en Théologie, Chanoine d'honneur de Fourvieres, & Chanoine-Baron de Saint Juſt, Vicaire général.

*Vicaires*, MESSIEURS

Benevent, }
May, } *Derriere l'Egliſe de St. Laurent.*
. . . . }

Les Regiſtres de la Paroiſſe ſont entre leurs mains.

*Officiers du Chapitre de Saint Paul.*

*Secretaire*, M. Macors, Conſ. du Roi, Not. *au coin du Pont, à l'entrée de la place du Petit-Change.*
*Commis de la petite Sacriſtie & Receveur des Meſſes*, M. Regni, habitué.
*Notaire du Chapitre*, M. Macors, Conſ. du Roi, Not. à Lyon.
*Procureur du Chap.* M. de Chaſtelus, Proc. ès Cours de Lyon.
*Commiſſaire en droits ſeigneuriaux pour les Directes de MM. les Chanoines*, M. Dalains, *rue de Flandres.*
*Bâtonnier*, le Sr. Lentilly, *près de l'Egliſe.*

Digitized by Google

# *FOURVIERES,*
## EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Egliſe eſt ſous le titre de St. Thomas de Cantorbery. Le Chapitre a été fondé par l'Archevêque, le Doyen & le Chapitre de l'Egliſe de Lyon en 1192. Il y a une Chapelle célebre & très-ancienne, dédiée à la Ste. Vierge.

Le Chapitre eſt compoſé du Prévôt, Comte de Lyon, du Sacriſtin-Curé, du Chantre & de huit Chanoines.

*DIGNITE'S ET CHANOINES*, MESSIRES

1777. Guill. Dupac de Bellegarde, Comte de Lyon, PREVÔT.
1786. Maximilien-Jean-Baptiſte Carrier, *Sacriſtin-Curé & Archiprêtre-né de Dombes.*
1742. Jean-Louis Carrier, CHANTRE.
1737. Maximilien-Jean-Baptiſte Carrier, Bachelier de Sorbone, Prieur de Bornel, ancien Receveur du Clergé de Lyon, & ancien Sacriſtin.
1753. François Daſſier de Luriecq.
1754. Antoine Durand, Docteur en Théologie.
1758. Jean-Joſ. Boyer de la Garde, SYNDIC, *rue trois Maries.*
1771 Paul Pautrier, Bachelier en Théologie.
1772. Jean-Bapt. Perrodon, Lic. en Droits Civil & Canon.
178c. François-Pierre Rieuſſec, Vicaire gén. de Luçon, prieur de Bellenoue, en Poitou.
1782. Anthelme Ramoux.

*Chanoines honoraires*, MESSIEURS

1741. Jean-Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier.
1751. Jean Thomé de Cympré, Chanoine de St. Juſt.
1753. Etienne Macherio, Chanoine de S. Nizier.
1758. Pierre Fraiſſe, Licencié de Sorbone, Chanoine de Saint Nizier, & ancien Conſ. Clerc au Parl. de Dombes.

*Chanoines d'honneur*, MESSIEURS

1752. Jacques Rey, Bachelier de Sorbone, Curé de Dardilly.
1752. B. Correard, Doct. en Théol. Chanoine de St. Nizier.
1770. Franç. Joſeph-Marie-Reine Deſchamps de la Magdeleine, Docteur en Théol. Chanoine d'honneur de St. Paul, & Chanoine-Baron de St. Juſt, Vicaire général.

*Vicaire*, M. Rozier.

La Chapelle de Notre-Dame de Grace eſt une Prébende.

*Prébendier de Notre-Dame*, M. Tranchant, Perpétuel de S. Juſt.

*Bâtonnier*, Antoine Riviere, *au Cloître.*

*Officiers du Chapitre.*

*Notaire du Chapitre*, M. Henri-François Brenot, Conſeiller du Roi, Notaire à Lyon, *rue Tramaſſac.*

*Procureur du Chapitre*, M. Coulon, Procureur, *rue du Bœuf.*

SAINT

# *SAINT NIZIER,*
## EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE.

CETTE Egliſe n'étoit d'abord qu'un lieu ſouterrain ſous le titre de la Très-Sainte Vierge, où St. Pothin célébroit les Saints Myſteres. On bâtit dans le quatrieme ſiecle ſur cette Chapelle, qui ſubſiſte encore, une Egliſe dédiée aux SS. Apôtres, en mémoire des Apôtres St. Pierre & St. Paul, de St. Pothin & de ſes quarante-ſept illuſtres Compagnons, premiers Martyrs de Lyon. Le ſiege Archiépiſcopal y a été long-temps. Saint Albin, Archevêque ſur la fin du quatrieme ſiecle, eſt le dernier des Prélats qui y ont ſiégé. Cette Egliſe paſſa ſous le titre de St. Nizier dans le ſixieme ſiecle. St. Auſtregiſile, depuis Archevêque de Bourges, en fut Abbé. Louis de Villars, Archevêque de Lyon, fonda le Chapitre en 1305. Dans le même ſiecle un Négociant, nommé Renouard, & ſes Héritiers firent bâtir l'Egliſe telle qu'elle eſt aujourd'hui. Néanmoins le Portail fut conſtruit deux cents ans après, ſur les deſſins de Philibert Delorme, Lyonnois, célebre Architecte de ſon temps. Le Chapitre eſt compoſé d'un Sacriſtin-Chef du Chapitre & Curé de la Paroiſſe; d'un Chantre, Archiprêtre-né de la Ville & des Suburbes, & de vingt-un Chanoines, compris le Sacriſtin & le Chantre.

*DIGNITE'S ET CHANOINES*, MESSIRES

1740. Nicolas Navarre, Vicaire général, Promoteur en l'Officialité Primatiale, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, Chanoine; SACRISTIN-CURE', en 1762, *à la Sacriſtie de St. Nizier.*
1748. Claude-Franç. Navarre, Chanoine; CHANTRE en 1785.
1753. François-Michel Navarre.
1754. Ennemond Ollivier.
1755. Jean Riché, Docteur en Théologie.
1757. Jean-Jacq. Rouſſet de St. Eloy, Bachelier de Sorbone.
1758. Etienne Macherio.
1766. Barthelemi-François-Henri de Binis, Licencié en Droit.
1769. Benoît Correard, Doct. en Théol., Chanoine d'honneur de l'Egliſe Collégiale & Chapelle Royale de St. André de Grenoble, *Maiſon du Chapitre*, tient les Regiſtres des Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures.
1770. Pierre Fraiſſe, Licencié de Sorbone, Vice-gérent en l'Officialité ordinaire, Conſeiller-Clerc honoraire au Parlem. de Dombes, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, SYNDIC, *gr. rue Longue.*



Digitized by Google

1771. Antoine Peronneau, Vicaire Général, Juge à la Chambre Souveraine du Clergé, Official du Diocese, *à l'Arch.*
1775. Jacques Poirat.
1780. Jean Peronnet.
1780. Nicolas Burnand.
1780. Pierre Daudet.
1782. Geoffroy Fraisse de Champ-Fleury, Doct. de Sorbone.
1783. Claude Martin.
1785. Claude Arthaud, Secretaire de l'Archevêché.
1785. Claude-Antoine Roux, de l'Académie de Lyon.
1786. Antoine Corbeton.
1787. Antoine Guyotte, Supérieur des Réligieuses, & Vicaire Général du Diocese.

*Chanoines honoraires*, MESSIRES

1751. Antoine-Alexis Boisson, Docteur en Théologie, Doyen de l'Eglise Royale de Dôle en Franche-Comté.
1786. Pierre-Alex. Bertrand de Montfort, Vic. Gén. de Senez, Chanoine de St. Quentin en Picardie.

*Chanoines d'honneur*, MESSIRES

1780. Guillaume Vial.
1780. Jacques Thomas.
1745. François-Nicolas Petrot, Bachelier de Sorbone, ancien Prévôt de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1745. Antoine Petrot, ancien Maître de Chœur de l'Eglise de l'Isle-Barbe.
1782. Jacques Linsolas, Doct. en Théologie.

*Vicaires*, Mrs. { Antoine-Joseph Lanoix. / Jean-Matthieu Jacquenod. / Jean-Antoine Girard. / Marc-Antoine Grenier. / Victor Antoine Pascal.

*Receveur des Messes*, M. Pierre Aurouze.

*Officiers du Chapitre.*

*Notaire & Secretaire du Chapitre*, M. Coste, Avocat, Conf. du Roi, Notaire, *place de la Fromagerie.*

*Procureur*, M. Coulon, Procureur aux Cours de Lyon, *rue du Bœuf.*

*Commissaire en Droits seigneur.*, M. Paisselier, *rue des Marron*

*Bâtonnier*, le Sr. Badiou, *maison de la Manécanterie S. Nizier.*

Digitized by Google

## AINAI, ou St. MARTIN D'AINAI, ABBAYE,

### *Église Collégiale et Paroissiale.*

AINAI étoit célebre sous l'Empire d'Auguste, par le Temple que soixante Nations des Gaules y éleverent à cet Empereur. Caligula y établit des combats d'Eloquence Grecque & Latine, sous la bizarre loi que tout Poëte ou Orateur qui entreroit en lice, & qui seroit vaincu, donneroit une récompense au vainqueur & en feroit l'éloge ; que ceux qui auroient l'imprudence d'y présenter de mauvais Ouvrages, seroient contraints de les effacer avec une éponge ou avec leur langue, & qu'en cas de refus, ils seroient battus de verges, ou même précipités dans le Rhône. Cette situation critique des Contendants a fourni à Juvenal dans sa premiere Satyre, Vers 43 & 44, une image de la crainte qu'il exprime ainsi :

*Palleat, ut nudis præsit qui calcibus anguem,*
*Aut Lugdunensem Rhetor dicturus ad Aram.*

Les 48 premiers Martyrs de Lyon du II siecle perdirent la vie en cet endroit, d'où ils furent nommés *les Martyrs d'Ainai*. Les Fideles y dédierent à Ste. Blandine qui fut du nombre de ces Martyrs, une Chapelle souterraine, sur laquelle s'éleverent une Eglise & un Monastere dont S. Badulphe fut premier Abbé. La Reine Brunehaut fit à cette Abbaye des biens si considérables, qu'elle en fut regardée comme la Fondatrice. Les Sarrasins la ruinerent dans le VIII siecle ; Amblard, Archevêque de Lyon, la rétablit dans le dixieme. Depuis ce temps, elle fut très-florissante par le nombre, la noblesse & la régularité de ses Religieux sous la regle de S. *Benoît* ; mais les Calvinistes l'ayant ruinée en 1562, on ne put la relever qu'en la sécularisant en 1685. L'Eglise devint Paroissiale en 1690, par la Translation qui s'y fit de l'*Office* Paroissial de S. Michel près de l'Arsenal. Le Chapitre *est composé* de l'Abbé, du Prévôt qui est Curé de *la Paroisse*, & de dix-huit Chanoines astreints à des preuves *de Noblesse*.

*ABBE' d'Ainai*

1758. Messire Lazare-Victor de Jare... Théologie de l'Université de Toulou... l'Insigne & Noble Eglise C... de ...ille ...

C...

1749. ...ité jusqu'à ...vergne, & ...vergne.

... de la Charité, ...n

Digitized by Google

1741. Jean-Bapt. Hubert de Rochefort de Saint-Didier, Bachel. de Sorbone, Abbé de Thiers, Vic. gén. de Mâcon, Aumônier ordinaire de M. le Comte d'Artois.
1755. Louis-Hector-Melchior-Marie Yon de Jonage.
1758. Pompone-François de Rivirie de St. Jean, *Syndic & Receveur du Chapitre, près de l'Eglise.*
1758. Marc-Antoine de Noyel.
1764. Charles de Regnauld de la Richardie, ainé.
1765. Pierre-Antoine Maindestre de la Luyere, Prieur de Vion, & Vicaire Général de Châlons.
1774. André Brossier de la Roulliere.
1777. Pierre-Th. de Fisicat, Prieur de St. Benoît de Cessieu.
1778. François de Regnauld de la Richardie, cadet.
1778. Camille de Rivirie de la Mouchonniere.
1781. Claude-Helene Morel de Voleine.
1781. J. Bapt. Berardier de Grezieu.
1781. Pierre de Cardon.
1781. Gilbert de Brosses de la Barge, Bachelier en Théolog.
1784. Pierre-Louis du Marché.
1784. Marie-Ignace-Louis Richard de Beligny.
1785. Emman.-Claude-Aimé Degland de Cessiat de Varenne.
1786. Claude de Veirine.
1774. Joseph-Antoine-Charles-Marie Deissat Duprat, Bachel. de Sorbone, Chanoine honoraire.

*Vicaires*, Mrs. { François Gobert. / Antoine Dunand. / Jean-Claude Roche. / Bonaventure Hodieu.

*Secret. du Chapitre*, M. Aimé Guillon, Prêtre, Docteur en Théolog. habitué de l'Eglise, & chargé de la recette des Messes, *Cloître d'Ainai.*

Mrs. Joseph Berrucand & Antoine Hugon, Prêtres habitués, tiennent les Regiſtres des Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse, *Cloître d'Ainai.*

*Avocat-Conseil du Chapitre*, M. Deschamps, fils, *r.* 3. *Mar.*

*Notaire du Chapitre*, M. de Villiers, *rue St. Dominique.*

*Procureur du Chapitre*, M. Pascal, *place & hôtel du Gouvern.*

## *JURISDICTIONS dépendantes de l'Abbaye Royale d'Ainai de Lyon.*

M. l'Abbé d'Ainai a une Justice séculiere, haute, moyenne & basse; elle s'étend dans le Cloître d'Ainai à Lyon, dans le Fauxbourg de Vaise-lès-Lyon, & dans le Bourg, Paroisse & Baronnie de Chazay-d'Azergues.

Digitized by Google

*Juſtice du Cloître d'Ainai.*

*Juge général*, M. Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Echevin, *à la Manécanterie de St. Jean.*
*Procureur fiſcal général*, M. Bret, Procureur, *rue du Bœuf.*
*Greffier général*, M. Baron, *rue Tramaſſac.*

*Juſtice du Bourg de Vaiſe.*

Les Officiers du territoire de Vaiſe, ſont les mêmes qu'au Cloître d'Ainai.
*Capit. Chât. & Lieut. de Juge*, M. Ravier, Notaire, *au Bourg.*

*Juſtice de Chazay-d'Azergues.*

*Juge*, M. de Lurieu, ancien Echevin, Avocat.
*Châtelain*, M. St. Michel, *à Lyon.*
*Lieutenant*, M. Denot, Notaire royal, *à Chazay.*
*Procureur fiſcal*, M. Caillot, Notaire royal, *à Chazay.*
*Greffier*, M. Chappuis, Notaire royal, *à Chazay.*

## NOTRE-DAME DE LA PLATIERE,

### *PAROISSE.*

L'Egliſe de la Platiere, qui fut donnée aux Chanoines de Saint Ruf, par St. Gebuin, Archevêque de Lyon, dans le onzieme ſiecle, eſt la ſeule dans la Ville conſacrée à Dieu ſous le titre de la Sainte Vierge & de ſa Nativité.

Elle eut l'honneur d'être choiſie par le premier Concile général, tenu à Lyon, l'an 1245, où préſida le Pape Innocent IV, pour être la premiere où ſeroit ſolemniſée l'Octave que ce Concile ajouta à la Fête de la Nativité de la Très-Sainte Vierge dans toute l'Egliſe, en reconnoiſſance des faveurs qu'il avoit reçues par ſon interceſſion, & pour attirer ſa puiſſante protection ſur l'Egliſe. Cette Octave eſt célébrée dans l'Egliſe de la Platiere tous les ans, avec une grande dévotion & concours de toute la Ville. Nos SS. PP. les Papes ont accordé à la Confrairie de la Nativité de la Sainte Vierge, érigée en l'Egliſe de la Platiere, de grandes Indulgences, par des Bulles authentiques & particulieres.

### *CURE'*,

M. Jean-Jacques Legay, Docteur en Théologie, Licencié en Droits Canon & Civil, Chanoine d'honneur de l'Egliſe Cathédrale de Valence.

Digitized by Google

*Vicaires.* Mrs. { Nicolas Pautrier. Louis-Joseph Begule. Renaud Sourd, Doct. en Théolog. Il tient les Registres de Baptêmes, Mariages & Sépultures, & en délivre les Actes dans la matinée. } *logés à la maison Curiale.*

## SAINT IRENÉE,

### *EGLISE COLLÉGIALE ET PAROISSIALE.*

L'Eglise de St. Irenée, l'une des plus anciennes de Lyon, fut presque détruite par les Calvinistes en 1562. Elle est aujourd'hui desservie par des Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Augustin, de la Congrégation de France, qui ont pris en 1702 la place d'autres Chanoines non réformés du même Ordre qui en étoient alors en possession.

*PRIEUR Commendataire*, M. Michel-Franç. Martin d'Orsin, Docteur de Sorbone, Vic. Général de l'Archev. de Tours.

*CHANOINES*, Messires

Jean-Joseph Molin, Prieur, *Sacristin-Curé.*
Aimé Lepoivre, anc. Prieur-Curé
François-Fleury Teissier, Prieur-Curé de Nety.
Guill. Franç. du Pasquier, *Receveur des rentes du Chapitre.*
Pierre-Paul Molin, *Syndic du Chapitre, Vicaire.*
Pierre Garnier, *Vicaire*, } *Maîtres des Novices.*
Jean-Baptiste-François Geruzet, }

*OFFICIERS DU CHAPITRE*, Messieurs

*Conseil du Chapit.* Jean-Armand Durand, Avocat, ancien Echevin, *rue de l'Archevêché.*
*Not. du Chap.* Dechastelus, Cons. du Roi, Not. *pl. des Carmes.*
*Proc. du Chap.* Rival, Proc. ès Cours de Lyon, *quai de la Bal.*
*Receveur du Prieur Commendataire*, M. Peyrachon, *à Saint-Symphorien-le-Château.*

## St. PIERRE ET St. SATURNIN,

### *ABBAYE & PAROISSE.*

L'Ancienneté de l'Abbaye Royale de St. Pierre, remonte aux premiers temps du Christianisme, selon le Testament de St. Ennemond. Elle doit sa fondation à un Seigneur, nommé Albert, qui fut des premiers à embrasser la Foi,

Digitized by Google

après le martyre de St. Irenée. Ses deux filles, Radegonde & Aldegonde, & sa niece Sybile, s'y consacrerent à Dieu. Un Seigneur, nommé Gerard, & sa femme Gauberge, donnerent leurs biens à cette Maison, la 26e. année du regne de Gontran, pour la dot de leur fille Adaltrude. Godegisile, Roi de Bourgogne, & la Reine Teudelinde, son épouse, firent bâtir le Monastere au commencement du sixieme siecle; il fut augmenté & doté dans le septieme par Saint Ennemond. L'Archevêque Leydrade, sur la fin du huitieme, y fit aussi de grands biens, & y établit trente-deux Religieuses. Les guerres civiles & les ravages des Sarrasins les obligerent à vivre long-temps séparées les unes des autres dans les différentes terres qui leur appartenoient, ne se réunissant guere que pour la célébration de la Pâque. Elles se renfermerent du temps de François premier. Cette Maison fut encore pillée & brûlée par les Calvinistes en 1562; elle a été reconstruite vers le milieu du siecle dernier. L'Abbaye est sous la regle de Saint Benoît. Les fonctions Curiales se font dans l'Eglise de Saint Pierre & dans celle de Saint Saturnin qui est à côté.

*ABBESSE,*

Madame MARGUERITE-MAGDELEINE DE MONTEYNARD.

*CURE',*

M. Claude Demeaux, Bachelier en Théologie, *à la Cure.*

*Vicaires*, Mrs. { Claude Rudigoz, Jean-François Perrin, André Roberti. } *Maison Curiale, place du Plâtre.*

M. Antoine Raton, *Chantre de S. Saturnin.*

M. Roland, *Aumônier & Directeur de l'Abbaye.*

M. Rey, *Aumônier de l'Abbaye.*

M. Berlié, *Sacristin.*

*Les Registres sont tenus par MM. les Vicaires, & les Actes s'expédient dans la matinée.*

## SAINT PIERRE LE VIEUX, PAROISSE.

CETTE Eglise est devenue paroissiale par la translation qui y a été faite sur la fin du siecle dernier, de l'Office Curial de l'ancienne Eglise de S. Romain.

*Curé*, M. Aimé Regnier, Docteur en Théologie.

*Vicaire*, M. Jean-Pierre Bernardet, *à la Cure.*

Digitized by Google

## SAINT VINCENT, PAROISSE.

L'Ancienne Egliſe paroiſſiale de Saint Vincent fut détruite en 1562 par les Calviniſtes. Elle a été rebâtie par le Chapitre de Saint-Paul qui en eſt Curé primitif.

*Curé*, M. Jean-Matthieu Chazette, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris.

*Vicaires*, M^rs. Antoine Almeras. Jacques-Nicolas Poncet. } *à la Cure.*

## SAINT GEORGE, PAROISSE.

L'Egliſe réguliere de la Commanderie de St. George, Bailliage de l'Ordre de Malte, Langue d'Auvergne, eſt devenue une Paroiſſe de la Ville.

Grand Prieur d'Auvergne, Fr. Claude-Marie de Sainte-Colombe de Laubepin, *à Romans en Dauphiné.*

Grand Marechal, Fr. Marie-Louis-Antoine du Garric Duzech, Commandeur de Laumuſſe, *à Bergerac en Périgord.*

Grand Bailli de Bourganeuf, Fr. Pierre-Louis-Alexis de Savari de Lancoſme, Commandeur de Lormetaux & & de Dôle, *à Château-Roux en Berri.*

Procureur general et Receveur, Fr. Joſeph-Pie-Gabriel de Menon de Ville, Brigadier des Armées du Roi, Commandeur de Lavaufranche & de Bellecombe, *à l'Hôtel de St. George.*

Fr. Charles-Abel de Loras, Chevalier, Grand-Croix dudit Ordre, Commandeur des Feuillets, ci-devant Miniſtre auprès de S. M. le Roi de Sardaigne, *à Malte.*

Fr. Gaſpard de la Richardie, Chevalier, Grand-Croix, Commandeur de Chazelles, *à Chazelles.*

Fr. François-Aimé Duſſel de Châteauvert, Commandeur de St. George, *à Malte.*

Fr. Pierre-Paul-Alexandre de Monſpey de Valliere, Commandeur de Montbriſon, *rue de l'Arſenal.*

Fr. Etienne Dauphin, Prêtre Conventuel dudit Ordre, Commandeur de Farges & Vivier, Vicaire Général dudit Ordre au Grand-Prieuré d'Auvergne, *rue du Plat.*

Secretaire de l'Ordre, au grand Prieure' d'Auvergne, M. Philippe-Auguſte Hennequin, de l'Ordre de Malte, *à l'Hôtel de St. George.*

Chancelier et Archiviste dudit Ordre, au grand Prieure' d'Auvergne, Fr. Gilbert Papon, *à Gannat en Bourbonnois.*

Prieur-Curé

*DIVISION des Ports de la Saône & du Rhône, Rues & Quais en dépendants, pour le transport du Charbon de terre*; savoir:

*Port de l'Abondance.*

Depuis la porte d'Alincourt jusqu'au Monastere des Dames de St. Benoît.

*Port de St. Vincent.*

Le quai depuis le Couvent de St. Benoît jusqu'au pont de St. Vincent, le quai des Augustins jusqu'à la Feuillée, les rues de la Vielle jusques & compris celle des Bouchers, aboutissant à la petite porte des Carmes & celle des Augustins, la rue St. Marcel & la place Neuve des Carmes, de la boucherie des Terreaux, & la rue qui conduit au port de la Feuillée.

*Port de la Feuillée.*

Depuis le pont de St. Vincent jusqu'au pont-de-pierre, & les rues de la Pêcherie, de l'Herberie, de l'Enfant-qui-pisse, de la Lanterne, des Bouchers jusqu'à la Déserte & la place des Carmes, la place des Terreaux, rues Ste. Catherine & de la Cage.

*Port Chalamont ou de la Mort-qui-trompe.*

Depuis l'Herberie jusqu'à la rue Ecorche-Bœuf, la rue Longue, la place St. Nizier, rue des Trois-Carreaux, rue Poulaillerie St. Nizier, rue Dubois, rue Grenette, rue Tupin, rue des Quatre-Chapeaux, & les rues Mercieres.

*Port du Temple.*

Depuis la rue Chalamont jusqu'à la rue des Deux-Maisons, la rue Ecorche-Bœuf, la place des Jacobins, la rue Merciere jusqu'à la rue Tupin, celle de Ferrandiere & Thomassin, la rue Raisin, rue Confort, la grand'rue de l'Hôpital & la rue St. Dominique.

*Port du Roi.*

Depuis la rue St. Antoine jusqu'à la rue du Pérat & l'Arsenal, la place de Louis-le-Grand en entier.

*Port de l'Arsenal.*

Depuis le port du Roi, jusques & compris la place St. de Michel, la rue Sala, la rue St. Joseph, la rue Boissac & la rue du Pérat.

*Port de Ste. Claire.*

Depuis le port de l'Arsenal & la rue du Perat jusqu'à la Gare, la rue Sala jusques & compris celle de St. Joseph, la rue Ste. Hélene en entier, la rue d'Auvergne jusqu'à la Gare.

*Port près de la porte des Rois.*

Depuis la porte des Rois jusqu'à la rue Sala, la rue de la Charité jusqu'à ladite rue Sala, la rue Ste. Hélene jusques & compris la rue d'Auvergne, & tout le nouveau terrein jusqu'à la Gare, en face de ladite rue d'Auvergne.

*Port de la Charité.*

Depuis le pont de la Guillotiere jusqu'au port des Rois, la rue de la Charité,



Digitized by Google

la rue Ste. Hélene jusqu'à celle d'Auvergne, la rue Sala en entier, la rue Boissac, la rue St. Joseph, la place de Louis-le-Grand, la rue des Marronniers, la rue de la Barre, la rue Bourgchanin.

*Port de l'Hôpital.*

Depuis & compris le quai Monsieur jusqu'au port des Cordeliers, les rues de la Barre, Bourgchanin, Belle-Cordiere, la grand'rue de l'Hôpital, rues Paradis, Raisin, Noire, du Petit-Soulier, Plat-d'argent & Grôlée, place des Jacobins, & rue Confort.

*Port des Cordeliers.*

Depuis le port de l'Hôpital jusqu'à celui du College, les rues Grôlée, du Plat-d'Argent, du Petit-Soulier, de l'Hôpital, jusqu'a la rue Noire comprise, rues Thomassin, Ferrandiere jusqu'à la place Grenouille, les rues Port-Charlet, Bonneveau, Palais-Grillet, des Quatre-Chapeaux, Tupin, Grenette, de l'Aumône, Dubois, Vandran, de la Gerbe, Buisson & rue Gentil.

*Port du College.*

Depuis le port des Cordeliers jusqu'au pont St. Clair, les rues Gentil, Buisson, la place du College, rues Neuve, de la Fromagerie St. Nizier, la rue Longue, rues Sirene, Mulet, du Bât-d'Argent, de l'Arbre-Sec, du Pizay, place du Plâtre, rues Clermont, Lafont, Henry & la place de St. Nizier.

*Port St. Clair.*

Depuis le pont jusqu'à la porte St. Clair, rue Puits-Gaillot, montée de la Glaciere, place des Terreaux, rues Ste. Catherine, du Griffon, des Feuillants jusques & compris la rue de la Vieille-Monnoie.

*Port du Sablet.*

Depuis la porte St. George jusqu'au port St. Jean, grand'rue St. George, place de la Trinité & rue Tramassac, la place St. Jean, rues Bombarde & Porte-Froc, petite rue Ste. Croix.

*Port de Roanne.*

Depuis le port du Sablet jusqu'au Change, les rues des Prêtres, Dorée, la boucherie de St. George, rues Tramassac, de l'Archevêché, place St. Jean, rue du Bœuf, place du College, rues de la Fronde, St. Jean, des Trois-Maries, Porte-Froc, de la Bombarde & quai de la Baleine, place du College, la rue de Gadagne.

*Port de la Baleine.*

Depuis la place de St. Jean jusqu'au Petit-Change, rue de la Fronde, petite rue Tramassac, rues du Bœuf, de St. Jean, place du Gouvernement & du Change, rue Lainerie & Treize-Cantons.

*Ports de la Douane & Dauphin.*

Depuis le Change jusqu'au pont de St. Vincent, rues de l'Angile, de l'Arbalête, de la Lainerie, boucherie de St. Paul, rues Juiverie & Misere.

*Port de l'Arche de Noé.*

Depuis le pont de St. Vincent, jusqu'à la place de l'Homme-de-la-Roche, & la rue des Grosses-Têtes & place St. Paul.

*Signé*, BASSET & DE LA ROCHETTE

*Collationné; Signé*, SIMON.

Digitized by Google

# SÉMINAIRES.

## *SÉMINAIRE DE SAINT IRENÉE.*

CE Séminaire a été fondé en 1659, par Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. Il eſt ſous la direction des Prêtres du Séminaire de St. Sulpice de Paris. On y enſeigne la Philoſophie & la Théologie dogmatique & morale. Il a été agrégé à l'Univerſité de Valence, en 1738, & cette agrégation a été autoriſée par Lettres-patentes, le 12 Août de la même année. On y fait le *Quinquennium*, comme dans l'Univerſité.

Outre les Retraites qui s'y font annuellement à la rentrée du Séminaire & avant les Ordinations, on y en fait auſſi une pour Meſſieurs les Curés & autres Prêtres, tant du Dioceſe que des Dioceſes étrangers : elle eſt fixée au mardi qui ſuit le Dimanche dans l'Octave de l'Aſſomption, & s'ouvrira cette année le 19 Août.

### *SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Irenée.*

*Supérieur*, M. Guillaume-Joſeph Gazaniol.

*Directeur, Sacriſtin & Maître des Cérémonies*, M. Pierre-Guillaume Petit.

*Directeur du Séminaire & Procureur*, M. Pierre Picquet, Docteur en Théologie.

*Directeur, Supérieur de la Communauté des Philoſophes*, M. Gilbert Martin.

*Directeur de la Communauté des Philoſophes*, M. Emmanuel Jean-Baptiſte Fouaſſier.

*Directeur, Profeſſeur de Dogmatique*, M. Jean Montaignes, Docteur de Sorbone.

*Directeur & Econome*, M. Antoine-Alexis Molin.

*Directeur, Profeſſeur de Morale*, M. Pierre-Joſeph Mermet, Docteur en Théologie.

*Second Direct. de la Communauté des Philoſophes*, M. Jean-Jacques Cartal.

*Profeſſeur de Phyſique*, M. Jean-Baptiſte Poidebard, Maître-ès-Arts.

*Profeſſeur de Logique*, M. François Mames Meniſſier, bachelier de Sorbone.



Digitized by Google

## SEMINAIRE DE SAINT CHARLES, *ET PETITES ÉCOLES.*

CEt établiſſement a pris naiſſance en l'année 1670, ſous l'autorité de Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque de Lyon, qui en a été l'un des premiers bienfaiteurs. Il a été confirmé par Lettres Patentes du mois de Mai 1680, duement regiſtrées.

L'objet en eſt d'inſtruire les Enfants pauvres des deux ſexes de la Ville & des Fauxbourgs, dans les principes de la Religion, de la Lecture & de l'Ecriture. Les Ecoles des Garçons ſont confiées à dix-huit jeunes Eccléſiaſtiques, qui font en même temps leur Séminaire gratuitement dans la maiſon de Saint Charles, ſous un Supérieur, pluſieurs Directeurs & Profeſſeurs. Les Ecoles des Filles ſont confiées à des Sœurs nommées de St. Charles, au nombre de trente qui vivent en Communauté. Il y a neuf Ecoles pour les Garçons, & onze pour les filles, outre deux Ecoles pour les Garçons, & deux pour les Filles, dans les fauxbourgs de la Guillotiere & de St. Irenée, ſous des perſonnes laïques, à qui le Bureau donne des appointements conſidérables.

Le Bureau, outre les deux Ecoles de Travail ci-devant établies, l'une dans la paroiſſe de St. Nizier, *place des Cordeliers*, & l'autre dans la paroiſſe de St. Pierre-les-Nonains, *place neuve des Carmes*, en a établi une troiſieme dans la paroiſſe de St. Paul, *rue Juiverie*, en faveur des enfants qui demeurent du côté occidental de la Saône. Dans ces trois Ecoles, l'on éleve les Filles qui ont été inſtruites dans les Ecoles des pauvres, aux ouvrages propres à leur ſexe & à leur état. Le produit de leur travail leur eſt diſtribué à la fin du temps de l'apprentiſſage; il monte quelquefois à plus de 300 livres.

Outre cette gratification accordée à chaque enfant à ſa ſortie d'apprentiſſage, le Bureau leur fait tirer annuellement, dans le commencement de Janvier, douze lots, chacun de cent livres, en exécution de la Fondation faite par feu Mde. la veuve Leclerc, pour exciter dans toutes l'exactitude & l'émulation.

Le nombre des enfants de ces Ecoles d'inſtruction & de travail va à plus de quatre mille, & augmentera à proportion par les nouvelles Ecoles qui pourront s'établir, lorſque la Providence en donnera les moyens.

Un établiſſement ſi univerſellement utile, formé par la charité des Citoyens, ne peut ſe ſoutenir que par leurs ſecours.

Entr'autres moyens, ils ſont ſpécialement invités de préférer les Ecoles de travail du Bureau, pour y faire faire les ouvrages de couture propres à leur uſage, dont ils ſeront très-ſatisfaits.

L'adminiſtration eſt ſous la direction d'un Bureau, qui s'aſſemble le premier Jeudi de chaque mois, & qui eſt compoſé d'un Directeur général & de pluſieurs Recteurs placés ici ſuivant la date de leur réception.

*BUREAU des petites Ecoles & Séminaire de S. Charles.*

Mgr. De Vienne, Evêque de Sarepta, Suffragant de Lyon, *Directeur général des Ecoles.*

MESSIEURS

Jean Gay, Supérieur du Séminaire de S. Charles.
Charles-Odille-Joſ. Guyot, Avocat en parlement Notaire honoraire.
Charles-Claude Briaſſon, ancien Echevin.
Antoine Coumarmot, Bourgeois & Négociant.
Antoine-Henri Jordan, ancien Echevin.
Pierre-Thomas Gonin de Lurieu, Avocat, ancien Echevin. } *Avocat du Bureau.*

Digitized by Google

MESSIEURS

Claude Delaffraſſe, Baron de Sury.
Jean-Ant. Poiſſonneaux, Doct. de Sorbone, Chevalier honor. de l'Egliſe de Lyon, ancien Chanoine de Saint Nizier.
Nicol. Navarre, Sac. Curé & Chanoine de S. Nizier, & Vic. Gén.
Jacques Viret, Cuſtode-Tréſorier de l'Egliſe de Lyon.
Benoît Degerando, Ecuyer.
Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, Grand-Obéancier de St. Juſt, Vicaire général.
Claude Petrot, Bourgeois & ancien Négociant.
Jean-Matthieu Chazette, Curé de la Paroiſſe de S. Vincent.
Rodolphe de la Roquette, Seigneur de Saint-André.
Léonard Bourlier de Parigny.
Jean Riché, Chanoine de Saint Nizier.
Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Echevin.
P. Poſuel des Verneaux, Chev. Seig. des Verneaux & Pomeys.
Pierre Portal, Bourgeois & ancien Négociant.
Domin. Perrichon, Chamar. de S. Paul, anc. Syndic du Clergé.
Louis Charrier de la Roche, Prévôt-Curé d'Ainai, Vic. gén.
François Valeſque, Ecuyer, *Tréſorier.*
Jean-Claude Bourlier de Comelle, Chanoine de St. Juſt.
Jean-Joſeph Dacier, *Avocat du Bureau.*
Jean-Pierre-Philippe de Lacroix de Laval, ancien Chevalier d'honneur de la Cour des Monnoies de Lyon.
*Notaire du Bureau*, M. Duboſt, *rue de Flandres.*
*Procureur du Bureau*, M. Paſcal, *place & hôtel du Gouvern.*

---

Ce Bureau a fait conſtruire, au fauxbourg de la Croix-Rouſſe, deux Maiſons diſtinctes & ſéparées, dans l'une deſquelles, qu'on nomme *Maiſon de l'Enfance*, on reçoit les perſonnes du ſexe tombées en démence; & dans l'autre, on reçoit des jeunes Demoiſelles, en qualité de Penſionnaires, & on les y inſtruit de choſes convenables à leur âge & à leur état.
*Aumônier*, M. Honoré Paſſoux.

Pluſieurs Dames des Paroiſſes où ſont placées les Ecoles pour les Filles, y font reſſentir avec un zele conſtant les effets de leur charité.

*SUPERIEUR, DIRECTEURS ET PROFESSEURS du Séminaire de S. Charles.*

*Supérieur*, M. Jean Gay.
*Directeur & Viſiteur des Ecoles*, M. Claude-Antoine Girin.
*Directeur & Profeſſeur de Morale*, M. George Drutel.
*Directeur & Profeſſeur d'Ecriture Sainte*, M. J. B. Lacombe.
*Direct. & Profeſſ. de Scholaſtique*, M. Claude Dupuy.

Digitized by Google

# COMMUNAUTÉS.

## COMMUNAUTÉS SÉCULIERES.

### *ORATOIRE.*

LEs Prêtres de l'Oratoire de Jeſus furent appellés à Lyon, en 1616, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, peu de temps après leur établiſſement à Paris. Leur Maiſon, ſous le nom de l'Inſtitution, eſt ſituée dans la rue de la Vieille-Monnoie. Elle eſt actuellement compoſée de quinze perſonnes, tant Prêtres que Confreres.

*Supérieur*, le R. P. Charles Hérard.

### *MISSIONNAIRES ET SEMINAIRE DE S. JOSEPH.*

Les Prêtres Miſſionnaires de la Congrég. de S. Joſeph furent d'abord aſſemblés par M. Jacques Cretenet, Chirurgien de Lyon, pour faire des Miſſions dans la campagne. Monſeigneur Camille de Neuville les établit en Congrégation Eccléſiaſtique en 1661, & M. le Prince de Conty en fut le Fondateur. M. & Mme. de Coligny leur fournirent les moyens d'acheter la Maiſon qu'ils occupent dans la rue du Garet, près de l'Hôtel de Ville, & de bâtir leur Egliſe. Leur principale Communauté eſt celle de Lyon, compoſée d'environ 45 perſonnes tant prêtres qu'étudiants. Ils ſont chargés d'un des Séminaires de cette Ville, où il n'entre que des diacres qui, après avoir fini dans les autres Séminaires leurs cours de théologie, viennent pour s'y inſtruire plus particuliérement des regles de la morale, & de la maniere de les appliquer, pour y apprendre tout ce qui a rapport à l'adminiſtration des Sacrements, & pour ſe mettre en état d'exercer toutes les fonctions du ſaint miniſtere.

*Directeur général*, M. Antoine-Thibaut Gentil.
*Sous-Directeur général*, M. . . . .
*Procureur général*, M. Michel Lecoq.
*Directeur des Miſſions*, M. Charles-Antoine Hermand.
*Directeur du Séminaire*, M. Louis-Antoine Bertout
*Directeur des Clercs-Eleves de la Congrégation*, M. Benoît-Raimond Rivaux.
*Profeſſeurs du Séminaire*, M. Claude-Henri Coindre. M François Ducloz.
*Profeſſeurs de Théologie*, M. Matthieu Alary. M. Demaris.
*Profeſſeur de Philoſophie*, M. Antoine-Eſprit Bertout.

Digitized by Google

### *MISSIONNAIRES DE SAINT LAZARE.*

Les Prêtres de la Congrégation de la Miſſion de Saint Lazare, s'établirent à Lyon en 1668, & obtinrent des Lettres-patentes l'année ſuivante. Ils acquirent en 1673 la Maiſon de M. Maſcranni de la Verriere, ſur la colline de Fourvieres, rue St. Barthelemi. Ils font des Miſſions dans le dioceſe, & reçoivent pendant l'année, dans leur Maiſon, ceux qui deſirent d'y faire des Retraites, dont les grands Exercices ſont fixés à la Touſſaint, à Noël, à Pâque & à la Pentecôte. Cette Communauté eſt compoſée d'environ 50 perſonnes.

*Supér.* M. Jean-Joſeph Collot, Viſiteur.

*Procureur*, M. Louis Jouſſelme.

*Directeur des Retraites*, M. Jacques Daudet.

## CHANOINES RÉGULIERS.

### *TRINITAIRES.*

Les Chanoines Réguliers de l'Ordre de S. Auguſtin, de la Sainte Trinité pour la Rédemption des Captifs, qu'on appelle à Paris *Les Mathurins*, s'établirent à Lyon en 1658. Ils ſe logerent d'abord ſur la Montagne de Beauregard, enſuite au bas du Gourguillon, dans une Maiſon qui avoit appartenu à MM. de Bellievre & depuis à MM. de Lange.

Ces Chanoines conſacrés au rachat des Captifs, nous donnent fréquemment le conſolant ſpectacle de voir dans nos freres, rendus à leur Patrie & à nos vœux, le fruit de leurs travaux, de leur fidélité, & de leur zele.

*Prieur-Miniſtre*, M. Jean Bourdelon.

*Syndic*, M. Jean-Baptiſte Manuel.

*SAINT IRENE'E.* Voyez ci-devant, *page* 30.

## COMMUNAUTÉS RÉGULIERES D'HOMMES.

### *DOMINICAINS ou JACOBINS.*

Ces Religieux ſont venus à Lyon en 1218, dès le temps de S. Dominique leur Fondateur. Ils ont logé d'abord à la montée du Gourguillon, enſuite au lieu où eſt aujourd'hui l'Arſenal, & enfin dans la place Confort, où ils ſont actuellement. La nation Florentine a fait bâtir leur Egliſe au commencement du quinzieme ſiecle. Pour ſe conformer à l'eſprit de leur Inſtitut, les Religieux de cette Maiſon ont repris les Exercices de l'Ecole, que les malheurs des temps, & les frais conſidérables de la reconſtruction de leur Couvent, les avoient forcés d'interrompre depuis pluſieurs années. En conſéquence ils ont obtenu du Roi en 1760, des Lettres-patentes, homologuées le même année au Parlement, qui érigent leur Maiſon en College public de Philoſophie & de Théologie. Le ſeul deſir de ſe rendre utiles au Public, leur a fait reprendre ces Exercices. Ils

Digitized by Google

ſe font un devoir de procurer à leurs Ecoliers tous les ſecours propres à leur inſpirer l'eſprit de piété convenable à leur état, & à les éclairer dans l'étude de la ſcience eccléſiaſtique.

Mgr. l'Archevêque, ANTOINE DE MALVIN DE MONTAZET, a établi dans leur maiſon, une penſion ou eſpece de ſéminaire, en faveur des jeunes gens qui ſe deſtinent à l'état eccléſiaſtique, & qui commencent leur cours de théologie. Ils ſont là à l'abri des écueils auxquels ils ſeroient expoſés dans cette grande Ville, s'ils y étoient laiſſés à leur ſeule bonne foi. La plupart de ces Eleves y ſont entretenus des libéralités de Mgr. l'Archevêque. De leur côté, les Religieux, aux ſoins deſquels ils ſont confiés, concourent avec le plus parfait déſintéreſſement aux vues bienfaiſantes de cet illuſtre Prélat; ils travaillent avec zele à lui former des coopérateurs éclairés & vertueux.

*Provincial*, le R. P. Domergue, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, & membre du Bureau des décimes pour le corps régulier.

*Prieur*, le R. P. Guerin, Doct. en Théol. & Préf. du Coll.

*Sous-Prieur*, le R. P. Grangier, Bachelier, ancien Profeſſeur de Théologie, & Directeur de la penſion.

1^er^. *Profeſſeur de Théologie*, le R. P. Cauſſanel, Doct. en Théologie, Agrégé à l'Univerſité de Toulouſe.

2^e^. *Profeſſeur de Théologie*, le R. P. Chaix.

*Profeſſeur de Phyſique*, le R. P. Bonnafoi, Bachelier & Maître-ès-Arts, Agrégé à l'Univerſité d'Avignon.

*Profeſſeur de Logique*, le R. P. Ranchés.

*CORDELIERS DE S. BONAVENTURE.*

Ce Monaſtere a été fondé en 1220, par Humbert de Grôlée, Sénéchal de Lyon, qui leur donna ſon Hôtel. Il eſt devenu célebre par le ſéjour & la mort de S. Bonaventure. Il y a dans ce Couvent une Bibliotheque conſidérable & bien choiſie. Les Religieux ſont actuellement au nombre de 25.

*Gardien*, le R. P. Claude Buiſſon, Docteur en Théologie.

*Procureur*, le R. P. Antoine Dumont, Docteur en Théolog.

*Maître des Novices*, le R. P. Chriſtophe Thomaſſet.

*Sacriſtin*, le R. P. Jean-Jacques Carrié.

*CARMES de l'ancienne Obſervance de Lyon, appellés communément* GRANDS CARMES.

Ces Religieux s'établirent à Lyon en 1291, par Lettres-Patentes du Chapitre de l'Egliſe de Lyon, qui pouvoit alors légitimer de pareils établiſſements. Ces Religieux ſont actuellement au nombre de vingt-ſix.

*Prieur*, le R. P. Bruno Jacques.

*Sous-Prieur*, le R. P. Théodoric Defuans.

*Procureur*, le R. P. Hippolyte Prélut, Docteur de Paris.

*Sacriſtin*, le R. P. Charlon. *AUGUSTINS*

Digitized by Google

*AUGUSTINS, appellés communément* GRANDS AUGUSTINS.

Ces Religieux s'établirent à Lyon vers l'an 1000. Les Seigneurs de Beaujeu leur donnerent l'emplacement de leur Palais, hors de l'enceinte de la Ville, au lieu qu'ils occupent encore aujourd'hui sur le quai qui porte leur nom. Leur Eglise & leur Monastere étant tombés en ruine, l'Archevêque François de Rohan, & le Chapitre de l'Eglise de Lyon, contribuerent à leur rétablissement au commencement du seizieme siecle. On travaille à la construction d'une nouvelle Eglise. M. de Montjouvent, Doyen de l'Eglise de Lyon, en posa la premiere pierre le 6 Septembre 1759, au nom de Monseigneur le Dauphin.

*Vicaire-Provincial*, le R. P. Joseph Janin, Doct. en Théol.

*Prieur*, le R. P. Jacques Chavannes, ainé.

*Procureur*, le R. P. Jean-Marie Chavannes, cadet, Bachelier de Sorbone.

*CORDELIERS, COUVENT ROYAL, près de la Porte de Vaise.*

Ce Couvent fondé en 1494, par Charles VIII, & Anne de Bretagne son Epouse, en considération de Jean Bourgeois, Religieux de cet Ordre, & leur Orateur, a toujours joui depuis des Privileges des Maisons Royales. Il fut bâti sur l'emplacement (par eux acquis) d'un ancien Hôpital, appellé des deux Amants, appartenant au Chapitre de l'Eglise de Lyon. On y reçoit en Retraite les jeunes gens dont la conduite n'est pas réglée.

*Gardien*, le R. P. Laurent.

*Procureur*, le R. P. Dumas.

*MINIMES.*

Ces Religieux doivent leur établissement à Théodore de Vichy de Champron, Doyen de l'Eglise de Lyon. Il acheta en 1550, la Maison qu'ils occupent, située sur la colline de S. Just. On y tint au mois de Mai 1758, un Chapitre général pour la nomination du Général de l'Ordre. C'est le premier Chapitre général de leur Ordre qui se soit tenu à Lyon.

*Provincial*, le R. P. J. B. Revoire.

*Supérieur*, le R. P. Gilbert Dulignier.

*Sacristin*, le R. P. Chevillard.



Digitized by Google

*CAPUCINS, PREMIER COUVENT.*

Ces Religieux doivent leur établiſſement à Lyon aux Italiens, qui leur acheterent, en 1574, une Maiſon appartenante aux Gadagne, ſituée vers le milieu de la colline de Fourvieres. Cette Communauté eſt actuellement compoſée de trente Religieux.

*Provincial*, le R. P. Jérôme Cheminat.

*Gardien & Définiteur*, le R. P. Louis-Marie Borel.

*Vicaire & Maître des Novices*, le R. P. Hugues Fabre.

*CHARTREUX.*

Henri III forma en 1584, lors de ſon paſſage à Lyon, le deſſein d'y fonder une Chartreuſe. Henri IV, pour remplir le Vœu du Roi ſon Prédéceſſeur, ordonna l'établiſſement de ces Solitaires ſur la côte de St. Vincent, & voulut que cette Maiſon fût appellée la Chartreuſe du Lis St. Eſprit. Leur Egliſe eſt très-belle, & le Dôme en eſt remarquable. Le nombre de ces Religieux eſt actuellement de dix-neuf.

Il y a dans le dioceſe de Lyon ſix Maiſons de Chartreux: leurs Prieurs & Procureurs ſont,

à *Lyon*, *Prieur & Viſiteur*, Dom Gabriel Charvet. *Procureur-Syndic*, Dom Jean-Fr. Piallat. *Second Procureur*, Dom Michel Guyon.

à *Montmerle*, *Prieur & Viſiteur*, Dom Guillaume Armely. *Procureur*, Dom Joachim Joſeph.

à *Seillon*, *Prieur*, Dom Anthelme Brun. *Procureur*, Dom Ignace Davaud.

à *Selignac*, *Prieur*, Dom Philippe Platellet. *Procureur*, Dom Coſte.

à *la Balme*, *Prieure*, Madame Compain. *Vicaire-Supérieur*, Dom Louis Martin. *Procureur*, Dom Denys Chatelus. *Coadjuteur*, Dom Armand. *Sacriſtin*, Dom Chenavier.

à *Portes*, *Prieur*, Dom Honoré Mérille. *Procureur*, Dom Iſidore Tric.

à *Meyriac*, *Prieur*, Dom Remi Duremberg. *Procureur*, Dom Claude Samoël.

*PERES DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS.*

Ces Religieux, placés au Fauxbourg de la Guillotiere: en l'année 1606, ſur un fonds qui leur fut donné par le Duc & la Ducheſſe de Mayenne, autoriſés par des Lettres-Patentes de Henri IV, datées du mois de Mai 1606, obtinrent de la bienveillance de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins de Lyon, de grands ſecours pour la conſtruction du Couvent qu'ils y poſſedent.

Digitized by Google

*Visiteur*, le R. P. Basile Tuaillon.
*Gardien & Assesseur*, le R. P. Adrien Batty.
*Syndic de la Custodie, Secretaire du Visiteur & Assesseur*, le R. P. François Rey.
*Vicaire & Aumônier des Prisons*, le R. P. Norbert Delhorme.
*Procureur*, le R. P. Athanase Salvan.
*Maître des Novices*, le R. P. Victorin Lapierre.

## *CARMES DÉCHAUSSÉS.*

Le Marquis de Nereſtang, Grand-Maître de l'Ordre du Mont-Carmel, fonda ce Monaſtere en 1618, à la place d'une ancienne Recluſerie qu'on appelloit *le grand Thune.*

*Prieur*, le R. P. Pierre-Paul de la Mere de Dieu.
*Vicaire-Provincial*, le R. P. Ambroiſe Marian de St. Jean-Baptiſte.
*Définiteur & Procureur*, le R. P. Léandre de St. Marcel.
*Sous-Prieur*, le R. P. Joachim de l'Aſſomption.

## *FEUILLANTS.*

Les Feuillants, Religieux réformés de l'Ordre de Saint Bernard, vinrent à Lyon en 1620. Charles de Neuville d'Halincour, Gouverneur de Lyon, leur donna d'abord de quoi bâtir une Egliſe. Le Conſulat fit enſuite conſtruire leur Maiſon, ſituée ſur le quai de St. Clair, & leur donna une Penſion, à condition qu'ils ſeroient à perpétuité les Aumôniers de la Chapelle de l'Hôtel-de-Ville, & qu'ils y diroient une Meſſe tous les jours.

*Prieur*, Dom Souries.
*Sous-Prieur*, Dom Vernet.
*Procureur*, Dom Carié, *Aumônier de l'Hôtel-de-Ville.*

## *CAPUCINS DU PETIT FORET.*

Ces Religieux occupent une Maiſon qui appartenoit anciennement aux Thomaſſin, & portoit le nom du *Petit-Forêt.* La Reine Anne d'Autriche en perſonne les mit en poſſeſſion de cet établiſſement en 1622, & fit poſer en ſon nom la premiere pierre de leur Egliſe. Cette Maiſon eſt compoſée de quarante Religieux.

*Gardien-Ex-Provincial*, le R. P. Bruno Benoît.
*Vicaire*, le R. P. Sixte Cornet.
*Profeſſeur*, le R. P. Vincent Veillié.
*Sacriſtin*, le R. P. Romuald Chabout.



Digitized by Google

## *RECOLLETS.*

La Reine Marie de Médicis appella ces Religieux en 1622, de la petite ville de St. Genis-Laval en Lyonnois, où ils ont un Monaſtere. Elle leur donna une Maiſon appellée *Belle-Greve*, dans la rue St. Barthelemi. S. François de Sales y prêcha lors de leur établiſſement.

*Provincial*, le R. P. Charlemagne Magne.
*Gardien*, le R. P. Juſt Viret.
*Ex-Provincial*, le R. P. Céſarée Villard.
*Définiteur*, le R. P. Seraphin Bozonnet.
*Vicaire*, le R. P. Chryſente Aubernon.
*Secretaire Provincial*, le R. P. Timothée Gros.
*Maître des Novices*, le R. P. Symphorien Richard.
*Agent de la Province*, le R. P. Jérôme Delorme.

## *AUGUSTINS REFORMÉS.*

Ces Religieux furent appellés en 1624, dans le Fauxbourg de la Croix-Rouſſe, par le Cardinal de Marquemont, Archevêque, pour donner des ſecours ſpirituels aux habitants de ce Fauxbourg, qui étoient ſans Prêtres & ſans Egliſes. M. Girardeau, Citoyen de Lyon, contribua à leur établiſſement.

*Provincial*, le R. P. Philippe Tiſſier.
*Prieur*, le R. P. Patrice Labat.
*Sacriſtin*, le R. P. Latreille.
*Secretaire*, le R. P. Elizée Renaud.

## *MAISON CI-DEVANT DES CELESTINS.*

Les Monaſtere, Communauté & Conventualité de ces Religieux ont été éteints & ſupprimés, en vertu d'un Bref de N. S. P. le Pape Pie VI, en date du 30 Septembre 1778, autoriſé par Lettres Patentes de Sa Majeſté, du 13 Mai 1779, regiſtrées au Parlement le 17 du même mois, & fulminé par Sentence de M. l'Official de Lyon, en date du 30 Septembre de la même année. En conſéquence ces Religieux ont été autoriſés à demeurer hors du Cloître, à la charge de porter l'habit de Prêtre Séculier, & de vivre ſous l'obéiſſance de l'Ordinaire.

Digitized by Google

# ABBAYES DE FILLES.

## *S. Pierre les Dames, Abbaye Royale de l'Ordre de S. Benoît.*

*Abbeſſe de S. Pierre*, Madame Marg. Magdel. de Monteynard.

Voyez à la page 31.

## *La Déserte, Abbaye Royale.*

L'Abbaye Royale de la Déſerte fut fondée en 1269, pour des filles de l'Ordre de Sainte Claire, par Blanche de Châlons, femme de Guichard de Beaujeu, Connétable de France. Le lieu où elles ſont placées, s'appelloit anciennement *de deſerta*. C'eſt de là que le Monaſtere en a pris le nom. Les Religieuſes paſſerent en 1503, ſous la Regle de St. Benoît, par une Bulle de Jules II. Elles ſont actuellement au nombre de quarante. On y reçoit des Penſionnaires.

*Abbeſſe*, Madame Marie-Alexandrine de Montjouvent.
*Prieure*, Madame de Ste. Félicité le Conte.
*Procureur de l'Abbaye*, M. Paſcal, *place & hôtel du Gouvern.*

## *Chazaux, Abbaye Royale.*

Luce de Baudiſner, *de Bello prandio*, Dame de Cornillon, fonda en 1333, un Prieuré de l'Ordre de Sainte Claire, dans un hameau de la Paroiſſe de Firminy en Forez, qui a gardé le nom de Chazaux. Après que les Religieuſes eurent paſſé ſous la Regle de Saint Benoît, leur Monaſtere fut érigé en Abbaye Royale, & transféré à Lyon en 1623. Gilberte-Françoiſe d'Amanſé de Chaufailles en a été la premiere Abbeſſe. L'emplacement qu'elles occupent aujourd'hui étoit la demeure de M. de Mandelot, Gouverneur, dont la mémoire ſera toujours précieuſe aux Lyonnois. La ſituation de cette Maiſon eſt agréable. On y reçoit des Penſionnaires.

*Abbeſſe*, Madame Jeanne-Marie-Louiſe de Savaron.

Digitized by Google

### *PRIEURÉ DE SAINT BENOIT.*

La Prieure du Monaſtere de Blie, ſitué en Belle-Cour, & qui n'exiſte plus, réſigna en 1654 ſon Prieuré à Madame Dugué, Religieuſe de l'Abbaye de St. Pierre. La réſignation n'ayant pas eu lieu, Madame Dugué quitta le Couvent de Blie, & ſe retira dans celui des Urſulines avec ſa ſœur, auſſi Religieuſe de St. Pierre, qu'elle avoit menée avec elle. En 1658 elles acheterent de leur patrimoine un emplacement ſur le quai de St. Vincent, & y fonderent un Prieuré à la nomination de l'Archevêque, avec la condition expreſſe qu'il pourroit ſe réſigner : Prérogative remarquable & peut-être unique. Cette Maiſon a été rebâtie en 1684. On y reçoit des Penſionnaires.

*Prieure perpétuelle*, Madame Antoinette du Prat.

## COMMUNAUTÉS DE FILLES.

### *SAINTE CLAIRE.*

Sous le regne de Henri IV, quelques Religieuſes de l'Abbaye de Ste. Claire de Bourg-en-Breſſe, alarmées des ſuites fâcheuſes de la guerre & de voir leur Ville aſſiégée, ſe réfugierent à Lyon. Elles ſe logerent d'abord dans la rue Buiſſon. Louiſe de Lange, femme du Préſident Balthazar de Villars, leur donna, peu de temps après, une maiſon dans le quartier du Gourguillon. Mais comme ce lieu n'étoit pas commode, elle contribua, environ l'an 1601, à leur procurer l'emplacement de la Baſtie-Palmier, où elles ſont aujourd'hui, près du pont d'Ainai. Le bâtiment qui leur ſert d'Egliſe étoit autrefois un Jeu de Paume, où François Dauphin, fils de François I, but le verre d'eau qui lui donna la mort. La Supérieure prend le titre d'Abbeſſe, & porte une Croſſe de bois.

### *STE. ELISABETH des deux Amants, premier Monaſtere.*

Les Religieuſes du Tiers-Ordre de S. François, ſous le titre de Ste. Eliſabeth, Reine de Hongrie, vinrent à Lyon en 1615, de Salins en Franche-Comté. Marguerite d'Ullins, femme de François Clapiſſon, Préſident des Tréſoriers de France, leur

Digitized by Google

fonda un Monaſtere dans la rue de la Charité, en *1617*. Le nombre des Religieuſes étant devenu très-conſidérable, il donna lieu à la fondation d'un ſecond Monaſtere ſur le bord de la Saône, entre les portes de Vaiſe. Ce dernier fut nommé *des deux Amants*, à cauſe d'un ancien Tombeau, ainſi nommé, qui a été démoli en 1707. Le Monaſtere de Sainte Eliſabeth de la rue de la Charité ayant été ſupprimé en 1745, celui des deux Amants eſt devenu le premier de la Ville. Il eſt actuellement compoſé de 77 Religieuſes.

### *STE. ELISABETH, ſecond Monaſtere.*

Ce Monaſtere a été fondé par Madame de Coligny. Il étoit autrefois le troiſieme du même Ordre à Lyon; il eſt devenu le ſecond par la ſuppreſſion de celui de la rue de la Charité. Le ſurnom de *Collinettes* a été donné à cette Maiſon, ou à cauſe du nom de la Fondatrice, ou parce qu'elle eſt ſituée ſur la colline de St. Sebaſtien.

### *URSULINES, premier Monaſtere.*

Les Religieuſes de Ste. Urſule, ſous la Regle de S. Auguſtin, vinrent de Provence à Lyon en *1612*, & s'établirent dans la rue de la Vieille Monnoie.

### *VISITATION DE STE. MARIE, premier Monaſtere.*

Cette Maiſon a été fondée en *1614*, peu de temps après l'inſtitution de l'Ordre de la Viſitation de Ste. Marie. C'eſt le premier Monaſtere de cet Ordre en France. Marie-Renée Trunel, veuve de Jean d'Auxerre, Lieutenant-Général au Bailliage de Montbriſon, fit venir des Religieuſes d'Anneci. Elles logerent d'abord ſur la colline de Saint Sebaſtien, au chemin des Fantaſques, & enſuite dans le lieu où elles ſont aujourd'hui, près de la place de Louis-le-Grand. S. François de Sales, leur Fondateur, mourut dans cette Maiſon, le *26* Décembre *1622*. On y conſerve ſon cœur. La Maiſon des Pénitentes eſt ſous la direction de ces Religieuſes.

### *CARMÉLITES.*

Cette Maiſon a été fondée en *1616*, par Jacqueline de Harlay, femme du Marquis d'Halincour, Gouverneur de Lyon. Son fils, premier Duc & premier Maréchal de ſon nom, fit bâtir l'Egliſe. Les Villeroy y ont leurs Tombeaux.

Digitized by Google

### *Visitation de Ste. Marie de l'Antiquaille, second Monaſtere.*

Quelques Religieuſes du premier Monaſtere de la Viſitation de Ste. Marie, formerent en 1627, un ſecond établiſſement dans la montée du Gourguillon. Elles quitterent cette demeure trois ans après, pour aller loger où elles ſont aujourd'hui, dans la Maiſon de l'Antiquaille, bâtie ſur les ruines du palais des Empereurs.

### *Ursulines, ſecond Monaſtere.*

Le nombre des Religieuſes du premier Monaſtere des Urſulines ſe trouvant très-conſidérable, donna lieu, en 1633, à la fondation de cette ſeconde Maiſon, ſituée près de St. Juſt.

### *Annonciades ou Bleus-Célestes.*

Ces Religieuſes vinrent à Lyon en 1624, & logerent d'abord dans la place de Louis-le-Grand. Gabrielle de Gadagne, Marquiſe de Chevrieres, fonda leur Monaſtere en 1625, ſur la côte de St. Vincent, près des Carmélites.

### *Visitation de Sainte Marie des Chaînes, troiſieme Monaſtere.*

Cette Maiſon a été fondée le 6 Mai 1640, par Antoinette Guinet de Montverd, de Lagnieu en Bugey. Elle eſt ſituée ſur le quai de Serin, près des Chaînes tendues ſur la Saône.

### *Bernardines.*

Ces Religieuſes s'établirent d'abord près de l'Hôtel de Ville, au lieu que les Miſſionnaires de S. Joſeph occupent actuellement. Elles ſe tranſporterent en 1641, près de la porte de la Croix-Rouſſe.

### *Verbe-Incarné.*

Jeanne Chezard de Matel inſtitua en 1625, l'Ordre du Verbe-Incarné, à Roanne en Forez. Elle aſſembla ſes Religieuſes à Lyon en 1627. Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque, fonda leur Maiſon en 1655, au milieu du Gourguillon, dans le lieu où étoit autrefois une Recluſerie de Ste. Magdeleine.

CONFRAIRIES

# CONFRAIRIES DE PÉNITENTS.

## *PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DU CONFALON, Compagnie Royale.*

EN l'année 1274, St. Bonaventure ſe trouvant à Lyon, à la tenue d'un Concile général, fonda cette Société, qui continua ſes exercices juſqu'en l'année 1562, qu'ils furent interrompus par l'invaſion du Baron des Adrets.

En 1576, MM. les Conſeillers Echevins engagerent M. d'Epinac, pour lors Archevêque de Lyon, à la rétablir; ils dreſſerent leurs Statuts, qu'ils firent approuver par le Pape Gregoire XIII.

En 1582, le Roi Henri III honora cette Société de ſa préſence, aſſiſta pluſieurs fois, en habit de la confrairie, à ſes exercices, où il reçut le ſerment de fidélité de la Compagnie, qu'il déclara Royale; ordonna qu'on ſuſpendît dans la Chapelle deux couronnes, & lui accorda ſes Lettres Patentes au mois de Décembre 1583.

Depuis cette époque, cette Société s'eſt dévouée à prier, chaque jour de ſes Aſſemblées, ſpécialement pour la conſervation du Roi, de la Famille Royale, & pour la proſpérité de l'Etat.

En 1614, cette Compagnie, trop reſſerrée dans un bâtiment qu'elle poſſédoit dans l'enceinte du Couvent des Cordeliers, du côté du Rhône, l'échangea avec ces RR. PP. ſuivant le contrat qui fut paſſé le 25 Septembre de la même année, contre celui qu'elle occupe aujourd'hui.

La premiere pierre fut ſolemnellement poſée, en préſence de MM. les Comtes, & de MM. du Conſulat, le 29 Décembre 1631, par M. Charles de Neuville, Gouverneur de Lyon, qui y contribua de ſes deniers. Depuis cette époque, la Maiſon de Villeroy s'eſt déclarée protectrice de cette Compagnie, dont M. de Mandelot, M. le Marquis d'Alincour, M. le Maréchal de Villeroy, M. Camille de Neuville de Villeroy, & M. François-Paul de Neuville de Villeroy, ont été Recteurs.

La Chapelle de ces Pénitents eſt un des plus beaux monuments de la Ville & même du Royaume, par l'élégance de l'Architecture, la beauté de ſes tableaux, le fini des bas-reliefs, & autres ſculptures des plus célebres Artiſtes, & par la richeſſe de ſes ornements.



Digitized by Google

RECTEUR,

M. Jean-Joſeph Pitiot, Bourgeois de Lyon, Tréſorier des Deniers de la Caiſſe des pauvres ouvriers, *port Chalamont.*

VICE-RECTEURS,

M. François Arthaud, Bourgeois de Lyon; *gr. rue Merciere.*
M. Matthieu Nantas, Négociant, *rue du Bât-d'argent.*

GRAND-CUSTODE, MAITRE DE CHOEUR,

M. DE FLESSELLES, Conſeiller d'Etat, &c. *à Paris.*
M. Joſeph Alhumbert l'ainé, Bourgeois de Lyon, Grand-Cuſtode & Maître de Chœur *quai St. Clair.*
DIRECT. DES BATIM. M. Jean-François Grand, Conſ. du Roi, Inſpecteur des Bâtiments & Edifices de la Ville, *rue du Bât-d'argent.*
M. Jean-François Grand, fils ainé, Architecte, Adjoint-Directeur des Bâtiments, *place de Louis-le-Grand.*
TRESORIER, M. Jacques Brunet, ainé, *rue Lanterne, au coin de la rue de la Cage.*
*Notaire & Secretaire*, M. Joſeph Lafarge, *rue Dubois.*

## *PÉNITENTS DU SAINT CRUCIFIX.*

Cette Confrairie fut établie en 1590, par le Cardinal Cajetan, Légat en France. Elle choiſit pour ſes aſſemblées la Chapelle de l'ancienne Recluſerie de St. Marcel, ſituée au bas de la Grande-côte. Cette Chapelle a été rebâtie en 1633.

## *PÉNITENTS DE LA MISÉRICORDE.*

Céſar Laure, Bourgeois de Lyon, Milanois d'origine, fonda cette Confrairie en 1636. Le P. Jacques Moricelli, Céleſtin, eut beaucoup de part à cette bonne œuvre. Le principal objet de leur établiſſement, eſt de ſecourir les priſonniers.

RECTEUR, M. Louis Rambaud de la Sabliere, Ecuyer, *rue Sainte-Catherine.*
VICE-RECTEUR, M. Etienne Pernon, pere, Ecuyer, *quai de Retz.*
TRESORIER, M. Jean-Antoine Servant, l'ainé, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot, près de la place de la Comédie.*
*Viſiteurs & Régents des Priſons*, Mrs. Pierre-Bonaventure Chappet, *place de Louis-le-Grand, maiſon de Bacot.* Jean-Marie Dupré, *dans ſa maiſon, place du Concert.*
SECRETAIRE, M. Jean-Joſeph Cinier, *rue Juiverie. Il tient Regiſtre des Supplicés.*

Digitized by Google

## *PÉNITENTS DE NOTRE-DAME DE LORETTE.*

Cette Confrairie, établie à Lyon près du Séminaire de St. Irenée, a été fondée en 1658 par plusieurs Citoyens de cette ville tant ecclésiastiques que séculiers, qui tous avoient fait le voyage de Notre-Dame de Lorette dans la Marche d'Ancone en Italie. On a continué de ne recevoir dans cette Compagnie que ceux qui avoient fait ce voyage, jusqu'en l'année 1776, que Monseigneur l'Archevêque prescrivit à la Compagnie de recevoir à l'avenir ceux qui se présenteroient, sans exiger qu'ils eussent fait ce Pélerinage. Ce qui s'exécute aujourd'hui.

RECTEUR, M. Parrain, *grande rue Saint-George*
VICE-RECTEUR, M. Nouvellet, ainé, *rue du Palais-Grillet.*
GRAND-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Cl. Bonnard, *quai de Retz.*
TRESORIER, M. Caillot, *rue de la Pêcherie.*
SECRETAIRE, M. Desgranges, Conseiller du Roi, Notaire, *place des Carmes.*

## *PÉNITENTS DE LA PASSION OU DE LA CROIX.*

Cette Confrairie a été fondée en 1681, sous M. Camille de Neuville, Archevêque de Lyon. La Chapelle est située près de St. Clair. Elle a été augmentée & réparée en 1767 sous l'agrément de M. de Montazet, Archevêque de Lyon.

RECTEUR, M. Raimond Lenoir, *place des Cordeliers.*

VICE-RECTEUR, M. Melletier dit Laplanche, *gr. r. de l'Hôpital.*
CENSEUR, M. Jacques Palluy, Doyen, *rue St. Marcel.*

TRESORIER, M. Pierre-Joseph Chartron, *Quai de Retz, près du grand College.*

SECRETAIRES, M. Gaspard Margaron, *montée de la Glacière.*
M. Christophe Chazotier, *rue Saint-Jean.*

AUMÔNIER, M. Pierre Bertier, *rue Desirée.*



Digitized by Google

### *PÉNITENTS DE SAINT CHARLES.*

Cette Aſſociation a été formée vers le commencement du ſiecle dernier, lors des ravages de la peſte, & confirmée par une Bulle du Pape, le 7 Juillet 1682. La Chapelle a été bâtie en 1735, au bout de la rue de la Charité vers les Remparts.

RECTEUR, M. Jean Claude Pupier, *quai St. Clair.*
VICE-RECTEUR, M. Antoine Guillon, *rue Saint-Marcel.*
TRESORIER, M. Jean Brochet, *quai de Retz.*
MAÎTRE DE CHOEUR, M. Jacques-Matthieu Chevalier, *rue Confort.*
SOUS-MAÎTRE DE CHOEUR, M. Réné Michaillié-Godet, *grande rue de l'Hôpital.*
MAITRE DE CHOEUR ADJOINT, M. Nicolas Deſchelette, *quai des Céleſtins*
SECRETAIRE, M. Nicolas Tinne, *ancienne allée de l'Argue, rue de l'Hôpital.*
SOUS-SECRETAIRE, M. Etienne Bouché, *rue Thomaſſin.*
TRESORIER DE L'INFIRMERIE, M. Pierre Chevelu, *rue de Flandres.*
SECRETAIRE DE L'INFIRMERIE, M. George-Claude Froiſſart, *rue de la Charité.*
SOUS-SECRETAIRE DE L'INFIRMERIE, M. Laurent Bonnet, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
DOYEN, M. Charles Perrin, *petite rue St. Nicolas.*
AUMÔNIER, le R. P. Symphorien Richard, *Récollet.*

*COMPAGNIE des Pénitents de N. D. du Confalon, à la Guillotiere.*

RECTEUR HONORAIRE, M. Louis-Joſeph Midor, Curé.
RECTEUR, M. Joſeph-Marie Decolonge.
VICE-RECTEUR, M. Pierre Champin.
CENSEUR, M. Michel Duphot.
1er. CONSEILLER, M. Jean Vial.
2d. CONSEILLER, M. Antoine Dumont.
TRESORIER, M. Benoît Gaulin.
SECRETAIRE, M. Jean François Proſt.
MAITRES DE CÉRÉMONIE, Mrs. { Claude Ducare. / François Ollagnon.
SACRISTINS, Mrs. { Jean Legrand. / Jean Piobert.

### *CHAPELLE DE SAINT JACQUES.*

CEtte Chapelle ſituée ſur la Place de S. Nizier appartient au Chapitre de cette Egliſe.

Dès l'an 1216, on y tint les Aſſemblées des Communes de la Ville, qui commençoient à ſe former.

On y fait à préſent le Catéchiſme aux Enfants de la Paroiſſe de S. Nizier.

Digitized by Google

# HÔPITAUX.

## HÔPITAL GÉNÉRAL

*De Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon.*

LES Monuments de l'Hiſtoire montrent la fondation de cet Hôpital dans le berceau de la Monarchie Françoiſe, vers le commencement du ſixieme Siecle.

L'Adminiſtration, qui, dans le treizieme Siecle, avoit été retirée des mains des Laïques, pour être confiée aux Abbés & Religieux de Haute-Combe, qui la céderent en 1486 au Corps Conſulaire de la ville de Lyon, fut rendue en 1583 aux Citoyens qui ſeroient choiſis dans les différents Ordres de la Ville; la qualité & les fonctions de Recteurs primitifs, réſervées au Corps Conſulaire.

A cette derniere époque les reſſources de l'Hôpital rouloient ſur douze à quinze mille livres en bienfaits de nos Rois ou des Citoyens: point ou très-peu de revenus fixes, mais auſſi peu de charges.

L'établiſſement des Fabriques, l'augmentation du Commerce & de la Population dans Lyon, ont prodigieuſement étendu les charges & les forces de cet établiſſement.

On y reçoit les Malades des deux ſexes, de tous les pays, de tous les âges; chaque genre de maladie eſt traité dans des appartements ſéparés, avec une propreté & des ſoins peu ordinaires.

Le ſoulagement de l'humanité ſouffrante étant l'objet principal de cet établiſſement, & la quantité des malades ayant augmenté en proportion de la population, les Adminiſtrateurs ſe ſont vus obligés d'admettre en Décembre 1776, un Médecin de plus dans la maiſon, afin que les malades étant plus long-temps & plus particuliérement viſités, ils fuſſent auſſi plus promptement ſoulagés.

Trois fois la ſemaine, les Malades du dehors, qui ne veulent ou ne peuvent pas entrer dans l'Hôpital, ſont viſités par les Médecins & Chirurgiens de la Maiſon, dans des Salles deſtinées à cet objet, où l'on diſtribue *gratis* les remedes preſcrits.

On reçoit dans cet Hôpital deux femmes de la campagne pour les perfectionner dans la pratique des accouchements; elles doivent être déja inſtruites de la théorie; elles ſont ſoumiſes à un examen, & ſont d'ailleurs tenues de ſe conformer

Digitized by Google

aux réglements de la Maiſon ; elles paient 25 ſous par jour pendant tout le temps qu'elles reſtent dans l'Hôpital.

On entretient, dans le fauxbourg de la Guillotiere, un petit Hôpital pour les pauvres paſſants, à qui l'on donne à ſouper & que l'on couche.

On contribue à la nourriture des filles & femmes débauchées, qui ſont renfermées dans la Maiſon des Recluſes.

Combien d'autres œuvres, également précieuſes, publiques ou ſecretes, n'exerce-t-on pas dans ce Temple de la bienfaiſance ! Il embraſſe tout. Le zele de quatorze Citoyens, qui ſacrifient leur temps & leur fortune à la ſurveillance générale, ne connoît point de bornes ; il ne calcule point les revenus, lorſqu'il s'agit de faire le bien : par lui tous les êtres humains & malheureux par la foibleſſe de l'âge, la diſette ou la maladie, ſont annuellement ſecourus, au nombre de plus de 20000 : de vaſtes édifices les raſſemblent au milieu même de la Société, pour les lui dérober lorſqu'ils ne ſeroient pour elle qu'un ſpectacle fatigant, & les lui reſtituer dès qu'ils peuvent la ſervir. Des tréſors fécondés par les bienfaits toujours renaiſſants des Souverains & des Citoyens, réuniſſent les ſecours de tous les genres pour combattre la miſere & la maladie : les beſoins ne ſe font ſentir qu'aux portes de ces Hoſpices, par des ſymboles & des invitations muettes, qui en annoncent l'immenſité.

## *RECTEURS DE L'HOTEL-DIEU,*

Meſſire Pierre-Antoine Barou du Soleil, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur général honoraire en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, *rue St. Joſeph*,

préſide à la Compagnie & aux Délibérations du Bureau.

M. Jean François Dupuis, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue Tramaſſac*,

a la direction des affaires & procédures ; le ſoin d'arrêter les comptes des Agents & Huiſſiers ; la direction des rentes nobles, penſions foncieres, rentes conſtituées, tant à la ville qu'à la campagne ; & a une clef des Archives.

M. Claude Lemoine, Ex-Conſul, *place de la Comédie*.

a l'intendance générale & le ſoin des bâtiments, maiſons & héritages dudit Hôpital ſitués en cette Ville, tant du côté de Fourvieres que du côté de St. Nizier, ainſi que des maiſons dont le Bureau a ſeulement la direction ; & a une clef des Archives.

M. Jourdan, l'ainé, *quai St. Clair*, Tréſorier des deniers,

fait la Recette & Dépenſe des deniers dudit Hôpital ; & a auſſi une clef des Archives.

Digitized by Google

M. Jean-Baptiſte Perrin, Procureur du Bureau, *rue du Puits-Gaillot*,

a la régie de la Boîte, des Chambres baſſes, & de la teigne; l'inſpection ſur les grands Livres, les Imprimés, & autres Ecritures relatives aux affaires de l'Hôtel-Dieu.

M. Recamier, *place du Concert*,

a la direction du Fief de la Part-Dieu, des Domaines, Fonds & Maiſons de la Tête-d'or, & du Domaine & Logis de l'Ange, à la Guillotiere, conjointement avec MM. Menard & Orſel.

M. Jacquier-Fournel, *rue Pizay*,

a la direction de l'intérieur de l'Hôtel-Dieu, de tout ce qui concerne le ſervice des Malades, des Officiers, des Employés, Serviteurs, & des Incurables; le ſoin des affaires des Enfants Comby, & autres mineurs; & eſt chargé de pourvoir aux ameublements néceſſaires; & a l'inſpection des lingeries & de la buanderie, conjointement avec MM. Perrin & Chabrier.

M. Chabrier, *rue des Feuillants*,

a la direction de la Chirurgie, & celle des appartemens deſtinés au traitement des maux vénériens; a l'inſpection de l'Hoſpice des Paſſants, & des Maiſons ſituées au fauxbourg de la Guillotiere, conjointement avec MM. Jacquier & Bruyſet.

M. Charpin, *port Saint-Clair*,

a la direction de la Cuiſine; fait les achats relatifs à ce département, & ceux des chandelles & huiles à brûler; & a la direction des Domaines ſitués au nord de la Ville, conjointement avec MM. Peillon & Orſel.

M. Menard, *rue de la Poulaillerie St. Nizier*,

a l'inſpection de la Pharmacie, & de tout ce qui eſt relatif à ce département; fait l'achat des étoffes en laine; a l'inſpection de la coûture des vêtements, & des Tailleurs; fait l'achat des cendres & des ſavons, conjointement avec MM. Recamier & Bruyſet.

M. Peillon, fils, *quai St. Antoine*,

fait l'achat des bois & charbons, a l'inſpection ſur les feux & lumieres de l'Hôtel-Dieu, & a le ſoin de la Cave, conjointement avec MM. Perrin & Duclaux.

M. Jean-Marie Bruyſet, l'ainé, Subſtitut du Procureur du Bureau, *quai Monſieur*.

tient le contrôle des entrées de vin, & reçoit les droits de ceux qui paſſent debout; a la direction des Domaines ſitués au midi, & des Maiſons & Fonds ſitués à la Quarantaine, conjointement avec MM. Recamier & Orſel.

M. André Orſel, *place du Concert*,

a le ſoin de la Sacriſtie; & la direction des Domaines de Veniſſieux, Gerbey & Ampuy, conjointement avec MM. Charpin & Menard.

M. Duclaux, *place des Cordeliers*,

fait l'achat des toiles, des bleds, le paiement de leur mouture, & a la ſurveillance de tout ce qui concerne la Boulangerie, conjointement avec MM. Jacquier & Chabrier.

---

*DISTRIBUTION des Quartiers pour les informations & réceptions des pauvres Femmes de la Ville, qui viennent faire leurs Couches à l'Hôtel-Dieu; & des pauvres Enfants malades qu'on veut faire recevoir & traiter à l'Hôpital, avant qu'ils aient atteint l'âge de ſept ans.*

M. Peillon, fils, *quai St. Antoine*,

a les quartiers de Saint-George & de Bourgneuf, commençant par la porte de Vaſe, juſqu'à la porte de Saint-George & celle de Saint-Juſt.

Digitized by Google

M. Bruyſet, *quai Monſieur*,

a le quartier de la grande Rue, compoſé de toute la paroiſſe d'Ainai, rue Bourgchanin, la grande rue, juſqu'au Puits-Pelu, toutes les rues tendantes d'icelle, du côté des Jacobins & grande rue Mercière; rue Belle-Cordiere, rue & place Confort, rue St. Dominique, grande & petite rues Mercieres, & tout le Quai, depuis le Pont de bois juſqu'au Pont de pierre.

M. Orſel, *place du Concert*,

a le quartier des Cordeliers ou de Bon-Rencontre, prenant ſur le quai du Rhône, depuis l'Hôtel-Dieu juſqu'au grand College, toutes les rues étant dans cette longueur, qui aboutiſſent ſur ledit Quai, rue Grôlée, & les rues traverſant d'icelle à la grande Rue, & toutes les rues qui aboutiſſent aux grande & petite rues Mercieres tendantes du côté du Rhône.

M. Duclaux, *place des Cordeliers*,

a le quartier de la Côte, commençant par le Pont de pierre, l'ancienne Pêcherie, la place St. Pierre, les Terreaux, & généralement tout le côté de la Saône, juſqu'aux portes d'Alincourt & de la Croix-Rouſſe, avec le quartier du Griffon, par la place du grand College, juſqu'aux portes de St. Clair & de la Croix-Rouſſe, prenant dans ſa largeur toutes les rues, depuis la place de St. Pierre juſqu'aux ſuſdites Portes, & le quai de Retz.

*Officiers*,

M. Prin, Prêtre, Maître Spirituel, *dans la Maiſon.*

M. Lefebvre, Contrôl. Econome, *dans la Maiſon.*

*Médecins de l'Hôtel-Dieu*,

M. Magneval, *place St. Pierre.*
M. Brun, *rue Pizay.*
M. Gilibert, *rue Ste. Catherine.*
M. Bodot, *quai St. Antoine.*
M. David, *place Confort.*
M. O-Ryan, *place des Terreaux.*

M. Dallier, Notaire & Secretaire, *rue Clermont.*

M. Boſcary, Procureur, *rue des trois Maries.*

M. Binot, Avocat au Parlement, Agent, *rue Tramaſſac, près du petit Verſailles.*

Antoine Croizier, l'un des Freres dudit Hôpital, *Archiv Teneur de Livres & Ecritures.*

M. Jean-Vincent Rey, Maître-ès Arts, *Chirurgien-Major.*

M. Jean-Antoine Carlhant, *Direct. de la Pharm.*

Frere Joſeph Gonin, *Commis aux Livres.*

Frere François Bourdin, Frere Jean-Fleuri Jalabert, *Commis aux Livres & aux Ecritures.*

*Commiſſaire en droits Seigneuriaux*,

M. Ferrand, anc. Conſeil. du Roi, Notaire honor. *à St. Juſt.*

*Huiſſier*, Bonjour, *place de la Baleine.*

☞ Le Bureau s'aſſemble deux fois par ſemaine; ſavoir, tous les Dimanches à neuf heures du matin, & tous les Mercredis de l'année à trois heures de relevée.

*Imprimeur du Bureau*,

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

*ANCIENS*

Digitized by Google

*ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de Notre-Dame de Pitié du Pont du Rhône, & grand Hôtel-Dieu de Lyon, actuellement vivants.*

MESSIEURS

Claude Rivierieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.* Tréſorier, 1732, 1733.

Chriſtophe la Rochette, Avocat, ancien Echevin, Procureur du Roi en la Juriſdiction de la Police, *rue du Bœuf.* 1748, 1749, 1750, 1751.

Cl. Servan, anc. Echevin, *rue de la Gerbe.* 1750, 1751, 1752. Exconſul, 1772, 1773.

Laurent-Louis Mayeuvre de St. Felix, Ecuyer, *rue neuve de la Charité.* 1751, 1752, 1753, 1754.

Jean-François Tolozan, Chevalier, Maître des Requêtes, ancien Avocat général honoraire en la Cour des Monnoies, *à Paris.* 1752, 1753.

Ant. Coumarmot, ancien Juge-Conſervateur, *rue Lafont.* 1753, 1754, 1755, 1756.

Antoine Chirat, ancien Echevin, *place du Plâtre.* 1754, 1755, 1756, 1757. Exconſul en 1776, 1777, 1778, 1779.

Jean Dervieu de Villars, Ecuyer, Seigneur de la Baronnie du Varey, *rue St. Joſeph.* 1755, 1756.

Jerôme Sponton, Gentilhomme Toſcan, Agent de S. A. R. l'Archiduc Grand-Duc de Toſcane, *rue des Feuillants.* 1755, 1756, 1757, 1758.

François Valeſque, ancien Echevin, *place de Saint Pierre.* 1756, 1757, 1758, 1759. Tréſorier le 23 Septembre 1759, 1760, 1761. Exconſul, 1769, 1770, 1771.

André Rambaud, anc. Ech. *r. St. Joſeph.* 1756, 1757, 1758, 1759. Tréſorier, 1762, 1763. Exconſul, 1774, 1775.

Antoine Torrent, l'ainé, ancien Echevin, *rue St. Dominique.* 1757, 1758, 1759, 1760, 1761.

Fleuri Dian, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue Neuve.* 1758, 1759, 1760, 1761.

Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, ancien Echevin, *rue S. Jean.* 1759, 1760, 1761, 1762, 1763, 1764. Exconſul, 1780, 1781, 1782.

Pierre-Thomas Rambaud, Ecuyer, *rue St. Dominique.* 1760, 1761. Tréſorier, 1766, 1767.

Claude Daſſac, *rue Buiſſon.* 1760, 1761, 1762.

Pierre Jordan, *rue Pizay.* 1762, 1763.

Jean-Louis Deſroys, Avocat, ancien Echevin, Intendant des

MESSIEURS

Finances de Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.* 1763, 1764, 1765, 1766.

Jean-François Grimod, *quai de Retz.* 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1768.

Pierre Portal, *rue de l'Enfant-qui-pisse.* 1764, 1765.

Charles-Claude Briasson, ancien Echevin, *rue du Romarin.* Exconsul, 1765, 1766.

Alexandre Constant, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *rue du Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.

Louis Chirat, *rue Longue.* 1765, 1766, 1767 & 1768.

Cl. Lemoyne, *rue Puits-Gaillot.* 1765, 1766, 1767, 1768.

Barthelemi-Léonard Pupil de Myons, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Premier Président en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.* 1766, 1767, 1768, 1769.

André Barety, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, *place de la Boucherie St. Paul.* 1766, 1767. Trésorier, 1768, 1769.

Jean-Marie Myevre, *rue de la Poulaill. de St. Nizier.* 1766, 1767, 1768, 1769.

Antoine Guillin du Montet, Seigneur de Pougelon, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean.* 1767, 1768.

Pierre Monlong, l'ainé, Ecuyer, ancien Echevin, *rue Romarin, maison Briason.* Exconsul, 1767, 1768.

Messire Jean-Baptiste Charrier de la Roche, Chevalier, Conseiller du Roi en ses Conseils, ancien Président en la Cour des Monnoies, ancien Lieutenant particulier en la Sénéchaussée & Présidial de Lyon, *rue Boissac.* 1770, 1771.

L. Reboul, anc. Echevin, *quai St. Clair.* 1768, 1769, 1770, 1771. Trésorier en 1774 & 1775. Exconsul, 1783, 1784, 1785.

Louis Feliſſent, *rue Dubois.* 1768, 1769, 1770, 1771.

Pierre-Hélene Souchay, Ecuyer, *rue du Puits-Gaillot.* 1768, 1769, 1770, 1771.

François-Pierre-Susanne Brac, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *place St. Jean.* 1769, 1770, 1771, 1772.

Antoine Dian, *rue Buisson.* 1769, 1770, 1771, 1772.

Claude Petrot, *rue Lafont.* 1768, 1769. Trésorier, 1770, 1771, 1772, 1773.

Antoine Rocoffort, *rue Dubois.* 1770, 1771, 1772, 1773.

François Tournachon, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, député du Commerce de Lyon, *à Paris.* 1770, 1771, 1772, 1773.

Gatien-François Falsan, *rue de la Grenette.* 1772, 1773.

Digitized by Google

MESSIEURS

Étienne Dugas, Chevalier, Seigneur de Thurin, Quinſonas, Savonoſt, la Tour-du-Champ, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, ancien Lieutenant-Criminel en la Sénéchauſſée, Préſident au Préſidial, & ancien Préſident en la Cour des Monnoies, *rue St. Joſeph.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Pierre Maupetit, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, *rue du Puits-Gaillot.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Matthieu Henry, l'ainé, *quai des Céleſtins.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Marc-Antoine Myevre, *r. des Forces.* 1772, 1773, 1774, 1775.

Louis Mongez, *pl. des Cordeliers.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Jean-Joſeph Alleon, *rue St Dominique.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Joſeph-Michel Dian, *rue Neuve.* 1773, 1774, 1775, 1776.

Claude Prat, *quai de Retz.* 1774, 1775, 1776, 1777.

Jean-Pierre Granier, *rue Pizay*, 1774, 1775, 1776, 1777, & 1778.

Jean Rocoffort, *rue des quatre Chapeaux.* 1774, 1775, 1776 & 1777.

Louis Fayolle, *rue de l'Arbre-ſec.* 1774, 1775, 1776 & 1777.

Leonard Chaland, *rue Bât-d'argent*, Tréſorier en 1776, 1777 & 1778.

Claude-Benoît Marduel, *rue de la Grenette.* 1776 & 1777.

Jean-Baptiſte Chabert, *rue Plat-d'argent.* 1777, 1778, 1779.

Jean-Baptiſte Harent, *place de la Comédie.* 1777 & 1778.

Jean-Marie Sain-Coſtart, *rue Sainte Catherine.* 1778, 1779.

Nicolas Bubaton, *quai de Retz.* 1778.

Philippe Choignard, ancien Echevin, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.* 1777, 1778, 1779, 1780.

Joſeph Fulchiron, Ecuyer, *r. Mulet.* 1777, 1778, 1779, 1780.

Louis Gallien, *place des Terreaux.* 1778, 1779, 1780 & 1781.

Jean-Franç Berlié, *aux Brotteaux.* 1778, 1779, 1780 & 1781.

Paul Maurier, *rue Tupin.* 1779, 1780, 1781 & 1782.

Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *rue Puits-Gaillot.* 1779, 1780, 1781, 1782.

Jean-Marie Rouſſet, Ecuyer, Conſeiller & Secretaire du Roi, Maiſon Couronne de France, *rue Puits-Gaillot.* 1780, 1781 & 1782.

Jean-Marie Degraix, *rue Ste. Catherine*, 1779, 1780, 1781, 1782, 1783. Tréſorier en 1785 & 1786.



Digitized by Google

MESSIEURS

Etienne Granier, *rue St. Dominique.* 1780. Tréſorier en 1781, 1782, 1783 & 1784.

Benigne Burtin de Vaurion, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Chamelet, & Terres en dépendantes, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *quai Monſieur.* 1781, 1782, 1783 & 1784.

Charles-Joſeph Jacob, *rue Lafont.* 1781, 1782, 1783 & 1784.

Etienne Vachon, *quai St. Clair.* 1780, 1781.

Claude-François Duboſt, *rue Grenette.* 1781, 1782.

Claude Feliſſent, cadet, *place du Concert,* 1782, 1783.

Ignace Tournachon, *place St. Nizier,* 1782, 1783.

Dominique Vionnet, *rue Lafont,* 1782, 1783.

Meſſire Jacques-Claude Rambaud de la Vernouſe, Ecuyer, Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, *rue St. Joſeph.* 1783, 1784, 1785, 1786.

Balthazard Charpine, *place des Carmes.* 1783, 1784, 1785, 1786.

Jean-Baptiſte Faye, *rue Baſſe-Grenette.* 1783, 1784, 1785, 1786.

Pierrre-Louis Goudard, *quai de Retz.* 1783, 1784, 1785, 1786.

Matthieu Nantas, *rue Bât-d'argent.* 1784 & 1785.

Jean-Baptiſte Dupont, neveu, *rue du Bât-d'argent.* 1784, 1785, 1786 & 1787.

Pierre Campredon, *quai de Retz.* 1784 & 1785.

Jean Jacques Orſel, *place du Concert.* 1784, 1785, 1786, & 1787.

Jean-Jacques de Lucenay, *place St. Côme.* 1784 & 1785.

Antoine Neyrat, anc. Echevin, *rue Neuve.* 1786 & 1787.

Coſte-Jordan, Ecuyer, *rue Pizay.* 1786 & 1787.

## *FONDATION pour le Quartier de rue Neuve.*

M. GIRON, Capitaine du quartier de rue Neuve, fit par ſon Teſtament, du dix-huit Juillet 1695, une Fondation pour ſoulager des Pauvres honteux, & pour marier de pauvres Filles de ſon quartier. Les fonds deſtinés à ces bonnes œuvres ſont entre les mains de MM. les Recteurs de l'Hôtel-Dieu. La ſomme de 200 liv. doit être employée, tous les trois ans, à la dot d'une pauvre fille. On en fait tirer trois, & le Fondateur a voulu qu'on donnât 6 liv. à celles qui n'ont pas eu le lot. Ces Tirages doivent ſe faire chez le Capitaine du quartier de la rue Neuve. Les titres de cette Fondation ſont entre ſes mains.

Digitized by Google

# HOPITAL GÉNÉRAL

*De la Charité, Aumône générale & Enfants-Trouvés de Lyon.*

CET établiſſement qui *a ſervi de modele aux autres Hôpitaux du Royaume, même à l'Hôpital général de Paris* *, doit ſon origine à un de ces événements qui n'affligent que trop ſouvent l'humanité.

EN 1531, une famine affreuſe déſola toute la France: les pauvres habitants des provinces voiſines ſe réfugierent à Lyon au nombre de douze mille, & y augmenterent la miſere. L'humanité & la bienfaiſance des principaux Citoyens les détermina à ſe réunir pour ſoulager les indigents. Ils s'aſſocierent au nombre de cinquante, firent des quêtes, diviſerent la ville en cinq quartiers, & y établirent des diſtributions de pain & d'aumônes, qu'ils continuerent juſqu'au moment où la nouvelle récolte ramena l'abondance & la tranquillité. C'étoit le temps où s'établiſſoient à Lyon ces Manufactures de ſoie qui ont donné tant de réputation & d'étendue à ſon commerce, mais qui y amenent trop fréquemment la miſere, lorſque les deuils publics, ou d'autres circonſtances occaſionnent des ceſſations de travail.

Il reſta entre les mains du Tréſorier de l'aſſociation une ſomme de 396 liv. 2 ſous 7 den. & c'eſt ſur une baſe auſſi étroite que furent poſés les fondements de cet Hôpital qui devint enſuite ſi célebre. La protection de nos Rois, les privileges qu'ils lui ont accordés, l'appui & les bienfaits des Gouverneurs, les libéralités des Archevêques, du Chapitre des Comtes de Lyon, des principaux Corps de la Ville, & d'un grand nombre de Citoyens, le zele conſtant & généreux des Adminiſtrateurs, ſuite naturelle du régime de cette Adminiſtration & du caractere charitable des Lyonnois, ont fait le reſte.

Le Bureau de l'Hôpital de la Charité eſt formé par dix-huit Recteurs, dont le ſervice eſt au moins de deux années, & qui ſe choiſiſſent eux-mêmes leurs ſucceſſeurs: il eſt préſidé par le Recteur Comte de Lyon.

L'œuvre des Enfants-Trouvés, délaiſſés & orphelins, au deſſous de ſept ans, qui étoient auparavant portés à l'Hôtel-Dieu, fut réunie & transférée, le premier Octobre 1783, à l'Hôpital de la Charité, par Arrêt du Conſeil du 9 Septembre de la même année, en ſorte que l'Hôpital général

* Lettres Patentes du mois de Septembre 1729.

Digitized by Google

de la Charité exerce aujourd'hui neuf objets principaux de bienfaiſance publique.

1°. La Diſtribution du pain aux familles vraiment pauvres des différents quartiers de la Ville.

2°. La diſtribution de la ſoupe & du linge aux priſonniers.

3°. L'aumône ſecrete à d'honnêtes familles dans l'indigence.

4°. La Dotation annuelle de 33 filles de pauvres citoyens, & de toutes les filles adoptives de la Maiſon qui ſont demandées en mariage avant leur majorité.

5°. L'entretien, le logement & la nourriture d'un nombre de vieillards des deux ſexes, pauvres & honnêtes, ayant eu dix ans de domicile actuel dans la Ville, leſquels étant parvenus à l'âge requis, ne trouvent plus de reſſources dans leurs fortunes, leur travail, & leurs familles. Le nombre des places pour ces pauvres Vieillards y eſt fixé à 150 pour les femmes, & à 107 pour les hommes.

6°. L'Hôpital des Enfants-Trouvés des deux ſexes, & l'hoſpice des filles enceintes.

7°. Les Enfants délaiſſés ou abandonnés par leurs peres & meres, avant l'âge de douze ans accomplis. L'Adminiſtration ne les reçoit que ſur la préſentation des voiſins, les certificats des Officiers de quartier, & après les informations néceſſaires.

8°. Les Enfants orphelins que le Bureau adopte avant l'âge de quatorze ans accomplis, avec les formalités requiſes, & ſur leſquels dès-lors, conformément aux Lettres Patentes de 1729, il acquiert juſqu'à l'âge de vingt-cinq ans, tous les droits de la puiſſance paternelle, les Adminiſtrateurs leur tenant vraiment lieu de peres.

9°. Les Infirmes des deux ſexes de tout âge, provenant des Enfants-Trouvés, délaiſſés & orphelins; le nombre de ceux qui peuvent être gardés dans la maiſon eſt fixé à 208, choiſis parmi les plus infirmes; les autres ſont mis en penſion par l'Adminiſtration, ſoit à la ville, ſoit à la campagne.

L'Adminiſtration s'eſt déterminée à placer, autant qu'il lui eſt poſſible, à la campagne, les enfants des deux ſexes; ces infortunés y jouiſſent d'une meilleure ſanté, ils y deviennent des laboureurs utiles, & augmentent ainſi la population des campagnes, ſans ceſſe diminuée par les beſoins de l'état Militaire, & par ceux des Manufactures. Ils y ſont nourris, élevés & entretenus aux frais de l'Hôpital de la Charité.

Voici le dénombrement des individus qui ont été à la

Digitized by Google

charge de l'Hôpital pendant l'année 1787, non compris les distributions considérables de pain & d'aumônes dans la Ville & aux prisons; l'Administration est convaincue qu'en présentant ce tableau intéressant à la bienfaisance de ses Concitoyens, elle obtiendra la continuation des secours qu'ils ont dans tous les temps versés sur cet Hôpital. Le nombre des enfans nés ou reçus à l'Hôpital dans le courant de l'année 1787, a été de 1869, ce qui a porté le nombre des enfants au dessous de sept ans à 1847; celui des enfants au dessus dudit âge, placés soit à la Campagne, soit à la Ville, à 3162; & celui des infirmes, enfants & vieillards dans la maison, à 581: total des pauvres à la charge de l'Hôpital en 1787, neuf mille cinq cents quatre-vingt-dix.

## *RECTEURS DE LA CHARITE'.*

Messire Louis de Clugny, Grand-Custode de l'Eglise, Comte de Lyon, Vicaire-général de l'Archevêché de Vienne, *rue des Estrées, hôtel de la Custoderie*,
préside le Bureau. Il a la direction des Ecclésiastiques, & du Spirituel de la Maison, avec l'inspection sur les Fondations.

Messire Simon Vial, Tréf. de France, l'un des Présidents du Bureau des Fin. de la Génér. de Lyon, *rue St. Dominique*,
est chargé de veiller à la conservation des droits accordés à cet Hôpital par Sa Majesté, de solliciter pour accélérer la décision des affaires contentieuses, & de tenir la main à l'exécution des jugements qui interviennent, conjointement avec le Recteur-Avocat. Il a aussi la direction de l'intérieur de l'Hôpital, avec MM. Bergasse & Regnault.

Noble Marc-Ant. Bertholon, Cons. de ville, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, *au pied du Chemin neuf*,
a la direction des affaires contentieuses de cet Hôpital, & des adoptions; l'inspection de tout ce qu'on fait imprimer; le soin d'arrêter les états des Agents, des Huissiers & de l'Imprimeur; la direction de la rente noble dépendante de la Seigneurie du Perron.

Noble Léonard Gay, ancien Echevin, *rue Sala*,
a l'intendance générale & le soin des bâtiments de cet Hôpital & des maisons en Ville, soit celles dudit Hôpital, soit celles des adoptifs; & la distribution des Aumônes secretes.

M. Pierre Jacquier, anc. Juge-Conservateur, Cons. de Ville, Trésorier des deniers de cet Hôpital, *rue du Puits-gaillot*,
reçoit toutes les sommes dues à l'Hôpital à quelque titre que ce soit; paie tous les jours non fériés; rembourse les sommes déposées dans l'Hôpital pour des Mineurs, aussi-tôt qu'ils deviennent Majeurs, qu'ils s'établissent, & qu'il peut valablement se libérer. (*)

M. Alexandre Faure, *quai de Retz*,
à la direction des Filles adoptives appellées *Filles de Ste. Catherine*, & celle de la Communauté des Filles délaissées ou exposées, appellées *Filles de Ste. Thérese*.

(*) La caisse est toujours au Bureau de la trésorerie dans la maison de l'Hôpital de la Charité.

Digitized by Google

M. François Buiſſon, *rue Buiſſon*,
a la direction de l'hoſpice des filles enceintes, & de la ſalle d'accouchements ; & l'inſpection ſur la recherche des cas fortuits.

M. Jacques Bouvard, *rue St. Pierre*,
a l'inſpection ſur les Ecritures & la tenue des Livres, ſur l'achat du bois à brûler & des charbons, ſur la fourniture de la viande, ſur la cuiſine & l'achat des denrées.

M. Alexis-Maximilien Dumond, *rue Puits-Gaillot*,
a la direction du Bureau des enfants-trouvés, & du Bureau des enfants placés à la campagne ; l'inſpection ſur le paiement des gages & gratifications des nourrices & payſans, & ſur la livraiſon des hardes pour les enfants à la campagne ; eſt chargé de faire aux époques fixées le dénombrement de tous les individus à la charge de cet Hôpital.

M. Pierre-Marie Arnaud-Tiſon, *place St. Nizier*,
a l'inſpection ſur la fourniture du Linge, ſur l'achat des Toiles, des Savons, Amidons & Cendres ; ſur les Greniers à linge, ſur la Buanderie & le Bateau à laver. Il eſt chargé des adoptions du côté de Fourvieres.

M. Jean-Baptiſte Gauget de St. André, *rue Clermont*,
a l'inſpection ſur la Pharmacie & la Chirurgie, & ſur les Infirmeries ; ſur la fourniture & entretien des médicaments, des meubles & uſtenſiles de la Maiſon ; la direction de la Terre du Perron, du Domaine de Sellette, du Domaine de l'hoirie Bouillon, ſitué au fauxbourg de la Croix-Rouſſe, des Maiſons & Fonds ſitués au fauxbourg de la Guillotiere, appartenants à cet Hôpital, & la diſtribution du pain à St. George.

M. Claude-François Van-Riſamburgh, *rue Ste. Catherine*,
a l'inſpection & régie des Moulins à ſoie & à fleuret ; les devidages ; les adoptions du côté de St. Nizier, & la diſtribution du pain à Ste. Catherine.

M. Pierre Arlès, *place Neuve des Carmes*,
a la direction des Enfants adoptifs, appellés *Enfants de la Chanal*, celle de la communauté des garçons expoſés & délaiſſés ; la régie du Domaine des Enfants Déchoulle, & le ſoin déſdits Enfants ; la direction de la Sacriſtie & des Tentures pour les enterrements ; les adoptions du côté de Fourvieres, & la diſtribution du pain à la Chanal.

M. Gabriel Regnault, *rue Merciere*,
a l'inſpection ſur la fourniture des Vins & ſur les Caves, la direction du contrôle des droits d'entrée de Vins dus à cet Hôpital, & de ceux dus en paſſe-debout ; la direction de l'intérieur de l'Hôpital avec MM. Vial & Bergaſſe, & la diſtribution du pain à la Charité.

M. Jean-Gaſpard-Alexandre Bergaſſe, Procureur du Bureau, *quai du Pont St. Clair*,
a l'inſpection ſur la Boulangerie.

M. J. L. Sablié, l'ainé, Subſtitut du Procureur du Bureau, *place Neuve des Carmes*,
a la direction des Vieux & des Vieilles, & la diſtribution de Sainte-Catherine.

M. Jean-Pierre Pyron, Ecuyer, *rue Neuve*,
a l'inſpection ſur la fourniture des Draperies, Bas & Bonnets, l'habillement des Pauvres & des enfants de cet l'Hôpital. ; les adoptions du côté de St. Nizier, & la diſtribution du pain à Saint-George.

M. Jean Daſſac,
a la direction de la Crèche pour les Enfants trouvés, l'inſpection ſur la fourniture des ſouliers, & celle ſur les Suiſſes & Portiers ; les adoptions du côté de St. Nizier, & la diſtribution du pain à St. Bonnaventure.

DANS

Dans la vue d'améliorer le ſort des Enfants-Trouvés, délaiſſés & adoptifs, dont l'Hôpital eſt chargé, & qui ſont placés à la Campagne, le Bureau a arrêté :

1°. Qu'il ſeroit formé des Départements des différentes Provinces où ſont actuellement les Individus à la charge de l'Hôpital, & que les Départements ſeroient diſtribués entre MM. les Adminiſtrateurs, ſuivant l'étendue des Provinces, le nombre des Paroiſſes & des Enfants : en conſéquence la diſtribution a été faite ainſi qu'il ſuit.

| | |
|---|---|
| *Lyonnois ; Forez & Beaujolois.* | M. le Comte de Clugny.<br>M. Vial, *Tréſorier de France.*<br>M. Bertholon, *Avocat.*<br>M. Gay, *Exconſul.* |
| *Le Vivarais* . . . | M. Jacquier, *Tréſorier des deniers.*<br>M. Longue. *<br>M. Michel. |
| *Dauphin. Savoie & Michaille.* | M. Bouſquet.<br>M. Faure. |
| *Le Valromey.* | M. Bouvard.<br>M. Buiſſon. |
| *Bugey & Comté.* | M. Dumond.<br>M. Arnaud-Tiſon.<br>M. Gaugé de Saint André.<br>M. Van-Riſamburgh. |
| *Breſſe* . . . . . | M. Arlès.<br>M. Regnault.<br>M. Bergaſſe. |

2°. Qu'il y auroit un Bureau particulier compoſé de *M. le Comte, de MM. les Recteurs*, le Tréſorier de France, l'Avocat & l'Exconſul : lequel Bureau aura ſous ſa direction un Commis ou prépoſé pour la tenue des écritures & la correſpondance relatives à chaque département ; cette correſpondance ſera concertée pour les affaires ordinaires, avec l'Adminiſtrateur du Département, & pour toutes les autres avec le Bureau.

* MM. Longue, Michel & Bouſquet ſeront remplacés par MM. Sablié, Pyron & Daſſac.

Digitized by Google

3°. Qu'il ſera pris inceſſamment, par MM. les Adminiſtrateurs, chacun dans leur Département, tous les renſeignements néceſſaires auprès de MM. les Curés, Seigneurs, Officiers de Juſtice & autres perſonnes, à l'effet de former des arrondiſſements, dans l'étendue deſquels le Chirurgien le plus renommé du canton ſera chargé de viſiter les Enfants qui y ſont placés, depuis la naiſſance juſqu'à cinq ans, & MM. les Curés ſeront priés, chacun dans leur paroiſſe, de prendre ſoin des Enfants au deſſus de l'âge de cinq ans juſqu'à ſeize, qu'ils ceſſent d'être à la charge de l'Hôpital; comme auſſi de veiller à ce que leurs paroiſſiens ne remettent aucun enfant ſans le conſentement du Bureau.

4°. Que MM. les Adminiſtrateurs feront également, chacun dans leur Département, telles conventions que les circonſtances exigeront, pour fixer les rétributions annuelles dues à MM. les Curés & aux Chirurgiens, pour les peines & ſoins qu'ils donneront à la conſervation & à l'inſtruction des Enfants.

5°. Que MM. les Adminiſtrateurs tiendront des notes exactes ſur chaque arrondiſſement, à l'effet d'aſſurer à MM. les Curés & aux Chirurgiens qui auront coopéré à la conſervation & à l'éducation d'un plus grand nombre d'Enfants, & qui auront procuré le plus de nourrices à l'Hôpital, les récompenſes & les primes que le Gouvernement a autoriſé l'Adminiſtration de donner au bout d'un certain nombre d'années. Fait & arrêté au Bureau, &c.

---

*OFFICIERS*, MESSIEURS

Neyron, Prêtre, Econome
Bugnet, Prêtre, premier Aumônier,
Teiſſier, Prêtre, Aumônier de l'hoſpice des filles enceintes.
Teiſſier, Prêtre, Sacriſtin, & Aumônier des garçons adoptifs.
Brac, Médecin, *rue Trois-Maries.*
Del'horme, Subdélég. & Not. Secr. du Bureau, *r. de Belle-Cour.*
Morel, Procureur, *place du Change.*
Dupré, Archiviſte & Agent, *rue St. Jean.*
Dupleſſis pere, Teneur des Livres, *quai Monſieur.*

Dupleſſis

Dupleſſis fils, Adjoint, en concurrence & ſurvivance, *rue Belle-Cordiere.*

Chenavier, Caiſſier de la Tréſorerie.

Laurent, Gradué, Chirurgien-Major.

M. D'Audignac, Directeur général des Aides & Octrois, faiſant gratuitement la régie des droits des Pauvres dudit Hôpital; *place de Louis-le-Grand.*

M. Mermier, Receveur général des Aides & Octrois, faiſant gratuitement la recette des droits des Pauvres dudit Hôpital.

M. de la Buiſſiere, Avocat en Parlement, *rue des Vieux Auguſtins à Paris*, eſt chargé des affaires de l'Hôpital.

*Commiſſaire en droits ſeigneuriaux*, M. Ferrand, Conſeiller du Roi, Notaire honoraire, *à Saint-Juſt.*

*Huiſſier*, Bonjour, *place de la Baleine.*

*Commis à la recherche des cas fortuits*, Giron, *rue Mulet.*

*Le Bureau s'aſſemble,*

*Depuis la fête de Tous les Saints juſqu'à Pâque*, les Dimanches & les Mercredis, à trois heures après midi.

*Depuis Pâque juſqu'au Dimanche qui ſuit la Nativité de la Sainte Vierge*, les Dimanches à huit heures du matin, & les Mercredis à trois heures après midi.

*Depuis le Dimanche qui ſuit la Nativité de la Sainte Vierge, juſqu'à la Fête de Tous les Saints*, le Bureau ne s'aſſemble que tous les Mercredis à trois heures après midi.

*Imprimeur du Bureau,*

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

---

*ANCIENS RECTEURS DE L'HOPITAL GENERAL de la Charité, Aumône générale & Enfants-Trouvés de Lyon, actuellement vivants.*

MESSIEURS

1739. Franç. Deſchamps, Avocat, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en la Maréchauſſée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *quai de la Baleine.* Continué en 1741 & 1742.

MESSIEURS

1741. Louis-Albert de Lezay de Marnezia, Chamarier de l'Egl. Comte de Lyon, actuellement Evêque d'Evreux.

1742. François Claviere, l'ainé, ancien Echevin; Tréſorier en 1749 & 1750; Exconſul en 1758 & 1759, *derriere la Comédie.*

1745. Charles-Claude Briaſſon, ancien Echevin, *r. Romarin.* Continué en 1747 & 1748.

1750. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, ancien Bâtonnier de l'Ordre, ancien Echevin, *à la Manécanterie de St. Jean.* Continué en 1752, 1753 & 1754.

1750. Alexandre Faure, *q. de Retz.* Continué en 1752 & 1753.

1751. Pierre Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *r. Romarin, maiſon Briaſon.* Continué en 1753 & 1754; Tréſorier en 1755 & 1756.

1752. Louis Charlet, *rue Tupin.*

1754. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, ancien Echevin, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.* Continué en 1756 & 1757.

1754. Jean-Joach. Reynaud, ancien Echevin, *rue Dauphine.* Continué en 1756. Tréſ. en 1757 & 1758.

1754. Jean-Antoine Roux, ancien Echevin, *rue du Griffon.*

1754. Jean-François Claviere, ancien Echevin; Tréſorier en 1765 & 1766, *rue Sainte Catherine.*

1754. Joſeph-Marie Rouſſet, Avocat, ancien Echevin, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie,* Exconſul en 1775 & 1776.

1755. Jean-Baptiſte Lacour, ancien Echevin; Tréſorier en 1761 & 1762; Exconſul en 1768 & 1769, *place des Cordeliers.*

1756. Jean Terraſſon, Ecuyer, Conſeiller Secretaire du Roi, *rue Royale.* Continué en 1758 & 1759.

1757. Philippe-Emmanuel Monlong, Ecuyer, *place des Terreaux.* Continué en 1759.

1757. Antoine Reveronni, l'ainé, Chevalier, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Antoine-Henri Jordan, l'ainé, ancien Echevin, *rue Lafont.* Continué en 1759 & 1760.

1757. Jean-Matthieu Chancey, ancien Echevin, *rue Lafont.* Continué en 1759 & 1760. Exconſul en 1779 & 1780.

1760. Pierre Henri Agniel, Seigneur de Chenelette, Chevalier, Préſident Tréſor. de France au Bureau des Finances, *ſur les Remparts.* Continué en 1762 & 1763.

1760. Claude Pitrat.

Digitized by Google

MESSIEURS

1760. Pierre la Sausse, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, près de la Chancellerie du Parlement de Pau, *rue Basse-Ville*. Continué en 1762 & 1763.

1761. Charles-Antoine-Gabriel d'Osmond, Chantre de l'Eglise, Comte de Lyon, Evêque de Cominges.

1761. Matthieu Rast, ancien Echevin, *rue Tupin*. Continué en 1763 & 1764.

1761. Benoît Coste, ancien Echevin, *rue Ste. Marie des Terr.* Continué en 1763 & 1764.

1761. Louis Rambaud, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, en la Chancellerie, près l'anc. Cour des Monnoies, *rue Ste. Catherine*. Continué en 1763 & 1764.

1761. Jean-Henri Benoît, ancien Echevin, *rue Puits-Gaillot*. Continué en 1763 & 1764.

1761. Dominique Vouty, Ecuyer, *place des Terreaux*.

1761. André Bertholet, *Montée de S. Barthelemi*. Continué en 1763 & 1764.

1762. Benoît Valous, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, & Secret. de la Ville, *à l'Hôtel de Ville*. Contin. en 1764.

1762. Léonard Roux, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France en la Chancellerie, près l'ancienne Cour des Monnoies, *rue Royale*.

1762. Joseph Vial, ancien Echevin, *rue Tramassac*. Continué en 1764 & 1765. Exconsul en 1783 & 1784.

1762. François Jaccoud, *rue Lafont*. Continué en 1764 & 1765.

1763. Jacques de St. Aulbin de Saligny, Comte de Lyon, Prieur d'Aumont, grand Sacristin, *à l'Hôtel de la Sacristie*.

1763. Louis Tolozan de Montfort, Prévôt des Marchands, *quai St. Clair*. Continué en 1765 & 1766.

1763. François Rocoffort, anc. Echevin, *port du Temple*. Continué en 1765 & 1766.

1764. Etienne Grangier, Ecuyer, Conseiller Secretaire du Roi, Maison-Couronne de France, Garde des Sceaux en la Chancellerie, près l'ancienne Cour des Monnoies, *place des Carmes*. Continué en 1766 & 1767.

1764. Benoît Ganin, Ecuyer, Conseiller du Roi, Contrôleur ordinaire des Guerres, *rue Desirée*. Continué en 1766 & 1767.

1765. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, ancien Echevin, *rue Tramassac*.



Digitized by Google

MESSIEURS

1765. André Lagier, *quai de St. Vincent.*
1765. Claude Arnaud-Tiſon, *pl. de la Fromagerie.* Continué en 1767 & 1768.
1765. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemont, Ruyere, Cuires, Caluire, la Croix-Rouſſe, la Pape, Rillieux, Margniol, & autres lieux, anc. Echev. *rue S. Dominique.* Cont. en 1767 & 1768. Tréſ. en 1769 & 1770.
1765. Jacques-François Vauberet-Jacquier, anc. Echevin, *rue St. Dominique.* Continué en 1767 & 1768.
1766. Antoine Terraſſe, *quai d'Artois.*
1766. Antoine Neyrat, ancien Echevin, *rue Neuve.* Continué en 1768 & 1769.
1767. Claude Charcot, l'aîné, Ecuyer, *pl. de Louis-le-Grand.* Continué en 1769 & 1770.
1767. Claude-François Fayolle, l'aîné, Echevin, *place du Plâtre.* Continué en 1769 & 1770.
1767. Antoine Servant, l'aîné, Ecuyer, *place de la Comédie.* Continué en 1769 & 1770.
1768. Gilles Gaudin, *rue Romarin.* Cont. en 1770 & 1771.
1768. Jean-Antoine Lepeſcheux, *rue de la Cage.* Continué en 1770 & 1771.
1768. Jacques Imbert, Conſeiller de Ville, *rue Ste. Catherine.* Continué en 1770 & 1771.
1769. P. Vernier, *rue de la Monnoie.*
1769. Charles-Louis Giraud, le cadet, Conſeiller de Ville, *rue du Bât-d'argent.* Continué en 1771, 1772 & 1773.
1769. Jean-Baptiſte Reynard, *rue Dubois.*
1769. Anne-Nicolas Mermier, Ecuyer, Recev. gén. des Aides & Octrois, *place de Louis-le-Grand.*
1770. Matthieu Dufay, *Port du Temple.*
1770. Etienne Parent, *à Tournus.* Continué en 1772 & 1773.
1771. Louis Richard, *rue Royale.* Continué en 1773.
1771. J. B. Denoyer, *rue Deſirée.* Continué en 1773 & 1774.
1771. Clément Carié, *rue de la Déſerte.* Continué en 1773 & 1774.
1771. Léonard Gay, ancien Echevin, *quai Monſieur.* Continué en 1773. Exconſul en 1787 & 1788.
1771. François Muguet, ancien Ech. *pl. St. Pierre.* Tréſ. en 1773 & 1774. Exconſul en 1781 & 1782.
1771. Anne-Chriſtophe Mallebay, *rue St. Dominique.* Continué en 1773 & 1774.
1771. Léonard Chaland, *rue du Bât-d'argent.* Continué en 1773 & 1774.

Digitized by Google

MESSIEURS

1772. Jean-Ant. de Caſtellas, Vic. gén. de l'Evêché de Cominges, Doyen de l'Egliſe, Comte de Lyon, *place St. Jean.*

1772. Gaſpard Maupetit, *rue Sainte Catherine.*

1772. François Pachot, *rue du Puits-Gaillot.* Continué en 1774 & 1775.

1772. Jean-Jacques Tempier, *rue St. Marcel.*

1772. Léon-Joſeph Antony, *quai S. Antoine.* Continué en 1774 & 1775.

1773. Pierre-Nicolas Carron, *à Paris.*

1774. Louis-François de Poix de Marècreux, Vicaire général de l'Evêché de Saintes, Archidiacre de l'Egliſe, Comte de Lyon, *à la Manécanterie.*

1774. Joſeph Louis, l'aîné, *rue de la Gerbe.*

1774. Zacharie Pavy, *rue de la vieille Monnoie.* Continué en 1776 & 1777.

1774. Jean-Gabriel Seranne, *place de la Charité.* Continué en 1776 & 1777.

1774. Gaſpard Fontaine, Ecuyer, *à Paris.* Continué en 1776 & 1777.

1775. Jean-Armand Durand, anc. Echev. Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *près de l'Archevêché.*

1775. Claude François Fournel, *rue du Puits-gaillot.* Continué en 1777, 1778, 1779 & 1780, juſqu'au 12 Juillet.

1775. Claude-Ant. Rivericulx, fils, Ecuyer, *r. Sala.* Continué en 1777, 1778, 1779 & 1780, juſqu'au 12 Juillet.

1775. Claude-Aimé Vincent, Ecuyer, *place de la Charité.*

1775. Jacques-Marie Muguet de Montgant, anc. Ech. *place de la Comédie.* Treſorier en 1777, 1778, 1779 & 1780, juſqu'au 12 Juillet. Exconſul en 1785 & 1786.

1775. P. Jacquier, *rue du Puits-gaillot.* Cont. en 1777 & 1778.

1776. Joſeph Steinman, Conſeiller de Ville, *rue Dauphine.* Continué en 1778, 1779 & 1780, juſqu'au 12 Juillet.

1776. Jacques Roibon, *rue des trois Carreaux.* Continué en 1778, 1779 & 1780, juſqu'au 12 Juillet.

1776. Benoît de Gerando, Ecuyer, *derriere le Concert.* Continué en 1778.

1776. Jean-François Gillet, Ecuyer, *rue Porte-froc. le-Vieux.* Continué en 1779 & 1780.

1778. Fleuri Chalon l'aîné, Ecuyer, Conſeiller, Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, *place Neuve des Carmes.* Continué en 1780.

1778. Pierre Jubié, *grande rue des Feuillants.* Continué en 1780 juſqu'au 12 Juillet.

Digitized by Google

MESSIEURS

1778. Cl.-Franç. Maurice l'ainé, *r. Lafont.* Cont. en 1780.
1778. Antoine Greppo, l'ainé, *quai St. Vincent.* Continué en 1780, juſqu'au 12 Juillet.
1778. J. B. Daudé, Ch. *pl. de Louis-le-Grand.* Cont. en 1780.
1779. Meſſire Louis de Clugny, Grand-Cuſtode de l'Egliſe, Comte de Lyon, Vicaire général de l'Archevêché de Vienne, *rue des Eſtrées, Hôtel de la Cuſtoderie.* Continué en 1781.
1779. Jean Benoît, cadet, *place de la Comédie.* Continué en 1781 & 1782.
1779. J. P. Suchet, *rue Clermont.* Continué en 1781 & 1782.
1779. J. B. Levaſſeur, *quai de Retz.* Cont. en 1781 & 1782.
1780. M. Louis-Joſeph Baroud, anc. Echevin, *rue St. Domin.* Tréſorier des deniers, partie de l'année 1781, & en 1782, 1783 & 1784.
1780. Claude Amédée Favre, *place de la Charité.* Continué en 1782 & 1783.
1780. Jean Roſtaing, *place des Carmes.* Continué en 1782.
1780. Michel Magnieunin, *place de Louis-le-Grand.* Continué en 1782.
1780. Antoine Piron, fils ainé, Ecuyer, *rue Neuve.* Continué en 1782 & 1783.
1780. Laurent Perret, Ecuyer, Conſeiller, Secretaire du Roi, Maiſon-Couronne de France, *rue Royale.* Continué en 1782.
1781. Noble J. M. Ravier, Echevin, avocat en parl. & aux cours de Lyon, *r. Tramaſſac.* Cont. en 1783 & 1784.
1781. Pierre Teiſſerenc, *rue Dubois.*
1781. Jean-Martin Louis, *rue Baſſe-ville.* continué en 1783.
1781. Jean Pilat l'ainé, *montée de la Glaciere.* Continué en 1783 & 1784.
1781. Jean-Gaſp. Myevre, Conſ. de Ville, *r. des Bouquetiers.* Cont. en 1783 & 1784. Tréſorier en 1785 & 1786.
1783. Denis-Auguſtin Lucy, *r. Ste. Catherine.* Cont. en 1785.
1783. André Mongez, Conſeiller de Ville, *pl. des Cordeliers.* Continué en 1785.
1783. Jean-Jacques Roche, *vis-à-vis St. Côme.* Continué en 1785 & 1786.
1783. Jean-André Periſſe Duluc, *grande rue Merciere.* Cont. en 1785 & 1786.
1783. Thomas Malechard, *rue Pizay.* Continué en 1785.
1783. Jerôme Maiſonneuve, *rue St. Joſeph.* Continué en 1785 & 1786.
1783. Pierre Landar, *rue Royale.* Continué en 1785 & 1786.

Digitized by Google

MESSIEURS

1783. Paul-Ant. Faure, *rue Buiſſon.* Cont. en 1785 & 1786.
1784. Meſſire Henri de Cordon, Précenteur de l'Egliſe, Comte de Lyon, abbé de Fontmorigny, vic. gén. de l'arch. d'Embrun *pl St. Jean.* Cont. en 1786.
1784. Jean-Claude Legoux, *port de la Feuillée.*
1785. Claude-André Roux, fils ainé, Ecuyer, *rue Royale.*
1784. Joſeph-Touſſaint Longue, *place de la Comédie.* Continué en 1786 & 1787.
1784. Jean-François Michel, Ecuyer, *rue Boiſſac.* Continué en 1786 & 1787.
1785. François Bouſquet, *place de l'Herberie.* Cont. en 1787.

## *FONDATION MAZARD.*

M. Etienne Mazard, Bourgeois de Lyon, fonda en 1735, une diſtribution annuelle & perpétuelle, d'une Dot de 150 livres, à trente-trois pauvres Filles.

9 Dans la Paroiſſe de Saint Nizier, parmi leſquelles on doit en prendre quatre dans le Corps des Maîtres & Compagnons Chapeliers, des plus pauvres.
4 Dans la Paroiſſe de S. Pierre & de S. Saturnin.
2 Dans la Paroiſſe de Notre-Dame de la Platiere.
3 Dans la Paroiſſe de S. Vincent.
3 Dans la Paroiſſe d'Ainai.
2 Dans la Paroiſſe de S. George.
3 Dans les Paroiſſes de S. Juſt & de Fourvieres.
3 Dans les Paroiſſes de Ste. Croix & de S. Pierre-le-Vieux.
3 Dans la Paroiſſe de S. Paul.
1 Dans la Paroiſſe de Talluyers en Lyonnois. (*en tout* 33.)

MM. les Recteurs & Adminiſtrateurs de l'Hôpital général de la Charité doivent les choiſir dans le nombre de celles qui ſont préſentées par MM. les Curés de la Ville, & MM. les Fabriciens & Marguilliers des Paroiſſes.

Digitized by Google

# INSTITUT DE BIENFAISANCE

## *POUR LES MERES-NOURRICES.*

DANS une ville où la charité & la bienfaiſance ont multiplié les établiſſements utiles, on a cru qu'il reſtoit encore quelque choſe à faire en faveur du premier âge de la vie. Une lettre inſérée dans le Journal de Paris du 15 août 1784, ſur la néceſſité & les moyens d'encourager l'allaitement maternel, a donné la premiere idée de cet établiſſement. Des citoyens zélés ſe ſont réunis, vers la fin de la même année, ſous les auſpices de Monſeigneur l'Archevêque, qui a offert ſon palais pour le lieu de leurs aſſemblées. Ses lumieres & ſes ſecours ont applani les obſtacles. A ſon exemple pluſieurs corps de la ville, & les principaux citoyens ont formé une ſouſcription patriotique. MM. les officiers de la garde bourgeoiſe ne ſe ſont pas contentés d'offrir une contribution conſidérable, ils ſe ſont empreſſés d'établir dans chaque quartier des bureaux particuliers dont les ſoins & la vigilance ont aſſuré le ſuccès de cette œuvre naiſſante. Dès la premiere année, non ſeulement on a donné neuf livres par mois à plus de cent douze meres-nourrices, mais on a mis quelques fonds en réſerve pour les années ſuivantes. En 1786, le roi a bien voulu accorder à cet établiſſement des lettres patentes enrégiſtrées au parlement le 25 juillet dernier. On eſpere que la généroſité des citoyens achevera de donner une conſiſtance ſolide à cet Inſtitut conforme au vœu de la nature, & qui favoriſe à la fois la population & les mœurs, le bien-être des enfants & la ſanté de leurs meres. Son utilité déja éprouvée & reconnue ſe fera mieux ſentir de jour en jour, & il eſt honorable pour notre ville d'avoir été la premiere à en donner l'exemple.

## PROTECTEUR ET PRÉSIDENT PERPÉTUEL,

### *MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE.*

ADMINISTRATRICES,

Madame TERRAY, Intend.
Mad. de Boiſſieux.
Mad. Bonnevau.
Mad. de Brie.
Mad. Commarmond.
Mad. Dareſte de Sacconay.
Mad. Delphin.
Mad. Durand.

ADMINISTRATEURS,

M. TOLOZAN DE MONTFORT, Prév. des March. & Com.
M. Barou du Soleil.
M. Baſſet.
M. de Beaumarchais.
M. Berruyer l'ainé.
M. Bertholon.
M. Biclet.
M. Borel.
M. le Chevalier de Bory.
M. Boſcary.
M. Brenot.
M. Chaix.

*ADMINIS.*

| ADMINISTRATRICES, | ADMINITRATEURS, |
|---|---|
| Mad. Feliſſent-Orſel. | M. Chappet, *Tréſorier.* |
| Mad. Finguerlin-Scherer. | M. Colomb. |
| Mad. Journel. | M. Couderc. |
| Mad. Lafond. | M. Deſchamps fils. |
| Mad. Mayer. | M. Dian le cadet. |
| Mad. Mermier. | M. Dupré. |
| Mad. Regny. | M. Faure de Montaland. |
| Mad. Richoud. | M. Finguerlin. |
| Mad. Rieuſſec. | M. Fulchiron. |
| Mad. de Riverieulx. | M. Goyrand. |
| Mad. Roſſet. | M. Goudard le cadet, *Secret.* |
| Mad. Rouher. | M. Guillard l'ainé. |
| Mad. Scherer-Hogguer. | M. Jaccoud. |
| Mad. Vauberet. | M. Imbert-Colomès. |
| Mad. la Préſid. de Vertrieux. | M. Lagier. |
| | M. Lecamus. |
| | M. Mathon de la Cour. |
| | M. Mongès pere. |
| | M. Myevre. |
| | M. Neyrat. |
| | M. de Nervo. |
| | M. Raſt de Maupas. |
| | M. le Comte de Sacconay. |
| | M. de Saint-Legier. |
| | M. de Savy, *Directeur.* |
| | M. Tabareau. |
| | M. Vial. |

## *DÉPARTEMENTS.*

| QUARTIERS. | |
|---|---|
| 1. *Place Confort.* | M. Vial, Tréſorier de France, *rue St. Dominique.*<br>Mad. Vauberet, *rue St. Dominique.* |
| 2. *Le Change.* | M. Chaix, anc. capitaine-col. de la milice bourgeoiſe, *pl. de L. le G.*<br>Mad. Rouher, *derriere la loge du Ch.* |
| 3. *Le Griffon.* | M. Goudard le cadet, *quai de Retz.*<br>Mad. Regny, *rue du Puits-Gaillot.* |
| 4. *Rue Thomaſſin.* | M. Couderc, *rue Lafont.*<br>Mad. Delphin, *rue des Cordeliers.* |



Digitized by Google

## *DÉPARTEMENTS.*

| | |
|---|---|
| 5. *Rue Belle-Cordiere.* | M. De Nervo, *hôtel de la Monnoie.*<br>Mad. . . . . |
| 6. *La Juiverie.* | M. Deschamps, fils, avocat, de l'acad. de Lyon, *quai de la Baleine.*<br>Mad. Rieussec *hôtel de l'Archidiaconé.* |
| 7. *St. George.* | M. le Chevalier de Bory, de l'acad. de Lyon, *rue Ste. Hélene.*<br>Mad. Commarmond, *pl. de la Char.* |
| 8. *Rue Neuve.* | M. Dian le cadet, *rue Neuve.*<br>Mad. Finguerlin-Scherer, *rue du Bât-d'argent.* |
| 9. *La Croizette.* | M. Mongez pere, *pl. des Cordeliers.*<br>Mad. Bonnevau, *r. du Palais-Grillet.* |
| 10. *St. Vincent.* | M. Lagier, *quai St. Vincent.*<br>Mad. . . . . |
| 11. *La Grand'-Côte.* | M. Guillard l'ainé, *quai de Retz.*<br>Mad. . . . . |
| 12. *Port St. Paul.* | M. Biclet, tréſorier de France, *port St. Clair.*<br>Mad. Mermier, *pl. de Louis-le-Gr.* |
| 13. *Bon-Rencontre.* | M. Myèvre, *rue des Bouquetiers.*<br>Mad. . . . . |
| 14. *Place Neuve.* | M Boſcary, *quai de la Baleine.*<br>Mad. Feliſſent-Orſel, *pl. du Concert.* |
| 15. *Rue Buiſſon.* | M. Dupré, *place du Concert.*<br>Mad. . . . . |
| 16. *Port du Temple.* | M. Goyrand, *quai Monſieur.*<br>Mad. Roſſet, *rue Merciere.* |
| 17. *St. Jean.* | M. Brenot, notaire, *rue Tramaſſac.*<br>Mad. . . . . |
| 18. *La Pêcherie.* | M. Jaccoud, *rue Lafont.*<br>Mad. de Boiſſieux, *près l'Intendance.* |
| 19. *Place St. Pierre.* | M. Borel, ſecretaire du Roi, *place des Terreaux.*<br>Mad. Mayer, *quai de Retz.* |
| 20. *Rue Tupin.* | M. Raſt de Maupas, D. M. de l'acad. de Lyon, *place des Cordeliers.*<br>Mad. Lafond. |
| 21. *Rue de l'Hôpital.* | M. Neyrat, ancien échevin, *r. Neuve.*<br>Mad. Durand, *gran. r. de l'Hôpital.* |
| 22. *Le Gourguillon.* | M. . . . . .<br>Mad. Richoud, *pl. des Terreaux.* |

Digitized by Google

## *Départements.*

23. *pl. Louis-le-Grand.* { M. de Savy, ancien avocat général, DIRECTEUR, *place St. Michel.* / Mad. Journel, *rue Boissac.*

24. *Le Plâtre.* { M. Finguerlin, *rue Bât-d'argent.* / Mad. Scherer-Hogguer, *r. Bât d'arg.*

25. *Les Terreaux.* { M. Imbert-Colomès, Echevin, *rue Sainte-Catherine.* / Mad. . . . . .

26. *Pierre-Scize.* { M. le Camus, de l'académie de Lyon, *rue du Grenier-à-sel.* / Mad. de Brie, *pl. de Louis-le-Grand.*

27. *Le Plat-d'argent.* { M. Fulchiron, *rue Sirene.* / Mad. . . . .

28. *St. Nizier.* { M. Bertholon, avocat, *au pied du Chemin-neuf.* / Mad. de Riverieulx, *même maison.*

## COMMUNAUTÉ DES NOUVELLES CATHOLIQUES, ou *Séminaire de la Propagation de la Foi.*

CEtte Maiſon doit ſon établiſſement au zele & à la piété de Mgr. Camille de Neuville, Archevêque Comte de Lyon, qui voyant beaucoup de Calviniſtes ou Proteſtants domiciliés & établis dans pluſieurs lieux & Villes voiſines de ſon Dioceſe, forma le deſſein, dès l'année 1659, d'établir à Lyon une Maiſon pour l'inſtruction des perſonnes du ſexe qui auroient deſſein de changer de Religion, & les mettre en même temps à couvert des perſécutions de ceux de leurs parents qui voudroient s'oppoſer à leur Converſion. Les Lettres-Patentes qui confirment cet établiſſement, ſont de l'année 1677.

*SUPERIEURS*,

Monſeigneur l'Archeveque, Chef.

Mgr. de Vienne, Evêque de Sarept, Suffragant de Monſeigneur l'Archevêque, Superieur.

*ADMINISTRATEURS*, Messieurs

Antoine Chirat, ancien Echevin, *rue Lafont.*

Bernardin Deyrieu, Avocat en Parlement, *place Neuve.*

Claude Petrot, Tresorier, *rue Lafont.*

Marie-Pierre Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Cette Communauté eſt compoſée d'environ 80 perſonnes.

*Supérieure*, Madame Marie Vernier.

*Aſſiſtante*, Madame, Louiſe Radix.

*Maîtreſſe des Novices*, Madᵉ. Catherine-Thereſe Deonna.

*Econome*, Madᵉ. Thereſe de Viry.

Les Prédicateurs du Carême, & des principales Fêtes de l'année, ſont MM. l'Abbé Guillon & l'Abbé Renaud; & celui de la Bonne Mort, le R. P. Hugue, Capucin, *Maît. des Nov.*

## COMMUNAUTÉ DU BON PASTEUR.

CEtte Maiſon, établie en 1672, par des Dames de Piété, fut érigée en Communauté par Monſeigneur Camille de Neuville, Archevêque & Comte de Lyon, qui s'en déclara le Protecteur, & lui obtint des Lettres-Patentes en 1675, qui furent enrégiſtrées au Parlement de Paris en 1677.

Il y a des Adminiſtrateurs temporels dont on donne ici les noms, ſuivant la date de leur réception.

*SUPERIEURS*,

Monſeigneur l'Archeveque, Chef.

M. Navarre, Sacriſtin-Curé, & Chanoine de St. Nizier, Vicaire Général, Superieur.

Digitized by Google

*ADMINISTRATEURS*, MESSIEURS

Antoine Fay de Sathonnay, ancien Prévôt des Marchands.
François Deſchamps, Avocat en Parlement, Ecuyer, Conſeiller, Procureur du Roi en la Maréchauſſée générale du Lyonnois, Forez & Beaujolois, ancien Echevin, *Avocat du Bureau.*
François Claviere, l'ainé, ancien Echevin.
Charles-Odille-Joſeph Guyot, Conſeiller du Roi, Not. hon.
Jean-Henri Benoît, ancien Echevin.
Claude Petrot, Négociant.
Gatien-François Falſan, Négociant.
Pierre Maupetit, Ecuyer, Secretaire du Roi, *Tréſorier.*
Jean-François Berlié, Négociant.
François Fournel, Négociant.
Jacques-Claude Rambaud de la Vernouſe, Lieutenant Particulier.
François Pachot, négociant.
*Supérieure*, Madame Louiſe-Marguerite du Cœur de Jeſus, Gaſtelier.
*Aſſiſtante*, Madame Marie-Franç. de St. Auguſtin Bergerand.
*Dépoſitaire*, Madame Jeanne-Antoinette de Sainte Cecile Fontaine.

## MAISON DES FILLES PÉNITENTES.

C'Eſt une Maiſon de correction, où cependant la plupart des filles qui y ont été miſes, ſe font Religieuſes après une longue épreuve. Cette Maiſon eſt ſous la direction d'un Bureau compoſé de pluſieurs Directeurs ou Adminiſtrateurs. La conduite intérieure eſt confiée à quatre Religieuſes du premier Monaſtere de la Viſitation de Sainte-Marie. Il y a une Confrairie, & les perſonnes qui y ſont affiliées participent à toutes les Prieres de la maiſon.

*DIRECTEURS ET ADMINISTRATEURS*,

Monſeigneur l'Archevêque, CHEF.
M. de Montazet, Abbé de Fontenay, Vicaire général, SUPERIEUR, pour le ſpirituel, *à l'Archevêché.*

MESSIEURS

Léonard Bourlier de Parigny, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*
Delaffraſſe de Sury, *place St. Michel.*
Jean-Antoine Poiſſonneaux, Docteur de Sorbone, Chevalier honoraire de l'Egliſe de Lyon, ancien Chanoine de Saint Nizier, *rue de la Poulaillerie.*

Digitized by Google

Ennemond Olivier, Chanoine de St. Nizier, *rue Vandran.*
André Rambaud, ancien Echevin, *rue St. Joſeph.*
J. M. Dian le jeune, *rue Neuve.*
Brac, ancien Echevin, *place St. Jean.*
Morel, *place du Change.*
Robin d'Orliénas, Ecuyer, *rue d'Auvergne.*
Gandin, TRESORIER, *rue St. Dominique.*
Claviere, l'ainé, ancien Echevin, *place de Louis-le-Grand.*
Balland d'Arnas, ancien Conſeiller à la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, *rue de la Charité.*
Le Baron de Sillans, Chevalier de St. Louis, *rue du Plat.*
Jacob, Conſ. à la Sénéch. & Siege Préſidial, *r. St. Joſeph.*
Journel, Secretaire du Roi, *rue Boiſſac.*
Louis, *rue Baſſe-Ville.*
Deſvignes, l'ainé, *rue du Plat,*
Pitiot, *grande rue Merciere.*
Balland de Chamburcy, écuyer, *quai Monſieur.*
De Champagneux, Avocat, *place de la Baleine.*

## MAISON DES RECLUSES.

CETTE Maiſon eſt deſtinée à la correction des filles & femmes de mauvaiſe vie. Elle doit ſon origine au zele des Citoyens qui formerent & exécuterent dans le ſiecle dernier, le projet de les renfermer, pour arrêter leurs déſordres, & tâcher de les ramener au travail & à la vertu. Les Lettres-Patentes qui en autoriſent l'établiſſement ſont datées du mois de Janvier 1710; elles ont été enrégiſtrées au Parlement de Paris, le 7 Sept. 1725.

Elle eſt ſoumiſe aux ordres de Monſeigneur l'Archevêque pour le Spirituel, & à ceux de Monſeigneur le Gouverneur ou de M. le Commandant, en ſon abſence, pour le Temporel. Elle eſt régie par un Bureau compoſé de pluſieurs Adminiſtrateurs Eccléſiaſtiques & Laïques, qui, par leurs Réglements, ne peuvent directement ni indirectement ſolliciter l'entrée ou la ſortie des filles recluſes, & qui en confient la conduite à des Sœurs de la Congrégation de St. Joſeph.

Le peu d'étendue des anciens bâtiments, & le défaut de fonds ſuffiſants pour les augmenter, n'avoient pas permis juſqu'à préſent au Bureau de faire tout le bien qu'il n'a ceſſé de deſirer, & qu'il eſpere des conſtructions nouvellement entrepriſes. Son objet principal eſt de ſéparer abſolument les filles recluſes qui ſe trouvent diſpoſées à ſe convertir, des plus perverſes. Pour y parvenir, il a fallu former des bâtiments différents pour deux communautés diſtinguées; des celluſes à chaque fille en particulier pour y coucher, & bien d'autres conſtructions conſidérables. Ces conſtructions ſont finies: les Adminiſtrateurs eſperent que les

Digitized by Google

Citoyens zélés applaudiront à leurs vues, & voudront bien y concourir ; plus ils recevront de ſecours, plus ils ſeront en état d'affermir une œuvre auſſi intéreſſante.

On pourra les remettre à M. de Rivierieulx, fils, Tréſorier de la Maiſon, *rue Sala.*

*ADMINISTRATEURS*,

M. Louis Charrier de la Roche, Docteur de Sorbone, Prévôt-Curé d'Ainai, Vicaire-Général, Vice-Gérent de l'Officialité Métropolitaine, *PRESIDENT.*

M. François Yon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Seigneur de Mares.

M. Matth. Marc-Antoine Nolhac, anc. Echevin, *SECRETAIRE.*

M. Jean Giraud de Montbellet de S. Trys.

M. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, anc. Echevin.

M. Pierre Poſuel, Chevalier, Seigneur des Verneaux.

M. Joſeph de Mayol, ancien Conſeiller d'honneur de la Cour des Monnoies.

M. Fleury Dian, ancien Secretaire du Roi.

M. Camille-Marie-Alix-Eleonor Marquis d'Albon, Prince d'Yvetot.

M. Dominique Perrichon, Chamar. de S. Paul.

M. Jean-Baptiſte Charrier de la Roche.

M. Jean Duculty, Chanoine de St. Paul, Tréſorier de France.

M. Claude de Rivierieulx fils, Ecuyer, *TRESORIER, r. Sala.*

M. Antoine-Barthelemi Lacroix de Laval, grand Obéancier de St. Juſt, Docteur de Sorbone, Vicaire général.

M. Pierre Leviſte de Briandas, Prieur de St. Symphorien d'Ozon, Chanoine-Chantre de St. Paul.

M. Chirat, ancien Echevin.

M. Valeſque, fils ainé, Ecuyer.

M. André-Marie Ollivier.

M. Lacroix, Seigneur de Laval, ancien chevalier d'honneur à la Cour des Monnoies.

M. Louis Chapuis de Margnolas.

## MAISON *OU* HOPITAL DE LA PROVIDENCE.

PArmi les établiſſements qui font honneur à l'humanité, à la charité, & à la généroſité des Citoyens de cette Ville, celui-ci mérite le plus l'attention des ames pieuſes. Cette Maiſon fut fondée au commencement de ce ſiecle, & autoriſée en 1716, par des Lettres-Patentes de Sa Majeſté, *uniquement* pour y élever de pauvres jeunes filles, dont l'innocence court les dangers les plus évidens, par l'exemple

Digitized by Google

& la vie ſcandaleuſe de leurs parents. Elles ne peuvent pas y entrer avant l'âge de *ſept ans*, ni au delà de *neuf*, & elles y reſtent juſqu'à l'âge de vingt ans. Leur éducation eſt confiée à des Sœurs, qu'on appelle de la Trinité, qui les mettent en état de gagner leur vie au ſortir de cet Hôpital. Cette Maiſon n'ayant qu'un très-petit revenu fixe, les Adminiſtrateurs y ſuppléent autant qu'il eſt en eux, & invitent les Citoyens à prendre part à cette bonne œuvre.

*Tréſorier*, M. Claude Petrot, l'un des Adminiſtrateurs de la Maiſon, *rue Lafont.*

## LES SŒURS DE LA CHARITÉ.

LEs Sœurs de la Charité s'emploient au ſoulagement des pauvres dans leurs maladies, & leur fourniſſent auſſi dans la ſanté des ſecours abondants; elles dépendent du Supérieur général de la Congrégation de la Miſſion, & d'une Supérieure générale, établie dans leur maiſon, près de St. Lazare-lès-Paris : elles ont à Lyon quatre Maiſons ou Hoſpices ſur trois Paroiſſes; ſavoir,

Une dans la Paroiſſe de Saint Paul, *rue de Bourg-neuf.*

Une dans celle de Saint Pierre le vieux, *rue de la Trinité.*

Cette derniere étend encore ſes ſoins dans les Paroiſſes de Sainte Croix & de Saint George.

Dans celle d'Ainai, deux Maiſons, l'une ſituée dans la *rue de la Charité*; l'autre, *rue d'Auvergne.*

Indépendamment des ſecours en tout genre que celle-ci diſtribue, par l'ordre de Mrs. les Adminiſtrateurs de l'œuvre, dans la Paroiſſe, en habillements, charbons, pain, lits, couvertures, &c. ſuivant la deſtination des ſommes qu'elle reçoit; elle eſt ſpécialement conſacrée, ſous la conduite des Sœurs, à l'inſtruction des jeunes filles pauvres, nées & domiciliées dans la Paroiſſe, qui y reçoivent une éducation chrétienne, en même temps qu'elles y ſont élevées dans l'amour & l'exercice du travail : établiſſement utile, objet intéreſſant qui recevra ſucceſſivement des accroiſſements nouveaux, à meſure que le zele & la piété des Paroiſſiens concourra, par des Aumônes abondantes, aux diſpoſitions charitables de ceux qui l'ont formé.

## ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

IL y a dans toutes les Paroiſſes de la ville, des Aſſemblées de charité, ſous la conduite de MM. les Curés : elles ſont compoſées des principales Dames qui ſe partagent entr'elles cette bonne œuvre.

TABLEAU

Digitized by Google

# TABLEAU

## *De l'Etat Eccléſiaſtique de la Ville & du Dioceſe de Lyon.*

L'EGLISE de Lyon, Primatie, Métropole & Dioceſe, eſt une des plus anciennes Egliſes des Gaules.

On comptoit cinq Provinces Eccléſiaſtiques dans la *Gaule Lyonnoiſe*. Le Siege Métropolitain de la premiere de ces Provinces, dite la *premiere* Lyonnoiſe, a toujours été à Lyon.

Celui de la *ſeconde* Lyonnoiſe, à Rouen.

Celui de la *troiſieme* Lyonnoiſe, à Tours.

Celui de la *quatrieme* Lyonnoiſe, à Sens.

Celui de la *cinquieme* Lyonnoiſe, à Beſançon.

La Primatie de l'Egliſe de Lyon s'étend aujourd'hui ſur les quatre Archevêchés de Lyon, Tours, Sens & Paris, (démembrement de Sens en 1622,) & leurs Suffragants.

Sa Métropole ſur les ſix Evêchés d'Autun, de Châlons-ſur-Saône, Dijon, Mâcon, Langres & Saint-Claude.

Son Dioceſe comprend 852 Paroiſſes & Annexes, ſous vingt-un Archiprêtrés.

Cinq Abbayes d'Hommes : Ainai, Belleville, Chaiſaigne, Saint-Rambert en Bugey & Val-Benoîte.

Cinq Abbayes de Filles : Saint-Pierre, la Déſerte, Chazaux, à Lyon; la Beniſſondieu, en Lyonnois; Bonlieu, en Forez.

On compte, dans la ville de Lyon, ſa Cathédrale.

Deux Cuſtoderies unies à la Cathédrale, & ſous le même Clocher.

Quatre Collégiales, dont deux eurent le titre de Cathédrale,

Quatorze Paroiſſes, dont trois ont deux Egliſes, indépendamment de trois Paroiſſes dans les Fauxbourgs.

Quatre Séminaires : un eſt agrégé à l'Univerſité de Valence, un autre ſoigne les petites Ecoles, l'un eſt au College de la Trinité, & l'autre aux Miſſionnaires de St. Joſeph.

Quatre Abbayes Royales, dont trois de Filles.

Deux Prieurés, dont un de Filles.

Une Maiſon de Chanoines Réguliers.

Dix-ſept Communautés d'Hommes, dont quatorze de Régulieres.

Deux Maiſons de Miſſionnaires.

Deux Communautés d'hommes dans les Fauxbourgs, de la Croix-Rouſſe & de la Guillotiere.

Vingt-trois Communautés de Filles, dont dix-ſept de Régulieres.

Deux Communautés d'Hoſpitalieres croiſées, & autres.

Une Communauté Séculiere, pour des Ecoles de filles.

Une Communauté pour les nouvelles Catholiques.

Une Communauté pour l'Education des filles de la Providence.

Une Communauté, dite du Bon Paſteur.

Une Communauté, dite de l'Enfance, pour les perſonnes du ſexe foibles d'eſprit.

Une Communauté de Filles Pénitentes.

Une Communauté de Force ou de Recluſes, pour les femmes & filles de mauvaiſe vie.

Deux célebres Hôpitaux.

Quatre établiſſements de Sœurs griſes ou de la Charité.

Un Oratoire de Dames de la Congrégation Réguliere & Séculiere de St. Joſeph, pour les Pauvres Incurables.

Quinze Chapelles ouvertes à la dévotion du Public, dont une avec titre de Prieuré, & quatre dans les Fauxbourgs.

Six Chapelles de Confrairies de Pénitents.

Deux Commanderies, grand Bailliage de l'Ordre de Malte.

Deux Colléges, à l'un deſquels eſt jointe une Penſion célebre & très nombreuſe.

Et depuis les premiers temps juſqu'à préſent 121 Archevêques.



Digitized by Google

# GOUVERNEMENT
## *DE LYON,*
## ET DES PROVINCES
### *DE LYONNOIS, FOREZ, BEAUJOLOIS, &c.*

LE Gouvernement de Lyon eſt un des grands Gouvernements de la France ; Lyon étant la ſeconde Ville du Royaume, & ayant été autrefois Ville frontiere. Il comprend les trois Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & a toujours été poſſédé par des Seigneurs du plus haut rang.

*GOUVERNEUR,*

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ſes Armées, Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps de S. M. GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GENERAL pour le Roi, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *en ſon Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

*LIEUTENANT GÉNÉRAL POUR SA MAJESTÉ, en la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,*

MONSEIGNEUR LE DUC DE CASTRIES, Brigadier des armées du Roi, *à Paris.*

*COMMANDANT POUR LE ROI, dans les Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois.*

M. PIERRE-JOSEPH-HENRI Marquis de SCEPEAUX, Maréchal des Camps & Armées du Roi, *rue du Doyenné, à Paris.*

M. le Chevalier d'ESQUELBECQ, Maréchal des Camps & Armées du Roi, en ſurvivance, *à l'Hôtel de Villeroy, rue de Bourbon, fauxbourg St. Germain, à Paris.*

*Secretaire du Gouvernement,*

M. Joſeph-Louis Royer, Secretaire général du Gouvernement, de la Capitainerie royale des chaſſes de Corbeil, & de Monſeigneur le Duc de Villeroy, *quai de Conty, au Pavillon des Quatre-Nations, à Paris.*

*Chargé des affaires de Monſeigneur le Duc de Villeroy, & ſon fondé de procuration,*

M. Guillaume Morin, *Hôtel-de-Ville, à Lyon.*

Digitized by Google

M. Tournilhon, fils, notaire, *rue de la Barre*, chargé, en l'absence de M. le Marquis de Scepeaux, des affaires du Commandement du Lyonnois, Forez & Beaujolois.

## COMMANDANT POUR LE ROI,

### *DANS LA VILLE DE LYON,*

MM. LES PRÉVÔT DES MARCHANDS, ET ÉCHEVINS.

*Secretaire du Commandement*,
M. Couturier, Chevalier.

## *CHATEAU DE PIERRE-SCIZE.*

GOUVERNEUR,
MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. le Marquis DE REGNAULD, Seigneur de Bellescizes, Charlieu & autres lieux, Mestre de Camp de Dragons, Lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

*Major*, M. de Courtaurel, ancien Brigadier des Gardes du Corps, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, *au Château de Pierre-Scize.*

*Capitaine des Portes*, M. Maron.

*Garde du Château*, le Sr. Monod, dit *la Jeuneſſe.*

## FORT *St. JEAN* ET *BASTION St. CLAIR.*

GOUVERNEUR,
MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY.

COMMANDANT,

M. . . . . .

## *FORTIFICATIONS.*

*Intendant*, M. Perrot, Conseiller du Roi, architecte, *rue Tramaſſac.*

*Contrôleur*, M. Grand, Conseiller du Roi, Ingénieur de la Ville, *à l'Hôtel-de-Ville & rue Bât-d'argent.*



Digitized by Google

# INTENDANCE.

## *INTENDANT,*

Meſſire ANTOINE-JEAN TERRAY, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, Intendant de Juſtice, Police & Finances dans la Ville & Généralité de Lyon, & Commiſſaire départi pour l'exécution des Ordres de Sa Majeſté, dans leſdites Ville & Généralité, *à l'Hôtel de l'Intendance, place de Louis-le-Grand.*

### *SUBDÉLÉGUÉ GÉNÉRAL,*

M. Bouché, Avocat en Parlement, *rue Saint-Joſeph,*

chargé du rapport des affaires de tous les départements. & de la correſpondance dans la Province pendant l'abſence de M. l'Intendant.

### *Secretaires de l'Intendance, & leurs Départements,*

M. Boin,

la répartition des Impoſitions en général; l'expédition des Commiſſions; les Etats de Recouvrement; toute la Comptabilité; toutes les Ordonnances à expédier ſur les fonds & droits de diverſes eſpeces; la Solde des Invalides de la Marine; les Exécutoires; les Impreſſions: la Caiſſe des Bureaux, & le détail de toutes les dépenſes qui y ſont relatives; la remiſe du Roi ſur les Tailles.

M. Duparc,

les Foires & Marchés; les états du prix des Grains; la Population; les Claſſes; les Galeres; les Hôpitaux; le paſſage des Troupes; les Hôpitaux Militaires; tout ce qui a rapport au Département de la Guerre; les Etapes & Convois Militaires; les Poudres & Salpêtres; les Invalides; les Maréchauſſées; les Caſernes; les Magaſins; l'Ecole Militaire; les Haras; les Poſtes aux Chevaux; les Poſtes aux Lettres; la Petite-Poſte; la Société Royale de Médecine; le Cours gratuit d'Accouchements; la diſtribution des boîtes de remedes envoyées par la Cour; les ſecours accordés dans les temps d'épidémie, & tout ce qui eſt relatif à la Médecine; l'Ecole Vétérinaire; les Manufactures & le Commerce; le Dépôt de Mendicité.

M. Beuchot,

le contentieux des Domaines, des Droits domaniaux; tout ce qui a rapport aux Directions des Fermes, des Aides & des Octrois; les Diligences, Coches & Meſſageries; tout ce qui a rapport aux créations d'Offices, aux Tribunaux de Juſtice; les Loteries; la Pépiniere Royale; les Travaux-Perrache; tout ce qui a rapport aux Ponts & Chauſſées: les Péages; les Baes; les Canaux; les Archives; le Greffe des Commiſſions extraordinaires du Conſeil.

M. de Chateau,

le contentieux des Impoſitions de toutes natures; la nomination des Officiers Municipaux & des Collecteurs; celle des Syndics de Communautés; les Récoltes; les Accidents; les Défrichements; l'Agriculture; la reconſtruction des Colleges, des Priſons & autres édifices publics; les Villes & Communautés & leurs Octrois; les réparations d'Egliſes & Presbyteres, & tout ce qui y eſt relatif.

M. Cordival, *Secretaire particulier,*

à la ſignature de tous les Arrêts & de toutes les Ordonnances en Commandement.

Digitized by Google

M. Tournachon,
est chargé de recevoir toutes les Requêtes concernant la Capitation & les Vingtiemes d'Induſtrie de la ville de Lyon.

M. Olivier,
les Mines; les Monnoies; les Verreries; les frais de Juſtice; les demandes des Peres de nombreuſes familles.

M. Galland,
les Troupes provinciales; leur Habillement & tout ce qui les concerne; & eſt chargé des expéditions de tous les Départements, concurremment avec M. Olivier & M. Tournachon.

*Commis au Greffes des Commiſſions extraordinaires du Conſeil,*

M. Chaintron,
*Commiſſaire à la revue des Quartiers de la Ville,*

M. J. Ant. Lenée, *port du Temple.*
*Aide-Commiſſaire auxdites revues,*

Etienne Verne, *quai de la Baleine, maiſon Deſchamps.*

*SUBDÉLÉGATIONS DES CINQ ÉLECTIONS.*

*Election de Lyon,*

M. Del'horme, *place de Louis-le-Grand.*
M. Simonnet, *à Tarare.*
M. Commarmond, *à S. Symphorien-le-Château.*
M. Rigotier, *à l'Arbreſle.*
M. Fornas, fils, *au Bois-d'Oingt.*

*Election de Villefranche,*

M. Micollier, *à Villefranche.*
M. Chevoſte, *à Belleville.*
M. Deſvernay, *à Thizy.*

*Election de Roanne,*

M. Thevenon, Lieut. Général du Bailliage, *à Roanne.*
M. De la Rochette, *à Villemontois & à St. Juſt-en-Chevalet.*
M. Michelet, fils, *à Charlieu.*
M. Papon de la Noüe, *à Feurs.*

*Election de Montbriſon,*

M. Grailhe, *à Montbriſon.*
M. de Viſſaguet du Bouchet, *à St. Bonnet-le-Château.*

*Election de St. Etienne,*

M. Meſſance, *à St. Etienne.*
M. Pupil de Sablon, Lieut. Général, *au Bourg-Argental.*
M. Royer, *à St. Chaumond.*
M. Montellier, *à Rive-de-Gier.*
M. Chrétien, *à Condrieu.*

*Aumônier*, M. l'abbé Ferriol.

Digitized by Google

## DÉPÔT DU ROI POUR LES MENDIANTS.

LE Roi ayant ordonné, par ſa Déclaration du 3 Août 1764, l'Arrêt du 25 Octobre 1767, & l'Ordonnance du 30 Juillet 1777, que les vagabonds, errants, gens ſans aveu, & mendiants de toute eſpece, ſeroient arrêtés & renfermés dans des dépôts, qui ſeroient à cet effet établis dans chaque Province; celui de cette Généralité a été formé dans une maiſon appellée, *la Quarantaine*, ſituée ſur les bords de la Saône, qui ſervoit autrefois d'Hôpital dans les temps de peſte.

Le Roi ayant jugé néceſſaire, par Arrêt de ſon Conſeil du 9 Septembre 1783, de ſupprimer l'établiſſement du *Bicêtre* de l'Hôpital général de la Charité, & de réunir les mendiants qui y étoient détenus, au dépôt de la *Quarantaine*, celui-ci eſt aujourd'hui le ſeul où ſeront renfermés à l'avenir tous les mendiants des deux ſexes, ſoit qu'on les arrête dans la Ville, ou qu'ils le ſoient dans la Généralité. Les mendiants y ſont nourris, entretenus, chauffés & blanchis; & cette dépenſe eſt au compte de Sa Majeſté. Ils en ſortent ſur l'ordre de M. l'Intendant, lorſqu'ils ſont réclamés par leurs parents ou autres perſonnes connues, & ſur leurs ſoumiſſions de pourvoir à leur ſubſiſtance & entretien, dans le cas où ils ſeroient repris en mendiant.

### *BUREAU D'ADMINISTRATION.*

M. L'INTENDANT, Préſident.

M. Bouché, Subdélégué général,
M. l'Abbé de Vitry, Régiſſeur-Caiſſier, *rue St. Dominique*,

*Médecin*, M. Morizot, *rue Lantern*.

*Chirurgien*, M. Dutreih, Maître-ès-Arts & en Chirurgie de la Ville de Lyon, *quai St. Antoine*.

*Chirurgien Herniaire*, M. Chalmas.

*Contrôleur*, M. de Boiſſieu.

*Aumônier*, M. l'Abbé Clerc.

---

Le ſieur Ferréol, commandant la Garde.
*Concierge*, le ſieur Langlois, Brigadier de Maréchauſſée.
*Guichetier*, le nommé Corbineau.

Digitized by Google

# LIEUTENANTS

## *DE MM. LES MARE'CHAUX DE FRANCE.*

SA MAJESTE', par sa Déclaration du 13 Janvier 1771, a ordonné le rembourſement de tous les Offices de Lieutenant des Maréchaux de France, de Conſeiller-Rapporteur, & de Secretaire-Greffier du Point d'Honneur : Elle ordonne qu'il n'y ſera déſormais pourvu qu'à vie & ſur la préſentation des Maréchaux de France, & ce, pour qu'ils puiſſent lui préſenter des ſujets dont la condition, l'état, les ſervices militaires, & les qualités perſonnelles répondent à la dignité, à l'importance & à la délicateſſe des fonctions qui leur ſont confiées. Sa Majeſté attribue des gages à chaque nouvel Office, ainſi que des penſions qui ſeront données par rang d'ancienneté, & d'autres penſions à titre de gratifications, pour récompenſer plus particuliérement le zele, l'application & les ſervices, & dont on pourra jouir conjointement avec celle d'ancienneté.

*LIEUTENANTS du Tribunal de MM. les Maréchaux de France, au Département de Lyonnois, Forez & Beaujolois.*

LYONNOIS.

M. le Baron de Rivirie.

M. le Marquis de Regnauld de Belleſcizes, ancien Prévôt des Marchands, Commandant du Château de Pierre-Scize.

M. le Marquis de Sarron, Chev. de S. Louis, *pl. de Louis-le-Gr.*

*Conſeillers-Rapporteurs*, M. Millanois, l'ainé, Gradué ès-Droits, *Port St. Clair.* M. Jouty, *près de la place des Terreaux.*

*Secretaires-Greffiers*, M. Coignet, *r. de Jarente, près d'Ainai*; M. Louis Merlin, *place Confort.*

FOREZ.

M. . . .

*Conſeillers-Rapporteurs*, M. . . . M. Audras, *place des Terreaux.*

*Secretaires-Greffiers*, M. Sauſſe, *rue de la Pêcherie.* M. Richard de Déjaux, *place Royale.*

BEAUJOLOIS.

M. le Marquis de Chaponay, Ch. de St. Louis. *p. St. Michel.*

M. de Noyel, ancien Capitaine d'Infanterie, Chevalier de St. Louis, *rue Ste. Hélene.*

*Conſeiller-Rapporteur*, M. . . . . .

*Secretaire-Greffier*, M. Humblot, *à Villefranche.*

Digitized by Google

## COMPAGNIE GENERALE DE LA MARECHAUSSE'E *du Lyonnois, Forez & Beaujolois.*

CETTE Compagnie abſolument militaire, fait partie de la troiſieme Diviſion du Royaume. Sa Majeſté conſerve à cette Troupe tous les droits de ſa conſtitution primitive; lorſque ſes détachements ſe trouveront en exercice de fonctions militaires, concurremment avec d'autres troupes, ils prennent rang immédiatement avec la Gendarmerie, & avant toutes les troupes engagées au ſervice de Sa Majeſté; ils ont le pas ſur les Milices Bourgeoiſes, Guet & Gardes des Villes & autre troupe ſemblable.

Les Inſpecteurs ont rang de Meſtre de Camp; le Prévôt Général, de Lieutenant-Colonel; les Lieutenants, de Capitaine; le ſous-Lieutenant, de Lieutenant, & le plus ancien Maréchal des Logis, de ſous-Lieutenant: les Brigadiers, de Maréchaux des Logis; & les Cavaliers, de Bas-Officiers.

Ce Corps jouit de toutes les graces & retraites accordées à tous les Corps Militaires; les Officiers ont la Croix de St. Louis au bout de 25 ans de Service.

### *PREVOT GENERAL.*

M. Jean-Louis Clapeyron, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, *rue Saint-Jean.*

### *LIEUTENANCE DE LYON.*

M. Jérome-Emmanuel-Nicolas Ducreulx de Trezette, Ecuyer, Capitaine de Cavalerie, LIEUTENANT, *rue Tramaſſac.*

*Aſſeſſeur*, M. Rey, Ecuyer, Conſeil. du Roi, *pl. du petit Change.*

*Procureur du Roi*, M. Deſchamps, Ecuyer, Conſeiller du Roi, ancien Echevin, *quai de la Baleine.*

*Greffier*, le ſieur Simon, *petite rue Tramaſſac.*

M. Chriſtophe-Benjamin Capdeville, ancien Officier d'Infanterie, SOUS-LIEUTENANT, *rue Tramaſſac.*

M. François-Marie Ducreulx de Trezette, ancien Gendarme. SOUS-LIEUTENANT, *réſide à Villefranche.*

1ere. *Brigade de Lyon*, le Sr. N.R. Jacquet, *Maréch.-des-Logis.*

2eme. *Brigade de Lyon*, le Sr. Jean Chambon, *brigadier.*

3eme. *Brigade de Lyon*, le ſieur Jen Gachet, *brigadier.*

*Brigade de l'Arbreſle*, le ſieur François Dupin, *brigadier.*

*Brigade d'Tzeron*, le ſieur Benoît Bony, *brigadier.*

*Brigade de Villefranche*, le ſieur Charles Parrins, *brigadier.*

*Brigade de Rive-de-Gier*, le ſieur Nicolas Morel, *brigadier.*

*Brigade de Condrieu*, le ſieur Joſeph Favrot, *brigadier.*

LIEUTENANCE

Digitized by Google

## *LIEUTENANCE DE ROANNE.*

M. Duval de Laburcadiere, Capitaine de Cavalerie, LIEUTENANT.
M. Henri de Segur, ancien Officier de Dragons, SOUS-LIEUT. *réſide à Saint-Juſt-en-Chevalet.*
*Aſſeſſeur*, M. de la Rochette, Ecuyer, Conſeiller du Roi.
*Procureur du Roi*, M. Turge, Ecuyer, Conſeiller du Roi.
*Greffier*, M. Duret.
*Brigade de Roanne*, le ſieur Claude-Alexandre Raveaud, *Maréchal-des Logis.*
*Brigade de Thizy*, le ſieur St. Antoine l'Ermite, *brigadier.*
*Brigade de Tarare*, le ſieur Claude Vollu, *brigadier.*
*Brigade de la Pacaudiere*, le ſieur . . . . . .
*Brigade de Beaujeu*, le ſieur Antoine Moneſteſſe, *brigadier.*
*Brigade de St. Juſt-en-Chevalet*, le ſieur Pierre Gros, *brigadier.*

## *LIEUTENANCE DE MONTBRISON.*

M. François Ferquel, Ecuyer, Capit. de Caval. LIEUTENANT.
M. Bertrand, ancien Gendarme, ſous-Lieutenant, *réſide à Montbriſon.*
*Aſſeſſeur*, M. de Brioude, Ecuyer, Conſeiller du Roi.
*Procureur du Roi*, M. Barrieu, Ecuyer, Conſeiller du Roi.
*Greffier*, le ſieur Deſarnaud.
*Brigade de Montbriſon*, le ſieur Jean-Baptiſte Coulaud, *Brigadier.*
*Brigade de St. Etienne*, le ſieur François Buis, Lieutenant de Cavalerie, *Maréchal-des-Logis.*
*Brigade de Chazelles*, le Sr Louis Riviere, *Maréchal-des-Logis.*
*Brigade de St. Bonnet-le-Château*, le ſieur J. L. Dupont, *brig.*
*Brigade de Feurs*, le ſieur Joſeph Marvidés, *brigadier.*
*Brigade de Bourg-Argental*, le ſieur Louis Fabre, *brigadier.*

*Tréſorier de la Maréchauſſée du département.*

M. Deſchamps a ſon Bureau *place des Terreaux.*

Cette Compagnie eſt caſernée dans chaque réſidence.

La caſerne des deux Brigades de Lyon eſt rue Tramaſſac, *au petit Verſailles*; il y a toujours un Cavalier d'ordonnance de ſervice.

## PONTS ET CHAUSSÉES.

*Ingénieurs du Roi au Département de Lyon.*

*Inſpect. Généraux*, { M. . . . . / M. Lallié, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue St. Joſeph.*

*Ingénieur en Chef*, M. de Varaigne, *rue . . . . . à Lyon.*

*Inſpecteur*, M. Liard, *à Roanne.*

*Sous-Ingénieurs*, { M. Panay, *à la Tourrette, près les Chartreux, à Lyon.* / M. Griffet de la Baume, *à Montbriſon.* / M. Leſpinatz, *à Villefranche.* / M. Baltus, *à Roanne.* / M. Aſtier, *à Lyon.*

*Eleve . . . . .* M. Hillon, chez M. de Varaigne, *à Lyon.*

## OFFICIERS DU CORPS ROYAL

de l'Artillerie, ſervant au Département général du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bugey.

DIRECTEUR *en Chef pour l'Artillerie au département d'Auxone*,

M. Pillon d'Arguebouville, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Brigadier des armées du Roi, Colonel au Corps royal, Directeur de l'Artillerie du département de la Bourgogne & du Lyonnois, fait ſa réſidence *à Auxone.*

M. de Ladonchamps, Chev. de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant Colonel au Corps Royal, ſous-Directeur de l'Artillerie du département du Lyonnois & de la Bourgogne, fait ſa réſidence à Lyon, *place de Louis-le-Grand.*

M. Olivier, Capitaine au Corps Royal de l'Artillerie, Chev. de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, fait ſa réſidence *à Lyon.*

Digitized by Google

M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant-Colonel au Corps royal de l'Artillerie, en réſidence à Lyon, *rue Ste. Hélene.*

M. Duparc, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Commiſſaire des Guerres & du Corps royal de l'Artillerie, *à Grenoble.*

M. Deſchamps, Tréſorier principal de l'artillerie & du génie, a ſon Bureau *place des Terreaux.*

*Garde de l'Artillerie*, M. Léger, Lieutenant en ſecond au Corps Royal de l'artillerie, *à l'Arſenal.*

*Contrôleur des armes*, M. Mercier, *vis-à-vis les Cordeliers de l'Obſervance.*

*Commiſſaire général pour les tranſports d'Artill. & des Troupes*, M. Louis Bietrix, *rue St. Dominique.*

## POUDRES ET SALPÊTRES.

*Commiſſaire général des Poudres & Salpêtres du Lyonnois, & pays circonvoiſins*, M. Carny, *quai de Serin, à l'Hôtel des Poudres & Salpêtres.*

*Officier pour les Chaſſes du Roi dans la Généralité de Lyon, jouiſſant des Privileges des Officiers de la Maiſon du Roi,*

M. Pellapra, Lieut. de la Grande Louveterie, *pl. des Cordeliers.*

## COMMISSAIRES DES GUERRES.

M. Millin de Grandmaiſon, chevalier de St. Louis, PRINCIPAL, *place de Louis-le-Grand.*

M. de Launay, Commiſſaire ordinaire, *p. de Louis-le-Grand.*

*Tréſorier de la Guerre au département de Lyon,*

M. Deſchamps, *place des Terreaux.*

*Régie Générale des Etapes & Convois militaires.*

*Directeur*, M. Foüet de Montillet, *place de Louis-le-Grand.*

# CONSULAT.

LE Corps ou la Communauté de la Ville de Lyon a reçu depuis ſon établiſſement trois différentes formes de Gouvernement.

Par la premiere, & ſous le regne de Philippe-Auguſte, vers l'année 1200, les habitants choiſirent cinquante des principaux Citoyens, pour compoſer le Conſeil & régler les affaires de la Communauté.

Ce nombre de cinquante fut enſuite réduit à douze, ſous le nom commun de Gardiateurs, Recteurs, Conſeillers ou Echevins de Lyon.

En 1495, le Roi Charles VIII accorda le Privilege de la Nobleſſe aux Echevins de la Ville de Lyon & à leur poſtérité. Ce Privilege a ſubſiſté depuis ce temps-là juſqu'aujourd'hui, & il a été confirmé par tous les Rois ſucceſſeurs de Charles VIII.

Enfin Henri IV, par ſon Edit du mois de Décembre 1595, réduiſit ces douze Conſeillers-Echevins à un Prévôt des Marchands & quatre Echevins, un Procureur Général, & un Secretaire, auxquels on a ajouté un Receveur des deniers & revenus de la Ville, le tout à l'inſtar de la Ville de Paris.

## *PRÉVÔT DES MARCHANDS,*

Meſſire Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Commandant dans la Ville de Lyon en l'abſence de Monſeigneur le Duc de Villeroy.

## *ECHEVINS,*

Noble Jean-Marie Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, PREMIER ECHEVIN, *rue Tramaſſac.*

Noble Claude-François Fayolle, l'ainé, SECOND ECHEVIN, *rue Royale.*

Noble Jacques Imbert-Colomès, TROISIEME ECHEVIN, *rue Ste. Catherine.*

Noble Joſeph Steinman, QUATRIEME ECHEVIN, *rue Dauphine.*

AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL DE LA VILLE,

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Digitized by Google

SECRETAIRE DE LA VILLE,

M. Benoît Valous, Chevalier, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

TRESORIER & RECEVEUR *des Deniers communs, Dons & Octrois de la Ville de Lyon,*

M. Alexis Antoine Regny, Ecuyer, en ſon Hôtel, *rue du Puits-Guillot.*

*Secretaires du Conſulat.*

M. Guillaume Morin,
M. Vincent Morin fils, en concurr. & ſurv. } *à l'Hôtel de Ville.*

*Commis au Bureau du Secretariat de la Ville.*

M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. François Perrier, *Hôtel de la Loge des Changes.*

*Secretaire de la Prevôté des Marchands & du Commandement,*
M. Lazare Couturier, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Commis au Secretariat,*

M. Duverney, *à l'Hôtel de M. le Prévôt des Marchands.*

*Secretaire de M. le Prévôt des Marchands,*

M. Joſeph Gaillard, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Architecte-Inſpecteur des Bâtiments & Edifices de la Ville,*

M. Grand, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au département de Lyon, *rue du Bât-d'argent*, a ſon Bureau *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. Grand, fils aîné, en concurrence & ſurvivance, *rue des Deux Maiſons, maiſon Desfours.*

Digitized by Google

# OFFICIERS MILITAIRES.

LA Ville de Lyon étant anciennement Ville frontiere & réputée Ville de guerre, a un Etat-Major; ce qui a donné lieu depuis long-temps à l'établiſſement d'une Juriſdiction, pour décider des faits militaires. Le Juge qui l'exerce, eſt qualifié Auditeur de Camp, & connoît de tous les excès qui doivent être portés dans un Conſeil de Guerre. Celui-ci eſt compoſé des Officiers qui ſe trouvent ſur les lieux. L'Auditeur fait l'inſtruction & le rapport des procès; & le Major de la Ville, les fonctions de Procureur du Roi.

### AUDITEUR DE CAMP,

M. Delaffraſſe de St. Romain, ci-devant Capitaine au Régiment de Touraine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *place de Louis-le-Grand, près de l'Intendance.*

### MAJOR,

M. de la Verpilliere, Chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis, *rue Ste. Hélene.*

### *Aides-Major,*

M. de la Richardie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue de l'Arſenal, à côté de la Pomme de pin.*

M. Carre, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, en concurrence & ſurvivance de M. de la Richardie.

M. Deſcorches de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, *rue de l'Arſenal.*

M. Audra, *à l'Hôtel de Ville.*

M. Poncet, Ecrivain de la Place, Contrôleur de la garde Bourgeoiſe, chargé du Bureau de l'Aubette; il fait auſſi les fonctions de Greffier de l'Etat-Major, *Hôtel du Concert.*

Digitized by Google

# PENNONAGES.

## *Milice Bourgeoiſe pour la Garde de la Ville.*

LA ville de Lyon fut indépendante dès les premiers inſtants de ſon exiſtence, qu'elle ne dut qu'au concours fortuit des divers peuples des Gaules, qui ſe réuniſſoient tous les ans au confluent du Rhône & de la Saône. Elle ne perdit point ſes droits ſous la domination de l'Empire Romain. Cette ville, après la décadence de cet Empire, avoit paſſé de la domination des Empereurs d'Allemagne, ſous celle de ſes Archevêques ; mais quelques innovations ayant occaſioné des troubles dans le treizieme ſiecle, les Citoyens, jaloux de leurs immunités, ſe mirent ſous la protection des Rois de France. Philippe le Hardi, en 1271, les mit ſous ſa ſauvegarde & protection. En 1292 & 1301, Philippe-le-Bel leur accorda de ſemblables Lettres. En l'année 1315, la ville de Lyon s'étant ſoumiſe volontairement à la domination des Rois de France, Louis Hutin lui fit expédier des Lettres-Patentes, qui maintiennent ſes Habitants dans leurs anciennes Immunités & Franchiſes, entr'autres, celles de la garde de la ville, de ſes portes & de ſes clefs (*a*).

Dans le Contrat d'accord fait entre Pierre de Savoie, pour lors Archevêque, & les Habitants de Lyon, le 20 Juin 1320, un des articles de cet acte porte : " Les Citoyens ont, depuis „ la fondation de la ville, la garde des portes & des clefs de „ ladite ville, & ils l'auront. „ Et plus haut, on trouve : „ Leſdits Citoyens peuvent mutuellement ſe commander, „ prendre les armes, lorſqu'il ſera néceſſaire, &c. „

Au mois de Mars 1694, le Roi ayant rendu un Edit, portant création d'offices de Colonels, Majors, Capitaines & Lieutenants des Bourgeoiſies, dans les Villes & Bourgs fermés du Royaume, intervint Arrêt du Conſeil d'Etat, en date du 25 Mai de la même année, ſur une Requête préſentée par le Conſulat, par lequel les Prévôt des Marchands & Echevins de Lyon furent maintenus dans la poſſeſſion & jouiſſance de la garde des clefs des portes de la ville (*b*), & de nommer

(*a*) C'eſt en conſéquence de cette Garde Bourgeoiſe, que nos Rois ont maintenu les Habitants de Lyon dans les Franchiſes & Immunités dont ils jouiſſent.

(*b*) La Milice Bourgeoiſe, à qui la garde de la ville eſt confiée, eſt très-ancienne : cette troupe étoit armée de lances, au bout deſquelles étoient

des Colonels, Majors, Capitaines, Lieutenants & autres Officiers parmi les Habitants & Bourgeois de ladite Ville; à l'effet de quoi Sa Majesté réunit & incorpora lesdites charges créées par l'Edit du mois de Mars 1694, au corps de l'Echevinage & Communauté. Le 31 Août de la même année, le Roi en son Conseil, rendit un Arrêt qui ordonne que les Capitaines, Lieutenants & Enseignes de la ville de Lyon, qui seront nommés & choisis à l'avenir par les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, pour remplir & exercer lesdites charges, feront exempts de service personnel, de ban & arriere-ban, francs-fiefs & contribution à iceux; de tout logement de gens de guerre, d'ustenfiles, tutele, curatelle, nomination à icelles; commission de Syndics, sequestre, collecte de taille, de sel & autres impositions. Enfin, par Arrêt, du 3 Février 1705, le Roi, en son Conseil d'Etat, a confirmé les Prévôt des Marchands & Echevins de la ville de Lyon, dans la faculté de nommer & établir telles personnes qu'ils aviseront, pour remplir les charges de Capitaines Pennons (*c*), Lieutenants & Enseignes des trente-cinq quartiers de ladite Ville (aujourd'hui réduits à vingt-huit) (*d*), & leur attribue l'exemption du service, du ban & arriere-ban, & contribution à iceux; du paiement de franc-fief, de tout logement de gens de guerre & ustenfiles, tutele, curatelle & nomination à icelles, tant & si longuement que lesdits Officiers exerceront lesdites charges.

attachés ces Pannons, ou Pennons, appellés en latin *Pannus*; d'où, dans des temps postérieurs, on a dérivé le nom de Pennons, que l'on donne aux Capitaines qui commandent cette Milice, & on a appellé Pennonages l'étendue de chaque Quartier, qui comprenoit les maisons dont les Habitants étoient aux ordres de chacun de ces Officiers. Ce nom, conservé parmi nous, est un signe sensible de l'antiquité de cet établissement.

(*c*) Pennon, ou Pannon, étoit un Etendard à longue queue qui appartenoit autrefois à un simple Gentilhomme. Il étoit opposé à la Banniere, qui étoit quarrée: car, quand on faisoit quelqu'un Banneret, la cérémonie étoit de couper la queue de son Pannon, d'où est venu un ancien proverbe: *faire de Pennon Banniere*, pour dire, passer à une nouvelle dignité.

(*d*) Cette Ville étoit autrefois divisée en trente-cinq Quartiers ou Pennonages; leur inégalité détermina, en 1746, à faire une nouvelle répartition, par laquelle ils furent divisés en vingt-huit.



Digitized by Google

# BUREAU MILITAIRE

## *De la Garde Bourgeoiſe.*

LE ROI, par ſon Ordonnance du 4 Janvier 1781, a approuvé le Bureau que Mrs. les Officiers en chef des 28 Quartiers avoient formé; & a ordonné que la place de Capitaine-Colonel du Quartier de la place Confort ſeroit remplie par un de Mrs. les Officiers en chef; à cet effet, qu'il en ſeroit nommé trois, dont l'un d'eux ſeroit choiſi par le Conſulat pour remplir, avec l'approbation du ROI, ladite place de Capitaine-Colonel; comme auſſi qu'il ſeroit nommé ſix d'entr'eux, pour remplir les places de Commiſſaires, leſquels s'aſſembleroient, avec le Capitaine-Colonel, toutes les fois qu'ils le croiroient néceſſaire, pour veiller, ſous l'inſpection & l'autorité du Conſulat, à tout ce qui peut intéreſſer la Milice Bourgeoiſe, l'ordre de ſon ſervice, & l'exécution des Ordonnances concernant cet objet.

Mrs. les Officiers en chef, conformément à l'Ordonnance de Sa Majeſté, s'étant aſſemblés dans une des ſalles de l'Hôtel-de-Ville, le 17 dudit mois de Janvier, ont nommé, au Conſulat, trois Officiers, pour l'un d'eux remplir la place de Capitaine-Colonel du Quartier de la place Confort, & ſix pour remplir celles de Commiſſaires. Le Conſulat a fait choix d'un des trois pour Colonel; Sa Majeſté l'a approuvé, & la nomination des ſix Commiſſaires.

S. M. par ſon Ordonnance du 28 Décembre 1781, a ordonné que les Commiſſaires de la Garde & Milice Bourgeoiſe ſeroient au nombre de huit; qu'ils ſeroient nommés ſuivant l'ancienneté de leur réception d'officiers de la Milice Bourgeoiſe, qu'ils ſeroient inſtallés au Bureau par le Capitaine-Colonel; & qu'au ſurplus, ſon Ordonnance du 4 Janvier ſeroit exécutée ſuivant ſa forme & teneur, en ce qui n'y étoit pas dérogé.

### CAPITAINE-COLONEL

*Du Quartier de la place Confort, reçu & inſtallé par Ordonnance de S. M. du 21 Février 1781.*

M. Jean-Baptiſte Berruyer l'ainé, ancien Capitaine en chef du Quartier de Place Confort, *Place des Terreaux.*

M. Chaix, ancien Capitaine Colonel, *pl. de Louis-le-Grand.*

### *COMMISSAIRES DEPUTÉS EN EXERCICE.*

M. Cinier, Capitaine en chef du Quartier de Place-Neuve, *rue Juiverie.*



Digitized by Google

M. Fournel, Capitaine en chef du Quartier de la Croizette, *rue Puits-Gaillot.*

M. Dupont de Chavagneux, Capitaine-Lieuten. du Quartier de rue Neuve, *rue des Feuillants.*

M. De St. Didier, Capitaine en chef du Quartier de St. Nizier, *place Neuve des Carmes.*

M. Arthaud, Capitaine en chef du Quartier du Griffon, *rue Puits-Gaillot.*

M. Deſgranges l'ainé, Capitaine en chef du Quartier de Porte-froc, *rue Tramaſſac.*

M. Delucenay, Cap. en chef du Quartier de la place St. Pierre, *rue St. Côme.*

M. Andrieu, Capitaine-Lieutenant du Quartier de rue Thomaſſin, *rue Sirene.*

Mrs. les Capitaine-Colonel & Commiſſaires tiennent leur Bureau, *dans une des ſalles de la Loge du Change*, les Mardis de chaque ſemaine & autres jours indiqués, ſuivant l'exigence des cas.

## *Anciens Commissaires Députés.*

M. Berruyer l'aîné, Capitaine-Colonel.

M Chaix, ancien Capitaine-Colonel.

M. Durand, Doyen, Capit. en chef du Quartier de St. Vincent.

M. Valton de Gravillon, Capitaine honoraire du Quartier du port St. Paul.

M. Chapelon, Capit. honoraire du Quartier de la Croizette.

M. Guilloud, Capitaine en chef du Quartier de St. George.

M. Ant. Dian, Capitaine honor. du Quartier de Rue-Neuve.

M. Berruyer le jeune, Capitaine en chef du Quartier de la Colonelle.

M. Berrot, Capitaine en chef du Quartier du Port du Temple, Tréſorier du corps, *rue du Pas-Etroit.*

M. Dian, le jeune, Capitaine en chef du Quartier de Rue-Neuve.

M Oderieu, fils, Capitaine honoraire du Quartier du port St. Paul.

M. Rocoffort, Cap. en chef du Quartier de la rue Thomaſſin.

M. Durand, Capitaine en chef du Quartier de l'Hôpital.

M. Deyrieu, Capitaine-Lieutenant du Quartier de rue Plât-d'argent.

M. Gounet, Capitaine-Lieutenant du Quartier de Place neuve.

M. Bertholon, Capit-Lieut. du Quartier de Saint-Nizier.

*Agent du Bureau & du Corps*, le ſieur Pernon, *rue Dubois.*

Digitized by Google

## *PREMIER QUARTIER.*

# PLACE CONFORT,

## *COMPAGNIE COLONELLE.*

### CAPITAINE-COLONEL,

M. JEAN-BAPTISTE BERRUYER l'ainé, ancien Député, *place des Terreaux.*

### CAPITAINES.

1762. CAPITAINE, M. Pierre Berruyer le jeune, anc. Député, *place Confort.*

1787. LIEUTENANT, M. Hélene Chevrottier, *pl. de Louis-le-Grand.*

1787. ENSEIGNE, M. Pierre-Matthieu Richard, *rue Bellecordiere.*

---

1781. *Sergent major*, le Sr. Cumin, *place Confort.*
1770. *Sergent tréſorier*, le Sr. l'Hôpital, *rue Confort.*
1784. *Sergent d'affaires*, le Sr. Razy, *place Confort.*
1778. *Sergent porte-drapeau*, le Sr. Deldonato, *rue Bourgchanin.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1753. Trouillat, vét. *pl. P. de la Cr.* | 1781. De Saint-Jean, *rue Confort.* |
| 1768. Dugniat, *rue port Charlet.* | Quinet, *place Confort.* |
| 1721. Piraud, *rue Confort.* | Richard, *r St. Dominique.* |
| 1772. Gariot, | Fugié, *rue de l'Hôpital.* |
| 1773. Nodeau, *rue de la Barre.* | Chicot, *place Confort.* |
| 1774 Magny, *rue St. Dominiq* | 1783. Fournel, *rue Raiſin.* |
| Mouſſy, *rue Bon rencontre.* | 1785. Ray, *rue Raiſin.* |
| 1777. Guichard, *rue Paradis.* | Quintallet, *place Confort.* |
| Parizot, | Lacombe, *r. St. Dominique.* |
| 1778. Habram, *quai St. Antoine.* | Munet, *rue Raiſin.* |
| Ganeval, *place Confort.* | Bruyas, *place Confort.* |
| 1780. Dufaud, *r. St. Dominique.* | Maton, *rue Confort.* |
| Durand, *rue Confort.* | Laguette, *r. St. Dominique.* |
| Meillant *rue Confort.* | 1786. Tiſſier. |
| May, *rue Confort.* | 1787. Aſtier, *place Confort.* |
| 1781. Roux, *rue St. Dominique* | Rivet, *rue Raiſin.* |
| Dorel, *rue Merciere.* | |

1772. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Lagé, *place des Pénitents de la Croix*
1787. *Caporal pour les Incendies*, le Sieur Bonand, *rue Raiſin.*

Son Drapeau eſt blanc, de même que les Cocardes & Plumets.

Par Délibération, les Capitaines & Bourgeois ſubalternes font célébrer une Grand'Meſſe, le Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu de chaque année, pour les jours précieux de notre Monarque & de la Famille Royale.



BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE LYON

Digitized by Google

## II. QUARTIER.

# *LE CHANGE,*

## LIEUTENANCE-COLONELLE.

### CAPITAINES.

1781. CAPITAINE, M. J. T. Rouher, *rue de la Loge du Change.*

1783. LIEUTENANT, M. Bouvard, *rue St. Pierre.*

1787. ENSEIGNE, M. Duperret, *rue Lafont.*

---

*Sergents vétérans retirés du service*, les Srs. Guy, Chatard & Paufin.

*Anciens Sergents*, les sieurs Duplatre, Duchant, Pugniet & Germain.

1769. *Sergent d'affaires*, le Sieur Mercier, *rue de Flandres.*

1773. *Sergent Major*, le Sieur Pascal, *rue Puits-du-Sel.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1768. Guyfrey, *place du Change.* | 1780. Caillot, *rue de la Saônerie.* |
| 1769. Perrin, Porte-Drapeau, *au port Dauphin.* | |
| 1770 Zacharie, *rue St. Jean.* | Labergere, *r. des Herberies.* |
| Achard, *place du Change.* | Matthieu, *petit Change.* |
| 1773. Drian, *rue de Gadagne.* | 1781. Javi, *rue de la Saônerie.* |
| 1775 Brugnier, *rue de la Saônerie.* | 1782. Mareſt, *place du Change.* |
| 1776. Duſſud, *cimetiere St. Niz.* | 1783. Ruizel, *rue de la Loge.* |
| Bahié, *rue de Flandres.* | Balme, *rue des Hébergeries.* |
| 1777. Duſſud, *allée des images.* | 1784. Bonnet, *rue de la Saônerie.* |
| Martin, *rue St. Jean.* | 1785. Boutte, *rue de la Loge.* |
| Suize, *mont. du p. de pierre.* | Armet, *rue de l'Angile.* |
| 1778. Buis, *place du Change.* | Lemaire, *petit Change.* |
| Biollay, *rue des Hébergeries.* | 1786. Gabet, *rue Saint Jean.* |
| Vaché, *rue St. Jean.* | 1787. Pons, *rue des Hébergeries.* |
| Deſchamps, *rue Neyré.* | Milou, *rue de Flandres.* |
| 1780. Bouvero, *rue Lainerie.* | |

1767. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Court, *place de la Platiere.*

Son Drapeau eſt blanc, avec une Croix d'or, & ces mots : *Lieutenance-Colonelle.* Les Cocardes & les plumets blancs & jaunes.

Digitized by Google

## III. QUARTIER,

# *LE GRIFFON.*

### CAPITAINES.

1770. CAPITAINE, M. Arthaud, Député en exercice, *rue du Puits-Gaillot.*

1783. LIEUTENANT, M. Perrin, *rue du Puits-Gaillot.*

1787. ENSEIGNE, M. Martin, *quai St. Clair.*

---

1776 *Sergent d'affaires tenant les Rôles,* le Sr. Faivre, *rue Royale.*

1787. *Sergent Major pour les Exercices,* le Sr. Leguet, *quai St. Clair.*

*Anciens Sergents honoraires,* les Sieurs Buiſſon, Vial & Fauro.

*Sergents honoraires, vétérans,* les Srs. Grenier, Revel, Roche, Janin & Robert.

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1760. Haurand, vét. *Grande-Côte.* | 1779. Remillieux, *m. de la Glac.* |
| 1769. Dervieux, *mont. de la Glac.* | 1782. Charton, *rue Terraille.* |
| Piquet, *rue Vieille Monnoie.* | De Grandy, *rue du Griffon.* |
| 1770. Vernay, *rue des Feuillants.* | 1785. Caillot, *rue du Griffon.* |
| Houillon, *quai S. Clair.* | Paquet, *rue Terraille.* |
| 1776. Cathelin, *rue Royale.* | Burel l'aîné, *rue Terraille.* |
| Perrel, *rue vieille Monnoie.* | Vachet, *pl. de la Comédie.* |
| Rechanieux, *pl. n. des Carm.* | 1787. Michel, *rue Royale.* |
| 1777. Amy, *r. de la vieille Monn.* | Collin, *rue Royale.* |
| Berger, l'ainé, *r. Romarin.* | Fayol, *mont. de la Glaciere.* |
| Favre, *rue Deſirée.* | Charriere, *mont. de la Glac.* |
| Varin, *gr. r. des Feuillants.* | Vignet, *rue des Feuillants.* |
| 1778. Berger, cadet, *rue Royale.* | Guillet, *rue Deſirée.* |
| 1779. Parrot, *rue Royale.* | Molliere, *rue du Griffon.* |
| Joanin, *rue du Griffon.* | Bouchard, *rue Deſirée.* |

1776. *Sergent pour les Incendies,* le ſieur Delaye, *rue du Griffon.*

1785. *Caporal pour les Incendies,* le ſieur Mingea, *m. de la Glaciere.*

Le Drapeau eſt amaranthe & blanc, avec trois Griffons d'or. La deviſe eſt: *Quis conſurgèret adversùs eos?* Les Cocardes ſont blanches & ponceau.

Digitized by Google

## IV. QUARTIER.

# *RUE THOMASSIN.*

### CAPITAINES.

1767. CAPITAINE, M. J. Rocoffort, ancien Député, *rue des Quatre-Chapeaux.*

1770. LIEUTENANT, M. Pierre-Marie Andrieu, Député en exercice, *rue Sirene, vis-à-vis rue Longue.*

1784. ENSEIGNE, M. Claude Charmetton, *rue des Trois-Carreaux.*

---

1748. *Sergent vétéran en exercice, tenant les rôles*, le Sr. Decombe, *rue Ferrandiere.*

1766. *Sergent vétéran*, le Sr. André, *grande rue Merciere.*

1777. *Sergent Major pour l'exercice*, le Sieur Raquin, *rue Thomaſſin.*

| *Sergents, les Srs.* | | *Caporaux, les Srs.* | |
|---|---|---|---|
| 1768. | Boudret, *rue St. Dominiq.* | 1779 | Bory, *rue Thomaſſin.* |
| 1770. | Cognat, *rue Ferrandiere.* | | David, *rue Thomaſſin.* |
| | Venet, *rue Thomaſſin.* | 1780. | Porte, *rue Thomaſſin.* |
| | Devers, *rue Ferrandiere.* | | Voron, *gr. rue de l'Hôpital.* |
| | Boucher, *rue Ferrandiere.* | | Debet, *rue Thomaſſin.* |
| 1771. | Mouſſy, *rue Thomaſſin* | | Privat, *gr. rue Merciere* |
| | Mathian, *rue Ferrandiere.* | | Witon, *rue Thomaſſin.* |
| 1772. | De Chazelle, *rue Thomaſſin.* | | Peudefin, *rue Ferrandiere.* |
| | Garet, *rue Thomaſſin.* | 1781. | Pourra, *rue Ferrandiere.* |
| | Agnès, *rue Port-charlet.* | | Quantin, *rue Thomaſſin.* |
| 1775. | Adrian, *rue de la Monnoie.* | 1781. | Moreau, *rue Thomaſſin.* |
| 1777. | Laurencin, *r. Ecorchebœuf.* | 1783. | Neſme, *rue Port-Charlet.* |
| | Teſte, *rue Thomaſſin.* | | Saunier, *rue Thomaſſin.* |
| | Jacquier, *rue Thomaſſin* | | Torombet, *rue Thomaſſin.* |
| 1778. | Beaux, *rue des 4 Chapeaux.* | 1786. | Delepine, *rue Thomaſſin.* |

Les Cocardes & le Drapeau ſont jaunes, noirs & blancs : le Drapeau eſt traverſé d'une croix blanche, au milieu on voit un vaiſſeau éclairé par un ſoleil ; dans les deux coins ſupérieurs eſt une L couronnée ; dans l'un des coins inférieurs eſt un Lion rampant, & a l'autre coin eſt une tour : la deviſe eſt, *Terrâ marique lucet.*

Digitized by Google

## V. QUARTIER.

# *RUE BELLE-CORDIERE.*

### CAPITAINES.

1771. CAPITAINE, M. Proſt, *rue Belle-Cordiere.*

1780. LIEUTENANT, M. Dervieu, *place du grand College.*

1781. ENSEIGNE, M. Rollet, *rue Bourg chanin.*

---

*Sergents vétérans*, les ſieurs Dépagne, Rolin, Mallet & Morel.

*Anciens Sergents*, les Sieurs Dumas & Bertrand.

1775. *Sergent d'affaires*, le Sr. Chevalier, *rue Confort.*

1780. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Pelletier, *rue Confort.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1763. Charlet, vét. *r. Belle-cord.* | 1779. Bourdin, *rue Belle-cordiere.* |
| 1768. Saint Jean, *r. Bourg chan.* | 1781 Petit, *à Ste Foy* |
| Chipier, *rue Confort.* | Mouſſet, *rue Confort.* |
| 1769. Vermorel, *rue Confort.* | Chance, *quai de Retz.* |
| 1771. Flechet, *r. Belle Cordiere.* | Dumond, *rue Gentil.* |
| 1772. Martin, *r. des Marronniers.* | 1781. Flacheron, *rue Tupin.* |
| Durocher, *rue Confort.* | 1784. Bouſſon, *rue Confort* |
| 1774. Morin, *pl. de la Charité* | Alognier, *pl de l'Hôpital.* |
| 1775. Duſſud, *rue Belle cordiere.* | 1785. Varet, *rue Belle Cordiere.* |
| Cecillion, *rue Bourg chan* | 1786. Carlet, *pl de l'Hôpital.* |
| Toulon, *rue Juiverie.* | Jaillet, *rue Confort.* |
| 1777. Martinan, *rue Confort.* | Barrié, *rue Confort* |
| 1779. Michalet, *rue Confort* | Dorel, *r. Belle Cordiere.* |
| 1779. Bourdin, *pl. de l'Hôpital* | 1787. Sicard cadet, *rue Belle-Cord.* |
| Sicard ainé, *rue Belle-cord.* | D'ecoſſe, *rue Grôlée.* |

1772. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Lapra, *rue Belle-Cordiere.*

Le Drapeau eſt bleu, ſemé de fleurs de lis d'or, avec une Croix blanche au milieu, ſans deviſe. Les Cocardes ſont blanches & bleues.

Digitized by Google

## VI. QUARTIER.

# *LA JUIVERIE.*

### CAPITAINES.

1781. CAPITAINE, M. Viala, *quai de Retz.*

1787. LIEUTENANT, M. Page, *ſur le Pont de pierre.*

1787. ENSEIGNE, M. Charreton, *rue Chalamont.*

---

*Anciens Sergents*, les Sieurs Moiroux, Landrivon, Sauze, Gadot, *vétérans*, & Reguie.

1766. *Sergent Major & Fourrier*, le Sr. Marinier, vétéran, *rue des Treize-cantons.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1756. Bozonnet, vét. *dev. S. Paul.* | 1777. Laſalle, *rue Lainerie.* |
| 1771. Cloches, *rue Lainerie.* | 1778. Agirony, *r. des Hébergeries.* |
| Bonnefond, *pl. S. Laurent.* | 1779. Cornaton, *à la Boucherie.* |
| Favier, *pl. de la Bouch S. P.* | Nicolas, *place de la Bouch.* |
| Chevalier, *m. St. Barthel.* | Berger, *rue Miſere.* |
| 1772. Fayolle, *m. St. Barthelemi.* | 1780. Godemard, *à la Boucherie.* |
| 1773. Piquet, *rue Lainerie.* | Choulet, *rue Lainerie.* |
| Leſpinaſſe, *rue Lainerie.* | 1781. Gayet, *rue Dubois.* |
| 1774. Malliot, *rue Juiverie.* | Melizet, *rue Juiverie.* |
| 1776. Godemard, *à la Boucherie.* | 1785. Drue, *à la Boucherie.* |
| Baume, *m. du Pont de pier.* | Laguerre, *m. S. Barthelemi.* |
| Perronet, *r. Vieille-Monn.* | 1786. Barbier, *rue Juiverie.* |
| Baille, *montée des Capuc.* | Poizat, *m. St. Barthelemi.* |
| 1777. Aldaix, *rue Poterie.* | Chabert, *rue Lainerie.* |
| Germain, *rue Miſere.* | Gadot fils, *mont. des Capuc.* |

1785. *Sergent pour les Incendies*, le ſieur Philipon, *rue Lainerie.*

Son Drapeau eſt bleu, blanc & noir; la deviſe eſt une Tour couronnée d'étoiles, avec ces mots: *Turris mea Deus.* Les Cocardes ſont blanches.



Digitized by Google

## VII. QUARTIER.

# *SAINT-GEORGE.*

### CAPITAINES.

1758. CAPITAINE, M. Guilloud, ancien Député ; *place de la Déserte.*

1759. LIEUTENANT, M. Ferrouſſat, *port du Sablet.*

1781. ENSEIGNE, M. Allard, neveu, *rue du Puits-Gaillot.*

---

*Sergents vétérans*, les ſieurs Rabillioux, Buyet, Rochand cadet, & Chol.

1783. *Sergent major pour l'exercice*, le ſieur Balay, *port du Sablet.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1756. Bourdilliac, vét. *à la Quarantaine.* | 1778. Henry, *place St. George.* |
| 1760. Bertrand, vét. *à la Quarant.* | Bert, *rue des Prêtres.* |
| 1770. Audibert, *mont. des Epies* | 1779. Colomb, *rue St. George.* |
| Mondet, *gr. r. St. George.* | Louis, *rue Paradis.* |
| 1771. Viel, *port du Sablet.* | Peclet, *rue St. George.* |
| 1772. Pupier, *place St. George.* | 1780. Chavanne, *rue St George.* |
| Martin, *place St. George.* | Dumas, *place St. George.* |
| 1773. Pelegrin, *rue St George.* | 1784. Azemare, *port du Sablet.* |
| 1777. Chauſſon, *rue St. George.* | Marton, *rue St. George.* |
| De St. Jean, *rue St. George.* | 1785. Ramel, *idem.* |
| Marinier, *rue St. Marcel.* | Favel *idem.* |
| Bertholet, *rue St. George.* | Perachon, *idem.* |
| Blanc, *idem.* | 1786. Duboſt, *place St. George.* |
| Guillermin, *au Garillan.* | Burnand, *place St. George.* |
| Vignon, *Grande-côte.* | Bergamin, *rue St. George.* |

1772. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Gruet, *rue St. George.*
1784. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Guillermin, *rue St. George.*

Le Drapeau eſt blanc & verd, ſemé de fleurs de lis d'or, avec l'image de Saint George, relevée en broderie d'or & d'argent. Les Cocardes ſont blanches & vertes.

## VIII. QUARTIER.

# *RUE NEUVE.*

### CAPITAINES.

1764. CAPITAINE, M. Dian, le jeune, ancien Député, *quai de Retz.*

1768. LIEUTENANT, M. Dupont de Chavagnieux, Député en exercice, *rue des Feuillants.*

1787. ENSEIGNE, M. Lebeuf, cadet, *rue Neuve.*

1760. CAPITAINE HONORAIRE, M. Ant. Dian, anc. Député, *rue Neuve.*

---

1756. *Sergent d'affaires*, le Sieur Jacquand, vétéran, *rue Neuve.*
1780. *Sergent major pour l'Exercice*, le Sieur Chabru, *rue Villard.*
*Sergents vétérans*, les Sieurs Poncet, Carrié, Feuillet, & Betant.

*Sergents*, *les Srs.*

1745. Barizon, 2e. vét. *r. Basse Vil.*
1769. Fassolle, *rue Sirene*
1772 Brazier, *rue Gentil.*
1774 Daverede, *rue Neuve.*
Cartalier, *rue Neuve.*
1776. La Serre, *quai St. Antoine.*
Garin, *rue Neuve.*
1777. Favel, *rue Gentil.*
Carra, *rue Neuve.*
1778. Piraux, *rue Neuve.*
Dusurgey, *rue Neuve.*
1779. Meunier, *rue de l'Aumône.*
1780. Dorbaux, *rue Gentil.*
Chambaux, *rue Neuve.*
Chanavard, *rue Gentil.*

*Caporaux*, *les Srs.*

1780. Ronjon, *rue Gentil.*
Sauvadet, *rue de l'Arb. sec.*
1781. Chapelle, *rue Gentil.*
Rillieux, *rue Gentil.*
1782. Audru, *rue Buisson.*
Pernet, *rue Neuve.*
1783. Chady, *rue Gentil.*
Figuières, *idem.*
Guillermin, *quai de Retz.*
1785. Thomas, *rue Neuve.*
Soubry, *rue du Pas-étroit.*
Cayen, *à la Fromagerie.*
Dervieux, *rue de la Gerbe.*
1787. Chabout, *rue Gentil.*
Terra, *rue gentil.*

*Sergent pour les Incendies*, le sieur Jarrosson, *quai de Retz.*

Son Drapeau blanc & amaranthe a pour devise le Mont Vésuve, avec cette inscription: *Usque novis ignibus ardet*, qui fait allusion à la rue Neuve.

☞ Voyez ci-devant, après l'Hôtel-Dieu, la Fondation de M. Giron pour le Quartier de rue Neuve.

Digitized by Google

## IX. QUARTIER.

# *LA CROIZETTE.*

### CAPITAINES.

1766. CAPITAINE, M. Claude-François Fournel, Député en exercice, *rue Puits-Gaillot.*

1786. LIEUTENANT, M. Jerôme Duchanp, *rue Neuve.*

1786. ENSEIGNE, M. Thomas Emery, ainé, *rue Bourgchanin.*

CAPITAINE HONORAIRE, M. Claude Chapelon, anc. Député.

---

1761. Bruny, vétéran, *Sergent Fourrier & Tréforier, rue Dubois.*

1777. Bourdelin, *Sergent Major, quai de Retz.*

1761. *Anciens Sergents vétér.*, les Srs. Mondard, *rue du Palais-Gr.* Binard, *rue du Charbon blanc*; Perru, *r. du Port-charlet*; Soupat, *rue Dubois*; Bourget, *rue Grenette*; Nouvellet, *rue Palais-grillé*; Gaillard, *rue Grenette*; Brevat, *rue du Charbon-blanc.*

*Sergents, les Srs.*

1770. Angelot, *rue du Palais-gr.*
Broſſette, *rue Bonneveau.*
1771. Marechal, *rue Grenette.*
1773. Bernard, *r. du Palais-gril.*
Clemençon, *rue Port-charl.*
Geoffroy *rue Bonneveau.*
1777. Poncet, *rue du Palais-gr.*
Beſiniere, *rue Grenette.*
Trichard, *rue Port-charlet.*
Rochette, *r. du Palais-gril.*
1778. Catin, *rue du Palais-Gril.*
1780. Hugon, *rue des Fanges*
Perrachon, *r Port charlet.*
Chapelle, *rue Tupin.*
1782. Chanal, *rue de la Plume.*

*Caporaux, les Srs.*

1782. Belingard *rue de l'Hôpital.*
1783. Gregoire, *rue du Palais-gr.*
Peyle, *même rue.*
1784 Guinant, *rue du Palais-gr.*
Roſſignol, *rue des Fanges.*
1785. Bruny, *même rue.*
Duſurget, *rue Grenette.*
Gai, *même rue.*
Faure, *rue Grenette.*
1786. Matrat, *quai de Retz.*
1787. Chambry, *rue Grenette.*
Carra, *même rue.*
Creuſet, *rue du Pal. Gril.*
Parrayon, *même rue*
Molaron, *rue Port-Charlet.*

1781. *Sergent pour les Incendies*, le ſieur Lambert, *rue Grenette.*

Son Drapeau eſt verd, cramoiſi & blanc avec de petites Croix d'or; pour deviſe, un Trophée d'Armes.



Digitized by Google

## X. QUARTIER.

# *SAINT-VINCENT.*

### CAPITAINES.

1753. CAPITAINE, M. Durand, Doyen, ancien Député, *rue Puits-Gaillot.*

1780. LIEUTENANT, M. Bouchet, *quai St. Vincent.*

1782. ENSEIGNE, M. Philipon, *à la descente de la Côte des Carmélites.*

---

1745. *Double vétérance*, le Sieur Landrivon, *rue Neyret.*

1762. Laflachere, vét., *Sergent honor. à la Boucherie St. Paul.*

1771. *Sergent Major*, le sieur Lafay, *rue St. Marcel.*

1778. Thierry, *Sergent d'affaires*, *quai St. Vincent.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1764. Talmeuf, vét. *r. St. Marcel.* | 1781. Virieux, *rue Maçon.* |
| 1773. Grenetier, *quai des Aug.* | Sarcelle, *rue Neyret.* |
| 1775. Gutton, *rue Bouteille.* | 1783. Olagnon, *rue de la Vielle.* |
| Renaud, *rue Bouteille.* | Duſſieux, *rue de la Vielle.* |
| 1777. Souchet, *rue de la V. Mon.* | Griffe, *rue Pareille.* |
| 1779. Fleurant, *rue St. Marcel.* | 1784. Dalin, *rue Tourette.* |
| 1780. Perier, *quai St. Vincent.* | Duboſt, *quai St Vincent.* |
| Chaudon, *quai des Auguſt.* | 1785. Verre, *rue Bouteille.* |
| Broſſe, *quai St. Vincent* | Martin, *rue Tavernier.* |
| Thibaudier, *rue Tavernier.* | 1786. Viziet, *quai St. Vincent.* |
| Sauton, *rue Pareille.* | 1787. Pater, *rue Bouteille.* |
| 1781. Sibuel, *rue Maçon.* | Vindry, *rue Bouteille.* |
| Guillabaux, *rue Bouteille.* | Carret, *rue Tourrette.* |
| Jouanard, *port Neuville.* | Gerbe, *rue St. Marcel.* |
| | Gourlier, *rue St. Marcel.* |

Son Drapeau eſt verd, avec une croix blanche, & ces mots: *Conjuncta forti non displicent Palladi.* Les Cocardes vertes & blanches.

Digitized by Google

## XI. QUARTIER.

# *LA GRANDE COTE.*

### CAPITAINES.

1780. CAPITAINE, M. Arcis, *place de la Comédie.*

1782. LIEUTENANT, M. Pavy, *rue de la vieille Monnoie.*

1783. ENSEIGNE, M. Guyot, *rue Pizay.*

ANCIEN CAPITAINE vétéran, M. Cl. Pavy, *r. Deſirée.*

---

*Anciens Sergents*, les ſieurs Marteau, Villard, Sue, Guillaume, & Varenne.

1786. *Major pour l'exercice*, le ſieur Bonnet, *rue Deſirée.*

| *Sergents, les Srs.* | | *Caporaux, les Srs.* | |
|---|---|---|---|
| 1770. | Colonjard, *Côte St. Sébaſt.* | 1780. | Marteau, *à la grande Côte.* |
| | Trapadoux, *à la gr. Côte.* | | Berthier, *à la grande Côte.* |
| 1773. | Comte, *r. de la Vieille Mon.* | | Dolbau, *à la grande Côte.* |
| 1774. | Moulin, *à la grande Côte.* | 1781. | Valard, *rue Royale.* |
| | Berlier, *à la grande Côte.* | | Bouttu, *rue St. Marcel.* |
| 1775. | Orciere, *à la grande Côte.* | | Salavin, *à la grande Côte.* |
| 1776. | Montalan, *Poul. de S. Niz.* | 1782. | Gillet, *port St. Clair.* |
| | Billemas, *r. de la V. Mon.* | | Pottot, *rue de la V. Monn.* |
| | Couturié, *rue du Griffon.* | 1784. | Moſnié, *rue des 2 Angles.* |
| | Perrachon, *rue de la V. Mon.* | 1785. | Beau, *rue vieille Monnoie.* |
| | Cochet, *rue des deux Angl.* | 1786. | Planchet, *Grande-côte.* |
| | Romanieux, *grande Côte.* | | Guerrier, *r. Vieille-Monnoie.* |
| | Dulac, *rue de la V. Mon.* | | Fontaine, *Grande-côte.* |
| | Beluze, *r. de la vieille Mon.* | 1787. | Martin, *quai St. Clair.* |
| 1780. | Notton, *près la Tourrete.* | | Brunet, *à la grande Côte.* |

*Sergent pour les Incendies*, le Sr. Ruby. } *à la grande côte.*
*Caporal pour les Incendies*, le Sr. Panein. }

Son Drapeau eſt blanc & verd, ſur lequel eſt peint St. Sébaſtien, avec ces mots : *Victori perpetuo.* Les Cocardes vertes & blanches.

Digitized by Google

## XII. QUARTIER.

# *PORT SAINT PAUL.*

### CAPITAINES.

1785. CAPITAINE, M. Brunet fils, *rue Peyrollerie.*

1787. LIEUTENANT, M. Drivet, fils ainé, *quai St. Vincent.*

1787. ENSEIGNE, M. Piquet, neveu, *rue St. Pierre.*

1756. CAPITAINE HONORAIRE, M. Valton de Gravillon, ancien Député.

---

*Sergent vétéran*, le ſieur Thevenin, *rue Puits-du-ſel.*

*Sergents honoraires*, les ſieurs Morel & Vondiere, *rue Puits-du-ſel.*

1771. *Sergent d'affaires*, le ſieur Paſcal, tenant le Rôle du Quartier, *rue Puits-du-ſel.*

1776. *Sergent Major*, le Sr. Gayet, *rue Baſſe-Grenette, au coin de la Halle.*

1783 *Sergent fourrier*, le ſieur Reppellin, *rue Puits-du-ſel.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1772. Monaton, *rue Peyrollerie.* | 1778. Brazier, *rue Peyrollerie.* |
| Maugé, *rue Dubois.* | Regny, *rue Peyrollerie.* |
| 1773. Tavernier, *rue Puits-du-ſel.* | 1781. Girard, *rue Puits-du-ſel.* |
| Boiron, *rue Peyrollerie.* | 1782. Blaingard, *rue Puits-du-ſel.* |
| 1774. Neſme, *rue Puits-du-ſel.* | Bicon, *rue Puits-du-ſel.* |
| 1775. Guillet, *rue Peyrollerie.* | 1783. Dangle, *rue Peyrollerie.* |
| 1776. Lacour, *rue Puits du-ſel.* | Payerne, *rue Puits-du-ſel.* |
| Jametton, *rue Puits du-ſel.* | 1785. Chapel, *rue Puits-du-ſel.* |
| Vize, *rue Peyrollerie.* | Legavre, *derriere le Change.* |
| Monduel, *rue Puits-du-ſel.* | Jobert fils, *rue Puits-du ſel.* |
| Boyer, *rue Puits-du-ſel* | Algret, *rue Puits-du-ſel.* |
| 1777. Per on, *rue Puits-du-ſel.* | Finet, *port de l'Arche.* |
| Humbert, *rue Peyrollerie.* | 1786. Martin, *rue Puits-du-ſel.* |
| 1778. Laurent, *rue Puits-du-ſel.* | Perache, *rue Pierre-ſcize.* |
| Marcel, *rue Puits-du-ſel.* | 1787. Rozet, *au Quartier.* |

1771. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Provin, *rue Puits-du-ſel.*

1780. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Lebian, *rue de l'Epine.*

Son Drapeau, ſur lequel eſt peint le bras de Saint Paul, tenant le ſabre nu à la main, eſt bleu & blanc, de même que les Cocardes & Plumets.

Digitized by Google

## XIII. QUARTIER.

# *BON-RENCONTRE.*

### CAPITAINES.

1771. CAPITAINE, M. J. H. Gombault, *à l'angle des rues Trois-Carreaux & Chalamont.*

1783. LIEUTENANT, M. Joſeph-Alexand. Godard, Seigneur de Craponne ſur Grezieu-la-Varenne, *rue Buiſſon.*

1787. ENSEIGNE, M. Louis Buiſſon, *quai de Retz, près de la rue Maurico.*

1766. ANCIEN CAPITAINE VÉTÉRAN, M. Jean Benoît, *place de la Comédie.*

---

1746. *Sergents vétérans, faiſant le ſervice pour les Piquets*, le ſieurs Demancy, *quai Monſieur*; Comte, *rue Port-charlet.*

*Sergents vétérans*, les ſieurs Froment, Simon, Rey & Geoffroy.

1766. *Sergent vétéran, Fourrier*, le ſieur Lenoir, *place des Cordeliers.*

1770. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Richard, cadet, *quai de Retz.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1770. Richard, ainé, *q. de Retz.* | 1779. Pareat, *rue Port-Charlet.* |
| 1771 Brochet, *quai de Retz.* | Balant, *rue Godiniere.* |
| 1772. Dulaut, *port des Cordeliers.* | Ribolet, *rue Grôlée.* |
| Combe, *quai de Retz.* | Sourdon, *rue Godiniere.* |
| 1774. Chavernot, *rue Grôlée.* | 1780. Gondret, fils ai-r *Port-Char.* |
| Louis, *place St. Vincent.* | 1781. Legat, *rue Grôlée.* |
| Gayet, *quai de Retz.* | 1784. Kicne, *rue Port-Charlet.* |
| Condamin, *rue Grôlée.* | 1785. Richard le jeune *q. de Retz.* |
| 1775. Trouillet, *rue Grôlée.* | Morel, *rue Port-Charlet.* |
| 1777. Galot, *quai de Retz.* | Pocard, *place aux Bœufs.* |
| Lamothe, *quai de Retz.* | Cornier, *rue Tupin rompu.* |
| Ray, *gr. rue de l'Hôpital.* | 1786. Ragée, *rue Grôlée.* |
| Sainjean, *rue Port-Charlet.* | Marc, *rue Grôlée.* |
| 1778. Perrin, *port des Cordeliers.* | Perroton, *quai de Retz.* |
| 1779. Laroche, *rue Grôlée.* | 1787. Perrein le jeune, *r. Lantern.* |

1777. *Sergent pour les Incendies*, le ſieur Hilaire, *quai de Retz.*

Son Drapeau eſt blanc & cramoiſi, de même que les Cocardes. La deviſe eſt : *Patria devotus & Aris.*

Digitized by Google

## XIV. QUARTIER.

# *PLACE NEUVE.*

### CAPITAINES.

1765. CAPITAINE, M. Cinier, Député en exercice, *rue Juiv.*

1780. LIEUTENANT, M. Gounet, Procureur, ancien Député, *rue Juiverie.*

1783. ENSEIGNE, M. Rey, Procureur, *rue St. Jean, à l'Hôtel de la Chamarrerie.*

---

*Sergents vétérans*, les Sieurs Repoʻida, Desmolis, & Hudelot.

1771. *Sergent Fourrier*, le Sr. Dupaquier, *rue Paradis.*

1783. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sr. Lance, *place Neuve.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1753. Janse, vét. *rue St. Jean.* | 1781. Aunier, *place Neuve.* |
| 1756. Roche, vét. *rue St. Jean.* | Gay, *rue du Bœuf.* |
| 1770. Villard, *rue du Bœuf.* | Condamin, *rue St. Jean.* |
| Pernet, *place Neuve.* | Viard, *montée du Garillan.* |
| 1771. Morand, *quartier St. Clair.* | Comte, *rue du Bœuf.* |
| Veuillet, *rue St. Jean.* | Galland, *pl. de l'anc. Gouv.* |
| Poulat, *place Neuve* | 1783. Berrot, *quai de la Baleine.* |
| 1772. Favre, *pl. de l'anc. Gouv.* | Donnier, *rue du Bœuf.* |
| Jaricot, *Place Neuve.* | Lefebvre, *r. Trois-Maries.* |
| 1775. Colombier, *rue St. Jean.* | 1784. Prasson, *rue du Bœuf.* |
| 1776. Arpin, *quai de la Bal.* * | Laval, *rue du Bœuf.* |
| 1780. Cornier, *rue St. Jean.* | 1785. Bourzai, *rue du Bœuf.* |
| Fraison, *pet. rue Merciere* | Petit, *place Neuve.* |
| 1781. Besson, fils, *r. Trois-Maries* | 1786. Chambe, *rue du Bœuf.* |
| Pelletier, *rue St. Jean.* | Deyrieux, *rue St. Jean.* |

* *ancien Sergent major pour l'exercice.*

1764. *Sergents de piquet pour les Incendies*, les Srs. Besson pere, *rue Trois-Maries*; & Rouëlle, *rue du Bœuf.*

Les Cocardes sont bleues & blanches. Le Drapeau de même, au milieu duquel sont une main de Justice & un Sceptre en sautoir, surmontés d'une Couronne, le surplus parsemé de fleurs de lis, avec cette devise : *Juri & armis ministrat.*



Digitized by Google

## XV. QUARTIER.

# *RUE BUISSON.*

### CAPITAINES.

1773. CAPITAINE, M. J. M. Dupré, *place du Concert.*

1777. LIEUTENANT, M. Jérémie Mathieu, *quai de Retz, à côté de la maiſon du Louis d'or.*

1784. ENSEIGNE, M. Rochias fils, *quai de Retz.*

---

*Sergents vétérans*, les Sieurs Monaton, Rougier, Chevalier, *rue Buiſſon*; Sourdillon, *rue Juiv.*; Duchamp, *rue Noire*; Perier, *rue de la Charité.*

1786. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Peter, *rue Bonneveau.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1766. Gaillard, vét. *pl. des Cordel.* | 1781. Bergeon, *rue Bonneveau.* |
| 1768. Dumolard, *rue Bonneveau.* | 1782 Berger fils, *r. Port-charlet.* |
| 1769. Audibert, *quai de Retz.* | Alais, *rue Port-charlet.* |
| 1770. Poiſat, *rue Port-charlet.* | Jurus, *rue Bonneveau.* |
| 1776. Waſſe, *rue de la Gerbe.* | Duplatre, *quai de Retz.* |
| Kay, *rue Buiſſon.* | L'Allemand, *pl. des Cordel.* |
| Belmont, *rue Bonneveau.* | 1783. Monet, *pl. des Cordeliers.* |
| Saunier, *rue Bonneveau.* | 1784. Farabeau, *rue Bonneveau.* |
| 1777. Mazard, *rue Buiſſon.* | Daubecour, *r. Bonneveau.* |
| Mathon, *rue Buiſſon.* | 1785. Gerin, *quai de Retz.* |
| 1779. Cuny, *rue des Baſcles.* | Rivoire, *rue Port-charlet.* |
| Brachet, *quai de Retz.* | 1786. Debilly, *pl. des Cordeliers.* |
| 1780. Delacour, *place des Cordel.* | 1787. Violat, *pl. des Cordéliers.* |
| Condamin, *pl. des Cordel.* | Peliſſon, *r. des Générales.* |
| Giraud, *rue Blanchere.* | Maillet, *rue Grenette.* |

Son Drapeau eſt blanc, rouge & cramoiſi; les Cocardes de même; au milieu du Drapeau eſt peint Moïſe devant un buiſſon ardent, avec ces mots : *Excitat ardorem, quamvis non ardeat.* Ses armes ſont deux Rangonds en ſautoir, ſurmontés d'un buiſſon.

## XVI. QUARTIER.

# *PORT DU TEMPLE.*

### CAPITAINES.

1763. CAPITAINE, M. Berrot, ancien Député, & Tréſorier du corps, *rue du Pas-étroit.*

1783. LIEUTENANT, M. Gleyze, cadet, *quai des Céleſtins.*

1787. ENSEIGNE, M. Peilleux, *grande rue Merciere.*

---

*Anciens Sergents*, les Srs. Berruyer, Rey, Delorme & Girard, vét.

1784. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sr. Reynard, *r. de la Monnoie.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1765. Deſchellette, vét. *q. des Cél.* | 1778. Boiſſier, *rue Ecorchebœuf.* |
| 1768. Vindry, vét. *rue Merciere.* | Pichot, *rue Merciere.* |
| 1769. Viard, *quai St. Clair.* | 1780. Paquet, *rue Merciere.* |
| Berger, *place Confort.* | Joui, *rue du petit David.* |
| 1770. Condamin, *rue Merciere.* | 1781. Barbaret, *rue de la Monn.* |
| 1771. Bourdin, *pl. St. Pierre* | 1782. Richard ainé, *P. du Temple.* |
| 1772. Villard, *rue Ferrandiere.* | 1784. Colombet, *port du Roi.* |
| 1773. Plaſſon, *r. du petit David.* | Jacquin, *rue Ecorchebœuf.* |
| 1775. Clerc, *quai St. Antoine.* | 1785. Damiron, *même rue.* |
| 1776. Combe, *quai des Céleſtins.* | Augagnieur, *rue de la Mon.* |
| Sauzeon. *rue Ecorchebœuf.* | Farge, *même rue.* |
| Charpeny, *rue Neuve.* | 1786. Barbier, *rue Ecorchebœuf.* |
| Curry, *rue St. Côme.* | Richard cadet, *q. St. Ant.* |
| Piegay, *rue Ecorchebœuf.* | 1787. Truchet, *rue Ecorchebœuf.* |
| 1777. Villiot, *rue de la Monnoie.* | Bertier, *même rue.* |

*Caporal pour les incendies*, le Sr. Gerin, *cu-de-ſac des Céleſtins.*

Les Cocardes ſont vertes & blanches, le Drapeau de même, ſur lequel eſt peint le périſtile d'un Temple, au bas duquel repoſe une Nymphe, tenant des cornes d'abondance, avec ces mots: *In Portu Temploque quies.*

## XVII. QUARTIER.

## *DE St. JEAN, ci-devant PORTE-FROC.*

### CAPITAINES.

1770. CAPITAINE, M. Desgranges, l'ainé, Avocat & Procureur, Député en exercice, *rue Tramassac.*

1781. LIEUTENANT, M. Delolle, Procureur, *Pl. St. Jean.*

ENSEIGNE, M. . . .

---

1786. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sr. Boullet, *pl. de la Trinité.*

1765. *Sergent vétéran*, le sieur Allery, *rue Belle-Cordiere.*

1767. *Sergent vétéran*, le sieur Bigalet, *en Bourg-neuf.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1761. Ravichon, vét. *r. Tramass.* | 1780. Cozonas, *rue Tramassac.* |
| Tillier, vét. *rue Tramass.* | Mathieu, *rue Noire.* |
| 1768. Martin, *rue Tramassac.* | 1781. Rollain, *rue Pisse-truie.* |
| 1769. Chippier, *au Chemin neuf* | Bissardon, *quai St. Vincent.* |
| 1770. Genevay, *rue Bombarde.* | 1784. Comte, *place de la Trinité.* |
| 1774. Charpenay, *rue Tramassac.* | Guillot, *rue Tramassac.* |
| 1776. Piot, *rue du Palais Gril.* | Gambet, *en Bourg-neuf.* |
| Maçon pere, *rue du Bœuf.* | Gros, *Cour St. Pierre.* |
| 1778. Lacolonge, *rue St. George* | 1785. Bruel, *rue Pisse-truie.* |
| Jacquet, *rue des Prêtres.* | Jacquant, *rue Tramassac.* |
| Simondan, *rue St. Jean.* | Balouffay, *même rue.* |
| Zacarie, *rue Tramassac.* | Guinant, *même rue.* |
| Ferrouilliat, *rue Bombarde* | 1787. Maçon fils, *rue des Prêtres.* |
| 1780. Pupier, *rue St. Jean.* | Dussossoir, *rue Bombarde.* |
| Vial, *Serg. d'aff. r. des Pr.* | Benois, *rue des Prêtres.* |

Drapeau blanc & cramoisi; sa devise : *Mars Themidis auxilium.* Cocardes blanches & cramoisies.



Digitized by Google

## XVIII. QUARTIER.

# *LA PECHERIE.*

### CAPITAINES.

1773. CAPITAINE, M. Jusserand, *rue Roy. maiſ. Manechalle.*

1784. LIEUTENANT, M. Molard, *rue St. Côme.*

1784. ENSEIGNE, M. Bricitto, *rue de la vieille Monnoie.*

---

1766. *Sergents vétérans*, les Srs. Charpy, *quai des Céleſtins*; Gantillon, *Boucherie des Terreaux*; Combet, *rue Pécherie*; & Artaud, *quai des Auguſtins.*

1774. *Sergent Fourrier & d'affaires, chargé du rôle du quartier*, le Sieur Sicard, aîné, *rue Pécherie.*

1771. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Jaquet, *rue Pécherie, vétéran du Corps Royal d'Artillerie.*

1774. Revoux cadet, *Sergent Tréſorier, quai de Retz.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1767. Rey, vét. *rue Pécherie.* | 1779 Favel, *rue Pécherie.* |
| Frejean, *rue Pécherie.* | 1780. Morel, *Boucherie des Ter.* |
| 1771. Caillot, *rue Pécherie.* | Deshaye, *rue Tête-de-Mort.* |
| 1772. Berardier, *quai des Auguſt.* | Reynard, *quai des Auguſt.* |
| Villot, *rue Pécherie.* | Barbier, *rue Pécherie* |
| Rey, *quai des Auguſtins.* | Murillon, *pl. de la Feuillée.* |
| Bruyere, *rue Ste. Monique.* | 1783. Gay, *rue des Auguſtins* |
| 1773. Dubois, *quai St. Vincent.* | Delafaye, *pl. de la Boucher.* |
| Serre, *pl. de la Boucherie.* | 1785. Marcel, *rue Pécherie.* |
| Beniere, *quai de la Feuillée.* | Rantonnet, *rue Pécherie.* |
| Germain, *rue Pécherie.* | Charbonnier aîné, *B. des T.* |
| 1777. Tour, *rue Lanterne* | Charbonnier cad. *B. des T.* |
| 1779. Beniere, *rue Pécherie.* | 1786 Clemençon, *r. Tête-de-Mort.* |
| Marechal, *pet. r. Merciere.* | Notein, *pl. de la Platiere.* |
| | 1787 Bouvier, *quai des Auguſt.* |

1768. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. J. F. Billet, *rue du Beſſard.*

1774. *Caporal pour les Incendies*, le Sr. Amurat, *rue de la Pécherie.*

Son Drapeau eſt blanc & cramoiſi; ſa deviſe eſt l'allégorie du Mariage de Mgr le Dauphin; elle repréſente un Dauphin dans la mer, ſur lequel repoſe un Amour qui le retient dans ſes filets, avec ces mots: *Amicus hominis, Piſcatorum protector, Urbis & Gallia ſpes.* Les Cocardes ſont blanches, & les Plumets blancs & cramoiſis.

Digitized by Google

## XIX. QUARTIER.

# *PLACE SAINT-PIERRE.*

### CAPITAINES.

1770. CAPITAINE, M. Jean-Jacq. Delucenay, ancien Député, & Commissaire député actuel, *rue S. Côme.*

1780. LIEUTENANT, M. Jacques Guillot, *rue St. Côme.*

1784. ENSEIGNE, M. Borel de Variſſan, Secretaire du Roi, *place des Terreaux.*

---

1747. *Sergent vétéran & Porte-Drapeau*, le Sieur Meunier.
*Sergents Vétérans*, les Srs. Perra, Montigni, Ducarre & Bouillas.

*Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Danon, *rue Bât-d'argent.*

1767. *Sergent Fourrier*, le Sr. Cochet, vét. *rue Lanterne.*

*Sergents, les Srs.*

Pain, vét. *rue Lanterne.*
1771. Gregoire, *rue Lanterne.*
1772. Reymont, *rue de la Cage.*
Valauçot, *rue de la Cage.*
Berger, *rue de la Cage.*
1773. Piegay, *r. de l'enf. qui piſſe.*
Laurelle, p *ace des Carmes.*
1776. Murillon, *rue Luizerne.*
1777. Gros, *rue Lanterne.*
Garin, *rue Longue.*
Larour, *pl. de l'Herberie.*
1780. Paluy, *pl. de la Boucherie.*
Fournel, *rue Luizerne.*
1781. Lombard, *rue Lanterne.*
Delepine, *rue de la Cage.*

*Caporaux, les Srs.*

1782. Quidam, *rue Malpertuis.*
Batri, *place St. Pierre.*
Vernange, *rue St. Pierre.*
1783. Gay, *rue St Côme.*
1785. Gay l'ainé, *c. de ſac r. Long.*
Brun, *place St. Pierre.*
Vidal, *rue St Pierre.*
Pelerin, *rue Lanterne.*
1786. Denis, *pl. St. Pierre.*
Berger, *rue de la Palme.*
Buffeton, *rue Lanterne.*
1787. Juron cadet, *p. de la platier.*
Farges, *rue de la Cage.*
Lionnet, *rue Lanterne.*
Boulon, *rue St Côme.*

Son Drapeau eſt cramoiſi, traverſé d'une Croix blanche; au milieu un Lion qui tient ſous une patte les Armes de S. Pierre, & de l'autre un ſabre pour garantir la Couronne Royale qui repoſe ſur le carreau; ſa deviſe eſt: *Sub Roma Clypeo lilia ſervat.* Les Cocardes ſont blanches.

Digitized by Google

## XX. QUARTIER.

# *RUE TUPIN.*

### CAPITAINES.

1771. CAPITAINE, M. J. B. Lafont, fils, *gr. rue Merciere.*

1779. LIEUTENANT, M. Chevalier, *rue des quatre Chapeaux.*

1785. ENSEIGNE, M. Bichat, *rue Tupin.*

---

*Anciens Sergents*, les Srs. Maliſſon & Jeullien, *vétérans.*

1780. *Sergent d'affaires*, le Sieur Jolivet, *rue Grenette*, à les Rôles du Quartier.

*Sergent Major*, le Sieur Legrand, *grande rue Merciere.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1768. Paſcal, *rue des 4 Chapeaux.* | 1780. Charbonnet, *gr. rue Mere.* |
| Vincent, *rue de l'Arſenal.* | Martin, *rue Belle-cordiere.* |
| Ray, *rue Longue.* | Pellet, *rue Baſſe-Grenette.* |
| 1770. Roche, *rue Buiſſon.* | 1781. Jaricot, *rue Tupin.* |
| 1772. Revin, *rue Dubois.* | 1783. Richard, *gr. rue Merciere.* |
| 1775. Labroſſe, *rue Tupin.* | Chalon, *r. Baſſe-Grenette.* |
| Vaillard, *rue Tupin.* | Terrier, *rue Grenette.* |
| 1776. Pine, l'ainé, *rue Dubois.* | Richard, *rue Tupin.* |
| Vial, *quai S. Antoine.* | 1784. Mouchard, *rue Grenette.* |
| 1777. Bonnet, *petite rue Merciere.* | Brunet, *gr. rue Merciere.* |
| Thiery, *rue Tupin.* | Matthieu, *rue Tupin.* |
| Neuville, *gr. rue Merciere.* | 1785. Fuchet l'ainé, *rue Tupin.* |
| 1780. Serene, *rue Tupin.* | 1787. Meugnier, *rue Dubois.* |
| Jouin, *rue Dubois* | Rouſſillon, *rue Grenette.* |
| Coutoline, *r. Baſſe-Grenet.* | Gavand, *r. Baſſe-Grenette.* |
| | 1786. Guille, *abſent.* |

1785. *Sergent pour les incendies*, le ſieur J. J. Bouteille, *r. Grenette.*

Son Drapeau eſt verd & blanc, avec des urnes aux quatre coins & un Hercule au milieu avec ſa maſſue, tenant un dragon ſous ſes pieds, & pour deviſe : *Opes & jura tuetur.*

Digitized by Google

## XXI. QUARTIER.

# *RUE DE L'HOPITAL.*

### CAPITAINES.

1775. CAPITAINE, M. Jean-Benoît Durand, Conſeiller du Roi, Notaire, ancien Député, *rue de l'Hôpital.*

1785. LIEUTENANT, M. Deſmartain, *rue des Feuillants.*

1785. ENSEIGNE, M. André, *rue de la Gerbe.*

---

*Sergents vétérans*, les Srs. Journaud & Garby.

*Sergents honoraires*, les Sieurs Duchene, Bouteille, Hugonet, Giraud & Dandel.

1776. *Sergent Major*, le Sieur Bruyere, *devant les Confalons.*

1774. *Sergent d'affaires*, le Sieur Lobrichon, *rue Petit-Soulier*; il tient les Rôles du quartier.

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1768. Ravier, *rue Paradis.* | 1781. Rand, *place de l'Hôpital.* |
| 1771. Lambert, *rue Belle-cordiere.* | Lemelletier, *rue de l'Hôp.* |
| Pinet, *quai de Retz.* | 1782. Flajollet, *Bouch. de l'hôp.* |
| 1774. Bonnet, *rue de l'Hôpital.* | Blanc, *rue Confort.* |
| Lacroix, *rue de l'Hôpital.* | 1783. Bontan, *quai de Retz.* |
| 1775. Petit, *rue Paradis.* | 1784. Minoya, *idem.* |
| 1777. Fiable, *rue St. Jean.* | Gregoire, *rue de l'Hôpital.* |
| Reinard, *Boucherie de l'hôp.* | Morguet, *rue Noire.* |
| France, *rue de l'Hôpital.* | Verdellet, *rue Paradis.* |
| 1778. Chartron, *rue de l'Hôpital.* | 1785. Veyron, *rue de l'Hôpital.* |
| 1779. Saunier, *rue Noire.* | Joſſerand, *rue Noire.* |
| Louis, *rue de l'Hôpital.* | Michallon, *rue Paradis.* |
| Rey, *rue Noire.* | 1786. Delhorme, *rue Paradis.* |
| 1780. Jamey, *quai de Retz.* | Vermorel, *rue de l'Hôpital.* |
| 1781. Germain, *rue Noire.* | |

1784. *Sergent pour les incendies*, le ſieur Beſſiere, *quai de Retz.*

1786. *Caporal pour les Incendies*, le ſieur Gaud, *rue paradis.*

Son Drapeau eſt cramoiſi & blanc; au milieu un Lion couché, fixant le ſoleil; ſa deviſe eſt: *Sol evigilat, Patria vocat.* Les Cocardes ſont auſſi cramoiſies & blanches.

Digitized by Google

## XXII. QUARTIER.

# *LE GOURGUILLON.*

### CAPITAINES.

1772. CAPIT. M. Lievre, Conſ. du Roi, Not. *rue Clermont.*

1786. LIEUT. M. Richoud, *rue Clermont.*

1787. ENSEIGNE, M. Maille, *petite rue Merciere.*

---

*Sergent vétéran*, le Sieur Berger, *au Chemin neuf.*

*Sergent d'affaires, vétéran*, le Sieur Morel, *montée des Epies.*

1771. *Idem, en exercice*, le Sieur Merlin, *montée des Epies.*

1774. *Sergent Fourrier*, le Sieur Legout, *montée du Griffon.*

1784. *Sergent Major pour les Exercices*, le Sr. Liotard cadet, *r. Dorée.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1748. Cretin, vét. *à la Quarant.* | 1776. Exterle, *à Champvert.* |
| 1753. Rey, vét. *montée du Calv.* | Cuniliat, *au Fauxbourg.* |
| 1759. Tolet, vét. *rue St. George.* | 1778. Baujelin, *au Fauxbourg.* |
| Dugas, vét. *au Fauxbourg.* | 1780. Berger, *au Fauxbourg.* |
| 1766. Mille, vét. *rue de Trion.* | Seve, *rue Belle-Cordiere.* |
| 1767. Chana, vét. *rue Tramaſſac.* | 1781. Bonnet, *aux Epies.* |
| 1771. Flicher, *petit Ste. Foy.* | Biollay, *rue St. George.* |
| 1772. Crepu, *près du Calvaire.* | 1782. Sablié, *mont. du Calvaire.* |
| 1773. Jannot, *rue St. George.* | 1784. Sorel, *place des Minimes.* |
| Burderon, *pl. de la Trinité.* | Benoit, *rue des Farges.* |
| 1774. Cotte, *rue Tupin.* | Chapin, *rue St. George.* |
| 1776. Mathevon, *port du Sablet.* | Denizière, *mont du Gourg.* |
| Mathevon, *rue des Farges.* | 1785. Lievre, *rue des Fargès.* |
| Alegret, *rue des Farges.* | Melizet, *rue St. George.* |
| 1778. Trouillet, *pl. St. George.* | 1786. Troulleux, *au Chem. neuf.* |

1781. *Sergent pour les Incendies*, le Sr. Thomé, *rue St. George.*

Son Drapeau eſt cramoiſi & blanc, ſur lequel eſt peint un Cimeterre enſanglanté, environné de palmes & couronné de cauriers, faiſant alluſion aux Martyrs dont le ſang a coulé dans le Quartier pour le ſoutien de la Foi; la deviſe eſt: *Dat ſanguine palmas.*



Digitized by Google

## XXIII. QUARTIER.

# *PLACE DE LOUIS-LE-GRAND.*

### CAPITAINES.

1780. CAPITAINE, M. Gandin, *rue St. Dominique.*

1786. LIEUTENANT, M. Saint-Pierre, fils, *place St. Nizier.*

1787. ENSEIGNE, M. de Vienne, ainé, *place St. Pierre.*

---

1773. *Sergent Major*, le Sieur Burdin, *rue des Marronniers.*

1780. *Sergent d'affaires*, le Sr. François Moreau; *quai St. Antoine.*

1752. *Sergents vétérans*, les Srs. Micard, Burelle & Sirant.

*Sergents honoraires*, les Sieurs Imbert & Prudhomme.

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1768. Bugniet, *rue Vaubecour.* | 1778. Thiery, *rue de la Pêcherie.* |
| Viel, *quai de Retz.* | 1780. Bornarele, *rue de la Barre.* |
| Laroche, *r. Bourg-chanin.* | Odobé, *rue Vaubecour* |
| Duchamp, *rue Ste. Claire.* | 1783. Albertin, *rue Vaubecour.* |
| Marechal, *r. de la Charité.* | Comte, *quai Monsieur.* |
| Ribolet, *rue Groslée.* | Lacher, *pl. de Louis-le-Gr.* |
| 1769 Vazille, *cu-de-sac de la Sph.* | Pyrard, *rue de la Barre.* |
| 1772. Villeneuve, *rue des Marron.* | 1784. Rolland, *rue de l'Arsenal.* |
| 1774. Destenay, *rue du Plat.* | Harmand, *rue de la Barre.* |
| 1775. Cumin, *cu-de-sac de la Sph* | 1785. Beurier, *rue de Fleurieu.* |
| Morel, *pl. de Louis-le-Gr.* | 1786 Philbée, *r. de la Charité.* |
| Prier, *rue Ecorchebœuf.* | Clémençon l'ainé, *idem.* |
| Chambeyron, *r. de la Barre.* | 1787. Moraud, *rue de la Barre.* |
| 1778. Ribollet, *rue de la Barre.* | Badin, *pl. de Louis-le-Grand.* |
| Vachon, *rue de l'Arsenal.* | Besson, *rue du Plat.* |

1772. *Sergent pour les Incendies*, le St. Choit, *pl. de la Charité.*

Le Drapeau est blanc, les Armes du Roi au milieu; les quatre coins sont en fleurs de lis, le tout en or; la devise est: *Ardore crescens.* Les Cocardes sont blanches & vertes.



Digitized by Google

## XXIV. QUARTIER.

# *LE PLATRE.*

### CAPITAINES.

1783. CAPITAINE, M. André Claviere, *rue de la Comedie.*

1785. LIEUTENANT, M. Claude-François Roux, *rue Mulet.*

1787. ENSEIGNE, M. Pierre Chardiny, *rue Puits-Gaillot.*

---

*Sergents honoraires, vétérans*, les Sieurs Renand, Duchamp, Blanchet & Forel.

1785. *Sergent d'affaires*, le Sieur Ravez ainé, *rue Clermont, a les rôles du Quartier.*

1785. *Sergent major pour l'Exercice*, le Sieur Rolland, *rue du Pas-étroit.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1760. Jacquet, vét. *r. de l'arbr. sec.* | 1779 Ripert, *rue de l'Arbre sec.* |
| 1769. Morel, vét. *r. de l'Arbre-sec.* | Gubian, *r. Bât-d'argent.* |
| 1770. Fanton, *pl. du gr. College.* | Henri, *rue Pizay.* |
| 1773. Paſſeron, *place des Carmes.* | 1781. Mulet, *rue Clermont.* |
| 1775. Germain, *rue Buiſſon.* | Creuſet, *rue Clermont.* |
| 1776. Buſſi, *rue Henri.* | Joanin, *place du Plâtre.* |
| Morel, fils, *rue Noire.* | Buis, *rue Pizay.* |
| Cany, *rue de l'Arbre-ſec.* | 1784. Brazier, *rue de l'Arbre-ſec.* |
| 1778. Gautier, *place de la Feuillée* | Rondelet, *rue Henri.* |
| Sabatier, *rue de la Gerbe.* | Depierre, *rue Pizay* |
| Voirin, *rue Henri.* | 1785. Nicolas Gautier, *rue Pizay.* |
| Marduel, *rue Clermont.* | Ramier *rue de l'Arbre-ſec.* |
| Chartron, *rue Luizerne.* | 1786. J. P. Madinier, *r. Comm.* |
| Bouillet, *r. Bât-d'argent* | 1787. Ballet, *rue Bât-d'argent.* |
| Jordanis, *rue Clermont.* | Thomaſſin, *pl. du Plâtre.* |

1769. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Penis, *rue de la Palme.*

1785. *Caporal pour les Incendies*, le Sieur Petit, *rue Clermont.*

Le Drapeau eſt blanc, ſur lequel eſt peint un Saint-Eſprit ſous la forme d'une Colombe, & pour ſa deviſe : *Spiritus intùs agit.* Les Cocardes ſont blanches & aurore.

Digitized by Google

## XXV. QUARTIER.

# *LES TERREAUX.*

### CAPITAINES.

1770. CAPITAINE, M. Joſeph Monterrad, *rue Ste. Catherine.*

1786. LIEUTENANT, M. Merlino de Boisgrange, *r. des Feuill.*

1787. ENSEIGNE, M. Charles Audiffret, *quai St. Clair.*

---

1764. *Sergent vétéran, Fourrier honoraire*, le Sieur J. Montalan, *rue des Bouchers.*

1770. *Sergent fourrier*, le Sieur Bied, *dit* Chareton, *rue des Auges.*

*Sergent Major pour l'exercice*, le Sieur Antoine Grange, *place Neuve des Carmes.*

*Ancien Sergent Major*, le ſieur Levet, *vétéran.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1767. Eſcalle, *vét. rue Bouteille.* | 1780. Meret, *rue St. Marcel.* |
| 1768. Boiſſonard, *r. des Bouchers.* | Gauthier, *rue Ste. Cather.* |
| 1770. Ravy, *rue des Bouchers.* | Poyet, *rue des Bouchers.* |
| Bouillet, *rue des Auges.* | 1782. Robert, *pl. N. des Carmes.* |
| 1771. Ricottier, *pl. N. des Carm.* | Jory, *rue des Auguſtins.* |
| Roſſignol, *r. des Bouchers.* | 1783. Grand, *place des Terreaux.* |
| 1774. Savin, l'ainé, *r. Ste. Moniq.* | Hodieu, *pl. de la Boucher.* |
| Roſtaing, *rue de Flandre.* | 1784. Rivet, *gr. rue Merciere.* |
| Poyrieux, *pl. N. des Carm.* | 1785. L'Eſcœur, *r. des Auguſtins.* |
| 1775. Giraud, *pl. N. des Carmes* | 1786. Blanc, *pl. des Terreaux.* |
| 1776. Savin, cadet, *r. St. Marcel.* | Laval, *pet. r Ste. Cather.* |
| Payre, *pl. de la Boucherie.* | Palu, *rue St. Marcel.* |
| Deſcombes, *rue Juiverie.* | 1787. Compte, *rue St. Marcel.* |
| 1777. Gillet, *rue Ste. Catherine* | Paſſot, *place St. Pierre.* |
| 1778. Bournet, cadet, *r. St. Côme.* | Maret, *place des Terreaux.* |

Le Drapeau eſt coupé de violet & de blanc; ſa deviſe eſt une Croix blanche, gardée par un Lion, avec ces mots: *Pro hoſtibus ferox, pro amicis mitis.*



Digitized by Google

## XXVII. QUARTIER.

# *PIERRE-SCIZE.*

### CAPITAINES.

1762. CAPITAINE, M. Carmaignac, *rue de Flandres.*

1785. LIEUTENANT, M. Germain le jeune, *mont. de la Glac.*

1786. ENSEIGNE, M. Pichard, *rue Sainte-Catherine.*

ANCIEN CAPITAINE vétér. M. Ribollet, *au Quartier.*

---

1767. *Sergent Fourrier vétéran, tenant les rôles*, le Sieur Laforeſt, *au Quartier.*

*Anciens Sergents*, les Srs. Fichet, Sourd, Servier & Maliſſon, *au Quartier.*

1762. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Gerber, *au Quartier.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1766. Andrilliat, vét. *r. de l'Obſ.* | 1777. Jamet, *au Quartier.* |
| 1769. Gras, *rue St. Jean.* | Vaginay, *au Quartier.* |
| Berthet, *au Quartier.* | Jacquet, *au Quartier.* |
| 1771. Guillet, *rue de l'Arſenal.* | Thomaſſet, *au Quartier.* |
| Ferrand, *rue Puits-du-ſel.* | 1778. Pipy, *au Quartier.* |
| (*Les Armes ſont chez lui.*) | Bince, *au Quartier.* |
| 1772. Giraud, *rue de la Gerbe.* | 1780. Chol, *au Quartier.* |
| Vaganay, *au Quartier.* | Bertrand, ainé, *au Quart.* |
| 1774. Bourgeois, *rue Puits-du-ſel.* | 1782. Julien, *au Quartier.* |
| Danjan, *au Quartier.* | 1784. Bertrand, cadet, *au Quart.* |
| Galliard, *au Quartier.* | Sardon, *au Quartier.* |
| Gallet, *au Quartier.* | 1785. Fichet fils, *au Quartier.* |
| 1776. Palais, *au Quartier.* | 1786. Platet, *au Quartier.* |
| Einault, *au Quartier.* | Déglise, *au Quartier.* |
| 1777. Rubis, *au Quartier.* | 1787. Brochaud, *au Quartier.* |
| Celu, *au Quartier.* | |

1779. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Duter, *au Quartier.*

Son Drapeau eſt verd & blanc, ſur lequel eſt peint le Château de Pierre-Scize, & un Lion rampant, avec ces mots: *Inexpugnabilis quidem robori hoſtili.* Les Cocardes ſont vertes & blanches.

Digitized by Google

## XXVII. QUARTIER.

# *PLAT D'ARGENT.*

### CAPITAINES.

1769. CAPITAINE, M. Jean Clavel de Champfray, *rue Plat-d'argent.*

1779. LIEUTENANT, M. Pierre Deyrieux, ancien Député, *rue Quatre-Chapeaux.*

ENSEIGNE, M. . . .,

---

*Sergents honoraires*, les Sieurs Rofting & Burel.
*Sergents vétérans*, les Sieurs Augier, Bayet, Deschamp, Barillet & Blanc.
1780. *Sergent d'affaires*, le Sieur Jouffier, *rue de l'Hôpital.*
1785. *Sergent Major pour l'Exercice*, le Sieur Bernard, *rue Ecorche-bœuf.*

| *Sergents, les Srs.* | *Caporaux, les Srs.* |
|---|---|
| 1768. Bailly, *rue de l'Hôpital.* | 1781. Pierrot, *rue Thomaſſin.* |
| 1769. Galliard, *rue Plat-d'argent.* | 1782. Jaraſſon, *r. Plat-d'argent.* |
| Farge, *rue de l'Hôpital.* | Guionnet, *rue Grôlée.* |
| 1773. Dubuiſſon, *r. de l'Hôpital.* | Molard, *rue de l'Hôpital.* |
| 1774. Begue, *rue Noire.* | Jolivet, *rue Plat-d'argent.* |
| 1775 Morel, *r. des Marronniers.* | Renard, *rue de l'Hôpital.* |
| Gros, *rue Noire.* | Guillin, *idem.* |
| Berard, *quai de la Baleine.* | 1783. Roſignol, *rue de l'Hôpital.* |
| Vaipillon, *rue du Cornet.* | Boiron, *rue de l'Hôpital.* |
| Jacquemet, *r. de l'Hôpital.* | Margaron, *r. Plat-d'argent.* |
| 1778. Raymond, *rue Sirene.* | 1786. Roux, *rue Noire.* |
| Jannet, *rue Thomaſſin.* | Chavanne, *rue de l'Hôpital.* |
| Lacolonge, *r. de l'Hôpital.* | 1787. Chambre, *rue de l'Hôpital.* |
| 1789. Burdelle, *rue de l'Hôpital.* | Champin fils, *rue Noire.* |
| Bataillard, *r. Plat-d'argent.* | Feuillet, *r. Plat-d'argent.* |

1777. *Sergent pour les Incendies*, le Sieur Rave, *rue de la Barre.*

Son Drapeau eſt un fond blanc, avec une Croix cramoiſie, des trophées d'Armes aux quatre coins. La deviſe eſt un Lion, tenant avec ſes pattes un Plat long, boſſeté autour, reſſemblant à un bouclier avec lequel il ſe garantit des fleches qui ſortent en confuſion d'un carquois renverſé; avec ces mots: *De lance fit clypeus.*

Digitized by Google

## XXVIII. QUARTIER.

# *SAINT NIZIER.*

### CAPITAINES.

1767. CAPITAINE, M. de St. Didier, Député en exercice, *place Neuve des Carmes.*

1780. LIEUTENANT, M. Bertholon, Avoc. en Parlem. & aux Cours de Lyon, anc. Député, *au pied du Chem. neuf.*

1781. ENSEIGNE, M. Dufurgey, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue des Forces, allée des Images.*

---

*Sergents vétérans*, les S.rs Delhorme, Novet, Comte & Vivien.
*Anciens Sergents*, les Sieurs Dumont pere, & Chapuy.
1767. *Sergent vétér. en exercice, chargé des rôles & des affaires*, le Sieur Chavarrot, *rue Dubois.*
1782. *Serg. Major pour l'Exercice*, le Sr. Patras, *pl. de la Fromagerie.*

*Sergents, les Srs.*

1765. Joſſerand, vét. *r. de la Gerbe.*
Chevalier, vét. *Poul. S. Niz.*
1769. Germain, *Poulaill. St. Niz.*
1770. Gaillard, *rue de la Gerbe.*
1776. Bennard, *r. des 4 Chapeaux.*
1777. Bruyas, *Poulaill. St. Niz.*
1778. Hugonnet, *pet. r. Merciere.*
1780. Bigot, *au pied du p. de Pier.*
Mullion, *r. Belle-Cordiere.*
Buyet, *petite rue Merciere.*
Dumont, *Poulaill. St. Niz.*
1781. Fillieu, *rue des 3. Carreaux.*
Robert, *rue Grenette.*
1782. Ferrand, *rue des Forces.*
Brette, *rue de la Gerbe.*

*Caporaux, les Srs.*

1782. Cladiere, *rue Limaſſe.*
1783. Dumont, fils, *rue Vandran.*
Crollin, *Poulail. St. Niz.*
Bonnet, *rue de la Gerbe.*
1784. Gras, aîné, *pet. r. Merciere.*
Thomaſſet, *quai St. Ant.*
1785. Charpinne, *rue Limaſſe.*
1786. Bonton, *pet. rue Merciere.*
Benniere, *rue Dubois.*
Rondelet, *Poulaill. St. Niz.*
Gras, *Poulaill. St. Nizier.*
1787. Beaudimant, *r. 3 Carreaux.*
Peiſſonno, *Poul. St. Nizier.*
Cury, *pl. de la Fromagerie.*
Dumont, *place St. Nizier.*

1772. *Sergent pour les Incendies*, le ſieur Berthelet, *gr. rue Merciere.*

Le Drapeau & les Cocardes ſont blancs & cramoiſis. La deviſe, un Lion tenant avec ſes griffes une Toiſon ſuſpendue, avec ces mots: *Non alter vincat Jaſon.*

*Officiers ſervant aux Gardes Bourgeoiſes.*

Le Sieur Poncet, *Hôtel du Concert*, Contrôleur de la Garde Bourgeoiſe, faiſant les fonctions de Garçon-Major.

*Tambour Major de la Ville*, le Sr. Rizoud, ancien Sergent & Tambour Major au Régiment de Touraine, *rue Vieille-Monnoie, maiſon des Urſulines.*

Digitized by Google

# COMPAGNIE DE LA MILICE BOURGEOISE,

*Etablie pour la Garde du Château de Pierre-Scize.*

CEtte Compagnie, connue ſous le nom d'Avoués de Pierre-ſcize, ſubſiſte depuis un temps immémorial. La Garde de ce Château lui fut confiée avant qu'il appartînt au Roi. Elle eſt compoſée de 72 hommes, enrôlés pour ce ſervice, au nom de M. le Gouverneur, par M. le Commandant du Château, qui choiſit deux hommes par quartier: celui de Pierre-ſcize en fournit quatre. Ils doivent prêter main-forte & renforcer la garde de cette Forteresſe au premier commandement.

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, *Gouverneur.*

M. le Marquis DE REGNAULD, Seigneur de Belleſcizes, Charlieu, &c. Meſtre-de-Camp de Dragons, Lieutenant des Maréchaux de France, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *Commandant du Château.*

*Major*, M. DE COURTAUREL, ancien Brigadier des Gardes du Corps, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis.

*Capitaine des Portes*, M. Marron, ancien Sergent au Régiment Lyonnois.

*Lieutenant*, M. Mignard, *rue Lanterne.*

*Sergent*, le Sieur Roſſignol.

*Caporal*, le Sieur Bonnet.

| *Avoués*, | *Meſſieurs* |
|---|---|
| *Place Confort.* | Renaud. |
| | Burlat. |
| *Le Change.* | Brelier. |
| | Condentin. |
| *Le Griffon.* | Renard. |
| | Monteſſui. |
| | Courajod. |
| | Laroque de Grandis. |
| *Rue Thomaſſin.* | Perrier. |
| | Perrachon. |
| *Rue Belle-Cordiere.* | Candy. |
| | Martin. |
| *La Juiverie.* | Frenoi. |
| | Dupin. |
| | Sioneſt. |
| *St. George.* | Aurouze. |
| | Prodon. |
| *Rue Neuve.* | Dervieu. |
| | Gaillard. |
| *La Croizette.* | Durieu. |
| | Delachenal. |
| *St. Vincent.* | Andrieux. |
| | Perrin. |
| *La Grande Côte.* | Buffod. |
| | Gayet. |
| *Port St. Paul.* | Poncet. |
| | Chazotier. |
| *Bon-Rencontre.* | Bony. |
| | Ragez. |
| *Place Neuve.* | Sioneſt. |
| | Beluze. |
| *Rue Buiſſon.* | Billet. |
| | Duſauze. |
| *Port du Temple.* | Chaliou. |
| | Pitrat. |

| *Avoués*, | *Meſſieurs.* |
|---|---|
| *Porte-Froc.* | Chometty. |
| | Bonamour. |
| *La Pêcherie.* | Bruneau. |
| | Simon. |
| *Place St. Pierre.* | Dury. |
| | Gregoire. |
| | Prodon. |
| | Cheneau. |
| *Rue Tupin.* | Bochage. |
| | Burin. |
| | Treynet. |
| | Charlet. |
| *Rue de l'Hôpital.* | Laverriere. |
| | Macors. |
| *Le Gourguillon.* | Piegay. |
| | Crepin. |
| *Place de Louis le Grand.* | Neſme. |
| | Nanteuil. |
| | Rigaudier. |
| | Broſſe. |
| *Le Plâtre.* | Lafond. |
| | Richoud. |
| | Dervieux. |
| | Benoit. |
| *Les Terreaux.* | Ribolet. |
| | Rajat. |
| *Pierre-Scize.* | Lecourt. |
| | Malgontier. |
| *Plat-d'argent.* | Billet. |
| | Cavalier. |
| | Coſte. |
| *St. Nizier.* | Aurouze. |
| | Blanc. |
| | Bouquet. |
| | Momet. |

Google

# COMPAGNIE FRANCHE,

## *Détachée du Régiment Lyonnois.*

ELle fut tirée, par ordre du Roi, du Régiment Lyonnois, & établie à la garde des Portes, en 1670.

Anciennement cette Garde étoit uniquement confiée à la Bourgeoisie, suivant les privileges qu'elle a de se garder elle-même; elle ne monte aujourd'hui la Garde que dans l'intérieur de la Ville, pour être plus en état de vaquer à ses affaires.

CAPITAINE, M. de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *à Paris.*

LIEUTENANT, M. Descorches de Ste. Croix, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, *rue de l'Arsenal.*

LIEUTENANT EN SECOND, M. Carré, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de St. Louis, *rue St. Joseph.*

*Sergents, les Sieurs*

1756. Lacroix, ancien Maréchal-des-Logis dans le Régiment de Royal-Piémont, Cavalerie, *porte St. George.*

1767. Bourget, ancien Sergent Fourrier du Régiment Lyonnois, *porte du Rhône.*

1772. Soudeux, ancien Sergent Fourrier du Régiment d'Hainault, *porte de la Croix-Rousse.*

1783. Blanc, ancien Fourrier, Ecrivain du Régiment de Lyonnois, *porte de Vaise.*

M. de Launai, Commissaire des guerres, chargé par Monseigneur le Duc de Villeroy, Gouverneur de la Province, de la Police de cette Compagnie.

COMPAGNIE

# COMPAGNIE DU GUET.

CEtte Compagnie fut établie à Lyon en 1565, par Edit de Charles IX, ſur le pied de 50 hommes d'infanterie.

Par une Ordonnance du Roi du 30 Avril 1787, revêtue de Lettres-Patentes, qui a preſcrit divers changements dans ſon régime & ſa compoſition, elle a été portée à 131 hommes, dont 100 à pied & 31 à cheval, avec la faculté de porter à 52 ce nombre de Cavaliers.

La Compagnie eſt prépoſée au repos & à la ſûreté des Citoyens, à donner main-forte à la Juſtice, & à faire les Rondes & Patrouilles tant de jour que de nuit.

CHEVALIER DU GUET,

M. Foliet de Conflans, ancien Offic. de Caval. Garde du Roi dans la comp. de Mgr. le Duc de Villeroy, *r. S. Domin.*

LIEUTENANT,

M. Menard de Changlonne, Ecuyer, ancien Officier au Régiment de Forez, *place des Cordeliers, hôtel du Concert.*

SOUS-LIEUTENANTS,

*En premier.*
M. Beſuchet, *rue Saint-Dominique.*

*En ſecond.*
M. Coſterizan, *derriere la Loge du Change.*

*Bas-Officiers*, les Sieurs,

Gignard, *Sergent-Major.* | Ferrand, *Fourrier.*

*Sergents, les Srs.*
- Cagny.
- Berruyer.
- Cottet.
- Dumas.
- . . . . . .

Fillon, fils, *Maréchal-des-logis.*

*Greffier-Contrôleur à la revue du Guet*, M. Gubian, *pl. S. Alban.*

## COMPAGNIE DES ARQUEBUSIERS.

LE Conſulat a, pour ſa garde & celle de la Ville, une Compagnie de 200 Arquebuſiers, dont 50 font un Service continuel; les autres, appellés *Arquebuſiers des* 150, fourniſſent tous les ſoirs le nombre d'hommes néceſſaire pour renforcer le poſte des *Arquebuſiers* à l'Hôtel-de-Ville, & faire des patrouilles pour la ſûreté publique dans toute l'étendue de la Ville; ils ſont toujours prêts à marcher au premier ordre, & font le ſervice conjointement avec la Compagnie des *Arquebuſiers*.

Cette Compagnie fut créée, à la demande des Citoyens, pour la garde de la Ville, par des Lettres-patentes du Roi Henri II, du 26 Mars 1555, & augmentée par d'autres Lettres-patentes du Roi Charles IX, du 18 Août 1561. Le Capitaine de la Ville commande cette Compagnie.

CAPITAINE,

M. Rouſſet de Saint-Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limouſin, *rue Sala.*

LIEUTENANT,

M. Robert de la Bâtie, Ecuyer, *rue Boucherie des Terreaux.*

LIEUTENANT EN SECOND,

M. Audra, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Sergent Vétéran*, le ſieur Lamothe, ancien Sergent au Régiment de Normandie, *à Cahors en Quercy.*

*Sergents, les Sieurs*

*Octobre* 1758. Laudet, ancien Sergent au Régiment d'Angoumois, *rue Raiſin.*

*Janvier* 1779. Naguet, ancien Sergent-Major au Régiment de Limouſin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Mars* 1784. Villard, ancien Sergent au Régiment d'Aquitaine, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Mars* 1786. Métras, ancien maréchal-de-logis au régim. du Roi dragon, en concurrence & ſurvivance, *rue Mercière.*

*Tambour-Major de la Ville*,

*Juillet* 1763. le Sr. Rizoud, ancien Sergent & ancien Tambour-Major au Régiment de Touraine, *r. de la Vieille-Monnoie, maiſon des Urſulines.*

*Capor. des* 150. Terraſſon, *place Neuve.*
Bavoux, *rue St. Dominique.*
Guillot, *rue de la Pêcherie.*

*Armurier*,

Le Sr. Garnier, *Armurier en chef de la Salle d'Armes du Roi, rue de l'Arſenal.*

# CHEVALIERS DE L'ARC.

CEtte Compagnie qui étoit une très-ancienne Confrairie, fut érigée en Compagnie Royale, par Charles VII, en 1431. Elle a un Bâtiment fort commode ſitué ſur le Rempart du côté d'Ainai, où les Chevaliers tiennent leurs aſſemblées, & où ils ſe rendent pour leur Exercice de l'Arc.

CHEF ET PROTECTEUR, Monſeigneur le Duc de Villeroy.

CAPITAINES PERPETUELS, MM. les Prévôt des Marchands & Echevins.

*CHEVALIERS HONORAIRES.*

M. le Marquis de Voyer d'Argenſon, &c. &c.

M. de Valogny, Meſtre de Camp de Cavalerie.

M. le Comte d'Harcourt, Lieuten. Général des Arm. du Roi.

M. le Comte de Potocki, Grand Ecuyer Tranchant de la Couronne de Pologne.

Son Excellence M. le Marquis Gravier de Vergennes, Ambaſſadeur de S. M. T. C. auprès de la République de Véniſe.

M. de Fleſſelles, Conſeiller d'Etat.

*OFFICIERS.*

ROI, M. Fournel, *rue Puits-Gaillot.*

CONNETABLE, M. Monterrat, *rue Ste. Catherine.*

CAPITAINE-LIEUT. ET DOYEN, M. Gardelle, *r. Trois-Maries.*

ENSEIGNE, M. Richard, pere, *rue Royale.*

TRÉSORIER, M. Audras, *quai St. Antoine.*

SECRETAIRE, M. Feliſſent, *place du Concert.*

PROCUREUR, M. Sablier, *place neuve des Carmes.*

SOUS-PROCUREUR, M. Fayolle, *rue Trois-Carreaux.*

AUMONIER, M. Poirat, *rue des Forces.*

*CHEVALIERS*, MESSIEURS

Lemoyne, anc. Ech. *rue Puits-Gaillot.*
Broſſe, pere, *rue de l'Arbre-ſec.*
Henry, *Port du Temple.*
Ricard, *rue Ste. Catherine.*
Michel, *rue Ste. Catherine.*
Roybon, *rue Trois-Carreaux.*
Dupont, *rue Bât-d'argent.*
Roze, *rue Royale.*
Coſte, *rue Pizai.*
Suchet, *rue Clermont.*
Cachard, *rue des Générales.*
Myevre-Faure, *rue Merciere.*
Lajard, *quai de Retz.*
Orſel, cadet, *place du Concert.*
Dumond, *rue Puits-Gaillot.*
Orſel, l'ainé, *pl. du Concert.*
Mottet, *rue Deſirée.*
Charlier, *place du College.*
Saint-Michel, *r. Ste. Cather.*
Plagnar, *rue Lafont.*
Buiſſon, *place de la Fromager.*
Bagnon, *rue Trois-Carreaux.*
Reinaud, *rue Bât-d'Argent.*
Doudrel, *au bas de la gr. Côte.*
Gaillard, *place St. Clair.*

*Artilleur & Concierge de la Compagnie*, Milan Chevalier, *rue de la Monnoie.*



Digitized by Google

# COMPAGNIE DES CHEVALIERS
## *de l'Arquebuſe de Lyon.*

L'Etabliſſement des Chevaliers du royal Exercice de l'Arquebuſe de Lyon, eſt fort ancien; il y a des titres & des actes de 1498, & de 1500, qui en font mention, & qui l'autoriſent comme une Compagnie créée pour faire honneur à la Ville, & pour ſervir à ſa défenſe & à ſa conſervation; elle a même un privilege ſingulier, qui eſt de marcher aux frais du Roi par étape ſur le pied de Compagnie de Cavalerie, lorſqu'elle eſt invitée au Prix royal qui ſe tire dans la Ville de Meaux. Le Capitaine de la Ville en eſt le Capitaine-né. Elle eſt compoſée de 40 Chevaliers, outre le Capitaine, le Lieutenant, le Cornette & le Major. Ses Exercices ſe font à l'Hôtel de la Butte, près de la porte d'Alincourt.

CAPITAINE, M. Rouſſet de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Capitaine de la Ville, *rue Sala.*

LIEUTENANT, M. Pierre Berruyer, *place Confort.*

CORNETTE, M. T. Deſvignes l'ainé, *rue de l'Arſenal.*

MAJOR, M. Jean-Baptiſte Berruyer, *pl. des Terreaux.*

TRESORIER, M. Laurent Recamier, *place du Concert.*

SECRETAIRE, M. J. M. Sain-Coſtart, *rue Ste. Catherine.*

PROCUREUR, M. Martin Dufour.
PROCUR. ADJ. M. Joyeux. } *place St. Clair.*

AUMÔNIER, M. Reynard, Docteur de Sorbone.

*CHEVALIERS*, MESSIEURS

DOYEN, M. François-Ambroiſe Reynard.
ROI, M. Palais.

| | | |
|---|---|---|
| Pierre Chaland. | François Goulard. | Jean Bap. Germain. |
| Jean Ste. Guitte, pe. | Sarcey. Pacalet. | Borel de Variſſan. |
| Joſeph Anthony. | J. Sainte-Guitte fils. | Arnaud-Tiſon nev. |
| Millet. | - - - Leorat. | Bovet. |
| Charles Andrieu. | Cl. Roch Lagrive. | Berruyer fils ainé. |
| N. Deſvignes cadet. | Jean Courajod. | Antoine Pinet. |
| Dereilleux. | Em. Deſmartain. | Daniel Lambert. |
| Deſgranges. | Gauget de S. André. | Ant. Dareſte. |
| Cléophas Palais, R. | J. Cl. Durand. | André Mollard. |
| François Jacquier. | Joſeph Chalon cad. | Hery-Dian. |
| - - - Johanot ainé. | Barthel. Goirand. | Duport. |
| Jean-Pierre Chaix. | Antoine Lecourt. | Gagniere. |

*Armurier de la Comp.* Garnier, *Armurier en chef de la Salle d'Arme du Roi, rue de l'Arſenal.*

*Concierge*, Antoine Chaſerand, *à l'Hôtel de la Butte.*

Digitized by Google

## COMPAGNIE DES CHEVALIERS
### *de l'Arquebuſe de Villeneuve de Lyon.*

Cette Compagnie fait ſes Exercices au fauxbourg de la Guillotiere; elle eſt établie ſous les ordres de Noſſeigneurs les Gouverneurs, depuis 1738, & autoriſée par le Roi, le 28 Mai 1768.

M. le Duc de Villeroy, Gouverneur de Lyon, PROTECTEUR.

*OFFICIERS*, MESSIEURS

CAPITAINE, M. le Baron de Rivirie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, *rue Ste. Hélene.*

CHEVALIER D'HON. M. le Marquis de Belleſcizes, Meſtre-de-Camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, Lieutenant des Maréchaux de France, Commandant de Pierre-Scize.

MESSIEURS,

CAPITAINE EN SECOND, Charcot, Doyen, *pl. de L. le Grand.*
LIEUTENANT, Chevrillon, Secretaire du Roi, *place St. Jean.*
MAJOR, Manin, *place St. Jean.*
CORNETTE, Montagnat l'ainé, *quai St. Antoine.*
SECRETAIRE, Pierre Monier, *rue Tramaſſac.*
TRESORIER, Roë, *rue Buiſſon.*
CONTRÔLEURS, Proſt, *montée du Pont de pierre.* Coſte, *rue Dubois.*
PROCUREUR, Vingtrinier fils, *rue St. Dominique.*
SUBST. DU PROC. Duchamp, *rue Trois-Carreaux.*
AUMÔNIER, M. Midor, Curé de la Guillotiere.

*CHEVALIERS*, MESSIEURS

ROI, Vingtrinier fils, *rue St. Dominique.*

| | | |
|---|---|---|
| Vingtrinier, pere. | Durand. | Olivier. |
| Montagnat, cadet. | Clavelle. | Lievre. |
| Champion. | Baron. | Cleſle. |
| Tourteau. | Biouſſe. | Fantet. |
| Bochage. | Chevrillon, fils. | Bichat. |
| Bertrand. | Farge. | Charcot de Franlieu. |
| Journoux. | Rochette. | Joubert. |
| Chevalier. | Faure. | Jal. |
| Canonville. | Beniquet. | Andre. |
| J. C. Teſte. | Verſet. | Margaron. |

*Armurier*, Le Jeune, *Boucherie des Terreaux.*

*Concierge*, Antoine Chapuis, *à l'Hôtel.*

Digitized by Google

## COMPAGNIE DES CHEVALIERS
### *de l'Arquebuſe d'Alincourt.*

Cette Compagnie fait ſes Exercices au Fauxbourg de Vaiſe, ſous l'autorité & l'agrément du Conſulat.

COLONEL, M. de Potot, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Colonel au Corps Royal d'Artillerie, *rue Ste. Hélene.*

### *CHEVALIERS HONORAIRES,*

M. le Chevalier de Barberin, Capitaine d'Artillerie.
M. Demouzé, Capitaine d'Artillerie.
M. Duparc, Chevalier de St. Louis, Commiſſaire des Guerres & de l'Artillerie.
M. Rivierieulx de Jarles, Colonel au Corps-Royal, Sous-Directeur de l'Artillerie, *à Lyon.*

### *OFFICIERS,* MESSIEURS

CAPITAINE, M. Leger, Lieut. au Corps r. d'Art. *à l'Arſen.*
LIEUTENANT, M. Charreton, ainé, *rue des Auges.*
MAJOR, M. Molinos, cadet, *quai St. Vincent.*
CORNETTE, M.
TRESORIER, M. Guye, *place de Louis-le-Grand.*
SECRETAIRE, M. Ducré, ainé, *rue de la Cage.*
PROCUREURS, M. Revoux, *quai de Retz.* / M. Ray, *quai St. Vincent.*
CONTRÔLEURS, M. Deſtenet, *au Palais-Royal.* / M. Vezin, *quai de Villeroi.*
AUMONIER, M. Chavanne, *quai St. Vincent*

### *CHEVALIERS,* MESSIEURS

ROI, M. Ray.

| | |
|---|---|
| Molinos, ainé. | Deſcheaux. |
| Molinos, 3e. | Bergeret, cadet. |
| Chelu. | Bergeret, ainé. |

*Armurier de la Compagnie*, Tarpin, *à la Salle d'Armes.*

Digitized by Google

# BUREAU DES FINANCES,

## *CHAMBRE DU DOMAINE ET VOIRIE.*

ON peut fixer l'époque des premiers Tréſoriers de France & Généraux des Finances, envoyés par la Cour dans la Généralité de Lyon, à l'année 1520. Henri III, à ſon avénement à la Couronne, créa par Edit du mois d'Août 1576, un Général des Finances & un Tréſorier de France, affectés à cette Généralité; & par l'Edit de Juillet 1577, ces Officiers, dont le nombre fut porté juſqu'à cinq, furent réunis ſous le nom de *Tréſoriers de France & Généraux des Finances.*

Les différentes fonctions qui leur ont été depuis attribuées, ont forcé d'augmenter le nombre des Offices dans chacun de ces Tribunaux érigés ſous le nom de Bureaux des Finances. Celui de Lyon eſt compoſé d'un premier Préſident en titre, de quatre Préſidents, qui ſont les plus anciens de la Compagnie, d'un Chevalier d'honneur, de vingt & un Tréſoriers de France, de deux Avocats du Roi, d'un Procureur du Roi, & de trois Greffiers en chef. Les Receveurs généraux des Finances, les Receveurs & Contrôleurs généraux des Domaines, ont droit d'entrée & de ſéance, & ſont corps avec la Compagnie.

Les Tréſoriers de France ont la direction & juriſdiction du Domaine de la Couronne; ils ont encore dans la Ville, les Fauxbourgs & la Généralité, la direction & juriſdiction contentieuſe de la grande & petite Voirie. Ils ont ſous leurs ordres, en cette partie, deux Voyers-Inſpecteurs, & des Voyers particuliers dans les différentes villes de la Généralité. Leur Juriſdiction s'étend auſſi ſur les Receveurs des Deniers Royaux, & autres Officiers comptables.

Digitized by Google

*LES PRESIDENTS, TRESORIERS DE FRANCE, GENERAUX DES FINANCES, Grands Voyers, Juges & Directeurs du Domaine de S. M. en la Généralité de Lyon, Chevaliers, Conseillers du Roi, & autres Officiers qui composent le Bureau, qui se tient à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban.*

PREMIER PRESIDENT.

19 *Août* 1785. Messire Jean-Rodolphe Quatrefages de la Roquette, chevalier, *place Royale.*

*PRESIDENTS*, MESSIRES

16 *Juillet* 1732. Pierre-Henri Agniel de Chenelettes, *rue Ste. Hélene.*

22 *Février* 1743. Simon Vial, *rue St. Dominique.*

16 *Avril* 1748. Pierre de Prévidé Massara, *rue Vaubecour.*

4 *Juin* 1749. Jean-Pierre Delglat de la Tour-du-Bost, *rue du Plat.*

*CHEVALIER D'HONNEUR*,

17 *Décemb.* 1772. M. Jean-Pierre Delglat, Chevalier, *rue du Plat.*

*TRÉSORIERS DE FRANCE*, MESSIEURS

8 *Août* 1764. Louis-Claude Bruyset de Mannevieux, DOYEN, *rue du Plat.*

22 *Décemb.* 1741. Fleuri Bordeaux de Lurcy, *rue de l'Arsenal.*

3 *Décemb.* 1764. Claude Servant de Poleymieux, Commissaire du Conseil aux départements des tailles, ponts & chaussées, *place Royale.*

6 *Décemb.* 1765. Ang. Elisi. Duvernay, SYNDIC, *petite rue de l'Asenal.*

12 *Décemb.* 1766. Jerôme Biclet, *port St. Clair.*

12 *Février* 1768. Jean Duculty, Abbé de S. Jean de Poitiers, Chan. de St. Paul, *rue des grosses Têtes.*

7 *Août* 1769. Simon-Jean-César Durand de Châtillon, *place de Louis-le-Grand.*

7 *Août* 1771. Jean-Jacques de Boissieux, *près l'Intend.*

28 *Février* 1774. Thomas Charton, *rue Royale.*

7 *Déc.* 1778. Et. Flachon de la Jomariere, *pl. Montgolfier.*

9 *Août* 1779. Jean-Marie Terrasse, *quai d'Artois.*
Jean-Louis Beuf de Curis, *rue Royale.*

20 *Décemb.* 1779. J. F. Burtin de la Riviere, *pl. de la Char.*

25 *Avril* 1781. Léonard Garnier, SYNDIC, *place Royale.*

9 *Juillet* 1781. Nicolas Galtier, *rue Merciere.*

7 *Déc.* 1781. Antoine Chorel de la Plagny, *rue St. Dominiq.*

25 *Sept.* 1782. Dieu-Donné Sarton de Jonchay, *pl. Royale.*

24 *Février.*

Digitized by Google

24 *Février* 1783. Joseph-Augustin-Magdeleine Lacour, *place des Cordeliers.*

14 *Février* 1783. Antoine-Marie-Charles du Gas des Varennes, *place de Louis-le-Grand.*

30 *Juillet* 1783. Marc-Jean Faure, *quai de Retz.*

26 *Août* 1785. Jean-Joseph Dafflon, *rue Lanterne.*

*PREMIER PRÉSIDENT HONORAIRE,*

31 *Janvier* 1753. Messire CAMILLE-JACQUES-ANNIBAL-GASPARD CLARET DE FLURIEU, Chevalier, *rue Boissac.*

*PRÉSIDENT HONORAIRE.*

24 *Mai* 1748. M. Aimé-Julien Rigod de Terre-Basse, pere, *place de la Charité.*

*TRÉSORIERS DE FRANCE HONORAIRES, Messieurs*

1 *Juillet* 1748. Pierre Mermier.

23 *Juin* 1760. Claude-Charles Florent Thorel de Campigneulles, *petite rue de l'Arsenal.*

14 *Sept* 1764. Antoine-Marie-Aug. Palerme de Chintré, *place Royale.*

GENS DU ROI, *Messieurs*

12 *Novemb.* 1766. Claude Pollet, premier Avocat du Roi, *rue du Peyrat.*

29 *Août* 1785. Antoine Morand de Jouffrey, Procureur du Roi, *rue St Dominique.*

11 *Juillet* 1787. Claude Baroud, Avocat du Roi, *rue St. Dominique.*

*PROCUREUR DU ROI HONORAIRE,*

6 *Déc.* 1751. M. Jean-Marie de Lafont de Juis, *rue de l'Arsenal.*

*GREFFIERS EN CHEF, Messieurs*

7 *Mars* 1774. J. B. Cathelin, ancien, *rue St. Dominique.*

8 *Avril* 1774. Joseph Fulchiron, alternatif, *au coin de la rue Mulet & de la rue Sirene.*

14 *Septemb.* 1768. Louis de Lafont, triennal, *rue Puits-Gaillot.*

1 *Juillet* 1753. Jacques-Marie Bertrand, Greffier plumitif, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

Charles Goy, Secretaire du Bureau, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

Pierre Zacharie Blachier, archiviste du bureau, *place de Louis-le-Grand.*

*Huissiers du Bureau des Finances.*

Auvray, premier Huissier, Concierge du Bureau des Finances, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

Pontis, *place Neuve.*
Cusset, *rue S. Jean.*
Belissen, *rue St. Jean.*



Digitized by Google

*Voyers-Inſpecteurs, Meſſieurs*

Boulard, Architecte, *rue de la Vieille-Monnoie.*
Gros, Architecte, *place de la Charité.*

*Commiſſaire de Voirie,*

M. Fleuri-Jean-Baptiſte Mollin, *à l'hôtel de Flêcheres, place St. Alban.*

*Voyers particuliers dans les villes de la Généralité,* MESSIEURS

Barrier, *à Rive-de-Gier.*
Rigaud, notaire, *à St. Etienne.*
Dezarnaud, Notaire Royal, *à Montbriſon.*
Diſlain, *à Roanne.*
Marcus, *à Charlieu.*
Michaud, pour *Beaujeu, Belleville & Villefranche.*
Gouttenoire, Notaire Royal, *à St. Symphorien-de-Lay.*
Faure de Montgirard, Châtelain & Not. *à Chazelles-ſur-Lyon.*
Ferrand, Notaire, *à Boën.*
Roches, *à Feurs.*
Chaſpoul, *à St. Pierre-de-Bœuf.*
Malaſſagny, *à Virieu.*
Raymond, Murignieux, } *à l'Arbreſle, & chemin de Cheſſy.*
Le Clerc, *à Caluire*, pour *le Franc-Lyonnois & le chemin de St. Clair.*
Jacquier Plambois, *à Vienne*, pour *la Côte du Rhône*, depuis *Givors* juſqu'à *Ampuis.*
Riondel, *à Anſe.*

Le Bureau tient ſes Séances tous les Lundis, Mercredis & Vendredis non fériés, le matin. Pendant les Féries, qui commencent à la Fête de Notre-Dame de Septembre, & finiſſent à la Saint-Martin, il ne s'aſſemble que le Mercredi de chaque ſemaine, à neuf heures du matin; mais M. le premier Préſident accorde des Audiences extraordinaires, lorſque le bien du ſervice l'exige.

Les Procureurs à la Sénéchauſſée, Siege Préſidial & autres Cours de Lyon, occupent pour les Parties, ſur la commiſſion que le Bureau leur donne.

M. . . . .

*RECEVEURS GE'NE'RAUX DES FINANCES.*

M. de la Garde, ancien.
M. Millon Dainval, alternatif.

*Contrôleurs-généraux des Finances, Domaines & Bois.*

M. Thiven, pour les années paires.
M. David de Monvalier, pour les années impaires.

Digitized by Google

*Commis aux deux exercices des recettes générales de la Généralité de Lyon,*

MM. François & Pierre Valeſque, fils, *Place St. Pierre.*
*Ancien Receveur général & Directeur des Domaines & Bois,*
M. Louis Buſſat, *rue Belle-Cordiere.*
*Revenus caſuels du Roi, Centieme Denier des Offices Royaux,*
M. Boin, Receveur, *place de Louis-le-Grand.*
M. Oriol, Contrôleur, *place de Louis-le-Grand.*
*Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, Meſſieurs*
D'Origny, Directeur général, *place de la Charité.*
Michoud, Contrôleur au département de Lyon, *r. Tramaſſac.*
Grailhe, Contrôleur au départem. de Montbriſon, *à Montbriſon.*
Morin, Contrôleur des Actes des Notaires, Receveur des Inſinuations & centieme denier, *rue du Bœuf.*
Moreau, Contrôleur des Exploits, Receveur des Droits de petit Scel, Greffes & Droits réſervés, *rue St. Jean.*

☞ On ne timbre à l'extraordinaire que les Mercredis, à la Direction générale des Domaines du Roi, *pl. de la Charité.*

☞ Le Bureau du Contrôle des Actes, &c. *rue du Bœuf.*

## ÉLECTION DE LYON.

CE Tribunal connoît de toutes les matieres de Tailles, Aides, Papier timbré, Marques des Fers & Aciers, de tous les Octrois de la ville & fauxbourgs de Lyon, des Tabacs, de la Marque d'Or & d'Argent, des Huiles, des Amidons, & de la marque des Cuirs, en premiere inſtance.

Les Audiences ſe tiennent tous les Vendredis dans la matinée, *à l'Hôtel de Flêcheres, place St. Alban*, où eſt actuellement l'Auditoire de ce Tribunal.

*PRESIDENT,*

M. Pierre-Etienne Verd, avocat en parlement & aux cours de Lyon, conſeiller du Roi, *rue Juiverie.*

PRESIDENT HONORAIRE,

M. Pierre Verd de Longſard, Avocat en Parlement, Conſeiller du Roi, *rue Juiverie.*

LIEUTENANT,

M. François-Marie Lagay de Thoiry, Avocat en Parlement, Conſeiller du Roi, *place de la Boucherie St. Paul.*

LIEUTENANT HONORAIRE,

M. Jean-Jacques Dodieu, Avocat, Conſeil. du Roi, Lieutenant honoraire & Préſident de la juriſdict. des Traites, Proc. du Roi, ſubdélégué de la commiſſion de Valence, *rue Porte-froc.*



Digitized by Google

CONSEILLERS DU ROI ELUS, *Meſſieurs*

Lambert-Marie Brigaud, Avocat en Parlement, Doyen, *place St. Alban*, où *à Fourvieres.*

Guill. Ant. Blanchon, Avocat en Parlem., Syndic, *r.* 3 *Maries.*

Joſeph Durand, Avocat en Parlement, *rue Vaubecour.*

Jacq. Regnier, Avocat en Parlement, *rue Saônerie.*

PARQUET.

M. Gaſpard Foron, Avocat en Parl., Conſeiller & Procureur du Roi, *rue des Marronniers.*

M. Gaſpard Lamareuilhe, Avoc. en Parl. Subſtitut du Proc. du Roi, &c. *place de Louis-le-Grand, Hôtel Deſaviniere.*

*Greffier en chef & en exercice,*

M. Jean-Pierre-Marie Guilloud, Conſeiller du Roi, Contrôleur-tiers, *à l'Hôtel de Flêcheres, place St. Alban.*

*Huiſſiers Audienciers,*

1^er^. *Huiſſier*, Joſeph Lidoire Legavre, *à l'Hôtel de Flêcheres.*

3^d^. *Huiſſier*, Jean Joſeph-Fr. Bonjour, *place de la Baleine.*

*Receveurs des Tailles,*

M. François Valeſque, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Receveur ancien, pour les années paires, *place St. Pierre.*

M. Pierre Valeſque, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Receveur alternatif, pour les années impaires, *place St. Pierre.*

*Procureurs en l'Election, Grenier à Sel, Traites & Forains.*

*Procureurs vétérans*, MESSIEURS

Pierre Perrin, *rue du Bœuf.*

Gabriel-Henri Babillon, *rue S. Jean.*

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Pierre Rey, PREMIER SYNDIC, *rue St. Jean.*

Pierre Morel, l'ainé, SECOND SYNDIC, *place du Change.*

Benoît Duſurgey, SECRETAIRE, *rue du Bœuf.*

MESSIEURS.

1761. Jean Deſgranges, l'ainé, *rue Tramaſſac.*

1763. Bonaventure Morel, fils, *place du Change.*

1765. Benoît Duſurgey, SECRETAIRE, *rue du Bœuf.*

1768. Claude Gondras, *rue du Bœuf.*
Jean-Jacques Lecourt, *au bas du Chemin-neuf.*

1769. Pierre Rey, PREMIER SYNDIC, *rue S. Jean.*

1770. Pierre Morel, l'ainé, SECOND SYNDIC, *pl. du Change.*
Alexis Delolle, *place St. Jean.*

1773. Chriſtophe-Jean Dumont, *rue Juiverie.*
Cl. Barthelemi-Marie Deſprés, *rue du Bœuf.*

1783. J. J. Paſcal, *pl. du Gouvernement.*
Jean-Marie Babillon, fils, *rue St. Jean.*

1785. Jean-Baptiſte Rogniat, *quai de la Baleine.*

1786. Antoine-François Coinde, *rue St. Jean.*

Digitized by Google

## MAITRISE PARTICULIERE
### *des Eaux & Forêts.*

CE Tribunal connoît des droits de péages, paſſages, pontonages, & de tous les faits qui concernent la navigation ſur les rivieres ; comme auſſi de la pêche, de la chaſſe, des bois, & des rixes qui peuvent en réſulter, tant au civil qu'au criminel, ſauf l'appel à la Table de Marbre.

Les audiences ſe tiennent dans la grande Salle du Palais, le Jeudi de chaque ſemaine, à trois heures de relevée. Les Officiers s'aſſemblent les jours indiqués à la chambre du Conſeil qui leur eſt également deſtinée, pour le jugement des procès par écrit, civils & criminels. Les Officiers font auſſi dans ladite Chambre du Conſeil, tous les actes de juſtice, comme informations, enquêtes, &c.

GRAND-MAITRE DES EAUX ET FORETS.

M^re. Jean-Claude Boiſneuf de Chenevieres, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Grand-Maître-Enquêteur & général Réformateur des Eaux & Forêts de France, au Département des Provinces de Lyonnois, Mâconnois, Forez, Beaujolois, Auvergne, Provence & Dauphiné, *en ſon Hôtel, rue Ste. Avoie, près la rue du Plâtre, au Marais, à Paris.*

OFFICIERS DE LA MAITRISE, *Messieurs*,

Pierre Vialle, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Maître Particulier, *rue des Prêtres.*

Nicolas-Greg. Binot, Avocat au Parlem., Lieutenant par commiſſion, *rue Tramaſſac.*

. . . . . Conſeiller du Roi, Garde-Marteau, *rue* . . . . . .

Gaſpard Lamareuilhe, avocat en Parlem., Proc. du Roi, *place de Louis-le-Grand, Hôtel Deſaviniere.*

Gaſpard Blanchard, Greffier en chef & en exercice, *rue St. Jean, & a ſon Bureau à l'Hôtel de Flêcheres, place St. Alban.*

*Recev. des Amendes*, M. Cl. Chopelet, *au Bureau de la Régie générale, place de Louis-le-Grand.*

*Autres Officiers de la Maîtriſe. Arpenteurs-Jurés*,

Etienne Pleney, *à St. Chamond.*

Claude Chavallard, *au Fauxbourg de la Croix-Rouſſe.*

1^er. *Huiſſier-Audiencier*, Jacques Renaud, *rue St. Jean.*

Le Sieur . . . Garde général.

Les Sergents-Gardes jouiſſent des exemptions de logement de gens de guerre, guet & garde, tutele & curatelle, & généralement de toutes charges publiques, ainſi qu'il eſt porté plus au long par l'Art. XIII, du Tit. 2 de l'Ordonnance des Eaux & Forêts, du mois d'Août *1669.*

Digitized by Google

# FERMES GÉNÉRALES,

TRAITES, GABELLES, TABAC, MARQUE DES FERS, DROIT DE JAUGE ET COURTAGE, &c.

*TRIBUNAUX qui connoiſſent des Droits des Fermes. Prohibé*,

M. L'INTENDANT.

## JURISDICTION DES TRAITES.

LA Juriſdiction des Traites fut établie à Lyon en 1563, pour connoître des droits d'entrée & de ſortie, & des contraventions à ces mêmes droits, ainſi qu'à ceux des Douanes de Lyon, de Valence, Foraine, &c. Elle fut alors exercée par commiſſion; mais en 1692 le Roi créa des Officiers en titre pour compoſer ce Tribunal.

*Préſident-Juge*, M. Jean-Jacques Dodieu, Avocat, Conſ. du Roi, Préſid. Lieut. hon. de l'Election, Proc. du Roi, Subdélégué de la Commiſſion de Valence, *rue Porte-froc.*

*Lieutenant*, M. Charles-Odille-Joſeph Guyot, Avocat, Conſeiller du Roi, Notaire honoraire, *rue de Flandres.*

*Maître des Ports, Ponts & Paſſages*,

M. . . . .

*Conſeillers*, MESSIEURS, { Claude Carron, *place des Carmes.* / Charles-Emmanuel Boulet, Avoc. *rue Longue.* / François Girard, Syndic, *place de l'Herberie.*

. . . . . Garde-Sceaux.

Jean-Paul Maurier, Lieutenant des Ports, Ponts & Paſſage, *rue Tupin.*

PARQUET.

M. Pierre-Ante. Barou du Soleil, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes conſeils, Proc. général hon. en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi, *rue St. Joſeph.*

M. . . . . Avocat du Roi

*Greffier en chef.* M. Puy, Conſ. du Roi, Not. *près S. Vincent.*

*Huiſſiers Audienciers*,

1er. Tardy, *place Neuve.*

2d. Thevenon, *à Condrieu.*

M. Morel, l'ainé, Procur. des Fermes générales, *pl. du Change.*

MM. Les Avocats & Procureurs aux Cours de Lyon plaident & occupent pour les Parties.

Digitized by Google

## JURISDICTION DES GABELLES
### *du Lyonnois & du Grenier à Sel de Lyon.*

CEtte Juriſdiction tient ſon Tribunal à la Douane. Elle connoît du Faux-ſaunage, des contraventions à la Police, aux Ordonnances & aux Réglements ſur le fait des Gabelles.

OFFICIERS, *Meſſieurs*

Pierre Iſnard, Avocat, Juge-Viſiteur général, *rue Juiverie.*
Moynier, Procureur du Roi.

*Conſeillers du Roi, Contrôleurs, Meſſieurs*

David, Contrôleur du Grenier à Sel de Lyon, & de ceux de Neuville & d'Anſe, *rue St. Marcel, aux quatre Maiſons.*
Dervieu de Butery, Contrôleur des Greniers de St. Chaumont, de Condrieu, & de la Chambre de Ste. Colombe.
Monteret, Contrôleur du Grenier de Charlieu.
Ferry, Greffier en chef.

*Huiſſiers-Audienciers,*

Anthelme Duchene, *r. S. Jean.* François Privat, *pl. St. Alban.*

Les mêmes Procureurs qui poſtulent à l'Election, ont auſſi le droit d'occuper pour les Parties en cette Juriſdiction.

## JURISDICTION DU TABAC.

MEſſieurs les Officiers de l'Election de Lyon connoiſſent de toutes contraventions à cette partie.

*Fermiers généraux du Département.*

M. Taillepied, correſpondant pour la partie des Traites, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. de Beranger, correſpondant pour la partie du Prohibé, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. Vente, pour la Marque des Fers, *à l'Hôtel des Fermes, à Paris.*
M. Couturier, correſpondant pour les parties des Gabelles & du Tabac, *à Paris.*

*Procureur de la Ferme générale,*

M. Morel, l'aîné, Procureur pour toutes les parties des Fermes, Traites, Gabelles, Tabac, &c. *place du Change.*

## MAITRISE DES PORTS, PONTS ET PASSAGES.

CEtte Juriſdiction eſt compoſée du Maître des Ports, de ſon Lieutenant, d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & de deux Huiſſiers. Le Maître des Ports eſt encore Juge-né dans la Juriſdiction de la Douane; il y ſiege à côté du Préſident, avant tous les Conſeillers, après leſquels ſon Lieut. prend ſéance.

Digitized by Google

OFFICIERS, MESSIEURS

Jean-Paul Maurier, Lieutenant, *rue Tupin.*
Barou du Soleil, Chev., Conseiller du Roi en ses Conseils, Procureur Général hon. en la Cour des Monnoies, Proc. du Roi en la Sénéchaussée & Siege Préfidial, *rue Saint-Joseph.*
Fallatieux, Greffier en chef, *rue Bourg-chanin.*
Lance, Huissier, *place Neuve.*
Jean-Pierre Arrivat, Huissier, *place Neuve.*

## DIRECTION GE'NE'RALE DES FERMES.

LA Direction des Fermes à Lyon pour les Traites, Gabelles, Tabac, Marque des Fers, Droits de Jauge & Courtage sur les Boissons, comprend le Lyonnois, le Beaujolois, le Brionnois & le Mâconnois, la principauté de Dombes, & les provinces de Bresse & du Bugey.

*Direct. génér.* M. de Souligné, Ec. *à l'Hôtel de la Douane.*
*Inspecteur & Contrôleur général*, M. Mazuyer, *même Hôtel.*
*Receveur général des Fermes*, . . M. Caze, *pl. de Roanne.*

*Contrôleurs-Généraux des Traites, Gabelles & Tabac,*
*A Mâcon*, M. de Lauzon de Prévent.
*A Belley*, M. D'Hervigny.

*Contrôleurs Généraux surnuméraires,*
*A Lyon*, MM. Brac de St. Loup & Mermier.

*Capitaine général des Fermes.*
M. Grezard, *place de la boucherie de St. Paul.*

OFFICIERS DES TRAITES.

*Vérificateur des Traites & Inspecteur des huiles & savons*, M. Menoux, *à la Douane.*
*Sous-Vérificateur*, M. Selle, *à la Douane.*

DOUANE D'ENTRE'E.

*Sous-Inspecteur*, M Brac,
*Receveur*, . . . M. Vignon,
*Contrôleur*, . . . M. Tiffault,
} *à la Douane.*

BUREAU DE PARIS.

*Receveurs aux Déclarat. Concierges*, MM. Bayle & Maucherat.

BUREAU DE PROVENCE.

*Receveurs aux Déclarat.* MM. Deirienx & Latour.

DOUANE DE SORTIE.

*Receveur*, M. de l'Espine,
*Contrôleur*, M. Bouvet,
} *au vieux Gouvernement.*
*Visiteur*, M. Saphoux.

DOUANE DE SAINT-CLAIR.

*Receveur aux Déclarations, Concierge*, M. Rossary.
*Visiteur*, M. Duprat.

DOUANE

DOUANE DE SAINT-ANTOINE.

*Receveur aux Déclarations*, M. Vialard.
*Contrôleur-Visiteur*, M. Vidal.

OFFICIERS DES GABELLES.

*Recev. du Gren. à Sel de Lyon*, M. Gabr. Etienne Lecamus.
*Contrôleur pour le Roi au même Grenier*, M. David.

*Officiers Mesureurs en titre & Emineurs, Messieurs*

Begule, *poulaill. S. Nizier.* | Cottrey, *quai S. Vincent.*
Tavernier, *rue S. Pierre.* | J. B. Harent, *place du Plâtre.*

*Receveurs des Greniers & Chambres à Sel du Lyonnois,*

MESSIEURS

Brac de St. Loup, *à Charlieu.* | Gemaux, *à Neuville.*
Palluat, *à Condrieu & à Ste. Colombe.* | Grangier, *à St. Chaumond.*
De Hautefage, *à St. Symph.* | Caquet-d'Aveize, *à Tarare.*

OFFICIERS DU TABAC.

*Recev. gén. du Tabac*, M. Dareste de la Chavane, *rue Belle-cord.*
*Contrôleur*, M. Garcin, *au Bureau du Tabac.*
*Entrepoſeur du Tabac*, M. de Roquemont, *pl. de Louis-le-Gr.*

## REGIE GENERALE DES AIDES ET DROITS Y RÉUNIS,

*Qui comprend les Droits d'Aides, ceux ſur les cuirs, ceux de Marque d'or & d'argent, ceux de Marque des fers, ceux d'inſpecteurs aux boucheries, ceux des papiers, cartons & amidons, les Octrois Municipaux, les droits réſervés, ceux de meſurage des grains, ceux ſur les huiles, les ſous pour livre des Edits de Novembre 1771 & d'Août 1781, & la régie du droit ſur les cartes.*

*Directeur*, M. Deſnoyers,
*Receveur général*, M. Mermier, } *place de Louis-le-Grand.*
*Receveur du détail*, M. Chaſſein,

*Receveur des Déclarations des Bourgeois; du Droit ſur les cartes, de ceux ſur les cuirs, amidons, les huiles, &c.*
M. Chopelet, *au Bureau général de la Régie, même place.*
M. Petel, pour les écritures, *place St. Michel.*

## BUREAU DE LA MARQUE D'OR ET D'ARGENT,

*Directeur*, M Deſnoyers, *place de Louis-le-Grand.*
*Receveur*, M. Paraudier, } *au Bureau, quai des Cé-*
*Contrôleur général*, M. Blot, } *leſtins.*

*Receveur des Droits ſur les papiers & cartons,*
M Ducré, *à la grande Douane.*
*Huiſſier pour les droits de détail*, Pontis, *place Neuve St. Jean.*



Digitized by Google

## DIRECTION DES OCTROIS.

*Directeur*, M. D'Audignac,
*Receveur général*, M. Mermier,
*Recev. des droits de détail*, M. Chaſſein,
*Inſpecteur des Octrois*, M. Lallemant,
} *Place de Louis-le-Grand.*

## *REGIE DU DROIT SUR LES SOIES.*

*Directeur*, M. D'Audignac, *place de Louis-le-Grand.*
*Receveur général*, M. Mermier, *place de Louis-le-Grand.*
*Receveur particulier*, M. Simonnard, *à la Douane.*
*Contrôleur & Viſiteur*, M. Guichard, *à la Douane.*
*Viſiteur*, M. Nicod, neveu, *à la Douane.*
*Concierge*, M. Jacques Pagnoud, *à la Douane.*
*Caiſſe des droits de la Saône, appartenants aux Etats généraux de Bourgogne.*
*Caiſſier*, M. D'Audignac, *place de Louis-le-Grand.*

## *RÉGIE DU PÉAGE DU PONT St. CLAIR.*

*Régiſſeur & Receveur général*, M. Choppin, *au Pont St. Clair.*

## CAPITATION ET VINGTIEME.

M. Bonnetat, Directeur du Vingtieme, *pl. de Louis-le-Grand.*
M. Dareſte, Receveur de la Capitation & du Vingtieme, *place de Louis-le-Grand.*

*Commissaires à la revuedes Quartiers de la Ville.*

M. Jean Antoine Lenée, *port du Temple.*
M. Verne, *quai de la Baleine.*

# HÔTEL DES MONNOIES.

## *JURISDICTION DE LA MONNOIE.*

CEtte Juriſdiction, dont la création remonte à des temps peu reculés de l'établiſſement des Hôtels des Monnoies, fut d'abord compoſée d'un Général Provincial, de deux Conſeillers-Juges-Gardes, d'un Procureur du Roi, de ſon Subſtitut & d'un Greffier.

Le Roi ayant créé une Cour des Monnoies pour la ville de Lyon, par Edit du mois d'Octobre 1705, ſupprima le ſiege de la Monnoie, & recréa deux Offices de Juge-Garde, ſans attribution de juriſdiction.

Mais, la Cour des Monnoies ayant été ſupprimée par Edit du mois d'Août 1771, le Siege de la Monnoie, par Edit du mois de Février 1772, a été rétabli & compoſé des deux Conſeillers-Juges-Gardes créés par l'Edit de 1705, auxquels furent attribués les mêmes pouvoir, fonctions & autorité dont jouiſſent les Juges-Gardes des

Digitized by Google

autres Monnoies; d'un Procureur du Roi, d'un Greffier & d'un Huiſſier érigés en titre d'Office. Un nouvel Edit rendu au mois de Juillet 1779 a rétabli l'Office de Général-Provincial ſubſidiaire des Monnoies; & au reſſort attribué à cette charge par l'Edit de 1696, ont été réunies la ville de Trevoux, la province de Dombes & les dépendances.

La Juriſdiction de la Monnoie connoît, en premiere inſtance, & à la charge de l'appel, de toutes les matieres qui ſont de la compétence de la Cour des Monnoies; 1°. des délits & malverſations que peuvent commettre les Officiers de la Monnoie, les Ouvriers-Monnoyeurs, les Affineurs, les Changeurs, les Marchands, artiſtes & ouvriers qui emploient les matieres d'or & d'argent, qui en font commerce, ou qui, pour l'exercice de leur profeſſion, ſe ſervent de fourneaux ou d'outils des monnoies; 2°. des réceptions des Officiers de la Monnoie, des Affineurs & des Changeurs; de l'accueillement des Monnoyeurs & Ajuſteurs; des élections, du ſerment des Jurés & Gardes, des Tireurs, Batteurs, Ecacheurs d'or & d'argent, des Orfevres, Balanciers & des autres Corps en Jurande, ſoumis à la Juriſdiction de la Cour des Monnoies; des réceptions des Compagnons à la maîtriſe; de l'enrégiſtrement des Brevets d'apprentiſſage, ainſi que des conteſtations qui peuvent s'élever ſur ces différents objets; 3°. de la ſituation des fourneaux, & de l'inſculpation des poinçons des Fondeurs, Graveurs, Horlogers, Fourbiſſeurs & Doreurs ſur métaux; de l'uſage & ſituation des outils de monnoies dont ſe ſervent les Boutonniers & autres Artiſtes.

Cette même Juriſdiction connoît, par concurrence avec les Préſidiaux, Baillis & Sénéchaux, des crimes de fabrication, expoſition de fauſſe monnoie, rognure, fourrure, altération, fonte ou fauſſe réforme, billonnage & tranſport d'eſpeces. Conformément aux Edits de 1577, 1696, 1779, le Général-Provincial-Subſidiaire peut connoître par prévention & concurrence de ces délits, & les juger en dernier reſſort, avec le nombre de huit ou ſept, au moins, Officiers ou Gradués.

Le Siege de la Monnoie a toute Juriſdiction dans l'intérieur de l'Hôtel. Les Audiences ſe tiennent le ſamedi.

## *OFFICIERS DE LA JURISDICTION.*

### GENERAL-PROVINCIAL-SUBSIDIAIRE DES MONNOIES.

M. Edme-Antoine Olagnon de Montgenas, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*

*Conſeillers du Roi, Juges-Gardes & Inſpecteurs Généraux de la Monnoie de Lyon*, MESSIEURS

Jean-Claude Hedelin,
Claude Allard, Avoc. en Parlem,
César de Nervo, *Contrôleur*, *Contre-Garde*,
} *à l'Hôtel des Monnoies.*

### GENS DU ROI,

M. Juſt-Antoine Eynard, Avocat en Parlement.

*Greffier en chef & en exercice*, M. Jean-Pierre-Marie Guilloud, *place St. Alban*, *Hôtel de Flêcheres.*

*Huiſſier*, le Sr. Jacques-Amable Gaſnier, *place de la Baleine.*



Digitized by Google

DIRECTEUR ET TRESORIER PARTICULIER,

M. Jean Claude Gabet, Ecuyer, } *à l'Hôtel des*
*Essayeur*, M. Jean-François Perret, } *Monnoies.*
*Graveur*, M. Jean-Humbert Bernavon }

| *Monnoyeurs*, *Messieurs*, | *Ajusteurs*, *Messieurs* |
|---|---|
| . . . . . *Prévôt.* | Onufre Moulin, *Prévôt.* |
| Antoine Terrasse, *Lieutenant.* | Claude Rozier, *Lieutenant.* |
| Jean-Pierre Ravarin. | Nicolas Desvignes, fils. |
| Desvignes, fils aîné. | Jean-Baptiste Vial. |
| Vial, l'aîné. | George Vial. |
| Michel Rozier. | Jean-Baptiste Ravarin. |
| Guerin. | Charles Bourgeois. |
| Ravarin, l'aîné. | Jean-Marie Bourgeois. |
| Claude Courrieux. | Benoît-Cl. Moulin, fils aîné. |
| | Jean-Pierre Moulin, le jeune. |

*Taillereſſes*, M^des. la Veuve Foreſt, Caillat, Marie-Louiſe, Jacqueline Rozier, Marie-Anne Rozier, Nicole-Henriette Rozier, & D^lle. Françoiſe Guerin, femme du Sr. Giron.

Quand quelques-unes des places de Monnoyeurs ou Ajuſteurs ſont vacantes, elles ſont remplies par ceux qui ſe ſont fait recevoir par leur eſtoc & ligne, ouvriers, tailleurs & tailleresſes. Leur réception ſe fait après avoir établi leur généalogie, en ſuite d'un Arrêt de la Cour des Monnoies, & en préſence du Siege de la Monnoie.

Tous ces Officiers jouiſſent de tous les Privileges accordés aux Commenſaux de la Maiſon du Roi.

*Changeurs en titre, & Vérificateurs des Eſpeces.*

M^rs. Vauberet, *rue St. Dominique.*
Vincendon, } *place des Carmes.*
Charreton, }
Griffe, *rue Clermont.*

## ADMINISTRATION GÊNERALE

*Des Affinages de Lyon & de Trevoux réunis, établie par arrêt du Conſeil d'Etat, du Octobre 1784, & Lettres Patentes du*

ADMINISTRATEURS GENERAUX ET REGISSEURS,

M. Terraſſe, Secretaire du Roi, *quai St. Clair, à Lyon.*
M. Pallu, Ecuyer, *Hôtel d'Harcourt, à Paris.*
M. Barruel, *quai d'Artois, à Lyon.*

CONTRÔLEUR,

M. Voirin, *à l'Hôtel de la Monnoie, à Lyon.*
*Commis au Bureau des Affinages.*

M. . . . .
M. . . . .

Digitized by Google

# HÔTEL DE VILLE.

## *GOUVERNEUR DE LYON,*

MONSEIGNEUR LE DUC DE VILLEROY, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant général de ſes Armées, Capitaine de la premiere & plus ancienne Compagnie Françoiſe des Gardes du Corps de Sa Majeſté, GOUVERNEUR ET LIEUTENANT GÉNÉRAL pour le Roi, de la Ville de Lyon, & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, &c. *en ſon Hôtel, rue de Bourbon, fauxbourg S. Germain, à Paris.*

## *LIEUTENANT GENERAL*

## POUR SA MAJESTÉ,

*EN la Ville de Lyon, & pays de Lyonnois & Forez,*

MONSEIGNEUR LE DUC DE CASTRIES, Brigadier des Armées du Roi, *à Paris.*

## *PRÉVOT DES MARCHANDS,*

Meſſire Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Commandant dans la Ville de Lyon en l'abſence de Monſeigneur le Duc de Villeroy.

## *ECHEVINS,*

Noble Jean-Marie Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, PREMIER ECHEVIN, *rue Tramaſſac.*

Noble Claude-François Fayolle, l'ainé, SECOND ECHEVIN, *rue Royale.*

Noble Jacques Imbert-Colomès, TROISIEME ECHEVIN, *rue Ste. Catherine.*

Noble Joſ. Steinman, QUATRIEME ECHEVIN, *rue Dauphine.*

Digitized by Google

## *CONSEILLERS DE VILLE,*

1782. 12 *Déc.* M. Pierre-Th. Gonyn de Lurieu, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *Hôtel de la Manécanterie.*
1782. 12 *Déc.* M. Jean-Baptiſte Lacour, *place des Cordeliers.*
1782. 12 *Déc.* M. J. M. Rouſſet, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*
1783. 11 *Déc.* M. André Rambaud, *r. St. Joſeph.*
*anciens Echevins.*
1784. 16 *Déc.* M. Jean-Marie Degraix, ancien Tréſorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Ste. Catherine.*

1785. 16 *Déc.*
- M. Charles-Louis Giraud, homme du Roi en la Conſervation, *rue Bât-d'Argent.*
- M. J. Gaſpard Myevre, ancien Tréſorier de l'Hôpital de la Charité, *r. des Bouquetiers.*

1786. 15 *Déc.*
- M. Marc-Antoine Bertholon, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôpital de la Charité, *près du Chem. neuf.*
- M. Jean-Franç. Dupuis, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue Tramaſſac.*
- M. Louis Mongez, ancien Juge-Conſervateur, *place des Cordeliers.*

1787. 14 *Déc.*
- M. Pierre Jacquier, Tréſorier de l'Hôpital de la Charité, *rue du Puits-Gaillot.*
- M. Antoine Jourdan l'ainé, Tréſorier de l'Hôtel-Dieu, *quai St. Clair.*

### *AVOCAT ET PROCUREUR GENERAL de la Ville & Communauté,*

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

### *SECRETAIRE DE LA VILLE,*

M. Benoît Valous, Chevalier, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel-de-Ville.* Il eſt auſſi Garde des Archives, &c.

### *TRÉSORIER ET RECEVEUR GENERAL DES DENIERS communs, Dons & Octrois de la Ville & Communauté de Lyon,*

M. Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *en ſon Hôtel, rue du Puits-Gaillot.*

Digitized by Google

## *ANCIENS PRÉVOTS DES MARCHANDS,*

1771. Meſſire Claude-Eſpérance Marquis de Regnauld, Seigneur de Belleſcizes, Charlieux, & autres lieux, Meſtre de Camp de Dragons, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & Commandant du Château de Pierre-Scize, *à Pierre-Scize.*

1775. Meſſire Claude Riverieulx, Seigneur de Chamboſt & autres lieux, *rue Sala.*

1779. Meſſire Antoine Fay, Chevalier, Seigneur-Baron de Sathonnay, Albonne, & autres Lieux, *rue Sala.*

## *ANCIENS ECHEVINS,* MESSIEURS

1739. Claude Riverieulx, Ecuyer, Seigneur de Chamboſt, ancien Prévôt des Marchands, *rue Sala.*

1746. François Deſchamps, Avocat, Ecuyer, Conſeiller & Procureur du Roi en la Maréchauſſée générale de Lyonnois, Forez & Beaujolois, *quai de la Baleine.*

1754. François Claviere l'ainé, *place de Louis-le-Grand.*

1756. Chriſtophe de la Rochette, Avocat, & Procureur du Roi au Siege de la Police, *rue du Bœuf.*

1757. Charles-Claude Briaſſon, *rue Romarin, près du Change de Londres.*

1758. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, Avocat, *Hôtel de la Manécanterie.*

1760. Pierre Monlong, l'ainé, Ecuyer, *rue Romarin.*

1761. Thomas Deſchamps, *place des Terreaux.*

1762. François Valeſque, *place St. Pierre.*

1763. Jean-Baptiſte Lacour, *place des Cordeliers.*

1765. Benoît Valous, Chevalier, Avocat, Secretaire de la Ville, *à l'Hôtel-de-Ville.*

1765. Jean-Joachim Reynaud, *rue Dauphine.*

1767. Jean-Louis Deſroys, Avocat, Intendant des Finances de S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans, *à Paris.*

1768. Joſeph-Marie Rouſſet, Avocat, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*

1768. André Rambaud, *rue St. Joſeph.*

1769. Antoine Guillin de Pougelon, Avocat, *place St. Jean.*

1769. Jean-Antoine Roux, *rue du Griffon.*

1770. Antoine Chirat, l'ainé, *place de la Comédie.*

1770. Jean-François Claviere, le jeune, *r. Ste. Marie des Terr.*

1771. François Bertin du Villars, Ecuyer, Avocat, *rue Tramaſſac.*

Digitized by Google

MESSIEURS

1774. Antoine Torrent, l'ainé, *rue S. Dominique.*
1774. Jean-Matthieu Chancey, *rue Lafont.*
1775. François-Pierre-Suzanne Brac, Avocat, *place St. Jean.*
1775. Matthieu-Marc-Antoine Nolhac, *rue S. Jean.*
1776. Matthieu Raft, *rue Tupin.*
1776. François Muguet, l'ainé, *place St. Pierre.*
1777. Benoît Coſte, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
1778. Simon-Claude Boulard de Gatellier, Ecuyer, Seigneur de Gatellier, Mars, Lemont, Genouilly, Ruyere, Cuires-la-Croix-Rouſſe, la Pape, Rillieux, Caluire, Crepieux, les Mercieres, Margniol & autres lieux, *rue St. Dominique.*
1779. Antoine-Henri Jordan, l'ainé, *rue Lafont.*
1780. Joſeph Vial, *rue Tramaſſac.*
1781. Jean-Armand Durand, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *au coin de la rue des Prêtres, près de l'Archevêché.*
1781. Louis Reboul, *quai St. Clair.*
1782. Jean-Henri Benoit, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1782. Jacques-Marie Muguet de Montgant, *place de la Comédie.*
1783. Philippe Choignard, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*
1783. Antoine Neyrat, *rue Neuve.*
1784. Léonard Gay, *rue Sala.*
1784. Louis-Joſeph Baroud, Conſeiller du Roi, Notaire honoraire, *rue Saint Dominique.*
1785. Claude Lemoyne, *place de la Comédie.*

## *EXCONSULS.*

Noble Jacques-François Vauberet-Jacquier, *rue St. Domin.*
Noble François Rocoffort, *quai des Céleſtins.*

*CAPITAINE*

Digitized by Google

## *CAPITAINE DE LA VILLE.*

M. Marc Rouſſet de St. Eloy, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien Capitaine au Régiment de Limouſin, *rue Sala.*

*Secretaire du Conſulat & du Commerce,*

M. Guillaume Morin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. Vincent Morin, fils, en concurrence & en ſurvivance, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Commis au Bureau du Secretariat de la Ville,*

M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel de-Ville.*

M. François Perrier, *Hôtel de la Loge des Changes.*

*Secretaire de la Prévôté des Marchands & du Commandement,*

M. Lazare Couturier, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Commis au Secretariat,*

M. Duverney, *à l'Hôtel de M. le Prévôt des Marchands.*

*Secretaire de M. le Prévôt des Marchands,*

M. Joſeph Gaillard, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Architecte & Inſpect. des Bâtiments & Edifices de la Ville,*

M. Grand, Conſeiller du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, *rue du Bât-d'argent*, à ſon Bureau à l'Hôtel-de-Ville.

M. Grand, fils ainé, en concurrence & ſurvivance, *rue des deux Maiſons, maiſon Desfours.*

*Commis à dreſſer les Comptes de la Ville,*

M. George Gailliard, *rue du Chapitre d'Ainai.*

*Peintre ordinaire,*

M. Pierre Coggel, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Fourrier de la Ville*, le Sr. Beaupré, *rue de l'Arſenal.*

Durus Beaupré fils, en concurrence & ſurvivance, *quai de Retz, maiſon Comte.*

*Mandeurs ordinaires*, Les Srs. Laporte, Raby, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Le Sr. Cl. Chevelu, Coadjuteur des Mandeurs, *quai St. Clair.*

*Concierge de l'Hôtel*, Jean-François Sandrin, *au même Hôtel.*

*Mandeurs ſervants*, Les Srs. Desfarges, *au même Hôtel.* Blanc, *rue & maiſon des Feuillants.* Bozonnet, *quai St. Clair.*

*Suiſſe de l'Hôtel*, Joſeph Deboſſance.

*En concurrence & ſurvivance*, Béat Deboſſance, fils.

*Jurés-Crieurs*, Antoine Rival, *place Neuve.* Alexandre-François Bertaud, *place de la Baleine.*

## AUTRES OFFICIERS DE L'HOTEL-DE-VILLE.

### A PARIS.

*Député du Commerce,*

M. Tournachon, Secr. du Roi, *rue Neuve S. Auguſt., à Paris.*

*Avocat aux Conſeils du Roi & Conſeil de la Ville,*

M. Benoît, *rue du Cimetiere St. André.*

*Avocats au Parlement & Conſeils de la Ville.*

M. Hardouin de la Reynnerie, *rue du Jardinet.*

M. Gerbier de la Maſſilaye, *rue des SS. Peres.*

*Prépoſé pour le paiement des Rentes de la ville de Lyon,*

M. Mony, Notaire, *rue St. Martin.*

*Procureurs & Conſeils de la Ville en la Chambre des Comptes,*

M. Rathoire, } en concurrence & ſurvivance, *rue*
M. Boischevalier, } *Sainte Croix de la Bretonnerie.*

*Procureur poſtulant,*

M. Petit, Procur. au Parl. *rue des vieilles Etuves St. Honoré.*

### A LYON.

*Avocat & Conſeil de la Ville,*

M. De la Rochette, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

*Notaires de la Ville & Communauté de Lyon,*

M. Dalier, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue Clermont.*

M. Durand, Notaire, en concur. & ſurviv. *rue de l'Hôpital.*

*Procureur poſtulant,*

M. Boſcary, Procureur, *rue des Trois-Maries.*

*Imprimeur du Gouvernement & de l'Hôtel-de-Ville,*

M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

*Généalogiſte & Armorialiſte,*

M. Chauſonnet, *quai de Retz, maiſon Paradis, près Bon-Renc.*

Jacques-Noël Chauſonnet, fils, *en concurrence & ſurvivance.*

*Armurier en chef de la Salle d'Armes du Roi*, le Sr. Garnier, *rue de l'Arſenal.*

*Artilleur de la Compagnie de la Fleche, chargé du ſoin des hautes Armes de la Ville*, le Sr. Chevalier, pere, *rue Confort, aux trois glands d'or.*

*Artificier de la Ville*, le Sr. Deviltard, *rue Belle-Cordiere, à l'angle de la rue Confort.*

Il fait ſon artifice à la Quarantaine, à la Croix blanche.

*Brodeur de la Ville*, le Sr. Berger, *place du Gouvernement.*

*Tapiſſiers*, les Sr. Montigny & veuve Breton, *rue Lanterne.*

*Tailleur*, le Sr. Gallant, *place du Gouvernement.*

Digitized by Google

# ASSEMBLÉE DE MM. LES NOTABLES,

*En exécution des Lettres-Patentes concernant l'Administration de la ville de Lyon.*

MESSIRE LOUIS TOLOZAN de Montfort, Chevalier, Prévôt des Marchands, & Commandant dans la Ville de Lyon en l'absence de Monseigneur le Duc de Villeroy.

Noble Jean-Marie Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, PREMIERE ECHEVIN, *rue Tramassac.*

Noble Claude-François Fayolle, l'ainé, SECOND ECHEVIN, *rue Royale.*

Noble Jacques Imbert-Colomès, TROISIEME ECHEVIN, *rue Ste. Catherine.*

Noble Joseph Steinman, QUATRIEME ECHEVIN, *rue Dauphine.*

CONSEILLERS DE VILLE.

ANCIENS ECHEVINS.

1782 12 déc. M. P. Th. Gonyn Delurieu, Avocat en Parl. & Cours de Lyon, *H. de la Man.*
M. J.-B. Lacour, *pl. des Cordeliers.*
M. J-Marie Rousset, *rue St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*

1783 11 *déc.* M. André Rambaud, *rue St. Joseph.*

1784. 16 *déc.* M. Jean-Marie Degraix, ancien Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *rue Ste. Catherine.*

1785 16 déc. M. Charles-Louis Giraud, Homme du Roi en la Conservation, *rue Bât-d'Argent.*
M. J. Gaspard Myevre, anc. Trésorier de l'Hôpital de la Charité, *rue des Bouquetiers.*

1786 15 déc. M. Marc-Antoine Bertholon, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôpital de la Charité, *auprès du Chemin-Neuf.*
M. Jean-François Dupuis, Avocat en Parl. & aux Cours de Lyon, Recteur de l'Hôtel-Dieu, *rue Tramassac.*
M. Louis Mongez, ancien Juge-Conservateur, *place des Cordeliers.*

1787 14 Déc. M. Pierre Jacquier, Trésorier de l'Hôpital de la Charité, *rue du Puits-Gaillot.*
M. . . . . Jourdan l'ainé, Trésorier de l'Hôtel-Dieu, *quai St. Clair.*

NOTABLES nommés par le Prévôt.

M. Philibert Jean-Bapt. Micollier, Conseiller en la Sénéchaussée & Siege Présidial, *rue du Bœuf.*
M. Cl. Ant. Rey, Ecuyer, Cons. en la Sénéch. & Siege Présid., Assess. de la Maréch., *pl. du Petit-Ch.*

NOTABLES élus par MM. les Députés des Corps & Comm. de la Ville.

M. César de Clugny, Maître du Chœur de l'Eglise, Comte de Lyon, *rue Ste. Croix.*
M. de Boiffieu, Chanoine de St. Paul, *place St. Paul.*
M. le Marquis de Sarron, *place de Louis-le-Grand.*
M. Jerôme Biclet, Tréſorier de France, *port. St. Clair.*
M. Joſeph Durand, Conſ. en l'élection, *rue Vaubecour.*
M. François Bret, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue de Flandres.*
M. Jacques Duſurgey, Conſeiller du Roi, Notaire, *rue des Forces*
M. Dominique Gounet, Procureur aux Cours de Lyon, *rue Juiverie.*
M. Jean-Baptiſte Lepoivre, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Orfèvres, *pl. de l'Herberie.*
M. Jacob, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, & ancien Syndic Juré-Garde de la Grande Fabrique, Juge-Conſervateur, *rue Lafont*
M. Terret, ancien Syndic Juré-Garde de la Grande Fabrique, *rue du Puits-Gaillot.*
M. Page, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Paſſementiers, *ſur le Pont de pierre.*
M. Mongez fils, ancien Syndic Juré-Garde de la Communauté des Paſſementiers, *place des Cordeliers.*
M. Brunet l'ainé, ancien Syndic de la Communauté des Epiciers, *rue Lanterne.*
M. Prieur, ancien Syndic de la Communauté des Chapeliers, *rue Confort.*
M. Jean-Bapt. Allard, *rue des Miſſionnaires.*
M. Floret, *quai St. Benoît.*

*Avocat & Procureur-général de la Ville & Communauté,*

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Secretaire de la Ville,*

M. Benoît Valous, Chevalier, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Tréſorier & Receveur de la Ville,*

M. Alexis-Antoine Regny, Ecuyer, *en ſon Hôtel, rue du Puits-Gaillot.*

Digitized by Google

# JURISDICTIONS
## DÉPENDANTES DE L'HOTEL DE VILLE.
# CONSERVATION
## DES PRIVILEGES ROYAUX
## DES FOIRES DE LYON.

CEtte Juriſdiction établie pour le fait du Commerce, pour décider des conteſtations entre les Marchands & Négociants, & pour la conſervation des privileges des Foires de Lyon, étoit autrefois exercée par un Juge, appellé Juge-Conſervateur, un Lieutenant, un Procureur du Roi, &c. mais en l'année 1655, elle fut réunie au Corps Conſulaire, pour être exercée par le Prévôt des Marchands & les quatre Echevins, avec ſix autres Juges Bourgeois ou Marchands, parmi leſquels il y a toujours un ancien Echevin qui eſt Avocat, un Avocat & Procureur du Roi, un Greffier en chef, &c.

*PRESIDENTS, JUGES, GARDIENS, CONSERVATEURS des Privileges royaux & Foires de la ville de Lyon.*

*PREVOT DES MARCHANDS,*

Meſſire Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Commandant dans la Ville de Lyon en l'abſence de Monſeigneur le Duc de Villeroy.

*ECHEVINS,*

Noble Jean-Marie Ravier, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, premier Echevin, *rue Tramaſſac.*
Noble Claude-François Fayolle, l'ainé, second Echevin, *rue Royale.*
Noble Jacques Imbert-Colomès, troisieme Echevin, *rue Ste. Catherine.*
Noble Joſeph Steinman, quatrieme Echevin, *rue Dauphine.*

*JUGES ASSESSEURS,*

M. Philippe Choignard, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, *rue St. Jean.*
M. Charles-Louis Giraud, Homme du Roi, *rue du Bât-d'Arg.*
M. . . . . Homme du Roi.
M. Etienne Vachon, *quai St. Clair.*
M. Jean Pilat l'ainé, *montée de la Glaciere.*
M. Charles-Joſeph Jacob, *rue Lafont.*

Digitized by Google

*GENS DU ROI,*

M. Marie-Pierre Proſt, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, Avocat & procureur du Roi en la Conſervation, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Greffier en chef.*

M. le Secretaire de la Ville eſt en cette qualité Greffier en chef de cette Juriſdiction.

Mᵉ. Alexandre d'Aigueperſe, Greffier-Commis, *place de la Baleine.*

*Premier Huiſſier à la Conſervation,*

Henri François Barberet, *rue du Bœuf.*

*Huiſſiers Audienciers, Jurés-Crieurs.*

Antoine Rival, *place Neuve.*

Alexandre-François Bertaud, *place de la Baleine.*

## PARQUET DE LA CONSERVATION.

PAr Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, & Lettres-Patentes en forme d'Edit, enrégiſtrées au Parlement, les Charges d'Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté de Lyon ont été réunies à celle de Procureur de Sa Majeſté, dans la Juriſdiction de la Conſervation; c'eſt en cette qualité qu'il juge gratuitement & en dernier reſſort, les cauſes qui lui ſont renvoyées par le Tribunal, juſqu'à la ſomme de 100 liv. de principal, & les dépens & les frais indéfiniment. Ses Sentences ſont auſſi exécutoires par corps.

M. PROST, Chevalier, Avocat & Procureur général de la Ville & Communauté, & Avocat & Procureur du Roi en la Conſervation, Juge du Parquet, *à l'Hôtel-de-Ville.*

M. François Perrier, Secretaire du Parquet & de M. le Procureur du Roi, *au Secretariat de la Ville.*

Les Audiences du Parquet ſe tiennent les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine, depuis une heure après midi juſqu'à trois. Les Clercs de Procureurs n'y ſont point admis à plaider, & M. le Procureur du Roi ne reçoit d'ailleurs aucune communication des affaires qui doivent être portées aux grandes Audiences, que dans les matinées de ces mêmes jours, les autres étant employées aux affaires du Conſulat.

*ANCIENS JUGES CONSERVATEURS,*

1750. M. Briaſſon, Homme du Roi en 1754 & 1755, Echevin en 1757 & 1758.

1752. M. Thomas Deſchamps, Homme du Roi en 1755 & 1756, Echevin en 1761 & 1762.

1753. M. François Claviere, l'ainé, Echevin en 1754 & 1755.

1758. M. Lacour, Echevin en 1763 & 1764.

1759. M. J. M. Rouſſet, Homme du Roi en 1762 & 1763, Echevin en 1768 & 1769.

Digitized by Google

1760. M. Jean-Ant. Roux, Homme du Roi en 1763 & 1764, Echevin en 1769 & 1770.
1761. M. Jean-Antoine Chirat l'ainé, Homme du Roi en 1764 & 1765, Echevin en 1770 & 1771.
1762. M. J. Fr. Claviere, le jeune, Echevin en 1770 & 1771.
1766. M. Torrent, l'ainé, Homme du Roi en 1768 & 1769, Echevin en 1774 & 1775.
1766. M. Chancey, cadet, Homme du Roi en 1769 & 1770, Echevin en 1774 & 1775.
1768. M. Marc-Antoine Nolhac, Homme du Roi en 1771 & 1772, Echevin en 1775 & 1776.
1769. M. B. Coſte, Homme du Roi en 1773 & 1774, Conſeiller de Ville en 1775, Echevin en 1777 & 1778.
1770. M. Matthieu Raſt, Homme du Roi en 1774 & 1775, Echevin en 1776 & 1777.
1770. M. Joſ. Vial, Homme du Roi en 1776 & 1777, Conſ. de Ville en 1776, Echevin en 1780 & 1781.
1771. M. Ant. H. Jordan, l'ainé, Homme du Roi en 1775 & 1776, Conſ. de Ville en 1776, Echev. en 1779 & 1780.
1772. M. Jean-Henri Benoit, l'ainé, anc. Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1777 & 1778, Conſeiller de Ville en 1780, Echevin en 1781 & 1783.
1772. M. Ant. Neyrat, ancien Rect. de la Charité, Homme du Roi en 1780 & 1781, Echevin en 1783 & 1784.
1773. M. Claude Lemoyne, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu, Homme du Roi en 1781 & 1783, Conſeiller de Ville en 1780, Echevin en 1785 & 1786.
1774. M. Léonard Gay, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1779 & 1780, Conſeiller de Ville en 1781, Echevin en 1784 & 1785.
1775. M. Jacq. Fr. Vauberet-Jacquier, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1783 & 1784, Conſ. de Ville en 1782, Echevin en 1786 & 1787.
1776. M. Fr. Rocoffort, l'ainé, anc. Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1781 & 1782, Conſ. de Ville en 1783, Echevin en 1786 & 1787.
1777. M. Cl. Fr. Fayolle, l'ainé, anc. Recteur de la Charité, Conſeiller de Ville en 1784. Homme du Roi en 1785 & 1786, Echevin pour 1787 & 1788.
1778. M. Gilles Gaudin anc. Recteur de la Charité en 1785.
1778. M. Jacques Imbert, Conſ. de Ville, ancien Recteur de la Charité, Homme du Roi en 1786 & 1787, Echevin pour 1788 & 1789.
1779. M. Charles-Louis Giraud, Conſeiller de Ville, anc. Recteur de la Charité.
1780. M. Antoine Dian, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu.

Digitized by Google

1780. M. Louis Mongez, Conſeiller de Ville, ancien Recteur de l'Hôtel-Dieu.
1781. M. Zacharie Pavy, ancien Recteur de la Charité.
1781. M. Joſeph-Michel Dian, ancien Rect. de l'Hôtel-Dieu.
1782. M. Pierre Jacquier, ancien Rect. de la Charité, Conſ. de Ville en 1787.
1783. M. Joſeph Steinman, Conſeiller de Ville en 1785, anc. Recteur de la Charité, Echevin pour 1788 & 1789.
1784. M. Jacques Roibon, ancien Recteur de la Charité.
1784. M. Cl. Benoît Marduel, anc. Recteur de l'Hôtel-Dieu.
1785. M. J. B. Harent, ancien Recteur de l'Hôtel Dieu.
1786. M. Louis Gallien, anc. Recteur de l'Hôtel-Dieu.
1786. M. J. P. Suchet, ancien Recteur de la Charité.

## COURS DE DROIT.

M. Rieuſſec, Avocat, *Profeſſeur.*

## CHAMBRE DE COMMERCE.

LE Roi, ayant établi un Conſeil royal de Commerce, créa en 1701, à Lyon, une Chambre particuliere, pour recevoir & donner des Mémoires ſur l'accroiſſement ou le maintien du Commerce. Cette Chambre, où M. l'Intendant préſide, eſt toujours compoſée de M. le Prévôt des Marchands, d'un Echevin Négociant, d'un ancien Echevin auſſi Négociant, & d'autres Marchands de différents commerces, au nombre de ſept, à la nomination de la Chambre. Les aſſemblées de cette Chambre ſe tiennent dans l'Hôtel-de-Ville, de quinzaine en quinzaine.

M. Louis Tolozan de Montfort, Chevalier, Prévôt des Marchands.
M. Fayolle, Echevin.
1782. 13 *Avril.* M. Roux, ancien Echevin, Syndic du Commerce, *rue du Griffon.*
1787. *Déc.* M. Giraud, Synd. du Commerce, *r. du Bât-d'Arg.*
1785. 29 *Avril.* M. Falſan, *rue Grenette.*
1786. 10 *Avril.* M. Lagier, *quai St. Vincent.* M. Landar, *quai St. Clair.*
1787. 15 *Déc.* M. Mongez cadet, *pl. des Cordeliers.* M. Nantas, *rue du Bât-d'Argent.* M. Maupetit, Secr. du Roi, *r. Puits-Gail.*

M. Morin, Secretaire du Commerce, *à l'Hôtel-de-Ville.*

MM. du Conſulat ont encore à Paris, un Député pour le Commerce, qui eſt prépoſé pour recevoir, donner des Mémoires & agir pour le fait général & particulier du Commerce & de celui de Lyon.

*Député de la Ville de Lyon au Conſeil du Commerce à Paris,*
M. Tournachon, Secr. du Roi, *rue Neuve St. Auguſt. à Paris.*

SYNDICS

## *SYNDICS DU COMMERCE ET DE LA PLACE des Changes de Lyon.*

LE motif de leur établiſſement ; en l'an 1679, fut que les Négociants ne compoſant point de corps particulier, pluſieurs articles du Réglement de la Place étoient reſtés ſans exécution : leurs fonctions ſont de veiller à cette exécution & aux contraventions qui peuvent s'y commettre, de faire les honneurs de la Place, & d'aſſiſter à l'ouverture des Paiements, après y avoir invité M. le Prévôt des Marchands, ou en ſon abſence le premier Echevin ; ce ſont eux qui donnent les pareres ou avis ſur les queſtions de commerce qui leur ſont propoſées. Le premier Syndic eſt toujours un Exconſul.

*François.* M. Roux, ancien Echevin, Tréſorier de la Chambre du Commerce, *rue du Griffon.*
M. Ch. L. Giraud, conſ. de ville *rue du Bât-d'arg.*

*Allemand.* M. Julien-Ferdinand de Geramb, Chevalier, *quai St. Clair.*

*Suiſſe.* M. Melchior Scherb, *rue Mulet.*

## *NEGOCIANTS EN GROS.*

LE Roi, pour donner au Commerce en gros, des marques de diſtinction & encore plus de ſa protection envers ceux qui le profeſſent, a créé par Arrêt du Conſeil, du 30 Octobre 1767, des Lettres de Banquiers, en vertu deſquelles les pourvus ſeront réputés vivants noblement, & en cette qualité auront rang & ſéance dans les Aſſemblées de Ville & autres ; jouiront de tous les honneurs & avantages, ſpécialement de l'exemption de Milice, pour eux & pour leurs enfants ; de celle de Guet & Garde, & du privilege de porter l'épée dans les Villes, & dans les voyages les armes néceſſaires pour leur ſûreté, & concourront aux deux Lettres de Nobleſſe particulieres, que Sa Majeſté s'eſt réſervé d'accorder à ceux des Négociants en gros, pourvus deſdites Lettres, qui ſe diſtingueront dans le Commerce.

M. Michel-Aimé Bertrand, *rue Pizay.*
M. Joſeph-Marie Dalivet, *place le Viſte.*
M. Fontanille, fils ainé, *rue Buiſſon.*

## *CONSULS ET AGENTS DES COURS ETRANGERES.*

M. Joſ. Henry Lambert, Ecuyer, chargé des affaires de S. M. Catholique, & ſon Conſul à Lyon, *port Saint-Clair.*
M. Jerôme Sponton, Gentilhomme Toſcan, Agent de S. A. R. l'Archiduc, Grand-Duc de Toſcane, *rue des Feuillants.*
M. François Girard, Agent du Saint Siege, *pl. de l'Herberie.*
M. François Viollet, Agent de S. M. le Roi de Sardaigne, *rue Pizay, maiſon Commarmond.*



Digitized by Google

M. Fréderic Bianchi, Agent de S. M. le Roi de Naples & des deux Siciles, *maiſon Munet, rue des Feuillants.*
M. Camille Pernon, fils, Agent de Sa Majeſté l'Impératrice de toutes les Ruſſies, *quai de Retz.*
M. Rey de Collonge, Conſul de S. M. le Roi de Suede, *quai & port St. Clair.*
M. Joſeph-Marie Boſſon, Négociant, Agent de S. M. le Roi de Pologne, *vis-à vis de l'Egliſe des Feuillants.*
M. Grognard du Berrin, Conſeiller de Commerce de S. M. le Roi de Pologne, *rue Ste. Catherine.*
M. Merlino, Agent du Duc de Modene, *quai St. Clair.*
M. Longue, Agent de l'Electeur de Saxe, *quai S. Clair.*
M. Tanſard, l'ainé, Agent de S. A. S. le Prince Palatin du Rhin, Duc de Deux-Ponts, & ſon Chargé d'affaires à Lyon, *quai St. Clair.*
M. Jean Malboſc, Agent de S. A. R. le Prince Charles de Lorraine, *rue Baſſe-Grenette.*
M. Broſſat, Agent du Prince Palatin de Deux-Ponts, *pl. S. Niz.*
M. Cauſſanel, Agent du Prince de Monaco, *rue Clermont.*

## *FOIRES FRANCHES ET PAIEMENTS DE LYON.*

LE Conſulat a l'intendance des quatre Foires franches & des quatre Paiements de la place de Lyon. M. le Prévôt des Marchands, ou, en ſon abſence, le premier Echevin, fait l'ouverture & la publication de ces Paiements, ſur la Loge du Change, en préſence des Syndics de la Place & du Commerce.

### FOIRES DE LA VILLE DE LYON.

Elles durent quinze jours ouvrables.

Celle des Rois commence le Lundi après les Rois.
Celle de Pâq. le Lundi après Quaſim.
Celle d'Août le 4 dudit mois.
Celle des Saints le 3 Novembre.

*Franchiſes accordées à MM. les Suiſſes & à MM. les Allemands des Villes libres Impér. inſcrits au Bureau gén. de la Douane, & à l'Hôtel de Ville.*

Elles commencent immédiatement le lendemain du dernier jour de chaque Foire de Lyon. Elles durent quinze jours après la Foire, tant ouvrables que fériés.

### PAIEMENTS DE LA PLACE DE LYON.

Celui des Rois commence le 1. Mars.
Celui de Pâque le 1. Juin.
Celui d'Août, le 1. Septembre.
Celui des Saints, le 1. Décembre.

Chaque Paiement dure depuis le premier jour du mois qu'il a été ouvert, juſqu'au dernier, & encore trois jours complets & ouvrables du mois ſuivant, qu'on appelle le comptant du paiement. On ne peut pas faire proteſter les Lettres de change payables en paiement, faute d'acceptation, avant le 7; & les écritures ou virements de parties, à la Loge du Change, commencent le 16.

Digitized by Google

## *AGENTS DES CHANGES, BANQUE ET MARCHANDISES.*

MESSIEURS

Barraut, Doyen, ancien Syndic, *quai St. Vincent.*
Ant. Chaland, anc. Syndic, *place Neuve des Carmes.*
P. Chaland, an. Synd. *p. r. Mer.*
Miege l'ainé, ancien Syndic, *maiſon des hérit. Del'horme.*
Saget, Secretaire du Roi, anc. Syndic, *rue Baſſe-Ville.*
Champ, Secret. du Roi, anc. Syndic, *rue St. Dominique.*
P. Miege, anc. Synd. *rue Ste. Marie des Terreaux.*
De Gumin, SYNDIC, *place des Terreaux, maiſon Vouty.*
Fortis, ancien Syndic, *place de la Comédie.*
Baudin, anc. Synd. *quai Saint-Clair.*
Berliet, ancien Syndic, *pl. de la Comédie.*
Terraſſon, SYNDIC, *r. Lafont, place de la Comédie.*
Bonnet, *rue de la Lanterne.*
Azemar, *rue de l'Arſenal.*
Auguſtin Miege, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Bieſſe, *pl. de la Bouch. des Terr.*
Berger, *montée de la Glaciere.*
J. C. Aimé Morel ainé, *rue Deſirée, maiſon Vignon.*
Galatin, *quai St. Vincent.*
Jh. Fr. Morel, *Mont. de la Glac.*
Perroton, *rue Ste. Catherine.*
Adamoly, *rue Mulet.*
Joſeph Galatin, *quai Saint-Vinc.*
Bt. Bouchet, *quai St. Vincent.*
Dumoulin, *quai St. Clair.*
Caſſignol, *rue de l'Arbre-ſec.*
Linoſſier, *rue des Feuillants.*
Audras, *quai St. Vincent.*
Joſeph Miege, *rue des Feuill.*
Chaulet, fils, *rue Romarin.*
Ponchon, *rue Puits-Gaillot.*
Marteau, *place du grand College.*
Sicard, *rue de la Pêcherie.*
François Mounier, *rue Ste. Marie des Terreaux.*
Dauſſigny, *rue de la Lanterne.*
J. Fr. Faure, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Beliſcere, *place St. Nizier.*
Odille, *quai Saint-Clair.*
Gamel, *rue de la Gerbe.*

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES EPICIERS ET CIRIERS.

CEtte Communauté, l'une des premieres de cette Ville, tient ſes aſſemblées à l'Hôtel-de-Ville.

*Syndics, Jurés-Gardes,*
M. Jacques Brunet, l'ainé, *r. de la Lanter.*
M. Antoine Debrou, cadet, *pl. du Change.*
M. Joſeph Vial, *pl. de l'Herberie.*
M. Pierre Vivian, *au Plâtre.*
M. Jean-Mathias Lauras, *rue Lainerie.*

*concierge*, le ſieur Giron, pere, *rue Mulet.*

*BUREAU des Syndics, Maîtres-Gardes, Inſpecteurs Royaux, & Contrôleurs jurés des Marchands & Maîtres Fabricants en Etoffes d'or, d'argent & ſoie.*

MAÎTRES ET GARDES, *Meſſieurs*

*Syndics-Maîtres-Gardes Marchands.*
- Jean Benoît cadet, *place de la Comédie.*
- Jean Bouchardier, *port St. Clair.*
- Pierre Duvallon, *rue Lafont.*
- Jean-Raphaël Durand, *rue Royale.*

*Syndics-Maîtres-Gardes Ouvriers.*
- Luc Riche, *rue Thomaſſin.*
- Jean-Antoine Bruyere, *rue Neyret.*
- Pierre Alery, *rue Belle-Cordiere.*
- Jean-François Miraillet, *rue St. Marcel.*

*Secretaire, Agent & Archiviſte de la Communauté,*

M. Jean-François Sandrin, *à l'Hôtel-de-Ville.*

Le ſieur Giron, ſon Commis, *audit Hôtel.*

*Autres Officiers de cette Communauté.*

M. Guillin, Avocat & Conſeil de la Commun. *pl. St. Jean.*

M. Fromental, Notaire du Bureau, *rue du Palais-grillet.*

M. Babile, Avocat au Parlement, & celui du Bureau, *à Paris.*

M. Petit, Procureur au Parlement & celui du Bureau, *à Paris.*

Bertaud, Huiſſier de la Communauté, *place de la Baleine.*

Veuve Parenthoux, Concierge de la Communauté.

Le Bureau ſe tient à l'Hôtel commun de cette Ville, tous les Mercredis non-fériés, & s'ouvre à trois heures après midi.

*Imprimeur du Bureau*, M. Aimé de la Roche.

---

BUREAU DES SYNDICS ET JURE'S-GARDES *des Marchands Merciers, Clincaillers, Toiliers & Marchands de ſoie en détail.*

SYNDICS ET JURÉS-GARDES.

M. Benoît Roux, *rue des Bouquetiers.*

M. Jean Biron, le jeune, *place Confort.*

M. François Perrilliat, *rue Clermont.*

M. Claude Chalandon, *rue Sirene.*

M. Perrilliat eſt chargé de la recette & de l'enrégiſtrement des réceptions.

*Autres Officiers de cette Communauté.*

M. Roches, Avocat, & Conſeil, *rue St. Jean.*

M. Puy, Notaire, *vis-à-vis le Pont de St. Vincent.*

M. Duſurgey, l'ainé, Procureur, *rue du Bœuf.*

M Laffillard, Procur. au Parl. *Cloître Notre-Dame, à Paris.*

Le Sr. Maurice, Commiſſaire de Police, *chargé de l'inſpection.*

Le Sr. Joſeph Ducret, Huiſſier, *rue des Trois-Maries.*

Giraud, Concierge, *place de St. Nizier.*

Digitized by Google

*BUREAU des Syndics, Maîtres-Gardes, Inſpecteurs Royaux, & Contrôleurs Jurés de la Communauté des Maîtres & Marchands Guimpiers, Fabricants de Gazes, Mouchoirs de ſoie & Blondes, Paſſementiers, Tiſſutiers, Rubaniers, Frangers, Boutonniers & Enjoliveurs.*

Cette Communauté tient ſes aſſemblées tous les quinze jours ; la premiere commencera le Mercredi 2 Janvier, dans ſon Bureau, *rue St. Dominique, maiſon Bruyſet.*

MESSIEURS

Barthelemi Lafont, TRÉSORIER, *quai Saint-Antoine.*
Antoine Couturier, *rue Paradis.*
Antoine-Marie Chapiron, *rue Noire.*
François Devienne, *rue Lafont.*
Antoine Chanel, fils, *place des Cordeliers.*
George Rabery, *rue Baſſe-Ville.*
Jacques-Matthieu Mongez, *pl. des Cordel.* } *Adjoints.*
Pierre Roux, *rue du Garet.* } *Adjoints.*
Etienne Dumortier, *rue Paradis.* } *Adjoints.*

*Officiers du Bureau.*

M. Fromental, Notaire de la Communauté, *rue du Palais-Grillet.*
Doriel le jeune, Huiſſier, *place de la Baleine.*
*Concierge*, le ſieur Dumoulin, *rue St. Dominique, maiſ. Bruyſet.*

## BUREAU DE LA COMMUNAUTE' DES MARCHANDS ORFEVRES JOAILLIERS.

SUivant l'Edit du Roi du 26 Septembre 1776, le Conſulat a nommé pour Maîtres-Gardes de cette Communauté :

MESSIEURS

Jean-Baptiſte Arnaud, *quai de Villeroy.*
Théodore Neſme Mory, *rue des Orfevres.*
Claude-Philibert Lefebvre, *place de l'Herberie.*
Guy Villette, *place de l'Herberie.*
*Tireurs, Batteurs & Ecacheurs d'or & d'argent, Paillonneurs, &c.*
Pierre Berruyer, *place des Jacobins.*
Benoît Proſt, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-Baptiſte Poitevin, *rue Belle-Cordiere.*
*Notaire*, M. Fromental, *rue du Palais-Grillet.*
*Concierge*, le ſieur Bernard, *rue de la Cage, maiſon Gojon, au premier étage ſur le derriere.*

Dans les cas d'effets perdus ou volés, relatifs au genre de Commerce ci-deſſus, il faut s'adreſſer à Mrs. les Gardes, ou au Concierge du Bureau, qui fera la diſtribution des recommandations.

Digitized by Google

*BUREAUX de Recommandation pour les Effets volés ou perdus. Pour les Bijoux & pieces d'Argenterie, Montres, &c. volés ou perdus.*

S'adreſſer à MM. les Syndics de la Communauté des Orfevres, ou de celle des Horlogers; ou bien au ſieur Bernard, Concierge du Bureau des Orfevres, *rue de la Cage, maiſon Gojon, au premier étage ſur le derriere.*

---

*LISTE des Maîtres-Gardes des Communautés d'Arts & Métiers créés par l'Edit du mois de Janvier 1777.*

MESSIEURS.

*Drapiers,*

Bouſquet, *place de l'Herberie.*
Boſſan, *rue de la Poulaillerie.*

*Apothicaires,*

Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, *rue Buiſſon.*

*Teinturiers en ſoie, laine, coton & fil, & Chineurs,*

Cl. Dubois, *quai des Auguſt.* | F. Palleront, *r. Puits-du-Sel.*
J. Cl. Grenetier, *quai des Aug.* | Louis Richard, *rue Bouteille.*
Antoine Gayet, *quai de Retz.* | Jean Brochet, *quai de Retz.*

*Plieurs de ſoie, Cardeurs de ſoie, Mouliniers de ſoie, tous autres Préparateurs de ſoie pour être montée & employée ſur le Métier.*

Cl. Joanas, *rue Neuve.* | Ant. Jaricot, *rue Tupin.*
Hon. Marthon, *g. r. S. George.* | L. Verrier, *pl. n. des Carmes.*

*Apprêteurs, Moireurs, Cylindreurs, Dégraiſſeurs d'Etoffes de ſoie & Calendreurs.*

Joſeph Charreton, cadet, *rue Deſirée.*
Joſeph Oderu, *rue Buiſſon.*

. . . . . .
. . . . . .

*Fabricants en Bas de ſoie, laine & toute autre matiere pure ou mêlangée miſe ſur le métier à Bas, & Bonnetiers.*

Jean-Pierre Lafont, *rue Grenette.*
Jean-Pierre Debeaune, *quai de Retz.*
Antoine Perrillat, *rue Buiſſon.*
Jean Rozet, *Boucherie St. Paul.*

Digitized by Google

*Tondeurs de Draps, Drapiers drapants, Matelaſſiers, Futainiers, Tiſſerands, & tous Apprêteurs d'étoffes de laine, fil & coton.*

André Sabathier, *rue de la Gerbe.*
Hugues Mey, *place du Change.*
Sylveſtre Gripas, *rue des Bouchers.*
Claude Flache, *à St. Irenée.*

*Chapeliers, Coupeurs de poil, Pelletiers & Plumaſſiers.*

Louis Buiſſon, *rue de la Charité.*
Joſeph Baſſet, *rue des Bouquetiers.*
François Legrand, *grande rue Merciere.*
Fleury Chevalier, *rue des Quatre-Chapeaux.*
Etienne Baudrier, *rue Buiſſon.*
Jean-Jacques Buner, *rue Pêcherie.*
Jean Delat, *grande rue Merciere.*

*Ecrivains.*

Laurent Hivert, *place des Terreaux.*
François-Louis Pailleu, *rue Lainerie.*

*Horlogers.*

Alabernade, *quai Chalamont, maiſon Decrenice.*
Nicolas Delhorme, *place des Cordeliers.*

*Serruriers.*

Michel Champier, *rue Thomaſſin.*
Pierre Burdel, *à la Croix-Rouſſe.*
Michel Favel, *rue Gentil.*
Hubert Gobin, *place St. Jean.*

*Boulangers.*

Pierre Girin, dit Giraud, *rue St. Jean.*
Pierre Riboulet, *rue de la Barre.*
Antoine Vachon, cadet, *rue de l'Arſenal.*
Barthelemi Berlier, *à la Grande-Côte.*

*Bouchers, Tripiers & Charcutiers.*

J. Marie Gantillon, *Boucherie des Terreaux.*
Philippe Godemard, *Boucherie de St. Paul.*
Pierre Fiajollet, *Boucherie de l'Hôpital.*
Pierre Hodieu, *Boucherie de l'Hôpital.*
Louis Charbonnier, *place de Louis-le-Grand.*
Ant. Simondant, *rue St. Jean.*
Marc Barrocher, *rue de l'Hôpital.*

*Tailleurs d'habits, de corps, & Frippiers d'habits.*

Antoine Rayer, *place des Terreaux.*
François Lehingue, dit Deſtener, *rue du Plat.*

. . . . . .
. . . . . .

*Pâtiſſiers, Traiteurs & Cuiſiniers, Rôtiſſeurs & Poulailliers, Gargotiers, Hôteliers ou Aubergiſtes, Taverniers, Cabaretiers.*

Jean-Marie Bret, *rue de la Cage.*
Claude Germain, *poulaillerie St. Nizier.*
François Benard, *rue des Quatre-Chapeaux.*
Jean-Baptiſte Combe Crollin, *poulaillerie St. Nizier.*

*Cafetiers, Limonnadiers, Confiſeurs, Vinaigriers, Braſſeurs de Biere, Diſtillateurs & Parfumeurs.*

Fleuri Germain, *rue Poulaillerie.*
Pierre Villard, *place des Jacobins.*
Nicolas Habram, *quai St. Antoine.*
Gabriël Allegret, *petite rue Merciere.*
Benoît Gros, *rue Lanterne.*

*Chandeliers.*

Jean Vendri, *grande rue Merciere.*
Jean-Claude Condamin, *rue Grôlée.*
Charles Garin, *rue Neuve.*
Jean-Marie Delacolonge, *rue de l'Hôpital.*

*Corroyeurs & Marroquiniers, Tanneurs, Hongroyeurs, Mégiſſiers, Peauſſiers & Gantiers, Ceinturonniers & Parcheminiers.*

. . . . .
. . . . .
. . . . .
. . . . .

*Maçons, Plâtriers, Marbriers, Tailleurs de pierre, & Paveurs.*

Etienne Savi, fils, *rue Tramaſſac.*
Michel Minoya, *quai & maiſon de l'Hôpital.*
François Janicot, *rue Port-Charlet.*
Michel Moreau, *rue de la Barre.*

*Charpentiers, Menuiſiers, Layetiers & Sculpteurs.*

Claude-Joſeph Janin, *rue de l'Arbre-ſec.*
Durand Dolbaud, *rue Gentil.*
Antoine Ronjon, *rue Gentil.*
Pierre Retier, *rue Reyale.*

*Tourneurs, Ebéniſtes, Tabletiers, Luthiers, Eventailliſtes, & faiſeurs de Parafols.*

Joſeph Perraut, *rue des Marronniers.*
Claude-Joſeph Ravez, l'aîné, *rue Clermont.*
Fleury Chalon, *rue Grenette.*
Jean-Baptiſte Fuſy, *quai de la Charité.*

*Cordonniers,*

Digitized by Google

*Cordonniers en neuf & en vieux.*

Jean Simon, *au Plâtre.*
Ch. Claveyſon, *rue Trois-Maries.*
Claude Comte, *rue du Bœuf.*
Antoine Meyret cadet, *rue Saint-Pierre.*

*Couvreurs, Ferblantiers, Plombiers.*

François Perrachon, *rue Port-Charlet.*
Clément Durafort, *rue de l'Hôpital.*

*Tapiſſiers, Miroitiers, Frippiers en Meubles, Chaſubliers.*

Jean-Claude Angelot, *rue Palais-Grillet.*
H. Ferlat, *grande rue Mercierе.*
Claude Lantilly fils, *près la Loge des Changes.*
Jean Bernard, *rue du Palais-Grillet.*

*Maréchaux, Epéronniers, Forgeurs & Taillandiers, Cloutiers, Ferratiers & Epingliers.*

Claude Dalbeque, *rue Bombarde.*
Pierre Saligot, *place Grollier.*
Gaſpard Buiſſon, fils, *rue de l'Hôpital.*
Antoine Morin, *rue Sainte-Hélene.*
Jacques Bleu, *rue Salla.*
Jacques Regny, *rue Peyrollerie.*

*Fondeurs, Boſſetiers, Doreurs ſur métaux, Graveurs ſur métaux.*

Jean Fournel, *rue Raiſin.*
Philibert Roche, *rue de la Barre.*
Jean-Baptiſte Rollin, *rue Bourgchanin.*
Vincent Derray, *place de Louis-le-Grand.*
Antoine Bigot, *montée du Pont de pierre.*

*Chaudronniers ou Peiroliers, Balanciers & Potiers d'étain.*

François Berger, *rue Port-Charlet.*
Nicolas Bonnard, *rue Palais-Grillet.*
Pierre George, *petite rue Tupin.*
Jean-Antoine Blanc oncle, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Bergeon, *rue Bonnevеau.*

*Peintres, Verniſſeurs & Doreurs en bois.*

Jean-Pierre Notin, *place de la Platière.*
François Aſtier, *place des Jacobins.*
Matthieu Tin, *place de l'Herberie.*
François Nottin, *rue Bât-d'Argent.*

*Faïanciers, Vitriers, & Potiers de terre.*

Pierre Guichard.
Ben. Mulatier, *place des Carmes.*
Joſeph Bahic, *rue de Flandres.*
Claude Vernier, *rue St. Pierre.*



Digitized by Google

*Armuriers ou Arquebuſiers, Couteliers, Fourbiſſeurs, Graveurs & Ciſeleurs en acier.*

Jean Fontan, *place du Grand-College.*
Pierre Moucherelle, *rue de la Cage.*

*Selliers, Bourreliers & Charrons.*

Alexis-Sébaſtien Magny, *rue St. Dominique.*
Bernardin Rey, *rue Pêcherie.*
Antoine Magniny, *à la Guillotiere.*
Jean Gaſſiot, *place des Cordeliers.*
Jean Faiſant, *en Vaize.*
Jean-Baptiſte Rechanieux, *rue des Bouchers.*

*Coffretiers, Gaîniers, Souffletiers, Broſſiers, Cordiers, & Emballeurs.*

Jean-Marie Perret, *Fromagerie St. Nizier.*
Jean Condamin, *place des Cordeliers.*
Jean Laſerve, *rue des Souffletiers.*
Noël Gay, *rue Malpertuy.*
Louis Chapelle, *rue Tupin.*
Claude Gautier, *rue des Feuillants.*

*Papetiers, Cartonniers, Relieurs de Livres, Imagers & Marchands d'Eſtampes & Muſique, en Boutique.*

Jean-François Belingard, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Ray, *au Plâtre.*
Paul Adrian, *grande rue Merciere.*
Ennemond Richoud, *place Saint-Pierre.*
Jean-François Dupin, *rue Belle-Cordiere.*

*Cartiers.*

Jean-François Romieux, } *place St. Pierre.*
Claude Reſſy, continué, }

*Tonneliers, Béniers, Boiſſeliers & Vanniers.*

Cathelin Broſſe, *rue Lanterne.*
Claude Pagnon, *à St. Juſt.*
Joſeph Dieuaide, *rue St. Côme.*
Sébaſtien Périgny, *rue Puits-du-Sel.*
François Pagnons, *rue Paradis.*
André Grange, *rue Saint-Jean.*

*Amidonniers.*

Nicolas Debieſſe, *place Grollier.*
Simon Bertrand, *rue Pierre-Scize.*

*Syndics des Coëffeurs de femmes.*

Pierre-Joſeph Poncet, *rue du Bois.*
Auguſtin Meſtrallet, *rue Lafont.*

Digitized by Google

# JURISDICTION DE LA POLICE.

CEtte Juriſdiction appartient au Conſulat, auquel elle a été réunie, avec le droit de la faire exercer par les Officiers qu'il nomme & commet; ainſi MM. les Prévôt des Marchands & Echevins ſont les Chefs & les Préſidents-nés de ce Tribunal.

LIEUTENANT GENERAL DE POLICE,

Mre. Laurent Baſſet, Chevalier, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon, Juge primitif & Conſervateur des Privileges du Franc-Lyonnois, Commiſſaire du Roi en cette partie, *en ſon hôtel, rue St. Dominique.*

PROCUREUR DU ROI A LA POLICE,

M. Chriſtophe de la Rochette, Avocat en Parlement, ancien Echevin, *rue du Bœuf.*

*Greffier de Police*,

Me. Simon, *petite rue Tramaſſac.*

*Secretaire de M. le Lieutenant Général de Police*,

M. Duclaud, Avocat au Parlement, *à l'Hôtel de M. le Lieutenant Général de Police.*

*COMMISSAIRES*, Meſſieurs

Matthieu, *place de la Boucherie des Terreaux.*
Maurice, *rue Merciere, vis-à-vis la rue Ferrandiere.*
Ferry, *rue Grôlée.*
Fontan, *aux portes de la Croix-Rouſſe.*
Chrétien, *place de la Comédie.*
Rapou, *rue de la Barre.*
Matthieu, fils, *en concur. & ſurvivance de ſon pere.*

*Huiſſiers*,

Jacq. Cuſſet, *rue St. Jean.*
Alex. Fr. Bertaud, *place de la Baleine.*
Antoine Doriel, le jeune, *place de la Baleine.*
François Chercot, *rue St. Jean.*
Fleury Flouvat, *place Neuve St. Jean.*
Antoine Pontis, *place Neuve.*

*Receveur des amendes & confiſcations de Police*,

M. . . . . .

*Echantilleurs Jurés des poids & Meſures*, les Sieurs

Parent, *rue St. Côme, près de la place St. Pierre.*
Eſterle, pour les Meſures, *rue Vaubecour.*



Digitized by Google

## *HALLES DE LA GRENETTE.*

MEssieurs les Prévôt des Marchands & Echevins ont toujours eu une inſpection ſur les bleds, légumes & autres grains qui entrent en cette Ville, pour être portés aux Halles publiques appellées *la Grenette*; ils y ont un Officier à leur nomination, ſous le nom de *Châtelain de la Grenette*, qui a ſoin de tenir regiſtre public de l'état & du prix des grains qui ſont portés aux Halles, & d'en rendre compte au Conſulat. Cet Officier eſt chargé de délivrer les extraits des Mercuriales, qu'on appelle ici *Carcabeaux*, tant à M. l'Intendant qu'au Conſulat, pour conſtater les prix des grains de chaque Marché: il regle ſommairement les conteſtations qui requierent célérité: il veille dans le marché aux contraventions aux Réglements de Police, & en dreſſe des procès-verbaux.

MM. du Conſulat, par leur Ordonnance du 31 Octobre 1781, ont enjoint au Châtelain d'inſérer dans les Carcabeaux ou Mercuriales qu'il eſt tenu de délivrer pour le prix des grains, celui des vins de la Province du Lyonnois.

*Châtelain de la Grenette, depuis* 1743, M. Lauchon, *place Saint George.*

*Châtelain en concurrence & ſurvivance*, M. Verne, *quai de la Baleine.*

*Régiſſeur des Halles*, M. Aimé de la Roche, *aux Halles.*

*Crieurs pour les effets perdus, commis pour avertir de faire l'enlévement des boues.*

*Pour le côté de Fourvières.* Cochard, fils, *à la deſcente du Pont de pierre, & du côté de la Pêcherie, en face de la même rue.*

*Pour le côté de St. Nizier.* François Bouvier, *rue Bonneveau.*

Digitized by Google

# AVOCATS AUX COURS DE LYON.

MESSIEURS

1724. François Deschamps, pere, DOYEN, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
1732. Christophe de la Rochette, *rue du Bœuf.*
1734. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, ancien Bâtonnier, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1735. Benoît Valous, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Joseph Fuzeaud, *Port S. Jean.*
1739. Maurice Brigaud, pere, *place de la Baleine.*
1747. François Bertin du Villars, *rue Tramassac.*
1750. Jean-Armand Durand, *place de l'Archevêché.*
François-Pierre-Suzanne Brac, *place St. Jean.*
1754. Philippe Choignard, anc. Bâtonnier, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, anc. Bâtonnier, *place St. Jean.*
Joseph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *r. Trois-Maries.*
1755. Louis Tournillon, *rue Desirée.*
François Varenard de Billy, *place de la Baleine.*
1758. Benigne Burtin de Chamelet, *quai Monsieur.*
Jacques Baillot, *rue S. Jean, près du Change, maison de Pure.*
Jean-Marie Ravier, Echevin, BATONNIER, *r. Tramassac.*
1765. Pierre-Suzanne Deschamps, fils, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieussec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *pl. du College de N. D.*
J. François-Bern. de Cozon, *rue St. Joseph.*
1766. Jean-Jos. Dacier, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
Pierre Durand, le jeune, *rue Trois-Maries.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Bertholon, *au pied du Chemin neuf.*
1767. Hugues Durret, *rue Palais-Grillet.*
1769. François Bret, *rue de Flandres.*
Jean François Dupuis, *rue Tramassac.*
1770. Jean-Baptiste Boissieux, *rue St. Jean.*
Jean-Pierre-Magloire Gautier, *place du College de Notre-Dame.*
1772. Louis Jacquet, *vis à-vis l'Archevêché.*
1772. Jerôme Valous, fils, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1773. Joseph-Marie Brigaud de Brigneu, fils, *pl. du Change.*
Jean-François Vitet, *rue du Bœuf.*
1774. Hugues-Joseph-Marie Berger, *rue St. Jean.*

Digitized by Google

1774. Michel-Alexis Gaillard, *près d'Ainai.*
Paul-Emilien Beraud, *rue St. Jean.*
Jean-René-Alexandre Gerſon, *place du Gouvernement.*
1775. Florentin-Gabriel Petit, *rue St. Jean, près du Change.*
Hugues Guillin d'Avenas, *place St. Jean.*
Jean-Pierre Girié, *rue St. Dominique.*
Claude Comerſon, *rue St. Jean, près du Change.*
Antoine Dumetz, *rue Juiverie.*
Jean-Baptiſte-Marie Roches, *rue St. Jean.*
Joſeph Gras, *place de la Baleine.*
1776. Benoît Ponthus de la Bourdeliere, *rue du Bœuf.*
1777. J. Claude Geoffroy, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiſte Potot, *rue Pizay.*
Louis-Antoine-Bernardin Durieu, *rue St. Jean, près du Gouvernement.*
Etienne Beroud de la Praye, *rue Trois-Maries.*
1778. Claude Brochet, *rue Trois-Maries.*
Michel-Germain Pichois, *place du College de N. D.*
1779. Marin Sanſeigne, *place de la Trinité.*
Antoine Leblanc, *à côté de la Bombarde.*
André Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
1780. Fuſeau de St. Clément, *rue St Jean.*
Louis Béringuier, *rue St. Dominique.*
1781. Antoine Prat, *quai de Retz, maiſon de l'Oratoire.*
Louis-Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
1782. Pierre-François-Melchior Charcot de Franlieu, *hôtel de la Sacriſtie de St. Jean.*
Pierre-Edouard Lémontey, *rue du Bœuf.*
1783. Guillaume Marie Mareſt de St. Pierre, *rue du Bœuf.*
Charles-François Caillat, *quai de la Baleine.*
Edme-Claude de Freminville, *place de la Baleine.*
Antoine-François de Landine, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Joſ. M. Rouſſet, *r. St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*
1785. Etienne Vernai, *rues St. Jean & de la Fronde.*
Deroziere de Champagneux, *place de la Baleine.*
Vincent Reyre, *rue du Bœuf.*
Etienne Laurens, *rue St. Jean.*
Jean-Marie Tournilhon, *rue St. Jean.*
François-Xavier-Marie-Nicolas Maret, *au bas du Chemin neuf.*

Digitized by Google

# PROCUREURS AUX COURS

*Et Juriſdictions de Lyon.*

*OFFICIERS*, MESSIEURS

J. J. Lecourt, Pierre Rey, } SYNDICS.

C. L. Clapiſſon, SECRETAIRE.

J. Deſgranges, le jeune, TRESORIER.

MESSIEURS

1743. BArthelemi Bret, Doyen, *rue du Bœuf*, a ſuc. à Mes. Giraud le jeune, & Beſſon Demontchanin.
1758. J. Bapt. Janin, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Fourchenay.
1760. Chriſt. Chazottier, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Choignard.
1760. Bon. Morel, *place du Change*, a ſucc. à Me. Durand l'ainé.
1761. Jean Deſgranges, l'ainé, *rue Tramaſſac*, a ſuccédé à Me. Hodieu.
1762. Etien. Ronjon, *rue S. Jean*, a ſuccédé à Me. Donzel.
1764. Ben. Duſurgey l'ainé, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *rue Juiverie*, a ſuccédé à Me. Durand, le jeune.
1766. Pierre-Franç. Boſcary, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Boſcary ſon pere.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Deſportes.
1768. J. J. Lecourt, SYNDIC, *au pied du Chemin neuf*, a ſuccédé à Me. Lambert.
1769. Pierre Rey, SYNDIC, *r. St. Jean*, a ſuc. à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a ſuccédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Nappard.
1771. Alexis de Lolle, *pl. St. Jean*, a ſucc. à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapiſſon, SECRETAIRE, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Perrin, l'ainé.
1773. J. Deſgranges le jeune, TRESORIER, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Tremollet.
1773. Chriſt. J. Dumont, *rue Juiverie*, a ſuc. à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *pl. du Gouvern.* a ſucc. à Me. Morel, le j.
1774. Cl. Mar. de Chatelus, *r. Porte-froc*, a ſuc. à Me. Deyrieu.
1775. Gerard Rivoiron, *r. Trois-Maries*, a ſucc. à Me. Remilhe.
1775. Louis-Aug. Blanchet, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Giraud.
1775. Joſ. Gazanchon, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Regnard.
1775. Matt. Deſchamps, *pl. du Coll. N. D.* a ſucc. à Me. Brenot.
1776. Joſ. Fr. Verne, *r. S. Jean*, a ſuccédé à Me. Deronzieres.
1777. Ant. Berger, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Nompere.
1778. Didier Guillin, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Gerſon.
1778. P. Guill. Balley, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Nicoud.

Digitized by Google

1778. J. M. Viallier, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Morel Guiramant.
1778. Ant. Marie Naudeau, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Leblanc.
1779. Jean-Baptiſte Avignant, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Pichois.
1779. Antoine-Camille Patural, *rue de la Loge des Changes*, a ſuccédé à Me. Favre, le jeune.
1779. Antoine Borde, *place Neuve*, a ſucc. à Me. Berthaud.
1780. Franç. Perruſſel, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Franç. Garcin.
1780. Jacq. Joannon, *pl. du petit Coll.* a ſucc. à Me. Verdun.
1781. Jean-Fr. Gourd, *pl. du Change*, a ſuc. à Me. Daigueperſe.
1781. Victor-Fr. Lethault, *rue de la Bombarde*, a ſuccédé à Me. Martin, le jeune.
1781. Cl. Barth. Deſprés, *r. du Bœuf*, a ſ. à Me. Petrin, le jeu.
1781. J. B Coulon, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Martin, l'aîné.
1781. Jacq. Fr. Duſurgey, le jeune, *rue Juiverie*, a ſuccédé à Me. Cinier.
1781. Franç.-Marie Poidebard, *quai de la Bal.*, a ſuccédé à Me. François Chamboux.
1782. J. Cl. Muſſet, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Lamareuille.
1782. P. Marie Roch, *pl. du petit Change*, a ſuc. à Me. Chalvet le jeune.
1783. Antoine Arthaud, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Beſſon.
1784. Jean-Baptiſte Simond, *place du Change*, a ſuccédé à Me. Montellier, Subſtitut de la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon.
1784. J.J. Paſcal, *pl. du Gouvernement*, a ſuc. à Me. Brottin.
1784. Jean-Marie Chevrot, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Fromage.
1784. Jean-Marie Babillon, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Babillon, ſon pere.
1784. Claude Favrot, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Eynard.
1784. Ant.-François Coinde, *r. St. Jean*, a ſucc. à Me. Bavet.
1785. Phil. Jaquette, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Richould.
1785. Jean Claude Roux, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Labory.
1785. Matth. Rival, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me Bernat.
1785. Et. Benoît Rognon, *pl. du Change*, a ſuc. à Me. Panſut.
1785. J. Théod. Perret, *pl. du Gouver.* a ſucc. à Me. Deſarnod.
1785. Philibert Ravier, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Levêque.
1785. Jean-Bapt. Rogniat, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Toutan.
1785. Chriſt. Flachat, *pl. du Change*, a ſucc. à Me. Monier.
1786. André Jaillon, *quai de la Bal.* a ſucc. à Me. Bonichon.
1786. Cl. Pierre Phélip, *r. Trois Maries* a ſucc. à Me. Paſque.

SEANCES

# SÉANCES ET VACATIONS

## *De Meſſieurs du Conſulat, de la Conſervation des Privileges Royaux des Foires de Lyon, & de la Police.*

### *POUR LE CONSULAT.*

LES jours d'Audiences & Aſſemblées du Conſulat ſont le Mardi & le Jeudi non fêtés de chaque ſemaine, ſur les deux heures de relevée.

Celles pour la Police des Arts & Métiers ſe tiennent auſſi dans la Chambre du Conſulat le Mercredi, & commencent à neuf heures du matin. Pendant les ſurſéances des Moiſſons & des Vendanges, leſdites Audiences pour les Arts & Métiers ſe tiennent le Vendredi matin, & pour le Conſulat, le ſoir du même Vendredi, après l'Audience de la Conſervation.

Il faut remarquer qu'il n'y a point d'Audience le Mercredi pour les contraventions de la Police des Arts & Métiers, lorſque le Mardi ſe trouve un jour de fête, parce qu'il n'eſt pas d'uſage de donner des aſſignations ces jours-là.

### *Pour la Conſervation des Privileges Royaux, &c.*

LES Audiences de la Conſervation ſe tiennent tous les Lundis, Mercredis & Vendredis; ſavoir, les Lundis & Vendredis à trois heures de relevée pour les grandes Cauſes, & les Mercredis pour les Réglements

Ces Audiences ſont ſurſiſes, non ſeulement les jours de Fêtes commandées par l'Egliſe, mais encore ceux des Fêtes non chommées de la Ste. Vierge, de S. Joſeph, de S. François de Sales, de S. Saturnin, de S. Nizier, & les jours fériés par les Cours de Lyon.

Les Audiences ſont encore ſurſiſes pendant la ſemaine ſainte & l'octave de Pâque, & depuis le Vendredi qui précede l'élection de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, juſqu'après l'entrée & inſtallation de MM. les Prévôt des Marchands & Echevins dans le Conſulat.

On ſurſeoit auſſi depuis le Mercredi gras incluſivement, juſqu'après le jour des Cendres.

La même ſurſéance a auſſi lieu dans la ſemaine des Rogations, juſqu'au Vendredi, lendemain de l'Aſcenſion.

Les ſurſéances ſont encore accordées depuis la Fête de S. Jean-Baptiſte, juſqu'après celle de S. Pierre d'Août, & depuis la Fête de la Nativité de N. D. juſqu'après la S. Martin, excepté que, pendant ces Vacations des Moiſſons & des Vendanges, on donne Audience une fois la ſemaine, tous les Vendredis; ſavoir depuis le ſecond Vendredi après la S. Jean-Baptiſte juſqu'au jour de ſainte Magdeleine; & depuis le ſecond Vendredi après la Fête de la Nativité de Notre-Dame juſqu'à la Fête de ſaint Simon & ſaint Jude incluſivement.

Et attendu que la faveur & le privilege du Commerce & de cette Juriſdiction en excluent proprement toutes Féries, leſdites ſurſéances ſont levées toutes les fois que le cas l'exige, ſur les remontrances des Parties, des Avocats ou des Procureurs, appuyées d'une néceſſité établie par les remontrances & requiſitions de M. le Procureur du Roi.



Digitized by Google

Dans le temps des Fêtes de Pâque & de Noël, on donne une Audience pour les Prisonniers dans la Salle des prisons; on y pourvoit sur l'élargissement de ceux qui ne le sont que pour des délits légers, & pour des sommes qui n'excedent pas celle de cinq cents livres.

### *Pour la Jurisdiction de la Police.*

Les Audiences de Police se tiennent dans la Salle de la Conservation, tous les Vendredis à neuf heures du matin, tant pour les condamnations sur les contraventions aux Ordonnances & Réglements de Police, que pour les affaires où les Parties sont assignées pour dettes, par exploit, & écoutées à plaider leur cause.

Il n'y a point d'Audience depuis la semaine qui précede la Fête de St. Thomas, jusqu'au Vendredi après les Rois; s'il survenoit néanmoins quelques affaires qui demandassent prompte expédition, elles seroient portées à l'Hôtel de M. le Lieutenant général, & en son absence, à celui de M. le Procureur du Roi.

☞ Les jours fériés sont les mêmes que ceux du Consulat & de la Conservation: cependant pour la commodité publique, on tient pendant ce temps-là les Audiences de 15 en 15 jours.

## *FÉRIES DU CONSULAT, DE LA CONSERVATION des Privileges Royaux des Foires de Lyon, & de la Police.*

*En Janvier.*
Le 2. Saint Clair.
Le 17. Saint Antoine.
Le 20. Saint Sébastien.
Le 22. Saint Vincent.
Le 25. Conversion de Saint Paul.
Le 29. Saint François de Sales.

*En Février.*
Le 5. Sainte Agathe.
Le 25. Saint Matthias.

*En Mars.*
Le 19. Saint Joseph.

*En Avril.*
Saint Nizier.
Le 23. Saint George.
Le 25. Saint Marc, Evangéliste.

*En Mai.*
Le premier. S. Jacques & S. Philippe.
Le 3. L'Invention de la Croix.
Le 19. Saint Yves.
Translation de Saint Nicolas.

*En Juin.*
Le 6. Saint Claude.

*En Juillet.*
Le 22. Sainte Magdeleine.
Le 25. Saint Jacques.
Le 26. Sainte Anne.

*En Août.*
Le 6. Transfiguration de N. S.
Le 10. Saint Laurent.
Le 16. Saint Roch.
Le 24. Saint Barthelemi.
Le 25. Saint Louis.
Le 29. Décollation de S. Jean-Bapt.

*En Septembre.*
Le 14. L'Exaltation de la Sainte Croix.
Le 21. Saint Matthieu.
Le 29. Saint Michel.

*En Octobre.*
Le 18. Saint Luc, Evangéliste.
Le 28. Saint Simon & S. Jude.

*En Novembre.*
Le 11. Saint Martin.
Le 23. Saint Irenée.
Le 25. Sainte Catherine.
Le 26. Saint Saturnin.
Le 30. Saint André.

*En Décembre.*
Le 6. Saint Nicolas.
Le 21. Saint Thomas.
Le 28. Les Innocents.
La troisieme Fête de Pâque.
La troisieme Fête de la Pentecôte.

Digitized by Google

# *ARCHITECTURE.*

L'Art de l'Architecture a toujours été en honneur dans cette ville, & plusieurs maîtres s'y sont rendus célebres. Les différents morceaux qu'on y admire, sont un témoignage éloquent du goût des habitants & de l'habileté des Artistes auxquels on les doit. Le corps des Architectes s'est dans tous les temps distingué dans Lyon par les talents supérieurs qu'on y a remarqués. Les modernes le disputent aux anciens, & l'on ne craint pas d'avancer que les édifices qui s'élevent chaque jour vont de pair par le goût & la magnificence avec les plus précieux monuments de l'Antiquité.

## *ARCHITECTES*, MESSIEURS

Roche, *rue des trois Maries.*
Loyer, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue neuve des Feuillants.*
Grand, Cons. du Roi, Contrôleur des Fortifications au Département de Lyon, & Insp. des bâtiments & édifices de la Ville, *rue du Bât-d'argent*, a son Bureau *à l'Hôtel-de-Ville.*
De Crenice, *quai de St. Antoine.*
Thenadey, des Ecoles de Rome & de Paris, *rue Buisson.*
Degérando, Ecuyer, *derriere le Concert.*
Bugniet, *rue St. Dominique, près de la pl. de Louis-le-Grand.*
Michel, *rue neuve des Feuillants, maison Munet.*
Rater, *quai St. Clair.*
Grand, fils, insp. des bâtiments & édifices de la Ville, en concurrence & survivance avec son pere, *à l'Hôtel-de-Ville & rue des deux Maisons, maison Desfours.*
Brillon, fils ainé, *rue Neuve, près la place du College.*
Ponthus Beſſie, *rue Royale.*
Baffert, *rue des Missionnaires, maison de Bacot, à la Basse-Ville.*
Dupoux, *rue des Marronniers.*
Achard, *maison des Coches, Port St. Antoine.*
Desarnod, *place de Louis-le-Grand, maison de M. le comte de Loras, près de la rue St. Dominique.*
Catherin François Boulard, Voyer-Inspect *r. de la V. Monnoie.*
Antoine Rosset, *dans sa maison, rue de la Cage.*
Jean Lauras, *rue de la Vieille Monnoie.*
Perrot, Cons. du Roi, Intend. des Fortific., *rue Tramassac.*
Gros, Voyer-Inspecteur, *place de la Charité.*
Louis Lauras, Inspecteur & Voyer de la Baronnie de St. Just, *quai de Retz, près la place du Concert.*



Digitized by Google

J. M. Louis Turrin, *au bas de la montée du petit Forêt.*
Buiſſon, *place neuve des Carmes.*
Hubert, Expert & Arpenteur juré, *à la montée du Pont de pierre, du côté de St. Nizier.*
Louis Duboſt, *rue Neuve.*
Laverriere, *rue Buiſſon.*
Maigre, *en ſon hôtel, rue de la Charité.*
Bruyere, *rue des Marronniers.*
Antoine Brillon, *rue du Bât-d'Argent, maiſon Francey.*
Thibiere, *rue St. Pierre.*
Eſparet, *rue de la Lainerie.*
Marion, *à l'Arſenal.*
Barthelemi-Antoine Tiſſot, *rue Bât-d'Argent, maiſon Goy.*
Pilliet, *maiſon Claviere, rue de l'Abre-ſec.*
Denave, *maiſon Capelain, place du grand College.*

*Eſtimateurs-Toiſeurs*, Meſſieurs

Thenadey, Architecte, *rue Buiſſon.*
Humbert Lauras, *rue Gentil.*
Antoine Roſſet, *rue de la Cage.*

## *Experts-Jurés Arpenteurs royaux.*

Ces Officiers ſont pourvus, en conſéquence du dernier Edit de création, du mois de Mai 1702, confirmatif des précédents, pour faire, à l'excluſion de tous autres, toutes viſites, toiſés, priſées, ſommaires à priſes, & rapports, tant à l'amiable qu'en Juſtice, en toutes matieres de partages, licitations, collocations, ſervitudes, limitations, arpentages de tous immeubles, & généralement de tout ce qui peut les concerner & y avoir rapport, même pour fait de taux & ſur-taux de tailles, ou autres impoſitions, ou d'inſtances de comparaiſon, &c. reçus & inſtallés en la Sénéchauſſée, Siege Préſidial, Conſervation, & Election de la ville de Lyon.

Messieurs

Jean-Baptiſte Cuſſinet, *rue St. Jean, près la pl. de la Baleine.*
Hubert, Architecte, *montée du Pont de pierre, du côté de Saint Nizier.*

*Greffier aux Rapports*,

M. Huet, *place de Louis-le-Grand, près la place Le-Viſte.*

Digitized by Google

## CONSEILLERS DU ROI, NOTAIRES.

IL y a dans cette Ville quarante Notaires que Sa Majeſté a réſervés & établis à l'*inſtar* des Notaires de la Ville de Paris, avec la qualité de Conſeillers du Roi, Notaires, Gardes-notes, Gardes-ſcel de Sa Majeſté, & Apoſtoliques en la Sénéchauſſée & Préſidial de Lyon, Ville, Fauxbourgs & Banlieue.

*OFFICIERS*, MESSIEURS

MARC-FR. PUY, Ier. SYNDIC, *près du pont St. Vincent.*

JACQUES DUSURGEY, 2d. SYNDIC, *rue des Forces.*

J. G. BERTHON DU FROMENTAL, l'ainé, TRESORIER.

F. BERTRAND DESGRANGES, SECRETAIRE, *pl. des Carmes.*

MESSIEURS

1741. Etienne Dalier, Doyen, *rue Clermont*, a toutes les minutes d'actes, contrats & autres titres en dépendants, concernant les affaires de la Ville & Communauté de Lyon, la Maiſon de Villeroy, les Etapes & le Gouvernement; celles de M. ſon pere, celles de Me. Perrin, ſon beaupere, & celles de Me. de la Roëre.

1744. Henri-François Brenot, *rue Tramaſſac*, a les minutes de Mes. Theve pere & fils, Vero, Duffieu, Touchard, Curnillon, Plaſſier, & Sondas, Notaires à Lyon.

1749. Jacques Tournilhon, l'ainé, *rue de la Barre.*

1758. Jean-Antoine Hutte, *place St. Pierre*, a les minutes de Mes. Dominique Chazotte, Deſgranges, Brun & Couchard.

1765. André-Joſeph Caillat, Avocat, *rue de la Gerbe*, a les minutes de Mes. Peronnet pere & fils, Canot, Chomat pere & fils, Lachapelle & Dodeneſſe.

1766. Jean-Guill. Berthon du Fromental, fils ainé, TRESORIER, *rue du Palais-grillet*, a les minutes de Mes. Perret, Bourdin, pere & fils, & de Gros.

1769. Jean-Benoît Durand, *Grande rue de l'Hôpital*, a les minutes de Mes. Galat, Poncelet, Del'horme pere, fils & oncle, Ducurtil, Jaſſerand, Ponchon & Simonet.

1771. Marc-Franç. Puy, 1er. SYNDIC, *près du pont St. Vincent*, a les minutes de Mes. Deſſables, Brizac, Lafay & Boulard, Notaires à Lyon, & celles de Mes. Ruby & Pocard, Deverot & Guillier, Notaires à la Croix-

Digitized by Google

Rouſſe, & partie de celles de Me. Michallon, Notaire à Crepieu en Breſſe.

1772. Jean Girard, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Aubernon, Boulard, Proſt pere & fils, Dalmais pere & fils, Roger, & pluſieurs cahiers de Mes. Fillon & Rigaud, Notaires à Lyon; & celles de Mes. Valous & Chorel, Notaires à St. Romain-en-Jarreſt.

1774. J. Fr. Bourdin, *quai St. Antoine*, a les minutes de Me. Bourdin ſon pere, & de Mes. Levet, pere & fils, & celles de Mes. Claude Chavallard & Esbrayard, Notaires Royaux à St. Julien-ſur Biboſt.

1775. Jacques Duſurgey, 2d. SYNDIC, *rue des Forces*, a les minutes de Mes. Durand pere & fils.

1775. Claude Coſte, Avocat, *place de la Fromagerie*, a les minutes de Mes. Cabaret, Pierre Bertholon, Brigaud & Duvouldy.

1775. Fleury Laſnier, *à la montée de la Glaciere*, a les minutes de Me. Gaïet.

1776. Claude Lievre, *rue Sirene*, a les minutes de Mes. Sanſeigne, Delaval, Berthon, Robinet, Pecheux, Boucharlat, Delafay le fils, & Perrichon.

1777. François-Bertrand Deſgranges, SECRETAIRE, *place des Carmes*, a les minutes de Mes. Maurice Pachot, Pachot freres, Moutonnat, pere, Gros, Leſpiney & Jayoud.

1777. George-Zacharie Dugueyt, *rue S. Jean*, a les minutes de Mes. Pierre Dugueyt ſon pere, Leroi, Chalamel ſon aïeul, Beſſon, Demontchat, Notaires à Lyon; celles de Mes. Changrin & Bordua, Notaires royaux à Genay & à Neuville en Franc-Lyonnois.

1777. Charles Delompnes, *place du Plâtre*, a les minutes de Mes. Michel, Cartier, Lionnet, Bertholon, Demeaux, Grangier, Melot fils, Roſſignol, Volay & Liceſſoan.

1778. Claude Morel, *place St. Jean*, a les minutes de Mes. Chevrillon, Guillaume & Pierre Bertholon freres, Dupont, Melot pere & fils, Rougnard, Notaires à Lyon; Dupont, Notaire à Chaponoſt, Morel & Premillieux, Notaires à Montanay en Lyonnois.

1778. Antoine Verſet, *hôtel de la Sacriſtie de St. Jean*, a les minutes de Mes. Ferrand & Debrye.

1779. Marc-Antoine Perrodon, *rue St. Dominique*, a les minutes de Mes. Arthaud, Vernon pere & fils, Vigniere, Mayoud pere & fils, & Ravat.

1779. Pierre André, *près de St. Antoine*, a les minutes de Mes. Jacques Perrodon, Hodieu, Bennevent, Freſſinet, Labruyere, Monin, & Quemet pere & fils.

Digitized by Google

Dans la vue d'améliorer le ſort des Enfants-Trouvés, délaiſſés & adoptifs, dont l'Hôpital eſt chargé, & qui ſont placés à la Campagne, le Bureau a arrêté :

1°. Qu'il ſeroit formé des Départements des différentes Provinces où ſont actuellement les Individus à la charge de l'Hôpital, & que les Départements ſeroient diſtribués entre MM. les Adminiſtrateurs, ſuivant l'étendue des Provinces, le nombre des Paroiſſes & des Enfants : en conſéquence la diſtribution a été faite ainſi qu'il ſuit.

| | |
|---|---|
| *Lyonnois, Forez & Beaujolois.* | M. le Comte de Clugny.<br>M. Vial, *Tréſorier de France.*<br>M. Bertholon, *Avocat.*<br>M. Gay, *Exconſul.* |
| *Le Vivarais* . . . | M. Jacquier, *Tréſorier des deniers.*<br>M. Longue. *<br>M. Michel. |
| *Dauphin. Savoie & Michaille.* | M. Bouſquet.<br>M. Faure. |
| *Le Valromey.* | M. Bouvard.<br>M. Buiſſon. |
| *Bugey & Comté.* | M. Dumond.<br>M. Arnaud-Tiſon.<br>M. Gaugé de Saint André.<br>M. Van-Riſamburgh. |
| *Breſſe* . . . . . | M. Arlès.<br>M. Regnault.<br>M. Bergaſſe. |

2°. Qu'il y auroit un Bureau particulier compoſé de *M. le Comte, de MM. les Recteurs*, le Tréſorier de France, l'Avocat & l'Exconſul : lequel Bureau aura ſous ſa direction un Commis ou prépoſé pour la tenue des écritures & la correſpondance relatives à chaque département ; cette correſpondance ſera concertée pour les affaires ordinaires, avec l'Adminiſtrateur du Département, & pour toutes les autres avec le Bureau.

* MM. Longue, Michel & Bouſquet ſeront remplacés par MM. Sablié, Pyron & Daſſac.

Digitized by Google

3°. Qu'il ſera pris inceſſamment, par MM. les Adminiſtrateurs, chacun dans leur Département, tous les renſeignements néceſſaires auprès de MM. les Curés, Seigneurs, Officiers de Juſtice & autres perſonnes, à l'effet de former des arrondiſſements, dans l'étendue deſquels le Chirurgien le plus renommé du canton ſera chargé de viſiter les Enfants qui y ſont placés, depuis la naiſſance juſqu'à cinq ans, & MM. les Curés ſeront priés, chacun dans leur paroiſſe, de prendre ſoin des Enfants au deſſus de l'âge de cinq ans juſqu'à ſeize, qu'ils ceſſent d'être à la charge de l'Hôpital; comme auſſi de veiller à ce que leurs paroiſſiens ne remettent aucun enfant ſans le conſentement du Bureau.

4°. Que MM. les Adminiſtrateurs feront également, chacun dans leur Département, telles conventions que les circonſtances exigeront, pour fixer les rétributions annuelles dues à MM. les Curés & aux Chirurgiens, pour les peines & ſoins qu'ils donneront à la conſervation & à l'inſtruction des Enfants.

5°. Que MM. les Adminiſtrateurs tiendront des notes exactes ſur chaque arrondiſſement, à l'effet d'aſſurer à MM. les Curés & aux Chirurgiens qui auront coopéré à la conſervation & à l'éducation d'un plus grand nombre d'Enfants, & qui auront procuré le plus de nourrices à l'Hôpital, les récompenſes & les primes que le Gouvernement a autoriſé l'Adminiſtration de donner au bout d'un certain nombre d'années. Fait & arrêté au Bureau, &c.

---

*OFFICIERS*, MESSIEURS

Neyron, Prêtre, Econome
Bugnet, Prêtre, premier Aumônier,
Teiſſier, Prêtre, Aumônier de l'hoſpice des filles enceintes.
Teiſſier, Prêtre, Sacriſtin, & Aumônier des garçons adoptifs.
Brac, Médecin, *rue Trois-Maries.*
Del'horme, Subdélég. & Not. Secr. du Bureau, *r. de Belle-Cour.*
Morel, Procureur, *place du Change.*
Dupré, Archiviſte & Agent, *rue St. Jean.*
Dupleſſis pere, Teneur des Livres, *quai Monſieur.*

Dupleſſis

## *NOTAIRES HONORAIRES,*

M. Claude Montellier, *rue des treize Cantons.*
M. Et. Laur. Berthon du Fromental, pere, *rue Palais-Grillet.*
M. Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
M. Charles-Odille-Joſeph Guyot, *rue de Flandre.*
M. Antoine Pourra, *place des Carmes.*
M. Louis-Joſeph Baroud, anc. échevin, *rue St. Dominique.*
M. André Ferrand, *rue de Trion.*
M. J. F. Chevrillon, Ecuyer, Secr. du Roi, *pl St. Jean.*
*Clerc & Agent de la Compagnie*, le ſieur Jacques Baleyguier, *grande rue Merciere.*

☞ Les anciens Protocoles ſe trouvent dans les Archives de la Compagnie.

On trouve dans les Archives du Chapitre de St. Paul, pluſieurs Protocoles anciens qui y ont été dépoſés dans des temps de troubles ; il y en a auſſi pluſieurs dans les archives de la Sénéchauſſée.

On donne auſſi avis que Mᵉ. Rambaud, Notaire royal à Mornant en Lyonnois, a les minutes de feu Mᵉˢ. Balley & Gonnet, ci-devant Notaires à Lyon.

## *COMMISSAIRES en Droits Seigneuriaux, Meſſieurs*

Claude Contamine, Not. Royal, Commiſſ. du Chapitre de St. Juſt, *à St. Juſt, rue des Farges.*
André Ferrand, Notaire hon. à Lyon, Commiſſ. de la Commanderie de Saint-George, des deux Hôpitaux, des Dames de Ste. Eliſabeth, des Dames de la Viſitation Ste. Marie-ſur-Saint-Juſt, des grands Auguſtins, de la Magdeleine & du Seigneur du Vivier, &c. *à Saint-Juſt.*
Blaiſe Paiſſelier, Commiſſ. de l'Archev. de l'Abbaye royale de St. Pierre & du Prieuré de la Platiere, *rue des Maronniers.*
Anthelme Griotteret, *rue de Flandre.*
Dalains, Commiſſaire du Chapitre de Saint-Paul, *rue de Flandre.*
François Jal, Commiſſaire du Comté de Lyon, *place de Roanne.*
Jacques Reverchon, *à Saint-Juſt, rue de Trion.*
Claude Jantet, *rue Saint-Jean.*
Gabriel Roche, Notaire royal, *au fauxbourg de Vaiſe.*
Jean Freydieres, Notaire royal, Commiſſaire du Chapitre de Saint-Juſt, *place des Minimes, à Saint-Juſt.*
Joſeph Denis, *vis à-vis la pompe du Change.*
Pierre-Zacharie Blachier, *rue du Peyrat.*
Louis Buffat, ancien Receveur gén. des Domaines & Bois, *rue Belle-Cordiere.*
Chamboiſſier, *Cloître des Céleſtins.*

## ARCHIVISTES.

M. Duvallon, Archiviſte-déchiffreur, *place de la Boucherie des Terreaux, maiſon Macherio, au premier étage*, fait le relevé de tous les anciens titres françois, & le répertoire des anciens regiſtres des paroiſſes.
M. Pipon, *grand rue Merciere, maiſon Tournachon*, déchiffre les anciens titres françois & latins, & établit l'ordre dans les Archives.

*RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.*

M. Jean-Antoine Berger, Conſeiller du Roi, Receveur gén. des Conſignations de toutes les Juriſdictions de la Ville de Lyon, & Province du Lyonnois, *place St. Jean.*

*COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES.*

M. Gaſpard Blanchard, Conſ. du Roi, &c. *voyez à la fin de l'Almanach, page 5 de la Sénéchauſſée.*

## GREFFE
## *POUR LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES.*

LE Roi, par édit du mois de juin 1771, a créé dans chaque bailliage & ſénéchauſſée, un conſervateur des hypotheques ſur les immeubles réels & fictifs. Cet établiſſement a pour but de faciliter celui qui veut acquérir un immeuble, à connoître les hypotheques dont il eſt grevé, afin qu'il puiſſe valablement payer le prix de ſon acquiſition, & s'en aſſurer la paiſible propriété & jouiſſance. Il a été ſubſtitué aux formalités longues & diſpendieuſes du décret volontaire.

Celui qui ſe prétend créancier du vendeur, & qui veut conſerver ſes droits d'hypotheque ſur les immeubles vendus & à vendre de ſon débiteur, doit, ſuivant l'art. 15 de cet édit, former ſon oppoſition entre les mains du conſervateur du bailliage ou ſénéch. dans le reſſort duquel ſont ſitués leſd. immeubles. Cette oppoſition durera trois ans, à l'expiration deſquels il la renouvellera juſqu'à l'effectif paiement de ſes créances.

L'art. 8 du même édit porte que l'acquéreur ſera tenu de dépoſer ſon contrat d'acquiſition au greffe dudit bailliage ou ſénéch. ; & le greffier doit inſérer dans un tableau, placé dans l'auditoire, un extrait dudit contrat, qui y demeure expoſé pendant deux mois. Cet extrait annonce la choſe vendue, le prix & les charges de la vente, le nom du vendeur, celui du notaire qui a reçu le contrat de vente, & la date du contrat. La loi ordonne cette expoſition pour donner connoiſſance à tous créanciers du vendeur, des ventes que celui-ci a faites.

Pour faciliter ces notions, l'Imprimeur de cet Almanach imprime, tous les quinze jours, une feuille ſur laquelle ſont tranſcrites toutes ces inſcriptions ; & au moyen de ſix francs par année, on s'abonne pour la recevoir chaque fois.

*CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES.*

M. Jerôme Geors, licencié en droits, *pl. du college de N. D.*

*Greffier - Expéditionnaire,*

M. Gaſpard Charrin, *rue Paradis.*

Digitized by Google

## COMMUNAUTE' DES HUISSIERS ET SERGENTS ROYAUX

*des différentes Juriſdictions de Lyon.* OFFICIERS, *Mes.*

*Syndics*, { Jacques Cuſſet, *rue St. Jean.*
Alexandre Franç. Bertaud, *pl. de la Baleine.*
François Privat, *hôtel de Flêcheres.*
Antoine Doriel le jeune, *hôtel de Flêcheres.*
François Chercot, *rue St. Jean.*

*Secretaire*, Pierre-Joſeph Binard, *rue St. Jean.*

*Tréſoriers*, { Antoine Rival, *place Neuve.*
Jean-Joſeph-Franç. Bonjour, *pl. de la Baleine.*

1748. JAC. Cuſſet, Doyen, anc. Synd. & Synd. act. *r. S. Jean.*
1749. Charles-Cléophas-François Tourtier, *à St. Cyr au Mont-d'or.*
1750. Ant. Rival, anc. Syndic, & Tréſ. actuel, *pl. Neuve.*
1756. Alex. Fr. Bertaud, anc. Syndic, & Synd act. *pl. de la Bal.*
1757. Antoine Pontis, *place Neuve.*
1761. Charl. Doriel, l'aîné, anc. Synd. & Tréſ. *à la Croix-R.*
1763. Fr. Privat, anc. Synd. & Tréſ. & Synd. act. *hôtel de Flêch.*
1766. { Antoine Doriel, le jeune, Syndic, *hôtel de Flêcheres.*
Jean-François Auvray, *place de Roanne.*
1769. Jacques Laurent, *rue St. Jean.*
1773. Pierre-Joſeph Binard, Secretaire, *rue St. Jean.*
1774. { François Chercot, Syndic, *rue St. Jean.*
Joſeph-Lidoire le Gavre, *place St. Alban.*
1775. Jean-Baptiſte Doriel, cadet, *rue St. Jean.*
1778. { Jean-Baptiſte Lance, *place Neuve.*
Fleuri Flouvat, *place Neuve.*
Jean Baptiſte Dupuy, *place du Petit-Change.*
Jean Joſ. Fr. Bonjour, Tréſorier, *pl. de la Baleine.*
1779. François Leyrit, *rue St. Jean.*
1780. Jean-François Beliſſen, *rue St. Jean.*
1783. { Jacques Renaud, *rue St. Jean.*
Joſeph Ducret, *rue des trois Maries.*
Henri-François Barberet, *rue du Bœuf.*
Catherin Tardy, *place Neuve.*
1784. { Jullien Chaſſagnieux, *rue de la Bombarde.*
Jacques-Amable Gaſnier, *à Saint Chamond.*
1785. { Jean-Pierre Arrivat, *place Neuve.*
François-Pierre Badin, *place Neuve.*
1786. Joſeph François Bailaz, *quai de la Baleine.*
1787. Jacques-Claude Mirlavaux, *rue St. Jean.*



Digitized by Google

# COLLEGES.

IL y a dans cette Ville deux Colleges pour l'inſtruction de la jeuneſſe, l'un ſitué ſur le quai de Retz, appellé *le College de la Trinité*, deſſervi par les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire; l'autre dans la rue du Bœuf, appellé *le College de Notre-Dame*, deſſervi par des Maîtres ſéculiers, qui ſont à la nomination du Bureau.

L'Adminiſtration de ces deux Colleges a été confiée, par Edit du mois de Février 1763, à un Bureau créé par le même Edit, enrégiſtré au Parlement, le 5 Février 1763, ſuivi des Lettres patentes, du 29 Avril ſuivant, enrégiſtrées au Parlement, le même jour.

*ADMINISTRATEURS DU BUREAU DES COLLEGES.*

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE, Préſident.

M. l'Abbé Lacroix de Laval, Grand Obéancier de Saint-Juſt, Vicaire Général, fondé de la Procuration de Monſeigneur l'Archevêque pour le repréſenter pendant ſon abſence.

M. Barou du Soleil, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur-Général hon. en la Cour des Monnoies, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, Préſident en l'abſence de Monſeigneur l'Archevêque.

Deux Officiers du Conſulat.

M. Claret de la Tourette, Conſeiller honoraire à l'ancienne Cour des Monnoies de Lyon.

Il eſt chargé de la direction des Maiſons & Domaines; de l'Inſpection ſur les Archives, les Bibliotheques & les Médailles; de ſigner les Actes du Bureau, & de la Police intérieure des Colleges.

M. Charrier de la Roche, Préſident honoraire en l'ancienne Cour des Monnoies de Lyon.

Le Pere Avice, Prêtre de l'Oratoire, Supérieur & Principal du College de la Trinité.

M. Brun, Chanoine de Saint-Paul, Principal du College de Notre-Dame.

*Receveur des revenus des Colleges.*

M. Guyot, Conſeiller du Roi, Notaire hon., *rue de Flandre.*

*Secretaire du Bureau,*

M. Peliſſier, *à l'Archevêché*, ou *rue Tramaſſac.*

On paiera les Mandats du Bureau, chez M. Guyot, les Mardis & Samedis, depuis 8 heures du matin juſqu'à 11 heures.

*Notaire des Colleges.*

M. Duboſt, *rue de Flandres.*

Digitized by Google

## COLLEGE DE LA TRINITE'.

*Principal*, Le P. Mathurin Avice, Supérieur.
*Econome*, Le P. Henry Baillot de Courtelon.
*Préfet*, Le P. Louis-Aimé Campous.
*Bibliothéc.* Le P. Lazare Roubiès.
*Théologiens*, Le P. Auguſtin Lacoſte. Le P. André Daburon.
*Suppléant des Claſſ.* Le P. Vincent Lafite.
*Phyſicien*, Le P. Jean-Baptiſte Perès.
*Logicien*, Le P. Marc-Marie de Louyt.
*Rhétoricien*, Le P. Benjamin Robert.
*En Seconde*, Le P. Antoine Billet.
*Troiſieme*, Le P. Denis Godard.
*Quatrieme*, Le P. Louis-Sévere Pagès.
*Cinquieme*, Le P. Antoine Palais.
*Sixieme*, Le P. Athanas Royer.

Il y a dans le College deux Cours publics : un de Mathématique qui commence à la St. Martin ; un autre de Phyſique expérimentale, qui commence à Pâque.
*Profeſſeur*, Le P. Joſeph Mollet.

## COLLEGE DE NOTRE-DAME.

*Principal*, M. Sebaſtien Brun, Licencié en droits civil & canonique, de la Faculté de Paris.
*Préfet*, M. Marc Antoine-Matthieu de Laval, Prêtre du Dioceſe de Lyon.
*Rhétoricien*, M. Claude-Antoine Roux, Prêtre de Lyon, Maître-ès-Arts en l'Univerſité de Paris.
*En ſeconde*, M. Michel Beſſon, Prêtre de Lyon.
*Troiſieme*, M. François Tabard, Clerc de Lyon.
*Quatrieme*, M. Jean-Baptiſte Vitard, Clerc de Lyon.
*Cinquieme*, M. Pierre Babad, Prêtre du Dioceſe de Lyon.
*Sixieme*, M. Barthelemi Morel, Prêtre.

On enſeigne gratuitement dans ces deux Colleges.

*Imprimeur des Colleges*, M. Aimé de la Roche.

Digitized by Google

# *COLLEGE DES MEDECINS.*

LE College des Médecins de Lyon eſt le plus ancien du Royaume. Pour y être agrégé, il faut être docteur d'une univerſité de France, avoir pratiqué quatre ans la Médecine, & ſubi pluſieurs examens.

Pluſieurs Lettres Patentes de nos Rois, donnent à MM. les Agrégés le titre de Profeſſeurs. Ils ſont chargés par leurs Statuts d'enſeigner toutes les parties de la Médecine qui ont rapport à la Chirurgie & à la Pharmacie. Ces leçons ſe donnent à l'Hôtel-de-Ville : elles ſont publiques, & annoncées dans leur temps.

Le mardi de chaque ſemaine, trois Médecins agrégés font avec beaucoup de zele & d'aſſiduité, des conſultations gratuites & écrites, à tous les pauvres qui ſe préſentent, dans la Salle de Henri IV, à l'Hôtel-de-Ville, depuis dix heures du matin juſqu'à midi.

*DOCTEURS MEDECINS, Conſeillers du Roi & Profeſſeurs agrégés au College des Médecins de Lyon.*

NOBLES

Chol, DOYEN, *rue des deux Angles.*
Deſeſſarts, *à Paris.*
Colombier, *en Cour.*
Magneval, *rue & place St. Pierre.*
Olivier,
Raſt, *place des Cordeliers.*
Brac, SECRETAIRE, *rue des trois Maries.*
Vitet, *rue du Port-Charlet.*
Willermoz, *rue du Bât-d'argent.*
Brun, PREMIER SYNDIC, *rue Pizay.*
Joly, *à St. Jean-de-Laune.*
Gilibert, *rue Ste. Catherine.*
Baudot, *quai St. Antoine.*
David, *place des Jacobins.*
Chaſtegnier, SECOND SYNDIC, *place St. Pierre.*
De la Bruyere, *rues Mulet & Bât-d'argent.*
Petetin, *rue St. Dominique.*

Digitized by Google

Colomb, Médecin du Roi aux rapports, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Eynard, *rue St Marcel.*
Morizot, Député aux Actes des Apothicaires, *rue de la Lanterne.*
O-Ryan, *rue Ste Marie, près des Terreaux.*
Brion, *rue haute-Grenette.*
Coſme, *rue Belle-Cordiere.*
Lénel d'Yvoiry, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie, *allée des Images.*
Richard, Député aux Actes des Apothicaires, *place du Change.*
Buytouzac, *rue de la Gerbe.*
Berthelet de Barbot, *rue St. Jean.*
Gonnelle, *place Grenouille.*
Rondelet, *rue Belle-Cordiere, près la place Leviſte.*
Boſche, *rue Saint-Côme.*
Chavanne, *rue Baſſe-Grenette & rue Tupin.*
Aigouy, Prof. de Pharmacie, *rue Tupin.*
Richard de Montbard, *rue Tupin.*
Mermet, *rue Quatre-chapeaux.*
Delpon, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*

Le ſieur Oviſte, Bedeau du College, *rue Plat-d'argent.*

## *EPIDE'MIES.*

Les plus utiles établiſſements dont le but eſt de ſoulager l'humanité, d'arrêter les cauſes de la dépopulation, ſembloient être réſervés pour le gouvernement de notre auguſte Monarque; ſes Miniſtres ne ceſſent de faire des efforts pour réaliſer ſes vues de bienfaiſance: déterminer dans chaque Généralité les cauſes des maladies populaires, en dreſſer l'hiſtoire, propoſer les meilleures méthodes pour en arrêter les progrès, voilà l'établiſſement précieux que Monſeigneur l'Intendant de cette Généralité a ſaiſi avec ce zele qui ne ſe refuſe à aucune vue ſalutaire. Pluſieurs Médecins de la Province ſeront chargés, dans leurs ſubdélégations reſpectives, de rédiger les faits relatifs aux cauſes des Epidémies, d'en faire leur rapport au Médecin en chef qui doit diriger ce travail général. Ce plan de bienfaiſance a été

Digitized by Google

porté plus loin par Monſeigneur l'Intendant ; il a établi, pour chaque ſubdélégation, un dépôt des remedes à ordonner pour chaque maladie épidémique.

MÉDECIN EN CHEF,

M. GILIBERT, Conſeiller, Médecin ordinaire de S. M. le Roi de Pologne, *rue Ste. Catherine, maiſon Imbert.*

---

*ECOLE GRATUITE DES ACCOUCHEMENTS, en faveur de ſix Sages-Femmes de la Campagne.*

M. TERRAY, Intendant de Lyon, pénétré de la néceſſité de faire inſtruire les Sages-Femmes de la campagne, vient de rendre cet établiſſement auſſi avantageux que ſolide ; en conſéquence il a été fondé, 1°. une Ecole gratuite où ſix Filles ou Femmes apprennent, pendant trois années, l'art des Accouchements, les maladies des Femmes, & celles des Enfants.

2°. Une Infirmerie où les Femmes enceintes de la ville de Lyon, pauvres, ſaines, & de bonnes mœurs, ſeront accouchées, & traitées gratuitement, pour l'inſtruction des Eleves.

*Profeſſeur*, M. Vitet, médecin, *rue du Port-Charlet.*

Les pauvres Femmes qui doivent accoucher dans les mois de Décembre, Janvier, Février & Mars, *s'adreſſeront à M. Vitet, Médecin*, pour ſe faire enrégiſtrer.

---

Le Sr. LATOUR, Chirurgien pédicure, extirpe les Cors aux pieds : il demeure *à la montée du Griffon, au coin de la rue Terraille.*

---

Le Sr. MOUSSU, Chymiſte, donne des douches, & des bains d'eaux thermales factices. *Il demeure près de la porte St. Clair.*

COLLEGE

Digitized by Google

# COLLEGE ROYAL
## *DE CHIRURGIE.*

LA Chirurgie eſt établie à Lyon de temps immémorial ; elle y eſt exercée avec autant de ſuccès que de réputation. La plupart des Membres qui la compoſent ſont Maîtres-ès-Arts, Docteurs en Médecine, Membres de différentes Acad. & ſe ſont diſtingués par des Ouvrages qui ont été reçus & couronnés par l'Académie Royale de Chirurgie.

Louis XV avoit ordonné, par un Arrêt du Conſeil & Lettres Patentes, du 10 Août 1756, que ceux qui exerceroient la Chirurgie ſans aucun mêlange de profeſſion méchanique, ſeroient compris dans le rang des notables Bourgeois, & pourroient être revêtus des Offices municipaux des lieux de leur réſidence, dans le même rang que les Notables Bourgeois Gradués ; qu'ils ſeroient exempts de la taxe de l'induſtrie, de la collecte de la taille, de guet & garde, de corvées, avec défenſes de les comprendre dans les rôles d'art & métier, &c. & que deux de leurs Eleves ſeroient exempts de tirer à la milice.

Louis XVI, notre Auguſte Monarque, en érigeant le Corps des Chirurgiens de cette Ville en *College Royal*, par des Lettres Patentes en forme de Déclaration, portant Réglement, données à Verſailles le 6 Juillet 1775, & enrégiſtrées au Parlement, le 13 du même mois, au Conſulat, en la Sénéchauſſée & en l'Election de cette Ville, a confirmé les privileges accordés par ſon prédéceſſeur.

Ces Lettres Patentes défendent à toute perſonne, de quelque qualité & condition qu'elle ſoit, d'exercer la Chirurgie, ou partie d'icelle, dans la Ville, Fauxbourgs & Reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon, même dans les lieux privilégiés, ou prétendus tels, pour quelque raiſon & prétexte que ce ſoit, s'il n'eſt Membre dudit College, reçu ou agrégé à icelui, en la forme y preſcrite, ſous peine de cinq cents livres d'amende. MM. les Prévôts en charge ſont autoriſés à faire leurs viſites, toutes & quantes fois ils le jugeront à propos, dans les maiſons particulieres, Palais, Hôtels, Colleges, Priſons, Enclos, Communautés Religieuſes, Caſernes & autres lieux privilégiés, ou prétendus tels, pour découvrir & vérifier les contraventions ; & en cas qu'ils ne puiſſent y réuſſir par cette voie, il leur eſt permis d'en informer pardevant les Officiers de Police : toutes les fois qu'on a voulu porter atteinte à cette loi, la Juſtice en a maintenu l'exécution.

Ces Lettres-Patentes prescrivent, pour parvenir à la maîtrise dans la Ville, une licence rigoureuse, composée de 18 examens, dans chacun desquels le Candidat est interrogé par onze Membres dudit College, & d'une these soutenue publiquement, en présence du Consulat, sur une partie d'Anatomie & de Chirurgie, au choix du Candidat. Les étrangers sont admis à argumenter.

Les mêmes Lettres-Patentes établissent des cours publics de Chirurgie, qui durent toute l'année, & qui sont remplis avec zele & assiduité par 12 Professeurs & Démonstrateurs royaux, dont 6 sont Professeurs en titre, & 6 sont adjoints pour les remplacer en cas d'absence ou de maladie. Ils deviennent Professeurs en titre par la mort ou la démission du titulaire. Ils sont tous brévetés du Roi.

Le cours complet de Chirurgie est composé de 6 cours particuliers, qui durent chacun deux mois. Il s'ouvre toutes les années au commencement de mars. Ainsi le cours des principes de Chirurgie, qui ouvre le cours général, commence le premier lundi libre de mars, & occupe ce mois & celui d'avril.

*Professeurs*, Mrs. { Colomb. / Blanchard, *adjoint*.

Le cours de matiere médico-chirurgicale occupe mai & juin.

*Professeurs*, Mrs. { Grassot. / Biessi, *adjoint*.

Le cours d'accouchements, de maladie vénérienne, occupe juillet & août.

*Professeurs*, Mrs. { Peronnet. / . . . . *adjoint*.

Le cours d'ostéologie & de maladies des os occupe septembre & octobre.

*Professeurs*, Mrs. { Changrin. / . . . . *adjoint*.

Le cours d'anatomie occupe novembre & décembre.

*Professeurs*, Mrs. { Champeaux, l'ainé. / . . . . *adjoint*.

Le cours d'opérations termine le cours général. Il occupe janvier & février.

*Professeurs*, Mrs. { Puy. / . . . . *adjoint*.

Les leçons & démonstrations publiques se font les lundi, mercredi & vendredi de chaque semaine, à 3 h. de relevée, au College royal de Chirurgie, *quai de la Charité*. Tous les lundis quatre Membres se rendent audit College pour visiter & donner gratuitement des consultations aux pauvres, depuis dix heures du matin jusqu'à midi.

Digitized by Google

## Conseil du College Royal de Chirurgie.

*Conseillers*, Messieurs

Guerin, Lieutenant.
Thenance, premier Prévôt.
Carret, second Prévôt.
Rey, Tréſorier.
Truels, Doyen.
Dufréchou, ancien Prévôt.
Morel, ancien Prévôt.
Binard, Greffier.
Coindre.
Beaud.
Peronnet.
Changrin.
Ballyat.
Cablat.
Martin.
Viricel.
Figuet.
George.
Deſgranges.
Champeaux, le jeune.
Bonnefoy.
Girard, le jeune

## Tableau du College Royal de Chirurgie.

Meſſire Andouillé, Conſ. d'Etat, premier Chirurgien de Sa Majeſté, Chef de la Chirurgie du Royaume, Préſident de l'Académie Royale de Chirurgie, Aſſocié libre de l'Académie Royale des Sciences, *en Cour.*

M. Guerin, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi.

M. Thenance, 1er. Prevôt.
M. Carret, 2e. Prevôt.
M. Rey, Tresorier.
M. Truels, Doyen.
M. Coindre, M. Beaud, } *Chirurgiens du Roi pour les Rapports.*

M. Collomb,
M. Graſſot,
M. Peronnet,
M. Changrin,
M. Champeaux,
M. Puy,
} *Profeſſeurs Royaux.*

M. Blanchard,
M. Bieſſy,
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
} *Profeſſeurs Royaux, Adjoints.*

M. Ballyat,
M. Cablat,
M. Martin,
M. Viricel,
M. Figuet,
M. Deſgranges,
M. Bonnefoy,
M. Girard le jeune,
M. Binard, Greffier.
} *Conſeillers.*



Digitized by Google

MEMBRES DU COLLEGE.

*Colonne des Anciens*, MESSIEURS

1. Jean Truels, ancien Prévôt, DOYEN, *rue Confort.* 1733.
2. Jean-Franç. Raphaëlis, anc. Prévôt, *pl. St. Nizier.* 1740.
3. Barthelemi Collomb, Gradué, de l'Acad. des Sc. Belles-Lettres & Arts de Lyon, ancien Lieut. de M. le premier Chirurgien du Roi, Profeſſ. royal, *vis-a-vis de l'Archevêché.* 1741.
4. Gregoire Ladeveze, *rue des Auguſtins.* 1743.
5. Pierre Blanque, *rue de l'Ours.* 1744.
6. Claude Ballyat, ancien Prévôt, Conſeiller, *rue du Plat, à côté du Palais-Royal.* 1746.
7. Joſ. Marie Changrin, Gradué, anc. Lieut. de M. le 1er. Chirurg. du Roi, Prof. royal, *rue des Auguſtins.* 1746.
8. Louis Vitet, ancien Prévôt, *rue du Bœuf.* 1746.
9. Noble Pierre Graſſot, Ecuyer, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, & de celle des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Profeſſ. royal, *quai St. Clair.* 1747.
10. Pierre Boſche, ancien Prévôt, *rue St. Marcel.* 1748.
11. Franç. Raymond Cablat, anc. Lieutenant de M. le 1er. Chirurgien du Roi, Conſeiller, *rue du Plat.* 1748.
12. Jean-Baptiſte Brion, *rue de la Monnoie.* 1748.
13. Pierre-Gilibert Phélis, *rue Tramaſſac.* 1751.
14. J. B. Duſſauſoy, anc. Prévôt, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.* 1752.
15. Louis-Gaſpard Martelly, *rue S. Marcel.* 1752.
16. Jean-Baptiſte Rey, anc. Prévôt, Tréſorier actuel, *rue de la Monnoie.* 1756.
17. Etienne Clenchard, Grad. anc. Profeſſeur des différents cours d'Oſtéol. des maladies des os & des bandages, *place Confort.* 1756.
18. J. Tiſſot, ancien Prévôt, *place St. Pierre.* 1757.
19. Proſper Julliard, *rue Grôlée.* 1757.
20. Jean Daveredé, *abſent.* 1757.
21. Jean-Baptiſte Fagot, *place des Cordeliers.* 1757.
22. Jean Faiſſole, Gradué, *rue des Trois-Maries.* 1759.
23. Jean-Baptiſte Oriol, Gradué, *rue de la Monnoie.* 1759.
24. Joachim Puy, anc. Prévôt, ancien Chirurgien princ. de l'Hôtel-Dieu, Correſpondant de la Soc. royale d'Upſal, *place du Plâtre.* 1759.
25. Ant. Pierre Bieſſy, Docteur en Médecine, Profeſſeur royal, adjoint, *rue Bât-d'argent.* 1760.

Digitized by Google

## MEMBRES DU COLLEGE.

*Colonne des Modernes*, MESSIEURS

1. Jean-Simon Thenance, Gradué, premier Prévôt, ancien Tréſorier, *rue Port-Charlet.* 1767.
2. Jean Dufour, *au bas de la grande Côte.* 1767.
3. Noble J. B. Bruny, Docteur en Méd., Gradué en l'Univerſité de Paris, reçu maître en Chirurgie au College royal de Chir. de la même Ville, Doct. Médecin en la ville de Villefranche, ancien Chir. Aide-Major des Camps & Armées du Roi, Bachelier en Droits civil & canon, de l'Univerſité de Dijon, Profeſſeur-Démonſtrateur pour les accouchements, les maladies vénériennes & autres ſecretes, ancien Prévôt, *place de la Boucherie des Terreaux.* 1768.
4. Claude Dupuy, *à St. Chamond.* 1768.
5. Denis Girard, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôpital de la Charité, *quai de Villeroy.* 1769.
6. Maurice Bubaton, Gradué, ancien Prof. & ancien Prévôt, *place de Louis-le-Grand.* 1769.
7. Antoine-Louis Javel, Gradué, Doct. en Médecine, Chirurg. Major de l'Hôpital Militaire de Philippeville, *à Philippeville.* 1769.
8. Honoré Pointe, Gradué, *grande rue Merciere.* 1769.
9. Auguſt. Figuet, Gradué, Conſeiller, *pl. S. Nizier.* 1769.
10. François Giraud, *grande rue de l'Hôpital.* 1770.
11. J. Bapt. Morel, Gradué, ancien Prof. anc. Prévôt, Conſeiller, *rue Longue.* 1770.
12. Raymond Jazédé, *rue St. Dominique.* 1770.
13. Noble Jean Janin, Ecuyer, Seigneur de Combeblanche, Médecin-Oculiſte de S. A. S. feu le Duc de Modene, & ſon penſionnaire; Prof. honoraire de l'Univerſité de Modene, Membre des Académies de Dijon, de Villefranche, & des Arcades de Rome, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, & de celle de Médecine de Paris, *dans ſon fief à la Guillotiere, près du château de la Motte.* 1773.
14. Jean Galabert, anc. Prof. & anc. Prévôt du College Royal de Chir. de Montpellier, anc. Chir. Maj. de la Charité de la même Ville, ancien Démonſt. d'Anat. & de Chir. au Col. de Méd. de Lyon, anc. Chir. Maj. d'Inf. & des Hôpit. milit., *rue Deſirée.* 1773.
15. Dominique Dufréchou, ancien Prévôt, Conſeiller, *pl. de la Trinité.* 1774.
16. François Chape, *Place des Jacobins.* 1774.

Digitized by Google

## MEMBRES DU COLLEGE.

*Colonne des Anciens*, MESSIEURS

26. François Fonville, *rue Port-Charlet.* 1760.
27. Franç. Martin, Conſ. anc. Prév. *rue Palais-Grillet.* 1761.
28. Louis Blanchard, Gradué, de l'Académie royale de Chirurgie de Paris, Profeſſeur royal, adjoint, *rue Puits-Gaillot.* 1762.
29. Claude Champeaux, Gradué, de l'Acad. Royale de Chirurgie de Paris, de la Soc. Roy. des Sciences de Montpellier, de celles des Sc. Bell. Lett. & Arts de Rouen, de Villefranche, & de la Société Litt. d'Auxerre, ancien Chirur. principal de l'Hôp. gén. de la Charité, Profeſſ. royal, *rue Haute-Grenette.* 1763.
30. Jean-Bapt. Preſſavin, Gradué en l'Univerſité de Paris, *place du Change.* 1763.
31. J. M. Viricel, Gradué, Conſeiller, ancien Prévôt, *rue Lanterne.* 1763.
32. François-Philippe Brodier, anc. Prév. *rue Juiverie.* 1764.
33. André d'Albouſſiere, Gradué, *place de Louis-le-Grand.* 1764.
34. Antoine Peronnet, Gradué, Profeſſeur royal, *rue du Bœuf.* 1765.
35. Etienne Lagriffoul, ancien Prévôt, *rue Buiſſon.* 1765.
36. Jean-Joſeph Guerin, Grad. anc. Chirurg. principal de l'Hôtel-Dieu, de la Soc. roy. des Sciences de Montpellier, de celle des Arcades de Rome, Prév. honoraire, anc. Profeſſ. Démonſtr. pour les opérat. au Coll. royal de Chirurgie, anc. Démonſtrateur au College de Médecine pour les Cours de Chirurgie & d'Anatomie, *Lieutenant de M. le* 1er. *Chirurg. du Roi, rue Pizay.* 1765.
37. Jean-François Maréchal ancien Chirurgien-Major, Profeſſeur dans les Hôpitaux du Roi, *place de la Baleine.* 1765.
38. Jean-Pierre Sauzet, Gradué, *place des Carmes, vis-à-vis du Parc.* 1766.

Digitized by Google

MEMBRES DU COLLEGE.

*Colonne des Modernes*, MESSIEURS

17. Jean-Céſard Décamp, *rue de la Barre.* 1774.
18. Bernard Leſtelle, *rue Bonneveau.* 1775.
19. Claude Deſavenieres, *rue Bon-Rencontre.* 1775.
20. Jean-Bapt. Binard, Gradué, Greffier, *rue Royale.* 1775.
21. Noble Buytouzac, Docteur en Médecine, ancien Chirurgien principal de l'Hôpital de la Charité, agrégé au College des Médecins, *rue de la Gerbe.* 1775.
22. Michel Carret, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, ſecond Prévôt; *rue Lanterne.* 1775.
23. Pierre-Joſeph George, Gradué, Conſeiller, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.* 1775.
24. Joſ. Cabuchet, Gradué, *pl. du Coll. de la Trinité.* 1777.
25. Jean-Cl. Roubeau, Gradué, *à Paris.* 1777.
26. J. B. Deſgranges, Gradué, Conſeil. Correſpondant de l'Académie Royale de Chirurgie, aſſocié, non réſidant, de la Soc. d'émulat. de Bourg-en-Breſſe, de l'Académie royale des Belles-Lettres d'Arras, de celle des Arcades de Rome, *rue Grenette.* 1779.
27. Jean-Jacq. Coindre, Gradué, Conſeiller, Député pour les Rapports, Inſpecteur des ſecours pour les Noyés, *grande rue Merciere.* 1780.
28. Jean-Baptiſte Champeaux, Gradué, Chirurgien-Major du Régiment Provincial de cette Généralité, *rue Buiſſon.* 1780.
29. Jean-Felix Mothe, Gradué, *rue St. Côme.* 1781.
30. Antoine Beaud, Gradué, Conſeiller, Député pour les rapports, *rue Ste. Marie des Terreaux.* 1781.
31. Jean-Bapt. Bonnefoy, Gradué, Conſeiller, *r. Neuve.* 1782.
32. Gaſp. Girard, Gradué, Conſeiller, *rue Ecorchebœuf.* 1783.
33. Dominique Mir, *rue St. Pierre-le-Vieux.* 1783.
34. Michel Pitiot, Gradué, *rue des 4 Chapeaux.* 1784.
35. Pierre Bouchet, Gradué, anc. Chirurg. Principal de l'Hôtel-Dieu, *rue Sirene.* 1784.
36. Louis-Joſ. Grandchamp, Gradué, anc. Chirurgien Principal de la Charité. 1786.
37. Joſeph Conſtantin, Gradué, *rue Lanterne.* 1786.

Jean-Baptiſte Laurent, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôpital général de la Charité.

André Duſſauſſoy, Gradué, ancien Chirurgien principal de l'Hôtel-Dieu, *place des Carmes.*

---

***Bedeau du College***, Perrin, *au College roy. quai de la Charité.*

Digitized by Google

*CATALOGUE des Maîtres en Chirurgie, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, établis dans les Fauxbourgs*

| | MESSIEURS | |
|---|---|---|
| FAUXBOURGS DE LYON. | Jean-Pierre Prat. | 1744. |
| | Antoine Marinier, | 1748. |
| | Erneſt Piſtor, | 1769. |
| | George Blanc, | 1778. |
| *Croix-Rouſſe, St. Clair, & Serin.* | Pierre Bay, | 1778. |
| | Campagne, | 1783. |
| | Dupouly, | 1783. |
| | J. P. Moriſſe, | 1786. |
| | Calvet, | 1787. |
| *La Guillotiere.* | Jean-Baptiſte Merlin, | 1760. |
| | Jean-François Regis, | 1762. |
| | François Sauveur, | 1768. |
| | François Teſſier, | 1772. |
| | Antoine Villeneuve, | 1778. |
| | Delmas, | 1781. |
| | Fontan, | 1785. |
| | Vigaroux, | 1785. |
| | Bernard Richard, | 1786. |
| | Brachet, | 1786. |
| *La Quarantaine.* | Fulcrand Jouvenne, | 1764. |
| | Jean-Pierre Carabaſſe, | 1772. |
| | Jean Regnier, | 1778. |
| | Laroche, | 1784. |
| | Lacome, | 1785. |
| *St. Juſt & St. Irenée.* | Laurent Merle, | 1744. |
| | Etienne Dumas, | 1751. |
| | Juſt Remy, | 1775. |
| | Pierre-Denis Domergue, | 1776. |
| | Joſeph Hue, | 1776. |
| | Antoine Benoit, | 1777. |
| | André Dugas, | 1784. |
| *Vaiſe.* | Jean Villeneuve, | 1766. |
| | Henri Soulier, | 1769. |
| | Charles Mauban, | 1769. |
| | Nicolas Divoiry, | 1774. |
| | Antoine Decomberouſſe, | 1777. |
| | Donau dit Sanſon, | 1778. |

MAITRES

*MAITRES en Chirurgie, reçus par le College Royal de Chirurgie de Lyon, pour les petites Villes du Reſſort de la Sénéchauſſée.*

| | MESSIEURS | |
|---|---|---|
| *Anſe.* | Simon Creyton, | 1777. |
| | Pierre Chazot. | 1785. |
| *Arbreſle. (l')* | Jean Saint-Clair, | 1748. |
| | Jean Seleuder, | 1757. |
| | Schneider, | 1787. |
| *Beſſenay.* | David Eller, | 1780. |
| *Brignais.* | François Donnet, | 1758. |
| | Charles Desbordes, | 1759. |
| *Bully.* | Feuillet. | |
| *Chamond. (St.)* | Etienne Orlut, | 1754. |
| | Jean-Baptiſte Donnet, | 1776. |
| | Etienne Laval, | 1785. |
| *Charlieu.* | Louis Burand, | 1759. |
| *Condrieu.* | Barlet Fuget, | 1775. |
| | Guillaume Cadis, | 1775. |
| | Joſeph Montblanc, | 1777. |
| *Genis-Laval. (St.)* | Jean Jacques Nodeau, | 1747. |
| | Pierre Caſtel, | 1768. |
| *La Ville de Mornant.* | Sain, | 1787. |
| *Neuville.* | Léonard Leblois, | 1769. |
| | Jean Imbert, | 1774. |
| *Rive-de-Gier.* | Denis Viguet, | 1777. |
| *St. Symphorien-le-Château.* | Bros, pere, | 17... |
| | Héral, | 1760. |
| | Ducros, | 1745. |
| | Jean Bros, fils, | 1779. |
| *Tarare.* | Louis-François Defranc, | 1760. |
| | Jean-Marie Savy, | 1776. |

*MAITRES en Chirurgie, pour les Bourgs & Villages du reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon.*

| | MESSIEURS | |
|---|---|---|
| *Ambierle.* | Jean-Marie Gachet, | 1771. |
| | André Boutrac, | 1771. |
| *Le Bois-d'Oingt.* | Sain, | 17 |
| *Bourg-Argental.* | François Donnet, | 1758. |
| *Caluire.* | Ferdinand Vannier, | 1761. |
| *Charly.* | Joſeph Talaine, | 1769. |
| *Chaſſelay.* | Poulin, | 1769. |
| | J. B. Jacquet, | 1778. |



Digitized by Google

*Suite des Maîtres en Chirurgie des Bourgs & Villages.*

| | MESSIEURS | |
|---|---|---|
| *Châtillon-d'Azergues.* | Maille, | 1776. |
| *Saint-Cyr-la-Chaux.* | François Michel, | 1748. |
| | Jean Manderoux, | 1779. |
| | Nottin, | 1776. |
| *Chazay.* | François Morizot, | 1746. |
| *Colombe.* (*Ste.*) | François Jourdan, | 1745. |
| *Courzieu.* | Pierre Farjat, | 1741. |
| | Carret, | 1773. |
| *Couzon.* | Joseph Bacher, | 1772. |
| *Ecully.* | Guyonet, | 1781. |
| *Fontaines.* | Levrat, | 1783. |
| | Eléonor Fournier, | 1783. |
| *Foy.* (*Ste.*) | Jacques Seplours, | 1770. |
| | J. P. Sainte-Marie, | 1771. |
| *Givors.* | Charles Ferroussat, | 1767. |
| | Jean-Baptiste Denuziere, | 1777. |
| *Irigny.* | Antoine-Alexis Grés, | 1774. |
| | Joseph Delaval, | 1778. |
| *Joussieux.* | Guillaume Gilland, | 1777. |
| *Laurent-de-Chamousset.* (*St.*) | Etienne Ferrier, | 1758. |
| *Martin-en-Haut.* (*St.*) | François Pegas, | 1753. |
| | François Hue, | 1777. |
| *Millery.* | Laurent, | 1769. |
| | Joseph-Domin. Gresse, | 1769. |
| *Oullins.* | Poncet, | 1781. |
| *Pont-Charra.* | Louis Villiard, | 1784. |
| *Rambert.* (*St.*) | Malibran, | 1786. |
| *Regny.* | Charles Tremblay, | 1730. |
| *Sain-Bel.* | Pierre Blanc, | 1751. |
| | Jean-Baptiste Robert, | 1752. |
| *Valfleuri.* | Nicolas Barroux, | 1761. |
| *Virieux.* | Pierre Lisfranc, | 1727. |

Digitized by Google

*Experts-Dentiſtes*, MESSIEURS

1759. Lévêque, *rue Lanterne.*
Auzeby, *rue Clermont.*
1767. Hebert ainé, penſionné de la Ville, *pl. des Terreaux.*
Morel, *abſent.*
1772. Rouland, *rue Dubois.*
1778. Peliſſon, fils, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Arnaſſant, *rue Grenette.*
1785. François Didier, *place des Terreaux.*
1787. Laudet, *place du Change.*

*Experts-Herniaires*, MESSIEURS

Soter Carrier, *rue St. Jean.*
Montmey, *rue Ecorche-bœuf & port du Temple.*
Antoine Dumas, *place du Plâtre.*
Jean-Baptiſte Lacroix, *rue St. Pierre.*
Chalmas, *place de la grande Douane.*
Menard, Gradué, *quai des Auguſtins.*
Bernard, *place de l'Herberie.*
Pierre-Michel Ferret, *rue Juiverie, du côté du Change.*

*Maîtreſſes Sages-Femmes Jurées*, MESDAMES

Veuve Eliſabeth Beaulieu, *au pied de la grande Côte.* 1731
Antoinette Chana, *au fauxbourg de la Croix-Rouſſe.* 1743.
Claudine Perrier, *place de la Boucherie des Terreaux.* 1766.
Dlle. Catherine Favier, *rue St. Jean.* . . .
Jeanne-Marie Baudé, femme Froment, *rue Grôlée.* 1770.
Veuve Crepet, *près de l'Egliſe de St. Vincent.* . . .
Françoiſe Rey, femme Brunet, *place Neuve, près des Capucins.* 1772.
. . . . . Bruyere, *rue Port-Charlet.* 1777.
Duffieu, *rue de l'Arbalête.* . . .
Dervieu, *rue du Griffon.* . . .
Genevieve Valin, *rue Thomaſſin.* . . .
Guillaume Martin, *place des Cordeliers.* 1781.
Veuve Lagreve, *place de la Boucherie de St. Paul.* 1785.
Reboul, veuve André, *rue Palais-Grillet.* 1786.
Fontaine, *rue de l'Arbre-ſec.* 1787.



Digitized by Google

## *PHARMACIE.*

Les Pharmaciens de Lyon ſont Patentés ; les Edits & Déclarations de nos Rois accordent à eux ſeuls le privilege de vendre & débiter les différentes compoſitions ; & tous ceux qui, ſans titre, s'ingerent à faire la fonction d'Apothicaire, doivent être regardés comme réfractaires aux loix du Prince, & comme des gens dangereux & nuiſibles au bien public, parce qu'ils n'ont ſouvent pas les connoiſſances néceſſaires.

*MAITRES en l'Art & Science de la Pharmacie, & Démonſtrateurs en Chymie.* OFFICIERS,

1r. SYNDIC, M. Antoine Raynal, *rue de la Lune.*
2d. SYNDIC, M. Joſeph-Bruno Caratery, *rue Neuve.*
1r. ADJOINT, M. François Barre, *rue de l'Arbre-ſec.*
2d. ADJOINT, M. François Jordan, *place des Carmes.*
3e. ADJOINT, M. Nicolas Deſchamps, *rue St. Dominique.*
4e. ADJOINT, M. Jean-Claude Biot, *rue des Feuillants.*

*MAITRES JURE'S*, MESSIEURS

Jean-Jacques Alboui, Doyen, *Fromagerie St. Nizier.*
Joſeph-Marie Gilbert, *rue St. Dominique.*
Pierre Guiraudet, cadet, *près de St. Paul.*
Matthieu Mercier, *rue St. Jean.*
Charles Couze, *rue Lanterne.*
Nicolas Gavinet, de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*
Pierre Place, *petite rue Longue, maiſon Fontaine.*
Pierre Meniſſier, *rue Malpertuis.*
Jean Malinas, ancien Apothicaire-Aide-Major des Armées du Roi, *grande rue Merciere.*
Fr. Tiſſier, de la Soc. Roy. de Villefranche, & de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *pl. des Terreaux.*
François Correard, *rue St. Jean.*
J. B. Lanoix, ancien Apoth. Aide-Major des Hôpit. Milit. des Soc. Roy. d'Agric. de Lyon & de Turin, *rue St. Dominique.*
Antoine Delcaire, *place Grenouille.*
François Duclos, *rue Buiſſon.*
Antoine Raynal, 1r. SYNDIC, *rue de la Lune.*
Joſeph-Bruno Caratery, 2d. SYNDIC, *rue Neuve.*
Paul Macors, ancien Aide du 1er, Apothicaire de MONSIEUR, Frere du Roi, *rue Saint Jean.*
François Barre, 1er. Adjoint, *rue de l'Arbre-ſec.*
François Jordan, 2d. Adjoint, *rue des Carmes.*
Nicolas Deſchamps, troiſieme Adjoint, *rue St. Dominique.*
Bernard Maréchal, *rue Dubois.*
Jean-Claude Biot, quatrieme Adjoint, *rue des Feuillants.*
André Bour, *place du Plâtre.*

Digitized by Google

# ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

CETTE Ecole & celle de Paris, ſont les deux ſeules qui juſqu'à préſent, ont été établies dans le Royaume. Les ſuccès réitérés de l'une & de l'autre, le nombre des Artiſtes éclairés qu'elles ont répandus dans les Provinces, & celui des animaux qu'elles ont conſervés aux cultivateurs, ſont des garants de la ſolidité & de la ſtabilité de ces inſtitutions. L'Ecole de Paris ſe ſouviendra à jamais de l'honneur qu'elle a eu d'y voir un Prince rare & profond dans toutes les parties, applaudir à toutes les inſtructions qu'on y donne, & conſacrer plus de trois heures à l'examen du Cabinet du Roi, des Hôpitaux, de la Pharmacie, des Forges, &c. Les éloges qu'il a daigné donner au zele du Directeur & des Profeſſeurs, rejailliſſent infailliblement ſur l'Ecole de Lyon, puiſque la marche des études & le régime ſont les mêmes.

M. l'INTENDANT, *Commiſſaire du Roi.*

*DIRECTEUR.*

M. Bredin, éleve des Ecoles de Lyon & de Paris, ci-devant Profeſſeur breveté de celle de Paris, *à l'Hôtel de l'Ecole, fauxbourg de la Guillotiere.*

*PROFESSEUR.*

M. Hénon, éleve de l'Ecole de Paris, ci-devant Profeſſeur breveté de la même Ecole, *même Hôtel.*

*SOUS-PROFESSEUR.*

M. . . *même Hôtel.*

*Régiſſeur*, M. Durus Beaupré, *rue de Bellecour.*

*Médecin*, M. Willermoz, *rue du Bât-d'Argent.*

*Chirurgien*, M. Dutreih, *quai St. Antoine.*

## GARDES-ÉTALONS

*dans la Généralité de Lyon.*

| *Noms des Gardes-Etalons.* | *Lieux de leurs domiciles.* |
|---|---|
| Nicolas Verriere. . . . . | *Arnas.* |
| François Pennet. . . . . | *St. George-de-Rogneins.* |
| Joſeph Doniot. . . . . | *St. Martin-d'Eſtraux.* |
| Pierre-François Allier. . . | *Ambierle.* |
| Pramondon. . . . . | *Pradines.* |
| La veuve Ballofay. . . . . | *Belligny.* |
| Michel Roche. . . . . | *Leignieu.* |
| Berry la Barre. . . . . | *St. Rambert-ſur-Loire.* |
| Paſſot. . . . . | *Bellegarde.* |
| Foujols. . . . . | *St. Galmier.* |

Digitized by Google

# ACADÉMIE
## DES SCIENCES, BELLES-LETTRES & ARTS.

PLusieurs Citoyens de Lyon formerent dans cette Ville, dès l'année 1700, une Société Littéraire sous le titre d'*Académie des Sciences & Belles-Lettres*, qui fut autorisée en 1724, par des Lettres-Patentes du Roi, & confirmée par de nouvelles Lettres-Patentes du mois de Novembre 1752, enrégistrées au Parlement de Paris, le 19 Mars 1753.

Le goût des Beaux-Arts inspira à d'autres personnes, le dessein de les cultiver, sous l'autorité des mêmes Lettres de 1724, avec la dénomination d'*Académie des Beaux-Arts*. Cet établissement fut ensuite confirmé sous le titre de *Société Royale des Beaux-Arts*, par d'autres Lettres-Patentes du premier Novembre 1750, enrégistrées au Parlement, le 2 Septembre 1756.

Ces deux Compagnies ont été réunies pour ne faire qu'un seul & même Corps, sous le nom d'ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS, en vertu de nouvelles Lettres-Patentes de Sa Majesté, du mois de Juin 1758, enrégistrées avec ses Statuts & Réglements, au Parlement de Paris, le 23 Août suivant.

Cette Académie s'assemble, le Mardi de chaque semaine, dans une des Salles de l'Hôtel de Ville, qui lui ont été attribuées par le Consulat. Elle a trois Assemblées publiques dans l'année: l'une, le second Mardi après Quasimodo; l'autre, le premier Mardi après la fête de Saint Louis, pour la distribution des Prix; & la troisieme, le premier Mardi de Décembre. Elles se tiendront, cette année, le 8 Avril, le 26 Août & le 2 Décembre, à quatre heures précises.

La Compagnie est composée de 40 Académiciens ordinaires, établis à Lyon, des Académiciens vétérans, & d'un nombre illimité d'Associés, résidants en d'autres lieux.

Les exercices sont divisés en deux classes; ils ont pour objet les Sciences, les Belles-Lettres & les Arts. Vingt Académiciens sont classés pour traiter des Mathématiques, de la Physique, & des Arts qui ont le plus de rapport avec

Digitized by Google

ces ſciences : ſavoir, deux Académiciens pour la Géométrie, deux pour l'Aſtronomie, deux pour les Méchaniques, deux pour les autres parties des Mathématiques, deux pour l'Anatomie, deux pour la Botanique, deux pour la Chymie, deux pour les autres parties de la Phyſique, & quatre pour les Arts, tels que l'Agriculture, la Navigation, l'Architecture, les Manufactures, &c.

Seize autres Académiciens ſont claſſés pour la Métaphyſique, la Morale, la Juriſprudence, la Politique, l'Hiſtoire, les Antiquités, les Langues, la Poéſie, l'Eloquence, la Critique, & les autres parties de la Littérature. Les quatre autres Académiciens traitent des Arts qui ont le plus d'affinité avec les Belles-Lettres ; tels que la Peinture, la Sculpture, la Muſique, le Commerce, &c.

Le Sceau de l'Académie repréſente l'ancien Temple dédié à Rome & à Auguſte, autrement appellé l'*Autel de Lyon ;* avec ces mots : *Athenæum Lugdunenſe reſtitutum* ; & dans l'Exergue : *Acad. Sc. Litt. & Art.* 1700.

Ses féries ſont, depuis le jour de S. Thomas, juſqu'au lendemain de la fête des Rois : pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le 15 Septembre juſqu'au lendemain de la fête de S. Martin.

L'Académie poſſede divers Cabinets, & une Bibliotheque conſidérable qui provient en grande partie, d'un legs fait par M. P. Adamoli, dans ſon Teſtament du 25 Octobre 1763. Suivant ſon intention, la Bibliotheque eſt ouverte au Public tous les Mercredis non fériés, depuis Pâque juſqu'aux féries d'Automne, le matin à huit heures juſqu'à midi ; l'après-midi à trois heures juſqu'à ſept ; depuis la Saint Martin juſqu'aux féries de Pâque, le matin à neuf heures juſqu'à midi ; l'après-midi à deux heures juſqu'à cinq. (*Voyez ci-après l'article des Cabinets & Bibliotheques*, pag. 223.)

L'Académie diſtribue, dans ſon Aſſemblée publique, qui ſuit la fête de St. Louis, une Médaille d'or, de la valeur de 300 livres, à l'Auteur qui a le mieux traité le ſujet qu'elle propoſe alternativement, ſur les Mathématiques, la Phyſique & les Arts. Ce prix a été fondé par M. Chriſtin, Secretaire perpétuel de la Société royale.

Elle fait auſſi, tous les deux ans, la diſtribution d'une Médaille d'or, de 300 livres, & d'une Médaille d'argent, de 25 livres, pour les Prix d'Hiſtoire naturelle & d'Agriculture, fondés par M. P. Adamoli.

Digitized by Google

*PROTECTEUR,*

M. le Duc de VILLEROY.

## ACADÉMICIENS ORDINAIRES.

### *MATHEMATIQUES, PHYSIQUE ET ARTS qui ſont relatifs à ces Sciences.*

1742. M. Collomb, Chirurgien Gradué, Profeſſeur, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1750. M. Graſſot, Ecuyer, Chirurgien Gradué, Profeſ., de l'Acad. royale de Chir. de Paris, *quai des Feuillants.*

1754. M. de la Tourrette, Correſpondant des Académies des Sciences de Paris, de Sienne, de Turin, & de la Soc. royale de Montpellier; de l'Inſtitut de Bologne; de la Société Phyſico-Botanique de Florence; des Acad. de Nanci & de Dijon; de la Soc roy. d'Agriculture de Lyon, de Turin, de celle de Toſcane, dite *des Georgiphiles*; des Sociétés économiq. de Berne, & de la haute Luſace; de la Société d'émulation de Bourg-en-Breſſe; SECRETAIRE PERPÉTUEL de l'Académie, *pour la claſſe des Sciences, rue Boiſſac.*

1755. M. Raſt, Docteur-Médecin de l'Univerſité de Montpellier, aggrégé au College de Lyon, aſſocié de la Société roy. de Médecine & de la Société d'Agriculture de Lyon, *place des Cordeliers.*

1761. M. Loyer, Architecte, *quai St. Clair.*

1762. M. Roux, Secretaire du Roi, Correſpondant de l'Académie Roy. d'Architecture, *rue des Feuillants.*

M. Lallier, Ingénieur en chef de la Généralité de Lyon, *rue Saint Joſeph.*

M. Gavinet, *place de Louis-le-Grand.*

1764. M. de Villers, des Acad. de Marſeille, de Rouen & de Villefranche, Prof. de Géom. pratique à l'Ecole roy. des Arts, *fauxbourg Saint-Clair, maiſon Lanier.*

1771. M. Briſſon, Avocat, Inſpecteur général du Commerce & des Manufactures, Cenſeur roy. de l'Acad. de Villefranche, & de la Soc. économique de Berne.

1775. M. Jars, Inſpecteur général des mines, correſpondant de l'Académie Roy. des Sciences, *Port de la Douane.*

M. le Camus, de l'Acad. des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, correſpondant de la Soc. Roy. des Sciences de Montpellier, Recev. des Gabelles au département de Lyon, *au Grenier à Sel, rue du Puits du ſel.*

1777. M. de Montluel, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

1778.

Digitized by Google

1778. Le P. Lefebvre, de la Congrég. de l'Oratoire, ancien Prof. de Phyſique expérim., *au Coll. de la Trinité.*

M. Willermoz, Docteur-Médecin du College de Lyon, anc. Profeſſeur Démonſtrateur roy. de Chymie en la faculté de Médecine de Montpellier, des Académies des Sciences de Montpellier, Toulouſe & Bordeaux, de la Société roy. d'Agriculture de Lyon & de Turin, *rue du Bât-d'argent.*

1781. M. l'abbé Roux, Chan. de St. Nizier, Prof. d'Eloquence au College de *Notre-Dame*, ci-devant Prof. de Phyſique & de Mathématiques au College Royal-Dauphin de Grenoble, *au College de Notre-Dame.*

1782. M. Admirat, Avocat en Parlement.

1784. M. Gilibert, Doct. Méd. du College de Lyon, anc. Prof. de Méd. & de Botan. dans l'Univerſité de Wilna, Méd. du Roi de Pologne, Inſpect. des Hôpitaux de Lithuanie, de la Soc. Roy. d'Agriculture de Lyon, Correſp. des Acad. des Sciences de Montpellier & de Villefranche, *rue Ste. Catherine.*

M. Tiſſier, de l'Acad. de Villefranche, *pl. des Terreaux.*

1786. M. Vitet, Doct. Méd. du College de Lyon, de la Soc. Royale de Médecine, *rue Port-Charlet.*

*BELLES-LETTRES ET ARTS QUI EN DEPENDENT.*

1736. M. Bollioud Mermet, de la Société Roy. des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, DOYEN, & ancien Secretaire perpétuel de l'Académie, *rue du Plat.*

1751. M. de Bory, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, ancien Commandant du Château de Pierre-Scize, de l'Académie des Arcades de Rome, SECRETAIRE PERPÉTUEL de l'Académie *pour la claſſe des Belles-Lettres*, & BIBLIOTHECAIRE, *rue Sainte-Hélene.*

1756. M. Terraſſon de la Barolliere, *rue Sala.*

1766. M. Thorel de Campigneulles, Tréſorier de France en la Généralité de Lyon, des Acad. de Villefranche, de Caen, d'Angers, de celle des Arcades de Rome, & de la Soc. Elect. de Baviere des Sciences morales économiques, *cu-de-ſac de l'Arſenal.*

M. l'Abbé Jacquet, Chevalier de l'Egliſe de Lyon, Avocat, *vis-à-vis de l'Archevêché.*

1770. M. Barou du Soleil, Chevalier, Conſ. du Roi en ſes conſeils, Proc. gén. honor. en la Cour des Monnoies, Proc. du Roi en la Sénéch. & ſiege Préſid., *rue S. Joſ.*

1776. M. J. M. Bruyſet, fils, Imprimeur du Roi, de la Société économique de la haute Luſace, *quai Monſieur.*

1777. M. Millanois, premier Avocat du Roi en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, *quai St. Clair.*
1778. M. l'Abbé de Caſtillon, Vicaire général, de l'Académie de Villefranche & de celle de Marſeille, *rue Tramaſſ.*
1780. M. Mathon de la Cour, de la Société Roy. d'Agriculture, de l'Acad. de Villefranche & de la Société patriotique Brétonne, *rue St. Joſeph.*
M. de Boiſſieux, Tréſ. de France, *pl. de Belle-Cour.*
M. Gaudin, Vicaire-Gén. de l'Evêché de Nebbio, &c.
1781. M. de Landine, Avoc. en Parl. honor. de la Soc. roy. des Antiq. de Londres, correſp. de l'Acad. des Inſcr. & Belles-Lettres de Paris, aſſocié de celles de Dijon, de Rouen, d'Arras, de Nîmes, de Villefranche & de la Soc. d'émulation de Bourg-en-Breſſe, BIBLIOTHECAIRE-ADJOINT, *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. Deſchamps, avocat, *quai de la Baleine.*
1782. M. Vaſſelier, *rue St. Joſeph.*
1784. M. le Comte de Laurencin, Chev. de St. Louis, des Acad. de Villefranche & de Rouen, *place Groſlier.*
1785. M. Palerne de Savy, ancien Avocat général aux Cours de Lyon, *rue Ste. Hélene.*
M. Potot, *rue Pizay.*
M. Rolland de la Platiere, Avoc. en Parl., Inſpecteur général des Manufactures & du Commerce, &c. Correſp. des Académies des Sciences de Paris, Turin, Montpellier; aſſocié des Acad. de Dijon, Rouen, Villefranche, Bordeaux & Marſeille; de l'Acad. & Inſtit. de Bologne, de la Soc. Econ. de Berne, de la ſociété d'agriculture de Lyon, *quai Monſieur.*
M. Bruys de Vaudran, Avoc. au Parl., anc. Subdélégué gén. de la Généralité de Lyon.

## ACADÉMICIENS VÉTÉRANS.

1733. M. de la Valette, *à Paris.*
1738. M. de Regnauld de Parcieu, *pl. de Louis-le-Gr., à Lyon.*
1746. M. de Glatigny, Conſ. au Parlement de Paris, *à Paris.*
1751. M. de Blumenſtein, *à Vienne en Dauphiné.*
1753. M. Tolozan, Intendant du Commerce, *à Paris.*
1755. M. Bertin, Miniſtre d'Etat, *à Paris.*
1761. M. de Fleurieu, Chev. de l'Ordre de S. Louis, ancien Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, Direct. des Ports & Arſenaux de la Marine, Inſpect. général du dépôt des Cartes, &c. de l'Acad. Royale de Marine, *à Paris.*
1768. M. de Fleſſelles, Conſeiller d'Etat, *à Paris.*

---

M. Chevallier, Garde des Cabinets de l'Acad., *rue de Flandres.*

Digitized by Google

## ACADÉMICIENS ASSOCIÉS.

1741. Le P. Jacquier, Minime, Profeſ. de Mathém. *à Rome.*
1744 M. Hugon, Me. en Chirurgie, *à Arles.*
1745. M. Caumont, Médecin ordinaire du Roi, *à Paris.*
1746. M. De la Chapelle, Cenſeur Royal, *à Paris.*
1750. M. Savérien, Ingénieur de la Marine, *à Paris.*
1751. M. Louis, Secret. de l'Acad. roy. de Chirurg. *à Paris.*
1752. M. Mallet, ci-devant Profeſſeur royal d'Eloquence à Copenhague, Prof. de l'Acad. de Geneve, correſp. de celles des Inſcriptions, & d'Upſal, *à Geneve.*
1754. M. l'Abbé Boſſut, Profeſſeur royal de Mathém. de l'Académie Roy. des Sciences de Paris, *à Paris.*
1755. M. Manſon, Commiſſaire d'Artillerie, Major de l'Ecole, *à Strasbourg.*
M. De Gendrier, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, ancien Inſpecteur général des Ponts & Chauſſées de France, *à Blois.*
1756. M. De la Lande, Cenſeur royal, Lecteur royal en Mathém. des Académies des Sciences de Paris, Berlin, Londres, Petersbourg, Stockolm, Roterdam, Gottingue, Rome, Bologne & Florence, *à Paris.*
1758. Mad. du Bocage, de l'Académie des Arcades de Rome, & de celle de Rouen, *à Paris.*
1759 M. Elie Bertrand, des Acad. de Berlin, Gottingue, Leipſick & Mayence, *à Berne.*
M. l'Abbé Yart, Curé de St. Martin de Vivier, des Acad. de Rouen & de Caen, *à Rouen.*
1761. M. Perronnet, Chevalier de St. Michel, premier Ingénieur du Roi, pour les Ponts & Chauſſées, de l'Acad. des Sciences de Paris, & de celle d'Architecture, *à Paris.*
M. d'Ambournay, négociant, de pluſieurs Acad. & Soc. Secret. perp. de l'Académ. de Rouen, *à Rouen.*
M. Schmidt de Sossan, Correſpondant de l'Académie roy. des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, &c. Réſident de pluſieurs Cours, *à Francfort.*
1762. M. d'Aumont, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Profeſſeur Royal en l'Univerſité de Valence, *à Valence en Dauphiné.*
M. Ch. Bonnet, des Acad. des Sc. de Paris, d'Angleterre, de Suede, de Bologne, &c. *à Geneve.*
1763. M. Blais, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, *à Cluny.*
1764. M. de la Fargue, Avocat au Parlement, des Acad. de Bordeaux, de Caen, *à Paris.*



Digitized by Google

1766. M. Calvet, Docteur en Médecine, premier Professeur en l'Université d'Avignon, Correspondant de l'Académie roy. des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, *à Avignon.*

M. de Chabanon, de l'Acad. Françoise & de l'Acad. roy. des Inscriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*

M. François de Neuchâteau, Procureur-Général au Conseil Supérieur du Cap-François, des Académies de Dijon, Marseille, Nanci, &c. *au Cap-François.*

M. de Messance, Receveur des Tailles, *à St. Etienne.*

1767. M. le Chevalier de Boufflers, de la Soc. Roy. de Nanci, *à Paris.*

M. Marin, de l'Acad. de Marseille, & Censeur Royal, *à Marseille.*

1769. M. Goulin, des Académies de la Rochelle, de Nîmes, d'Angers, de Villefranche & de la Soc. Littéraire de Châlons-sur-Marne, *à Paris.*

M. Petitot, Chevalier de l'ordre du Roi, premier Archit. de S. A. R. l'Infant Duc de Parme, Corresp. de l'Acad. roy. de Peinture & Sculpture, *à Parme.*

1771. M. De Veronne, Préfid. à la Chambre des Comptes de Dauphiné, des Acad. de Rome & de Florence, *à Grenoble.*

M. Ant. Laur. de Jussieu, Docteur en Médecine, de l'Académie Roy. des Sciences de Paris, de celle de Madrid, & de la Société roy. de Médecine, Démonstrateur au Jardin Royal des Plantes, *à Paris.*

M. l'Abbé Rozier, Prieur de N. D. de Nanteuil, des Soc. d'Agriculture de Lyon, Limoges, Orléans; des Académies de Villefranche, Dijon, Marseille, &c. & de la Soc. Econ. de Berne.

1772. M. Cadet, de l'Académie Roy. des Sciences, *à Paris.*

M. le Marquis de Regnauld de Bellescizes, Mestre de Camp de Dragons, Chev. de l'Ordre de St. Louis, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, ancien Prévôt des Marchands de Lyon, Commandant de Pierre-Scize, *à Pierre-Scize.*

1773. M. Thiébault, de l'Acad. roy. des Sc. & Belles-Lettres de Berlin; de celles de Châlons-sur-Marne & des Arcades, Chef des Bureaux de la Librairie & Garde des Arch. & Invent. du Garde-meuble de la Couronne, *à Paris.*

M. Bertholon, Prêtre de St. Lazare, Professeur de Physique expérimentale des Etats de Languedoc, de

Digitized by Google

Académies de Montpellier, Nîmes, Toulouſe, Beziers, &c. *à Montpellier.*

M. l'Abbé le Monnier, anc. Chapelain perpét. de la Ste. Chapelle, Curé de Montmartre, *près de Paris.*

M. Groſſon, de l'Acad. de Marſeille, *à Marſeille.*

M. Coſter, Avoc. en Parl., de l'Acad. de Nanci, *à Paris.*

1774. M. Richard de la Prade, Médecin ordinaire du Roi, Intend. des Eaux Minérales du Forez, *à Montbriſon.*

M. Chattelain Deſſertines, Doyen de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame des Marais, Secret. perpét. de l'Acad. de Villefranche, *à Villefranche en Beaujolois.*

M. Sonnerat, Penſionnaire du Roi, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Sous-Commiſſaire de la Marine, *à Paris.*

M. Mouraille, Secretaire perpétuel de l'Académie de Marſeille, *à Marſeille.*

M. le Comte d'Albon, Prince d'Yverot, des Acad. de Nîmes, Dijon, Rome, de la Cruſca, des Sociétés d'Agriculture de Paris, Lyon, Florence & Chambery, & de la Soc. Econom. de Berne, *à Paris.*

M. Coſte, de l'Acad. de Nanci, premier Médecin des Camps & Armées du Roi, *à Verſailles.*

M. J. Bernoulli, Aſtronome royal, des Académies de Stockholm, Berlin & Bologne, *à Berlin.*

1775. M. le Marquis de Marnéſia, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, ancien Capitaine au Régiment du Roi, de la Société Roy. de Nanci, *à Paris.*

M. l'Abbé Dicquemarre, Correſpondant de l'Acad. des Sciences de Paris, & de l'Académie Royale de Marine, des Académies d'Amiens, Rouen, Caen, &c. *au Havre de Grace.*

M. l'Abbé Fillaſſier, *à Paris.*

M. le Comte de Borch, Gén. Maj. au ſervice de Pologne, Staroſte de Ludzen, Chev. de l'Ordre de Malte, de pluſieurs Acad. de France & d'Italie, *à Varſovie.*

M. Gilbert de Voyſins, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, *à Paris.*

M. Guyton de Morveau, anc. Avoc. général au Parl. de Bourgogne, de l'Acad. de Dijon, Correſp. de l'Académie Roy. des Sciences de Paris, *à Dijon.*

M. le Baron de Marguerites, des Acad. de Nîmes, Beziers, Montauban, *à Nîmes.*

M. Poncet, Sculpteur, *à Rome.*

M. Beaux de Maguielles, Avoc. en Parl., de l'Acad. de Nîmes, *à St. Jean de Gardonnengue, en Cévenes.*

Digitized by Google

1776. M. Schneider, Peintre & Prof. de l'Ecole roy. & gratuite de deſſin, *au College de Vienne en Dauphiné.*

M. le Chevalier Georges Shuckburgh, Baronnet, de la Société Royale de Londres, *à Londres.*

M. Ducis, Secretaire ordinaire de MONSIEUR, Frere du Roi, de l'Académie Françoiſe, *à Verſailles.*

M. Parmentier, Membre du College de Pharmacie, Apothicaire-Major des Camps & Armées, Penſionnaire du Roi, Cenſeur royal, de l'Académie de Rouen, &c. *à Paris.*

M. Béguillet, Avocat au Parlement, Syndic des Not. de Bourgogne, Correſpondant des Acad. des Soc. & des Inſcriptions de Paris, de celles de Montpellier, Bologne, &c. *à Dijon.*

M. Moutonnet de Clairfons, de l'Acad. des Arcades, de la Cruſca & de Rouen, *à Paris.*

M. le Vic. de la Maillardiere, Chev. d'honneur à la Chambre des Comtes de Bourgogne, *à Paris.*

M. Antoine Mongez, Chanoine régulier de la Congrégation de France, de l'Acad. des Inſcriptions & Belles-Lettres, directeur des cabinets d'antiquités & d'hiſtoire naturelle de l'Abbaye de Ste. Genevieve, *à Paris.*

M. le Doux, Architecte du Roi, *à Paris.*

1777. M. Sue, le jeune, anc. Prévôt du College de Chirurgie, aſſocié des Acad. de Montpellier, Rouen, Dijon, Bordeaux, &c. Membre de l'Académie de Chirurgie, *à Paris.*

M. Dacquin, Doct. Méd. Secret. de la Soc. Econom. de Savoie, *à Chambery.*

1778. M. de Riverieulx, ancien Prévôt des Marchands, & Commandant de la ville de Lyon.

M. Willemet, Doyen des Apothic. de Nanci, Démonſt. de Chymie & de Botan., au College de Méd., des Acad. de Baviere, Berne, Heſſe-Hombourg, Gottingue, Arras, Orléans, &c. *à Nanci.*

M. d'Origny, Conſeiller à la Cour des Monnoies, des Académies de Dijon, Châlons-ſur-Marne & Clermont-Ferrand, *à Paris.*

M. André Mongez, Chanoine régulier de la Congrégation de France, des Académies de Rouen, Dijon, &c. *à Paris.*

M. l'Abbé Teſſier, Doct. Méd. de la Fac. de Paris, de l'Académie des Sciences & de la Société royale de Médecine, *à Paris.*

Digitized by Google

1779. M. Fay de Sathonnay, ancien Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.
M. de la Harpe, de l'Académie Françoiſe, *à Paris.*
1780. M. le Chevalier de Pougens, des Acad. de la Cruſca, de Cortone & de Rome, honoraire de celle de St. Luc, *à Paris.*
M. l'Abbé Raynal, *à Neuf-Châtel.*
1781. M. Servan, ancien Avocat général au Parlement de Dauphiné, *à St. Remi, en Provence.*
1782 Mad. la Comteſſe de Beauharnois, *à Paris.*
1783. M. Le Mierre, de l'Académie Françoiſe, *à Paris.*
M. Joſeph de Montgolfier, *à Annonai.*
M. Du Collombier, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre du Roi, Inſpect. gén. des Hôpitaux, Médecin de la Cour de Parlement, en chef de la généralité de Paris, des Epidémies & Ecoles Vétérinaires, Cenſeur Royal, Doct. Régent de la Faculté de Paris, de la Société roy. de Médecine & de celle de Montpellier, *à Paris.*
M. le Comte de la Cepede, Garde du Cabinet du Roi, des Académies de Dijon, Toulouſe, Bordeaux, Metz, Rome, Stockholm, Munich, &c. *à Agen.*
M. le Chevalier de Cubieres, des Acad. de Dijon, Rouen, &c. *à Paris.*
M. Bernard, Directeur-Adjoint à l'Obſervat. roy. de Marſeille, de l'Acad. de la même Ville, *à Marſeille.*
M. de Florian, Capitaine de Dragons, Gentilhomme de Mgr. le Duc de Penthievre, *à Paris.*
M. Georget, Ingénieur des Ponts & Chauſſées, de la Société Zélandoiſe des Sc. de Fleſſingue, *à Limoges.*
M. Bérenger, Cenſeur Royal, anc. Profeſſeur d'Eloquence, de l'Académie de Marſeille, &c. *à Paris.*
M. Riboud, Proc. du Roi au Préſid. de Bourg, Secret. Perpét. de la Soc. d'émulation, *à Bourg-en-Breſſe.*
M. Philippon de la Magdeleine, Avocat du Roi au Bureau des Finances de Beſançon, de l'Académie de la même Ville, *à Beſançon.*
M. de Zach, Major des Ingénieurs, Directeur de l'Obſervatoire du Duc régnant de Saxe-Gotha, Doct en droit de l'Univerſité d'Oxford, des Académies de Bruxelles, Marſeille, Dijon, &c. *à Gotha.*
M. *Hor. Ben.* de Sauſſure, Profeſ. émérite de Philoſophie, des Acad. de Stockholm, Naples, Dijon, Manheim, Milan, Berlin, de la Société royale de Médecine, &c. *à Geneve.*

Digitized by Google

1784. M. le Comte de Buffon, Intendant du Jardin du Roi, de l'Acad Franç. de celle des Sciences, &c. *à Paris.*

M. J. And. Murrai, D. Chevalier de l'Ordre roy. de Vaſa, Conſeiller de Sa Majeſté Britannique, Profeſſeur premier en Méd. de la faculté de Gottingue, Intend. du jardin roy. des Académies des Sciences de Stockholm, Upſal, Gothenbourg, Florence, des Sociétés roy. de Médecine de Paris, Nanci, Copenhague, &c. *à Gottingue.*

S. A. R. LE PRINCE HENRI DE PRUSSE.

M. Marſillio Landriani, Chev. de l'Ordre Militaire de St. Etienne, des Académies de Berlin, Erfurt, Turin, Naples, Florence, Padoue, &c. & de la Société Patr. de Milan, *à Milan.*

M. Boiſſy d'Anglas, de l'Acad. de Nîmes, Maître d'Hôtel ordinaire de MONSIEUR, *à Nîmes.*

M. de Peiſſonel, ancien Conſul de France à Smyrne, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions de Paris, & de celle de Marſeille, *à Paris.*

M. Terray, Intendant de la Généralité de Lyon.

1785. M. Tolozan de Montfort, Chevalier, Prévôt des Marchands & Commandant de la ville de Lyon.

M. Allione, Doct. Méd. Direct. chef du jardin roy. de Turin, Membre & Tréſorier perp. de l'Acad. des Sc. de cette Ville, Aſſocié des Acad. de Madrid, Bologne, Londres, Milan, Padoue, &c. des Soc. Royales de Montpellier & de Médecine de Paris, *à Turin.*

M. Franklin, de l'Acad. Roy. des Sc. de Paris; des Soc. Roy. de Londres & de Gottingue, des Soc. philoſophiques d'Edimbourg & de Rotterdam, Préſident de la Soc. philoſophique de Philadelphie, *à Philadelphie.*

Dom Gourdin, Rélig. Bénédictin de la Congr. de St. Maur, des Acad. de Rouen, Caen, Villefranche, & des antiquités de Londres, Bibliothécaire de l'Abbaye de St. Ouen, *à Rouen.*

M. Couſin Dépreau, de pluſieurs Académies, *à Paris.*

M. Mayet, Directeur des Fabriques du Roi de Pruſſe, Aſſeſſeur à la Chambre Roy. des Manufactures de Berlin, *à Berlin.*

M. de Paſtoret, Conſ. à la Cour des Aides, de l'Acad. Roy. des Inſcriptions & Belles-Lettres, *à Paris.*

M. Gardini, Docteur-Médecin, Prof. en l'Univerſité de Turin, Correſpondant de l'Académie Royale des

des Sciences de la même Ville, *à S. Damiens près d'Aſti en Piémont.*

M. le Comte Larcher de la Touraille, Gentilhomme de M. le Prince de Condé, de l'Acad. de Dijon, *à Paris.*

M. de Bassville, *à Geneve.*

M. Samoïlowitz, Aſſeſſ. de S. M. I. Doct. Méd. du Sénat de Moſcou, de pluſieurs Acad., *à Pétersbourg.*

1785. M. le Bailli de Reſſeguier, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, ci-devant Gén. des Eſcadres de la Religion, Commandeur de Marſeille, de l'Académie de cette Ville, *à Paris.*

M. Amoreux, fils, Doct. Méd. en l'Univerſité de Montpellier, de la Société Royale, & de pluſieurs Acad., *à Montpellier.*

M. Gudin de la Brenellerie, de l'Acad. de Marſeille, *à Paris.*

M. Chaptal, Profeſſeur de Chymie des Etats Gén. de Languedoc, Inſpecteur honoraire des Mines de France, des Académies de Montpellier, Nîmes, Dijon, Toulouſe, Milan, Turin, & de la Société Royale de Médecine, *à Montpellier.*

S. A. S. LE DUC REGNANT DE SAXE-GOTHA ET ALTENBOURG.

1787. M. Pierre, Imprimeur du Roi, *à Paris.*

M. Franzius, Doct. Méd., Profeſſ. en l'Univerſité de Leipſick, de pluſieurs Académies, *à Leipſick.*

M. Crignon d'Auzoüés, de l'Acad. des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Orléans.

M. de Piis, Secretaire-Interprête de Mgr. le Comte d'Artois, *à Paris.*

M. Sélis, Profeſſeur d'éloquence au College de Louis-le-Grand, *à Paris.*

M. l'Abbé Corréa de la Serra, *à Lisbonne.*

---

M. de la Roche, Impr. Libr. de l'Acad. *aux Halles de la Grenette.*

M. Boily, Graveur de l'Académie, *rue Tupin.*

---

Les Sieurs Caſati, Artiſtes pour les Inſtruments de Phyſique à l'uſage de l'Académie, *place du College de la Trinité, & rue Bât-d'argent.*

Le Sieur Prudhomme, Relieur des Livres de l'Acad. *rue Raiſin.*

# SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE
## *DE LA GÉNÉRALITÉ DE LYON.*

CETTE SOCIÉTÉ, établie par ordre du Gouvernement, d'après l'Arrêt du Conſeil, du 12 Mai 1761, fait ſa principale occupation de l'Agriculture & de tout ce qui s'y rapporte. Elle a pour objet de contribuer aux ſuccès du premier & du plus utile de tous les Arts, en cherchant la maniere la plus avantageuſe d'employer les diverſes eſpeces de terreins de cette Généralité, aux genres de productions qui leur ſont propres. Elle s'occupe encore de différents objets d'économie politique. Les mémoires qui y ſont relatifs, doivent être adreſſés à M. le Contrôleur général, *pour, ſur le compte qui en ſera rendu par lui à Sa Majeſté, être par Elle pourvu ce qu'il appartiendra.*

La Société eſt compoſée d'un Bureau général, ſéant à Lyon, & de quatre Bureaux particuliers. Le premier eſt formé de vingt Membres ordinaires, qui s'aſſemblent tous les quinze jours dans une des Salles de l'Académie des Beaux-Arts.

Les autres Bureaux ſont compoſés chacun de dix Membres, qui ſont établis dans les quatre autres Villes d'élection de cette Généralité.

M. l'Intendant a ſéance & voix délibérative, comme Commiſſaire du Roi, dans toutes les Aſſemblées; & les Membres de ces différents Bureaux y doivent avoir mutuellement leurs entrées, avec le droit de ſuffrage lorſqu'ils s'y préſentent, ne formant enſemble qu'un ſeul corps.

Le Bureau de Lyon diſtribue, chaque année, un Prix à l'Auteur qui a le mieux traité le ſujet qu'elle a propoſé.

Les féries ſont pendant la quinzaine de Pâque, & depuis le premier Septembre juſqu'au 24 Novembre.

### *BUREAU GENERAL, SEANT A LYON.*

M. de Juis, Procureur du Roi honoraire au Bureau des Finances, *rue de l'Arſenal.*

M. De la Tourrette, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, Correſp. des Acad. des Sciences de Paris, de Sienne, de Turin, & de la Soc. Roy. de Montpellier; de l'Inſtitut de Bologne; de la Soc. Phyſico-Botanique de Florence; des Acad de Nancy & de Dijon, de la Soc. agraire de Turin, de celle de Toſcane, dite *des Georgiphiles*; des Soc. écon. de Berne & de la haute Luſace; de la Soc. d'émulation de Bourg en Breſſe; Secret. perpétuel de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue Boiſſac.*

M. De Conſtant, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, TRESORIER, *place St. Michel.*

Digitized by Google

M. Margaron de St. Verant, *rue Vaubecour.*

M. Villermoz, Doct. Méd. du Coll. de Lyon, anc. Prof. Dém. Royal de Chymie en la Fac. de Méd. de Montpellier; des Acad. des Sciences de Montpellier, Toulouse & Bordeaux; de la Soc. agraire de Turin; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue du Bât-d'argent.*

M. Rieussec, Avocat, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*

M. l'Abbé de Vitry, de la Soc. agraire de Turin; de la Soc. patriot. de Milan; de l'Acad. Roy. des Sciences de Montpellier; des Soc. d'Agriculture de Bath & de Manchester, SECRETAIRE PERPÉTUEL, *rue St. Dominique.*

M. Bernard de Rully, Chan. de l'Eglise, Comte de Lyon, Vic. gén. de l'Evêché de Châlons-sur-Saône, Abbé de la Chaffaigne; des Soc. d'Agric. de Bath & de Manchester, *place St. Jean.*

M. Gardel, Secretaire du Roi, *rue des trois Maries.*

M. de Montluel, anc. Conseiller en la Cour des Monnoies, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place de Louis-le-Grand.*

M. Basset, Chevalier, anc. Conseiller en la Cour des Monnoies, Lieutenant gén. de Police, Lieut. gén. en la Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, *rue S. Dominique.*

M. Lanoix, Démonstrateur en Chymie, *rue S. Dominique.*

M. Tolozan de Montfort, Chevalier, Prévot des Marchands, & Commandant dans la Ville de Lyon en l'absence de M. le Duc de Villeroy, *quai St. Clair.*

M. Gilibert, ancien Prof. de Méd. & de Botan. dans l'Univ. de Wilna, Méd. du Roi de Pologne, Inspect. des Hôpit de Lithuanie; de l'Acad. Roy. des Sciences de Montpellier; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de celle de Villefranche, DIRECTEUR, *rue Ste. Catherine.*

M. Daudé, *place de Louis-le-Grand.*

M. Rolland de la Platiere, Avoc. en Parlement, Inspecteur gén. des Manufactures & du Commerce, &c. Corresp. des Acad. des Sciences de Paris, de Turin, de Montpellier; Associé des Acad. de Dijon, Rouen, Villefranche & Marseille; de l'Acad. & Institut de Bologne; de la Soc. écon. de Berne; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *quai Monsieur.*

M. de Gerando de Châteauneuf, ancien Conseiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*

M. Rast de Maupas, Doct. Méd. de l'Univ. de Montpellier, Agrégé au College de Lyon, Associé de la Soc. Roy. de Médecine; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *place des Cordeliers.*



Digitized by Google

M. Froſſard, Doct. honor. de l'Univ. d'Oxford; de l'Acad. Roy. des Sciences de Montpellier, de celle de Villefranche; de la Soc. d'émulation de Bourg en Breſſe; des Sociétés d'Agric. de Bath & de Mancheſter; SECRETAIRE POUR LA CORRESPONDANCE ÉTRANGERE, *quai St. Clair.*

## ASSOCIÉS VÉTÉRANS.

M. de la Michodiere, Conſeiller d'état, *à Paris.*
M. de Fleſſelles, Conſeiller d'état, *à Paris.*
M. d'Oſmont, Evêque de Cominges, Comte & Chanoine d'honneur de l'Egliſe de Lyon.
M. de Fleurieu, anc. prem. Préſid. au Bur. des Fin., *r. Boiſſac.*
M. Terraſſon de la Barrolliere, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue Sala.*
M. Parent, *à Tournus.*
M. Trollier de Fetan, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, *rue Sala.*
M. Monlong, Ecuyer, ancien Echevin, *rue Romarin.*
M. l'Abbé Rozier, Prieur de N. D. de Nanteuil le-Haudoin, Chan. d'honneur du Chap. de St Paul de Lyon, Seigneur de Chevreville, Direct. de la Pépiniere Royale de Lyon, Correſp. de l'Acad des Sciences de Paris; des Acad. de Lyon, de Dijon, de Marſeille, de Rouen. de Villefranche & de Nîmes; des Sociétés des Sciences de Montpellier & d'Orléans; de celle des Arts de Londres, de Phyſique de Rotterdam, de Zurich, de Baſle, de Florence; de la Soc. patriot. de Heſſe-Hombourg, des Curieux de la nature de Berlin; de la Soc. de Philadelphie; des Acad. des Sciences de Stockolm, de Madrid; des Soc. d'Agricult. de Paris, de Berne, d'Orléans, de Limoges, &c. *rue Maçon.*
M. Dumareſt, anc. Tréſor. de France, *place de Louis-le-Grand.*
M. Tabareau, Directeur de la Poſte, *rue S. Dominique.*
M. Rigod de Terre-Baſſe, ancien Tréſorier de France, *pl. de la Charité.*
M. Aulas.
M. le Marquis de Leuſſe, *rue Sainte-Hélene.*
M. Delglat de la Tour-du-Boſt, Tréſorier de France, *rue du Plat.*
M. Agniel de Chenelette, Tréſorier de France, *rue Ste. Hélene.*
M. D'Eſpiney de Laye, *place Leviſte.*
M. Geneve.
M. Briſſon, Avocat, Inſpect. gén. du Commerce & des Manufactures, Cenſeur Royal; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, de celle de Villefranche, & de la Société économique de Berne.

Digitized by Google

## ASSOCIÉS LIBRES.

M. de Montazet, ARCHEVEQUE ET COMTE DE LYON, PRIMAT DE FRANCE.
M. le Marquis de Grollier, *place de Louis-le-Grand.*
M. Trollier de Meſſimieux de Chazel, anc. Capitaine d'Infanterie, *rue Sala.*
M. Brac, Ecuyer, Avoc., anc. Echevin, *à la Manécanterie.*
M. l'Abbé Proſt, Chanoine de l'Egliſe Collég. de St. Paul.
M. Michon, Avoc. du Roi hon. au Bureau des Fin., *rue Sala.*
M. Bruyſet de Mannevieux, Doyen des Tréſoriers de France, *rue du Plat.*
M. Cretet, Avocat, *rue de la Belle-Cordiere.*
M. Bredin, Directeur de l'Ecole Vétérinaire, *à l'Hôtel de l'Ecole, fauxbourg de la Guillotiere.*
M. l'Abbé Brun, Chan. de l'Egliſe Collégiale de St. Paul, Principal du College de Notre Dame, *audit College.*
M. d'Epiney de Laye le fils, *place Leviſte.*
M. Mathon de la Cour, de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon; de celle de Villefranche, & de la Société patriotique Brétonne, *rue St. Joſeph.*
M. de Poix de Marèchreux, Vic. Gén. de l'Archevêché de Lyon, Abbé d'Aumale, Archidiacre de l'Egliſe & Comte de Lyon, *place St. Jean.*
M. Barou du Soleil, Chevalier, Conſ. du Roi en ſes Conſeils, Proc gén. honor. en la Cour des Monnoies, Proc. du Roi en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *rue St. Joſeph.*
M. Burtin de la Riviere, Tréſ. de France, *pl. de la Charité.*

## ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

M. l'Abbé Gacon, Curé de Neuville.
M. de S Seine, *à Paris.*
M. d'Ambourney, Secret. perpétuel de l'Acad. de Rouen; de l'Académie de Lyon, & de pluſieurs autres.
M. de Bourbré, ancien Officier de Cavalerie.
M. Elie Bertrand, des Académies de Berlin, Gottingue, Leipſick, Mayence & Lyon, *à Berne.*
M. de Mallaſſagny, *à Virieu en Forez.*
M. de la Faille, *à la Rochelle.*
M. Beguillet, Avoc. au Parlement, Syndic des Notaires de Bourgogne; Correſp. des Acad. des Sciences & des Inſcript. de Paris, de celles de Montpellier & de Lyon, &c. *à Dijon.*
M. Biſſuel, Seigneur de Thizy, *à Rhoſne.*

Digitized by Google

M. Chevalier Duduit de Mezieres, *à Provins.*

M. Burdin, anc. Recev. des Fermes du Roi, *à Provins.*

M. Mourgues, à *Montpellier.*

M. le Comte d'Albon, Prince d'Yvetot, des Académies de Lyon, de Nîmes, Dijon, Rome, de la Cruſca; des Soc. d'Agriculture de Paris, Florence, Chambery, & de la Société économique de Berne, *à Paris.*

M. le Comte de Borch, Gén. Major au ſervice de Pologne, Staroſte de Ludzen, Chevalier de l'Ordre de Malte; de de l'Acad. de Lyon, & de pluſieurs autres de France & d'Italie, *à Varſovie.*

M. d'Ornay, *à Rouen.*

M. l'Abbé Paulian l'ainé, *à Nîmes.*

M. Bouthier, Avocat, *à Vienne en Dauphiné.*

M. le Chevalier de Perthuis, *à Paris.*

M. Rogniat, *au Péage du Rouſſillon.*

M. Sarcey de Sutieres, *à Paris.*

M. du Colombier, Conſeiller d'Etat, Chevalier de l'Ordre du Roi, Inſpecteur général des Hôpitaux, Médecin de la Cour de Parlement, en chef de la Généralité de Paris; des Epidémies & Ecoles Vétérinaires, Cenſeur Royal; Docteur-Régent de la Faculté de Paris; de la Société Roy. de Médecine, de celle Montpellier; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, &c. *à Paris.*

M. Biſſati, Secretaire perpétuel de la Société agraire de Turin.

M Amoureux le fils, Doct. Méd. en l'Univ. de Montpellier; de la Soc. Roy. des Sciences de la même Ville; de l'Acad. des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, & de pluſieurs autres Académies, *à Montpellier.*

M. Brüys de Vaudran, Avocat au Parlement, Cenſeur Royal, premier Commis des Finances; de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, *à Paris.*

M. du Vaure, *au Courié près de Creſt en Dauphiné.*

M. le Comte de Carli, de la Soc. patriotique de Milan; Aſſocié de la Soc. Roy. d'Agricult. de Paris, *à Milan.*

M. Georgelin, Secretaire perpétuel de l'Acad. de Bretagne, *à Rennes.*

M. l'Abbé Amoretti, Secretaire perpétuel de la Société patriotique de Milan, *à Milan.*

M. Foſſé, Officier au Régiment du Roi Infanterie, Chevalier de l'Ordre Roy. & Milit. de St. Louis, *à Nancy.*

M. de Percival, de la Société Royale de Londres, & de celle des Antiquaires; Préſident de la Société littéraire

Digitized by Google

& philoſophique de Mancheſter, & de la Société d'Agric. de la même Ville, *à Mancheſter.*

M. Poitevin, Ecuyer, Directeur de la Société Royale des Sciences de Montpellier, honoraire de l'Académie d'Agriculture de Padoue, *à Montpellier.*

Milord Comte de Stamford, de la Société des Antiquaires de Londres, & Préſident de la Société d'Agriculture de Mancheſter, *à Mancheſter.*

Milord Comte d'Ailesbury, Préſident de la Société d'Agriculture de Bath, *à Bath.*

M. Willm Mathews, Secretaire de la Société d'Agriculture de Bath, *à Bath.*

M. de Marſonnat, Curé de Taſſin & Charbonniere en Lyonnois.

M. Bethnot, *à Lentilly.*

## *BUREAU DE MONTBRISON.*

M. de la Mure, Ecuyer, Seign. de Champs, Maire de la Ville.
M. le Comte, Ecuyer, Receveur des Tailles.
M. Chapuis de la Goute, Ecuyer, Seigneur de Grezieu, Lieutenant des Maréchaux de France.
M. de Lanoirie, Ecuyer.
M. de Beaurevers, Receveur des Domaines & Bois.
M. Imbert, Négociant.
M. David, Ecuyer, Conſ. hon. au Siege de Forez.
M. de Montrouge, Lieut. Crim. hon., Secretaire perpétuel.

## *ASSOCIE'S.*

M. de la Challaye, Ecuyer, ancien Conſeiller au Parl. de Dombes.
M. de Bouhée de la Baſtie, Ecuyer.
M. de Challes, Conſeiller en l'élection.
M. de Gilbertet, Ecuyer.
M. de Meaux, Ecuyer, Seigneur de St. Juſt-en-Chevalet, Lieutenant-Général.

## *BUREAU DE ROANNE.*

M. le Marquis de Saint-George, Directeur.
M. Courtin.
M. le Comte de Saint-Polgue.
M. de Larochette.

Digitized by Google

M. l'Abbé Bouillu.
M. Populi.
M. Jeugnet.
M. le Marquis de Vichy.
M. le Comte de Vougy.
M. Paffinges, Secretaire perpétuel.

*ASSOCIÉS.*

M. le Marquis de Drée.
M. de St. Vincent.
M. d'Arpheuillette.
M. le Marquis de Langeron.
M. le Marquis de Couzan.
M. Roftaing, Négociant.
M. Thevenon, Lieutenant-Général au Bailliage.
M. Gourjon, Principal du College.
M. le Comte de Fautrieres.
M. Meunier, Curé de St. Romain-la-Motte.

*BUREAU DE St. ETIENNE.*

M. . . . . .
M. . . . . .

*BUREAU DE VILLEFRANCHE.*

M. . . . . .
M. . . . . .

---

M. de la Roche, Imprimeur-Libraire de la Société, *aux Halles de la Grenette.*

M. Chrétien, Garde des Cabinets de la Société, *place de la Comédie.*

ECOLE

Digitized by Google

## ÉCOLE ROYALE GRATUITE,

*Pour le progrès des Arts & celui des Manufactures de la Ville de Lyon.*

PLuſieurs Citoyens animés de l'amour des Arts, ſe réunirent en 1756 pour former, à leurs frais, l'établiſſement d'une Ecole gratuite de Deſſin. M. DE FLESSELLES toujours empreſſé de concourir à ſes ſuccès, & M. le PRÉVÔT DES MARCHANDS actuel, également pénétrés des avantages qu'elle préſente, ont enfin, par leurs ſollicitations réunies, déterminé le Conſeil à fixer par ſon Arrêt du 11 Août 1780, une ſomme proportionnée aux beſoins eſſentiels de cet établiſſement, qui a pour objet le progrès des Arts relatifs au commerce de cette Ville.

*PROFESSEURS,*

*Pour l'étude du Modele*, M. Villionne, Peintre, *r. d'Auvergne.*
*Pour la Sculpture*, M. Clément Jayet, *rue de l'Arſenal.*
M. Coggel, Peintre de la Ville, en ſurvivance de M. Villionne, *à l'Hôtel-de-Ville.*
*Pour la Fleur & l'Ornement*, M. Gonichon, *quai St. Clair.*
*Pour la Géométrie-pratique*, M. Admiral, *à l'Ecole de Deſſin.*
M. Baugar, Adjoint, *rue Tupin.*
*Pour les Principes élémentaires du Deſſin*, M. Graugnard, *place neuve des Carmes*, ou *à l'Hôtel-de-Ville.*
M. Villionne, fils, Adjoint, *maiſon Roſtaing, à la Clef-d'or, quai de Retz.*

L'Ecole eſt ſous la direction d'un Bureau compoſé de quatorze Adminiſtrateurs.

*ADMINISTRATEURS-NÉS,*

M. L'INTENDANT.
M. LE PRÉVÔT DES MARCHANDS.

1756. M. de la Cour, l'ainé, ancien Echevin, *place des Cordeliers*, Tréſorier.
1759. M. de la Tourrette, ancien Conſeiller à la Cour des Monnoies, *rue Boiſſac.*
1772. M. de Boiſſieux, Tréſor. de France, *rue des Feuillants.*
1775. M. Barou du Soleil, Chev. Conſ. du Roi en ſes Conſeils, Proc. gén. hon. en la Cour des Monn., Proc. du Roi en la Sénéch. & ſiege préſid., *r. S. Joſ.* Secret. perpét.
1776. M. l'Abbé Perrichon, Chamarier de St. Paul.
1776. M. de Senas de Sury, *place St. Michel.*
1780. M. de la Sale, Chevalier de l'Ordre de St. Michel, *quai St. Clair.*
1780. M. de Montluel, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, *place de Louis-le-Grand.*



Digitized by Google

1781. M. l'Abbé Lacroix, Grand-Obéancier de Saint Juſt, *à St. Juſt.*

1781. M. de Juis, ancien Procureur du Roi, au Bureau des Finances, *rue de l'Arſenal.*

1781. M. Mayeuvre de Champvieux, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, *place de la Charité.*

M. le Commandeur de Monſpey.

M. l'Allier, Inſpecteur général des Ponts & Chauſſées de la Province, *rue St. Joſeph.*

M. le Marquis de Reynaud, *place de Louis-le-Grand.*

M. de Baroliere de Senevas, *rue Sala.*

M. de Terre-Baſſe, *quai Monſieur.*

M. Finguerlin.

M. Canac de S. André, *place de Louis-le-Grand.*

M. Imbert, *rue Ste. Catherine.*

M. Rolland de la Platiere, *place de la Charité.*

## ACADÉMIE DU ROI,

*Pour l'éducation des Gentilshommes.*

CEtte Académie eſt une des plus anciennes du Royaume, & elle a toujours été fréquentée par les étrangers, lorſque la guerre a ceſſé d'armer les Princes de l'Europe. On y enſeigne les Mathématiques, les exercices militaires & l'art de monter à cheval, de danſer, & de voltiger, &c.

*ECUYER DU ROI,*

M. de Payrmorello, Ecuyer en chef de l'Académie du Roi de Lyon.

M. Berthaud, Ecuyer-Adjoint & en ſurvivance.

*Maître en faits d'Armes*, M. Burdel, *quai St. Clair.*

*Maître de Deſſin*, M. Villionne, *rue d'Auvergne.*

*Maître de Muſique vocale & inſtrumentale*, M. Dujardin, *à la Comédie.*

*Maître de Danſe*, M. Perron, *rue de l'Arbre-ſec.*

*Maître Ecrivain*, M. Gautier fils, *place du Plâtre.*

## MANUFACTURES ET COMMERCE
### *DE LA VILLE ET GE'NE'RALITE'.*
### INSPECTEUR-GE'NE'RAL,

M. Rolland de la Platiere, licencié en droit, avocat au parlement de Paris, de l'inſtit. & acad. des ſciences de Bologne; correſpondant de l'acad. royale des ſciences de Paris, de celle de Turin, & de la ſociété roy. des ſciences de Montpellier; honoraire de la ſociété économ. de Berne; titulaire de l'acad. des ſciences, belles-lettres & arts de Lyon, & de celle de Villefranche; aſſocié de celles de Rouen, Dijon, Marſeille, Montpellier, Bordeaux, &c. de la ſociété roy. d'agricult. de Lyon, & l'un des Adminiſtrateurs nés de l'école roy. grat. pour le progrès des arts & celui des manufactures de la même Ville, *place de la Charité, maiſon Colomb.*

Digitized by Google

# *BIBLIOTHEQUES* ET CABINETS.

## BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES.

M. Pierre Aubert, Avocat & ancien Echevin, ayant formé pendant plusieurs années une Bibliotheque considérable, en fit donation à MM. les Prévôt des Marchands & Echevins, par Acte du 22 Mai 1731, à la charge qu'elle seroit publique après son décès.

MM. du Consulat la firent d'abord transporter dans l'Hôtel de Flecheres, près du Palais, & depuis ils l'ont réunie à celle du College de la Trinité, & à celle du College de Notre-Dame, pour la rendre, comme ci-devant, publique, & plus à portée des Lecteurs de différents ordres.

*Bibliotheque du College de la Trinité.*

Cette Bibliotheque qui passe, avec raison, pour une des plus belles du Royaume, par la situation, la grandeur du Vaisseau qui la renferme, & la quantité des Livres qui la composent, est ouverte au Public, depuis la S. Martin jusqu'au 15 du mois d'Août, le Mardi & le Jeudi, à huit heures & demie du matin jusqu'à onze heures; l'après-midi, à deux heures & demie jusqu'à cinq; & tous les Samedis, le matin seulement, à la même heure, excepté les jours de Fêtes, & la quinzaine de Pâque. Les personnes qui voudront la voir, sont priées de choisir les jours & heures indiqués ci-dessus.

*Bibliothécaire*, le P. Lazare Roubiès, Prêtre de l'Oratoire.

*Bibliotheque du College de Notre-Dame.*

Cette Bibliotheque est composée de l'ancienne Bibliotheque du College, & de toute la partie du Droit de la Bibliotheque de la Ville. Elle est publique les Lundis & les Vendredis, depuis huit heures jusqu'à onze; l'après-midi, depuis deux heures jusqu'à cinq, & pendant l'été jusqu'à six heures.

*Bibliothécaire*, M. Brun, Principal.

*Bibliotheque des grands Augustins, quai des Augustins.*

Cette Bibliotheque est devenue depuis quelques années fort considérable. On l'a placée dans une aile des dortoirs. Le vestibule qui lui sert d'entrée est garni de Spheres, de Globes & de divers instruments d'Astronomie & de Géométrie.

Le R. P. Janin, } *Bibliothécaires.*
Le R. P. Condamin, }



Digitized by Google

*Cabinets de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts.*

Tous les Ouvrages manuscrits de MM. les Académiciens, depuis 1736, & tous les Mémoires qui ont concouru pour les prix proposés par cette Compagnie, sont déposés dans ses archives, avec ses registres, titres & papiers. MM. les SECRETAIRES PERPETUELS en sont dépositaires.

Les Cabinets de l'Académie comprennent le Cabinet de curiosités naturelles, formé par feu M. PESTALOZZI, Docteur en Médecine, que le Consulat a acquis, & dont il a confié le soin à l'Académie. Il consiste en minéraux, crystaux, pierres précieuses & figurées, pétrifications, sels, terres, végétaux, plantes marines, coraux, coquilles, animaux étrangers, monstres, pieces d'anatomie, &c. L'Académie a joint à cette collection, ce qui lui a été légué par M. Adamoli, & ce qu'elle possédoit en ce genre. Le tout est placé à l'Hôtel de Ville dans une des salles qui ont été attribuées à cet effet à l'Académie. Dans une piece voisine sont rassemblés les instruments de Mathématiques & de Physique, ainsi que les modeles de machines, donnés par feu MM. Bordes, Christin & autres; & dans un autre Cabinet, les Médailles & morceaux d'antiquités, légués par M. Adamoli, & réunis avec ceux dont l'Académie jouissoit.

*Directeurs des Cabinets*, MM. les Officiers & les Commissaires de l'Académie.

*Bibliotheque de feu M. Adamoli, léguée à l'Académie, & ouverte au Public.* (*v. ci-dessus l'art. de l'Académie, p.* 207.)

Cette Bibliotheque, composée d'environ 6000 volumes, embrasse tous les genres de littérature. Les livres rares, les belles éditions, les manuscrits qu'elle contient, font honneur au choix du Citoyen zélé pour les Lettres, qui les a rassemblés. Les parties qui concernent l'Histoire naturelle, les Antiquités & les Arts, y sont nombreuses, & composées des plus belles épreuves en planches gravées & enluminées.

L'Académie a rangé cette Bibliotheque dans une des salles que le Consulat lui a accordées. Elle y a joint un grand nombre de Livres qu'elle possédoit.

*Bibliothécaire*, M. de Landine, *à l'Hôtel-de-Ville.*

*Garde de la Bibliotheque & des Cabinets de l'Académie*, Le sieur Chevallier, *rue de Flandres.*

*Bibliotheque du Concert.*

La Bibliotheque de Musique du Concert peut passer pour la plus belle & la plus complete du Royaume. On y a recueilli tout ce qu'il y a de plus célebre & de meilleur en musique instrumentale & vocale, Italienne & Françoise.

*Bibliothécaire*, M. d'Eguillon de la Chaux, *rue de l'Arsenal.*

Digitized by Google

*Bibliotheque de Mr. le Préſident de Fleurieu.*

Cette Bibliotheque eſt curieuſe par le choix des livres, la rareté des éditions & la propreté des reliures. On y a joint pluſieurs Tableaux des grands Maîtres, un très-grand nombre de Portraits & d'Eſtampes, des plus excellents Graveurs, ſur-tout parmi les modernes.

*Cabinet de Livres de M. Michon, Avocat du Roi.*

L'Hiſtoire & les Belles-Lettres dominent principalement dans cette Bibliotheque. On y trouve le recueil de tout ce qui a été imprimé juſqu'à préſent ſur la ville de Lyon, & même ſur la Province, avec des Manuſcrits anciens & modernes ſur ce ſujet, des Cartes à la main, hiſtoriques, chronologiques, généalogiques, & beaucoup de Portraits gravés, ſur-tout des Lyonnois.

*Bibliotheque de M. l'Abbé La Croix, grand-Obéancier, Baron de St. Juſt, Vicaire Général.*

Cette Bibliotheque eſt bien choiſie; elle eſt ornée de morceaux de ſculpture faits par de très-grands maîtres.

*Cabinet de M. de Grolier de Servières, place de Louis-le-Gr.*

Ce Cabinet eſt compoſé d'un grand nombre de Pieces de Tour & de Machines de Mathématiques ou de Méchanique, travaillées avec une délicateſſe infinie, & qui ſont regardées comme des chefs-d'œuvre de l'Art. Il y a une perſonne prépoſée pour le faire voir aux Etrangers & aux Curieux, & un Recueil imprimé qui en donne une parfaite connoiſſance.

*N. B.* Il exiſte en cette Ville pluſieurs Cabinets d'Hiſtoire naturelle, dont il ſeroit à deſirer que les poſſeſſeurs vouluſſent inſérer ici une notice. Les principaux ſont ceux de MM. DE LA TOURRETTE, LE CAMUS, IMBERT, DE VILLERS, &c.

*Manufacture.*

On voit, à l'Hôtel de Milan, rue Grenette, une Manufacture pour le moulinage des ſoies qui eſt unique & dont le méchaniſme eſt admirable.

Digitized by Google

# IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE.

## *CHAMBRE ROYALE SYNDICALE*

### *DE L'IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE A LYON.*

PAR Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Août 1777, concernant les Chambres Syndicales, le district de celle de Lyon renferme les Villes de Bourg-en-Bresse, Clermont & Grenoble, le Puy, Mâcon, Riom, Saint-Flour, Trevoux, Valence, Vienne & autres lieux dudit arrondissement. Les Libraires & Imprimeurs qui y sont établis sont dans la dépendance de cette Chambre, qui est composée d'un Syndic & de quatre Adjoints dont l'exercice est de deux ans. Mrs. du Consulat viennent présider à l'élection de ces Officiers, qui se fait à la pluralité des voix, par les Libraires & Imprimeurs de Lyon, dans la Salle des séances de la Chambre Syndicale.

Les Syndic & Adjoints ont le droit de faire des visites dans tous les lieux du district, même se disant privilégiés, où il y auroit des Imprimeries, Fonderies de caracteres, Magasins ou Entrepôts de Librairie, pour s'assurer qu'il ne s'y trouve aucuns Livres contre la Religion, les Mœurs & le Gouvernement, étant spécialement chargés de l'exécution des Réglements du Conseil sur cette partie.

On ne peut faire aucune vente de Bibliotheques ou Cabinets de Livres avant que les Syndic & Adjoints en aient fait la visite, dont ils donnent leur certificat, sur lequel seul peut être obtenue la permission de M. le Lieutenant Général de Police pour faire ladite vente.

Tous les Ballots, Balles, Malles & Paquets où il y a des Livres, sont portés de la Douane à la Chambre Syndicale, pour y être visités selon les ordres du Roi. Les jours que l'on tient Chambre pour cette visite, sont les Mercredis & Samedis, à trois heures de relevée. Quand ces jours se trouvent fêtés, on tient Chambre la veille à la même heure.

*SYNDIC,*

M. Perisse Duluc, *rue Merciere.*

ADJOINTS, *Messieurs*

Louis Rosset, *rue Merciere.*
Gabriel Regnault, fils aîné, *quai St. Antoine.*
Claude-Marie Jacquenod, *rue Merciere.*
Louis Cutty, *place de L. le G.*

*Anciens* SYNDICS, *Messieurs*

Bruyset-Ponthus. Louis Buisson.

*Anciens* ADJOINTS, *Messieurs*

Barbier. De la Roche. J. M. Bruyset. P. Bruyset. Cizeron. Regnault, pere. Antoine Perisse.

*Clerc de la Chambre*, le Sr. Champereux, *au Dépôt de la Verrerie de Givors, rue de la Monnoie.*

La Chambre Syndicale se tient *place de Louis-le-Grand. au raiz-de-chaussée de la maison de M. Magneunin, faisant l'angle de la place le Viste.*

Digitized by Google

## *IMPRIMEURS ET LIBRAIRES.*

☞ *Les Imprimeurs-Libraires, fixés au nombre de douze, par Arrêts du Conseil des 31 Mars 1739 & 12 Mai 1759, sont désignés par des lettres numérales.*

MESSIEURS

1720. (I.) JAcques-Joseph Barbier, DOYEN, ancien Adjoint, *grande rue de l'Hôpital.*
1733. Jean de Ville, *rue Tupin.*
1736. (II.) Aimé de la Roche, ancien Adjoint, Imprimeur de Mgr. l'Archevêque & du Clergé, de Mgr. le Duc de Villeroy, du Gouvernement & de la Ville, de l'Administration Provinciale, de l'Académie de Lyon, des Colleges, & des Hôpitaux, *aux Halles de la Grenette.*
1742. Pierre Bruyset, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur, *place de Louis-le-Grand.*
1743. Cl. Cizeron, ancien Adjoint, *rue St. Dominique.*
1743. Géofroy Regnault, ancien Adjoint, ci-devant Imprimeur, *rue Confort.*
1754. P. Bruyset Ponthus, ancien Syndic, *rue S. Dominique.*
1755. Louis Buisson, anc. Syndic, ci-dev. Imprim. *à Paris.*
1758. (III.) Jean-Marie Bruyset, ancien Adjoint, *rue Saint Dominique*, reçu Libraire en 1744.
1759. (IV.) Louis Cutty, ADJOINT, *place de Louis-le-Grand.*
1760. Claude-Marie Jacquenod, ADJOINT, *rue Merciere.*
1760. Antoine Perisse, anc. Adjoint, *rue Merciere.*
1765. (V.) Claude-André Faucheux, *quai des Célestins.*
1765. Antoine-Vincent-de-Paule Viret.
1766. (VI.) Jean-André Perisse Duluc, SYNDIC, *rue Merciere*, reçu Libraire en 1760.
1767. Gabriel Regnault, fils ainé, ADJOINT, *quai S. Antoine.*
1768. Louis Rosset, ADJOINT, *rue Merciere.*
1770. Pierre-Jacques Duplain, *à Paris.*
1771. Joseph-Sulpice Grabit, *rue Merciere.*
1772. Jacques-Marie Mauteville, *rue Tupin.*
1776. Pierre Bernuzet, *rue Merciere.*
1779. Etienne Piestre, *rue St. Dominique.*
1779. Amable Leroy, *à la vieille Maison-de-Ville.*
1780. (VII.) Pierre Regnault, fils second, *rue Confort.*
1781. (VIII.) Jean-Baptiste Delamolliere, *rue St. Dominiq.*
1783. (IX.) Jean-Marie Bruyset, fils ainé, Imprimeur du Roi, *rue St. Dominique*, reçu Libraire en 1768.
1786. (X.) Michel Leroy, *rue Confort.*

*Veuves d'Imprimeur-Libraire.*

(XI.) Mme. la veuve Valfray, *aux Halles de la Grenette.*

Digitized by Google

(XII.) Mme. veuve de J. M. Barret, *quai de Retz.*

*Veuves de Libraires.*

Mme. la veuve de Benoît-Michel Mauteville, *rue Tupin.*
Mme. la veuve de Pierre Duplain, *rue Merciere.*
Mme. la veuve d'Etienne Ruſand, *rue Merciere.*

*IMPRIMERIE SURNUMÉRAIRE.*

Mme. la veuve de Chriſtophe Reguilliat, *gr. rue Merciere.*

*FONDEURS de Caracteres d'Imprimerie*, MESSIEURS

Louis de Lacolonge, *vis-à-vis des Religieuſes Carmélites.*
Louis Vernange, *place de la Charité.*
Pierre Rey, *rue d'Auvergne.*

---

*MAITRES Ecrivains jurés, Arithméticiens, Teneurs de livres, Expéditionnaires, &c. de la Ville & Fauxbourgs de Lyon, ſeuls vérificateurs des écritures, ſignatures, comptes & calculs conteſtés en juſtice, créés par Edit du Roi* 1777.

MESSIEURS

Matthieu Borde, pere, DOYEN, *r. Merciere.*
Antoine Locart, *Poulaillerie St. Nizier.*
Pierre Ant. Perſonnaz, pere, *place du petit Change.*
Guillaume Picard, ancien Syndic, *rue Deſirée.*
Auguſtin Cattini, Député, ancien Syndic, *rue Luizerne.*
Aimé Treille, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Claude F. Guignot, Député, ancien Syndic, *rue Lanterne.*
François-Louis Galiſſet, Député, ancien Syndic, *pl. du Gouv.*
Jean-Barthel. Maillet, Député, ancien Syndic, *rue Longue.*
Louis Bellon, *à Ste. Foy.*
Jacques Jouſſeaux, *rue St. Jean.*
Martin Boyeux, *rue des Deux-Angles.*
Laurent Trabaud, *place St. Nizier.*
Claude-François Regad, Député, *rue Longue.*
François-Louis Paillieu, SYNDIC-ADJOINT, *près de la Bouch. St. Paul.*
Antoine Larochette, Député, *rue Mulet.*
Jean-Louis Chapuis, Député, *rue Grenette.*
Dominique Gregoire, *rue Lanterne.*
Joſeph Large, *pl. de la Boucherie des Terreaux.*
Dominique Fraſquery, *rue Tupin.*
Jean-Baptiſte Baro, *rue de l'Hôpital.*
Jacques Buridon, *place du college Notre-Dame.*
Pierre Nieps, *rue de la vieille Monnoie.*
Benoît Vaſſieu, *rue Belle-Cordiere.*
Antoine-Louis Couturier, *rue de la Baſſe-Grenette.*
Laurent Hivert, SYNDIC & TRÉSORIER, *pl. des Terreaux.*
Gaſpard Lazer, *rue Vaubecour.*

Joſeph

Joſeph Nezeis, ancien Syndic, Député, & correſpondant de l'Académie d'Ecriture de Paris, *place Confort.*
Hubert Briguet, *aux Brotteaux.*
Hercule Giro, *à Ecully.*
Félix Frecon, *place des Terreaux.*
Hugues Michaud, *rue Bât-d'argent.*
Louis-Pierre Briere, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
Jean Richard, *rue St. Marcel.*
Jean-Baptiſte Perſonnaz, fils, Député, *au Petit-Changé.*
Jean-François Roux, *rue Neuve.*
Pierre-Paul Sarazin, *rue Belle-Cordiere.*
Jean-Louis Michel, *rue Lanterne.*
Jean-Joſeph Neyton, *rue du Bœuf.*
Guillaume Etevenard, *Poulaillerie St. Nizier.*
François Valentini, *place des Cordeliers.*
Jacques-Georges Gabriel, *à St. Genis.*
Antoine Coſte, *rue Sainte-Catherine.*
Joſeph-Philibert Gervais, *rue de l'Enfant qui-piſſe.*
Pilloy, *petite rue Merciere.*
Claude Nigon, *à la Platiere.*
Mayet, *place de la fromagerie Saint-Nizier.*

VEUVE DE MAITRE, Mme. Trabaud, *place St. Nizier.*

*Maîtres Agrégés*, MESSIEURS

Gaſpard Gautier, pere, *rue Ste. Catherine.*
Claude Jolivet, *poulaillerie de St. Nizier.*
Abraham Seigne, *rue Tupin.*
Antoine Thibiere, *rue St. Pierre.*
Antoine Gautier, fils, *rue Ste. Catherine.*
Germain Crozier, *rue Bât-d'argent.*
Jean-François Changrin, *rue des Bouchers.*
Guillaume-François Nouvellet, *rue Neuve.*
Melchior Rigottier, *rue St. Jean.*
Joſeph Gabrion *rue du Bœuf.*
Jean Giron, *rue Mulet.*
Jean Seimand, *rue Grenette.*
Henri-Bernard Bourceret, *place des Cordeliers.*
Claude-François Faivre-Pierret, *à St. Clair.*

*Notaire de la Communauté*,

Me. Voron, *rue de la Gage.*
*Clerc de la Communauté*, le ſieur Deſchamps, *rue Ste. Hélene.*
*Huiſſier de la Communauté*, le ſieur Colomb, *place Neuve.*



Digitized by Google

## *MAITRES DE MATHEMATIQUES.*

CES Maîtres ne forment point un Corps dans la Ville, cependant l'intérêt public & le leur exigeoient qu'on en publiât la liſte, de même qu'on l'a fait dans *le Tableau de Paris*. Pour éviter toute diſtinction dans les rangs, on a ſuivi exactement l'ordre des années.

MAITRES DE MATHÉMATIQUES, *Meſſieurs*

1747. Maſſin. *rue Bouteille.*
1759. Faure, *rue Lanterne.*
1764. Fillaſſier, *rue du bât-d'argent.*
M. Eſclozas, *rue de la Cage, maiſon Serpolet.* Il tient chez lui une Académie de jeunes Gentilshommes auxquels on donne une éducation complete.
M. Etevenard enſeigne les Mathématiques, la Sphere, la Navigation, la Méchanique, le Calcul & les Changes étrangers, *rue de la poulaillerie Saint-Nizier.*
M. Perſonnaz, Profeſ. de Mathématiques, *au Petit-Change.*
M. Pilloy, *petite rue Merciere.*
M. Pigeon, conſtructeur d'Inſtruments de Mathématiques & d'Optique, *place de Louis-le-Gr. maiſon de M. de Quinſon.*
M. Caſtelnovo, démonſtrateur en Phyſique expérimentale, fait des Lunettes pour toutes ſortes de vues, *quai des Céleſt.*

## *MAITRES ET MAITRESSES D'ECOLE & de Penſion.*

LES Maîtres & les Maîtreſſes d'Ecole de Lyon ne formoient originairement qu'un Corps avec les Maîtres Ecrivains; ceux-ci obtinrent en 1734 ces Lettres-Patentes qui en ont formé une Communauté particuliere. Les Maîtres d'Ecole rédigerent alors de nouveaux Statuts, qui furent approuvés par Monſeigneur l'Archevêque, le 29 Juillet 1737, homologués par le Conſulat, le 25 Octobre de la même année, & confirmés enfin par des Lettres-Patentes du 3 Mai 1750, enrégiſtrées au Parlement de Paris, le 14 Juil. 1752. Suivant ces Réglements le nombre des Maîtres eſt fixé à cinquante, de même que celui des Maîtreſſes. Ils doivent avoir chacun leur diſtrict, & ils ont le droit excluſif de tenir des Ecoles publiques de Lecture, Ecriture, Arithmétique, Langues & Belles-Lettres, dans la ville, les fauxbourgs & la banlieue de Lyon.

Digitized by Google

Cette Communauté n'a été assujettie à aucune variation, par l'Edit de 1777; au contraire, elle a été renouvellée dans le privilege d'exemption de guet & de garde, par un titre accordé par Mgr. le Comte de Vergennes, Ministre & Secretaire d'Etat, en date du 19 Octobre 1780, lequel titre est déposé dans les archives du Secretariat du Consulat de Lyon. Monseigneur l'Evêque de Sarept, DIRECTEUR.

## *OFFICIERS DE LA COMMUNAUTÉ,*

M. Ronchet, Prêtre, *Visiteur.*
M. Maintigneux, Prêt. *Syndic.*
M. André, *Syndic.*
M. Rome, *Syndic.*
M. Renaud, *Syndic.*
M. Milloz, *Trésorier.*
M. Maillet, *Secretaire.*

## *MAITRES D'ECOLE,* MESSIEURS

1736. Edme Bourcier, DOYEN, ancien Syndic, *rue Dubois.*
1745. Jean Ronchet, Prêtre, VISITEUR, ancien Syndic, *pl. du College-Notre-Dame.*
1750. Charles Milloz, TRÉSORIER, anc. Syn. *pl. de L.-le-G.*
1753. Pierre-Philippe-Nicolas Ducret, anc. Synd. *r. Merciere.*
1755. Claude Dena, ancien Syndic, *rue de la Pêcherie.*
1756. Joseph-Raphaël Juge, anc. Syndic.
1757. Jean-Michel Moret, ancien Syndic, *rue du Bœuf.*
1759. Pierre-Jacques Maurin, anc. Secret. & ancien Syndic, *rue de la Limace.*
1761. Nicolas Bermond, *rue Plat-d'argent.*
1762. Isaac Maintignieux, Prêtre, SYNDIC actuel, *Fauxbourg St. Irenée.*
1762. Pierre Burel, *à la Guillotiere.*
1765. J. Pierre Moëne, anc. Syndic, *rue des Soufflетiers.*
1766. Jean-Pierre Viviand, *rue Raisin.*
1766. Pierre Roland Savarin, anc. Syn. & an. Sec. *rue Tupin.*
1766. Gaspard Chasotte, *rue des Quatre-Chapeaux.*
1769. Fr. Claude Milet, anc. Synd. *montée de la Glaciere.*
1770. Jean-Antoine André, SYNDIC actuel, *rue Mulet.*
1771. Joseph la Ville, *rue Grôlée.*
1771. Claude-Antoine Chevassu, ancien Secretaire & ancien Syndic, *à la Croix-Rousse.*
1773. Jean-Marie-Benoît Lomberdin, *à côté du Change.*
1773. Joseph-Marie Fontaine, *rue Longue.*
1773. Jean-Antoine Renaud, SYNDIC actuel, *rue Merciere.*
1775. Joseph Girard, *rue de la Barre.*
1775. Vincent Rome, SYNDIC actuel, *à l'hôtel de Gadagne.*
1776. Claude-Antoine Maillet, SECRETAIRE, *Grande-Rue.*
1777. Nicolas-Germain Beuvin, *rue des Générales.*



Digitized by Google

1778. Hubert Fauras, *en Vaiſe.*
1779. François Joyard, *à la Fromagerie.*
1780. Etienne Bourdon.
1780. Laurent Reydellet, *à l'Iſle-Barbe.*
1780. André Rome, ſeconde réception, ancien Syndic, *derriere la Comédie.*
1780. Jean-Joſeph Lattier, *rue Ecorche-bœuf.*
1780. François Préſol, *rue Tramaſſac.*
1781. Jean Allongue, *rue Baſſe-ville.*
1782. J. Paſcal Dion, *rue de la Cage.*
1783. Etienne Monchanin, Prêtre, *rue des Hébergeries.*
1783. Jean Puits, *rue Buiſſon.*
1783. Etienne Déciſier, *rue Dubois.*
1784. J. B. Bertrand, *rue Lanterne.*
1784. Jean-Michel Bourbon, *rue de la vieille Monnoie.*
1785. Blaiſe Dalexandre, *rue des Auguſtins.*
1785. Jean-Charles Yoccoz, *rue Puits-du-Sel.*
1785. Alexandre-Michel Pelzin, *Pla[illegible] Terreaux.*
1786. Joſeph-Marie Bernard, *port du Sablet.*
1786. Philibert Gors, *rue Port-Charlet.*
1786. Barthélemi Condamine, *à Ainai.*
1787. André Pallut, *place Sainte-Catherine.*
1787. François Renou, *rue Confort.*
1787. Jean-Baptiſte Balleydier, dit Chevalier, *au Plâtre.*

## *MAITRESSES D'ECOLE ET DE PENSION,* MESDAMES

1749. Marie Fayolle, *au Plâtre.*
1750. Jeanne-Marie Labbé, *place des Cordeliers.*
1750. Jeanne-Marie Savarin, veuve Conier, *rue Godiniere.*
1750. Charlotte Pinet, *rue de la Poulaillerie de St. Nizier.*
1756. Fleurie Giraud, *rue Bonneveau.*
1757. Jeanne Brillon, *rue Lanterne.*
1760. Reine Collet, *rue Baſſe-Grenette.*
1760. Antoinette Lavallée.
1762. Marguerite Gauchon, *place St. George.*
1762. Catherine Grenier, *rue Vandran.*
1762. Marguerite Marion, *rue Bourg-neuf.*
1763. Jacqueme Lafaverge, *rue Terraille.*
1763. Etiennette Raveu, *rue St. Jean.*
1765. Claudine Roviol, *place St. Pierre-ès-liens.*
1767. Jeanne Monchaud, *rue de la Cage.*
1767. Jeanne-Françoiſe Dubois, *place Ste. Catherine.*
1768. Etiennette Reverdi, *quai St. Antoine.*
1768. Antoinette Monet, veuve Choſſon, *à la Croix-Rouſſe.*

Digitized by Google

1769. Antoinette Pevinet, *rue tête de Mort.*
1770. Catherine Dubois, *montée St. Sébaſtien.*
1770. Anne Valentin-Decuillon, femme Semend, *r. Grenette.*
1773. Marie-Thereſe Alard, femme Payet, *à la Guillotiere.*
1776. Luce Vapillon, *rue de l'Arbre-ſec.*
1777. Marguerite Ferlat, femme Yoccoz, *rue Thomaſſin.*
1779. Fleurie Joman, *rue Juiverie.*
1779. Jeanne Pierrette Charvet, *à la côte des Carmélites.*
1779. Françoiſe Boutier, *rue de l'Enfant qui piſſe.*
1780. Françoiſe Perret, *rue de la Boucherie.*
1781. Anne-Marie Chazotte, *rue Quatre-Chapeaux.*
1782. Magdeleine Viviant, *à Trion.*
1782. Marguerite Brunet, *rue de la Barre.*
1782. Anne Crozet, *rue de la Gerbe.*
1782. Catherine Beauchant, *rue Longue.*
1782. Marguerite Detroyal, *grande Rue.*
1782. Anne Juge, *rue Porte-Froc.*
1782. Marie de François, *rue d'Auvergne.*
1782. Louiſe Morel, *rue du Bœuf.*
1783. Claudine Broſſe, *grande Côte.*
1783. Marie Dumonet, *place de l'Hôpital.*
1783. Marie Francour, *rue de Flandre.*
1783. Pierrette Jaillard, *fromagerie de St. Nizier.*
1784. Laurence Colombet, *rue Ecorchebœuf.*
1784. Anne Vincent, *grande rue Merciere.*
1784. Jeanne Effrene, *rue du Petit-Soulier.*
1784. Marie-Charlotte Deſchamps, *rue des Forges.*
1785. Barbe Brechbuller, *à la Croix-Rouſſe.*
1785. Anne Fayolle.
1786. Julienne Pommier, *place le-Viſte.*
1786. Claudine Milet, femme Fabry, *place des Terreaux.*
1787. Marie-Anne Maire, femme Remond, *à St. Pierre-le-V.*
*Clerc de la Communauté*, Langlois, *rue du Bœuf.*

## *MAITRES DE LANGUES.*

*Maître de Langues Françoiſe & Italienne*, M. Grandon, *rue du Bât-d'argent, maiſon Ruolz.*
*Maître de Langues Françoiſe & Italienne*, M. Mangot, *petite rue Merciere, maiſon Riviere.*
*Maître de Langue Franç. Hiſtoire, Géographie & Belles-Lettres*, M. Allier, *rue des deux Angles, maiſ. Rater, quar. St. Clair.*
*Maître de Langue Italienne*, M. Blancardi, Italien, *rue de l'Arbre-ſec, au deuxieme étage de la maiſon Clavicre.*
*Maître de Langue Françoiſe, Belles-Lettres & Géographie*, M. Allongue, *rue de l'Arbre-ſec, maiſon Teiſſier.*

Digitized by Google

*Maître de Langues Italienne & Eſpagnole*, M. Philippe, *petite rue Longue, chez le Suiſſe de St. Pierre.*

*Maître de Langues Hollandoiſe & Flamande*, M. Perneel, *chez M. Berthaud, Parfumeur, place de la Baleine.*

*Maître de Langue Italienne, & faiſant la Correſpondance Françoiſe & Italienne*, M. Bonafous, *quai des Céleſtins.*

*Maître de Langue Italienne*, M. Fernandi, *chez M. Raynal, Apothicaire, rue de la Lune, près de la rue Tupin.*

*Maître de Langue Allemande*, M. Brunner, Saxon, *maiſon Duplain, rue Royale.*

M. Gregoire enſeigne les Langues Françoiſe & Latine, &c. *place Neuve des Carmes, maiſon Allard.*

Lebrun, Maître-ès-Arts, enſeigne les Langues Latine, Françoiſe, Italienne & la Géographie, *rue Pizay, maiſon Commarmot.*

M. Fauque, Prêtre, ancien profeſſeur de Belles-Lettres, &c. enſeigne la Littérature, les Langues Françoiſe & Latine, *chez M. Fauque, Marchand Drapier, rue des Bouquetiers.*

## *MAITRES DE MUSIQUE.* MESSIEURS

Charron enſeigne à toucher du Claveſſin & de l'Orgue, *quai St. Benoît, maiſon des Dames de St. Benoît.*

Hennequin, *rue de Flandre, près du pont de St. Vincent, chez le ſieur Angelot*, enſeigne à jouer du Tympanon.

Mlle. Sambat enſeigne la Muſique vocale, &c. *rue Lanterne.*

Cailleau enſeigne à jouer de la Vielle : *s'adreſſer chez Me. Baron, petite rue Ste. Croix.*

## *MAITRES EN FAIT D'ARMES.* MESSIEURS

Burdel, *quai St. Clair.*
Daverol, *rue Mulet.*
Magat, *mont. de la Glaciere.*
Croiſier, *hôtel de la Comédie.*
Loguier, *place St. Nizier.*

## *MAITRES DE DANSE.* MESSIEURS

Dauternaux, *rue Buiſſon, maiſon Ruolz.*

Perond, Eleve de l'Opéra, *rue de l'Arbre-ſec.*

La Baſtide, *maiſon Vial, dite Change de Londres.*

Ollier, *rue St. Claude, près de celle du Griffon.*

Deſombrages, *rue Dubois, maiſon Revein.*

Bernard, l'ainé, *rue Gentil.*

Bernard, cadet, *rue St. Claude, maiſon Laporte.*

Vernay, *rue Lanterne, maiſon Decroix.*

Luizet, *près de S. Côme, allée de l'Apothicaire.*

Perrodon, Eleve de feu M. Roch, *maiſon & place Notre-Dame.*

Veillas, *grande rue Merciere, allée du premier Chapelier à gauche, du côté de la rue Mort-qui-trompe.*

Digitized by Google

# BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES.

LE BUREAU GENERAL *eſt dans la rue St. Dominique.*
DIRECTEUR, M. Tubareau, *à l'Hôtel des Poſtes, rue ſaint Dominique.*

CONTRÔLEURS, Mrs. Renoir, Vaſſelier & Rochias.

## *DÉPART ET ARRIVÉE DES COURIERS, & heures auxquelles les Lettres doivent être jetées dans la Boîte du Bureau général.*

## DÉPART.

*Paris, & les Villes au-delà, par le Bourbonnois*, mardi, jeudi & ſamedi, à midi. — *Pour la route, le Bourbonnois & l'Auvergne*, avant 11 heures du matin.

*Paris, les Villes au-delà, par la Bourgogne*, les lundi, mercredi, & vendredi, à 11 heures du matin. — *Pour la route, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alſace & la haute Allemagne*, avant 11 heures.

*Route du bas-Dauphiné, Provence, juſques & compris Toulon & Hyeres, Languedoc, juſques & compris Toulouſe, Rouſſillon, juſques & compris Perpignan*, tous les jours excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

*Les villes de Tournon & d'Annonai*, idem.

*Le Vivarais & les Cévenes*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*La baſſe-Provence, depuis Aix juſqu'à St. Laurent-du-Var, ſur la route ſeulement, y compriſe cependant la ville de Graſſe*, les mardi, jeudi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*La Principauté de Monaco & la ville de Vence*, mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*Celle du Martigues*, idem.

*La haute-Provence, depuis Aix juſqu'à Siſteron, d'un côté, & juſqu'à Barcelonnette, de l'autre, & d'Aix au Pertuis*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heur. du mat.

*Les villes de Barjoles, Aups & Ryans*, idem.

*Celle de St. Tropés, par la communication avec le Luc*, idem.

*Celles de Draguignan & Caſtellanne, par la communication de Vidauban*, idem.

*Les villes de Caſſis, la Ciotat & Aubagne*, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

*Celles de Bedarieux, Agde, Cette & Frontignan, dans le Languedoc*, idem.

Digitized by Google

*La Gaſcogne, le Béarn, le haut-Rouſſillon, la Catalogne & les villes Dazile & de Caſtres, dans le Languedoc*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du mat.

*Le Forez, ſavoir, Rive-de-Gier, St. Chamont & St. Etienne*, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

*Le Vélay & le Gévaudan*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*Grenoble & route en deçà, y compris Voyron*, tous les jours, excepté le mercredi, avant 11 heures du matin.

*La partie du Dauphiné, compriſe entre Valence & Grenoble, ſur la grande route*, idem.

*Le haut-Dauphiné, depuis Grenoble juſqu'à Briançon, ſur la grande route*; plus, *la ville de Meas, celles de Die & des Baronnies*, les mardi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*La ville de Creſt*, mardi, vendredi, ſamedi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*Geneve & la Suiſſe*, mardi, jeudi, vendredi & dimanche, avant 11 heures du matin.

*Milan, Savoie & Piémont*, mardi & vendredi, avant onze heures du matin.

*Gênes, la Toſcane, Rome, Naples & Sicile*, le vendredi, avant 11 heures du matin.

Le Public eſt prié de vouloir bien faire attention qu'on a indiqué ici le dernier moment où l'on peut ſe charger de ſes lettres; que ſi tout le monde les préſentoit à la derniere heure, il y auroit une impoſſibilité phyſique de les expédier le jour même : on invite tous ceux qui pourront les envoyer la veille à avoir cette complaiſance.

*On a cru, pour éviter toute conteſtation ſur la fixation des heures, ne devoir s'en rapporter qu'à l'horloge du Bureau qui ſera réglée par un horloger.*

## ARRIVÉE.

*Paris*, tous les jours, excepté le mercredi.

*Route du Bourbonnois*, mardi, vendredi & dimanche.

*Route de Bourgogne & d'Allemagne*, lundi, jeudi & ſamedi.

*Route de Provence, Languedoc, Rouſſillon, Dauphiné, Vivarais, Cévenes, Gévaudan, Forez, &c. ſavoir, tous les Bureaux dénommés au départ, qui ont 6 ordinaires*, tous les jours, excepté le dimanche.

*Tous ceux y dénommés pour 3 ordinaires*, les lundi, jeudi & ſamedi.

*La*

Digitized by Google

*Le Bugey & la Suiſſe*, mardi, jeudi, ſamedi & dimanche.
*La Lombardie & les Provinces au delà*, jeudi & Dimanche.
*Rome*, *Naples*, *Sicile*, *la Toſcane & Gênes*, le lundi.

On ne ſauroit fixer les heures, elles dépendent du temps & des ſaiſons; mais ordinairement les Couriers arrivent dans la matinée.

## *Affranchiſſement.*

Les Lettres pour l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, doivent être affranchies juſqu'à Calais. Celles pour la haute-Allemagne, la Savoie, le Piémont, la Toſcane & les villes d'Italie (à l'exception de Gênes, Lucques, les Etats de ces deux Républiques, Rome & l'Etat Eccléſiaſtique, & les Royaumes de Naples & de Sicile) doivent être affranchies juſqu'à la frontiere, ſinon elles ſeront envoyées en rebut au Bureau général, à Paris. On eſt libre d'affranchir ou non pour la Suiſſe, comme pour les armées du Roi.

*Nota.* La haute-Allemagne comprend les Villes d'Ausbourg, Canſtat, Kell, Ulm, Rinhauſen, Francfort-ſur-le-Mein & Nuremberg, l'Archevêché de Mayence, les Evêchés de Spire & de Worms, Manheim & tout le Palatinat du Rhin, Vienne en Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole, le Tirol, les Evêchés de Trente & de Brixen, la Boheme, la Moravie, la Hongrie, l'Eſclavonie, la Tranſilvanie & la Siléſie Autrichienne, Munich, l'Archevêché de Saltzbourg, les Evêchés de Freyſingen, de Ratisbonne, de Paſſau & toute la Baviere, le Duché de Wirtemberg, le Marquiſat de Baden, Fribourg en Briſgaw & toute la Suabe, les Evêchés de Bamberg, de Wurtzbourg & d'Aichtet, le Margraviat de Bareith, le Marquiſat d'Anſpach, Altorff, Mulhauſen en Thuringe, Erfurt, Hanau, Darmſtat, Wetzlaer & toute la Franconie & la Wétéravie.

## *AVIS AU PUBLIC.*

L'Adminiſtration des Poſtes s'étant entendue avec le Bureau de Milan, pour procurer par cette voie, la plus directe de toutes, un libre cours aux Lettres de France pour l'Etat Vénitien, le Commerce n'eſt plus dans l'obligation d'adreſſer ces ſortes de Lettres ſous couvert, à Geneve, Milan ou Turin. Le Bureau des Poſtes les acheminera à Milan deux fois la ſemaine, pour profiter des deux expéditions que Milan fait à Veniſe.

☞ Il conviendra de payer le port des lettres & paquets qu'on adreſſera à MM. les Majors & Procureurs, parce qu'ils font difficulté de les recevoir non affranchis, & qu'ils reſtent perdus pour les Particuliers.



Digitized by Google

On ne doit mettre ni or, ni argent, ni aucun effet précieux dans les lettres, ſans les conſigner à découvert; on n'en peut répondre autrement.

## *AVIS.*

On ne pourra entrer dans les Bureaux d'Arrivée & de Départ. Le Directeur & le Contrôleur auront attention que l'un d'eux ſoit toujours en état de répondre aux différentes demandes du Public, depuis huit heures du matin juſqu'à midi. On s'adreſſera au portier, lorſqu'on deſirera de parler à l'un ou à l'autre.

On ne délivrera aucune Lettre au Bureau ni dans l'Hôtel, aux habitants de la ville, le Commerce l'ayant ainſi demandé, afin qu'il ne puiſſe y avoir de préférence.

Les Lettres à la Poſte reſtante ſeront diſtribuées dans un Bureau particulier, depuis huit heures du matin juſqu'à midi, & depuis deux heures après midi juſqu'à cinq en hiver, & juſqu'à ſix heures en été.

Les articles d'argent ſeront payés & reçus depuis huit heures du matin juſqu'à midi.

Les affranchiſſements ſeront reçus tous les jours, depuis ſept heures juſqu'à onze heures du matin; & les lundi, jeudi & ſamedi ſeulement, depuis trois heures du ſoir juſqu'à ſix en hiver, & juſqu'à ſept en été.

On ne recevra aucun paquet de marchandiſes pour l'Italie, le vendredi: le commis chargé de cette expédition ſe tiendra dans ſon Bureau, le jeudi juſqu'à ſept heures.

### *Boîtes pour les Lettres.*

Il y a dans la Ville ſix Boîtes, où l'on va tous les jours lever les Lettres à ſept heures du matin; en ſorte qu'elles doivent y être jetées dès la veille, faute de quoi elles demeureroient pour l'ordinaire ſuivant.

L'une eſt à la Pl. de Louis le-Gr. chez le Sr. Mauroux, Vitrier.

L'autre, à l'Hôtel de Chevrieres, place de S. Jean.

La troiſieme, à l'entrée de la rue Neuve, du côté de la Place de la Fromagerie, chez le Sr. Simon, Vitrier.

La 4e. à l'Hôtel de la Comédie, du côté de la rue Puits-Gaillot.

La cinquieme, rue de Flandres, au coin de la Douane, chez la veuve Bazilac.

Et la ſixieme ſur le quai de St. Vincent, chez le Sr.

*N. B.* Le préſent Tableau des arrivées & départs ſe diſtribue chez le ſieur *Bizot*, concierge du Bureau, à l'hôtel des Poſtes, tous les matins, depuis 8 heures juſqu'à midi.

Digitized by Google

## *BUREAU GÉNÉRAL DE LA PETITE POSTE de la Ville & Banlieue de Lyon, quai & maiſon St. Antoine.*

Ce Bureau, qui a ſon entrée par le quai Saint-Antoine, & par la rue Merciere, eſt ouvert, en été, depuis ſix heures du matin juſqu'à neuf heures du ſoir; & en hiver, depuis ſept heures du matin juſqu'à huit heures du ſoir. Les perſonnes qui ſont à portée de faire remettre leurs lettres au Bureau général, ſont intéreſſées à le préférer : il y a une heure, & quelquefois plus, à gagner pour la célérité du ſervice.

*Directeur*, M. Vaſſelier.
*Contrôleur*, M. de la Fauveliere.
*Inſpecteur*, M. Geniès.
*Diſtributeur*, M. Dufour.

---

*Boîtes de déclarations des logements fournis à prix d'argent, dans les Hôtelleries, Auberges & maiſons particulieres, à l'arrivée des Etrangers.*

La premiere, à l'Hôtel de M. le Commandant, *au coin de la petite rue des Feuillants.*

La ſeconde, à la place du Change.
La troiſieme, à la place des Carmes.
La quatrieme, à la place de la Fromagerie.
La cinquieme, à la place des Cordeliers.
La ſixieme, à la place des Jacobins.
La ſeptieme, à la rue de l'Arſenal.
La huitieme, à la place St. Jean.

---

## *BUREAU DE LA POSTE AUX CHEVAUX.*

Ce Bureau eſt établi actuellement au *Cu-de-ſac des Céleſtins.*

*Maître de la Poſte aux Chevaux*, M. Lecler.

On trouve en tout temps des Voitures de renvoi pour Paris, Marſeille, &c. de même que des Cabriolets & Chaiſes à louer pour les environs de Lyon.



Digitized by Google

*BUREAU GENERAL DES DILIGENCES, COCHES, Carroſſes & Meſſageries de Lyon à Paris, par l'une & l'autre route, Bourgogne, Champagne, Franche-Comté, Bourbonnois, Auvergne, route & retour, ainſi que leurs Communications & Correſpondances.* Au port Neuville.

## DILIGENCES *pour Paris.*

Les Diligences d'eau de Lyon pour Châlons, partent réguliérement cinq fois par ſemaine; ſavoir, les Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi & Vendredi à cinq heures du matin, & y arrivent en tout temps en deux jours. Elles paſſent par Neuville, Trevoux, Riotier, Montmerle, Thoiſſey, Mâcon & Tournus. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, il part une Diligence par terre, à reſſorts & à huit places, qui fait la route pour Paris en trois jours, en paſſant par Autun, Saulieu, Rouvray, Cuſſy-les-Forges, Lucy-le-Bois, Vermanton, Auxerre, Joigny, Sens, Pont-ſur-Yonne, Villeneuve-la-Guiare, Moret, Fontainebleau, Chailly & Eſſonne. Elles arrivent à Lyon, les Dimanche, Lundi, Mercredi, Jeudi & Vendredi.

*Nota.* Lorſque la Saône n'eſt pas navigable, les Diligences partent de Lyon, & arrivent directement par terre.

## COCHES *pour Paris.*

Les Coches d'eau de Lyon pour Châlons, Bourgogne & route, partent de Lyon réguliérement deux fois la ſemaine : ſavoir, les Lundis & les Jeudis, ſans aucune interruption, & ſuivent la même route que celle des Diligences d'eau; ils la font en deux jours & demi en montant de Lyon à Châlons, & en deux jours en deſcendant; ils arrivent à Lyon les Lundis & les Vendredis. A l'arrivée de ces Voitures à Châlons, les Marchandiſes ſont chargées ſur des Guimbardes, & ſont rendues en dix jours de Lyon à Paris, & de Paris à Lyon.

## *CARROSSES pour Paris, par le Bourbonnois.*

Les Carroſſes de Lyon à Paris, paſſant par la Province du Bourbonnois, partent réguliérement de Lyon le Jeudi de chaque ſemaine, & font la route en dix jours, en toutes ſaiſons; ils paſſent par Tarare, S. Symphorien, Roanne, la Pacaudiere, la Paliſſe, Moulins, S. Pierre-le-Moutier, Nevers, la Charité, Pouilly, Coſne, Neuvy, Briarre, Nogent-ſur-Verniſſon, Montargis, Nemours, Fontainebleau, Chailly, Eſſonne & Villejuif: ces mêmes Carroſſes correſpondent à Roanne, avec celui de Roanne pour Clermont.

Digitized by Google

## *Noms des Directeurs et Controleurs, dans les différentes Villes, de la route des Diligences, Coches & Carroſſes.*

MESSIEURS

LYON, Daguillon, *Directeur*, *Port Neuville.*
PARIS, *les Fermiers généraux des Meſſageries, rue Notre-Dame des Victoires.*

| | |
|---|---|
| MACON . . . . . | Ducros. |
| TOURNUS . . . . . | Thurot. |
| CHALONS . . . . | Tiſſot, *Directeur.* |
| AUTUN . . . . . | Le Noble. |
| AUXERRE . . . . . | Leſſeré, *Directeur.* |
| JOIGNY . . . . . | de Mirancourt. |
| SENS . . . . . | Fanon. |
| FONTAINEBLEAU . . | Ronſſin. |
| MONTARGIS . . . | Le Marchand. |
| BEAUNE . . . . . | Bayet. |
| DIJON . . . . . | Chardon, *Directeur.* |
| TROYES . . . . . | Clement. |
| AUXONNE . . . . . | Moreau. |
| DOLE . . . . . | Moreau. |
| BESANÇON . . . . | Lombard, *Directeur.* |
| ROANNE . . . . . | Samoël. |
| THIERS . . . . . | Dufaut. |
| CLERMONT . . . . | Rondelle.. |
| ST. GERNUD-LE-PUY . . | Moulin. |
| LA PALISSE . . . . | de Freminville. |
| MOULINS . . . . . | Collot, *Directeur.* |
| NEVERS . . . . . | Caffary. |

## COMMUNICATIONS ET CORRESPONDANCES.

### *CARROSSES de Châlons pour Dijon.*

Les Carroſſes de Châlons, pour Dijon, partent de Châlons trois fois la ſemaine, & correſpondent avec les Diligences d'eau qui partent de Lyon les Dimanche, Mardi & Vendredi. Ils font la route en un jour, paſſant par Chagny, Beaune & Nuits.

### *CARROSSES de Dijon pour Paris.*

Les Carroſſes de Dijon pour Paris, partent de Dijon, les Lundi & Vendredi par la Bourgogne, & Mercredi par la Champagne; pour Langres le Dimanche, & pour Gray le Mercredi.

Digitized by Google

### *CARROSSES de Dijon pour Beſançon.*

Les Carroſſes de Dijon pour Beſançon partent les Dimanches & Vendredis. Ils paſſent par Auxonne & Dôle, & font la route en un jour en poſte en toutes ſaiſons.

### *CARROSSES de Mâcon pour Bourg.*

Les Carroſſes de Mâcon pour Bourg, partent de Mâcon les Mercredis & Samedis, & correſpondent avec les Diligences d'eau, qui partent de Lyon les Mardi & Vendredi.

## *MESSAGERIES ET DILIGENCES*

### *De Lyon à Avignon, Aix, Marſeille, Nîmes, Montpellier, Toulouſe, & autres Villes de Provence & Languedoc.*

Les Carroſſes partent de Lyon deux fois la ſemaine: ſavoir, le *Mercredi & Samedi, à quatre heures préciſes du matin*, & ne mettent que quatre jours & demi de Lyon à Avignon, & de même au retour. *Les hardes des Voyageurs, ainſi que les marchandiſes, doivent être portées, la veille des départs, au Bureau, où on les reçoit juſqu'à cinq heures du ſoir.*

Leſdits Carroſſes arrivent à Lyon le Mercredi & Samedi, en été, & le Jeudi & Dimanche en hiver, dans la matinée, pour l'ordinaire.

Les autres Carroſſes pour Marſeille, Montpellier & Toulouſe, partent d'Avignon le Lundi & le jeudi, & de Marſeille & de Montpellier pour Avignon, le Dimanche & le Jeudi; ils mettent deux jours dans cette route.

De cette façon, les perſonnes, de même que les marchandiſes, ſont rendues par leſdits Carroſſes de Lyon à Marſeille & à Montpellier, comme de Marſeille & de Montpellier à Lyon, *le ſeptieme jour*, ſauf les retards cauſés par des cas extraordinaires, comme des Rivieres débordées à traverſer, &c.

Leſdits Carroſſes ont quatre places; on n'a rien épargné pour les rendre propres & commodes. Ils ſont ſuſpendus en berlines, ce qui les rend extrêmement doux. Ceux de Lyon correſpondent avec ceux qui ſont établis d'Avignon à Marſeille, & d'Avignon à Montpellier. Les uns partent régulièrement le lendemain de l'arrivée des autres, de même que des Coches & Diligences du Rhône; de ſorte que les

Digitized by Google

Voyageurs qui vont de Lyon à Marſeille & à Montpellier, ou de Marſeille & de Montpellier à Lyon, ſont aſſurés de continuer leur route ſans interruption, comme s'ils ne changeoient point de Voituriers. Il en eſt de même des ballots & paquets qui ſont remis auxdits Carroſſes.

De Montpellier il part tous les mercredis & les ſamedis un Carroſſe pour Toulouſe, qui s'y rend en quatre jours & demi, & part de Toulouſe pour Montpellier, les vendredis & mardis à midi. Ce Carroſſe, en paſſant à Narbonne, en trouve un qui part pour Perpignan, les lundis & jeudis; & de Perpignan pour Narbonne, les mardis & vendredis.

Les Directeurs des Meſſageries à Aix & à Montpellier, ont ſoin de faire parvenir exactement à leur deſtination les paquets & ballots venant de Lyon pour les autres villes de Provence & de Languedoc, & pour les provinces voiſines.

Le Fermier des Diligences de Provence & Languedoc, a établi un Fourgon de communication d'Aix à Toulon, & retour.

Ce Fourgon a commencé à partir le 2 Décembre 1765. Il alla dîner à Roquevaire, coucher à Cuge, le lendemain dîner à Bauſſet, & arriva à Toulon à deux heures après midi; il repartit de Toulon pour Aix le quatre du même mois, & arriva également à Aix le ſecond jour à deux heures après midi. Il continue de faire réguliérement la même route.

On ſe charge auſſi de la voiture des marchandiſes par la voie de terre, depuis Lyon pour toutes les villes au delà de Montpellier, comme Cette, Agde, Pezenas, Beziers, Caſtelnaudary, Lodeve, Clermont, Toulouſe, Montauban, Perpignan, &c. On ſe charge encore des marchandiſes pour Toulon, Nice, & autres villes.

On ſe charge aux Bureaux d'Aix, Marſeille, Nîmes & Montpellier, de toutes les balles, caiſſes, ballots & paquets pour Paris, &c.

---

*BUREAU GENERAL DES COCHES ET DILIGENCES du Rhône, & Meſſageries de Dauphiné, Provence, Languedoc; quai St. Antoine, dans la maiſon du Chameau.*

## DILIGENCES D'EAU SUR LE BAS-RHONE.

LEs Diligences de Lyon pour Avignon, partent, les Lundi & Vendredi de chaque ſemaine, à ſept heures du matin en hiver, & en été à cinq heures; & les Coches, les Mercredi & Samedi à onze heures du matin.

Digitized by Google

Ils expédient une Diligence de plus en été, le Mercredi, lorſque le ſervice l'exige, & un Coche le Jeudi.

Leſdites Voitures partent en été, ſavoir, les Diligences à cinq heures du matin, & les Coches à midi.

Il y a deux chambres très-propres, qui ſont deſtinées l'une pour les Voyageurs qui vont de Lyon au St. Eſprit & à Avignon, & l'autre pour ceux qui ne vont pas ſi loin, & qui s'embarquent dans la route.

Les Diligences, qui ſont principalement deſtinées pour les Voyageurs, & dans leſquelles on n'embarque que les hardes, ſe rendent de Lyon à Avignon en deux jours & demi en hiver, & dans l'été en deux jours, à moins que le temps ne ſoit abſolument contraire.

On ne charge des marchandiſes dans les Diligences qu'à la montée, & elles ſont uniquement deſtinées à la deſcente pour les Voyageurs, les vieilles hardes & les autres articles qui ne ſont point ſujets aux droits.

Les hardes des Voyageurs doivent être portées, la veille du départ, pour être reconnues & peſées au Bureau des Coches & Diligences, qui eſt ouvert juſqu'à huit heures du ſoir en été & en hiver.

Les marchandiſes remiſes à Marſeille, ſont rendues en quatorze ou quinze jours en été, & en dix-ſept ou dix-huit en hiver.

## COCHES D'EAU SUR LE BAS-RHONE.

Les Coches du Rhône partent de Lyon deux fois la ſemaine : ſavoir, le *Mercredi* & le *Samedi* à onze heures du matin. Il y a ſouvent un troiſieme départ ; ſavoir, le *Jeudi* à la même heure.

Il y a une chambre commune pour tous les Voyageurs, & une pour les Marchandiſes.

Les Coches arrivent le troiſieme jour à Avignon, en hiver, & en deux jours & demi en été ; & ils montent à Lyon en onze ou douze jours en été.

Ils deſcendent en quatre jours, au plus tard, en tous temps, & montent en treize ou quatorze jours en hiver, *hors de contre-temps, comme débordements de Rivieres, glaces, &c.*

On ſe charge de tous les paquets, eſpeces d'argent, malles, ballots, & autres objets & marchandiſes quelconques, pour toutes les villes ſituées ſur les rives du Rhône, & celles de Provence, Languedoc, Rouſſillon, le Comtat d'Avignon, le Dauphiné, le pays de Gex & la Savoie. On fait conduire les

les marchandiſes, depuis le lieu de leur débarquement, par les meſſageries & autres voitures de terre, avec la plus grande célériré.

On charge ſur les Coches à la montée, les marchandiſes qui viennent par mer de Marſeille à Arles; celles qui viennent de Beaucaire, de Montpellier, du Languedoc; les huiles de Taraſcon, & de toute la Provence.

Les Coches deſcendent en droiture de Lyon à Beaucaire, dans le temps de la Foire, & même en tout temps, ainſi qu'à Taraſcon & à Arles, toutes les fois qu'il y a des marchandiſes à charger dans ces Villes-là, d'où les Coches montent en droiture juſqu'à Lyon, ſans être renverſées dans d'autres voitures à Avignon ou ailleurs.

On ſe charge de la voiture des marchandiſes en droiture d'Aix, Marſeille, &c. juſqu'à Paris & juſqu'à Geneve, tant par leſdits Coches que par leſdites Diligences, étant remiſes à l'arrivée à Lyon, aux Coches & Diligences de Paris & de Geneve.

---

*NOMS DES VILLES, ET DES DIRECTEURS & RECEVEURS des Diligences, Coches & Meſſageries du Dauphiné, de la Provence & du Languedoc.*

| | MESSIEURS |
|---|---|
| LYON, *quai Saint-Antoine*, | Dervieux, l'ainé, *Directeur général & Intéreſſé.*<br>Savary, *Caiſſier général.*<br>Valançol, *chargé des recouvrements.*<br>Pointeau, *Receveur pour la Provence, le Languedoc & le Dauphiné.*<br>Noyel, *Receveur des Coches.*<br>Lapierre, *Recev. des Diligenc.* |
| GIVORS, . . . | Chaumier, fils, *Directeur.* |
| VIENNE, . . . | Mouffier, *Directeur.* |
| CONDRIEU, . . | Oudin. |
| ST. PIERRE-LE-BŒUF, | Fichet. |
| TOURNON & TAIN, . | Couppier, *Directeur.* |
| VALENCE, . . | Perrier, *Directeur.* |
| LE POUZIN, . . | Moline. |
| MONTELIMAR, . . | Couloni. |
| BOURG SAINT-ANDEOL, . | Chaylas, *Directeur.* |



Digitized by Google

| | |
|---|---|
| St. Esprit, . . | Dubois, *Directeur.* |
| Orange, . . . | Florençon, |
| Avignon, . . . | Dervieu, le ſecond, *Directeur & Intéreſſé.* |
| Beaucaire & Tarascon, | Lacroix, *Directeur.* |
| Arles, . . . | Brunet, *Directeur.* |
| Marseille, . . | Maiſſe, *Directeur.* |
| Nîmes, . . . | Olivier, *Directeur.* |
| Montpellier, . | Coſte, *Directeur.* |
| Aix, . . . . | Matthieu, *Directeur.* |
| Toulon, . . . | Ferry, *Directeur.* |
| Toulouse, . . | Denanteuil, *Directeur.* |
| Narbonne, . . | Benauſie, *Directeur.* |
| Perpignan, . . | Argiot, *Directeur.* |

*BUREAU DES COCHES D'EAU DE LYON A SEISSEL, & Geneve, route, & retour; & des Carroſſes pour Grenoble, Belley, & Diligences par terre pour Geneve*, ſur le quai de Retz, au port St. Clair.

## *COCHE D'EAU SUR LE HAUT-RHONE.*

Le Fermier des Coches du Haut-Rhône, fait partir régulièrement un Coche, tous les *Lundis*; & dans des temps où un ſeul ne ſuffiroit pas, il en part un ſecond dans le cours de la ſemaine. On ſe charge par ce Coche des marchandiſes deſtinées pour Verſoy, le Pays de Gex, la Savoie, Geneve, la Suiſſe & l'Allemagne; il met ſept à huit jours de Lyon à Seiſſel, d'où les marchandiſes ſuivent leur route par charrettes ſans ſéjour pour leur différente deſtination. Le Coche repart de Seiſſel, tous les *Mercredis* matin. On y embarque les voyageurs dans une chambre particuliere. Il ſe charge auſſi de toutes les marchandiſes pour Lyon, qui y ſont conduites par charrettes de Verſoy, Geneve, Savoie, &c.

## *CARROSSES pour Grenoble.*

Les Carroſſes pour Grenoble partent de Lyon les Lundis & Jeudis de chaque ſemaine, & font la route en deux jours en toutes ſaiſons, en paſſant par St. Laurent-de-Mûre, la Verpilliere, Bourgoin, Champier, Rive & Moirans.

Digitized by Google

### *CARROSSES pour Belley.*

Les Carroſſes pour Belley partent de Lyon le Vendredi de chaque ſemaine, & font la route en deux jours, en paſſant par Montluel, Meximieux, Ambérieux & Rouſſillon.

### *DILIGENCES pour Geneve.*

Les Diligences pour Geneve partent de Lyon, les Mardi & Vendredi à cinq heures préciſes du matin, chaque ſemaine, & font la route en deux jours pendant l'hiver, & en un & demi dans l'été, paſſant par Montluel, Meximieux, St. Jean-le-Vieux, Nantua, Châtillon-de-Michaille, Colonges, Saint-Genis & Merin. Ces Diligences ſont conduites par des chevaux de relais, & ſont de retour à Lyon les Mercredi & Samedi.

### BUREAUX DES COCHES DU HAUT-RHONE.

*Lyon, port St. Clair*, { M. Chazottier, *Directeur.* / Le Sr. Duphéis, *Receveur des Voitures pour Grenoble, Geneve & Belley.*
*Seiſſel*, le ſieur Finaz, *Directeur.*
*Colonges, Pays de Gex*, le ſieur Roux, *Directeur.*
*Geneve*, MM. les freres Garnier, *Directeurs.*
*Grenoble*, le ſieur Treillard, *Directeur.*
*Bellay*, le ſieur Charcot, *Directeur.*

---

## MESSAGERIE ROYALE DU COMTÉ DE BOURGOGNE, *de Lyon à Strasbourg.*

LE Fermier des Carroſſes & Meſſageries du Comté de Bourgogne, & des Routes de Lyon à Strasbourg & retour, paſſant par la Breſſe, a des Carroſſes établis ſur ces routes pour conduire les Voyageurs, & deſſervir la Meſſagerie: outre les Carroſſes, il a des Chaiſes qu'il fournira tous les jours de la ſemaine, en avertiſſant une demi-journée d'avance au Bureau; les Carroſſes de Lyon correſpondent avec le Carroſſe de Veſoul, qui part de Beſançon, le lendemain de l'arrivée des Carroſſes de Lyon, de même qu'avec le Carroſſe de Plombieres, (en été ſeulement.) Les Voyageurs qui voudront paſſer en Lorraine, trouveront au Bureau à Beſançon toutes les facilités poſſibles & à bon compte: on pourra de même y faire paſſer des Marchandiſes.

Il y a en outre des Carroſſes à Beſançon, pour les routes de Salins, Pontarlier, & pour d'autres routes de traverſe dans la Franche-Comté.



Digitized by Google

Les Bureaux ſont ouverts, tous les jours, depuis 7 heures du matin juſqu'à midi, & depuis 2 heures après midi juſqu'à 7 heures du ſoir; les jours de départ, à 5 heures du matin. Celui de Lyon eſt ſur le quai de Retz, port de St. Clair.

Les Carroſſes partent de Lyon, les Mardis & les Samedis, à portes ouvrantes, & ſe rendent dans dix jours de Lyon à Strasbourg, & dans cinq à Beſançon. Celui du Mardi va ſeulement à Beſançon. Il y arrive le Samedi au ſoir, & le lendemain Dimanche il en repart un autre en droiture pour la Lorraine. Celui du Samedi va en droiture à Strasbourg.

Les Guimbardes partent les Dimanches, à portes ouvrantes, & vont en droiture à Strasbourg. Elles ne chargent que les marchandiſes deſtinées pour Beſançon & les endroits au delà juſqu'à Strasbourg. Elles arrivent à Beſançon, le mercredi; & le lundi ſuivant, à Strasbourg.

*DIRECTEURS*, MESSIEURS

*Lyon*, Grandvoinet.
*Bourg*, Brech[illegible]
*Coligny*, Le B[illegible]
*Saint-Amour*, Renaud.
*Cuiſeaux & Couſance*, Allix.
*Lons-le-Saulnier*, Bobillier.
*Beſançon*, Lombard, *Intéreſſé*.
*Béfort*, Jean-Nicolas Bletry.
*Colmar*, Klimrath, fils.
*Strasbourg*, Kratz.

*Route des Carroſſes & des Guimbardes.*

| | | |
|---|---|---|
| Meximieux. | Lons-le-Saulnier. | Beſançon. |
| Chalamont. | Pleinoiſeau. | Beaume. |
| Lent. | Saint-Germain. | Fontaine. |
| Bourg. | Mauffans. | Béfort. |
| S. Etienne-des-Bois. | Mantry. | Cerney. |
| Colligny. | Toulouſe. | Ruffac. |
| Saint-Amour. | Poligny. | Colmar. |
| Cuizeaux. | Arbois. | Scheleſtat. |
| Couſance. | Quingey. | Strasbourg. |

*MESSAGERIE ROYALE DU FOREZ, VELAY, GEVAUDAN, Auvergne & Limouſin.*

*CARROSSE de Lyon à St. Etienne, paſſant par St. Chaumond.*

Il part de Lyon les Dimanche, Mardi & Jeudi un Carroſſe, à ſix places, qui fait la route dans la journée: il arrive de Saint-Etienne à Lyon, les Lundi, Mercredi & Vendredi.

*CARROSSE de Lyon au Puy, paſſant par St. Chaumond, St. Etienne & Iſſengeau.*

Il part le Samedi, & arrive le Jeudi de chaque ſemaine.

Digitized by Google

*CARROSSE de Lyon à Roanne.*

Il part de Lyon pour Roanne le Jeudi, & arrive le Dimanche de chaque ſemaine. Ce Carroſſe change quelquefois de jour de départ, à cauſe de ſes communications avec celui de Paris par le Bourbonnois. Lors des changements, on aura ſoin d'en inſtruire le Public par la voie de la Feuille hebdomadaire.

Afin que la route de Lyon à Roanne ſoit mieux ſervie, les Entrepreneurs établiront au Printemps prochain deux Carroſſes par ſemaine. Les jours de départ ſeront indiqués dans le temps.

Ce Carroſſe part de Lyon à midi en été, & à dix heures du matin en hiver, & arrive le lendemain au ſoir à Roanne; d'où il repart à quatre heures du matin pour arriver le lendemain à midi à Lyon.

Il part en outre journellement des Fourgons pour Saint-Chamond, Saint-Etienne & le Puy, qui portent toutes ſortes de marchandiſes, leſquelles on va tous les jours prendre dans les magaſins, au moyen d'un Billet d'avertiſſement que l'on porte dans une Boîte au coin de *rue Neuve, vis-à-vis la Boîte aux Lettres.*

*DIRECTEURS*, MESSIEURS

*Lyon*, Talhand.
*Saint-Chamond*, Berlier.
*Saint-Etienne*, Lallier.
*Le Puy*, Lolive.
*Roanne*, Samoel.

Le Bureau eſt *dans la maiſon & quai St. Benoît.*

## *DILIGENCES ET AUTRES VOITURES ſur la Saône.*

### DILIGENCE DE DOMBES.

Cette Diligence part deux fois la ſemaine; le Dimanche & le Mercredi.

Le ſieur Meyret, Entrepreneur & Conducteur de cette Diligence, *au Port des Diligences, en Serin.*

*Diligence de Lyon à Neuville.*

Elle part de Lyon tous les jours à huit heures du matin, & arrive à Neuville à onze heures; il en arrive à Lyon une tous les jours à cinq heures, partant de Neuville ſur les quatre heures en été, & à trois heures en hiver.

Le Bureau de ces Diligences eſt *en Serin, chez le Sr. Meyret.*

Digitized by Google

## *FIACRES OU CARROSSES SUR LES PLACES.*

L'Etabliſſement des Carroſſes ſur les places publiques de cette Ville a eu pour principal objet celui d'offrir aux Citoyens & aux Etrangers une commodité dont on jouit dans les Villes les plus conſidérables du Royaume. Sa Majeſté, par Arrêt de ſon Conſeil d'Etat, du 21 Octobre 1760, avoit accordé à feu M. Bourgelat, Ecuyer ordinaire du Roi, Commiſſaire général des Haras du Royaume, Directeur & Inſpecteur Général des Ecoles Royales Vétérinaires de France, le privilege excluſif de ces Voitures; mais ſur la Requête préſentée par lui à Sa Majeſté, le 28 Août 1768, Elle en a affecté ſpécialement le produit à l'entretien deſdites Ecoles de Médecine des Animaux. C'eſt dans la vue de rendre le ſervice plus régulier & plus facile, que les Carroſſes en ont été répartis dans différents quartiers, & qu'on a laiſſé à certains particuliers, en état de ſatisfaire & de contenter le Public, une grande partie des avantages qui étoient attachés à une pareille entrepriſe.

Digitized by Google

# DIFFÉRENTS BUREAUX

*Pour l'utilité publique.*

## BUREAU DU POIDS DE LYON.

CE Bureau eſt ſitué Place St. Pierre & St. Saturnin, tant pour les Soies que pour les Epiceries.

*Fermiers & Directeurs*,

M. Bellemain pere, *maiſon du Bureau.*
M. Villet, *petite rue Merciere.*

*Commis*, MESSIEURS

Bellemain fils, *maiſon du Bureau.*
Bret, *allée des Images.*

## *BUREAU D'AVIS ET D'ADRESSES.*

LE Directeur de ce Bureau ne ſe mêle d'aucunes négociations; il tient ſeulement une feuille imprimée de tout ce dont on ſouhaite donner avis au Public; elle ſe débite au Bureau chaque ſemaine, par abonnement annuel, à 9 liv. ou en détail à ſix ſous.

Le prix de chaque article eſt de ſix ſous pour ceux qui ne ſont pas abonnés. On porte les feuilles tous les Mercredis chez MM. les Abonnés.

L'année d'affranchiſſement du port par la poſte eſt de 30 ſous.

Il y a auſſi un abonnement de 3 livres, qui conſiſte en un Almanach de chaque année, broché, les Ordonnances Conſulaires & de Police, les Mandements de Mgr. l'Archevêque, lorſqu'ils n'excedent pas deux feuilles d'impreſſion. Il n'eſt formé qu'en faveur de ceux qui ſont abonnés au Bureau d'avis.

☞ Ce Bureau eſt ouvert depuis ſept heures du matin juſqu'à midi, & depuis deux heures juſqu'à ſept. On prie le Public de n'y pas venir à d'autres heures; de ne pas envoyer les annonces pour la feuille, écrites ſur des cartes ou ſur de trop petits papiers, les uns & les autres étant ſujets à s'égarer; & de mettre ſur un papier ſéparé, chaque article correſpondant aux ſections qui diviſent la feuille d'Avis.

*Directeur privilégié*,

M. Aimé de la Roche, Imprimeur-Libraire du Gouvernement & de la Ville, *aux Halles de la Grenette.*

Digitized by Google

## *BUREAU DES JURÉS-PRISEURS, Vendeurs de Biens-Meubles, en la Ville & Reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon, créés par l'Edit du mois de Février 1772.*

Ils ont le droit de faire ſeuls, & à l'excluſion de toutes perſonnes, les priſées & ventes des Biens-Meubles, Marchandiſes, fonds de Boutiques, & autres objets de cette nature, tant par autorité de Juſtice que volontairement, dans la Ville & le Reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon.

| | |
|---|---|
| Me. Ant. Clerc, anc. Syn. Tréſ. | Me. Jean Buchet. |
| Me. Anthelme Duchene. | Me. Marie-Felix Bouchet. |
| Me. Cl. Marie Margueri, Tréſ. | Me. François Satin. |

*Commis à l'exercice des fonctions de Jurés-Priſeurs*, Mes. Nicolas Lauriſſe, & Michel Sudan.

*Le Bureau commun eſt au raiz-de-chauſſée de la maiſon de M. de Belleſcizes, quai de la Baleine.*

*Commis audit Bureau*, les ſieurs Morland, Trilloud & Mayet.

## BUREAU ROYAL DE CORRESPONDANCE NATIONALE ET ÉTRANGERE.

Ce Bureau a été établi par Arrêt du Conſeil du 16 Avril 1780, pour la commodité & ſûreté des perſonnes qui ayant des affaires hors de leur domicile, ou qui ne pouvant les gérer par elles-mêmes, s'adreſſoient à des particuliers iſolés, leſquels, par des lettres & avis circulaires, ſurprenoient leur confiance & en abuſoient. Perſonne n'eſt forcé de s'adreſſer à ce Bureau; mais il eſt ſeul autoriſé à s'annoncer pour les commiſſions de cette eſpece, par des avis imprimés.

La Compagnie, qui eſt conceſſionnaire de ce privilege, eſt ſolidaire, & a dépoſé en outre, pour la ſûreté du Public, un cautionnement de 500 mille livres.

M. Benezech, Intéreſſé & Adminiſtrateur général, nommé par délibération du 16 mars 1786, confirmée par Arrêt du Conſeil du 27 août ſuivant, repréſente la Compagnie.

M. Delpech, Intéreſſé & Directeur nommé par la même délibération, a la direction particuliere, 1°. du Bureau des Rentes; 2°. de celui de recouvrement des Billets, Lettres de Change, &c.; 3°. du Bureau des Comptes; 4°. de celui des Commiſſions d'achats & ventes des marchandiſes.

M. de Gombert, Intéreſſé & Directeur nommé par la ſuſdite délibération, a la direction particuliere des départements ſuivants:

1°. La ſuite de toutes les affaires contentieuſes, tant à Paris qu'en province & dans les pays étrangers.

2°. La

2°. La ſuite des objets concernant la Chancellerie, & les parties caſuelles du Roi & des Princes.

3°. La négociation & la vente de tous biens ſeigneuriaux & autres, & charges de toutes eſpeces.

4°. La ſuite de toutes ces affaires dans les Colonies.

L'adreſſe du Bureau eſt, *à M. Benezech, Adminiſtrateur général du Bureau royal de correſpondance nationale & étrangere, rue Neuve St. Auguſtin, à Paris.*

M Del'horme, Not. à Lyon, *rue de Belle-Cour, hôtel des héritiers Del'horme*, eſt correſpondant du Bureau.

## *BUREAU DE COPISTES.*

CE Bureau, établi autant qu'il eſt poſſible, à l'inſtar de ceux qui l'ont été à Paris depuis peu d'années, offre tous les jours & à tous les inſtants, à toutes les claſſes des Citoyens, un ſervice toujours sûr, prompt & commode; & aux Etrangers qui paſſent, ainſi qu'aux jeunes gens qui ont le malheur d'être ſans place, une reſſource ſouvent précieuſe contre le déſœuvrement & ſes ſuites. Les prix, plus modérés qu'à Paris, ſont de

*Deux ſous* la page de papier à lettre de 20 à 25 lignes & d'environ 200 mots.

*Trois ſous* celles de papier à la Telliere, d'environ 250 mots.

Les papiers plus grands ou plus petits à proportion.

Et quand les particuliers exigent qu'on aille écrire chez eux, *trois livres* la journée de dix heures de travail.

*Une livre ſeize ſous* la demi-journée.

Ce Bureau eſt ouvert, tous les jours ouvrables, depuis ſept heures du matin juſqu'à midi & demi, & l'après-dînée, depuis trois heures juſqu'à huit.

Les perſonnes employées à ce Bureau ſont choiſies au concours parmi celles qui joignent, à une belle plume, l'avantage d'avoir fait de bonnes études, une orthographe sûre, & les atteſtations les plus ſatisfaiſantes ſur la diſcrétion, les mœurs & la fidélité.

On a la précaution de garder l'adreſſe d'un certain nombre d'Employés ſurnuméraires, qui peuvent être appellés au beſoin, en cas d'affaires preſſées, pour que le Public ſoit toujours ſervi avec la plus grande célérité.

Le quartier du Palais ayant paru préférable pour cet établiſſement, on a tranſporté ce Bureau *dans la place St. Jean, à l'Hôtel de Chevrieres, où étoit ci-devant la Poſte.*

M. Pipon, *Chef.*



Digitized by Google

## BUREAU DE LIQUIDATION

### *des Commerces faillis ou de Mineurs.*

ON a établi en 1785 un Bureau pour la liquidation des commerces faillis; il se charge, pour le compte, & au nom des masses des Créanciers, de faire la liquidation de ces commerces.

Le but de cet établissement est d'intimider les débiteurs de mauvaise foi par les lumieres que ce Bureau porteroit dans les affaires, & d'éviter aux créanciers de trop grands sacrifices, par la crainte de se livrer à un travail pénible, souvent infructueux, très-coûteux, pour l'ordinaire, soit par des dépenses multipliées, soit par les pertes du temps.

Ce Bureau fait la vente des marchandises s'il en existe; les diligences nécessaires pour le prompt recouvrement des dettes; la répartition à mesure des rentrées; la régie ou la vente des immeubles: poursuit & instruit les affaires litigieuses: fournit, s'il est nécessaire, des voyageurs pour la rentrée des fonds, ou pour applanir les difficultés: fait & suit la correspondance.

Ce Bureau offre aussi ses services dans des cas de mort imprévue, pour faire la liquidation d'un commerce où les associés auroient des défiances mutuelles, ou de tenir la place d'un prémourant.

Ce Bureau est composé d'un directeur, d'un teneur de livres, caissier, & d'un voyageur.

*Directeur*, le sieur Paganucci, pere, *sur le quai St. Antoine, maison Peillon.*

*Voyageur*, le St. Paganucci, fils, *chez M. son pere.*

---

Le Bureau a pour conseil dans les affaires contentieuses,

M. Rousset, Avoc. anc. Echevin, *Hôtel de la Chamarrerie.*
M. Del'horme, Notaire, *rue de Belle-Cour.*
M. Guillin, Procureur, *rue St. Jean.*

---

## *LOTERIES.*

SA Majesté, en supprimant par Arrêt du 30 Juin 1776, les Loteries connues sous le nom de Loteries de l'Ecole Royale Militaire, de l'Hôtel-de-Ville de Paris, de la Généralité d'Association, & de Communautés Religieuses, a créé une nouvelle Loterie Royale, & conservé celle des Enfants-

Digitized by Google

Trouvés & de Piété, lesquelles sont régies par une seule & même administration Royale. Les Loteries des Enfants-Trouvés & de Piété sont restées les mêmes qu'elles étoient. Le plan de la Loterie Royale, combiné sur 90 nombres, présente au Public plus d'avantages qu'il n'en trouvoit dans celle de l'Ecole Royale, & qu'il n'en pourroit trouver dans les Loteries étrangeres de cette espece. Le prix de plusieurs chances a été augmenté, & on y a ajouté celles du Quaterne & du Quine qui offrent l'espoir d'une grande fortune pour un très-petit risque. Les tirages ont été doublés, en les faisant succéder de quinzaine en quinzaine. L'intention du Gouvernement a été de fixer en France le goût des peuples pour la Loterie, & d'empêcher l'exportation d'un numéraire considérable qui sortoit du Royaume au profit des Loteries étrangeres.

C'est aussi par les ordres de S. M. qu'a été établie à Lyon la Direction générale de la Loterie Royale, qui, en faisant les mêmes opérations que font les Bureaux de l'administration dans la Capitale, met la seconde Ville du Royaume, & les Provinces méridionales dont elle est le centre, plus à portée de ce jeu.

Enfin S. M. a pourvu, par un Arrêt de son Conseil du 24 Juillet 1777, à ce que la Direction de ladite Loterie fût éclairée par les yeux de son Commissaire départi dans la Généralité de Lyon; elle lui a en conséquence attribué la connoissance en dernier ressort de toutes les contestations & procès, tant en matiere civile que criminelle, relativement à la Loterie Royale de France & autres y unies, comme aussi des contraventions faites auxdites Loteries par toute personne qui favoriseroit en France les Loteries étrangeres qui y sont interdites, ou qui y donneroit à jouer, même sur la Loterie de France, sans y être autorisée.

Le Bureau général des Loteries est dans la rue S. Dominique.

DIRECTEUR, M. Tabareau, *rue St. Dominique.*
*Sous-Directeur*, M. Michel.
*Chef des Bureaux*, M. Flize. | *Sous-Chef*, M. Toustain.

*Receveurs.*

M. Pourra, Avocat & Cons. du Roi, Not. honor., *Receveur général*, pour les Provinces de Lyonnois, Beaujolois, Roannois & la Dombes, *place des Carmes des Terreaux.*
M. Gilliot, Commis *audit Bureau.*
M. Audra, *rue Merciere.*
M. Dupont, prépose de M. Vassellier, *à la descente du Pont de pierre.*
M. Crepu, *rue de l'Arbre sec.*
M. Alex, *rue S. Dominique.*



Digitized by Google

M. Bertrand, prépoſé de M. Boin, *place du Change.*
M. Fiſter, prépoſé de M. Couturier, *maiſon faiſant l'angle de la rue Palais-Grillet & de la rue Ferrandiere.*
M. Blanc, *rue du Puits-Gaillot, Port St. Clair.*
M. Gregoire, *quai Monſieur.*
M. Carié, *Maiſon des Céleſtins, au coin du Port du Roi.*
M. Talon, *place du Plâtre.*
Mlle. Rhimſer, prépoſée de M. Pellapra, *gr. r. des Feuillants.*
M. Bouvet, *maiſon du Chapitre de St. Nizier.*
M. Ruffet, prép. de Mme. Juſtinard, *proche l'égliſe de Ste. Cr.*
M. Grand, *place du Concert.*
M. Perrod, *à la Guillotiere & aux Broteaux.*
M. Moine, *quai St. Vincent, vis-à-vis le Pont.*
M. Chavanne, *vis-à-vis les Cordeliers de l'Obſervance.*
M. Vernay, *place de St. Michel.*

Le Public eſt averti que les Receveurs ci-deſſus ſont les ſeuls avoués par l'adminiſtration Royale; il eſt également invité à faire l'échange des Reconnoiſſances deſdits Receveurs contre les Billets originaux, autant pour s'aſſurer par lui-même de l'acceptation des jeux propoſés, que pour éviter les inconvénients réſultants de la non-conformité deſdites reconnoiſſances avec les Billets originaux.

*Commis & Prépoſés par le Conſulat, à l'ouverture & fermeture des Chaînes de la Saône & des Portes de la Ville.*

LES SIEURS

Geneve fils, *Capitaine des Chaînes.*

1769. 6 Septemb. Bouvard-Pologne, Commis aux chaînes d'Alincourt.
1780. 2 Mai, Durus Beaupré fils, Commis aux chaînes d'Ainai.
Aubert pere & fils, chargés de la levée des Chaînes.
1759. 18 Décemb. Bouvard cadet, Commis à la Porte d'Alincour.
1771. 19 Février, Biez, Porte de Saint-Clair.
1772. 2 Juin, Matthieu, Porte du Pont du Rhône.
1776. 4 Juin, Richard, Porte Saint-George.
1778. 31 Mars, Durantet, Porte de la Croix-Rouſſe.
1778. 23 Décemb. Choppin, Porte du Pont St. Clair.
1780. 14 Mars, Keller, Porte de Saint-Juſt.
1781. 18 Septem. Brachet, Porte de la Gave, du côté de la Saône.
1784. 31 Décemb. Bourgeois, Porte de la chauſſée Perrache.
. . . . . Porte de Vaiſe.

Digitized by Google

*TARIF de ce qui doit être payé pour le Tranſport & le Charroi de chaque Charrette chargée de deux Tonneaux de vin ou de quatre Barrilles, ou de quelques ſortes de Denrées & de Marchandiſes que ce puiſſe être, ſuivant l'Ordonnance du premier Juillet 1740, confirmée par celle du 15 Juin 1745.*

| PORTS. | LES TERREAUX. | SAINT NIZIER. | LES CORDELIERS. | LES JACOBINS & Place de Louis le Gr. | SAINT JEAN. | | SAINT PAUL. | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | Du Change à S. Jean. | de S. Jean à St. George. | Du Change au P. Dauphin. | Du P. Dauphin en Vaiſe. |
| Du Port de l'Abondance, | 30. ſous. | 35. ſ. | 40. ſous. | 45. ſ. | 40. ſ. | 50. ſ. | 40. ſ. | 50. ſ. |
| Du Port de la Sable, | 20. | 25. | 30. | 35. | 30. | 40. | 30. | 40. |
| Du Port de la Feuillée, compris le Quai, | 18. | 23. | 28. | 33. | 26. | 36. | 26. | 36. |
| Du Port Chalamont, St. Antoine & le Temple, | 25. | 20. | 20. | 20. | 20. | 30. | 30. | 40. |
| Du Port du Roi, | 30. | 26. | 24. | 20. | 20. | 25. | 30. | 40. |
| Du Port d'Ainai, | 40. | 35. | 30. | 25. | 30. | 35. | 40. | 50. |
| Du Port St. Clair & du grand College, | 14. | 14. | 14. | 18. | 25. | 30. | 25. | 35. |
| Du Port des Cordeliers, & de l'Hôtel-Dieu, | 16. | 14. | 14. | 16. | 25. | 30. | 30. | 40. |
| Du Port du Sablet, & celui de Roanne, | 30. | 25. | 25. | 25. | 16. | 20. | 25. | 35. |
| Du Port de la Douane, l'Arche de Noé & Port Dauphin, | 25. | 23. | 22. | 30. | 20. | 25. | 20. | 25. |

*Extrait d'une Ordonnance de Police du premier Juillet* 1740, *qui contient le Tarif de ce qui doit être payé pour le déchargement & le tranſport de ce qui arrive en cette Ville ſur les Ports du Rhône & de la Saône, confirmée par celle du* 15 *Juin* 1745.

POUR le tranſport de chaque cent de Fagots ordinaires, du Bateau ſur le Port, *deux ſous ſix deniers.*

Chaque cent de Fagots de four, *cinq ſous.*

Pour chaque ſac de cendres, *un ſou.*

Pour chaque cent de Fagots de paille, *deux ſous.*

Pour 12 planches ou membrures l'une dans l'autre, *quatre ſous.*

Pour chaque millier d'Echalas, *ſix ſous.*

Pour la ſortie & roulement ſur le port des Tonneaux de deux ânées, *trois ſous*; pour ceux de trois ânées, *quatre ſous*; & pour ceux d'une plus grande contenance, *cinq ſous.*

Pour le roulement des Tonneaux dans les rues voiſines du port où le déchargement ſera fait, par rapport à la teneur du Tonneau, ſera payé le même prix que pour le déchargement, & ſera augmenté à proportion de l'éloignement.

Pour la ſortie du bateau & tranſport ſur le port de chaque Moule de bois, pour le mettre dans la membrure, *douze ſous.*

Pour dix Fagots appellés Faix-liés, *un ſou.*

Pour chaque cent de Branches, *ſix ſous.*

Très-expreſſes défenſes ſont faites à tous Porte-faix d'exiger un plus fort ſalaire, ſous peine d'être punis comme concuſſionnaires.

# ORDONNANCE DE POLICE

## *POUR ſervir de Réglement en ce qui concerne les Carroſſes publics, appellés* FIACRES.

Du ſept Décembre mil ſept cent quatre-vingt-un.

*Extrait des Regiſtres de Police de la Ville, Fauxbourgs & Banlieue de Lyon.*

LAURENT BASSET, Chevalier, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon, Lieutenant Général de Police de ladite Ville, Fauxbourgs & Banlieue: SAVOIR FAISONS que,

Sur ce qui Nous a été remontré par le Procureur du Roi, qu'en exécution d'un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 18 Juin 1781, la nouvelle Ferme des Carroſſes de place, vulgairement appellés *Fiacres*, a été adjugée au ſieur Faivre, pour commencer au premier Janvier 1782.

Que le Bref d'adjudication contient un nouveau Tarif, & pluſieurs conditions, que le Public ne doit point ignorer, qu'il eſt indiſpenſable de former un ſeul corps de tous les Réglements faits pour la Police des Fiacres, épars en différentes Ordonnances, d'y ajouter ce qui peut être néceſſaire à la ſûreté, à la tranquillité & à la commodité publiques.

A CES CAUSES, Nous Lieutenant Général de Police ſuſdit, vu l'Arrêt du Conſeil, du 18 Juin 1781, le Bref d'adjudication du 29 Septembre 1781; faiſant droit ſur le requiſitoire du Procureur du Roi, diſons & ordonnons ce qui ſuit:

Digitized by Google

## ARTICLE PREMIER.

Les courſes ſeront payées ſuivant le Tarif arrêté en exécution de l'Arrêt du Conſeil, du 18 Juin 1781, dont la teneur ſuit.

### *VILLE DE LYON.*

| | l. | ſ. |
|---|---|---|
| Pour Voiture priſe ſur place, chaque courſe ſera payée douze ſous, ci | | 12 |
| Quand on l'enverra prendre ſur place, vingt-quatre ſous, ci | 1 | 4 |
| Les courſes du côté de Serin, qui paſſeront Sainte-Marie des Chaînes, vingt-quatre ſous, ci | 1 | 4 |
| Celles du côté de Vaiſe, qui paſſeront la Chapelle de la Chana, vingt-quatre ſous, ci | 1 | 4 |
| Chaque courſe à la ſortie du Spectacle & du Concert, vingt ſous, ci | 1 | |
| Les Voitures priſes à l'heure dans l'intérieur de la Ville, vingt-quatre ſous, ci | 1 | 4 |
| La courſe de nuit, depuis dix heures du ſoir, trente-ſix ſous, ci | 1 | 16 |
| En les prenant à l'heure, depuis dix heures du ſoir, quarante-huit ſous, ci | 2 | 8 |

### *FAUXBOURGS DE LA VILLE.*

#### Vaise.

Juſqu'au Fauxbourg de Vaiſe, la courſe terminée au Chapeau-Rouge, & à l'embranchement des routes du Bourbonnois & de la Bourgogne, trente-ſix ſous, ci . . . . . 1 16

#### Serin.

Juſqu'au Fauxbourg de Serin, la courſe terminée à la Favorite, ou maiſon Pernety, trente ſous, ci . . . . . 1 10

#### La Croix-Rousse.

Juſqu'au Fauxbourg de la Croix-Rouſſe, la courſe terminée à la porte de l'Egliſe des Auguſtins, non compris les chevaux de montée, trois livres, ci . . . . . 3

#### Saint Irenée.

Juſqu'au Fauxbourg de Saint Irenée, la courſe terminée à la porte de la Ville & à celle de Trion, non compris les chevaux de montée, trois livres, ci . . . . . 3

#### La Quarantaine.

Juſqu'au Fauxbourg de la Quarantaine, la courſe terminée à la montée de Saint Laurent, trente-ſix ſous, ci . . . . . 1 16

#### La Guillotiere.

Juſqu'au Fauxbourg de la Guillotiere, la courſe terminée, d'un côté, à l'ancienne Egliſe Paroiſſiale, & de l'autre, à la Chapelle de Saint Lazare, trente-ſix ſous, ci . . . . . 1 16

#### Saint Clair.

Juſqu'au Fauxbourg de Saint Clair, la courſe terminée à la Boucle, trente-ſix ſous, ci . . . . . 1 16

#### Les Brotteaux.

Juſqu'aux Brotteaux, la courſe terminée à la maiſon Morand, trente ſous, ci . . . . . 1 10

#### Travaux Perrache.

Juſqu'aux travaux Perrache, la courſe terminée au chemin qui va aux Moulins des Conceſſionnaires, trente ſous, ci . . . . . 1 10

Ceux qui ſe ſerviront deſdites Voitures, ſeront en outre tenus de payer le paſſage des Ponts & Bacs.

II.

*Courſes qui ne ſont point fixées dans le Tarif.*

Comme le Tarif n'a point fixé les courſes de la Ville, ſur les montagnes des Carmélites, Saint Sébaſtien, Fourvieres, & des autres lieux, où les Carroſſes ne peuvent être conduits, ſans être attelés de plus de deux chevaux.

Digitized by Google

Ordonnons par proviſion, que ceux qui voudront ſe ſervir des Fiacres pour leſdits endroits, conviendront de prix avec le Cocher. N'entendons cependant pas comprendre, dans les courſes ſur les montagnes, la montée de la Glaciere.

Ordonnons pareillement par proviſion, que ceux qui voudront ſe ſervir des Voitures de place, pour aller hors des Fauxbourgs, ou pour s'en ſervir par heure dans leſdits Fauxbourgs, conviendront de prix, ſuivant l'ancien uſage, avec les Cochers.

III.

*Nombre des Voitures.*

Le Conceſſionnaire du Privilege & ſes Ayant cauſe, ſeront tenus d'avoir & de tenir, ſur les places accoutumées de la Ville de Lyon, pour le ſervice du Public, *quarante Carroſſes*, & ne pourront en diminuer le nombre pendant la durée de leur Bail, ſous quelque prétexte que ce ſoit.

IV.

*Privilege du Conceſſionnaire.*

Défendons à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, particuliérement aux Maitres & Cochers de remiſe, d'entreprendre ſur le Privilege accordé par ledit Arrêt du Conſeil, de quelque maniere que ce ſoit, à peine de confiſcation des chevaux, voitures, & empriſonnement des Cochers, & de l'amende de trois mille livres.

V.

*Devoirs du Conceſſionnaire.*

Ordonnons au Conceſſionnaire & ſes Ayant cauſe, de n'expoſer ſur les places, que des Carroſſes bien conditionnés, garnis de bonnes ſoupentes, compoſées d'un nombre de cuirs preſcrits par les Statuts de la Communauté des Maitres Selliers, & de tout ce qui eſt néceſſaire pour la ſûreté de ceux qui s'en ſervent, & attelés de bons chevaux : leur défendons les marche-pieds de fer à leurs Carroſſes; le tout à peine de confiſcation, même d'amende, & de punition exemplaire, s'il y échet.

VI.

*Numéros des Voitures.*

Enjoignons au Conceſſionnaire & ſes Ayant cauſe, d'appoſer ſur leurs Carroſſes, à leurs frais, dans le haut ſur le derriere, & ſur les portieres, des *Numéros* par Nous fixés, avec de grands chiffres peints à l'huile, marqués & tracés en jaune, leſquels Numéros ſeront enrégiſtrés dans nos Bureaux, avec le nom du Propriétaire deſdites voitures; celui du Cocher & ſon ſignalement : Faiſons défenſes de conduire les Carroſſes de place ſans leſdits Numéros, à peine d'amende; & ne ſeront recevables les Maitres à prétendre que leſdits Numéros ſont effacés; ſauf à eux à les faire repeindre, de maniere qu'ils ſoient parfaitement diſtingués.

VII.

*Enrégiſtrement des Cochers.*

Ordonnons au Conceſſionnaire & ſes Ayant cauſe, de ſe préſenter pardevant Nous, auſſi-tôt après la publication de notre préſente Ordonnance, & d'amener tous les Cochers actuellement à leur ſervice, qui doivent être au moins âgés de dix-huit ans; afin de nous juſtifier de leur âge & capacité, pour enſuite, s'ils ſont par Nous admis, être leur ſignalement, noms, ſurnoms, âges & demeures, ainſi que le Numéro du Carroſſe qui leur ſera confié, inſcrits ſur un Regiſtre tenu à cet effet dans nos Bureaux.

VIII.

Lorſque le Conceſſionnaire ou ſes Ayant cauſe, ſeront forcés, à raiſon de maladie ou autrement, de faire conduire leurs Voitures par d'autres Cochers que ceux enrégiſtrés dans nos Bureaux, leur enjoignons de les y envoyer le matin pour y être enrégiſtrés : ce qui s'exécutera pareillement toutes les fois qu'ils changeront de Cochers, & même lorſqu'ils changeront ſeulement de Numéros.

IX.

Digitized by Google

## IX.

*Inspection des Voitures.*

Et pour veiller à ce que les voitures, chevaux & harnois soient dans un état de sûreté, solidité, bonté & propreté convenables, & que les Numéros soient mis exactement, Sa Majesté a commis pour Inspecteur le sieur Beaupré, lequel, outre les visites particulieres, sera tenu de faire une revue & inspection générale en la Place de Louis-le-Grand, le trente Juin, & trente-un Décembre de chaque année, dont il dressera Procès verbal, pour être remis à M. l'Intendant, & un double dans nos Bureaux.

## X.

*Places des Fiacres.*

Les Places des Fiacres sont, la Place des Terreaux, la Place de Bellecour & le Quai de Villeroy; sauf à en ordonner d'autres, si le service du Public l'exige.

### Place de Bellecour.

Les Fiacres se placeront entre le trottoir & le ruisseau, vis-à-vis la façade de la Saône, & vis-à-vis la rue St. Dominique. Défendons aux Cochers d'embarrasser les avenues des rues & de la promenade.

### Quai de Villeroy.

Les Fiacres se placeront à la distance de six pieds des maisons attenantes au Pont de pierre, jusqu'au ruisseau de la Mort-qui-trompe, & auront soin de se tenir, entre le parapet dudit quai, & la ligne tracée en gros cailloux sur la partie dudit quai que nous indiquons.

### Place des Terreaux.

Les Fiacres se placeront d'un côté, entre l'Hôtel-de-Ville & le trottoir, sans pouvoir passer le ruisseau; & de l'autre, entre le trottoir & le ruisseau du côté du Parc: de maniere à n'embarrasser aucune des avenues de l'Hôtel-de-Ville, du trottoir & des rues.

## XI.

*Service de jour.*

Les Fiacres seront conduits, tous les matins, sur les Places désignées dans l'article précédent, pour y rester au moins: savoir, en hiver, depuis huit heures du matin, jusqu'à neuf heures du soir; & en été, depuis sept heures du matin, jusqu'à neuf heures du soir.

Les courses de jour seront payées conformément au Tarif; & comme il n'a point encore été arrêté où se termineroient les courses de ville, du côté des travaux Perrache, Ordonnons par provision, qu'elles demeurent fixées aux Portes nouvellement construites dans cette partie.

## XII.

*Service de nuit.*

Enjoignons aux Cochers qui se trouveront sur place ou aux portes des Spectacles, après dix heures du soir, de servir pendant la nuit, la premiere personne qui se présentera; leur défendons d'exiger plus de trente-six sous par course, & quarante-huit sous par heure; comme il est porté par le Tarif, & ce, à peine d'amende & de prison.

Ceux qui, pour s'assurer une voiture pendant la nuit, en enverront prendre une chez le Concessionnaire ou ses Ayants-cause, conviendront de prix avec eux.

Pourront dans tous les cas, les Cochers, & principalement la nuit, ainsi qu'ils y sont autorisés par d'anciens Réglements, se faire payer, d'avance & sur place, le prix d'une course.

## XIII.

*Spectacles.*

Pour maintenir la sûreté & la tranquillité à l'abord du Spectacle, il sera observé ce qui suit, tant par les Carrosses Bourgeois, Fiacres & Chaises à Porteurs.

## XIV.

### *Fiacres.*

Défendons aux Cochers de Fiacres de dégarnir de trop bonne heure les Places qui leur ſont indiquées par l'article X de la préſente Ordonnance, pour ſe trouver à la ſortie des Spectacles. Et comme le Tarif ne leur adjuge vingt ſous par courſe, qu'à la ſortie du Spectacle & du Concert, Ordonnons que les Cochers ne pourront exiger cette ſomme qu'à ſept heures du ſoir; & lorſque les Cochers ſe trouveront ſur la Place de la Comédie & du Concert avant ſept heures, ils ne pourront exiger qu'une ſimple courſe, comme ſi on les avoit pris ſur les Places ordinaires.

Tous les Fiacres ſe rangeront en file, ſans pouvoir ſe doubler, dans la rue Puits-Gaillot, entre la ſalle & le ruiſſeau, à commencer du coin de la ſalle de Spectacles, & en ſuivant ſur le quai du Rhône, paſſant devant la maiſon Auriol, & continuant toujours la file, en obſervant de laiſſer libre le paſſage pour arriver aux pompes, celui de la rue de la Comédie, & les entrées des maiſons: toutes les voitures qui ſeront dans cette file, ſeront cenſées être ſur place; en conſéquence, les Cochers tenus de ſervir la premiere perſonne qui ſe préſentera; défenſe à eux de ſe tenir dans la rue de la Comédie & dans la rue Lafont, de s'avancer ſur la Place de la Comédie, à la ſortie des Spectacles ou des Bals, pour prendre quelqu'un; leur enjoignons de ne ſe préſenter qu'aux portes des corridors.

### *Chaiſes-à-Porteurs.*

Enjoignons à tous Porteurs-de-Chaiſes indiſtinctement, de ſe tenir dans la rue Lafont, entre la ſalle & le ruiſſeau, & dans la petite rue de la Comédie, de maniere qu'on puiſſe y arriver par les corridors & le café de la Comédie; défenſes ſont faites auxdits Porteurs, de ſe préſenter ſur la Place de la Comédie, à la ſortie du Spectacle ou des Bals, le tout ſous peine d'amende & de priſon.

Défenſes ſont faites à tous Cochers, Domeſtiques, Porteurs-de-Chaiſes & Porte-falots d'embarraſſer les corridors, d'y faire du bruit, & de ſe tenir ſur les portes, pour attendre leurs Maîtres, ou pour engager à les prendre, le tout à peine d'amende & de priſon.

## XV.

### *Devoirs des Cochers de Fiacres.*

Défendons expreſſément aux Cochers de Fiacres, de changer entr'eux de voitures, de faire monter ſur leurs ſieges aucun particulier, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'abandonner leurs ſieges & de s'éloigner de leurs Carroſſes, lorſqu'ils ſeront arrêtés dans les rues & ſur les Places; d'aller au devant de ceux qui demandent des Carroſſes, pour les engager à les préférer à d'autres. Leur défendons expreſſément de confier leurs voitures à des enfants qu'ils appellent leurs Commis. Ordonnons que les prétendus Commis ſoient arrêtés ſur-le-champ & mis en priſon. Défendons pareillement aux Cochers de conduire de dedans leurs voitures, le tout à peine d'amende, & d'être empriſonnés ſur-le-champ.

## XVI.

### *Carroſſes ſur places.*

Lorſque les Fiacres ſeront ſur les Places déſignées, les Cochers ſeront tenus de ſervir la premiere perſonne qui ſe préſentera, à peine d'amende & de priſon; leur défendons ſur les mêmes peines, de ſe tenir dans les rues qui aboutiſſent auxdites Places, principalement les jours de Dimanches & Fêtes.

## XVII.

### *Refus de marcher.*

Lorſqu'une perſonne ſe préſentera ſur la Place pour avoir un Fiacre, ſi le premier Cocher à qui elle s'adreſſera refuſe de marcher, ſe cache, ou fuit, elle retiendra ſon Numéro, pour nous en porter ſa plainte; de ſuite elle s'adreſſera à l'un des Cochers, qui ſera tenu de marcher ſans pouvoir s'excuſer

Digitized by Google

sur le refus du premier; & le Cocher qui aura refusé de marcher, sera puni de prison, & condamné à une amende au profit du Cocher qui aura marché à sa place; si plusieurs Cochers refusent de marcher, ils seront tous punis de prison, & d'une amende au profit de celui qui aura marché : sauf ensuite à être statué par Nous ce qui appartiendra, pour dédommagement aux Maîtres des Cochers refusants.

## XVIII.

*Cochers se disant retenus.*

Aussi-tôt que les Cochers auront été retenus, ils ne pourront plus se mettre sur les Places ci-dessus désignées; sinon, ils seront tenus de marcher pour la premiere personne qui se présentera, sauf à eux à se faire remplacer auprès des personnes qui les auront retenus.

## XIX.

*Fiacres arrhés.*

Néanmoins, comme il est juste que celui qui aura fait un marché avec un Cocher de Fiacre, soit servi ou indemnisé, sauf au Cocher de prendre ses mesures : toutes les fois que les Cochers auront promis d'aller prendre quelqu'un, & auront reçu de lui des arrhes, ils seront tenus de remplir leurs conventions, & de se rendre au lieu & à l'heure indiqués, ou de se faire remplacer; à défaut de quoi, ils seront condamnés à rendre le double des arrhes qu'ils auront reçues, à la personne qu'ils n'auront pas servie. Sauf à être statué par Nous ce qui appartiendra, pour le dédommagement dû au Maître du Cocher.

## XX.

*Heures des repas.*

Défendons aux Cochers d'abandonner leurs voitures, & de se tenir dans les Cabarets voisins des Places, sous prétexte de se reposer & de prendre leurs repas; & cependant, entre une & deux heures après midi, ils pourront se partager sur chaque Place; de maniere que la moitié prenne ses repas, & que l'autre moitié reste sur la Place pour servir le Public. Enjoignons de faire des visites continuelles dans les Cabarets, près les Places des Fiacres, & principalement dans ceux voisins de la Place de la Comédie, à l'heure du Spectacle, & de faire arrêter sur-le-champ les contrevenants.

## XXI.

*Fiacres rencontrés.*

Lorsque des Fiacres seront rencontrés hors des Places, il ne sera plus permis d'en disposer comme sur lesdites Places; cependant, comme il peut arriver qu'ils soient libres, ils seront tenus d'exécuter ce qu'ils promettront; ainsi, s'ils déclarent être retenus, on ne pourra pas les forcer à marcher; s'ils déclarent être retenus à une certaine heure, & ne pouvoir aller qu'un certain temps, on ne pourra pas les garder davantage; mais s'ils déclarent être absolument libres, ils marcheront, & seront payés comme s'ils avoient été pris sur Place.

## XXII.

*Marcher à l'heure.*

Ne pourront, sous quelque prétexte que ce soit, les Cochers pris sur Place, refuser de marcher à l'heure; ils ne pourront demander si on les prend à l'heure, pour refuser ensuite de marcher, en supposant qu'ils sont retenus; il suffira à la personne qui prend le Carrosse, de faire regarder au Cocher quelle heure il est; & le Cocher ne pourra la quitter qu'avec sa permission, le tout à peine d'amende & de prison.

## XXIII.

*Défenses d'insulter qui que ce soit.*

Défendons aux Cochers de Fiacres d'insulter, ni maltraiter les personnes qu'ils conduiront, & principalement les femmes; d'user de menaces & voies de fait pour faire descendre ceux qui pourroient être dans leurs Carrosses;



Digitized by Google

leur ordonnons de ſe comporter honnêtement & décemment, de ne tenir aucun propos indécent, & de ne proférer aucunes paroles mal honnêtes; le tout à peine d'amende, de priſon & de punition exemplaire.

XXIV.

*Sûreté publique.*

Lorſque les Cochers de Fiacres interpellés de conduire, ou conduiſant quelqu'un, s'appercevront de quelque choſe contraire à la ſûreté & tranquillité publique, comme aſſaſſinats, rapts, vols, violences quelconques, tranſports de cadavres, ou d'effets volés, indécences publiques, jeux défendus, aſſemblées illicites, tranſports d'armes, complots contre la ſûreté & tranquillité publique, ils ſeront tenus de s'arrêter devant le premier Corps-de-Garde; d'en rendre compte à celui qui le commandera; de demander main-forte s'il y a lieu, & de Nous en donner avis auſſi-tôt; & ſi c'étoit aſſez loin des Corps-de-Garde & hors la Ville pour n'avoir pas de ſecours, ils remarqueront ceux qu'ils conduiſent, leurs ſignalements, leur nombre, leurs demeures, & Nous en rendront compte ſur-le-champ; le tout à peine d'amende & de priſon, même de punition exemplaire, & d'être réputés complices des délits qui ſe commettront, & comme tels, pourſuivis ſuivant la rigueur des Loix.

XXV.

*Effets laiſſés dans les Fiacres.*

Auſſi-tôt que les perſonnes qui ſortiront des Fiacres, auront payé le Cocher, & avant qu'il en prenne d'autres, il aura ſoin de viſiter le dedans de la voiture; & ſi elles y ont oublié quelque choſe, le Cocher la rapportera dans le jour en notre Bureau, pour la reſtitution en être faite au Propriétaire; & ce ſous peine d'amende & de priſon.

XXVI.

*Cochers ivres.*

Lorſqu'un Cocher ſera reconnu ivre, & pourra par lui-même occaſionner des accidents, il ſera ſur-le-champ arrêté & puni, pour la premiere fois, de quatre jours de priſon; pour la ſeconde, de quinze jours, & pour la troiſieme, chaſſé ſans pouvoir remonter ſur le ſiege.

XXVII.

*Cochers arrêtés dans les rues.*

Lorſque les Cochers auront conduit quelqu'un, & qu'ils l'attendront, ils auront ſoin de laiſſer le paſſage libre pour les gens à pied, & de ne pas embarraſſer les avenues des Maiſons, Magaſins & Boutiques; ſi la rue eſt aſſez étroite pour qu'il ne puiſſe pas y paſſer deux Carroſſes de front, les Cochers conduiront leurs voitures ſur les places & quais voiſins, ou dans les plus grandes rues; ce que Nous leur enjoignons de faire, & principalement, lorſqu'ils attendront quelqu'un dans la rue de Flandre; leur défendons, à cauſe des avenues de la Douane, de s'arrêter dans cette rue, ſauf à ceux qui ſe ſerviront des Fiacres, à les envoyer chercher au moment qu'ils voudront s'en ſervir.

XXVIII.

*Devoirs des Cochers envers leurs Maîtres.*

Enjoignons aux Cochers de ſervir leurs Maîtres avec exactitude & fidélité, de leur rendre compte de tout ce qu'ils recevront, & de leur porter obéiſſance & reſpect. Leur défendons de les inſulter, injurier, ni maltraiter, à peine de punition exemplaire. Enjoignons aux Maîtres de veiller avec ſoin, à ce que les Cochers rempliſſent exactement leurs devoirs, & lorſqu'ils ſeront inſtruits qu'ils ſe conduiſent mal, de Nous en rendre compte ſur-le-champ, pour y être par Nous pourvu ainſi qu'il appartiendra.

XXIX.

*Congés des Cochers.*

Pour obliger les Cochers à ſervir le Public & leurs Maîtres avec plus

Digitized by Google

d'exactitude, défendons, à peine de 200 liv. d'amende, au Conceſſionnaire & ſes Ayants-cauſe, & même aux Loueurs de Carroſſes de Remiſe, de ſe ſervir d'aucuns Cochers qui auront été renvoyés par l'un des Maîtres, à moins que leſdits Cochers ne repréſentent un congé; ſauf auxdits Cochers, en cas de refus injuſte, à ſe pourvoir pardevant Nous pour l'obtenir. Défendons pareillement d'employer leſdits Cochers, pendant tout le temps que Nous les aurons condamnés à ne pas monter ſur le ſiege.

XXX.

*Obligations de ceux qui ſe ſervent des Fiacres.*

Enjoignons à toutes perſonnes de payer leſdits Cochers de Fiacres, conformément au Tarif détaillé en la préſente Ordonnance. Défendons de ſe ſervir des Fiacres, d'autorité ou par violence, de maltraiter les Cochers en aucune ſorte, de vouloir entrer plus de perſonnes que la voiture n'en peut contenir, ni de monter ſur les ſieges pour mener leſdits Carroſſes, à peine de 100 liv. d'amende, & de plus grande peine, s'il y échet; ſauf à ceux qui auront à ſe plaindre deſdits Cochers, à remarquer & retenir le Numéro, & à Nous en référer, pour être ſtatué conformément aux Préſentes.

XXXI.

*Amendes.*

Seront, les Maîtres des Cochers, tenus civilement des amendes auxquelles leurs Cochers auront été condamnés; ſauf leur recours contr'eux, ainſi & comme ils aviſeront bon être.

Conformément aux diſpoſitions de l'Arrêt du Conſeil, du 18 Juin 1781, les amendes & confiſcations réſultantes des contraventions au Privilege des Carroſſes de place de la Ville de Lyon, appartiendront; ſavoir, les deux tiers aux Hôpitaux, & l'autre tiers à l'Adjudicataire, lequel ſera tenu de faire tous les frais néceſſaires, tant pour la conſervation du Privilege, que pour obtenir des condamnations contre les contrevenants.

XXXII.

*Exécution de l'Ordonnance.*

Sera la préſente Ordonnance exécutée par proviſion, nonobſtant oppoſition, ou appellation quelconque, & ſans préjudicier à icelle, comme s'agiſſant de fait de Police, imprimée, lue, publiée & affichée par-tout où beſoin ſera, en la maniere accoutumée: Et afin que les Cochers ne puiſſent, ni ſuppoſer qu'ils ne ſont pas inſtruits, ni ſe prévaloir de l'ignorance des Etrangers, ils ſeront tenus, ainſi que le Conceſſionnaire & ſes Ayants-cauſe, de porter chacun avec eux un Exemplaire de la préſente Ordonnance, & de le préſenter toutes les fois qu'ils en ſeront requis, ou qu'il s'élevera quelques difficultés ſur le prix du ſervice qu'ils doivent faire.

FAIT à Lyon, dans la Salle du Conſeil de la Police, à l'Hôtel-de-Ville, le 7 Décembre 1781.

*Signé*, BASSET & DE LA ROCHETTE.

*Collationné*, *Signé*, SIMON, Greffier.

Digitized by Google

## *TARIF pour le transport de chaque quintal de Foin, suivant l'ordonnance de Police du 12 août 1785.*

POUR le sortir du bateau & mettre en terre, ou dans un autre bateau, . . . . . 2 s.

### DU PORT DU ROI,

*Depuis la rue Ecorche-bœuf jusqu'au Palais-Royal.*

Au quai & cul-de-sac des Célestins, jusques & y compris la maison faisant l'angle de la place Louis-le-Grand, & à l'Hôtel de la Monnoie, 2 s. 6 d.
A la rue Ecorche-bœuf, à la place des Jacobins, à la rue Saint-Dominique, à la rue Merciere jusqu'à la rue de la Monnoie & à celle du Petit-David, . . . . . 3 s.
Au cul-de-sac de Jacobins, aux rues Paradis & Raisin, . . 3 s. 6 d.
A la Grande rue de l'Hôpital, & jusques sur le quai, . . . 4 s.
Aux rues Thomassin, Ferrandiere, place Grenouille, rue quatre Chapeaux, Tupin, & aux halles de la Grenette, . . . . 3 s. 6 d.
Au delà des halles de la Grenette, jusqu'à la place de la Fromagerie de St. Nizier, . . . . . 4 s.
A la rue Sirene & à l'entrée de la rue Bât-d'argent, jusqu'à l'Auberge du Cheval Anglois, . . . . . 4 s. 6 d.
Aux rues de l'Arbre-sec & Pizay, & jusqu'aux allées qui traversent vis-à-vis la porte de la seconde cour de l'Hôtel-de-Ville, . . 5 s.
Au delà de la place Grenouille, aux rues Port-Charlet, Bonneveau, Bon-rencontre & jusqu'à la place des Cordeliers, . . . . 4 s.
A la place du Concert, . . . . . 4 s. 6 d.
Au delà de la place du Concert, aux rues Buisson, Gentil, Neuve, & jusqu'à la place du College, . . . . . 5 s.
Sur le quai du Rhône, depuis les Cordeliers jusqu'au College, . . 5 s.
Au delà de la place du College, jusqu'à celle de la Comédie, . . 5 s. 6 d.
Sur le quai de la Saône, depuis la rue de la Monnoie jusqu'au port Chalamont & la grande rue Merciere, depuis la rue Tupin jusqu'à la petite rue Merciere, . . . . . 4 s.
Au delà du port Chalamont, jusqu'à la Pêcherie, & depuis la petite rue Merciere jusqu'à la place St. Pierre, . . . . . 4 s. 6 d.
A la rue du Plat jusqu'à l'Arsenal, la rue du Pérat jusqu'au coin de la rue Boissac, la façade de la place Louis-le-Grand du côté de la Saône, & celle du côté de la rue St. Dominique, jusqu'à la place Leviste, . . . . . 3 s.
A la place de l'Arsenal, jusqu'à la rue St. Michel, la rue Boissac, la rue Sala jusqu'à ladite rue Boissac, la rue du Pérat jusqu'à la rue de la Charité, & la rue St. Joseph jusqu'à la rue de la Sphere, . . . 3 s. 6 d.
A la place St. Michel jusqu'au pont d'Ainai, la rue Ste. Claire, celle de Ste. Hélene, aux prisons de St. Joseph & à la rue Sala, au delà de la rue Boissac, jusqu'à la rue de la Charité, . . . 4 s.
A l'académie du Roi, le quartier de l'ancien Gouvernement sur le rempart, . . . . . 5 s.
A la façade de la place Royale du côté du Rhône, . . . . 3 s. 6 d.
A la place de la Charité, rue des Marronniers, de la Barre & du Bourgchanin, . . . . . 4 s.
Au quai Monsieur, & à ceux de l'Hôpital & de la Charité, . . 4 s. 6 d.
Au quai d'Artois, & depuis le coin de la rue Sala jusqu'aux dernieres maisons dudit quai, . . . . . 5 s.

*A l'autre côté de la Riviere.*

Au port de Roanne & sur le nouveau quai, . . . . . 3 s. 6 d.
A la place St. Jean, la partie de la rue Tramassac depuis la Breche, jusques & y compris le bas du Chemin-neuf, la Bombarde, la rue du Bœuf, & la rue St. Jean jusqu'à la place Neuve, . . . 4 s.
Aux rues St. Jean & du Bœuf, jusqu'au Change, . . . 5 s.
A la rue des Prêtres, jusqu'au port Sablet, . . . . 4 s.
Et dans tout le surplus du quartier de St. George, jusqu'aux portes, 5 s.

Digitized by Google

### Du Port du cul-de-sac de l'Arsenal.

A la rue du Plat, à celle des deux Maisons, jusqu'à la rue Boissac, 2 s. 6 d.
A la rue du Pérat jusqu'à la Charité, les rues de St. Joseph, de la Sphère, de Ste. Marie, Sala & de l'Arsenal, . . . . . 3 s.
A la place St. Michel, rue Vaubecourt, rue Ste. Hélene, jusqu'aux prisons de St. Joseph, . . . . . 3 s. 6 d.
A la rue de la Charité, place de Louis-le-Grand, du côté du Rhône & du côté de la rue St. Dominique, . . . . . 3 s. 6 d.
Sur le quai Monsieur, & celui de la Charité jusqu'à la place Grollier, 3 s. 6 d.

### Du Port de Sainte-Claire.

Aux fenils étant sur ledit port & rue Ste. Colombe, . . . 2 s. 6 d.
Aux rues Vaubecourt, Ste. Claire, rue de l'Arsenal, place St. Michel, rue Ste. Hélene jusqu'aux prisons de St. Joseph, & les rues Sala & Boissac, . . . . . 3 s.
Au delà des rues d'Auvergne & Boissac, jusqu'à la rue Neuve de la Charité, . . . . . 3 s. 6 d.
A l'Académie du Roi, . . . . . 3 s. 6 d.
Au quai d'Artois & devant les moulins, . . . . . 4 s.

### Du Port de la Feuillée.

A la Pêcherie & aux écuries de l'Ecu de France, . . . . 2 s. 6 d.
A l'Hôtel du Parc, aux rues des Bouchers, Ste. Catherine, & tout le quai St. Vincent, . . . . . 3 s.
Aux écuries de la maison de St. Benoit & de la rue de la Vielle, 3 s. 6 d.
Jusqu'au port Neuville, . . . . . 4 s.
A la rue Puits-Gaillot, jusqu'à la montée du Griffon, à la place de la Comédie, aux rues Pizay, de l'Arbre-sec & du Bât-d'argent, jusqu'aux allées qui traversent vis-à-vis la porte de la seconde cour de l'Hôtel-de-Ville, à la rue St. Pierre & à la place du Plâtre, . 3 s. 6 d.
Au delà de la montée du Griffon, de la place de la Comédie, jusqu'à la petite rue des Feuillants; aux extrémités des rues Pizay, de l'Arbre-sec & du Bât-d'argent, jusqu'au quai du Rhône, . . 4 s.
A la Côte des Carmélites, à la rue de la Vieille-Monnoie, jusqu'à la maison de l'Oratoire, . . . . . 4 s.
Au delà de la maison de l'Oratoire, la partie de la Grande Côte, entre la rue de la Vieille-Monnoie & la rue Neyret, . . . . 5 s.
Au delà de la petite rue des Feuillants, jusques & y compris le Bureau des Coches de Seyssel, tant sur le quai que dans la rue Royale, . 5 s.
Jusqu'aux barrieres de St. Clair, aux portes de la Croix-Rousse, & aux Chartreux, . . . . . 6 s.

### *A l'autre côté de la Riviere.*

A la place du Change, aux rues du Bœuf & St. Jean, jusqu'à la place Neuve, aux rues de la Juiverie, tout le quartier St. Paul, jusques & y compris la rue des Grosses-Têtes, . . . . . 5 s.
Au delà de la rue des Grosses-Têtes, jusques & y compris la Fonderie des suifs, . . . . . 6 s.

### Du Port Dauphin,

Aux rues de l'Angile, de la Saônerie & des Hébergeries, . . . 2 s. 6 d.
A la rue de Flandre, cul-de-sac de la Douane, à la Boucherie de St. Paul, rues Lainerie, Juiverie & la Peyrollerie, . . . . 3 s.
A la rue des Grosses-Têtes, . . . . . 3 s. 6 d.
A la rue du Puits-du-Sel, jusqu'à la place de la Roche, . 4 s.
Jusqu'à la Fonderie des suifs, . . . . . 4 s. 6 d.
A la montée de St. Barthelemi, jusqu'aux degrés du Change, . 4 s.

### Des Ports Saint-Paul et de l'Arche-de-Noé,

A la rue Peyrollerie, . . . . . 2 s. 6 d.
A la rue des Hébergeries, du port St. Paul, . . . . 2 s. 6 d.
Dans la même rue, du port de l'Arche de-Noé, . . . . 3 s.
Aux rues des Grosses-Têtes, Misere, Juiverie, Boucherie de

Digitized by Google

St. Paul, la Lainerie, & rue du Fuits-du-Sel, jusqu'au Grenier à Sel, 3 s.
Du Grenier à Sel à la place de la Roche, . . . . 3 s. 6 d.
Jusqu'à la Fonderie des suifs, . . . . . 4 s.
A la montée de St. Barthelemi, jusqu'aux degrés du Change, . 4 s.

### Du Port de Roanne,

*Depuis la place de Roanne jusqu'à la voûte de l'Archevêché.*

Aux écuries de l'Archevêché & à la place de Roanne, . 2 s. 6 d.
A la place St. Jean, jusqu'à la place de la Trinité, rues Tramassac, des Prêtres; rues St. Jean & du Bœuf, jusqu'à la place de la Baleine & la rue des Trois-Maries, . . . 3 s.
Au delà de la place de la Baleine, jusqu'au Change, . . 3 s. 6 d.
Au quartier St. George, depuis la rue des Prêtres, . . 3 s. 6 d.

*Nota.* Dans toutes les maisons où l'on est obligé de monter le foin aux différents étages, avec des cordes & poulies, & que les Porte-faix monteront le foin qui sera reçu par un domestique, six deniers de plus par quintal; & lorsque les Porte-faix monteront le foin & le recevront dans le grenier, un sou.

Les droits de passage dus sur les divers ponts de cette Ville sont compris dans le présent Tarif.

Si l'on est obligé d'aller au delà des limites ci-dessus fixées, & qu'il y ait contestation pour le transport, le prix en sera par nous réglé.

Arrêté à la Chambre du Conseil de la Police, le 12 août 1785.

*Signé*, BASSET & DE LA ROCHETTE.

*Collationné. Signé*, Simon, Greffier.

---

## *TARIF pour le transport des Charbons de Bois & de Terre, & division des Ports de la Saône & du Rhône, suivant l'Ordonnance de Police du 29 novembre 1785.*

### *Charbon de Bois.*

POUR le transport de chaque sac ordinaire de charbon de bois,
dans tous les quartiers de la Ville, . . . . . 4 s.
Pour le transport sur les montagnes, . . . . . 8 s.

### *Charbon de Terre.*

Pour le transport du bateau dans le tombereau, . . . 1 s. 3 d.
Pour celui fait aux piles des Teinturiers & autres, dans des maisons ayant le pied dans l'eau, . . . . . 1 s. 9 d.
Pour celui fait chez les particuliers demeurant sur le port où le bateau sera placé, ou dans les rues qui en dépendent, suivant la division des ports annexée à la présente Ordonnance, . . 2 s. 3 d.
Chez les particuliers demeurant hors la distance des ports & rues en dépendants, . . . . . 2 s. 9 d.
Pour le transport des ports de la Saône à ceux du Rhône, & de ces derniers aux premiers, . . . . . 3 s. 3 d.
Pour le transport sur la montagne, . . . . . 4 s. 6 d.

Lorsque le Charbon sera pris dans des magasins il sera payé le même prix que s'il sortoit du bateau.

Et attendu que les ouvriers & artisans, & les gens les plus pauvres habitent les étages supérieurs des maisons, compensation a été faite avec les étages inférieurs; en conséquence, défenses sont faites aux Porteurs de Charbon de bois & de terre, de rien exiger au delà du prix fixé par le tarif, à quelqu'étage qu'ils soient obligés de monter.

Division.

Digitized by Google

## *DIVISION des Ports de la Saône & du Rhône, Rues & Quais en dépendants, pour le transport du Charbon de terre;* savoir:

*Port de l'Abondance.*

Depuis la porte d'Alincourt jusqu'au Monastere des Dames de St. Benoît.

*Port de St. Vincent.*

Le quai depuis le Couvent de St. Benoît jusqu'au pont de St. Vincent, le quai des Augustins jusqu'à la Feuillée, les rues de la Vielle jusques & compris celle des Bouchers, aboutissant à la petite porte des Carmes & celle des Augustins, la rue St. Marcel & la place Neuve des Carmes, de la boucherie des Terreaux, & la rue qui conduit au port de la Feuillée.

*Port de la Feuillée.*

Depuis le pont de St. Vincent jusqu'au pont-de-pierre, & les rues de la Pêcherie, de l'Herberie, de l'Enfant-qui-pisse, de la Lanterne, des Bouchers jusqu'à la Déserte & la place des Carmes, la place des Terreaux, rues Ste. Catherine & de la Cage.

*Port Chalamont ou de la Mort-qui-trompe.*

Depuis l'Herberie jusqu'à la rue Ecorche-Bœuf, la rue Longue, la place St. Nizier, rue des Trois-Carreaux, rue Poulaillerie St. Nizier, rue Dubois, rue Grenette, rue Tupin, rue des Quatre-Chapeaux, & les rues Mercieres.

*Port du Temple.*

Depuis la rue Chalamont jusqu'à la rue des Deux-Maisons, la rue Ecorche-Bœuf, la place des Jacobins, la rue Merciere jusqu'à la rue Tupin, celle de Ferrandiere & Thomassin, la rue Raisin, rue Confort, la grand'rue de l'Hôpital & la rue St. Dominique.

*Port du Roi.*

Depuis la rue St. Antoine jusqu'à la rue du Pérat & l'Arsenal, la place de Louis-le-Grand en entier.

*Port de l'Arsenal,*

Depuis le port du Roi, jusques & compris la place St. de Michel, la rue Sala, la rue St. Joseph, la rue Boissac & la rue du Pérat.

*Port de Ste. Claire.*

Depuis le port de l'Arsenal & la rue du Perat jusqu'à la Gare, la rue Sala jusques & compris celle de St. Joseph, la rue Ste. Hélene en entier, la rue d'Auvergne jusqu'à la Gare.

*Port près de la porte des Rois.*

Depuis la porte des Rois jusqu'à la rue Sala, la rue de la Charité jusqu'à ladite rue Sala, la rue Ste. Hélene jusques & compris la rue d'Auvergne, & tout le nouveau terrein jusqu'à la Gare, en face de ladite rue d'Auvergne.

*Port de la Charité.*

Depuis le pont de la Guillotiere jusqu'au port des Rois, la rue de la Charité,



Digitized by Google

la rue Ste. Hélene jusqu'à celle d'Auvergne, la rue Sala en entier, la rue Boissac, la rue St. Joseph, la place de Louis-le-Grand, la rue des Marronniers, la rue de la Barre, la rue Bourgchanin.

*Port de l'Hôpital.*

Depuis & compris le quai Monsieur jusqu'au port des Cordeliers, les rues de la Barre, Bourgchanin, Belle-Cordiere, la grand'rue de l'Hôpital, rues Paradis, Raisin, Noire, du Petit-Soulier, Plat-d'argent & Grôlée, place des Jacobins, & rue Confort.

*Port des Cordeliers.*

Depuis le port de l'Hôpital jusqu'à celui du College, les rues Grôlée, du Plat-d'Argent, du Petit-Soulier, de l'Hôpital, jusqu'à la rue Noire comprise, rues Thomassin, Ferrandiere jusqu'à la place Grenouille, les rues Port-Charlet, Bonneveau, Palais-Grillet, des Quatre-Chapeaux, Tupin, Grenette, de l'Aumône, Dubois, Vandran, de la Gerbe, Buisson & rue Gentil.

*Port du College.*

Depuis le port des Cordeliers jusqu'au pont St. Clair, les rues Gentil, Buisson, la place du College, rues Neuve, de la Fromagerie St. Nizier, la rue Longue, rues Sirene, Mulet, du Bât-d'Argent, de l'Arbre-Sec, du Pizay, place du Plâtre, rues Clermont, Lafont, Henry & la place de St. Nizier.

*Port St. Clair.*

Depuis le pont jusqu'à la porte St. Clair, rue Puits-Gaillot, montée de la Glaciere, place des Terreaux, rues Ste. Catherine, du Griffon, des Feuillants jusques & compris la rue de la Vieille-Monnoie.

*Port du Sablet.*

Depuis la porte St. George jusqu'au port St. Jean, grand'rue St. George, place de la Trinité & rue Tramassac, la place St. Jean, rues Bombarde & Porte-Froc, petite rue Ste. Croix.

*Port de Roanne.*

Depuis le port du Sablet jusqu'au Change, les rues des Prêtres, Dorée, la boucherie de St. George, rues Tramassac, de l'Archevêché, place St. Jean, rue du Bœuf, place du College, rues de la Fronde, St. Jean, des Trois-Maries, Porte-Froc, de la Bombarde & quai de la Baleine, place du College, la rue de Gadagne.

*Port de la Baleine.*

Depuis la place de St. Jean jusqu'au Petit-Change, rue de la Fronde, petite rue Tramassac, rues du Bœuf, de St. Jean, place du Gouvernement & du Change, rue Lainerie & Treize-Cantons.

*Ports de la Douane & Dauphin.*

Depuis le Change jusqu'au pont de St. Vincent, rues de l'Angile, de l'Arbalête, de la Lainerie, boucherie de St. Paul, rues Juiverie & Misere.

*Port de l'Arche de Noé.*

Depuis le pont de St. Vincent, jusqu'à la place de l'Homme-de-la-Roche, & la rue des Grosses-Têtes & place St. Paul.

*Signé*, BASSET & DE LA ROCHETTE

*Collationné; Signé*, SIMON.

Digitized by Google

# BIBLIOTHEQUE

*HISTORIQUE & raisonnée des historiens de Lyon, & des ouvrages manuscrits & imprimés, qui ont quelque rapport à l'histoire ecclésiastique & civile, au gouvernement, & aux divers établissemens de cette ville & des trois provinces.*

Urgentur ignotique longâ
nocte. *Horat. Od. 9.*

L'HISTOIRE de la seconde ville du royaume a paru à plusieurs écrivains un champ vaste, fertile & propre à y développer leurs talens. Les Romains qui séjournerent si long-temps à Lyon, où ils répandirent tant de monumens de leur grandeur & de leur puissance, les guerres d'Italie qui appellerent dans ses murs plusieurs de nos rois, celles de religion qui changerent les citoyens en guerriers, le gouvernement municipal de cette ville & ses privileges honorables, l'étendue de son commerce, l'industrieuse activité de ses habitans; l'utilité de ses établissemens publics, le grand nombre de savans, de littérateurs & d'artistes qui y ont pris naissance, la foule d'événemens remarquables dont elle a été le théatre, ont été décrits par plusieurs historiens. Les uns en ont fait le principal objet de leurs travaux, plusieurs autres n'en ont parlé qu'accidentellement, soit après être venu visiter Lyon, soit en consacrant à cette ville quelques instans de leurs loisirs. Une notice exacte de leurs divers écrits peut in[illegible] le citoyen qui doit aimer & connoître ceux qui se sont occupés de sa patrie, les magistrats curieux de puiser dans leurs sources l'origine de la constitution & des droits de la cité, & l'homme de lettres qui cherche à approfondir l'histoire générale, en rassemblant les nombreux rameaux de l'histoire particuliere.

En 1778, l'académie de Rouen proposa pour sujet de l'un de ses prix, de donner une notice raisonnée & critique des historiens de la Normandie. Combien les recueils que ce programme aura pu faire naître, n'offriront-ils pas de secours à quiconque voudra étudier les usages, les mœurs & l'histoire de cette

province ! En les comparant avec l'article qui leur eſt relatif dans la bibliotheque hiſtorique du P. Le long, celle-ci, d'ailleurs très-eſtimable, paroîtra ſans doute peu complette auprès d'une bibliotheque raiſonnée, qui comprendroit ſur le même plan toutes les provinces. Ne ſeroit-il pas à deſirer que les diverſes académies du royaume propoſaſſent chacune dans leur reſſort, le même but aux recherches? Par là, on pourroit acquérir la connoiſſance de tous les matériaux néceſſaires pour fixer la baſe de notre droit public & civil. L'hiſtoire générale de la monarchie eſt comme un arbre factice, formé de diverſes branches, dont chacune doit croître ſur le ſol qui lui eſt propre.

Dans ce moment, ſur-tout, où le gouvernement veille à l'inſtruction des ſujets, où il a nommé une commiſſion ſpécialement conſacrée à raſſembler les chartes, les manuſcrits, les diplômes, les livres rares relatifs à cet objet, peut-être les corps littéraires ne pourroient-ils mieux ſeconder ſes vues, qu'en excitant par leurs couronnes le deſir de faire ſortir de la pouſſiere les tréſors hiſtoriques, enfouis dans pluſieurs monaſteres, dans une foule de bibliotheques particulieres & dans chaque canton. Tout écrit couronné deviendroit un chapitre de la *Bibliotheque hiſtorique nationale.* Ce travail ſeroit digne du zele des académies. Il leur offriroit une occupation commune & utile, & formeroit un point de réunion entr'elles.

Empreſſé de publier un jour des *eſſais hiſtoriques* ſur Lyon, j'ai conſacré pluſieurs années à ce projet, & j'ai parcouru une multitude d'écrits conſacrés à cette ville. Les *Eſſais ſur Paris* de M. de Saint-Foix, m'ont ſervi de modeles; mais ce ne ſera ſans doute que de bien loin que j'aurai pu marcher ſur ſes traces. En recueillant dans chaque auteur ce qui m'a paru convenir à mon plan, j'ai conſervé les titres & la notice des principaux objets de leurs ouvrages. Cette notice peut ſervir d'introduction à celui que je prépare, elle offre les ſources anciennes & multipliées où j'ai puiſé. Peut-être ſe plaindra-t-on de ſa ſéchereſſe; mais dans une ſemblable matiere le mérite de l'utilité doit faire pardonner le défaut d'agrément; & l'on n'a jamais pu appliquer à une nomenclature le mot de Perſe: *Quidquid calcaverit hic, roſa fit.* « Tout ce qu'elle renferme, devient roſe. » Puiſſe-t-elle n'être pas dédaignée par les citoyens éclairés à qui je m'empreſſe d'en faire hommage!

Digitized by Google

# PREMIERE PARTIE.

## *Ouvrages manuſcrits ſur Lyon.*

LES manuſcrits ſur Lyon, répandus pour la plupart dans les bibliotheques éloignées, pourroient y être copiés à peu de frais, & facilement recueillis. Ces divers titres mis en dépôt dans les archives de la ville & dans nos bibliotheques publiques, y ſeroient un monument littéraire, dont l'utilité pourroit s'étendre juſques ſur l'adminiſtration. Peut-être un pareil projet mériteroit-il l'attention de nos officiers municipaux? Peut-être ſeroit-il digne de leurs lumieres & de leur amour pour la patrie? Je vais indiquer pluſieurs de ces écrits, mais je puis ignorer l'exiſtence d'un bien plus grand nombre. L'éloignement des lieux où la plupart ſe trouvent placés, me force à en reſtreindre les notices, & ſouvent même à n'en indiquer que les titres. Ils ſe rapportent en grande partie à l'hiſtoire eccléſiaſtique; car dans les ſiecles antérieurs à l'invention de l'Imprimerie, les écrivains, preſque tous religieux de quelque monaſtere, prenoient bien plus de plaiſir à décrire la vie d'un ſaint, dont ils s'efforçoient d'imiter les vertus, ou les faits relatifs au dioceſe auquel ils étoient attachés, que de tranſmettre au ſouvenir de leurs ſucceſſeurs, ce qui ſe paſſoit dans un monde qu'ils avoient abandonné, & des événemens qu'ils regardoient comme profanes.

### HISTOIRE SACRÉE.

1. *Paſſio Sancti Fotini Lugdunenſis urbis epiſcopi, & ſociorum.*

Ce manuſcrit qui a appartenu au ſavant Philibert de la Mare, conſeiller au parlement de Dijon, eſt rangé dans la bibliotheque du Roi, ſous le N°. 5343; il paroit du onzieme ſiecle: St. Pothin, dont il décrit la vie, fut diſciple de St. Polycarpe, qui l'envoya prêcher la foi dans les Gaules. Lyon le reconnoit pour le premier de ſes évêques. Conduit devant les magiſtrats Romains, qui lui demanderent quel étoit le Dieu des chrétiens, il leur fit cette réponſe: « Vous le connoîtrez ſi vous en êtes digne. » On attribue à St. Pothin la crypte ou chapelle ſouterraine, ſur laquelle a été bâtie depuis l'égliſe de St. Nizier. C'eſt là que les premiers chrétiens alloient au milieu d'un bois qui couvroit cette plage, chercher un aſyle contre leurs perſécuteurs, ſe conſoler & s'inſtruire des myſteres de la religion. St. Pothin ſouffrit le martyre à l'âge de 90 ans, avec Ste. Blandine,



Digitized by Google

Epagathe, Attale, Pontique, St. Epipope, en l'année 166. Le nom de Photin que lui donnent les anciens cartulaires, ainſi que ce manuſcrit, paroît avoir été le ſurnom que lui accorderent ſes diſciples. Il dérivoit du Grec, & ſignifioit *le lumineux*. St. Irenée lui ſuccéda.

2. *Paſſio Sanctorum Aniceti & Photini.*

Ce manuſcrit où eſt encore décrit le martyre de St. Pothin, paroît être du douzieme ſiecle. Il eſt venu de la bibliotheque Colbert dans celle du Roi, où il eſt marqué N°. 5308.

3. *Paſſio Sanctæ Blandinæ & quadraginta-ſeptem Sociorum.*

Dans la même perſécution contre les chrétiens, ſous l'empire de Marc-Aurele, Ste. Blandine, Lyonnoiſe, & quarante-ſept de ſes compatriotes, ſouffrirent le martyre. On croit qu'elle étoit mariée à St. Attale, & qu'elle en eut St. Pontique, qui partagerent ſa conſtance & ſon ſort. Manuſcrit de la bibliotheque Colbert, tranſporté dans celle du Roi, N°. 5304.

4. *Paſſio Blandinæ & Sociorum.*

Autre manuſcrit de la même bibliotheque, ſur le même ſujet, N°. 5306. St. Auſtregiſile, qui reſta long-temps à Lyon abbé de St. Nizier, ayant été élu évêque de Bourges, y porta des reliques de Ste. Blandine. On les y plaça dans une grotte, où la piété va les viſiter.

5. *Paſſio Sancti Epipodii.*

St. Epipode, Lyonnois, ſouffrit le martyre avec l'évêque St. Pothin & Ste. Blandine. Lié de la plus intime amitié avec St. Alexandre, il l'engagea à ſe cacher pendant la perſécution. L'un & l'autre cachés chez une veuve nommée Lucie, y furent découverts & arrêtés. Le ſoulier que St. Epipode perdit dans cette rencontre, devint une célebre relique, & on bâtit ſur la maiſon qui lui avoit ſervi d'aſyle près du rocher de Pierre-Sciſe, une chapelle qui a ſubſiſté long-temps, & qui a donné lieu d'attribuer à l'eau de la fontaine qui coule auprès, & qu'on nomme la fontaine de *St. Epipoy*, des guériſons miraculeuſes. Le manuſcrit conſacré à cette vie, eſt dans la bibliotheque du Roi, N°. 5323. Il vient de M. Bigot, & paroît du treizieme ſiecle.

Digitized by Google

*6. Passio Sancti Alexandri.*

Manuscrit de la bibliotheque du Roi, N°. 5323. L'église de Lyon honore deux martyrs du nom d'Alexandre. Le premier Grec de nation, mais naturalisé à Lyon, y fut martyrisé avec St. Epipode. Une chapelle lui est consacrée dans l'église St. Irenée. Le second St. Alexandre exerçoit à Lyon la profession de médecin; il reçut aussi la mort dans le même temps, pour la défense de la foi.

*7. S. Vigilius episcopus, de laudibus beatissimorum martyrum Sixinni & Alexandri.*

Ce discours sur St. Alexandre par l'évêque St. Vigile, est accolé à un manuscrit des œuvres de Zénon de Vérone, qui se trouve dans la bibliotheque du Vatican, N°. 1235. St. Alexandre, après avoir été cruellement déchiré à coups de fouet, fut crucifié. Les premiers chrétiens enleverent son corps, ainsi que celui de son ami St. Epipode, & les cacherent pendant long-temps dans une grotte. Depuis ils furent transportés, dans le sixieme siecle, suivant Grégoire de Tours, dans la chapelle souterraine de l'église St. Irenée. A cette époque, Lyon s'étendoit fort au-delà de cette église. L'enceinte de la ville ayant diminué du côté du midi, sous le regne de Charlemagne, pour s'avancer vers le bas de la montagne & la rive de la Saône, l'église des Saints Martyrs ne s'est plus trouvée que dans le fauxbourg. St. Grégoire de Tours nous apprend que de son temps on attribuoit des vertus miraculeuses à la poussiere recueillie sur leurs tombeaux; & sous l'épiscopat de St. Eucher, on en adressoit au loin, après en avoir garanti l'authenticité, en la renfermant sous divers sceaux.

*8. Passio Sancti Alexandri martyris.*

C'est la vie du même St. Alexandre, qui se trouve dans un manuscrit ancien de l'abbaye de Lérins. Au treizieme siecle, la tradition du lieu où les corps des martyrs Epidope & Alexandre avoient été déposés, s'étant perdue, les chanoines de l'église St. Just & les prêtres de St. Irenée prétendirent réciproquement les posséder. La querelle s'échauffa, & étoit devenue judiciaire, lorsqu'en 1410, après une fouille solemnellement faite, on trouva les corps qu'on cherchoit, dans l'église St. Irenée. Le cardinal Pierre de Thurey, légat du St. Siege, en fit la translation le 5 avril de la même année. La contestation ne fut pas éteinte par cet événement; les chanoines de St. Just pour-

Digitized by Google

ſuivirent leur demande, & perdirent leur procès pardevant le ſénéchal de Lyon, le 9 avril 1413. Voyez Chifflet ſur les N^os. 45 & 46 des Bollandiſtes.

*9. Vita Polycarpi & Irenæi.*

Manuſcrit *in-folio* de la bibliotheque de M. de Montchal, archevêque de Toulouſe, qui ſe voit maintenant à celle du Roi, N°. 276. St. Irenée, Grec de nation, envoyé par St. Polycarpe à Lyon, y ſuccéda à St. Pothin dans le gouvernement de l'égliſe Lyonnoiſe dont la juriſdiction s'étendoit alors ſur toute la Gaule Celtique. Ses écrits ſont ſavans & nombreux. Ils ne ſe trouvoient plus dans le ſixieme ſiecle, ni en France, ni en Italie, où le pape St. Grégoire le Grand les fit rechercher. Dom Thierry les a découverts en manuſcrits dans l'abbaye de Cîteaux; mais quelques-uns ont paru peu dignes de foi. Le plus conſidérable, combat la ſecte des Gnoſtiques; & il eſt diviſé en cinq livres. On a reproché à St. Irenée une opinion très-ſinguliere ſur la ſociété des anges avec les filles des hommes avant le déluge. Ce ſaint évêque fut martyriſé avec dix-neuf mille chrétiens, dans la ſeconde perſécution qui s'éleva contr'eux, ſous l'empire de Sévere. Son corps long-temps dépoſé dans l'égliſe qui porte ſon nom, en fut arraché par les Calviniſtes, & jeté dans la Saône. Un chirurgien en ſauva le crâne, le conſerva dans ſa maiſon pendant deux ans, & juſqu'au temps où la ville étant rentrée ſous le pouvoir de Charles IX, on alla proceſſionnellement l'y chercher. Halloix, dans la vie de St. Irenée, nous apprend que cette relique fut dépoſée dans le tréſor de notre égliſe cathédrale.

*10. Vita Irænei & Abundi martyrum.*

Manuſcrit de la bibliotheque d'Alexandre Pétau, dépoſé au Vatican. C'eſt un fragment du grand martyrologe du laborieux Bénédictin Uſuard qui écrivit cet ouvrage ſur la fin du neuvieme ſiecle, & qui le dédia à Charles le Chauve. Molanus, en 1568, en a donné une édition très-recherchée.

*11. Variæ lectiones ad chronicon Euſebii.*

Ces leçons manuſcrites ſur la chronique d'Euſebe, ſe trouvent dans la bibliotheque du Vatican. Les unes nomment l'évêque de Lyon, ſucceſſeur de St. Pothin, *Iræneus;* d'autres, *Hyeræneus;* d'autres, *Iheronæus;* d'autres, enfin, *Yronæus.*

Digitized by Google

12. *Sancti Justi vita.*

Manuscrit in-4°. de la bibliotheque de l'abbaye St. Martial, maintenant dans celle du Roi, N°. 124. St. Just, de la maison de Tournon en Dauphiné, diacre de l'église de Vienne, fut appellé par les chrétiens au gouvernement de l'église de Lyon, après la mort de l'archevêque Vérissime, & sous l'empire de Valentinien & de Gratien, son fils. Un phrénetique s'étant mis à courir dans les rues, avec une épée dont il avoit blessé plusieurs personnes, poursuivi à son tour par la multitude, se réfugia dans une église. Le peuple menaça d'y mettre le feu, si on ne le lui livroit. St. Just chercha à sauver la vie de cet insensé en faisant jurer à tous les assistans, qu'ils se contenteroient de mettre le coupable en prison; mais à peine l'eurent-ils en leur pouvoir, qu'il fut mis en pieces. St. Just se reprochant cette mort comme l'effet d'une trop grande confiance, s'en punit en abandonnant sa dignité, & en se retirant dans les déserts de l'Egypte où il mourut. Les Lyonnois y envoyerent solemnellement chercher son corps. Il fut placé d'abord dans la superbe église des Macchabées où on lui éleva un tombeau, & ensuite dans l'église de son nom, d'où les Calvinistes l'arracherent au seizieme siecle.

13. *Passiones & vitæ Sanctorum.*

Dans ce manuscrit de la bibliotheque de St. Germain-des-Prés, N°. 463, on trouve la vie de St. Just; c'est l'avant-derniere.

14. *Sanctus Justus Lugdunensis episcopus.*

La vie du même évêque est contenue dans ce manuscrit gothique du monastere de Lérins. St. Just étoit ami de St. Ambroise, qui lui adressa deux lettres qui ont été publiées.

15. *Passiones SS. Vincentii, Alexandri, Achillei, Justi, &c.*

Manuscrit 1321 de la bibliotheque de Christine au Vatican.

16. *Vita Sancti Albini.*

St. Albin, ou Alpin, succéda à St. Just dans l'épiscopat de Lyon; ayant obtenu des reliques du premier martyr St. Etienne, il fit bâtir l'église de ce nom pour les y déposer, & il en fit la cathédrale de cette ville. Quelque temps après, les chanoines de cette église exigerent des preuves de chevalerie & de noblesse de ceux qui voulurent être admis parmi eux, & ils furent

Digitized by Google

réunis dans la suite à ceux de St. Jean, pour ne faire plus qu'un même corps. St. Albin a sous son vocable un prieuré & une chapelle en Forez, dans la paroisse de Bussieres. Le manuscrit de sa vie est dans un recueil, cotté 5310, à la bibliotheque du Roi.

17. *Vita Sancti Albini episcopi.*

Il ne faut pas confondre le St. Albin évêque de Lyon, avec St. Albin évêque d'Angers. Ce manuscrit porte le N°. 5324, à la bibliotheque du Roi; il a appartenu à M. Dupuy, & il date du onzieme siecle.

18. *Passio Beati Eucharii Lugdunensis episcopi.*

St. Eucher fut l'un des plus savans évêques des premiers siecles. Il commença à gouverner l'église de Lyon en 434. La bibliotheque des peres renferme beaucoup de ses ouvrages. Ses deux plus excellens traités ont pour objet les avantages de la solitude, & des réflexions sur le mépris du monde. Il goûtoit souvent lui-même les charmes de la retraite à l'Isle-Barbe, où étoit déja édifié un monastere dont St. Maxime étoit abbé. Le manuscrit de sa vie a été déposé du college Mazarin dans celle du Roi, N°. 5293.

19. *Vita Sancti Eucharii episcopi.*

Doit-on compter deux archevêques de Lyon, du nom de St. Eucher? Les actions attribuées aux deux, ne regardent-elles qu'une seule personne? C'est une question de notre histoire eccléfiastique, qui n'est point éclaircie. Ce manuscrit de la bibliotheque Colbert est déposé à celle du Roi, N°. 5310.

20. *Vita Sancti Verani.*

Un point historique, qui reste encore fort obscur, est de savoir si l'église de Lyon a eu St Véran pour évêque, ou si ce dernier, fils de St. Eucher, n'est pas le même que St. Véran évêque de Vence. Manuscrit de la reine Christine, maintenant au Vatican, N°. 1283.

21. *Vita Sancti Verani.*

Dans le martyrologe d'Usuard, qui se trouve manuscrit dans la même bibliotheque, il y a une paroisse en Lyonnois, sous le vocable de St. Véran.

22. *Vita*

Digitized by Google

22. *Vita Sancti Lupi episcopi.*

Manuscrit de la bibliotheque Colbert, à présent dans celle du Roi, N°. 5308. St. Loup passa sa jeunesse dans le monastere de l'Isle-Barbe. Il en fut élu abbé sous le regne de Gondebaud, roi de Bourgogne ; & après sa mort on y bâtit une église qu'on mit sous son nom. St. Loup, devenu évêque de Lyon, souscrivit le premier aux actes du troisieme concile d'Orléans, tenu en 528. Il ne faut pas le confondre avec le célebre évêque de Troyes, qui porte le même nom.

23. *Sancti Sacerdotis episcopi vita.*

Saint *Sacerdos*, ou *Serdot*, fit bâtir à Lyon l'église de St. Paul. L'intime amitié dont le Roi Childebert l'honoroit, l'engagea à demander à ce monarque, St. Nizier pour son successeur. St. *Sacerdos* signa le premier au cinquieme concile d'Orléans, assemblé pour réformer les erreurs des Nestoriens. C'est dans ce concile qu'on confirma l'établissement de l'hôpital de Lyon, fait par Childebert & la reine Ultrogothe. La vie manuscrite de St. *Sacerdos* est dans le martyrologe d'Usuard au Vatican.

24. *Vita Sancti Nicetii episcopi Lugdunensis, authore Gregorio Turonensi.*

Ce manuscrit de la vie de St. Nizier paroît écrit dans le milieu du treizieme siecle ; il est numéroté 5322 à la bibliotheque du Roi. C'est un fragment du grand ouvrage de Grégoire de Tours sur les *miracles & les vies des Saints*, en huit livres, dont la meilleure édition est celle que publia en 1699 le savant bénédictin Dom Ruinart. St. Nizier étoit d'une famille noble de Lyon, & son frere, Gundulphe, prenoit le titre de comte. Il étoit lui-même oncle de l'historien dont nous venons de parler, & il devint archevêque de Lyon après la mort de St. *Sacerdos*, en 551. Il tint un synode dans cette ville, pour régler les affaires de son diocese, & la discipline ecclésiastique. Il a été enseveli dans l'église qui porte son nom.

25. *Sancti Remigii vita.*

St. Rémi fut l'un des plus savans prélats du neuvieme siecle : il étoit grand maître de la chapelle du roi Lothaire, lorsqu'il fut élevé au siege épiscopal de Lyon, après la mort d'Amolon. Ses grandes lumieres & ses écrits lui mériterent la confiance des autres évêques dans un grand nombre de conciles où il fut appellé, & sur-tout contre la doctrine que répandoit le célebre

Hincmar, archevêque de Rheims. St. Rémi mourut environ l'an 875. Son corps, déposé dans l'église St. Just, fut ensuite transféré dans celle de St. Jean. Cette vie se trouve dans un manuscrit de l'abbaye de Mont-Cassin, N°. 413.

## HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

L'histoire ecclésiastique comprend les cartulaires, les registres & les titres de l'archevêché & de l'église primatiale, les réglemens & les bulles qui fixent sa juridiction, & les actes émanés des synodes & des conciles. Ainsi, St. Nizier, St. Etienne, ont aussi quelques chartes particulieres. Nous allons rapporter les manuscrits relatifs à ces divers objets.

26. *Calendarium cum anniversariis ecclesiæ Lugdunensis, & alia ad ecclesiam Lugdunensem spectantia. Item existimatio terrarum capituli Lugdunensis.*

Ce manuscrit de la bibliotheque de Christine, reine de Suéde, se trouve dans celle du Vatican, N°. 1630. On pourroit comparer l'estimation ancienne des terres du comté que cet écrit offre avec celle de nos jours, & juger à-peu-près par ce moyen de l'antiquité de cet ouvrage.

27. *Quædam chartæ ecclesiæ Lugdunensis.*

Ce manuscrit acquis par M. Colbert, se trouve maintenant dans la bibliotheque du Roi, N°. 716.

28. *Chartæ ecclesiæ Lugdunensis.*

Autre manuscrit de la même bibliotheque, N°. 3339.

29. Registres de plusieurs chartes & privileges pour l'église de Lyon.

Manuscrit sans date, de la bibliotheque du Roi, coté 9872.

30. Copie des titres de l'église de Lyon.

Manuscrit de la même bibliotheque, N°. 9873.

31. Registre d'actes anciens concernant l'église de Lyon.

Autre manuscrit de la bibliotheque du Roi, sans date, N°. 9875.

32. *Lectionarium ecclesiæ Lugdunensis.*

Manuscrit de la bibliotheque Colbert, maintenant dans celle du Roi, N°. 612.

Digitized by Google

33. Cartulaire de l'égliſe de Lyon.

Ce cartulaire, en deux volumes *in-folio*, fut long-temps dans la précieuſe bibliotheque de M. Laurent Pianelli de la Valette, à Lyon. Ce dernier y fut prévôt des marchands en 1686. L'académie de Lyon lui doit en quelque ſorte ſon établiſſement; c'eſt chez lui qu'il raſſembla les gens de lettres de cette ville, & fixa le premier pour leurs aſſemblées, un jour de chaque ſemaine.

34. *Carta Caroli Calvi, Francorum regis & imperatoris, in gratiam eccleſiæ Sancti Stephani Lugdunenſis, data anno regni ejus primo. In eâ fit mentio Bernardi comitis.*

Manuſcrit de M. Molard, qui ſe trouve à la bibliotheque du Roi, N°. 5456. Le ſavant archevêque Agobard tenoit le ſiege épiſcopal de Lyon, lors de l'obtention de cette charte de Charles-le-Chauve, en faveur de l'égliſe St. Etienne. Ce dernier monta ſur le trône en 840, & Agobard mourut en 843. L'égliſe le place au nombre de ſes ſaints.

35. *Præceptum Ludovici regis anno 892, quod fecit eccleſiæ Sancti Stephani Lugdunenſis; & dicit quod Colonicæ & Siſtiliacum & Caduliacum quæ ſunt in mandamento de caſtro Virevo, in pago Salmoniacenſi, ſunt & in epiſcopatu Gratianopolitano.*

Cette ordonnance rendue par le roi Louis, dans l'égliſe de St. Etienne de Lyon, eſt plutôt relative à l'hiſtoire du Dauphiné qu'à la nôtre. Lyon étoit alors ſous la puiſſance des rois de Bourgogne. Louis étoit fils de Bozon, & roi de Bourgogne & d'Arles. Il ſe plut à ſéjourner à Lyon, dont l'archevêque Aurélien avoit été ſon gouverneur. Ce manuſcrit recueilli par M. Molard, a été placé à la bibliotheque du Roi, N°. 5456.

36. *Præceptum Hlotarii regis, fratris Caroli, quod fecit eccleſiæ Sancti Stephani Lugdunenſis, & dicit quod Caduliacam villa quæ eſt in mandamento de Vireu, in pago Salmoniacenſi eſt.*

Ordonnance relative au même objet, & renfermée dans le même recueil que le précédent.

37. *Gebuini, archiepiſcopi Lugdunenſis epiſtola ad Rodulphum epiſcopum Turonenſem.*

Manuſcrit de la bibliotheque Colbert, à préſent dans celle du Roi, N°. 1478, Saint Gébuin ou Jubin fut élevé à l'épiſcopat en 1077. Sa lettre à Rodolphe a pour objet d'aſſurer la primarie de l'égliſe de Lyon ſur celle de Tours, ainſi que l'avoit



Digitized by Google

ordonné le pape Grégoire VII, par son décret du 20 mai de l'année 1078, qui enjoint aux archevêques de Tours & de Rouen de reconnoître la dignité de celui de Lyon, & de lui vouer révérence & obéissance.

38. *Concessio Uldrici de Villars, decani Lugdunensis, monasterio Cassanicæ.*

Sous Guichard, archevêque de Lyon, en 1174, Uldric de Villars, doyen de l'église de Lyon, permet par cette charte aux moines de la Chassagne, de mener paître leurs troupeaux dans toutes les terres de ses domaines en Bresse & ailleurs. Les témoins présents à cette concession, déposée dans les archives de la Chassagne, sont Pierre de Tarentaise, l'abbé Utfred, Etienne, célérier du monastere de Saint Sulpice, Aymon de Castelion & Ponce de Varey, moines; & Bérot de Langes, Pierre du Marais, chevaliers. Utfred, ici cité, fut le premier abbé de la Chassagne.

39 *Carta de societate mutuâ inter archiepiscopum & capitulum ecclesiæ Lugdunensis, & abbatem & conventum Cluniacense, sub sigillis Johannis, archiepiscopi Lugdunensis, & Hugonis, abbatis Cluniacensis.*

Ce titre sans date, de l'abbaye de Cluny, paroît passé du temps que Jean de Bellismes tenoit le siege de Lyon. Dans sa vieillesse il se retira à Clervaux; il fit plusieurs dons à l'abbaye de la Bénissondieu en Forez.

40. *Carta Raynaldi, archiepiscopi Lugdunensis, pro ecclesia Cluniaci.*

Raynault, archevêque de Lyon, fils de Guy II, comte de Forez, frere de Guy III, qui mourut à la croisade, & tuteur des enfants de ce dernier, passa cet arrangement avec l'abbaye de Cluny, & lui céda la dîme de Nervieu en Forez. A cet acte souscrivirent le pere de l'archevêque, le comte Guy son neveu, & ses niéces nommées Guigonne & Marquisse, que Duchêne n'a point connues, non plus que la comtesse Adaladix, veuve de Gui III, qui a signé aussi cet arrêté. Les témoins en furent Hugues, abbé de la Bénissondieu; Eustorche, abbé de St. Jean de Maurienne, & Guillaume, archiprêtre de Néronde en Forez. Cette charte est de l'an 1203; & à cette époque cette petite ville étoit florissante.

41. *Carta facti pro ecclesiâ Cluniacensi contra Menatenses, per archiepiscopum Lugduni. Actum Lugduni, 1208.*

Ce titre de l'abbaye de Cluny est passé par le même archevêque. Ce dernier consomma des sommes immenses, provenues de son

Digitized by Google

patrimoine, à réparer & embellir les domaines de ſon égliſe. Il fit de grandes conſtructions à Pierre-Scize ; il répara les châteaux d'Anſe, de Ternand, de Dardilly, de Chaſſelay, de Rochefort, de Lentilly ; il fit clorre Rive-de-Gier & St. Martin-la-Plaine, & fortifier Condrieu & Francheville. Il acquit les péages de Bechevilain & de Givors, & fit pluſieurs autres libéralités.

42. *Littera à R. archiepiſcopo Lugdunenſi, & S. ejuſdem eccleſiæ decano, ad Dominum Innocentium papam ſcripta.*

Cette lettre du même archevêque Raynault, eſt relative à la même affaire, & ſert de preuve à la primatie du ſiege de Lyon.

43. *Carta Guillelmi, Lugdunenſis decani, pro eccleſiâ Cluniacenſi.*

Dans le temps des guerres civiles entre les citoyens & les hommes d'armes des comtes, on abatit une vaſte maiſon appartenante à l'abbaye de Cluny, & dont les murs s'élevoient au deſſus des fortifications du cloître St. Jean & de la rue Portefroc, & pouvoient empêcher les approviſionnements du fort. Cette charte de Guillaume, doyen de l'égliſe de Lyon, fixe le dédommagement accordé à Cluni, de l'avis d'Uldric, grand-chantre de l'égliſe, de Guillaume, chamarier, & de Jean de *Chaponay*. Ce titre, de l'an 1209, prouve la nobleſſe & la conſidération dont cette ancienne maiſon jouiſſoit déja dans nos provinces.

44. *Præſtatio feudi à Domino de Turre, eccleſiæ Lugdunenſis.*

Dans ce cartulaire de l'égliſe de Lyon, de l'an 1228, Albert de la Tour-du-Pin fait hommage à Robert, archevêque de Lyon, & à ſon égliſe, du château de St. André-ſur-Suran, & de celui d'Anthon en Dauphiné. Sa femme Béatrix ſouſcrit à cet acte. L'archevêque Robert étoit de la maiſon d'Auvergne. Il réforma le prieuré de Montverdun en Forez.

45. *Concilium Lugdunenſe ſub Innocentio IV. Accedit ad marginam commentarius ad juriſprudentiam canonicam pertinens.*

Manuſcrit de la bibliotheque Colbert, aujourd'hui dans celle du Roi, N°. 1368. Innocent IV, qui fit un ſi long ſéjour parmi nous, où il érigea en *baronnies* les canonicats de St. Juſt, y tint en 1245, le premier concile général, où il fit excommunier dans l'égliſe de St. Jean l'empereur Fréderic II, & le dégrada de l'empire. Cet anathême, qui le fit regarder comme un impie par le plus grand nombre de ſes vaſſaux, nuiſit à ſes ſuccès

Digitized by Google

guerriers, & abrégea ſes jours. Cet empereur étoit brave & ſavant ; il poſſédoit ſix langues, prodige d'érudition, ſur-tout pour le temps.

*46. Concilium Lugdunenſe.*

Manuſcrit 4130 de la bibliotheque du Roi. Lors de ce concile, Aymeric des Rives étoit archevêque de Lyon, & non un évêque Garnier, que l'hiſtorien Rubys a imaginairement créé, & qui n'exiſta jamais.

*47. Lugdunenſis concilii ſub Innocentio IV excerpta.*

Fragments de la bibliotheque Pétau, dépoſés au Vatican. C'eſt dans ce concile que le Pape accorda aux cardinaux la diſtinction d'un chapeau rouge, comme un ſymbole qu'ils devoient être prêts à verſer leur ſang pour la défenſe de la foi.

*48. Epiſtola Frederici imperatoris, qui fuit à concilio Lugdunenſi, ab eccleſiâ ſeparatus.*

C'eſt ici le manifeſte de Fréderic II, contre le pape Innocent IV. L'un & l'autre avoient été liés de la plus intime amitié, avant que ce dernier parvînt à la papauté. Ce manuſcrit eſt à la bibliotheque de St. Martin-de-Tours, N°. 20.

*49. Concilia Lugduni.*

Les actes des deux conciles de Lyon, ſe trouvent réunis dans un recueil de conciles, qui ſe voit dans la bibliotheque Ambroiſienne à Milan.

*50. Concilium Lugdunenſe ſub Innocentio IV habitum, & concilium Lugdunenſe ſub Gregorio X habitum.*

Ce manuſcrit, qui appartint d'abord au college de Navarre, fut acquis par M. Drouin, & a paſſé enſuite à la bibliotheque du Roi, il contient pluſieurs autres articles relatifs à l'hiſtoire eccléſiaſtique. Il eſt coté N°. 1548.

*51. Concilium Lugdunenſe ſub Gregorio X.*

Grégoire X, qui le premier ordonna que les Cardinaux s'aſſembleroient en conclaves pour l'élection des ſouverains Pontifes, convoqua le ſecond concile de Lyon, & y préſida en perſonne. Son objet fut d'y réunir l'égliſe grecque à la latine, &

Digitized by Google

d'y réformer la discipline ecclésiastique. Ce concile se tint en 1274. Le manuscrit qui en contient les actes, vient de la bibliotheque Colbert, & est maintenant dans celle du Roi, N°. 1568.

52. *Humbertus de Romanis, dispositiones rerum tractandarum in concilio Lugdunensi, anno 1274.*

Manuscrit de la bibliotheque de Christine, reine de Suéde, relatif au même concile. Sa lecture pourroit faire connoître quel est cet Humbert de Romanis. Il peut avoir été le suffragant de l'archevêque Aymar de Rousillon; car Ducatel, dans son histoire du Languedoc, nous apprend que ce suffragant nommé par le roi Philippe-le-Hardi, pour réformer la justice en Languedoc, signoit par la simple lettre initiale de son nom, R, qui peut désigner *Romanis*. Ce manuscrit est au Vatican, N°. 1327.

53. *Statuta Gregorii papæ X, in concilio Lugdunensi, cum glossis.*

Manuscrit de la bibliotheque du monastere de St. Ebrulphe. Pendant la tenue de ce concile, l'archevêque de Lyon, Aymar de Rousillon, y prit le titre, d'après le commandement du Pape, de *Conservateur de la paix* dans le concile, *Conservator pacis in concilio.*

54. *Lugdunensis concilii gesta sub Gregorio X.*

Diverses pieces relatives aux deux conciles de Lyon, se trouvent dans la bibliotheque du Vatican, aux Numéros 3998, 4734, & 5627.

55. Copie des informations de l'archevêché de Lyon, de l'an 1298.

Dans un recueil de la chambre des comptes de Savoie, déposé à la chambre des comptes de Grenoble, Henri de Villars, alors archevêque de Lyon, prête serment de fidélité au roi Philippe-le-Bel, pour l'archevêché & le comté de Lyon. Ce titre est relatif à cet hommage à la couronne.

56. *Bullarium Lugdunense.*

La collection des bulles renfermées dans ce manuscrit, commence à celle de Paschal II, donnée en 1116, pour confirmer la primatie de l'église de Lyon. On y trouve aussi une copie des chartes de nos Rois, en faveur de la ville, jusqu'à celle de Philippe-le-Bel, publiée l'an 1312, par laquelle ce Souverain s'engage à faire rendre la justice aux Lyonnois par ses

Digitized by Google

officiers. Ce manuſcrit eſt ſur vélin ; ſon écriture date du quatorzieme ſiecle. Il appartient à la belle bibliotheque du grand college de Lyon, ſi judicieuſement confiée au P. Roubiez de l'Oratoire, dont le zele, l'honnêteté & les lumieres facilitent les recherches de quiconque veut la fréquenter.

57. *Cartularium juſſu Johannis, epiſcopi Lugdunenſis, in ordinem redactum.*

Jean, évêque de Lyon, qui fit rédiger ce recueil en 1329, eſt inconnu. C'étoit ſans doute le ſuffragant de Pierre de Savoie, qui tenoit à cette époque le ſiege de Lyon, ou un Lyonnois qui avoit obtenu un évêché dans une autre province. Peut-être le titre de ce manuſcrit eſt-il défectueux. Il étoit dans la bibliotheque du ſavant préſident Bouhier, auſſi célebre dans la connoiſſance des langues & des antiquités que de la juriſprudence, qui recueillit une foule de livres rares, à Dijon ſa patrie, où il eſt mort en 1746.

58. *Acta capitularia eccleſiæ Lugdunenſis, ab anno 1331; ad annum 1436.*

Ces actes paſſés ſous l'archevêque Guillaume de Sure, ſont antérieurs aux deux ſynodes qu'il tint à Lyon. L'hiſtorien Sévert, & la *Gaule chrétienne*, ont rapporté pluſieurs des ſtatuts & des capitulaires de ce prélat. Il tiroit ſon nom de la maiſon de Sure, dans la paroiſſe de St. André de Corſi, qui eſt de ce dioceſe. Ce manuſcrit paroît être du ſeizieme ſiecle. Il a paſſé de la bibliotheque Mazarin dans celle du Roi, N°. 5186.

59. *Regiſtrum de certis geſtis ſuper adminiſtratione ſedis archiepiſcopalis Lugdunenſis, ab anno 1365, ad annum 1373.*

Ce manuſcrit, dont l'écriture eſt du quatorzieme ſiecle, porte le N°. 5187, & vient auſſi de la bibliotheque Mazarin, d'où il eſt pavenu dans celle du Roi. Le journal & les titres qu'il renferme, ſont relatifs aux ſoins que prit l'archevêque Charles d'Alençon, pour conſerver à ſon égliſe une partie de la juſtice temporelle de la ville. Il les porta beaucoup trop loin, puiſqu'il y employa juſqu'aux cenſures eccléſiaſtiques. Il mourut au château de Pierre-Scize, deux ans après la clôture de ce manuſcrit ; c'eſt-à-dire, en 1375.

60. Actes capitulaires de l'égliſe de Lyon.

Ce manuſcrit de la bibliotheque du Roi, coté 9874, porte la date de 1382, temps où l'égliſe de Lyon étoit gouvernée par l'archevêque

Digitized by Google

l'archevêque Jean de Talaru, qui tint un ſynode provincial, dont ces actes paroiſſent émanés. Jean de Talaru, d'une famille ancienne de Forez, avoit pris ſon nom de l'antique fief de Talaru, dans la paroiſſe de St. Forgeux. Il devint cardinal, & fit recevoir magnifiquement Charles VI dans nos murs. Lyon a eu deux autres archevêques de ſon nom.

61. Copie des informations de l'archevêque de Lyon, de l'an 1436.

Ce recueil de la chambre des comptes de Grenoble contient 36 feuillets; il eſt relatif aux lettres obtenues par l'archevêque Amedée de Talaru, contre Charles I, duc de Bourbon, pour lui faire reſtituer à ſon égliſe les cens & tributs impoſés ſur divers châteaux & ſeigneuries qu'il poſſédoit dans le dioceſe.

62. Tranſlation entre le roi de France & le chapitre de Lyon, de l'an 1445.

Cet acte eſt dans l'inventaire des titres & droits trouvés dans la chambre des comptes de Savoie. Lors de cet accord du Souverain avec le chapitre de Lyon, Geoffroi Vaſſal en étoit archevêque. C'eſt lui qui avoit pour vicaire-général l'abbé du Terrail, oncle du chevalier Bayard.

63. *Papyrus viſitationis eccleſiarum parochialium, monaſteriorum, & aliorum locorum eccleſiaſticorum civitatis & diœceſis Lugdunenſis.*

Ce manuſcrit, venant de la bibliotheque Mazarin, & coté dans celle du Roi, N°. 5529, eſt de l'an 1468. Cette viſite des paroiſſes du dioceſe fut faite par l'archevêque Charles de Bourbon, & l'abbé de Belleville, ſon ſuffragant. Elle avoit été précédée d'un ſynode ſolemnel pour régler l'ordre & la police eccléſiaſtique; & Antoine Bertrand, ſon official, en publia les ſtatuts.

64. *Anonymus contra Pauperes de Lugduno, libri quinque.*

C'eſt dans la bibliotheque de la reine de Suede au Vatican, N°. 1579, qu'on trouve ce manuſcrit. La ſecte des Pauvres de Lyon, fut ainſi nommée de la patrie de leur chef, qui étoit Lyonnois. Ce chef, Pierre Valdo, les fit auſſi appeller *Vaudois*. Il prêchoit le renoncement aux richeſſes, & ſes diſciples ſe diſtinguoient à leurs ſouliers découpés, à leur capuchon, & à leur longue barbe. Jean de Belleſmains, archevêque de Lyon, prit tous les moyens pour arrêter leurs prédications & leurs extravagances, mais il ne put y réuſſir. Valdo fut l'un des premiers qui traduiſit les livres de l'écriture ſainte en langue vulgaire.



Digitized by Google

65. *De hæreſi Pauperum de Lugduno, ſeu Catharorum.*

Manuſcrit *in*-4°. de la bibliotheque de Bâle. Il a appartenu au célebre Théophile Spizelius, l'auteur du Traité des malheurs des gens de lettres.

66. *Bulla Pauli II, data Romæ* 13 *kalendis maii*, 1470, *contra Pauperes de Lugduno, & alios hæreticos.*

La bibliotheque de la cathédrale de Metz, poſſede ce manuſcrit. M. l'abbé Deſlandes & le ſavant Dom Calmet, ont pris ſoin de cette bibliotheque.

67. Lettres & actes ſur Lyon.

Ces titres ſont partie de l'ancien inventaire des chartes du Roi, fait par le commandement de Louis XI, par Louis Louet, conſeiller au grand conſeil, & tréſorier des chartes en 1482. Il ſe trouve à la bibliotheque du Roi, N°. 6765.

68. *Articuli deliberati ab archiepiſcopis & epiſcopis Lugduni congregatis, anno* 1510.

Cette aſſemblée d'évêques fut préſidée par François de Rohan, comme primat des Gaules. La même année il fit ériger en collégiale l'égliſe de Montluel dans ſon dioceſe. Ce manuſcrit qui a appartenu au ſavant Baluze, eſt maintenant dans la bibliotheque du Roi, N°. 1559.

69. *Decretum concilii Lugdunenſis ſuper negotio futuri univerſalis concilii.*

Manuſcrit faiſant partie du recueil précédent. Ce décret fut rendu ſous le même archevêque.

70. *Decretum ejuſdem concilii, de trecentorum viginti millium librarum turonenſium, pro ſubventione Regis, & defenſione regni.*

Le Roi à qui on accordoit ce ſubſide, étoit le brave & malheureux François I, que les Eſpagnols & leur roi Charles-Quint, avoient réduit à la dure néceſſité d'augmenrer les impôts. Manuſcrit qui ſe trouve dans le recueil précédent.

71. Lettres-patentes du Roi, pour la levée de la ſubvention à lui accordée par le concile.

Dans le même recueil.

Digitized by Google

72. Mémoires & instructions pour représenter au Roi l'excessive imposition mise sur les exempts par le concile de l'église gallicane. — Autre copie des mêmes mémoires.

Suite de la même affaire & du même recueil.

73. *Litteræ appellationis abbatum Cluniacensis & Cistercienſis ad Papam, contra decretum concilii Lugdunensis de subventione exigendâ à prælatis exemptis.*

Cette piece fait suite aux précédentes.

74. *Abbatis Cluniacensis appellatio tanquam ab abusu ad regem, & ad supremam curiam parlamenti Parisiensis, contra idem decretum.*

Dans le précédent recueil.

75. Mémoires & instructions pour M. de Clermont, abbé de Cluny, touchant l'impôt mis sur lui par les prélats dernièrement congrégés à Lyon. — Autres mémoires & instructions pour le même.

La contribution de l'abbé de Cluny, qui a produit tant d'écrits & de moyens de défense, étoit modique même pour le temps. Je crois avoir lu qu'elle n'alloit qu'à mille livres.

76. Inventaire des pieces envoyées au grand conseil du Roi, pour M. de Clermont, abbé de Cluny, touchant son appellation contre l'impôt mis sur son abbaye de Cluny.

Suite de la même affaire à laquelle donna lieu le décret de Lyon. Pièce du même recueil.

77. Mémoire de ce qui a été dit au conseil par M. le chancelier, touchant la prétention de l'abbé de Cluny.

Autre piece qui termine le même recueil.

78. Matériaux pour l'histoire ecclésiastique de Lyon, jusqu'au huitieme siecle, *trois volumes in-folio.*

Le P. Colonia a bien profité de ce manuscrit du P. Ménétrier, pour son histoire littéraire de Lyon. Il lui a fourni les plus grands secours; aussi n'y reste-t-il rien de neuf qui puisse fort intéresser. Ces trois volumes sont à la bibliotheque du grand collège de Lyon.

79. *Joannis Colonia, societatis Jesu, de rebus gestis archiepiscoporum Lugdunensium.*



Digitized by Google

Manuscrit cité dans un catalogue de M. de Noyel, chevalier de St. Louis, aussi versé dans la connoissance de l'histoire de cette province, qu'amateur éclairé des ouvrages agréables & utiles.

80. Titres & mémoires pour servir à l'histoire des archevêques de Lyon.

Ce recueil manuscrit, *in*-4°. & sans date, a été conservé long-temps à Dijon dans la bibliotheque curieuse de M. Philibert de la Mare. Peut-être est-il maintenant dans celle du Roi.

81. *Philippus presbyter, instrumenta monasterii, necetil & brevis chronica regum Francorum.*

Ce recueil du prêtre Philippe, qui paroît avoir été attaché à l'église de St. Nizier, est au Vatican, & vient de la bibliotheque de Christine. Peut-être le nom du monastere qui paroît dans ce titre, annonce-t-il celui de St. Nizier d'Azerques, qui est dans ce diocese.

82. *Registrum instrumentorum & chartarum conventûs Athanatensis in diœcesi Lugdunensi.*

Ce registre manuscrit se trouve à la bibliotheque du Roi, dans un recueil fait de différentes mains, tantôt en latin, tantôt en françois, coté N°. 9871. Ainai, dans nos anciens titres, porte souvent le nom d'*Atanacum*, & d'*Athanatum*, qu'on a fait dériver du grec, & du mot *immortel*. Il dérive du grand nombre de martyrs qui ont scellé de leur sang en cet endroit la vérité de leur foi, & obtenu ainsi l'*immortalité*. Avant la sécularisation, l'abbaye d'Ainai fut un monastere des religieux de l'ordre de St. Benoît. La fameuse reine Brunehaut le répara & en fit reconstruire l'église. Ce recueil paroît antérieur à la sécularisation, puisque le titre porte le nom de *conventus*, couvent.

83. *Omnium documentorum, instrumentorum, litterarum, chartarum, privilegiorum, testamentorum, legatorum & librorum recognitionum in archivis civoti conventûs Athanatensis Lugdunensis, ordinis S. Benedicti existentium, regestrorum per fratrem Claudium le Bret, sacræ paginæ doctorem compilatum.*

On a formé en 1519, ce recueil des titres du couvent d'Ainai. Il est à la bibliotheque du Roi, N°. 5421. Il prouve que ce monastere possédoit une bibliotheque très-considérable. Son auteur, Claude le Bret, en fut sans doute l'un des moines.

Digitized by Google

84. *Chronicon abbatum Athanacenſium, d variis ſcriptoribus, variiſque temporibus auctum; compilavit Dominus de la Mare.*

Cette chronique des abbés d'Ainai, commence au temps de la ſécularisation du monaſtere en 1684. Elle eſt dépoſée dans les archives de l'abbaye de S. Germain-des-Prés, au tome cinquieme des fragments d'hiſtoire dont Claude Eſtiennot a fait la compilation. Son auteur doit être, ou Nicolas de la Mare, doyen des commiſſaires du Châtelet, qui s'occupoit avec plaiſir de ces ſortes de recueils, & à qui nous devons l'utile traité de la police, en trois volumes *in-folio*, que d'autres ont encore augmentés après lui, ou Philibert de la Mare, conſeiller au parlement de Dijon, qui a écrit le commentaire ſur la guerre de Bourgogne, & publié un ſavant catalogue des pieces relatives à l'hiſtoire de la même province. Il eſt mort en 1787.

85. Chronique de l'abbaye d'Ainai.

Ce manuſcrit de la bibliotheque du grand college de Lyon, eſt un ouvrage du chanoine Jean-Marie de la Mure, conſeiller, aumônier du Roi, & ſacriſtin de l'égliſe collégiale de Montbriſon, le même à qui l'on doit une hiſtoire du Forez. On trouve dans cet écrit, une ſuite des abbés d'Ainai, tant réguliers que commendataires, & pluſieurs traits hiſtoriques aſſez curieux & peu connus.

86. Vie du frere Cagnin, *in*-4°.

Frere Cagnin, Lyonnois, embraſſa d'abord la profeſſion du commerce à Lyon. Il devint enſuite coadjuteur des Jéſuites. Il eſt mort en 1617, avec de grands ſentiments de piété. Ce manuſcrit, qui renferme l'hiſtoire de ſa vie & de ſes bonnes actions, ſe trouve auſſi à la bibliotheque du grand college de Lyon.

87. Antiquités eccléſiaſtiques du Lyonnois, par Dom Claude Eſtiennot.

Ce recueil manuſcrit eſt à la bibliotheque de St. Germain-des-Prés, volume 1433. Etiennot qui l'a formé, en a fait pluſieurs autres ſur les antiquités eccléſiaſtiques du Languedoc, de la Gaſcogne, du Berri, de l'Angoumois, de la Guienne, du Poitou, de l'Auvergne & du Limouſin.

Digitized by Google

En comprenant dans cet article tout ce qui regarde particuliérement la ville de Lyon, nous renvoyons à des articles séparés, les manuscrits concernant le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois. C'est ici qu'il faut avouer que le défaut de secours & de communications a borné nos recherches. Peut-être s'étendront-elles davantage dans un autre temps, si l'utilité de ce recueil pouvoit nous obtenir la permission d'extraire des archives de la ville, de celles de MM. les comtes de St. Jean & Barons de St. Just, de celles des chapitres & des seigneurs des trois provinces, toutes les richesses historiques & littéraires qui doivent y être renfermées. C'est avec reconnoissance que nous annoncerions les secours qui nous auroient été fournis, en répétant le mot d'Ovide :

*Semper in obliqua repetam tua munera mente,*
*Et mea me tellus audiet esse tuum.*

88. Recueil sur le Languedoc, Montpellier, Lautrec, Cominges, Lyon & Mâcon.

Ce manuscrit, sans date, de la bibliotheque de Thou, est passé dans celle du Roi, vol. 518.

89. Antiquités de Lyon.

Peut-être ce manuscrit est-il une traduction de l'ancien ouvrage de Belliévre, intitulé : *Lugdunum priscum*, qui s'est perdu, & que Paradin, dit-on, a copié. Celui-ci est coté à la bibliotheque du Roi, 9876.

90. *Quædam ad Lugdunensium historiam pertinentia, ab anno 1296.*

Ce manuscrit commence à l'archiepiscopat de Henri de Villars, qui tint un concile provincial à Anse. On y trouve des détails sur la justice temporelle & le gouvernement ancien de Lyon. Il a passé de la bibliotheque de la reine de Suede, dans celle du Vatican, N°. 358.

91. Recueil sur le procès d'Amédée de Savoie, en 1416, in-4°.

Ce procès sur la propriété d'une maison particuliere, ne contient que peu d'objets intéressants pour l'histoire de cette ville, mais apprend la forme des procédés qui s'y observoit au commencement du quinzieme siecle. Ce manuscrit est dans la bibliotheque du grand college.

Digitized by Google

92. Foires de Lyon & de Champagne.

Cet écrit eſt inſéré dans un recueil de mémoires & d'ordonnances relatives au commerce, tant de France que des pays étrangers Il vient de la bibliotheque de Brienne, N°. 319, & il ſe touve maintenant dans celle du Roi.

93. Hiſtoire du voyage de Naples, du roi Charles VIII, miſe par écrit en forme de journal, de ſon exprès vouloir & commandement, par André de la Vigne, ſecretaire d'Anne de Bretagne, reine de France.

Ce manuſcrit de la bibliotheque du Roi, eſt de 1495. Le continuateur d'André de la Vigne, nommé des Reys, a donné quelques détails ſur le ſéjour de Charles VIII à Lyon. Ce Roi, avec ſon épouſe Anne de Bretagne, y poſerent alors la premiere pierre du couvent des cordeliers de l'Obſervance, Hugues de Talaru étant archevêque de Lyon.

94. *Capitoli della natione Fiorentina habitante in Lione, l'anno* 1501.

Manuſcrit de la bibliotheque de la reine de Suede, réunie à celle du Vatican. Il fixe l'époque de l'établiſſement des commerçants Florentins dans cette ville, où ils répandirent bientôt après le goût des lettres, des ſpectacles & des arts. Leurs principales familles furent *Rudolphi*, *Salviati*, *Bandini*, *Albizzi*, *Bartholi*, *Gondi*, *Honorati*, *Averazzano*, *Landini*, *Orlandini*, *Delbene*, *Alamani*, *Jacomini*, *Bonzi*, *Caponi*, *Strozzi*, *Medicis*, *Buonacorſi*, *Altoviti*, *Carle*, *Gadagne*, *Diaceti*, *Spina*, *Scarlatini*, *Gondi*, *Baglioni*, *Seignorini*, *Guidi*, *Mey*, *Pazzi*, *Guibli* & *Poggi*.

95. Deſcription de l'entrée du roi François I dans ſa cité de Lyon, en allant à la conquête de ſon duché de Milan, en 1515.

Ce manuſcrit eſt dans la bibliotheque du baron de Craſſier, à Liege ; on y trouve les repréſentations enluminées des arcs de triomphe qui furent dreſſés en honneur du Roi.

96. Entrée du roi François I dans ſa cité de Lyon, avec les arcs de triomphe, & repréſentations dreſſées à ſon honneur, peints en miniature, & l'explication, tant en vers qu'en proſe.

C'eſt ſans doute une ſeconde copie du manuſcrit précédent, puiſque celui-ci, daté de la même année, ſe trouve dans la même bibliotheque. C'eſt en allant à cette conquête du duché de

Digitized by Google

Milan, défendu par les Suiſſes, que François I leur livra la bataille de Marignan, où ils furent vaincus. On la ſurnomma, d'après un mot du maréchal de Trivulce, *la bataille des géants.* Après cette victoire, Maximilien Sforce céda le Milanois au Roi, & vint ſe retirer en France.

97. Sentence du préſidial de Lyon, contre le comte Sebaſtiano Montécuculi, pour avoir empoiſonné le Dauphin.

Cette ſentence célebre eſt dans un recueil de procès criminels dépoſé à la bibliotheque de St. Germain-des-Prés, N°. 563. Dans le jeu de paume, où depuis le monaſtere de Ste. Claire a été bâti, Montécuculi empoiſonna le dauphin François, fils du roi François I, en lui préſentant un verre d'eau après une partie de paume. Le dauphin qui partoit le lendemain pour Tournon, mourut en chemin. Montecuculi fut condamné à être écartelé, & ſubit ſon jugement dans la rue de la Grenette.

98. La merveilleuſe hiſtoire de l'eſprit des dames de St. Pierre, *in*-4°.

Ce manuſcrit de la bibliotheque du grand college de Lyon, a été imprimé pluſieurs fois, & nous en parlerons lorſque nous ſerons parvenus à la claſſe des ouvrages imprimés.

99. Recueil des titres, donations, accords paſſés entre la ville & communauté de Lyon, & les profeſſeurs ſéculiers & réguliers du college de la Trinité, depuis ſon établiſſement en 1527, juſqu'en l'année 1710.

Ce Recueil manuſcrit de la bibliotheque de l'académie de Lyon, eſt formé par les copies & extraits des divers titres relatifs au grand college, dont les originaux ſont aux archives de la ville. Il offre ſous un ſeul point de vue, l'origine & les accroiſſements de ce bel établiſſement; & il peut être intéreſſant de connoître ſommairement les diverſes pieces qui le compoſent. — 1°. *Traité fait & accordé entre MM. les conſeillers de ville & communauté, & MM. les couriers de la confrérie de la Ste. Trinité, pour l'établiſſement d'un college, du premier Juillet* 1527. — Cette confrérie de la Trinité poſſédoit au bout de la rue Neuve d'immenſes hangards, occupés en grande partie par l'artillerie du Roi. Elle les cede pour l'érection du college, ſous la condition qu'il portera ſon nom. — 2°. *Traité fait par MM. les échevins de la ville de Lyon, avec M. Barthélemi Aneau, du 9 ſeptembre* 1558. — Ce dernier eſt conſtitué recteur principal, & *gouverneur* du college, ſous la condition d'établir quatre claſſes, » avec régents ſavants, tant en doctrine que en mœurs, gens éloquents, à ſavoir, le premier & le ſecond aux deux langues » grecque & latine, en rhétorique & dialectique, & le troiſieme

» ſieme bon grammairien, bien accentuant & prononçant diſ-
» tinctement, attendu que c'eſt la meilleure partie de la bonne
» inſtruction .... Audit college ne ſeront parlées autres langues
» que la grecque & la latine, ſinon les petits enfants qu'il vaut
» mieux faire parler bon françois que latin barbare ... Tous les
» gens de lettres paſſants, allants & venants, tant de ce, que
» delà les monts, ou à Toulouſe, ſeront reçus par honneur, &
» défrayés dans ledit college. » On fixe à Barthélemi Aneau, quatre cents livres d'honoraires par an; & il doit ſur cette ſomme payer & nourrir pluſieurs domeſtiques. Aneau, célebre dans ſon temps par ſes talents littéraires & poétiques, fut ſoupçonné de favoriſer le parti des Calviniſtes, & maſſacré par le peuple en 1561. Cette date, ſur laquelle tous nos hiſtoriens ſe ſont trompés, ſi ce n'eſt Rubys, eſt fixée par le rapport des chirurgiens, qui étoit en original dans la bibliotheque de M. le Préſident Dugaz. — 3°. *Traité entre MM. les échevins de la ville de Lyon, & les RR. PP. de la compagnie de Jeſus.* — Ce traité, du premier mai 1565, permet aux Jéſuites, « comme étant connus perſonnages laborieux,
» affectionnés, & dignes en ſavoir, bonne vie & mœurs, » de diriger le college de la Trinité. Il déſigne pour premier principal, le célebre Edmond Auger, qui avoit choiſi Lyon pour théatre de ſes prédications, de ſon ardent patriotiſme & de ſes vertus. Un Chaponay a ſigné le premier cet acte. — 4°. *Remiſe des clefs du grand college, au P. Edmond Auger*, 1569. — Cet acte a été dreſſé par Méry de Tourvéon, lieutenant-civil de la Sénéchauſſée. 5°. *Contrat pour le college de la Trinité, du 14 ſeptembre* 1557. — Ce titre très-étendu, rapporte l'énonciation des actes antérieurs ſur l'érection du grand college. Il contient en outre la ceſſion faite aux Jéſuites des bâtiments & granges de la Trinité, ſous la condition d'y entretenir des hommes inſtruits dans les arts libéraux, pour y enſeigner gratuitement la jeuneſſe; « ſuivant l'heu-
» reux commencement & eſſai qu'en a fait le P. Edmond Auger. »
Le même acte ordonne la célébration annuelle d'une meſſe ſolemnelle, le jour & fête de la Trinité, où le corps de ville doit aſſiſter, comme donateur & fondateur de la maiſon. — 6°. *Sentence d'adjudication au college, des granges de la confrérie*, 1557. — La multitude d'écoliers affluant au grand college, engagea les citoyens à augmenter les bâtimens, & à y réunir des emplacements réſervés, entr'autres deux granges appartenantes à Laurent de Laurencin. Pour faire ces nouvelles conſtructions, les habitants de Lyon ouvrirent une ſouſcription, qui monta à la ſomme de huit cents cinquante-trois écus d'or, qui fut remiſe aux Jéſuites. Cette ſentence très-bien conçue, a été rendue par le ſavant Nicolas de Langes. — 7°. *Acte paſſé pardevant le gouverneur & les citoyens*



Digitized by Google

*de Lyon, assemblés, & les R. P. de la compagnie de Jésus, du 6 août 1571.* — Cet acte regle le plan des études du college, & apporte quelques modifications aux titres précédens, en ce qui regarde la propriété des donations qui pourroient être faites aux Jésuites. Le gouverneur étoit alors M. de Mandelot, & le principal du college le P. Possevin. — 8°. *Accord entre les échevins & communauté de Lyon, & les R. P. de la compagnie de Jésus, du 29 décembre 1583.* — La grande extension donnée par les Jésuites au college de la Trinité, leur ayant fait contracter des dettes avec les ouvriers, nonobstant la contribution volontaire qui avoit été faite, ils remontrerent à la Ville qu'elle devoit, comme fondatrice, venir à leur secours & les acquitter. Le consulat & les notables assemblés, consentirent à se charger des créances : « Mais attendu, dit l'acte, qu'il » n'y a présentement des fonds dans la caisse générale des deniers » & octrois, pour acquitter la somme de mille écus qui restent à » payer pour les édifices construits, ils constituent la rente annuelle » de 140 écus d'or, au profit de la compagnie de Jésus, ladite » rente rachetable à perpétuité par le paiement des mille écus. » — 9°. *Contrat en faveur du college de la Trinité, du 3 juillet 1604.* — Cet acte fixe un plan d'études plus étendu : quatre classes de grammaire, une d'humanités, une de rhétorique, trois autres pour la philosophie, sont établies. La ville accorde, à cet effet, une rente de 6000 liv. & l'exemption des droits d'entrée sur le vin nécessaire pour la consommation du college. — 10°. *Donation de 6000 liv., faite par la ville en faveur du college, du 16 décembre 1652.* — La ville donne cette somme pour achever les constructions, à condition que ses armoiries seront apposées en lieu notable, avec une inscription portant que le college a été fini aux dépens, & par les deniers communs de la ville, *fondatrice & bienfaitrice* de l'établissement. — 11°. *Donation faite par la ville au college de la Trinité, du 30 décembre 1670.* — Un incendie, en 1644, ayant détruit la bibliotheque du grand college, & consumé les livres qu'elle contenoit, le consulat, sur la remontrance du P. Bertrand, recteur des jésuites, jugeant « que rien n'étoit plus digne de sa » libéralité, que de la rétablir en la meublant de bons ouvrages, » ordonne qu'il sera payé chaque année 300 liv. pour acquisition » de livres nécessaires à l'instruction publique ; qu'en mémoire » de ce bienfait, il sera mis sur la porte de cette bibliotheque » une inscription qui en marquera le temps, avec le nom de » ceux qui l'ont accordé ; & qu'à l'avenir, sur tous les livres » achetés dans le cours de chaque année, les armoiries de la » ville seront gravées sur la couverture, & les noms des prévôt » des marchands & échevins pour lors en exercice, imprimés avec » la date de l'année, sur un papier collé au *verso* de la même

Digitized by Google

» couverture. — 12°. *Autre donation pour le même objet, du 18 juin 1675.* — Elle augmente le don annuel de 300 liv., & le porte à 450 liv. — 13°. *Extrait du titre de fondation faite par la ville, pour établir, chaque année, des prix pour le concours entre les écoliers du grand & du petit college, en 1610.* — Par ce titre, le dernier de la collection manuscrite, le consulat accorde à cet effet, une somme annuelle de 400 liv.

100. Regiſtre de pluſieurs lettres de la chancellerie, arrêts, réglemens & autres pieces, depuis 1512 juſqu'en 1551, concernant les Lyonnois.

Grand *in-folio*, manuſcrit de la bibliotheque du Roi, N°. 8353. Ces actes de la chancellerie furent paſſés ſous les archevêques François de Rohan, le cardinal de Lorraine, & le cardinal de Ferrare.

101. Journal des inſinuations faites au greffe de la chancellerie de Lyon.

M. Dupuis poſſédoit ce manuſcrit, qui ſe trouve maintenant dans la bibliotheque du Roi, N°. 9479. Il eſt de l'an 1555, temps où l'archevêque cardinal de Tournon fit imprimer ſon miſſel, & rétablit les Minimes dans cette ville.

102. Lettres du comte de Saulx, *in-4°.*

Le comte de Saulx fut lieutenant général au gouvernement de Lyon, depuis le 18 octobre 1561 juſqu'au dernier juin 1562. Dans ce court intervalle de temps, éclaterent les troubles entre les catholiques & les proteſtans qui s'emparerent de la ville. Ce manuſcrit curieux de la bibliotheque du grand college, contient la copie de toutes les lettres qu'écrivit en cour le comte de Saulx, dans ce moment déſaſtreux. On y trouve une foule de détails inconnus à nos anciens hiſtoriens, mais qui n'ont pas échappé aux recherches de M. l'abbé Gaudin, qui, en y joignant un ſtyle plein d'agrément & de fineſſe, a ſu, dans le journal de Lyon, nous les rendre bien intéreſſans. Les écrivains du temps nous repréſentent le comte de Saulx, comme ayant une foi très-chancelante, & favoriſant même en ſecret le parti des proteſtans; & ce qui juſtifie leur ſentiment à cet égard, c'eſt que, ſur la fin de ſa vie, il embraſſa leurs opinions. Il fit établir leur prêche à la Guillotiere. Là, ils ſe rendoient, chaque ſemaine, tous armés, au nombre de neuf à dix mille hommes. C'eſt dans ce temps d'alarmes & de diviſions, que les comtes de Lyon, pour ſe préparer à toutes attaques imprévues, délibérerent d'aſſiſter au chœur & à leurs offices en habits courts.

103. *Compte rendu par M. Guyot de Maſſo, receveur des deniers communs & octrois de la ville & communauté de Lyon.*

On n'arrêta qu'en 1601 ce comte de la recette & de la dépenſe



Digitized by Google

de la ville, depuis le premier octobre 1585 jusqu'au dernier septembre 1586. Il est clos & signé par MM. de Villars, Clapisson, Bollioud, Sève, Clément & Thomé. Manuscrit du grand college.

304. Livre de parties des harangues prononcées par Balthazard de Villars, conseiller du Roi, président & lieutenant général en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon, premier président au parlement de Dombes, & depuis conseiller du Roi en ses conseils d'état & privé. — *in*-4°.

Le portrait de Balthazard de Villars, âgé de quarante-cinq ans, & gravé en 1602, est en tête de ce manuscrit considérable & précieux. On lit au bas ces deux vers:

*Præsidis integritas ista sub imagine nec non*
*Prætoris verâ cum pietate latent.*

Le premier discours de cette collection, est celui fait au palais le 17 février 1594, lors de la prestation de serment prononcé par les avocats, procureurs & notaires rentrans sous l'obéissance de Henri IV. Il commence, suivant l'usage & l'éloquence du temps, *ab initio mundi*. « Lorsque le souverain auteur & créa-» teur du monde, ayant formé l'homme comme la fin de » toutes les créatures, lui souffla & inspira l'esprit & l'ame » raisonnable, &c. » Son but est de prouver qu'ainsi qu'on est malheureux en s'écartant de la voie de Dieu, de même en s'écartant de l'obéissance due au Roi, les Lyonnois sont tombés *en un labyrinthe de malheurs*. On y cite l'apologue des membres révoltés contre l'estomac, Plutarque, Cicéron, & une foule d'auteurs Grecs & Latins. « Le Roi & la Loi, dit l'auteur, » doivent toujours marcher ensemble. La Loi, sans le Roi, ne » peut avoir une pleine exécution; le Roi, sans la Loi, ne peut » justement commander..... Empressons-nous donc de » prêter serment, non point au profit d'un prince étranger, » mais par reconnoissance pour notre vrai & légitime Souverain. »

Lorsque la ville de Lyon, malheureusement entraînée par des esprits factieux, embrassa le parti de la ligue, Balthazard de Villars & son beau-pere Nicolas de Langes, donnerent un rare exemple de zele & d'amour pour leur Roi. Ils quitterent l'exercice de leurs charges, & abandonnerent Lyon pendant cinq ans, ne se laissant ébranler ni par les menaces ni par les promesses des ligueurs qui voulurent plusieurs fois les forcer à y revenir. Henri IV ayant remis enfin cette ville sous son pouvoir, deux échevins & trois capitaines de la bourgeoisie eurent ordre d'aller chercher, avec pompe les deux illustres exilés: on les ramena dans cette ville en triomphe. Villars, suivi d'un peuple immense,

Digitized by Google

entra d'abord dans l'égliſe Saint-Jean, où l'on chanta le *Te Deum* ſolemnellement; de là il ſe rendit au palais où il prononça ce diſcours.

La ſeconde piece du manuſcrit eſt la mercuriale prononcée à l'ouverture des audiences, en 1595 : elle a pour objet l'harmonie de l'univers, d'où dérive l'harmonie qui doit régner dans les actions des hommes. « La juſtice doit toujours être harmonieuſe » & réſonner juſte..... Il y a des cordes ſonores, & des cordes » ſourdes..... Les gens du Roi ſont comme le chevalet qui » ſoutient les cordes, ou plutôt comme les chevilles qui tendent » & détendent les cordes; d'autant que c'eſt à eux d'émouvoir » un chacun à ſon devoir, & de produire l'accord parfait qui » fait harmonie, &c. » Les diſcours adreſſés aux magiſtrats, aux avocats & aux procureurs, ſuivent la même métaphore, & ſont très-curieux.

On trouve, en troiſieme lieu, la harangue faite, au palais, à la St. Martin 1597. Son but eſt l'explication de la fable de la Diſcorde & d'*Até*, divinité mal-faiſante, dont parle Homere. *Até* n'eſt autre choſe que les querelles & les procès. « Si l'homme » n'eût jamais péché, il n'eût jamais plaidé.... C'eſt le procès » qui a ſéparé le ciel de la terre, l'homme de Dieu, le frere » de ſon frere, & le citoyen du citoyen. » C'eſt à développer ces propoſitions que l'auteur s'eſt attaché dans la ſuite de ce diſcours. La harangue ſuivante a pour objet la prud'hommie, c'eſt-à-dire, la probité du magiſtrat. La ſuivante prouve que la gloire des états eſt fondée ſur l'exacte obſervation des loix de la juſtice. — 6°. en 1588, les états s'étant aſſemblés pour déterminer le plan de conciliation entre les calviniſtes & les catholiques, M. de Villars y prononça un diſcours où il entre dans quelques détails ſur l'adminiſtration du temps. La France devoit alors, ſuivant ce diſcours, cent millions. Le manuſcrit renferme encore les écrits qui ſuivent. 7°. *Harangue faite au Roi Henri IV, à ſon entrée en la ville de Lyon.* 1595. — 8°. *Harangue prononcée au même Roi, à ſon arrivée à Lyon le cinq juillet* 1600, *au nom des officiers du préſidial.* — 9°. *Leure écrite à M. de Bellievre, à ſon retour du traité de paix.* — 10°. *Harangue prononcée au palais en* 1599. — 11°. *Ce qui fut repréſenté à M. Bellievre, l'allant ſaluer avec toute la compagnie, lorſqu'il vint en cette Ville avec le pouvoir de commander.* — 12°. *Harangue faite au Duc de Savoie, en l'an* 1599. — 13°. *Diſcours prononcé à Mgr. le chancelier, à ſon entrée au fauxbourg de Vaiſe, au mois de juillet* 1600. — 14°. *Harangue au même, l'allant ſaluer en ſon logis.* — 15°. *Harangue à MM. du grand conſeil, en la ſalle des Carmes de Lyon.* — 16°. *Harangue à M. l'archevêque de Lyon, faiſant ſon entrée dans cette ville, en l'année* 1600. — Cet archevêque étoit Albert de Bel-

Digitized by Google

lievre, fils du chancelier de ce nom : il étoit ſavant, & poſſédoit parfaitement la langue grecque. La même année où il fut complimenté par Balthazard de Villars, & où il commença à occuper le ſiege de Lyon, il y reçut ſolemnellement le cardinal Aldobrandin, légat & neveu du pape Clément VIII, & aſſiſta au mariage de Henri IV & de Marie de Médicis — 17°. *Diſcours prononcé à l'ouverture des audiences, le cinq novembre 1598, ſur l'union de la juſtice & de la paix.* — 18°. *Diſcours fait à l'aſſemblée des Etats à Lyon, M. Mandelot étant gouverneur.* — Ce dernier, qui réuniſſoit à beaucoup de fermeté des connoiſſances & des lumieres peu communes dans les gens en place de ſon temps, reſta conſtamment attaché au parti royaliſte, & borna, autant qu'il lui fut poſſible, dans cette Ville, le pouvoir des Guiſes, qui étoient favoriſés par l'archevêque d'Eſpinac. On ne lui a jamais reproché que trop de foibleſſe le jour de la St. Barthélemi, & de s'être éloigné de Lyon le jour funeſte qui devoit voir périr tant de victimes. Il avoit marié ſa fille au marquis d'Alincourt; à ſa mort, on ne lui trouva pas aſſez d'argent pour lui faire des obſeques dignes de ſon rang. Il avoit conſommé tout celui qu'il poſſédoit, & il s'étoit même endetté pour ſoutenir les malheureux, & ceux que la guerre & une inondation affreuſe avoient réduits à une miſere extrême; mais les citoyens ordonnerent ſon convoi, & l'accompagnerent en foule. Ils mouillerent la pierre de ſon tombeau de leurs larmes, & cet hommage rare de l'amour public a conſacré le ſouvenir de ſa gloire & de ſes vertus. — 19°. *Diſcours fait à MM. des grands jours, lorſque nous avons été mandés pour rendre compte de nos charges.* — 20°. *Diſcours de congé pris par les officiers de la ſénéchauſſée, de M. Forget, préſident aux grands jours en 1596.* — 21°. *Exhortations à mes freres, lorſque je ſortis du rectorat des pénitents.* — 22°. *Harangue prononcée au palais à la St. Martin 1600, ſur la ſolemnité du ſerment, & la maniere de le prêter chez divers peuples.* — 23°. *Harangue à MM. du grand conſeil, 1600.* — 24°. *Harangue à la reine Marie, à ſon entrée en la ville de Lyon.* — 25°. *Autres diſcours & compliments à la même.* — 26° *Harangue prononcée à M. le cardinal Aldobrandin, légat de N. S. P. le pape.* Cette harangue eſt en latin; elle a pour objet, ainſi que les précédentes, de célébrer l'heureux mariage de Henri IV, qui ſe fit à Lyon. — 27°. *Harangue prononcée au palais, en 1601.* — 28°. *Autre pour les grands jours de Dombes, en 1601.* — 29°. *Harangue de la St. Martin 1604.* — 30°. *Autre de la St. Martin 1606.* — 31°. *Compliments à M. & à Mde. d'Alincourt.* — 32°. *Harangue de la St. Martin 1608, ſur la nobleſſe & l'utilité de la profeſſion d'avocat* — 33°. *Diſcours à M. d'Alincourt gouverneur de Lyon.* — 34°. *Remontrance faite à M. de Mouthorton, tuteur de Mlle. de Montpenſier.* — 35°. *Harangue à M. le cardinal de Joyeuſe, à ſon paſſage à Lyon en 1609.* — Le cardinal de Joyeuſe qui fut ſucceſſivement archevêque de Toulouſe, de Narbonne & de Rouen,

Digitized by Google

remplit, ſous les regnes de Henri IV & de Louis XIII, les emplois les plus importans, & s'y acquit une grande réputation de ſavoir & de probité. — 36°. *Harangue prononcée à l'ouverture du parlement de Dombes, en 1614, ſur la grandeur & la dignité des princes ſouverains de Dombes* — 37°. *Autre, prononcée dans le même parlement, en 1615.* — 38° *Compliments faits à M. d'Alincourt & à M. le marquis de Villeroy ſon fils, à leur entrée à Lyon, en 1616.* — 39°. *Harangue prononcée au palais, à la St. Martin 1616.* — 40°. *Autre, prononcée, la même année, au parlement de Dombes.* — 41°. *Compliment à Madame la marquiſe de Villeroy.* — 42°. *Regrets témoignés à M. d'Alincourt, ſur le décès de M. de Villeroy.* — 43°. *Autres, au même, après le décès de ſon épouſe.* — 44°. *Lettre à M. de Villeroy, après le trépas funeſte de Henri IV.* — 45°. *Harangue au parlement de Dombes, en 1617.* — 46°. *Autre, pour l'année 1618.* — 47°. *Diſcours à Mad. la princeſſe de Piedmont, lors de ſon entrée à Lyon par le fauxbourg de Vaize.* — 48°. *Autre, fait à la même dame, en ſon logis à Ainai.* — 49°. *Harangue au parlement de Dombes, pour l'année 1619.* — 50°. *Autre, pour l'année 1720.* — 51°. *Diſcours fait à MM. les magiſtrats de Lyon, par le préſident de Villars, ſe démettant de ſa charge de lieutenant général.* — 52°. *Harangue au parlement de Dombes, pour 1621.* — 53°. *Autre, pour 1622.* — 54°. *Autre, pour 1623.* — 55°. *Autre, pour l'année 1624.* — 56°. *Autre, pour 1625.* — 57°. *Autre, pour la St. Martin 1626.* — 58°. *Harangue prononcée à la nomination des échevins de Lyon, en 1626.* — 59°. *Harangue à M. le garde des ſceaux, à ſon entrée à Lyon.* — 60°. *Réponſe faite par M. de Villars, au compliment du R P. Millieu, recteur & principal du college de la Trinité.* — Millieu étoit de Lyon; il avoit compoſé une foule de poéſies qu'il brûla par humilité, dans une maladie. On ne ſauva des flâmes que le premier chant de ſon poëme de *Moyſe voyageur*, qu'il finit enſuite, par ordre du cardinal Alphonſe de Richelieu, & qui a été publié en 1635.

Le grand nombre de pieces de ce manuſcrit, dont nous n'avons extrait que celles qui pouvoient avoir quelque rapport à Lyon, doit faire juger de ſon importance. Il a appartenu à la maiſon de Sève dont on voit les armoiries ſous la couverture, & qui étoit alliée à celle de Villars. Il a paſſé maintenant entre les mains d'un ſimple citoyen, qui, ne jouiſſant pas d'une fortune opulente, pourroit le céder pour un dépôt public, ſeul lieu où il ſeroit convenablement placé.

105. Regiſtre des grands jours de Lyon, en 1596.

Ce manuſcrit, tiré des archives du duché de Bretagne, tom. 12, eſt dans la bibliotheque du Roi, N. 8357. Les grands jours étoient des ſéances judiciaires, établies par commiſſion, dans les provinces éloignées, pour y décider les conteſtations & les affaires d'appel. Comme ces affaires étoient toujours importantes & *grandes*; de

Digitized by Google

là vint le nom de *grands* jours, donné à ces assemblées extraordinaires. Le Souverain les faisoit ordinairement présider par un commissaire départi, du nombre de ceux connus dans les anciennes chartes, sous la dénomination de *Missi Dominici*. Lorsque le parlement étoit ambulatoire, on appelloit *grands jours*, certaines séances d'appareil; lorsqu'il fut rendu sédentaire, les *grands jours* furent formés des magistrats du parlement, envoyés pour le représenter, & rendre justice dans les pays trop éloignés de son ressort. Lyon ressortit d'abord aux *grands jours* d'Auvergne, qui se tinrent pour les provinces d'Auvergne, Bourbonnois, Nivernois, la Marche, le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois, très-anciennement à Clermont, en 1454, 1481, & 1520; à Montferrand, & à Riom en 1542 & 1546. Postérieurement Lyon eut ses *grands jours* particuliers en 1596; & le manuscrit que l'on cite ici, en donne les délibérations. Les derniers *grands jours* furent tenus à Clermont pour l'Auvergne, & au Puy en Vélay pour le Languedoc en 1666.

106. *Lugdunum sacro-prophanum.*

Ce manuscrit, formé des matériaux que le P. Bullioud, jésuite, avoit rassemblés pour écrire une histoire de Lyon, dont il ne publia que le *prospectus*, a été souvent consulté par les PP. Ménétrier & Colonia, & sur-tout par l'abbé Pernéti. Ces trois écrivains en ont extrait tout ce qu'ils ont pu en inférer dans leurs ouvrages. Il est à la bibliotheque du grand college. MM. de la Valette en possédoient un autre exemplaire. Son auteur est connu par deux autres écrits imprimés, un éloge de Symphorien Bullioud, son ancêtre, né à Lyon, & qui devint successivement évêque de Glandeves, de Bazas & de Soissons, & une vie de St. Trivier, solitaire de Bresse, suivie de notes & de dissertations estimées. Le P. Bullioud mourut à Lyon, en 1661.

107. Notes du P. Ménétrier, sur l'histoire de Lyon. 2 vol. *in-fol.*

Ce recueil, manuscrit de l'un des auteurs qui a le plus travaillé sur l'histoire de cette ville, fait soupçonner qu'il préparoit une seconde édition de son grand ouvrage. Ces notes sont recueillies sans ordre de ces différentes lectures. On y trouve, 1°. un extrait-sommaire des bulles, des privileges accordés par les Papes, les Rois & les Archevêques, à la ville de Lyon, plusieurs transactions, arrêts & réglemens passés en faveur de la même ville, depuis l'an 1200 jusqu'en l'année 1480. 2°. Les statuts de l'église métropolitaine de Lyon. Cette derniere piece est en latin. Ce manuscrit, bon à parcourir, se trouve dans la bibliotheque du grand college.

*La suite dans l'Almanach de l'année prochaine.*

Digitized by Google

# ASSEMBLÉE PROVINCIALE

## DE LA GÉNÉRALITÉ DE LYON,

*Créée par Édit du Roi, donné à Verſailles au mois de Juin 1787, regiſtré en Parlement le 22 du même mois, tenant ſes Séances en ſon Hôtel, place des Cordeliers.*

MOnſeigneur DE MALVIN DE MONTAZET, Archevêque & Comte de Lyon, Primat de France, *PRÉSIDENT.*

### *POUR L'ORDRE DU CLERGÉ.*

| DÉPARTEMENTS. | |
|---|---|
| *Ville de Lyon & Franc-Lyonnois.* | M. Jean-Antoine de Caſtellas, Doyen de l'Égliſe, Comte de Lyon, *au Doyenné.* |
| *Villefranche . . .* | M. l'Abbé de Clugny de Theniſſey, Grand Cuſtode de l'Égliſe, Comte de Lyon, *Hôtel de la Cuſtoderie.* |
| *Roanne . . . . .* | M. Pierre-Jean-Charles de Malvin de Montazet, Abbé de Fontenay, Prieur de Salles, Vicaire-général du dioceſe de Lyon, *à l'Archevêché.* |
| *Saint-Étienne. . .* | M. l'Abbé du Peloux de la Villette, Chanoine de St. Pierre de Vienne, *à Vienne.* |
| *Montbriſon. . . .* | M. Jean-Philibert de la Chapelle, Chanoine de l'Égliſe, Baron de St. Juſt, Vicaire-général du dioceſe, *à l'Archevêché.* |
| *Saint-Étienne. . .* | M. Jean-Louis Fulchiron, Doyen du Chapitre de St. Chamond, *à St. Chamond.* |
| *Lyonnois. . . . .* | M. l'Abbé de Boiſſieu, Chanoine de Saint-Paul, *place de Saint-Paul.* |
| *Villefranche . . .* | M. l'Abbé Deſſertines, Doyen du Chapitre de Villefranche, *à Villefranche.* |
| *Roanne. . . . . .* | M. l'Abbé Daudé, Prieur de Regny, *place de la Charité.* |
| *Montbriſon. . . .* | M. l'Abbé Roſier, *rue Maſſon.* |

## *POUR L'ORDRE DE LA NOBLESSE.*

| DÉPARTEMENTS. | |
|---|---|
| *Roanne.* | M. le Comte du Bourg de Saint-Polgue, *en son Château à Saint-Polgue.* |
| *Lyonnois.* | M. Camille, Marquis d'Albon, Seigneur de St. Forgeux & St. Marcel, *en son Hôtel, à Lyon.* |
| *Idem.* | M. Jean-Baptiſte Eſperance, Comte de Laurencin, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Seigneur de Chanzay & de Bar, *place Grollier.* |
| *Montbriſon.* | M. Claude-Palamede-Antoine, Comte de Thélis, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, Seigneur de Cleppé en Forez, *en ſon château de Cleppé, près de Feurs.* |
| *Saint-Etienne.* | M. Jean-Baptiſte Bernou, Baron de Roche-taillée, Capitaine de Cavalerie, *r. Sala.* |
| *Ville de Lyon & Franc-Lyonnois.* | M. le Marquis de Grollier, *place de Bellecour.* |
| *Lyonnois.* | M. le Comte de Chaponay, Seigneur de Morancé, *place Saint-Michel.* |
| *Villefranche.* | M. le Marquis de Monſpey, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Seigneur de Charantay, *place Saint-Michel.* |
| *Idem.* | M. le Marquis de la Roche-Tullon, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Seigneur des Ardillats, *au château des Ardillats.* |
| *Saint-Etienne.* | M. le Comte de Feugerolles, Marquis de la Riviere, Seigneur du Chambon, *au château de Chambon en Forez.* |
| *Montbriſon.* | M. Ranvier de Bellegarde, Seigneur de Bellegarde, *place de Louis-le-Grand.* |

## *DÉPUTÉS des Villes & Campagnes, repréſentant le Tiers-État.*

| DÉPARTEMENTS. | |
|---|---|
| *Villefranche.* | M. Marie-Jean-François Pezant, Avocat en Parlement, ancien Maire, & Propriétaire à Villefranche. |
| *Montbriſon.* | M. Durand-Antoine de Meaux, Lieutenant-général, Juge Domanial aux Bailliage de Montbriſon, Sénéchauſſée de Roanne & de St. Etienne y exercés, Préſident au Préſidial ſubſiſtant aud. Baill., *à Montb.* |

Digitized by Google

| DÉPARTEMENTS. | |
|---|---|
| *Ville de Lyon & Franc-Lyonnois.* | M. Pierre Verdat, Seigneur de Sure, Syndic général du Franc-Lyonn. *à Neuville.* |
| *Saint-Etienne.* . . . | M. François Jovin, Secretaire-Greffier du point d'honneur, Propriétaire à Saint-Etienne. |
| *Saint-Etienne.* . . . | M. Camille Dugas, Secretaire du Roi, Maison Couronne de France, Propriétaire à Saint-Chamond. |
| *Montbrison.* . . . . | M. Jean-Marie-Antoine de Ramey de Sugny, Propriétaire à Saint-Just-en-Chevalet. |
| *Ville de Lyon & Franc-Lyonnois.* | M. Millanois, premier Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siege préfidial de Lyon, *quai Saint-Clair.* |
| *Lyonnois.* . . . . . | M. Valous fils, Chevalier, Seigneur du fief de la Proty, paroisse de Vaugneray, *place de Louis-le-Grand.* |
| *Lyonnois.* . . . . . | M. Chirat, ancien Echevin, Propriétaire à Souzy, *place de la Comédie.* |
| *Lyonnois.* . . . . . | M. Goudard l'aîné, Négociant, Propriétaire à Saint-Ciprien, *quai de Retz.* |
| *Idem.* . . . . . | M. de Gerando, Propriétaire à Givors, *place du Concert.* |
| *Villefranche.* . . . | M. Clergeon, Conseiller en la Sénéchaussée de Villefranche, Propriétaire à Pommiers, *à Villefranche.* |
| *Idem.* . . . . . | M. Desvernay, Ecuyer, Seigneur de Grezieu & Souvigny, Propriétaire à Saint-Symphorien-de-Lay. |
| *Villefranche.* . . . | M. Dumas, Receveur du Grenier à Sel, Propriétaire, à Beaujeu. |
| *Roanne.* . . . . . | M. Méandre, Ecuyer, Propriétaire à Saint-Germain-Laval. |
| *Idem.* . . . . . | M. Chaffain, Juge & Propriétaire à Saint-Germain-Laval. |
| *Idem.* . . . . . | M. Tillard de Tigny, Juge & propriétaire à Charlieu. |
| *Montbrison.* . . . | M. Durozier, Chevalier, Propriétaire à Montbrison. |
| *Idem.* . . . . . | M. Boyer du Moncel, Chevalier, Propriétaire à Saint-Bonnet-le-Château. |
| *Montbrison.* . . . | M. Barrieu, Avocat, Propriétaire dans l'Election de Montbrison. |



Digitized by Google

| DÉPARTEMENTS. | |
|---|---|
| *Saint-Etienne.* . . | M. Deschamps fils, Avocat, Propriétaire à Condrieu, *quai de la Baleine.* |
| *Saint-Etienne.* . . | M. Mathon Desfougeres, Ecuyer, Procureur du Roi au Bailliage, & Propriétaire à Condrieu, *au Bourg-Argental.* |

## PROCUREURS GÉNÉRAUX SYNDICS.

*Pour l'Ordre du Clergé & de la Nobleſſe,*

M. de Charrier, Baron de la Roche, Seigneur de Chenas & de Saint-Jacques-des-Arrêts, *en ſon Hôtel, rue Boiſſac.*

*Pour le Tiers-Etat,*

M. Barou, Chev. Seigneur du Soleil, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Procureur général hon. en la Cour des Monnoies de Lyon, y Propriétaire, *en ſon Hôtel, rue Saint-Joſeph.*

*Secretaire-Greffier,*

M. Boſcary, Licencié ès-droits, *quai de la Baleine.*

## COMMISSION INTERMÉDIAIRE.

M. le Comte de Clugny.
M. l'Abbé de la Chapelle.
M. le Marquis d'Albon.
M. Ranvier de Bellegarde.
M. Deſchamps.
M. Goudard.
M. Millanois.
M. Valous.

## COMPOSITION DES QUATRE BUREAUX.

*BUREAU de l'Impôt.*

M. l'Abbé de Caſtellas.
M. l'Abbé Daudé.
M. l'Abbé Deſſertines.

Digitized by Google

M. le Comte de Laurencin.
M. le Comte de Feugerolles.
M. le Marquis de Monspey.
M. Millanois.
M. de Meaux.
M. Mathon Desfougeres.
M. Valous.
M. Barrieu.

### *Bureau des fonds de la Comptabilité & du Réglement.*

M. l'Abbé de Clugny.
M. l'Abbé Fulchiron.
M. le Marquis d'Albon.
M. le Marquis de Grollier.
M. Ranvier de Bellegarde.
M. Chirat.
M. Boyer du Moncel.
M. Dumas.
M. Pezant.
M. Chassain.

### *Bureau des Travaux publics.*

M. l'Abbé de Montazet.
M. l'Abbé de la Chapelle.
M. l'Abbé de Boissieu.
M. le Comte de Saint-Polque.
M. le Comte de Thélis.
M. le Marquis de la Roche-Tullon.
M. Durosier.
M. Deschamps.
M. de Gerando.
M. Camille Dugas.
M. Méandre fils.

### *Bureau de l'Agriculture, du Commerce & de tout ce qui intéresse le bien public.*

M. l'Abbé du Pelloux de la Villette.
M. l'Abbé Rosier.
M. le Comte de Chaponay.
M. le Baron de Rochetaillée.
M. Goudard.

Digitized by Google

M. Verdat de Sure.
M. Desvernay.
M. de Ramey de Sugny.
M. Jovin.
M. Tillard de Tigny.

*Conseil des Communautés & Assemblées municipales.*

MM. { l'Abbé Jacquet, Deschamps fils, Dupuis, } Avocats.

# ASSEMBLÉE DE DÉPARTEMENT.

## DÉPARTEMENT DE LA VILLE DE LYON ET DU FRANC-LYONNOIS.

PRÉSIDENT, M. l'ABBÉ CHARRIER, Vicaire-Général du Diocese de Lyon, Prévôt-Curé de la Paroisse d'Ainai, *place d'Ainai.*

### *POUR L'ORDRE DU CLERGÉ.*

M. l'Abbé de Castellas, Chanoine & Baron de l'Eglise Collégiale de Saint-Just, *à Saint-Just.*
M. l'Abbé Chazette, Bachelier en Théologie de l'Université de Paris, Curé de la Paroisse de Saint-Vincent.

### *POUR L'ORDRE DE LA NOBLESSE.*

M. Trollier de Fétan, Chevalier, Seigneur de Fétan, Messimieux & autres lieux, *rue Sala.*
M. Bollioud de Chanzieux, Chevalier, *rue Saint-Dominique.*
M. de Passerat de Silans, ancien Capitaine de Vaisseau du Roi, Chevalier de Saint-Louis, *rue du Peyrat.*
M. le Marquis de Regnauld, Seigneur de Parcieux, Pomey & autres lieux, *place de Belle-Cour.*

Digitized by Google

*Pour l'Ordre des Propriétaires en la Ville de Lyon.*

M. Lagier, ancien Juge-Conservateur, *quai Saint-Vincent.*
M. Morand pere, Architecte, *rue Saint-Dominique.*
M. Myevre, ancien Administrateur des Hôpitaux, *rue des Bouquetiers.*
M. Perisse Duluc, ancien Administrateur des Hôpitaux, *grande rue Merciere.*
M. Fulchiron l'ainé, *rue Sirene.*

*Propriétaires en Franc-Lyonnois.*

M. Servan, *rue de la Gerbe.*
M. Regnier, Conseiller du Roi, élu en l'Election de Lyon, *rue de la Saônerie.*

*PROCUREURS-SYNDICS.*

M. l'Abbé de Gourcy-Mainville, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, *place Saint-Jean.*
M. Piron l'ainé, ancien Administrateur des Hôpitaux, *rue Neuve.*

*SECRETAIRE.*

M. Bernat, Licencié ès Droits, *quai de la Baleine.*

*BUREAU INTERMÉDIAIRE.*

M. l'Abbé Charrier de la Roche, Président.
M. l'Abbé Chazette.
M. le Marquis de Regnauld.
M. Lagier.
M. Morand.
M. Regnier.

---

## DÉPARTEMENT DE L'ÉLECTION DE LYON.

PRÉSIDENT, M. l'Abbé de Cordon, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, *place Saint-Jean.*

*Pour l'Ordre du Clergé.*

M. l'Abbé de Cordon, puiné, Chanoine de l'Eglise, Comte de Lyon, *place Saint-Jean.*

Digitized by Google

M. l'Abbé de Riverie, Chanoine du Chapitre d'Ainai, *cloître d'Ainai.*
M. l'Abbé Fraisse, Chanoine de Saint-Nizier, *rue Longue.*
M. de Berthelas, Prieur de Tarare, *à Savigny.*
M. l'Abbé Perin, Bénéficier, *à Ville-sur-Jarnoux.*

## *Pour l'Ordre de la Noblesse.*

M. le Baron de la Chassagne, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chartres, Seigneur de la Chassagne & Marcy, *à la Chassagne.*
M. le Comte de Cibeins, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Bully, *place de Louis-le-Grand.*
M. Lambert, Seigneur de Lissieux, *quai Saint-Clair.*
M. de Bessenay, Chevalier, Baron de la Roulliere, Seigneur de Bessenay & autres lieux, *rue de la Charité.*
M. le Marquis de Ruolz de Montchal, Seigneur de Francheville & autres lieux, *place de Louis-le-Grand.*
M. le Marquis de Jouffroy, Porteur de la Procuration de M. Bœuf, Seigneur de Curys au Mont-d'or, *à Ecully.*

## *Pour le Tiers-État.*

M. Faure de Montaland, Lieutenant-Général-Criminel en la Sénéchaussée de Lyon, Propriétaire à Saint-Symphorien-le-Château *quai de Retz.*
M. Duvernay, Propriétaire à Oullins, *petite rue de l'Arsenal.*
M. Goudard l'ainé, Négociant, ancien Recteur de l'Hôpital, Propriétaire à Saint-Cyprien, *quai de Retz.*
M. Marion de la Tour, Propriétaire à Saint-Genis-Laval, *place Saint-Michel.*
M. Rast de Maupas, Docteur-Médecin, Propriétaire à Chessy, *place des Cordeliers.*
M. Dupuis, Avocat en Parlement & aux Cours de Lyon, Administrateur de l'Hôpital & Conseiller de Ville, Propriétaire à Charnay, *rue Tramassac.*
M. Girerd, Docteur-Médecin, Propriétaire, *à Tarare.*
M. Greppo l'ainé, Ecuyer, Secretaire du Roi, Propriétaire à Albigny, *quai Saint-Vincent*
M. Perrin, Recteur de l'Hôpital général, Propriétaire à Chaponost, *rue Puis-Gaillot.*
M. Jars l'ainé, Propriétaire à Chessy, *près du pont de S. Vincent.*
M. Garnier, Propriétaire à Charly, *rue de la Barre.*
M. . . . . .

PROCUREURS

## *PROCUREURS-SYNDICS.*

M. de la Croix de Laval, ancien Chevalier d'honneur en la Cour des Monnoies de Lyon, Seigneur de Dardilly & de Laval, *place de la Charité.*

M. Lecourt, Procureur ès Cours de Lyon, *au pied du Chemin neuf.*

### *SECRETAIRE.*

M. Delolle, Procureur ès Cours de Lyon, *place Saint-Jean.*

## *COMMISSION INTERMÉDIAIRE.*

M. l'Abbé de Riverie.
M. le Marquis de Jouffroy.
M. Faure de Montaland.
M. Raft de Maupas.

## *DÉPUTÉS aux Arrondiſſements ci-après.*

### SAINT-GENIS-LAVAL.

M. l'Abbé de Cordon.
M. Duvernay.
M. Marion de la Tour.

### LA VILLE D'ANSE.

M. l'Abbé Fraiſſe.
M. Lambert.
M. Goudard.
M. Greppo.

### LA VILLE DE L'ARBRESLE.

M. l'Abbé Perrin.
M. le Baron de la Chaſſagne.
M. Dupuis, Avocat.
M. Jars, l'ainé.

### BOURG DE VAUGNERAY.

M. l'Abbé de Riverie.
M. le Baron de la Roulliere.
M. Garnier.
M. Perrin.



Digitized by Google

VILLE DE SAINT-SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

M. l'Abbé-Comte de Cordon, puîné.
M. le Marquis de Jouffroy.
M. Faure de Montaland.
M. . . . . .

BOURG DE TARARE.

M. l'Abbé de Berthelas.
M. le Comte de Cibeins.
M. Raft de Maupas.
M. Girerd.

---

*DÉPARTEMENT de la Province & Election du Beaujolois, établi à Villefranche.*

M. le Marquis de Monſpey, Brigadier des armées du Roi, chef d'eſcadron des Gardes-du-Corps, Seigneur d'Arginy, Charentey, Valieres & autres lieux, *Préſident.*

*Pour l'Ordre du Clergé.*

M. l'Abbé de Rully, Chanoine de l'Egliſe, Comte de Lyon.
M. Teiſſier, de la Congrégation de France, Prieur de Nety.
M. l'Abbé Deſvernay, Curé-Sacriſtin de Villefranche.
M. l'Abbé de Craponne, Curé de Charantay.
M. Duffour, Curé de Perreux.
M. Dixmerie, Curé de Saint-Vincent-de-Rhins.

*Pour la Nobleſſe.*

M. le Marquis de Saint-Vincent, Seigneur dudit lieu.
M. le Marquis de la Roche-Tullon, Seigneur des Ardillats.
M. de Corcelles, Seigneur de Corcelles & Lancié.
M. le Marquis de Valladoux, Seigneur de Saint-Mamert & Saint-Julien.
M. le Comte de Drée, Seigneur de la Farge.

*Pour le Tiers-Etat.*

M. Humbert, Conſeiller en la Sénéchauſſée de Villefranche, Seigneur du fief de la Barre, *à Limas.*
M. Humblot, Négociant & Propriétaire à Villefranche.

Digitized by Google

M. Duboſt, Bourgeois à Villefranche, Propriétaire à Fleury.
M. Saunier, Seigneur du fief du Curtieux, *à Chenelletes.*
M. Gouttenoire, Procureur d'office, Négociant, propriétaire à Lay.
M. Teſtenoire, Notaire royal & Procureur, Propriétaire à Beaujeu.
M. la Croix d'Aſſolette, Propriétaire à Propieres.
M. Monchanin Deſparras, Propriétaire à Perreux.
M. Binot, Propriétaire à Belleville, & Juge du lieu.
M. Deſvilaines, Seigneur du fief de Corbué, Propriétaire à Montagny.
M. Vincent, Propriétaire à Amplepuis, & Juge du lieu.
M. Perret, Juge de Thizy, Propriétaire à Cubliſe.

## *PROCUREURS-SYNDICS.*

M. l'Abbé Varenard, Chantre de l'Egliſe Collégiale de Beaujeu.
M. Pezant, Avocat en Parlement, ancien Maire de Villefranche, Propriétaire audit lieu.

## *SECRETAIRE-GREFFIER.*

M. Pein, Notaire Royal & Procureur à Villefranche.

---

## *COMMISSION INTERMÉDIAIRE.*

M. le Comte de Rully.
M. le Marquis de la Roche-Tullon.
M. Duboſt.
M. Humblot.

---

## *DÉPUTÉS aux Arrondiſſements ci-après.*

### VILLEFRANCHE.

M. de Monſpey, *Préſident.*
M. Deſvernay, Curé.
M. Humblot.
M. Humbert.

### BEAUJEU.

M. le Curé de Charantay.
M. le Marquis de la Roche-Tullon.
M. Saunier.
M. Teſtenoire.



Digitized by Google

BELLEVILLE.

M. le Prieur de Néty.
M. de Corcelle.
M. Duboſt.
M. Binot.

THIZY.

M. le Curé de Saint-Vincent-de-Rhimas.
M. Perret.
M. Vincent.
M. Deſvilaines.

PERREUX.

M. le Curé de Perreux.
M. le Marquis de Saint-Vincent.
M. Gouttenoire.
M. Deſparras.

AIGUEPERSE.

M. le Comte de Rully.
M. le Comte de Drée.
M. de Valadoux.
M. la Croix d'Aſſolette.

---

*DÉPARTEMENT de l'Election de Roanne.*

M. le Comte du Bourg de Saint-Polgue, Préſident.

*Pour le Clergé.*

M. l'Abbé de Saint-George, Comte de Lyon.
M. l'Abbé Duhamel, Comte de Lyon, Décimateur de Nanciſe.
M. l'Abbé Bouquet, Prieur de Saint-Jean-ſur-Saint-Maurice.
M. l'Abbé Chapot, Curé de Saint-Haon-le-Châtel.
Dom Barruel, Prieur Clauſtral de la Maiſon des Bénédictins de Charlieu.
M. l'Abbé Targes, Curé du Cherier.

*Pour la Nobleſſe.*

M. le Comte du Lieu, Seigneur de Buſſieres & Chenevoux.
M. le Chevalier du Mirat, fondé de la procuration du Seigneur de Changy.

Digitized by Google

M. de Nomperre-de-Moncorbier, fondé de Procuration du Seigneur de Saint-André-d'Apchon.

M. de Resin, Seigneur de Villars.

M. de Tarthelas, fondé de la procuration du Seigneur de Crémeaux.

### *Pour le Tiers-Etat.*

M. Tillard de Tigny, Propriétaire à Charlieu.

M. Méandre fils, Ecuyer, Propriétaire à Saint-Germain-Laval.

M. Populle, Avocat, Maire de Roanne, Propriétaire à Poully en Roannois.

M. de la Rochette, Avocat, Propriétaire à Cherier.

M. Gaudin, Licencié ès Droits, Propriétaire à Cottance.

M. Simon de Quirielle, Propriétaire à Montégnet.

M. Coupat Duchez, Elu en l'Election de Roanne, Propriétaire à Saint-Romain-la-Motte.

M. Michel, Avocat, Propriétaire à Crémeaux.

M. Depierre, Propriétaire à Regny.

M. Jaquet, Avocat, Propriétaire à Saint-Haon-le-Vieux.

M. Foreſt, Propriétaire à Amions.

M. Papon de la Noüe, Propriétaire à Pouilly-les-Feurs.

## *PROCUREURS-SYNDICS.*

M. de Ramey de Sugny, Chevalier, Seigneur de Souternon.

M. Michon Dumarais, Propriétaire à Roanne.

## *SECRETAIRE-GREFFIER.*

M. Miviere, à Roanne.

---

## *COMMISSION INTERMÉDIAIRE.*

M. le Comte de Saint-George.

M. du Mirat.

M. de la Rochette.

M. Méandre.

Digitized by Google

*DÉPUTÉS aux Arrondissemens ci-après.*

ROANNE.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .

CHARLIEU.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .

SAINT-GERMAIN-LAVAL.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .

SAINT-JUST EN CHEVALET.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .

NERONDE.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .

CHANGY.

M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .
M. . . . . .

Digitized by Google

## *DÉPARTEMENT DE L'ÉLECTION DE MONTBRISON.*

M. le Marquis de Roſtaing, grand Bailli d'Epée du Forez, Préſident.

### *Pour le Clergé.*

M. l'Abbé de Turpin, Chanoine de l'Egliſe, Comte de Lyon.
M. l'Abbé de Contenſon, Doyen du Chapitre de Montbriſon.
M. l'Abbé Bénevand, Chanoine du Chapitre de Saint-Rambert.

### *Pour la Nobleſſe.*

M. le Comte de Thélis, Seigneur de Cleppé.
M. de Rochefort, Comte de Buſſy.
M. de Luzy, Marquis de Couzan.
M. le Baron de Fiſicat, Seigneur de Bas-en-Baſſet.
M. Denis, Seigneur de Cuzieux & Unias.
M. de Maubon, Seigneur de Nervieux.
M. de Seynas, Seigneur de Sury.
M. du Flachat, Seigneur d'Apinac.

### *Pour le Tiers-État.*

M. Boyer du Moncel, Propriétaire à Saint-Bonnet-le-Château.
M. Barrieu, Avocat en Parlement, Propriétaire dans l'Election.
M. Foriſſier, Juge & Propriétaire à Saint-Galmier.
M. du Beſſey, Avocat, Propriétaire à Arthun.
M. Apoticaire, Procureur-Fiſcal, & Propriétaire à St. Rambert.
M. May de Chales, Conſeiller du Roi en l'Election, & Echevin.
M. Recorbet, Avocat à Chalmazel.
M. Lattard, Bourgeois à Nervieux.
M. Ribeyron de Voirac, à Saint-Pal.
M. Chomat, Bourgeois à Bellegarde.
M. Crozet, Habitant de Sauvin.
M. de Challaye, Ecuyer, Propriétaire à Montbriſon.

Digitized by Google

## *PROCUREURS-SYNDICS.*

M. l'Abbé Caquet, Curé de Saint-Pierre de Montbrison.
M. de Brioude, Conseiller au Bailliage de Montbrison.

### *SECRETAIRE-GREFFIER.*

M. Gras.

---

## *COMMISSION INTEMÉDIAIRE.*

M. de Contenson, Doyen.
M. de Maubon.
M. Barrieu.
M. Apoticaire.

---

## *DÉPUTÉS aux Arrondissements ci-après.*

### MONTBRISON.

M. l'Abbé de Contenson, Doyen.
M. de Maubon.
M. Barrieu.
M. de Challaye.

### SAINT-BONNET-LE-CHATEL.

M. de Fificat.
M. d'Apinac.
M. du Moncel.
M. Ribayron.

### SAINT-GALMIER.

M. l'Abbé Bénevand.
M. de Cuzieux.
M. de Chales.
M. Chaumat.

SAINT-GEORGE

Digitized by Google

SAINT-GEORGE EN CHATEL-NEUF.

M. l'Abbé de Turpin.
M. de Couzan.
M. Recorbet.
M. Crozet.

NERVIEUX.

M. de Thélis.
M. de Rocheffort.
M. du Beſſey.
M. Lattard.

SAINT-RAMBERT.

M. de Roſtaing.
M. de Sury.
M. Foriſſier.
M. Apoticaire.

---

*DEPARTEMENT de l'Election de Saint-Etienne.*

M. l'Abbé de Bois-Boiſſel, Chanoine de l'Egliſe, Comte de Lyon, Vicaire-général du Dioceſe, Préſident.

*Pour le Clergé.*

M. l'Abbé Fulchiron, Doyen du Chapitre de Saint-Chamond.

M. l'Abbé Deſchamps de la Magdeleine, Chanoine-Baron de Saint-Juſt, Vicaire-général du Dioceſe de Lyon, Bénéficier dans le Département.

M. l'Abbé du Pelloux de la Villette, Chanoine, Comte de Saint-Pierre de Vienne, à cauſe du Prieuré de Pelluſſin, & de la Dimerie d'Ampuis, appartenant au Chapitre de Saint-Pierre.

M. l'Abbé Souger-du-Lac, Archiprêtre-Curé de la paroiſſe de Saint-Etienne de cette Ville.

Dom Receveur, Prieur de l'Abbaye de Valbenoite, Ordre de Cîteaux.



Digitized by Google

## *Pour la Noblesse.*

M. le Marquis de Harenc de la Condamine, Seigneur d'Ampuis.

M. Michel de Charpin, Comte de Feugerolles, Marquis de la Riviere.

M. Bernou, Baron de Rochetaillée, Capitaine de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis.

M. de Riverie de Saint-Jean, Seigneur d'Echallas.

M. Terrasson-de-Barolliere, Seigneur de Saint-Romain-en-Jarrêt & Senevas.

M. de Genestet, Comte de Saint-Didier.

## *Pour le Tiers-Etat.*

M. Dugas, Ecuyer, Seigneur de Chassagny, Propriétaire à Saint-Chaumond.

M. Jovin, Secretaire-Greffier du Point d'honneur, Propriétaire du Martourey, paroisse de la Fouillouze.

M. Neyron, Ecuyer, Propriétaire à Saint-Genest-Lerpt.

M. Richard, Greffier en chef du Bailliage, & Syndic de la Municipalité de Bourg-Argental.

M. Detours, Avocat, Propriétaire à la Tour-en-Jarrêt.

M. Lecourt, Propriétaire à Saint-Andéol.

M. Savoye, Syndic de l'Assemblée municipale de Saint-Paul-en-Jarrêt, Propriétaire.

M. Robichon l'aine, Propriétaire à Givors.

M. Palluat-du-Mousel, Ecuyer, Propriétaire à Chavanay.

M. Chaspoul, Propriétaire à Saint-Pierre-de-Bœuf.

M. Guérin, Ecuyer, Propriétaire à Saint-Julien.

M. Clement-Gautier, Juge-Châtelain de la Justice de Saint-Romain, Senevas & dépendances.

## *PROCUREURS-SYNDICS.*

M. Gourbon de Saint-Genest, Chevalier, Seigneur de la Faye & de Saint-Genest.

M. Fromage, Juge de la ville de Saint-Etienne, Propriétaire à Sorbiere.

Digitized by Google

## *SECRETAIRE-GREFFIER.*

M. Teyter, Notaire Royal à Saint-Etienne.

## *COMMISSION INTERMÉDIAIRE.*

M. Sonyer-du-Lac, Curé.
M. le Baron de Rochetaillée.
M. de Tours.
M. Neyron.

## *DÉPUTÉS aux Arrondissements ci-après.*

### SAINT-ETIENNE.

M. Dulac, Curé.
M. le Comte de Feugerolles.
M. Jovin.
M. Neyron.

### SAINT-CHAUMOND.

M. l'Abbé Fulchiron.
M. Terrasson.
M. Guerin.
M. Gautier.

### RIVE-DE-GIER.

M. le Comte de Bois-Boissel.
M. de Riverie
M. Dugas.
M. Lecourt.

Digitized by Google

CONDRIEU.

M. l'Abbé de la Magdeleine.
M. de la Condamine.
M. Robichon.
M. Chaspoul.

VIRIEU.

M. l'Abbé de la Villette.
M. de Saint-Didier.
M. Palluat.
M. Savoye.

BOURG-ARGENTAL.

Dom Prieur de Valbenoite.
M. de Rochetaillée.
M. de Tours.
M. Richard.

## *AVIS.*

Tout particulier qui aura à faire remettre aux Députés, Syndics ou Secretaires de l'Assemblée ou des Départements, des lettres ou paquets, voudra bien les faire affranchir, autrement ils ne seroient pas retirés.

Digitized by Google

# ÉTAT

## PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

# DES PROVINCES

## DU LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS; & des Paroiſſes de Dauphiné, Breſſe, Dombes & autres dépendances du Dioceſe de Lyon.



ABERGEMENT (l'), paroiſſe près de la Saône, partie en Dombes, partie en Breſſe, archip. de Dombes, élection de Bourg, dans le reſſort du parl. de Dijon. Le clocher & le presbytere ſont dans la partie de Breſſe. C'eſt une baronnie & un ancien château fort, maintenant en ruine. La juſtice dépend du comté & mandement de Montrevel.

M. l'archevêque de Lyon, collateur de la cure. La dîme appartient au curé.

*Curé*, M. Armand.

*Seigneur-baron*, M. Montrevel.

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

*Châtelain*, M. Commerſon, à Châtillon.

*Curial*, M. de Saint-Jean notaire royal à Sulligniat.

ABERGEMENT (l') LES VARAY, annexe de Saint-Jean-le-Vieux dans la province du Bugey, élect. du bailliage de Belley, du reſſort du parlement de Dijon, juſtice de Varay.

*Vicaire deſſervant*, M. Perot.

*Seigneur*, M. Derivieux du Villars.

Les mêmes officiers qu'à Saint-Jean-le-Vieux.

ABOIN, village & parcelle de la paroiſſe de Périgneux, dans le Forez, élect. de Montbriſon.

Les mêmes officiers qu'à Périgneux.

AFFOUX, village & baronnie ſur les limites du Beaujolois, annexe de la par. de Violey, archip. de Néronde, élect. de Villefranche, juſtice de Joux-ſous-Tarare, & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

*Vicaire*, M. Grange, neveu.

*Dame*, Mme la comteſſe de Villeneuve.

Le fief de *la Colonge* appart. à M. de Riviere.

STE. AGATHE, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbriſon. La juſtice s'exerce ſur les lieux.

Le ſéminaire de Saint-Charles de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Jacquet.

*Seigneur*, M. Puy de Muſſien, écuyer.

Il y a dans cette paroiſſe une abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, appellée *Bonlieu*. Voyez ce mot.

STE. AGATHE, village dans le Forez, annexe de Roziers, juſtice de Donzy.

*Vicaire*, M. Bonſeau.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

AGNEREINS, paroiſſe en Dombes, archip. & élect. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny, en ſa qualité de doyen de Montbertou, nomme à la cure.

*Curé*, M. Brunard, anc. Che. de Chatillon.

*Seigneur*, M. le marquis de Quinſonas.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Moine, not. à Meſſimi.

*Proc. fiſcal*, M. Chuinague, à Trevoux.

*Greffier*, le ſieur Got, à Trevoux.

L'ancien château de *Gravin* appart. à M. de Quinſonas; & le fief de *Mottadé* aux héritiers de M. le comte de Seve.

AIGREFEUILLE, commanderie de l'ordre de Saint-Lazare, dans la paroiſſe de Bagé-la-Ville, en Breſſe.

*Commandeur*, M. Duras.

AIGUILLY, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Réguillat.

*Seigneur*, M. le comte de Vougy.

Les mêmes officiers qu'à la Varenne.

AILLANY, parcelle de Poüilly-ſous-Charlieu en Beaujolois, élect. de Ville-

franche, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.
*Seigneur*, M. le comte de Vougy.
Les mêmes officiers qu'à Vougy.

AILLY, château & ſeign. dans la paroiſſe de Parigny en Beaujolois, du reſſort de la ſénéch. de Villefranche. Cette ſeign. comprend la paroiſſe de Parigny; les trois quarts de celles de St. Cyr-de-Favieres & de Comelle, dont le ſurplus eſt en Forez, & une partie de celle de Vernay, dont le reſte eſt auſſi en Forez.
*Seigneur*, M. Bourlier de Parigny.
*Juge*, M. Turge, avocat en parlement.
*Proc. fiſcal*, M. de Chatelus le jeune, notaire royal, & procureur à Roanne.
*Greffier*, le ſieur Simonin.

AIX, château & ſeign. dans la paroiſſe de St. Martin-la-Sauveté, en Forez.
*Seigneur*, M. le comte de Grezolles, capit. au rég. du Commiſſaire général.
Les mêmes officiers qu'à Grezolles.

ST. ALBAN, village & paroiſſe en Bugey, archip. de Nantua, élection de Belley, juſtice en partie des baronnies de Poncin & de Cerdon, en partie de Boſches, Mortarey & la Balme, & en partie de la baronnie de St. Jullin, du reſſort du parlement de Dijon.

Le chap. de Cerdon nomme à la cure.
*Curé*, M. Fournier.
*Vicaires*, Mrs. Berlie & Deguerry.
*Seigneur du clocher*, M. Quinſon de Poncin.
*Seigneur du château*, M. le baron de Chamdor.
*Juge*, M. Grumet.
*Lieutenant de juge*, M. Brun.
*Proc fiſcal*, M. Baron, à St. Rambert.
*Greffier*, le ſieur Juvanon.

Il y a les fiefs & châteaux de *Boſchet*, de *Mortarel*, & de *Roche*. Voyez ces mots.

ST. ALBAN, hameau de la paroiſſe de St. André d'Apchon en Roannois, remarquable par ſes eaux minérales, très-fréquentées & qui acquierent tous les jours de la réputation.
*Intendant des eaux*, M. Roſtain, médecin à Roanne.
*Adjoint*, M. Roſtain, neveu.

ALBIGNY, village, paroiſſe & ſeign. dans le Lyonnois, archip. des Suburbes, juſtice du comté de Lyon, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Achard, depuis 1738.
*Seigneur-menſionnaire*, M. le comte de Beaumont.
*Juge*, M. de Lurieu, juge gén. du comté.
*Châtelain*, M. Buiſſon, not. à Neuville.
*Proc. fiſcal*, M. Colas, not. à Neuville.
*Greffier*, M. Rappé, not. à Neuville.

ALBIGNY, ancien chât. & baronnie, dans la par. de Montrotier en Lyonnois.
*Seigneur*, M. le comte de Cibeins, cap. au régiment du Commiſſaire général.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.
*Capitaine châtelain & lieutenant de juge*, M. Vigier, not. à Bully.
*Procureur fiſcal*, M. Raymond, notaire à l'Arbreſle.
*Procureur fiſcal ſubſtitué*, M. Matagrin, not. à St. Laurent-de-Chamouſſet.
*Greffier*, le ſieur Antoine Germier.
*Huiſſier*, Caillet.

Les procureurs ſont les mêmes qu'à Montrotier & Bully.

ST. ALBIN, hameau, chapelle & prieuré dans la paroiſſe de Buſſieres, en Forez.
*Prieur*, M. Cahouette, chanoine régulier de la congrégation de France.

ALBUZI, château & fief dans la paroiſſe de St. Chriſto, en Forez. Il appart. à M. Vincent.

ALIX, village dans la par. de Marſy-ſur-Anſe, en Lyonnois, célebre par un chapitre noble de chanoineſſes régulieres de l'ordre de St. Benoît, dépendant de l'ordinaire. Les chanoineſſes, pour y être reçues, font preuve de ſept degrés de nobleſſe du côté paternel, ſans y comprendre la préſentée, & la mere conſtatée demoiſelle.

*Chanoineſſes*, meſdames
Marie-Claud. Nicole de Creſſia, *abbeſſe*.
Françoiſe-Véronique de Naturel de Valetine, *ſacriſtine*.
Marie-Henriette de Creſſia de la Tour.
Marie-Balthazar de Chaponay.
Magdeleine de Beurville.
Marie-Gabrielle de Vincent Panette de Villeneuve.
Anne-Henriette-Gabrielle de Rozieres d'Euveſin.
Françoiſe Bouhélier d'Audelange.
Ignace-Gabrielle Bouhélier.
Marie-Pierrette de la Porte.
Roſe de la Porte de Châteauvieux.
Sophie de la Porte d'Eydoche.
Hélene de la Porte de Marlieux.
Marthe-Julie de la Porte.
Hélene de Chaponay de Beaulieu.
Marie-Barbe de Bocſozel.
Bernardine-Françoiſe Bouhélier de l'Anoncourt.
Marie-Henriette de Cohorn.
Gabrielle de Cohorn de la Palun.
Eliſabeth-Claudine de Neufchaiſe.
Anne de l'Eſcalopier.
Anne de Panette.
Franç. Benoîte de Panette de Chantin.
Françoiſe-Claudine-Gabrielle de Panette de l'Abreille.
Marie-Sophie Françoiſe le Compaſſeur de Courtivron.
Charlotte-Françoiſe de Rozieres de Rechicour.
Marie-Magdel. de Vincent de Maulévrier.

Digitized by Google

Louiſe-Magdeleine de Ravel.
Marie-Anne Delphine de Rivette.
Marguerite-Jeanne-Xavier de Roquigny.
Marie-Jeanne-Félicité de Savelly de Caſeneuve.
Catherine-Louiſe-Adélaïde de Romanet.
Eliſabeth-Joſephine de Romanet de Saint-André.
Marie-Jeanne-Charlotte-Théodoric de Vanel de Lileroi.
Pierrette-Marie de Ste. Colombe.
Marie-Louiſe-Eléonore le Boulanger.
Polixene-Raimondine-Françoiſe de Gratet de Dolomieu.
Marie-Louiſe de Nollet.
*Aumôniers*, Mrs. Durel & Richoud.
*Dame du clocher & de l'enceinte du chapitre*, madame l'abbeſſe.

Les mêmes officiers qu'à Dareize.

*Seigneur du village*, M. Giraud de Montbelet de St. Trys, du chef de madame ſon épouſe.

Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

ALIXMES, (les) village & ancien château & ſeigneurie dans la montagne, paroiſſe d'Ambérieu en Bugey, élect. de Belley, du reſſort du parlement de Dijon.

*Seigneur*, M. Dujas d'Ambérieu.

Les mêmes officiers qu'à Ambérieu.

ALLIERES, gros hameau & chapelle ſuccurſale de la paroiſſe de Chamboſt-ſur-l'Azergues, en Beaujolois.

Il y a quatre foires : le ſamedi de la ſemaine de la paſſion, le 12 mai, le premier août, & le 9 octobre.

ALLIEU, village & paroiſſe en Forez, archip. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice du comté de Buſſy, qui s'exerce à St. Sixte, & ſénéch. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Fenon. Il réſide à Cezay, qui en eſt l'annexe.

*Vicaire*, M. Chazelle.

*Seigneur*, M. le chevalier de Rochefort.

AMANCI, chapelle ſituée en la par. de Châtillon-d'Azergues, en Lyonnois : c'étoit autrefois l'égliſe paroiſſiale, & elle appartient à Mrs. de Savigny.

AMAREINS, village & par. de Dombes, archip. & élect. de Bourg.

Les minimes de Montmerle, comme prieur de St. Trivier, nomment à la cure.

*Curé*, M. . . .

*Seigneur*, M. Bordeaux de Lurcy, tréſorier de France à Lyon.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Moine, not. à Montmerle.

*Proc. fiſc.* M. Michaille, proc. à Trevoux.

*Greffier*, le ſieur. . . .

Le château de *la Poipe* appartient au ſeigneur.

Le meſſager de Montmerle ſe charge des commiſſions pour cette paroiſſe.

AMBÉRIEU, beau bourg & grande paroiſſe en Bugey, archip. d'Ambournay, élection de Belley, dans lequel, outre l'égliſe paroiſſiale, il y a trois égliſes ſuccurſales, qui ſont à Château-Gaillard, à St. Denis & les Alixmes, où M. le curé tient trois vicaires dépendans d'Ambérieu.

L'abbé de la Chaſſagne nomme à la cure.

*Curé*, M. Grumet, licencié en droits, ancien ſyndic général du clergé de Breſſe & Bugey, *doyen*.

*Vicaires*, Mrs. Laffave & Cozon.

*Péuitens du ſaint Sacrement.*

*Recteur*, M. Falque.

Il y a trois chapelles rurales : une dans le bourg de St. Germain, ſous le titre de la nativité de la Ste. Vierge, qu'on appelle *Notre-Dame de la Côte* ; une au village des Alixmes, ſous le titre de St. Roch ; & l'autre dans le château de Tiret, ſous le titre de St. George.

*Seigneurs*, M. Dujas pour les deux tiers, à qui appartient les châteaux & fiefs de *Croix*, de *Gy* & de *Luiſandre* ; & M. de Buynand, pour l'autre tiers, à qui appart. le château des *Echelles*.

*Juge*, M. Cozon, avocat au parlement.

*Proc. fiſc.* M. Augere, not. à Lagnieu.

*Greffier*, le ſieur Fabry.

*Huiſſier*, Jarrin.

*Avocats*, M. Montagnat, co-ſeigneur de Douvres, & M. Sirand.

*Procureurs*, Mrs. Quinſon, Auger l'ainé, Auger puiné, Grumel, Blanchy, Claret & Volland.

*Notaires*, Mrs. Sirand & Pitrat.

*Sergens*, Fabry & Boulanger.

*Corps de ville.*

M. Girard, *premier échevin* ; M. Bernex, *ſecond échevin* ; M. Bonet l'ainé, *procureur ſyndic*.

M. Deville, *ſecretaire & receveur*.

*Médecins*, Mrs. Lempereur pere, Leclerc, Bonet, & Lempereur fils.

*Chirurgiens*, Mrs. Deville, Sirand, & Corbet.

*Châtelain*, M. Sirand.

Un bureau des poſtes pour les lettres.

*Directeur*, M. Reynier.

Toutes les ſemaines il vient d'Ambérieu à Lyon, des voituriers qui ſe chargent de toutes les marchandiſes. Ils logent la plupart à la Croix-Rouſſe.

*Directrice*, madame Dujour. Elle correſpond avec Lyon & Belley.

Il y a à Ambérieu deux foires par année : l'une, le 12 janvier, & l'autre, le 6 décembre ; & des marchés tous les mercredis de l'année, qui ne ſont guere que pour les bleds.

AMBERIEUX-D'AZERGUES, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archipr. d'Anſe, élect. & ſénéch. de Lyon.



Digitized by Google

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Ribaudy.

La juſtice de cette paroiſſe dépend de la baronnie d'Anſe.

AMBÉRIEUX, village & paroiſſe en Dombes, archipr. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Roux.
*Seigneur*, M. le marquis de Damas d'Antigny.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Breuil & de Monthieu.

Il y a quatre foires conſidérables, ſurtout en chevaux : le 6 mai, le 11 juin, le 14 août, & le 2 novembre.

Il y a un château conſidérable, bâti en brique, auſſi remarquable par ſon ancienneté que par ſa conſtruction.

AMBIERLE, bourg. par., prieuré de l'ordre de Cluny, & ſeign. dans le Lyonnois, archip. & élect. de Roanne, ſénéch. de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Rigoley.
*Vicaire*, M. Honorat.
*Prieur-commendataire*, M. l'abbé de la Rochefoucault, abbé de Ste. Croix de Bordeaux.
*Prieur claust.* Dom Dalmériс Duchaffau.
*Sacriſtin*, Dom Chauteteſt.
*Chantre*, Dom Nepveu.
*Monſionnaires*, Dom Bouquet d'Eſpagny, Dom de Lamurette, Dom Bully, &c.

La juſtice haute, moyenne & baſſe, comprend toute la paroiſſe, partie de celle de St. Forgeux, partie de celle de St. Bonnet, partie de St. Rurand, & partie de celle de St. Haon le-Vieux, dans le canton de Lamurette.
*Juge*, M Barbier, avocat à Roanne.
*Procureur fiſcal*, M. . . .
*Greffier*, le ſieur Noilly.
*Huiſſiers*, Pelletier & Bourguignon.
Peutiere, *garde de la connétablie.*
*Notaires réſervés*, Mrs. Allier, Thevenard & Dejours.
*Notaire ſeign^urial*, M. Duvergier.
*Procureurs*, Mrs. Caquet, Laube, Bilhaud, Crozet, Ardouin, Thevenard & Dejours.
*Médecin*, M. Allier.
*Chirur.* Mrs. Boutheron, Gache & Bocyot.
*Commiſſaire en droits ſeign.* M. Duvergier.

Il y a quatre foires dans l'année ; le 2 avril, le premier mai, le 6 août, & le 12 novembre ; & un marché tous les lundis.

AMBLANIEU, village & paroiſſe en Dauphiné archipr. de Moretel, élect. de Vienne, dont la juſtice reſſortit au baill. de Vienne, & par appel au parlement de Grenoble.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Richard.
*Seigneur haut-juſticier*, M. de Bathéon de Vertrieux.
*Juge*, M. Fournier, à Vienne.
*Châtelain* ou *lieut. de juge*, M. Gros fils, à Chanizieu.
*Procureur fiſcal*, M. Chaboud.
*Greffier*, le ſieur Buſſod.

Le château & fief de *Connilieu* appart. à M. de Tournon, chev. de St. Louis.

AMBOURNAY *ou* AMBRONAY, petite ville en Bugey, généralité du duché de Bourgogne, élection de Belley.

L'archiprêtré d'Ambournay comprend 30 paroiſſes, & 16 annexes en Bugey.
*Archiprêtre*, M. Ayné, curé de Serriere.
*Archiprêtre ſubſtitué*, M. Fournier, curé de Groſlée.
*Curé*, M Deforeſt, docteur en théologie de la faculté de Paris.

Il y a une abbaye de Bénédictins de la congrégation de St. Maur.
*Prieur*, Dom Meſtral.
*Procureur*, Dom Forneron.
*Sacriſtin*, Dom Theffe.
*Seigneur*, Meſſire Paul de Murat, aumônier de MADAME, vicaire général de l'archevêque de Sens, abbé commendataire & doyen de St. Pierre de Mautillac en Auvergne, abbé commendataire de l'abbaye royale de N. D. d'Ambournay, & en cette derniere qualité, curé primitif & nominateur de la cure.

La juſtice s'exerce ſur les lieux, dans l'hôtel abbatial, auquel les priſons ſont attenantes ; par appel, au bailliage de Belley, & enſuite au parl. de Dijon.
*Juge civil & criminel & gruyer*, M. Bajolet, avocat au parlement.
*Capitaine-prévôt châtelain*, M. Auger.
*Procureur fiſcal*, M. Ravier, not. & proc.
*Greffier*, M. Sitan, not. & proc.
*Curial*, M. Colliex, notaire.
*Commis-curial*, M. Gauthier.
*Avocats conſultans*, M. Dubreuil.
*Notaires royaux*, Mrs. Colliez, la Porte & Rouyer.
*Commiſſaires en droits ſeign.* Mrs. Rouyer & Colliez.
*Procureurs*, Mrs. Colliex, la Porte, Auger, Verdellet, Savatin, Pauly, Cattin, Chavant, Dubreuil & Michel.
*Huiſſiers royaux*, Eppel & Boiſſie.
*Huiſſiers*, Morel, Pingeon & Devau.

*Corps de ville.*

*Premier ſyndic*, M. Riboud.
*Second ſyndic*, M. Thevenin.
*Conſeillers de ville*, Mrs. Cozon, Rouyer, Ravet & Boſſu le cadet.
*Secrétaire de la ville*, M. Perrey.
*Chirurgien & apothicaire*, M. Corſain.
*Commis à la marque des cuirs*, M. Bonnet.
*Petites écoles. Recteur*, M. Perrey.

Digitized by Google

Il y a un bureau de poste pour les lettres. On y tient tous les samedis d'après les fêtes de N. D. des foires considérables par la quantité & les qualités de chanvres qu'on y débite : on y amene aussi des bêtes à cornes, des cochons & d'autres denrées, suivant la saison. Il y a un marché tous les samedis de l'année.

AMBUENS, parcelle de Pelluſſin.

AMBUTRIX, village & annexe de Vaux, province de Bugey, archip. d'Ambournay, élect. de Belley, juſtice du marquiſat de St. Sorlin ; par appel, au baill. de Belley, du reſſort du parl. de Dijon.

*Vicaire*, M. Fournier.

*Seigneurs*, les Chartreux de la maiſon des Portes en Bugey.

Le fief de la *Mure* appart. à madame Ravier, & celui de *Vernaux*, à madame de Valernod.

AMIONS, bourg & paroiſſe dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne.

Le chapitre de N. D. du Puy en Vélay nomme à la cure.

*Curé*, M. Nabonnan.

*Seigneur*, LE ROI.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de Saint-Germain-Laval & de Vezelins.

AMPLEPUIS, gros bourg & par. du Beaujolois, archip. de Roanne, élect. de Villefranche, juſtice du marquiſat de Sauzey, bailliage de Villefranche.

Le célérier de Savigny nom. à la cure.

*Curé*, M. Girard.

*Vicaire*, M. Coignaſſe.

*Prébendier & chapelain du château*, M. Cortey.

*Directeur des écoles*, M. Gonon.

*Seigneur*, M. le marquis de Sauzey, major des Gardes-Françoiſes, maréchal de camp, gouverneur de Landrecy, grand'croix de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

*Juge*, M. Vincent, avocat en parl.

*Lieutenant*, M. Blanc.

*Procureur fiſcal*, M. Cantin.

*Greffier*, le ſieur Goutallier.

*Procureurs*, les mêmes qu'à Thizy.

*Huiſſiers*, Deſſales & Ris.

*Notaires*, Mrs. Blanc & Vincent.

*Chirurgiens & apothicaires*, Mrs Vincent, Lordinaire & Mornaud.

Un bureau pour la marque des toiles.

*Inſpecteur*, M. Roiland de la Platiere.

*Contrôleur des manufactures*, le ſieur Goutallier.

*Commis à la marque*, le ſieur Biſſuel.

*Commis aux entrées des vins*, le ſieur Biſſuel.

Un marché le mardi de chaque ſemaine.

Il y a cinq foires aſſez conſidérables en beſtiaux, toiles & autres marchandiſes : le 22 janvier, le ſamedi avant le milieu du Caréme, le mardi avant la Pentecôte, le mardi avant l'Aſſomption, & le jour des Morts.

Le fief de *la Goutte* appartient à M. Trican de la Gourte, contrôleur des guerres ; celui de *Monchervet* à M. Duponcey de Hochefort.

AMPUIS, bourg, par. & ſeign. dans le Lyonnois, dioceſe de Vienne, élect. de St. Etienne, archipr. de Condrieu, du reſſort. de la ſénéch. de Lyon.

M. l'atch. de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Petitain.

*Vicaire*, M. Souternon.

*Seigneur*, M. de la Condamine.

*Voyer*, M. Gontier du Clavel.

*Juge*, M. Vincent, not. à Condrieu.

*Proc. fiſc.* M. Odras pere, proc. à Condrieu.

*Greffier*, le ſieur Juillet.

*Receveur de la douane*, M. Delarue.

ANCY, village & annexe de la paroiſſe de St. Romain-de-Popey, en Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon.

*Curé*, M. Ferand.

*Vicaire*, M. Coquard.

Le chap. de St. Paul de Lyon eſt ſeign. du clocher & d'une partie de la paroiſſe.

*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.

*Capitaine-Châtel.* M. Ferrand, anc. not.

*Lieutenant de Juge*, M. Aréthens pere, not. à St. Julien-ſur-Biboſt.

*Procureur fiſcal*, M. Riboulet, à Saint-Romain-de-Popey.

*Greffier*, le ſieur Vigier, not à Bully.

*Huiſſier*, Aguettant, à Savigny.

*Proc. poſtulans*, Mrs. Déſabiés, Aréthens le jeune, Guilloud, Cholat, Berget l'ainé, Berger le jeune, Puy, Bertrand, Deſprés pere & fils, & Charbogne.

Le ſurplus de la paroiſſe dépend des juſtices de Pontcharra, de la Rouilliere, de celle de l'abbé, de celle du communier de Savigny, & des doyens de Laſnay & Theyland, dans la paroiſſe de Savigny.

ANDE-LA-ROCHE, paroiſſe, partie en Forez, & partie en Bourbonnois.

*Curé*, M. Petel, bachelier de Paris.

*Seigneur de la partie qui dépend de Glenet*, M. de la Tour, intendant & premier préſident au parlement d'Aix.

*Seigneur de la partie qui dépend de la Lierre*, M. le marq. de Levis Mirepoix.

*Seigneur de la partie qui dépend du Coudet*, M. le comte de Vichy, lieutenant de Roi du Bourbonnois.

ST. ANDEOL-L'AVALLA, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, juſtice de St. Chamond, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Desbruyeres.

*Vicaire*, M. . . .

Digitized by Google

*Seigneur*, M. le marquis du Gallet de Mondragon, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & secrétaire des commandements de la Reine.

Il y a deux foires considérables qui se tiennent au Bessa, hameau situé près du Mont-Pila, & dépendant de la paroisse de Lavalla; la premiere se tient le 6 juin, & la seconde le 6 août.

ST. ANDEOL LE-CHATEAU, bourg, & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Merlin.

ST. ANDRÉ-D'APCHON, *ou* DE RENAISON, village & paroisse en Forez, archiprêtré & élection de Roanne, bailliage de Montbrison.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

*Curé*, M. Vallet.

*Vicaire*, M. Devis.

*Seigneur*, M. le marquis de St. George.

*Juge*, M. Barbier, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Thiolayron, not. à Changy.

*Greffier*, le sieur Caquet, à Renaison.

*Procureurs*, Mrs. Rullet, Arduin, Crozet, Auclerc, Thevenard, Bilhaud & Cutier.

*Notaire royal*, M. Arduin.

Il y a 4 foires: le 3 janvier, le 25 avril, le 3 août & le 2 novembre.

ST. ANDRÉ-DE-BRIORD, château & marquisat en Bugey, dont dépendent les paroisses de Briord, Serrieres, Montagneux & Benonce.

*Seigneur*, M. le Marquis d'Haraucourt, maître-de-camp de cavalerie, chevalier de ST. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Benonce.

ST. ANDRÉ DE-CORSI, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élection de Bourg, justice de Montribloud & de Sure, Bailliage de Bourg.

Le prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Ripault.

*Seigneur du clocher*, M. . . .

*Seigneur d'une partie de la paroisse*, M. Verdat de Sure.

Il y a deux foires: l'une, le lendemain de la fête de St. Laurent; & l'autre, le lendemain de celle de St. André.

ST. ANDRÉ-D'HUIRIAT, village & paroisse dans la province de Bresse, archip. de Dombes, élect. de Bourg.

Mrs. les chanoines de Pont-de-Vaux nomment à la cure.

*Curé*, M. Reboul.

La justice de cette paroisse dépend de celle de Pont-de-Veyle, & les causes en ressortissent par appel au bailliage de Bourg.

*Dame*, madame la comtesse d'Esclignac.

Il y a le château & fief de *Bourdonnel* qui appartient à M. Humbert, ancien subdélégué à Villefranche.

ST. ANDRÉ-LA-COSTE, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élection & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Muzenod.

ST. ANDRE-LE-BOUCHOUX, village & par. en Bresse, archip. de Sandran, élect. de Bourg, justice du comté de Romans Ferrari, bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, nomme à la cure.

*Curé*, M. Bournus.

*Seigneur*, M. le comte de Ferrari de St. Romans, officier au régiment Dauphin dragons, lieutenant de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & Gex.

Le fief de *Gerlans*, avec rente noble, releve du comté de Romans-Ferrari.

ST. ANDRÉ LE-PANOUX, village & paroisse en Bresse, archip. de Sandran, élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du bailliage de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

*Curé*, M. Berty.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. le comte d'Apchon, lieutenant-général des armées du Roi.

ST. ANDRÉ-LE-PUY, village & par. dans le Forez, archip. de Feurs, élect. & sénéchaussée de Montbrison, justice de Bellegarde.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.

*Curé*, M. Michalon.

*Seigneur*, M. Ranvier de Bellegarde.

ANDREZIEUX, village & annexe de la paroisse de Saint-Cyprien, en Forez, archiprêtré de Saint-Etienne, justice de St. Rambert, élection de Montbrison.

*Vicaire*, M. Coing.

*Seigneur*, M. le prieur de St. Rambert.

## A N S E.

Petite ville très-ancienne, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, élection de Lyon. Cette ville comprenoit la par. de St. Romain, qui a été réunie à celle de St. Pierre. Il s'est tenu à Anse, dans l'église de St. Roman, 5 conciles; le 1er. en 1026, le 2e. en 1075, le 3e. en 1101, le 4e. en 1107, & le 5e. en 1299.

L'*Archiprêtré d'Anse* comprend quarante-cinq paroisses, dont dix-sept sont en Lyonnois, & vingt-huit en Beaujolois; & neuf annexes, dont trois sont en Lyonnois, & six en Beaujolois.

*Archiprêtre*, M. Rousset, curé de Quincieux.

*Archiprêtre de la Congrégation de Belleville*, M. Thevenet, curé de Saint-George-de-Reneins.

Digitized by Google

*Archiprêtre de la Congrégation de Villefranche*, M. Viviant, curé de Liergues. L'église paroissiale est desservie par un curé, un vicaire, & quelques sociétaires. Les enfants natifs ou originaires d'Anse doivent être nommés sociétaires, par préférence.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Benoît Jonery.

*Vicaire*, M. Gastinel.

*Sociétaires de l'église de Saint Pierre d'Anse*, Mrs. le curé & le vicaire, sociétaires-nés; Mrs. . . .

COLLEGE. *Principal*, M. . . .

*Gouverneur de la ville*, M. de Chazelle.

*Syndic*, M. Germain.

La justice d'Anse dépend du comté de Lyon, & comprend les paroisses d'Anse, de Lucenai, de St. Cyprien, & d'Ambérieux-d'Azergues.

*Juge*, M. Gonin de Lurieu, Juge général du comté.

*Châtelain, & lieutenant de Juge*, M. Caquet d'Avaize.

*En concurrence & survivance*, M. Sain.

*Procureur fiscal*, M. Pasquier.

*Greffier*, le sieur Laplatte.

*Huissier royal*, Beau.

*Notaires royaux réservés*. M. Vaillant a les minutes de Mrs. Balmont, Macé & Bonny. M. Pasquier a celles de Mrs. Delageneste, Floriot, Mosnier, & Belot.

*Notaire royal*, M. Sain.

*Procureurs*, Mrs. Platet, Vaillant, Pasquier, & Gonnet.

*Contrôleur des actes*, M. Villerme.

AIDES. *Receveur du département*, M. Malien.

*Receveur buraliste*, M. Sain.

*Commissaire en droits seigneuriaux*, M. Boutteret.

*Chirurgiens*, Mrs Creiton & Chazot.

*Directeur de la Poste*, le sieur Burdet. Il y a un marché chaque vendredi.

Le fief de la *Fontaine* appart. à M. Bottu de la Barmondiere; le fief & château de *Jonchai*, à M. Sarton, trésorier de France, à Lyon; & celui de *Lagontiere*, dans le hameau de la Grave, appart. à M. de Laval.

ANTON, beau château, village & paroisse, & la premiere des quatre baronnies du Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Corand.

*Seigneur*, M. Decombes.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge*, M. Fournier fils, à Vienne.

*Châtelain*, M. Rigod, à Pusignan.

*Procureur fiscal*, M. Biguet, à Anton.

*Greffier Jurisdictionnel*, le sieur Castanier.

*Greffier de la châtellenie*, le sieur Rogues, à Chatvieux.

APAGNÉ, fief situé en Beaujolois. Il appartient à M. le comte de la Poype.

APINAC *ou* ESPINAC, village, pât. château, & seigneurie dans le Forez, du diocese du Puy, archiprêtré de St. Paulien, élection de Montbrison.

M. l'évêq. du Puy collateur de la cure.

*Curé*, M. Bourgin.

*Vicaire*, M. l'Aignier.

*Seigneur*, M. Flachat de la Roue.

*Juge*, M. Vissaguet du Bouchet, avocat.

*Lieutenant*, M. Daurelle, licencié ès droits, notaire royal à Usson.

*Procureur fiscal*, M. Gallet, commissaire à terrier, à Usson.

*Greffier*, le sieur Baroud.

*Huissier*, Beauregard.

Il y a une communauté de filles de St. Joseph.

APINOST, hameau de la paroisse de Bully en Lyonnois. Il dépend de la baronnie de Savigny.

ST. APOLLINAIRE, village & paroisse, part. en Lyonnois par. en Beaujolois, archip. de l'Abresle, élect. de Lyon, pour ce qui est en Lyonnois, & élect. de Villefranche, pour la partie qui est en Beaujolois: la justice dépend de la baronnie de St. Clément de Valsonne, pour ce qui est en Lyonnois, qui fait partie de ladite baronnie; la partie du Beaujolois dépend de la justice de Chamelet & de la sénéchaussée de Villefranche.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Robert.

*Seigneur de la partie du Lyonnois*, le chapitre de St. Just de Lyon.

*Seigneur de la partie de Beaujolois*, M. Burtin de Vaurion.

ST. APOLLINARD, village & par. en Forez, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, justice de Maclas, archip. & bailliage de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

*Curé*, M. Devaux du Plené.

*Vicaire*, M. Nublat de la Croix.

*Seigneur*, M. de la Beau de Berard.

ARAN, village & paroisse en Bugey, généralité de Bourgogne, archip. d'Ambournai, élect. & bailliage de Belley.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. . . .

ARANDON, village paroisse & seigneurie en toute justice, en Dauphiné, archiprêtré de Morestel, élection de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Digitized by Google

*Curé*, M. . . .
*Seigneur*, M. le comte de la Poype.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du comté de Serrieres.

ARBIGNY, village & annexe de Sermoyé, près de Pont-de-Vaux, province de Bresse, élection de Bourg.

Le curé de Sermoyé pourvoit à cette annexe.
*Vicaire*, M. Rongier.
*Seigneur*, M. Bertin, receveur des parties casuelles, à Paris.
La justice dépend de celle de Pont-de-Vaux : & les causes ressortissent par appel à Bourg, & de Bourg à Dijon.
Le fief & château du *Ponthet* appart. à M. Ruffin de Lozier de Montbr.

## L'ARBRESLE,

*Et par corruption.* L'ABRESLE.

Petite ville murée dans le Lyonnois, sur les confins de l'ancienne baronnie de Savigny, élection & sénéch. de Lyon.
*L'archiprêtré de l'Arbresle* comprend vingt-sept paroisses, dont vingt-quatre sont en Lyonnois, & trois en Beaujolois; & onze annexes, dont dix sont en Lyonnois, & une en Beaujolois.
*L'archip. de la congrég. de l'arbresle*, M. Duplain. curé de Châtillon-d'Azergues.
*Archip. de la congrég. du Bois-d'Oingt*, M. Proton, curé de St. Véran.
*Archiprêtre de la congrégation de Tarare*, M. Lepin, curé de Valsonne.
M. l'abbé Savigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Soulier.
*Vicaire*, M. Gardez.

*Pénitents du St. Sacrement.*

*Recteur*, M. Raymond.
*Vice-Recteur*, M. Pignard fils.

### HÔPITAL.

*Recteur honoraire-né*, M. le curé.
*Autres recteurs-nés*, Mrs. les officiers de justice dudit lieu.
*Recteurs-Administrateurs*, Mrs. Blanc, Raymond, & Pignard.
*Chirurgiens*, Mrs. St. Clair pere & fils, & Scheneider.
GOUVERNEUR, M. de Fleurieu de Montverdun, Chevalier de St. Louis, ancien lieutenant au régiment des Gardes-Françoises.
*Subdélégué de l'Intendant de Lyon*, M. Rigotier.
*Seigneur*, M. de Cluny, évêque de Riez, baron & abbé commendataire de l'abbaye de Savigny.
*Juge*, M. Bertholon, avocat à Lyon.
*Capitaine châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Rigotier, notaire à Sain-Bel.
*Procureur fiscal*, M. Raymond, notaire
*Greffier*, le sieur Vigier, notaire à Bully
*Procureurs postulants dans la juridiction de Savigny*, Mrs. Desfabiés, Delprez, pere & fils, Bouchard, Cholat, Bertrand, Guilloud, Berger, Pignard, & Charbogne.
*Notaires royaux reservés*, Mrs. Desprez fils, & Lacroix, à l'Arbresle.
*Huissiers royaux*, Chardon & Dupuis.
*Huissier de l'abbaye*, Riviere à Savigny.
*Garde des bois, chasse, pêche du seigneur-abbé*, Gaudet, à Sain Bel.
*Contrôleur des actes*, M. Lebon.
*Receveur de aides*, M. Busseau.
*Contrôleur*, M. Vincent.
Il y a à l'Arbresle une brigade de la maréchaussée de Lyon.
*Brigadier*, M. Dupin.
Un bureau des postes pour les lettres.
*Directeur*, M. Blanc.
*Maître de poste aux chev.* le sieur Caquet.
L'abbé de Savigny a un anc. chât. qui sert de prison, par permission de l'abbé.
*Geolier*, Paradis.

ARBUISSONAS, village & par. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect de Villefranche, bailliage du Beaujolois.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Creusi.
*Seigneur*, M. Renaud de Milli.
Les mêmes officiers qu'à *Milli*, où la justice s'exerce.

ARCINGES, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élect. de Villefranche, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le prieur de Charlieu nom. à la cure.
*Curé*, M. Pegon.
*Seigneurs*, M. le marquis de Vichy.
*Juge*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. Dextre.
*Propriétaire du greffe*, le sieur Thivend.
*Greffier-commis*, le sieur Dextre, à Ecoches.
*Huissiers*, Vermorel & Foresi.
*Notaire*, M. Dextre.

ARCISE, château en Beaujolois.
*Seigneur*, M. Bottu de la Barmondiere.
*Lieutenant de juge*, M. Plattet.
*Procureur fiscal*, M. Perrachon.
*Greffier*, le sieur Chanorier.

ARCON, village & paroisse en Forez, archip. & élect. de Roanne, justice de St. André, du ressort du baill. de Montbrison.
M. l'archevêque de Lyon & le prieur d'Ambierle nomment à la cure alternativement.
*Curé*, M. Mourier.
*Seigneur*, M. le marquis de St George.

ARCONSAT, village & paroisse sur les confins du Forez, diocese de Clermont, archiprêtré de Billon, élection de Montbrison, justice de Cervieres.
M. l'évêque de Clerm. coll. de la cure.
*Curé*, M. Beaubarge.

*Seigneur*

Digitized by Google

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du roi.

LES ARDILLATS-SUR-BEAUJEU, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice des Prés.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

*Curé*, M. Janson.

*Vicaire*, M. . . .

ARFEUILLE, bourg & par. composée de plus de 4000 habitans. Les deux tiers dépendent du Bourbonnois; & l'autre du Forez. Election de Gannat pour la partie du Bourbonnois, & de Roanne pour celle du Forez.

Mesdames de Laverne nomment à la cure, & ont une petite directe.

*Curé*, M. de Fougeroiles, bachelier.

*Vicaires*, Mrs. de Maisonneuve & Michel.

*Seign. haut-just.* M. le marquis d'Evri, brigadier général des armées du roi, qui a, dans la paroisse, deux anciens châteaux-forts.

*Notaire & contrôleur*, M. Fouché.

Il y a trois foires dans l'année; le premier vendredi de carême, le 20 de mai non férié, & la veille de la Fête-Dieu.

ARGENTAL, paroisse & baronnie en Forez, diocese de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élection de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Le college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur nomme à la cure.

*Curé*, M. Aubert.

*Seigneur-engagiste*, M. Bollioud de St. Julien, baron d'Argental, à Paris.

L'ARGENTIERE, chapitre noble de chanoinesses-comtesses, fondé en 1173, dans la paroisse d'Aveyze en Lyonnois.

Ce chapitre est sous la juridiction immédiate de M. l'archevêque de Lyon.

Par lettres-patentes du roi, enrégistrées au parlement, les chanoinesses de l'Argentiere sont obligées de prouver le septieme aïeul paternel, & le bisaïeul maternel.

*Chanoinesses-comtesses*, Mesdames

Mar. M. de Gayardon de Fenoyl, *abbesse*.
Franç. de Roche-Monteix, *prieure*.
Eléonor-Antoin. de Coignet-des-Gouttes.
Jeanne de Charbonnel de Pelousac.
Marie-Françoise Delmar de Bretteville.
Antoinette-Louise de Thy.
Marie-Anne de Moreton de Chabrillan.
Augustine-Louise-Françoise-Gabrielle-Magdeleine-Angele de Chevigné.
Magdeleine-Françoise-Renée-Hilarionne-Henriette de Chevigné de la Sicaudaï.
Gabrielle de Marnays.
Jeanne-Mad. de Moreton de Chabrillan.
Marie-Hypolite-Jeanne de Meauconvenant de Ste. Susanne.
Marie-Adélaïde de Vese. de Beconne.
Marie-Sophie de Leusse.
Anne-Nicole de Bosredon.
Marie-Louise-Antoinette-Hypolite-Magdeleine de Beaumont.
Charlotte-Jeanne de Malet de la Jorie.
Thérese de Guibert.
Marie-Charlotte de Guibert de la Rostide.
Françoise-Antoinette de Voisins d'Alzan.
Louise-Amb. Gabr. de Voisins d'Alzan.
Marie-Susanne de Lestouf de Pradine.
Marie-Antoinette-Joseph de Marcel de Poët.
Louise-Josephe-Diane-Adél. de Marcel de Poët.
Clotilde. Ant. Franç. Xavier de Ligondes.
Elisabeth de Castellas.
Louise Nicole-Alexandrine de Busseul.
Pauline-Françoise-Marie des Montiers de Mérinville.
Henr.-Ther. des Montiers de Mérinville.
Elisabeth-Victoire-Armande de Lostanges.
Anne-Marie-Pierrette de Mont-d'or.
Marie-Marguerite-Azélie de Laurencin.
Marie-Adélaïde de Leusse.
Julie-Thérese de Nieul de Perri.
Hélene-Félicité-Cather. Marie de Leusse.
Joseph-Radegonde de Marcel de Poët.
Adélaïde-Jeanne du Lau.
Adélaïde-Anne du Lau.
Louise-Charlotte-Victorine de Malivert.
Marie de Nossay.
Aimée-Agathe-Amable de Nossay de Forges.
Aimée-Gabrielle de Bosredon.
Franç.-Perronille-Laurette de Beausset de Rocquefort.
Renée-Susan. de Boisberanger de la Salle.
Louise-Elisabeth de Roffignac.
Agathe-Emilie du Lau.
Renée-Thérese-Emilie de Belzunce.
Petronille-Françoise de Rodorel de Conduché.
Magdeleine-Marie-Françoise d'Arlais de Montami.
Marie-Adélaïde-Jacobé Blanche de Bonfontan Danderfielles.
Marie-Julie-Guillemette de la Rodde de St. Haon.
Marie-Reine-Marguerite-Charlotte-Adelphine-Jeanne de Gouyon des Briandes.
Rose-Pulch. de Rechignevoisin de Guron.
Marie-Jeanne de Mun de Sarlabous.
Marie-Louise-Angele-Elisab. de Dresnay.
Claire-Melchior de Cambis.
Adélaïde-Marie de Caumont.
Lucile de Châteaubriand.
Joseph-Julie de Sers.
Magdeleine de Sers.
Marie de Maulmont du Chalard.
Catherine de Jousineau de Fayac.
Barbe de Jousineau de Tourdonet.
Innocente-Gabrielle-Angéliq. le Sénéchal de Kercado de Molac.
Marie-Charlotte de la Porte-Vezins.

Marie-Yolande Charlotte de Forbin.
Marthe-Thérese-Josephe de Forbin de la Barben.
Marie-Louise-Adélaïde-Jacquette de Robien.
Marie-Henriette-Adélaïde de Fribois.
Sophie Adél. de Forges de Châteaubrun.
Marie de Noaillan.
Marie-Françoise-Louise de Cillart de la Villaneuve.
Charles-Fulgence-Agnès de Beufvier des Paligni.
Modeste-Agathe-Françoise des Mares.
Marie-Elisabeth des Mares d'Ymonville.
Anne-Louise-Emée de Keralry.
Magdeleine-Henriette de Montfeuclin.
*Chanoinesse honoraire*, Madame
Paule-Diane-Lou. de Malvin de Montazet.
*Chanoinesses d'honneur*, Mesdames
Antoinette-Magd. d'Abzac de la Douze.
Jeanne-Marie de Valorie de Lacé.
Brigitte de Cambis.
Marie-Marguerite de Beaumont.
*Curé*, M. Mur.
*Juge-Châtelain*, M. Petit, notaire à St. Symphorien.
*Procureur fiscal*, M. Blanchon.
*Greffier*, le sieur Dumas.
*Huissier*, le sieur Godeffroy.

ARGIÈRES, parcelle de St. Clément-lès-Places, en Forez, élect. & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de St. Bonnet-lès-Places.
*Seigneur*, M. le Bailli de Bresse, commandeur de Chazelles sur-Lyon, colonel-comm. du corps des chasseurs.

ARGIGNY, terre érigée en comté par Louis XIII, située dans la paroisse de Charantay, en Beaujolois. Sa justice comprend toute la paroisse de Charantay, & la partie de celle de St. George de Reneins où sont compris les hameaux de Delphingue, de Bussy & de Cunil, de Chaffray & de Gandoger.
*Seigneur*, M. le marquis de Monspey, mestre-de-camp de cavalerie, exempt des Gardes du Corps du Roi, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
*Juge*, M. Brac, avocat.
*Lieutenant de juge*, M. Aurigue, notaire à Belleville.
*Procureur fiscal*, M. Lagrange, notaire à Belleville.
*Greffier*, le sieur Arnout, à Belleville.

ARNAS, village, prieuré de l'ordre de St. Benoît, paroisse, chât. & seign. dans le Beaujolois, archip. d'Anse, élect. & sénéch de Villefranche.
La seigneurie d'Arnas avoit autrefois le titre de vicomté.
Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Prieur*, M. Lemeau de l'Ecoslai.
*Curé*, M. Noizé.
*Dame*, madame Baland d'Arnas.
*Juge*, M. . . .
*Capitaine-Châtelain*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur de la Coste, noraire & procureur à Villefranche.
Le fief de *Longsard* appart. à M. Verd, avocat.

ARPAYÉ, nom d'un ancien monastere de Bénédictins, abandonné & qui tombe en ruine, dans la paroisse de Fleurie, en Beaujolois, réuni à l'abbaye de Cluny.

ARPHEULETTE, fief en Forez. Il appartient à M. de Berthelas.

ARS, village & paroisse en Dombes, archipr. & élect. de Bourg.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Aymard.
*Dame*, madame d'Ars, en qualité de tutrice de ses enfans.
*Juge*, M. Valentin.
*Châtel*. M. Chuinague, proc. à Trevoux.
*Procureur fiscal*, M. Granger l'ainé, proc. à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goi.

ARTHUN, village & paroisse en Forez, archipr. de Pommiers, élect. & bailliage de Montbrison, justice de Boen.
Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.
*Curé*, M. Roffat, archip. de Pommiers.
*Seigneur*, M. Punctis de la Tour de Boen.
Le fief de *Beauvoir* appartient à M. de Rochefort, seigneur du comté de Bussi; & celui de la *Prêle*, à M. Dubessei.

ASNIERE, village & annexe de Saint-Martin, province de Bresse, élection de Bourg.
*Vicaire*, M. Picard.
*Seigneur*, M. . . .
*Curial*, le sieur Page.
Ce village dépend du comté de Montrevel & de sa justice.

ATTIGNAT, village, par. & baronnie de la province de Bresse, archiprêtré & élect. de Bourg. La justice des hameaux d'Attignat, de Crangeat, de Vaccagnole & de Charmeil, dépend de la baronnie d'Attignat; les hameaux de Jalamond & des Equis dépendent de celle de Montrevel; & le hameau de Blétonnai, de celle du marquisat de St. Martin-le-Châtel. Toutes ces justices ressortissent au baill. de Bresse, à la réserve de celle de Montluel, qui ressortit immédiatement au parl. de Dijon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Bonardet.
*Vicaire*, M. Levrat.
*Dame*, madame Dutreuil, baronne d'Attignat.
*Juge de la baronnie*, M. . . .
*Lieutenant de Juge*, M. Chambard, proc. à Montrevel.
*Proc. fiscal*, M. Ravet, proc. à Bourg.

Digitized by Google

*Curial*, M. Vaſſelon, notaire à Craz.
*Greffier*, M. Ceyzeriat, proc. à Bourg.
*Huiſſier*, Cocon, à Craz.

AUDOUR, château en Mâconnois, & ſeign. qui s'étend ſur quelques cantons du Beaujolois.

*Seign.* M. le comte de Damas d'Audour.
*Lieutenant de Juge*, M. de la Charme.
*Procureur fiſcal*, M. Chaponne.
*Greffier*, le ſieur Bonnetin.

AUXERRE, canton, fief & ſeign. dans la paroiſſe de Tarare, en Lyonnois, dont la juſtice s'exerce au hameau de Serroux.

*Seigneur*, M. Gayot de Maſcrany de la Buſſiere.
*Juge*, M....
*Châtelain & Lieut. de Juge*, M. Radiſſon, notaire royal à Tarare.
*Procureur fiſcal*, M. Delacoſte.
*Greffier*, le ſieur Tricaud.
*Huiſſier*, Saunier.

AVENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archip. de Vauxrenard, élect. & ſénéchauſſée de Villefranche.

Le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Pillet.
*Seigneur*, M. Guillin de Pougelon.

La juſtice eſt unie à la châtellenie du Sauzey.

Il y a deux foires; l'une, le 6 juin, & l'autre, le 16 août.

AVES-LE-COIN, parcelle de la par. de St. Martin-lâ-Sauveté, dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice de Saint-Marcel d'Urfé, ſénéch. & baill. de Montbriſon.
*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.

AVEIZE, village & par. ſur les confins du Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon.

Madame l'abbeſſe du chapitre de l'Argentiere nomme à la cure.
*Curé*, M. Mur.
*Vicaire*, M. Barriol.
*Dame du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe*, madame Marie-Magdeleine de Gayardon de Fenoyl, abbeſſe de l'Argentiere, & chanoineſſe honoraire du noble chap. de Leigneux.

Les mêmes officiers qu'à l'Argentiere.
*Seigneur de l'autre partie*, M. Dareſte de Saconnay.

Les officiers ſont les mêmes qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.
*Seigneur du reſte de la paroiſſe d'Aveyze*, madame la baronne d'Yzeron.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

AVEYZIEU, village & annexe de la paroiſſe de St. Médard, en Forez, archip. de St. Etienne, juſtice de Chevriere, élect. de Montbriſon.
*Vicaire*, M. Riquet.
*Seigneur*, M. Chovet de la Chance.

Le fief & château de *la Béneventiere* appart. à M. de Vaux.

AZOLETTE, village, paroiſſe & ſeign. avec haute-juſtice, dans le Mâconnois, diocèſe de Mâcon, archip. de Beaujeu.

L'abbé de St. Rigod nomme à la cure.
*Curé*, M. Delacroix.
*Seigneur*, M. de la Croix.
*Juge*, M. Corcelette, avocat à Poule.
*Proc. fiſcal*, M. Bellet, not. à St. Germain-la-Montagne.
*Greffier*, M. Lagrange, à Chauffaille.
*Huiſſiers*, Depays & Betthelier.

## B A

BACOT, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Criſtophe-la-Montagne, en Beaujolois.
*Seigneur*, M. Peyſſon de Bacot, maréchal général des logis des camps & armées du Roi.
*Juge*, M. Claude Thevenon, avocat au parlement à Beaujeu.
*Lieutenant de Juge*, M. Claude Teſtenoire, proc. à la prévôté de Beaujeu.
*Proc. fiſc.* M. Claude Deſvignes, not.
*Greffier*, le ſieur Jacques Marie Durand, greffier à la prévôté de Beaujeu.

BAGÉ-LA-VILLE, par. de la province de Breſſe, archip. de Bagé, élection de Bourg, & juſtice de Bagé-le-Château, du reſſort du parl. de Dijon.

Le grand-cuſtode de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Renoud Camus.
*Vicaire*, M. Duttemble.
*Dame*, madame la marquiſe de Bagé de Remigny, veuve de M. le marquis de Feillens, à Paris.

Le château du *Soulier* appartient à M. Pelletrat; & le fief de *Montepin* ſans juſtice, à M. Aimon de Montepin, écuyer.

### BAGÉ-LE-CHATEAU *ou* BEAUGÉ.

Ville & marquiſat en Breſſe, diocèſe de Lyon, élect. de Breſſe: elle a donné ſon nom à un archipr. qui comprend 37 paroiſſes, dont 28 en Breſſe, & 9 en Bourgogne; & 3 annexes, dont 2 en Breſſe, & une en Bourgogne.
*Archiprêtre*, M. Guichelet, licencié en droit, doyen-curé du Pont-de-Vaux.
*Archipr. ſubſt.* M. Gacon, curé.

La juſtice s'exerce ſur les lieux par des officiers qui y réſident: elle reſſortit au bailliage de Breſſe, & par appel au parlement de Dijon.

Cette ville eſt la ſeconde qui députe aux Etats du pays de Breſſe: elle eſt ſituée à une lieue & demie de Mâcon, & à



Digitized by Google

cinq lieues & demie de Bourg, dans une situation agréable & fertile; elle a été la résidence des Sires de Bagé, depuis l'an 830, jusqu'en 1294; ils lui accorderent des franchises en 1250.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

*Curé*, M. Gacon.

*Vicaire*, M. Peloux.

*Gouverneur*, M. Bona de Perex.

*Dame-marquise*, madame de Remigny, douairiere de M. le marquis de Feillens, à Paris.

*Juge*, M. Michel, avocat au parl.

*Bailli-Châtelain*, M. Braconnier.

*Procureur fiscal*, M. Lécuyer.

*Greffier*, le sieur Moiroud.

*Curial*, le sieur Mignot.

*Receveur des domaines, contrôleur*, M. Casard.

*Notaires royaux*, Mrs. Rabuel, Laroche, Lambert, Guerrin, Parret, Lécuyer fils, & Martine.

*Hôtel-de-ville.*

*Premier syndic perpétuel*, M. Montersat.

*Second syndic*, M. Merle.

*Procureur-syndic*, M. Laroche.

*Conseillers*, Mrs. Gacon, médecin, & Moizin l'aîné.

*Hôtel-Dieu.*

*Aumônier*, M. Servant.

*Recteur-né*, M. Gacon, curé.

*Recteurs-notables*, Mrs. Ponthus & Lécuyer.

*Receveur*, M. Moizin, pere.

*Médecin*, M. Gacon, docteur de la faculté de Montpellier.

*Chirurgien*, M. Roux.

Il y a un marché tous les mardis; il y a aussi quatre foires: le 23 janvier, le lundi après la mi-carême, le 2 mai, le premier décembre.

BAGNOLS, bourg, paroisse, château & baronnie dans le Lyonnois, archip. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.

*Curé*, M. Rousset.

*Seigneur-baron*, M. Giraud de Montbelet, fils.

*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.

*Châtelain*, M. Desportes.

*Procureur fiscal*, M. Chapuis.

*Greffier*, le sieur Bourceret.

*Huissier*, Mouchette, au Bois-d'Oingt.

BALAN, paroisse en Bresse, du diocese de Lyon, archip. de Chalamont, mandement de Montluel, élect. & bailliage de Bourg; & par appel au parlement de Dijon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Dautel.

*Seigneur*, M. de Montluel.

*Châtelain*, M. Neple, avocat.

*Curiaux*, Mrs. Bloi & Chanal.

BALBIGNY, village & par. en Forez, archip. de Néronde, élect. de Roanne, de la châtellenie de Feurs, & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Les religieux de Cluny nomment à la cure.

*Curé*, M. Arquilliere.

*Seigneur*, LE ROI.

Le fief de *la Chal* appart. à M. Chol de Clercy; & celui de *la Tour*, à M. Punctis de la Tour.

LA BALME, bourg en Dauphiné, archip. de Moretel, justice & élect. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.

Les Carmes déchaussés de Lyon, à cause de leur prieuré de Chavanos, nomment à la cure.

*Curé*, M. Roux.

*Seigneur*, M. de Drujon.

*Juge*, M. . . .

*Châtelain*, M. Plantier, not. à Crémieu.

*Lieutenant de juge*, M. Fournier fils, à Vienne.

*Procureur fiscal*, M. Tholon.

*Greffier*, le sieur Clés.

Il y a dans la paroisse de la Balme, une communauté de dames chartreuses, appellées *Sallettes*, fondée par les Dauphins de Viennois, & située sur le bord méridional du Rhône.

*Prieure*, madame Compain.

*Vicaire*, Dom Martin.

*Procureur*, Dom Majeur.

*Coadjuteur*, Dom Armand.

*Sacristin*, Dom Chenavier.

Il y a un fief appellé *Amblerieu*, qui appartient à M. de Rachais.

Il y a aussi une grotte, regardée comme une des merveilles du Dauphiné; & deux châteaux: celui où résidoient les Dauphins de Viennois, qui est tombé en ruine; & celui du seigneur, qui l'habite.

LA BALME-SAPPEL, village & annexe de la paroisse de St. Alban dans le Bugey, archip. de Nantua, élection de Belley, justice de Cerdon, & du ressort du parl. de Dijon.

*Vicaire*, M. Odoul.

*Co-Seigneur*, M. le comte de Murat, de Montferrand; M. le marquis de Montillet, & M. Quinson de Poncin.

Il y a dans la paroisse les châteaux de *la Bastie*, de *la Verruquiere*, de *Barioz*, de *St. Julien-la-Valdotiere.*

BAM *ou* BANS, hameau situé à un quart de lieue de Givors, en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Il y a une église, dont celle de Givors étoit autrefois annexe. On va seulement à Bam faire quelques offices.

Il se fait à Bam de la faïance fine qui résiste au feu.

BANEINS *ou* ATHANEINS, château, comté, paroisse & seigneurie considérable, partie en Bresse, partie en Dombes,

Digitized by Google

archiprêtré de Dombes, du reſſort de la généralité & parlement de Dijon, préſidial de Bourg, bailliage de Breſſe, & ſénéch. de Dombes.

M l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Guillermet.

*Seigneur*, M. de Polignac, évêque de Meaux, & premier aumôn. de la reine.

La juſtice ordinaire s'exerce dans la ville de Châtillon-lès-Dombes pour la partie de Breſſe, & à Trevoux pour la partie de Dombes.

*Officiers de Breſſe.*

*Juge*, M. Humbert, avocat au parl. juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.

*Capitaine-Châtelain*. M. d'Eſpinay, not. royal à Châtillon.

*Procureur fiſcal*, M. Meurier, not. royal à Châtillon.

*Greffier*, M. Beſſon, notaire royal à Châtillon.

*Sergent*, Barnéond, à Châtillon.

*Officiers de Dombes.*

*Juge*. . . . .

*Capitaine-Châtelain*, M. d'Eſpinay, not. royal à Châtillon.

*Procureur fiſcal*, M. Chuinague.

*Greffier*. . . .

*Curial*, M. Beſſon, not. royal à Châtilllon-lès-Dombes.

*Sergent*, Barnéond, à Châtillon.

BANTANGE, par. & marquiſat dans la province de Bourgogne, archiprêtré de Bagé, élect. de Dijon, juſtice de Louhans, baill. de Châlons-ſur-Saône.

M. le Prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Berard.

*Dame*, madame la comteſſe de Châmillard, marquiſe de Bantange.

*Juge*, M. Durand.

*Procureur fiſcal*, M. Dommartin.

*Greffier*, le ſieur Boulay.

*Géometre & Commiſſaire à Terrier du marquiſat*, M. Pernot.

BARL, village, prieuré & par. en Forez, archip. élection. & baill. de Montbriſon, juſtice d'Ecotay & de Beauvoir.

*Prieur*, M. Gaſpard de Pingon, comte de Lyon: il nomme à la cure.

*Curé*, M. Valette.

*Vicaire*, M. Maſſactier.

*Seigneur*, M. le marquis de Gallez, capitaine de Dragons, au ſervice de Sa Majeſté Sarde, à Turin.

LA BARGE, château & fief dans la par. de Grezieux en Lyonnois. Il appart. à M. Desbroſſes.

BARGES, parcelle de la paroiſſe de St. Romain-en-Cerviere, *ou ſous Uſé*, en Forez.

BARIOZ, château ſitué dans le hameau de la Balme, annexe de St. Alban, en Bugey. Il appartient à M. le Comte de Murat.

ST. BARNARD, paroiſſe & baronie en Franc-Lyonnois, arch. de dombes, ſénéch. de Lyon.

Le chapitre de Romans en Dauphiné, nomme à la cure.

*Curé*, M. Paſquier.

*Dames-Baronnes*, Meſdemoiſelles de Covet & de la Mure.

*Juge*, M. Valentin, avocat.

*Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Sain.

*Procureur fiſcal*, M. Paſquier.

*Greffier*, le ſieur Bourceret.

Il y a dans cette paroiſſe, un fief appellé la *Bruyere*, circonſcrit, mouvant du Roi; il appartient à M. Joly-Clerc.

LA BARRE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Grezieu-la-Varenne en Lyonnois.

*Seigneur*, M. Desbroſſes de la Barge.

*Châtelain*, M. Deſprés l'aîné, notaire à Grezieu.

*Proc. fiſcal*, M. Vigier pere, à Vaugneray.

*Greffier*, le ſieur Deſprés, à l'Arbreſle.

*Huiſſier*, Charbonne.

LA BARRE, château & fief en Bugey, dans la paroiſſe d'Ambérieu. Il appart. à madame la veuve Montagnat.

ST. BARTHELMI L'ESTRA, village & par. en Forez, archip. de Feurs, élect. de Montbriſon.

Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Bonnet.

*Seigneur*, M. . . .

Le fief ſitué dans cette par. appart. à M. de Buronne, chevalier, inſpecteur des haras

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

BAS-EN-BASSET, gtos bourg & par. dans le Forez, diocèſe du Puy, archip. de Moniſtrol, élection de Montbriſon, juſtice du marquiſat & baronnie de Rochebaron, pour la plus grande partie, & pour le reſte de Bas, du reſſort du baill. de Montbriſon.

Il y a deux foires chaque année: le 25 avril, & le 11 novembre.

M. l'évêque du Puy, collateur de la cure, eſt ſeigneur-décimateur.

*Curé*, M. Favier, bachelier en théologie.

*Vicaire*, Mrs. Gibert & Chambouvet.

*Habitués*, Mrs Bos, & Godonier de Monfranchat, prieur de Rochebaron.

*Prieuré de St. Pierre de Salles*. Il eſt

Digitized by Google

situé dans le Hameau de Salles, qui dépend de cette paroisse.

*Prieur*, M. Jullien

*Chapelle de St. Antoine*, située dans le château de Rochebaron.

*Prieur*, M. l'abbé de Montfranchat.

*Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours*, dans laquelle a été fondé la prieuré de St. Julien. Elle est située dans le hameau de ce nom, qui dépend de cette paroisse.

*Prieurs*, les Minimes de Rochepaule.

HÔPITAL.

*Recteurs-nés*, le seigneur de Rochebaron, le curé de Bas, le juge, le proc. d'office de la juridiction de Rochebaron, & le syndic de la communauté de Rochebaron & Bas.

*Recteurs-électifs*, M. Favier de la Chomette, ancien officier de la maison du roi, syndic du bureau; M. Douplat, trésorier du bureau; M. Bos, sociétaire; & M. Ponchon.

L'administration intérieure en est confiée à des Sœurs de St. Joseph.

*Pénitents du St. Sacrement.*

*Recteur*, M. Barjon.

*Seigneur du clocher, & de la majeure partie de la paroisse*, M. de Fixicat.

*Juge*, M. Danhice, avocat à Monistrol.

*Châtelain*, M. Favier.

*Lieutenant de Juge*, M. Faure, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Proriol.

*Greffier*, M. Mathieu fils.

*Huissier*, Brethaud.

*Not. royaux*, Mrs. Girard, & Mathieu pere.

*Commissaire en droits seigneuriaux*, M. Mathieu.

*Chirurgien*, M. Pagnon.

*Receveur de la Douane*, M. Trablaine.

*Poste aux lettres.*

*Directeur*, M. Douplat, fils.

*Seigneur & officiers des autres parties de la paroisse.*

Ce sont les mêmes que ceux des paroisses de Pizay, St. Rambert, Rivieres d'Aurecq & Valprivas.

BASSET, village & annexe de Bas-en-Basset, province de Forez, archip. de Monistrol, élect. de Montbrison.

BASSIEUX, fief en Lyonnois. Il appartient à M. . . .

LA BASTIE sur Cerdon, seigneurie érigée à la Balme-Sappel, annexe de St. Alban en Bugey, archip. de Nantua, élect. de Belley.

La justice s'exerce à St. Denis-le-Chausson.

*Seigneur*, M. le Comte de Murat.

*Juge*, M. Fore du Pognat, syndic perpétuel de la ville de Lagnieu.

*Châtelain*, M. Bochard, à Cerdon.

*Curial*, M. Beli, au château de la Bâtie.

*Proc. d'office*, M. Auget.

*Procureurs*, Mrs. Auger aîné, Auger puiné, Grumet, Blanchy, Volland, Leroux & Barry.

*Greffier*, M. Claret, notaire à Lagnieu.

*Sergents*, Boulanger & Paccallet.

BATAILLOU, château & seigneurie en Forez.

*Seigneur*, M. Boyer de Moncel.

BAYERE, hameau dans la par. de Charnay, justice de Châtillon. Il y a un château qui appart. à M. de Châtillon, seig. de Charnay.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Châtillon-d'Azergues.

BEAUCRESSON, château & fief en Forez. Il appart. à M. Goyet de Livron.

BEAUJEU.

Petite ville fort ancienne, premiere prévôté du Beaujolois, & autrefois capitale de la province; du diocese de Mâcon, & de la sénéch. de Villefranche.

*L'Archiprêtré* de Beaujeu comprend 37 paroisses & 7 annexes, le tout en Beaujolois.

*Archiprêtre*, M. Dumas, curé de Belleroche.

L'église collégiale subsiste depuis environ sept cents ans, & a été bâtie par un prince de Beaujeu.

CHAPITRE *de Beaujeu-Dignitaires & Chanoines*, Messieurs.

. . . . . *doyen.*

Varenard, docteur en théologie, *grand-chantre.*

Presslavin, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, *sacristin.*

Brac Duchasté, docteur en théologie.

Duboft, *ancien sacristin.*

Dumas, bachelier en théologie de la Faculté de Paris, *théologal.*

Janson, neveu, docteur en théologie.

Matthieu.

Teillard.

Varenard de Billi.

Pereisme.

*Chanoine honoraire.*

M. Grimaud, chanoine de Chartres.

*Sous-chantre & habitué*,

M. Valette, *écolâtre & chapelain de St. Michel, obligé à résidence & à l'assistance aux offices du chœur.*

*Notaire & secretaire du chapitre*, M. Testenoire.

*Secretaire en concurrence & survivance*, M. Testenoire fils.

*Procureur du chapitre, en la sénéchaussée de Villefranche*, M. Duboft.

Digitized by Google

*Receveur du chapitre*, M. Sanſlaville, not. & proc. en la prévôté.

ÉGLISE PAROISSIALE, *Sous l'invocation de St. Nicolas.*

*Curé primitif*, le chapitre.

*Curé titulaire*, M. Gaudet.

*Vicaire*, M. . . .

PICPUS. Ce monaſtere a été fondé par le duc d'Orléans en 1611.

*Gardien*, le R. P. Michel-Ange Dutif.

*Vicaire & procureur* le R. P. Binjamin Eromond.

*Pere temporel*, M. le marquis de Saint-Amour, ſeigneur de Villié, &c.

*Confrairie des pénitents du S. Sacrement*, M. Georgerat, *recteur.*

HÔPITAL.

L'adminiſtration intérieure eſt confiée à des Sœurs de St. Joſeph.

*Supérieure*, Mme. Deshaire.

*Aumônier*, M. Samoel.

*Médecin*, M. Janſon, fils.

*Chirurgiens*, Meſſieurs Janſon, *doyen*; Poiriet; Ducaſting; Preſſavin, ancien chirurgien-major des armées du Roi, chirurgien en chef de l'Hôpital-Dieu; Floquin; Varenaid.

*Apothicairerie.* Meſdames Deshaire & Lievre, *ſœurs dudit hôpital.*

*Gouvernement & Corps de Ville.*

*Gouverneur*, M. Brac de Montpiney, chevalier de St. Louis.

*Syndic*, M. Santallier.

*Receveur*, M. Gaudet.

*Secretaire*, M. Sanſlaville.

*Voyers de la Ville*, Mrs. Lazie & Marcus.

*Milice bourgeoiſe.*

*Etat-major.* M. Vibert, *major.*

M. Teillard, *aide-major.*

Saint-Velu, *garçon-major.*

I. *Quartier.*

M. Georgerat, *capitaine.*

M. Pierre Georgerat, *lieutenant.*

M. Teillard, *ſous-lieutenant.*

II. *Quartier.*

M. Robat, *Capitaine.*

M. Gambin, *lieutenant.*

M. Teillard, fils, *ſous-lieutenants.*

III. *Quartier.*

M. Janſon, *capitaine.*

M. Preſſavin, *lieutenant.*

M. Mouche, *ſous lieutenant.*

IV. *Quartier.*

M. Teillard, pere, *capitaine.*

M. Sanſlaville, *lieutenant.*

M. Vercy, *ſous lieutenant.*

PRÉVÔTÉ. La juſtice ſe rend au nom de Mgr. le duc d'Orléans

*Juge, prévôt & châtelain*, M. Preſſavin, avocat à Villefranche.

*Lieutenant*, M. Teillard, avocat au parlement de Paris.

*Procureur fiſcal*, M. Richard Delapalud.

*Seigneur*, le ſieur Durand.

*Huiſſier*, Dumai & Larouſſe.

*Procureurs en titre d'office*, Mrs. Janſon, Sanſlaville, Santallier, Cortay, Pochon & Teſtenoire.

*Notaires royaux*, Mrs. Teſtenoire pere, Janſon, Sanſlaville, Santallier, Pochon & Gaudet.

*College & Penſion.*

*Directeurs*, le Chapitre & le Corps Municipal.

*Principal*, M. Gillat, prêtre de Lyon, ancien profeſſeur de Rhétorique au college de Millaud en Rouergue.

*Profeſſeur de Rhétorique & de différentes langues*, M. Grillet, prêtre du dioceſe de Lyon.

Il y a encore quatre régents à la nomination du principal.

Il y a auſſi un maître de muſique vocale & inſtrumentale, au choix de la ville & du principal.

*Maître de muſique*, M. Palazoli.

*Commiſſaires en droits ſeigneuriaux*, Mrs. Dabry, Barrot & Teillard.

*Contrôleur des actes*, M. Durand.

*Receveur du grenier à ſel*, M. Dumas.

Un bureau pour la marque des toiles.

*Commis*, le ſieur Viberr.

Il y a auſſi un bureau des poſtes.

*Directrice*, madame la veuve Santallier.

*Brigadier de la maréch.* Moneſteſſe.

Le meſſager de Belleville part & arrive les lundi, mardi, jeudi & ſamedi.

On y recueille dans les environs d'excellents vins.

Les marchés ſe tiennent le mercredi de chaque ſemaine. La riviere d'Ardiere, qui traverſe la ville, ſert à l'exploitation de pluſieurs Papeteries & Tanneries, même à celle d'une petite Blanchiſſerie de toiles.

BEAULIEU, prieuré. Voyez *Riorges*.

BEAUMONT, égliſe appellée de ce nom, dans la paroiſſe de La Chapelle-du-Châtelard en Dombes. Elle eſt deſſervie par le même curé, poſſédée par le même ſeigneur, & de la même juſtice. Cette égliſe eſt annexe ou ſuccurſale de La Chapelle-du-Châtelard.

BEAUREGARD, ancienne ville & châtellenie de Dombes, ſur le rivage de la Saône, vis à vis de Villefranche; élect. de Bourg, ſénéch. de Trevoux. Le château eſt ancien.

*Curé deſſervant*, M. Rochas, chapelain de Flecheres.

*Seigneur*, M. le marquis de Satron.

*Juge*, M. Meunier, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Moine, not. à Meſſimi.

*Lieutenant de juge & not.* M. Montdeſert.

*Procureur fiſcal*, M. Deſchamps.

*Greffier*, le ſieur Genin.

*Chirurgien*, M. Barbier.

BELIGNI, paroiſſe dans le Beaujo-

Digitized by Google

lois, sur le rivage de la Saône, archip. d'Anse, élect. justice & baill. de Villefranche.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Guillard, à Villefranche.

*Seigneur*, M. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Villefranche.

La château & fief de *Pollet* appart. à Mrs. les comtes. Le fief appellé *Desgarest*, à Mme. d'Ars; le fief & château de *Fontcrenne*, appellé anciennement *moulin aux comtes*, entre Villefranche & la Saône, appart. à M. Trollier; & le fief de *la Sablonniere*, à M. Chattelain Dessertines, conseiller du roi en l'élect. de Villefranche.

BELLEGARDE, village, prieuré, par. château & seign. dans le Forez, archip. de Feurs, élect. de Montbrison.

*Prieur*, M. de Beon, à Mirande. Il nomme à la cure.

*Curé*, M. de Rochefort.

*Vicaire*, M. . . .

*Sacristin*, M. . . .

*Seigneur*, M. Ranvier de Bellegarde.

*Juge*, M. Gonon de St. Fresne, avocat.

*Procureur fiscal*, M. de Vissaguet.

*Greffier-commis*, le sieur Roche.

*Huissier*, Rosset.

Le château & fief du *Pirei* appart. au seigneur.

BELLEROCHE, bourg, par. château & seign. en Beaujulois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Roanne, sénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Dumas, archip. de Beaujeu.

*Seigneur*, M. Giraud Dévarenne, officier des cent Gardes-Suisses brigadier du corps du Roi.

*Juge*, M. Corcelette, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Durand, not. à Poule.

*Greffier*, le sieur Sapin.

*Huissier*, Depay.

Il y a un bureau établi pour la marque des toiles.

*Sous-inspecteur*, M. le Marchand, à Charlieu.

*Commis*, le sieur Longin pere.

Il y a trois foires dans l'année; le 23 avril, le 24 juin, & le 29 août.

BELLESCIZES, fief relevant du Roi, dans la par. de Chasselai au Mont-d'Or.

*Seigneur*, M. le marquis de Regnault, Mestre-de-camp de dragons, lieutenant des maréchaux de France, chévalier de Saint-Louis, commandant pour le Roi, dans le château de Pierre-Scise.

## BELLEVILLE.

Jolie petite ville & seconde prévôté du Beaujolois, archip. d'Anse, élect. de Villefranche.

CHAPITRE. Cette église est collégiale & paroissiale: elle a été unie en 1769, avec tous ses droits, à la congrégation des chanoines réguliers de France. Elle est sous l'invocation de Notre Dame.

*Abbé-commendataire de l'abbaye royale de Notre-Dame*, messire. . . .

*Chanoines*, Messieurs

De Blanchardon, *prieur & curé.*
Arnoux, *ancien curé.*
Chalut, *aumônier.*
Garnier, prieur de St. Sorlin.
Bonand du Serdon.
Rivoire, *vicaire*, tient les registres de la paroisse.
George Poissi, *vicaire.*
Desvernai.

*Chanoine honoraire.*

M. Tessier, prieur de Nety.

*Chanoines d'honneur*, Messieurs.

Godard, aumônier de l'hôpital de Belleville; Bonon, aumônier de l'hôpital de Villefranche.

*Officiers du chapitre.*

*Conseils*, Mrs. Pezant, Guillin de Pougelon, & Pin, avocats.

*Notaires*, M. Bouclet, not. à Belleville.

*Procureur*, M. Marin, à Villefranche.

*Commissaire en droits seigneuriaux*, M. Despinay, à Belleville.

Il y a dans l'église de Belleville deux chapelles, dont l'une est sous le titre de St. Denis, & à la nomination de Mgr. le duc d'Orléans.

*Chapelain*, M. Mazard, prévôt de St. André de Châteaudun.

L'autre est sous le titre de St. Nicolas, & est à la nomination du seigneur de l'Ecluse.

*Chapelain*, M. Rieussec, chanoine de Fourvieres, & vicaire général de Luçon.

Il y a une commanderie de l'ordre de Malte, sous le nom de Com. de Mâcon & de Belleville.

*Commandeur*, Mrs. Dugarric Duzech, chevalier de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, *à Bergerac en Périgord.*

### HÔPITAL.

*Recteurs-nés*, Mrs. Binot, *juge-prévôt civil, criminel & de police.*
De Blanchardon, *prieur & curé.*
Chevosse, *procureur fiscal.*

*Administrateurs*, Messieurs

Lagrange, not. royal & proc; Lievre, commiss. feudiste, & Guillard, négoc.

*Officiers*, Messieurs

Godard, *aumônier.*
Buissonnat, *médecin.*
Garequier, *chirurgien.*

L'administration intérieure de l'hôpital est

est confiée à des religieuses de Ste. Marthe.
*Supérieure*, madame Bridon.
*Pharmacienne*, madame Soulier.
*Maître principal des écoles*, M. Vertier.
*Pénitens du saint Sacrement.*
*Recteur*, M. Reyffier.
*Corps municipal.*
*Gouverneur de la ville*, M. Orry, marq. de Fulvy.
*Echevins*,
M. Reyffier, *premier échevin.*
M. . . . *second échevin.*
*Secretaire & Greffier*, le sieur Guillard.
*Voyer de la ville*, M. Danthoine.

La ville est divisée en quatre quartiers, qui sont: le premier, quartier de l'église; le second, quartier de Pierre Proft; le troisieme, quartier de Potiffieres; le quatrieme, quartier du Moulin. Ils ont, chacun à leur tête, un capitaine, un lieutenant & un seigent. Les drapeaux sont verts, parsemés de fleurs de lis d'or; au milieu est une salamandre dans le feu, avec ce mot, *Durabo.*

*Syndic de la ville*, M. Lievre.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. Chevoste, avocat.

La justice se rend au nom de Mgr le duc d'Orléans; les officiers de ce prince sont en titre d'office.

*Juge-prévôt civil, criminel & de police*, M. Binot, avocat.
*Lieutenant*, M. Valette.
*Proc. fiscal*, M. Chevoste, fils.
*Greffier*, le sieur Despinai.
*Huissier de la prévôté*, Accari.
*Huissier royal en la sénéch.* Jouxdioux.
*Procureurs & not. royaux*, Mrs. Auvigue, Danthoine, Lagrange & Boucler.
*Contrôleur des act. & rec. des insinuations*, M. Auvigue.
*Rec. du gren. à sel*, M. Dumas, à Beaujeu.
*Receveur des aides*, M. Aubert.
*Receveur des péages au port de Belleville*, M. Bouvart.
*Directeur de la poste*, M. Lagrange.

Les fiefs de *Champelos* & de *Fontenaille* appart. à M. Moignat de l'Ecluse.

BELLIEVRE, fief dans la paroisse de St. Genis-Laval.
*Seigneur*, M. le baron de Fizicat.
*Juge*, M. Dassier, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Savoie, not. à Brignai.
*Greffier*, le sieur Gayet le jeune.

BELMONT, village & paroisse, dont partie dépend du Lyonnois, partie du Mâconnois, & le surplus du Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Belleroche, Chaufailles, Verpré, Châteauneuf, Charlieu, &c. du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Moulin.
*Vicaire*, M. Seve.
*Seigneur*, M. Giraud de Varennes, officier des cent Gardes-Suisses ordinaires du corps du Roi.
*Notaire royal*, M. Farges.

Il y a trois foires: le 6 juin, le 16 août, & le 29 septembre.

BELMONT, village & château dans la paroisse de Charnai, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. le comte de Chaponai.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

BENI, paroisse en Bresse, archip. & élect. de Bourg, justice de Montrevel.

Le chap. de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Gatheton, archiprêtre-substitué de Bourg.
*Vicaire*, M. Gatheron neveu.
*Seigneur*, M. . . .

ST. BENIGNE, village & annexe dépendante, & à la nomination du chap. de Pont-de-Vaux, en Bresse, élection de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du parl. de Dijon.
*Vicaire desservant*, M. Mercier.
*Seigneur*, M. Bertin, receveur général des parties casuelles.

Le fief de *Merages* appart. au seigneur; & ceux de *Caudie*, de *Chassipol* & de *Sarennes*, à M. le comte de l'Oriol.

LA BÉNISSONDIEU, abbaye royale de filles, dépendante de Clairvaux, & située dans la partie de la paroisse de Briennom, qui est en Lyonnois.
*Abbesse*, madame de Jarente.
*Prieure*, madame. . . .
*Sous-prieure*, madame de Cour.
*Religieuses*, mesdames Belon, Nicard, Dufour, Dampierre, Périer, de Castellas, Dedienne, Turpin, Sergere, de Montbrun & d'Estouteville.
*Juge*, M. Adam, avocat à Charlieu.
*Procureur fiscal*, M. Alemoniere.
*Substitut*, M. Mourier Précol.
*Greffier*, le sieur Chabrier.
*Huissier & garde des bois*, Raberi.
*Procureurs postulans*, Mrs. Plassier, not. à Noailli; Nappar, à Roanne; Royer, à la Bénissondieu; Selis; Morillon, à Roanne; Nobis & Alemoniere, à Charlieu.
*Commissaire à terrier*, M. Selis, à l'abbaye.

Il y a deux foires: l'une, le 20 juillet, & l'autre, le 21 décembre.

BENOIT (ST.) DE CESSIEU, village, paroisse & prieuré, en Bugey, généralité de Bourgogne, archip. d'Ambournay, élection & bailliage de Belley.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Curé*, M. . . .

BENONCE, village & paroisse en



Digitized by Google

Bugey, dépendante du château & marquisat de St. André-de-Briord, archiprêtré d'Ambournay, bailliage & élection de Belley, du ressort du parl. de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

*Curé*, M. Niviere.

*Seigneur*, M. le marquis d'Haraucourt, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

*Juge*, M. Parrax.

*Châtelain*, M. Ducros.

*Procureur fiscal*, M. Boget.

*Greffier*, le sieur Mante.

*Officiers locaux.*

*Châtelain*, M. Larochette.

*Curial*, M. Guigard.

La Chartreuse des Portes est dans cette paroisse. Voyez *Portes*.

BENOST, village & paroisse en Bresse, mandement de Montluel, archiprêtré de Chalamond, élection de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Montagnat.

*Seigneur*, M. de Jussieu, anc. conseiller honoraire en la cour des monnoies.

BEOST, château dans la paroisse de Vonnas en Bresse, baronnie du bailliage de Bourg. Sa justice comprend Vonnas & Luponas; elle s'exerce à Bourg.

*Seigneur*, M. Audras, ancien conseiller au parlement de Dombes.

*Juge*, M. Tardi de la Carriere.

*Proc. fiscal*, M. Lapierre.

*Châtelain*, M. d'Espinai, not. à Neuville-lès-Dames.

*Curial*, M. Villier.

*Greffier*, le sieur Dumas.

*Sergent*, Nallard.

*Huissier*, le sieur Salazard, fils de l'ainé, notaire à Bourg.

BEREINS, village, paroisse & comté en Bresse, archipr. de Dombes, élection & baill. de Bourg, avec haute, moyenne & basse justice, qui s'exerce par emprunt de territoire, à Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Guirand.

*Seigneur*, M. Noyel, comte de Bereins.

*Juge*, M. Gaultier fils, avocat à Bourg.

*Lieutenant de Juge*, M. Humbert de Maillard, à Chatillon-lès-Dombes.

*Proc. fiscal*, M. Obrien, proc. à Bourg.

*Greff.* M. Ceiseriat, proc. à Bourg, & le sieur Devillé, *greff. local*, à Châtillon.

BERESIAT, paroisse en Bresse, archip. de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort de Dijon.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Chardon.

*Dame*, madame la marquise de Bagé.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Bagé.

BERNOUD, hameau dans la paroisse de Civrieu, en Franc-Lyonnois.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genai.

BESSENAI, bourg & par. dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élection & sénéch. de Lyon. Les trois quarts de la par. dépendent de la justice du mas de Bessenai: le hameau de la Roue & celui de Subdieu dépendent de Chamousset; celui de Jussieu, de la chamarerie de Savigny; & celui de Civrivol, du prieuré de Courzieu.

Le prieur de Courzieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Exeque.

*Vicaire*, M. Exeque, neveu.

*Seigneur*, M. Brossier de la Roulière.

*Juge*, M. Rieussec, avocat à Lyon.

*Lieutenant*, M. Arethens pere, notaire à St. Julien-sur-Bibost.

*Procureur fiscal*, M. Romani, notaire à Montrottier.

*Greff.* le sieur Durand, not. à Bruillioles.

*Notaires royaux réservés*, Mrs. Guilloud & Berger.

*Procureurs post.* Mrs. Després pere & fils; Cholat, Berger l'ainé, Guilloud, Arethens fils, Firmin, Berger le jeune, Puy, Bertrand & Charbogne.

*Huissier*, Dumas.

Il y a quatre foires: le premier mercredi après Pâque, le 12 mai, le 17 août, & le 22 décembre; cette derniere foire est la plus considérable de la Montagne.

LE BESSEY, château & seigneurie en Beaujolois, paroisse de St. Just-d'Avrey.

*Seigneur*, M. le marquis de Sarron fils.

Les mêmes offic. qu'à St. Just-d'Avrey.

BESSEYS, par. en Forez, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental, justice de Malleval, qui s'exerce à Chavanai, du ressort du parl. de Paris.

Le prieur de Roiseis nomme à la cure.

*Curé*, M. Fond.

*Dame*, madame de Senozan, à Paris.

BEY, village & paroisse en Bresse, archipr. de Dombes, élect. & bailliage de Bourg, justice de Pont-de-Veyle.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

*Curé*, M. Delisle.

*Dame*, madame la comtesse d'Esclinac.

Le fief de *Monstai* appart. à l'hôpital de la charité de Bourg en Bresse; & le fief & château du *Sauzai*, à M. de Montluzin, chev. de St. Louis, commandant du bataillon de Bresse.

BIARS, château en toute justice, qui comprend une partie de la paroisse de Chatenai-lès-Dombes. Il appartient à M. le baron de Belvey.

BIBOST, village & annexe de Saint-

Julien-ſur-Biboſt, en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon.

Le prieur de Montrottier nomme à la cure.

*Curé*, M. Moutrond.

*Vicaire*, M. Marcoux.

*Prébendier des Joyers*, M. Lambert, curé de Theizé.

*Seign. haut-juſt.* M. Broſſier de la Rouilliere.

Les mêmes officiers qu'à Saint-Julien-ſur-Biboſt.

*Seigneur moyen & bas-juſticier*, M. de Foudras, doyen de Laſnai.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.

BIBOST, hameau & ſeigneurie dans la paroiſſe de Sourcieu, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. le chamarier de Savigny.

BIGNI, ſeigneurie en Forez, élection de Montbriſon, juſtice de Feurs; elle dépend de l'abbaye de la Béniſſondieu.

BIGNI, fief dans la paroiſſe de Feurs, en Forez. Il appartient à M. Thoinet.

BILIGNIEUX, paroiſſe en Breſſe, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg, mandement de Montluel.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Decroſe.

*Seigneur*, M. de Montherot.

La juſtice s'exerce à Montluel.

BIONNEI, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Laenas, en Beaujolois.

*Seigneur*, M. Deſſertines, ancien avocat du Roi, au bailliage de Beaujolois.

*Lieut. de juge*, M. Pein, n. à Villefranche.

*Greffier*, le ſieur Gillet.

BIRIEUX, prieuré uni au chapitre de l'Iſle-Barbe, & par. en Breſſe, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Frelin.

*Seigneur*, M. Dugas de Bois-Saint-Juſt.

La juſtice s'exerce à Montluel, & les officiers ſont les mêmes qu'à Villars.

BIZIAC, village & par. en Breſſe, archip. de Sandran, élect. de Bourg, juſtice du comté de Pont-de-Veyle, du baill. de Bourg, & du reſſort du parl. de Dijon.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.

*Curé*, M. Chappon de Bas.

*Vicaire*, M. Chambar.

*Dame*, madame la comteſſe d'Eſclinac.

*Notaire royal*, M. Villiet.

Il y a dans cette paroiſſe le château de *la Mouſſiere*, dont eſt ſeigneur M. de Lafond de la Mouſſiere, écuyer.

On adreſſe les lettres pour Biziac, à Mâcon.

BLACÉ, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. de Villefranche, bailliage de Beaujolois, juſtice de Montmelas, pour les deux tiers de la pâr. & pour le reſte de celle de Champrenard.

Le prieur de Salles nomme à la cure.

*Curé*, M. Atrod de Pierreſſillant.

Dans cette paroiſſe il y a trois prébendes: l'une appellée de *Chrétien*, du nom du fondateur, dont eſt pourvu M. l'abbé de la Roche, chanoine à Toul; l'autre de *Colombiers*, également du nom de collat. dont eſt pourvu M. Gachet; la troiſieme appellée *Bonni*, dont M. d'Eſpinai de Laie eſt nominateur, & dont eſt pourvu M. le curé de Blacé.

*Seigneur*, M. le marquis de Montmelas, colonel à la ſuite du régiment de Bourbonnois, ſeigneur du clocher & haut-juſticier des deux tiers de la paroiſſe: le ſurplus de la juſtice appartenant à M. d'Eſpinai de Laie, ſeigneur de *Champrenard*. Voyez ce mot.

Le fief de *le Boſt* appart. à M. Daurelle de Terrenoire.

BLANAS, village & annexe de la par. de Saint-Rambert, en Bugey.

*Vicaire*, M. Répi.

## BOEN.

Petite ville dans le Forez, archiprêtré de Montbriſon, élection de Roanne, & du bailliage de Montbriſon.

Deux fiefs relevent de cette terre: l'un appellé de *Chauvieu*, appartenant à M. le marquis de Tallaru; l'autre de l'*Argentiere*, appartenant à M. Staron, conſeiller à Montbriſon.

Le prieur de Salt-ſous-Couzan nomme à la cure.

*Curé*, M. Bayard.

*Vicaires*, Mrs. Dupui & Guerpillon.

Il y a une chapelle dans le fauxbourg, ſous le titre de la Ste. Vierge.

*Deſſervant de la chapelle*, M. Raimond.

Une confrairie de pénitens du Confalon.

*Recteur*, M. Moizieux.

Un college. *Principal-régent*, M. Raimond.

### *Hôpital* ou *Hôtel-Dieu.*

*Recteurs*, Mrs. le curé, Gardon & Jacquemond.

*Tréſorier*, M. Moizieux.

*Gouverneur & ſeigneur*, M. Punctis de la Tour, écuyer.

*Voyer de la ville*, M. Ferrand.

*Juge*, M. Rouſſet.

*Lieutenant*, M. Orizet.

*Proc. fiſcal*, M. Ferrand de Paparel.

*Greffier*, le ſieur Moizieu.

*Huiſſiers*, Clapiſſon & Nicolet.

*Procureurs*, Mrs. Tachereau Morel & Arnoux.

*Notaires royaux, ſeuls réſervés pour la ville*, Mrs. Fertiere, Hodin, Ferrand & Arnoux.

*Autres notaires établis & non réſervés*, Mrs. Ferrand & Arnoult.

*Contrôleur des actes*, M. Durand.

*Receveur des aides en premier*, M. Alliaud.
*Receveur en second*, M. Parricaud.
*Chirurgiens*, Mrs. Donzi & Charret.

Le sieur Pignon y entretient une papeterie.

Il y a trois foires : le mardi de la semaine-sainte, le mercredi après la Saint-Barthelemi, & le mercredi avant la Saint-André.

BOHAS, village & par. en Bresse, archip. de Treffort, élect. de Bourg, justice de Buhens, du baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Grosoz.
*Seigneur*, M. de Loubat, baron de Buhens, chevalier de St. Louis & lieut. pour le Roi de la ville de Bourg en Bresse.
*Juge*, M. Anjorand, avocat à Bourg.
*Lieutenant de juge*, M. Jayer, notaire à Villereversure.
*Proc. fiscal*, M. Reidelet, proc. à Bourg.
*Greffier*, M. Salazard, not. à Bourg.

LE BOIS-DE-LA-SALLE, prieuré situé en Beaujolois, dans la par. de Julienas.
*Prieur*, M. l'abbé Chartier de la Roche, chanoine d'Ainai, & vicaire général du diocese de Lyon.

LE BOIS-D'OINGT, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Chazelle.
*Vicaire*, M. Papillon.
*Seigneur*, M. Giraud de Montbelet de Saint-Trys, fils.
*Subdélégué*, M. Fornas, fils.
*Officiers*, les mêmes qu'à Bagnols.
*Notaire & contrôleur des actes*, M. Fornas, pere.
*Notaires*, Mrs. Fornas, pere & fils.
*Chirurgiens*, Mrs. Grandchamp & Scin.

*Pénitens de Lorette.*

*Recteur*, M. Boichon.
*Aumônier*, M. Mechein.

Le fief & château de *Tanai* appart. à M. Durand, seigneur de la Flachere.

BOISI, village, château & marquisat, à une lieue de St. Haon-le-Châtel, dans la par. de St. Martin-de-Boisi, en Forez.

LA BOISSE, prieuré régulier de l'ordre de St. Ruf, paroisse & mere-église des annexes de St. Erienne & de St. Barthelemi de Montluel, archipr. de Chalamont, bailliage & élection de Bourg.
*Prieur*, Me Desserre.
*Curé résidant à Montluel*, M. Benoît, docteur de Sorbonne.
*Vicaire résidant à la Boisse*, M. Bugnet.

La justice s'exerce à Montluel.
*Juge*, M. Mandot.
*Procureur fiscal*, M. Pélisſée, notaire.
*Greffier*, le sieur Blai, notaire.

BOISSET, parcelle de St. Just-en-Bas dans le Forez, élect. de Roanne, justice de la baronnie de Couzan & du bailliage de Montbrison.
*Seigneur*, M. . . .

BOISSET-LES-MONTROND, village & paroisse dans le Forez, archipr. élect. & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de Montrond.

Le prieur de Savignieux nomme à la cure.
*Curé*, M. Veillas.
*Seigneur*, M. le marquis de St. Germain d'Apchon, colonel du régim. d'Aunis.

Les mêmes officiers qu'à Montrond.

BOISSET-LES SAINT-PRIEST, village & annexe de la paroisse de St. Prieſt en-Rousset, dans le Forez.
*Seigneur*, M. Mazenod de Pavesin

Les mêmes officiers qu'à Montrond.

BOISSET-LES-TIRANGES, village & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de St. Paulien, élect. de Montbrison, justice de Tiranges.

Le seigneur de Vorei en Vélay nomme à la cure.
*Curé*, M. Delaigue.
*Vicaire*, M. Delaigue, neveu.
*Seigneur*, M. le marquis de Fenoyl.

Il y a une communauté de filles de St. Joseph.

Le fief de *la Fay* appartient à M. de Vissaguet du Bouchet, subdélégué.

BOISSEY, paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, bailliage & élection de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Thiébaud.
*Dame*, madame la marquise de Feullens.

Les mêmes officiers qu'à Bagé.

BONLIEU, abbaye royale de filles, de l'ordre de Cîteaux, dans la paroisse de la Boutteresse en Forez, élection de Montbrison. Cette abbaye a été fondée en 1199 par les comtes de Forez. Plusieurs filles de ces princes y ont reçu le voile.
*Abbesse*, Mme. de Gayardon de Grezolles.

RELIGIEUSES, *Mesdames*.

De Gayardon de Grezolles, ancienne abbesse de Bellecombe; De la Chambre, Desnoyers, De Gayardon de Lucé, Des Tournelles, De Fauchet, De Rochefort, De Serte, Du Rival, De Chabriole, De Jullien, De Villeneuve, Salles des Tourrettes.

*Directeur*, Dom Cronier.
*Commiss. en droits seign.*, le Sr. Ponchon.
*Seigneur*, LE ROI.
*Co-seigneurs-engagistes par échange non-consommé*, Mrs. Thoynet de Peynot, & M. du Rosier de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Marcilli-le-Châtel.

ST. BONNET-DES-BRUYERES, village

& paroiſſe ſur les confins du Beaujolois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois-Sainte-Marie, élection de Villefranche, juſtice de Chavagny-le-Lombard, excepté les hameaux de *Thélai* & de *Flachere*, qui ſont de celle de la Buſſiete.

La cure eſt unie au doyenné d'Aigueperſe.

*Curé*, M. Louis-Laurent Gauthier, licencié en droit canon.

*Vicaire deſſervant*, M. Merle.

Le fief de *la Bruyere* appartient à M. de Thy.

ST. BONNET-DE-COURREAUX, bourg & grande paroiſſe dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbriſon, de la châtellenie royale de Marcilly.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Charlat.

*Vicaire*, M. Barou.

*Seigneur*, LE ROI.

*Co-ſeigneurs par échange non-conſommé*, Mrs. Thoynet de Peynot, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

ST. BONNET-DE-CRAY, village & paroiſſe dans le Lyonnois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, & ſénéch. de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Deville.

*Vicaire*, Guillermet.

*Seigneurs*, Dom Potignon, prieur de Charlieu; ſes officiers ſont les mêmes que ceux de Charlieu. M. de Sirvinges, ſes officiers ſont les mêmes que ceux de la Motte-Camp; M. le comte de Vichy, à cauſe de ſon château de Champrond; ſes officiers ſont,

*Juge*, M. Ducarre, avoc. à Châteauneuf.

*Procureur fiſcal*, M. . . .

*Greffier*, le ſieur Adam, notaire & contrôleur des actes, à Charlieu.

ST. BONNET DE-MURES, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Levet.

*Dame*, madame de Senozan, à Paris.

*Juge*, M. Ginet de la Rencolliere, avoc. à Vienne.

*Châtelain*, M. Olagnon.

*Procureur fiſcal*, M. Bourgeois.

*Greffier*, le ſieur Deſſables.

ST. BONNET-DES-QUARTS, village & par. partie en Lyonnois & partie en Forez, dioceſe de Clermont, archipr. de Cuſſet, élect. de Roanne & ſénéch. de Lyon. Elle dépend de quatre ſeigneurs; M. le duc d'Harcourt; M. Terray, intendant de Lyon; M. le marq. de Mirepoix; & M. le prieur d'Ambierle, qui nomme à la cure.

*Curé*, M. Charles, licencié en théologie.

*Vicaire*, M. Pinet

Les officiers des quatre juſtice ſeigneuriales, ſont: pour M. le duc d'Harcourt, les mêmes que ceux de Roanne; pour M. Terray, les mêmes qu'à Chaugy; pour M. de Mirepoix, les mêmes qu'à Châteaumorand; & pour M. le Prieur, les mêmes que ceux d'Ambierle.

## SAINT-BONNET-LE-CHATEAU.

Petite ville dans le Forez, châtellenie royale, archiprêtré, élect. & du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le bailliage de Chauſſour s'exerçoit à St. Bonnet, quoique hors de ſon territoire, & quoiqu'il n'y eût pas d'auditoire; mais par l'édit de Sa Majeſté, du mois de ſeptembre 1770, l'exercice de la juſtice du bailliage de Chauſſour a été réuni au bailliage de Montbriſon.

M. le prieur de Saint-Rambert en Forez nomme à la cure.

*Curé*, M. Farges.

*Vicaires & ſocietaires*, Mrs. Richard, Luquet, Rony & Faure.

Il y a une communauté de Capucins.

*Gardien*, le R. P. Paſcal, de Lyon.

*Vicaire*, le R. P. Vital, de St. Etienne.

Une communauté de Dames Urſulines.

*Supérieure*, madame Royer.

*Aſſiſtante*, madame Dacier.

*Dépoſitaire*, madame. . . .

*Pénitens du Confalon.*

M. Bori, *recteur*.

M. Maſon, *vice-recteur*.

*Dame-engagiſte*, madame. . . .

*Juge-Châtelain*, M. Roni, avocat.

*Lieutenant particulier*, M. Paret, avocat.

*Procureur du Roi*, noble Benoît Bouchetal, avocat au parlement, ancien conſ. proc. du Roi au baill. royal de Chauſſour.

*Greffier*, le ſieur Theiſſier.

*Huiſſiers*, Charrereau & Suchet.

*Procureurs*, Mrs. Charrereau, Paret, Payet & Teiſſier.

*Avocats*, Mrs. Calemard, Meidechales, Richard le jeune, & Bouchetal de la Roche.

*Notaires*, Mrs. Teiſſier, Buhet, Payet fils, & Faure.

*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. de Viſſaguet du Bouchet, ſeigneur de Chomelis & de Felines. *avoc. en parl.* Il réſide à St. Pal-en-Chalençon.

*Hôpital & maiſon de charité. Recteurs & Adminiſtrateurs*,

M. Farges, *curé*.

M. Rony, *juge*.

M. Bouchetal, *procureur du Roi*.

M. Calemard, *avocat*.

M. Paret, *procureur*.

Mrs. Buchet & Vial, *économes-tréſoriers, & prépoſés à la recette des grains*.

Digitized by Google

M. Roni, *prêtre-aumônier*,
*Régent des petites écoles, pour les garçons*, M. Faure.
*Médecin*, M. le Moissonnier.
*Chirurgiens*, Mrs. Chapuis & Marcon.

C'est le lieu de la résidence d'une brigade de maréchaussée.

*Brigadier de la maréchaussée*, le sieur Dupont.
*Receveur des aides*, M. Mure.
*Contrôleur*, M. Cartier de Boiscurtil.
*Receveur au grenier à sel*, M. le More.
*Contrôleur*, M. Bouchetal de la Roche.
*Receveur du tabac*, M. le More.
*Contrôleur des actes, & receveur de la douane*, M. de Vertami.

Il y a des Marchés de bled, les lundis & les mercredis; de bétail, les vendredis; & une foire, le jeudi-saint.

ST. BONNET-LE-FROID, hameau & chapelle en Lyonnois.

ST. BONNET-LES-OULES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, & élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. George.
*Vicaire*, M. Roux.
*Seigneur*, M. Vincent.
*Juge*, M. Rei.
*Châtelain*, M. Gonin, notaire à Saint-Galmier.
*Procureur fiscal*, M. de Vissaguet.
*Greffier*, le sieur Aguirand.

ST. BONNET-LES-PLACES, seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de St. Laurent de Chamousset, dépendante de la commanderie de Chazelles.

*Seigneur*, M. le Bailli-de-Besle, grand'-croix de l'ordre de Malte, commandeur de Chazelles-sur Lyon, colonel-commandant du corps des chasseurs.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain & Lieutenant de juge*, M. Richard.
*Procureur fiscal*, M. Gemier.
*Greffier*, le sieur Noel Mattagrin, not. à St. Laurent.
*Huissier*, Magnin.

ST. BONNET-LE-TRONCY, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu; & pour quelques cantons de Magni & Chamelet, sénéch. de Villefranche.

Le prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Debrosse.
*Vicaire*, M. Captier.
*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans, Mme. la marquise de Vauban, & M. Burtin de Vaurion, pour la partie qui dépend de Chamelet.

BONS, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Dujas d'Ambérieu.

BONSON, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Rambert, & par appel au bailliage de Montbrison.

Le prieur de St. Rambert est seigneur de cette paroisse, & nomme à la cure.
*Curé*, M. Lanier.

Le fief de *Forette* appart. à M. Gonin, lieut. en l'élect. de St Etienne.

BONVERT, château dans le Forez.
*Seigneur*, M. le comte de Damas d'Audour.

Les mêmes officiers que ceux de la Varenne & de Morland.

BONVERT, fief & château situé sur les bords de la Loire, au dessous de Roanne, ci-devant joint à Aiguilli.
*Seigneur*, M. Dumitz.

BORNAC, château & seigneurie dans la paroisse de St. Hilaire en Lyonnois.
*Seign.* M. le marq. de Bourg St. Polgue.
*Lieutenant de juge*, M. Dextre, notaire à Arcinges.
*Procureur fiscal*, M. Alex, notaire à Charlieu.
*Greffier*, le sieur Perrichon, notaire à Nandas.

BOSCHES, village & château dans la paroisse de Saint-Alban, dont la justice s'exerce à Belley.
*Seigneur*, M. de Champdor.
*Juge*, M. Blanc, avocat à Belley.
*Châtelain*, M. Setula, not. à Poncins.

BOUCHALAS, parcelle de St. Marrin-Lestra, village en Forez, élection & du ressort du bailliage de Montbrison, justice de St. Bonnet-lès-Places.
*Seigneur*, M. . . .

BOULIGNIEUX, village, paroisse & comté en Bresse, archipr. de Sandran, élection & bailliage de Bresse.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Boisset.
*Seigneur*, M. de Grossolles, comte de Flammarens & de Boulignieux.
*Juge*, M. Midan l'ainé, avocat.
*Châtelain*, M. Fremion.
*Proc. fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur Decrosot.

## BOURG,

Ville capitale de la Bresse, qui a donné son nom à un archipr. de ce diocese, lequel comprend 28 paroiss. deux annexes, & une succursale, toutes en Bresse.
*Archiprêtre* M. Parret, curé.
*Archiprêtre substitué*, M. Gatheron, curé de Beni.

Il n'y a qu'un curé nommé par le chapitre, qui est composé de 3 dignitaires, le prévôt, le chantre & le sacristin, &

Digitized by Google

de 13 chanoines. On ne peut y nommer que les enfants de la ville, à moins que ce ne soit par réſignation.

*Dignitaires*, Meſſieurs,
Pelluat de Jalamonde, *prévôt.*
Billon, *chantre.*
Colomb, *ſacriſtin.*

*Chanoines*, Meſſieurs
Vernette, Chambard, Midan, Bon, Charlet, Augerg, Giraud, Piquet, Einard, Couyat, Joly, Bouvier, Obrien.
*Chanoine honoraire*, M. Favre.
*Curé*, M. Parret.
*Vicaire*, Mrs. Joly & Pomat,

*Habitués*, Meſſieurs
Bataillon, Catin, Rivoire, Charnoz, Clidaſſon, Juenin, Pomar, Gallet, Reidelet, Chavaliat.

*College.*

Il eſt compoſé de prêtres ſéculiers; ſavoir, un principal, deux profeſſeurs de philoſophie, un profeſſeur de thétorique, un de ſeconde, quatre autres pour les baſſes claſſes, & un préfet pour les penſionnaires.
*Principal du college & de la penſion*, M. Bouvier, chanoine honoraire.
*Profeſſeur de phyſique*, M. Barquet.
*Profeſſeur de logique*, M. Bernaid.
*Profeſſeur de rhétorique*, M. Catin.
*Profeſſeur de ſeconde*, M. Lagarde.
*Profeſſeur de troiſieme*, M. Coilet.
*Profeſſeur de quatrieme*, M. Creuſet.
*Profeſſeur de cinquieme*, M. Granmotet.
*Profeſſeur de ſixieme*, M. Neuville.
*Prefet*, M. Barbier.

CORPS RÉGULIERS.

*Cordeliers.*

*Gardien*, le P. Pernin.
*Vicaire*, le P. Pernod, ex-provincial, aumônier du palais & des priſons.
*Procureur*, le P. Gavaille.

*Dominicains.*

*Prieur*, le P. Durand, doct. en Sorbone
*Sous-prieur*, le P. . . .
*Procureur*, le P. Trotaud.

*Capucins.*

*Gardien*, le P. Raymond, de Lyon.
*Vicaire*, le P. Irenée, de Lyon.

*Auguſtins.*

*Prieur*, le P. Benoît.
*Sous-Prieur*, le P. Auguſtin Grillet.
*Procureur*, le P. Philippe Tiffier.
*Sacriſtin*, le P. Colaband.

L'égliſe des Auguſtins, qui a été bâtie par Marguerite d'Autriche, eſt digne de la curioſité des connoiſſeurs & des voyageurs.

*Miſſionnaires de St. Lazare.*

*Supérieur*, M. Perronet.
*Aſſiſtant*, M. Dubuex.

Il y a trois couvents de filles; les Urſulines, Sainte-Marie, Sainte-Claire; deux Hôpitaux; la Charité, & l'Hôtel-Dieu, confrés à des Religieuſes: une Congrégation, une Confrairie de Pénitents du Confalon, dirigées par M. le Curé; & une de Pélerins, dont la chapelle eſt à cent pas de la ville.
*Commandant pour le Roi*, M. le marquis de Laval.
*Gouverneur*, M. le comte de Vallin.
*Lieut. de Roi*, M. le baron de Buhens.

*Bailliage.*

Il reſſortit par appel à Dijon.
*Grand-bailli*, M. . . .
*Lieutenant général civil*, M. de Borſac.
*Lieutenant général criminel*, M. Perier.
*Lieutenant particulier, aſſeſſeur civil*, M. Cheſne.
*Lieutenant particulier aſſeſſeur criminel*, M. Chaland.

*Conſeillers*, Meſſieurs
Gauthier, *doyen*; Guillod; Cabuchet; Bourdin; Revoux de Commarin; Picquet; Gauthier des Vavres; Perraud; Brangier; Gaillard Bizer, *conſeiller-clerc.*

*Conſeillers honoraires*, Meſſieurs
Guillot, Bernard.

*Gens du Roi*, Meſſieurs
Picquet, *avocat du Roi.*
Riboud, *procureur du Roi.*
Chicot, *greffier.*
*Huiſſiers audienciers*, les Srs. Callendre, Armant, Pomat, Rerdier.

Il y a vingt-deux procureurs, dix notaires, & vingt-deux ſergents royaux.

Les mêmes officiers ſiegent au préſidial, auquel reſſortiſſent le Bugey, le pays de Gex, & la Dombes.

ÉLECTION.

*Officiers*, Meſſieurs
Gollety, *préſident.*
De Corcelles, *lieutenant.*
Megnier, *procureur du Roi.*
Brangier, Riboud, Gotaret, Riboud de Poncin, Lejeas, *conſeillers.*
Piquet, *greffier.*
Falconnet, *commis-greffier.*
Louis, *huiſſier.*

Il y a pluſieurs autres juſtices qui s'y exercent.
*Subdélegué*, M. Riboud.
*Secretaire*, M. Buger.

*Maréchauſſée. Officiers*, Meſſieurs
Durand, *lieutenant.*
Louis, *procureur du Roi.*
Desbordes, *aſſeſſeur.*
Midan, *greffier en chef.*
Bailli, *commis.*
Gollier, *brigadier.*

*Gabelles.*

*Receveur*, M. Badon.
*Contrôleur*, M. Grillet.
*Juge-viſiteur*, M. Dupont.

Digitized by Google

*Procureur du Roi*, M. Porcet.
*Greffier*, M. Falconnet.
*Entreposeur de tabac*, M. Ducloz.
*Receveur des traites*, M. Thomas.
*Juge*, M. Martinon.
*Contrôleur des actes*, M. Loir.
*Directeur des poſtes*, M. Badon.
*Facteur*, le ſieur Joſſerand.

*Hôtel de ville.*

*Maire perpetuel*, M. Midan, avocat & lieutenant général de police, commandant la milice bourgeoiſe.
*Premier ſyndic*, M. Baget.
*Second ſyndic*, M. Ravet, procureur.
*Chatelain royal*, M. Pelletier.
*Procureur du Roi*, M. Chevrier, avocat.
*Receveur*, M. Giguet.
*Secretaire*, M. Humbert, notaire.
*Conſeillers*, Mrs. Quinet, Favier, Midan & Martinon, avocats.
*Fabriciens*, Mrs. Quinet aîné, Riboud, Quinet cadet, & Bevy.
*Receveur*, M. Humbert, notaire.
*Meneſtriers*, Teſtard, Caillaton & Lombard.
*Sergens de Police*, Boſonnet & Nicolas.

*Hôtel de Province.*

*Syndics généraux du Clergé.*

M. Parret, curé de Bourg.
M. Delombard, prieur de Nantua.
Dom Brun, prieur de la Chartreuſe de Selignat.
M. Guigoun, curé de St. Rhemi, pour le diocèſe de St. Claude.
M. l'abbé Danthoine, pour la Dombes.

*Syndics généraux de la nobleſſe.*

M. le baron de Belvey.
M. de la Beviere.
M. le marquis de Crangeat.
M. de Vincent de Panette.

*Syndics généraux du tiers-Etat.*

M. de St. Martin, *premier ſyndic.*
M. Feguet.
M. Gemeau, lieut. général de Trevoux.
M. Vincent, premier ſyndic honoraire.

*Conſeillers du tiers-Etat.*

Mrs. Jair, Cabuchet, Desbordes, & Bergier fils.
*Receveur*, M. Bergier pere.
*Receveur des impoſitions de la province*, M. Varenne de Feuille.
*Commis à la recette*, le ſieur Verſey.

*Société d'emulation.*

Cette ſociété dont l'objet eſt d'inſpirer en Breſſe le goût des ſciences & des lettres, & de contribuer aux progrès des arts & de l'agriculture dans cette Province, a été établie au mois de février 1783, approuvée par Sa Majeſté; elle travaille ſous la protection de ſon A. S. Mgr. le duc de Bourbon; elle eſt diviſée en quatre claſſes, ſavoir: les aſſociés honoraires, les aſſociés ordinaires, les aſſociés libres, & les aſſociés non réſidants, & s'aſſemble tous les 15 jours.

*Tableau des Membres, ſuivant l'ordre de leur réception.*

*Protecteur*, S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon.

*Aſſociés honoraires.*

M. Feydeau de Brou, intendant à Caen.
M. le marquis de Grollier, chevalier de l'ordre de St. Louis.
M. Amelot de Chaillou, intendant des provinces de Bourgogne, Breſſe, Dombes, Bugey, Valromey & Gex.

*Aſſociés ordinaires, réſidants.*

M. de la Bévierе, ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe, *Directeur.*
M. d'Andelin, chevalier de l'ordre de St. Louis, *Vice-Directeur.*
M. le baron de Rohan, capit. de dragons.
M. Dunoyer, écuyer, ſeig. d'Eguerandes.
M. Cheſne, lieutenant particulier civil au bailliage & ſiege préſidial de Bourg.
M. Picquet, avocat du Roi au bailliage & ſiege préſidial, *Tréſorier.*
M. Perrot, conſeiller au bailliage & ſiege préſidial de Bourg, *Secretaire-adjoint.*
M. l'abbé Bizet, conſeiller au bailliage & ſiege préſidial.
Le P. Rouſſelet, prieur du couvent royal de Brou.
M. Perier, lieutenant général criminel au bailliage & ſiege préſidial de Bourg.
M. Riboud, procureur du Roi au bailliage & ſiege préſidial, ſubdélégué en Breſſe, des académies de Dijon, Bordeaux, Lyon, &c. *Secretaire perpétuel.*

*Aſſociés libres.*

M. Bernard, conſeiller honoraire au bailliage & préſidial de Bourg.
M. Dutour, ancien chancelier de S. A. S. Mgr. le prince de Dombes.
M. Aubry, ingénieur en chef des ponts & chauſſées de Breſſe, Bugey, &c. de l'académie des ſciences, arts & belles-lettres de Dijon.
M. de St. Martin, ſyndic général du tiers-état de Breſſe.
M. de Borſat, écuyer, ſeigneur de la Péroure.
M. Picquet, conſeiller au bailliage & ſiege préſidial de Bourg.
M. Baudot, docteur en médecine.
M. Parret, curé de Bourg, ſyndic général du clergé de Breſſe.
M. Goeſſon, ancien directeur de la manufacture royale d'horlegerie.
M. Vermendois, maître en chirurgie.
M. le baron de Belvey, ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe.
M. Barquet, profeſſeur de phyſique, au college de Bourg.

*Aſſocié*

Digitized by Google

*Associés non résidans.*

M. de la Lande, de plusieurs académies, *à Paris.*
M. Guitton de Morveau, ancien avocat général au parlement de Dijon, de plusieurs académies.
M. Maret, docteur en médecine, censeur royal, secretaire perpétuel de l'acad. de Dijon, & de plusieurs autres acad.
M. de la Tourette, ancien conseiller à la cour des monnoies de Lyon, secretaire perpétuel de l'acad. de la même ville, & de plusieurs académies, *à Lyon.*
M. Paradis de Raimondis, ancien lieut. général au baill. présidial de Bourg.
M. Vallée, ingén. des ponts & chaussées.
M. de Meillonnas, capit. de cavalerie.
M. Ceizeriat, docteur en médecine.
M. de Landine, avocat, correspondant de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres, de celles de Dijon, Lyon, Villefranche, &c. *à Lyon.*
M. Geoffroy, avocat, *à Lyon.*
M. Gacon, curé, *à Bagé.*
M. l'abbé Guichelet, doyen-curé du chapitre de Pont-de-Vaux.
M. Badon fils, contrôl. dans les fermes.
M. Varenne de Fenille, receveur des impositions de Bresse.
M. Vincent de Montpetit, peintre du Roi, *à Paris.*
Dom Carriere, des acad. de Bordeaux, Montauban, &c. *à Bordeaux.*
M. Fabri, chevalier de l'ordre du Roi, subdélégué, &c. *à Gex.*
M. Mandrillon, membre de l'académie des sciences de Harlem, de la société philosophique de Philadelphie, négoc. *à Amsterdam.*
M. Cerisier, *à Amsterdam.*
M. de Ceissart, inspecteur général des ponts & chaussées, membre de l'académie des sciences & belles-lettres de Rouen, &c. *à Paris.*
M. Chapui, curé d'Argil, *en Bugey.*
M. Desgranges, Me. en chirurg. *à Lyon.*
M. Devirly, président à la chambre des comptes de Dijon, de plusieurs acad.

La Chartreuse de *Seillon* est à un quart de lieu de la ville. Voyez *Seillon.*

## BOURG-ARGENTAL.

Ville dans le Forez, au pied du Mont-Pila, diocese de Vienne, élection de St. Etienne.

L'archiprêtré de Bourg-Argental comprend dix-sept paroisses, deux annexes & une succursale, partie en Forez, partie en Vivarais.

*Archiprêtre*, M. l'abbé de Mayole.

La cure est desservie par deux curés, dont le premier est à la nomination alternative de l'archevêque & du chapitre de Vienne; & le second, à la nomination du college de Tournon, en qualité de prieur de St. Sauveur.

*Curés*, Mrs. Fontaine & Mayol.
*Vicaires*, Mrs. Bonnet, Mignot & Bascher.
*Sociétaires*, Mrs. Coste & Aubert.

Il y a une commun. de Dames Ursulin.
*Supérieure*, madame de l'Hermusieres de St. Augustin.

Une confrairie de Pénitents du saint Sacrement.

*Recteur*, M. Gabriel Girodet.
*Sœurs de St. Joseph.*
*Supérieure*, la sœur de Paulze.

Un hôpital administré par un bureau de sept conseillers.

*Recteur*, M. Pupil de Sablon.
*Seigneur-engagiste, Gouverneur & Lieutenant de Roi*, M. Bollioud de Saint-Julien, baron d'Argental.
*Bailliage.*
*Lieutenant-général civil & criminel*, M. Pupil de Sablon, écuyer.
*Lieutenant particulier, assesseur criminel*, M. Nayme, Sr. de Despreaux, écuyer.
*Conseillers*, Mrs. Bosc de Villeneuve & Chosnier.
*Avocat & procureur du Roi*, M. Mathon de Forgeres, écuyer.
*Autres Officiers.*
*Receveur des consignations*, M. Granjeon de Robec, conseiller du Roi.
*Commissaires aux saisies-reelles*, M. Richard pere.
*Greffier*, le sieur Richard oncle.
*Greffier commis*, le sieur Coste.
*Premier huissier*, Richard.
*Huissier audiencier*, Pierre Tregué.
*Troisieme huissier*, Rouverol.
*Avocats*, Mrs. Chevalier, Lardon de Verneys, Jamon fils, Foriel de Provinsal, Desfrançois, Aubert, Guerin, Fontaine.
*Procureurs*, Mrs. Montchauvet, Pourtet, Courbon, Lafont & Richard le neveu.
*Tribunal du point d'honneur.*
M. . . . . .
*Conseiller-rapporteur*, M. Audras.
*Secretaire-greffier*, M. Chaspoul, à St. Pierre-de-Bœuf.
*Notaires royaux*, Mrs. Montchauvet, Dumas, Avrol.
*Arocat*, M. Nayme des Oriol.
*Contrôleur des actes*, M. Clément.
*Conservateur des hypotheques*, M. Aubert.
*Greffier*, le sieur Richard.
*Contrôleur des enfaisinements*, M. Montchauvet.
*Chirurgien*, M. Donnet.
*Chargé du bureau général de correspondance*, M. Montchauvet, doyen des not.
*Receveur du grenier à sel*, M. Martel

*Receveur des aides*, M. Richard.
*Commis*, M. Liron.
*Receveur de la douane*, M. Liron.
*Échantilleur des poids & mesures*, le sieur Giraudet.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. Pupil du Sablon, lieutenant général civil & criminel.
*Brigadier de la maréchaussée*, le sieur Fabre.

Il y a quatorze foires dans l'année : le 22 janvier ; le 24 février, le lundi après la mi-carême, le lundi de Quasimodo ; le 6 mai, le lundi après la Pentecôte ; le 25 juin ; le 22 juillet ; le 10 août, le 3 septembre ; le 1er. lundi d'octobre ; le 2 & 20 novembre ; le 30 décembre ; & un marché le vendredi de chaque semaine.

Le messager de Bourg-Argental en part tous les mardis, & arrive à Lyon le mercredi. Il part de Lyon le vendredi à onze heures du matin, & arrive à Bourg le samedi. Il loge à Lyon, à la Corbeille-d'or, rue Ecorchebœuf.

BOURG-DE-THIZY, bourg, prieuré & paroisse au dessous, & à huit cents pas de la ville de Thizy, dans le Beaujolois.
*Prieur-commendataire*, Dom Moynat, prieur claustral de St. Rambert en Bugey.
*Sacristin*, Dom de la Bissse Montrichard.
*Curé*, M. de Chavane, doct. en théologie.
*Vicaire*, M. Vernay.

La justice dépend de la châtellenie de Thizy.

BOURG-SAINT-CHRISTOPHE, par. & baronnie en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Montluel, du ressort du présidial de Bourg.

Le chapitre de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.
*Curé*, M. Raviere.
*Seigneur*, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert.
*Juge*, M. Neple, avocat à Montluel.
*Lieutenant de juge*, M. Chavan.
*Procureur fiscal*, M. Peisset.

La justice du château s'étend sur la paroisse de Faramens, en Bresse.

Il y a une foire au Bourg St. Christophe, le jour de la fête de St. Christophe.

LA BOURLIERE, fief situé dans la paroisse de Chevroux, en Bresse.
*Seigneur*, M. Frere de la Falconnierè.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.
*Juge*, M. Guichelet, avocat.
*Châtelain*, M. Berthet, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Pomathio.
*Greffier*, le sieur Dodiet cadet.

LA BOUTERESSE, bourg & annexe de la paroisse de Boen en Forez, archipr. & élection de Montbrison, justice de Marcilly le-Châtel, du ressort de Montbrison.

L'église est desservie alternativement par Mrs. les Vicaires de Boen.
*Seigneur*, LE ROI.
*Co-seigneurs engagistes par échange non consommé*, M. Thoynet de Peynot, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Il y a deux foires : le 13 janvier, & le 22 septembre.

BOUTHEON, village, paroisse, château & seign. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, sénéch. de Montbrison.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Jean-Baptiste Favier.
*Seigneur*, M. Louis-Henri de Pons.
*Juge-Châtelain*, M. Gonon de St. Fresne, avocat.
*Procureur fiscal*, M. de Vissaguet, not.
*Greffier*, le sieur Girerds.

BOUVENT, château & fief, près de la ville de Bourg. Il appartient à M. Marinon de Bouvent.

BOYÉ, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Villefranche, justice de Reissein, & baill. de Villefranche.

L'évêque de Mâcon collateur de la cure.
*Curé*, M. Villard.
*Seigneur*, M. Beraud de Reissein.

BOZ, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice de Pont-de-Vaux, du ressort du bailliage de Bourg & du parl. de Dijon.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Vuiron.
*Seigneur*, M. Bertin, receveur général des parties casuelles, à Paris.

LA BOZONNIERE, fief en Lyonnois. Il appartient à M. Mazard.

BRESIEU, village & annexe de la par. de Briullioles en Lyonnois, archipr. de Courzieu, justice du prieuré de St. Irenée de Lyon, élection & sénéch. de Lyon.
*Curé*, M. Bayle.
*Vicaire*, M. Vincent.
*Seigneur*, M. d'Orsin, prieur-commendataire de St. Irenée de Lyon.
*Juge*, M. Durand, avocat à Lyon.
*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Guilloud, notaire à Beslenai.
*Procureur fiscal*, M. Puy, notaire à Courzieu.
*Greffier*, M. Berger, not. à St. Laurent-de-Chamousser.
*Huissier*, Alloignet.

BRESSOLES, par. en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon.
*Curé*, M. Levrat.
*Seigneur*, LE ROI.

En premiere instance les causes se portent au baill.

Digitized by Google

*Châtelain*, M. Neple, avocat.
*Curiaux*, Mrs. Blay & la Chanal.

LE BREUIL, château & seigneurie en toute justice, dans la paroisse de Monthieu en Dombes. La justice de Breuil comprend toute la paroisse de Monthieu, celle d'Ambérieu, & quelques parties des paroisses voisines.
*Seigneur*, M. le marquis de Damas-Dantigny, brigadier des armées du Roi, colonel du rég. royal Navarre, cavalerie.
Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

LE BREUIL, village & annexe de la par. de Chessy en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Margaron.
*Seigneur*, M. le comte de Cibeins, capitaine au régiment du Commissaire général.
Les officiers sont les mêmes que ceux de M. de Cibeins, à Bulli.

BRIENNE, village & par. en Châlonnois, archipr. de Bagé, élect. de Dijon, du ressort du baill. de Châlons.
La justice dépend de Cuysery.
M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Hemy.
*Vicaire*, M. Maitre, résidant à Jouvençon.
*Seigneur engagiste*, M. le maréchal de Biron.
*Juge-Châtelain*, M. Barrat.
*Lieutenant*, M. Piquet.
*Procureur du Roi*, M. Petitjean.
*Greffier*, le sieur Pichot.
*Huissier*, Bruillot.

BRIENNON, village & par. partie dans le Forez, & partie dans le Lyonnois, archipr. & élect. de Roanne, justice de Marcigny, sénéch. de Lyon.
La prieure de Marcigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Matthieu.
*Dame de la plus grande partie de la paroisse*, madame d'Accueil de Châteaugay, prieure de Marcigny.
*Juge*, M. Verchere du Bayon, avocat à Marcigny.
*Procureur fiscal*, M. Jaillon.
*Greffier*, le sieur Cartier.
*Huissier*, Gauthier.
*Procureurs post.* Mrs. Verchere, Berjot, Jaillon fils, Perroi, Bonnardet.
*Seigneur du hameau de Maltaverne*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
*Seigneur d'une autre partie*, M. le prieur de Noailly.
Les mêmes officiers qu'à Noailly.

BRIGNAIS, petite ville très-ancienne, célebre par la bataille des Tards-Venus, & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Bouvier, maître-ès-arts. Il réside à l'annexe de Vourles.
*Vicaires*, Mrs. Savoie & . . . .
*Seigneurs*, Mrs. les chanoines-barons de St. Just.
*Juge*, M. Durand, juge général de la baronnie de St. Just, anc. échevin.
*Châtelain*, M. Del'horme, notaire & subdélégué de l'Intendance, à Lyon.
*Procureur fiscal*, M. Rambaud, notaire à Mornant.
*Greffier*, le sieur Savoye, not.
*Huissier seigneurial*, Villemagne.
Le mercredi de chaque semaine il y a un marché où se vendent des bœufs & des vaches: il y a aussi trois foires dans l'année; le 2 janvier, le 6 juin, & le 21 décembre. On y vend du bétail & des merceries.
Le fief de *la Boissonnerie* appart. aux héritiers de M. Laurens; & *la Jomariere*, beau château & fief avec tente noble, appartient à M. Flachon, trésorier de France.

BRINDAS, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
Les comtes de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. de Castellas cadet.
Il y a un vicaire qui réside à l'annexe de Messimy.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Juge*, M. de Lurieu.
*Châtelain*, M. Chataing, notaire.
*Proc. fiscal*, M. Filleton.
*Greffier*, le sieur Mathevon.
Le fief de *Montplaisir* appartient à Mad. Tournilhon, veuve de M. Guigou de Montplaisir.

BRION, seign. du baill. de Bugey. Elle appartient à M. Chappe.

BRIOR, village & par. en Bugey, dépendant du château & marquisat de St. André, archipr. d'Ambournay, baill. & élect. de Belley, du ressort du parl. de Dijon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Devigo.
*Seigneur*, M. le marquis de la Blache.

BRON, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. de Vienne, du ressort du parl. de Dauphiné.
Le chapitre de la Sainte-Chapelle de Chambery nomme à la cure.
*Curé*, M. Rey, docteur de Sorbonne.
*Dame*, madame la marquise de Leusse.
*Juge*, M. Bertet du Pinet, avocat à Vienne.
*Châtelain*, M. Izelin, not. à Venissieux.



Digitized by Google

*Lieutenant de Juge*, M. Fournier, avoc. à Vienne.
*Procureur fiscal*, M. Roſtaing.
*Greffier*, le ſieur Cochard, notaire à Villeurbanne.

Il y a deux foires : le 10 octobre & le 6 décembre.

BROSSE, (Sainte-Colombe de la) village & par. en Dauphiné, archipr. de Moretel, élect. de Vienne.

M. l'arch. de Lyon, *collat. de* la cure.
*Curé*, M. . . .
*Seigneurs*, les héritiers de M. le comte de la Tour de Boulieu.
*Juge*, M. Fournier, avocat à Vienne.
*Procureur-d'office*, M. Tholon.

BRULLIOLES, village & paroiſſe en Lyonnois, archipr. de Courzieu, juſtice de Chamouſſet, élect. & ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Bayle.
*Vicaire*, M. Guerpillon.
*Seigneur*, M. de Savaron.
*Notaire*, M. Durand.

Les mêmes officiers qu'à St. Laurent-de-Chamouſſet.

Le fief de *Charfetain* appartient à M. de Micoud, écuyer.

BUBLANE, village & annexe de Châtillon-la-Pallu en Breſſe, archipr. de Chalamont.
*Vicaire*, M. Muſſieux.
*Seigneur*, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

La juſtice s'exerce à Bourg.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon-la-Pallu.

BUELLAS, par. en Breſſe & Prieuré uni à l'abbaye de Tournus, archipr. de Sandran, baill. & élect. de Bourg, du reſſort du parl. de Dijon.

Le chap. de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Laforeſt.
*Seigneur*, M. le comte d'Apchon.

Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

BUHENS, baronnie dans la par. de Hautecour, du bailliage de Bourg en Breſſe. Sa juſtice, qui s'exerce à Bourg, comprend Hautecour, Romaneche-la-Montagne, Bohas, Montjouvent & le Noyet.

*Seigneur*, M. de Loubat, baron de Buhens, chevalier de St. Louis, lieutenant pour le Roi à Bourg.
*Juge*, M. Enjorand, avocat.
*Châtelain*, M. Jayr, à Villereverſure.
*Vice châtelain*, M. Françon, notaire à Simandre.
*Proc. fiſcal*, M. Reidelet, proc. à Bourg.
*Greffier*, le ſieur Salazard, à Bourg.
*Curial*, M. Morelet, not. à Ciſe.

BULLY, village, par. château & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, élect. & ſénéch. de Lyon.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Girin.
*Vicaire*, M. Pardou.
*Seigneur*, M. le comte de Cibeins, capitaine au régiment du Commiſſaire général.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.
*Lieut. de juge châtelain*, M. Raimond, not. à l'Arbreſle.
*Proc. fiſcal*, M. Vigier, not. à Bully.
*Greffier*, le ſieur Pignard, not. à Cheſſy.
*Notaires*, Mrs. Vigier & Blanc.

Les procureurs ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.
*Seigneur-moyen & bas-juſticier de la Plagne*, M. de Berthelas, doyen de Theylan.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.
*Seigneur-moyen & bas-juſticier de Solemi*, M. Davaly, communier de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à Savigny.
*Seigneur en toute juſtice de ces deux parties de la paroiſſe & d'Apineſt*, M. de Cluny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de l'Arbreſle.

BULLY-EN-ROANNOIS, village & par. en Forez, archipr. & élection de Roanne, ſénéch. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Denis.
*Vicaire*, M. . . .
*Prébendier de Chantois*, M. l'abbé de Foudras.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Cette par. dépend, pour une partie, de la châtellenie de St. Maurice unie au bailliage de Roanne ; pour une autre, de la juſtice de Chantois ; pour une troiſieme, du comté de Lyon ; & enfin, pour une quatrieme, du chapitre de N. D. de Montbriſon.

Les officiers de M. le duc d'Harcourt ſont les mêmes qu'à Roanne : les trois autres juſtices ſont ſans officiers, & ſont exercées par des premiers en ordre. Il y a dans cette paroiſſe des carrieres de charbon de terre, trop négligées.

BURDIGNES, hameau, par. dans le Forez, diocèſe de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de Saint-Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.
*Curé*, M. Renaud.
*Vicaire*, M. Fautie.
*Seigneur*, M. Bollioud de Saint-Julien, receveur général du clergé de France.
*Juge*, M. . . .
*Proc. fiſcal*, M. Fraiſe.
*Greffier*, le ſieur Veyre.

Digitized by Google

Il y a dans cette paroiſſe le château de *Montchal*. Voyez ce mot.

BURNEZAY, hameau dépendant de la par. de Serriere en Mâconnois. Ce hameau eſt de l'élection & du reſſort de la ſénéch. de Villefranche.

BUSSIERE, paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Villefranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour la partie Mâconnoiſe.

N. . . . . nomme à la cure.
*Curé*, M. Deſtre.
*Dame*, madame Charriet de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.

Les mêmes officiers qu'à Cenves.

BUSSIERE, bourg, par. & ſeign. dans le Forez, archipr. de Néronde, élect de Roanne. Le bourg dépend de la juſtice du ſeigneur du lieu, & le reſte de la par. de la châtellenie royale de Feurs; l'une & l'autre juſtice reſſortiſſent à la ſénéch. de Montbriſon.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Ligout.
*Vicaire*, M. Caſt.
*Seigneur*, M. Dulieu de Chenevoux, qui a la juſtice moyenne & baſſe.
*Juge*, M. Pariat, à Feurs.
*Châtelain*, M. de Chatelus, à Pouilly-les-Feurs.
*Procureur fiſcal*, M. Reloque, à Feurs.
*Greffier*, le ſieur Landrivon.

Le fief & château de *Chenevoux*, appart. au ſeigneur; & le château de *la Coſte*, à M. Perreins.

Le 12 mai, jour de St. Pancrace, il y a dans cette paroiſſe une petite foire où l'on vend des bœufs, des vaches, des cochons & quelques mercerie.

BUSSIERES, château dans la paroiſſe de N. D. de Boiſſey en Beaujolois.
*Seigneur*, M. Ferrier.
*Lieutenant de Juge*, M. Jacquet.
*Procureur fiſcal*, M. Louis Varinard.
*Commis Greffier*, le ſieur Rouchon.

BUSSIGE, village & par. en Breſſe, archipr. de Dombes, élect. & baill. de Bourg, juſtice de Montribloud.

Madame la ducheſſe de Luxembourg, comme marquiſe de Neuville, nomme à la cure.
*Curé*, M. Achard.
*Seigneur*, M. . . .

BUSSY-ALBIEU, bourg, prieuré, par. & comté dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice du comté, exercée à St. Sixte, du reſſort de la ſénéch. de Montbriſon.

Le prieur commendataire de Pommiers nomme à la cure.
*Curé*, M. Cheminal.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. de Rochefort.
*Juge*, M. Chaſſain, à St Germain-Laval.
*Procureur fiſcal*, M. Durand, à Boen.
*Greffier*, le ſieur Tachereau.

Ce comté comprend les paroiſſes de Buſſy, de St. Sixte, de Ste. Foy-lès-Villedieu, & partie de celle de Cezay.

Il y a une foire toutes les années, le 2 janvier.

C A

CALUIRE, village & annexe de St. Rambert, partie dans le Franc Lyonnois, partie en Breſſe; archiprétre des Suburbes, élection & ſénéchauſſée de Lyon.
*Vicaires*, Mrs. Geoffray & Vignet.

Dans cette égliſe, qui eſt ſur la partie de Breſſe, il y a une prébende ou chapellenie créée par Mrs. Sault de Tavane, alors ſeigneurs & marquis de Miribel.
*Chapelain*, M. Morel, curé de Villefargeot, près d'Auxerre.
*Seigneur haut-juſticier de la partie de Breſſe, qui dépend de la juſtice de Rillieux, la Pape, &c.* M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
*Seigneurs haut-juſticiers de la partie du Franc-Lyonnois*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Juge*, M. Baillot, avocat en parlement.
*Voyer*, M. Leclerc, notaire royal

Leurs officiers ſont les mêmes que ceux de la juſtice de St. Rambert, l'Iſle-Barbe, le Vernay & Colonges. Ils ſont encore ſeigneurs-décimateurs de l'une & de l'autre partie de Caluire.
*Notaire royal réſervé pour Caluire & le Vernay*, M. Leclerc, qui a les minutes de Mrs. Garnier, Roux, & Poizat pere, & fils, ci-devant not. à Quincieux.

Caluire eſt devenu très-conſidérable depuis l'ouverture du grand chemin, appellé de *St. Clair*, de Lyon à Montluel. Ce village s'accroît chaque jour.

CARIZIEUX, village & paroiſſe en Dauphiné, archipr. de Moretel, élect. & juſtice de Vienne.

Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Blondan.
*Seigneur*, M. de la Poype-Serrieres.
*Juge*, M. Fornier.
*Châtelain*, M. Morel.
*Procureur fiſcal*, M. Morel.
*Greffier*, le ſieur Monin.

STE. CATHERINE-SUR-RIVERIE, hameau & annexe de St. Didier-ſous-Riverie en Forez, archipr. de Mornant, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Duvidal.

Les mêmes officiers qu'à Riverie.

LA CELLE-DE-LORME, village de



Digitized by Google

parcelle de Cleppé en Forez, archipr. de Feurs & élect. de Montbrison.

*Seigneur*, M. de Pontin, gendarme de la garde.

*Vicaire desservant*, M. Pontadit.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

CELLES, parcelle de la paroisse de Celles en Auvergne, comprise dans le Forez, élect. de Montbrison.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

CELLIEU, village & par. en Lyonnois, archip. de Mornant élection de Saint-Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Gallien.

CENVES, village, par. château & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Vauxtenard, élect. de Villefranche.

*Curé*, M. Besson.

*Dame*, Mme. Charrier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclos.

*Juge*, M. Maisonnat, avocat à Mâcon.

*Lieutenant de juge*, M. Leclerc.

*Procureur fiscal*, M. Philibert.

*Greffier*, le sieur Verset.

CERCIE, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de St. Lager, de Pizay & de la Terriere.

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Perrier.

CERDON, bourg & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. de Belley, justice de St. Rambert, du ressort du parl. de Dijon.

Il y a un chapitre, composé d'un doyen qui est curé, & de cinq chanoines : le seigneur du lieu en est le nominateur.

*Doyen-curé* M. Briel.

*Chanoines*, Mrs. Angelot, Beylié, Poulet, Dupont, & Berlié.

*Seigneur*, M. Quinson de Poncin.

Le fief de *Rougemont* appart. à M. de Montillet; le château de *l'Isle*, à M. le comte de Murat; celui de *Moyriat*, à M. de Moyriat; celui d'*Epierre*, aux RR. PP. Chartreux de Moyriat; & celui du *Supériat*, à M. Levasseur.

Il y a cinq foires : le lundi des Rameaux, le 3 mai, jour de la Croix; le 22 juillet, le 26 août, & le jour des Morts.

CERTINES, par. en Bresse, diocese de Lyon, archipr. de Treffort, baill. & élect. de Bourg.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.

*Curé*, M Curnillon.

*Dame*, madame de Montmord.

*Juge*, M. Quinet, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Ravet.

*Châtelain*, M. Ballet, not. à Toffiat.

*Curial*, M. Armand, not. à Salles.

*Greffier*, le sieur Bailly.

Le château de la seigneurie s'appelle *Genoud*.

## CERVIERES,

Petite ville murée, par. châtellenie en Forez, archip. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison.

Mme. la prieure de Laveine nomme à la cure.

*Curé*, M. Massacrier.

*Vicaire*, M. Dumas.

Il y a une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi,

*Président, capitaine-châtelain, juge & commissaire examinateur*, M. Fortier.

*Lieutenant civil & criminel*, M. Chazelet de Vilette.

*Lieutenant particulier, assesseur civil & criminel*, M. Chapelle, sieur de Lunel.

*Proc. fiscal*, M. Perdrigeon.

*Greffier en chef*, le sieur Guilloud.

*Contrôleur des actes*, M de la Vallette.

*Procureurs*, Mrs Deleſtra, Verdier, P. Louis Deleſtra, & Poncet.

Il y a huit foires dans l'année : le lundi gras, le mardi après Pâque, le lundi avant la Pentecôte, le 25 juin, le 17 août, le 5 octobre, le 5 novembre, la veille de Noël. Lorsqu'un de ces jours se trouve jour de fête ou de dimanche, la foire est renvoyée au lendemain.

CESSEINS, village & par. archipr. élect. & sénéch. de Dombes.

Le chap. de Belleville nomme à la cure.

*Curé*, M. J. B. Buisson.

*Seigneur*, M. Bellet de Tavernost, anc. chevalier d'honneur au parlement de Dombes, à Trevoux.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Moine le jeune, notaire à Messimy.

*Proc. fiscal*, M. Granger l'aîné, proc. à Trevoux.

*Greffier*, le sieur . . .

Le château de *Tavernost* appart. au seigneur.

CEYZERIAT, gros bourg & paroisse, archip. & marquisat de Treffort, baill. & élect. de Bourg. Ce bourg fut qualifié de ville en 1329 par Edouard, comte de Savoie, elle fut rétablie sur la fin du XIV siecle, ensuite ruinée en 1600 par la guerre.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

*Curé*, M. Aynard, anc. syndic du clergé de Bresse.

*Vicaire*, M. Roux.

Digitized by Google

*Seigneur*, M. le marquis de Grollier.
*Juge*, M. Philibert-Marie Monier, avoc.
*Procureur fiscal*, M. Decrosol, fils.
*Châtelain*, M Bouveton.
*Curial*, M Ballet.
*Greffier*, le sieur Girard.

Il y a quatre foires : le lendemain des fêtes de Pâque, le premier juin, le 17 août, & le 2 novembre.

Il se trouve dans cette paroisse une très-bonne fontaine d'eau minérale.

CEZAI, village & annexe d'Allieu en Bussy, dans le Forez, archip. de Pommiers, élect. de Montbrison.

M. Fenon, curé d'Allieu, y réside & dessert cette annexe qui dépend du comté de Bussy, de la justice de St. Germain-Laval, & de celle de St Marcel-d'Urfé.

Le fief appellé *le Crozet* appart. à M. Buffet, écuyer.

CHAGNON, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de St Etienne, justice de Senevas, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Jacod.
*Seigneur*, M. Terrasson, écuyer.

La justice comprend Valfleurie & la Chal.

*Juge*, M. Bertholon, avocat à Lyon.
*Châtelain, lieutenant de juge*, M. Vier, not. à Rive-de-Gier.
*Procureur fiscal*, M. Rozier le cadet, not. à St. Romain-en-Jarrest.
*Greffier*, M. Coubert, not. à Riverie.

LA CHAISE, très-beau château & seigneurie dans la paroisse d'Odenas en Beaujolois, érigé en comté en 1718.
*Seigneur*, M. le marquis de Montaigu, guidon des gendarmes.
*Juge*, M. Thevenon pere.
*Lieutenant*, M. Testenoire.
*Procureur fiscal*. M. Lievre.
*Greffier*, M. Santalier, à Beaujeu.

CHABLIN-D'UZORE, *ou plutôt*.

D'IZOURE, village, paroisse, seign. & ancien château dans le Forez, archip. élect. & baill. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Volzei.
*Seigneur*, M. le marquis de Luzy-Couzan.
*Juge*, M. Franchet, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Buer.
*Greffier*, le sieur Labranche.

CHALAIN-LE-COMTAL, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archipt. élect. & bailliage de Montbrison.

Le prieur de Savignieux nomme à la cure.
*Curé*, M. Benoît.
*Seigneur*, M. de Curaise, écuyer.
*Juge*, M. Barrieu, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Chavassieu.
*Greffier*, le sieur Chantelause.

CHALAMONT.

Ville très-ancienne dans la principauté de Dombes. L'archip. de Chalamont comprend 44 paroisses, dont 40 en Bresse, & 4 en Dombes; & 8 annexes, dont 7 en Bresse, & une en Dombes.

*Archiprêtre*, M. Mandot, doyen-curé de N. D. de Montluel.
*Archiprêtres substitués*, Mrs. Burjoud, curé de Molon, & M. Noel, curé de Dombiere-de-Chalamont.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Belay, bachelier en droits civil & canon.
*Vicaire*, M. Timonier.
*Seigneur-engagiste*, M. le marquis de l'Aubepin.
*Châtelain royal*, M. Ozonam.
*Greffier-commis*, le sieur Favier.
*Huissier royal juré prisour*, Larotiere.

*Maréchaussée.*

Le sieur Nicolet, *sous-brigadier.*

HÔPITAL.

*Recteur né, & président du bureau*; M. Belay, curé.
*Administrateur*, M. Buget, procureur du Roi.
*Recteurs* M. Ozonam, châtelain royal, & M. Loilliere.
*Trésorier*, M. Ducré.
*Secretaire*, M. Favier.
*Aumônier*, M. . . .
*Médecin*, M. Girard.
*Chirurgien*, M. Merle.

Les malades sont servis par deux sœurs choisies par les Recteurs.

Une confrairie de pénitents du Confalon.
*Recteur*, M. Lolliere.

COLLEGE.

*Principal*, M. Timonier.
*Receveur au gren. à sel*, M. Charpentier.
*Directeur de la poste*, M. Binet.

Le fief de *Monthernon* appartient à M. Girard; & celui de *la Serpoliere*, à M. Morel.

Il y a un marché le lundi de chaque semaine, & six foires dans l'année: savoir, le lundi gras, le lundi des Rameaux, le lundi des Rogations, le jour de Saint-Roch, le lundi après la Saint-Michel, & le lundi après la Saint-André.

CHALANÇON, annexe de la paroisse de Tiranges, dans le Vélay. Sa justice comprend une partie de la paroisse de Tiranges en Forez, & cinq ou six par. dans le Vélay
*Seigneur*, M. le marquis de polignac.
*Juge*, M. Parrel.
*Procureur fiscal*, M. Gallet.
*Greffier*, le sieur Sapientis.

Digitized by Google

CHALE, village & annexe de la par. de St Alban en Bugey, archiprêtré de Nantua.
*Vicaire*, M. Socquet.
*Seigneur*, M. Quinſon de Poncin.
Les officiers ſont ceux des baronnies de Cerdon & de Poncin.

CHALE, très beau château près de Bourg. Il appartient à M. le comte de Montrevel.

CHALINS, village & paroiſſe de Dombes, dépendant du comté de Montbrian, archip. de Dombes.
Les comtes de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Sibert, bachelier de Sorbone.
*Seigneur*, M. le comte de Montbrian.
Les mêmes officiers qu'à Montbrian.
Le fief de *Briandas*, qui appart. au ſeigneur, dépend auſſi du comté de Montbrian; & celui de *Novet*, qui appart. à M. Deſirious de Meſſimy, anc. proc. gén. au parl. de Dombes, dépend du comté de Meſſimy.

CHALIOUVRE, anc. château, ſeign. & baronnie dans la par. de Chancins en Dombes.
*Seigneur*, M. de Maron, baron de Belvey, chevalier de St. Louis, ſyndic général de la nobleſſe de Breſſe.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. Gaſtier, à Thoiſſey.
*Procureur fiſcal*, M. Chuinague.
*Greffier*, le ſieur Goi.

CHALMAZEL, village & paroiſſe, château-fort & ſeigneurie dans le Forez, archipr. & élect. de Montbriſon.
M l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Guillot.
*Vicaire*, M. Guillot, frere du curé.
*Seigneur*, M le marquis de Talaru Chalmazel, chevalier des ordres du Roi, lieutenant-général de ſes armées, & premier maître-d'hôtel de la Reine.
*Juge*, M. Cheiblanc.
*Châtelain*, M. Hodin.
*Procureur fiſcal*, M. Durand.
*Greffier*, le ſieur. . . .
*Procureur*, Mrs. Coëffet & Fanget.

CHAMAGNIAT, village de la paroiſſe de St. Alban en Bugey.
*Seigneur*, M de Champdor.
Les mêmes officiers qu'à Boſche.

CHAMANDRE, village dépendant de la paroiſſe de Foiſſiat en Breſſe, & qui fait partie de la Baronnie de St. Julien-ſur-Reiſſouze.
*Seigneur*, M. Bertin, ſeigneur du duché de Pont-de-Vaux.

CHAMARANDRE, fief en Forez. Il appartient à M. Michon de Vougy, chevalier de St. Louis.

LA CHAMBAS *ou* LA MAGDELEINE, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, juſtice de Cervieres, élect. & baill. de Montbriſon.
Le ſupérieur de Saint-Charles de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Balmet.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

CHAMBEON, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré de Feurs, élect. & baill. de Montbriſon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Meynet.
*Seigneur*, M. . . .
La juſtice s'exerce à Feurs.

CHAMBLES, village & par. dans le Forez, archip. & élect. de Montbriſon, juſtice de St. Rambert, de St. Victor & d'Eſſalois.
Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Potard.
Le château d'*Eſſalois* appartient aux Camaldules du Val-Jeſus.

CHAMBŒUF, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbriſon, juſtice de St. Galmier.
Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Payet.
*Dame-engagiſte*, Mlle. Dodieu.

LE CHAMBON, village & par. en Forez, archip. & élect. de St. Etienne, juſtice de Feugerolles, baill. de Montbriſon.
Le ſéminaire de St. Irenée de Lyon, en qualité de prieur de Firminy, nomme à la cure.
*Curé*, M. Beauvoir.
*Vicaire*, M. Carrier.
*Seigneur*, M. le comte de Charpin, baron de Feugerolles.
Il y a un marché tous les lundis de l'année, & quatre foires: le 24 février, le 11 juin, le 10 août, & le 11 novembre.

CHAMBONNIE, hameau dans la par. de Néreſtable en Forez, vers les confins de l'Auvergne. Ce hameau eſt exempt de taille par privilege du Roi.

CHAMBOST-LONGESAIGNE, bourg, paroiſſe & baronnie dépendant du Beaujolois, & enclavé dans le Forez & le Lyonnois; arch. de Néronde, élection & baill. de Villefranche.
Le prieur de Curzieu nomme à la cure.
*Curé*. M. Regnier.
*Vicaire*, M. Giraud.
*Seigneur*, M de Riverieulx de Chamboſt.
*Juge*, M. Delorme.
*Procureur fiſcal*, M. Richard.
*Greffier*, le ſieur Delorme le jeune.
*Huiſſier*, Morel.
Le fief de *la Favette* appartient au ſeigneur.

CHAMBOST-

CHAMBOST-SUR-CHAMELET, village, paroisse, château & seign. dans le Beaujolois, archiprêtré de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Durand.
*Vicaire*, Jacquet.
*Seigneur*, M. de St. Trys.
*Juge*, M. . . .
*Lieutenant*, M. Jacquet, not. à Chamelet.
*Proc. fisc.* M. Alamartine.
*Greffier*, le sieur Dumont fils.
*Huissier*, Fonteret.

L'ancien fief de *Montfriol* appart. au sieur Rabut, habitant de Chamboſt.

## CHAMELET.

Petite ville, châtellenie & prévôté dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. & élect. de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Valory.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. Burtin de Vaurion.
*Juge*, M. Chaſſet, avoc. à Villefranche.
*Châtelain*, M. Aillaud.
*Lieutenant de juge*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. . . .
*Greffier-commis*, le sieur Mottet.
*Huissier*, Semard.
*Procureurs postulans*, Mrs. Détrivoiré, Jacquet, Baiſet, Ducoté fils, Place, Roche & Didier.
*Notaires royaux*, Mrs. Jacquet, Aillaud & Trambouze.
*Contrôleur des actes*, M. Jacquet.
*Commiſſaires en droits ſeigneuriaux*, Mrs. Aillaud & Trambouze l'aîné.
*Chirurgien*, M. Miſſol.
*Pénitens du ſaint Sacrement.*
*Recteur*, M. Motcet.

La châtellenie de Chamelet eſt la troiſieme des cinq grandes prévôtés du Beaujolois; elle comprend les paroiſſes entieres de Chamelet, Létra, Dieme, Grandris, à l'exception du canton de Gondras, & partie de celle de Saint-Appollinaire, Saint-Bonnet-le-Troncy & Saint-Vincent de Reins.

Il y a un marché tous les ſamedis; & quatre foires dans l'année: ſavoir, le ſamedi de la mi-carême, la veille de la Pentecôte, le 23 août & le 13 décembre.

Il y a pluſieurs blanchiſſeries placées ſur la riviere d'Azergues, où l'on apprête les toiles qui viennent des marchés de Thizy & de Chauſailles.

Les fiefs de *Chameiré* & de *Vaurion*, appart. au ſeigneur; le fief appellé *le Brouillat*, appart. au ſieur Billet; & celui de *Limas*, à M. Jacquet.

CHAMOUSSET, château & baronnie, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. Savaron de la Fay.

Les mêmes officiers qu'à St. Lauſent-de-Chamouſſet.

CHAMPAGNEUX; fief & château, ſitué dans la paroiſſe du fauxbourg de la Guillotiere, dont la juſtice s'étend ſur le mandement du Moulin-a-Vent, par. de Vénifieu, en Dauphiné.

*Dame*, madame Laurencin de Jonage.
*Juge*, M. Petit, avocat à Lyon.
*Proc. fiscal*, M. Montelier, anc. proc. à Lyon.
*Greffier*, le ſieur Boutget, rue des trois Maries.

CHAMPDIEU, bourg, prieuré; par. & ſeign. dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbriſon.

Le ſéminaire de St. Irenée de Lyon, comme prieur, nomme à la cure:
*Curé*, M. Didier, neveu.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneurs-prieurs & décimateurs*, Mrs. du ſéminaire de St. Irenée de Lyon.
*Juge*, M. Barrieu, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Dutronci.
*Procureurs*, Mrs. Franchet, Bourbouloſi & Verd.
*Greffier*, le ſieur Labranche.

Le fief & château de *Vaugirard* appart. à M. de Vaugirard, lieutenant-colonel au rég. de royal Rouſſillon.

Il y a une foire le 21 janvier, & un petit marché pour les brebis; tous les vendredis, depuis Pâque juſqu'à la Pent.

CHAMPOLY, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice d'Urfé, bailliage de Montbriſon.

La prieure de Lavetine nom. à la cure;
*Curé*, M. Ygonin.
*Vicaire*, M. Bourganel.
*Seigneur*, M. Demeaux, lieutenant-général civil à Montbriſon.

Les mêmes officiers qu'à St. Juſt-en-Chevalet.
*Notaire royal réſervé pour cette paroiſſe*, M. Gaubey.

CHAMPRENARD, château, terre & ſeign. à laquelle eſt annexé le fief de Boſt, dans la paroiſſe de Blacé, en Beaujolois. La juſtice s'étend auſſi ſur Blacé-le-Bas; elle eſt réunie à celle de Laye Eſpinay, & s'exerce à Maiſangue, village dépendant de l'égliſe paroiſſiale de St. Denis l'Eſpinay, annexe de St. George-de-Renein.

*Seigneur*, M. d'Eſpinay de Laye.

Les mêmes officiers qu'à Laye-Eſpinay.

CHAMPS, village, paroiſſe & ſeign. en Forez, archiprêtré, élect. & baill. de Montbriſon, juſtice de Chalain-d'Uzore.

Le prieur de Savigneux nom. à la cure;
*Curé*, M. Merlon.
*Seigneur*, M. de Lamure, écuyer.

*Juge*, M. Franchet.
*Procureur fiscal*, M. Labranche.
*Greffier*, le sieur Tillier.

CHAMPTEINS, village & annexe de Montagneux en Dombes, archiprêtré & sénéch. de Dombes.
*Vicaire*, M. Boutnu.
*Seigneur*, M. Vincent de Panette.

Les mêmes officiers qu'à Villeneuve.

CHANDÉ, ancien château & baronnie en Bresse.
*Seigneur*, M. le marquis de Beaurepaire.

CHANDON, village & paroisse dans le Lyonnois, diocèse de Mâcon, archipr. de Charlieu, justice de Charlieu & de Genouilly, élect. de Roanne & du ressort de la sénech. de Lyon.

L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
*Curé*, M. Boutsin.
*Seigneur*, M. le prieur de Charlieu.

CHANEINS, village & paroisse de Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes, justice de la Bâtie.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Claude Faure.
*Seigneur*, M. Videau de la Tour, comte de la Bâtie, conseiller d'état.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. George, à Montceaux.
*Procureur fiscal*, M. Michaille, proc. à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goi, à Trevoux.
*Huissier*, Dondaine, à Thoissey.

CHANGI, gros bourg, par. château & baronnie dans le Lyonnois, diocèse de Clermont, archipr. de Cusset, élect. de Roanne & sénéch. de Lyon.

M. de la Rochefoucault de Magnac, prieur de St. Martin d'Ambierle, nomme à la cure.
*Curé*, M. Allier, bachelier de Sorbonne.
*Seigneur*, M. Terray, intend. de Lyon.
*Juge*, M. Barbier.
*Proc. fiscal*, M. Glaube.
*Greffier*, le sieur Compagnat.
*Not. royaux*, Mrs. Mourier, Thiolairon & Glaube.
*Procureurs*, Mrs. Mourier, Dupont, Thevenard & Bilhaud.
*Huissier royal*, Perrault.

Il y a cinq foires dans l'année : le 21 mars, le jeudi de la semaine de Quasimodo, le jeudi après la Pentecôte, le mardi avant Notre-Dame d'août, & le 18 novembre.

CHANOS-CHATENAI, village & par. en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & bail. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Paret, docteur en théologie.
*Vicaire & chapelain*, M. Meynier.
*Patron de la chapelle de la Piquiere*, M. de Garron de Châtenai, seigneur.
*Juge*, M. Midan l'aîné, à Bourg.
*Châtelain*, M. Ponchon, à Condessiat.
*Curial*, M. Claude-Louis d'Espiney, not. à Neuville-lès-Dames.
*Greffier*, M. Fontaine, not. à Bourg.

La terre de *Corrobert*, en toute justice, appart. au seigneur.

CHANTAIN, annexe de Montagneux en Dombes, archipr. & sénéchaussée de Dombes.
*Vicaire*, M. . . .

CHANTELOUBE, hameau & parcelle de Bas-en-Basset dans le Forez, archipr. de Monistrol, élection & bailliage de Montbrison.

CHANTOIS, château dans la paroisse de Bully en Forez, dont la haute-justice comprend une partie des paroisses de Bully & Dancé; & qui, dans l'élection de Roanne, donne son nom à une collecte particulière, plus étendue que la justice.
*Seigneur*, M. du Bourg, comte de St. Polgues.
*Prébendier de Chantois*, M. l'abbé de Foudras.

Il n'y a point d'officiers en titre : la justice est exercée par des premiers en ordre.

CHANZÉ, arriere-fief & château en toute justice dans la paroisse de Dareizé, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. le comte de Laurencin, chevalier de St. Louis.
*Lieutenant de Juge*, M. Défabiès, not. à St. Romain.
*Châtelain*, M. Simonet, à Tarare.
*Procureur fiscal*, M. Simonet le jeune, à Tarare.
*Greffier*, le sieur Thiolairon, à Saint-Clément-de-Valsonne.

CHANZI, hameau & château en Forez, dans la paroisse de Cordelle, justice de Rilly.
*Seigneur*, M. le comte de Faultriere.

LA CHAPELLE, village & annexe de la paroisse de Hayes, en Lyonnois.
*Vicaire*, M. Charlet.
*Seigneurs*, Mrs les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

LA CHAPELLE-DE-MARDORE, village & annexe de la paroisse de Mardore en Beaujolois, archiprêtré de Beaujeu. Il dépend de la justice de Courcenay.
*Vicaire desservant*, M. Dulac.
*Seigneur*, M. de Guillermin, chevalier de St. Louis.
*Juge*, M. Ducart, avocat au parl.
*Procureur fiscal*, M. Debourg.
*Greffier*, le sieur Dextre.

Le château & fief du *Martorei*, avec rente noble, appart. aux Dlles. Farges de Martorei.

LA CHAPELLE-DU-CHATELARD, par. en Dombes, archipr. de Sandran, & sénéch. de Trevoux.

Digitized by Google

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Groſcaſſaud-Dorimond.
*Seigneur*, M. Pennet de Monternoſt, comte du Châtelard.
*Juge*, M. Valentin
*Châtelain*, M. Breſſoud.
*Procureur fiſcal*, M. Chuinague.
*Greffier*, le ſieur Goi.

Il y a dans cette paroiſſe l'ancien château de *Châtelard*, qui a ſoutenu différens ſieges, & qu'on n'a pas rétabli depuis la conquete de la Breſſe par François premier & Henri IV.

LA CHAPELLE-EN LAFAY, village & paroiſſe dans le Forez, diocèſe de Clermont, archipr. du Livradois, élect. & baill. de Montbriſon.

Le prieur de Saint-Rambert nomme à la cure.
*Curé*, M. Jayol.
*Seigneur*, M. de Groſelier de Chenereille.
*Juge*, M. Laroche Bouchetal.
*Proc fiſcal*, M. Theiſſier.
*Greffier*, le ſieur Paret.

Il y a dans cette paroiſſe une maiſon de filles de St. Joſeph.

LA CHAPELLE-EN-VAUDRAGON, village, par & ſeign. partie en Forez & partie en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. de Montbriſon, juſtice de Saconay, pour la partie qui eſt en Forez, & de celle de St. Symphorien-le-Château, pour ce qui eſt en Lyonnois, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

Le chapitre de St. Juſt de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Rive.
*Seigneur*, M. Dareſte de Saconay.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Lieutenant de Juge*, M. Theyſſot, not.
*Procureur fiſcal*, M. Ducrieux, not.
*Greffier*, le ſieur Delanglade.

LA CHAPELLE-NAUDE, village & par. en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Dijon. Le clocher & une partie de la par. dépendent du marquiſat de Ste. Croix; & le reſte de la baronnie de Montpont. Les cauſes reſſortiſſent par appel au bailliage de Châlons-ſur-Saône.

Le grand chambrier de l'abbaye royale de Gigny en Franche-Comté, nomme à la cure.
*Curé*, M. Claude Pageault.
*Seigneur*, M. de Renouard, comte de Fleury.

LA CHAPELLE-TECLE, village & par. en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Dijon, pour une partie, & de Bourg, pour l'autre; juſtice de Montpont, du reſſort de Châlons ſur-Saône, pour la partie de Bourgogne, & de Bourg pour le reſte.

Le prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Budin.
*Seigneur*, M. Fiot de la Marche, comte de Bosjean, baron de Montpont, & ancien premier préſident du parl. de Bourgogne.
*Notaire royal*, M. Guigot.

Le prince de Beaufremont eſt ſeigneur d'une partie de cette paroiſſe, où il a haute, moyenne & baſſe juſtice. M. le comte des Champs de la Villeneuve en a auſſi, en toute juſtice, un autre canton.

Le fief de *Colliat* appartient à M. le marquis de Bourbonne, préſident à mortier au parl. de Bourgogne.

CHAPONOST, village, paroiſſe & ſeign. en toute juſtice, dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Giraud.
*Vicaire*, M. Neyton.
*Seigneur*, M. le marquis de Ruolz.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.
*Capitaine Châtelain*, M. Matevon.
*Lieutenant de Juge*, M. Guyot neveu.
*Proc. fiſcal*, M. Dechatelus, procureur à Lyon.
*Greffier*, le ſieur Roſtagnac.
*Huiſſier*, Dulat, à Francheville.
*Notaire royal*, M. Pomard.

Le fief de *Praviaux* appartient aux Dlles. héritieres Blanchet.

CHARANTAY, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. de Villefranche, juſtice d'Arginy.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
*Curé*, M. Craponne.
*Seigneur*, M. le marquis de Monſpey, meſtre-de-camp de cavalerie, exempt des Gardes-du-Corps, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Le fief de *Broſſet* appart à M. Chatelain; celui de *Sermeſt*, à M. Noyel de Sermeſi; & le fief & château de *Leronde*, au bas de la montagne de Brouillé, appartient à M. de la Porte, chevalier de St. Louis. Voyez *Deſcombes*.

CHARBONNIERE, parcelle de Lurieq.

CHARBONNIERES, parcelle de la paroiſſe de Taſſin en Lyonnois, juſtice du comté, élect & ſénéch. de Lyon.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

CHARETTE, paroiſſe du Dauphiné, archipr. de Moretel, élect. de Vienne, du reſſort du parl. de Grenoble.

Le prieur de Vaux nomme à la cure.
*Curé*, M. . . .
*Seigneur*, M. de Vallier.
*Juge*, M. Fornier.
*Lieutenant de Juge*, M. Boutier fils.
*Châtelain*, M. . . .



Digitized by Google

*Procureur fiscal*, M. Bilet.
*Greffier*, le sieur Tholon.

CHAREZIAT, fief situé dans la paroisse de St. Etienne-lès Bois, en Bresse.
*Seigneur*, M. Perret.
*Châtelain*, M. Piquet.
*Curial*, M. Descour.

## CHARLIEU,

Petite ville murée & fort ancienne en Lyonnois, dioc. de Mâcon, élect. de Roanne & sénéch. de Lyon.

L'*Archiprêtré de Charlieu* comprend trente cinq cures & une annexe, dont dix neuf sont dans la généralité de Lyon.
*Archipr.* M. Seguin, curé de Maizilli.
*Curé*, M. Duvernai, licencié en droit.
*Vicaire*, M. Bardet.

BÉNÉDICTINS. Ce monastere est un prieuré de l'ordre de Cluny.
*Prieur & curé primitif*, Dom Robat.
*Prieur claustral*, Dom Baruel.
*Sacristin*, Dom Buinand.
*Chambrier*, Dom de la Bastide.
*Cellérier*, Dom Samoel.
*Aumônier*, Dom Berton.
*Mensionnaire*, Dom de Villeneuve.

CORDELIERS. *Gardien*, le R. P. Sichet.

CAPUCINS. *Pere temporel*, M. le comte de Vichi de Chamron, maréchal des camps & armées du Roi.
*Gardien*, le P. Cassin, de Lyon.

URSULINES. *Supér.* Mad. Desvernai.
*Aumônier*, M. Simon.
*Confrairie des Pénitens du St. Sacrement.*
*Recteur*, Dom Baruel, prieur-claustral.
*Hôtel-Dieu.* Les officiers de ville & de justice en sont les Recteurs-nés.

GOUVERNEMENT.

*Gouverneur*, M. Louis Dupens, seigneur de Dinéchen, ancien officier au régim. de Boulonnois.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. Michelet fils.

*Corps de ville.*

Supprimé par l'édit de 1771, rétabli par commission en 1775.
*Maire*, M. Bardet le jeune.
*Premier échevin*, M. Ducoing pere.
*Second échevin*, M. Andriot.
*Conseillers de la ville*, Mrs. Nobis, Buinand, Alemoniere & Gacon.
*Notables*, Mrs. de Sirvinges, Patural pere, Bardet l'ainé, Michelet de Beauvoisin, Adam pere, Michelet de Rochemond, Cretin, Coignet & Dufour.
*Tréforier*, M. Trouillet.
*Secretaire greffier*, M. Boutouge.

*Châtellenie royale engagée.*

Cette justice n'a aucune juriſdiction ſur la ville de Charlieu, qui ne dépend point du domaine du Roi; elle s'étend ſeulement ſur quelques paroiſſes voiſines, & ne ſiege à Charlieu que par emprunt de territoire.
*Seigneur-engagiſte*, M. de Belleſcizes.
*Capitaine-châtelain*, M. Tillard de Tigni.
*Procureur du Roi*, M. . . .
*Greffier*, le ſieur Duvernai.

La juſtice ſeigneuriale appartient aux Bénédictins, ſeigneurs hauts-juſticiers de la ville & banlieue de Charlieu, & elle réunit ſix paroiſſes ou parcelles.
*Juge*, M. Bardet le jeune.
*Proc. fiſcal*, M. Margueron, avocat.
*Greffier en chef*, le ſieur Livet.
*Avocats*, Mrs. Petit, Bardet l'ainé, Delaronzieres, Bardet le jeune, Tillard de Tigni, Buinand, Patural fils, Adam fils, Duplex Montfort, & Margueron.
*Notaires royaux*, Mrs. Patural pere, Adam pere, Nobis, Andriot, Barnaud & Margueron.
*Procureurs*, Mrs. Adam pere, Patural pere, Boutouge, Nobis, Andriot, Alemoniere, Barnaud & Duvernai.
*Huiſſiers royaux*, Rouillet, Lavarenne, Duvernai pere, Pelletier & Dreux.
*Commiſſaires en droits ſeigneuriaux*, Mrs. Andriot & Livet.

GRENIER A SEL. *Receveur*, M. Brac de Saint-Loup, écuyer.

ENTREPÔT DE TABAC. *Receveur*, M. Brac de Saint-Loup, écuyer.
*Contrôleur*, M. Monteret.
*Meſureur en titre*, M. Girard.
*Changeur pour le Roi*, M. Michelet de Rochemond.
*Médecin*, M. Ducoing fils.
*Chirurgiens jurés & apothicaires*, Mrs. Buraud, Banſſiere & Bigaud.
*Marque des toiles. Sous-inſpecteur*, M. Halle.
*Commis à la marque des toiles*, le ſieur Michel.
*Commis à la vente du papier timbré*, M. Adam pere.

Il y a des marchés très-conſidérables, tous les ſamedis de l'année.

La tannerie eſt un objet conſidérable de l'induſtrie des habitans de cette ville.

CHARLY, village, par. château & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & du reſſort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Deruc.
*Vicaire*, M. Dulac.
*Seigneur*, M. Barbier des Landes.
*Juge*, M. Vitet, avocat à Lyon.
*Chât. & lieut. de juge*, M. Fournier, not.
*Procureur fiſcal*, M. Chalamel, notaire à Milleri.
*Greffier*, le ſieur Jurie.
*Huiſſiers*, Bouvet & Terrin.
*Notaire royal*, M. Fournier.

Digitized by Google

Il y a le fief de *Molaire* & celui de l'*Etra*.

Il s'y tient une foire le 18 janvier.

CHARNAI, bourg, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Charles.

La seigneurie de Charnai appart. par indivis à Mrs. les comtes de Lyon & à un seigneur laïque.

*Seigneurs*, M. le comte de Gain, seigneur-mensionnaire; & M. Durand de Châtillon, tréforier de France.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Châtelain*, M. Després, not. à l'Arbresle.

*Proc. fisc.* M. Calliot, not. à Chazai.

*Greff.* le sieur Chapuis, not. à Chazai.

CHARNOZ, village & annexe de la paroisse de Meximieux en Bresse, archipr. de Chalamont, élection & du ressort du baill. de Bourg, justice de Gourdan.

*Vicaire desservant*, M. Jacquemet.

*Seigneur*, M. de Montolivet de Gourdan.

CHARPIEUX, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Gelas.

*Seigneur*, M. Bernard, avocat à Vienne.

*Juge*, M. Fornand des Essarts.

*Lieutenant de juge*, M. Almeras.

*Châtel.* M. Chevenas, not. à Meizieu.

*Proc. fiscal*, M. Colomb.

*Greffier*, le sieur Teste du Baillet.

LA CHASSAGNE, village & par. en Lyonnois, archipr. d'Anse, élection & sénéch. de Lyon.

Le prieur de Ternand nomme à la cure.

*Curé*, M. de la Chapelle.

*Seigneur*, M. le baron de la Chassagne, brigadier des armées du Roi.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de juge*, M. Rimbourg, not. royal & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazai.

*Châtelain*, M. Vaillant, not. à Anse.

*Procureur fiscal*, M. Sain, à Anse.

*Greffier*, M. Pasquier, not. à Anse.

*Huissier*, Bernard.

CHASSAGNE, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1170, dans la paroisse de Crans, en Bresse.

*Abbé-commendataire & seigneur*, M. l'Evêque du Puy.

*Prieur*, Dom Sauvaire.

*Cellérier*, Dom de Vertami.

*Sacristin*, Dom Duprat.

*Juge*, M. Martinon, avocat à Bourg.

*Châtelain*, M. Baget, not. à Chalamont.

*Proc. fiscal*, M. Chantillin, notaire & commiss. en droits seign. de l'abbaye, à Chalamont.

*Greff.* le sieur Bénistant, à Chalamont.

*Curial*, M. Ozanam, not. à Chalamont.

Près de cette abbaye, il y a une chapelle dédiée à Ste. Catherine, où la dévotion attire un grand concours de peuple.

LA CHASSAGNE, terre & seigneurie dans la paroisse de Neuville-les comtesses, en Bresse.

*Seigneur*, M. Garron de la Beviere.

CHASSAGNI, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Le supérieur du séminaire de St. Lazare de Lyon, comme prieur de Mornant, nomme à la cure.

*Curé*, M. Donnet.

*Seigneur*, M. Rauel de Montagni, écuyer.

*Juge*, M. de Lurieu, ancien échevin.

*Capitaine-châtelain & lieutenant*, M. Rambaud, notaire à Mornant.

*Procureur fiscal*, M. Bavet l'aîné, not. à Givors.

*Greff.* le sieur Ballei fils, à Orliénas.

*Huissier*, Gerard.

L'arriere fief de *la Vaure*, qui releve de la baronnie de Montagni, appart. à M. Bertaud de la Vaure, ancien cons. en la cour des monnoies de Lyon.

CHASSELAI, appellé le fort de Chasselai, par. & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Condentia, bach. de Sorbone.

*Vicaire*, M. Pradier.

*Seigneur*, M. Chasseing, chev., cons. au parl.

*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.

*Capitaine-châtelain*, M. Sain, not. royal & commissaire en droits seign. à Anse.

*Lieutenant de juge*, M. Chapuis, not. à Chazai-d'Azergues.

*Procureur fiscal*, M. Riondel.

*Substitut du procureur fiscal*, M. . . .

*Greffier*, le sieur Joannard.

*Huissier*, Deshaies.

*Notaires royaux*, Mrs. Rozier, commissaire en droits seigneuriaux; Pierroud, commissaire en droits seigneuriaux, & Joannard, notaire royal réservé pour Chasselai, & commissaire en droits seigneuriaux.

Il y a dans cette paroisse une mine de plomb.

*Directeur*, M. Rivat.

*Chirurgiens*, Mrs. Poulin & Jacquet.

Le fief de *Machi* appart. à M. le comte de Laurencin, chev. de St. Louis. Il y a aussi le fief de *Bellescizes*. Voyez ce mot.

CHASSIEU, village & paroisse en Dauphiné, archipr. & justice de Meizieu, élect. & baill. de Vienne.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

Digitized by Google

*Curé*, M. Monchaud.
*Seigneur*, M. de Leuſſe de Meizieu.

CHATEAU GAILLARD, village & annexe d'Ambérieu, province de Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley.
*Vicaire*, M. Rojas.
*Seigneur*, M. le comte de Murat.

Les officiers ſont les mêmes qu'à St. Denis-le-Chauſſon, où la juſtice s'exerce.

CHATEAU-LE-BOIS, ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Maurice-en-Gourgeois, en Forez, élect & baill. de Montbriſon.
*Seigneur*, M. le prieur de St. Rambert, en Forez.
*Juge*, M. Buer, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. Souchon.
*Commis*, le ſieur Tiſſier.

CHATEAU-MORAND, château & parcelle de la paroiſſe de St. Martin d'Eſtraux, baronnie en Lyonnois, anciennement aliénée par les comtes de Forez.
*Seigneur*, M. le comte de Levi-Lerand.
*Juge*, M. Marion, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. Deſgoutes.
*Greffier*, le ſieur Robillon.

CHATEAUNEUF, bourg qui a porté autrefois le titre de ville, dans le Mâconnois.

Il y a une châtellenie royale & une juſtice de ſeigneur : ces deux juriſdictions s'étendent en Lyonnois, ſur une partie de la ville de Charlieu, & ſur les paroiſſes de Maizilli & Cuinzié, & ſur une partie de celles de Bellemont, Mays, St. Denis-de-Chabannes, Chandon.
*Seigneur-engagiſte*, M. le comte de Drée.
*Juge-châtelain royal & juge ſeigneurial*, M. Ducarre, avocat à St. Maurice.
*Procureur du Roi & procureur fiſcal*, M. Alex, notaire royal.
*Greffier*, le ſieur Rai.
*Huiſſier royal*, Peguet.
*Huiſſier ſeigneurial*, Lebel.
*Notaires royaux*, ils poſtulent auſſi tous comme procur. ; Mrs. Ducarre l'ainé, Alex l'ainé, Alex le jeune, Monteret, Joly, Manain & Banſiere.

CHATEAUNEUF-D'ARGOIRE, annexe de la par. de Rive-de-Gier, & ſeign. dans le Lyonnois, archipr de Mornant, élect de St. Etienne, ſénéch. de Lyon.

Le vicaire réſide à Rive-de-Gier.

Cette ſeign dépend du comté de Lyon.

CHATEAU-ROUX, nom de quelques vieilles maſures dans la paroiſſe de Dompierre, & dont les bien & la juſtice ont été réunis au château de Baneims.

CHATEAU-TIER, château & ſeign. dans le Mâconnois, dont la juſtice comprend la partie de St. Pierre-le-Vieux, qui eſt en Beaujolois.
*Seigneur*, M. le marquis de Caſtelane.
*Juge*, M. . . .
*Lieut. de juge*, M. de la Charme, not.
*Procureur fiſcal*, M. Chambord.
*Greffier*, M. Griffon, notaire.
*Huiſſiers ordin.* la Pallud & Bonnetain.

CHATEAU-VIEUX, annexe de la paroiſſe d'Yzeron en Lyonnois, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.
*Prébendier*, M. Layers, à la nomination de M. le marquis de Mondor, chev. de St. Louis.
*Seigneur*, Mad. la baronne d'Yzeron.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

CHATELBT, ſeigneurie & château dans la paroiſſe de St. Etienne-lès-Bois, en Breſſe.
*Seigneur*, M. . . .
*Châtelain*, M. Picquet.
*Curial*, M. Deſcour.

CHATEL-NEUF, village, paroiſſe & châtellenie du Forez, archipr. élect. & baill. de Montbriſon, juſtice du lieu.

Le prieur de Salt-ſous-Couzan nomme à la cure.
*Curé*, M. Thomas.
*Seigneur*, LE ROI.
*Co-ſeigneurs-engagiſtes par échange non-conſommé*, M. Thoinet de Peino & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.
*Juge-capit.-châtel. royal*, M. Salle, avoc.
*Procureur du Roi*, M. Franchet, avoc.
*Greffier*, le ſieur Goyet.
*Huiſſier-audiencier*, Pagnon.
*Proc.* Mrs. Bourboulon, Gaulne & Brunel.

CHATELUS, village, paroiſſe & ſeign. archipr. de St. Etienne, partie en Forez & partie en Lyonnois, élect. de Montbriſon.

M. le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Thien.
*Seigneur*, M. Guillet de Chavannes, chevalier.
*Juge*, M. Roche, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Teyſſot.
*Procureur fiſcal*, M. Gauthier.
*Proc. fiſcal en concurr. & ſurv.* M. Petit.
*Greffier*, le ſieur Blanchon.
*Huiſſier*, Godefroy.

Le château de *Charpenai* appart. au ſeigneur.

CHATENAI, village & paroiſſe en Beaujolois.
*Curé*, M. Jouvet, licencié ès droits.
*Seigneur*, M. Ponchon.

CHATENAI-LES-DOMBES, village & par. partie en Dombes, partie en Breſſe, archipr. & mandement de Chalamont; juſtice de Trevoux, pour ce qui eſt de Dombes; & de Bourg, pour ce qui eſt de Breſſe.

M. l'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Jouve.
*Seigneurs*, les héritiers de M. de Michoud.
*Juge*, M. . . .

Digitized by Google

*Châtelain*, M Ducré, à Chalamont.
*Procureur fiscal*, M. Desmarance, proc. à Trevoux.
*Greffier*, le sieur. . . . .
Voyez *Briars & les Feuillées.*

CHATILLON-D'AZERGUES, bourg, par. château-fort & baronnie dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Duplain, archipr. de l'Arbresle.
*Vicaire*, M. Bénevent.
*Seigneur-baron*, M. de Châtillon, seigneur de Charnay.
*Juge*, M. Durand, avoc. ancien échevin.
*Châtelain*, M. Pétrin, ancien procureur à Lyon.
*Lieutenant de juge*, M. Chapuis.
*Procureur fiscal*, M. Rimbourg.
*Greffier*, le sieur Ferlat.
*Huissier*, Thomasson.
*Notaires*, Mrs. Cholet, Decombes & Rivoire.
*Procureurs postulants*, Mrs. Chapuis, Rimbourg, Bouchard, Fornas, Rigottier, Bidaud & Depircherbe.

Il y a une chapelle appellée *Amanci*. Voyez ce mot. L'arriere-fief de *Sandar*, avec un ancien château, appart. au seigneur. Le fief & château de *Coleimieu*, appart. à M. Deville, ancien libraire à Lyon.

Il y a quatre foires dans l'année : le 5 février, le 6 juin, le 4 octobre, & le 6 décembre.

On adresse les lettres au bureau de la poste de l'Arbresle.

CHATILLON DE-CORNEILLE, ancien château-fort & baronnie, village & annexe de la paroisse de St. Jerôme en Bugey, archiprêtré d'Amboutnay, élect. de Belley, du ressort de Dijon.

Le seigneur de Châtillon nomme & présente le vicaire desservant de cette annexe, qui réside à Châtillon.
*Vicaire*, M. Déléat.
*Seigneur*, M. Orsel de Châtillon, écuyer.
*Juge civil & criminel*, M. Bajolet.
*Juge d'appel*, M. Royer.
*Châtelain*, M. Desvignes.
*Procureur fiscal*, M. Dubreuil.
*Greffier*, le sieur Morel.

CHATILLON LA-PALLU, village & par. en Bresse, archipr de Chalamond, élect. & bailliag. de Bourg

Le prieur de Villette-sur-Ain nomme à la cure.
*Curé*, M. Favier.
*Vicaire*, M. Thuillier.
*Seigneur*, M. de Colabeau, baron de Châtillon.

La justice s'exerce au Pont-d'Ain.
*Juge*, M. Monnier.
*Châtelain*, M. Pin, à Loyes.
*Procureur fiscal*, M. Michel.
*Curial*, M. Ballandrin, à Loyes.
*Greffier*, M. Guillemet.

## CHATILLON-LES-DOMBES.

Ville fort ancienne de Bresse, & la sixieme qui entre par députation aux États de la province. Les habitants la fortifierent de murailles en 1321, sous l'agrément du comte de Savoie, souverain & seigneur particulier du lieu.

C'est la patrie de Samuel Guichenon, fameux historiographe de Bresse & de Savoie ; de Philibert Collet, savant jurisconsulte ; & de Philibert Commerson, médecin naturaliste du Roi, très-distingué.

Cette ville est du gouvernement, parlement & généralité de Bourgogne, présidial, bailliage, élect. & subdélégation de Bourg en Bresse.

*Eglise & chapitre.*

Ils dépendent de l'archipr. de Sandran. Mrs. les comtes de Lyon nomment au doyenné-curé, mais toute fois en faveur d'un chanoine du chapitre.

Les canonicats sont à la nomination du chapitre : les enfants de la ville qui sont prêtres y ont un droit de préférence, & même ils peuvent empêcher l'effet de toute résignation en faveur des étrangers.

Le chapitre fut fondé en 1652 sur le démembrement d'une société de prêtres-habitués, dans l'église paroissiale de St. André. Il est composé d'un doyen-curé, d'un sacristin & de cinq chanoines. Il y a, en outre, six enfans de chœur, obligés d'assister à tous les offices.
*Doyen-curé*, M. Rollet, docteur en théologie.
*Sacristin*, M. Guichenon, docteur en théologie.
*Chanoines*, Mrs Commerson, Parret, Bodin, Dombey & Vitéaux.
*Vicaire*, M. Route, bachelier en droit.
*Fabriciens*, Mrs. Guichenon & Delhorme, tous deux docteurs en médecine.

*Capucins.*

Ils furent fondés en 1635, par les soins des habitans, après un temps de peste où ces religieux s'étoient tendus fort utiles. Ils sont de la province de Lyon : le nombre de cette de cinq prêtres & de deux freres convers.
*Gardien-supérieur*, le R. P. Etienne, de Poncins.
*Vicaire*, le R. P. Maurice, de Bourg.

*Ursulines.*

C'est une communauté riche & nombreuse, établie depuis plus d'un siecle. Ces dames font l'espece de biscuit au safran, si connu sous le nom de *pains de Châtillon*. Le débit en est considé-

Digitized by Google

table ; elles en envoient jusqu'à Paris & dans toutes les villes du royaume.

*Supérieure*, sœur Descamps de S. Bruno.
*Assistante*, sœur Michel de Ste. Ursule.
*Aumônier*, le R. P. Maurice, capucin.

*Hôpital royal.*

Il doit son établissement à Amedée VII, comte de Savoie, en 1423. Il est aujourd'hui sous la protection de Mgr. le duc d'Orléans ; & c'est en 1731, qu'il fut patenté & bâti. L'on y forma une salle pour douze lits, & il y en a une autre dans laquelle les personnes charitables peuvent fonder des lits jusqu'au nombre de douze. L'administration intérieure de l'hôpital est confiée a des sœurs de la congrégation de Ste. Marthe, & l'extérieure a des citoyens de différens ordres de la ville.

*Supérieure*, sœur Colas.
*Assistante*, sœur morel.
*Hospitalieres*, sœurs Vaulpré, d'Epiney, Commerson & Guichenon.
*Aumôniers*, les RR. PP. Capucins de Châtillon.

*Bureau.*

*Chef & président né*, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon.

M. capitaine-châtelain de ladite juridiction, entre au bureau & y préside, le tout en l'absence de M. le juge.

*Recteurs-nés.*

M. d'Espiney, procureur fiscal de la ville, châtellenie & comté.
M. Delhorme, docteur en médecine, premier syndic ou échevin.
M. Cherel, bourgeois, second syndic.
M. Rollet, doyen curé de la ville, chapitre & paroisse.

*Recteurs-électifs-conseillers.*

M. Besson, notaire royal.
M. d'Hauteville, notaire royal.

*Recteurs-électifs-administrateurs.*

M. capitaine-châtelain.
M. d'Espiney, procureur fiscal.
*Secretaire*, M. Demont.
*Trésorier*, M. Rouchard.
*Médecin*, M. Guichenon.
*Chirurgien*, M. Cornaton.

*Charité.*

C'est une association de dames & demoiselles de la ville, laquelle a pour objet principal, l'assistance des pauvres femmes en couche. Cet établissement est dû à St. Vincent-de-Paule, curé de Châtillon en 1617. C'est le premier qu'il ait formé en faveur de l'humanité souffrante.

*Recteurs-nés de l'administration.*

M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.
M. capitaine-châtelain.
M. d'Espiney, procureur-fiscal.
M. Delhorme, premier syndic.
M. Rollet, doyen-curé.

*Recteurs-électifs.*

M. Besson, notaire royal, procureur & receveur.
*Prieure*, madame Guichenon.
*Prieure d'honneur*, madame la comtesse de Seyssel.
*Assistante*, madame Humbert.
*Trésoriere*, madame Couvert.

*Confalon.*

Cette confrairie, quoique fort ancienne, n'obtint des lettres-patentes qu'en 1738.

*Recteur-né*, M. Rollet, doyen-curé.
*Recteur primitif*, M. Jovet.
*Vice-recteur*, M. Fabre.
*Aumônier*, M. l'abbé Guichenon, sacristin de l'église collégiale.

*Etat militaire.*

Châtillon forme un gouvernement particulier créé au commencement de ce siecle, avec tous les droits & privileges de ces sortes de charges. Il y a aussi une milice bourgeoise, formée depuis un temps immémorial, sous les ordres du capitaine-châtelain de la justice.

*Gouverneur*, M. le vicomte de Vauban, capitaine de cavalerie au régiment de la Reine.
*Lieutenant du Roi, major*, M. Doueray.
*Capitaine-Châtelain de la ville & château*, M. . . . .
*Lieutenant de la milice bourgeoise*, M. Cherel.
*Enseigne*, M. Reymond.
*Sergent*, Maillet, Pommier & Chardon.

*Seigneurie.*

Châtillon est une des premieres terres de la Bresse, tant par son étendue, que par la dignité de son fief, & la qualité des différens seigneurs à qui elle a appartenu : elle comprend les paroisses de Châtillon, Buenant, Fleurieux & St. Cyr. Elle fut érigée en comté l'an 1561, par le duc de Savoie, en faveur de Jean-Louis de Doffat, qui le reçut alors en échange, de ce prince, pour le comté de Bennes en Savoie.

Aujourd'hui cette terre est patrimoniale dans la maison d'Orléans, par l'acquisition qu'en fit en 1645 Gaston Jean-Baptiste, duc d'Orléans, frere de Louis XIII, à la priere des habitans. Ceux-ci fournirent même la moitié du prix, à condition qu'ils resteroient à jamais sous la seigneurie, protection & dépendance immédiate de Nosseigneurs les ducs d'Orléans. Il y eut traité solemnel en conséquence.

*Seigneur*, S. A. S. Mgr. duc d'Orléans, premier prince du sang.
*Secretaire général des commandemens &*

*du*

Digitized by Google

*du cabinet de S. A. S. au département de Châtillon*, M. de .... au Palais-royal, à Paris.

*Lieutenant-général des finances de S. A. S. au département de Châtillon*, M. des Roys, au Palais-royal.

*Agent-général de S. A. S. au même département*, M. Micollier, à Villefranche en Beaujolois.

*Agent-particulier & régisseur*, M. Demont, à Châtillon-lès-Dombes.

*Justice.*

La justice ordinaire s'exerce dans la ville, ainsi que celle de plusieurs seigneuries du voisinage; ce qui forme un grand avantage pour ce lieu. Outre les fonctions de droit commun, le juge de Châtillon jouit encore de plusieurs attributions aussi utiles qu'honorables pour son office.

*Juge ordinaire civil, criminel, consul, gruyer, voyer de police & des domaines, finances & apanage de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, en la ville, châtellenie & comté de châtillon-lès-Dombes*, M. Michel Humbert, avocat au parlement de Bourgogne & aux cours royales de Bresse.

*Juge honoraire*, M. Etienne Guichenon, avocat au parlement.

*Capitaine-Châtelain*, M. . . .

*Proc. fisc. de S. A. S.* M. d'Espiney.

*Greffier & Curial*, M. d'Hauteville.

*Procureurs postulans dans les différentes juridictions*, Mrs. d'Espiney, Meurier, Besson, Demont & d'Hauteville.

*Sergens*, Fourchet, Cordier, Barnéond & Pommier.

*Hôtel de ville.*

La ville forme un corps municipal sous la direction de deux syndics ou échevins & de plusieurs autres officiers, avec attribution de revenus patrimoniaux qui se perçoivent sur les entrées & le débit du vin. Leur destination a, comme ailleurs, pour objet, l'entretien des édifices publics & les établissemens d'utilité commune.

*Premier syndic*, M. Delhorme, docteur en médecine.

*Second syndic*, M. Cherel, bourgeois.

*Procureur-syndic*, M. Meurier, notaire.

*Conseillers*, Mrs. d'Espiney, Nallet & Murillon.

*Secretaire*, M. Besson, notaire.

*Trésorier*, M. Reymoud, négociant.

*Mandeurs-valets de la ville*, Lacroix, Tenton & Tondu.

*Police.*

Cette juridiction dépendoit entièrement autrefois, de la justice ordinaire; mais depuis 1751, les officiers municipaux ont été admis à y remplir quelques fonctions.

*Juge de police*, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

*Procureur-syndic*, M. Meurier, notaire.

*Commissaires-inspecteurs-nés*, M. Delhorme, premier syndic; M. Cherel, second syndic.

*Greffier*, M. Besson, notaire.

*Sergent*, Cordier.

*Finances.*

Il y a un bureau de contrôle d'actes établi à Châtillon, outre celui des droits de centieme denier & insinuations qui appartiennent à Mgr. le duc d'Orléans, à titre d'apanage, dans toute l'étendue de la justice de son comté. Le juge ordinaire connoît en premiere instance des contestation qui en naissent, par une attribution des arrêts du conseil des 30 octobre 1706 & 6 décembre 1709.

*Juge des domaines, finances & apanages de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans*, M. Humbert, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté.

*Contrôleur & receveur pour le Roi & S. A. S.*, M. Besson.

*Receveur des gabelles & grenier à sel*, Mrs. Dangeville pere & fils, par adjonction & survivance de l'un à l'autre.

*Receveur des octrois du Roi sur le débit des vins*, M. Reymond.

*Receveur des mêmes droits sur les entrées*, M. Charmond.

*Receveur de la distribution des cartes, poudres & plombs*, M. Desgranges.

*Ecoles publiques.*

Il y a un petit college, d'une institution fort ancienne, & redevable de sa constitution primitive à nosseigneurs les ducs d'Orléans. L'on y enseigne toutes les classes, jusqu'à la rhétorique inclusivement. Il y a un pensionnat très-bien monté. L'édit de 1763 & l'arrêt du parl. de Dijon du 23 mars 1768, établissent le régime qui doit y être observé, ainsi que l'administration extérieure.

Elle appartient à Mgr. l'archevêque, ou tel autre ecclésiastique qu'il lui plaît; au juge ordinaire, au procureur fiscal, aux deux syndics, & à deux notables habitans.

*Principal du college & maître de pension*, M. . . .

*Premier professeur*, M. Ciboù.

*Second professeur*, M. Dagan, pour la lecture & l'écriture.

*Maîtresse de pension & école en ville*, la Dlle. Elie Suppit.

*Arquebuse.*

Cette compagnie est formée depuis près de deux cents ans, avec approbation & réglemens supérieurs.

*Commandant*, M. . . .

*Capitaine*, M. Delhorme, docteur en médecine.

*Lieutenant*, M. Beſſon, notaire.
*Major*, M. d'Eſpiney, procureur fiſcal.
*Guidon*, M. Reymond.
*Aumônier*. M. l'abbé Fabre, chanoine honoraire & curé de Fleurieu.

*Arts & profeſſions notables.*

*Avocats*, Mrs. Guichenon, Humbert, Dangeville & Morel.
*Notaires*, Mrs. Meurier, Beſſon, d'Hauteville, Humbert, Jacquemin & d'Eſpiney pour la Dombes.
*Médecins*, Mrs. Guichemon & Delhorme.
*Chirurgiens*, Mrs. Fabre, Nallet & Cornaton.
*Commiſſaires à terrier*, Mrs. Demont, Meurier & Dumas.

*Commerce.*

Châtillon eſt dans une ſituation avantageuſe pour le commerce : une infinité de grandes routes forment une communication commode avec toutes les principales villes du voiſinage ; auſſi il s'y fait un grand commerce en bled, en bois & en vin du Beaujolois. Lyon en tire habituellement beaucoup de proviſions de bouche.

On y tient un marché tous les ſamedis, & onze foires dans l'année : ſavoir, le ſamedi avant la Chandeleur ; le premier ſamedi de carême ; le ſamedi de la mi-carême ; le ſamedi veille des Rameaux ; le ſamedi avant Quaſimodo ; le lendemain de l'Aſcenſion, le 26 juin, le premier août, le 21 ſeptembre, le ſamedi avant la Touſſaint, & le ſamedi avant Noël.

Toutes ces foires ſont abondantes en chevaux & beſtiaux de toute eſpece.

CHAVAGNEU, château, terre & ſeign. en Dombes, dans la paroiſſe de Genouilleu.
*Seigneur*, M. Bona de Perex, gouverneur de la ville de Bagé, en Breſſe.
*Juge*, M. Valentin, à Trevoux.
*Procureur-d'office*, M. . . .
*Châtel*. M. Cheneviere, not. à Thoiſſey.
*Greffier*, le ſieur Goy, à Trevoux.
*Huiſſier*, Dondene, à Thoiſſey.

Le ſeigneur de Chavagneu eſt auſſi ſeigneur de toute la paroiſſe de Genouilleu.

CHAVAGNEUX, village, paroiſſe & ſeign. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, juſtice du lieu, dont la haute s'étend ſur toute la paroiſſe de Charvieux, élect. & du reſſort du baill. de Vienne.

Le chap. de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Sobriez.
*Seigneur*, M. Dupont.
*Juge*, M. Bouthier.
*Châtelain*, M. Bigod, not. à Puſignan.
*Lieutenant*, M. Peytel, not. à Cremieu.
*Procureur juriſdictionnel*, M. Couturiet, receveur des conſignations.
*Greffier*, le ſieur Nugues, à Charvieux.

CHAVAGNIEU & LA BATIE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Martin-en-haut, en Forez, élect. de St. Etienne.
*Seigneur*, M. le marquis de la Roque de Pluvinel.
*Juge*, M. Macors, avocat au parlement, notaire à Lyon.
*Lieutenant de juge*, M. Peyrachon, notaire royal à St. Symphorien.
*Châtelain*, M. Deſroix, notaire.
*Procureur fiſcal*, M. Ducreux, notaire royal à St. Martin.
*Greffier*, le ſieur Châtain.
*Sergent*, Chippier.

CHAVANAY, bourg, par. & ſeign. ſur les confins du Forez & du Lyonnois, dioceſe de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, ſénéch. de Lyon, pour la partie qui eſt en Lyonnois, & bailliage de Bourg-Argental, pour le reſte qui eſt en Forez.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Thiolier.
*Vicaire*, M. . . .
*Petites écoles. Recteur*, M. Cernon.

La ſeigneurie de Chavanay comprend la partie de cette paroiſſe, qui eſt en Forez.
*Dame*, madame de Senozan, à Paris.
*Juge*, M. Guerin, avocat.
*Lieutenant de Juge*, M. . . .
*Procureur fiſcal*, M. Lentillon, à Virieu.
*Greffier*, le ſieur Lyons, notaire royal.

CHAVANES SUR-REYSSOUZE, village & par. en Breſſe, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, juſtice de Pont-de-Vaux, du reſſort du parl. de Bourgogne.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.
*Curé*, M. Meunier.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. Bertin, tréſorier des parties caſuelles.
*Co-ſeigneurs*, M. le marquis d'Agrain & M. de Marette de Chavanes.
*Juge*, M. Joubert, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. Deydier l'ainé.
*Greffier*, le ſieur Pillan.

Le fief de *Brioude* appart. à M. Bajot ; & celui de *Loziere* à M. Rogier.

CHAVANES-TRIAMEN, ancien château en toute juſtice dans la paroiſſe de Courzieu, en Lyonnois, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.
*Dame*, madame la veuve Gazanchon.
*Juge*, M. Duiret, avocat à Lyon.
*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Richard, not. à Hauterivoire.
*Procureur fiſcal*, M. Aréthens fils.
*Greffier*, le ſieur Gimier, à St. Laurent.
*Huiſſier*, Alloignet, à Courzieu.
*Procureur poſtulant*, M. Durand.

Digitized by Google

CHAVEYRIAT, prieuré uni à l'abbaye de Cluny, & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg. Le Roi a la haute-justice sur toute la paroisse, à l'exception de ce qui dépend de la terre de *Corent*. Une partie de la moyenne & basse justice appartient à Mrs. Boisson du Noyer & au prieur.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Denuseret.

*Seigneur*, M. Dominique de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, abbé & supérieur général de l'abbaye & de tout l'ordre de Cluny.

La justice du prieuré de Chaveyriat s'exerce à Bourg.

*Juge*, M. Dupuis.

*Châtelain*, M. Cornaton.

*Procureur fiscal*, M. Decroso.

*Curial*, M. de Montbarbon.

*Greffier*, le sieur Ceizeriat.

*Sergent*, Deplanche.

CHAUFAILLES, bourg & paroisse, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, justice de Belleroche, pour la partie de la paroisse qui est en Beaujolois.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.

*Curé*, M. Pernety.

*Vicaire*, M. Boussain le cadet.

*Seigneur-justicier*, M. le comte de Saint-George, du chef de Mme. son épouse, de l'ancienne maison d'Amanzé.

*Juge*, M. de la Metherie, av. à la Claytte.

*Procureur fiscal*, M. Colomb.

*Notaires*, Mrs. Lagrange & Duperron.

*Chirurgien*, M. Dabry.

*Greffier*, le sieur Igny de Roche.

*Sous-inspecteur de la marque des toiles*, M. Lemarchand, à Charlieu.

*Commis à la marque des toiles*, les sieurs Longin fils, à Belleroche; & Trambouze cadet, à Mardore.

Il y a un marché tous les vendredis, & cinq ou six foires dans l'année.

CHAULGY, parcelle de Danieres.

ST. CHAUMOND *ou* ST. CHAMOND.

Cette ville étoit autrefois la capitale de la principauté de Jarrest, échue en apanage à un cadet de la maison souveraine des comtes de Forez: elle est aujourd'hui la seconde ville du Lyonnois avec titre de marquisat.

Il s'y tient quatre foires dans l'année: le 27 janvier, le 3 mai, le 29 août & le 29 septembre.

GOUVERNEUR, M. de la Vieuville, marquis de St. Chaumond, comte de Consolem, baron de la Vitale, seigneur de Miolan, &, en cette qualité, premier baron de Savoie, chevalier de St. Louis, ancien colonel d'un régiment d'infanterie de son nom.

Le marquisat de St. Chaumond comprend la ville & les paroisses de Saint-Julien-en-Jarrest, d'Izieu, de St. Martin-en-Coailieu, de Doizieu & St. Just, avec les Fernanches, la Terrasse, Gier & le Creux de Janon.

*Seigneur*, Messire Gallet de Montdragon, conseiller d'état, maître d'hôtel ordinaire du Roi, & secretaire des commandemens de feue Mme. la Dauphine.

*Etat ecclésiastique de Saint-Chaumond.*

*Collégiale de Saint Jean-Baptiste.* Ce chapitre, fondé en 1634, par Messire Melchior Mitte de Chevrieres, est composé de douze chanoines, tous à la nomination du seigneur.

*Doyen*, M. Fulcheron, licencié en droits civil & canon de la faculté de Paris.

*Précenteur*, M. Gayot.

*Sacristin*, M. Fleurdelix, doct. en théol.

*Aumôniers*, Mrs. Regnault, Terrasson, Faujat & Mongirod.

*Chanoines*, Mrs. Mottin, Delaval, Brulat, Pasquier & N. . . .

*Chanoines honoraires*, Mrs. Corréard, chanoine de St. Nizier, à Lyon; Chaland, curé de St. Pierre, à St. Chaumond; Brun, chanoine de St. Paul, à Lyon; Flachat, curé de Notre-Dame, à St. Chaumond, ancien chanoine d'honneur.

*St. Ennemond*, premiere paroisse.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Dervieux, doct. en théologie.

*St. Pierre & Ste. Barbe*, seconde par. annexe de St. Julien-en-Jarrest.

Le prieur de St. Julien nom. à la cure.

*Curé*, M. Chaland.

*Sociétaires*, Mrs. Forez, vicaire de St. Julien; Gourgout; Grangier, vic. de St. Pierre; Besthaud, vic. de St. Pierre; & de Fronton, vic. à St. Julien.

*Notre-Dame*, troisieme paroisse, annexe de St. André d'Izieu.

L'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Flachat, licencié en droits canon & civil, prédicateur du feu Roi de Pologne.

*Sociétaires*, Mrs. Ducultry, ancien chanoine de St. Maurice de Vienne; Rozet, vic. de N. D. Montellier, vic. d'Izieux, & Tavernier.

M. le curé a établi dans la paroisse, en 1758, une assemblée pour le soulagement des pauvres. Les dames prépotées à la visite des quartiers, sont aussi chargées du détail de l'administration de la maison de charité, fondée dans le même temps pour y élever des orphelins, auxquels on apprend divers métiers. Cet établissement a été confirmé par arrêt du parlement, du 4 mars 1764.

*Administrateurs-nés*, Mrs. le curé &



Digitized by Google

marguilliers de la paroisse de Notre-Dame ; M. le juge & M. le procureur fiscal de la ville.

*Administrateurs-élus*, M. Flachat, procureur ; Mrs. Duculty, Rozet, Montellier, sociétaires ; Monier & Granjon. L'éducation des enfans est confiée à des sœurs de la congrégation de Saint-Joseph.

COMMUNAUTÉS.

CAPUCINS. *Gard.* le R. P. Bertholon.

*Vicaire*, le R. P. Célestin, de Bas-en-Basset.

MINIMES. *Supérieur & définiteur*, le R. P. Jean-Baptiste Gauthier.

URSULINES. *Supérieure*, Mme. Bony.

*Assistante*, madame Lafond.

*Dépositaire*, madame Jalabert.

*Aumônier*, M. Mottin.

HÔPITAL. *Recteurs*, Mrs. Flachat & Neyrand l'aîné.

*Administrateurs.* Ils doivent être au moins au nombre de douze ecclésiastiques, magistrats & anciens recteurs, qui ont tous voix délibérative.

*Recteur des petites écoles*, M. Montagnier pere.

*Médecin*, M. Meaudre.

*Pharmacienne*, sœur Catherine.

*Chirurgiens & apothicaires*, Mrs. Monciny Orelut, Guigou, Dupuis & Egoui.

*Pénitens du Confalon.*

*Recteur*, M. Royer.

*Aumônier*, M. Bethand.

*Pénitens du saint Sacrement.*

*Recteur*, M. Pascal.

*Aumônier*, M. Rozet.

*Chapelle & commanderie de St. Antoine.*

*Chapelain*, M. Burlat.

*Officiers de la ville & marquisat de Saint-Chaumond.*

*Juge civil, criminel & de police*, noble Jean-Henri-Joseph Royer, écuyer, avocat & subdélégué de M. l'Intendant.

*Capitaine-Châtelain*, M. Buyer, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Basset.

Le greffe de la juridiction appartient au chapitre de la collégiale.

*Greffier*, le sieur Guillemin.

*Notaires & procureurs*, Mrs. Pertussel, Basset, Dugas, Finaz & Perrot.

*Commissaires à terrier*, Mrs. Basset & Finaz.

*Voyer de ville*, M. . . .

*Hôtel-de-ville.*

*Maire*, M. Jean-Louis Regnault.

*Echevins*, Mrs. Terrasson, Cyptien & Chaland.

*Conseillers*, Mrs. Montagnier, Deluvigne, Etienne fils, Dugas, Duvernas.

Il y a aussi des notables élus à la forme de l'édit.

*Milice bourgeoise.*

La ville est divisée en deux grands quartiers, qui ont chacun leur compagnie, & la police y est exercée par les officiers du seigneur.

*Capitaine-major*, M. Dugas, seigneur de Villard, écuyer.

*Premiere compagnie.*

*Capitaine*, M. Terrasson, seigneur de la Chal.

*Lieutenant*, M. Hervier.

*Enseigne*, M. Terrasson fils.

*Seconde compagnie.*

*Capitaine*, M. Camille Dugas.

*Lieutenant*, M. Ennemond Montagnier.

*Enseigne*, M. Flachat fils.

Louis XIII avoit établi, en 1619, à Saint-Chaumond, une élection qui fut transférée, en 1621, à Saint-Etienne.

*Contrôleur des actes*, M. Guillemin.

*Receveur du grenier à sel*, M. Grangier, neveu.

*Directeur de la poste & receveur des aides*, M. Betchon.

*Changeurs du Roi*, Mrs. Dugas freres.

*Directeur des messageries*, M. Berlier.

*Huissiers*, Lafnier, Indy & Matrat.

CHAUMONT, parcelle de la paroisse de Boisset-lès-Tiranges, en Forez.

CHAZAY-D'AZERGUES, gros bourg, paroisse, baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anse, justice de l'abbaye d'Ainai, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Gallicet.

*Prébendier*, M. Charcun, ancien curé.

*Seigneur-baron*, M. de Jarente, abbé d'Ainai.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Capitaine-Châtelain*, M. . . .

*Lieutenant de juge*, M. Descot, notaire royal & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazay.

*Procureur fiscal*, M. Rimbourg, not. & commissaire en droits seigneuriaux, à Chazay.

*Greffier*, le sieur Chapuis, not. royal, à Chazay.

*Huissier*, Pierron, à Charnay.

*Notaires royaux*, Mrs. Chapuis, Rimbourg, Descot.

Il y a trois foires dans l'année : le 4 janvier ; le 25 avril ; le 3 décembre. Si elles se rencontrent un dimanche ou un jour de fête, elles sont renvoyées au jour suivant.

Le fief & château de *Gage* appartient à M. de Rivericulx de Varax.

CHAZAY-SUR-AIN, village & par. en Bugey, archipt. d'Ambournay, élect. & du baill. de Belley, généralité de Bourgogne.

Le chap. de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Guigard neveu.

Digitized by Google

*Seigneur*, M. le marquis de Cremeaux d'Entragues, colonel des grenadiers provinciaux.

Les officiers ſont les mêmes qu'à St. Rambert, où la juſtice s'exerce.

CHAZELLE-SUR-LADVIEU, village, par. dans le Forez, archiprêtré, élect. de Montbriſon, juſtice de Ladvieu, de la Pierre, du Poyet, & du reſſort du baill. de Montbriſon.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. Moſnier, bachelier en théol.

*Seigneur du clocher, du château & fief de la Pierre*, M. d'Allar, écuyer.

*Juge*, M. Barrieu, avocat à Montbriſon.

*Lieutenant de juge*, M. . . .

*Procureur fiſcal*, M. . . .

*Greffier*, le ſieur Monet, à Montbriſon.

Il y a les ſeigneuries de *la Pierre* & du *Poyet*. Voyez ces mots.

CHAZELLES-SUR-LYON.

Petite ville murée, commanderie de l'ordre de Malte, dans le Forez, archip. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Montbriſon.

M. le commandeur nomme à la cure.

*Curé*, M. Coullard Deſcos, bach. en théol.

*Vicaire*, M. Philippon.

*Seigneur-commandeur*, M. le bailli de Beſſe, Grand-Croix de l'ordre de Malte, colonel-commandant du corps des Chaſſeurs.

*Châtelain*, M. Faure de Montgirard.

*Procureur fiſcal*, M. Teyſſot.

*Greffier*, le ſieur Roche.

*Notaires*, Mrs. Faure de Montgirard, Roche, Pupier & gras.

*Directeur du bureau des Poſtes*, M. Pupier.

*Brigadier de la maréchauſſée*, le ſieur Riviere.

L'arrêt du conſeil d'état du Roi, du 31 août 1772, confirme l'exécution des lettres patentes de 1630 & 1667, qui portoient établiſſement dans la ville de Chazelles, d'un jour de marché, le mardi de chaque ſemaine, & de trois jours de foire par année, & en établit deux autres dans la même ville. Ces cinq foires ſe tiennent le 3 février, le mardi de la ſemaine de Quaſimodo, le 16 août, le 30 ſeptembre, le 5 décembre. Lorſqu'elles ſe trouvent le dimanche ou un jour de fête, elles ſont renvoyées au lendemain.

CHAZELLET, hameau & parcelle de la paroiſſe de Bas-en-Baſſet, en Forez, élect. & baill. de Montbriſon.

CHENAS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, juſtice de la Roche-Juillié.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Duvernay.

*Seigneur*, M. Chartier de la Roche, anc. préſident de la cour des monnoies de Lyon.

Le château de *Chaſſignol* appart. à M. Pennet de Monternoſt, comte de Chatelard.

CHENAVEL, château, ſeigneurie & village en Bugey, ſur la riviere d'Ain, par. de Jujurieux en Bugey, baill. & élect. de Belley.

*Seigneur*, M. Michon de Chenavel, chev. de St. Louis.

*Juge*, M. Bajolet.

*Procureur d'office*, M. Ravier.

*Châtelain*, M. Journet.

*Curial*, M. du Breuil.

*Greffier*, le ſieur Bullifond.

CHENAY, village & paroiſſe à quatre lieues de Roanne.

*Curé*, M. . . .

*Seigneur*, M. . . .

Il y a trois foires dans l'année : le 21 mai, le premier août, & le 29 octobre.

CHENELETTE, bourg, paroiſſe, château, ſeigneurie dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. & ſénéch. de Villefranche.

Le ſacriſtin de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Poiſat.

*Seigneur*, M. Agnel de Chenelette.

*Lieutenant de Juge*, M. Thevenon pere.

*Procureur fiſcal*, M. Teſtenoire.

*Greffier*, le ſieur Durand.

Il y a onze foires : le 24 mars, le 17 avril, le 16 mai, le premier & le 16 juin, le 29 juillet, le 14 août, le 21 ſeptembre, le 4 & le 27 octobre, & le 11 novembre.

CHENEREILLES, village, paroiſſe & ſeign. dans le Forez, archipr. & élect de Montbriſon.

Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Vallet.

*Seigneur*, M. Groſelier.

*Juge*, M. de Barrieu.

*Procureur fiſcal*, M. Vinan.

*Greffier*, le ſieur Broniard.

CHENEREILLES-SUR-MIRIBEL, parcelle de Perigneux.

LA CHENEVATIERE, parcelle de la paroiſſe de St. Genis-l'Argentiere, élect. & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Ste. Foy-l'Argentiere.

*Seigneur*, M. le comte de Fenoyl.

LES CHERES, & par corruption *les Echelles*, village en Lyonnois, annexe de la paroiſſe de Chaſſelay, érigée en 1759, élect. de Lyon,

*Vicaire*, M. Bedoin.

*Seigneur*, M. Chaſſeing de Chaſſelay.

Les mêmes officiers qu'à Chaſſelay.

CHERIER *ou* CHERÉ, village, par. dans le Forez, archip. & élection de Rouanne, juſtice de St. Juſt-en-Che-

Digitized by Google

valet, du reſſort du baill. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Targe.

*Vicaire*, M. Pezaret.

*Seigneur*, M. Demaux, *lieutenant général de la ſénéchauſſée de Montbriſon.*

CHERVINGES, village & annexe de la paroiſſe du Limas en Beaujolois, juſtice de Villefranche & de Marzé.

*Vicaire*, M. Charra.

*Seigneur du clocher*, Mgr. le duc d'Orléans.

*Seigneur*, M. de la Barmondiere.

CHESSI *ou* CHESSIEUX, bourg clos de murailles, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Callier.

*Seigneur*, M. l'évêque de Riez, abbé de Savigny

Les mêmes officiers qu'à l'Arbreſle.

*Conceſſionnaires du roi, & intéreſſés aux mines*, Mrs. Blanchet, Pernon, Jars.

*Directeur*, M. Jars l'aîné.

*Caiſſier*, M. Blanchet.

Il s'y tient un marché les mercredis.

Le fief de *Baronnet* appart. à M. Jars; & celui de *Courbeville*, avec moyenne & baſſe juſtice, à M. Guilloud.

CHEVAGNY-LE-LOMBARD, bourg, château en Beaujolois, dans le territoire d'Aigueperſe, annexe de St. Bonnet-des-Bruyeres, avec juſtice qui comprend toute la ſeigneurie d'Aigueperſe excepté le bourg, une partie de la paroiſſe de St. Bonnet-des-Bruyeres, le hameau de Croux & Crozet de la paroiſſe de Matour.

*Seigneur*, M. de Broſſe, chevalier de St. Louis, ſeigneur des Plaines.

CHEVENEZ, hameau & ſeigneurie en Forez, dans la paroiſſe de Cordelle, juſtice de Rilly.

*Seigneur*, M. le comte de Faultiere.

CHEVILLARD, village & annexe de St. Martin du Freſne en Bugey, élect. & baill. de Belley.

*Seigneurs*, les Chartreux de Moyriat.

CHEVINAY, village & paroiſſe en Lyonnois, archipr. de Courzieu, juſtice de Savigny; élect. & ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Gras.

*Seigneur du clocher*, M. de Clugny, évêque de Riez, abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbreſle.

CHEVRIERES, bourg, par. château & ſeigneurie dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbriſon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Guillot.

*Vicaire*, M. Tardy.

*Seigneur*, M. Chauvet de la Chance.

*Juge*, M. Rey, procureur du Roi, à la Châtellenie de St Galmier.

*Procureur fiſcal*, M. Petit, notaire à St. Symphorien.

*Greffier*, le ſieur Pupier.

CHEVROUX, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg. La juſtice dépend, pour la plus grande partie, du Marquiſat de Bagé, & notamment le clocher; les hameaux d'Ozan, Alouziar, Varambon, Lajutane & Fromental, ſont de la juſtice du duché de Pont-de-Vaux; & le tout du reſſort du bailliage de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nom. à la cure.

*Curé*, M. Moine.

*Vicaire*, M. Trambli.

*Dame pour la partie qui dépend de Bagé*, madame de Remigni, veuve de M. le marquis de Feuillens.

*Seigneur de l'autre partie*, M. Bertin, tréſorier des parties caſuelles, à Paris,

*La Bouchardiere*, fief ſans juſtice, dépendant de la terre du marquiſat de Bagé-le-Château, appart. à M. le marquis de Valadoux.

*La Fougere*, fief auſſi ſans juſtice, & dépendant de même du marquiſ. de Bagé, appartient à M. de Montbellet.

Le fief de *la Jutane* appart. au ſeign. de Pont-de-Vaux; & celui de *Roteilat*, à M. de Garnerans.

Il y a auſſi le fief de *la Bourliere*, & l'arriere-fief de *Fromental*. Voyez *la Bourliere* & *Fromental*.

CHIEL, château à pont-levis, avec haute, moyenne & baſſe juſtice en Lyonnois.

Les mêmes officiers qu'à la Chaſſagne.

CHIRASSIMON, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archipr. de Roanne, élection de Villefranche, juſtice de Reſſy & de la prévôté de Lay.

M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.

*Curé*, M. Piegay.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. le marquis de Laubépin.

*Juge*, M. de Landine de Néronde.

*Châtelain*, M. de Chatelus.

*Greffier*, le ſieur Martin.

*Co-ſeigneur du reſte de la paroiſſe*, les Prieurs de Charlieu & de Regni.

CHIROUBLES *ou* CHEROUBLES, village & par. dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. & ſénéchauſſée de Villefranche.

Le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Teillard.

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

La haute juſtice s'y exerce par les officiers de la prévôté de Belleville.

LA CHIZE, village en Beaujolois,

Digitized by Google

dépendant de la paroisse de Milli en Mâconnois.

*Dame*, madame Chartier de la Roche, veuve de M. Michon de Pierreclot.

Les mêmes officiers qu'à Cenves.

CHOLIS, parcelle de la paroisse de St. Pierre-Laval en Lyonnois.

CHOZAS, village & parcelle de Seillonnas. On y voit les ruines d'une fonderie & d'un martinet où anciennement l'on fabriquoit toute sorte d'armes.

ST. CHRISTO-EN-JARREST, village & grande par. dans le Forez, archipr. de St. Etienne. Cette par. est composée de quatre parcelles : celles de St. Christo-en-Chatelus, de St. Christo-en-Fontaine, & de St. Christo-en-Jarret, sont dans l'élect. de Montbrison : celle de St. Christo-Lachal & Valfleurie est dans l'élect. de St. Etienne : les trois parcelles de l'élect. de Montbrison dépendent de la châtellenie royale; l'autre parcelle dépend de la justice de Senevas.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. Nabonnan.

*Vicaire*, M. Laval.

*Notaire royal réservé*, pour cette paroisse, M. Rozier le jeune.

Il y a un fief. appellé *Albuzi*. Voyez ce mot.

ST. CHRISTOPHE, village & paroisse en Dombes, archiprêtré de Sandran. La partie qui est dans la Bresse dépend de la justice de Sandran, & ressortit au baill. de Bourg; & celle qui est en Dombes, dépend de la baronnie de St. Trivier.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Vuillot.

*Seigneur*, M. de Tavernost, anc. avocat général du parlement de Dombes.

Il y a le château du *Tremblai*, dépendant de la baronnie de St. Trivier. *Seigneur*, M. de malivert, anc. lieutenant colonel de dragons.

ST. CHRISTOPHE-LA-MONTAGNE, village & par. dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archipr. de Bois Sainte-Marie, élect. de Villefranche, justice de Bacot. Voyez *Bacot*.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Dasnieres.

Il s'y tient deux foires par an : la premiere, le 2 mai; & la seconde, le 23 novembre.

CHUYES, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. & justice de Condrieu, élect. de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Le chapitre de St. Maurice de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Dulin.

*Vicaire*, M. Buisson.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

Il y a le château de *Villarde*, qui appart. à M. Derieu de Varei.

CIBEINS, terre avec titre de comté en Dombes.

*Seigneur*, M. de Chollier.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Procureur fiscal*, M. Chuinague.

*Greffier*, le sieur Goy.

CIVEIN, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Montbrison.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

*Curé*, M. Emi.

La seigneurie de Civen a été réunie à celle du Palais lès-Feurs.

CIVREUX, village & par. dans le Franc-Lyonnois, archipr. de Chalamont, élect. & sénéch. de Lyon.

*Seigneur-mersionnaire*, M. de Linars, comte de Lyon. Il nomme à la cure.

*Curé*, M Farjot.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genai.

CIVRIEUX, village & par. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élection & sénéch. de Lyon, justice de Morancé.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Escolin.

*Seigneur*, M. de Rivericulx de Varax.

CIZOD, village dépendant de la justice de Chales, annexe de la paroisse de St. Alban en Bugey.

*Seigneur*, M. Quinson de Poncin.

CLAVAS, abbaye royale de filles de l'ordre de Cîteaux, parcelle de la paroisse de Riotor, vers les confins du Vivarais & du Vélay. L'abbaye a été réunie à celle de Sauve-Bénite en Vélay.

*Abbesse*, madame de Fumel.

La justice de Clavas comprend une partie des paroisses de Riotor & Marlhes, & s'étend en Vélay.

*Prébendier*, M. Mallet.

*Juge*, M. Jamon de Montfaucon.

*Procureur fiscal*, M. Lardon pere.

*Greffier*, le sieur Marnas.

CLAVEISOLLE, bourg & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, sénéch. de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le prieur de Saint-Nizier-d'Azergue nomme à la cure.

*Curé*, M. Ducroft.

*Vicaire*, M. Chaumont.

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

*Chirurgien*, le sieur Burnichon.

Il y a une foire le 10 d'août.

Les fiefs de *Claveison*, de *Viry* & de *Malval*, appart. à M. Coupier, ancien conseiler de la cour des monnoies : & celui de *la Tour*, à M. Roche.

CLEMENCIA, village & par. de Bresse. archipr. de Dombes, justice du château de Banains, élect. & bailliage de Bourg.

Digitized by Google

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Darlais.
*Seigneur*, M. l'évêque de Meaux, premier aumônier de la Reine.
Les mêmes officiers qu'à Baneins.
On adresse les lettres par Châtillon, ou on les envoie par la diligence de Thoissey.

ST. CLÉMENT, village & seign. dans la paroisse de Montverdun, justice de Poncins, en Forez.
*Seigneur*, M. Montagne, marq. de Poncins, anc. offic. aux Gardes-Françoises.

ST. CLÉMENT-DE-VALSONNE, village, par. & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéch. de Lyon.
Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Just Proton le jeune.
*Vicaire*, M. Gastinez.
*Seigneurs-barons*, Mrs. les Chanoines-barons de St. Just.
La justice comprend la paroisse de Valsonne, & une partie de celle de St. Apollinaire.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.
*Lieutenant de juge*, M. Simonet, not. à Tarare.
*Châtelain*, M. Ducosté, not. à Valsonne.
*Procureur fiscal*, M. Thiolairon pere, à St. Clément.
*Greffier*, le sieur Simonet, à Tarare.
*Commis-greffier*, le sieur Dumas.
*Huissier*, Dubost.

ST. CLÉMENT-LES-PLACES, village & annexe de la paroisse de Longesaigne, dans le Lyonnois, pour la plus grande partie, archipr. de Courtieu, élection & sénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Drivon.
*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse*, M. d'Anstrude, prieur de Montrottier.
La partie qui est en Lyonnois, dépend de la justice de Montrottier; & le reste, de celle de St. Bonnet-lès-Places.

CLEPPÉ, village, prieuré, par. châtellenie & comté de Forez, archiprêtré de Feurs, baill. & élect. de Montbrison.
Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
*Curé*, M. Escalier.
*Seigneur-engagiste*, M. le comte de Thelis, lieutenant des Gardes-Françoises.
Le fief de *Châtel* appart. au seigneur.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de la châtell. royale de Feurs, de laquelle ce village dépend.

CLÉRIMBERT, château & seigneurie en Lyonnois, dans la paroisse de Saint-Symphorien-le-Château.
*Seigneur*, M. Philibert de Clérimbert.
*Capit. châtel.* M. Faure de Montgirard.
*Proc. fiscal*, M. Laurens.
*Greffier*, le sieur Nondon.

CLÉZIEU, village & par. en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, généralité de Bourgogne.
L'abbé de St. Rambert nom. à la cure.
*Curé*, M. Gaillard.
*Seigneur*, M. Dujas d'Ambérieu.

LA COEILLE. *Voyez* Poncin.

COGNI, village & grande par. dans le Beaujolois, qui se divise en deux cantons: l'un est Morgon, au midi; & l'autre est Rivolet, au nord: archipr. d'Anse, élect. de Villefranche, justice de Montmelas & de Sou, qui s'exerce à Cogni.
Le prieur de Denicé nomme à la cure.
*Curé*, M. Boissac.
*Vicaire*, M. Lucet.
*Prébendiers de Chardonai*, Mrs. Germain & Boiton.
*Prébendier de l'abbé*, M. Delorme, vicaire de Marchesal.
*Prébendier de Voulai*, M. Chai, curé de N. D. à Thizy.
*Prébendier de la croix*, M. Buffi.
*Prébendier de Toulon*, M. Germain, curé de Pouilli.
*Seigneurs-décimateurs*, Mrs. les custodes-curés de Sainte-Croix de Lyon; M. le curé de Cogni, aumônier de l'hôpital de Villefranche.
*Seigneur du clocher, du bourg & de la plus grande partie de la paroisse*, M. Atod, marquis de Montmelas, colonel aux Grenadiers royaux.
*Juge*, M. Pezan, avocat à Villefranche.
*Châtelain*, M. Farjon, à Denicé.
*Lieutenant de juge*, M. Ronjon.
*Procureur fiscal*, M. Blanc, à Cogni.
*Greffier*, M. Butti, à Villefranche.
*Chirurgien*, M. Arnoud.
Le fief d'*Espeisse* appartient à madame Morel de Ramblon; le fief du *Soulier*, à M. le marquis du Sauzai, major des Gardes-Françoises; celui de *Corcelles*, à M. Duchamp; le château & fief de *Pierre-fillant*, à M. Darnod; & celui de *Serfaure*, à M. de Montmelas.

COIRON, village de la paroisse de St. Alban, en Bugey.
*Seigneur*, M. Quinson de Poncin.

STE. COLOMBE, bourg, paroisse, château & seigneurie sur les confins du Beaujolois, archipr. de Néronde.
Le clocher, le bourg & une petite partie de cette par. sont en Beaujolois, élection de Villefranche: le reste est en Forez, élection de Roanne.
M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Machon.
*Vicaire*, M. Villerd.
*Seigneur*, M. de Ste. Colombe de Poyet.
*Juge*, M. de Landine.
*Procureur fiscal*, M. Genevrier, notaire à Néronde.
*Greffier*, le sieur Farges, à Néronde.

*Pénitens*

*Pénitens du saint Sacrement.*
*Recteur*, M. le Curé.
*Recteur en charge*, M. Faye.

Il y a quatre foires : le jeudi de la Passion, le 6 juin, le 11 août & le 30 déc.

Le seigneur a le château & fief de *la Goyetiere*, dans la partie du Forez.

Il y a dans cette paroisse la prébende de *Fenouillet*, fondée par la famille de Landine, & à sa nomination.

*Prébendier*, M. l'abbé Genevrier.

STE. COLOMBE-DE-LA-BROSSE, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Moretel, élection de Vienne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Barou.
*Seigneur*, M. de Saint-Toran.
*Juge*, M. Bouthier, avocat à Vienne.
*Châtelain*, M Plantier, à Cremieux.
*Procureur-d'office*, M. Seignant.
*Greffier*, M. Penet.

STE. COLOMBE-LES-VIENNE, espece de bourg, diocese de Vienne, élect. de St. Etienne, & suburbe de Vienne, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Il y a une congrégation de missionnaires, un prieuré de Bénédictines, des Cordeliers, des religieuses de Ste. Marie, & des petites écoles.

La prieure des Bénédictines nom. à la cure.
*Curé*, M. Pichot.
*Vicaire*, M. Peruchon.
*Seigneur*, LE ROI.
*Seigneur-engagiste*, M. Frédéric de Vaux.
*Juge-viguier*, M. Guerin, avoc. au parl. à Condrieu.
*Lieutenant de Juge*, M. Chaupard.
*Procureur du Roi*, M. Cochard.
*Greffier*, le sieur Chaumartin, not.
*Not. royaux*, Mrs. Pujon & Chaumartin.

COLOMBIER-LE-JEUNE, paroisse en Forez, archipr. de Tournon, élect. de St. Etienne, baill. de Bourg-Argental.

Mrs. les Chanoines de la cathédrale du Puy nomment à la cure.
*Curé*, M. Delfuc.
*Seigneur*, M. de Sanglier.
*Juge*, M. Garnier de la Barreire.
*Châtelain*, M. Brunel.
*Procureur fiscal*, M. Ducros.

Il y a dans cette paroisse le fief d'*Esteret*, qui appartient à M. d'Esteret de St. Cierge, ancien officier de cavalerie.

COLOMBIER *ou* ST. PIERRE-EN-COLOMBARET, annexe de St. Julien-Molin-Molette, en Forez, archiprêtré de Bourg-Argental, diocese de Vienne, élection de St. Etienne, dépendant des juridictions de Graix, de St. Sauveur-en-Rue, de St. Julien-Molin-Molette, & baill. de Bourg-Argental.
*Vicaire*, M. Peitachon.
*Seigneurs*, Mrs. l'abbé de Valbenoite, le college de Tournon, à cause du prieuré de St. Sauveur-en-Rue; & M. Boilloud de St. Julien.

COLOMBIER & SANXIEU, paroisse, terre & seign. en Dauphiné, archipr. de Meizieu, élect. de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Godeau Paquet.
*Seigneur*, M. le marquis de Vireville de Senozan, maréchal des camps & armées du Roi.
*Juge*, M. Fornier.
*Châtelain*, M. Olagnon.
*Garde des bois*, Louis Bilas.

COLONGES, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Subutbes, élect. de Lyon, justice du comté de Lyon, du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Vernay.
*Seigneur-mensionnaire*, M. de Chabannes, comte de Lyon.
*Juge*, M. Gonin de Lutieu.
*Châtelain*, M. de Lolle, proc. à Lyon.
*Proc. fiscal*, M. Bret, proc. à Lyon.
*Greffier*, le sieur Ravier, en Vaize.

Le fief de *Chavanne* appartient à M. Paiselier, commiss. ès droits seign.

COMBELANDE, fief, château en toute justice, situé dans la paroisse de St. Julien-sur-Biboft, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. de Justieu.

Les mêmes officiers qu'à Senevrier.

COMBRE, parcelle de Saint-Just-en-Chevalet, en Forez.

Le beau château & la seign. en toute justice de *Contenson* appartient à M. de Bessei, officier de cavalerie.
*Juge*, M. Dutronci.

COMBRES, village & annexe de la paroisse de St. Victor, dépendant de la châtell. de Thizy, en Beaujolois, archipr. de Beaujeu, élect. & du ressort du baill. de Villefranche.
*Vicaire*, M. Plasse.
*Seigneur*, M. Bissuel de Thizy.

Le fief de *Farge*, sans justice, appart. à M. Victor de Thizy.

COMMELLE, village, par. partie en Beaujolois, partie en Forez, archipr. de Roanne, élect. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois, & de Roanne, pour la partie du Forez; justice d'Ailli & de St. Maurice, en Roannois, du ressort du baill. de Villefranche, pour le Beaujolois, & de Roanne, pour le Forez.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Gonindard.
*Seigneur*, M. Bourlier de Parigni.

CONDAMINE, village & seigneurie en Bugey, annexe de Vieux-d'Isenave, archiprêtré de Nantua, justice du mandement de Montréal; cette paroisse fait partie de la terre de St. Martin-du-Frêne, réunie au comté de Montréal.

*Vicaire*, M. Thévenin.
*Seigneur*, M. le comte Douglas de Montréal, syndic général de la nobleſſe du Bugey, chevalier de St. Louis, &c.

CONDESSIAT, village & par. en Breſſe, archipr. de Sandran, élection de Bourg, juſtice de Hauet, baill. de Breſſe.

Le prieur de la Platiere de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Jean-Baptiſte Guyonnet.
*Seigneur*, M. de Garron, baron de Chatenai & de Hauet.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Chanos-Chatenai.

Le fief de *Curtaban* appart. aux héritiers de M. Gabet, curé de Bourg.

## CONDRIEU.

Petite ville & baronnie dans le Lyonnois, dioceſe de Vienne, élection de St. Etienne en Forez, ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

L'archiprêtré de Condrieu eſt compoſé de dix-huit cures & d'une annexe, partie en Lyonnois, partie en Forez, partie en Vivarais.

*Archiprêtre*, M. Bonnardel, curé.

L'égliſe paroiſſiale de Condrieu eſt deſſervie par un curé, un vicaire & quatre ſociétaires, M. le curé eſt le premier.
*Curé*, M. Bonnardel, doct. en droit canon.
*Vicaire*, M. Paulet.
*Sociétaires*, Mrs. Bonnardel, Henry, Vincent & Paulet.

Il y a un couvent de Récollets.
*Gardien*, le R. P. Pie Allard.

Des freres des écoles chrétiennes.
*Directeur*, Pierre André.

Une maiſon de dames de la Viſitation; une confrairie de pénitens du Confalon; une maiſon de ſœurs du St. Sacrement; un hôpital.

La baronnie de Condrieu dépend du comté de Lyon.
*Subdél.* M. Chrétien, anc. officier du Roi.
*Juge*, M. de Lurieu.
*Châtelain*, M. Cadiet, notaire.
*Procureur fiſcal*, M. Vincent.
*Greffier*, le ſieur Mouton.
*Notaires royaux réſervés*, M. Valette a ſuccédé à M. Marcel; M. Guerin a ſuccédé à ſon pere; M. Mouton a ſuccédé à M. Mollin, dont les minutes ſont chez M. Pujon, à Sainte-Colombe; M. Cadier a ſuccédé à M. Videau, dont les minutes ſont chez M. Pouzols.
*Notaires au comté de Lyon*, Mrs. Pouzols, Clarard, Vincent & Rochette.
*Commiſſ. en droits ſeign.* M. Montuela.
*Proc.* Mrs. Cadiet, Mouton, Audras, Guerin, Pouzols, Clarard & Vincent.
*Huiſſier*, le ſieur Thevenon.
*Receveur du grenier à ſel*, M. Palluat.
*Contrôleur des actes*, M. la Chapelle.
*Receveur de la douane*, M. Dupaux.
*Receveur des aides*, M. Falconet.
*Brigadier de maréch.* le ſieur Favrot.

Il y a dans l'année cinq foires: le vendredi-ſaint, le 11 juin, le 26 août, le 28 octobre, & le 6 décembre; & un marché tous les vendredis.

CONFRANCON, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré & élection de Bourg, généralité de Bourgogne, dépendant de la baronnie de Montfalcon.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Jacquemet.
*Vicaire*, M. Pacquet.
*Seigneurs*, les héritiers de M. le préſident de Broſſes.

Les mêmes officiers qu'à Montfalcon.

Deux châteaux & un fief dépendans du marq. de Bagé-le-Château, ſont dans cette paroiſſe. Le château de la *Grevilliere* appartient aux ſeigneurs. Celui d'*Aniere* érigé en comté ſous le nom de *l'Oriol*, avec juſtice haute, moyenne & baſſe, appart. à M. Dupont, comte de l'Oriol. Le fief de *Montburon* appart. à M. Choſſat de Montburon, & ſa juſtice eſt réſervée à Bourg.

STE. CONSORCE, village, paroiſſe & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & ſénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Juſt nomme à la cure.
*Curé*, M. Faure.
*Seigneurs*, Mrs. les Chanoines-barons de St. Juſt-de-Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Grézieu-la-Varenne.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice de Laval.

CORAN, paroiſſe en Breſſe, du dioceſe de Lyon, archiprêtré de Treffort, élection & du baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Perret.
*Seigneurs*, les Chartreux de Sellignat.

La juſtice s'exerce à Bourg.

CORCELLE *ou* COURCELLE, par. château & ſeign. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Villefranche.

La juſtice comprend toute la paroiſſe, une partie de celles de Fleurie & de Lancié.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Collet.
*Seigneur*, M. de Tirecuy de Corcelle, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
*Juge*, M. du Villars, ancien échevin.
*Lieutenant de Juge*, M. Chevoſſe, avoc. & ſubdélégué, à Belleville.
*Proc. fiſcal*, M. Bouclet, not. & proc. à Belleville.
*Greffier*, le ſieur Deſpinai, à Belleville.

Digitized by Google

*Huiſſier*, Accarl, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

CORDELLE, paroiſſe dans le Forez, archipr. élect. & du reſſort de la ſénéch. de Roanne, qui s'exerce à Montbriſon.

Le prieur de St. Jean-ſur-Saint-Maurice nomme à la cure.

*Curé*, M. Foreſtier.

*Seigneur-engagiſte d'une partie de la paroiſſe*. M. le duc d'Harcourt, ſeur. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Voyez *Chanay*, *Chevenet & Rilly*.

CORDIEU, paroiſſe en Breſſe, archipr. de Chalamont, élect. & bail. de Bourg; il reſſortit au parlement de Boutgogne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Broyer.

*Co-ſeigneurs*, M. Gupoze & M. Verdat.

Il y a dans cette paroiſſe un couvent d'Auguſtins déchauſſés.

CORENT, terre en toute juſtice, dans la paroiſſe de Chaveyriat en Breſſe. Elle appartient à M. de Garon, baron de Chatenai.

Les mêmes officiers qu'à Chanos-Chatenai.

CORGENON, château dans la par. de Buellas en Breſſe, baronnie & baill. de Bourg, du reſſort du parl. de Dijon. Sa juſtice comprend Buellas, St. Denis-de-Ceyzeriat, Montracol, St. Remi-Levra, & partie de St. André-le-Panoux & de Serva.

*Seigneur*, M. le comte d'Apchon.

*Juge*, M. . . .

*Procureur fiſcal*, M. Ravet, procureur à Bourg.

*Châtelain*, M. Humbert, not. à Bourg.

*Greffier & Curial*, M. Bonnet, notaire à Bourg.

Il y a quatre foires dans l'année : le 21 avril, la veille de l'Aſcenſion, le 26 août & le premier octobre.

CORLIER, village & annexe d'Aran en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, juſtice de Rougemont.

*Vicaire*, M. Vuarin.

*Seigneur*, M. le marquis de Montillet.

CORMORANCHE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Dombes, juſtice de Pont de-Veyle, élection & du reſſort du bailliage de Bourg en Breſſe.

Le chapitre de Notre-Dame de Bourg nomme à la cure.

*Curé*, M. Gerboz.

*Dame*, madame la comteſſe de Pont-de-Veyle.

CORMOS, paroiſſe en Breſſe, du dioceſe de St. Claude, archipr. de Colligny, élect. & bailliage de Bourg : il reſſortit au parlement de Bourgogne.

*Curé*, M. Monnet.

*Vicaire*, M. Deſprés.

*Seigneur*, M. le marquis d'Apchon.

CORNATON-LA-BEYVIERE, château, avec moyenne & baſſe juſtice ſur toute l'étendue du village & ſon territoire dans la part. de Confrancon en Breſſe.

*Seigneur*, M. Archimbaud, ancien conſeiller en la cour des monnoies.

*Juge*, M. Martine.

*Châtelain*, M. Cornaton.

*Curial*, M. Dagalier.

*Procureur fiſcal*, M. Delaroche.

*Greffier*, le ſieur Rabuel.

CORNILLON, ſeconde baronnie du Forez, château-fort dans la paroiſſe de St. Paul-en-Cornillon.

*Seigneur*, M. le baron de Riverie.

*Juge*, M. Guigonet.

*Châtelain*, M. Rouſſet.

*Procureur fiſcal*, M. Verdy.

*Greffier*, le ſieur Bernet.

CORNILLON, château & fief dans la paroiſſe de Mably en Forez. Il appartient à M. le duc d'Harcourt.

LA COSTE EN COUZAN, parcelle de la paroiſſe de St. Didier-ſur Rochefort en Forez, de l'élection de Montbriſon.

LA COSTE-EN-SAINT-LAURENT, parcelle de S. Laurent-en-Solore.

CÔTTANCE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Néronde, élect. de Roanne.

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.

*Curé*, M. Mattelin l'aîné.

*Vicaire*, M. Coquard.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Le fief de *la Chauſſoniere*, appartient à M. Eſcalier.

COURBAS, annexe de Veniſſieu, à la nomination de madame l'abbeſſe de St. Pierre de Lyon, & terre ſeigneuriale en haute, moyenne & baſſe juſtice, dépendante du marquiſat de Myons.

Les mêmes officiers qu'à Myons.

COURCENAI, ancien château en ruine, & ſeigneurie dans la paroiſſe de Mardore en Beaujolois.

*Seigneur*, M. de Guillermin.

*Juge*, M. Ducar.

*Procureur d'office*, M. de Bourg.

*Greffier*, le ſieur Dextre.

*Huiſſier*, Rouviere.

COURS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection & ſénéchauſſée de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

*Curé*, M. Pilier.

*Vicaire*, M. Michel.

*Seigneur*, M. le marquis de Vichi.

*Juge*, M. Ducar, avocat en parlement.

*Procureur fiſcal*, M. Dextre.

*Greffier*, le ſieur Dextre.



Digitized by Google

*Notaire*, M. Place.

Il y a le fief de *Villette* qui appartient à madame la veuve Ducar ; & le château d'*Eſtieuge*, qui appart. à M. de Viehi.

COURTENAI, village & paroiſſe en Dauphiné, archipr. de Moretel, du mandement de Quirieu pour la plus grande partie de la paroiſſe, & de Sabloniere pour le village de Tirieu, élection & juſtice de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné.

Le chamarier du noble chapitre de St. chef de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Philippe François Dubouchet.

*Vicaire*, M. . . .

*Prébendier*, M. Nicolas d'Evrard, à Lyon.

La terre eſt du domaine, excepté le village du Tirieu.

*Co-ſeign.* Mrs. d'Evrard & d'Euſtrard.

*Juge*, M. Peliſſon Fontanier, avocat à Vienne.

*Châtelain*, M. Gros fils, à Chanizieu.

*Lieutenant de Juge*, M. Berthet de Vaurrepierre, avocat à Vienne.

*Proc. fiſcal*, M. Mermet à Courtenai.

*Greffier*, le ſieur Gros, à Boulieu.

*Huiſſier*, Bouzon, à Quirieu.

Il y a 5 châteaux ; celui de *Chanizieu*, appartenant à M. de Loras ; celui de *Montchalin*, à M. de Lombard ; celui de *Lancin*, à l'hôpital de Vienne ; celui de *Bis*, à Mrs. de Vallier ; & celui de *Boulieu*, à M. Cros.

COURTES, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection & du bailliage de Bourg.

M. le grand cuſtode de l'égliſe de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Tournade.

*Seigneur*, M. le Marquis d'Apchon.

Ce village dépend du comté de la juſtice-mage de St. Trivier.

COURZIEU, bourg, doyenné ou prieuré, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Lyonnois, élection & ſénéch. de Lyon.

L'archiprêtré de Courzieu comprend 30 paroiſſe, dont 23 ſont en Lyonnois, & 7 en Forez ; & 7 annexes, dont 6 ſont en Lyonnois, & une en Forez.

*Archiprêtre*, M. Villette, ancien curé de Longeſſaigne.

*Seigneur - prieur commendataire*, M. de Montmorillon, comte hon. de Lyon.

Il nomme à la cure.

*Curé*, M. Chavanon.

*Vicaire*, M. Duriés.

La juſtice de Courieu comprend le bourg, & une partie de la paroiſſe.

*Juge*, M. Rieuſſec, avocat à Lyon.

*Lieutenant de Juge & Capitaine châtelain*, M. Guilloud, not. à Beſſenai.

*Procureur fiſcal*, M. Delorme, notaire à Yzeron.

*Greffier*, Mr. Charbogne, notaire à Saint Bel.

*Chirurgiens*, Mrs. Farjat & Carret.

*Notaire*, Me. Aréthens.

*Procureurs poſtulants*, Mes. Deſprés, pere & fils, Berger l'aîné, Berger le jeune, Cholat, Puy, Firmin, Aréthens fils, & Bertrand.

*Notaire royal*, Puy.

Le reſte de la paroiſſe dépend des juſtices du chamarier de Savigny, d'Yzeron, de Chavanes-Triamen, la Font, la [illegible]he & Senevrier.

Les officiers du chamarier ſont les mêmes, qu'à Savigny : ceux du ſeigneur d'Yzeron, les mêmes qu'à Yzeron.

Il y a une foire le 22 ſeptembre.

COUTOUVRE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, juſtice de *la Varenne* & de *Morlant*, Voyez ces deux mots.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Detour.

*Vicaire*, M. Peloce.

*Seigneur*, M. de Lancry, Chevalier, marquis de Ponleroi, maréchal des camps & armées du Roi.

Il y a un marché tous les jeudis, & une foire célebre le 10 octobre.

COUSAN, vieux château-fort, premiere baronnie du Forez, dans la paroiſſe de Sail-ſous-Couzan.

*Seigneur*, M. le marquis de Luzy-Couzan.

*Juge*, M. Franchet, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Fanget.

*Procureurs*, M. Monginot, Chazelles, Detour, Mollin, Franchet, Coeffet, Gras, Ferran, Patural, Rotagnon, Bourboulon, Verd.

*Greffier*, le ſieur Morel.

*Huiſſiers*, Joanard, Simond, Cabanettes.

COUZON, village, paroiſſe, ſeign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé titulaire*, M. Farge.

*Seign. menſionn.* M. le comte de Gouret.

*Juge*, M. Gonyn de Lurieu.

*Lieutenant de Juge*, M. Chevrillon, ſecretaire du Roi.

*En concurrence & en ſurvivance*, M. Delolle, procureur.

*Proc. fiſcal*, M. Delolle, proc. à Lyon.

*Greffier*, le ſieur Roſtagnenc.

Il y a des carrieres d'une très bonne pierre, propre pour les bâtiments.

COYSE *ou* ST. ETIENNE-DE-COISE, par. partie en Lyonnois, partie en Forez, archipr. de Courzieu, élect. de Lyon & de Montbriſon ; juſtice pour une partie, de St. Symphorien, de Clétimbert, de Châtelus & de la Fay ; du reſſort, pour une partie, de la ſénéch. de Lyon, &

Digitized by Google

pour l'autre, de la sénéch. de Montbrison.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Couturier.
*Seigneur du clocher*, M. de Lescoet, comte de Lyon.
*Seigneur de la parcelle de Larajasse*, M. de Savaron.
*Seigneur de l'autre parcelle*, M. Guillet de Chavannes.

COZANCE, village & paroisse dans le Dauphiné, archiprêtré de Moretel.
M. l'ouvrier du chapitre de St. Chef à Vienne, nomme à la cure.
*Curé*, M. la Fay.
*Seigneur*, M. de la Poype.

CRAINTILIEU, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Vaucherte.
M. le prieur de Montverdun nomme à la cure.
*Curé*, M. Vallas.
*Seigneur*, M. le marquis de Rostaing, maréchal de camp, grand bailli de Forez.

CRANGEAT, château & hameau dans la paroisse & baronnie d'Attignat en Bresse, & de sa justice.
*Seigneur*, M. le Marquis de Crangeat, ancien mestre-de camp de cavalerie, Syndic-général de la noblesse de Bresse.

CRANS, village & par. en Bresse & en Dombes, archipr. de Chalamont, élect. de Bourg, du ressort du baill. de Bourg, pour ce qui est en Bresse, & de la sénéch. de Trevoux, pour ce qui est en Dombes.
L'abbé d'Ambournay nomm. à la cure.
*Curé*, M. Sapet.
*Seigneur du clocher, & d'une partie de la paroisse*, M. de Colabeau, baron de Châtillon.
*Juge*, M. Gautier, Avocat à Bourg.
*Châtelain*, M. Pin, not. à Loye.
*Procureur fisc.* M. Grand, proc. à Bourg.
*Greffier*, le sieur Ravet, proc. à Bourg.
*Curial*, M. Balandrin, notaire à Loye.
Foires : le lundi après la Trinité, & le jour de Ste. Catherine.
L'autre partie de la paroisse dépend de l'abbaye de *Chassagne*. Voyez ce mot.

CRAPONNE, annexe de Grézieu, érigée en église succursale, par décret de monseigneur l'archevêque, du 11 mai 1775, archiprêtré des Suburbes.
*Curé*, M. Prost.
*Vicaire*, M. Garcin.
*Seigneur*, M. Godard, à Lyon.
*Juge*, M. Boissieux.
*Châtelain*, M. Julien.
*Procureur fiscal*, M. Desprez.
*Greffier*, le sieur Vigier.

CRAZ, paroisse en Bresse, archipr. élection & bailliage de Bourg.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Dunand.
*Vicaire*, M. . .
*Seigneur*, M. de Savalette, garde du trésor royal, à Paris.
*Juge*, M. Enjorand, avocat à Bourg.
*Procureur fiscal*, M. Ravet, à Bourg.
*Châtelain*, M. David.
*Curial*, M. Vasselon.
*Greffier*, le sieur Humbert.
*Sergent*, Louis Ponthier.
La baronnie de *Langes* appartient au seigneur.

CREMEAUX, village & grande paroisse, château & seigneurie dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne.
Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
*Curé*, M. Truchard.
*Vicaire*, M. Chantelat.
*Seigneur*, M. le comte d'Apchon.
*Juge*, M. Michel, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Fialin.
*Greffier*, le sieur Vial.
Il y a dans cette paroisse un marché de fil tous les mardis.

CREPT, village & parcelle de Seillonnaz, en Bugey. Il y a une chapelle sous l'invocation de St. Roch.
*Chapelain*, M. le curé de Seillonnaz.

CROISET *au* CROISEL, village & paroisse sur les confins du Beaujolois, archiprêtré de Néronde.
L'abbé de St. Rigod nomme à la cure.
*Curé*, M. Chamboduc.
Une partie de la paroisse est en Beaujolois, élect. de Villefranche ; & le canton de Laby est en Forez, élect. de Roanne. La partie qui est en Beaujolois dépend de la justice de Laubépin, & le canton qui est en Forez, de la châtellenie de Néronde.

CROIX-ROUSSE, (la) fauxbourg & seigneurie à la porte de Lyon, élection & du ressort de la sénéchaussée de cette ville. Ce fauxbourg dépend de quatre paroisses ; de Cuires, annexe de Vaise ; de St. Vincent ; de N. D. de la Platiere ; de St. Pierre & de St. Saturnin de Lyon.
*Seigneur haut justicier & seigneur direct de la plus grande partie du fauxbourg.*
M. Boulard de Gatellier, anc. échevin.
Le prieur de la Platiere a une directe sur une partie ; le chapitre de St. Jean, une autre partie ; & enfin le chapitre de St. Just a la plus petite portion.

STE. CROIX, village & paroisse dans la province de Bresse, près de Montluel, archipr. de Chalamont, baill. de Bourg, du ressort du parl. de Dijon, justice du lieu.
Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé décimateur*, M. Charmet.
*Seigneur*, M. Dubreuil Decrues.
*Juge*, M. Joseph Nepple, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Denis Vanel.

Digitized by Google

*Greffier*, le sieur Jean Blay.

STE. CROIX, chartreuse dans la paroisse de Pavesin, en Lyonnois.

*Prieur*, Dom Jean-Baptiste Levignhac.

*Procureur*, Dom Bon.

CROMEROLLES, hameau & parcelle de la paroisse de Bas-en-Basset, dans le Forez, élect. & bailliage de Montbrison.

CROTTET, village & par. de Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice du marquisat de Bagé, du ressort du bailliage de Bourg.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Gouttebaron.

*Dame*, madame de Remigny, veuve de M. de Feuillens, marquis de Bagé.

Le fief de *Genoux* appart. aux héritiers de M. Legat de la Tire.

## CROZET.

Petite ville & châtellenie de la paroisse de Tourzy en Forez, diocese de Clermont, élection de Roanne.

M. l'abbé de la Rochefoucault de Magnac, prieur d'Ambierle, nom. à la cure.

*Curé*, M. Cordier.

*Vicaire*, M. Duvergier.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Les officiers sont les mêmes qu'à Roanne, la châtellenie royale de Crozet ayant été réunie au bailliage.

*Contrôl. des actes*, M. Cleste de la Pine.

Il y a dans cette ville six foires.

CRUZILLES, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg en Bresse, justice de Pont-de-Veyle, du tessort du baill. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Fouchy.

*Seigneur*, M. le comte de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi.

Le fief & château de *Fez* appartient à madame d'Esclignac.

CUBELLES, hameau & parcelle de la paroisse de Merle en Forez, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

CUBLIZE, bourg, par. dans le Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Beaujeu, justice de Magny, élect. & sénéchaussée de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

*Curé*, M. Simonet, licencié en l'un & l'autre droit.

*Vicaire*, M. de la Combe.

*Dame*, madame la marquise de Vauban.

Les mêmes officiers qu'à Magny.

Il y a dans cette paroisse 4 fiefs; *Meyré*, *Ambataillt*, la *Raffiniere* & le *Montet*; les propriétaires sont: de *Meyré* & *Ambataillt*, M. Boujot, premier & ancien président à l'élection de Villefranche; de la *Raffiniere*, M. Truchet, not. à Pont-Chara; & du *Montet*, M. Poyet.

Ces quatre fiefs dépendent de la justice d'Amplepuis, parce que celle de Cublize est un démembrement de celle d'Amplepuis. La justice de Magny est distincte de celle de Cublize, quoiqu'elles soient aujourd'hui unies ensemble.

Il y a marché tous les samedis & 5 foires: le lendemain de la St. Martin, le jour de S. Thomas, le samedi de Quasimodo, le jour de St Barnabé, le jour de St. Roch.

CUCURIEUX, seign. & chât. dans la par. de S. Cyr de Favieres en Beaujolois.

*Seigneur*, M. de Ferrus de Vandranges, cheveau-léger de la garde du Roi.

*Juge*, M. de Berchoux, avocat à Lay.

*Procureur fiscal*, M. de Berchoux du Fay, à Regny.

*Greffier*, le sieur Malvalin.

*Huissier*, Perrodon.

CUET-LES-MONTREVEL, village & par. en Bresse, archipr. de Bourg, justice de Montrevel, élect. & baill. de Bourg, & par appel au parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Arnaud.

*Seigneur*, M. de Montrevel.

CUINZIÉ, village & par. partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Roanne, justice d'Arcinges, de Châteauneuf & de la Rousseliere, sénéch. de Lyon.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Donson.

CUIRES, village & annexe de la paroisse de Vaise, dans le Franc-Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.

*Vicaire*, M. Perrachon.

*Seigneur*, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.

*Juge*, M. Hugot, avocat en parlement.

*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Ronjon, procureur à Lyon.

*Procureur fiscal*, M. Toutan.

*Greffier*, le sieur Lasnier.

La justice s'y exerce par les mêmes officiers.

Le fief & chât. de *Montessuy*, appart. à l'Hôtel-Dieu de Lyon; celui de la *Caille*, à M. de Rochefort; & celui de la *Rochette*, à M. Servant, trésor. de France, à Lyon.

CUISIAT-LES-REVERMONS, village & par. en Bresse, archipr. de Treffort, élect. de Bourg en Bresse, justice de plusieurs seign. du ressort du baill. de Bresse.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Bonod.

*Vicaire*, M. Piquet.

*Seign.* Mrs. le marquis de Grolier, le comte de Lucinge, le comte de Préciat, le comte de Menton de Rosy.

Il n'y a qu'une foire dans cette paroisse, qui est fixée au 26 juillet.

Le château de *la Tour-Macard*, & celui de *la Motte*, appartienn. à M. le

Digitized by Google

comte de Lucinge; celui de *la Tour de Montfort*, à M. de Préciat & celui de *la Tour de Reſt*, à M. de Menton.

CURAIZE, château & ſeign. dans la paroiſſe de Preſſieu en Forez, dont la juſtice comprend cette paroiſſe.
*Seigneur*, M. Goulard, écuyer.
*Juge*, M. Barrieu, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. Langlois.
*Greffier*, le ſieur Chantelauſe.

CURCIAT-DOMGALON, village & par. en Breſſe, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, juſtice de St. Trivier, du reſſort du baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Juillet.
*Vicaire*, M. Proſt.
*Seigneur*, M. le marquis d'Apchon.

Le fief des *Verneys* appart. à M. de Foudras; celui de *Tillet*, à M. Perrigni, celui de *Frutieres*, à M. Vouti; & le fief & château de *Malmont*, à M. le chev. d'Argenteuil, & à Mlle. d'Eremond.

CURIS, village & annexe de la par. de Saint-Germain au Mont-d'Or, en Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & ſénéch. de Lyon.
*Curé*, M. Muguet de l'ordre de Malte.
*Seigneur*, M. Bœuf, tréſorier de France
*Juge*, M. Bertholon, avocat à Lyon.
*Lieutenant de juge*, M. Buiſſon, not. à Neuville.
*Procureur fiſcal*, M. Talon.
*Greffier*, le ſieur Colas, not. à Neuville.
*Huiſſier*, Briquet.

CURTAFON, par. en Breſſe, archipr. élection & baill. de bourg, du reſſort du parlement de Dijon. La juſtice dépend de St. Martin-le-Châtel, & elle s'exerce à Montrevel, par les officiers de ce lieu.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Lançon.
*Seigneur*, M. . . .

CUSSON, hameau & parcelle de la paroiſſe de Saint-Hilaire, élection de Montbriſon, juſtice de Rochebaron.

CUZIEU, bourg, prieuré, paroiſſe, château, ſeign. terre patrimoniale, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbriſon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Prieur*, M. de Caſtillon, à Grignan.
*Curé*, M. Durand.
*Seigneur*, M. Denis de Cuzieu, chevalier.
*Juge*, M. Franchet, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. Deladret.
*Greffier*, le ſieur Foujols.

ST. CYPRIEN, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élect. & du reſſort du baill. de Montbriſon, juſtice de Vaucherte.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Ducoing.
*Seigneur*, M. le marquis de Roſtaing, maréchal de camp, grand-bailli du Forez.

ST. CYPRIEN-SUR-ANSE, village dans le Lyonnois, annexe de la par. de Pommiers, juſtice d'Anſe & de la Chaſſagne, ſénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Pelletier.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon, & M. Dacier de la Chaſſagne, brigadier des armées du Roi.

ST. CYR-AU-MONT-D'OR, village, par. château & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, juſtice du comté de Lyon, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Ranchon.
*Vicaire*, M. . . .
*Notaire*, M. Perruſſel.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de St. Didier au Mont-d'Or.

ST. CYR-DE-CHATOUX, village & annexe de la paroiſſe de Vaux-ſur-Villefranche en Beaujolois, juſtice de Vaux, de Chamboſt, de la châtellenie de Montmelas, de la vicomté d'Oingt.
*Vicaire*, M. . . .

Cette ſeigneurie eſt indiviſe entre M. le marquis de Montmelas & le ſeigneur de Vaux.

ST. CYR-DE-FAVIERES, village & paroiſſe ſur les confins du Beaujolois, archipr. de Roanne. La plus grande partie de la paroiſſe eſt dans le Beaujolois, du reſſort de la ſénéch. de Villefranche; & le reſte qui eſt de la châtellenie de St. Maurice, eſt du reſſort du préſidial de Lyon.

Le bureau du college de Roanne nom. à la cure, comme prieur de Riorges.
*Curé*, M. Arnaud.

Les trois quarts de cette paroiſſe dépendent de la juſtice d'Ailli. Le château de *Cucurieux*, qui eſt dans la paroiſſe, comprend le reſte de ce qui eſt en Beaujolois; & la partie qui eſt en Forez, dépend de la châtellenie de de S. Maurice unie au bailliage de Roanne.

Le fief de *Villon* eſt réuni à la ſeign. de *Curieux*. Voyez ce mot.

ST. CYR-DE-VALORGES, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, archipr. de Néronde, élect. de Villefranche.

La juſtice du château comprend une partie de la paroiſſe; le reſte dépend de la juſtice du château de Reſſy, qui y eſt ſitué.

Les Bénédictins de Cluny nomment à la cure.
*Curé*, M. Bruet,

Digitized by Google

*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse*, M. Thomé de St Cyr, exempt de cent Suisses de la garde.
*Juge*, M. de Landine, avoc. à Néronde
*Châtelain*, M. Blanc not. à Amplepuis.
*Proc. fiscal*, M. Genévrier, à Néronde.
*Greff.* le sieur Goutalier, à Amplepuis.
*Huissier*, Côte.

ST. CYR-LES-SAINTE-COLOMBE, parcelle de Ste. Colombe-lès-Vienne.

MM. les curé & vicaire, ainsi que les officiers, sont les mêmes qu'à Ste. Colombe-lès-Vienne.

ST. CYR-LES-VIGNES, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Montbrison, justice de Feurs.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Gagniere, gradué de Paris.
*Seigneur*, M. Gaudin.

ST. CYR-PRES-CHATILLON LES-DOMBES, village & paroisse, partie en Dombes, & partie en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg en Bresse, justice de Châtillon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Nicolas Berthé.
*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Châtillon-lès-Dombes.

ST CYR-SUR-MENTHON, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, & justice de Bagé.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Rivet.
*Vicaire*, M. Berri.
*Seigneur*, M. de Billy.

Les mêmes officiers qu'à Loyse.

Le fief de *la mulatiere* appartient à M. le comte de la Poype; & celui de *Travernai*, à M. Deville.

## D A

DAGNIEUX, paroisse, en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, en première instance.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Cler.
*Seigneur*, M. de Montluel.
*Châtelain royal*, M. Belin.
*Curial*, M. Blay.

DALMANS (les), château & seign. dans la paroisse de Bantange en Bourgogne.
*Dame*, madame la comtesse de Chamillard, marquise de Bantange.
*Ce seigneurs*, LE ROI; M. de la marche, premier président au parlement de Bourgogne; & M. de Bourbonne, président.

DANCÉ, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice de Roanne, de Chantois & de Soutetnon, sénéch. de Montbrison.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Tripot.
*Seigneurs*, M. le duc d'Harcourt & M. le comte de Polgues.

DARDILLI, village & par. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice de Laval, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M Rey, bachelier de Sorbone.
*Vicaire*, M. Merlin.
*Seigneur*, M. Lacroix de Laval.
*Juge*, M. Deschamps, fils, avoc à Lyon.
*Châtelain*, M. Boicary, proc. à Lyon.
*Procureur fiscal*, M. Ravier, notaire en Vaise.
*Greffier*, le sieur Reverchon.

Il y a un château appellé *Vile-Dieu*. Voyez ce mot.

Le fief appellé *l'Haies*, appartient à M. Carra de Vaux.

DAREIZE, village & annexe de la par. de St. Loup en Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, du ressort de la sénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Pardou.

la justice appart. à la prieure d'Alix.
*Lieutenant de juge*, M. Desabiez.
*Procureur fiscal*, M. Truchet.
*Greffier*, le sieur Simonet.

Il y a l'arriere-fief de *Chanzé*. Voyez ce mot.

DARGOIRE, village, par. château & forteresse en Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Mrs. les comtes de Lyon, & du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Coste, résidant à St. Jean de Touslas.
*Vicaire*, M. Auquier.
*Seigneur-mensonaire*, M. de Lezay de Marnesia, comte de Lyon.
*Lieutenant de juge*, M. Rambaud, not. à Mornant.
*Procureur fiscal*, M. Bidault, not. à Rive-de Gier.
*Greffier*, le sieur Lespinasse, à Mornant.

Il y a deux foires: l'une le 25 février, l'autre le lendemain de la Trinité.

LE DAULX, château dans la paroisse de St. Didier-de-Vallin en Dombes.
*Seigneur*, M. Bourbon.
*Juge*, M. Valentin, à Trevoux.
*Châtelain*, M. Bauderon.
*Proc. fiscal*, M. Chuinague.
*Greffier*, le sieur Goy.

LES DEBATS & LES RIVIERES D'ORPRA, parcelles de St. Laurent-en-Solore & de St. Just-en-Bas, en Forez.

DECALOIRE-EN-CORNILLON, parcelle de St. Paul-en Cornillon, dans le Forez.

DÉNICÉ,

Digitized by Google

DÉNICÉ, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, justice de Montmelas pour une partie, & pour le surplus, justice & élection de Villefranche. Le prieuré de Dénicé a été réuni au séminaire de St. Pothin de l'Isle-Barbe.

M. l'arch. de Lyon est coll. de la cure, & de tous les bénéfices qui dépendent de ce prieuré.

*Prieur*, le séminaire de St. Pothin de l'Isle-Barbe.

*Curé*, M. Morin.

*Prébendier de Notre-Dame de Cheneve*, M. . . . .

*Prébendier de Seignereins*, M. de Contenson, doyen de Montbrison.

*Précendier de Chervel*, M. Manson, ancien curé de la paroisse.

*Seigneur du bas de la paroisse*, Mgr. le duc d'Orléans.

*Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroisse*, M. d'Arod, marquis de Montmelas.

Les château & fief de *Plantigni* & de *Montgiraud* appart. à M. de Ferrus; le fief noble de *Montromant*, à Mrs. les doyen & chapitre de Villefranche; le château & fief de *Malval*, sans justice, à M. J. H. Cathelin, bourgeois de Lyon; le château & fief de *Talencé*, aussi sans justice, appart. à M. Lemau, chev. de St. Louis, à Lyon; & celui de *Charmes*, à M. Fargon.

ST. DENIS-DE-CABANNE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, justice de Châteauneuf & de Charlieu, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

*Curé*, M. Uchard.

ST. DENIS-DE-CEYZERIAT, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archipr. & élection de Bourg, justice de Corgenon, du ressort du baill. de Bourg.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

*Curé*, M. Rivoire.

*Seigneur du clocher*, LE ROI.

*Seigneur d'une partie de la paroisse*, M. le comte d'Apchon.

ST. DENIS-LE-CHOSSON, village, annexe d'Ambétieu, province du Bugey, élect. de Belley, justice du lieu.

*Vicaire*, M. Corsain.

*Seigneur*, M. le comte de Murat.

*Juge*, M. Fote du Poğnat, à Lagnieu.

*Châtelain*, M. Grumet, proc. à Lagnieu.

*Curial*, M. Claret, not. à Lagnieu.

*Proc. d'office*, M. Auger, not. à Lagnieu.

*Procureurs*, Mrs. Auger l'ainé, Auger puiné, Grumet, Pitrat, Blanchy, Volland, Barry & Leroux.

*Greffier*, le sieur Claret.

Il y a quatre foires: le 2 mai, le 1er. août, le 10 octobre & le 21 décembre.

ST. DENIS-SUR-COYSE, village, paroisse & seign. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élection & bailliage de Montbrison.

Le séminaire de St. Charles de Lyon, comme prieur de Montverdun, nomme à la cure.

*Curé*, M. Clavel.

*Seigneur*, M. Guillet de Chavannes, chevalier.

Les mêmes officiers qu'à Chatelus.

DESCOMBES, château situé dans la paroisse de Charantay en Beaujolois. Il appart. à la prébende de Bourquinson.

*Prébendier*, M. l'abbé de Busli.

*Chapelain*, M. Loupforet.

DESSINE, paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. de Vienne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Manchet.

*Seigneur*, M. Bernard, avoc. à Vienne.

*Juge*, M. Fernand des Essarts, à Vienne.

*Lieut. de juge*, M. Chenevas, à Meyzieu.

*Procureur fiscal*, M. Colomb.

*Greffier*, le sieur Tete du Ballier.

Le fief de *la Cardonniere* appartient à M. Rozier de la Cardonniere.

ST. DIDIER, (le petit quartier) parcelle de St. Didier-sur-Rochefort, dans le Forez.

ST. DIDIER-AU-MONT-D'OR, village & par. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, justice du comté de Lyon, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Pierre-Edouard Richard.

*Vicaire*, M. Berthier, gradué en théol.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat.

*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Hennequin, prévôt de la Dîmerie.

*Proc. fiscal*, M. Rey, proc. à Lyon.

*Substitut du proc. fiscal*, M. Delolle, proc. à Lyon.

*Greffier*, le sieur Ravier, en Vaise.

Le château de *St. André* appart. à M. de la Roquette; le château de *Fernante*, à M. de Souvigny; celui de *Chante-Merle*, à M. l'abbé Flandrin; & le château & fief de *la Roche*, situé au bas de la colline, appart. à M. Berger.

ST. DIDIER-DE-FORMENT, village, par. & baronnie, partie dans la Dombes, & partie dans le Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, élection & du ressort de la sénéch. de Lyon pour la partie du Franc-Lyonnois, & de la sénéch. de Trevoux pour celle de Dombes.

Le chapitre de Romans en Dauphiné nomme à la cure.

*Curé*, M. Fayat.



Digitized by Google

La baronnie de St. Didier comprend la juſtice haute, moyenne & baſſe de la paroiſſe de Riotier.

*Seigneur-baron*, M. de St. Didier, meſtre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis, &c.

*Juge*, M. Meunier, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Ruf.

*Proc. fiſcal*, M. Farbos.

*Proc. à plaids*, Mrs. Peté & Brayer.

*Greffier*, le ſieur Goy.

Le château & fief de *Tanai* appart. à M. de Montezan fils.

ST. DIDIER-DE-VALLIN, en Dombes, paroiſſe ci-devant ſous le nom de St. Didier-de-Chalaronne, & depuis changée ſous le nom du comté de St. Didier-de Vallin, par lettres-patentes de Louis-Auguſte, duc du Maine, ſouverain de Dombes, du mois de janvier 1736, enrégiſtrées au parl. de Dombes la même année; archipr. de Dombes, ſénéch. de Trevoux.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Loſmeau Dupont.

*Vicaires*, M. Frécon & M. . . .

*Seigneur*, M. le comte du Vallin, gouverneur de Thoiſſey, à Challes.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. . . .

*Procureur fiſcal*, M. Michaille.

*Greffier*, le ſieur Goy.

Il y a dans cette paroiſſe pluſieurs juſtices outre celle de M. le comte de Vallin; ſavoir, 1°. la haute, moyenne & baſſe juſtice du Daulx. Voyez *le Daulx*.

2°. La haute, moyenne & baſſe juſtice de Mérege. Voyez *Mérege*.

Il y a encore dans cette paroiſſe les fiefs de *Valencienne* & de *l'Eſpinai*. Le premier a la moyenne & baſſe juſtice, le dernier ne jouit que de la baſſe. Le premier appart. à M. Benon, le ſecond à M. Chaſſagnon.

Le château de *Challes* appartient au ſeigneur.

ST. DIDIER-D'OUSSIAT, paroiſſe en Breſſe, archipr. élect. & baill. de Bourg.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

*Curé*, M. Renoud Camus.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. de Joli de Bevi, chevalier de l'ordre royal & milit. de St. Louis, colonel d'infanterie.

Le château de *Bavi* ou *Bevi* appartient à M. Joli de Bevi.

La juſtice s'exerce à Bagé-le-Château.

ST. DIDIER-SOUS-RIVERIE *ou* RIVIRIE, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, juſtice de Riverie, ſénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Borderon.

*Vicaire*, M. Mazenod.

ST. DIDIER-SUR-BEAUJEU, village, grande par. dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, juſtice de Beaujeu.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

*Curé*, M. Eſcoffier.

*Seign. du clocher*, Mgr. le duc d'Orléans.

ST. DIDIER SUR-ROCHEFORT, gros bourg muré, par. en Forez, archipr. de Pommiers, élection de Roanne pour les grands & petits quartiers; élection de Montbriſon pour la côte de Couzan; juſtice de Rochefort pour les grands & petits quartiers; & le reſte de la paroiſſe dépend de la baronnie de Couzan, du reſſort du baill. de Montbriſon.

Le prieur de l'Hôpital-ſous-Rochefort nomme à la cure.

*Curé*, M. Roche.

*Vicaires*, Mrs. Roche & Marcoux.

*Seigneur*, M. de Poncins, écuyer.

*Procureurs*, Mrs. Coupat, Hodin, Chatein & Rodde le jeune.

*Notaire royal réſervé pour St. Didier*, M. Rodde le jeune, qui a les minutes de Mrs. Patural, aïeul, pere & fils, & autres notaires réſervés pour Montbriſon.

Il y a cinq foires: le 22 janvier, le mardi de la ſemaine de la Paſſion, le 11 juin, le premier ſeptembre & le 29 octobre.

Le château & fief de *la Garde* appart. à M. Magnie de Chamboduc.

DIEME, village dans le Beaujolois, annexe de la paroiſſe de Valſonne en Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, ſénéch. & élection de Villefranche, juſtice de Chamelet.

*Vicaire*, M. Duboſt.

*Seigneur*, M. Buttin de Vaurion.

DODIEU, arriere-fief dans le Lyonnois, en toute juſtice. Il appart. à M. le marquis d'Albon, prince d'Ivetot.

DOIZIEU, hameau conſidérable dans le Lyonnois, à deux lieues de St. Chamond, & près de St. Paul-en-Jarreſt. Ce hameau dépend du comté de Lyon.

DOLOMIEUX, village & paroiſſe de Dauphiné, archipr. de Moretel, juſtice du lieu, élect. & du baill. de Vienne, du reſſort du parl. de Grenoble.

Mme. l'abbeſſe de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Girerd, archipr. de Moretel.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. de Gratet, marquis de Dolomieux, chevalier de St. Louis.

*Juge*, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.

*Lieutenant de Juge*, M. Borel, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux.

Digitized by Google

*Procureur fiscal*, M. Perrier.
*Greffier*, M. Monavon, notaire.

DOMBES, PRINCIPAUTÉ.

Elle a été réunie à la généralité de Bourgogne & aux Etats de Breſſe, par édit de ſeptembre 1781, regiſtré au parl. de Dijon, le 6 mars 1782. La charge de gouverneur & lieutenant-général de Dombes a été éteinte, pour être réunie au gouvernement de Bourgogne.

Le clergé, la nobleſſe & le tiers-état de Dombes, font partie de ceux de Breſſe, avec mêmes droits & prérogatives. Il y a dans chaque ordre un ſyndic, domicilié ou propriétaire en Dombes, qui eſt pris pour le clergé parmi les bénéficiers ayant réſidence en Dombes; pour la nobleſſe, parmi les ſeigneurs y poſſédant fiefs; & pour le tiers-état, parmi les roturiers y poſſédant fonds.

Tous les édits, déclarations & réglemens rendus pour la Breſſe, ſont devenus communs à la Dombes. Le ſiege d'élection de Trevoux a été éteint, & ſa juriſdiction réunie à celui de Bourg; ainſi que l'office de receveur des tailles de Dombes, réuni à celui des impoſitions de Breſſe.

*Syndic du clergé*, M. Danthoine, chanoine de Trevoux.
*Syndic de la nobleſſe*, M. le comte de Vallin.
*Syndic du tiers-état*, M. Gemeau, lieutenant-général de la ſénéchauſſée de Dombes.

Cette principauté, ſituée entre le Lyonnois & la Breſſe, fut réunie au domaine par échange avec le comte d'Eu; & elle a donné ſon nom à un archiprêtré du dioceſe de Lyon. Cet archiprêtré comprend 94 paroiſſes, dont 67 ſont en Dombes, 18 en Breſſe & 9 en Franc-Lyonnois; & 10 annexes, dont 6 ſont en Dombes, 2 en Breſſe & 2 en Franc-Lyonnois.

*Archiprêtre*, M. Gacon, curé de Neuville-ſur-Saône.
*Archiprêtres ſubſtitués*, M. Bombard, curé de Montagneux; M. Bochy, curé de Pont-de-Veyle; & M. Darles, curé de Mogneneins.
*Lieutenant des maréchaux de France*, M. le comte de Varenne, chevalier de St. Louis, capitaine de cavalerie, réſidant dans ſon château de Glereins.

DOMMARTIN, village, par. château & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Nugues.
*Prébendier*, M. Claude Valous, chan. de St. Juſt.

La juſtice du château de Dommartin comprend toute la paroiſſe.
*Dame*, madame de Laval.
*Juge*, M. Geors, à Lyon.
*Châtelain*, M. Deſprés pere, à l'Arbreſle.
*Proc. fiſcal*, M. Vial, not. à la Tour.
*Greffier*, le ſieur Chapuis, à Chazai-d'Azergues.

DOMMARTIN-DE-LARNAI, village & paroiſſe en Breſſe, archipr. de Bagé, élect. & du baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.
*Curé*, M. Berttrand.
*Vicaire*, M. Coudurier.
*Seigneur*, M. le comte de Garnerans.
*Juge*, M. Enjorand, avocat.
*Proc. fiſcal*, M. Ravet, à Bourg.
*Châtelain*, M. David.
*Greffier*, le ſieur Humbert.

Le ſeigneur a le fief de la *Perouze*, en toute juſtice, qui s'exerce à Bourg, & qui dépend du marquiſat de Bagé-le-Château.

DOMPIERRE, village, paroiſſe, partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe d'Autun; la plus grande partie de la paroiſſe eſt en Mâconnois; mais le hameau de Frouge eſt en Beaujolois, élect. de Villefranche, juſtice d'Audour.
*Curé*, M. Tardy.
*Seigneur du clocher*, M. le comte de Damas d'Audour.

DOMPIERRE-DE-CHALAMONT, village & paroiſſe, partie en Dombes & partie en Breſſe, archipr. de Chalamont, dépendant de la baronnie de Belvey.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Noël.

La juſtice s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes; & la partie de Breſſe eſt du reſſort du baill. de Bourg.
*Seigneur*, M. de Marron, baron de Belvey, chev. de St. Louis, ancien capit. au régim. de Condé infanterie, & ſyndic-général de la nobleſſe de Breſſe.
*Juge pour la partie de Dombes*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Juge pour la partie de la Breſſe*, M. Enjorand, à Bourg.
*Châtelain*, M. Ozanan.
*Procureur fiſcal*, M. Chuinague, proc. à Trevoux.
*Greffier*, le ſieur Goy, à Trevoux.

Le chât. de *Belvey*, & celui des *Blancheres*, appart. à M. le baron de Belvey.

DOMPIERRE-DE-CHALARONNE, village dont le clocher & la plus grande partie de la par. ſont dans la Dombes, & le reſte en Breſſe, archipr. de Dombes, élect. de Trevoux, pour la partie de Dombes; & de Bourg, pour celle de Breſſe; juſtice du chât. de Baneins, qui s'exerce à Trevoux, pour la partie de Dombes, & à Bourg pour la partie de Breſſe.



Digitized by Google

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Durand.
*Seigneur*, M. l'évêque de Meaux.

M. le chevalier de Cibeins eſt ſeigneur d'un canton de la paroiſſe de Dompierre, à cauſe de ſon château de Chazelle, ſitué dans la paroiſſe de St. Etienne-de-Chalaronne.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de St. Etienne-de-Chalaronne.

DOMPSEURE, prieuré de l'ordre de St. Benoît, & paroiſſe en Breſſe, archipr. élection & baill. de Bourg, du reſſort du parl. de Dijon.

Le prieur de Gigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Benoît Cabuchet.
*Seigneur*, M. Bernard de Saint-Amour.
*Juge*, M. Pertin.
*Procureur fiſcal*, M. Pernet.
*Châtelain*, M. Cabuchet.
*Greffier & Curial*, le ſieur Felix.

Il y a dans cette paroiſſe un bureau des traites foraines de Bourg.
*Receveur*, M. Cabuchet.

DONZY, hameau, château ruiné & châtellenie dans la paroiſſe de Salt-en-Donzy dans le Forez. La juſtice dépend de la châtellenie royale de Feurs.
*Dame*, madame la veuve Gaudin.

DOURLAY, nom d'un ruiſſeau, dans le Lyonnois, qui fait mouvoir dans la paroiſſe de Doizieu, des moulins à ſcie; &c. dans celle de St. Paul, des moulins à bled, & quatre fabriques de ſoie.

DOUVRES, village & annexe de la paroiſſe d'Ambournay, en Bugey.
*Vicaire*, M. Bret.
*Seigneurs*, M. le comte de Doncieux, gentilhomme de Savoie, & M. Montagnac.

La juſtice s'exerce à Ambournay; elle reſſortit au baill. de Belley, & par appel, au parl. de Bourgogne.

DRACÉ *ou* DRACÉ-LE-FANOUX, par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, juſtice de l'Ecluſe, élect. & du reſſort de la ſénéch. de Villefranche.

Le prieur d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Burdin.
*Seigneur*, M. Mognat de l'Ecluſe, ancien conſeiller en la cour des monnoies.

Le fief de *la Plaigne* appart. à M. le comte de Montbriand.

DRULLIAT, village & paroiſſe en Breſſe, archipr. de Treſſort, élection & baill. de Bourg, & du reſſort du parl. de Dijon. La juſtice s'exerce au Pont-d'Ain, & les officiers ſont les mêmes.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Samuel.
*Seigneur*, M. Balland de Varembon.

LA DUCHERE, château près de Lyon, dans la par. du bourg de Vaiſe. Il appart. à madame de Rivérieulx de Varax.

DUERNE, village & par. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon, pour une partie conſidérable, & pour le reſtant de Montbriſon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Calemard.

Il y a trois juſtices: la premiere, dont l'égliſe dépend, eſt de la baronnie de Rochefort.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

La ſeconde dépend, en grande partie, de la baronnie d'Yzeron.
*Dame*, madame la baronne d'Yzeron.

La troiſieme dépend de Saconay.
*Seigneur*, M. Dareſte.

Le fief de *Bois-Saint-Juſt* appart. à M. Dugas de Bois-Saint-Juſt.

DUGAS-LES-TURINS, château dans la paroiſſe de Turins, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Dugas.

DUNIERES, ſeign. dans le Vélay, qui comprend une partie de la paroiſſe de Riotor, en Forez.
*Seigneur*, M. de Fay de Cohaſſe, marq. de Maubourg.
*Châtelain*, M. Jamon.
*Greffier*, le ſieur Marnas.

DURBIZE, village, paroiſſe & ſeign. dans le Forez, dioceſe de Clermont, archipr. de Cuſſet, élection de Roanne, ſénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Guibert.
*Seigneur*, M. de la Tour de Gléné, premier préſident au parlement, & intendant de Provence.
*Juge*, M. Faure.
*Procureur fiſcal*, M. Durand.
*Greffier*, le ſieur Donniol Deſchamps.
*Procureurs poſtulans*, Mrs. Muſſet, Meplain, Bonnet, Michaud, Lebrun, Deſgarennes, Defoix.

Il y a dans cette paroiſſe une chapelle dédiée à Notre-Dame du Chêne, pour laquelle on a beaucoup de dévotion.

DURETTE, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, juſtice de la Pierre, élect. & ſénéch. de Villefranche.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Caille.
*Seigneur haut-juſticier*, M. Dulac, ſeigneur de la Pierre, procureur du Roi, en la ſénéch. de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

## E C

ECHALAS, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archipr. de Moirant, élect. de St. Etienne, juſtice de St. Jean-de-Touſlas, Château-Neuf & Givors, ſénéch. de Lyon.

Digitized by Google

Le prieur de Taluyers nom. à la cure.
*Curé*, M. Martinol.
*Vicaire*, M. Enjolras.
*Seigneur*, M. de Riverie.
*Juge*, M. Guillin, avocat à Lyon.
*Lieutenant de juge*, M. Rambaud, à Mornant.
*Procureur fiscal*, M. Civard à Givors.
*Greffier*, le sieur Destois, à Givors.

Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph, pour l'instruction des jeunes filles de la paroisse : on y reçoit des pensionnaires de tout âge.

ECLUSE *ou* L'ECLUSE, château, fief & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de St. Jean-d'Ardieres, près de Belleville. La justice s'étend sur la plus grande partie des paroisses de St. Jean-d'Ardieres, de Taponas, & sur toute la paroisse de Dracé.
*Seigneur*, M. Mognat de l'Ecluse, ancien conseiller à la cour des monnoies.
*Juge*, M. Bertin du Villars, avocat & ancien échevin à Lyon.
*Lieutenant de juge*, M. Chevoste fils, à Belleville.
*Procureur fiscal*, M. Auvigue, notaire à Belleville.
*Greffier*, le sieur Despinai, à Belleville.
*Huissier*, Accari, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

ÉCOCHES, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice d'Arcinges, sénéch. de Lyon.

M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.
*Curé*, M. Carré.
*Seigneur*, M. le marquis de Vichy.

L'ancien fief du *But* appart. à M. le comte de St. George.

ÉCULLY, village, par. seign. & gruerie dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. de Lyon, justice du comté de Lyon, du ressort de la sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Genevey.
*Seigneur-mensionnaire*, M. César de Cluny, comte de Lyon.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Chevrillon.
*Procureur fiscal*, M. Roche, not. en Vaise.
*Greffier*, le sieur Ravier.
*Notaire*, M. Enveire.

EIRIEU, bourg, paroisse, château & baronie dans le Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect & bailliage de Vienne, du ressort du parlement du Dauphiné.

M. Poissonneaux, prieur d'Eirieu, nomme à la cure.
*Curé*, M. Barberoux.
*Seigneur*, M. le président de Fleurieu.
*Juge*, M. l'abbé Giranton, avocat.
*Officiers de la terre résidants sur les lieux*, Mrs. Bied, Degand, Ogier.

Il y a trois foires principales : le 22 juill. ; le 9 sept. ; le 29 novemb. Cette derniere est très-considérable en bestiaux

ÉLOY (St.), village, paroisse & seigneurie en toute justice, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, du ressort du parlement de Dijon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure
*Curé*, M. Barbier.
*Seigneur*, M. Gayot de St Eloy.
*Juge*, M. Romain Chevrier.
*Procureur fiscal*, M. Levrat.
*Greffier*, le sieur Clavet.
*Curial*, M. Bidau.
*Huissier*, St. Vivan.

Il y a deux foires : le mardi avant la Fête-Dieu, & le 11 décembre.

ÉMERINGES, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Thil.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Allias.

ÉMILIEU & AUGELAS, parcelle de Bas-en-Basset, en Forez, archiprêtré de Moniſtrol, élection & du ressort du bailliage de Montbrison.

ÉPEISSE & VAURETTE, dépendances de la commanderie de Laumusse, ordre de malte.
*Commandeur*, M. de la Richardie.

ÉPERCIEU, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Roanne, justice de Cleppé, baill. de Montbrison.

Le prieur de Randans nomme à la cure.
*Curé*, M. Mosnier.
*Seigneur engagiste*, M. du Thelis.

ESCOTAY, village, annexe de la par. de Bard, château & baronie en Forez, archipr. & élect. de Montbrison.

L'annexe est desservie par le curé ou le vicaire de Bard, qui y ont été assujettis par sentence du bailliage au mois d'août 1786.
*Seigneur-baron*, M. le marquis de Gallez, capitaine de Dragons, au service de Sa Majesté Sarde.

Le château de l'Escotay est situé dans la paroisse de Verrieres. Cette baronnie est la troisieme du Forez : elle comprend les paroisses de Verrieres & de Bard.
*Juge*, M. Potier, avocat à Montbrison.
*Procureur fiscal*, M. Bourboullon, not. à Montbrison.
*Greffier*, le sieur Tissier, à Montbrison.

ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, village & par. dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison ; justice royale de Marcilly & de Châtelneuf.

Le séminaire de St. Irenée de Lyon, en qualité de prieur de Champdieu, nomme à la cure.

Digitized by Google

*Curé*, M. Phlippon.

*Seigneur-engagiste*, M. de Grozellier de la Chapelle, écuyer.

Le château de *Chevalar*, avec juſtice haute, moyenne & baſſe, appartient à M. Souchon, conſeiller à Montbriſon; & le château & fief de *la Guillanche* appart. à M. Chaland, conſeiller à Montbriſon.

ESSERTINES-EN-DONZY, village & par. partie en Beaujolois, partie en Forez, archipr. de Néronde, élect. de Roanne, juſtice de Donzy, bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

*Curé*, M. Peillon.

*Dame du clocher*, Mme. Gaudin.

*Seigneur du château*, M. le marquis de Riverie.

Cette juſtice dépend de la châtellenie royale de Feurs.

ESTAIN, ſeigneurie dans le Forez.

*Seigneur*, M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Magneux-le-Gabéon.

ESTIVAREILLES, village, prieuré & par. dans le Forez, dioceſe du Puy, archiprêtré de Moniſtrol, élection de Montbriſon.

Le prieuré eſt à la nomination de l'abbé d'Ainai de Lyon, & le prieur nomme à la cure.

*Prieur*, M. de Vaſſimond, chanoine de Bar-le-Duc.

*Curé*, M. Gire.

*Vicaire*, M. Chapon.

*Sociétaires*, Mrs. Bieſſac & Deport.

*Seigneur*, M. de Flachat d'Apinac.

Les mêmes officiers qu'à Apinac.

Il y a une communauté de filles de St. Joſeph.

ETABLES, village & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. de Belley, juſtice des Baronnies de la Cœille, Poncin & de la Baſtie, du reſſort du parl. de Dijon.

Le prieur de Nantua nomm. à la cure.

*Curé*, M. Pupunat.

*Seigneur*, M. Quinſon de Poncin.

## SAINT-ETIENNE.

Ville la plus conſidérable du Forez, ſur le ruiſſeau de Furens, la ſeconde du gouvernement, & renommée par ſes manufactures & ſon commerce en armes, clincailleries & rubans. Elle eſt à 12 lieues au ſud-oueſt de Lyon.

*Etat eccléſiaſtique.*

Il y a deux paroiſſes. La plus ancienne, ſous l'invocation de *St. Etienne*, date de l'an 1296. La ſeconde, ſous l'invocation de *Notre-Dame*, fut d'abord érigée en titre de ſuccurſale, l'an 1669, & enſuite en paroiſſes l'année 1754. La paroiſſe de St. Etienne a une annexe appellée *Planfoi*.

L'archiprêtré de St. Etienne comprend 40 paroiſſes, dont 36 ſont en Forez, & 4 en Lyonnois; 11 annexes, dont 6 en Forez, 5 en Lyonnois, & une ſuccurſale en Forez.

*Archiprêtre*, M. Saunier du Lac, curé de St. Etienne.

*Archipr. ſubſt.* M. Chavanon, curé de St. Héan.

*St. Etienne*, premiere paroiſſe.

M. Gilbert de Voiſins, ſeigneur de St. Etienne, nomme aux deux cures.

*Curé*, M. Saunier du Lac.

*Vicaires dans la ville*, M. Bodet & M. Rouſſel, ſacriſtin de St. Romain.

*Vic. à l'annexe de Planfoi*, M. Franchon.

*Vicaire à la Ricamari*, M. Duché.

*Sociétaires.* La ſociété de St. Etienne fut établie en 1466, par Mgr. Charles de Bourbon, archevêque & comte de Lyon; elle tient ſes fondations des ſeuls enfants de la ville.

Meſſieurs Blachon, *doyen*; Rouſſel; Gaultier, *ſyndic*; Bodet, Baudin de Monteille, Fournel, Pentiere, ancien curé, Canut, ancien curé.

*Grands-fabriciens*, Mrs. du Lac, curé, fabricien-né; Prandiere, châtelain; & Flotton.

*Couriers du St. Sacrement*, Mrs. Colombet, Lardon, Bardet & Gagnere fils.

Il y a une chapelle rurale, nommée de *Ste. Barbe*, où le clergé de St. Etienne va proceſſionnellement acquitter des fondations.

*Notre-Dame*, ſeconde paroiſſe.

*Curé*, M. Claude-Jean-Franç. Fromage, licencié en droits civil & canonique.

*Vicaires*, Mrs. Bourdely & Cunit.

*Sociétaires.* La ſociété de Notre-Dame émanation de celle de St. Etienne, a été établie en 1669, & confirmée par Mgr. Camille de Neuville, archevêque & comte de Lyon.

Mrs. Giraud, *doyen*; Chauve, docteur en théologie; Thiolière, ancien curé; Fraſſon, bachelier; Bourdely; Chalier, *ſyndic*; Cunit, Marcou d'Entremont, Lardon.

*Grands-fabriciens*, Mrs. Fromage, curé fabricien-né; de la Chance, écuyer; Ravel, tréſorier.

*Couriers du St. Sacrement*, Mrs. de la Tuilerie, Deſeaut, Royet, Sagne.

Il y a deux chapelles rurales: une appellée de *St. Roch*, à laquelle le clergé ſéculier & régulier, & le corps de ville vont proceſſionnellement le jour de la fête du Saint, accomplir un vœu de la ville: l'autre, nommée *Notre-Dame de la Montat*, où il y a une grande dévotion.

Digitized by Google

*Burguilliers*, Mrs. Véron, Chaleyer.

*Les Minimes*, établis dans la ville en 1608.

*Correcteur*, le R. P. Ramier.

*Les Capucins*, établis en 1618.

*Gardien*, le R. P. Céleſtin.

*Vicaire*, le R. P. Maſſard.

*Religieuſes.* Il y en a quatre communautés. La premiere, de l'ordre de St. Dominique, établie en 1610. Cette communauté exempte eſt deſſervie par deux religieux dominicains pour le temporel & le ſpirituel.

*Prieure*, madame Bagneux.

*Vicaire*, le R. P. Davin, ex-provincial.

*Procureur*, le R. P. Aimard.

La ſeconde, de l'ordre de la Viſitation, établie en 1620.

*Prieure*, madame Delurnieux.

*Aumônier*, M. Robert.

La troiſieme, de l'ordre de Sainte-Urſule, en 1636.

*Prieure*, madame Duboſt.

*Aumônier*, M. Gaultier.

Ces trois communautés tiennent des penſionnaires.

La quatrieme, les religieuſes hoſpitalieres de Notre-Dame, ſous la regle de St. Auguſtin, établie en 1666. Elles ſont conſacrées aux ſervices des malades de l'Hôtel-Dieu, par un quatrieme vœu.

*Prieure*, madame Gallien.

*Aumônier*, M. Blachon.

*Confrairie de Pénitents.*

Premiere confrairie, *Pénitents du St. Sacrement*, établis en 1624.

*Recteur*, M. Rouſſet.

*Aumônier*, M. Rouſſel, ſociétaire.

Seconde confrairie, *Pénitents du Confalon.*

*Recteur*, M. Garnier.

*Aumônier*, M. Bodet.

*Inſtructions publiques.* La jeuneſſe de la ville eſt inſtruite par des maîtres qui enſeignent la langue latine & les belles-lettres juſqu'à la philoſophie excluſivement.

Quatre écoles gratuites pour les pauvres garçons de la ville; deux dans chaque paroiſſe. Quatre autres écoles gratuites pour les pauvres filles: ces écoles de filles ſont tenues par des ſœurs appellées *Sœurs de St. Charles*; il y en a deux auſſi dans chaque paroiſſe. Ces ſœurs vivent en communauté, ſous la direction immédiate de M. le curé.

*Supérieure*, ſœur Sabathier.

*Économe*, ſœur Berthon.

## HÔPITAUX.

*Hôpital de l'Hôtel-Dieu.* Dès les premiers temps, il y avoit un hôpital pour les malades, placé dans l'endroit où étoit l'ancien hôtel-de-ville, deſſervi par une ſociété de pieux citoyens, appellés *les Confreres de St. Laurent.* En 1665, M. Colombet, curé, plaça dans l'Hôtel-Dieu, qui exiſte aujourd'hui, les religieuſes hoſpitalieres de Notre-Dame, ſous la regle de St. Auguſtin. Ces Dames ont ſoin des malades, & l'Hôtel-Dieu eſt ſous la direction d'un bureau.

*Recteurs & Adminiſtrateurs*, Meſſieurs de Lurieu, écuyer, *préſident*; Saunier du Lac, curé de St. Etienne; Praire l'aîné; Ferrandin, Barallon, Neyron le cadet; Lamaert, Sauzeat, *tréſorier*; Crapone.

*Officiers de la maiſon.*

M. Blachon, ſociétaire de St. Etienne, *aumônier des Dames hoſpitalieres.*

*Aumônier des pauvres*, Mrs. Fully & Lacombe.

*Médecin*, M. Ricataud.

*Notaire*, M. Ferrandin.

*Secretaire*, M. Jacob.

*Chirurgiens*, Mrs. Girard & Leclerc.

Le bureau ſe tient tous les jeudis non fériés de chaque ſemaine, à deux heures de relevée.

*Nouvel établiſſement.*

Il y a une ſalle & ſes dépendances attenantes à l'Hôtel-Dieu, où ſont reçues les femmes pour y faire leurs couches. Elles n'y ſont admiſes qu'à la faveur d'un certificat ſigné du curé de leur paroiſſe, & du juge, qui atteſtent qu'elles ſont, 1°. pauvres; 2°. de la ville; 3°. de bonnes mœurs. Elles y ſont accouchées avec ſoin par les chirurgiens de l'Hôtel Dieu, entretenues un mois avant & un mois après l'accouchement. On fournit tous les enveloppements néceſſaires pour l'enfant, ce qu'on nomme *le trouſſeau*, que la mere emporte lorſqu'elle eſt relevée de ſes couches. Cet établiſſement utile a été fait par feu Mrs. Demoras & Devoiſins, ſeigneurs de St. Etienne. Cette nouvelle ſalle eſt ſous la direction du bureau de l'Hôtel-Dieu.

*Hôpital de la charité ou aumône générale.*

Cet hôpital exiſte depuis très-long-temps. Ce fut en 1681, que M. Colombet, curé, le fixa dans la maiſon belle & commode qu'il fit bâtir, & que les pauvres occupent maintenant. Outre ceux qui y ſont entretenus, le bureau diſtribue aux pauvres de la ville & de la campagne, plus de 20 quintaux de pain chaque ſemaine. Cette quantité augmente du double dans les mauvaiſes ſaiſons. On y diſtribue auſſi des remedes & des bouillons pour les malades. Cette maiſon renferme dans ſon enceinte deux vaſtes ſalles pour les malades reconnus incurables; d'autres ſalles pour les filles dites *de la Providence*; un refuge pour les filles pénitentes; &

Digitized by Google

des lieux de correction pour la jeuneſſe indocile. Il y a auſſi une pharmacie où l'on panſe les plaies, où l'on fait les ſaignées & où l'on donne des remedes tous les jours aux pauvres de la ville. Tous ces différents objets ſont ſous la direction du bureau.

*Recteurs & adminiſtrateurs*, Meſſieurs, Fromage, ayocat en parlement, juge de la juriſdiction ordinaire, *préſident & ayocat du bureau*; Fromage, curé de Notre-Dame; Montravel; Royer, *tréſorier*; Praire de Terre-noire, ſecretaire du Roi; François Ravel, négociant; Faudrin, écuyer; Croiſier; Dervieux, contrôleur des guerres.

*Officiers de la maiſon*, M. Boucharlat, *prêtre, économe*.

M. Bernard, *aumônier*.

*Notaire*, M. Arnaud.

*Secretaire*, M. . . .

Le bureau ſe tient tous les mardis non fériés de l'année, à 2 heures de relevée.

*Dames de la miſericorde.*

Il y a quelques années que ce pieux établiſſement exiſte. Ce ſont des dames charitables qui ſont tous les mois la quête dans leur paroiſſe reſpective. Le produit eſt remis à une d'entr'elles, qui en eſt comme la tréſoriere. On tient des aſſemblées une ou pluſieurs fois l'année, préſidées par le curé, qui aſſiſte aux quêtes du premier mois de l'année. On y ſoulage une infinité de pauvres honteux, à qui on donne du pain, de la viande, s'ils ſont malades, des habits, des lits. On paie des mois de nourrice.

*Médecins*, Mrs. Saunier du Lac, Paret, Ricateau.

*Chirurgiens*, Mrs. Barail, lieutenant; Girard, Leclair, Giraud, Davier, Pitiot. Ils ſont auſſi accoucheurs.

*Apothicaires*, Mrs. Dormand & Verne.

L'apothicairerie de la charité jouit d'une grande réputation.

ÉTAT MILITAIRE.

*Gouverneur*. M. Gilbert de Voiſins, préſident à mortier au parlement de Paris, marquis de St. Prieſt, ſeigneur de St. Etienne & autres lieux, à Paris.

*Maire*, M. Neiron l'aîné, ſecretaire du Roi, ſeigneur de Roche-la-Moliere.

*Lieutenant de maire*, M. Vincent de Solemieu, écuyer.

*Echevins*, Mrs Protton & Lardon.

*Voyer de la ville*, M. Buſſart.

MILICE BOURGEOISE.

*Premiere compagnie colonelle.*

*Major*, M. . .

*Capitaine-colonel*, M. Cartier Dumolard.

*Lieutenant*, M. Lambert, pere.

*Enſeigne*, M. Lambert fils.

Son drapeau eſt blanc, & a pour deviſe une aigle tenant les foudres de Jupiter, & pour légende: *Jovis parat arma triumphis.*

*Seconde compagnie, lieutenance de colonelle.*

*Capitaine*, M. Thiolliere de la Réardiere.

*Lieutenant*, M. Beiron.

*Enſeigne*, M. Duboſt.

Son drapeau eſt blanc & verd.

*Troiſieme compagnie.*

*Capitaine*, M. Sauzeas.

*Lieutenant*, M. Penel.

*Enſeigne*, M. Carrier, fils.

Son drapeau eſt blanc & rouge, avec un faiſceaud'armes, & a pour légende: *Prodit & arma miniſtrat.*

*Quatrieme compagnie.*

*Capitaine*, M. Philippon.

*Lieutenant*, M. Molle.

*Enſeigne*, M. Micolon fils.

Son drapeau eſt bleu & blanc, & a pour deviſe un Vulcain forgeant des traits, & pour légende: *Tela gigantea debellatura furores.*

*Compagnie de l'arquebuſe.*

M. le marquis de Scepeaux, lieutenant-général des armées du Roi, commandant dans les provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois, *protecteur & chef*.

M. Gilbert de Voiſins, préſident à mortier, ſeigneur de St. Etienne, *protecteur*.

M. le baron de Rochetaillée, *capitaine*.

M. Carrier, *roi*.

M. Ravel, *major*.

M. le chevalier de Nantas, *lieutenant*.

M. Chauvet de la Chance, *aide-major*.

M. Royet, *guidon*.

Mrs. Fauvin & Lemore de Blanc, *maréchaux-des-logis*.

M. Ronzil, *tréſorier*.

M. Carriet Dumolard, *ſecretaire*.

*Compagnie du jeu de l'arc.*

M. Ronſil, officier en l'élection, *capit.*

M. Ravel, *capitaine-enſeigne*.

M. Merlai, *roi*.

M. Bourlier, *connétable*.

M. Vecon, *prévôt*.

M. Veron, *lieutenant*.

Il y a auſſi dans la ville trois ou quatre autres compagnies du jeu de l'arc, & deux du jeu de ſarbacane.

*Election.*

Cette juriſdiction fut créée en 1629, pour la ville de St. Chaumond, & en 1652, transférée à Saint Etienne; elle contient 122 paroiſſes ou parcelles, en Lyonnois & en Forez.

*Officiers*, Meſſieurs

Picond, *préſident*.

Gonin, *lieutenant*.

*Conſeillers élus*, Meſſieurs

Ronzil, Aléon, Trablene, Tezenas.

*Parquet*, M. Montaigniet, *proc. du Roi*.

*Subſtitut de M. le procureur-général de la cour des aides*,

Greffier,

Digitized by Google

*Greffier en chef*, M. de Prandiere.
*Greffier plumitif*, M. Ribeiron.
*Procureurs en l'élection*, Mrs. Ferrandin, Tremollet, Mei, Peiron, Lardon.
*Huiſſier-audiencier*, le ſieur Lacaſſe.
*Traites foraines*, M. Mathevon, *juge*.

SUBDÉLÉGATION.

M. Meſſance, receveur particulier des finances, *ſubdélégué*.
*Maréchauſſée*.
M. Buis, *maréchal des logis*.
Il y a trois cavaliers.
*Magiſtrature*.

La ſénéchauſſée établie à St. Etienne en 1667, a été réunie à celle de Montbriſon, par arrêt du parlement.

JURISDICTION ORDINAIRE.

M. Pierre-Antoine Fromage, avocat en parlement, *juge*.
M. de Prandiere, avocat, *châtelain*.
M. Gonin, avocat, *lieutenant de juge*.
M. Tremollet, *procureur fiſcal*.
*Avocats*, Mrs. Alléon du Lac, *doyen*; de Rheims, Savi, Lhoſpital, de Tour & Robert.
*Procureurs*, Mrs. Ferrandin, Peiron, Verdi, Riard, Lardon, Teiter, Foreſt, Arnaud & Charpi.
*Greffier-commis*, le ſieur Teiter.
*Notaires*, Mrs. Ferrandin, Peiron, Mei, Délégaleri, Tremollet, Piard, Lardon, Teiter, Dagier, Arnaud, Cherpi & Buſſat.
*Contrôleur des actes & exploits*, M. . . .
*Huiſſiers*, les ſieurs Lacaſſe & Rivereau.
*Commiſſaires en droits ſeigneuriaux*, Mrs. Rigaud, Dagier & Chevalier.
*Receveur des tailles*, M. Meſſance.
*Fermes générales*.

Il y a une juriſdiction des traites qui connoît des droits d'entrée & de ſortie, de ceux de douane de Valence, de Lyon & foraines; la charge eſt aux parties caſuelles.

*Vice-régent*, M. Fromage.
*Procureur de la ferme*, M. Ferrandin.
*Juriſdiction du tabac*.

Mrs. les officiers de l'élection connoiſſent de toutes les contraventions en cette partie.

*Officiers principaux des fermes*.

M. Taillepied, *fermier général, correſpondant pour la partie des traites*, à Paris.
M. de Bérenger, *fermier général, correſpondant pour la partie du prohibé*, à Paris.
M. Rougeot, *fermier général, correſpondant pour les parties des gabelles & du tabac*, à Paris.
M. Paulze pere, *fermier général, correſpondant pour les affaires contentieuſes*.
M. Girardon, *receveur du grenier à ſel*.
M. Henri Alléon, *contrôleur*.
M. Guillemod de la Groliere, *entrepoſeur du tabac*.
*Receveur de la loterie royale*, M. Guillemod de la Groliere.

TRAITES. M. Matthieu, *receveur*.
M. Dupuis, *contrôleur*.
M. Poiſemeut, *viſiteur*.
*Lieutenant principal*, le ſieur Pilon.
Merlaton, *garde ſédentaire*.
*Délégation des fermes, aides*.
M. Legouvet, *directeur*.
M. . . . , *contrôleur*.
M. Lefrançois, *receveur*.
*Receveur de la poſte*, M. Guillemod de la Groliere.

La poſte part le dimanche, le mercredi & vendredi, à ſept heures du ſoir; & arrive les dimanche, mercredi & vendredi le ſoir.

*Correſpondance générale à Paris*, M. Guillemod de la Groliere, *correſpondant*.
*Meſſageries, voitures publiques*.

Le carroſſe pour Lyon part tous les jours de la ſemaine de grand matin, à l'exception du dimanche; & il arrive tous les jours, à l'exception du dimanche.

Les voitures publiques pour le Puy, partent les jours impairs, & arrivent les jours pairs, excepté le ſamedi.

Le bureau eſt établi rue des Foſſés.

MANUFACTURES.

Il y en a trois principales, dont la réputation & le commerce s'étendent dans tout l'univers commerçant: ſavoir, la manufacture des armes, celle de la clincaillerie & celle des rubans.

*Manufacture d'armes à feu, uniquement employée pour le ſervice de S. M.*
*Inſpecteur*, M. le chevalier de l'Eſpinaſſe.
*Capitaines*, Mrs. le chev. de Berlier, le chev. de Fiard, Charbonel de Juſſac, de Roſteing, de Saint-Pardoux, du Sauzin.
*Contrôleurs*, Meſſieurs
Blanc, *contrôleur principal des trois manufactures d'armes du royaume*.
Lambert, *contrôleur de l'arme fine*.
Merlei, *contrôleur, éprouveur des canons pour les troupes*.
Javelle, *contrôleur des platines & bayonnettes*.
*Viſiteurs*, Meſſieurs
Lionnet, *viſiteur des canons pour le ſervice de S. M.*
Piney, *viſiteur de la garniture complette des armes*.
Le ſieur Forez, lieutenant au corps royal d'artillerie, *garde du dépôt des armes*.
*Entrepreneurs pour le Roi*, Meſſieurs Carrier de la Thuilerie, Dubouchet, Carrier du Réal.



Digitized by Google

*Commis aux écritures & aux distributions*, Messieurs
Desjardins, *teneur de livres.*
Gardon, *pour la recette des platines & garnitures.*
Valette, *pour le détail des canons & tout ce qui y a rapport*
Coupat, *pour la caisse & le paiement journalier des ouvriers.*
Pupier, *ouvrier pour les caisses d'armes.*
Desgranges fils, *emballeur.*
Jacques Faure, *visiteur des bois.*
*Entrepôt général des poudres & salpêtres, pour l'arrondissement de St. Etienne.*
*Entrepositeur*, M. Jacob l'aîné.

*Seconde branche des manufactures d'armes.*

Cette manufacture brillante, & qui jouit d'une réputation bien méritée, est entretenue par plus de quatre-vingts marchands & négocians en armes bourgeoises ou de commerce : on y trouve l'élégance & la richesse réunies au goût & à la solidité. Cette fabrique se soutient par l'attention qu'on a de ne délivrer que de bons ouvrages, & par le soin de former d'excellens ouvriers.

Le sieur . . . . . *éprouveur des armes bourgeoises.*

CLINCAILLERIES. Il seroit impossible de donner un détail de toutes les espèces de clincailleries qui se fabriquent à Saint-Etienne, en fer, en acier, en cuivre, fines & communes. Si elles n'ont pas le brillant de celles d'Angleterre, elles ont infiniment plus de solidité. Son commerce s'étend dans toutes les parties du monde connu.

RUBANS. Cette fabrique, déja considérable, s'accroît de plus en plus par l'introduction des métiers à la Zuricoise. Les négocians font travailler & vivre une infinité d'ouvriers dans les paroisses de campagne, à quatre ou cinq lieues aux environs de St. Etienne, & leur distribuent même des aumônes dans le temps de cessation de travail.

*Artistes*, M. Bonnand, pour les fusils, mécaniques, pieces de tour, instrumens de chirurgie, &c. il fait & vend des armes de la plus grande solidité.

M. Olagnier, pour la fourbisserie, ciselure, gravure en relief & en creux, cachets, sceaux, armoiries. Il enseigne le dessin.

M. Montagni, pour la gravure en taille-douce pour toute sorte d'ouvrages.

*Fabricans d'enclumes*, les sieurs Paradis, Veron & Tivet.

*Fontainiers*, les freres Jourjon.

*Architectes*, les sieurs Gabiot neveu, & Légliſe.

ST. ETIENNE-LA-VARENNE, village & annexe en Beaujolois, dépendant du prieuré de Neti, justice du comté de la Chaise.

*Curé*, M. Teissier, prieur de Neti.

*Vicaire*, M. Crozet.

*Seigneur*, M. le comte de Montaigu, seigneur de la Chaise.

Le château de Milly est dans cette paroisse. Voyez *Milly.*

Le château & fief de *Pougelon*, qui y est aussi, appartient à M. Guillin de Pougelon, ancien échevin à Lyon.

ST. ETIENNE-LE-MOLARD, village, paroisse & seign. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élection de Montbrison, justice de Ste. Agathe, du ressort du baill. de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

*Curé*, M. Michel.

*Seigneur*, M. Souchon, conseiller à Montbrison.

Le fief de *la Bâtie* appart. à M. Puy de Mussieux, écuyer ; celui de *la Rochelle* à M. Gardan, chev. de St. Louis ; & le château *des Sauvages*, à M. Cabassus.

ST. ETIENNE-LES-BOIS, village & par. en Bresse, archipr. & élect. de Bourg, justice du comté de Montrevel.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Hureville.

*Vicaire*, M. Ryon.

*Seigneur*, M. . . .

Il y a le fief de *Chareyiat* & le château de *Chatelet.* Voyez *Chareyiat* & *Chatelet.*

ST. ETIENNE-SUR-CHALARONNE, bourg & grande paroisse en Dombes, sur la riviere de Chalaronne, archiprêtré de Dombes, sénéch. de Trevoux.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Vernette.

*Vicaire*, M. . . .

*Co-seigneurs*, M. le chevalier de Cibeins, & M. le comte de Vallin, gouverneur de la ville de Thoissey.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Arrivetur, seigneur de Telard, à St. Etienne.

*Proc. fisc.* M. Chuinague, à Trevoux.

*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.

La justice s'étend sur les deux tiers de la paroisse, sur une partie de celle de Saint-Didier-de-Vallin, & de celle de Mogneneins.

Il y a trois châteaux : ceux de *Chazelles* & *Beaumont*, appartenant à M. le chevalier de Cibeins, & celui de *Barbarel*, en toute justice, appartenant à M. le comte de Vallin.

Il y a aussi trois fiefs, *la Botte*, *Monternoſt* & *Talard* : le premier appartient à M. de la Botte, le second à M. de Monternoſt, & le troisieme à M. Arrivetur. Voyez *Talard.*

Digitized by Google

ST. ETIENNE-SUR-REISSOUZE, paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & baill. de Bourg.

M. le grand-custode de St. Jean de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Paul.

*Seigneurs*, M. . . . & madame la marquise de Bagé.

Les officiers de justice sont les mêmes qu'à Montrevel & à Bagé.

LES ÉTOUX, village & annexe de la paroisse de Beaujeu, & du ressort de la justice de Beaujeu.

*Vicaire desservant*, M. Doré.

Le fief de *Malleval*, & celui appellé *Berot* appart. à M. le baron de Brosse, chevalier de St. Louis.

ÉTRÉ, paroisse en Bresse, archipr. élect. & bailliage de Bourg, mandement des Langes, & du ressort du parl. de Dijon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Dalbam.

*Seigneur*, M. de Savalete.

*Juge*, M. Anjorand, à Bourg.

*Châtelain*, M. David.

*Curiat*, M. Vasselon.

*Proc. fiscal*, M. Ravet, à Bourg.

*Greffier*, le sieur Humberg, à Bourg.

Il y a dans cette paroisse le fief de *Châtillon*, qui appart. à M. Martinet.

ÉVEUX, village & annexe de la par. de Fleurieu en Lyonnois, élect. & sénéch. de Lyon.

*Curé*, M. Plumet.

*Vicaire*, M. Laurent.

*Seigneur*, M. le président de Fleurieu.

Les mêmes officiers qu'à Fleurieu.

Il y a le château de *la Tourette*.

EUPHÉMIE, (Ste.) paroisse, archipr. & élection de Dombes, du ressort de la sénéch. de Trevoux.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Renard.

*Seigneur*, M. le comte de Cibeins.

Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

## F A

FAISIN, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect & justice de Vienne.

Les administrateurs du college de Vienne nomment à la cure.

*Curé*, M. Thollerez.

*Dame*, la comtesse de Brison-Chaponay.

FAREINS, village & par. en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Bonjour.

*Vicaire*, M. Bonjour cadet.

*Seigneur*, M. le marquis de Sarron.

*Juge*, M. Valentin, avocat.

*Châtelain*, M. Moine, not. à Messimy.

*Proc. fisc.* M. Chuinague, proc. à Trevoux.

*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.

Le fief de *la Praye* appart. à M. Beroud de la Praye, lieutenant des ports, ponts & passages, à Lyon.

FARAMENT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. de Bresse, justice du bourg St. Chrystophe, qui s'exerce à Montluel.

M. le prieur de St. Rambert en Bugey nomme à la cure.

*Curé*, M. Combet.

*Seigneur*, M. de la Croze d'Argis, marquis de St. Rambert, chev. de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

FARNAI, village & annexe de St. Paul-en-Jarret dans le Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon, justice de Senevas. Il y a une ancienne église, dont l'état n'est pas décidé.

*Vicaire desservant*, M. Brochet, neveu.

LA FAYE, seigneurie en Forez, où est situé le clocher de Marlhes.

Sa justice comprend une partie des par. de Marlhes & de St. Genest-de-Mallifaux.

*Seigneurs par indivis*, Mrs. Courbon, Desvaux & Chauvet.

*Juge*, M. Lardon de Vernei.

*Procureur fiscal*, M. Theslieur, not. à St. Geneſt.

*Greffier*, le sieur Lardon, not. à Marlhes.

FEILLENS, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. & baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Gillet.

*Vicaire*, M. Lay.

Il y a un château en toute justice.

*Dame*, madame la marquise de Feillens.

*Juge*, M. Millet.

*Châtelain*, M. Bonnet.

*Curial*, M. Mignot.

*Procureur fiscal*, M. Lécuyer.

*Greffier*, le sieur Lambert.

LE FENOYL, village, par. château & marquisat, près des confins du Lyonnois & du Forez, province du Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon. Le seigneur du lieu nomme à la cure, comme fondateur de cette nouvelle paroisse. Voyez *Helles*.

*Curé*, M. Chavassieu.

*Seigneur*, M. le marquis de Fenoyl, lieutenant des Gardes-Françoises.

*Juge*, M. . . .

*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Noël Matagrin, notaire royal à St. Laurent-de-Chamousset.

*Procureur fiscal*, M. Richard, not. royal à Hauterivoire.

*Greffier*, le sieur Grenier, à St. Laurent-de-Chamousset.

*Procureur postulant*, M. Durand.

Le fief de *Tourville* appart. au seigneur.

Il y a dans cette paroisse un marché le



Digitized by Google

jeudi de chaque ſemaine, & neuf foires dans l'année : le premier lundi après la Circonciſion ; le 3 février ; le premier lundi après Pâque ; le jeudi avant la Pentecôte ; le 25 juin ; le 26 juillet ; le jeudi après la Notre-Dame de ſeptembre ; le 28 octobre ; le premier lundi de l'Avent.

FERMERIEU, village & paroiſſe en Dauphiné, archipr. de Moretel, élection & juſtice de Vienne.

*Curé*, M. Michoud.
*Seigneur*, M. de Gruel.
*Juge*, M. Bertet.
*Châtelain*, M. Thevenet.
*Procureur fiſcal*, M. Platel.
*Greffier*, le ſieur Collomb.

ST. FERRÉOL, bourg & par. dans le Forez, dioceſe du Puy, archipr. de Moniſtrol, élect de St. Etienne. Le clocher & partie de la paroiſſe dépendent de la juſtice d'Oriol ; le ſurplus dépend des juſtices de Cornillon & de Vatan.

Le prieur de Firmini nomme à la cure.

*Curé*, M. Mermet.
*Vicaire*, M. Bavon.
*Seigneur - engagiſte*, M. le marquis de Nereſtang.

Il y a une communauté de ſœurs de St. Joſeph.

FÉTAN, château & terre en toute juſtice, près de Trevoux.

*Seigneur*, M. Trolier de Fétan.

Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

FEUGEROLLES, château-fort & baronnie dans la paroiſſe de Chambon en Forez, élection de St. Etienne.

*Seigneur-baron*, M. le comte de Charpin de Feugerolles.

La baronnie de Feugerolles comprend les paroiſſes de Chambon, de Saint-Romain-lès-Atheux, de Jonzieu, & partie des paroiſſes de Saint-Geneſt de-Mallifaux, de Saint-Juſt-lès-Vélay & de Saint-Etienne.

*Juge*, M. Gonin.
*Châtelain*, M. Chomat pere.
*Lieutenant*, M. Teiſſier.
*Procureur fiſcal*, M. Mei.
*Greffier*, le ſieur Chomat fils.
*Notaires*, Mrs. Matthieu & Mazoyer.

LA FEUILLADE-LES-MESSIMY, ſeign. dans la paroiſſe de Meſſimy, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. Artaud de Bellevue.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain & lieutenant de juge*, M. Rambaud, notaire à Mornant.
*Procureur fiſcal*, M. Thimonier.
*Greffier*, le ſieur Filleton, notaire à Meſſimy.

LES FEUILLÉS, commanderie de Malte & fief en Breſſe, dans la paroiſſe de Chatenai.

*Commandeur*, M. le chevalier de Loras.

## FEURS.

Ville murée & fort ancienne dans le Forez, dont elle a été la capitale juſqu'en 1441 ; à cette époque, Charles de Bourbon déclara, par des lettres-patentes du 6 mai, Montbriſon capitale de cette province. Feurs avoit été la capitale des Ségusiens, dont le territoire comprenoit pluſieurs provinces. On trouve encore beaucoup de traces de ſon ancienneté & de ſon immenſe étendue. Parmi les inſcriptions, on en voit une en bon état, gravée ſur une pierre griſe de 2 pieds 3 pouces en quarré, incruſtée dans l'extérieur du mur du chœur de l'égliſe paroiſſiale ; elle paroît être un monument dédié par les charpentiers au dieu *Sylrain* ; ce qui pourroit ſervir à prouver qu'il y avoit dans les Gaules des corps ou communautés d'Artiſans. Le traité de paix entre Charles VII, roi de France, & Louis, duc de Savoie, ſe fit à Feurs. Cette ville fut priſe par les Calviniſtes, le 3 juillet 1562, après un ſiege de dix jours.

L'archiprêtré de Feurs comprend 20 paroiſſes en Forez.

*Archiprêtre*, M. Eſcallier, curé de Cleppé.

Le prieur de Randans nomme à la cure.

*Curé*, M. Vial, bachelier en théologie.
*Vicaires*, Mrs. Perrein & . . . .
*Prêtres deſſervans*, Mrs. Vandemont & Patural.
MINIMES. *Supérieur*, le R. P. Pluche.
*Pénitents du Saint Sacrement.*
*Recteur*, M. Regnier.

Il y a une penſion où l'on éleve très-bien la jeuneſſe, moyenn. 300 liv. par an.

*Maître de penſion*, M. Janin.
*Hôpital*. Il y a actuellement huit lits.
*Recteurs-nés*, Mrs. le curé, le juge-châtelain, le procureur du Roi & le premier conſul.
*Recteur-électifs & en fonctions*, Mrs. Gorgeret, Bettuel, Patural & Landrivon.
*Receveur*, M. Chazelles.
*Supérieure*, madame Peliſſier.
*Médecin*, M. de Bonnefoi, docteur en médecine.
*Chirurgiens*, Mrs. Girard, Barge & Rouſſet.
*Subdélégué*, M. Delorme, avoc. en parl.
*Voyer du bureau des finances de Lyon*, M. Roches.

*Châtellenie royale.*

Cette châtellenie eſt un des plus conſidérables ſieges royaux de la province de Forez, depuis les édits des mois de mai 1771 & décembre 1773, qui ont ſupprimé & réuni à Feurs les châtellenies de Donzy, Chambéon, Marclop, Cleppé, Sury-le-Bois & Néronde.

La juſtice y eſt exercée au nom du Roi.

Digitized by Google

*Dame*, Madame veuve Gaudin.
*Châtelain, Juge général civil, criminel & de police*, M. Pariat.
*Lieut. civil & criminel*, M. Dechatelus.
*Conſeillers*, Mrs. Regnier & . . .
*Procureur du Roi*, M. Relogue.
*Greffier civil & criminel*, M. Landrivon.
*Commis au greffe*, le ſieur Vignon.
*Receveur des conſignations*, M Achard.
*Receveur des amendes*, M. Regnier.
*Avocats*, Mrs. Relogue, Degaulne, Pariat, Lapierre & Genevrier.
*Proc. en titre d'office*, Mes. Gorgeret, *doyen*; Deſgeorges, Rouſſet, Debourg, Mondon le jeune, & Rouſſet neveu.
*Huiſſiers-audianciers*, Metton & Tempier.
*Huiſſiers royaux*, Metton & Coulon.
Le ſieur Pitre, huiſſier au châtelet, réſide à Feurs.
*Concierge des priſons*, Maligot.
Les audiences ſe tiennent les mardis, depuis huit heures juſqu'à neuf pour le criminel; & depuis neuf heures juſqu'à midi pour le civil.
*Notaires royaux réſervés pour le reſſort de la châtellenie*, Mrs. Couhert, Gorgeret, Mondon, Rambaud, & Lapierre.
*Contrôleur des actes*, M. Regnier.
*Receveur du grenier à ſel*, M. Plaſſon Delacombe.
*Contrôleur*, M. Deſtendeau.
*Receveur des aides*, M. Juſſeraud.
*Buraliſtes pour les entrées de vin, pied-fourché & marque des cuirs*, les dames Jacquette.
Un bureau de poſte pour le lettres.
*Directrice*, Mme. Mondon.
Les couriers partent régulièrement les lundi, jeudi & ſamedi à neuf heures du matin; & ils arrivent à Feurs, les mardi, vendredi & dimanche, à quatre heures après midi.
Une poſte aux chevaux, & voitures pour la grande route de Lyon, Clermont & Bordeaux, paſſant par Feurs.
*Maître de poſte*, le ſieur mattagrin.
*Brigadier de la maréch.* le ſieur Marvider.
*Echantilleur des poids & meſures*, le ſieur Pitre.
On tient à Feurs un marché tous les mardis, & cinq foires dans l'année; les mardis, avant les fêtes de St. Antoine, de St. Jacques & St. Philippe, de St. Jean-Baptiſte, de la Touſſaint & de Noël. On y a réuni des marchés aux chevaux.
Le château *le Reſter* appartient depuis 200 ans à une famille du même nom.
FIRMINY, gros bourg, prieuré, par. & ſeign. dans le Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, ſénéch. de Montbriſon. Le prieur du lieu en eſt ſeigneur; ce prieuré fut uni au ſéminaire de St. Irenée.
M. l'archevêque, comme premier ſupérieur, nomme à la cure.
*Curé*, M. Buiſſon, docteur en théologie.
*Vicaires*, Mrs. Brier & Favériat.
Cette paroiſſe eſt diviſée en quatre mandements ou parcelles. Celle de Firminy, qui comprend le bourg & le clocher, eſt dans la juſtice du prieuré.
*Juge*, M. Detours, avoc. à St. Etienne.
*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Dignaron, not. royal.
*Proc. fiſcal*, M. Gautier.
*Greffier*, le ſieur Naurin.
*Huiſſier*, Pinatel.
Les autres parcelles, ſavoir, Unieu, les Fraiſſes, dépendent de la juriſdiction de Cornillon; & celle des Chazaux dépend de celle de Bruneau, appartenant à M. de Feugerolles. Luce de Baudiné, dame de Cornillon, fonda dans le hemeau des Chazaux, en 1333, une abbaye transférée à Lyon en 1622.
*Procureurs & Notaires royaux*, Mrs. Gautier & Dignaron.
*Pénitents du Saint-Sacrement. Recteur*, M. Delator, chevalier, ſeigneur de Varan.
Il y a une maiſon de ſœurs de S. Joſeph.
Le fief & château de *Villeneuve* appart. à M de Julien-Villeneuve, lieut. de Mrs. les maréchaux de France en Forez.
LA FLACHERE, château & ſeign. dans la paroiſſe de Saint-Verán, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Durand de la Flachere.
*Châtelain & lieutenant*, M. Fornas.
*Procureur fiſcal*, M. Sain, notaire au Bois-d'Oingt.
*Greffier*, le ſieur Caillot.
FLECHERIS, baronie ſituée en Dombes.
*Seigneur*, M. de Saron.
FLEURIE, paroiſſe dont les deux tiers ſont en Beaujolois, & l'autre tiers en Mâconnois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villéfranche pour le Beaujolois, & de Mâcon pour le Mâconnois; juſtice de Corcelle, de Poncié & de Grand Pré pour le Beaujolois; & des Tours, au hameau de Vivier, pour le Mâconnois; de la ſénéchauſſée de Villefranche pour le Beaujolois, & du bailliage de Mâcon pour le Mâconnois. L'évêque & le chapitre de S. Vincent de Mâcon prétendent réciproquement avoir droit de nommer à la cure.
*Curé*, M. Dufour, bach. de Sorbone.
*Vicaire*, M. Morel.
*Seigneur du clocher*, M. de Tircuy de Corcelle, chevalier de St. Louis.
FLEURIEU, village dans le Franc-Lyonnois, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, annexe de la paroiſſe de

Digitized by Google

Montanay en Breſſe, juſtice de Rochetaillée.
*Vicaire*, M. Champier.
*Dame*, madame de Luxembourg.
*Seig. hauts juſticiers*, Mrs. les comtes de Lyon.
Les officiers ſont les mêmes qu'à Rochetaillée & Fonraines.

FLEURIEUX EVEUX, par. dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, château, élect. & ſénéch de Lyon.
Le ſeigneur du lieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Plumet.
*Seigneur*, M. le préſident de Fleurieu.
*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Dominique Raymond, à l'Arbreſle.
*Proc. poſtul.* Mrs Deſprés pere & fils, Bouchard, Bertrand, Cholat, Lacroix, Pignard & Charbogne.
Le château & fief de *Belair* appart. au ſeigneur; le fief de *Pierre-herbe* appart. à M. Capdeville, ſous-lieutenant de maréchauſſée, à Lyon.

FLEURIEU, près de Châtillon-lès-Dombes, paroiſſe de Breſſe, archipr. de Dombes, baill. & élect. de Bourg, juſtice & ſeign. de Châtillon.
Le chap. de Châtillon nom. à la cure.
*Curé*, M. Fabre.
*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.
Les mêmes officiers qu'à la Châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.
Il y a deux fiefs dans cette paroiſſe: *Epey*, appartenant à M. le comte de Meſſimy; & *Maillard*, appartenant à M. Humbert, Juge de Châtillon-lès-Dombes.

FLERIAT, annexe de Viriat, en Breſſe, baill. & élect. de Bourg.
*Vicaire*, M. Grillet.
*Seigneur*, M. de Charbonnier, marquis de Grangeat.

FOISSIAT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bourg, juſtice de Montrevel, élect. de Bourg, du reſſort du parlement de Bourgogne.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Clidaſſon.
*Vicaire*, M. Poiſal.
*Seigneur*, M. de Montrevel.
Il y a quatre foires: ſavoir, la veille des Rameaux, le 29 août, le 10 octob. & le 24 novembre.

FOLLIET, hameau & ſeign. dans la paroiſſe de Sourcieux en Lyonnois.
*Seigneurs*, M. le chamariet de Savigny.

LA FONT & LA VERNÉE, château & fief avec juſtice en Lyonnois, dans la paroiſſe de Courzieu.
*Seigneur*, M. de Montbellet.
*Juge*, M. Durand, avocat à Lyon.
*Procureur fiſcal*, M. Blanc, notaire à St. Bonnet-le Froid.
*Greffier*, le ſieur Gemier, à St. Laurent.
*Huiſſier*, Aloignet.

FONTAINES, bourg & paroiſſe dans le Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, élect. & ſénéch. de Lyon, juſtice du comté de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Tolleret.
*Vicaire*, M. Lagay.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Juge*, M. de Lutieu, avocat à Lyon.
*Châtelain & lieutenant*, M. Genevrier, notaire à Fontaines
*Chât. & Lieut. en concurr. & ſurviv.* M. Baron, à Lyon, rue de l'archevêché.
*Procureur fiſcal*, M. Blanchet, à Fontaines.
*Greffier*, le ſieur Benot, à Fontaines.
Il y a dans cette paroiſſe un couvent de Picpus, qui prennent en penſion les perſonnes dont l'eſprit eſt aliéné, & quelquefois même d'autres penſionnaires.
*Gardien & aſſeſſeur*, le R. P. Dana Raby.
*Vicaire*, le R. P. Jean-Marie Fournel.
*Procureur*, le R. P. Zacharie Collet.
Le ſieur Benot prend auſſi des penſionnaires, & reçoit même chez lui ceux qui ont l'eſprit aliéné.
Il y a le fief & château du *Buiſſon*, qui appartient à M. Garin.

FONTANÉS, village & annexe de la par. de Gramont, & ſeign. dans le Forez, archipr. de St. Galmier, élect. de Lyon, juſtice du lieu, qui compreud la paroiſſe de Grammont.
*Vicaire*, M Gontard.
*Seigneur*, M. Philibert.
*Juge*, M. Detour, avoc. à St. Etienne.
*Lieutenant de juge*, M. Gautier.
*Procureur fiſcal*, M. Mondon.
*Greffier*, le ſieur Mondon.
*Huiſſiers*, Simon & Carteron.
*Notaire*, M. Mondon.
Il y a deux foires conſidérables: l'une le 25 juin, & l'autre le 11 novembre.

FONTCRENNE, château & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de Villié.
*Seigneur*, M. Mignot de Buſſy, comte du Sou, capitaine de dragons.
*Juge*, M. Preſſavin, à Beaujeu.
*Lieutenant de juge*, M. Teſtenoire, à Beaujeu.
*Procureur fiſcal*, M. Bonnetain, notaire.
*Greffier*, le ſieur Guillard, à Belleville.
*Huiſſiers*, Vivier & Savoie.
Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

LE FORESTIER, parcelle de St. Juſt-en-Chevalet.

Digitized by Google

LES FORGES, château & seign. dans la paroisse de Fourneau en Beaujolois.
*Seigneur*, M. le marquis de Sarron pere.
*Juge*, M. . . .
*Lieuten. de juge*, M. Jouvencel, notaire royal à St. Symphorien.
*Procureur fiscal*, M. Derivoire, notaire royal à St. Symphorien-de-Lay.
*Substitut du procureur fiscal*, M. Rochebillard, à Fournaux.
*Greffier*, le sieur Lucigny.
*Huissier*, Claude Petrc-don, de Lay.

LES FORGES *ou* LES NOËS, annexe de Renaison en Forez, archipr. & élect. de Roanne, bailliage de Montbrison.
*Vicaire*, M. Jacquet, bachelier.
*Seigneur*, M. le marquis de St. George.
Les mêmes officiers qu'à St. André.

ST. FORGEUX, bourg, par. ancien château & marquisat, dont la plus grande partie est dans le Lyonnois, & l'autre dans le Beaujolois, archipr. de l'Abresle, sénéch. de Lyon.
Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Arquilliere.
*Vicaire*, M. Paschal.
*Seigneur du clocher, & de la plus grande partie de la paroisse*, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Capitaine-châtelain & lieutenant*, M. Desabiez, notaire royal aux Artaux.
*Procureur fiscal*, M. Truchet, notaire à Pontcharra.
*Greffier*, le sieur Pignard fils.
*Huissiers*, Desouede, Saulnier & Cailler.
*Procureurs postulants*, Mrs. Simonet pere, Fornas pere, Després, de Laval, Bedin, Vigier, Rigotier, Fornas fils, Simonet fils, Bidault & Cholet.
La justice s'exerce au bourg de Pontcharra.
La moyenne & basse justice du hameau de Fontgarnoud, appartient au commun ier de Savigny.
Les mêmes officiers qu'à St. Romain-de Popey.

ST. FORGEUX-L'ESPINASSE, village & par. en Bourgogne, archipr. de Roanne, élect. de Dijon, justice de l'Espinasse.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
*Curé*, M. Bertholin.
*Vicaire*, M. Mathé.
*Seigneur*, M. Tertay, intendant de Lyon.
*Juge*, M. Ramey.
*Procureur fiscal*, M. . .
*Greffier*, le sieur Descouts.
Il y a deux foires : le 23 avril & le 14 septembre.
Le fief de *Longjean* appartient à M. Noailly, maître des postes aux chevaux, à Droituriet en Bourgogne.

LA FOUILLOUSE, bourg, par. & châtellenie en Forez, archiprêtré de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de St. Galmier.
Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Rathier.
*Vicaire*, M. Arnaud.
*Seigneur*, M. . . .
Il y a une communauté de sœurs de St. Joseph.

LE FOURCHET, fief avec justice, dans la paroisse de Grezieu-Souvigny en Lyonnois.
Les Officiers sont les mêmes que ceux d'Aveize & du prieuré de l'Argentiere.

FOURNAUX, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élect. de Villefranche. Cette paroisse est divisée en deux parcelles, sous le nom de Fourneaux-Vernand & Fourneaux-Sarron. Chaque parcelle a sa justice.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Girard.
*Seigneurs*, M. le marquis de l'Aubépin, & M. le marquis de Sarron.
Les officiers de Fourneaux-Vernand sont les mêmes qu'à l'Aubepin.
Les officiers de Fourneaux-Sarron sont les mêmes qu'aux Forges.
Le fief de *Passinges* & celui de *Vareilles* appart. à M. le marquis de Sarron.

STE. FOY-LES-LYON, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, Mr Franchet.
*Vicaires*, Mrs. Briel & Perrier.
*Seigneur*, M. le cardinal de Bernis, comte de Lyon, *à Rome*.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Bret, procureur à Lyon.
*Procureur fiscal*, M. Manin.
*Greffier*, le sieur Rostagnenc.
Le château appartient à M. de Bernis.
Le fief de *Champfray*, avec rente noble, appart. à M. Clavel.

STE. FOY-DE-MEYS *ou* L'ARGENTIERE, annexe de la paroisse de Saint-Genis-l'Argentiere, & seigneurie dans le Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élection & du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
*Seigneur*, M. le comte de Fenoyl, colonel d'infanterie, chevalier de St. Louis.
Les officiers de justice sont les mêmes qu'au Fenoyl.
Il y a des mines de charbon que le seigneur fait exploiter.

STE. FOY-LES-VILLEDIEU, village paroisse & seigneurie dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. & baill. de Montbrison, justice de Bussy.

Digitized by Google

Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
*Curé*, M. Jacques Forges l'aîné.
*Seigneur*, M. de Rochefort, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Bussy.

LA FRACHETTE, paroisse de Saint-Sauveur en Rue.

FRAGNY, seigneurie dans la par. de Bellemont en Lyonnois.
*Seigneur*, M. le comte de Dré.
*Juge*, M. Ducarre.
*Procureur fiscal*, M. François Alix.
*Greffier*, le sieur Fay.
*Huissier*, Laroche.

FRANC, village & paroisse en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.
Les comtes de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Chalier.
*Vicaire*, M. Astier.
*Seigneur*, M. le marquis de Sarron.
*Juge*, M. Valentin, avocat.
*Châtelain*, M. Moine.
*Procureur fiscal*, M. Chuinague.
*Greffier*, le sieur Goy.
Le fief de *Gleteins* appartient à M. le comte de Varenne.
Il y a deux foires dans l'année : le 24 mars & le 4 octobre.

FRANCHEVILLE, village, paroisse, château & seign. en toute justice, dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
*Curé*, M. Bertin, chapelain de S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans.
*Vicaire*, M. Brion, docteur en théologie.
*Seigneur*, M. le marquis de Ruolz Montchal.
*Juge*, M. Durand, ancien échevin.
*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Poullian, à Lyon.
*Procureur fiscal*, M. de Dechatelus.
*Greffier*, le sieur Rostagnac.
*Huissier*, Dulat.

FRANCHELINS, par. en Dombes, archipr. & sénéchaussée de Dombes.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Thevenon.
*Seigneur*, M. Murard de St. Romain.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. Perraud, notaire.
*Procureur fiscal*, M. Rudigoz.
*Greffier*, le St. Goy, à Trevoux.

FROMENTAL, arriere-fief dans la par. de Chevroux en Bresse.
*Seigneur*, M. Tiffet, receveur des droits de francs-fiefs de la Bourgogne, à Dijon.
*Juge*, M. Joubert cadet, avocat.
*Procureur-fiscal*, M. Deydier.
*Greffier*, le sieur Pillard.
La justice s'exerce à Pont-de-Vaux.

FRONTENAS, village, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, élect. & sénéchaussée de Lyon.
Le seigneur nomme à la cure.
*Curé*, M. Vial.
*Prébendier*, M. Pelotier, curé de Marcy.
*Seigneur*, M. Giraud de Montbelet de Saint-Tris, du chef de madame son épouse.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.
*Lieutenant de juge*, M. Fornas.
*Procureur fiscal*, M. Valfort.
*Greffier*, le sieur Vial, à Frontenas.
La justice s'exerce au Bois-d'Oingt.

FRONTIGNY, hameau de la paroisse de Charly en Lyonnois. Il dépend de la justice du baron de Montagny.

FRONTIGNY-GACHAS, parcelle de la paroisse d'Apinac en Forez, élection de Montbrison.

FROUGES, hameau de la paroisse de Dompierre, qui est en Beaujolois, quoique le reste de la paroisse soit en Mâconnois.

LE FURENS, nom d'un ruisseau qui prend sa source vers le château de Rochetaillée, & qui, après un cours de deux lieues, se jette dans la Loire, à demi-lieue au dessous de St. Rambert.
Ce ruisseau, qui passe au milieu de St. Etienne en Forez, en partage naturellement les deux paroisses. Il fait seul mouvoir dans cette ville & dans ses environs, plus de cent martinets, usines ou fonderies. Ses eaux sont très-propres à la trempe de l'acier, & à la teinture des soies.

FURET-LA-VALETTE, parcelle de la paroisse de St. Etienne en Forez.

## G A

GACHAS, parcelle d'Apinac, en Forez, archipr. de Saint-Paulien, élect. & du ressort de Montbrison, justice d'Apinac.
M. l'évêque du Puy, collat. de la cure.
*Vicaire*, M. Alerot.
*Seigneur haut-justicier*, M. le comte d'Apinac.
*Seigneur direct*, M. Rony, de St. Bonnet-le-Château.

GALLI, parcelle de la paroisse de St. André-en-Vélay.

### SAINT-GALMIER.

Petite ville murée & très-ancienne en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.
Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Condamine, licencié en droit.
*Vicaire*, M. Tardy.
*Sociétaire*, M. Tamisier.
*Prébendier*, M. Varenard, chantre & chanoine à Beaujeu.

*Cordeliers*

Digitized by Google

*Cordeliers Conventuels.* Le pere Albert, *gardien.*

*Pénitents du Confalon.*

*Recteur* M. Aguiraud.

*Hôtel-Dieu & maison de charité.*

*Recteur-né*, M. le curé.

*Recteurs électifs*, Mrs. Gonon de St. Freſne, Palley, Tillon & Feſſy, *tréſorier.*

Il y a une confraitie de dames pour la deſſerte des pauvres malades de la maiſon.

CHATELLENIE.

Cette châtellenie a été augmentée en 1774, de celle de St. Héan, la Foulouſe, la Tour-en-Jareſt, St. Victor-ſur-Loire, St. Jean-de-Bonnefons & Virigneux, par édit du mois de février de la même année.

*Seigneur*, LE ROI.

*Châtelain, juge-civil, criminel & de la police*, noble Pierre-Jean Forriſſier ſeigneur de Bagnols & des Gourdins.

*Lieutenant particulier, aſſeſſeur*, noble Antoine Gonon de St. Freſne.

*Procureur du Roi*, noble Gilbert-Alexis Rey.

*Greffier en chef*, M. Maſſet.

*Commis greffier*, le ſieur Girard.

*Cinq procureurs*, Mrs Maſſet, Pagnon, . . . . . .

*Premier huiſſier audiencier*, le ſieur Charriet.

*Second huiſſier*, le ſieur Peycelon.

Dix offices de notaires royaux pour le reſſort de la châtellenie, dont quatre réſervés pour la ville de St. Galmier, ſavoir, Mrs. Gonon de St. Freſne, Deladret, Deviſſaguer & Foujols.

*Voyer de la ville*, M. Gonon.

*Chirurgiens*, Mrs. Ladeveze, pere & fils, Palley, Seynard & Gonon d'Allary.

*Bureau des Aides.*

*Buraliſte*, le ſieur Robert.

*Receveur*, le ſieur Crezet.

*Commis en ſecond*, le ſieur Compant.

*Contrôleur des actes*, M. Royer.

*Directeur de la poſte*, M. Deladret.

Le courier de Lyon arrive les lundi, mercredi & ſamedi; & en repart les mercredi & ſamedi.

Il y a tous les lundis un marché royal très-fréquenté, & quatre foires; le mardi de Pâque, le mardi de la Pentecôte, le 24 août, & le 25 novembre.

Le fief de *la Rey* appartient à M. Starron de la Rey, & celui du *Vernet*, à M. Carrieu de Montieu, à Paris.

La fontaine d'eaux minérales, appellée *Fontfort*, eſt au bas de la ville. Elle étoit célebre du temps des Romains. Papyre Maſſon, dans ſa deſcription des Gaules, en fait une deſcription curieuſe. Suivant l'analyſe qui a été faite de ces eaux, par ordre du miniſtre, elle a été jugée ſpécifique pour les obſtructions, la gravelle, &c. On peut les prendre en tout temps, mais principalement en été. Elles perdent preſque toutes leurs vertus par le tranſport. La ſalubrité de l'air, la douceur du climat, y attirent les malades qui préferent de les venir prendre ſur les lieux.

LA GARDE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Pierre-la-Noaille en Lyonnois. Sa juſtice comprend une partie de la paroiſſe.

*Seigneur*, M. le comte de Pluvy.

*Juge*, M. . . .

*Procureur fiſcal*, M. Adam.

*Greffier*, le ſieur Corderot.

LA GARDE-MALZAC, château & ſeigneurie dans la partie de Saint-Igny-de-Vers, qui eſt en Mâconnois. Sa juſtice s'étend ſur les paroiſſes de St. Igny, St. Germain-la-Montagne, &c.

*Seigneur*, M. le marquis de St. George.

*Juge*, M. Bodinot, avocat à la Clayette.

*Lieutenant de juge*, M. Bellet, notaire à St. Germain-la-Montagne.

*Proc. fiſcal*, M. de la croix d'Azolette, notaire.

*Greffier*, le ſieur Aulair, à St. Germain-la-Montagne.

GARNERANS, petit bourg, par. & château dans la principauté de Dombes, archipr. de Dombes, & ſénéchauſſée de Trevoux.

Le ſeigneur nomme à la cure.

*Curé*, M. Pitiot.

Le clocher & une partie de la paroiſſe dépendent du comté & château de Garnerans, qui a haute, moyenne & baſſe juſtice, avec une belle rente noble portant cens, ſervis, penſions, rentes, lods, mi-lods, droits de reteues & autres droits ſeigneuriaux, payables & portables au château.

*Seigneur*, M. le comte de Garnerans, ancien premier préſident au parlement, & intendant de la principauté de Dombes.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Morel, notaire royal à Thoiſſey.

*Proc. fiſcal*, M. Chuinague, à Trevoux.

*Greffier*, le ſieur Goy, à Trevoux.

L'autre partie de la paroiſſe, dont le Roi eſt ſeigneur, dépend de la châtellenie de Thoiſſey.

*Officiers pour cette partie.*

*Châtelain*, M. Bauderon, à Thoiſſey.

*Greffier*, le ſieur Morel, à Thoiſſey.

On adreſſe les lettres par Trevoux.

GATELLIER, ſeigneurie dans le Lyonnois, avec un château dans la paroiſſe de St. Denis-de-Cabanne.



Digitized by Google

*Seigneur*, M. Boulard de Gatellier, anc. échevin à Lyon.
*Juge*, M. Teillard de Tigny, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Patural pere, not.
*Greffier*, le sieur Boutouge.

GENAS, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élection & justice de Vienne.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Durozart.
*Co-seigneurs*, les deux Dlles. de Collonne, M. Charles de Revillasse de Veyne, chev. de St. Louis.

La justice s'exerce à Vienne.

GENAY, baronnie, & par. capitale du Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. de la Salle.
*Vicaire*, M. David.
*Seigneurs*, Mrs les comtes de Lyon.
*Seigneur mensionnaire*, M. le comte de Linars.
*Juge*, M. Bret, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Chuinague fils, à Trevoux.
*Procureur fiscal*, M. Farbot le jeune, proc. à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Rappé, à Neuville.
*Huissier*, Perruffel.

Les audiences se tiennent les lundis non feriés.

Le fief du *Molard* appart. à M. Leroi du Molard ; & le château & fief de *Rancé*, à M. Fleurent de Rancé.

ST. GENEST DE MALLIFAUX, bourg & paroisse dans le Forez, archipr. & élection de St. Etienne, justice de la Fay & de Feugerolles.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Janon de Ribeyre.
*Vicaire*, M. Sabot.
*Seigneur*, M. Deganx.

ST. GENEST-LERPT, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, justice de St Priest-de-Furand & de Roche-la-Molière, qui est dans la même paroisse.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Aguiraud.
*Vicaire*, M. Foreſt.
*Seigneur*, M. Cilbert de Voisins, président au parlement de Paris.

LA GENETE, village & paroisse en Bourgogne, archipr. de Bagé, élection de Dijon, justice de la Villeneuve, du bailliage de Châlons-sur-Saône.

M. l'abé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Guay.
*Seigneur*, M. Deschamps, baron de la Villeneuve.

ST. GENIS L'ARGENTIERE, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, justice d'Yzeron & de Ste. Foi-l'Argentiere, pour les parcelles de la Foy & la Chenevatiere, élection & sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Souchon.
*Vicaire*, M. Treille.
*Dame*, madame la baronne d'Yzeron.
*Seigneur de l'autre partie*, M. le comte de Fenoyl.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

Le château & fief de *la Valsonniere*, & par corruption *la Versonniere*, avec rente noble, & relevant du Roi, appart. à M. de Beck.

Il y a aussi des restes considérables d'aqueducs souterrains, qui peuvent intéresser les curieux.

## SAINT-GENIS-LAVAL.

Petite ville dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Delachapelle, doct. en théol. licencié en droits civil & canon.
*Vicaire*, M. Mathieu Condamine.
*Seigneur*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Seigneur mensionnaire*, M. le comte de la Magdeleine.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Perrin, anc. procureur.
*Proc. fiscal*, M. Naudeau, à St. Genis.
*Greffier*, le sieur Gayet le jeune.

Le fief de *la Tour* appartient à M. Marion de la Tour, écuyer à Lyon ; & *Beauregard*, maison-forte, avec justice, à M. le Baron de Fizicat. Il y a encore les fiefs & châteaux de *Bellievre*, *Vorette*, *la Sarra* & *la Verriere*. Voyez ces mots.

Il y a un couvent de Récollets, composé de dix prêtres & de trois freres.
*Gardien*, le R. P. Fleury Pourcher.
*Vicaire*, le R. P. Hyacinthe Verard.

On tient à St. Genis-Laval un marché tous les vendredis, & les foires sont fixées au mercredi après Pâques, au 26 août & au 25 novembre.

ST. GENIS-LES-OLLIERES, village, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon. nomm. à la cure.
*Curé*, M. Laurent.
*Seigneur*, M. de Poix, comte de Lyon.
*Juge*. M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain & Lieutenant*, M. Michalet.
*Proc fiscal*, M. Julien, not. à Grézieux.
*Greffier*, le sieur Ravier, not. en Vaise.

ST. GENIS-SUR-MENTHON, paroisse de la province de Bresse, archiprêtré de Bagé, élection & bailliage de Bourg.

Digitized by Google

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Barruel.
*Dame*, madame de Remigny, veuve de M. de Feillens.
Les mêmes officiers qu'à Bagé.

ST. GENIS-TERRENOIRE, bourg, paroisse & seigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de Saint-Etienne, justice du comté de Lyon, & de Senevas pour la plus grande partie, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. de Laroche.
*Vicaire*, M. Passel.
*Prébendiers*, Mrs. Meillet, Bret, Favre, Etienne & Cestier.
*Juge*, M. de Lurieu.
*Lieutenant de Juge*, M. Montellier, avocat en parl.
*Procureur fiscal*, M. Gaultier, notaire à St. Romain-en-Jarrêt; & M. Gauthier, notaire à St. Martin, *en concurrence & survivance.*
*Greffier*, le sieur Barrier.
*Notaires*, Mrs. Avril & Charnay.

De cette paroisse dépend la parcelle de *Lacula*, où il y a une chapelle rurale dédiée à la Ste. Vierge, & desservie par les prêtres de ladite paroisse.

GENOUILLEU, village, par. archipr. élect. & sénéch. de Dombes.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Paret.
*Dame*, madame Bona de Perez.
Les mêmes officiers qu'à Chavagneu.

GENOUILLY, château & seign. dans la paroisse de Chandon, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Boulard de Gatellier.
*Juge*, M. Patural fils, avocat.
*Lieutenant de juge*, M. . . .
*Proc. fiscal*, M. Patural, à Charlieu.
*Greffier*, le sieur Boutouge.

ST. GEORGE-DE-BAROLLES, village & par. en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nom. à la cure.
*Curé*, M. Berthier.
*Seigneurs*, M. le prieur de Pommiers, & M. de Moboss.

Cette paroisse dépend de la justice de Pommiers, excepté trois maisons qui dépendent de celle de Nervieux.

Les officiers sont les mêmes que ceux de Pommiers & de Nervieux.

Le château du *Croset* appartient aux héritiers de M. de Laroche.

ST. GEORGE-DE-RENOM, paroisse, dont partie dans la province de Bresse, & partie dans celle de Dombes, archipr. de Sandran, élection de Bourg, pour la partie de Bresse, justice du comté de Romans-Ferrari, du ressort en partie de la sénéch. de Trevoux, & en partie du baill. de Bresse.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Fonthieure.
*Seigneur*, M. le comte de Ferrari.

*Officiers pour la partie de Dombes.*
*Juge*, M. . . .
*Châtelain*, M. Commerson.
*Procureur fiscal*, M. Chuinague.
*Greffier*, le sieur Goy.

*Officiers pour la partie de Bresse.*
*Juge*, M. Chevrier, avocat au bailliage de Bresse.
*Châtelain*, M. Commerson, notaire.
*Proc. fiscal*, M. Bonnet, notaire.
*Curial*, M. Ryon, notaire.
*Greffier*, le sieur Humbert, notaire.

Le fief de *la Verne* appart. à M. le comte de Romans-Ferrari.

ST. GEORGE-DE-RENEINS, village & paroisse dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Villefranche.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Thevenet, archiprêtre substitué d'Anse.
*Vicaire*, M. de Noizé.

La juridiction est divisée en trois parties. La principale, dans laquelle est placé le clocher, appartient à Mgr. le duc d'Orléans.

La seconde, qui comprend les mas de Bussy, Chaffray, Gandoyer, &c. dépend du comté d'Argigny.
*Seigneur de cette partie*, M. de Monspey, comte de Valiere.
Les mêmes officiers qu'à Arginy.
*Seigneur de la partie de Marsangue*, M. Despinay de Laye.
Les mêmes officiers qu'à Laye-Espinay.

Le château & fief de *Boistrait* appart. à M. Petit de Villoniere, ancien cons. au parl. de Paris. Le fief de *Bussy* appart. à M. Mignot de Bussy. Le château & fief de *Vallieres* appart. à M. le comte de Monspey, chev. de St. Louis, capit. de dragons; & le fief de *Marsé*, au Sr. Rabut.

ST. GEORGE-EN-CHATELNEUF *ou* SUR-COUZAN, bourg & grande par. dans le Forez, situé sur les montagnes qui séparent le Forez d'avec l'Auvergne, archipr. & élect. de Montbrison.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Ville.
*Vicaire*, M. Javelle.
*Seigneur*, LE ROI.
*Co-seigneurs du bourg & de plusieurs villages dépendans de la châtellenie de Marcilly, par engagement non-consommé*, M. Thuynet du Peyno & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.

Le surplus de la paroisse dépend de la baronnie de Couzan.



Digitized by Google

*Seigneur*, M. de Luzy, marquis de Couzan, à Roanne.

Le fief du *Peyet* appart. à M. Recorbet, avocat.

ST. GEORGE-HAUTEVILLE, village & paroiſſe dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbriſon, juſt. de Monſupt.

M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. David.

*Seigneur*, M. de Mazenod de Paveſin.

Les mêmes officiers qu'à Monſupt.

ST. GERMAIN, par. en Dombes, archip. de Sandran, & ſénéch. de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Anguenos d'Arquevaux.

*Seigneur*, M. Cuſſet de Montrozard.

Les mêmes officiers qu'à Marlieu.

Il y a quatre foires : le 3 février, le 25 mai, le lundi après le premier dimanche d'août, & le 13 novembre.

ST. GERMAIN, bourg & ancien château en ruine, dans la paroiſſe d'Ambérieu en Bugey. Il s'y tient une foire le 29 octobre.

ST. GERMAIN-AU-MONT-D'OR, village, par. château & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, juſtice du comté de Lyon, élect. & ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Latour.

*Seigneur*, M. le comte de Caſtellas.

*Juge*, M. Delolle.

*Châtelain*, M. Buiſſon, notaire royal à Neuville.

*Procureur fiſcal*, M. Talon.

*Greffier*, M. Colas, not. à Neuville.

Le chât. & fief de *Champvieux* appart. à M. Mayeuvre de Champvieux ; & celui de la *Broſſe*, à M. Soubri.

ST. GERMAIN-LA-MONTAGNE, village & paroiſſe, diocèſe de Mâcon, archipr. de Charlieu ; partie en Beaujolois, élect. de Roanne ; partie en Mâconnois, juſtice de Belleroche, Vis & le Cours.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.

*Curé*, M. Simon.

*Seigneur*, M. Giraud de Varennes, officier des cent Gardes-Suiſſes ordinaires du corps du Roi.

La partie de cette paroiſſe, qui eſt en Beaujolois, dépend de la juſtice de Belleroche ; & le reſte de celle de Chauffailles, à cauſe des fiefs de la Guillermiere & de Vis, & de celle de la Garde-Malzac.

## SAINT-GERMAIN-LAVAL.

Petite ville & châtellenie de Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbriſon, à quatorze lieues de Lyon, cinq de Roanne, cinq de Montbriſon, trois de Feurs.

Le prieur de Cleppé & celui de Pommiers nomm. alternativement à la cure.

*Curé*, M. Tiquet, docteur en théologie.

*Vicaire*, M. Mattagrin.

*Sociétaire*, M. Rajat.

Il y a un couvent de Récollets.

*Gardien*, le R. P. Andéol Chapelet.

*Vicaire*, le R. P. Gervais Bourquin.

Une maiſon de ſœurs de St. Joſeph, & une confrairie de pénitens du ſaint Sacrement.

Il y a cinq prébendes ; celle de Renaud, celle des Bonnet ; la prébende Gribule, la prébende Bourganel & celle de Crémeaux.

*Seigneur*, LE ROI.

*Seigneurs*, le prieur commendataire, & les Bénédictins de Pommiers.

*Juge-Châtelain*, M. Chaſſain, avocat.

*Procureur du Roi*, M. Pochin.

*Greffier en chef*, le ſieur Mure.

*Greffier-Commis*, le ſieur Chamboiſſier fils.

*Notaires royaux & conſeils, à défaut de procureurs en titre*, Mrs. Rajat, Chamboiſſier, Arnoud, Chavannes, Buffin, Chamboiſſier fils, & Rajat fils.

*Huiſſier-audiencier*, Fayolle.

*Huiſſiers réſidans à St. Germain*, Lafont & Prori.

*Contrôleur des actes*, M. Chamboiſſier.

*Directeur du bureau de correſpondance générale*, M. Chavannes.

*Chirurgiens*, Mrs. Mure le cadet, Deſconche & Contamine.

*Capitaine de la milice bourg.* M. Fayolle.

Le fief de *Beaurevoir* appartient à M. Mathé.

Il y a un marché, le vendredi de chaque ſemaine, & quatre foires dans l'année : le 20 janvier ; le 23 avril ; le premier août ; le 12 novembre. Quand ces jours ſe trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire eſt renvoyée au lendemain.

ST. GERMAIN-L'ESPINASSE, village, paroiſſe & ſeign. en Bourgogne, archipr. de Roanne, élect. de Dijon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

*Curé*, M. Barrier.

*Vicaire*, M. Sayrol.

*Seigneur*, M. Terray, intendant de Lyon.

*Juge*, M. Ramei, à Renaiſon.

*Lieutenant de Juge*, M. Thevenard.

*Procureur fiſcal*, M. . . .

*Greffier*, le ſieur Mourier.

Il y a dans cette paroiſſe un château qui appartient à madame de Loſmes.

ST. GERMAIN-SUR-L'ARBRESLE, village & annexe conſidérable de la par. de l'Arbreſle en Lyonnois, juſtice de l'Arbreſle, ſénéch. de Lyon.

*Curé*, M. Soulier.

*Vicaire*, M. Foreſt.

*Seigneur*, M. de Clugny, abbé de Sevigny, évêque de Riez.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbreſle.

Digitized by Google

GERMOLES, village, paroiſſe & ſeign. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioceſe de Mâcon, ſénéchauſſée de Villefranche.

M. l'évêque de Mâcon collateur de la cure.

*Curé*, M. Gonon.

*Seigneur*, M. Bernard de la Vernette, lieutenant de Roi à Mâcon.

*Juge*, M. Thevenet, notaire à Saint-Pierre-le-Vieux.

*Proc. fiſcal*, M. Nerſet, à Tramaye.

*Greffier*, le ſieur . . . .

*Huiſſiers*, Labarre & Barreau.

La juſtice de Germolles appartient au ſeigneur de *Gorze*, château ſitué dans la partie Mâconnoiſe.

GIVORS, bourg, par. & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, juſtice du comté de Lyon, & ſénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Fialin, bach. en droits canon & civil.

*Vicaire*, M. Pavi.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat.

*Châtelain*, M. Robichon l'ainé, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Charles-Phil. Bavet.

*Procureur fiſcal en concurrence & ſurv.* M. Broſſette.

*Greffier*, le ſieur Gaſpard Bavet.

*Notaires réſervés*, Mrs. Bavet & Civard.

*Notaires tabell.* Mrs. Deſrois & Bavet.

*Commiſſ. en droits ſeign.* M. Broſſette.

*Procureurs poſtulans*, Mrs. Deſrois, Bavet l'ainé, Civard, Bavet cadet, Chaumartin & Pazon.

On y tient deux foires dans l'année: le 11 octobre & le 7 janvier.

Il y a dans ce bourg une manufacture conſidérable de bouteilles & autres verreries, & un ſuperbe canal.

La Frediere eſt un hameau de Givors.

GLEIZÉ, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. de Lyon, juſtice de Villeſtanche, de Bionnay & de Marzé.

M. le prieur de St. André-le-Bas de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Dupont.

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

Il y a un monaſtere de dames de la Viſitation dans le fauxbourg, appellé de la Porte des Freres.

Le fief *des Mouilles* appart. à M. de Corcelles, chev. de St. Louis; celui de *Montgré*, avec rente noble, à M. Bottu de la Barmondiere; celui de *Sainfonts* à M. Bottu de Sainfonts; celui de *Sotiſon* à M. Picarel; celui de *Mantbrillan* à M. Gilbert, bourgeois à Lyon; & celui de *Pauvronard* à M. Corteille.

GORREVOD, village & par. en Breſſe, archipr. de Bagé, juſtice du duché de Pont-de-Vaux, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de Pont-de-Vaux nomme à la cure.

*Curé*, M. Fourchet.

*Vicaire*, M. Poncet.

*Seigneur*, M. Bertin, conſeiller d'état, intendant des ordres du Roi, ſeigneur du duché de Pont-de-Vaux, à Paris.

GOUJON, parcelle de Saint-Juſt-en-Chevalet.

GOURDANS, terre en toute juſtice, avec titre de baronnie, ſitué en Breſſe, ſur le bord de la riviere d'Ain. Elle comprend trois paroiſſes, St. Jean-de-Nioſt, St. Maurice-de-Gourdans & Charnoz: juſtice du lieu, qui s'exerce à Montluel, par emprent de territoire, élection & reſſort du bailliage & ſiege préſidial de Bourg.

*Seigneur*, M. de Montolivet, à Montluel.

*Curial*, M. Pierre Rivolet, notaire royal à St. Maurice-de-Gourdans.

GOURGOIS & GLANS, parcelle de St. Maurice-en-Gourgois, dans le Forez.

GOUTELAS, château près du Lignon, en Forez, dans l'étendue de la châtellenie royale de Marcilly-le-Châtel, & la par. de Marcoux, avec haute, moyenne & baſſe juſtice.

*Seigneur*, M. Ducros de Montmars.

*Juge*, M. Hodin.

*Procureur fiſcal*, M. Franchet.

*Greffier*, le ſieur Tachereau.

GRAIX, village & ſeigneurie preſque au ſommet du Mont-Pila, parcelle de St. Julien-Molin-Molette, élect. de St. Etienne, juſtice de l'abbaye de Valbenoîte en Forez, baill. de Bourg-Argental.

*Seigneur*, M. l'abbé de Beaulieu, abbé commendataire de Valbenoîte.

GRAMMONT, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Saint-Galmier, élect. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Joannon.

*Seigneur*, M. Philibert de Fontanès.

Les mêmes officiers qu'à Fontanès.

GRAND-PRÉ *ou* VERTPRÉ, château, fief & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de Fleurie.

*Seigneur*, M. Agniel de Chenelette, préſident au bureau des finances, à Lyon.

*Juge*, M. Teillard, lieut. de la prévôté de Beaujeu.

*Lieutenant*, M. Santallier, procureur.

*Procureur fiſcal*, M. Teſtenoire.

*Greffier*, le ſieur Durand, à Beaujeu.

GRANDRIS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, juſtice de Chamelet & de Magny, pour le canton de Gondras, élect. & ſénéch. de Villefranche.

Digitized by Google

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Longin.
*Vicaire*, M. Desnoyer.
*Seigneur*, M. Burtin de Vaurion.

Les mêmes officiers qu'à Chamelet.

Il y a deux fiefs : l'un appellé *la Gardette*, appart. à M. le marquis de Langeac, l'autre appellé *de Nuziere*, appartenant à M. Lievre, à Villefranche.

Il y a un marché tous les jeudis.

GRANGEBLANCHE, château, fief & seigneurie dans la paroisse d'Ecully, en Lyonnois.
*Dame*, madame Desfours.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain & lieutenant de juge*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur Poncet, à Lyon.

LA GRANGE-JAMBAL, seign. du baill. de Bourg, dans la paroisse de la Pétouze.
*Seigneur*, M. Verdat, écuyer.
*Juge*, M. Gauthier, avocat.
*Châtelain*, M. Fremion.
*Curial*, M. Bouveyron.
*Procureur fiscal*, M. Buget.
*Greffier*, le sieur Lescuyer.

GRENAY, village & paroisse en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élection de Vienne, justice du mandement de Fallavier, bailliage de Vienne, par appel au parl. de Grenoble.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Trapeaux.
*Seigneur*, M. de Senozan de Vireville.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain*, M. Charreton fils.
*Lieutenant de Juge*, M Charreton pere.
*Procureur fiscal*, M. Bertier.
*Greffier*, le sieur Jai.

GRENIEU, village & seign. en Forez, dans la paroisse de Nervieux.

La seigneurie & justice de Grenieu sont unies, par lettres-patentes duement enrégistrées à celle de Nervieux.

Il y a une chapelle où l'on dit la messe les dimanches & les fêtes. Le seigneur la fait dire à son choix, dans celle de son château ; ancienne fondation confirmée par arrêt du 22 avril 1780.
*Seigneur*, M. de Moboft.

Il y a deux foires : le 20 mai & le 27 août.

GRÉZIAT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Bagé, élection & du baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Faverge.

GRÉZIEU-LA-VARENNE, bourg, par. & baronnie dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Proft.
*Seigneurs*, Mrs. les chanoines-barons de St. Just de Lyon.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin à Lyon.
*Châtelain & Lieutenant de juge*, M. Pasquiet, not. royal à Vaugnerai.
*Proc. fiscal*, M. Mathevon, à St. George.
*Greffier*, M. Vigier, not. à Vaugnerai.
*Notaire*, M. Claude Julien. Il a les protocoles & minutes de Philippe Marnas, Jacques Marnas & autre Philippe Marnas, Benoît Gourguel, Benoît Coste l'ainé, Benoît Coste le jeune, Alexandre Després, Barthelemi Claude & Claude Delorme, notaires à Messimi, Vaugnerai, Marci & Grézieu.

GRÉZIEU-LE-FROMENTAL, annexe de la par. du Précieu, & seign. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. Chapuis de la Goutte, lieutenant des maréchaux de France.
*Juge*, M. Barrieu, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Portiet l'ainé.
*Greffier*, le sieur Chantelause.

GRÉZIEU-LE-MARCHÉ *ou* GRÉZIEU-SOUVIGNY, bourg, paroisse & château dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. du Lyon, justice du *Fourchet* & du *Villet*. Voyez ces mots.

Le croisier de Savigny nom. à la cure.
*Curé*, M. Bossu.
*Seigneur du clocher & de la plus grande partie de Souvigny*, M. Devernay.
*Châtelain*, M. Faure de Montgirard, notaire royal à Chazelles.
*Proc. fiscal*, M. Teyssot, à St. Symphorien-le-Château.
*Greffier*, le sieur Delanglade.

GREZOLLES, village, par. château & seign. en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Pommiers nom. à la cure.
*Curé*, M. Gallien.
*Vicaire*, M. Rousset.
*Seigneur*, M. le comte de Grezolles, chev. de St. Louis, lieut. colonel du régim. de Royal-Piémont, cavalerie.
*Juge*, M. Michel, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Nabonnan.
*Greffier*, M. . . .

GRIEGE, village & par. en Bresse, archipr. de Dombes, justice du comté de Pont-de-Veyle, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de Fourvieres de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Roche, prieur de St. Iran-de-Goulf.
*Vicaire*, M. Rion.

GRIGNY, village, paroisse, château & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

Digitized by Google

*Curé*, M. Thizy.
*Vicaire*, M. Froton.
*Seigneur*, M. Charrier de Grigny, anc. officier aux Gardes-Françoises.
*Juge*, M. Jolyclerc, ancien échevin.
*Châtelain*, M. Chalamei, not. à Millery.
*Procureur fiscal*, M. Damichon.
*Greffier*, M. Michel le jeune, notaire.
*Huissier*, Bouvet, à Charly.

Il y a à Grigny un petit marché les vendredis, & deux foires dans l'année: le 30 juillet & le 16 décembre.

Il y a en outre une manufacture de chapeaux, établie par arrêt du Conseil, en 1759, où l'on occupe plus de cent ouvriers.

GROLLÉE, par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, érigée en comté, par un duc de Savoie en 1580, pour M. de Grollée & ses ayants cause quelconques, par un diplôme enrégistré à la chambre des comptes de Dijon. Les appellations du juge de Grollée ressortissent pardevant M. Bertet, juge des appellations, & de son tribunal au parl. de Dijon.

M. le prieur de St. Benoît de Ceffieux nomme à la cure.
*Curé*, M. Fournier, archiprêtré substitué d'Ambournay.
*Seigneur*, M. de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au parlement de Grenoble.
*Juge*, M. Nivieres.
*Châtelain*, M. Larochette.
*Procureur fiscal*, M. Boger.
*Greffier*, le sieur Rosetain.

GUERRINS, bourg & paroisse dans la principauté de Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes, justice du comté de la Bâtie.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Jayet, bachelier de Sorbone.
*Seigneur*, M. de la Tour-Videau, conseiller d'état.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. George.
*Procureur fiscal*, M. Pété, procureur à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.

Il y a une foire, le 17 janvier.

LA GUILLERMIERE, hameau, château & fief dans la paroisse de Saint-Germain-la-Montagne, en Lyonnois. Il appart. à M. le comte de St. George.

LA GUILLOTIERE, fauxbourg, par. & Teign. à la porte de Lyon, archipr. élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Midot, bachelier en théologie, licencié en l'un & l'autre droits.
*Vicaires*, Mrs. Glaudin & Allegret.
*Seigneurs*, Mrs. les prévôt des marchands & échevins de Lyon.
*Juge*, M. Coignard, avocat, ancien échevin.
*Châtelain*, M. Morel le jeune, ancien procureur.
*Châtelain en conc. & surv. & Lieutenant*, M. Ronjon, procureur.
*Procureur fiscal*, M. Clapisson, proc.
*Proc. fiscal en conc. & surv.* M. Richard, *à la Guillotiere.*
*Greffier*, M. Baron, *rue de l'Archevêché.*
*Huissier*, le sieur Binard, *rue du Palais.*

Il y a le fief de *Champagneux*. Voyez ce mot.

GUMIERES, village, prieuré & par. dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison, justice de Ladvieu.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Prieur*, M. de Mury.
*Curé*, M. Dupuy.
*Vicaire*, M. Girin.
*Seigneur-engagiste*, M. le comte de Dumas du Rousset.

## HA

HALLES (les) DE FENOYL, hameau en Lyonnois, sur les frontieres du Forez & sur le grand chemin de Lyon à Feurs, élection de Lyon, subdélégation de St. Symphorien-le-Château, chef-lieu de la juridiction du marquisat de Fenoyl. C'est dans ce hameau qu'a été construite l'église de la nouvelle paroisse de Fenoyl, qui est un démembrement de celle de Hauterivoire, la maison curiale, & l'auditoire de la justice. Le château du Fenoyl est à peu de distance du hameau.
*Seigneur*, M. le comte de Fenoyl, de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

### ST. HAON-LE-CHATEL.

Petite ville, paroisse & châtellenie du comté de Forez, archipr. & élect. de Roanne.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
*Curé*, M. Chapot.
*Vicaire*, M. Delamurette.
*Sociétaires & habitués*, Mrs. Rouchon, Gouttay & Romain.

Il y a une confrairie de pénitens dans la chapelle du St. Sacrement.

Il y a aussi de petites écoles.

La châtellenie comprend les paroisses de St. Haon-le-Vieux, St. Ritand & St. Léger. La justice s'exerce à Roanne.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.

Il y a un bureau des aides, & un bureau pour le contrôle des actes.
*Receveur du bureau des aides*, M. Rullet de Lamurette.
*Contrôleur des actes*, M. Rullet.
*Notaires royaux*, Mrs. Rullet & Royer.
*Médecin*, M. Maret.

Digitized by Google

*Chirurgien*, M. Lethiet.

Il y a quatre foires dans l'année.

ST. HAON-LE-VIEUX, village & par. en Forez, archipr. élect. & baill. de Roanne.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

*Curé*, M. Finance de Clairbois.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

*Notaire réservé*, M. Cuttier.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Le château & fief de *la Chambre* appart. à M. Godinot; celui de *Champagny*, à M. Nompere de Pierrefite; & celui de *la Murette*, à M. Rullet de Lamurette.

HAUET, baronnie située dans la par. de Condessiat, en Bresse.

*Seign.-baron*, M. de Garron de Chatenay.

Les mêmes officiers qu'à Chanos-Chatenay.

HAUTECOUR, village & paroisse en Bresse, archipr. de Treffort, élection & justice de Buhens, baill. de Bourg.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

*Curé*, M. Branche Demerloz.

*Seigneur*, M. de Loubat, baron de Buhens, chevalier de St. Louis, & lieutenant pour le Roi à Bourg.

HAUTERIVOIRE, bourg & grande paroisse, partie en Lyonnois, & partie en Forez, archipr. de Courzieu, élect. de Montbrison.

Le prieur de Montrotier nom. à la cure.

*Curé*, M. Dupeuble.

*Vicaire*, M. Dupeuble.

*Dame*, madame . . . .

Le bourg & la plus grande partie de la par. dépendent de la châtellenie royale de Feurs & de la sénéch. de Montbrison. Le surplus dépend du marquisat de Fenoyl, de la justice de Lamenue & de la sénéch. de Lyon; une autre partie dépend de la justice de Toranches, en Forez.

*Notaire royal réservé*, M. Richard.

Il y a trois foires dans l'année: le 25 avril, le 21 juillet & le 13 décembre.

HAUTEVILLE, hameau & parcelle de Riotor, en Forez.

LES HAYES, village & paroisse en Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, justice de Givors & de Château-Neuf, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

L'évêque de St. Brieux nomme à la cure.

*Curé*, M. Bernard, bach. en droit canon.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

*Juge*, M. de Lurieu.

*Lieutenant de Juge*, M. Cadier.

*Procureur fiscal*, M. Vincent.

*Greffier*, le sieur Mouton.

Il y a le château & fief de *la Chance*, qui appartient à M. de Mazenod.

ST. HEAN, bourg, par. & châtellenie de St. Galmier, archipr. de St. Etienne, élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. de Chavanon de Chabanes.

*Vicaires*, Mrs. Barrieu & Tabard.

La châtellenie comprend une partie de la paroisse.

*Seigneur*, M. le chevalier de Menilglaise.

Le surplus de la paroisse dépend de la justice de Malval & des châtellenies de la Tour & de la Fouillouse réunies à celle de St. Galmier.

ST. HILAIRE, village & par. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. & justice de Charlieu, & le reste en Beaujolois, justice de Ressein, de Boyé, de Bornac & du Poyer, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Fenouillet.

*Seigneur*, M. le prieur de Charlieu.

ST. HILAIRE-DE-ROZIERS, bourg & paroisse dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de St. Paulien, justice d'Apinac & de St. Bonnet-le Château.

Le prieur de Saint-Rambert nomme à la cure.

*Curé*, M. Chevalier.

*Vicaire*, M. Meynis.

*Seigneur*, M. de St. Hilaire.

Il y a une maison de sœurs de St. Joseph.

Le fief de *la Chanal* appart. à M. Favier de la Chomette, ancien officier de la maison du Roi.

L'HOPITAL-DU-TEMPLE, annexe de la par. de Marlhes en Forez, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne.

*Vicaires*, Mrs. Bossi & Deloime.

Il y a une chapelle sous le titre de St. Jean-Baptiste.

*Seigneur*, M. le commandeur d'Ussel.

*Juge*, M. Lardon Desvernay.

*Proc. fiscal*, M. Marnas de Duniere.

*Greffier*, M. Robert, not. à Marlhes.

L'HOPITAL-LE-GRAND, annexe de la paroisse d'Unias, & seign. dans le Forez, élect. & archipr. de Montbrison.

*Vicaire*, M. Passet.

*Seigneur*, M. de Monspech, chevalier de l'ordre de Malte, commandeur de St. Jean-des-Prés.

*Juge*, M. Rousset, avocat.

*Lieut. de juge*, M. Orizet, à Montbrison.

*Procureur fiscal*, M. Dutroncy.

*Greffier*, le sieur Tiffier.

Le fief *Duperier* appart. à M. Dumeaux, lieutenant-général civil du bailliage de Montbrison.

L'HOPITAL-SUR-ROCHEFORT.

Petite ville murée, prieuré, annexe de la paroisse de St. Laurent-en-Solose, & seigneurie en Forez. C'est un prieuré

de

de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de la Chaise-Dieu.
*Prieur & seigneur*, M. Tavernier, chancelier de l'église de Tours.
*Juge*, M. Deltours, avocat.
Il y a une foire le 22 décembre.

HURONGUE, fief dans la paroisse de St. Symphorien-le-Château en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis de la Clâtre.

## I G

ST. IGNY-DE-VERS, village & par. partie en Beaujolois, élection de Villefranche; partie en Bourgogne, diocese d'Autun, archiprêtré de Bois-Sainte-Marie.
Le chap. d'Aigueperse nom. à la cure.
*Curé*, M. Odin.
*Vicaire*, M. Perrin.
*Seigneur*, M. Desbrosses, ancien officier d'artillerie, chev. de St. Louis.
*Juge*, M. Gabriel Ducarre, avocat.
*Lieutenant*, M. J. F. Busliere, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Jean-Marie Ducroux.
*Notaires*, Mrs. Boucaud & Augros.
*Greffier*, le sieur Jean de la Charme.
*Huissiers*, Fouillans & Sombardier.
Le château & fief de *la Bresse* appart. à M. de Montrichard.

ILLIAT, bourg & par. en Dombes, & seign. en toute justice, archipr. de Dombes, élect. de Bourg, sénéch. de Trevoux.
M. l'archevêque de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Carrier.
*Seigneur*, M. Michel de Sanville, écuyer.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. Morel, à Thoissey.
*Proc. fisc.* M. Michaille, not. à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goy.
Il y a dans cette paroisse la baronnie de *la Colonge*, terre en toute justice.
*Seigneur*, M. de Pizay.
Il y a la terre des *Pionnins* avec haute, moyenne & basse justice.
*Seigneur*, M. Le chevalier de Veyle.
*Juge*, M. Valentin à Trevoux.
*Châtelain*, M. Btoyer, not. à Thoissey.
*Procureur fiscal*. M. Chuinague pere, à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Michaille, à Thoissey.
*Huissier*, Beroud, à Thoissey.
Le fief de *Montezan*, avec maison-forte, terre & rente noble, dont la majeure partie est en toute justice.
*Seigneur*, M. le comte de Garnerans, ancien intendant de la principauté de Dombes.

INGRANDE, c'est le nom qu'on donne par corruption au village d'*Yquerande*. Voyez ce mot.

IRIGNY, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Roche. Il réside à l'annexe d'Oullins, & tient à Irigny deux vicaires.
*Vicaires*, Mrs. Marcel, docteur en Théologie, & Rochas.
La justice d'Irigny comprend la plus grande partie de la paroisse.
*Seigneur*, M. Leclerc de la Verpilliere, major de la ville de Lyon.
*Juge*, M. Petit, avocat à Lyon.
*Lieut. de Juge*, M. Fournier, not. à Charly.
*Capitaine châtelain*, M. Martin, à Lyon.
*Procureur fiscal*, M. Naudau, à Saint-Genis-Laval.
*Notaire royal & procureur*. M. Coquard.
*Greffier*, le sieur Delafarge, notaire.
*Huissier*, Bouvet, à Charly.
Le reste de la paroisse dépend de la justice d'Yvours.

ISLE-BABBE (l'), isle sur la Saône, dans la paroisse de St. Rambert, à une lieue de Lyon. Elle a été fort célebre dans l'antiquité. Il y avoit une abbaye de l'ordre de St. Benoît, qui fut sécularisée en 1551, & réunie ensuite au chapitre de l'église de Lyon, sous le cardinal de Tencin.
La seigneurie de l'isle-barbe dépendoit autrefois de l'abbaye; elle a été réunie au comté de Lyon
Il y a une pension dans le château, dirigée par M. l'abbé Reydelet.

ISLE & BROTEAU DE LA CHEVRE, seigneurie.
*Seigneur*, M. Celoras.
*Capitaine-châtelain, & lieutenant de juge*, M. Teste.
*Procureur fiscal*, M. F. Chalamel.
*Greffier*, le sieur Etienne Chalamel.

ISLE *ou* BROTEAU-DE-MEAN, seigneurie.
*Seigneur*, M. le comte de Chaponay.
Les mêmes officiers qu'à Morancé.

ISLE *ou* BROTEAU-MOGNIAT, seigneurie près de Lyon.
*Seigneurs*, Mrs. les prévôt des marchands & échevins de Lyon.
*Juge*. M...
*Procureur fiscal*, M. Richard, à la Guillotiere.
*Greffier*, le sieur Legros, *rue St. Jean*.

ISIEU, village & paroisse en Lyonnois, archipr. de St. Etienne, justice de St. Chaumond.
Le Curé réside à N. D. de St. Chaumond qui en est l'anexe.
*Vicaires desservants*, Mrs. Montellier & Foreſt.
*Seigneur*, M. le marquis de Montdragon.

JA

ST. JACQUES-DES-ARRETS, village & Paroiſſe dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vaurxenard, juſtice de la Roche-Jullié.

Le prieur de Saint-Pierre de Macon nomme à la cure.

*Curé*, M. Donjon.

*Seigneur du clocher*, M. Charrier de la Roche, ancien préſident en la cour des monnoies de Lyon.

JAILLEUX, village & par. en Breſſe, archipr. de Chalamont, élection de Montluel, bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Martin.

*Seigneur*, M. de St. Marcllien, anc. chevalier d'honneur, *à Lyon.*

Les mêmes officiers qu'à Montluel.

JALLAMONDE, château, fief & bameau dans la paroiſſe & baronnie d'Attignac en Breſſe.

*Seigneur*, M. de Châtillon de Jallamonde.

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

JANEIRIAT, village & paroiſſe en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élect. & du reſſort du bailliage de Vienne.

Le prieur do Champdieu & les Carmes déchauſſés de Lyon nomment alternativement à la cure.

*Curé*, M. Taraſcon.

*Seigneurs*, les héritiers de M. Geſſe de Poizieu.

Les mêmes officiers qu'à Vienne.

Il y a une foire dans le hameau de *St. Ours*, dépend. de l'ancien château de *Malatret*, ſitué dans la paroiſſe. On la tient le lundi avant la St. Jean.

JARNIEUX, château, ſeigneurie & bourg en Lyonnois, dans la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnieux. Il y a une égliſe ſuccurſale avec un cimetiere; & une prébende à la nomination du ſeigneur, tenu de faire dire une meſſe au moins toutes les fêtes & dimanches, à dix heures.

*Chapelain*, M. Perrin.

*Seigneur*, M. Claviere.

*Juge*, M. . .

*Châtelain*, M. Pierre Canard, notaire & procureur à Villefranche.

*Lieutenant de juge*, M. Deſtre, procureur à Villefranche.

*Procureur fiſcal*, M. Bernoud, notaire.

*Greffier*, le ſieur Chanotiet, notaire royal à Jarnieux.

La juſtice s'étend ſur la plus grande partie de la paroiſſe de Ville, ſur le canton de Graves, ſur la paroiſſe de Pouilly-le-Monial.

JARNOSSE, bourg, paroiſſe & ſeigneurie ſur les confins du Lyonois & Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne, ſénéchauſſée de Lyon.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Fouilland.

La partie Lyonnoiſe comprend le clocher, & la plus grande partie de la paroiſſe annexée au marquiſat de Sauzay.

*Seigneur*, M. de Sauzay.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

La partie Beaujoloiſe dépend de la juſtice de Coutouvre & de la Varenne.

*Seigneur*, M. le marquis de Landry.

Les mêmes officiers qu'à la Varenne.

JAS, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archipr. de Néronde, élect. de Montbriſon.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Ferriere.

*Seigneurs*, les héritiers de M. Gaudin.

JASSANS, village & annexe de Franc en Dombes.

*Vicaire deſſervant*, M. Guiſſre.

*Seigneurs*, les héritiers du comte de Seve.

Les mêmes officiers qu'à Franc.

JAYAT, village & paroiſſe en Breſſe, archipr. & élection de Bourg, juſtice de Montrevel.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure,

*Curé*, M. Burtin.

*Vicaire*, M. Reboul.

*Seigneur*, M. . . .

ST. JEAN-D'ARDIERE, par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, juſtice de Pizay, de l'Ecluſe & Belleville, élect. & ſénéchauſſée de Villefranche.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Durand.

*Seign. du clocher*, M. Mognat de l'Ecluſe.

Il y a quatre foires; le 23 avril; le 25 juin; le 24 août, le 23 décembre.

Le fief de *Jaſſeron* appart. à M. de St. Maurice, conſeiller au parl. de Dijon.

ST. JEAN-DE-BONNEFONT, bourg, paroiſſe & châtellenie, de St. Galmier, archiprêtré & élection de St. Etienne, juſtice du Fay & de la Tour.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Drevet.

*Seigneur-engagiſte*, M. de Myons.

*Notaires royaux reſervés y réſidants*, M. Delormas a les minutes de Me. François Henri, not. à St. Chamond. M. Moncini a celles de Me. Gallot.

ST. JEAN-DE-CHAUSSAN, village & par. dans le Lyon. archipr. de Mornant, élect. & ſénéch. de Lyon, juſt. de Riverie.

Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Carrillon.

*Seigneur*, M. le baron de Riverie, chevalier de St. Louis, lieutenant des maréchaux de France, à Lyon.

Digitized by Google

ST. JEAN-DE-NIOST-LES-GOURDANS, village & par. en Breſſe, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Trunel.

*Seigneur*, M. de Montolivet de Gourdans.

Les mêmes officiers qu'à Gourdans.

Le château & fief de *Marcel*, appart. à M. Monterot de Lacrat.

ST. JEAN-DE-SOLEYMIEU, village & grande paroiſſe dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbriſon, juſtice de la châtellenie royale de Ladvieu.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. Chevalier.

*Vicaires*, Mrs. Baron & . . .

Il y a deux égliſes paroiſſiales à quelque diſtance l'une de l'autre, où l'on fait les offices de paroiſſe alternativement. Chacune a ſes fonts baptiſmaux & ſon cimetiere. Les ſœurs de Saint-Joſeph tiennent les petites écoles.

*Seigneur du clocher, & ſeign. engagiſte de la châtellenie*, M. le comte de Damas.

*Procureurs*, Mrs. Rochat, l'aîné, Rochat le jeune, & Chavaſſieu d'Audebert.

Le château du *Rouſſet*, qui dépend de la châtellenie de Ladvieu, a pour ſeigneur M. de Damas. Le fief de *Soleymieu* appartient à M. Vincent, à Lyon.

ST. JEAN-DE-TOUSLAS, annexe de la par. de Dargoire, & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection & ſénéch. de Lyon, juſtice, partie de celle de Riverie, & partie de celle de Mrs. les comtes de Lyon.

Le Curé de Dargoire fait ſa réſidence à St. Jean.

*Curé de Dargoire*, qui réſide à St. Jean-de-Touſlas, M. Coſte.

*Seigneur*, M. de Riverie d'Echalas.

*Juge*, M. Brac, avocat à Lyon.

*Cap. chât. lieut. de juge*, M. Rambaud, à Mornant.

*Procureur fiſcal*, M. Leſpinaſſe.

*Greffier*, le ſieur Civard, à Givors.

Le château & fief de *la Mouchonnerie* appartient au Seigneur; le fief appellé *Ecoſſieu*, à M. Subrin; celui de *la Levreriere*, à M. Rivail.

ST. JEAN-DE-TURIGNEUX, village & paroiſſe partie dans le Franc-Lyonnois, & partie en Dombes, archipr. de Dombes; élection & ſénéch. de Lyon, pour la partie du Franc-Lyonnois; & de Dombes pour la partie de Dombes.

*Seigneurs du clocher, & de la partie du Franc-Lyon.* Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genay.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Blin.

*Dame, pour la partie de Dombes*, Mme. la maréch. de Luxembourg, qui poſſede le château appellé *la Tour de Ligneu*.

*Juge*, M. Valentin, avocat.

*Châtelain*, M. Chuinague pere.

*Procureur fiſcal*, M. Chuinague fils.

*Greffier*, le ſieur . . .

ST. JEAN-DES-VIGNES, annexe de la paroiſſe de Morancé, ſeigneurie dans le Lyonnois.

*Seigneur*, M. de Chaponay.

Les mêmes officiers qu'à Morancé.

Le fief de *Pourriere*, appart. à M. Durand, ſeigneur de Châtillon. Les mêmes officiers qu'à Châtillon.

ST. JEAN-LA-BUSSIERE, bourg & paroiſſe en Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche. juſtice de Sauzay.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Defriaux.

*Vicaire*, M. Loron.

*Seigneur*, M. le marquis de Sauzay.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

Le fief & château de *Boſſgrand*, avec rente noble & dîmes, appart. à M. de Chavannes, greffier en chef au parlem. de Grenoble. Il y a une foire le 29 août.

ST. JEAN-LA-VESTRE, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. & baill. de Montbriſon, juſtice de Cervieres. De cette paroiſſe dépendent 8 villages & 24 maiſons, qui ſont de la juſtice & baronnie de Couſan.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*. M. Giraudier, archiprêtre ſubſtitué de Pommiers.

*Vicaire*, M. Giraudier, neveu.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

ST. JEAN-LE-CHATEL, égliſe paroiſſ. près de l'égliſe du chapitre de Beaujeu, archip. de Beaujeu, & juſt. de la prévôté.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.

*Curé*, M. Janſon.

ST. JEAN-LE-VIEUX, village & par. dans le Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. & bailliage de Belley, juſtice du mandement de Varay, du reſſort du parlement de Bourgogne.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.

*Curé*, M. Morel.

*Vicaire*, M. Cartier.

*Seigneur*, M. Dervieux du Villars, à Lyon.

*Juge*, M. Bajolet.

*Châtelain*, M. Vicaire.

*Procureur fiſcal*, M. Jornet.

*Greffier*, le ſieur Dubreuil.

Le fief de *la Verdatiere*, avec rente noble, appart. à Mme. Ferrouſſat, veuve Orſel de Châtillon, écuyer.

ST. JEAN SUR-REISSOUZE, village & par. en Breſſe, archipr. & juſtice de Bagé, élection & bailliage de Bourg.

M. le prévôt du chapitre de St Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Philibert.
*Vicaire*. M. Bourcet.
*Dame*, Mme. la marquise de Feuillens.
Le fief & seign. de *Lanoy* appartient à Mme. de Remigny, veuve de Feillens.

ST. JEAN-SUR-VEILE, village & par. en Bresse, archipr. de Bagé, élect. de Bourg, justice, partie du comté de Pont-de-Veile, & partie du marquisat de Bagé, du ressort du parl. de Dijon.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Louis Lemoine.
*Vicaire*, M. Trépier.
*Dame*, Mme. la comtesse de Pont-de-Veile.
Le fief du *Molard* appartient à M. de Damas.

ST. JÉROME, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournai, élect. de Belley, du ressort du parlement de Dijon.
Le prieur de Nantua nomme à la cure.
*Curé*, M. Augetr
*Vicaires*, Mrs. Dupont & Simon Dupert.
*Dame*, Mme Ferrouffat, veuve Orsel de Châtillon, écuyer.
Le château du seigneur porte le nom de Châtillon-de-Corneille.
Les officiers de justice sont les mêmes que ceux du mandement de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

ST. JODARD, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice de Néronde, réunie à celle de Feurs.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Dubrue.
*Seigneur*, LE ROI.

JONAGE, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meizieu, élect. & baill. de Vienne, du ressort du parl. de Grenoble.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Patural.
*Seigneur-engagiste*, M. Yon de Jonage, chevalier de St. Louis, ancien lieutenant-colonel d'artillerie.
*Juge*, M. Almeras, à Vienne.
*Châtelain*, M. Chenevas, not. à Meizieu.
*Procureur fiscal*, M. Benoît Grozet.
*Greffier*, le sieur . . .
Il y a un château & fief dans cette paroisse, qui appart. au seigneur du lieu.

JONS, village & baronnie en Dauphiné, archipr. de Meizieu, élect. & justice de Vienne, du ress. du parl. de Grenoble.
Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Claude Maisonhaute.
*Seign. & baron du chât. de Jons* M. de Guinard de Jons, abbé de la Mercidieu
*Juge*, M. de Bosancieu, avocat à Vienne.
*Lieut. de jug.* M. Gonthier, avoc. à Vienne
*Châtelain*, M. Rigod, à Pusignan.
*Procureur fiscal*, M. Antoine Picard.
*Greffier*, le sieur Guillaume Picard.
Le Seigneur a droit de bac sur le Rhône vis-à-vis de Montluel.

JONZIÉ *ou* JONZY, village & par. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Beauchant.

JONZIEU, village & par. en Forez, diocese du Puy-en-Vélay, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne, de la justice de Feugerolles, pour la plus grande partie, & de la Sauve-benite pour le reste; du ressort en partie de la sénéchaussée de Montbrison, & en partie du baill. de Bourg-Argental.
M. l'évêque du Puy collat. de la cure.
*Curé*, M. Pradier.
*Vicaire*, M. Etienne Tolanse.
*Seigneur*, M. le baron de Feugerolles.
*Notaire*, M. Robert.
Le fief & château de *la Duretiere* appartient à Mme. de Bronac.

JOURCEI, hameau de la paroisse de St. Gulmier en Forez; il y a un prieuré de Bernardines de l'ordre de Fontevrault, fondé en 1130.
*Prieure*, Mme. de Noblet.
*Aumônier*, le P. le Curieux, de l'ordre de Fontevrault.

JOURNENS, village & annexe de Revonaz en Bresse.
*Vicaire*, M. Grangier.

JOUVENÇON, village en Châlonnois, annexe de Brienne, élect. de Dijon, bailliage de Châlons.
*Vicaire*, M. Maître.
*Seigneur du clocher*, M. le président de Bourbonne.
*Seigneur décimateur*, le chapitre de Tournus.
*Seigneur du reste de la paroisse*, M. de la Villeneuve.
*Juge*, M . . . .
*Procureur fiscal*, M. Granjean, à Cuisery.
*Gref.* le sieur Pinchevalier, not à Cuisery.

JOUX-SOUS-TARARE, bourg & par. château & baronnie dans le Beaujolois, archip. de Tarare, élect. & bailliage de Villefranche. La juridiction comprend la paroisse de Joux, celle de Saint Marcel-l'Eclairé & Affoux, avec partie de celle de St. Forgeux, & toute la partie en Beaujolois, de Violai.
L'hôtelier de Savigny nom. à la cure, comme seigneur du clocher.
*Curé*, M. Bertrand.
*Vicaire*, M. Laurent.
*Dame*, Mme. la comtesse de Villeneuve.
*Châtelain*, M. de la Coste fils, avocat.
*Proc. fiscal*, M. de la Coste, not. à Joux.
*Greffier*, le sieur Girard.

Digitized by Google

*Greffier-commis*, Vermorel, notaire à Violai

*Huiſſiers*, Saunier & Lapoire.

*Procureurs poſtulants*, Mrs. Deſabiez, Rouſiet, Bedin, Radiſſon, Laval & Simonet fils.

Il y un marché le mardi de chaque ſemaine.

Le fief *le Gautier* appart. à M. Gayot Maſcrani de la Buſſiere.

JOYEUX, village & paroiſſe en Breſſe, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Timonier.

*Seigneur*, M. Greppo.

JUJURIEUX, vil. & par. dans le Bugey, archipr. d'Ambournai, juſtice du mand. de Varai, élect. & baill. de Belley.

M. l'abbé d'Ambournai nom. à la cure.

*Curé*, M. Richard.

*Vicaires*, Mrs. Bernollin & Caillot.

*Seigneur*, M. Dervieux de Villard, baron de Varai.

Il y a dans cette paroiſſe deux terres en toute juſtice.

Le Châtelard. *Dame*, madame Ferrouſſat, veuve Orſel de Châtillon, écuyer.

Chenvel. Voyez ce mot.

Il y a auſſi dans cette paroiſſe trois fiefs.

La Tour des Echelles. Voyez ce mot.

Cartafai. *Seigneur*, M. Levet.

Lacombe. *Seigneur*, M. du Louvat de Champolon.

*Juge*, M. Bajolet.

*Châtelain*, M. Vicaire.

*Procureur fiſcal*, M. Journet.

*Greffier*, le ſieur Dubreuil.

STE. JULIE, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournai, juſtice du lieu, élect. & bailliage de Belley.

Les Carmes déchauſſés de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Dupui, bachelier en théologie.

*Seigneur du clocher*, M. Balme de Ste. Julie, lieut. génér. au baill. de Belley.

*Juge*, M. Fore du Pognat.

*Châtelain*, M. Blanchi.

*Greffier*, le ſieur le Roux.

*Procureurs*, les mêmes qu'à Lagnieu, où la juſtice s'exerce.

Il y a une foire le 16 juillet.

ST. JULIEN, chateau dans la paroiſſe de St. Mamert en Beaujolois.

*Seigneur*, M. le marquis de Valadoux.

*Juge* M. Preſſavin.

*Lieut. de juge*, M. Richard de la Pallu.

*Procureur fiſcal*, M. Janſon.

*Greffier*, le ſieur Tronſi fils.

M. Chapelle y a établi une penſion pour l'éducation de la jeuneſſe.

ST. JULIEN-D'ANSE, annexe de St. Julien-en-Vélay, archipr. de St. Paulien.

*Curé*, M. Regnier.

*Vicaire*, M. Pontvianne.

*Seigneur*, M. le vicomte de Polignac.

Les fiefs de *Lapras* & du *Rodier* appartiennent à M. de viſſaguet du Bouchet, ſubdélégué; & celui du *Verdier*, à M. Ribeyron.

ST. JULIEN-DE-CRAI, village & paroiſſe, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne.

M. l'évêq. de Mâcon collat. de la cure.

*Curé*, M. Muguet.

*Seigneur*, M. le comte de Vichy.

Les officiers de juſtice ſont les mêmes que ceux de St. Bonnet-de-Crai.

ST. JULIEN-D'ODES, village & par. en Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice de la châtellenie de St. Germain-Laval, baill. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Lazare du Puy de Montmegin.

*Seigneur*, LE ROI.

ST. JULIEN-EN-JARREST, village & par. en Lyonnois, archipr. de St. Etienne, juſtice de St. Chamond & ſénéch. de Lyon.

Le college de Notre-Dame de Lyon, comme prieur de St. Julien, nomme à la cure.

Le curé réſide à St. Pierre de Saint. Chaumond, qui en eſt l'annexe.

*Vicaires deſſervants*, Mrs. Foreſt & de Fronton.

*Seigneur*, M. le marquis de Montdragon.

ST. JULIEN-LA-VALDOTIERE, château ſitué à la Balme, annexe de St. Alban en Bugey. Il appart. à M. de Montiller.

ST. JULIEN-LA-VESTRE, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Montbriſon, juſtice de Cerviettes, bailliage de Roanne.

La prieure de la Veine nomm. à la cure.

*Curé*, M. Aguiraud.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Le fief de *Villechaiſe* appart. à M. Dubeſſei, gendarme de la Garde; le château & fief de *la Place*, à M. Chaſſeing du Crozet; & celui de *la Melée*, ſans juſtice, à Mme. la marquiſe de Loras.

ST. JULIEN-MOLIN-MOLETTE, bourg, par. château & ſeign. ſur les confins du Forez, dioceſe de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne.

Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

*Curé*, M. Depicanſel.

*Vicaire*, M. Leorat.

*Seigneur*, M. Bollioud de St. Julien, receveur général du clergé, à Paris.

*Juge*, M. . . .

*Procureur fiſcal*, M. Richard.

*Greffier*, le ſieur Béatrix.

Une partie de la paroiſſe & de ſon

Digitized by Google

annexe dépend, en premiere inſtance, du bailliage de Bourg-Argental, & des juſtices de Grais & de St. Sauveur; le reſte eſt en Vivarais.

Il y a quatre foires : le 13 janvier, le 12 mai, le 25 juillet, & le 21 ſeptembre. Quand une foire ſe rencontre un dimanche, elle eſt renvoyée au lundi.

*Receveur de la douane*, M. Bouilloud de Burdines.

Une brigade d'employés des fermes.

ST. JULIENS-OUS-MONTMELAS, villa. & par. en Beaujolois, archipr. d'Anſe & ec. de Villefranche, juſtice de Montmelas.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Riberoles.

*Seigneur*, M. le marquis de Montmelas.

L'ancien château-fort & fief de la *Roche-Gayand* appart. à M. Riberoles, curé; le fief du *Colombier*, à M. le comte des Gareſt, maréchal des camps & armées du Roi, celui de *Deaux*, avec rente noble, à M. Iſnard; & le château & fief de *la Rigaudiere*, à M. Marits de la Baroliere.

ST. JULIEN SUR BIBOST, village, par. & château dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon, chef-lieu de la juriſdiction de la baronie de la Rouillitere.

Le prieur de Montrotier nom. à la cure.

*Curé*, M. Montrond.

*Vicaire*, M. Marcoux.

*Seign. du clocher & de la plus grande part. de la par.*, M. Broſſier de la Rouilliere.

*Juge*, M. Rieuſſec, avocat à Lyon.

*Juge-châtelain-civil, criminel & de police*, M. Aréthens pere, notaire.

*Proc. fiscal*, M. Romani, not. à Montrotier.

*Greffier*, le ſieur Durand.

*Huiſſier*, Dumas.

*Procureurs poſtulants*, Mrs. Deſprés pere & fils, Guilloud, Berger l'aîné, Berger le jeune, Cholat, Pui, Furmin, Aréthens fils, Bertrand & Charbogne.

*Notaires*, Aréthens fils.

Le bourg & les trois quarts de la par. dépendent de la baronnie de la Rouilliere; une autre partie dépend de la juſtice de Senevrier, le reſte de celle de Beſſenai.

Il y a dans cette paroiſſe le château de *Senevrier* & le fief de *Combelande*. Voyez ces deux mots.

ST. JULIEN SUR-REISSOUZE, par. en Breſſe, archipr. élect. & baill. de Bourg, du reſſort du parl. de Dijon.

M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Claude-Joſeph Mermet.

*Vicaire*, M. Jean-Antoine Berthier, bach. en théol.

*Seigneur*, M. Bertin, tréſorier des parties caſuelles.

*Châtelain*, M. Gonet.

*Curial*, M. Patin.

*Brigadier de la Maréchauſſée*, M. Rouſſet.

Dans cette paroiſſe eſt ſituée la belle & riche chartreuſe de Montmerle.

*Prieur*, Dom Guillaume Armely.

*Procureur*, Dom Joachim Joſeph.

Il y a quatre foires : le 7 février, le 1er. lundi de caréme, le 25 juin & le 9 décembre; en outre un marché toutes les ſemaines de caréme.

ST. JULIEN-SUR-VEILE, village & par. en Breſſe, élect. de Bourg, archipr. de Sandran, juſtice de Pont-de-Veile.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Adam.

*Dame*, Mme. la comt. de Pont-de-Veile.

JULIENAS, village, par. château & ſeign. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Joſeph-Matthieu Gomme.

*Vicaire*, M. Antoine Mouche.

*Seigneur*, M. de Cqlabeau de Julienas, ancien conſeiller honoraire en la cour des monoies de Lyon.

*Capitaine-Châtelain*, M. Perrachon, avoc. au parlement, notaire royal.

*Procureur fiſcal*, M. Joſeph Blondel.

*Procureurs* en la dite juſtice Mrs. Benoit Dufour, Guittard, Geoffroy, Goin.

*Greffier*, le ſieur Grangean.

*Huiſſier*, Pignard.

JULLIÉ, bourg, & par. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. & ſénéch. de Villefranche, juſtice de Roche-Julié.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Baſſet.

JURÉ, village & par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice de St. Juſt-en-Chevalet, ſénéch. de Monbriſon.

Le chamarier de Pommiers nomme à la cure.

*Curé*, M. Perrin.

*Seigneur*, M. Demaux, lieut. général à Montbriſon.

Il y a dans cette paroiſſe un fief appartenant à M. Fonthieure.

JURIEUX, annexe de Pavefin en Lyonnois, ſénéch. de Lyon.

*Vicaire deſſervant*, M. Fuchy.

ST. JUST-D'AVREY village & paroiſſe dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbreſle, élect. de Villefranche. la juſtice de St. Juſt & celle de Beſſey ſont les mêmes; cette juſtice embraſſe toute la paroiſſe, s'exerce au bourg de St. Juſt, & eſt du reſſort de la ſénéch. de Villefranche.

Le chap. de St. Juſt. de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Gonon.

Digitized by Google

*Vicaire*, M. Sargnon, ancien curé.
*Seigneur*, M. le marquis de Sarron, fils.
*Juge*, M. Pein, avocat à Villefranche.
*Lieutenant de juge*, M. Jacquet.
*Proc. fiſcal*, M. Sargnon, proc. ſyndic.
*Greffier*, le ſieur Bedin, ſyndic.
*Huiſſier*, Duclos.

Le fief de *Longeval*, ſitué ſur l'Azergues, appart. à M. de Sarron; celui de *St. Mautice*, avec rente noble & chapelle ſuccurſale, appart. à M. Dumontet; & celui de *la Coſte*, dit *la Verſonniere*, pour avoir été long-temps occupé par M. de la Verſonniere, appart. à M. Sargnon, procureur fiſcal.

Il y a auſſi un château appellé *le Beiſſei*. Voyez ce mot.

Il y a une foire le premier de mai.

ST. JUST-EN-BAS, gros bourg & grande par. en Forez, archipr. de Montbriſon, élect. de Roanne & de Montbriſon, juſtice de Couzan & de Chalmazel.

Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Perrin, archiprêtre ſubſtitué de Montbriſon.
*Viſaire*, M. Grange.
*Prébendier*, M. Sorlon.
*Seigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe*, M. de Vaugirard, brigadier des armées du Roi.
M. le marquis de Talaru pour le ſurplus.

Il y a 2 foires: le 22 mai, & le 2 novem.

Le fief de *Colombette*, ſans château, appart. à M. de Vaugirard, écuyer, lieut. colonel au régiment de Royal Rouſſillon.

ST. JUST-EN-CHEVALET, gros bourg, par. & comté en Forez, archipr. de Pommiers, élection de Roanne, du reſſort de la ſénéch. de Montbriſon.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de St. Rigaud.

M. Pernéti, prieur, nomme à la cure.
*Curé*, M. Treille.
*Vicaire*, M. Guillot.
*Prêtre deſſerv.* M. Veillas.

Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. de la Rochette.
*Syndic de la communauté*, M. Imbert.
*Entrep. de la fourniture de l'Etape & des convois militaires*, M. Jonas.
*Maître de poſte*, M. Veillas.
*Seigneur*, M. Demaux, lieut. général civil à Montbriſon.
*Juge*, M. Michel, avocat.
*Lieutenant de juge*, M. Dubeſſei.
*Procureur fiſcal*, M. Charrein.
*Greffier*, le ſieur Miſſier.
*Contrôleur des actes*, M. Fonthieure.
*Receveur des aides*, M. Jannin.
*Procureurs*, Mrs. Grangeneuve, Poncet, Rodde le jeune, & Vial.
*Sergents ordinaires*, Tamain & Fromant.
*Notaires*, Mrs Fonthieure, Charrein & Durelle.
*Huiſſier royal, ayant droit d'exploiter par tout le royaume*, Fonthieure, *garde de la monnoie*.
*Chirurgiens*, Mrs. Debirat & Imbert.

Il y a une brigade de maréchauſſée.
*Sous-lieutenant*, M. de Ségur.
*Brigadier*, Pierre Gros.

Il y a un marche le jeudi de chaque ſemaine, & 8 foires dans l'année: le 6 janvier, le ſecond jeudi de carême; le jeudi avant le dimanche des Rameaux; le 6 mai; le 2 juillet; le 23 août; le 25 octobre; & le 13 décembre. Si ces jours ſe trouvent jours de dimanches ou de fêtes, la foire eſt renvoyée au lendemain.

Le château & fief de *Chavannes* appart. à M. Michel de Chavannes, avoc. au parl. de Paris; & celui de *Tremolin* à M. . . .

ST. JUST-EN-DOIZIEU, village au pied du Mont-Pila, moitié en Lyonnois, & moitié en Forez; archipr. & élect. de St. Etienne, juſtice de St. Chaumond: du reſſort, pour la partie du Lyonnois, de la ſénéch. de Lyon; & pour la partie du Forez, du bailliage de Montbriſon.

M. l'archevêque de Lyon, collateur de la cure.
*Curé*, ou *de Doizieu*: ou *de St. Juſt-en-Doizieu*, M. de Bertaud.
*Vicaires*, Mrs. . . .
*Prébendier*, M. Sabot.
*Seigneur*, M. de Montdragon, marquis de St. Chaumond.

Les mêmes officiers qu'à S. Chaumond.

ST. JUST-LA-PENDUE, bourg & par. ſur les confins du Beaujolois & du Forez, archipr. de Néronde, élection de Villefranche & de Montbriſon, juſtice de Laubépin & de Néronde.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Leſpinaſſe, archipr. de Néronde.
*Seigneur*, M. le marquis de Laubépin.

Les mêmes officiers qu'à Laubépin.

Il y a un marché tous les mercredis, & quatre foires dans l'année: le 31 mai: le 22 juillet: le 9 & le 29 octobre.

Un bureau pour la marque des toiles.
*Sous-inſpecteur*, M. le Marchant des Mines, à Tarare.
*Commis*, le ſieur Cortei.

ST. JUST-LES-VELAY, bourg, par. & ſeign. en Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, juſtice du lieu & des baronnies de Cornillon & de Feugerolles.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Prieur-curé*, M. Palluat.
*Vicaire*, M. Dazo.
*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroiſſe*, M. le baron de Cornillon.
*Seigneur de l'autre partie de la paroiſſe*, M. de Charpin, baron de Feugerolles.

Digitized by Google

Il y a une maiſon de ſœurs de Saint Joſeph.
*Supérieure*, la ſœur Saint-Juſt.
*Économe*, la ſœur Marie-Joſeph.

ST. JUST-SUR-LOIRE, bourg & par. dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élect. & baill. de Montbriſon.

M. le prieur de Saint-Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Duchon.
*Vicaire*, M. Gérentes.
*Seigneur*, M. la Barre, de Roanne.

Les mêmes officiers qu'à Montbriſon.

Les fiefs d'*Etra* & de *Cizeron* appart. à M. Marcou. Le château de *la Baraliere* appartient à M. d'Arlos de la Servette, comte d'Entremont.

JUYS, annexe de Savigneux, en Dombes, archiprêtré de Dombes, juſtice de Savigneux.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. Delafont de Juys, ancien procur. du Roi au bureau des finances de Lyon.
*Juge*, M. Vallentin, avocat à Trevoux.

## L A

LACENAS, village & paroiſſe en Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. de Villefranche.

Le prieur de Salles nomme à la cure.
*Curé*, M. Germain.
*Prébendier*, M. Vallori.
*Seigneur*, M. le comte de Buſſy, capitaine de dragons.
*Lieutenant de juge*, M. Gonnet.
*Châtelain*, M. . . .
*Procureur fiſcal*, M. . . .
*Greffier*, le ſieur Michel.

Le fief de *Thoiri* appart. à M. Lagai. Il y a auſſi le chât. de *Bionney*. Voy. ce mot.

LADVIEU, village, paroiſſe & châtell. royale en Forez, archipr. élect. & baill. de Montbriſon.

M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
*Curé*, M. Montmartin.
*Seigneur-engagiſte*, M. le comte de Damas du Rouſſet.
*Juge-châtelain*, M. Souchon.
*Proc. du Roi*, M. Mainis de Jamillard.
*Greffier*, le ſieur Avril.
*Huiſſier*, Mollin.
*Procureurs*, Mrs. Morette, Chavaſſieu, Rochat l'aîné & Rochat le jeune.

LAFALCONNIERE, baronnie & terre, en moyenne & baſſe juſtice, ſituée dans la paroiſſe de St. André-d'Huiriat.
*Seigneur*, M. Frere de la Falconniere.
*Juge*, M. Rivet.
*Procureur fiſcal*, M. . . .
*Greffier*, le ſieur Deſmaret.

La juſtice s'exerce à Pont-de-Veyle.

ST. LAGER, bourg, paroiſſe, château & baronnie dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. de Villefranche.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Jolivet.
*Prébendier*, M. Brac Duchaſté, chanoine de Beaujeu.
*Seigneur*, M. Dafaux de Glata.
*Juge*, M. . . .
*Lieutenant*, M. Chevoſte fils.
*Procureur fiſcal*, M. Danthoine, notaire royal à Belleville.
*Greffier*, le ſieur Guillard, à Belleville.
*Huiſſier*, Louis Vivier.
*Procureurs*, Mrs. Auvigue, Danthoine, Dabri, Bouclet & Lagrange.

Il y a trois foires dans l'année : le 1er. mai, le 29 juin & le 29 ſeptembre.

M. Brac de la Perriere, fermier général, à Paris, eſt ſeigneur du château & fief de *la Pilloniere*.

## L A G N I E U.

Ville & par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, baill. & élect. de Belley, juſtice du marquiſat de St. Sorlin, du reſſort du parl. de Bourgogne. Il y a dans cette ville un chapitre compoſé d'un doyen à la nomination de M. l'abbé d'Ambournay; & de huit chanoines à la nomination de M. le marquis de Murat-Montferrand, repréſentant les anciens fondateurs, & comme héritier de madame de Montferrand, ſon aïeule.
*Seigneurs*, les chartreux de Portes.

Le chap. curé primitif, nom. à la cure, *Saint Jean-Baptiſte, égliſe paroiſſiale & collégiale.*
*Doyen*, M. Girod, bachelier en droit.
*Chanoines*, Mrs. Bourjaillat, Valdemer, Baſtien, Rollet, Dandel, Paſcal, Germain-Guillard & . . . .
*Procureur du chapitre*, M. Bourjaillat.
*Curé-vicaire perpétuel*, M. Branche de Merloz, bachelier en droit.
*Vicaire*, M. Dementhon.

*Hôtel-Dieu.*

*Recteur*, M. Berlie.
*Tréſorier*, M. Alexandre Fore.

Le bureau eſt préſidé par le ſyndic perpétuel, & il eſt compoſé du doyen, du curé & des officiers municipaux.

*Pénitens du Confalon.*

*Recteur*, M. Dupui.
*Vice-recteur*, M. Molard.
PETITES ÉCOLES. *Recteur*, M. Sambein.
*Gouverneur de la ville*, M. Guinet de Montverd.

*Corps de ville.*

*Lieutenant général de police, ſyndic perpétuel*, M. Dupui, avocat.
*Premier ſyndic*, M. Fore.
*Second ſyndic*, M. Auger.

*Conſeillers*,

Digitized by Google

*Conſeillers*, Mrs. Pernet, Fore, Auger, Méhier aîné, Méhier puîné, & Détard.
*Procureur du Roi, ſyndic de la police*, M....
*Recereur des deniers patrimoniaux*, M. Berlie.
*Secretaire de l'hôtel de ville*, le ſieur Blanchy.
*Mandeurs*, Jujact & Décruizat.
*Juſtice.*
*Juge*, M. Bourdin.
*Procureur fiſcal*, M. Auger.
*Greffier*, le ſieur Guillon.
*Procureurs*, Mrs. Grumet, Auger, Blanchy, Claret, Volland, Pittat, Barri, Vicaire & Garnier.
*Sergens*, Bandier, Maréchal, Boullanger, Leclerc & Sambein.
*Concierge des priſons*, Morellet.
*Officiers locaux.*
*Juge ordinaire de police, capitaine-châtelain*, M. Dupui.
*Curial*, le ſieur Méhier.

Les ſeigneurs font exercer la juſtice du marquiſat de St. Sorlin à Lagnieu, par leurs officiers : les audiences ſe tiennent tous les lundis non-fériés à dix heures du matin.

*Avocats*, Mrs. Bonnier, Bourdin, Bourdin de Boiſſai, Fore, Méhier, Dupui, Boudet & Dumalle.
*Notaires royaux*, Mrs. Dupui, Auger, Blanchy & Claret.
*Huiſſier*, Millot.
*Sergent royal*, Morel.
*Receveur des domaines & contrôleur des actes*, M. Fore.
*Recereur des gabelles*, M. Boudet, écuyer.
*Contrôleur du grenier à ſel*, M. Dumalle.
*Huiſſier au grenier à ſel*, Jarrin fils.
*Receveur de l'entrepôt de tabac*, M. Boudet fils, écuyer.
*Receveur des traites foraines*, M. Chazelle de la Vergne, écuyer.
*Commis à la marque des cuirs & à la diſtribution des cartes*, M. Méhier.
*Facteur de la poſte aux lettres*, Gouvet.
*Garde-bois de la communauté*, Thomas.
*Médecin*, M. Ferréol.
*Chirurgiens*, Mrs. Pernet, Berlie & Détard.

Il y a deux châteaux & fiefs : celui de *Montferrand*, dans la ville même ; & celui de *Montgrillet*, hors de la ville.

Fabrique de filature de coton.
*Directrice*, madame Fore.

Toutes les ſemaines, il s'y tient deux marchés le lundi & le vendredi ; & quatre foires dans l'année : le 22 janvier, jour de St. Vincent ; le lundi de la ſeconde ſemaine de carême ; le 29 août, jour de la décolation de St. Jean-Baptiſte, & le 12 novembre, lendemain de St. Martin.

Au nord de la ville on voit une fontaine remarquable par la beauté de ſon baſſin, & par la limpidité & la bonté de ſes eaux.

LAGRELLE, village & par. dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nom. à la cure.
*Curé*, M. Barnaud.
*Vicaire*, M. Seve.
*Seigneur*, M. le comte de Foudras.
*Juge*, M. de Mauzerand Duclos, avoc. au parlement.
*Procureur fiſcal*, M. Debourg.
*Greffier*, le ſieur Deville.
*Huiſſier*, Rouviere.

Le fief de *Chiramondan* appartient à M. Chavannes.

LAMENUE, château ancien, terre & ſeign. en Lyonnois, dont la juſtice comprend toute la partie de la paroiſſe de Hauterivoire, qui eſt en Lyonnois, & une partie de celle de Meys en Forez.
*Seigneur*, M. de Lamenue, chevalier de St. Louis.
*Juge*, M. Dacier, avocat au parlement, rue St. Jean.
*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Teyſſot, not. à St. Symphorien.
*Procureur fiſcal*, M. Langlade, notaire à St. Symphorien.
*Greffier*, le ſieur Blanchon, notaire.
*Huiſſier*, Vernay.

LANCIÉ, par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, archipr. de Vaux-renard, élect. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois, & de Mâcon pour la partie du Mâconnois : juſtice de Corcelle, pour la partie du Beaujolois ; & de celle de l'abbé de Tournus, pour la partie du Mâconnois : ſénéch. de Villefranche, pour la partie du Beaujolois ; & baill. de Mâcon, pour la partie du Mâconnois.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Marchand.
*Seigneur du clocher, & de la partie du Mâconnois*, M. l'abbé de Tournus.
*Seigneur de la partie du Beaujolois*, M. Tirecuy de Corcelles, chev. de St. Louis.

Le chât. & fief du *Châtelard*, contigu à l'égliſe appart. à M. Mignot de Buſſy.

LANDUZERI & CIZERON, communauté de l'élect. de Montbriſon, & faiſant partie de St. Geneſt-Lerpt.

LANGES SAINT SULPICE, fief ſans juſtice, dépendant du marquiſat de Bagé-le-Château. Il appart. à M. Ducrey.

LANTENAY, village & paroiſſe en Bugey, archipr. d'Ambournay, élection de Belley, juſtice du marquiſat de Rougemont.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Pevrat.
*Vicaire*, M. Sorlon.
*Seigneur*, M. de Montillet.

*Juge*, M. Roux.
*Châtelain*, M. Billon.
*Curial*, M. Gay.
*Procureur fiscal*, M. Brillat.
*Greffier*, le sieur Richerand.

LANTIGNÉ, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu.

Le chap. de Beaujeu nomme à la cure.
*Curé*, M. Janton.

Le château & fief de *la Salle*, avec rente noble, appart. à M. Millanois; & le château & fief de *Thulon*, à M. le marquis de la Roche-Thulon, lieutenant au régiment de Picardie.

LAPAPE, château en toute justice, situé en la paroisse de Rillieu en Bresse, sur les côtes du Rhône.
*Seigneur*, M. Boulard de Gatellier, qui, en cette qualité, est patron de la chapelle érigée en l'église de Caluires.

LAPRA, château ruiné dans la paroisse de Montagny, qui donne son nom à la justice de Montagny. Il appartient à M. le marquis de Pradines.

LARAJASSE, village & grande par. partie en Lyonnois & partie en Forez, archiprêtré de Mornant. Elle est divisée en quatre parcelles; celle du clocher, celle de *Vaudragon*, celle du *Maçel*, & celle de *Chatelus*. Les parcelles du clocher & du *Maçel* sont de l'élection & de la sénéch. de Lyon; & les parcelles de *Vaudragon* & de *Chatelus*, de l'élect. & de la sénéch. de Montbrison. Cette paroisse dépend de six justices; de celle de *la Fay*, qui est la principale; de celle de *Vaudragon*; de celle de *la Tenaudiere*; de celle de *la Faverge*; de celle de M. Guillet de Chavannes de Chatelus; & enfin de celle de Mrs. les comtes.

Le chapitre de St. Paul de Lyon jouit de la dîme, & nomme à la cure.
*Curé*, M. Prixmorel.
*Vicaire*, M. Robert.
*Seigneur de la Fay, chef-lieu de justice, & de Vaudragon*, M. de Savaron, à Lyon.
*Juge*, M de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain & lieut. de juge*, M. Teyssot, notaire royal à St. Symphorien.
*Procureur fiscal*, M. Achard.
*Greffier*, le sieur Langlade, notaire à St. Symphorien.
*Seigneur de la Tenaudiere*, M. Boesse, à Lyon.
*Lieutenant*, M. Larange, notaire à St. Galmier.
*Procureur fiscal*, M. Langlade.
*Greffier*, le sieur Theyssot.
*Seigneur de la Faverge*, M. le baron de Riverie.

Les officiers de justice de la partie qui appart. à M. Guillet de Chavannes, sont les mêmes que ceux de Chatelus; & ceux de Mrs. les comtes, les mêmes que ceux de St. Symphorien-le-Château.

Il y a quatre foires: le premier mardi de février, le dernier mardi de mai, le mardi après la fête de St. Roch, & le lendemain de Ste. Catherine.

LATOUR, *dite de la belle Allemande*, château & fief avec rente noble, situé en Franc-Lyonnois. Il appartient à M. Vouty.

LAVAL, château & seigneurie dans la paroisse de Marcy-lès-Loups, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Lacroix de Laval.
*Juge*, M. Deschamps fils, avocat.
*Châtelain & lieutenant*, M. Boscari, procureur à Lyon.
*Proc. fiscal*, M. Ravier, not. en Vaise.
*Greffier*, le sieur Reverchon.

LAVALLA, village en Forez, annexe de St. Didier-sous-Rochefort, élect. de Montbrison, justice de Couzan.
*Vicaire desservant*, M. Trapeau.
*Seigneur*, M. le marquis de Couzan.

LAUBÉPIN, village & paroisse sur les limites du Lyonnois, archipr. de Mornant, élection de Montbrison, & justice de la Fay.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Gaudin.
*Seigneur*, M. de Savaron.

Il y a trois foires dans l'année: le 2 janvier, le lundi après Quasimodo, le 14 septembre.

LAUBÉPIN, baronnie érigée par Louis XIII, en 1631, en faveur de Rolin de Ste. Colombe-Laubépin, dans la paroisse de Fourneaux, en Beaujolois.
*Seigneur*, M. le marquis de Laubépin.
*Juge*, M. de Berchoux, avocat au parl.
*Procureur fiscal*, M. de Chatelus, notaire royal à St. Just-la-Pendue.
*Greffier*, le sieur Lucigny.
*Huissier*, Perroudon.

La justice s'étend sur le bourg de St. Just-la-Pendue, & sur toute la partie de la paroisse qui dépend du Beaujolois; sur la paroisse de Croiset, sur la majeure partie de celle de Fourneaux, dans laquelle le château est situé, & sur le bourg; mais l'église appart. par moitié à M. le marquis de Sarron.

LAUMUSSE, château dans la paroisse de Crottet en Bresse, & chef-lieu de la commanderie de ce nom, de l'ordre de Malte.
*Seigneur*, M. de Besse de la Richardiere, chevalier-commandeur.
*Juge*, M. Martine.
*Procureur fiscal*, M. Rabuel.
*Greffier*, le sieur Pontus.

Digitized by Google

ST. LAURENT-D'AGNI, village, par. & seign. en Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Le chap. de St. Just de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Bourbon, licencié en droit.
*Vicaire*, M. Cayla.
*Seigneur*, M. le comte de Souvigny.
*Juge*, M. Berger, à Lyon.
*Châtel. & lieut. de juge*, M. Rambaud, notaire à St. Laurent.
*Procureur fiscal*, M. Chalamel, notaire à Millery.
*Greffier*, le sieur Chabannes.

ST. LAURENT-DE-CHAMOUSSET, bourg & paroisse sur les confins du Lyonnois, archipr. de Courzieu, chef-lieu de la justice de la baronnie de Chamousset; & pour le reste, de la justice de St. Bonnet-lès-Places, sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Duboft.
*Vicaire*, M. Mure.
*Seigneur*, M. de Savaron.
*Juge*, M. Jolyclerc, avocat à Lyon.
*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Richard, not. royal à Hauterivoire.
*Procureur fiscal*, M. Matagrin, notaire.
*Greffier*, le sieur Berger l'aîné, notaire.
*Huissiers royaux*; Bonnard & Regnaud.
*Huissier ordinaire*, Magnin.
*Procureur postulant*, M. Durand.
*Notaires royaux réservés*, Mrs. Matagrin & Berger.
*Concierge des prisons*, Jacquemos.
*Seigneur de l'autre partie de la paroisse*, le Bailli de Besse, commandeur de Chazelles-sur-Lyon.
*Contrôleur des actes & exploits*, M. Berger l'aîné.
*Chirurgiens*, Mrs. Firmin & Pecgas.

Le lundi de chaque semaine il y a marché, & six foires dans l'année: le 13 janvier, le lundi saint, le 11 juin, le premier août, le 29 septembre & le 6 décembre.

ST. LAURENT-DE-MURE, village & par. en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne, du ressort du parlement de Grenoble.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Richard.
*Dame*, madame de Senozan.
*Juge*, M. Fournier, avocat au parl. de Grenoble.
*Châtelain*, M. Bied.
*Procureur fiscal*, M. Deveraux.
*Greffier*, le sieur Desfables.

ST. LAURENT-DE-VAUX, village & petite par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, justice d'Yzeron & de Thurin.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Lafont.
*Dame*, madame la baronne d'Yzeron.

Les mêmes officiers qu'à Yzeron.

ST. LAURENT-D'OINGT, village, prieuré & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de l'Arbresle, sénéch. de Lyon. Le château de *Combefort*, situé à l'extrémité occidentale de la paroisse, est chef-lieu de la seigneurie.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Foteft.
*Vicaire*, M. Félix.
*Seigneur*, M. Gervais de St. Laurent, colonel du régim. provincial de Paris.
*Juge*, M. Guillin de Pougelon, avocat & ancien échevin, à Lyon.
*Capitaine-châtelain & lieutenant de juge*, M. Fornas pere, au Bois-d'Oingt.
*Greffier*, M. Chanotier, à Jarnioux.

Le reste de la paroisse dépend de la vicomté d'Oingt.

Le fief de *Progny*, relevant du Roi, appart. à M. de Progny, écuyer, ingénieur des ponts & chaussées. L'arrière-fief & château de *la Foreft* appartient à M. Desportes.

ST. LAURENT-EN-SOLORE, paroisse en Forez, justice de Rochefort, archipr. élect. & baill. de Montbrison.

Une partie de cette paroisse est de la justice de Marcilly & Châtelneuf.

M. le prieur de l'hôpital-sous-Rochefort nomme à la cure.
*Curé*, M. Gilbert Girodier.
*Vicaire*, M. Baroud.
*Seigneur*, M. le marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

ST. LAURENT-LA-CONCHE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Feurs & élect. de Montbrison, justice de Feurs & de Magneux-le-Gabeon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Michel.
*Dame-engagiste*, madame. . . .

Cette paroisse dépend de la châtellenie royale de Feurs.

## LAY.

Petite ville murée, & quatrieme prévôté du Beaujolois, élection de Villefranche. L'église de Lay est une annexe de St. Symphorien.

*Vicaire*, M. Gouvernon.

Il y a une maison de Ste. Genevieve, fondée par Mgr. le duc d'Orléans, où l'on enseigne les jeunes filles; on y tient des pensionnaires: il y a une pharmacie très-bien montée. Mrs. le curé, le juge & le procureur-fiscal de la châtellenie & prévôté de Lay, sont recteurs-nés de cette maison.

*Supérieure & pharmacienne*, sœur Tricaud.
*Maîtresse d'écriture*, sœur la Planche.



Digitized by Google

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans, sire & baron du Beaujolois.

La justice s'exerce en son nom, & de cette justice dépendent la paroisse de St. Symphorien, celle de Naux, une partie de celle de Boisset, & une partie de celle de Machézal; elle ressortit par appel en la sénéch. de Lyon.

*Juge-prévôt*, M. Berchoux, avocat.

*Lieutenant de juge*, M. Rejaulniet.

*Proc. fiscal*, M. Gouttenoire l'aîné.

*Greffier*, M. Gouttenoire pere.

*Commis-Greffier*, le sieur Château.

*Huissier*, Perrodon.

Un bureau des aides & du contrôle.

*Direct. & Contrôl.* M. Gouttenoire pere.

*Changeur du Roi*, M. Duvernai, secretaire du Roi.

*Syndic de la communauté*, M. Gouttenoire.

*Notaires*, Mrs. Château & Dérivoire.

*Procureurs postulans en la châtellenie & prévôté de Lay*, Mrs. Berchoux, doyen, notaire à Regny; Delvernai pere, notaire à Regny; Blanc, not. à Amplepuis; Ducôté, notaire à Valsonne; Dufour, notaire à Perreux; Château, notaire à Lay; Dechatelus, notaire à St. Just; Dérivoire, notaire à Lay; Jouvencel, notaire & commissaire en droits seigneuriaux.

Il y a à Lay une église de St. Nicolas, avec titre de prieuré.

M. l'arch. de Lyon collat. de ce prieuré.

*Prieur*, M. Borelli.

Il y a dans cette paroisse cinq foires par année: le 2 janvier, le lundi gras, le lundi après Quasimodo, le lundi avant la St. Jean Baptiste, & le lendemain de la St. Michel. Il s'y tient un marché tous les lundis. Tous les jours de foire & de marché, il y a un bureau ouvert pour la visite & la marque des toiles.

*Commis à la visite & à la marque des toiles*, le sieur Cortai, à Regny.

LAY, fief, château, avec rente noble, dans la paroisse de Rive-de-Gier, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. Puy du Roseil, chev. de St. Louis, capitaine-commandant au régiment de Foix.

LAYE-ESPINAY, terre, château, seigneurie, village, & église, sous le titre de Saint-Denis d'Espinay, annexe de Saint-George de Reneins, en Beaujolois, en toute justice, à laquelle ont été réunies celles de Blacé-le-Bas, Salles, Marsangue & Buyon, ainsi que la terre & seigneurie de Saint-Albin, & les fiefs de Brameloup, des Bois Barons, de Cepay & de Chamgobert. Ces justices dépendoient autrefois des baronnies de Thizy & des Tours; & elles s'étendent dans les paroisses de Salles, Blacé, Arnas, Saint-Etienne-la-Varennes & Saint-George-de-Reneins. Elles s'exercent au château de Marsangue, où sont l'auditoire & les prisons.

*Vicaire*, M. Chambry.

*Seigneur-patron*, M. d'Espinay de Laye.

*Juge*, M. Rieussec, avocat à Lyon.

*Châtelain*, M. Carraud, notaire royal.

*Procureur fiscal*, M. Ronjon.

*Greffier*, le sieur Butti.

*Huissier*, Duranton.

LAYEL, fief & maison seigneuriale, dans la par. de Longessaigne, en Lyonnois, avec une justice qui comprend une partie de cette paroisse.

*Seigneur*, M. le comte de Cibeins, capit. au régiment du Commissaire-général.

La justice s'exerce à Albigny.

LAYET, fief & château dans la par. de Longessaigne, en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux de Bully.

LAZET, hameau de la paroisse de St. Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes que ceux d'Oingt.

LÉAL, château avec moyenne & basse justice, situé en Bresse, dans l'annexe de St. Benigne.

*Seigneur*, M. le comte de Loriol.

La justice s'exerce à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire.

*Juge*, M. Gounot, avocat au parl.

*Procureur fiscal*, M. Berthet, avocat.

*Châtelain*, M. Vernette.

*Greffier & Curial*, M. Vallier.

LÉGALS, parcelle de St. Just-en-Bas, dans le Forez, élect. & du ressort du baill. de Montbrison.

*Seigneur*, M. le marquis de Talaru de Chalmazel, premier maître d'hôtel de la Reine.

Les mêmes officiers qu'à Chalmazel.

ST. LÉGER-EN-ROANNOIS, & par corruption, ST. LAGIER, village & par. dans le Forez, archipr. élect. & justice de Roanne.

Le bureau du college de Roanne, en qualité de prieur de St. Martin-de-Riorges, nomme à la cure.

*Curé*, M. Crozet.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Le château d'*Origny* appart. à M. le marquis de Couzan.

LEGNI, village & annexe de la par. du Bois d'Oingt, en Lyonnois, du ressort de la sénéch. de Lyon.

*Vicaire*, M. Riquet.

*Seigneur haut-justicier*, M. Giraud de Montbelet de Saint-Trys.

Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

LEIGNEUX, hameau de la paroisse

Digitized by Google

de Trelins en Forez, célebre par un chapitre noble de chanoineſſes régulieres de l'ordre de St. Benoît, qui dépend de l'abbaye de Savigny.

CHANOINESSES, *Meſdames*,

Catherine de Gayardon de Tiranges, *prieure*.
Jeanne-Marie de Chauſſecourte, *Sous-prieure*.
Marie-Françoiſe de Montjouvent, *ſacriſtine*.
Anne-Marie de Luzy-Couzan.
Franç. Marie Lebrun de Champignolles.
Françoiſe-Henriette Desjours.
Jacq. Lazare Desjours de Montarmin.
Lazare Desjours de Mazille.
Marie d'Anſtrude de Tourbes.
Marie-Hélene d'Anſtrude de Tourneles.
Diane-Marie de Moreton.
Claire-Etiennette d'Anſtrude.
Jeanne-Thereſe de Prevoſt.
Marie Hilaire de Moreton du Main.
Magd. Hippolyte du Bourg St. Polgues.
Marie-Gabrielle de Luzy-Couzan.
Louiſe-Victoire-Conſtance de Gayardon de Crezolles.
Clotilde-Félicité Dubuiſſon de Douzon.
Antoinette-Eugénie de Gayardon d'Aix.
Louiſe-Etiennette de Thi.
Magdelaine-Euphroſine d'Agout.
Blanche-Juſtine-Charlotte d'Agout.
Marguerite-Joſeph Zoë de Damas.
Marie-Alexandrine-Jacobine de Damas.
Marie-Hélene-Eléonore de Chaſſenai,
Marie-Edma-Adelaïde de Fortelu.
Marie-Hélene-Eléonore d'Anſtrude.
Marie-Benoîte-Joſeph de Prevoſt.
Charlotte-Jeanne de Prevoſt.
Anne Françoiſe de Prevoſt.
Charlotte-Eliſabeth de Prevoſt.
Catherine-Salinguerre-Antoinette de Gayardon de Fenoyl.
Jeanne-Françoiſe de Certaines de Villemolin.
Marie-Gabrielle de Certaines de Villemolin.
Anne-Faançoiſe de Certaines de Villemolin.
Louiſe-Marguerite de Ganai.
Françoiſe-Jeanne-Marie de Ganai.
Jeanne-Luce de Ganai.
Marie-Thereſe de Ganai.
Diane-Marie-Eléonore de Ste. Colombe de Laubepin.
Hilaire-Marie-Marguerite-Joachim de Ste. Colombe de Laubepin.
Angélique de Coucy.
Claudine de Roquefeuille.
Roſe-Thereſe d'Agout de Votrep.

*Chanoineſſes honoraires.*

Marie-Magd. de Gayardon de Fenoyl, abbeſſe du chap. noble & régulier de N. D. de Goyze en l'Argentiere.

*Supérieur-major*, M. de Laurencin, grand prieur de Savigny.

Madame la prieure nomme aux prébendes ou aumôneries.

*Prébendiers* ou *Aumôniers*, Mrs. Grozet & Fours.

Le hameau, & non le chapitre de Lrigneux, depend en toute juſtice de la baronnie de Couzan.

LENAX, paroiſſe conſidérable, partie en Forez, & partie en Bourbonnois, élect. de Moulins, archipr. de Pierre-Fitte

M. le doyen de Sémur en Brionnois nomme à la cure.

*Curé*, M. Rocher des Perrés.

*Vicaire*, M. Vadier.

Une partie de la juſtice dépend de Dandés pour le Bourbonnois; & l'autre partie, de la châtellenie de Montaiguet pour le Forez.

*Seigneur*, M. de la Tour.

*Juges*, M. Faure *pour Lenax*; & M. Marion, *pour la châtellenie de Montaiguet.*

*Procureur fiſcal dans les deux juſtices*, M. Durand.

*Greffiers*, le ſieur Deſchamps, *pour Lenax*; & le ſieur Durand, *pour Montaiguet.*

Le château & ſeigneurie de *Montaiguet* appartient à madame l'abbeſſe de la Bénifſondieu.

LENIECQ, vieux château & ſeign. dans la par. de Merle en Forez.

*Seigneur*, M. de Flachat d'Apinac.

Les mêmes officiers qu'à Apinac.

LENT.

Ville ſituée dans la principauté de Dombes, ſubdélégation de Trevoux.

L'égliſe paroiſſiale a pluſieurs prébendes; la principale eſt celle de Graſſi.

*Curé*, M. Curnillon.

*Seigneur-engagiſte*, M. le marquis de Laubepin.

*Châtelain*, M. Churlet.

*Greffier*, le ſieur Montfrin.

*Chirurgiens*, Mrs. Faguet & Jacquemin.

Il y a ſix foires dans l'année, principalement pour les chevaux. La petite riviere de Veyle paſſe près de Lent.

LENTIGNY, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, juſtice de la châtellenie de St. Mauriee, unie au bailliage de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Bridoult, docteur en théologie.

*Vicaire*, M. Tixier.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Le fief & château de *Prais* appart. à M. Dubeſſey de Contenſon.

LENTILLY, bourg, par. & ſeign. en

Digitized by Google

Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, élect. & sénéchauſſée de Lyon.

Les comtes de Dyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Eſtournel.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

*Seigneur menſonnaire*, M. de Chabans, comte de Lyon.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Châtelain*, M. Raymond, notaire à l'Arbreſle.

*Proc. Fiſcal*, M. Vial, not. à la Tour.

*Greffier*, M. Roche, not. en Vaiſe.

LERIGNEUX, village & par. dans le Forez, archiprêtré, élect. & bailliage de Montbriſon, de la châtellenie de Marcilly-ſur-Châtel.

Le prieur de Salt ſous-Couzan nomme à la cure.

*Curé*, M. Fenon.

*Seigneurs-engagiſtes*, les héritiers de M. Groſeiller de Chenereilles.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

LERNY, hameau & égliſe ſuccurſale de la paroiſſe de Pollionay en Lyonnois, deſſervie par Mrs. les curés & vicaire de Pollionay.

LESCHEROUX, village & par. en Breſſe, archipr. & élect. de Bourg, juſtice des Chartreux de Montmerle & du ſeigneur.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Leroux.

*Vicaire*, M. Trollier.

*Seigneur*, M. le comte de St. Trivier.

La juſtice des Chartreux s'exerce à Bourg.

*Juge*, M. Durand.

*Procureur fiſcal*, M. Ravet.

*Châtelain*, M. Battur.

*Greffier*, le ſieur Fontaines.

*Curial*, le ſieur Peſcheurs.

LESCOURS, château en ruine, ſitué à St. Germain-la-Montagne.

*Seigneur*, M. le marquis de St. George.

*Juge*, M. Bodinot, avocat.

*Lieutenant*, M. Bellet, notaire.

*Procureur fiſcal*, M. Lacroix.

*Greffier*, le ſieur Aulat.

*Huiſſiers*, Sombardier & Machillot.

LETRA, village & par. dans le Beaujolois, archipr. de l'Arbreſle, élect. de Villefranche, & juſtice de Chamelet.

Le chap. de St. Juſt de Lyon nomme à la cute.

*Curé*, M. Chambon.

*Seigneur*, M. Burtin de Vaurion.

Le fief de *Letrete* appart. aux héritiers de M. de Launay.

LEVI, hameau & ſeigneurie dans la paroiſſe de Fleurieu en Lyonnois.

*Seigneur*, M. le préſident de Fleurieu.

LEYMENT, village & par. en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, la juſtice haute, moyenne & baſſe, s'exerce à Saint Rambert, ſans en dépendre, du reſſort du baill. de Belley.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.

*Curé*, M. Tenand, doyen de Ste. Luce.

*Seigneur*, M. de Leyment, officier du corps de la nobleſſe.

*Juge*, M. Grumer, avoc. à St. Rambert.

*Châtelain*, M. Siran, not. à Ambericu.

*Greffier*, le ſieur . . .

Le château de *la Servette* appart au ſeigneur.

LEYSSARD, village & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. & baill. de Belley, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

*Curé*, M. Matthieu, bach. de Sorbone.

*Vicaires*, M. Antoine Monin, réſidant à l'Annexe de Serrieres-ſur-Ain; & M. Deleaz, réſidant à celle de Solomiat.

La paroiſſe dépend de la baronnie de Poncin. La Juſtice s'exerce à St Rambert en Bugey.

Les officiers ſeigneuriaux ſont les mêmes que ceux de Poncin.

*Seigneur*, M. Quinſon de Poncin.

LEZIGNIEUX, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbriſon, juſtice d'Ecotay de Beauvoir.

M. le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. Dupuy.

*Vicaire*, M. Trapaud.

*Seigneur*, M. le marquis de Gallez, capitaine de dragons au ſervice de Sa Majeſté Sarde.

LHÉRONDE, château & ſeigneurie dans la paroiſſe d'Odenas en Beaujolois, au territoire de Brouilly.

*Seigneur*, M. le comte de la Porte, chev. de St. Louis.

*Juge*, M. Corcelette, Avocat à Poule.

*Proc. fiſcal*, M. Roche fils, à la Mure.

*Greffier*, M. Roche pere.

*Huiſſier*, Depay, à Poule.

LHUIS, village, paroiſſe en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect & baill. de Belley, du reſſort du parl. de Bourgogne.

L'Abbé de St. Rambert nomme à la cure.

*Curé*, M. Vicaire.

*Vicaire*, M. Lambert.

*Seigneur*, M. de Barral, marquis de Montferrat.

*Juge*, M. Niviere.

*Lieutenant*, M. Larochette.

*Procureur fiſcal*, M. Boget.

*Greffier*, le ſieur Roſetain.

*Not. royaux*. Mrs. Guignard, Perret, & Ravet.

*Chirurgien*, M. Dementon.

Digitized by Google

Il y a une confrarrie de Pénitents.
*Recteur*, M. Dementhon-Dive.

LA LIEGUE, château & seigneurie en Forez.
*Seigneur*, M. Ranvier de Bellegarde.
Les mêmes officiers qu'à Bellegarde.

LIERGUES, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Viviant.
*Dame*, madame de Mognat, à Lyon.
*Juge*, M. . . .
*Lieut.*, M. Ronjon.
*Châtelain* M. Desmaze.
*Procureur fiscal*, M. Lievre.
*Greffier*, le sieur Burti.
La justice comprend toute la paroisse de Liergues & la plus grande partie de celle de Pouilly-le-Monial.

LIMANDON, parcelle de St. Romain-en-Cerviere.
*Seigneur*, M. Demaux, lieut. général civil à Montbrison.

LIMAS *ou* LIMANS, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. & justice de Villefranche : c'étoit avant que Villefranche existât, le siege d'une des plus considérables prévôtés de la province.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Michel.
*Seignear*, Mgr. le duc d'Orléans.
Le château de *Belleroche* appart. à M. Dessertines, doyen du chap. de Villefranche ; celui de *Limas*, à M. de Saint-Fonds ; & le château & fief de *la Barre* appart. à M. . . .

LIMONEST, village, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Jochin.
Le seigneurie de Limoneſt comprend une partie de la paroisse, & une partie de celle de St. Didier.
*Seigneur*, M. de Quatrefages de la Roquette, anc. conf. en la cour des monnoies, sénéchaussée & présidial de Lyon.
*Juge*, M. Baillot avocat, à Lyon.
*Châtelain*, M. Perrussel, à St. Cyr.
*Proc. fiscal*, M. Morel, procureurr aux cours de Lyon.
*Greffier*, le sieur Baron, à Lyon.
Le reste de la paroisse dépend de la justice de Dardilly & de Laval.
Le château de *Saint-André-du-Coing* appar. à M. de Quatrefages de la Roquette ; & celui de *la Barolière*, à M. Maritz, commiss. & inspecteur des fontes d'artillerie.

LIMONI, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, diocese de Vienne, archip. de Condrieu.
Le clocher est dans le Vivarais, mais le tiers de la paroisse est en Forez, élect. de St. Etienne, justice de Malleval & baill. de Bourg-Argental.
Le chapit. de St. Claude nom. à la cure.
*Curé*, M. Goirand.
*Seigneur de la partie du Vivarais*, M. le maréchal, prince de Soubise.
*Dame de la partie du Forez*, madame de Senozan, à Paris.

LISSIEU, village & par. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, & sénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Truchard.
*Seigneur*, M. Lambert, écuyer, chargé des affaires de Sa Majesté Catholique, & son consul à Lyon.
*Juge*, M. . . .
*Lieutenant*, M. Caillot, notaire royal à Chazai.
*Châtel.*, M. Chapuis, not. royal à Chazai.
*Procureur fiscal*, M. Ferlat, à Lissieu.
*Greff.*, le sieur Rosier, not. à Chasselai.
*Huissier*, Deshaies, à Chasselai.
Le fief de *Plambeau* appart. à M. Rivereulx de Varax.

LA LOBIERE-EN SAINT-VICTOR, paroisse qui dépend d'Auvergne pour le spirituel, & qui, pour le temporel, est de la généralité de Lyon, élection de Montbrison, justice de la châtellenie de Cervieres, & baill. ducal de Roanne.
*Curé*, M. Busti.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
Le fief des *Estivaux* appart. à M. Carton, conseiller au baill. de Roanne.

LOIRE, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archiprêtré de Condrieu, élection de St. Etienne en Forez ; justice, partie de la baronnie de Givors, & partie de Sainte-Colombe-lès-Vienne, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
*Curé*, M. Duport, docteur en théologie.
*Seigneur*, LE ROI.
Les officiers sont les mêmes que ceux de Givors & de Ste. Colombe.

LOMPNAS, bourg & annexe de Marchamp en Bugey, arch. d'Ambournay, justice de grollée, élect. & baill. de Belley, génér. & parl. de Dijon.
Le prieur de St. Benoît de Ceſſieu nom. à la cure.
*Curé*, M. Lambert, à Marchamp.
*Vicaire*, M. de Manton, à Lompnas.
La chappelle de *St. Jacques*, dans l'église de Lompnas, est à la nomination de M. Durochat de Layat.
*Chapellain*, M. Fournel, ancien curé de Chazai-sur-Ain.
*Seigneur*, M. de Barral, marquis de Montferrat, président à mortier au parl. de Grenoble.

Digitized by Google

Les mêmes officiers qu'à Grollée.

LONGCHAMP, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & bailliage de Bourg, & par appel au parlement de Bourgogne.

M. le prévôt du noble chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Gillet.

*Seigneur*, LE ROI.

Les mêmes officiers qu'à Bourg.

LONGES, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne : justice pour le clocher, & une partie de la paroisse, de la baronnie de Condrieu ; pour la plus grande partie de la paroisse, de la baronnie de Château-neuf-d'Argoire ; pour un hameau seul, de la juridiction de Givors, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les Chartreux de Ste Croix nomment à la cure.

*Curé*, M. Guinard.

*Vicaire*, M. Mas.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

LONGESSAIGNE, village & paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. de Lyon, justice de Montrotier & de Riviere, sénéch. de Lyon.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

*Curé*, M. de Villette, neveu.

*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse*, M. Nicolas-Edme d'Anstrude, à cause de son prieuré de Montrotier.

*Seigneur de l'autre partie*, M. de Riviere, marquis de la Rivière.

LORETTE, seigneurie dans la paroisse de St. Genis-Laval, en Lyonnois, avec justice, tant sur Lorette que sur le territoire de Milanai.

*Seigneur*, M. Bouilloud de Chanzieu.

*Juge*, M. . . .

*Châtelain & Lieutenant de juge*, M. Gayet.

*Greffier*, le sieur Honoré Gayet

ST. LOUP, village & par. dans le Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection de Lyon, justice de St. Forgeux & de Chanzé.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Michoud.

*Vicaire*, M. Thomas.

*Seigneur*, M. le marquis d'Albon, prince d'Yvetot.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

Le château & la chapelle de *Vindry* appart. au seigneur.

LOYES, gros bourg, annexé de Villieu, archipr. de Châlamont, ancienne baronnie de Bresse, élection & baill. de bourg.

*Vicaire*, M. Brossette.

*Seigneur*, M. Dervieu de Villieu, chevalier, baron de Loyes, lieut. général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

*Juge*, M. Gauthier.

*Châtelain*, M. Laveniere.

*Curial*, M. Bidault.

*Procureur fiscal*, M. Buget.

*Greffier*, le sieur Ravet.

Il y a quatre foires considérables : le 22 février ; le 3 mai ; le lundi d'après la fete de Notre Dame de septembre, & le lundi avant la St. Thomas.

LOYETTE.

Ville, baronnie & par. en Bugey, archip. d'Ambournai, élect & baill. de Belley.

L'abbé d'Ambournai nomme à la cure.

*Curé*, M. Nicolas Bain.

*Seigneur*, M. Louis Durand de la Buissonniere.

*Juge*, M. Grumet.

*Procureur fiscal*, M. Garin.

*Greffier*, le sieur Tenant.

La justice s'exerce à St. Rambert.

LOYSE, chât. & fief en toute justice, dans la par. de Bagé-la-Ville, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-Châtel en Bresse, élect. de Bourg, & du ressort du parl. de Bourgogne.

*Seigneur*, M. de Billi.

*Juge*, M. Martin.

*Bailli & capit. chât.* M. Dagalier l'aîné.

*Curial*, M. George.

*Procureur fiscal*, M. la Roche.

*Greffier*, le sieur Dagalier.

LOZANE, village & annexe de la par. de Civrieux en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.

*Vicaire*, M. Robert.

*Seigneur*, M. de Riverieulx de Varax.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly.

LUCENAY, village & par. dans le Lyonnois, archipr. & justice d'Anse, sénéchaussée de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Girard, bachelier de Sorbone.

*Le Verneaux & Maisonforte*, château & fief, appart. à M. Poiuel de Verneaux.

LUPÉ, village, par. château & seign. dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne.

Le seigneur du lieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Oriol.

La seigneurie de Lupé est un démembrement de la baronnie de Malleval, faite en 1436.

*Seigneur*, M. de Mayols, ancien conseiller d'honneur en la cour des monnoies de Lyon.

*Lieutenant de juge*, M. Clapit.

LUPONAS, village & par. en Bresse ; diocese de Lyon, archipr. de Sandran, baill. & élect. de Bourg, du ressort du parl. de Bourgogne, mandement de Bagé ; justice de Beuil, qui s'exerce à Bourg.

M. l'arch.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Sorbier.
*Seigneur*, M. Audras, anc. conf. au parl. de Dombes.
Les mêmes officiers qu'à Béost.

LURCY, village & paroisse en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Benassi.
*Seigneur*, M. de Bordeaux de Lurcy.
Les mêmes officiers qu'à Amareins.

LURE, village & paroisse en Forez, archipr. & élect. de Roanne, justice de Grezolles & sénéch. de Montbrison.
L'archipr. de Roanne nomme à la cure.
*Curé*, M. Bonneton.
*Seigneur*, M. le comte de Grezolles, chevalier de St. Louis.

LURIEC, village & paroisse dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Bonnet-le-Château.
Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Theve.
*Vicaire*, M. Ronat.

## MA

MABLY, village, paroisse & vicomté dans le Forez, archipr. élect. & sénéch. de Roanne, en exercice à Montbrison.
Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
*Curé*, M. Mulsan.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt.
*Juge*, M. de Chatelus, proc. à Roanne.
*Procureur fiscal*, M. Guillot, receveur général du duché de Roannois.
*Greffier*, le sieur Miviere.
Il y a dans la paroisse le château de *Cornillon*, le fief de *Linas* & de *Bonvert*. Voyez *Cornillon* & *Bonvert*.
Une seule foire, le 25 du mois d'août.

MACHEZAL, village & annexe de la par. de Chiraffimont, dans le Beaujolois, archipr. de Roanne, élect. de Villefranche, & sénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Delorme.
*Seigneur*, M. l'archevêque de Lyon.
*Juge*, M. de Landine.
*Châtelain*, M. de Chatelus.
*Procureur fiscal*, M. Martin.
*Greffier*, le sieur Rochan.

MACLAS, bourg, paroisse, château & baronnie avec justice haute, moyenne & basse, dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élection de Saint-Etienne, baill. de Bourg Argental.
M. le prieur de St. André-le-Bas de Vienne nomme à la cure.
*Curé*, M. Mathivet.
*Vicaire*, M. Tournu.
*Seigneur*, M. de la Beau-de-Bétard, baron de Maclas.
*Juge*, M. Tournu.
*Lieutenant de juge*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. Clapit.
*Greffier*, le sieur Trouilleur.
*Notaires*, Mrs. Veyre & Bourette.
La baronnie de Maclas comprend la paroisse de Maclas & celles de Veranne, St. Appollinard & Roisey.
Il y a dans l'année deux foires considérables : l'une, le 2 de janvier ; & l'autre, le 8 novembre.

MAGNEU-HAUTERIVE, par. beau château & seign. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. & baill. de Montbrison.
Le prieur de Sury-le-Comtal nomme à la cure.
*Curé*, M. Laforest.
*Seigneur*, M. Goyer de Livron, écuyer.
*Juge*, M. Franchet pere.
*Procureur fiscal*, M. Tiffier.
*Greffier*, le sieur Bourboulon, notaire.

MAGNEUX-LE-GABÉON, château & seign. dans la paroisse de St. Laurent-la-Conche, en Forez.
*Seigneur*, M. du Rosier de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.
*Juge*, M. Jacquemeton.
*Procureur fiscal*, M. Chatelus.
*Greffier*, le sieur Dupont.

MAGNY, château & seign. située à Sarcey, annexe de Bully, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. de la Flachere.
Les officiers sont les mêmes que ceux de la Flachere, paroisse de St. Véran.

MAGNY, château & seigneurie en Beaujolois, qui comprend les clochers de Cublize, St. Vincent-de-Reins, Ranchal, Thel, & quelques cantons de St. Bonnet-le-Troncy.
*Dame*, madame la marquise de Vaubarn.
*Juge*, M. Perret, avocat au parl. à Cublize.
*Lieutenant*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. Debourg
*Notaires*, Mes. Perret & Didier.
*Greffier*, le sieur Chavanis.
*Huissiers*, Vermorel & Dupuy.

LA MAISON-FORTE, château avec basse justice dans la paroisse de Marclop, en Forez.
*Seigneur*, M. Montagne de Poncins, anc. officier à la grande Gendarmerie.
*Juge*, M. Franchet.
*Procureur fiscal*, M. Dutroncy.
*Greffier*, le sieur Bourboulon.

MAIZILLY, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, justice de Château neuf en Mâconnois, sénéch. de Lyon.
L'évêque de Mâcon collât. de la cure.
*Curé*, M. Seguin, archipr. de Charlieu.
*Vicaire*, M. . . .
Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Château-neuf, dont Maizilly dépend.

MALAFRETAZ, village & paroiſſe en Breſſe, généralité de Bourgogne, archipr. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Gauthier.
*Seigneur*, M. . . .
Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

## MALEVAL.

Petite ville fort ancienne & baronnie dans le Forez, dioc. de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, juſtice de Chavanay, & baill. de Bourg-Argental.

M. l'arch. de Vienne collat. de la cure.
*Curé*, M. Ginet.
*Prébendier à la nomination des notables*, M. Peirachon.
*Dame*, madame de Senozan, à Paris.
*Notaire*, M. Fontaine.
Le fief de *Morzelas* appart. à M. de Larnage.

MALLIAC, village & par. en Bugey, archipr. de Nantua, élect. de Belley.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.
*Curé*, M. Piquet.
*Seigneur*, M. le comte de Moyria.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain*, M. Goiffon.
*Procureur fiſcal*, M. Molinard.
*Greffier*, le ſieur Domange.

MALVAL, ancien château & ſeign. dans la paroiſſe de St. Héan, en Forez. Le fief & la juſtice de Chazottes y ont été réunis.
*Seigneur*, M. le chevalier de Menilglaize.
*Juge*, M. Gonon de St. Freſne, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. Gonon.
*Greffier*, le ſieur de Viſſaguet.

ST. MAMERT, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe d'Autun, élect. de Villefranche, juſtice de St. Julien.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Sanflaville.
*Seigneur*, M. le marquis de Valadoux.

Il y a dans cette paroiſſe l'ancien château de *Loignet*, dont il ne reſte plus que des ruines. Il a appartenu aux ſires de Beaujeu : aujourd'hui la juſtice en eſt réunie à celle de St. Julien.

LE MANDUEL, parcelle de St. Juſt-en-Chevalet.

MANTENAI, village & annexe de la paroiſſe de St. Julien-ſur-Reiſſouze, en Breſſe, avec le titre de baronnie.

Le curé de S. Julien deſſert cette annexe.
*Seigneur*, M. Bertin, tréſorier général des parties caſuelles.

MANZIAT, village & par. en Breſſe, archipr. élect. & baill. de Bourg.

Le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Bolle.
*Vicaire*, M. André, bachelier en théol. de Valence.
*Dame*, madame la marquiſe de Feillens.
*Juge*, M. Matraire.
*Procureur fiſcal*, M. Lécuyer.
*Greffier*, le ſieur Rabuel.

Le fief de *la Salle*, ſans juſtice, dépendant du marquiſat de Bagé-le-Château, appart. à M. de Franc de la Salle.

MARBOZ, gros bourg, baronnie & prieuré en Breſſe, archipr. & élection de Bourg, juſtice de Montrevel.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

Le prieuré dépend du chapitre de Gigny en Franche-Comté.
*Curé*, M. Gollion.
*Vicaires*, Mrs. Rigollet & Beaux.
*Seigneur*, M. . . .

Les mêmes officiers qu'à Montrevel.

ST. MARCEL, village & annexe de la paroiſſe de St. André de Corſy en Breſſe, archipr. de Chalamont, juſtice de Montribloud & de Glareins, baill. de Bourg.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur du clocher*, les héritiers de M. Nicolau de Montribloud.
*Seigneur d'une partie de la paroiſſe*, M. de Quinſon.

Les mêmes officiers que ceux de Montribloud & de Glareins.

ST. MARCEL-ÉCLAIRÉ, village dans le Beaujolois, auquel un hameau voiſin, nommé *Eclairé*, donne ſon nom : annexe & archipr. de la paroiſſe de Tarare en Lyonnois, juſtice de Joux, élect. & ſénéch. de Villefranche.

On fabrique de la toile dans ce village.
*Curé*, M. Mignery.
*Vicaire*, M. Duthey.
*Dame*, Mme. la comteſſe de Villeneuve.

Le château de *la Buſſiere* appartient à M. Maſcrani de la Buſſiere.

ST. MARCEL-DE-FÉLINES *ou* EN NERONDE, village & par. dans le Forez, archipr. de Néronde, élect. & baill. de Roanne, en exercice à Montbriſon.

Le chap. de Clugny nomme à la cure.
*Curé*, M. Magdinier.
*Seigneur*, LE ROI.

Les mêmes officiers qu'à Feurs.
*Contrôleur des actes*, M. Jayer.

Le fief de *Severt* & celui de *Felines*, avec un beau château, appart. à M. le marquis de Talaru, maréchal de camp.

ST. MARCEL & NEULISE, parcelle de la paroiſſe de St. Marcel-de-Felines, en Forez.

ST MARCEL-D'URFÉ, bourg, par. château & ſeign. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, baill. de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers nom. à la cure.
*Curé*, M. Veillas.
*Vicaire*, M. Burellier.
*Prébendiers*, Mrs. Durand, curé d'Urfé, Duboſt & Burellier.

Digitized by Google

*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.
*Juge*, M. Michel, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Vial, not. à St. Marcel.
*Greffier*, le sieur . . . .
*Huissier*, Froment, à Saint-Just-en-Chevalet.
Foires, le 16 janvier & le 5 septembre.

SAINT-MARCELIN.

Petite ville, château & seign. dans le Forez, archipr. bailliage & élection de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Farge.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse*, M. le comte d'Espinchal, brigadier des armées du Roi.
*Juge*, M. Pavet.
*Proc. fisc.* M. Privat, not. à St. Marcellin.
*Greffier*, le sieur Saunier, à Sury.
*Dame de l'autre partie*, madame de Mazenod.

Il y a une compagnie de milice bourgeoise sous les ordres de M. le commandant de la province.

MARCHAMP, village & paroisse en Bugey, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, justice de Grollée.

M. le prieur de St. Benoît de Ceffieux nomme à la cure.
*Curé*, M. Pellotiere.
*Seigneur*, M. de Barral.

Les mêmes officiers qu'à Grollée.

MARCHAMP, village & annexe de la paroisse de Quincié, en Beaujolois.
*Vicaire*, M. Sorlon.
*Seigneur*, M. Giraud, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Varennes.

MARCHENGI, château & seign. dans la paroisse de St. Pierre-la-Noaille, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. de Montrichard, chevalier de St. Louis.
*Juge*, M. Patural, avocat.
*Lieutenant de Juge*, M Patural, not.
*Procureur fiscal*, M. Alex, notaire.
*Greffier*, le sieur Boutouge.
*Huissier*, Michel.

MARCILLY-D'AZERGUES, village, par. château & seign. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Guyot.
*Seigneur*, M. de Riverieulx de Varax.
*Juge*, M. Brac, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Saint-Michel.
*Procureur fiscal*, M. Descot.
*Greffier*, le sieur Chapuis, à Chazai.
*Huissier*, Bernard, à Quincieux.

Le fief de *la Collonge* appart. à M. . . . & celui de *Janzé*, à M. Clerico de Janzé.

MARCILLY-LE-CHATEL, village, prieuré, par. & châtellenie royale dans le Forez, archipr. élection & bailliage de Montbrison.

Le prieur nomme à la cure.
*Prieur*, M. Rougé.
*Curé*, M. Falin.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, LE ROI.
*Co-seigneurs-engagistes par échange non-consommé*, M. Thoynet du Peino, trésorier général des ponts & chaussées de France; & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes-Françoises.
*Juge-Châtelain royal*, M. Salle.
*Procureur du Roi*, M. Franchet, avocat.
*Procureurs*, Mrs. Bourboulon, Gaulne & Brunet.
*Greffier*, le sieur Goyer.
*Huissier-audiencier*, Pagnon.

La justice s'exerce au palais du baill. de Montbrison.

Le fief de *la Motte-Barin* appartient à M. de Lesgalery du Tailloux; & celui de *la Vernade*, à M. de Marcilly, & à M. Montignot, avocat à Montbrison.

MARCLOP, village & paroisse dans le Forez, archipr. de Feurs & élect. de Montbrison.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Treyveys.
*Dame engagiste*, madame . . . .

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

MARCOUX, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison. Le bourg & quelques hameaux dépendent de la justice de M. de Marcoux: le surplus de la châtellenie royale de Marcilly, & par appel au baill. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Marcel.
*Seign. du bourg & fauxbourg seulement*, M. Papon Ducros de Montmart de Goutelas, ancien capit. d'infanterie.
*Juge*, M. Hodin, à Boen.
*Proc. fiscal*, M. Fanges, à St. Sixte.
*Greffier*, le sieur Tachereau.

MARCY-SUR-ANSE, village, prieuré & par. dans le Lyonnois, archipr. d'Anse, élect. & sénéch. de Lyon.
*Prieur & patron de la cure*, M. de Laurencin Chanzé, grand-prieur de Savigny.
*Curé*, M. Pelotrier.
*Seigneur haut-justicier*, M. le baron de la Chassagne, brig. des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à la Chassagne.

*Seign. moyens & bas justiciers*, les chanoinesses d'Alix.
*Huissier pour l'une & l'autre partie*, Charbonnet.

MARCY-LES-LOUPS.

Ville & annexe de la paroisse de Ste. Consorce en Lyonnois, archipr. de



Digitized by Google

Suburbes, sénéch. de Lyon, justice partie de Laval, & partie de celle de Grézieu-la-Varenne.

*Curé*, M. Faure.

*Seigneur*, M. Lacroix de Laval.

*Juge*, M. Deschamps fils, avoc. à Lyon.

*Lieutenant de Juge*, M. Boscary, proc. à Lyon.

*Proc. fiscal*, M. Ravier, not. en Vaise.

*Greffier*, le sieur Reverchon, à St. Just.

MARDORE, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice du lieu & de Courcenai.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Poizat.

*Seigneur*, M. Guillermin, chevalier de St. Louis, gouverneur de Sisteron.

Les officiers sont les mêmes qu'à Courcenai.

L'ancien fief de *Chalatofrei*, avec rente noble, appart. à M. Moncorgier.

Il y a trois foires dans l'année : le 6 mai, le 26 juin & le 14 septembre.

MARENDIERES, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse d'Estivareilles, avec haute, moyenne & basse justice.

*Seigneur*, M. Vincent de Montarcher, ancien conseiller au parl. de Dijon.

MARES, fief qui compose une partie de la paroisse de Jonage, en Dauphiné.

*Seigneur*, M. Yon fils, chev. de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

*Juge*, M. Fournier, avocat.

*Châtelain*, M. Rigoft, not. à Pusignan.

*Procureur fiscal*, M. Pra.

*Greffier*, le sieur Colomb.

*Procureur-d'office*, M. Trux.

MARGERIE & CHANTAGRET, parcelle de St. Jean de Soleymieux.

MARIGNY, ancien château & fief avec justice dans la paroisse de Villers.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Ressein.

MARINGES, village & par. en Forez, archipr. de Courzieu, élect. & baill. de Montbrison, justice de Bellegarde.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Jumand.

*Seigneur*, M. de Bellegarde, à qui le château de *la Roche* appartient.

MARLHES, village & par dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne, justice de la Faie, Clavas, l'Hôpital du Temple & de St. Sauveur, & baill. de Bourg-Argental.

M. l'évêque du Puy collateur de la cure.

*Curé*, M. Allirand.

*Vicaires*, Mrs. Terrasse & Chauvet.

*Sociétaire*, M. Sabot.

Une maison de sœurs de St. Joseph, qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.

Une confrairie de pénitens du saint Sacrement.

*Co-seigneurs*, Mrs. Courbon, Desgaux, de St. Geneft & Chouvet.

*Notaire*, M. Lardon de Verneis, avocat.

Le fief du *Temple* appartient à M. le commandeur de Chazelles, de l'ordre de Malte.

MARLIEU, bourg & paroisse en Dombes, archipr. de Sandran, sénéch. de Trevoux.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Cordier.

*Seigneurs*, M. & Mlle. Cuffet de Montozard.

*Juge*, M. Jourdan, avocat.

*Châtelain*, M. . . .

*Proc. fiscal*, M. Broyer, proc. à Trevoux.

*Greffier*, le sieur Goy.

Il y a quatre foires qui ont été établies par arrêt du Conseil d'état, du 15 août 1772 : savoir, le 3 février, le 25 mai, le lundi après le premier dimanche d'août & le 13 novembre.

MARNAND, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, justice de Thizy.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.

*Curé*, M. Chaix, à Thizy.

*Vicaire*, M. Moissonnier.

*Seigneur*, M. Bissuel de Thizy, écuyer.

MAROLS, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbrison, justice de St. Bonnet-le-Château.

Le chapitre de Saint-Just de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Brunel.

*Vicaire*, M. . . .

*Dame-engagiste*, madame . . . .

MARRIEUX & LA MURE, parcelles de Miribel & Périgneux, en Forez.

MARS, village & par. sur les confins du Lyonnois & du Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon, justice de Gatellier & de Châteauneuf.

M. l'évêque de Mâcon collat. de la cure.

*Curé*, M. Lafai.

*Seigneur*, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.

La partie de cette paroisse qui est en Beaujolois, dépend de la justice d'Arcinges.

Les fiefs du *Colombier* & des *Combes* appart. à M. Guillermin.

MARSANGUE, château dans le Beaujolois, dépendant de Laye-Espinay. Ce château, où sont l'auditoire & les prisons, est le siege des justices de Laye-Espinay, de Champrenard & dépendances.

MARSONAZ, village & par. en Bresse,

Digitized by Google

Justice de Bavi, qui s'exerce à Bagé, archipr. élect. & baill. de Bourg.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Brossard.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. de Joli de Bevi, colonel d'infanterie.

ST. MARTIN-DE-BOISI, village & paroisse dans le Forez, archipr. élect. & justice de Roanne.

Le bureau des petites écoles & séminaire de St. Charles de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. . . .

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Le château & fief de *la Minardiere*, en toute justice, appart. à M. Valence.

ST. MARTIN-DE-CHALAMONT, village & par. en Dombes, archipr. de Chalamont, sénéch. de Trevoux.

Les religieux de l'abbaye d'Ambournay nomment à la cure.

*Curé*, M. Belay.

*Vicaire*, M. Dérognat.

*Seigneur-engagiste*, M. le marquis de Laubépin

*Juges*, Mrs. les officiers de la sénéch. de Trevoux.

*Châtelain*, M. Benoît Ozanam, à Chalamont.

*Procureur du Roi*, M. Dulac.

*Greffier*, le sieur Chuinague.

ST. MARTIN-DE-CORNAS, village & annexe de la par. de Chassagny, en Lyonnois, sénéch. de Lyon.

*Vicaire*, M. Savoie.

*Seigneur*, M. Borel de Varissan, secretaire du Roi.

*Châtelain*, M. Lecourt, not. à St. Andéol.

*Procureur fiscal*, M. Bavet, à Givors.

*Greffier*, le sieur Civard.

Le château & fief de *Manevieux* appart. à M. Bruiset, trésor. de France à Lyon; & celui de *Varissan*, à M. Borel de Varissan, secretaire du Roi.

ST. MARTIN-D'ESTRAUX, village & par. en Forez, diocese de Clermont en Auvergne, archipr. de Cusset, élect. de Roanne, baill. & sénéch. de Lyon.

Les dames religieuses de Beaulieu, proche de Roanne, nomment à la cure.

*Curé*, M. Valence, doct. en théologie.

*Vicaire*, M. Méallet.

*Seigneur*, M. Louis-Marie-François Gaston de Levy, marquis de Mirepoix, brigadier des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Château-Morand, où la justice s'exerce.

*Not. royaux*, Mrs. Morin & Delgouttes.

*Procureurs postulants*, Mrs. Morin, Durand, Delgouttes, Michault, Munet & Corsonier.

*Chirurgien*, M. Donniol.

*Receveur des traites*, M. Robillon.

*Huissiers*, Baudon & Fayet.

Il y a quatre foires: le 18 mars, le 14 mai, le 14 août, le 9 octobre, & un marché le lundi.

Le fief de *Godiniere* & le petit château de *la Fayole* appart. à M. Gaulme. M. Riviere est seigneur du vieux château de *la Lierre*.

Le château de *la Roche-en-Revermont* a pour seigneur M. d'Ivolei, colonel directeur d'artillerie.

Les mêmes officiers qu'à Versey, à l'exception de M. Armand, *châtelain*.

ST. MARTIN-DU-FRENE, gros bourg, paroisse, terre & seigneurie, avec un ancien château, en Bugey, réuni au comté de Montréal, justice dudit lieu, archipr. de Nantua, élect. de Belley, généralité de Dijon.

*Curé*, M. Levrat l'aîné.

*Vicaires*, Mrs. Levrat puîné & la Cour.

*Seigneur*, M. le comte Douglas de Montréal, syndic général de la noblesse du Bugey, chevalier de St. Louis, &c.

M. le comte Douglas possede encore le fief de Mépillat-la-Foret.

Il y a poste, brigade de maréchaussée, & deux foires dans l'année.

Les mêmes officiers qu'à Montréal.

ST. MARTIN-DU-MONT, village & paroisse en Bresse, archipr. de Treffort, élection de Bourg, justice de Pommiers.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

*Curé*, M. Monnier.

*Vicaire*, M. Orlier.

*Seigneur*, M. du Tour.

La baronnie & le château de *Pommiers* appartient au seigneur.

ST. MARTIN-EN-COALIEU, *ou* AQUALIEU, village & par. dans le Lyonnois, archipr. & élect. de St. Etienne, justice de St. Chaumond. M. le marquis de St. Chaumond nomme à la cure.

*Curé*, M. Delavigne, bach. de l'université de Valence.

*Seigneur*, M. le marquis de Saint-Chaumond.

La justice s'exerce à Saint-Chaumond.

ST. MARTIN-EN-HAUT, *ou* ANAUX, bourg & par. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. de Castellas, archipr. de Mornant.

*Vicaire*, M. Coupet.

*Seigneurs du clocher*, Mrs. les comtes de Lyon

Les mêmes officiers qu'à Rochefort.

*Seigneur d'une partie de la paroisse*, M. Dareste de Saconay.

Les mêmes officiers qu'à Saconnay.

Il y a dans cette paroisse le fief de *Charagnac & la Bâtie*. Voyez cet article.

Digitized by Google

Il y a quatre foires dans l'année : le mardi de la Sexagésime, le 6 mai, le 10 août, & le 9 décembre.

ST. MARTIN-LA-PLAINE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de Saint-Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Laurençon, doct. en théolog.
*Vicaire*, M. Robert.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Seigneur mensionnaire*, M. le comte de Cordon.
*Juge*, M. de Lurieu.
*Châtelain*, M. Montellier fils, avoc. en parlement.
*Procureur fiscal*, M. Montellier pere, & M. Bidault, not. *en concurr. & surviv.*
*Greffier*, le sieur Barrier.

Il y a dans cette paroisse une mine d'or. Pierre Matthieu, naturaliste, avocat à Lyon, & historiographe de Henri IV, parle de la découverte de cette mine d'or, dans l'histoire de ce Roi, tome II, liv. V, page 207 de l'édition *in*-8°.

ST. MARTIN-LA-SAUVETÉ, village & grande par. dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, justice de Verrieres, Saint-Marcel, Champoly & Aix.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Marion, bachelier en théologie.
*Vicaire*, M. Girard.
*Seigneurs*, M. le commandeur de Verrieres; M. le comte d'Albon; M. Demeau, lieut. général à Montbrison; M. le comte de Grezolles.
*Notaire royal réfervé*, M. Dufuc.

Le fief de *Saint-Pulgent* appartient aux enfans de feu M. Chamboduc de Saint-Pulgent.

ST. MARTIN-LE-CHATEL, village & par. en Bresse, second marquisat de cette province, érigée en faveur de la maison de la Beaume, comte de Montrevel en 1500; généralité de Bourgogne, archipr. élect. & baill. de Bourg.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.
*Curé*, M. Gentet.
*Vicaire*, M. Tribont.
*Seigneur*, M. de Montrevel.

La justice s'exerce à Montrevel par les officiers du comté.

ST. MARTIN-L'ESTRA, bourg & par. dans le Forez, archipr. de Courzieu, justice de Feurs, élect. & bailliage de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Guimeti neveu.
*Vicaire*, M. Guimeti oncle.
*Dame-engagiste*, madame....

Le château & fief des *Gouttes* appart. à M. Coignet des Gouttes.

MARZÉ, seign. dans la par. de Gleizé, en Beaujolois. Cette seign. comprend la paroisse de Chervinges, une partie de celle de Gleizé, & la dixieme partie de Ville-sur-Jarnieux, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Bottu de la Barmondiere.
*Juge*, M. Pesant, avocat à Villefranche.
*Lieutenant*, M. Duboft, procureur à Villefranche.
*Procureur fiscal*, M. Pein, notaire & procureur à Villefranche.
*Greffier-Commis*, le sieur Crozet, à Villefranche.

MARZÉ, ancien château-fort, dont on voit les ruines dans le village d'Alix qui en dépend, paroisse de Marly-sur-Anse, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. . . .

Les mêmes officiers qu'à Bagnols.

LE MAS, château, dans la paroisse de Bessenay, en Lyonnois. Il appartient à M. Brossier de la Roulliere.

MASSIEU, village & par. partie dans le Franc-Lyonnois, & partie en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Motte.
*Seigneurs de la partie du Franc-Lyonnois*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Genay.
*Seigneur de la partie de Dombes*, M. de Parcieux.
*Juge*, M. Valentin.
*Châtelain*, M. Chuinague pere.
*Proc. fiscal*, M. Chuinague fils.
*Greffier*, le sieur Goy.

MATOUR, bourg & par. partie en Beaujolois, partie en Mâconnois, dioc. d'Autun, archipr. de Bois-Sainte-Marie.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.
*Curé*, M. Gallet.
*Chapelain*, M. Denizot.
*Seigneur*, M. le marquis de Castellane.

La partie de cette paroisse, qui est en Beaujolois, dépend de la justice de Chevagny-le-Lombard; & le reste, du comté de Château-Tiers.

Il y a treize foires dans l'année : le 3 janvier; le 21 mars; le vendredi après Pâque; le 20 mai; le 11 & le 25 juillet; le 14 septembre, *&c.*

ST. MAURICE-DE-BENOST, village & par. dans le mandement de Montluel en Bresse, archipr. de Chalamont.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Champ.

Le fief de *Sathonette* appartient à M. Leieas, conseiller en l'élect. de Bresse.

ST. MAURICE-DE-GOURDANS, village & paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, élect. de Bourg.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Payre, chanoine d'honneur de Bourg.
*Vicaire*, M. . . .

Digitized by Google

*Seigneur*, M. de Montolivet.
Les mêmes officiers qu'à Gourdans.
Le fief de *Montferrand* apparr. à . . . . & le fief & château de *Pollet*, à Mme. la veuve Bertholon.

ST. MAURICE-DE-REMENS, village & par. en Bugey, archipr. d'Ambournay, élection de Belley, du reſſort de Bourg en Breſſe, & du parlement de Dijon.
M. l'abbé de St. Rambert nomme à la cure.
*Curé*, M. Jean-Joſeph Tenand.
*Seigneur*, M. de Colabaud de Rignieu, chevalier de St. Louis.
*Juge*, M. Gauthier, avocat à Bourg.
*Châtelain*, M. Sirand, avocat & notaire à Ambérieux.
*Proc. fiſc.* M. Grand, proc. à Bourg.
*Curial*, M. Fabri, à Ambérieux.
*Greffier*, M. Ravet, procureur à Bourg.

ST. MAURICE-EN-GOURGOIS, bourg & par. dans le Forez, archipr. & élection de Montbriſon, juſtice de Saint-Bonnet-le-Château, de Château-le-Bois, & de Saint-Rambert, où elle s'exerce, du reſſort du bailliage de Montbriſon.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Rouſſet.
*Vicaires*, Mrs. Dupuy & Porte.
*Dame-engagiſte*, Mme. . . .
*Seigneur du bourg & des environs*, M. le prieur de St. Rambert.
*Seigneur décimateur de toute la paroiſſe, à l'exception du bourg & des environs*, M. le chevalier de Loras, commandeur de Malte.
Il y a dans le bourg une communauté de ſœurs de St. Joſeph pour inſtruire les filles, viſiter les malades, & leur procurer des ſecours.
*Supérieure*, Sœur de la Viſitation.
Le château & fief de *Pruneri* appartient à M. Gagniere, à St. Etienne.

ST. MAURICE-SUR-DARGOIRE, village, par. & ſeigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, ſénéch. de Lyon.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Hugues Doutre, docteur en théologie.
*Vicaire*, M. Tiſſon.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon, & M. le Baron de Riverie.
*Juge*, M. Rambaud.
*Châtelain*, M. Lecourt.
*Procureur fiſcal*, M. Bidaut.
*Greffier*, le ſieur Leſpinaſſe.

ST. MAURICE-SUR-LOIRE, bourg, par. & châtellenie en Roannois, archipr. & élect. de Roanne, baill. de Montbriſon.
Le prieur de St. Jean ſur-Saint-Maurice nomme à la cure.
*Curé*, M. Vergne.
*Vicaire*, M. Dufour.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant-général des armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Roanne.
La châtellenie a été réunie au bailliage ducal de Roanne. Le hameau de Jeuvre, dans cette paroiſſe, dépend de la juſtice de Chantois.
Le prieur de St. Jean-ſur-St.-Maurice y a une juſtice.
*Prieur*, M. l'abbé Bouquet.
*Juge*, M. Barret.
*Procureur fiſcal*, M. Detours.
*Greffier*, le ſieur Freſſenay.
*Notaires royaux*, Mrs. Barret & Jacquet.
Il y a trois foires dans l'année : le 17 janvier, le 3 mai, le 14 ſeptembre.

MAYOL, parcelle de Bas-en-Baſſet, en Forez, élect. de Montbriſon, juſtice des Rivieres d'Aurecq.

MELAY, par. & ſeign. en Bourgogne, archipr. de Roanne, juſtice de Semur.
*Curé*, M. Ravier.
*Vicaire*, M. . . .
*Seign.* M. de Maulevrier de Langeron.
*Juge*, M. Gonthier de Rochefort.
*Procureur fiſcal*, M. de Gouvenin.
*Greffier*, le ſieur Grizard.

MENETREUIL, village & par. en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Dijon, juſtice de la baronnie de Montpont, baillage de Châlons-ſur-Saône.
M. le prévôt du chapitre de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Coudry.
*Seigneur*, M. Fyot de la Marche, à Dijon.

MENTHONAY, fief dépendant du marquiſat de Bagé-le-Châtel. Il appartient à M. de Feillens.

MÉPIEU, village & par. en Dauphiné, archipr. de Moretel, élect. de Vienne, juſtice haute & baſſe du lieu, & baill. de Vienne.
Le curé de Parmilieu, prieur de Vaux, nomme à la cure.
*Curé*, M. Michoud.
*Seigneur*, M. de Mépieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de St. Louis.
*Juge*, M. Labbe.
*Châtelain*, M. Gros l'aîné, à Chanizieu.
*Procureur fiſcal*, M. Caffarel.
*Greffier*, le ſieur Thiolet.

MEPILLIAT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Dombes, élect. de Breſſe, juſtice de Pont-de-Veyle, du reſſort du bailliage de Bourg.
Mme. l'abbeſſe de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Uchard.
*Dame*, madame la comteſſe de Pont-de-Veyle.
Le château & le fief de *Mepillia* appart. à la famille de M. de Châtillon.

ST. MERAS, COUVENT, & LE BOUCHET, parcelles de la par. de Riotor.

Digitized by Google

**MEREGE**, château dans la paroisse de St-Didier-de-Vallin en Dombes.

Il appartient à M. de Pizay

**MERIGNIEU**, hameau & château-fort ancien, dans la paroisse de Lezignieu, en Forez, avec seigneurie & haute-justice

*Seigneur*, M. Henrys d'Aubigny.

*Juge*, M. Privat.

*Procureur fiscal*, M. Laforest.

*Greffier*, le sieur Saulnier.

**MERLAND**, petite seign. située dans la par. d'Ambourney en Bugey. Elle appart. au monastere des Bénedictins d'Ambournay, où s'exerce la justice.

**MERLE**, bourg & par. dans le Forez, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de Montbrison, justice de Linsecq.

Le prieur de Saint-Romain-le-Puy, nomme à la cure.

*Curé*, M. Baget.

*Vicaire*, M. Jean-Jean.

*Seigneur*, M. Duflachat d'Apinac, écuyer.

Il y a une communauté de filles de la Croix.

**MERLIEU**, château & fief en Forez. Il appartient à M. Demeaux, lieutenant-général au bailliage.

**MESSIMI**, paroisse en Dombes, archiprêtré de Dombes, justice, partie du comté de Messimi, & partie du comté de Montbriand, du ressort de la sénéchaussée de Dombes.

L'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Morel.

*Seigneur*, M. de Messimi, anc. proc. gén. au parl. de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à St. Didier-de-Vallin.

**MESSIMI**, village & annexe de la paroisse de Brindas en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Agnereins.

*Vicaire*, M. Allier.

Le bourg dépend du comté de Lyon, & le reste dépend du fief de la Feuillade-lès-Messimi.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

*Notaires & Procureurs postulants*, Mrs. Bernardon, Thimonier & Filleton.

*Greffier*, le sieur Filleton.

*La Chatelaise*, fief & château, avec justice & rente noble, a pour *Seigneur*, M. Dugas, ancien lieutenant-général criminel en la sénéchaussée de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Thurins.

**MESSIMIEUX**, château & fief dans la par. d'Anse, en Lyonnois. Il appartient à M. Trollier de Féran, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.

**MEXIMIEUX**, gros bourg, par. & seign. avec titre de marquisat, en Bresse, archipr. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg. Il y a une collégiale, composée d'un doyen, de six chanoines & de six prébendiers. Tous ces bénéfices sont à la nomination du seigneur. La cure est unie au doyenné.

*Patron du chapitre, & seigneur de la paroisse*, M. le Marquis de Meximieux, lieutenant de Mrs. les maréchaux de France.

*Doyen curé*, M. Pivet.

*Chanoines*, Mrs. Deschamps, Simonet, Praft, Jaquemet, Dutour, George.

*Chanoines d'honneur*, M. l'abbé Thomas.

*Vicaire*, M. Jacquet.

*Juge*, M. Blay.

*Châtelain*, M. Thevenin.

*Greffier*, le sieur Jacquemet, puîné.

*Syndic perpétuel*, M. Bartet.

*Médecin*, M. Gartier.

Il y a deux foires dans l'année : le jeudi après la St. Barthelemi, & le lundi après la fête de St. Simon & St. Jude.

**MEYLIEU**, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, & élection de Montbrison.

Le prieur de Bellegarde nom. à la cure.

*Curé*, M. Coudour.

*Seigneur*, M. le marquis de St. Germain d'Apchon.

*Juge*, M. Gonon de St. Fresne, avocat.

*Procureur fiscal*, M. de Villaguet.

*Commis-Greffier*, Aguiraud.

**MEYRIAT**, village & paroisse en Bresse, archipr. de Treffort, élect. & bailliage de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Chambre.

*Vicaires*, M. Pinot.

*Seigneur*, M. le comte de Château-Vieux.

*Juge*, M. Chevrier.

*Procureur fiscal*, M. Ravet.

*Greffier*, le sieur Ceizetiat.

**MEYS**, village, par. & seign. dans le Forez, archip. de Courzieu, election de Montbrison, justice pour la plus grande partie, de la par. même, & pour l'autre, de celle de Lamenuë; sénéch. de St. Etienne, exercée à Montbrison.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*, M. Maragnn.

*Vicaire*, M Sauvade.

*Seigneur*, M. le marquis de Pons, seigneur-baron de Bothéon.

*Juge*, M. Gonon de Saint-Fresne, avoc.

*Lieutenant de juge*, M. Teyllot.

*Proc fiscal*, M. de Villaguet not. royal.

*Greffier*, M. Blanchon.

*Huissier*, Godeffroy.

*Proc. postulants* Mrs. Richard, Berger, Roche, Gras, Delanglade, Syvetos & Petit.

**MEYZERIAT**, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.

*Curé*,

*Curé*, M. Epailly.
*Seigneur*, M. Bonna de Perex.
*Juge*, M. Faudriere, avocat à Baugé.
*Châtelain*, M. Dagallier, à Baugé.
*Procureur d'office*, M. la Roche, à Baugé.
*Curial*, M. George, à Baugé.

MEYZIEU, village & par. en Dauphiné, élect. & bailliage de Vienne.

L'archipr. de Meyzieu comprend 28 paroisses, toutes en Dauphiné.
*Archiprêtre*. M. Barberoux, curé d'Eirieu.
*Archipr. subst.* M. Maisonhaute, curé de Jons.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Quinqueton.
*Seigneur*, M. le marquis de Leusse.
*Juge*, M. Fournier, avocat à Vienne.
*Châtelain*, M. Rognat, not. à St. Priest.
*Lieutenant de juge*, M. . . .
*Procureur fiscal*, M. Bourduisan.
*Greffier*, le sieur Trotton.

Il y a trois foires : le mardi de la Pentecôte, le 21 septembre, & le dernier de novembre, jour de St. André.

ST. MIARD, par corruption du mot de *St. Médard*, village & paroisse en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbrison, justice de Chevrieres & de la Ferrire.

M. le prieur de Montverdun nomme à la cure.
*Curé*, M. Massacrier.
*Seigneur*, M. Chovet de la Chance.

Il y a dans cette par. le fief de *la Ferriere*.
*Seigneur*, M. Masso de la Ferriere, sénéchal de Lyon.
*Vice-gérent*, M. de St. Fresne.
*Procureur fiscal*, M. Lorange.
*Greffier*, le sieur Vissaguet.

ST. MICHEL - SOUS - CONDRIEU, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Vienne, archipr. & baronnie de Condrieu, élection de St Etienne, du ressort de la sénéch. de Lyon; justice de Condrieu. Il s'y cueille de bon vin blanc.

M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure, & le curé a la dîme.
*Curé*, M. Combe, licencié en droit canonique.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Condrieu.

MILANAY, seigneurie en Lyonnois.
*Seigneur*, M. de Bouilloud de Fétan.
*Juge*, M. . . .
*Capit. châtel. & lieut.* M. Croizet.
*Procureur-fiscal*, M. . . .

MILLERY, bourg & grande paroisse dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon, justice de Montagny.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Gallet.
*Vicaire*, M. Grillet.
*Seigneur*, M. Ravel de Montagny.

Les mêmes officiers qu'à Montagny.
*Notaires*, Mrs. Chalamel pere, Chalamel fils, & michel fils.

Il y a un marché tous les vendredis; & deux foires dans l'année, le 30 juin, & le 30 octobre.

Le château de *Moleise* appartient à M. Mermier, trésor. de France.

MILLY, château & seigneurie dont la justice comprend la paroisse d'Arbuissonnas.
*Dame*, Mme. Renaud.
*Juge*, M. Alexandre Calemard, avocat à Villefranche.
*Procur. fiscal*, M. Carrand, not. à Blacé.
*Greffier*, le sieur. . . . .

MIONNAY, village & par. en Bresse, archipr. de Dombes. Cette par. dépend du marquisat de Neuville, pour la seign. & la justice qui ressortit au baill. de Bourg.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Sauvin.
*Dame*, Mme. la duchesse de Lauzun.

Les mêmes officiers qu'à Neuville.

MIONS, village & par. en dauphiné, archipr. de Meyzieu, justice, élect. & baill. de Vienne.

Le chapitre de Saint - Just de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Michel Normand.
*Seigneur*, M. de Myons.
*Juge*, M. André-Alexis Fournier.
*Châtelain*, M. Jean Baptiste Cusin.
*Procureur fiscal*, M. Jean Bretmorel.
*Greffier*, le sieur Jean-Baptiste Rogniat.

MIRIBEL, château-fort, en ruine, & baronnie en Forez, dans la par. de Périgneux, élect. & baill. de Montbrison. La justice s'exerce au château.
*Seigneur*, M. le marquis de Pons Dothuns.
*Juge*, M. Bouchetal de la Roche, avoc.
*Lieutenant de juge*, M. Rousset.
*Procureur fiscal*, M. Glaize.
*Greffier*, le sieur Dubreuil.
*Huissier*, Suchet.
*Procureurs*, Mrs. Truchard, Dumoulin, Poyet, pere & fils, Charreraud & Teissier.

MIRIBEL, bourg & marquisat situé en bresse, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de bourg en Bresse. Il y a deux paroisses, celle de St. Martin, & celle de Saint-Romain.

Le chapitre de St. Paul de Lyon nom. à la cure. de St. Martin.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure de St. Romain.



Digitized by Google

*Curé, de St. Martin*, M. Michel.
*Vicaire*, M. Geoffroy.
*Curé de St. Romain*, M. Martin.
*Seigneur*, M. le marquis de Pure, premier écuyer du Roi.
*Juge*, M. Baillot, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Berthet.
*Procureur fiscal*, M. Bret.
*Greffier*, M. Vallat, not. à Miribel.
*Huissier*, Bolanger, à Miribel.
*Procureurs postulants*, Mrs. Pelissier, Belin & Segauld, à Montluel; Leclerc, à Caluires, Omelle, à Cuires; Robert & Bret, à Miribel.

MIRIGNIAT, village & annexe de la paroisse de Cerdon en Bugey, élection de Belley, justice du lieu, qui s'exerce à Nantua.
*Vicaire desservant*, M. Poulet, chanoine du chapitre de Cerdon.
*Seigneur*, M. d'Apremont, conseiller au parlement de Bourgogne.
*Juge*, M. Branche de Merloz.
*Lieutenant de Juge*, M. Sapey.
*Procureur fiscal*, M. Domange.
*Greffier*, le sieur Molinard

MIZERIEU, village & paroisse en Dombes, archipr. de Dombes, justice de Cibeins, sénéch. de Dombes.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Nabod.
*Seigneur*, M. le comte de Cibeins.
Les mêmes officiers qu'à Cibeins.

MIZERIEU *ou* MEZIRIEU, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. & baill. de Montbrison.
Le prieur de Cleppé nomme à la cure.
*Curé*, M. Tranchard.
*Prébendier*, M. George.
*Seigneur-engagiste*, M. le comte de Thélis.
Les mêmes officiers qu'à Feurs.

MOGNENENS, village & par. en Dombes, archipr. de Dombes, élect. de Bourg, justice de la Bâtie.
M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Darles.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. Videau de la Tour.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. George.
*Proc. fiscal*, M. Pété, proc à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.

MOINGT, bourg, par. & seign. dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbrison.
Le prieur de la Chaise-Dieu nomme à la cure.
*Curé*, M. de Vertami.
Le vicaire dessert l'annexe de Sainte-Anne à Montbrison.
Le chapitre de Montbrison est seigneur de cette paroisse.
*Juge*, M. Barrieu, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Tifon Desarnaud.
*Greffier*, le sieur Monet.

MOIRE, village & annexe de la par. de Saint-Laurent d'Oingt en Lyonnois, sénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur du clocher & d'une partie de la par.* M. de Nervo, anc. conseiller à la cour des monnoies de Lyon.
Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.
*Seigneur d'autre partie de la paroisse*, M. Giraud de Montbelet de St. Trys.
Les mêmes officiers qu'à Bagnols.
*Seigneur de tout le surplus de la paroisse*, M. l'archevêque de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Ternand.
Le fief de *Terre-noire* appart. à M. Reynard.

MOLON-SUR-AIN, village & paroisse en Bresse, archipr. de Chalamont, justice de Châtillon-la-Palu, élect. & baill. de Bourg.
L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.
*Curé*, M. Burjoud.
*Seigneur*, M. de Colabeau, baron de Châtillon.
Les mêmes officiers qu'à Châtillon.

MONCEAU, village & paroisse en Dombes, archipr. de Dombes, justice de la Bâtie, & sénéch. de Dombes.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Blanc.
*Seigneur*, M. Videau de la Tour.
*Juge*, M. Valentin.
*Châtelain*, M. George.
*Procureur fiscal*, M. Pété.
*Greffier*, le sieur Goy.
Le fief de *Montval*, anciennement *Bayat*, sans justice, appart. aux héritiers de M. Aimard, chev. de St. Louis; & le château de *la Bâtie*, avec titre de comté, à M. Vidaud, cons. d'état.

MONCEL, par. en Bresse, justice de Chaudé & Corgenon, archipr. de Sandran.
L'abbé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. . . .
*Seign. du clocher*, M. de Garron de Vial.

## MONISTROL.

Petite ville dans le Vélay, qui a donné son nom à un archiprêtré du diocese du Puy, composé de cinquante-deux paroisses; la plus grande partie est dans le Vélay, & le reste dans le Forez.
*Archiprêtre*, M. . . .

MONPORTAIL, fief situé dans la paroisse de Saint-Didier-de-Cormoranche, en Bresse. Il appartient à M. de Moissard.

MONSOL, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese d'Autun, archipr. du Bois-Sainte-Marie, élect. de Villefranche, justice de Beaujeu & de Chevagny-le-Lombard.

Digitized by Google

Le sacristin de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. d'Aiivoust.
*Notaire royal*, M. Jandard.

MONSUPT, châtellenie du comté de Forez, dans la paroisse de St. George-Hauteville, élection de Montbrison. Sa justice comprend les paroisses de Saint-George-Hauteville, St. Thomas, Saint-Priest-en-Rouffet, & Boiffet fon annexe.
*Seigneur*, M. Mazenod de Pavefin.
*Juge*, M. Privat, avocat.
*Proc. fiscal*, M. Laforeft.
*Greffier*, le fieur Saumier.

MONTAGNAT, paroisse en Breffe.
Le chap. de Bourg nomme à la cure.
*Curé*, M. Delmas.
*Dame*, madame Duport de Riveire.

LA MONTAGNE-DE CHERIER, parcelle de Cherier.

LA MONTAGNE DE ROCHEBARON, parcelle de la par. de Merle en Forez, élect. & reffort de Montbrifon, juftice de Liniecq
Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme la cure.
*Curé*, M. Baget.
*Vicaire*, M. de Rochebonne.
*Seigneur*, M. de Flachat, écuyer.
Les mêmes officiers qu'à Bas-en-Baffet.

LA MONTAGNE-EN-LADVIEU, parcelle de la par. de St. Jean-de Soleymieu.

MONTAGNEUX, village & par. en Dombes, archipr. & sénéch. de Dombes.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Bombard.
*Seigneur*, M. Tavernoft.
Les mêmes officiers qu'à Meffimi.

MONTAGNEUX, village & paroiffe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, dépendant du château & marquifat de St. André-de-Brior, bailliage & élect. de Belley, du reffort du parl. de Dijon.
Le prieur d'Ennemond en Bugey, nomme à la cure.
*Curé*, M....
*Seigneur*, M. le marquis d'Haraucourt, Meftre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.
Les mêmes officiers qu'à Benonce.

MONTAGNY, village, paroiffe & premiere baronnie du Lyonnois; archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.
Le prieur de Taluyers nomme à la cure.
*Curé*, M. Juillard.
*Vicaire*, M. Jambard.
*Prébendier*, M. Juillard.
*Seigneur*, M. Ravel, écuyer, à Saint-Etienne en Forez.
*Juge*, M. Durand, avoc. anc. échevin.
*Lieutenant de juge*, M. Michel.
*Châtelain*, M. Chalamel, not. à Milleri.
*Proc. fiscal*, M. Fournier, notaire à Charli.
*Greffier*, M. Bavet, not. à Givors.
*Notaire*, M. Jacquet.
*Huiffiers*, Bouvet, à Charli; & Rivoit, à Milleri.
L'audience fe tient à Montagny, tous les vendredis.
Il y a une foire pour les beftiaux, le mardi après la Pentecôte.
Le fief de *Rouffieu*, appartient à M. Dervieux de Gotheu.

MONTAGNY, village & par. dans le Beaujolois, diocefe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, juftice de Lapra, élect. & sénéch. de Villefranche.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Jacqueton.
*Vicaire*, M Lafont.
*Seigneur*, M. le marquis de Pradines.
*Juge*, M. de Chavron du Para, à Perreux.
*Procureur fiscal*, M. Vatinaud.
*Greffier*, le fieur Simonin.
La feigneurie de *Lapra*, avec un château ruiné, a été réunie à la feign. de Pradines. Le fief d'*Effertine* appart. à M. Mortin.

MONTANAY, par. en Breffe dans le marquifat de Neuville, archiprêtré de Dombes, juftice de Neuville, élection & baill. de Breffe.
Mme. la ducheffe de Boufflers nomme à la cure.
*Curé*, M. Roffat.
*Vicaire*, M. Champier.
*Dame*, Mme. la ducheffe de Boufflers.
Les mêmes officiers qu'à Neuville
Le château & fief de *Salornay*, avec directe, appartient à M. Valfrai de Salornay.

MONTARBOUX, parcelle de la paroiffe de Sauvain en Forez, juftice de Chalmayel.

MONTARCHER, bourg, par. & feign. en Forez, diocefe du Puy, archipr. de St. Faulien, élection & bailliage de Montbrifon.
Le prieur d'Eftivareilles nomme à la cure.
*Curé*, M. Vidal.
*Seigneur*, M. Vincent de Montarcher, confeiller au parlement de Dijon, ancien intendant de St. Domingue.
*Juge*, M. Sigean, avocat.
*Châtelain*, M. Meynis.
*Procureur fiscal*, M. Ponceron.
*Greffier*, le fieur Paret.

MONTBRIAN, autrefois *Montdemangue* ou *Montdemango*, ancien fief & beau château dans la paroiffe de Meffimi en Dombes: il appartient depuis deux fiecles, ainfi que celui de Briandas, à M. le Vifte de Briandas: il a été érigé en comté en 1756, fous le nom de Montbrillan: c'eft le chef-lieu du comté qui comprend en toute juftice le clocher de Chalcins. Ouroux, qui fait une bonne

partie de la paroisse d'Agnereins, une grande partie de celle de Messimi & de Fareins, & le fief de Briandas.

*Seigneur*, M. Louis le Viste, chevalier, comte de Montbrian, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlement de Trevoux, grand sénéchal de Dombes.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Moine, notaire royal à Messimi.

*Procureur fiscal*, M. Michaille, proc. à Trevoux.

*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.

## MONTBRISON.

Cette ville est la capitale du Forez.

*Gouverneur*, M. le chevalier Dugas.

L'archiprêtré de Montbrison comprend 61 paroisses & 9 annexes, en Forez.

*Archiprêtre*, M. Benoît, curé de la Magdeleine de Montbrison.

*Archiprêtres substitués*, M. Farges, curé de St. Bonnet-le-Château; & M. Perrin, curé de St. Just-en-Bas.

*Chapitre de Notre-Dame.*

Il a été fondé en 1223, par les comtes de Forez. Il y a aujourd'hui dans l'église onze chanoines, & cinq prébendiers à la nomination du Roi; six prébendiers à la nomination du chapitre, sept autres à la nomination de différents particuliers; plusieurs habitués, huit clercs, & douze enfants de chœur.

*Dignités* ou *Personnats.*

*Doyen*, M. du Bessey de Contenson.

*Chantre*, M. Reymond de la Combe.

*Sacristin*, M. de Colonia.

*Maître de chœur*, M. Bruyere.

*Chanoines*, Mrs. Punctis, de Bigni, Gerentet, Paulze; Audelin, licencié, Bourboulon, chapelain de Mgr. le comte d'Artois, abbé de Pebrac, comte de Brioude; & Dussieux.

*Prébendiers royaux*, Mrs. Clément, Gardon, Bouchet, Pitonneau, & Lafont.

*Sous-sacristin*, M. Gardon.

*Maître des enfants de chœur, Livreur & Pointeur*, M. Chaine.

*Massier*, le sieur Lafont.

*Secretaire & Receveur du chapitre*, le sieur Monet.

Il y a à Montbrison trois paroisses & une annexe. Des trois cures, deux, St. André & St. Pierre, sont à la collation de M. l'archevêque, & la troisieme Ste. Magdeleine, à la nomination du prieur de Savigneux. L'annexe dépend de la cure de Moingt.

*St. André, premiere paroisse.*

*Curé*, M. Seignolles.

*Vicaire*, M. . . .

*St. Pierre, seconde Paroisse.*

*Curé*, M. Caquet.

*Vicaire*, M. . .

*Ste. Magdeleine, troisieme paroisse.*

*Curé*, M. Benoît, archiprêtre.

*Vicaire*, M. Bouvier.

Dans chacune de ces trois paroisses, il y a depuis long-temps une assemblée de Dames charitables, établies pour veiller au soulagement des pauvres & des malades.

*Ste. Anne*, annexe de Moingt.

*Vicaire*, M. Gardon.

Le service divin & les fonctions curiales se font dans l'église de Ste. Anne, qui est commune avec l'hôpital.

Il y a à Montbrison une communauté de Cordeliers.

*Gardien*, le R. P. Gerentet.

*Procureur*, le R. P. Glaize.

*Sacristin*, le R. P. Epalli.

De Capucins. *Gardien*, le R. P. Edouard, de Lyon.

*Vicaire*, le R. P. Casimir.

Une maison de religieuses de Sainte Claire.

*Abbesse*, madame Dumiraille.

*Directeur*, le R. P. Pra.

Une maison de religieuses de la Visitation de Ste. Marie.

*Supérieure*, madame de Charesieu.

*Econome*, madame Delaval.

*Aumônier*, M. Benoît, curé de la Magdeleine.

D'Ursulines. *Supérieure*, madame de Pommerol.

*Econome*, madame Fialin.

*Aumônier*, M. Rollet.

Et enfin, d'hospitalieres *ou* religieuses de St. Augustin.

*Supérieure*, madame de Magnieux de la Garde.

*Econome*, madame . . .

Il y a un college qui depuis 1624 est confié aux prêtres de l'Oratoire.

*Supérieur*, le P. Renaud.

*Préfet*, le P. Jauriat.

Il y a aussi une confrairie de pénitents blancs, à l'instar de ceux du Confalon de Lyon, établie en 1591.

*Recteur*, M. Thomé

*Vice-recteur*, M. Latanerye.

*Hôpital* ou *Hôtel-Dieu.*

*Recteurs-nés*, M. le lieutenant-général au bailliage, & M. le procureur du Roi.

*Recteurs-électifs*, Mrs. Reimond, chantre; Punctis, chanoine, Dubouchet; Souchon de Julien; Portier, Chantelauze, & Orizet l'ainé.

*Prébendier & aumônier*, M. Bernard.

*Receveur*, M. Bourboulon, Notaire.

Digitized by Google

*Charité & aumône générale.*

*Recteurs-nés*, M. le lieutenant général & M. le procureur du Roi au bailliage.

*Recteurs-électifs*, Mrs. Reimond, chantre; Punctis, Semenoi, Bourg, Souret & Morel.

*Aumônier*, M. Mollin.

*Receveur*, M. Tiffier.

BAILLIAGE, SÉNÉCHAUSSÉE DE FOREZ ET CHAMBRE DOMANIALE.

Les officiers du baill. & sénéchaussée jugent indistinctement de toutes les causes civiles & criminelles, par appel des châtellenies royales & justices des seigneurs; & en premiere instance dans l'étendue de la châtellenie de la ville de Montbrison, unie au bailliage, & dans le ressort de la sénéchaussée par concurrence & revention sur les mêmes justices, & encore en dernier ressort, jusqu'à la somme de 40 livres.

Le samedi est le jour d'audience pour le bailliage, le lundi pour la sénéchaussée, & le mardi pour le souverain.

*Grand-bailli & sénéchal d'épée.*

M. le marquis de Roftaing, maréchal de camp, *&c.*

*Lieut. général civil*, M. Demeaux.

*Lieutenant criminel*, M. Javelle de la Garde.

*Lieutenant particulier, assesseur civil*, M. Jean-George Roux de la Plagne.

*Lieut. partic. assesseur criminel*, M. . . .

*Conseillers*, Mrs. Reimond Dubouchet, *doyen*; Souchon de Julieu, Staron de l'Argentiere, Lattard du Chevalar, Martin Despomeys, Gerentet de Salunaux, Durand, Pupier & Brioude, Aguiraud, David, Bourg de Punctis.

*Lieut. criminel honoraire*, M. Chirat de Montrouge.

*Conseiller honoraire*, M. David pere.

PARQUET.

M. Roux de la Plagne, *premier conseiller & avocat du Roi, au bailliage, domaine & sénéchaussée.*

M. de la Chaize, *procureur du Roi.*

M. Imbert, *second avocat du Roi.*

*Receveur des consignations du pays de Forez*, M. Achard, conseiller du Roi.

*Commissaire aux saisies réelles*, M. Tezenas, procureur.

CHAMBRE DOMANIALE.

Les officiers de cette chambre sont les mêmes que ceux du bailliage & sénéchaussée; ils reçoivent les foi & hommage, aveu & dénombrement de tous les fiefs & seigneuries mouvans du Roi, à cause de son comté de Forez, dans toute l'étendue de la province. C'est à cette chambre que tous les feudataires, régisseurs, engagistes du domaine de Forez, leurs fermiers, prépostés, & généralement toutes personnes, sont obligés de se pourvoir pour les causes & faits du domaine.

*Greff. secret du domaine*, M. Tezenas.

*College des avocats*, Mrs Salles, *doyen*; Franchet, barrieu, *bâtonnier*; Benoît, curé; Gouilloud, Merayer Descombes, Rousset, Portier, Michel, Mathon de Sauvain, Delesgalleri, Buer, Morel de la Bruyere, Granjon, Meynis ainé, Verdelet, *secretaire*; Meynis le jeune, Reimond Dubouchet, Dupui, Javogues.

Il y a aussi un conseil charitable.

*Avocats consult.*, Mrs. Dulac & Dupui.

*Avocats plaidants*, Mrs. Barrieu & Decombes.

*Communauté des procureurs*, Mrs. Lachèze, *doyen*; Buer, Ardaillon, Dutronci, Portier l'ainé, Chavassieu, Cauthier, Flacheres, Lagrie, Boudot, Rolle, Portier le jeune, Tezenas, Lambert, Chantelauze fils, Dallier, Monier, Lovet, Surieux, Serei & Dulac.

*Notaires réservés pour la ville*, Mrs. Chantelauze, *doyen*; Barrieu, Desarnau, Morel, Bourboullon, Pugnet, Chavassieu d'Audebert, Cheiblanc, Chantemerle & Goyet.

*Notaires arpenteurs*, Mrs. Franchet fils, & Labranche.

*Contrôleur des actes*, M. Morin de la Chasse.

*Commissaires feudistes*, Mrs. Franchet, pere & fils, Monet, David, Balandrod & Mejasson.

*Bureau des hypotheques.*

Le mardi non-férié de chaque semaine de l'année, il y a chancellerie.

*Chancelier*, M. Lattard, conseiller.

*Conservateur des hypotheques*, M. Morin de la Chasse.

*Chauffe-cire*, le sieur Verd.

*Greff. expéditionnaire*, le sieur Dumont.

*Greff. en chef au bailliage & sénéchaussée*, le sieur Tezenas.

*Commis-greff. aux écritures*, les sieurs Morel, Couhard, Destivod & Durieux.

*Huissier-audiencier*, Goin.

*Huissiers & sergens royaux*, Beneyton, Mejasson, Lavelette, Beaujeu, Desgraves, Mejasson fils, & Pagnon.

*Police de la ville & banlieue de Montbrison.*

*Lieut. général du baill. & aussi lieut. gén. de police*, M. Demeaux Le procur. du Roi en fait les fonctions en son absence.

*Procureur du Roi*, M. de la Chaize.

*Greff. en chef*, le sieur Tiffier.

*Voyer de la ville*, le sieur Desarnaud, notaire royal.

Digitized by Google

*Maréchaussée.*

*Lieutenant du prévôt*, M. Ducreulx de Trezette, écuyer.
*Sous-lieutenant*, M. Boulard de Feurs.
*Assesseur*, M. de Brioude, conseiller.
*Procureur du Roi*, M. Barrieu.
*Greffier*, le sieur Tison Desarnaud.
*Brigadier*, le sieur Coulaud.

*Eaux & Forêts.*

*Maître particulier*, M. Morel de la Bruyere fils.
*Lieutenant*, M. Mathé de Beauvoir.
*Garde-marteau*, M. Verdelet.
*Procureur du Roi*, M. Verdelet.
*Receveur des amendes & confiscations*, M. de Beaureverd.
*Greffier en chef*, le sieur Lacheze.
*Arpenteurs*, les sieurs David & Franchet fils.
*Huissier-audiencier*, Davareine.

ÉLECTION.

*Premier conseiller-président*, M. Gerentet.
*Lieutenant*, M. Reimond.
*Elus*, Mrs. Calmard, Semenol, Dechales fils & Descombes.
*Conseillers honoraires*, Mrs. Javelles & Dechales pere.
*Procureur du Roi*, M. Buer.
*Greffier en chef*, le sieur Staron de la Rey.
*Greffier plumitif*, le sieur Chavassieu.
*Huissier-audiencier*, Pointier.
*Receveurs des tailles*, M. Lecomte, pour les années impaires, ancien; M. Couchonneau, alternatif pour les années paires.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. Grailhe de Montaima, écuyer.

*Direction générale des fermes.*

La direction des fermes à Montbrison, pour les traites, gabelles, tabac, marque des fers, droit de jauge & courtage, sur les boissons, *&c.* comprend le Forez, le Vélay, le haut Vivarais & la haute Auvergne.
*Directeur général*, M. Journel.
*Premier commis*, M. Pitras de Chalande.

*Juridictions des gabelles.*

*Juge-visiteur*, M. Delesgalleri, Dutailloux.
*Substitut*, M. Barrieu.
*Procureur du Roi*, M. Orizet.
*Greffier en chef*, le sieur Tison Desarnaud.
*Receveur du grenier à sel*, M. Dautroche.
*Receveur à l'entrepôt du tabac*, M. Faute.
*Contrôleur au grenier à sel*, M. Fabre.
*Procureur des fermes*, M. Lagrie.

*Juridictions des traites foraines.*

*Président juge*, M. Franchet, avocat.
*Substitut du procureur du Roi*, M. Semenol.
*Greffier-commis*, le sieur Tissier.

*Bureau des aides.*

*Directeur*, M. Lacombe.
*Receveur*, M. Chalus.
*Procureur*, M. Buer.
*Directeur de la poste*, M. Latanerie.

*Etat militaire.*

*Gouverneur*, M. Dugas de Saint-Chaumond.
*Maire*, M. . . .
*Echevins*, Mrs. Meys de Chales, Delesgalleri, Ardaillon & Orizet.
*Secretaire de l'Hôtel de ville*, M. Cariot.
*Valets de ville ou mandeurs*, Beyneton, Mouillaud & Goutailler.

*Ponts & Chaussées.*

*Sous-ingénieur*, M. Griffet de la Baume, écuyer.

*Commanderie de St. Jean-dès-Prés.*

*Commandeur*, M. de Mospec, chevalier de l'ordre de Malte.
*Juge*, M. Rousset, avocat.
*Lieutenant de juge*, M. Orizet.
*Procureur fiscal*, M. Dutronci.
*Greffier*, le sieur Tissier.

Les appels se portent au bailliage de Montbrison, & en dernier ressort, au parl. de Paris.

*Officiers du point d'honneur.*

*Lieutenant de Mrs. les maréchaux de France*, M. Chappuis de la Goutte, écuyer, seigneur de Grezieu.
*Conseiller-rapporteur*, M. Vidal de Ronat, avocat & proc. du Roi aux gabelles, en la ville de Thiers.
*Secretaire-greffier*, le sieur Barrieu.
*Second greffier*, le sieur Chassin.
*College de médecine*, Mrs. Bonnefoi, Souchon, du Bouchet, Durand; Richard de la Prade, médecin ordinaire du Roi, intendant des eaux minérales de Forez, *&c.*
*Communauté des Chirurgiens*, Mrs. Durand, *lieutenant du premier chirurgien*; Vidal, *greffier*; Genis, Frai & Levet.
*Apothicaire*, M. Lafont.

Tous les samedis de l'année on tient des marchés royaux qui ont été établis par arrêt du Conseil du 30 juin 1767, & qui sont très-fréquentés. Il y a aussi quatre belles foires dans le courant de l'année. La premiere, le premier jeudi de Carême; elle dure trois jours: la seconde, le jeudi avant la Pentecôte; la troisieme, le samedi avant l'Assomption; & la quatrieme, le 18 octobre; elle dure aussi trois jours.

Il y a une messagerie royale pour Lyon, qui part le mercredi, & revient le samedi.

Digitized by Google

*Entrepreneur de la messagerie*, le sieur Guyot, chargé du courier conjointement avec Vial & Carré.

Les messagers partent de Montbrison les dimanches, mercredis & vendredis; & arrivent les lundis, mercredis & samedis : ils logent à Lyon, rue du Bœuf, à-l'Etoile.

MONTCEL, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élect. de Bourg.

M. l'archevêque de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Chambard.

*Seigneur*, M. Garion de Vial.

MONTCHAL, ancien château & seign. dans la par. de Burdignes, en Forez, dont la justice comprend cette par. & une partie de celle de St. Sauveur, & de celle de Vanose, dont le reste est en Vivarais.

*Seigneur*, M. Bollioud de Saint-Julien, receveur général du clergé de France.

*Juge*, M. . . .

*Châtelain*, M. Aubert.

*Procureur fiscal*, M. Fraisse.

*Greffier*, le sieur Staniol.

*Greffier - commis*, Joseph Garçon, à Bourg-Argental.

MONTCHORIER, parcelle de Saint-Laurent-de-Chamousset, en Forez.

MONTEGUET, gros bourg, partie en Forez, partie en Bourbonnois. Il y a une ancienne église collégiale.

*Doyen*, M. Mourier.

*Sacristin*, M. Deffertre.

La seigneurie appartient à l'abbesse de la Bénissondieu.

*Juge*, M. Marion, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Durand.

*Greffier*, le sieur Durand, à Sail.

*Notaires royaux*, Mrs. Durand, Musset & Croizier.

*Procureurs postulans*, Mrs. Musset, Meplain, Bonnet, Nichand, Defoix, Meplain le jeune, & Cassonnet le jeune.

*Huissier*, Rambault.

*Chirurgien*, M. Rodillon.

*Receveur des aides*, M. Croizier.

*Receveur des traites*, M. Simon.

*Distributeur du sel*, le sieur Charrier.

MONTELIER, village & paroisse en Bresse, de la généralité de Bourgogne, archipr. de Chalamont.

Le chapitre de Saint-Nizier de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Barbier.

*Seigneur*, M. Gueppo.

MONTFALCON, paroisse & baronnie avec château, en Bresse archipr. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Groffier.

*Vicaire*, M. Poncet.

*Seigneurs*, les héritiers de M. le président de Brosse.

*Juge*, M. Midan ainé, avocat à Bourg.

*Procureur d'office*, M. Obrien.

*Greffier*, le sieur Burget.

*Châtelain*, M. George Cornaton, not. royal.

*Curial*, le sieur Blanc.

*Sergent*, Claude-Joseph Penet.

MONTFALCONNET, baronnie située dans la paroisse de Polliat : la justice compred les villages d'Aniere, Reculande, &c. de la paroisse de Confrançon.

*Seigneur*, M. le comte de l'Oriol.

Les mêmes officiers qu'à Perex.

MONTFERRAND, village ancien sur la paroisse de Torcieux; on y voit encore les vestiges de deux vieux châteaux d'où la maison de Montferrand tiroit son nom.

*Seigneur*, M. le comte de Murat.

Les mêmes officiers qu'à St. Denis-le-Chausson, où la justice s'exerce.

MONTGRIFFON, village, terre en toute justice, & annexe de la paroisse d'Aran, en Bugey, généralité de Bourgogne.

*Vicaire*, M. Gros.

*Seigneur*, M. Orsel de Châtillon, écuyer.

Les officiers de justice sont les mêmes que ceux de Châtillon & de St. Jérôme.

MONTHIEU, village, par. & prieuré réuni à l'abbaye de St. Pierre de Lyon, en Dombes, archipr. de Sandran, & sénéch. de Dombes.

Mme. l'abbesse de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Roman, archipr. de Sandran.

*Seigneur*, M. le marquis de Damas, maréchal de camps.

*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.

*Châtelain*, M. Peret, notaire.

*Procureur fiscal*, M. Dondieu, proc.

*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.

Il y a dans la paroisse le château de *Breuil*. Voyez *le Breuil*, château.

Le fief de *Mions* appartient à M. de Regnaud, seigneur de Parcieux.

MONTJERNOZ, château en toute justice, avec titre de comté, dans la paroisse de St. Jean-sur-Reissouze, en Bresse, & dépendant de la terre & marquisat de Bagé-le-Château.

*Seigneur*, M. le comte de Vogué.

*Juge*, M. Guichelet.

*Châtelain*, M Bonnet.

*Procureur fiscal*, M. Duchenaut.

*Greffier*, le sieur Pomathio.

*Curial*, le sieur Filliad.

MONTJOUVENT, château, terre & baronnie en Bresse, dans la par. de Varenne-Saint-Sauveur, en Comté.

*Seigneur*, M. Balaat d'Arnas.

Digitized by Google

*Chapelain*, M. l'abbé Bulliot.
*Juge*, M. de Bona.
*Châtelain*, M. Brioude.
*Proc. fiscal*, M. Lesquier.
*Greffier*, le sieur Barel.
*Procureurs postulans*, Mrs. . . . .
. . . . . .

## MONTLUEL.

Ville capitale de la Valbonne en Bresse, archipr. de Chalamont. Il y a trois par. dans cette ville.

*Notre-Dame, paroisse & collégiale.* Le chapitre est composé d'un doyen & de cinq chanoines.

*Doyen-curé*, M. Mandot, docteur de Sorbone.

*Chanoines*, Mrs. Durdilly, bachelier; Lachanal, Jacquemet, Chambri & Blaise.

*St. Barthelemi & St. Etienne, annexes de Notre-Dame de la Bresse.* Les mêmes curé & vicaire desservent l'une & l'autre annexe.

*Curé*, M. Claude Benoît, docteur de Sorbone.

*Vicaire*, M. Sianne.

GRANDS AUGUSTINS. *Prieur*, le R. P. Cayrel.

*Procureur & sacristin*, le R. P. Raisonnier.

HÔTEL-DIEU. Cet hôpital est desservi par les sœurs de la charité.

*Supérieure*, madame Fromentin.

*Pharmacienne*, sœur Marie.

*Administrateurs. Recteurs-nés*, M. Camille Mandot, maire; & M. Benoît, curé de St. Etienne.

*Recteurs-électifs*, Mrs. Proft, Trumel de Ronsière, Charpentier & Vanel neveu.

*Aumônier*, le R. P. Mathevon, augustin.

*Pénitens du Confalon.*

*Recteur*, M. Pierre Guerin.

*Vice-recteur*, M. F. Verrier.

*Maître des cérémonies*, Mrs. J. Boilliat & Louis Billiat.

*Seigneur*, M. François-Joseph Mammert de Juffieu de Montluel.
Il y a une brigade de maréchaussée.

*Sous-lieutenant*, le sieur Lucat.

*Brigadier*, le sieur Devoux.

*Corps de ville.*

*Syndic perpétuel*, M. Camille Mandot, docteur en médecine.

*Syndic amovible*, M. Vanel neveu.

*Conseillers*, Mrs. Vanel neveu, Robin, Ségaud & Guerin.

*Procureur syndic de police*, M. Nepple fils, avocat & notaire.

*Receveur des deniers patrimoniaux*, M. Levrat.

*Secretaire de l'hôtel de ville*, M. Tercel.

*Maîdeur*, Antoine Delord pere.

*Sergens de police*, Serviand & Delord fils.
La justice s'exerce à Bourg.

*Châtelain royal*, M. Blin, notaire.

*Curiaux*, M. Blay, notaire royal, pour un tiers; M. Vanel fils, pour le reste.

*Receveur des domaines & contrôleur*, M. Jean Blai, notaire royal.

*Receveur des gabelles*, M. Charpentier, avocat.

*Contrôleur pour le Roi*, M. Michel.

*Receveur des traites*, M. Bregeot de Leu.

*Contrôleur*, M. Lécuyer.

*College royal.*

Les classes pour le latin y sont suivies jusqu'en rhétorique. On y tient une pension très-bien montée.

*Principal*, M. Chambry, chanoine de Notre-Dame.

*Premier professeur de latinité*, M. . . .

*Second professeur*, M. Trémollet.

*Maître d'écriture & d'arithmétique*, M. Jean-Baptiste-Marie Difernet cadet.

*Maître de lecture*, M. Caret.

A la fin de l'année, Mrs. les officiers municipaux distribuent des prix en livres choisis aux écoliers qui se sont distingués pendant l'année, & à la composition qui se fait à l'entrée des féries.

*Médecins*, Mrs. Mandot, Proft & Solan.

*Chirurgiens*, Mrs. Lachanal, pharmaciens; Simonet, Luc & Gallet.

*Poste aux lettres.*

*Directeur*, M. Tercel.

Le commerce de cette ville consiste en fil de toutes couleurs, chanvre œuvré, & toiles d'emballage.

MONTMELAS, village, paroisse & marquisat dans le Beaujolois, archipr. d'Anse, élect. de Villefranche.

Le prieur de Dénicé nomme à la cure.

*Curé*, M. Florei.

*Prébendier*, M. Perrat, curé de Montmelard, en Máconnois.

*Prébendier*, M. Craponne, curé de Charantai.

*Seigneur*, M. Arod, ancien colonel aux grenadiers de France.

La justice s'exerce au bourg de Cogny, & comprend les paroisses de Montmelas, St. Julien & St. Sorlin-le-Puy, & presque toute celle de Cogny, le clocher & la plus grande partie de celle de Blacé & de Dénicé, & quelques cantons de celle de St. Cyr de Châtoux & Chamboſt-sur-Allieres.

MONTMERLE, gros bourg & par. en Dombes, archipr. de Dombes & sénéch. de Trevoux.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Peisson.

*Vicaire*, M. Coudurier.

*Seigneur*, LE ROI.

*Châtelain royal*, M. Perraud,

*Greffier*,

Digitized by Google

*Greffier*, le sieur Dupont.
*Huissier*, Goiffon, à Montmerle.

Il y a à Montmerle une compagnie de Dames de la charité, établie pour le soulagement des pauvres malades de la paroisse.

*Chef*, M. le curé.
*Pere temporel de la bonne œuvre*, M. Chuinague, greffier en chef de la sénéchaussée de Trevoux.
*Supérieure*, Madame . . . .
*Trésoriere des pauvres*, madame la veuve de Corcomei l'ainée.

Il y a aussi une communauté de religieux de l'ordre des Minimes.
*Correcteur*, le R. P. Ropique.

Tous les jeudis il y a un marché fort accrédité; & si le jeudi est un jour de fête, on tient le marché le mercredi précédent.

Il y a en outre quatre foires: le 9 septembre; le 9 décembre; le 3 février, & le jeudi qui précede la fête de St. Simon & St. Jude au mois d'octobre.

La chartreuse de Montmerle est dans la paroisse de St. Julien-sur-Reissouze.

MONTMONOST, gros hameau de la paroisse d'Ancy en Lyonnois. Il dépend, pour la haute justice, de la Rouilliere; & pour la moyenne & basse, du doyenné de Lasnai.

MONTOUSSE, parcelle de la paroisse de St. André-d'Apchon.

C'est dans cette parcelle qu'est situé le hameau de *St. Alban*, remarquable par ses eaux minérales.

MONTPINEL, château & seign. en Beaujolois, dont la justice comprend une partie de la paroisse de Ranchal.
*Seigneur*, M. Gonet.
*Juge*, M. Corselette, avocat à Poule.
*Proc. fiscal*, M. Duperron, à Choffailles.
*Greffier*, le sieur Vermorel, à Ranchal.
*Huissier*, Depay.

Il y a sept foires: savoir, le mardi de Pentecôte, & les 29 avril, mai, juin, juillet, août & septembre.

MONTPONT, bourg, par. & baronnie en Bourgogne, avec un ancien château presque ruiné; archipr. de Bagé, élect. de Dijon, baill. de Chalons-sur-Saône.

L'évêque de Mâcon collat. de la cure.
*Curé*, M. Fevre.
*Vicaire*, M. Pierron.
*Seigneur*, M. Fiot de la Marche, ancien premier président du parlement de Bourgogne.
*Juge*, M. Claude Puget, notaire royal à Louhans.
*Procureur fiscal*, M. Rouget, notaire.
*Greffier*, le sieur Moissonnier.

Il y a deux foires dans l'année; le 4 janvier; le 10 mai: & un marché le jeudi de chaque semaine.

Le fief de *Reure* appart. à M. Rollin de la Rignere, ancien garde du-corps.

MONTRACOL, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, justice de Corgenon, élect. & baill. de Bourg.

L'abbé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Brun.
*Seigneur*, M. le comte d'Apchon.
Les mêmes officiers qu'à Corgenon.

## MONTRÉAL.

Petite ville en Bugey, avec titre de comté; paroisse, mandement & château; archipr. de Nantua, élect. de Belley, généralité de Dijon: autrefois ville murée, & château-fort, démoli par ordre de Henri IV, à cause de ses fortifications considérables: c'étoit aussi le chef lieu du bailliage de Montagne, qui comprenoit la plupart des terres & fiefs de Bugey, dont plusieurs relevent encore aujourd'hui. Ce comté est composé de 7 paroisses, 12 villages, & 5 fiefs.
*Curé*, M. Mermet.

Chapelle sous le vocable de Ste. Cathérine, à la nomination du seigneur-comte, du curé, & des quatre principaux bourgeois.
*Chapelain titulaire*, M. l'abbé de Douglas, prieur-commendataire de Bar-le Duc.
*Seigneur-Comte*, Messire Charles-Joseph comte de Douglas, syndic général de la noblesse de Bugey, chevalier de St. Louis, ancien capitaine au régiment de Royal-Ecossois.
*Juge-mage ordinaire*, M. Jagot, avocat à Nantua.
*Juge-mage d'appel*, M. Rolland, avocat à Mataffelon.
*Lieutenant de Juge*, M. Meiller, avocat.
*Capit. Châtelain*, M. Vuarin, notaire.
*Proc. d'office*, M. Alumbert, procureur à Nantua.
*Subst. dudit*, M. Barbe, not. à Nantua.
*Curial*, M. Piquet, notaire à Groissiat.
*Greffier*, M. Domange puîné, à Nantua.
*Not. royaux*, Mrs. de Lilian & Vuarin.
*Contrôleur des actes*, M. Vialas.

On doit y tenir un marché le mardi de chaque semaine; il y a quatre foires dans l'année.

Une brigade de maréchaussée.

MONTRENARD, château & seigneurie dans la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu, en Beaujolois: la justice comprend une partie de cette paroisse.
*Seigneur*, M. Michon de Vougi, capit. au régiment des cuirassiers.
Les mêmes officiers qu'à Vougi.

## MONTREVEL.

Petite ville en Bresse, premier comté des états de Savoie & de Bresse, érigé

en 1427 en faveur de François de la Baume, dit *le Galois*, grand-maître des arbalétriers de France. Cette ville eſt de l'élect. de Bourg. Il y a juſtice-mage, reſſortiſſant nuement au parl. de Dijon. Elle eſt de la par. de Cuet, qui eſt à demi-lieue.

*Seigneur*, M. Florent-Alexandre de la Baume, comte du Saint Empire, de Montrevel, maréchal des camps & armées du Roi, chevalier d'honneur au parl. de Beſançon, & chevalier de St. Louis.

*Juge-mage*, M. Tornier.

*Bailli & Lieutenant*, M. Rober du Coſtat fils.

*Proc. fiſcal*, M. Didier ainé.

*Greffier*, le ſieur Petrin ainé.

*Curial*, M. Vernette.

*Proc. poſt.* Mrs. Battur pere, Chambard, Vernette, Petrin, David, Battur fils, Didier puiné, & Huchet cadet.

*Huiſſiers*, Jacob & Trinet.

*Sergents de la terre*, Chavalard, Beſançon, & Martin.

*Not. royaux*, Mrs. Vernette & Duboſt.

*Aumônier de M. le comte de Montrevel*, M. Piquet.

*Prieur de la chapelle de l'hôpital*. M. Biche.

MONTRIBLOUD, château & baronnie en toute juſtice, dans la paroiſſe de St. André-de-Corſy en Breſſe.

*Seigneur*, M. . . .

*Juge*, M. Gaillard, avocat à Lyon.

*Châtelain*, M. Péliſſé, notaire & proc. à Montluel.

*Proc. fiſcal*, M. Vanel le neveu, à Montluel.

*Curial & Greffier*, M. . . .

MONTROMANT, village & par. dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon, juſtice d'Yzeron.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Coquard.

*Dame*, madame d'Yzeron.

MONTROND, chapelle, château-fort dépendant de la paroiſſe de Meilieu en Forez, archipr. & élect. de Montbriſon.

*Chapelain*, M. Fontaine.

MONTROTIER, bourg, prieuré, par. & ſeign. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon.

*Seigneur-prieur*, M. l'abbé d'Anſtrude, vicaire général du dioceſe de Langres, & de Châlons-ſur-Saône.

Le prieur, qui eſt ſeigneur du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe, nomme à la cure.

*Curé*, M. Guerpillon.

*Vicaire*, M. Vial.

*Juge*, M. Dacier, avocat à Lyon.

*Châtelain*, M. Romany, notaire à Montrotier.

*Lieutenant de juge*, M. Richard, notaire à Hauterivoire.

*Procureur fiſcal*, M. Firmin, not. royal à Montrotier.

*Greffier*, le ſieur François Gemier, à St. Laurent-de-Chamouſſet.

*Procureurs*, Mrs. Durand, Aréthens pere & fils, Matragrin, Berger l'ainé, Berger le jeune, Deſprés pere & fils, Cholat, Guilloar, Bertrand & Charbogne.

*Not. royaux*, Mrs. Romany & Firmin.

*Huiſſier*, Turiau.

*Seigneur d'une partie de la paroiſſe*, M. Broſſier de Beſſenai, à cauſe de ſon château de *la Rouilliere*.

Les mêmes officiers qu'à St. Julien-ſur-Biboſt.

*Seigneur du reſte de la paroiſſe*, M. Cholier, comte de Cibeins.

Les mêmes officiers qu'à Albigni.

Il y a un marché le mardi de chaque ſemaine; & trois foires dans l'année; le 26 janvier; le 5 février; & le 10 juin.

MONTVERDUN, bourg, par. prieuré & ſeigneurie dans le Forez, archipr. élect. & baill. de Montbriſon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Rouſſet.

La ſeigneurie de Montverdun dépend du prieuré qui eſt réuni au ſéminaire de St. Charles de Lyon.

*Juge*, M. Francher, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Buer.

*Greffier*, le ſieur Franchet, commiſſaire.

MONTVIANEI, village & paroiſſe dans le Forez, dioceſe de Clermont, archipr. de Cuſſet, élect. de Montbriſon.

M. le prieur de Montperoux nomme à la cure.

*Curé*, M. . . .

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie de Cervieres.

MORANCÉ, village, paroiſſe & ſeign. dans le Lyonnois, archip. d'Anſe, ſénéch. de Lyon.

Mme. l'abbeſſe de St. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Pinatel.

*Vicaire*, M. Savarin.

*Prébendiers*, Mrs. Guillard, curé de Beligni; Martin, clerc de l'Egliſe de Notre Dame de la Platiere de Lyon.

*Seigneur*, M. le comte de Chaponai.

*Juge*, M. Petit, avocat à Lyon.

*Lieutenant de juge châtelain*, M. Deſcot, notaire & commiſſaire en droits ſeigneuriaux, à Chazai.

*Procureur fiſcal*, M. Caillot.

*Notaire*, M. Rivoire.

*Greffier*, le ſieur Chapuis.

*Huiſſier*, Pierroux.

Les fiefs & châteaux du *Petit-Marré*, du *Pin*, & de *Liſtrable* appartiennent au ſeigneur.

Digitized by Google

MORETEL.

Petite ville en Dauphiné, qui a donné son nom à un archiprêtré de ce diocèse. L'archip. de Moretel comprend 24 par. & 2 annexes, toutes en Dauphiné.

*Archip.* M. Girerd, curé de Dolomieux.

*Archip. substitué*, M. Roux, curé de la Balme.

Le chapitre de Saint-André-le-Bas de Vienne, ci-devant de St. Chef, nomme à la cure.

*Curé*, M. Meissin.

*Vicaire*, M. Ripault.

Il y a un couvent de grands Augustins, & une confrairie de pénitents du Confalon.

Cette ville est de l'élect. & de la justice du ressort du bailliage de Vienne.

*Seigneur*, M. le marquis de Quinsonas, ancien président au parlement de Grenoble.

*Juge*, M. l'abbé Giranton.

*Lieut. de juge, sur les lieux, faisant les fonctions de gradué*, M. Grandval de Vaulx.

*Procureur fiscal*, M. Blanchet.

*Maire*, M. Gourju pere.

*Echevin*, M. Meissin.

*Châtelain*, M. Thevenet.

*Lieut. de châtellenie*, M. Gourju pere.

*Greffier*, le sieur Pecoud.

*Substitut du greffier*, le sieur Michoud.

*Notaires*, Mrs. Thevenet, Gourju pere, Gourju fils.

*Receveur du grenier à sel, & de la douane de Valence*, M. Bernard de Marigni.

*Receveur des octrois*, M. Sicaud.

LE MORILLON, hameau & seigneurie dans la paroisse de Fleurieu en Lyonnois.

*Seigneur*, M. le président de Fleurieu.

MORLAND, château en Beaujolois, paroisse de Coutouvre

*Seigneur*, M. Mei.

*Juge*, M. Alex du Tremblei, avocat.

*Proc. fiscal*, M. Vincent, not. à Thizi.

*Greffier*, le sieur Deville.

MORNANT, village & par. en Forez, archipr. élect. justice & sénéch. de Montbrison.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

*Curé*, M Franchet.

*Seigneur*, LE ROI.

*Co-seigneurs, engagistes, par l'échange avec le Roi non-consommé*, M. Thoinet, écuyer, & M. de Magneux, ancien officier aux gardes-françoises.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

Le fief de *Bezurevert* appartient à M. Regard de Beaurevert; & *Château-Guillard*, à M. l'abbé Bourg.

MORNANT.

Petite ville en Lyonnois, élect. de St. Etienne, justice du lieu, sénéch. de Lyon. L'archipr. de Mornant comprend 40 par. & 13 annexes, en Lyonnois.

*Archiprêtre*, M. de Castellas, curé de St. Martin Anaux.

*Archiprêtre substitué*, M. . . .

*Prieur*, M. Colot. Il nomme à la cure.

*Curé*, M. Auquier, docteur en théologie.

*Vicaire*, M. Champier.

*Séminaire.* Il y a un supérieur & cinq professeurs; on n'y reçoit que cinquante pensionnaires, qui ont chacun leur chambre.

*Supérieur*, M. le Clerc.

*Petites écoles.* Celle des garçons est sous la direction d'un laïque; & celle des filles sous la direction des sœurs du tiers-ordre de St. François.

La seigneurie de Mornant dépend du prieuré.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Lieutenant*, M. Lecourt, notaire à St. Andéol-le-Château.

*Proc. fiscal*, M. Rambaud, notaire à St. Laurent-d'Agni.

*Substitut*, M. Rambaud neveu, notaire & contrôleur à Mornant.

*Greffier*, le sieur Faiges.

*Commis greffier*, le sieur Joseph Rousset.

*Huissier royal*, Jalabert.

MORTAREI, village & château dans la paroisse de St. Alban en Bugey, dont la justice s'exerce à Belley.

*Seigneur*, M. de Champdor.

Les mêmes officiers qu'à Bosche.

LA MOTTE-CAMP, château & fief avec justice, dans la paroisse de Saint-Bonnet-de-Crai, proche de Charlieu en Lyonnois.

*Seigneur*, M. de Sirvinge, chevalier, seigneur de Sevelinges.

*Juge*, M. Bardet le jeune, avocat à Charlieu.

*Lieutenant de Juge*, M. Paturel, notaire royal à Charlieu.

*Procureur fiscal*, M. Cucherat.

*Greffier*, le sieur Adam.

LA MURE, village & annexe de la par. de Claveisolles en Beaujolois, archipr. de Beaujeu, justice de Pramenoux, élect. & sénéch. de Villefranche.

*Vicaire desservant*, M. Goudard.

*Seigneur du clocher*, M. le marquis de Langeac, maréchal de camp.

*Juge*, M. Michel, avocat.

*Juge vice-gérent*, M. Coicellete, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Roche fils.

*Greffier*, M. Roche pere.

*Huissier royal*, Aubonnet.

*Chirurgien*, M. Burnéchon.

Il y a quatre foires dans l'année:



Digitized by Google

le 5 février, le 25 avril, le 22 juillet, le 23 novembre ; & un marché le mardi de chaque semaine.

On fabrique dans ce village beaucoup de toiles de fil & de coton, & de belles cotonnes blanches & rayées.

MUSSERI, hameau de la paroisse de St. Igni-de-Vers en Beaujolois.

*Seigneur*, M. de Mussy de Vauzelles, ancien officier des carabiniers.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant*, M. Jean-Baptiste Thevenet, notaire.

*Proc. fiscal*, M. Tarlez, notaire.

*Greffier*, le sieur Etienne Catin.

MUSSY, hameau de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la justice de la vicomté d'Oingt.

Le seigneur & les officiers de justice sont les mêmes que ceux d'Oingt.

## NA

NACONNE, village & annexe de la paroisse de Regny en Lyonnois, sénéch. de Lyon, justice de Regny.

*Vicaire*, M. Deschavannes.

NANDAX, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Villefranche, justice de Reffein & du Poyet.

Le college de Roanne, comme prieur de Riorges, nomme à la cure.

*Curé*, M. Auclerc.

*Seigneur*, M. Beraux de Reffein.

*Juge*, M. Perichon, avocat.

*Procureur fiscal*, M. Dufour.

*Greffier*, le sieur Matthieu.

## NANTUA.

Paroisse & seconde ville du Bugey, élection de Belley : elle a donné son nom à un archiprêtré de ce diocese. L'archiprêtré de Nantua comprend neuf paroisses & dix annexes toutes en Bugey. La justice est celle du prieur, qui ressortit au bailliage de Belley, & par appel au parlement de Bourgogne.

M. l'abbé de Cluny nomme le prieur commendataire, & le prieur nomme à la cure.

*Archiprêtre*, M. Levrat, curé de Vieux-d'Izenave.

*Curé*, M. Laporte. Il est obligé à 3 vic.

*Vicaires*, Mrs. Mermet & Coson ; pour l'annexe, M. Frerejean de Neyrolles.

Il y a dans cette ville un riche prieuré de l'ordre de Saint Benoît soumis à la juridiction de l'abbé de Cluny ; & un chapitre composé de dix prébendes destinées pour des gentilshommes des provinces de Bresse, Bugey & Gex.

*Prieur-commendataire*, M. l'abbé Bouvier Demareft, sacristin de l'église collégiale de Romans en Dauphiné. Il a la justice haute, moyenne & basse dans la ville de Nantua, & dans nombre de villages circonvoisins.

*Grand-prieur du chapitre*, M. de Lombard, infirmier, ancien définiteur de l'ordre de Cluny.

*Chamarier*, M. de Doucy.

*Sacristin*, M. de Montrichard.

*Aumônier*, M. Jacob.

*Doyen*, M. Desforêts.

La chantrerie & l'ouvrerie sont réunies à la mense capitulaire par un bref du Pape.

*Syndic-receveur*, M. de Montrichard de la Brosse, *prébendier*.

*Prébendiers*, Mrs. de Vaillet, d'Ecrivieux, Dumarchet & de Forcand.

La justice de M. le prieur s'exerce sur les lieux.

*Juge*, M. Proft.

*Châtelain*, M. Clerc.

*Procureur d'office*, M. Molinard.

*Greffier*, le sieur Domange.

*Curial*, M. Collete.

Les religieux ont été maintenus & déclarés co-seigneurs de Nantua, pour l'honorifique, par arrêt du grand conseil de 1688 ; ils jouissent en leur particulier de leurs lods, comme le prieur du sien ; le tiers-lods étant destiné aux charges.

*Juge*, M. Proft.

*Châtelain*, M. Guillermet.

*Procureur d'office*, M. Domange fils.

*Greffier*, le sieur Clerc.

*Curial*, M. Cottin.

Les religieux sont aussi seigneurs hauts-justiciers d'Echalon, Bellaydoux & St. Germain-de-Joux, & chaque lieu a ses officiers particuliers.

Il y a un college sous la direction des prêtres missionnaires de Saint-Joseph, qui ont une pension considérable.

*Supérieur*, M. Richard.

*Professeur de rhétorique*, M. Loie.

*Préfets de la pension*, Mrs. Richard & Huguenin.

Une communauté de filles, sous la regle de St. Augustin : il y a 24 Dames.

*Supérieure*, madame Douglast.

*Directeur*, M. Richard.

Une juridiction des traites foraines, où ressortissent toutes les affaires du Bugey & du pays de Gex.

*Président*, M. Alombert.

*Lieutenant*, M. Tardy.

*Procureur du Roi*, M. Branche de Merloz.

*Commis-greffier*, le sieur Clerc.

*Huissiers*, Richard & Vidal.

*Hôtel de Ville.*

*Gouverneur*, M. Degrenand de Royerse.

*Maire*, M. Proft.

Digitized by Google

*Echevins*, Mrs. Morand, & Branche de Merloz.
*Syndic*, M. Barbe.
*Procureur du Roi*, M. Branche de Merloz.
*Receveur*, M. Jagot pere.
*Secretaire*, M. Jagot fils.

La ſubdélégation comprend ſoixante & dix paroiſſes dans ſon département.

*Subdélégué de M. l'intendant*, M. Proſt.

Il y a auſſi à Nantua un grenier à ſel, un bureau pour les traites foraines, un autre pour le contrôle des actes, & un entrepôt du tabac.

*Receveur du grenier à ſel & des traites foraines*, M. Viala.
*Receveur de l'entrepôt du Tabac*, M. de Marillac.

Un bureau de charité établi par lettres-patentes, ſous la direction de M. le curé. Les principales Dames de la ville qui en ont l'adminiſtration, ont ſoin des pauvres malades.

*Supérieure*, madame d'Apremont.
*Médecins*, Mrs. Revoux, docteur de la faculté de Montpellier; Gillot; Jagot; Tardi fils, & Morand.
*Chirurgiens*, Mrs. Tardi, Cuinet, Baſtien, Guichon & Jantet.

Le commerce de Nantua eſt fort conſidérable; & tous les ſamedis de l'année, il y a un marché très-fréquenté. Les manufactures en ſoie, & celles en filature de coton, en mouſſelines, en nankin & velours de coton, occupent quantité de perſonnes. Il y a auſſi nombre de tanneries & autres fabriques.

On y tient deux foires dans l'année: le 29 août, & le 27 novembre.

NAUX *ou* STE. MARGUERITE-DE NAUX, village & par. dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, juſtice de Lay, élect. & ſénéch. de Villefranche.

Le prieur de Regny nomme à la cure.
*Curé*, M. Radix.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Lay.

Le fief de *Valorges* appart. à M. de Pradines.

NEAULIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, juſtice de Saint-Germain-Laval, bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers nomme à la cure.
*Curé*, M. Cheminal.
*Seigneur du clocher*, M. Madinier.
*Seigneur de la plus grande partie de la paroiſſe*, LE ROI.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie de St. Germain-Laval.

NERESTABLE, gros bourg & grande par. dans le Forez, diocèſe de Clermont, archipr. de Thiers, élect. de Roanne, juſtice de Cervieres; ſénéch. de Montbriſon, pour les cas royaux; & pour les autres cas, baill. ducal de Roanne.

Mme. la prieure de Veine en Auvergne nomme à la cure.
*Curé*, M. Vernet.
*Vicaires*, Mrs. Devaux, & Vernet neveu.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
*Syndic du bourg & de la communauté*, M. Verdier.
*Notaires royaux réſervés*, Mrs. Rodde l'aîné, Chareten & Verdier.
*Huiſſiers royaux, réſidants à Néreſtable*, Grangeneuve, Vimort & Baule.
*Procureur de la douane*, M. Perdrigeon.
*Chirurgiens jurés*, Mrs. Vimort, Poyet, Bouſſe & Suquet.
*Pénitents du Saint-Sacrement, unis à l'archiconfrairie de Roanne.*
*Recteur*, M. Suquet.
*Secretaire*, M. Vimort.
*Aumônier*, M. Devaux.

Il y a dans cette paroiſſe la maiſon des miſſionnaires du clergé d'Auvergne, appellée l'*Hermitage de la Pérotine.*

*Grenier à ſel.*

*Receveur*, M. Barges.

Il y a un marché royal tous les mercredis, & quatre foires dans l'année: le 26 mars; le 2 mai; le 22 juillet, & le 25 novembre.

NERON, village & annexe de Rillieux en Breſſe, dépendant du marquiſat de Miribel, archipr. de Dombes, élect. de Bourg.

*Vicaire*, M. Carlin.
*Seigneur*, M. de Pure, marq. de Miribel.

Les mêmes officiers qu'à Rillieux.

## NÉRONDE.

Petite ville, archipr par. & ancienne châtellenie du Forez, élect. de Roanne, bailliage de Montbriſon.

Il y a des écoles de charité pour les garçons & pour les filles, fondées par un curé de Néronde.

*L'archiprêtré de Néronde* s'étend ſur 17 paroiſſes, dont 11 en Forez, & 6 en Beaujolois: 3 annexes en Beaujolois, & 1 ſuccurſale en Forez.

*Archiprêtre*, M. Leſpinaſſe, curé de St. Juſt-la-Pendue.

Le prieur clauſtral de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Chevroſt.
*Vicaire*, M. Boucain.
*Seigneur*, LE ROI.

Cette châtellenie a été réunie à celle de Feurs.

*Notaires royaux réſervés pour Néronde*, Mrs. Genevrier, *doyen*; Rouſſel le jeune, Donzy & Mondon.

Digitized by Google

*Huiſſiers*, Barrier & Farges.
*Contrôleur des actes*, M. Garet.

Le fief de *la Fai* appart. à M. Genevrier ; & ceux de *la Noirie* & de *la Ferriere*, aux héritiers de M. de Clerci.

Il y a quatre foires dans l'année : le ſamedi de la premiere ſemaine du carême ; le 4 mai ; le ſamedi après la Nativité de Notre-Dame ; le 18 novembre. Cette derniere eſt la plus conſidérable des quatre. Il y a un marché tous les ſamedis.

NERVIEU, bourg, paroiſſe & ſeign. dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élect. de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomment au prieuré-cure.
*Prieur-curé*, M. Claude Dantoine, ſyndic du clergé de Dombes.
*Vicaire*, M. Goullioud.
*Seigneur*, M. de Moboſt.
*Juge*, M. Relogue.
*Capitaine-châtelain*, M. Lattard.
*Proc. fiſcal*, M. Cerblanc.
*Greffier*, le ſieur Verney.

Le fief de *la Breche* appart. aux Dames de Beaulieu ; & celui de *Riou*, à Mme. l'abbeſſe de Beniſſondieu.

NETI, NETIS *ou* NETIERS, village, prieuré & fief dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élection de Villefranche.

Le prieur de Saint-Irenée de Lyon nomme au prieuré.
*Prieur*, M. François-Fleury Teiſſier, curé de St. Etienne-la-Varenne.
*Seigneur*, M. le comte de Montaigu, ſeigneur de la Chaiſe.

Les mêmes officiers qu'à la Chaiſe.

NEVERS, hameau de la paroiſſe de Saint-Laurent-d'Oingt en Lyonnois, dépendant de la juſtice d'Oingt.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes que ceux d'Oingt.

## NEUVILLE.

Petite ville du Franc-Lyonnois, archiprêtré de Dombes, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, pour le Franc-Lyonnois, & de Bourg pour la Breſſe. C'eſt un marquiſat en toute juſtice, qui s'étend ſur quelques paroiſſes de Breſſe & quelques autres du Franc-Lyonnois. La juſtice s'exerce à Neuville même pour les paroiſſes de Montanay, Mionnay, & Romaneche en Breſſe.
*Curé*, M. Gacon, archipr. de Dombes.
*Vicaires*, Mrs. Vieux & Chazal.
*Prébendiers*, Mrs. Berthier & Savy. Ils ſont obligés à réſidence, & doivent aſſiſter à tous les offices de la paroiſſe. Leurs prébendes & la cure ſont à la nomination de madame la maréchale de Luxembourg, marquiſe de Neuville.
*Gouverneur*, M. le duc de Lauzun.
*Lieutenant de Roi*, M. de Conſtant, chevalier de St. Louis.
*Dame marquiſe*, madame la maréchale ducheſſe de Luxembourg, *à Paris*.
*Juge*, M. Charcot.
*Châtelain*, M. Bachelard.
*Procureur fiſcal*, M. Buiſſon.
*Greffier*, le ſieur Colas, notaire.
*Huiſſier*, Briquet.
*Procureurs poſtulants*, Mrs. Grangeon, Leclerc, Durand & Rapé.
*Syndic de la ville*, M. Rouhet.
*Voyer de la ville*, M. Leclerc.
*Notaires royaux*, Mrs. Buiſſon & Colas, réſervés pour Neuville.
*Receveur des gabelles*, M. Gemeau.
*Contrôleur des actes*, M. Buiſſon.

*Milice bourgeoiſe.*

*Capitaine-colonel*, M. Bachelard.
*Lieutenant*, M. Buiſſon.
*Enſeigne*, M. Chardon.
*Sergents*, Amiet, Franche, David, Gaillard & Morel.
*Caporaux*, Combets freres, Yvernay, Limanda & Morel.

Il y a quatre foires par année : le vendredi avant la Purification ; le premier mai, & les vendredis qui précedent la fête de la Nativité de la Vierge & celle de tous les Saints.

Il y a auſſi deux marchés par ſemaine.

Une diligence qui part tous les jours de Lyon, à huit heures du matin, & repart de Neuville tous les jours à quatre heures après midi.

Une manufacture de ratines établie au commencement de ce ſiecle, qui a mérité la plus grande réputation.

Une manufacture de velours de ſoie & coton.

Une belle blanchiſſerie de toiles.

NEUVILLE-LES-COMTESSES, gros bourg, paroiſſe & chapitre noble de chanoineſſes-comteſſes dans la province de Breſſe, archipr. de Sandran ; juſtice du lieu, qui s'exerce à Bourg ; élection, bailliage & ſiege préſidial de Bourg.

On ne ſait pas préciſément le temps de la tranſlation à Neuville, des monaſteres que St. Romain fonda vers l'an 430. On a des préſomptions que ce fut lors des ravages des Goths, Viſigoths, Vandales, &c. On ſait ſeulement qu'il y avoit à Neuville un prieuré d'hommes dépendant de St. Claude, qui ſe réunit au chef d'ordre, pour céder la place aux religieuſes de St. Romain. Elles continuerent d'être ſous la regle du monaſtere de St. Claude, qui en conſerva la ſupériorité juſqu'à la ſécularisation en 1741. Ces religieuſes ont toujours été ſans cloture, ayant chacune leur maiſon ſéparée, & ont toujours été appellées chanoineſſes régulieres.

Digitized by Google

En 1705 le prieuré fut réuni au chapitre des dames comteſſes ; & par-là, les chanoineſſes furent dames de Neuville, ayant haute, moyenne & baſſe juſtice.

A la ſécularisation du monaſtere de St. Claude, les dames comteſſes-chanoineſſes ſe mirent ſous la juriſdiction de l'archevêque de Lyon, par délibération capitulaire du 28 juillet 1741 ; dès lors, M. l'archevêque de Lyon fut en poſſeſſion de donner les brevets des chanoineſſes, comme les donnoient les abbés de St. Claude.

Les prieurés de Bly à Lyon & de la Bruyere en Dombes, furent réunis en 1750, au chapitre des dames comteſſes-chanoineſſes de Neuville.

Par la bulle de ſécularisation du chapitre de St. Claude, du 7 août 1751, le Pape Benoît XIV leur donna des ſtatuts conformes à l'état de chanoineſſes ſéculieres, qui furent agréés par le chapitre de Saint-Claude, & autoriſés par lettres-patentes du Roi, du 4 novembre 1755, qui leur donne le titre de comteſſes avec la décoration d'un cordon diſtinctif ; c'eſt un ruban bleu liſéré de rouge, porté en écharpe, au bas duquel pend une croix : ſur l'un des côtés eſt repréſentée Ste. Catherine, avec cette légende : *Genus, Decus & Virtus :* de l'autre la Ste. Vierge Marie.

Pour être reçu dans ce chapitre, on fait preuve, par des titres originaux, de neuf générations du côté paternel : il faut des marques honorifiques juſqu'au ſeptieme aïeul ; la mere doit être ſeulement demoiſelle.

Elles portent le noir à l'égliſe & dans les cérémonies. L'habit de chœur eſt un manteau noir, bordé d'hermine.

Depuis la ſécularisation la ſupérieure, dénommée doyenne, eſt à la nomination du chapitre ; ceſſe de chantre, ſeconde dignité, eſt alternativement à la nomination de M. l'archevêque de Lyon, & de Mme. l'abbeſſe de St. Pierre ; la ſecrete, troiſieme dignité, eſt nommée alternativement par Mme. la doyenne & par M. l'abbé d'Ambournay.

Le chapitre des Dames comteſſes nomme à la cure.

*Curé*, M. Gaillard.

*Vicaire*, M. Cabuchet.

*Dames*, meſdames les chanoineſſes-comteſſes de Neuville.

*Juge*, M. . . .

*Châtelain*, M. Gaillard, notaire à Saint-Julien-ſur-Veyle.

*Procureur fiſcal*, M. Obrien, à Bourg.

*Greffier*, le ſieur Laurent, à Bourg.

*Curial*, M. Deſpiney, notaire du Chapitre.

*Les dames qui compoſent aujourd'hui ce chapitre de chanoineſſes titulaires, ſont* Meſdames

Marie-Gabrielle de Beaurepaire, *doyenne.*
Marie-Gabrielle-Joſeph de Charbonnier-Grangeac, *chantre.*
Marie-Louiſe-Charlotte de Chaſtenay-Lanty, *ſecrete.*
Suſanne-Françoiſe-Deſpiard d'Auxange.
Marie de la Rodde de St. Romain.
Marie-Joſeph de Vallin.
Marie-Marguerite de Vallin Coppié.
Marie-Etiennette de la Rodde.
Marie-Charlotte de Charbonnier.
Suſanne-de-Terrié-Maillé.
Marie-Louiſe-Gabriel Deſcrues.
Marie-Claudine-Joſeph Deſcrues.
Anne-Louiſe-de-Menthon de Roſy.
Marie-Pauline-Joſephine de Riecé.
Françoiſe-Marie de Bataille.
Claudine-Bernardine-de-Menthon Roſy.
Louiſe-Philiberte du Breuil Deſcrues.
Anne-Marie du Breuil Deſcrues.
Marie-Etiennette de la Rodde.
Marie-Marguerite-Bernard du Dreſſier.
Marie-Anne Françoiſe de Buffevent.
Marie-Claudine-Charlotte du Dreſſier.
Agnès-Eſprit de Damas de Cormaillon.
Cath. Charl. de Damas de Cormaillon.
Suſanne-Charlotte le Gout de St. Seine.
Marie de Varennes.
Anne-Baptiſte de Varennes.
Marie de Varennes.
Marie-Anne-Louiſe-Gabriel de Durfort Leobard.
Magd. Franç. Duparc de Bellegarde.
Claire Duparc de Bellegarde.
Louiſe-Henriette Duparc de Bellegarde.
Claudine-Philippine de Berbis Longecour.
Camille-Colombe de Charpin Fougerolles.
Marie-Anne de Noblet de la Clayette.
Louiſe-Françoiſe-Claudine-Catherine-Jacqueline de Noblet de la Clayette.
Jeanne-Thereſe de Malarmay de Rouſſillon.
Anne-Françoiſe-Adélaïde de Durfort.
Pauline-Marie de la Myre de Mory.
Alexandrine-Emilie de la Myre de Mory.
Louiſe-Camille de Noblet de la Clayette.
Pierrette-Françoiſe-Laurent de Malarmay de Rouſſillon.
Marie-Jeanne Céleſte de Charbonnier de Crangeas.
Marie-Céſarine-Auguſtine de Brachet.
Catherine-Françoiſe de Brachet.
Marie-Chriſtine-Frédéric de Brachet.
Marie-Gabriel de Moneſtay.
Marie-Aimée la Prud'homme de Fontenoy.
Louiſe-Julienne de Noblet de la Clayette.
Marie-Françoiſe-Gabriel de la Riviere.
Magdeleine de Moneſtay.
Marie-Eliſabeth-Aimée-Sophie de David Beauregard.

Digitized by Google

Jeanne-Odette-Marie de Levi Mirepoix.
Elifabeth-Urſule-Anne-Cordele Xavier de Saxe.
Marie-Anne-Violence-Catherine-Marthe de Saxe.
Béatrix-Marie-Françoiſe-Brigide de Saxe.
Cunegonde-Anne-Hélene-Marie-Joſeph de Saxe.
Chriſtine-Sabine de Saxe.

*Chanoineſſes honoraires*, Meſdames
Anne-Angélique de Foudras.
Marguerite-Antoinette de Beaurepaire.
Marie-Claudine de Damas.
Marie-Marg. de la Rodde de Charnay.
Marie-Catherine-Françoiſe de la Rodde de Belletons.
Marie le Baſcle d'Argenteuil.

*Chanoineſſes d'honneur*, Meſdames
. . . . Bernard de Monteſſus.
. . . . Laurencin de Beaufort.
. . . . De Lecut de Rerel.
. . . . De Marvin de Montazet.
. . . . D'Hautefort.
. . . . De Fontange.

*Surnuméraires aux places de chanoineſſes d'honneur.*
. . . . De Sommery.
. . . . De Chevinie.
. . . . De Saiſefield.

*Aumônier du Chapitre*, M. Muzy.

Il y a dans ce bourg un marché, le jeudi de chaque ſemaine; & quatre foires dans l'année: le 4 janvier, le 29 avril, le 16 juillet, & le 4 novembre.

NEUVILLE-SUR-AIN, village & par. en Breſſe, archipr. de Treſſort, élect. de Bourg, juſtice de Château-Vieux.

Le chap. de Poncin nomme à la cure.
*Curé*, M. Vicaire.
*Seigneur*, M. Ayot, comte de Château-Vieux.

Le château & comté de *Château-vieux* appart. au ſeigneur; & le fief & château de *la Tour*, à M. de Marron, baron de Meillonaz.

NEYROLLES, village en Bugey, annexe de Nantua, élect. de Belley, juſtice de Nantua.
*Seigneur*, M. le prieur de Nantua.

NIEVRE, village & par. en Breſſe, archipr. de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. . . .
*Seigneur*, M. de St. Jullien, major.

NIOST-LES-GOURDANS, village & par. en Breſſe, archipr de Chalamont, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Boucquin.
*Seigneur*, M. de Montolivet.

NIVOLET, village en Bugey, annexe de St. Jérôme, élect. de Belley, juſtice de St. Jean-le-Vieux, du reſſort du baill. de Belley & du parl. de Dijon.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. . . .

ST. NIZIER-D'AZERGUES, village, prieuré & par. dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. & ſénéch. de Villefranche.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Prieur*, M. de Priſque de Latour-Servile.
*Curé*, M. Galand.
*Vicaire*, M Lafond.
*Seigneur*, M. le comte de la Porte, chev. de St. Louis.
*Juge*, M. Corcelete, avocat au parl.
*Procureur fiſcal*, M. Roche, fils.
*Greffier*, le ſieur Roche, pere.
*Huiſſier*, Depay.

Cette juſtice nouvellement démembrée de la prévôté de Beaujeu, comprend St. Nizier, excepté la partie de Pramenoux; elle comprend de plus une partie de Poule & une partie de Claveſolles.

Il y a une ſuccurſale érigée auprès du château de *la Porte*, qui doit être deſſervie les dimanches & fêtes chommées par M. le curé ou M. le vicaire de la paroiſſe.

Le fief de *la Porte* appart. au ſeigneur; & celui de *Fougeres*, à M. le marquis de Langeac.

ST. NIZIER-DE-FORNAS, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Montbriſon, juſtice de la châtellenie royale de Saint-Bonnet-le-Château, baill. de Montbriſon.

M. le prieur de Saint-Romain-le-Puy nomme à la cure.
*Curé*, M. Varagnac.
*Seigneur*, LE ROI.

ST. NIZIER-DE-LESTRA, ancien prieuré de Bénédictins, dans la par. de Quincié en Beaujolois. L'Egliſe eſt en ruine, & il n'en reſte que le clocher.

ST. NIZIER-LE-BOUCHOUX, village & grande par. en Breſſe, archiprêtré de Bagé, élect. de Bourg, juſtice de Saint-Trivier en Breſſe, du reſſort du parl. de Dijon.

Le prieur de Gigni nomme à la cure.
*Curé*, M Pierre-Joſeph Regeffe.
*Vicaire*, M Michel.
*Seigneur*, M. le marquis d'Apchon.

Il y a dans le bourg le château de *St. Nizier*. Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à Montjouvent.

Le fief de *Montrachi* appartient au ſieur François Velon, habitant de la paroiſſe.

ST. NIZIER-LE-DESERT, paroiſſe partie en Breſſe, & partie en Dombes, archipr.

archipr. de Chalamont, élect. de Bourg.
*Curé*, M. Jaquemet.

*Pour la partie de Dombes.*

*Seigneur*, M. Berard.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain*, M. Ozanam.
*Procureur fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur Goy.

*Pour la partie de Bresse.*

*Seigneur*, M. le baron d'Ivoley, colonel d'artillerie.

Les mêmes officiers qu'à Versey.

Le château & seigneurie de *Laveſe*, avec justice sur la partie de Bresse, appart. aux pauvres de la charité de Bourg; & le fief du *Colombier*, à Mrs. des Forets, de St. Denis en Bugey.

St. NIZIER-SOUS-CHARLIEU, *ou* DE-TIGNI, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

M. l'évêque de Mâcon, collateur de la cure.
*Curé*, M. Circaud.
*Vicaire*, M. . . .

Il y a dans cette paroisse un couvent de Cordeliers conventuels. Le Roi est seigneur en partie; le surplus dépend de la justice du Mont, & les officiers de Charlieu y exercent la justice.

Le château & fief de *Rongefer* appartient à Mme. Lot de Bretteville; le fief de *Beauvernal*, à M. le marquis de St. George; & celui de *Tigni*, à M Tillard, avocat & châtelain à Charlieu.

Le château & fief du *Mont*, en toute justice, a pour seigneur M. Boulard de Gatelier.

Les mêmes officiers qu'à Gatelier.

NOALLI-EN-DONZI, château & seigneurie en Forez, dont la justice s'exerce à Panissiere.
*Seigneur*, M. Perrin de Pouilli.
*Juge*, M. . . .
*Lieut. de juge*, M. Delorme.
*Procureur fiscal*, M. Dechatelus, not. à Pouilli.
*Greffier*, le sieur Dufour.
*Huissier*, Morel.

NOALLI EN-ROANNOIS, village, prieuré & par. partie en Forez, & partie en Bourgogne; archip. & élect. de Roanne pour le tiers de la paroisse; du bailliage de Sémur en Brionnois, pour le reste qui est en Bourgogne. Le prieuré est à la nomination de l'abbé de Savigni, & le prieur nomme à la cure.
*Prieur-Seigneur*, M. de Foudras de Beaulieu, de l'abbaye de Savigni.
*Curé*, M. Dutey.
*Vicaire*, M. . . .
*Prébendiers*, M. l'abbé Brissat, à Roanne; & M. Tissier, vicaire à St. Germain-l'Espinasse.

La haute, moyenne & basse justice sur le bourg, avec la moyenne & basse sur le reste, appartiennent au prieur du lieu.

*Officiers du prieur.*

*Juge*, M. . . .
*Proc. fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur Veillas.
*Huissier*, Rimoux.
*Garde des bois*, Raberi.
*Procureurs postulants*, Mrs. Duverguet, Thevenard, Royer, & Robillon.

La haute justice des cantons de la paroisse où le prieur a la moyenne & la basse, dépend de la châtellenie de St. Haon-le-Châtel.

NOALLI LE-PETIT, seigneurie & château situé en la par. de Belmont en Beaujolois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Nandax & à Boyé.

NOTRE-DAME-DE BOISSET, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, justice de Busseres, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'abbé de St. Rigaud nomme à la cure.
*Curé*, M. Ferrier.

NOTRE-DAME-DE GRACES, nom d'une des maisons des prêtres de l'Oratoire, située en Forez, dans la par. de Chambles; il y a une pension considérable.
*Supérieur*. le P. Mauvans.

NOTRE-DAME-DE-SORBIERS, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de St. Etienne, justice de Saint-Galmier.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Mermet.

NOZIERES, village & paroisse sur les confins du Forez & du Vivarais, archiprêtré de Bourg-Argental, élection de St. Etienne, justice de Paillarest, & du ressort du bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Amburagny en Vivarais nomme à la cure.
*Curé*, M. Desnotz.
*Seigneur pour la partie du Forez*, LE ROI.
*Seigneur pour la partie du Vivarais*, M. le marquis de Groslier.

NUELLE, village & par. en Lyonnois, archiprêtré de l'Arbresle, élection & sénéchaussée de Lyon.

Le seigneur nomme à la cure.
*Curé*, M. Bouvet.
*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

NULIZE, village & paroisse, partie en Forez, partie en Beaujolois; archiprêtré, élection de Roanne pour le Forez, & de Villefranche pour le Beaujolois. Sa justice est la même que celle

de Feurs, pour la partie du Forez; & que celle de Vandranges, pour ce qui eſt du Beaujolois.

M. l'arch. de Lyon collat. de la cure.
*Curé*, M. Coret, archipr. de Roanne.
*Vicaire*, M. Cherbuet.
*Seigneurs*, LE ROI, pour le Forez, & M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi, pour le Beaujolois.

O D

ODENAS, par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. de Villefranche.

Une partie de cette paroiſſe, au territoire de Brouilly, dépend de la terre & haute-juuſtice de *Lhéronde*; & l'autre, de celle de *la Chaize*.

Le chapitre de Saint-Paul de Lyon & l'abbé de Bellevilie, nomment à la cure en concurrence.
*Curé*, M. Champagny.
*Seigneur*, M. le marquis de Montaigu, guidon des Gendarmes, pour la partie de *la Chaize*.

Les mêmes officiers qu'à la Chaize.

Et M. le comte de la Porte, pour la partie de *Lhéronde*.

Les mêmes officiers qu'à Lhéronde.

Le château & fief de *Pierreux* appart. à M. de la Salle Vigouſſet.

CDIEU, fief ſitué à l'Arbreſle en Lyonnois. Il appartient à M. le marquis d'Albon.

OGEROLLES, ſeigneurie dans la paroiſſe de St. Romain-d'Urfé en Forez, unie à celle de Genetine. Elle a donné ſon nom à une parcelle de la même paroiſſe, élection de Montbriſon. Il y a un très-joli château.
*Seigneur*, M. Ramey de Sugny, écuyer.

OINGT, *ou* YOINGT.

Petite ville murée, ſituée ſur le ſommet d'une montagne, avec titre de vicomté, réunie à la ſeigneurie de Theizé en Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, élect. & ſénéch. de Lyon.

Le vicomte d'Oingt nomme à la cure.
*Curé*, M. Gilibert.
*Seigneur du vicomté*, M. de Nervo, anc. conſ. en la cour des monnoies, à Lyon.
*Juge*, M. Durand, avocat, ancien échevin à Lyon.
*Lieutenant-châtelain*, M. Grandchamp.
*Procureur-fiſcal*, M. Beſſon.
*Greffier*, le ſieur Chanorier.
*Huiſſier*, Mouchette.

La ſeigneurie ou vicomté d'Oingt s'étend auſſi ſur les paroiſſes de Theizé, Ste. Paule, Moiré & Pouilly-le-Monial.

OLAGNIER, BUFFES & COURBON, parcelles, partie de Forez, dépendantes de la paroiſſe & juſtice de Riotor.

STE. OLIVE *ou* ST. IRLIDE, bourg, paroiſſe & ancienne baronnie de la principauté de Dombes, archip. & ſénéchauſſée de Dombes.

Le chap. de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Beſle.
*Seigneur-baron*, M. le comte de Varennes, chevalier de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Monthieu.

L'OLME, bourg & ſeigneurie de la paroiſſe de la Selle, annexe de l'égliſe de Cleppé & juſtice de Poncins en Forez, élection de Montbriſon.
*Seigneur*, M. Montagne, marquis de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

LES OLMES, village & paroiſſe en Lyonnois, archipr. de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de St. Forgeux.

Le cellérier de Saint-Laurent d'Oingt nomme à la cure.
*Curé*, M. Maiſonneuve.
*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.

OLMES, parcelle de la paroiſſe de Longeſſaigne & de celle de Villecheneve; élect. & ſénéch. de Montbriſon, juſtice de la Riviere.

Le ſeigneur & les officiers ſont les mêmes qu'à la Riviere.

ORIOL, ſeigneurie & château dans le Forez, paroiſſe d'Aurecq, en Vélay.
*Seigneur*, M. le marquis de Néreſtang.

Les mêmes officiers qu'aux Rivieres-d'Aurecq.

ORLIENAS, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Romier.
*Seigneur*, M. Robin.
*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.
*Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Rambaud l'ainé, notaire à Saint-Laurent-d'Agny.
*Procureur-fiſcal*, M. Pecollet, notaire.
*Greffier*, M. Balley, notaire à Orliénas.
*Huiſſier*, Villemagne.

Le fief des *Peiſſes* appartient à M. Riboud, bourgeois de Lyon.

ST. OSSONNET, village & paroiſſe en Dauphiné, archipr. de Meyzieu, élect. & bailliage de Vienne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Levet.

OUCHES, village & paroiſſe dans le Forez, archipr. & élection de Roanne, juſtice de St. André-d'Apchon, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Le chamarier de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Gras.
*Seigneur*, M. le marquis de S. George.

Digitized by Google

OUILLY, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élection & juſtice de Villefranche.

La nomination de la cure eſt alternative entre le chapitre de Villefranche & le prieur d'Arnas.

*Curé*, M. Sargnion.

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

OULLINS, *ou* ULLINS, annexe de la paroiſſe d'Irigny, & ſeigneurie en Lyonnois, Pierre-Bénite en dépendant, ſénéch. de Lyon.

M. Roche, curé d'Irigny, y réſide.

*Vicaire*, M. Didier.

*Seigneur haut-juſticier*, M. l'archevêque de Lyon.

*Juge*, M. Baillot, avocat à Lyon.

*Procureur-fiſcal*, M. Baillot, procureur à Lyon.

*Greffier*, le ſieur Baron.

Il y a, pour l'adminiſtration de la juſtice ſur les lieux, un lieutenant de Juge.

*Lieutenant de Juge*, M. Dabry, notaire royal à Oullins.

Le fief de *Chanzieu* appartient à M. Bouilloud de Chanzieu, ancien conſ. en la cour des monnoies de Lyon.

On a conſtruit & établi dans cette paroiſſe, au port de Pierre-Bénite, une verrerie auſſi remarquable par la grandeur que par la régularité des bâtiments; deux cents perſonnes y ſont occupées.

*Directeur & entrepreneur*, M. Eſnard, à Pierre-Bénite.

*Caiſſier*, M. Jouve.

M. Geors, not. royal, a les minutes de M. Gros, qui étoit not. à la Guillotiere, partie de celles de M. Gayet, notaire à Irigny, & de M. Delabat.

C'eſt à Oullins, au château de M. l'archevêque, qu'eſt mort le 17 ſeptembre 1785, M. THOMAS, de l'académie françoiſe, & aſſocié de celle de Lyon, laiſſant des regrets à tous ceux qui eſtiment les talents, & chériſſent la vertu. M. DE MALVIN DE MONTAZET, archevêque de Lyon, ſon ami & ſon confrere à l'académie franç. lui a fait élever dans l'égliſe d'Oullins, le 24 juillet 1786, un monument en marbre blanc. L'épitaphe, qui eſt en françois, eſt un portrait ſimple, mais vrai, de celui qui en eſt l'objet.

OUROUX, *ou* SAINT-ANTOINE-D'OUROUX, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archipr. de Vauxrenard, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Villefranche, juſtice de Beaujeu pour les trois quarts de la paroiſſe, & pour le reſte, de celle d'Arciſſe.

M. le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Trouilloux.

Il y a quatre foires dans l'année: le 17 janvier; à la mi-Carême; le mardi de la Pentecôte, & le jour de l'octave de St. Barthelemi.

OUROUX, terrain conſidérable de la paroiſſe d'Agnereins en Dombes, où eſt ſituée une chapelle qui étoit anciennement la mere-égliſe d'Agnereins.

*Seigneur*, M. le comte de Montbrian.

Les mêmes officiers qu'à Montbrian.

OUSSIAT, paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treffort, élection de Bourg, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Nantua nomme à la cure.

*Curé*, M. Claude-Philibert Bouquerod.

*Vicaire*, M. Moënne.

*Seigneur du clocher*, M. le marquis de Grollier.

La juſtice s'exerce au Pont-d'Ain, & les officiers ſont les mêmes.

OUTRE-LE-RIZ, parcelle de Saint Maurice ſur Loire. La majeure partie de cette collecte dépend de la châtellenie de St. Maurice, & le ſurplus de la juſtice de Chantois.

## P A

PACAUDIERE (LA), bourg conſidérable ſur la grande route de Moulins à Lyon, en la par. de Tourzy en Forez.

*Directeur de la poſte*, M. Perroy.

*Brigadier de la Maréchauſſée*, Ragey.

Foires: le lendemain de l'Aſcenſion, le 22 juillet, & le 18 octobre.

PAILLAREST, paroiſſe en Forez, diocèſe de Vienne, élection de Saint-Etienne, archipr. & bailliage de Bourg-Argental.

Le prieur d'Ampuragny en Vivarais nomme à la cure.

*Curé*, M. Ceas.

*Vicaire*, M. Manoa.

*Seign. eng.* M. de Riboulet d'Arſenenche.

*Juge*, M. Roudil.

*Châtelain*, M. Chabert.

*Procureur-fiſcal*, M. Fontbonne, not.

Le château & fief de *la Porte* appart. à M. le marquis de Leſtrange, capit. de cavalerie.

LE PALAIS, château & ſeigneurie dans la paroiſſe & près de la ville de Feurs en Forez.

*Seigneur*, M. de Lurieu du Palais.

*Juge*, M. Relogue, avocat.

*Procureur fiſc.*, M. Brotin.

*Greffier*, le ſieur Landrivon.

*Huiſſier*, Paul Hermite.

ST. PAL-EN-CHALENÇON, gros bourg, paroiſſe, château-fort & ſeigneurie dans le Forez, diocèſe du Puy-en-Vélay, archipr. de St. Paulien; juſtice du lieu, pour une partie, & de la châtellenie royale de St. Bonnet-le-Château, pour une autre; élect. & baill. de Montbriſon.



Digitized by Google

M. l'évêque du Puy, collat. de la cure.
*Prieur-Curé*, M. Fraiſſe.
*Vicaire*, M. Beynieux.
*Sociétaire*, M. Bouchet, prieur de N. D. de Beaulieu.
*Seigneur*, M. le comte de Beſſe, officier aux Gardes Françoiſes, baron de Châteauneuf & du Diap, marquis du Puits-de-Celle, &c.
*Juge*, M. Bouchet, avocat.
*Châtelain*, M. Daurelle fils.
*Lieutenant*, M. . . . .
*Proc. fiſcal*, M. Ribeyron de Verdier.
*Greffier*, le ſieur Barou.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. de Villaguet du Bouchet, ſeigneur de Chomelis & de Felines, &c.
*Avocats*, Mrs. de Villaguet du Bouchet, Sigean, & de Villaguet de Chomelis.
*Procureurs*, Mrs. Moſnier des Farges, Truchard, Dumoulin, Chappuis, Viou, Faure & Riberon.
*Notaires royaux réſervés pour St. Pal*, Mrs. Moſnier des Farges, Truchard, Dumoulin, &. . . .
*Huiſſier*, Aubert.
*Receveur des domaines & Contrôleur*, M. Bouchet.
*Diſtributeur de la formule, & Receveur des déclarations des vins, pied-fourché & octrois*, M. Gaſtel.
*Chirurgiens*, Mrs. Danſe & Ponceton.

Les fiefs du *Bouchet* & de *Comtréaux* appart. à M. de Villaguet, ſubdélégué.

Le fief de *Montagnat* appart. à M. de Saiſſelanges.

Depuis le jour de Sainte Catherine en novembre, juſqu'au mercredi des Cendres, il y a des marchés aſſez fréquentés.

Il y a une communauté de filles de la Croix. Il y a auſſi un hoſpice pour les pauvres de la paroiſſe, dirigé par des filles pieuſes.

LA PALLUD, château & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de Quincié.
*Dames*, les Religieuſes de Chazaux de Lyon.
*Juge*, M. Preſſavin.
*Procureur fiſcal*, M. Teſtenoire.
*Greffier*, le ſieur Durand.

Le greffe dépend de la prévôté de Beaujeu.

PALOGNIEU, village, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archipr. élect. & bailliage de Montbriſon.

La haute juſtice dépend de la baronnie de Couzan: les moyenne & baſſe ſont à M. Punctis de la Tour, dont les officiers ſont tenus de prêter ſerment entre les mains du ſeigneur baron de Couzan, ou de ſon juge.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
*Curé*, M. Berthollon.
*Seigneurs*, M. de Luzi-Couzan pour la haute juſtice, & M. Punctis de la Tour, pour la moyenne & baſſe.

Les mêmes officiers qu'à Couzan & Boen.

PANISSIERE, gros bourg & paroiſſe, partie en Forez, partie de l'ancienne châtellenie royale de Donzy, réunie à celle de Feurs, & partie de celle de Noally, qui s'exerce à Paniſſiere; archipretré de Néronde, élection de Roanne, pour la partie qui eſt en Forez, & élection de Villefranche, pour la partie qui eſt en Beaujolois.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
*Curé*, M. Chaptal.
*Vicaires*, Mrs. Jacques & Roclon.

Les fonctions curiales ſe font dans la chapelle ſuccurſale du hameau de Montchal, deſſervie par un chapelain à la nomination du prieur de St. Albin.
*Chapelain*, M. Farjas.
*Dame*, madame Gaudin.
*Notaires royaux réſervés*, Mrs. Delorme le jeune, Rouſſet, Procureur, & Dufour.

Il y a dans ce bourg & aux environs une fabrique & un commerce très-conſidérable de toiles groſſieres; on y fait auſſi des nappes & des ſerviettes d'une fort bonne qualité.

Foires: le lendemain de la Trinité, le 29 août, & le 25 ſeptembre.

PARCIEU, village & paroiſſe en Dombes, ſénéchauſſée de Dombes.
*Vicaire*, M. Garambois.
*Seigneur*, M. de Regnauld.

Les mêmes officiers qu'à Reyrieux.

PARIGNY, village & paroiſſe en Beaujolois, archipretré de Roanne, élection de Villefranche, juſtice d'Ailly.

Le ſacriſtin de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Captier.
*Seigneur*, M. Bourlier de Parigny, à qui appart. le château & fief de *Prévauté*.

PARMILIEUX, par. en Dauphiné, archipr. de Moretel, élect. de Vienne, juſtice de la Balme, qui s'exerce à Vienne, du reſſort du paſl. de Grenoble.

Le prieur de Saint Irenée de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. . . .
*Seigneurs*, les cohéritiers de M. le comte de la Tour de Boulieu.

PASSIN, village & paroiſſe en Dauphiné, archipretré de Moretel, élection & bailliage de Vienne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Bernard.
*Seigneur-engagiſte*, M. de Quinſonnas.

Digitized by Google

ancien préſident au parlement de Grenoble.

Les mêmes officiers qu'à Moretel.

Il y a dans cette paroiſſe un fort beau château & fief qui appartient à M. d'Audiffret, commandant à Briançon & dans le Briançonnois.

PAVESIN, village, paroiſſe & baronnie dans le Lyonnois, archiprêtré & élection de St. Etienne, du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon; une partie de cette paroiſſe appartient à la Chartreuſe de Ste. Croix; & l'autre à Mrs. les comtes de Lyon.

M. l'abbé de St. Pierre de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Briery.

*Seigneurs*, les Chartreux de Ste. Croix.

*Juge des Chartreux*, M. de Leuillion.

*Lieut. de juge*, M. Vier, à Rive-de-Gier.

*Proc. fiſc.*, M. Guerin, avoc. à Condrieu.

*Greffier*, Bidault, not. à Rive-de-Gier.

Les officiers de Mrs. les comtes ſont les mêmes que ceux du Comté.

ST. PAUL, parcelle de la paroiſſe d'Uſſon, élection & bailliage de Montbriſon.

*Dame*, madame . . . . .

ST. PAUL *ou* NOTRE-DAME-DU-SOU, village & ancienne égliſe qui étoit paroiſſiale, & qui eſt aujourd'hui ſeulement ſuccurſale de Lacenas, en Beaujolois, dépendant de la ſeign. du Sou.

*Chapelain-perpétuel*, à la nomination des ſeigneurs du Sou, M. Lacoſte.

ST. PAUL-D'ÉPERCIEU, village & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, élect. de Roanne, juſtice de Cleppé; châtellenie royale de Feurs.

Les bénédictins de Cluny nomment à la cure.

*Curé*, M. Pomey.

*Seigneur engagiſte*, M. le comte de Thelis, officier aux Gardes Françoiſes.

Le château & fief de *Boiſvert*, appart. à M. l'abbé de Boiſvert.

ST. PAUL-DE-VARAX, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice du comté de Varax, dont St. Paul eſt le chef-lieu, du reſſort du parlement de Dijon.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Joſeph Cartelier.

*Seigneur*, M. de Rivericux de Varax.

*Juge*, M. Chevrier, avocat à Bourg.

*Châtelain*, M. . . .

*Proc. fiſcal*, M. Bailly, proc. à Bourg.

*Greffier*, M. Buget, proc. à Bourg.

*Curial*, M. Fremion, notaire.

Le fief de *Montberthod*, ſans juſtice, appart. à M. Gallien de la Chaux; & celui de *Vellieres*, auſſi ſans juſtice, à M. Rivericulx de Gage.

Foires: le 7 janvier, le 26 mars, le 22 mai, le 14 juillet, le premier ſeptembre, & le 18 novembre.

ST. PAUL-DE-VEZELIN, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de St. Maurice en Roannois & de Vezelin.

L'archip. de Roanne nomme à la cure.

*Curé*, M. Chaigne.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

ST. PAUL-D'UZORE, village & paroiſſe dans le Forez, archipr. élect. & juſtice des baronnies de Couzan & de Marcilly, du reſſort du bail. de Montbriſon.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.

*Curé*, M. Fétilieux.

*Seigneur*, M. le marquis de Luzi-Couzan.

Les mêmes officiers qu'à Montverdun.

ST. PAUL-EN-CORNILLON, village, prieuré & paroiſſe dans le Forez, archipr. de St. Etienne, élect. de Montbriſon, juſtice de la baronnie de Cornillon, bailliage de Montbriſon.

Le ſéminaire de St. Irenée de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Charret.

*Vicaire*, M. d'Elſuc.

*Seigneur*, M. le baron de Riverie.

ST. PAUL-EN-JARRET, bourg, par. & ſeign. dans le Lyonnois, archipr. & élect. de St. Etienne, ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Damichon.

*Vicaire*, M. Ribier.

La ſeigneurie de St. Paul en-Jarret dépend du comté de Lyon: le reſte dépend du marquiſat de St. Chaumond, de la juſtice de Senevas, & de la baronnie de Paveſin, appart. à la Chartreuſe de Ste. Croix.

Les mêmes officiers qu'à Paveſin.

Le fief de *la Revolanche* appart. à M. Terraſſon de Barolliere.

STE. PAULE, village & annexe de la paroiſſe de Saint-Laurent-d'Oingt, en Lyonnois, ſénéchauſſée de Lyon.

*Vicaire*, M. Bertrand.

*Seigneur*, M. de Nervo, ſeigneur du vicomté d'Oingt.

Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

ST. PAULES, parcelle de St. Pal-en-Chalençon, en Forez, élect. & baill. de Montbriſon, juſtice de la châtellenie royale de Saint Bonnet-le-Château.

*Dame-engagiſte*, madame . . . .

## SAINT-PAULIEN.

Petite ville du diocèſe du Puy, qui a donné ſon nom à un archiprêtré compoſé de 44 paroiſſes, dont dix en Forez.

PEIZIEUX, village, paroiſſe en Dombes, archipr. & ſénéch. de Dombes.

Digitized by Google

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Aimeric.
*Seigneur*, M. de Videau, comte de la Bâtie.
Les mêmes officiers qu'à Monteaux.

PELUSSIN, village & par. dans le Forez, diocèse de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de St. Etienne, justice de Chavanai, du ressort de Bourg-Argental.
Le chapitre noble de Saint Pierre de Vienne nomme à la cure.
*Curé*, M. Barjan.
*Vicaire*, M. Billon.
*Prébendier*, M. . . .
*Seigneur*, M. le vicomte de Perigord, du chef de madame de Senozan Vireville, son épouse, à la cour.
Il y a dans cette paroisse le château de *Virieu*, qui est celui du seigneur; & celui de *la Valette*, fief avec des droits honorifiques, qui appartient à M. le marquis d'Agrain, chevalier de St. Louis, premier président de la chambre des comptes à Dijon.

PERCIEU-SUR-SAINT-TRIVIER, village & paroisse en Dombes, archipr. de Trevoux, justice de la baronnie de St. Trivier.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Berty.
*Seigneur*, M. de Tavernost.

PEREX, château, village & paroisse en Bresse, archipr. de Sandran, élect. & bailliage de Bourg.
Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. David.
*Seigneur*, M. . . .
*Juge*, M. Enjoran, à Bourg.
*Procureur d'office*, M. Martin, procureur à Bourg.
*Châtelain*, M. Dagalier, à Baugé.
*Curial*, M. Laroche, notaire à Baugé.

LES PERICHONS, château dans la paroisse de Poncins, en Forez.
*Seigneur*, M. des Perichons, capitaine de Dragons.
*Juge*, M. Ardaillon, procureur à Montbrison.
*Procureur d'office*, M. Orizet.
*Greffier*, le sieur Bourboulon.

PERIGNEUX, village & paroisse dans le Forez, archipr. & élection de Montbrison, justice de Miribel.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Regnier.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. le marquis de Pons.

## PEROGE.

Petite ville, paroisse & seigneurie avec titre de baronnie, en Bresse, archip. de Chalamont, baill. & élect. de Bourg.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Bertholin.
*Vicaire*, M . . .
*Seigneur*, M. le marquis de Meximieux, lieut. de Mrs. les maréchaux de France.
Les mêmes officiers qu'à Meximieux.
Il y a dans cette ville une chambre de grenier à sel, un marché tous les samedis, & une foire, le samedi après la St. Martin.

PERONNAZ, village & paroisse en Bresse, archipr. élect. & baill. de Bourg.
L'abbé de Tournus nomme à la cure.
*Curé*, M. Bouveyron.
*Seigneur*, LE ROI.
Les mêmes officiers que ceux de Bourg.

PEROUZE, château avec moyenne & basse justice, dans la paroisse de Montracol en Bresse.
*Seigneur*, M. de Borsat de la Perouze.
*Juge*, M. . . .
*Procureur-fiscal*, M. Obrien.
*Châtelain*, M. Ceresiat.
*Greffier*, le sieur Duclos, à Bourg.

PEROUZE, par. de Dombes, pour une partie; & de Bresse, pour l'autre; archip. de Sandran, élect. & baill. de Bourg.
Les dames chanoinesses de Neuville nomment à la cure.
*Curé*, M. Derognat.
*Seigneur*, M. de Quinson.
*Juge*, M. Chevrier, avocat à Bourg.
*Châtelain*, M. Fremion.
*Procureur-fiscal*, M. Decroso.
*Greffier*, le sieur Colliod.
Le château de *Glareins*, avec titre de baronnie en toute justice, est dans la partie de Bresse.
*Seigneur*, M. de Quinson.
Les mêmes officiers qu'à Perouze.

## PERREUX.

Petite ville très-ancienne, & troisieme prévôté du Beaujolois, à trois quarts de lieue de Roanne; l'une des plus grandes paroisses du diocèse de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élection de Villefranche, & subdélégation de Roanne.
Il y a dans cette paroisse un prieuré de l'ordre de Cluny, appellé *Villeneuve-les-Perreux*, uni depuis près de cinq siecles à la sacristie de l'abbaye de Cluny. Il y avoit encore des religieux dans ce prieuré, en 1502.
Le prieur nomme à la cure.
*Prieur*, Dom Louis de St. Sevé, sacristin de l'abbaye de Cluny.
*Curé*, M. Dufour.
*Vicaire*, M. Jean-Baptiste Imbert.
Cette paroisse a un hôpital, fondé en 1667 par Claude Dubois, écuyer, seigneur de Laforest, exempt des gardes de la Reine-mere; lequel hôpital a été patenté par lettres données à Versailles, en janvier 1760, & enrégistrées au parlement de Paris le 26 dedits mois & an.



Digitized by Google

Cet hôpital a pour recteurs-nés, le curé, le juge, le procureur-fiscal, & les deux syndics; & pour électifs, Mrs. Servajan, Dubretail & Pomey.

*Aumônier*, M. Audelin, chanoine de Montbrison.

*Supérieure*, madame Simonet.

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

La prévôté de Perreux comprend la paroisse de Perreux & une partie de celle de Roanne, appellée *le Côteau Beaujolois*.

*Capitaine-Châtelain*, M. Montchanin de Chavron, avocat au parlement.

*Procureur fiscal*, M. Varinard des Côtes.

*Greffier-commis*, le sieur Noël Cailloux.

*Procureurs*, Mrs. Dufour, Simonin, Varinard le jeune, Cailloux, Servajan & Mathieux.

*Notaires*, Mrs. Dufour, Mathieux, Miraud, & Varinard le jeune.

*Huissier*, . . . . .

Les fiefs de *Cerbué* & d'*Orgeval*, avec moyenne & basse justice, appart. à M. de Vilaine; celui de *Chervé*, à madame de Buthery; & celui de *Montermas*, à M. Montchanin de Chavron.

PERRON, château & seigneurie en Lyonnois, dans l'annexe d'Oullins, avec haute, moyenne & basse justice.

*Seigneur*, l'Hôpital général de la Charité & aumône générale de Lyon.

*Juge*, M. Burtin, écuyer, avocat à Lyon, quai Monsieur.

*Lieutenant de Juge*, M. Jean-Marie Remilhe, ancien procureur en la cour des monnoies & autres tribunaux de Lyon, rue Bonneveau.

*Châtelain*, M. . . .

*Proc. fisc.* M. Naudeau, à St. Genis-Laval.

*Greffier*, M. Gayet l'ainé, not. royal à St. Genis-Laval.

*Huissier & garde de chasse seigneurial*, Claude Guyot.

*Procureurs-postulants*, Mrs. Geors, notaire royal à Oullins; Gayet le jeune, notaire royal à St. Genis-Laval; & tous Mrs. les procureurs aux cours de Lyon.

*Notaire-seigneurial*, M. . . .

*Commissaire en droits seigneuriaux, chargé de la rénovation de la rente*, M. Ferrand, ancien notaire à St. Just, à Lyon.

*Concierge des prisons*, Bouchard.

Les audiences se tiennent tous les mardis non fériés.

LE PETIT-PERRON, maison en franc-aleu, en Lyonnois, qui appartient à M. Grimaud.

PEYRIA & GYRIA, village & annexe de Vologniat en Bugey, élect. de Belley, justice de Montréal.

*Vicaire*, M. Vollard.

PEYZIEUX, village & par. en Dombes, archipr. de Dombes, justice de la Bâtie.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Aymeri.

*Seigneur*, M de la Tour-Videau.

LA PIERRE, château dans le Beaujolois, sur l'Ardiere. Sa justice comprend la paroisse de Durette.

*Seigneur*, M. Dulac.

Les mêmes officiers qu'à Beaujeu.

LA PIERRE, château & seigneurie en Forez, dans la paroisse de Chazelles-sur-Ladvieu.

*Seign.* M. d'Allard, écuyer, à Montbrison.

*Juge*, M. de la Bruyere.

*Procureur fiscal*, M. Motel de la Combe.

*Greffier*, le sieur Beautrand.

ST. PIERRE-DE-BŒUF, village & paroisse dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élection de St. Etienne, justice de Chavanai.

M. l'arch. de Vienne collat. de la cure.

*Curé*, M. Journel.

*Vicaire*, M. Pichot.

*Dame*, madame de Senozan, à Paris.

*Voyer*, M. Chaspoul, notaire.

ST. PIERRE-DE CHAMPDIEU, village, par. & ancien prieuré en Dauphiné, diocese de Lyon, archipr. de Meizieu, élect. & baill. de Vienne, à 3 lieues de Lyon.

*Prieur*, M. de Mont-d'or, chanoine-baron de St. Just de Lyon.

*Sacristin*, M. Rozet, vicaire de Ste. Croix de Lyon.

*Curé*, M. Germond; sociétaire, & sacristin honoraire.

*Seigneur*, M. le marquis de Marcieu, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.

*Juge*, M. Bernard de Charpieu, avocat à Vienne.

*Lieutenant de Juge*, M. Boutier, avocat à Vienne.

*Procureur d'office*, M. Chevalier, procureur à Vienne.

*Greffier*, M. Chabroud, proc. à Vienne.

*Huissier royal*, le sieur Prunel.

M. Moncondiol, prêtre, & maître-ès-arts, tient college, & prend des pensionnaires.

Le chât. de *Laigue* appart. au seigneur, & a des officiers de justice particuliers.

*Châtelain*, M. Ladreve, notaire royal.

*Lieutenant de Châtelain*, M. Thomas, notaire royal à Chandieu.

*Proc. fiscal*, M. Rolland, à Champdieu.

*Greffier*, M. Deschamp, à Champdieu.

ST. PIERRE-DE-MOIRÉ, village & annexe de St. Laurent d'Oingt en Lyonnois, sénéchaussée de Lyon.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. . . .

Les mêmes officiers que ceux d'Oingt.

Digitized by Google

ST. PIERRE LA-NOAILLE, village, par. & seign. dans le Lyonnois, diocese de Mâcon, archipr. de Charlieu, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Arnaud.

*Vicaire*, M. Captier.

*Seigneur*, M. Marcil.

Les mêmes officiers qu'à Charlieu.

ST. PIERRE-LA-PALLUD, village dépendant de Savigny, & annexe de Chevinay, en Lyonnois, archiprêtré de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

*Curé*, M. Gras.

*Vicaire*, M. Tatin.

*Seigneur*, M. l'abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

ST. PIERRE-LAVAL, paroisse dans le Bourbonnois, sénéch. de Lyon.

*Curé*, M. Cesay.

*Seigneurs*, M. de Levis-Château-Morand; M. de la Tour, premier président & intendant de Provence; & M. Brunet d'Evry.

*Juge*, M. Gontier Jobert.

*Lieutenant de Juge*, M. Durand.

*Procureur fiscal*, M. Cotte Degoute.

*Greffier*, le sieur Robillon.

ST. PIERRE-LE-VIEUX, village & paroisse, diocese de Macon, élection de Villefranche; partie en Beaujolois, justice de Belleroche; partie en Mâconnois, justice de Château-Tiers.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Lagrange.

PINEY, village & paroisse en Forez, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne, justice de Feurs. Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

*Curé*, M. Chatboniere.

*Seigneur*, LE ROI.

PINGUS, parcelle d'Arfeuille en Bourbonnois.

PIRAJOUX, village & paroisse en Bresse, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Jacquemin.

*Seigneur*, M. . . .

PITTAVAL en Forez, parcelle de la paroisse de Duerne en Lyonnois.

PIVOLAY, maison & fonds nobles & allodiaux, avec droit de garenne dans ses dépendances, en la paroisse de Chaponost en Lyonnois. Il appartient à M. de Sugny, conseiller honoraire à Lyon.

LE PIZAY-SUGNY, château & seigneurie dans la paroisse de Saint-Jean-d'Ardieres, en Beaujolois. Sa justice comprend une partie de cette paroisse, & le canton de Saint-Ennemond, de la paroisse de Cercié.

*Seigneur*, M. Sabot de Sugny.

*Lieutenant*, M. Chevoste.

*Procureur fiscal*, M. d'Antoine, notaire royal à Belleville.

PIZEY, paroisse en Bresse, près de Montluel. M. l'archevêque de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. de St. Marcellin, ancien chev. d'honneur.

*Seigneur*, M. de Montluel.

*Greffier*, le sieur Guillard, à Belleville.

*Huissier*, Louis Vivier, à Belleville.

Le greffe dépend de la prévôté de Belleville.

PIZEYS, hameau & parcelle de la paroisse de Bas-en-Basset en Forez, élect. de Montbrison, terre & seign. du ressort du bailliage de Montbrison.

*Seigneurs*, les RR. PP. Chartreux de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Rosiers.

LA PLACE, château & seigneurie en Beaujolois, dans la paroisse de Lagrelle.

*Seigneur*, M. le marquis de Foudras.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge*, M. Duclos de Mauzerand.

*Procureur fiscal*, M. Debourg, notaire à Thizy.

*Greffier*, le sieur Dextre.

*Huissier*, Hugues Ronzieres.

La justice s'exerce au bourg de Lagreile, le lundi.

PLAGNY, parcelle de Vandranges.

PLANFOI, village & annexe de la paroisse de St. Etienne en Forez, justice de Rochemillée.

*Vicaire*, M. Frachon.

LE PLANTAY, village & paroisse de Bresse, archipr. de Chalamont, justice du comté de Boulignieux, élect. & baill. de Bourg.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Gonard.

*Seigneur*, M. le comte de Flamarens.

*Juge*, M. Midan l'aîné, avocat, à Bourg.

*Châtelain*, M. Fremion, notaire à St. Paul-de-Varax.

*Procureur fiscal*, M. Decrozo.

*Greffier*, le sieur Chuinague.

LE PLANTIN, terre dans la paroisse de Chaselay, en Lyonnois, près de la grande route de Lyon à Paris, par la Bourgogne.

*Seigneur*, M. Chafseing, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Chaselay.

POLEYMIEUX, village, paroisse, seign. & gruerie au Mont-d'Or, dans le Lyonnois, archipr. des Sutburbes, élect. & sénéch de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Buisson.

*Seigneur*, M. Guillin Dumontet, chev. de St. Louis, Colonel d'infanterie, & ancien Gouvern. du Sénégal & de la Côte d'Afrique.

*Conseiller*

Digitized by Google

*Conſeiller du Roi Juge-gruyer*, M. Rieuſſec, écuyer, avocat au parlement, & aux cours de Lyon, *à l'hôtel de l'archidiaconé*.
*Capit. Chât* M. Brunet le jeune, avocat au parlement, *à Lyon, rue de la Baßnerie*.
*Procureur fiſcal*, M. Delolle.
*Greffier*, le ſieur Joannard, à Ghezelai.
*Huiſſiers*, Briquet à Neuville, & Faure à Poleymieux.

ST. POLGUE, bourg, par. château & ſeign. en Forez, archipr. & élection de Roanne, bailliage de Montbriſon.

Le prieur de Pommiers, & la prieure de Marcigny, nomment alternativement à la cure.
*Curé*, M. Coſte.
*Seigneur*, M. le comte de Bourg-Saint-Polgue.
*Juge*, M. Charrin, notaire à St. Juſt-en-Chevalet.
*Procureur fiſcal*, M. Barrel, notaire à St. Maurice.
*Greffier*, le ſieur Freſſeney.

Il y a huit foires aſſez fréquentées: le 5 février; à la mi-Carême; le lendemain des fêtes de Pâque & de Pentecôte; le 26 juillet; le 11 août; le 29 octobre; & le 1er. décembre.

POLLIAT, village & par. en Breſſe, archipr., élect. & baill. de Bourg.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.
*Curé*, M. Tourniet, docteur en Théologie.
*Vicaire*, M. Poizat.
*Seigneur*, M. le comte de Beaurepaire.
*Juge*, M. Chevrier, avocat.
*Châtelain*, M. Montbarbon.
*Procureur fiſcal*, M. Obrien.
*Greffier*....

POLLIONNAY, bourg, par. & baron. en Lyonnois, archipr. de Courzieux, élect. & ſénéch. de Lyon.

Le ſeigneur du lieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Forge.
*Vicaire*, M. Coſte.
*Prébendier de Notre-Dame de Lorette*, M. Ferriere.
*Seigneur*, M. le marquis de Lotas.
*Juge*, M. Brac, avocat à Lyon.
*Lieut. de Juge*, M. Bouchard, notaire.
*Procureur fiſcal*, M. Julien, not. à Grézieu.
*Greffier*, M. Depinac, notaire à Vaugneray.
*Huiſſier*, Charbonne, à Yzeron.
*Notaire royal*, M. Bouchard.

La baronnie de Pollionnay comprend toute la paroiſſe.

Il y a quatre foires dans l'année: le 21 janvier; le 6 mai; le 25 juillet; & le 2 novembre.

POMEYS, village & annexe de S. Symphorien-le-Château, en Lyonnois, arch. de Courzieu, juſtice de St. Symphorien, Saconnay, Cletimbert, Souvigny, & Hurongue, élect. & ſénéchauſſée de Lyon.
*Vicaire*, M. Bruyeron.
*Seigneur*, M. de Leſcoët, comte de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.

Le château & fief de *la Neliere* appart. à M. de Malivert, conſeiller au parl. de Grenoble.

POMMEROLS, paroelle de St. Maurice-en-Gourgois, en Forez.

POMMIERS, bourg, prieuré, par. & ſeign. dans le Forez, élect. de Roanne, baill. de Montbriſon.

L'archiprêtré de Pommiers comprend 30 paroiſſes & 5 annexes, toutes au delà de la Loire & dans le Forez.
*Archiprêtre*, M. Roffat, curé d'Arthun.
*Archiprêtre ſubſtitué*, M. Giraudié, curé de St. Jean-la-Veſtre.

Il y a à Pommiers un prieuré de bénédictins de l'ordre de Cluny. Le prieur de Nantua nomme au prieuré qui eſt en commende.

Le prieur commendataire nomme à la cure de Pommiers alternativement avec le prieur de Cleppé. Il nomme encore aux bénéfices claustraux de ſacriſtin & de chamarier.
*Prieur-titulaire*, dom Fortunat Deloches, curé de Tain, en Dauphiné.
*Prieur-claustral*, dom Morel.
*Religieux*, dom de Roches; dom Robat, prieur-titulaire de Charlieu, dom Laval, procureur ſyndic.
*Curé*, M. Terrier.
*Juge*, M. Chavanes.
*Procureur fiſcal*, M. Chamboiſſier.
*Greffier*, le ſieur Jean Mure, à Saint-Germain-Laval.

Il y a une foire célebre, le 30 juin.

Le château & fief du *Châtelard*, & la ſeigneurie de *la Mignerie* appart. à M. Dupui du Chatelard, officier dans le régim. de Picardie; celui de *S. Try*, à M. Giraud de Montbelet, ancien conſ. honor. en la cour des Monn. de Lyon; & celui de *Vernoilles*, à M. de Madieres.

POMMIERS, village & paroiſſe dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect & ſénéch. de Villefranche.

M. l'archevêque de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Henry Meynet.
*Seigneur haut-juſticier*, Mgr. le duc d'Orléans.
*Seigneurs-décimateurs*, Mrs. les comtes de Lyon, à cauſe de l'Iſle-Barbe.

Le château & fief de *Belair* appart. à Mme. Mignot de la Martiſiere; celui de *St. Fons*, à M. Bottu, maître des eaux & forêts du Beaujolois; & le fief de *Montclair*, à M. Paule, juge-viſiteur des Gabelles.

POMMIER-SOUS-TREFFORT, baronnie en Breſſe, appartenant à M. le comte de Malivert, lieutenant-colonel de dragons.

PONCIÉ, château, fief & ſeigneurie dans la par. de Fleurie, en Beaujolois.

*Dame*, Mme. de Granou.

*Juge*, M. Bertin du Villars, avocat, ancien échevin à Lyon.

*Lieutenant*, M. d'Aigueperſe.

*Procureur fiſcal*, M. Guillard, notaire à Jullié.

*Greffier*, le ſieur Géoffrai, à St. Amour.

*Huiſſier*, Accari, à Belleville.

PONCIEUX, annexe de la paroiſſe de Jujurieux, archipr. d'Ambournay, élect. de Belley, du reſſort de Dijon.

*Vicaire*, M. Chardon.

*Seigneur*, Mme. veuve Orſel de Châtillon, écuyer.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de Châtillon-de-Corneille.

## PONCIN.

Ville & paroiſſe en Bugey, avec titre de baronnie, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, juſtice de la baronnie qui s'exerce à St. Rambert. La juſtice d'appel reſſortit nuement au parlement de Bourgogne.

Le chapitre du lieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Vuarin.

Il y a un chapitre compoſé d'un doyen & de cinq chanoines, à la nomination de M. le marquis de Conzié, patron & fondateur, ſeigneur de Bolomier, & de la châtellenie de Poncin.

*Doyen*, M. Champion.

*Chanoines*, M^rs. Baile, Baron, Emonet, & Cartier.

Il y a auſſi une confrairie de Pénitents.

*Seigneur*, M. Quinſon de Poncin.

Les officiers de la châtellenie ſont les mêmes que ceux de St. Rambert.

*Juge d'appel*, M. Grumel.

*Lieutenant de Juge*, M. Jarrin.

*Châtelain*, M. Morret.

*Procureur fiſcal*, M. Baron.

*Greffier*, le ſieur Juvanon.

Il y a un marché tous les lundis, & ſix foires dans l'année: le 29 janvier; le lundi de la Paſſion; le lundi après la Trinité; le 31 juillet; le 25 ſeptembre; & le 13 novembre.

Le château de *la Caille* appartient au ſeigneur.

PONCINS, village, par., ſeign. dans le Forez, avec un château-fort ſur les bords du Lignon, archipr. de Feurs, & élection de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Foreſt.

*Seigneur*, M. Montagne, écuyer, ancien officier aux Gardes-Françoiſes.

*Juge*, M. Chatelus, notaire à Pouilly-lès-Feurs.

*Proc. fiſcal*, M. Mondon, not. à Feurs.

*Greffier*, le ſieur Jacquet, à Chambéon.

Foire: le 6 juin, jour de St. Claude.

PONTCHARRA, bourg conſidérable de la partie de Saint-Loup, en Lyonnois, où s'exerce la juſtice du marquiſat de Saint-Forgeux, tous les lundis non-fériés, & qui comprend les paroiſſes de Saint-Loup, Saint-Romain de Popey, Ancy-lès-Olmes, Sarcey, Nuelles, le château de la Grange, Perſanges, Ladvieu, dans la ſeigneurie de Savigny, & partie de Tarare.

*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

*Notaire*, M. Truchet.

Il y a une chapelle & une commanderie qui appartenoient à Mrs. de Saint-Antoine de Lyon, réunis à l'ordre de Malte.

On y tient un marché tous les lundis: & cinq foires dans l'année: le 17 janvier; le 6 mai; le 26 juillet; le 31 août; & le 18 ſeptembre.

## PONT-D'AIN.

Ville de Breſſe & annexe d'Ouſſiat, dans le marquiſat & archipr. de Treffort, mandement, élect. & baill. de Bourg, du reſſort du parl. de Bourgogne.

*Vicaire*, M. Moenne.

*Seigneur*, M. Pierre-Louis de Grollier, marquis de Treffort.

*Juge*, M. Monnier, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Decrozo, fils, notaire.

*Châtelain*, M. Decrozo, fils de l'avocat.

*Greffier*, le ſieur Girard, qui eſt en même temps *Curial*.

Il y a deux foires dans l'année: le 30 juin, & le 1er. décembre.

## PONT-DE-VAUX.

Jolie Ville de Breſſe, avec titre de duché, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, Généralité de Bourgogne.

*Égliſe collégiale & paroiſſiale.*

Il y a huit chanoines, y compris les trois dignités de Doyen-Curé, Chantre & Sacriſtin. Le Chapitre, auſſi curé de St. Benigne, a été fondé par un Cardinal de Gorrevod.

*Patron*, M. Bertin, intendant des parties caſuelles, ſeigneur du lieu, à Paris. Il

Digitized by Google

ne peut nommer que des enfans de Pont-de-Vaux & Gorrevod, & à défaut de ces deux paroiſſes, de Bourg en Breſſe.

*Premier Chanoine*, M. Bertin, comme patron & ſeigneur.

*Doyen-Curé*, M. Guichellet, licencié en droit, archipr. de Bagé-le-Château.

*Chantre*, M. Curaillat.

*Sacriſtin*, M. Drevet.

*Chanoines*, Meſſieurs Gonet, Mercier, Gonet, Belin & Panetier.

*Chanoines d'honneur*, M. Jacob de la Cottiere, aumônier de l'Hôpital.

M. Meunier, curé de Chavannet.

M. Fourchet, curé de Gorrevod.

*Cordeliers.*

Le R. P. Reignier, bachelier de Sorbone, *Gardien.*

Le R. P. Gilbert, *Procureur.*

*Urſulines.*

*Supérieure*, Mme. Fournier de la Ripe.

*Aſſiſtante*, Madame Dumont.

*Dépoſitaire*, Madame Délouis.

*Aumônier*, M. Mercier.

*Hôtel-Dieu.*

C'eſt un hôpital royal & militaire, patenté, lequel reçoit 30 malades, qui doivent être milit. ou du moins françois.

Il diſtribue *gratis* des médicaments aux pauvres de la paroiſſe, par ordre du Bureau, ſur ordonnance des médecins du lieu.

Il y a, pour le ſervice des pauvres, huit ſœurs de l'ordre de Ste. Marthe.

*Supérieure*, Madame Vincent.

*Aumônier*, M. Jacob de la Cottiere.

L'aumônerie a été fondée par M. *François Bouchard*, aux conditions que la nomination appartiendroit aux enfants mâles des *Bouchard* ou deſcendants de ſes freres, conjointement avec les ſœurs dudit Hôtel Dieu; ou à défaut & en cas de méſintelligence, l'archiprêtre de Bagé nommera avec les ſœurs hoſpitalieres; l'aumônier eſt tenu à dire la Meſſe dans les ſalles, le lundi, pour les ſœurs & les trépaſſés, le mercredi & le ſamedi, pour le fondateur de l'aumônerie, avec liberté aux parents du fondateur d'y aſſiſter avec leurs alliés & amis

*Chapelain*, M. Gonet.

*Recteur honor.* M. le comte de Loriol.

*Recteurs*, M. Joubert aîné, avocat; & M. Soulier, bourgeois.

*Médecins*, Mrs. Vibert & Grognet, docteurs de Montpellier.

*Chirurgien*, M. Reti.

*Secretaire*, M. Deidier, cadet.

*Charité & aumône générale.*

*Recteur honoraire*, M. Guichellet, doyen-curé.

*Recteur*, M. André, marchand épicier.

*Tréſoriere des pauvres*, Mme. Boutillon.

*Pénitents du Confalon.*

*Recteur*, M. Bertet, avocat.

*Vice-Recteur*, M. Ducheſnaud.

*Aumônier*, M. Gonet, le pere.

*Receveur*, M. Poizat, le pere.

*Juſtice-mage de Pont-de-Vaux.*

*Juge*, M. Joubert, cadet, avocat.

*Lieutenant de Juge*, M. Berthet, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Gounoz, avocat.

*Bailli-Châtelain*, M. Giraud.

*Vice-Bailli*, M. Deidier, cadet.

*Greffier*, le ſieur Mottet.

*Curial*, le ſieur Brunet.

*Avocats*, Mrs. Gounot, Dumoulin, Drevet, Joubert, aîné; Ouval, Berthet, Guichelet, pere; Gonet, Guichelet, fils, Joubert, cadet; Chardon, Boutillon, Giraud, fils; Bergier, fils; & André.

*Notaires Royaux*, Mrs. Poizat, Grognet, Deidier, aîné; Ducheſnau, Vernette, cadet; Démaris, & Vairon.

*Procureurs poſtulants*, Mrs. Vernette, doyen; Temporal, ſyndic; Pomathio, Poizat, Grognet, Ducheſnaud, Deidier aîné, Boileau, Deidier cadet, & Brunet.

*Sergents*, les ſieurs Mouraud.

*Hôtel de Ville.*

*Gouverneur*, M. Borjon de Scelleri.

*Lieut. de Roi*, M. Ruffin de Montbi.

*Syndics*, Mrs. Grognet, not. royal, & Charreton Me. en chirurgie.

*Procureur du Roi à la police*, M. Curval.

*Subſtitut*, M. Pillard.

*Receveur*, M. Vernette, pere.

*Secretaire*, M. Deidier cadet.

*Médecins*, Mrs. Vibert & Grognet.

*Peſeur-Juré*, le ſieur Chapuis.

*Grenier à ſel.*

*Receveur*, M. Berthet, avocat.

*Contrôleur pour le Roi*, M. Dumoulin, avocat.

*Meſureur du ſel*, le ſieur Saint-Martin.

*Huiſſier royal*, le ſieur Gouillon.

*Receveur des Domaines & Contrôleur*, M. Guichelet, pere, avocat.

*Directeur de la poſte*, le ſieur Brunet.

Il y a à Pont-de-Vaux, une ſociété de l'Arc, & une de l'Arquebuſe.

*Colonel de l'un & l'autre jeu*, M. Bertin, à Paris.

*Officiers du noble jeu de l'Arc.*

*Roi*, M. Curvat, avocat.

*Capitaine*, M. Bergier, correcteur à la chambre des comptes de Dijon

*Lieutenant*, M. Curvat, avocat.

*Receveur*, M. Bujat.

*Secretaire*, M. Pillard.

*Officiers du noble jeu de l'Arquebuſe.*

*Capitaine*, M. Guillon, chev. de Saint-Louis, capit. aux grenadiers royaux.



Digitized by Google

*Lieutenant*, M. Berthet, avocat.
*Receveur-Secretaire*, M. Deidier, cadet.
*Milice bourgeoiſe.*

Mrs. les ſyndics en ſont les commandants nés, & nomment les Officiers.
*Capitaine*, M. Berthet, avocat.
*Lieutenant*, M. Guichelet, fils.
*Major*, M. Deidier, l'aîné.
*Enſeigne*, M. Soulier, Bourgeois.
*Adjudant*, Le ſieur Marel.

Il y a douze foires dans l'année : la veille des Rois, le mardi gras, le mercredi de la mi-Carême, le lundi après Quaſimodo, la veille de l'Aſcenſion, la veille de la Fête-Dieu, le 26 juillet, le 26 août, le 4 & le 29 octobre, le 13 décembre, & la veille de Noël. Toutes ces foires & tous les marchés ſont francs pendant toute l'année.

Il ſe fait à Pont-de-Vaux un commerce conſidérable en beſtiaux, grains, volailles, chanvre & fil. On travaille actuellement à un canal tendant à la Saône, qui ne peut que l'augmenter.

PONT-DE-VEYLE.

Ville & par. en Breſſe, à 5 lieues de Bourg, archipr. de Dombes, juſtice du comté, élect. & bailliage de Bourg, & par appel, au parlement de Bourgogne.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Bochy, licencié en droits civil & canonique.
*Vicaires*, Mrs. Perrin, & Claude Valet qui deſſert l'annexe de Layz.
*Dame*, Mme. la comteſſe d'Eſclignac.
*Juge-Châtelain*, M. Tardy de la Cattiere.
*Procureur fiſcal*, M. Dumas.
*Greffier*, le ſieur Charles Rivet.
HÔTEL-DE-VILLE. *Syndics*, Mrs. Rivet, avocat, & Pitet.
*Procureur-Syndic*, M. Deveyle.
*Receveur & Secretaire*, M. Bertrand.
HÔTEL-DIEU. *Recteur*, M. de St. Loup.
GRENIER A SEL. *Receveur*, M. Berthet.
*Contrôleur*, M. Dumolin.
*Commis*, M. Dematteſt.
*Contrôleur des actes*, M. Petret.

Il y a deux marchés par ſemaine : le lundi & le vendredi ; & quatre foires dans l'année : le 18 de Novembre ; le 5 Février ; le 6 Juin ; le 14 Septembre.

PONT-IMPERAT, village & ſeigneurie, dans la paroiſſe d'Uſſon, moitié en Forez, moitié en Vélay. La partie qui eſt en Forez forme une ſeigneurie.
*Seigneur*, M. Richard.
*Juge*, M. Moſnier, à Craponne.
*Lieutenant*, M. Sigean, notaire.
*Procureur fiſcal*, M. Bernard.
*Greffier*, le ſieur Morin.

PORT, village & annexe de Saint-Martin-du-Frêne, en Bugey.
*Vicaire*, M. Odoul.
*Seigneur*, M. le prieur de Nantua.

Les mêmes officiers qu'à Montréal.

PORTES, nom d'une Chartreuſe ſituée au nord de la paroiſſe de Benonce, en Bugey, la troiſieme maiſon de l'ordre. Elle a le domaine des Montagnes de Portes, dont Joſſerand, archeveque de Lyon, lui accorda l'inveſtiture au commencement du onzieme ſiecle.
*Prieur*, Dom Honoré Mérille.
*Procureur*, Dom Iſidore Tric.

POUILLY-EN ROANNOIS, *ou* LES-NONNAINS, village, par. & ſeign. dans le Forez, archipr. élect. & juſtice de Roanne, où eſt unie la châtellenie de St. Haon, baill. de Montbriſon.

L'Abbeſſe de St. Menehould nomme à la cure.
*Curé*, M. Travard.
*Dame-Décimatrice*, Madame l'Abbeſſe de St. Menehould.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

POUILLY-LE-CHATEL, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect & ſénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluny, comme doyen de Limans, nomme à la cure.
*Seigneur haut-juſticier*, Mgr. le duc d'Orléans.
*Curé Décimateur*, M. Germain.

Il y a le fief de *la Venerie* appartenant à Mme. la marquiſe de Maclas.

POUILLY-LE-MONIAL, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & ſénéchauſſée de Lyon, juſtice de Liergues, de Jarnieux & d'Oingt.

Le prieur de Montverdun nomme à la cure.
*Curé*, M. Poncet.
*Dame*, Mme. la veuve Mogniat.

POUILLY-LES-FEURS.

Petite ville murée, paroiſſe & ſeigneurie dans le Forez, archiprêtré de Feurs, élect. de Roanne.

Les religieux de Cluny nomm. à la cure.
*Curé*, M. Bartholin.
*Vicaire*, M. Robert.
*Seigneurs*, les Bénédictins de Cluny.
*Juge*, M. Pariat.
*Lieutenant de Juge*, M. Dechatelus.
*Procureur fiſcal*, M. Relogue, avocat.
*Greffier*, le ſieur Landrivon.
*Huiſſier*, Paul Hermite.

Le fief de *la Bari* appart. à M. Perrin; celui de *la Noue*, à M. Papon de la Noue; celui de *Praviou*, à M. de Landine; & celui de *la Tuillerie*, à M. Perrin.

POUILLY-SOUS-CHARLIEU, village & paroiſſe dans le Beaujolois, diocèſe de

Digitized by Google

Mâcon, archiprêtré de Charlieu, juſtice de Perreux, du Poyet & de Montrenard.

M. l'évêq. de Mâcon, coll. de la cure.

*Curé*, M. Etaix.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. Michon de la Farge, comte de Vougy.

Les mêmes officiers qu'à Perreux.

POULE, bourg, par. château & ſeign. en Beaujolois, dioc. de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Villefranche, du reſſort de la prévôté de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Paturat.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

*Notaire royal réſervé pour Poule*, M. Jean-Jacques Corcelette. Il a les minutes de M. Corcelette ſon pere.

*Autres Notaires royaux demeurant à Poule*, Mrs. Sapin & Antoine Durand.

Foires: les 4 mars, avril, mai, juin, juillet, août, ſeptembre, octobre & novembre. Si le quatre de ces mois ſe trouve jour de fête, la foire eſt renvoyée au lendemain.

Le fief & château de *Poule*, ſans juſtice, qui s'appelloit autrefois *Fougere*, appart. à Madame la comteſſe de la Poype.

POULLIEUX, village & paroiſſe en Dombes, archipr. & ſénéch. de Dombes.

M. l'arch de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Fabre.

*Seigneur*, LE ROI.

LE POYET, château & ſeigneurie en Beaujolois.

*Seigneur*, M. le comte de Ste. Colombe.

*Juge*, M. Bardet, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Alex, notaire.

*Greffier*, le ſieur Sivelle, à Mars.

LE POYET, terre & ſeigneurie dans la par. de Chazelle-ſur-Ladvieu, en Forez, avec juſt haute, moyenne & baſſe.

*Seigneur*, M. de la Mure, écuyer.

*Juge*, M. Franchet, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Dutroncy.

*Greffier*, le ſieur Labranche, notaire.

PRADINES, village, par. château & ſeign. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche.

L'évêque de Mâcon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Déchelettres.

*Vicaire*, M. Durand.

*Seigneur*, M. le marquis de Pradines.

*Juge*, M. de Chavron du Para, avocat à Perreux.

*Lieutenant de Juge*, M. Varinard.

*Greffier-Commis*, le ſieur Simonin.

Le fief & la jolie maiſon des *Plaines*, avec rente noble, appart. à M. le chev. de Broſſe.

LA PRADON, fief en Lyonnois. Il appartient à M. de la Mignardiere.

PRALONG, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Marcilly-le-Châtel.

Le prieur de Champdieu nom. à la cure.

*Curé*, M. Giraudié.

*Co-ſeigneurs-engagiſtes*, M. Thoinet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux Gardes Françoiſes, par échange non-conſommé avec le Roi.

PRAMENOUX, château & ſeigneurie en Beaujolois, dans la paroiſſe de la Mure.

*Seigneur*, M. le marquis de Langeac, maréchal des camps & armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à la Mure.

PRAPIN, fief dans la paroiſſe d'Orliénas en Lyonnois, dont la juſtice haute, moyenne & baſſe, comprend toute l'étendue du fief.

*Seigneur*, M. Bertaud.

Les mêmes officiers qu'à Taluyers.

PRÉCIEU *ou* PRESSIEU, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de Curaize.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. Delagoutte.

*Seigneur*, M. Goulard de Curaize, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Curaize.

LES PRÉS, château ſitué dans la paroiſſe des Ardillats en Beaujolois.

*Seigneur*, M. de la Roche-Toulon.

*Juge*, M. Preſſavin.

*Lieutenant*, M. d'Aigueperſe.

*Procureur fiſcal*, M. Matthieu Janſon.

*Greffier*, le ſieur Durand.

LA PRÉVOTÉ-EN CERVIERES, parcelle d'Arconſat.

PRIAY, village & par. en Breſſe, archip. de Chalamont, juſtice de la baronnie de Richemont, qui s'exerce au Pont-d'Ain, élect. & baill. de Bourg. Le prieur de Villette-ſur-Ain nomme à la cure.

*Curé*, M. Muſſieux l'ainé.

*Seigneur*, M. Balland d'Auguſtebourg, marquis de Varambon, & baron de Richemont.

*Juge*, M. Monnier, avocat.

*Châtelain*, M. Chamereau.

*Curial*, M. . . . .

*Procureur fiſcal*, M. Decrozo.

*Greffier*, le ſieur Roche.

Le fief & château de *la Tour* appart. à M. Michon, avocat du Roi au bureau des finances de la généralité de Lyon.

ST. PRIEST, par. très-conſidérable de Dauphiné, avec titre de vicomté, archip. de Meyzieu, élection, juſtice & baill. de Vienne, du reſſort du parlement de Dauphiné.

M. l'abbé d'Ainai & madame l'Abbeſſe de St. Pierre nomment à la cure alternativement.

*Curé*, M. Authemans.

Digitized by Google

*Seigneur*, M. le comte de S. Prieſt, Intendant de Languedoc.
*Juge*, M. Formier, ſubdélégué à Vienne.
*Châtelain*, M. Chalmas.
*Procureur fiſcal*, M. Boullud.
*Greffier*, M. Izelin, not à Veniſſieux.

Il y a quatre foires dans l'année : le premier Mai ; le 25 Juillet ; le jour des Morts ; & le jour de S Michel. Ces deux dernieres ſont les plus conſidérables : on y vend des beſtiaux & toutes ſortes de marchandiſes, & elles ſont toutes également franches par privileges.

ST. PRIEST-DE-FURAND.

Petite ville, ancien château & baronnie en Forez, archip. & élect. de St. Etienne, ſénéch. de Montbriſon.

Le ſeigneur nomme à la cure.
*Curé*, M Bourjain.
*Seigneur*, M. Gilbert de Voiſins, préſident au parlement de Paris.
*Juge*, M. Fromage.
*Châtelain*, M. de Prandiere.
*Procureur fiſcal*, M. Tremollet.
*Greffier*, le ſieur Teyter.

Cette baronnie comprend les paroiſſes de S. Etienne, S. Geneſt-Lerpt & Villars.

ST. PRIEST-EN-OGEROLLES, par celle de S. Prieſt-la-Prugne

ST. PRIEST-EN-ROUSSET, village & par. en Forez, archip.& élect. de Montbriſon, juſtice de St. Marcellin.

Le prieur de St. Romain-le-Puy nomme à la cure.
*Curé*, M. Grandjean. Il deſſert auſſi l'égliſe de Boiſſet-lès-Saint Prieſt. Il dit la meſſe un dimanche dans un endroit, & le ſuivant dans l'autre, alternativement.
*Seigneur*, M. le comte d'Eſpinchal, maréchal des camps & armées du Roi.

ST. PRIEST-LA-PRUGNE, village, prieuré, paroiſſe & ſeigneurie, dans le Forez, ſur les limites de l'Auvergne & du Bourbonnois, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne. Le prieur de Cunillat d'Auvergne nomme à la cure.
*Prieur*, M. l'évêque de Grenoble.
*Curé*, M. Guyonnet.
*Vicaire-Prébendier*, M. Tixier.

Le prieur eſt ſeigneur du village ſeulement. La plus grande partie de la paroiſſe dépend de la juſtice de S. Juſt-en-Chevalet. Le ſurplus appartient à deux ſeigneurs, M. le marq. Duprat & M. Douet.

*Officiers de la juſtice du Prieur.*

*Juge-Châtelain*, M. Fonthieure, avocat, & notaire royal à S. Juſt-en-Chevalet.
*Procureurs poſtulants*, Mrs. Veillas, à St. Juſt ; François Chartein, notaire royal à Néreſtable.
*Procureur fiſcal*, M. . . . .
*Greffier*, le ſieur . . . .

ST. PRIEST-LA-ROCHE, village, par., château & ſeign. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne ; en partie, de la juſtice de Ste. Colombe ; & en partie, de celle de la châtellenie de Feurs.

L'archip. de Roanne nomme à la cure.
*Curé*, M. Guillot.
*Dame*, Mlle. du Poyet de Sainte-Colombe.
*Juge*, M. de Landine.
*Châtelain & Lieutenant*, M. Mattelin.
*Procureur fiſcal*, M. Rouſſet, le jeune.
*Greffier*, le ſieur Barolle.
*Procureurs poſtulants*, Mrs. Boiſſeau Barrel & Dupuy.

La ſeigneurie de St. Prieſt-la-Roche eſt un démembrement de la châtellenie de Néronde, fait par les comtes de Forez.

Le château & fief de *la Roche* appart. à M. de Champdieu de la Rivoliere.

ST. PRIEST-LA-VESTRE, village & annexe de la paroiſſe de St. Jean-la-Veſtre, en Forez. Cette paroiſſe dépend de la châtellenie de Cervieres.
*Vicaire*, M. Fauget.

PROMBY, fief dans la par. de la Chapelle-Naude, avec moyenne & baſſe juſt.
*Seigneur*, M. Arnoux de Promby.
*Juge* M. Ducheſneau, avocat.
*Greffier*, le ſieur Catron, notaire royal.

PROPIERES, bourg & paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Beaujolois, dioceſe d'Autun, archiprêtré du Bois-Ste.-Marie, élection de Villefranche.

Le chapitre d'Aigueperſe nomme à la cure, à laquelle un des canoniçats d'Aigueperſe eſt uni.
*Curé*, M Griffon, chanoine de l'Egliſe d'Aigueperſe.
*Seigneur*, M. le comte de la Poype.
*Juge*, M. Ducroux, avocat.
*Lieutenant de Juge*, M. . . .
*Proc. fiſcal*, M. Sapin, not. à Poule.
*Greffier* . . .
*Huiſſier*, Matthieu Depey.
*Procureurs poſtulants*, Mrs. Etienne Boucaud ; François-Antoine Augroz, notaire à S. Igny ; Pierre-Marie Griffon, notaire à Matour ; François Tarlet, notaire à S. Pierre-le-Vieux.

M. le marquis de Drée eſt ſeigneur du château de *la Farges*.

PROULIEU, village & annexe de St. Sorlin en Bugey, élection & bailliage de Belley, du reſſort du parl. de Dijon.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. de Ruffieu.
*Juge*, M. Fore.
*Procureur fiſcal*, M. Auger.
*Greffier*, le ſieur Davoiſe.
*Châtelain*, M. Grumel.
*Curial*, le ſieur Morelon.

La juſtice de cette terre & autres lieux en dépendants, s'exerce dans la ville de Lagnieu qui en eſt voiſine.

Digitized by Google

On y fait paſſer les lettres par le bureau d'Ambérieu.

PUSIGNAN ET BOURG DE LA VALLA, par. château & marquiſat, érigé en 1679 dans le Dauphiné, archipr de Meyzieu, juſtice du lieu, élect. & baill. de Vienne.

Les Carmes déchauſſés de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Médail.

*Seigneur*, M. Gaulthier de Mezia de Puſignan.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge*, M. Bernard, avocat à Vienne.

*Proc. juriſdic.* M. Dijon, proc. à Vienne.

*Greffier de judicature*, le ſieur Richier, procureur à Vienne.

*Châtelain*, M. Quinon, à Meyzieu.

*Lieutenant de Châtelain*, M. Rigoet, notaire à Puſignan.

*Procureur fiſcal*, M. Deboile, à Puſignan.

*Huiſſier*, Vaillant, à Puſignan.

*Concierge du château & des priſons*, Vibert, dans le château.

QU

LE QUART-DE-COMMANDERIE, parcelle de Saint-Jean-de-Soleymieux.

La juſtice dépend partie de la châtellenie royale de Ladvieu, partie de la commanderie de S. Jean-des-Prés de Montbriſon.

*Juge*, M. Buer, avocat à Montbriſon.

*Lieutenant de Juge*, M. de la Bruyere.

*Procureur fiſcal*, M. Souchon.

*Greffier*, le ſieur Teiſſier.

QUINCIÉ, village & par. dans le Beaujolois, archipr. d'Anſe, élect. & ſénéch. de Villefranhe, juſtice de *la Pallud* & de *Varennes*. Voyez ces deux mots.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Dumas.

*Vicaire* M. Monmartin.

*Seigneur*, M. Giraud, écuyer.

Les mêmes officiers qu'à Varenne.

QUINCIEUX, village & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré d'Anſe, élection & ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Rouſſet, archiprêtre d'Anſe.

*Vicaire*, M. Fuchy.

*Seigneur*, M. le comte de Baglion, chevalier de Saint-Louis.

*Juge*, M. Durand, avocat, anc. échevin.

*Châtelain-Lieutenant de Juge*, M. Noel, procureur à Trevoux.

*Chât. & Lieut de Juge, en conc. & ſurvivance*, M. Sain, notaire royal à Anſe.

*Proc. fiſcal*, M. Paſquier, not. à Anſe.

*Greffier*, le ſieur Granjeon, notaire royal à S. Germain au Mont-d'Or.

*Huiſſier*, Deshayes.

*Notaire*, M . . .

Cette paroiſſe dépend du comté de la Salle.

ST. RAMBERT.

Petite ville en Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbriſon. Il y a un prieuré & un chapitre.

*Prieur-commendataire*, M. l'abbé de Grezolles, vicaire général de l'archevêché de Vienne. Il nomme à la cure.

*Curé*, M. Richeime.

*Vicaire*, M. Jacquet.

*Sacriſtin-curé*, M. Franç.-B Rebourceau, licencié en droits civil & canonique.

*Chanoines, Meſſieurs*

Rebourceau, *ſacriſtin curé*; Ravet; Benevent; Gerentet; Javel; Appoticaire; Gonin; Treynet; Chaix; Jacquier & Oudard.

Il y a à S. Rambert un hôpital pour les orphelins & pour les malades.

*Médecin*, M. . . .

*Chirurgiens*, Mrs. Chaufeau & Fabre.

La ſeigneurie de Saint-Rambert comprend une partie de pluſieurs paroiſſes voiſines.

*Seigneur*, M. le prieur.

*Juge*, M. de la Cheize du Fraiſſe.

*Châtelain*, M. Gerantet de Leſchaud.

*Procureur fiſcal*, M. Apothicaire.

*Greffier*, le ſieur Bertand.

*Procureurs*, Mrs. Boyron, Barjon, Vienant, Laforêt, Chovin & Gerentet.

*Contrôleur des actes*, M. Apothicaire.

Il y a un marché tous les jeudis de l'année, & une ſeule foire, le 23 Nov.

ST. RAMBERT, village & par. dans le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. de Lyon, juſtice de Colonges.

M. l'Archevêque de Lyon collateur de la cure.

*Curé*, M. Barret.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Colonges.

Les prêtres miſſionnaires de la congrégation de S. Joſeph, y ont une penſion, où l'on enſeigne toutes les claſſes depuis les premiers élémens juſqu'à la rhétorique.

*Supérieur*, M. Ogier l'ainé.

*Profeſſeur de rhétorique*, M. Beroud.

*Préfets*, Mrs. Ogier cadet, & Guichard.

ST. RAMBERT.

Petite ville avec titre de marquiſat, paroiſſe & abbaye en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, du reſſort du parlement de Bourgogne.

L'abbé du lieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Débeneiſt.

*Vicaire*, Mr. Dubreuil.

Il y a à S. Rambert une abbaye royale de Bénédictins anciens.

Digitized by Google

*Abbé commendataire*, M. de Chantemerle, Grand Vicaire de Valence.
*Grand prieur*, M. Moinat, prieur de Thizy.
*Procureur du chapitre*, M. Neviette.
*Mefionnaires*, Mrs. Grumet, doct. de Sorbone, prieur de Concieu; Pelard, Reverdi, prieur de St. Thomas en Ste. Gemme; Demaris.

La seigneurie de St. Rambert avec ses dépendances fut érigée en marquisat par Lettres Patentes du 5 Octobre 1576.
*Seigneur*, M. d'Argil, marquis de Saint-Rambert, chev. de St. Louis.
*Officiers de la justice du marquisat.*
*Juge mage civil & criminel*, M. Grumet de Montpie, conseiller du Roi.
*Lieutenant de Juge-mage*, M. Falavié.
*Juge mage d'appel*, M. Galpard Brun.
*Procureur fiscal*, M. Garin.
*Greffier*, le sieur Tenand.
*Receveur des consignations*, M. de Beney.
*Capitaine-Châtelain*, M. Baron.
*Curial*, M. Tenand.

L'abbé de St. Rambert est seigneur du clocher & du territoire.

Les officiers sont les mêmes que ceux du marquisat.

Les officiers municipaux ont une partie de la police, & juriſdiction ſur les matieres de leur compétence.

*Officiers municipaux.*

*Lieutenant général de police, & Maire perpétuel*, M. Grumet de Montpie, juge-mage.
*Echevins*, Mrs. Garin, ſyndic; Brun; Juvanon du Vachat; Auger; Baron; Jarrin; Auger, & Martin.
*Procureur du Roi*, M. de Grangeneuve.
*Secretaire*, M. Tenand.
*Receveur des deniers patrimoniaux*, M...
*Receveur des octrois*, M. Débeneiſt.
*Concierge de l'Hôtel-de-Ville*, Bubatton.
*Subdélégué*, M. de Saint-Jules.
*Ingénieur*, M. Fabry.

Il y a un collège. L'éducation eſt gratuite & ſous la direction des officiers municipaux.
*Principal*, M. Juvanon, prêtre.
Un Hôpital. *Recteur*, M. Falavier.
*Médecin*, M. Lempereur.
*Chirurgien & Apothicaire*, Mr. Baron.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.
*Recteur*, M. Bailaz.

Il y a un bureau de poſte.

On tient à St. Rambert un marché tous les jeudis; & cinq Foires dans l'année; le jeudi avant la Purification; le jeudi après Pâque; le 12 Juin; le 22 Septembre, & le jeudi avant la Saint-André. Ces foires conſiſtent principalement en fils, toiles & beſtiaux. La manufacture de toiles de chanvre eſt conſidérable. Ces toiles ſont trés-connues ſous le nom de *toiles de St. Rambert*. Il y a un bureau & juriſd. pour cette partie.
*Commiſe à la marque des toiles*, Mlle. Preſſieu.

Le carioſſe de Lyon à Beiley paſſe à St. Rambert, tous les Samedis matin, & tous les lundis au ſoir, en deſcendant de Beiley pour Lyon.

RANCÉ, village & par. en Dombes, juſtice de Lignieu, archipr. & ſénéch. de Dombes.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Verlet.
*Dame*, Madame la maréchale ducheſſe de Luxembourg.
*Juge*, M. Valentin, avocat à Trevoux.
*Châtelain*, M. Chuinague, à Trevoux.
*Procureur fiſcal*, M. Chuinague, fils, procureur à Trevoux.
*Greffier*, le ſieur Goy, à Trevoux.

Les lettres pour Rancé paſſent par Trevoux.

RANCHAL, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Cublize & de Magny.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.
*Curé*, M. Labroſſe.
*Vicaire*, M. Dupont.
*Dame*, Madame la marquiſe de Vauban.

Les mêmes officiers qu'à Cublize & à Magny.

RANCY, village & par. en Bourgogne, archipr. de Bagé, élect. de Bourgogne.

M. l'Evêque de Châlons-ſur-Saône, collateur de la cure.
*Curé*, M. Regnaud.
*Seigneur*, M. Berbys, ancien capitaine de cavalerie, marquis de Rancy.
*Juge*, M. Legras, avocat à Louhans.
*Proc. fiſcal*, M. Catron, not. à Louhans.
*Greff.* M. Dommartin, not. à Louhans.

REGNÉ, village & paroiſſe dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, juſtice de la Terriere.

Le chapitre de St. Vincent de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M. Prud'homme.

## REGNI.

Petite ville murée du Lyonnois, dont la juſtice comprend la par., Naconne ſon annexe, & la partie de la par. de St. Symphorien, appellée le *petit S. Symphorien*; dioceſe de Mâcon, archipr. de Beaujeu, élect. de Rounne, ſénéch. de Lyon

Il y a un prieuré de Bénédictins.
*Seigneur - prieur - commendataire*, M. Daudé du Monteil, chanoine de la Métropole & vicaire gén. de Beſançon.

Il nomme à la cure.
*Sacriſtin*, D. . . .

*Curé*,

*Curé*, M. Depierre.
*Vicaire*, M. Varnay.
Il y a une confrairie de pénitents du St. Sacrement.
*Recteur*, M. Roche.
*Juge*, M. de Mauzerand Duclos.
*Proc. fiscal*, M. de Rivoire, not. à Lay.
*Greffier*, le sieur Guyon.
*Notaire royal*, M. Lagef.
*Tabellion*, le sieur Deberchoux.
*Huissiers*, Deschelette & Pagneux.
*Chirurgiens*, Mrs. Tremblay pere, & Allier.
Il y a un marché tous les samedis, ou le jour précédent, si le samedi est jour de fête; & un bureau pour la marque des toiles.
*Contrôleur des manufactures*, M. Goutallier, à Amplepuis.
*Commis à la marque*, le sieur Bissuel.

REGNIÉ, paroisse en Beaujolois.
*Curé*, M. . . .
*Seigneur*, M. Demilliere.

ST. REMY, village & annexe de Saint-Remy en Auvergne, qui s'étend un peu en Forez, élection de Montbrison, justice de Cervieres.
*Curé*, M. Archimbaud.
Le château & fief de *Paladuc* appartient à M. Meaudre de Paladuc.

ST. REMY, paroisse en Bresse, dépendante de la baronnie de Corgenon.
*Curé*, M. Temporal, archiprêtre substitué de Sandran.
*Seigneur*, M. le comte d'Apchon.
Les mêmes officiers qu'à Corgenon.
Le château & fief du *Châtelard* appartient à M. le comte de Murat de Montferrand.

RENAISON, bourg, paroisse & châtellenie de Forez, archiprêtré & élection de Roanne, justice du lieu & de Roanne, du ressort du bailliage de Montbrison.
Le prieur d'Aimbierle nomme à la cure.
*Curé*, M. Chatre.
*Vicaire*, M. Bruyere.
*Coseigneurs*, M. le duc d'Harcourt, & M. Goyet de Livron.
Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes que ceux de Roanne; & ceux de M. Goyet de Livron, les mêmes qu'à Taron.
*Not. royaux*, Mrs. Rauney & Caquet.
Il y a une papeterie.

RENDANS, prieuré dans la paroisse de Feurs, en Forez.
*Prieur-commendataire*, M. Dantoine, demeurant à Glay, par. de St. Germain-sur-l'Arbresle.

REPLONGES, village & par. en Bresse, archip. de Bagé, élect. & baill. de Bourg, généralité de Bourgogne.
Le prévôt de St. Pierre de Mâcon nomme à la cure.
*Curé*, M Dupré.

RESSEIN, château & seigneurie dans le Beaujolois, paroisse de Nandax.
*Seigneur*, M. Beraud de Resseins.
*Juge*, M. Duchez, avocat.
*Lieutenant*, M. Jacquet, à Perreux.
*Procureur fiscal*, M. Alex, notaire.
*Greffier*, le sieur Dextre, à Arcinges.

RESSY; château en Beaujolois, dans la paroisse de S. Cyr-de-Valorges.
*Seigneur*, M. le marquis de Laubépin.
Les mêmes officiers qu'à St. Just-la-Pendue.

REVONAZ; paroisse en Bresse, dépendante de la seigneurie de Rivoire.
*Curé*, M. Duval.
*Dame*, Mme. du Port, Dame de Rivoire.
Les mêmes officiers qu'à Rivoire.
L'Abbé d'Ambronay nomme à la cure.

REYRIEUX, paroisse en Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Dombes.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Bourdin.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. le comte de Garnerans, ancien premier président du parlement, & Intendant de Dombes.
Les mêmes officiers qu'à Rancé.

RIGNIA, paroisse & château en Bresse, archiprêtré de Treffort.
*Curé*, M. Chambre.
*Seigneur*, M. Michet.

RIGNIEUX-LE-DÉSERT, village & annexe de St. Maurice-de-Remens, en Bugey, élection de Belley, du ressort du bailliage de Bourg en Bresse & du parlement de Dijon.
*Vicaire*, M. Lancelot.
*Seigneur*, M. . . .

RIGNIEUX-LE-FRANC, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg, justice du lieu, qui s'exerce à Bourg.
Le chapitre de Saint-Paul de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Leautaud la Ferriere, bachelier.
*Seigneur*, M. de Bonna; seign. de Perex.
*Juge*, M. Chevrier, avocat à Bourg.
*Châtelain*, M. Chaland.
*Curial*, M. Balandrin.
*Procureur fiscal*, M. Reydelet, à Bourg.
*Greffier*, le St. Chicod, notaire à Bourg.

RILLIEUX, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection de Bourg, généralité de Dijon.
M. l'Arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Carlin.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur-haut-justicier*, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.
*Seigneurs-décimateurs*, Mrs. les Comtes de Lyon.
La juridiction comprend Rillieux, les hameaux de la Pape, Crépieux, Caluire pour la partie de Bresse, & les Mercieres.

Rillieux écoit ci-devant le siege de la justice ; le Châtelain y tient encore le banc de cour où s'adjugent les immeubles par subhastation, suivant l'usage de Bresse. Depuis que M. Boulard de Gatellier a fait construire un auditoire & des prisons au hameau de la Pape, la justice s'exerce dans ce dernier lieu, où est le château.

*Juge*, M. Hugot, avocat au parlement.

*Châtelain*, M. . . .

*Procureur fiscal*, M. Bassereau, notaire à Caluire.

*Greffier*, le sieur Veillas, rue du Bœuf, à Lyon.

*Huissiers*, les sieurs Martin, Bolanger, & Burignat.

*Procureurs postulants*, Mrs. Leclerc, Omelle, Grognet, Robert, Bret & Notoy.

RILLY, hameau, château fort ancien, avec justice moyenne & basse, & seigneurie dans la paroisse de Cordelle ; la justice de Rilly comprend Changy & Chevenez.

*Seigneur*, M. le comte de Faultriore.

*Juge*, M. Barel.

*Procureur fiscal*, M. Varennes.

*Greffier*, le sieur Jourlin.

RIORGES, village & paroisse dans le Forez, archip. élect. & justice de Roanne.

Le bureau du College de Roanne nomme à la cure.

*Curé*, M. Froment.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Le prieuré de Beaulieu, de l'ordre de Fontevrault, est situé dans cette paroisse. Les Dames prieure & religieuses de Beaulieu y ont une justice.

*Prieure*, Madame de la Chassagne.

Il y a une petite foire le 2 Janvier.

RIOTIER, village, par. & ancienne baronnie en Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, sénéch. de Lyon.

*Curé*, M. Rondy.

*Seigneur-Baron*, M. le chevalier de Saint-Didier, maître de camp de cavalerie, chevalier de St. Louis.

Les officiers sont les mêmes que ceux de S. Didier-de-Froment.

*Notaire*, M. Grepo.

RIOTOR, gros bourg & par. moitié en Forez, moitié en Vélay, diocese du Puy, archipr. de Monistrol, élect. de St. Etienne, justice de Clavas & de Dunieres.

Le coll. de Tournon nomme à la cure.

*Curé*, M. Pauze.

*Vicaires*, Mrs. Desgrands & Dumoulin.

*Sociétaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. de la Tour-Maubourg.

Voyez *Clavas*.

RIOTOR-EN LA-FAY, parcelle de Riotor-en-Joyeuse.

RIOTOR-EN-VELAY, parcelle de Riotor-en-Joyeuse.

ST. RIRAND, village & par. dans le Forez, archipr. & élect. de Roanne, just. d'Ambierle & de Changy, sénéc. de Lyon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.

*Curé*, M. Butnichon.

*Coseigneurs*, le prieur d'Ambierle, & M. Terray, intendant de Lyon.

RIVAS, village, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, archiprêtré de St. Etienne, élection de Montbrison.

Le Chapitre de S. Irenée de Lyon nomme le prieur, qui nomme à la cure.

*Prieur*, M. Brottier, archidiacre, Chanoine de Ste. Magdeleine de Vezelay.

*Curé*, M. Rivas.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux religieuses de Jourfey.

*Juge*, M. de Saint Fresne, vice-gérent.

*Procureur fiscal*, M. Deladret, notaire à S. Galmier.

*Greffier*, le sieur Girerd.

## RIVE-DE-GIER.

Petite ville, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Delafay, licencié en l'un & l'autre droits.

*Vicaires*, Mrs. Dugelai & Flechet ; l'un & l'autre desservent alternativement l'annexe de Châteauneuf.

Il y a à Rive-de-Gier une compagnie de pénitens du Confalon.

*Aumônier*, M. Chevalier.

Une communauté de sœurs de la doctrine chrétienne, pour l'instruction des jeunes filles. Elles tiennent des pensionnaires de tout âge.

*Aumônier*, M. Madinier.

L'école des jeunes garçons est confiée à des laïcs : les sieurs Bret & . . . .

Il y a un hôpital dont les revenus sont administrés par M. le curé en faveur des pauvres de la paroisse.

*Seigneurs*, Mrs. les Comtes de Lyon.

*Seigneur-mensionnaire*, M. le Comte de Rulli

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Châtelain & lieutenant de juge*, M. Vier, notaire royal.

*Procureur fiscal*, M. Gautier, à S. Martin-la-Plaine.

*Greffier*, le sieur Bidault, notaire à Rive-de-Gier. Il est aussi contrôleur des actes.

*Huissier royal*, Maurice Fanton.

*Huissier seigneurial*, le sieur Chambeiron.

*Subd. de M. l'Intendant*, M. Montellier.

*Notaires royaux & réservés*, Mrs. Bidault, Vier & Vivian. M. Vier a les minutes de M. Maillard de Fronton, notaire royal

Digitized by Google

à St. Jean-de-Bornefonts, & partie de celles de M. Beſſonnet, notaire à St. Etienne.

*Notaire du comté*, le ſieur Barrier.

*Commiſſ. en droits ſeign.*, Mrs. Rolin & Barrier.

Il y a une brigade de Maréchauſſée, & un bureau de Poſte.

*Brigadier*, le ſieur Morel.

C'eſt un lieu d'étape.

*Entrepreneur*, le ſieur Teillard.

BUREAU DE POSTE AUX LETTRES.

*Directeur*, M. Albert.

BUREAU DES AIDES.

*Receveur*, M. Vignet fils.

POSTE AUX CHEVAUX.

*Maître de poſte*, M. Chambeiron.

Il y a une compagnie de conceſſionnaires du Roi pour l'exploitation des mines de charbon.

*Directeur*, M. Teſte.

*Inſpecteur*, M. Brochier.

Il y a une autre compagnie d'intéreſſés pour le canal royal de Givors à Rive-de-Gier.

*Syndics*, Mrs. . . .

*Directeur*, M. Cailhava.

*Inſpecteur*, M. Heins.

*Caiſſier*, le ſieur Veiron.

Deux manufactures de verreries : l'une où l'on fabrique des bouteilles en verre noir.

*Entrepreneur*, le ſieur Claudius.

L'autre où l'on fabrique des gobelets, bouteilles de cabaret, & toute eſpece de marchandiſes en verre blanc.

*Entrepreneur*, le ſieur Folletête.

Il y a deux fiefs : l'un appellé *Lay*, & l'autre *de Fardon* ; ce dernier a haute, moyenne & baſſe juſtice. *Voy. ces mots.*

Il y a cinq foires dans l'année : le 22 Janvier, le lundi après la mi-carême, le 2 Mai ; le 22 Sept. & le 1 Décembre, & un marché, le vendredi de chaque ſemaine.

RIVERIE, *ou* RIVIRIE, bourg, par. château & premiere baronnie du Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. de St. Etienne, juſtice du lieu, ſénéc. de Lyon.

Le chap. de St. Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Carre.

*Vicaire*, M. . . . .

La baronnie de Riverie comprend les paroiſſes de Riverie, Saint-Didier-ſous-Riverie, Sainte-Catherine, ſon annexe ; Saint-André-la-Côte, & Saint-Jean-de-Chauſſan.

*Seigneur*, M. le baron de Riverie.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Capitaine-Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Jacques Gueraud.

*Procureur fiſcal*, M. Pierre-Louis Couhert.

*Greffier*, le ſieur Fertier.

*Notaires royaux*, Mrs. Gueraud, Couchoud & Couhert, à St. Didier-ſous-Riverie.

Il y a de petites écoles pour les garçons, fondées par les ſeigneurs. Elles ſont confiées à un Laïque.

Une communauté de filles de St. Joſeph.

*Supérieure*, ſœur Agathe-Françoiſe Joly.

Il y a un marché, le mardi de chaque ſemaine ; & quatre foires dans l'année : le 23 Janvier ; le 23 Avril ; le premier Août, & le 18 Octobre.

RIVERIE-SOUS-RIVERIE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à M. Faure de Verduraiſe.

LA RIVIERE, château & marquiſat en Beaujolois, dans la paroiſſe de Villecheneve. Sa juſtice comprend en partie les paroiſſes de Villecheneve, Chamboſt & Longeſaigne.

*Seigneur*, M. le comte de Feugerolles.

Les mêmes officiers qu'à Villecheneve.

LES RIVIERES-D'AURECQ, parcelle de l'élection de Montbriſon en Forez, qui comprend les deux tiers de la paroiſſe d'Aurecq Neresſtan, dont le ſurplus eſt en Vélay, bailliage de Montbriſon.

*Seigneur*, M. le marquis de Neresſtang.

*Juge*, M. Alloès de la Fayette.

*Lieutenant de Juge*, M. Sonier.

*Procureur fiſcal*, M. Maſſard.

*Greffier*, le ſieur Eyraud.

RIVOIRE, château en toute juſtice, en Breſſe.

*Dame*, Mme. du Port de Rivoire.

RIVOLLET, annexe érigée en 1781, dépendante de la cure de Cogny, en Beaujolois, élection de Villefranche, ayant un rôle pour les tailles, diſtinct de celui du ſurplus de la paroiſſe, que l'on nomme *Canton de Morgon*.

*Vicaire*, M. Cherpin.

*Seigneur*, M. Arod, marquis de Montmelas.

Les mêmes officiers qu'à Cogny.

Il y a le fief de *St. Faure* appartenant à M. le marquis de Montmelas.

## ROANNE.

Ville ancienne du Forez, avec titre de duché-pairie, & une des cinq élections de la généralité.

*L'Archiprêtré de Roanne* comprend 47 paroiſſes, dont 31 ſont en Forez, 8 en Beaujolois, 3 en Bourgogne, 2 en Lyonnois, & 3, partie en Forez, & partie en Beaujolois ; & 4 annexes dont 3 en Beaujolois & une en Forez.

*Archiprêtre*, M. Coret, curé de Nuliſe.

*Archiprêtre ſubſtitué*, M. Bertholin, curé de St. Forgeux l'Eſpinaſſe.

M. l'arch. de Lyon nomme à la cure.

*Egliſe paroiſſiale*. Cette Egliſe eſt deſſervie par un curé & deux vicaires.



Digitized by Google

*Curé*, M. Goulard, docteur en théologie.
*Vicaires*, Mrs. Desartres & Billet.
CAPUCINS. *Gardien*, le R. P. Gervais de Langogne.
MINIMES. *Supérieur*, le R. P. Revoire.
*Sacriſtin*, le R. P. Colombier.
*Religieuſes de Ste. Eliſabeth, ſous la Regle du Tiers Ordre de St. François.*
*Supérieure*, Madame Paſſinge.
*Urſulines, ſous la regle de St. Auguſtin.*
*Supérieure*, Mme. de Champagny.
*Prieure*, Mme. Gaulne de la Mure.

Il y a à Roanne une archi-confrairie de Pénitents du Saint Sacrement, établie par Lettres-Patentes, en 1617, à laquelle ont été aſſociées pluſieurs confrairies.

*Recteur*, M. Turge.

*Hôpital général ou Hôtel-Dieu.*

Cet hôpital eſt aſſez conſidérable. L'adminiſtration extérieure en eſt confiée à un Bureau qui s'aſſemble les jeudis & ſamedis. L'intérieur de la maiſon eſt régi par des Religieuſes hoſpitalieres de l'ordre de St. Auguſtin.

*Supérieure*, Mme. Athiaud.
*Recteurs-nés*, M. le Lieutenant général du bailliage; M. le procureur-fiſcal; M. le Maire; l'un de Mrs. les Echevins; & M. le Curé.
*Recteurs particuliers*, Mrs. Juignet & Geoffroy, avocats; Michon Dumarais; Dumirat, écuyer, chevalier de St Louis; Coupat-Duché, & Roſtaing, l'ainé, négociant.
*Receveur*, M. Morillon, notaire royal.
*Médecins*, Mrs. Roſtaing, oncle, Vialon, & Cartier.
*Chirurgiens*, Mrs. Dutil-Latour, Saye, Labarre, Benoît, Coſſac, Bourdon & Baſſet.
*Apothicaire*, M. Lievre.

*Charité & Aumône générale.*

Cette maiſon eſt ſervie par des filles du Saint-Sacrement, chargées de l'éducation des pauvres Orphelins. L'adminiſtration extérieure en eſt confiée à un bureau.

*Recteurs nés*, M. le Lieutenant général du bailliage; M. le procureur fiſcal; M. le Maire; l'un de Mrs. les Echevins, & M. le Curé.
*Recteurs particuliers*, Mrs. le marquis de Vichy; Dumirat, l'ainé; Cartin de Thivans, avocat; Carton des Eſtivaux, & Bergier.
*Recteur & Receveur*, M. . . .

*College, avec penſion très-accréditée.*

Il eſt ſous la direction des prêtres Miſſionnaires de la Congrégation de Saint Joſeph; & il y a un bureau d'adminiſtration, conformément à l'Edit du mois de Février 1763.

*Principal*, M. Gourjon.
*Préfet du College*, M. Sainſon.
*Profeſſeur de phyſique*, M. Vignon.
*Profeſſeur de logique*, M. Peiſſon.
*Profeſſeur de rhétorique*, M. Bertrand.
*Préfet de la penſion*, M. Hugues.

*Bureau d'adminiſtration du College.*

*Préſident*, M. l'archevêque de Lyon; & en ſon abſence, M. le Lieutenant général du bailliage.
*Adminiſtrateurs*, Mrs. Nompere de Pierrefitte, archiprêtre; le Procureur fiſcal; deux Officiers municipaux; le Principal; Mrs. Gregoire & Verne.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

*Juriſdiction du bailliage Ducal.*

*Officiers*, Meſſieurs
. . . . . *Bailli d'Epée.*
Thevenon, *Lieutenant-général civil.*
Tamiſier, *Lieutenant général criminel.*
François, *Lieutenant particulier.*
. . . . . *Lieutenant-Aſſeſſeur civil & criminel.*

*Conſeillers*, Meſſieurs
Detour de la Chaiſe, Carton des Eſtivaux, Bergier, & Petitjean de Belleville.
Miviere, *Conſeiller honoraire.*
Geoffroy, *Lieutenant-Aſſeſſeur honor.*

*Parquet*, Meſſieurs
Dutil-Latour, *Procureur général fiſcal.*
Beraud, *Greffier civil.*
Petit, *Greffier criminel.*
Debourg, *Receveur des conſignations.*
Perouze, *Commiſſaire aux ſaiſies réelles.*

*Experts-Arpenteurs*, Meſſieurs
Vincent & Daviot.

*Avocats au Bailliage*,
Mrs. Athiaud; Turge; Mathieu; Guyot; Barbier; Monchanin; Gregoire; Verne & Michel.

*Procureurs au Bailliage*,
Mrs. Guyot, l'ainé; Guyot, le jeune; de Chatelus; Raclet; Royer; Gelet; Billhaud; Pronchery; Laurent; Barge & Bonnabaud.
*Huiſſiers audienciers*, Bayon & Mutton.

*Notaires Royaux*,
Mrs. Morillon; de Chatelus; Vincent; Auclere; Billhaud & Miviere.

*Notaires juriſdictionnels*,
Mrs. Guyot, l'ainé; Briſſat; Royer & Gillet.
*Commiſſaires en droits ſeigneuriaux*, Mrs. Fougas; Davſot, Briſſat & Preſle.

*Election de Roanne, officiers*, Mrs.
Miviere, *Préſident.*
. . . . . *Lieutenant.*
Benoit Baulat, conſeiller du Roi, *Elu.*
Coupat-Duché, *Elu & Receveur des Conſignations du ſiege.*
Servajan & Deſgouttes, *Elus.*
*Procureur du Roi*, M. Bergier.
Louis Duret, *Greffier en chef.*

Digitized by Google

Juignet, *Greffier en chef honoraire.*

*Procureurs en l'élection,*

Mrs. Guyot l'aîné; Morillon; Petel & ....
*Huissier audiencier*, Muron.

*Tailles & Impositions royales.*

M. Charcot, écuyer, *Receveur des Tailles pour les deux Exercices.*
M. Leclerc, *Contrôleur des vingtièmes.*
*Subdélégué de M. l'Int.* M. Thevenon.

*Ponts & Chaussées.*

M. de Varaigne, *Inspecteur.*
*Contrôle.* M. Faugier, *Contrôleur.*
M. Thevenon, *Receveur*, } *au Grenier*
M. Ruë, *Contrôleur*, } *à sel.*
M. Farraud, *Directeur* } *des Aides.*
M. Leclerc, *Receveur* }
M. Thevenon, *Entrepositeur du Tabac.*

*Traites foraines, Officiers*, Mrs.

Jeugnet, Avocat, *Président.*
Auclerc, Avocat, *Procureur du Roi.*
Durret, *Greffier.*
Desprès de Bussy, écuyer, *Contrôleur général des Fermes.*
Lazand de Voucaux, *Receveur principal*, Bonnefon de Varinay, écuyer, *Contrôleur.*
Eugene Moreau, le jeune, *Contrôleur ambulant.*

Il y a à Roanne une Brigade des fermes, composée de sept employés, commandés par un capitaine général.

*Gruerie, Officiers,*

*Juge*, M. Dechatelus.
*Procureur fiscal*, M. Barbier.
*Greffier*, le sieur Beraud.
*Capitaine conservateur des Chasses de M. le duc d'Harcourt dans le Roannois*, M. de Lucenay.
*Lieutenant de Mrs. les Maréchaux de France*, M. Champagny de Pierrefitte.
*Maréchaussée, Officiers*, Messieurs,
Duval de Labucardiere, *Lieutenant.*
De Segur, *Sous-Lieutenant.*
Delarochette, écuyer, *Assesseur.*
M. Turge, *Procureur du Roi.*
Duret, *Greffier.*
Raveaud, *Brigadier.*
Moulin, *Huissier de la Connétablie & Maréchaussée.*
*Gouverneur de Roanne*, M. de Roche de Fontanieu.

*Hôtel de Ville.*

*Maire*, M. Populle.
*Echevins*, Mrs. Detour de la Chaise, & Meynin.
*Conseillers de ville*, Mrs. Bergier; de Chastelus; Petet, l'aîné; Perouze; Prost & Labarre.
*Syndic - Receveur*, M. de Chastelus.
*Secretaire - Greffier*, le sieur Miviere.

Les armes de la Ville sont d'azur, au croissant d'argent.

*Voyers de la Ville*, Mrs. Marcus & Disselain.

*Milice Bourgeoise.*

*Colonel*, M. Perroton de Chatelus.
*Major*, M. Rostaing.
*Capitaines des quatre compagnies*, Mrs. Imbert, Verne, Merle & Petet.
*Syndic de la marine*, M. Meynin.

Le Lieutenant-général de Roanne préside aux assemblées du corps municipal; il est substitué par le maire; le procureur-général-fiscal fait les fonctions du procureur du Roi.

*Commis à la marque des toiles*, le sieur Cortey.

*Voitures publiques de Roanne.*

Le carrosse de Lyon à Moulins, & celui de Moulins à Lyon, arrivent à Roanne le jeudi au soir.

Le Carrosse de Roanne à Clermont, correspond avec le carrosse de Lyon à Moulins

*Directeur*, M. Samoël.

Départ des Couriers de Roanne à Lyon: les lundi, jeudi & samedi, à deux heures après midi.

De Roanne à Paris, les mardi, jeudi & Samedi, à huit heures du soir.

*Directeur de la poste*, M. Fricot.

*Manufacture de clincaillerie & de boutons de métal de toutes especes.*

Cette manufacture, montée par Mrs. Alkoc freres, est digne de la curiosité des amateurs des arts, & peut servir à l'instruction de beaucoup de jeunes gens. Il y a journellement plus de cent ouvriers occupés.

*Directeur*, M. Alkoc, anglois.

ROCHE, paroisse en Forez, archiprêtré, élection de la châtellenie royale de Marcilly, & du baill. de Montbrison.

Le prieur de Sail-sous-Couzan nomme à la cure.

*Curé*, M. Gros.
*Seigneur*, LE ROI.
*Coseigneurs-engagistes par échange non-consommé*, M. Thoynet du Peyno, & M. de Magneux, ancien officier aux gardes françoises.

Les mêmes officiers qu'à Marcilly-le-Châtel.

ROCHE, château dans la paroisse de St. Alban, en Bugey. Il appartient à M. de Montillet.

LA ROCHE, chât. en Lyonnois, situé à mi-côteau, entre Brignais & Vourles.

*Seigneurs*, Mrs. les barons de S. Just.
*Juge*, M. Durand, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Prost.
*Lieutenant de Juge*, M. Dupont.
*Procureur fiscal*, M. ...
*Greffier*, le sieur Savoie.
*Huissier royal*, Flachi.
*Huissier seigneurial*, Bouvet, à Charly.

LA ROCHE, château antique, & seign.

Digitized by Google

en Lyonnois, dans la par. de Courzieu.
*Seigneur*, M. . . .

Les officiers sont les mêmes que ceux de Chazelles-sur-Lyon.

ROCHEBARON, hameau, & anciennement paroisse, dépendant maintenant de celle de Bas-en-Basset, en Forez, élection & bailliage de Montbrison; c'est une ancienne baronnie dont la justice comprend le clocher & la majeure partie de la paroisse de Bas-en-Basset, & partie de celles de Merle & de Saint-Hilaire, & la portion de la paroisse de Monistrol en Velay qui dépend du Forez.
*Seigneur*, M. le baron de Fizieat.

La justice de cette baronnie s'exerce à Bas-en-Basset.

ROCHEBLAINE, châtellenie royale du comté de Forez, entièrement enclavée dans les montagnes du Vivarais. Cette châtellenie comprend la paroisse de Paillaresi, & partie de celles de Rosiers & de St. Felicien.
*Seigneur-engagiste*, M. de Reboulet d'Arsenenches.

ROCHEFORT, village, par. & baronn. en Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéchaussée de Lyon.

M. l'archev. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Epinat.

La Baronnie de Rochefort dépend du comté de Lyon, & comprend la paroisse de Rochefort, & partie de celles de S. Martin-en-haut & Duerne.
*Seigneur-mensionnaire*, M. le comte de Lescoët.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Chataing.
*Procureur fiscal*, M. Ducreux.
*Greffier*, le sieur Chazotier.
*Notaire*, M. Meaudre.

ROCHEFORT, village, paroisse & seigneurie dans le Forez, archipr. de Montbrison, & élection de Roanne. Le prieur de l'Hôpital sur Rochefort nomme à la cure.
*Curé*, M. Epinat.
*Seigneur*, M. de Poncins, ancien officier aux gardes françoises.
*Juge*, M. Detour, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Fanget, notaire.
*Greffier*, le sieur Coupat.

ROCHEFORT, château & seigneurie dans le quartier d'en haut de la paroisse d'Amplepuis, qui comprend aussi les bourg & paroisse des Sauvages, où s'exerce la justice.
*Seigneur*, M. de Pomay, ancien capitaine d'infanterie.
*Juge*, M. de Berchoux, avocat à Lay.
*Capitaine Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Simonet de Ronziere, à Tarare.
*Procureur fiscal*, M. Lacote.
*Greffier*, le sieur Goutaillier, le pere.
*Commis en exercice*, le St. Goutaillier, fils.
*Huissiers*, Saunier, & Jean Lapoire, à Tarare; Côte, à Amplepuis.

LA ROCHE-JULLIÉ, château & seigneurie dans la paroisse de Chenas, en Beaujolois.
*Seign.* M. Chartier de la Roche, anc. prés. en la cour des monnoies de Lyon.
*Juge*, M. . . .
*Lieutenant de Juge*, M. Perrachon, à Jullienas.
*Procureur fiscal*, M. Desgranges, notaire.
*Greffier*, le sieur Granjean.

La justice de la Roche comprend les paroisses de Jullié, de Chenas, & de S. Jacques-des-Arrêts.

ROCHE-LA-MOLIERE, château & seign. dans la par. de St. Genest-Lerpt, en Forez, archipr. & élect. de S. Etienne, sénéch. de Montbrison. Sa justice comprend la parcelle de cette paroisse qui porte le nom de Roche-la-Moliere, & s'étend sur une partie de la paroisse de Firminy.
*Prébendier*, M. Dupiney.
*Seigneur*, M. Neyron l'aîné, secret. du Roi.
*Juge*, M. Fromage, avocat en parlement.
*Procureur fiscal*, M. Ferrandin.
*Greffier*, le sieur Mey.

ROCHETAILLÉE, village, paroisse, château-fort, & baronnie dans le Forez, archiprêtré & élection de St. Etienne, du ressort de la sénéchaussée de Montbrison.

Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Simand.
*Vicaire*, M. Bayle.
*Seigneur-baron*, M. de Rochetaillée, ancien chevau-léger de la garde du Roi, & capitaine de Cavalerie.
*Juge*, M. Fromage, avocat.
*Châtelain*, M. Trablaine, notaire royal.
*Procureur fiscal*, M. Ferrandin.
*Greffier*, le sieur Teytet.

ROCHETAILLÉE, village, paroiss. & seign. dans le Franc-Lyonnois, archipr. de Dombes, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon collateur de la cure.
*Curé*, M. Mayet.
*Seigneur*, M. le cardinal de Bernis, comte de Lyon, *à Rome*.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Genevrier.
*Châtelain en concurrence & survivance*, M. Baron, à Lyon.
*Lieutenant*, M. Buisson, à Neuville.
*Proc. fiscal*, M. Durand.
*Greffier*, le sieur Benot.

La seigneurie de Rochetaillée dépend du comté de Lyon. Elle comprend les paroisses de Rochetaillée, Fontaines & Fleurieu.

ST. ROMAIN-DE-COUZON, *ou* AU MONT-D'OR, village, par. & seign. dans

le Lyonnois, archipr. des Suburbes, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'Arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Lucet.
*Seigneur*, M. de Murard.
*Juge*, M. Bertholon, avocat.
*Lieutenant*, M. Brunet, le jeune.
*Proc. fisc.* M. Puy, notaire à Lyon.
*Greffier*, le sieur Perrussel, cadet.
*Huissier*, . . . . .

ST. ROMAIN-DE-POPEY, village & par. dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, justice de S. Forgeux, de l'Abbé, du Chamarier, du Communier de Savigny, & du Doyen de Teilan; élect. & sénéch. de Lyon. M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Ferrand, gradué.
*Vicaire*, M. Giraudier.
*Prébendier*, M. Doverge, ancien chanoine de l'Isle-Barbe.
*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.

Les mêmes officiers qu'à S. Forgeux.
*Not. royal*, M. Desabies, aux Arthauds.
*Huissier royal*, Garnoud, à Varenne.

L'ancien château de *Varenne*, avec titre de Vicomté, appart. à M. le Marq. d'Albon, ainsi que le château d'*Avauge*, sur la grande route de Moulins.

ST ROMAIN EN CERVIERES, *ou* SOUS-URFÉ, village & paroisse en Forez, archipr. de Pommiers, justice de la châtellenie de Cervieres, élect. & baill. de Montbrison.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Coudour, ainé.
*Vicaire*, M. Coudour, cadet.

Cette paroisse est divisée en quatre parties: S. Romain en Cervieres, & le canton ou quartier de Barge.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Cervieres.

Le quartier d'Orgerolles.
*Seigneur*, M. Ramey de Sugny, écuyer.
*Juge*, M. Dumas, avocat.
*Procureur fiscal*, M. Lavalette.

Il y a dans ce canton l'ancien & beau château de *Genetine*, qui appartient à M. Ramey de Sugny.

Le quartier de Limandon.
*Seigneur*, M. Demeaux, écuyer, lieutenant-général à Montbrison.

Ses officiers de justice sont les mêmes que ceux de Saint-Just-en-Chevalet.

On tient à St. Romain un marché de fil, tous les samedis.

Il y a dans cette paroisse deux sœurs de S. Joseph pour l'éducation des jeunes filles.

ST. ROMAIN-EN-GAL, village & par. en Lyonnois, dioc. & archipr. de Vienne, élect. de St. Etienne, justice de Sainte-Colombe, du tess. de la sénéch. de Lyon.

Mrs. de Malte nomment à la cure.
*Curé*, M. Margaire.
*Seigneur*, M. Federy.
*Juge*, M. Guerin.
*Lieut. de Juge*, M. Pujon.
*Procur. fiscal*, M. Chatelard.
*Greffier*, M. Chaumartin, notaire.

ST. ROMAIN-EN-GIER, village & annexe de la par. d'Echalas en Lyonnois, archipr. de Mornant, justice de St. Jean-de-Touslas; élect. & sénéch. de Lyon.

Le Prieur de Taluyers nomme à la cure.
*Vicaire*, M. Gas.
*Seigneur*, M. de Riverie d'Echalas.
*Juge*, M. Brac, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Rambaud, à Mornant.
*Proc. fiscal*, M. Lespinasse, à Mornant.
*Greffier*, le sieur Girard, à Givors.

ST ROMAIN-EN-JARRET, bourg & par. dans le Lyonnois, arch. de Mornant, élect. de St. Etienne, justice de Senevas, sénéchaussée de Lyon.

Le Prieur du lieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Peyron.
*Vicaire*, M. Garbette.
*Seigneur*, M. Terrasson de la Barolliere.
*Notaires royaux réservés*, Mrs. Gautier, Mondon & Rozier.

Il y a deux foires dans l'année: le 12 Mai & le 26 Août.

ST. ROMAIN-LA-MOTTE, village & paroisse en Forez, archiprêtré, élection & justice de Roanne.

La Prieure de Marcigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Meunier, Doct. en Théologie.
*Vicaire*, M. Tabard.
*Chapelain*, M. Deferré.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Le fief de *Vaux* appart. aux Dames Ursulines de Roanne; ceux de *Sepouche* & de *la Roche*, au College de Roanne; celui de *Saligni*, à Mme. la comtesse de la Feuillade; & celui de *Voulde*, à M. le comte de St. Polgué.

ST. ROMAIN-LE-PUY, village, prieuré conventuel, & paroisse dans le Forez; archiprêtré & élection de Montbrison, justice de Sury-le Comtal.

M. le prieur nomme à la cure.
*Prieur-commendataire*, M. d'Arbost, trésorier-chanoine de Marseille.
*Curé*, M. Charelier.
*Seigneur*, M. Delaffrasse, seign. de Sury.

Les mêmes officiers qu'à Sury.

Il y a le château de *la Bruyere* qui appartient à M. Chapuis de Mauboft.

ST. ROMAIN-LES-ATHEUX, village & par. dans le Forez, archipr. & élection de S. Etienne, justice de Feugerolles.

Le prieur de St. Romain-en-Jarret nomme à la cure.
*Curé*, M. Ploton.

Digitized by Google

*Vicaire*, M. Montchauvet.
*Seigneur*, M. de Charpin.
*Juge*, M. Chomat, pere.
*Châtelain*, M. Teiffier.
*Procureur fiscal*, M. Terme.
*Greffier*, le sieur Chomat, fils.

Il y a dans cette paroisse une maison de Sœurs de St. Joseph.

*Supérieure*, sœur Agnès Georgeon.
*Économe*, sœur Magdeleine Chalaver.

ROMANECHE-LA-MONTAGNE, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Treffort, élection & bailliage de Bourg, justice de Buhens.

M. l'évêq. de Beiley, collateur de la cure.
*Curé*, M. Cartier.
*Seigneur*, M. de Lonbat, baron de Buhens.

ROMANECHE LA SAUSSAIE, village & par. en Bresse, archipr. de Chalamont, mandement de Montanez, justice de Neuville, bailliage de Bourg. Le Seigneur de Neuville-sur-Saône nomme à la cure.
*Curé*, M. Bourron.
*Dame*, Madame la maréchale, ducheſſe de Luxembourg, qui a dans la par. le château de *la Saussaie*.

ROMANS-FERRARY, village, paroisse & comté en Bresse, archiprêtré de Sandran, élect. & bailliage de Bourg. Cette terre a été érigée en comté en 1764, en faveur de la maison de Ferrary.

M. le prieur de Salles nomme à la cure.
*Curé*, M. Fonthievre.
*Seigneur*, M. le Comte de Romans-Ferrary, ancien officier de dragons, lieutenant de Roi dans les provinces de Bresse, Bugey, Valromey & pays de Gex.

Le Seigneur a dans la par. le fief de *Villette* en franc-aleu noble.

La justice s'exerce, pour la partie de Bresse, dans la ville de Châtillon-lès-Dombes, & ressortit par appel au bailliage présidial de Bourg; & pour la partie de Dombes, elle s'exerce à Trevoux, & par appel, à la sénéchaussée du lieu.

*Officiers de Bresse.*

*Juge*, M. Humbert, avocat en parlement, juge ordinaire de la ville, châtellenie & comté de Châtillon-lès-Dombes.
*Capitaine-Châtelain*, M. Humbert, not. royal à Châtillon-lès Dombes.
*Procureur fiscal*, M. d'Hauteville, not. royal à Châtillon.
*Greffier*, M. Jaquemin, notaire royal à Châtillon.
*Sergent*, Boudet, à Romans-Ferrary.

*Officiers de Dombes.*

*Juge*, M. . . .
*Capitaine-Châtelain*, M. d'Hauteville, not. royal à Châtillon-lès Dombes.
*Procureur-fiscal*, M. Chuinague, procureur à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.
*Curial*, M. Jaquemin, à Châtillon.
*Sergent*, Boudet, à Romans Ferrary.

RONNO, *ou* RHONES, village & annexe d'Amplepuis, en Beaujolois, archipr. de Beaujeu, justice du marquisat du Sauzey, élect. & du ressort de Villefranche.

*Vicaire*, M. Beraud.
*Seigneur*, M. le marquis du Sauzey, major des Gardes Françoises, brigadier des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

Le château d'*Ornaison* appart. à M. le comte de Foudras, du chef de Mme. son épouse, qui est de l'ancienne maison de Mont-d'Or. L'ancien château & fief de *Pierre-fite*, & celui de *Ronno*, proche de l'Eglise paroissiale, appartiennent à M. Bissuel de Thizy.

RONTALON, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Calemard.
*Seigneur*, M. Arthaud de la Feuillade.
*Châtelain, & lieut. de juge*, M. Rambaud, notaire à Mornant.
*Procureur fiscal*, M. Filleton, notaire à Messimi.
*Greffier*, le sieur Balley, notaire à Orliénas.

LA RONZE, fief en Lyonnois. Il appartient à M. le comte de Chaponay.

RONZUEL, village & paroisse de Dombes, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Chabot.
*Seigneurs*, Mrs. de Pradel de la Roue.
*Juge*, M. Valentin, avocat.
*Châtelain*, M. Ducré.
*Procureur fiscal*, M. Farbot.
*Greffier*, le sieur Goy.

Le château de *la Roué* appart. aux seigneurs; & le fief de *Moncolon*, à M. le Baron de Belvel.

ROSIERS, bourg, prieuré, paroisse & seigneurie en Forez, diocese du Puy, archiprêtré de Monistrol, élection de Montbrison.

La seigneurie de cette paroisse appartient aux Chartreux de Lyon.

Comme prieurs du lieu ils nomment à la cure.
*Curé*, M. Granjon, bachelier en théologie.
*Vicaire*, M. Pontchardier.
*Juge*, M. Calemard, avocat.
*Châtelain*, M. Paret, l'aîné, procureur.
*Procureur fiscal*, M. Payet fils, notaire.
*Greffier*, le sieur Paret, cadet.
*Huissier* . . . . .

LA ROUCHOUSSE, parcelle de Saint-Sauveur-le-Verfain.

LA

LA ROUILLIERE, château dans la paroisse d'Ambierle, en Forez. Il appartient aux Bénédictins d'Ambierle.

LE ROURE ET LA MURE, hameaux & parcelles de Bas-en-Basset en Forez, élection de Montbrison, justice de Rochebaron.

LA ROUSSELIERE, fief & seigneurie dans la paroisse de Cuinzié, dans le Lyonnois.

*Seigneur*, M. Alex de la Rousseliere.

*Lieutenant de Juge*, M. Destre.

ROYSEY, village, prieuré & par. dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Condrieu, élect. de Saint-Etienne, just. de Maclas, baill. de Bourg-Argental.

*Prieur*, M. Peyron, chanoine d'Annonay. Il nomme à la cure.

*Curé*, M. Pouzol.

*Vicaire*, M. Jamet.

*Seigneur*, M. de la Beau de Berard, baron de Maclas.

ROZIER, village & par. en Forez, archipr. de Néronde, élect. de Roanne. just. de Donzy, châtell. royale de Feurs.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.

*Curé*, M. Mathelin le jeune.

RUTIANGES, paroisse dans la baronnie d'Argental, érigée en 1775, dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. & justice de Bourg-Argental, élection de Saint-Etienne.

Le college de Tournon, comme prieur de St. Sauveur, nomme à la cure.

*Curé*, M. Christophe Colombet.

*Vicaire*, M. Boissonnet.

*Seigneur*, M. François David Bollioud de St. Julien, chevalier, baron d'Argental, *à Paris*.

Il y a une maison de Sœurs de Saint-Joseph.

RUYERE, ancien château en Beaujolois, paroisse de Monsol.

*Seigneur*, M. Boulard de Gatellier, ancien échevin.

*Juge*, M. Ducatre, avocat.

*Procureur fiscal*, M. la Charme.

## S A

SABLONNIERE (LA), hameau & ancien château dans la paroisse de Soleymieu en Dauphiné, où les Dauphins de Viennois faisoient anciennement leur résidence. Il appartient à M. de Serriere.

Il y a une foire considérable, le 18 Novembre.

SACONAY, château & terre en toute justice, par. de Pomeys, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. Daresse de Saconay.

Les mêmes officiers qu'à la Chapelle-en-Vaudragon.

SAIL-LE-CHATEAU-MORAND, village & paroisse dans le Lyonnois, diocese de Clermont, élection de Roanne, justice de Chateau-Morand.

*Curé*, M. Galterias.

*Vicaire*, M. Lesly.

*Seigneur*, M. le marquis de Mirepoix.

*Notaire royal*, M. Durand.

Il y a des eaux minérales.

*Intendant des Eaux*, M. Rostaing, médecin à Roanne.

SAIL SOUS-COUZAN, paroisse en Forez, archipr. élect. & baill. de Montbrison, chef-lieu de la justice de la baronnie de Couzan.

M. le prieur du Sail nomme à la cure.

*Curé*, M. Verdier.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, M. le marquis de Luzy-Couzan.

Il y a dans cette paroisse une fontaine nommée *Fonfor*, dont les eaux sont propres pour détruire les obstructions, guérir les dépôts de lait, les maladies de la peau, & les suites de fievre. Plusieurs personnes de considération en ont reconnu les bons effets.

SAIN-BEL, bourg & par. avec un château-fort, qui est le chef-lieu de la baronnie de Savigny, en Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé de Savigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Gonin.

*Prébend.* M. Antoine, curé de Savigny.

*Seigneur*, M. l'abbé de Savigny.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

*Notaires royaux réservés*, Mrs. Rigottier, Cholat & Charbogne.

Il y a des mines & une fonderie à trois fourneaux, où l'on fond le cuivre tiré de ces mines & de celles de Chevinay & du Pilon.

*Concessionnaire du Roi & Intéressé*, M. Blanchet de Marnay, écuyer.

*Intéressés*, Mrs. Pernon, Jars & Blanchet.

*Caissier*, M. Veillet.

*Chirurgiens*, Mrs. Blanc & Robert.

Il y a un marché le samedi de chaque semaine, & des foires de quinzaine en quinzaine, depuis le premier samedi de Carême jusqu'au samedi de la Pentecôte.

LE SAIX, ancien château avec justice en Bresse.

Il appartient à M. le comte de Loras.

LA SALE, fief & seigneurie avec château sur les bords de la Loire, dans la paroisse de Feuis, en Forez.

*Seigneur*, M. Montagne de Poncins, ancien officier aux Gardes-Françoises.

LA SALE, fief dans la paroisse de Pont-de-Veyle, en Bresse. Il appartient à M. le comte de Pont-de-Veyle.



Digitized by Google

SALLES, village, prieuré & annexe de Blacé en Beaujolois.

*Prieur*, M. l'abbé de Montazet.

*Seigneur haut justicier*, S. A. S. Mgr. le Duc d'Orléans. La basse justice est alternative entre le prieur de Salles & le seigneur de Champrenard.

Il y a un chapitre noble de Chanoinesses-Comtesses, fondé par les princes de Beaujeu. Ce chapitre est sous la juridiction immédiate de M. l'archevêque de Lyon. Par lettres patentes de mai 1782, enrégistrées au parlement, les chanoinesses sont tenues de faire preuve de neuf degrés de noblesse du côté paternel, la mere constatée demoiselle.

*Chanoinesses capitulantes*, Mesdames,
Marie-Victoire Richard de Ruffey, *Prieure.*
Angélique de la Salles, *Sous-Prieure.*
Louise de Naturel de Valetine, *Maîtresse d'institution.*
Marie-Anne de Garnier Desgarets, *Sacrist.*
Angélique de Naturel, *seconde Trésoriere.*
Marie-Thérese de la Souche.
Cl.-Marie-Mag. de Guillermain, *premiere Trésoriere.*
Marie-Gabrielle de Pons Praslin.
Gabrielle de Pons.
Marie-Elisabeth d'Arbouse de Véni.
Marie-Thérese Durand d'Aussi.
Marguerite-Jeanne de Pestalozzi.
Charlotte de Pestalozzi.
Susanne-Gabr. de Balathier Lantage, *premiere Chantre.*
Jeanne-Alexandrine de Balathier.
Marie-Thérese Aymon de Montépin.
Marie-Susanne-Alexandrine de la Martine du Vilard, *Secret.*
Isabelle de Joblot, *seconde Chantre.*
Anne-Claire-Augustine de St. Belin de Malin.
Susanne le Wiste de Montbriant.
Anne-Cl. de Mignot de la Martiziere.
Louise-Franç.-Gasparine de Branges de Bourfia.
Françoise-Césarine des Roys.
Marie-Thérese de Siffredy.
Marie-Josephe de Siffredy de Mornas.
Jeanne-Théodule de Guillermin.
Marie-Alexandrine de Guillermin.
Anne-Marie-Franç. de Mignot.
Françoise-Alix des Roys.
Marie-Renée-Daniel de Sirvinge.
Aimée-Sophie de Sirvinge.
Pauline de Sirvinge.
Henriette de Sirvinge.
Marie-Denise d'Aftorgue.
Marie-Charlotte de Freres de la Falconiere.
Jeanne-Françoise de Freres de Ville.
Pauline-Marguerite de Murat de la Plagne.
Elisabeth de Murat.
Claudine-Marie de Tuders.
Scolastique de Lafitte de Pelleport.
Marie-Magd.-Charlotte-Elis. de Nocé.
Marie-Louise-Joséphine de Garnier Desgarest.
Marie-Anne-Elisabeth-Joseph de Petit de Viévigne.
Marie-Emilie de Petit de Viévigne
Félicité Flore-Françoise-Rose-Aimée de Rouhault Gamache.
Laure de Pradel.
Louise constance de Hamel Bellengliſe.
Félicité-Augustine-Magdeleine-Desiré, dame Dor de Molans.

*Chanoinesses d'honneur*, Mesdames
De Malvin de Montazet.
Magdeleine-Hyacinthe-Henriette du Pont de Compiegne.
Charlotte-Gabrielle-Thérese du Pont de Compiegne.
Marie-Catherine de Amelot.
Marie-Charlotte de Malvoisin.
Catherine-Therese de Malvoisin.
Susanne-Gabrielle de Louët de Murat de Calvisson.

*Dames surnuméraires*, Mesdames.
Nicole-Aimée-Adélaïde de Bisemont.
Elisabeth Françoise de Machau.
Anne-Flore-André de Rosset de l'Etourville.
Anne-Françoise-Eulalie de Rosset de l'Etourville de Boisville.
Claudine-Marie-Gabrielle de Digoine.
Jeanne-Augustine-Marie-Clémentine d'Ormy de Versvre.
Françoise-Magdeleine-Eléonore d'Ormy de Beauchamp.
Victoire-Françoise-Magd. de Grimouville de Cussy.
Marie-Magd.-Susanne Aubert de Saint-George de Petithoire.
Franç.-Constante-Cath. le Bouracher.
Anne de Raousset de Seillon.

*Chanoinesses honoraires*, Mesdames,
Henriette Blancheton de la Rochepot.
Marie-Thérese de Foudras.

LES SALLES, annexe de la paroisse de Cervieres en Forez, just. de Cervieres. *Vicaire*, M. Botton.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt.

Le fief des *Erraux* appartient à M. Despommei; & le château de *la Goutte*, à M. de Blumestein, concessionnaire du Roi pour les mines.

SALT-EN-DONZY, village, prieuré & par. dans le Forez, archipr. de Feurs, justice de Feurs, élection de Roanne.

*Prieur*, M. Bouvard. Il nomme à la cure.

*Curé*, M. Guerpillon.

*Dame*, Madame la veuve Gaudin.

Le fief & château de *la Varenne* appartient à M. du Rosier.

SALVIZINET, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Feurs, élection de Roanne, justice de Feurs.

Digitized by Google

Le prieur de Salt-en-Donzy nommé à la cure.
*Curé*, M. Froget.
*Dame*, Madame Gaudin.
L'ancien fief & château de *Pellussieux* appart. à M. le marquis de St. George.
SALUNAUX, parcelle de Perigneux.
SAMAN, village, paroisse & seigneurie, partie en Bresse, & partie en Dombes, archiprêtré de Chalamont. Cette paroisse dépend du marquisat de Meximieux.
M. l'Arch. de Lyon, collateur de la cure.
*Curé*, M. Jacquemet.
*Seigneur*, M. le marquis de Meximieux, ancien officier aux Gardes-Françoises, & lieutenant de MM. les maréchaux de France.
SAMIRIAT, village dépendant de Châle, annexe de la paroisse de Saint-Alban en Bugey.
*Seigneur*, M. Quinson de Poncin.
Les mêmes officiers qu'à S. Alban.
SANDRAN, village & paroisse en Bresse, qui a donné son nom à l'archiprêtré, & qui comprend 37 paroisses, dont 27 en Bresse, 7 en Dombes, & 3, partie en Bresse, & partie en Dombes, & une annexe en Dombes.
*Archiprêtre*, M. Roman, curé de Monthieu.
*Archiprêtres substitués*, M. Coudour, curé de Vandeims; & M. Temporal, curé de St. Remi.
*Curé*, M. Chassaing.
*Seigneur*, M. Cardon, baron de Sandran.
SARCEY, village & annexe de la paroisse de Bully, en Lyonnois, justice de Saint-Forgeux, Magny, Bagnols & Bully, du ressort de la sénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Merle.
SARDON, château & seigneurie avec haute, moyenne & basse justice, situé dans la paroisse de Rive-de-Gier, en Lyonnois. Il y a une fenderie de fer.
*Seigneur*, M. Trollier de Fontetenne.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Montellier, à S. Martin-la-Plagne.
*Procureur fiscal*, M. Lafay, à S. Paul-en-Jarrest.
*Greffier*, le sieur Couppat, pere, à Rive-de-Gier.
*Huissier*, Fibert, à Rive-de-Gier.
LA SARRA, fief dans la paroisse de Saint-Genis-Laval, en Lyonnois. Il appartient aux héritiers de M. Catalan.
Le beau château de *Longchene*, au dessus du fief de la Sarra, appartient aux mêmes.
SATHONAY, village, paroisse & baronnie en Bresse, archiprêtré de Dombes, élection & bailliage de Bourg.
M. l'arch. de Lyon, collateur de la cure.
*Curé*, M. Vallet.
*Seigneur*, M. Fay, chevalier, seigneur-baron de Sathonay, Albonne & autres lieux, ancien prévôt des marchands.
*Juge*, M. Baillot, avocat en parlement & aux cours de Bresse, à Caluire.
*Châtelain*, M. Colomb, à Sathonay.
*Procureur fiscal*, M. Jean-Marie Leclerc, notaire royal à Caluire.
*Curial & Greffier*, M. Jean Benot, notaire royal à Fontaines.
*Huissier*, Philippe Martin.
*Notaire*, M. Leclerc.
Le fief de *Riveri* appart. à Madame Mallet.
ST. SATURNIN, vill. & annexe de la par. de St. André-la-Côte, en Lyonnois, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.
*Vicaire*, M. Bolland.
Les mêmes officiers qu'à Rivirie.
SAVIGNIEUX, paroisse en Dombes, archiprêtré & sénéchaussée de Trevoux.
M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Blin.
*Seigneur*, M. de Fontbleins.
Les mêmes officiers qu'à Rancé.
Le fief de *la Breille* appart. à M. Vincent de Panette.
SAVIGNIEUX, village, prieuré, & paroisse dans le Forez, archiprêtré, élection & justice de Montbrison.
M. l'Arch. de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Monod.
*Seigneur*, LE ROI.
Il y a un prieuré qui a été réuni au college de Montbrison par décret de M. l'Archev. Mrs. de l'Oratoire, qui tiennent le college, font en jouissance de ce bénéfice par le décès de M. Rat de Mondon, dernier titulaire. Le couvent qui appartenoit aux Bénédictins, a été également réuni.
SAVIGNY, bourg, abbaye, par. & baronnie dans le Lyonnois, archipr. de Courzieu, élect. & sénéch. de Lyon.
L'abbaye royale de St. Martin de Savigny, de l'ordre de S. Benoit, est située à côté du bourg. On ne peut y être reçu qu'après avoir fait la preuve de noblesse de quatre ascendants paternels, la mere constatée demoiselle. Cette abbaye a été supprimée par des bulles du pape de 1789, & les biens qui en dépendent, réunis aux chapitres des chanoinesses de Leigneux, l'Argentiere & Alix, par d'autres bulles de la même année.
*Abbé*, M. le comte de Clugny, Evêque de Riez.
*Religieux de l'abbaye de Savigny, Nobles*
De Barthelatz, *grand Prieur.*
De Prisque de Bisanceuil, *Prieur claustral.*
Ponthus de Thy, *Aumônier.*



Digitized by Google

De Foudras, *Doyen de Lasnay.*
Camille de Bertelas, *Doyen de Teilan.*
Saint-Micaud, *Infirmier.*
De Bard, *Chantre.*
*Prébendiers laïques de l'abbaye,*
M. Rigottier, notaire royal à Sain-Bel, *Secretaire.*
Jomaud, *Marguillier.*

L'abbé de Savigny nomme à la cure & à tous les bénéfices de l'abbaye, à l'exception des deux Cellériers & du Communier, qui sont à la nomination du chapitre. L'élection du grand prieur se fait à la pluralité des voix, & elle est confirmée par M. l'archevêque de Lyon.

L'église paroissiale de Savigny est sous le titre de S. André.

*Curé*, M. Reynaud.
*Vicaire*, M. Despagnes.

Il y a une confrairie de Pénitents du Saint Sacrement.

L'abbé est seigneur, en toute justice, de l'enceinte de l'abbaye, & d'une partie de la paroisse.

Les mêmes officiers qu'à l'Arbresle.

Il a la haute justice des cantons où les doyens de Lasnay & de Teilan ont la moyenne & basse. Les appellations des justices de Savigny sont portées à la sénéchaussée de Lyon.

La justice haute, moyenne & basse du clocher, du bourg & d'une partie de la paroisse, appartient au Chamarier de l'abbaye.

*Châtelain*, M. Rigottier, not. à Sain-Bel.
*Procureur fiscal*, M. Desprez, à l'Arbresle.
*Greffier*, le sieur . . . . . .

La moyenne & basse just. de quelques hameaux appart. au doyen de Lasnay.

*Châtelain*, M. Rigottier, à Sain-Bel.
*Procureur fiscal*, M. Desprez, à l'Arbresle.
*Greffier*, le sieur Blanc, à l'Arbresle.
*Greffier-Comm.* Pignard, not. à l'Arbresle.
*Notaire royal*, M. Ribollet.

La moyenne & basse justice de quelques hameaux, appartient au chapitre de Savigny, représentant actuellement le doyen de Teilan.

*Châtelain, & Lieut. de juge*, M. Rigottier, notaire à Sain-Bel.
*Procureur fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur Blanc, à l'Arbresle.
*Comm. Greffier*, Pignard, not. à l'Arbresle.

La justice de la commanderie de Savigny s'étend dans les paroisses de St. Romain-de-Popey, Savigny & Bully.

*Châtelain*, M Rigottier, not. à Sain-Bel.
*Procureur fiscal*; M. . . .
*Greffier*, M. Vigier, notaire à Bully.
*Huissier dans toutes ces justices*, Riviere, à Savigny.
*Procureurs postulants aux justices de Savigny*, Mrs. Defabiez, Berger, l'aîné; Berger, le jeune; Firmin; Cholat, Vigier, Despres, fils, Guilloud, Puy Aréthens, pere & fils, Bertrand, & Charbogne.

Les hameaux de Persanges, & le château de *la Grange-Saint-Marc* appartiennent à M. le marquis d'Albon, qui y a haute, moyenne & basse justice.

Les mêmes officiers qu'à St. Forgeux.

L'arriere-fief de *Bombeinan*, avec justice haute, moyenne & basse, appart. à M. de Jussieu de Senevrier.

Les mêmes officiers qu'à Senevrier.

Il y a une foire à Savigny, le 12 Novembre, qui dure deux jours.

On adresse les lettres pour Savigny, à la petite poste, qui passe trois fois par semaine; & au bureau de l'Arbresle.

LES SAUVAGES, village & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré de Roanne, élection de Villefranche, justice de la baronnie de Rochefort pour la plus grande partie de la paroisse, où le hameau de Rechagny, qui en fait une vingtieme, dépend de la justice de Joux.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Cortay.
*Seigneur*, M. de Pomey, ancien capitaine d'infanterie.

Il y a deux foires dans l'année : le 30 Juin, & le 6 Août.

Le fief de *Rey*, avec rente noble, situé près de l'église paroissiale, a pour seign. M. de Chavanne de Rancé.

SAUVAIN, bourg, paroisse & prévôté dans le Forez, archiprêtré, élection & bailliage de Montbrison.

Le chapitre de St. Nizier de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Bedoin.
*Vicaire*, M. Nicolet.
*Seigneur du bourg & de la plus grande partie de la paroisse*, M. Mathon, avocat à Montbrison.
*Juge*, M. Franchet, avocat.
*Châtelain*, M. Dupuy, notaire à Saint-Bonnet-de-Coureaux.
*Procureur fiscal*, M. Dutroncy, procureur à Montbrison.
*Greffier*, le sieur Morel.

LA SAUVE-BENITE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, près de S. Didier, en Vélay. Il y a une justice qui en dépend, & qui s'étend sur le Forez, dans le ressort du bailliage de Bourg-Argental.

*Abbesse*, Mme. de Fumel.
*Juge*, M. Guigonnet.
*Lieutenant*, M. de la Faye.
*Proc. fiscal*, M. Coran de la Rochefaye.
*Greffier*, le sieur Bayon.

ST. SAUVEUR-LE-VERSAIN, gros bourg, prieuré, paroisse & seigneurie dans le Forez, diocese de Vienne, archipr. de Bourg-Argental, élect. de St. Etienne.

Le college de Tournon nomme à la cure.

Digitized by Google

*Curé*, M. Robbert.
*Vicaires*, Mrs. Fronfreide & Crozet.
*Sociétaire*, M. Veyre.
*Seigneur*, le college de Tournon.
*Juge*, M. Aubert.
*Châtelain*, M. Lardon Deſverneys.
*Procureur fiſcal*, M. Fraiſſe.
*Notaires*, Mrs. Veyre & Oriol.
*Greffier*, le ſieur Veyre, notaire.

Le reſte de la paroiſſe dépend de la juſtice de Montchal.

On y tient une foire conſidérable le premier Mai.

Il y a dans cette paroiſſe trois châteaux : celui de *Bobigneux*, qui appartient à M. de la Rochette, ancien lieutenant-colonel au régiment de Provence, chevalier de St. Louis; celui appellé *Château-fort de-Rue*, qui appartient aux dames religieuſes de Ste. Urſule de Boulieu en Vivarais; & celui du *Coin*, qui appartient à M. Colomb d'Hauteville, ſubdélégué de la généralité à St. Etienne.

ST. SAUVEUR-LADROIT, parcelle de S. Sauveur-le-Verſain.

LE SAUZEY, château, fief & ſeigneurie dans la paroiſſe d'Avenas, en Beaujolois.
*Seigneur*, M. Guillin de Pougelon.
*Juge*, M. Preſſavin, à Beaujeu.
*Lieutenant de Juge*, M. d'Aigueperſe, à Beaujeu.
*Procureur fiſcal*, M. Teſtenoire.
*Greffier*, le ſieur Durand, à Beaujeu.
*Huiſſier*, Troncy.

LE SAUZEY, marquiſat dans la paroiſſe d'Amplepuis, en Beaujolois. La juſtice comprend le bourg & quartier du bas de la paroiſſe d'Amplepuis & Ronno ſon annexe, avec la totalité de la paroiſſe de S. Jean-la-Buſſiere; elle s'exerce à Amplepuis.
*Seigneur*, M. le marquis de Sauzey, major des Gardes-Françoiſes, maréchal de camp, & commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis.

Les mêmes officiers qu'à Amplepuis.

SEILLON, chartreuſe en Breſſe, à un quart de lieue de Bourg, fondée par les ducs de Savoie, qui ont donné à cette maiſon la juſtice haute, moyenne & baſſe.
*Prieur*, Dom Anthelme Brun.
*Procureur*, Dom Ignace Davaud.
*Juge*, M. Chevrier, avocat.
*Procureur d'office*, M. Ceyſeriat.
*Greffier*, le ſieur Fontaine, notaire.

SEILLONNAZ, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection & bailliage de Belley.

Le prieur d'Ennemond en Bugey nomme à la cure.
*Curé*, M. le Canut.
*Seigneur*, M. de Blumenſtein.
*Juge*, M. Niviere, avocat à Belley.
*Châtelain*, M. Guiguard, not. à Lhuis.
*Procureur fiſcal*, M. Ninos.
*Greffier*, le ſieur Parra.
*Curial*, M. Duon.
*Sergent*, le ſieur Rangon.

Il y a deux prébendes : l'une de *St-Michel*, fondée par Atthus de Montdragon; & l'autre de *St. Antoine*, fondée par Antoine de Montdragon de Briort.
*Prébendier*, M. Canut, curé de ladite par.

SELIGNAC, chartreuſe en Breſſe, à trois lieues & demie de Bourg, dioceſe de St. Claude, ſur les frontieres de Franche-Comté, bailliage & élection de Bourg, du reſſort du parl. de Bourgogne.
*Prieur*, Dom Philippe Platelet.
*Procureur*, Dom Coſte.
*Juge*, M. Jacques-Etienne Dupuis, avoc.
*Procureur fiſcal*, M. Ceyzeriat.
*Greffier*, M. Fontaine, notaire.
*Châtelain*, M. Mammert Ceyzeriat, notaire à Treffort.
*Curial*, M. Antoine François, notaire à Simandre.

SENEVAS, château & ſeign. dans le Lyonnois. Sa juſtice comprend ſa par. de Saint-Romain-en-Jarreſt, & une partie de celle de Saint-Chriſto-en-Jarreſt.
*Seigneur*, M. Terraſſon de la Barrolliere.
*Juge*, M. Bertholon, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Lafaye.
*Procureur fiſcal*, M. Gaultier.
*Greffier*, le ſieur Coubert.
*Notaires royaux réſervés*, Mrs. Gaultier & Mondon.
*Huiſſiers*, Guerin & Simon.

SENEVRIER, château & fief en toute juſtice, dans la paroiſſe de S. Jullien-ſur-Biboſt en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Bonaventure Dejuſſieu.
*Juge*, M. . . .
*Capitaine-Châtelain & Lieut. de Juge*, M. Bernard Aréthens, notaire royal.
*Procureur fiſcal*, M. Rigottier, notaire à Saint-Bel.
*Greffier*, le ſieur Mattagrin.
*Huiſſier*, Aguettan.

SERMOYÉ, village & paroiſſe de Breſſe, dépendant du duché de Pont-de-Vaux, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg en Breſſe.

Le chapitre de S. Paul de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Julcau.
*Vicaire*, M. Belin.
*Seigneur du clocher*, M. Bertin, receveur des parties caſuelles à Paris.

Le fief de *la Bruyere* appart. à M. le comte de l'Oriol. Sa juſtice eſt réunie à celle de Léal, & s'exerce à Pont-de-Vaux.

LA SERRA, ancien château & ſeign. en toute juſtice, dans la paroiſſe de Seillonnaz, en Bugey.
*Seigneur*, M. de Blumenſtein.

Les mêmes officiers qu'à Seillonaz. La

Digitized by Google

justice s'exerce à Belley. Le château de *Beau Devis* ou de *la Belle Deniſe*, appartient à M. de Blumenſtein.

SERRIERE, comté en Dauphiné, compoſé des ſeigneuries de Serriere, de Coſance, de Sablonniere & de Carifieu. Il eſt diviſé en trois mandements : ſavoir, le mandement de Serriere, celui de Sablonniere & celui de Carifieu, dans leſquels ſont renfermées les paroiſſes de Coſance, de Trept, de Soleymieu, de Carifieu, & partie de celle de Courtenay.

*Seigneur du comté de Serriere*, M. le comte de la Poype.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge*, M. Morel, à Trept.

*Greffier*, le ſieur Monin, à Serriere.

*Procureur juriſdictionnel*, M. Dandel.

SERRIERES-DE-BRIOR, village & par. en Bugey, archip. d'Ambournay, juſtice du château & marquiſat de St. André de Brior; élect. & baill. de Belley.

La partie du village de Serrieres, qu'on appelle *re petit Serrieres*, eſt de la paroiſſe de Montagneux.

L'abbé d'Ambournay nomm. à la cure.

*Curé*, M. Ainé.

*Seigneur*, M. le marquis d'Haraucourt, meſtre-de-camp de cavalerie, chevalier de St. Louis, *à Paris*.

Il y a un marché de quinze en quinze jours, le ſamedi. On y tient quatre foires dans l'année : le 23 Mai; le 30 Juin; le 25 Septembre, & le jour des Morts. Quand le jour déſigné pour la foire eſt un jour de fête ou de Dimanche, on la renvoie au lendemain.

SERRIERES-SUR-AIN, village & annexe de la paroiſſe de Leyſſard en Bugey, élection de Belley, juſtice de Poncin, du reſſort du parlement de Bourgegne.

*Vicaire*, M. Monin.

*Seigneur*, M. Quinçon de Poncin.

SERTINES, village & par. en Breſſe, archip. de Treffort, élection de Bourgogne, du bailliage de Bourg.

Le chap. de Bourg nomme à la cure.

*Curé*, M. Gentet.

*Dame*, madame de Montmort.

*Juge*, M. Quinet l'ainé, avocat.

*Lieutenant de Juge*, M. Jaillard, notaire royal à S. Martin du-Mont.

*Proc. fiſcal*, M. Ravet, proc. à Bourg.

*Greffier*, le ſieur Bailly, proc. à Bourg.

*Curial*, M. Armand, notaire à Salles.

SERVA, village & paroiſſe, partie en Breſſe, & partie en Dombes, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, pour ce qui eſt en Breſſe; & du mandement de Lent, du reſſort de Trevoux, pour ce qui eſt en Dombes.

Le chapitre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Fareins.

*Seigneurs*, M. le marquis de l'Aubepin, pour la partie de Dombes; M. d'Apchon, pour le haut de la partie de Breſſe; M. de Loras du Saix, & les Chartreux de Seillon, pour le reſte de la partie de Breſſe.

Les officiers ſont à Trevoux, à Lent, à Corgenon, à Seillon & à Peronnaz.

SERVIGNIAT, village & paroiſſe de Breſſe, archiprêtré de Bagé, élection de Bourg, juſtice de S. Trivier, du reſſort du parlement de Bourgogne.

Le prieur de Villars nomme à la cure.

*Curé*, M. Canard.

*Seigneur*, M. le marquis d'Apchon.

*Juge*, M. Guichelet, avocat.

*Châtelain*, M. Berthet, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. Pomathieu.

*Greffier*, le ſieur Duchenaud.

La juſtice s'exerce par emprunt de territoire, à Pont-de-Vaux.

Le château de *Servigniat* & le fief de *la Thouviere* app. à M. le marquis de Rulli.

SEVELINGES, village, par. château & ſeign. dans le Beaujolois, diocefe de Mâcon, archip de Beaujeu, élect. & ſénéch. de Villefranche.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Picard.

M. de Vougy nomme aux prébendes.

*Prébendiers*, M. Jacquet, & M. Thevenard, curé de St. Symphorien-lès-Bois.

*Seigneur*, M. de Sivringes.

*Lieutenant de juge*, M. Piaſſe.

*Procureur fiſcal*, M. Dextre.

*Greffier*, le ſieur Deſtre, notaire.

*Huiſſier*, Benoît Buty.

SISSIEUX, village, par. & ancienne égliſe en Dauphiné, archipr. de Moretel, juſtice de Vienne, du reſſort du parlement de Grenoble.

M. l'arch. de Vienne nomm. à la cure.

*Curé*, M. Laboure.

*Seigneur*, M. le comte de Chaponay.

ST. SIXTE *ou* ST. SIXTE-EN-BUSSY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice du comté de Buſſy.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Sardier, doct. en théologie.

*Vicaire*, M. Simon.

*Seigneur*, M. de Rochefort.

Les mêmes officiers qu'à Buſſy.

LE SOLEIL, château & ſeigneurie dans la paroiſſe de Benoſt en Breſſe, avec haute, moyenne & baſſe juſtice.

*Seigneur*, M. Barou du ſoleil, chevalier, conſeiller du Roi en ſes conſeils, proc. gén. en la cour des Monn., procureur du roi en la ſénéchauſſée & ſiege préſidial de Lyon.

*Juge*, M. Mandot, avocat au parlement, à Montluel.

*Proc. fiſc.* M. Blay, notaire à Montluel.

Digitized by Google

*Greffier*, le sieur Vandran, à Miribel.

SOLEYMIEU, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, justice du comté de Serriere, élection de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

Les Carmes déchaussés de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Louis Carrier.

*Seigneur*, M. le comte de la Poype.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge*, M. Morel.

*Procureur fiscal*, M. Dandel.

*Greffier*, le sieur Monin.

SOLEYSE, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & justice de Vienne, du ressort du parlement de Dauphiné.

Le chapitre de S. Just de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. . . .

*Vicaire*, M. Jacob.

*Seigneur*, M. Guiral de Serezin.

*Juge*, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.

*Châtelain*, M. Izelain, notaire à Veniffieux.

*Lieutenant*, M. de Combes, à Vienne.

*Procureur fiscal*, M. Moutin.

*Greffier*, le sieur Cuffinet.

SOLOMIAT, village & annexe de la paroisse de Leyssard en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Poncin, du ressort du parlement de Bourgogne.

*Vicaire*, M. Deleaz.

*Seigneur*, M. Quinson de Poncin.

SORBIERS, village & paroisse en Forez, archipr. de St. Etienne, élect. & du ressort de la sénéch. de Montbrison.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. . . .

*Seigneur*, M. de Myons.

## ST. SORLIN.

Petite ville, paroisse & marquisat de la province de Bugey, archip. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.

*Curé*, M, Perrot.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur*, le prieur de la Chartreuse de Portes.

Les mêmes officiers qu'à Lagnieu.

Belle foire le 30 Septembre.

ST. SORLIN-LE-PUY, village, prieuré & paroisse dans le Beaujolois, archiprêtré d'Anse, élection de Villefranche.

*Prieur*, M. Garnier, chanoine de Belleville: il est décimateur, seigneur direct, & nomme à la cure.

*Curé*, M. Balichard.

*Seigneur haut-justicier*, M. le marquis de Montmelas.

Les mêmes officiers qu'à Montmelas.

SORNAY, village & par. en Châlonnois, archip. de Bagé, élect. de Bourgogne.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Pointbœuf.

*Dame*, Madame la comtesse de Chmillard.

*Juge*, M. Durand, à Louhans.

*Proc. fiscal*, M. Dommartin, à Louhans.

*Greffier*, le sieur Lenud, à Louhans.

LE SOU, seigneurie & château situé sur le Morgon, en Beaujolois, dans la paroisse de Lacenas, dont la plus grande partie dépend de cette seigneurie, qui comprend un très-petit canton de la paroisse de Ville-sur-Jarnioſt, & un autre encore plus petit de celle de Cogny.

*Seigneur*, M. Mignot de Busſy.

*Juge*, M. Choulier, avocat à Thizy.

*Capitaine-Châtelain*, M. Bernoud, notaire & procureur à Villefranche.

*Lieut.*, M. Ronjon, not. à Villefranche.

*Procureur fiscal*, M. Canard, notaire & procureur à Villefranche.

*Greffier*, le sieur Calemar le jeune, à Villefranche.

SOUCIEU, village, par. & seign. dans le Lyonnois, archipr. de Mornant, élect. & sénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Collet.

*Seigneur-merſion*. M. Poitiers de Chabans.

*Juge*, M. de Lurieu.

*Châtelain*, M. Rambaud.

*Proc fiscal*, M. Savoie.

*Greffier*, le sieur Filleton.

Il y a trois Foires dans l'année. le 23 janvier; le 11 mai; le 18 novembre.

Le château & fief de *Paſſetour*, ou *Argencieu*, appartient à M. Foreſt; & celui de *la Riviere*, à M. Burtin de la Riviere, trésorier de France.

SOUCLIN, vill. & annexe de la paroisse de Villebois en Bugey, élection de Belley, du ressort du parlement de Dijon.

*Vicaire*, M. Pellerin.

Ce village dépend du marquisat de St Sorlin; les Chartreux de Portes en sont seigneurs.

SOURCIEUX-SUR-SAIN-BEL, village & par. dans le Lyonnois, archipr. & juſt. de l'Arbreſle & de Fleurieu, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'Arch. de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Fleury.

*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroiſſe*, M. François de Clugny, Evêque de Riez, comte de Lyon.

*Seigneur d'une autre partie de la paroiſſe*, M. le préſident de Fleurieu, à qui appart. le hameau de *Sonnai*.

Les officiers ſont les mêmes qu'à l'Arbreſle.

Digitized by Google

SOUTERNON, village, paroiſſe, château & ſeigneurie dans le Forez, archipr. de Pommiers, élect. de Roanne, du reſſort du bailliage de Montbriſon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Valla.

*Vicaire*, M. Prajoux.

*Seigneur*, M. Ramey de Sugny.

*Juge*, M. Chavanne.

*Procureur fiſcal*, M. Buffin.

*Greffier*, le ſieur Jacquemain.

Il y a quatre foires: le 12 Mai, le 25 Juin, le 3 Août, & le 4 Novembre.

SOUZY-L'ARGENTIERE, village & par. en Lyonnois, archipr. de Courzieu, juſt. du Fenoyl, élect. & ſénéch. de Lyon.

Le prieur de Courzieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Lambert.

*Seigneur*, M. le marquis de Fenoyl, lieutenant des Gardes-Françoiſes

LES SUBURBES, nom d'un archiprêtré du diocèſe de Lyon, qui comprend 22 paroiſſes, dont 20 ſont en Lyonnois, une en Dauphiné, & une dans la Guillotiere; & 5 annexes toutes en Lyonnois.

*Archiprêtre né*, M. le chantre de Saint Nizier.

*Archiprêtre ſubſtitué*, M. Donet, curé de Poleymieux.

*Seigneur*, M. Boyer de Sugny.

SULIGNIAT, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Sandran, élection de Bourg, juſtice de la baronnie de l'Abergement, qui s'exerce à Montrevel, du reſſort du parlement de Bourgogne.

M. l'abbé de Tournus nomme à la cure.

*Curé*, M. Flandrin.

*Seigneur haut-juſticier*, M. de Montrevel.

*Juge*, M. Tornier.

*Châtelain*, M. Robert.

*Procureur fiſcal*, M. Beaumont.

*Greffier*, le ſieur Perrin.

Le château de *Longes*, qui eſt ſitué à un quart de lieue du clocher, a la moyen. & baſſe juſt. qui s'exerce à Bourg.

*Seigneur*, M. de la Beviere.

*Juge*, M. Gauthier.

*Lieutenant de Juge*, M. Beſſon.

*Procureur fiſcal*, M. Obrien.

*Greffier & Curial*, le ſieur Deſvillets.

ST. SULPICE, village & paroiſſe en Breſſe, généralité de Bourgogne, archiprêtré de Bagé.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Argeron.

*Dame*, Madame de Choſſat du Chatelard.

Les mêmes officiers qu'à Bagé.

ST. SULPICE-EN-BUSSY, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſtice de Buſſy.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Hyvernat.

*Seigneur*, M. de Rochefort, ſeigneur du comté de Buſſy.

ST. SULPICE-LES-VILLEREST, vill. & par. dans le Forez, archipr. élect. & juſtice de Roanne & de Villeretſt; bailliage de Montbriſon.

Mme. la prieure de Marcigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Ducarre.

*Seigneurs*, M. le duc d'Harcourt, & Mme. la prieure de Marcigny.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

SURE, fief en toute juſtice, ſitué dans la par. de St. André-de-Corſy en Breſſe.

*Seigneur*, M. Verdat.

*Juge*, M. Guillard.

*Curial & Greffier*, M. Bellay.

*Procureur d'office*, M. Vanel.

SURY-LE-BOIS, ancien château dans la paroiſſe de Valeilles, & châtellenie du comté de Forez.

*Seigneur-engag.*, M. Montagne, écuyer, ſeigneur de Poncins.

Cette paroiſſe dépend de la châtellenie royale de Feurs.

Il y a le château de *Lacombe*, qui appartient à M. Plaiſſon.

## SURY-LE-COMTAL.

Petite ville du Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon. Il y a un prieuré ſous le nom de la chapelle de la Mercy, qui eſt à la nomination du ſeigneur.

*Prieur royal*, M. Gay, ſupérieur du ſéminaire de S. Charles de Lyon. Il nomme à la cure.

*Curé*, M. Denis.

*Vicaire*, M. Ronat.

*Chapelain de Notre-Dame de la Mercy, & Aumônier du château*, M. Chevalier, curé de St. Jean-Soleymieu.

*Prébendier*, Mr. Marcou.

*Seigneur*, M. de Laffraſſe de Sury, ſeigneur de St. Romain-le-Puy, & autres lieux.

*Juge-capitaine-châtelain*, M. Reimond.

*Proc. fiſcal*, M. la Forêt, not. à Sury.

*Greffier*, le ſieur Vernois.

*Huiſſier*, Suiffon.

*Proc. poſtulants*, Mrs. Payet Barjon, & Laforêt.

*Notaires royaux réſervés*, Mrs. Barjon & Laforêt.

*Officiers de la Milice Bourgeoiſe brévetés de M. le Marquis de Sceveaux.*

*Capitaine-Commandant*, M. Montmey.

*Major*, M. Menu.

*Lieutenant*, M. Menu-la-Montagne.

*Capitaine de Dragons*, M. Laforêt.

*Aide-Major*, M. Alard.

*Sous-Lieutenant*, M. Chataing.

*Porte-enſeigne*, M. Chalon.

*Major de Dragons*, M. Montmey.

*Fourriers*

Digitized by Google

*Fourriers*, Mrs. Michallon & Menu.
*Sergents*, Mrs. Laurent, Chalon, & Chalon fils.
*Chirurgiens*, Mrs. Langlois & Plagnieu.
*Bureau des Aides*. M. Vernois, *Directeur*. M. Choſſinon, *Receveur*.

Le château d'*Aubigni*, avec rente noble, appart. à M. Henris d'Aubigni, écuyer.

ST. SYMPHORIEN-DE-LAY, gros bourg & l'une des plus grandes paroiſſes du Beaujolois, diviſée en ſix cantons, qui ont chacun leur rôle de taille diſtinct; archip. de Roanne, élect. & bailliage de Villefranche. Cette paroiſſe dépend de la juſtice de Lay, excepté le canton du petit St. Symphorien, qui eſt de la juſtice de Regny, élect. de Roanne.

Le prieur de Regny nomme à la cure.
*Curé*, M. Cortey.
*Vicaire*, M. . . . . .
*Pénitents du S. Sacrement.*
*Recteur*, M. le marquis de Sarron.
*Seigneur*, Mgr. le duc d'Orléans.

Les mêmes officiers qu'à Lay.
*Voyer*, M. Gouttenoire.
*Notaires à la réſidence de S. Symphorien-de-Lay*, Mrs. Château, Derivoire, Durand, & Jouvencel, qui eſt auſſi commiſſaire à Tertier.
M. Jourdan, *Receveur* } *aux Aides.*
M. Juſſerand, *Contrôleur* }
*Commis à la marque des Cuirs*, M. Buſſet.

Les parcelles du petit S. Symphorien, du mas de Gand, du mas de la Farge, du mas des Eaux, & du mas des Courraux, dépendent de cette paroiſſe.

Le fief de *Ronfin* & le château & fief de *Perai*, appart. à Madame la veuve Thomé. Le fief appellé *le Buteri* ou *le Cloître*, contigu à l'Egliſe paroiſſiale, appart. aux héritiers de M. Fournilhon de Buteri; le château & fief du *Pinei*, à M. de Montgaland; le fief de *la Foreſt*, à M. Marchand, ſous-inſpecteur des manufactures du Beaujolois; le château & fief de *Montgaland*, à M. Deſvernai de Greiſieu; & le fief de *Peſſelai*, à M. Durand. Il y a auſſi le fief de *la Verpilliere*. Voyez ce mot.

ST. SYMPHORIEN-DE-SAIL-LES-CHATEAU-MORAND, village & par. en Forez, élect de Roanne, juſtice de Château-Morand, baill. de Montbriſon.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
*Curé*, M. Gatteirias.
*Vicaire*, M. Levaux.
*Seigneur*, M. le marquis de Mirepoix.
*Juge*, M. Jean Gontier Jobert.
*Lieutenant de Juge*, M. Durand.
*Procureur fiſcal*, M. Deſgouttes.
*Greffier*, le ſieur Robillon.

ST. SYMPHORIEN-D'ILLIAT, village & paroiſſe, dont un tiers eſt en Breſſe, & le reſte en Dombes; archiprêtré de Dombes.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Carrier.
*Seigneur*, M. Michet de Sanville.
*Juge*, M. . . . .
*Châtelain*, M. . . .
*Procureur fiſcal*, M. Michaille, procureur à Trevoux.
*Greffier plumitif*, le ſieur Goy.
*Greffier local*, le St. Morel, à Thoiſſey.

ST. SYMPHORIEN-D'OSON, terre du Domaine, prieuré, gros bourg en Dauphiné, & derniere paroiſſe du diocèſe de Lyon, ſur la route de Vienne; archip. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Prieur*, M. de Briandas, chantre de S. Paul de Lyon.
*Curé*, M. Marie Gabriel, bachelier en théologie.
*Vicaire*, M. Côte.
*Seigneur-engagiſte*, M. André Gairal.
*Juge*, M. Ginet de la Rancoliere, avocat à Vienne.
*Châtelain*, M. Mitiffiot, à Soleize.
*Lieut. de juge*, M. Fornier, avocat.
*Procureur juriſdictionnel*, M. Recordon.
*Procureur d'office*, M. Marc Yvrard.
*Greffiers*, les ſieurs Petrequin & Dupré.
*Huiſſier*, Capitant.
*Secretaire-greffier de la Communauté*, M. André Richarme.

Il y a dans cette paroiſſe une maiſon de chanoines réguliers de la Trinité.
*Prieur-Miniſtre*, M. Gayrouard.

Il y a auſſi un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainai de Lyon, & deux fiefs qui relevent du Roi.

*Château-vieux* appart. à M. le marquis de la Porte, du chef de Dame Louiſe de Melat de Château-vieux; & *la Reche*, à M. Peillon.

ST. SYMPHORIEN-LE-CHATEAU.

Petite ville murée dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, élect. & ſénéch. de Lyon. L'égliſe qui fut bâtie en 1400 aux dépens du cardinal Girard, natif de St. Symphorien, eſt deſſervie par un curé, un vicaire & des prêtres prébendés.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Jean Sautemouche, docteur en théologie.
*Vicaire*, M. Durand.
*Sociétaires*, Mrs. Lorange; Brazier; Giraud; Favolle; Gazanchon & Meauſſier.
*Patron laïque des quatre prébendes du Cardinal Girard*, M. Dupui de Saint-Vincent, conſeiller au parlement de Grenoble.
*Prébendiers*, Mrs. Jean-Antoine Brazier, Ennemond Verd, Jean-Baptiſte Giraud, & Commarmond.

*Patron des deux prébendes des Cours, qui ne doivent être conférées qu'aux enfants de la ville*, M. le marquis de la Clayte.
*Prébendiers*, Mrs. Lorange & Fayolle.
*Patron de la prébende des Payre*, M. Coignet Desgoutes.
*Prébendier*, M Joachim Lorange.
*Patron de la prébende des Rivieres*, M. Jean de la Riviere.
*Prébendiers*, Mrs. Feyon, & Lorange en concours.

*Chapelle de S. Antoine.*

Cette chapelle est destinée à la congrégation des garçons.
*Directeur*, M. Durand, vicaire.

Il y a une confrairie de pénitents du S. Sacrement.
*Recteur*, M. Ant. Gazanchon.
*Aumônier*, M. Gazanchon.

La congrégation des filles se tient dans l'église paroissiale.
*Directeur*, M. le curé.
*Ursulines.* Cette maison est située près de l'église.
*Supérieure*, Mme. Cottes.
*Aumônier*, M. Chalamel.

*Hôpital royal.*

Cet hôpital est servi par cinq sœurs croisées. On y fait tous les quinze jours des distributions en argent aux pauvres de la paroisse. Les biens en sont administrés par sept Recteurs.
*Recteurs-nés*, Mrs. Chataing, châtelain; Teyssot, lieut. de juge; Petit, procureur fisc.; Peyrachon, syndic; Rostaing, premier consul, Lorange, *prêtre-sociétaire.* Les desserviteurs le sont pendant 3 ans tour-à-tour avec le curé.
*Recteurs-électifs*, Mrs. Gueraud, Commarmond; & Bret, *trésorier.*
*Chirurgien*, M. Herail.
COLLEGE. *Régents*, Mrs. Giraud, prêtre, & Gazanchon.

*Ecole pour les filles.*

*Maîtresse*, la Sœur Grataloup.
*Seigneur haut-justicier*, le chapitre de l'église de Lyon.
*Seigneur-mensionnaire*, M. le comte de Lescoët.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain*, M. Chataing.
*Lieutenant de Juge*, Teyssot.
*Procureur fiscal*, M. Petit.
*Greffier*, M. Blanchon.
*Sergent & Geolier*, Godefroy.
*Notaires royaux réservés*, Mrs. Teyssot, Chataing, Blanchon, & Petit.
*Notaires royaux non réservés*, MM. Delanglade & Syveton
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. Commarmond, avocat en parlement.
*Huissier royal*, Vernay.
*Commissaire en droits seigneuriaux*, M. Delanglade.
*Syndic général de la Ville & Communauté*, M. Jean Claude Peyrachon.
*Syndic des corvées*, M. Bernard Sautemouche.
*Maîtres Chirurgiens-jurés*, Mrs. Gabriel Herail, Bost fils, accoucheurs; André Ducros.
*Employé à S. Symphorien*, M. . . .
D'Hautefage, *Receveur des Gabelles & Entrepositeur du tabac.*
*Officiers de la régie générale*, Messieurs
Pecou, *contrôleur des actes.*
Parrico, *receveur des aides.*
Chaumont, *commis.*
Crepin, *commis à la marque des cuirs.*
Hérail, *Buraliste pour les déclarations d'entrée de vin, pour le pied fourché & la marque des cuirs.*

Il y a dans cette ville, tous les mercredis de l'année, un marché royal; & les quatre mercredis des Quatre-temps, une foire.

TA

TALARD, fief avec justice, dans la paroisse de St. Etienne-sur-Chalaronne en Dombes.
*Seigneur*, M. Arriveur, commissaire aux saisies réelles de Dombes.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain*, M. . .
*Procureur fiscal*, M. Granger, procureur à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Morel, à Thoissey.

TALARU, fief & ancien château dans la paroisse de Saint-Forgeux, justice de Saint-Forgeux.
*Seigneur*, M. le marquis d'Albon.

TALUYERS, bourg, prieuré, paroisse & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. de Saint-Etienne, & sénéchaussée de Lyon.

Le prieur du lieu nomme à la cure.
*Prieur*, M. . . . . .
*Curé*, M. Rascles.
*Seigneur*, M. Berthaud de Taluyers, ancien conseiller en la cour des monnoies de Lyon.
*Juge*, M Durand, avoc. ancien échevin.
*Châtelain & Lieuten. de juge*, M. Rambaud notaire à Mornant.
*Proc. fis.* M. Lespinasse, not. à Mornant.
*Greffier*, le sieur Balley, not. à Orliénas.

Il y a trois Foires dans l'année: le 25 Avril, le 19 Juillet, & le 11 Novemb.

TAPONAS, village & annexe de la paroisse de S. Jean-d'Ardieres, en Beaujolois, justice de l'Ecluse pour la plus grande partie, & de la prévôté de Belleville; élect. & sénéch. de Villefranche.
*Vicaire*, M. Adhoin.

Digitized by Google

*Seigneur du clocher*, M. Mogniat de l'Ecluſe, ancien conſeiller en la cour des monnoies de Lyon.
Le fief de *Laye* appart. à l'hôpital de Villefranche.

TARANTAIZE, village & annexe de la paroiſſe de Rochetaillée, en Forez.
*Vicaire*, M Bayle.

## TARARE.

Petite ville, & prieuré, ſituée ſur la route de Lyon à Roanne, dans le Lyonnois; archiprêtré de l'Arbreſle, élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

La ſeigneurie de Tarare appartient au prieur, & comprend la plus grande partie de la paroiſſe. Le reſte forme la ſeigneurie d'Auſſerte, dont M. Gayot de la Buſſiere eſt propriétaire.

Il y a un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny.
*Prieur-Seigneur du bourg, du clocher & de la plus grande partie de la paroiſſe*, M. Joſeph de Berthelas, ſacriſtin de N. D. de l'abbaye royale de Savigny. Il nomme à la cure.
*Curé*, M. Paſſinges.
*Vicaire*, M. Lancelot.

Il y a un autre vicaire qui réſide à l'annexe de St. Marcel. Il y a auſſi dans la paroiſſe une Egliſe ſuccurſale ſous le titre de Ste. Magdeleine, & une chapelle ſous celui de la Ste. Vierge.
*Prébendiers des Martin*, en litige entre M. Michaud & M. Moiſſonnier.
*Prébendiers des Fabriciens*, M. Blanc & M. Lancelot.
*Prébendier des Hayes*, M. Blanc.
*Prébendier de M. de Rochefort*, M. Rouſſel.
*Prébendier des Tardifs*, M. Antoine Martagrin, curé de Meys.
CAPUCINS. *Gardien*, le R. P. Ambroiſe.
*Vicaire*, le R. P. Jean-Matie, de Lyon.
HÔPITAL. *Supérieure*, Sœur Balagué.
*Recteurs-nés*, M. le curé; M. Deſabiez, procureur fiscal.
*Recteurs-électifs*, M. Barthelemi Girerd, & M. Blanc, ancien vicaire de Tarare: ce dernier eſt *Receveur*.
*Subdélégué*, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere.
*Juge*, M. Rieuſſec, avocat à Lyon.
*Chât.* M. Simonet de Ronziere, notaire.
*Procureur fiſcal*, M. Deſabiez.
*Greffier*, le ſieur Claude Simonet.
*Adjoint au greffe*, M. Blanc.
*Greffier de M. d'Auſſerre*, le ſieur Tricaud. Les autres ſont les mêmes qu'à Tarare.
*Notaires royaux réſervés pour Tarare*, M. Jean-Marie Simonet de Ronziere, fils, & M. Juſtinien-Honoré-Aimé Radiſſon.
*Procureurs*, Mrs. Benoît Delaval; Jean-Baptiſte Redin; Jean-Marie Simonet de Ronziere, fils; Deſprez; Deſabiez; Radiſſon; Ducoté; Detivoire.
*Huiſſiers*, Perraud, & Quidot.
*Médecin*, M. Barthelemi Girerd.
*Chirurgiens*, Mrs. Defranc & Savy.

Une brigade de Maréchauſſée, compoſée d'un brigadier & de quatre cavaliers.
*Brigadier*, le ſieur Vollu.

L'induſtrie & le commerce de cette ville conſiſtent en toiles de chanvre, en toiles de coton de différentes qualités, même en mouſſelines & en cuirs apprêtés. Ces différents objets ſont ſuſceptibles d'accroiſſements d'autant plus faciles qu'il y a deux blanchiſſeries & une indiennerie très-bien montées.

*Bureau pour la marque des Toiles.*

Ce bureau eſt ouvert le jeudi matin.
*Inſpecteur principal des manufactures*, M. Roland de la Platiere, à Villefranche.
*Sous inſpecteur*, M. Barbier, à Tarare.
*Commis*, le ſieur Lacote.
*Grenier à ſel*, M. Caquet d'Avaize, avoc. en parlement, *Receveur*.
*Octrois*. M. Marchand, *Receveur*.
M. Thonart, *Commis en ſecond*.
M. Rigaud, *Commis pour les cuirs*.
*Bureau de la Poſte*. Le ſieur Delatour, *Directeur*.
*Maître des Poſtes*, M. Blanc.

Il y a à Tarare un Marché conſidérable, tous les jeudis; & deux Foires dans l'année: l'une, le 26 Juin; & l'autre, le premier Décembre.

TARON, château, terre & ſeigneurie dans la paroiſſe de Renaiſon, en Forez. La juſtice de cette terre eſt commune avec celle de M. le duc d'Harcourt, à Renaiſon.
*Seigneur*, M. Goyet de Livron.
*Juge*, M. Lorange.
*Procureur fiſcal*, M. Ramey.
*Greffier*, le ſieur Crozet.

TARTARAS, village, prieuré & paroiſſe dans le Lyonnois, archiprêtré de Mornant, élect. de St. Etienne, juſtice de Châteauneuf-Dargoire, dépendant du comté & de la ſénéchauſſée de Lyon.
*Prieur*, M. Béatrix.

Il nomme à la cure.
*Curé*, M. Balthaſ. Auquier, depuis 1736.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Juge*, M. Gonyn de Lurieu.
*Lieut. de Juge*, M. Rambaud.
*Procureur fiſcal*, M. Bidault.
*Greffier*, le ſieur l'Eſpinaſſe.
*Notaire royal*, M. Jarroſſon.

TASSIN, village, par. & ſeign. dans le Lyonnois, archip. élect. & ſénéch. de Lyon.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. de Marſonnat.



Digitized by Google

*Vicaire*, M. Chaix, bachelier en droits civil & canonique.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Seigneur-menſionnaire*, M. de Caſtellas, doyen des comtes de Lyon.
*Juge*, M. de Lurieu.
*Châtelain*, M. Chevrillon.
*Proc. fiſcal*, M. Michalet.
*Greffier*, le ſieur Ravier.

On a découvert, il y a quelques années, dans cette paroiſſe au canton de Charbonière, au bas du château de Laval, des eaux minérales très-abondantes.

TERNAND, bourg muré, prieuré, par. & ſeign. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbreſle, élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'archevêque de Lyon & le prieur qui réſide dans la paroiſſe, ſont ſeigneurs du clocher par indivis. M. l'archevêque a la juſtice. Elle comprend la paroiſſe de Ternand & une partie de celles de Ste. Paule & du Bois-d'Oingt.

*Prieur*, M. Derivod.

Il nomme à la cure.
*Curé*, M. Mechin.
*Juge*, M. Baillot, avocat à Lyon.
*Lieutenant*, M. Grandchamp.
*Procureur fiſcal*, M. de Rivoire.
*Greffier*, le ſieur Mottet.

Le fief roturier de *Malleval & Ronfiere* appart. aux enfants héritiers de M. Fourgeroux, avocat; & le château-fort & fief de *Ronziere*, avec rente noble, appart. à M. Sabbatin.

LA TERRIERE, château dans la paroiſſe de Cercié, en Beaujolois.

Sa juſtice comprend la paroiſſe de Cercié & une partie de celles de Quincié & de St. Lager.

*Seigneur*, M. de Milliere.
*Juge*, M. Pezant, avocat à Villefranche.
*Lieutenant*, M. Thevenon, pere, avocat à Beaujeu.
*Procureur fiſcal*, M. Teſtenoire, notaire & procureur à Beaujeu.
*Greffier*, le ſieur Durand.

THEIZÉ, beau château, village & par. dans le Lyonnois, archip. de l'Arbreſle, élect. de Lyon, juſtice d'Oingt.

L'abbé de Savigny nomme à la cure.
*Curé*, M. Lambert.
*Vicaire*, M. Morin.
*Seigneur*, M. de Nervo, ancien cons. à la cour des monnoies à Lyon.
*Juge*, M. Durand, avoc. à Lyon.
*Lieut. de juge*, M. Grandchamp.
*Procureur fiſcal*, M. Beſſon.
*Greffier*, le ſieur Chanorier.

Il y a une chapelle rurale ſous le titre de S. Hippolyte.

L'ancien château & fief de *Rapetaur* appart. à M. Broſſette, du chef de Mme. ſon épouſe; la rente noble eſt réunie à la Seigneurie de Theizé, Sevelinges & autres. Le château & fief de *Cruiſe* appart. aux Dlles. de Tavernoſt, & le fief de *Fontvielle*, à M. Marduel.

THEL, village & paroiſſe du Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche, juſtice de Magny & de Beaujeu.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Trembli de Belverne.
*Dame*, Mme. la marquiſe de Vauban.
*Notaire royal*, M. Corgier.
*Seigneur d'une partie de la paroiſſe*, M. le Duc d'Orléans.

THELIS-LA-COMBE, village & paroiſſe dans la baronnie d'Argental, en partie dans la paroiſſe de Bourg-Argental, & en partie dans celle de Rutianges.

LA THEYSSONNIERE, château & très-ancienne ſeigneurie dans la paroiſſe de Buellas en Breſſe. Il appartient aux fils de M. le comte de Theyſſonniere, meſtre-de-camp de cavalerie, aide-major de la gendarmerie.

LA THIBAUDIERE, fief qui releve du Roi, dans la paroiſſe de Lucenay, en Lyonnois.
*Seigneur*, M. Millanois.

THIL, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont, dépendant du marquiſat de Miribel. M. l'abbé d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Frontiere.
*Seigneur*, M. le marquis de Pure, écuyer.

## THIZY.

Petite ville & châtellenie du Beaujolois, diocèſe de Mâcon, archiprêtré de Beaujeu, élection de Villefranche.

Cette paroiſſe eſt diviſée en deux parties, la ville & le bourg. Dans la ville il y a deux Egliſes, où l'on fait les fonctions curiales, mais qui ne ſont pourtant qu'annexes.

*Saint-George-du-château*, Cette Egliſe eſt l'annexe de celle de St. Pierre, ſituée au bourg. Le curé la deſſert lui-même, & fait deſſervir celle de Saint-Pierre par un vicaire.

Le prieur du bourg nomme à la cure de S. Pierre, & à celle de Marnand.
*Prieur*, M. Moynat.
*Curé*, M. Jean Renard.

*Notre-Dame*, annexe de Marnand. Cette Egliſe eſt auſſi deſſervie par le curé, qui fait deſſervir celle de Marnand par un vicaire.
*Curé*, M. Claris.
*Vicaire*, M. Renard.
*Sociétaire*, M. Chaix, ci-devant curé.

Il y a une communauté de Sœurs de la Charité.
*Supérieure*, Sœur Véronique Dubois.

Digitized by Google

Une confrairie de Pénitents.
*Recteur*, M. Tancin.
*Tréſorier*, M. Sombardier.
*Aumônier*, M. Claris, curé.

La châtellenie de Thizy comprend St. Pierre du Bourg, St. George du Château, Marnand, Notre-Dame de Thizy, St. Victor-ſur-Reins, & Combres.
*Seigneur*, M. Biſſuel de St. Victor.
*Capitaine-châtelain, Juge civil, criminel, de police, gruerie & petite voirie*, M. Nicolas Perret, avocat en parlement.
*Procureur fiſcal*, M. de Bourg.
*Greffier*, le ſieur Pierre Devaux.
*Commis-Greffier*, le ſieur Sombardier.
*Procureurs*, Mrs. Trambouſe, *doyen*; Ducôté; Blanc; Jacquet; Sanſlaville; Chateau; Detivoite; Parigny & Didier.
*Notaires royaux réſervés pour Thizy*, Mrs. Perret, à Cublize; Jacquet, à Montagny; Parigny, à Thizy.
*Autres Notaires royaux demeurant à Thizy*, Mrs. Trambouze, doyen; Sanſlaville & Debourg.
*Huiſſiers ordinaires*, Ronziere, Maufray.
*Concierge des priſons*, Benoit Rabu.
*Huiſſier royal*, Jean Buti.

L'audience ſe tient tous les mercredis.
*Subdélégué de M. l'Intendant*, M. Deſvernay, avocat en Parlement.
*Chirurgien*, M. Pierre Chervin.

Il y a à Thizy une brigade de Maréchauſſée, de la lieutenance de Roanne.
*Brigadier*, le ſieur Lhermite.
*Receveur du grenier à ſel*, M. Etienne Mulſant.
*Contrôleur*, M. Guillard, à Amplepuis
*Commis-contrôleur*, M. Favre.
*Contrôleur des actes & des exploits*, M. Claude-Marie Debourg.
*Receveur des aides*, M. Cartier de Boiscurtil.
*Contrôleur*, M. Vally.
*Receveur des entrées*, M. Parigny.

Le Bureau des Aides & Entrées eſt chez M. Parigny.

Il ſe fabrique à Thizy & aux environs, des toiles en fil, fil & coton, en coton ſeul, appellées *garats*; la filature des cotons en laine eſt fort conſidérable.

Il y a dans la ville des halles magnifiques, & c'eſt là où tous les mercredis il ſe tient un Marché, très-fréquenté, de ces toiles & cotons.
*Inſpecteur*, M. Roland de la Platiere.
*Contrôleur des Manufactures*, M. Goutaillet, à Amplepuis.
*Commis*, les ſieurs Chervin, Biſſuel & Trambouze.

Le château & fief de *la Foreſt* appart. à M. Cheſnard de Montzerand; & celui de *Trezette*, avec rente noble, à M. de Thizy de St. Victor.

LE THOIL, vieux château des anciens ſeigneurs de la Valla, ſitué dans la paroiſſe de S. Andéol-la-Valla, en Forez. Il appartient à M. le marquis de Montdragon.

THOIRIA, fief ſitué dans la paroiſſe de Pont-de-Veyle, en Breſſe. Il appartient à madame la comteſſe de Pont-de-Veyle.

## THOISSEY.

Seconde ville de la princip. de Dombes, archip. & ſénéch. de Dombes.

M. l'Arch. de Lyon, collateur de la cure.
*Curé*, M. Brocard.
*Vicaires*, Mrs. . . .
*Gouverneur de la Ville*, M. le comte de Vallin, chevalier de Malte.

Il y a un college avec penſion, confié aux ſoins des Prêtres miſſionnaires de St. Joſeph, par Lettres-patentes du mois de . . . . 1783, enrégiſtrées au parlem. de Dijon le . . . . de la même année.

La cure eſt unie à la principalité.
*Principal*, M. Brocard.
*Profeſſeur de rhétorique*, M. Mercier.
*Préfet de la penſion*, M. Vignon.

Une Communauté de religieuſes Urſulines.
*Supérieure*, Mme. de Monternoſt.
*Aumônier*, M. Chaſſaignon.

Un Hôtel-Dieu régi par les notables de la Ville, préſidé par le procureur du Roi & le curé, & deſſervi par des Dames hoſpitalieres.
*Supérieure*, Mme. . . .
*Préſident-né*. M. le curé.
*Préſident-électif*, M. Bourbon.
*Recteurs électifs*, Mrs. Duc, Billioud, & Ducret, écuyer.
*Aumônier*, M. Frecon.
*Médecins*, Mrs. Lorin, pere & fils.
*Chirurgiens*, Mrs. Colomb & Rhondez.
*Apothicaire*, M. Guichenon.

Une confrairie de pénitents du Saint Sacrement.
*Recteur*, M. Morel.

Une compagnie d'Arquebuſe.
*Lieutenant*, M. . . .
*Major*, M. de la Genardiere.
*Châtelain*, M. Bauderon.
*Greffier*, le ſieur Morel, notaire.
*Huiſſiers*, Beroud & Rivet.
*Notaires*, Mrs. Morel, Chenevieres, Broyer, & Guyot.
*Grenier à ſel*. M. Combayon, *Receveur*.
*Directeur de la poſte*, M. Limandas.

Il y a tous les vendredis un Marché, & huit Foires, très-fréquentées, pour les proviſions de bouche & commerce de bœufs, vaches, veaux, &c. le 22 Janvier; les troiſieme & cinquieme jeudis de Carême; le 6 Mai; le 18 Juin; le 20 Juillet; le mardi avant la St. Martin, & le 15 Décembre.

Digitized by Google

ST. THOMAS-DE-CHAMPDIEU, par. dans le Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & baill. de Vienne.

Le prieur de St. Pierre-de-Champdieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Jean-Bapt. Liothaud.

*Seigneur*, M. le marquis de Marcieu, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de la ville & arsenal de Grenoble.

*Juge*, M. l'abbé Giranton, avocat à Vienne.

*Châtelain*, M. de la Dresve, notaire.

*Lieutenant de Juge*, M. . . .

*Procureur fiscal*, M. Augustin Roland.

*Greffier*, le sieur Jean Deschamps.

ST. THOMAS-LA-GARDE, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré & élect. de Montbrison, justice de Monsupt & de St. George-Hauteville.

Le prieur de S. Romain-le-Puy nomme à la cure.

*Curé*, M. Monciny.

*Seigneur*, M. de Mazenod de Pavezin, écuyer.

Le château & fief de *la Garde* appart. à M. Javelle.

THORIGNY, fief en toute justice, relevant de la baronnie de Savigny, dans la paroisse de S. Jullien-sur-Biboft, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. de Leullion, Lieutenant-particulier, Assesseur criminel en la sénéchaussée de Lyon.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge Chât.* M. . . .

*Procureur fiscal*, M. Després, notaire à l'Arbresle.

*Greffier*, le sieur Aréthens fils.

*Huissier*, Aguettan.

LA THUILIERE, château & fief en Bugey, dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Buynand de la Thuiliere.

ST. THURIN, village & annexe de la paroisse de Saint-Martin-la-Sauveté, en Forez, justice de Rochefort.

*Vicaire*, M. Brassard.

*Seigneur*, M. Demeaux, lieutenant-général à Montbrison.

*Notaire*, M. Roche.

THURINS, bourg, par. & seign. dans le Lyonnois, archip. de Mornant, élect. & du ressort de la sénéch. de Lyon.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Jean-Franç.-Placide Tholance, gradué.

*Vicaire*, M. Pierre Tholance, ancien curé.

*Seigneur-mensionnaire*, M. le comte de Lescoët.

*Juge*, M. Perrachon.

*Châtelain*, M. Chatain, not. à St. Martin.

*Procureur fiscal*, M. Ducreux, not. à St. Martin.

*Greffier*, le sieur Chazotier.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Dugas-lès-Thurins.

*Seigneur*, M. Dugas, ancien Lieuten. crimin. à Lyon.

*Juge*, M. François Gubian, avocat, greffier en chef & criminel de la sénéchaussée de Lyon.

*Châtelain*, M. Timonier.

*Procureur fiscal*, M. Ducreux.

*Greffier*, le sieur Chazotier.

Mrs. les comtes de Lyon & M. Dugas ont un château dans le bourg.

Il y a aussi un fief, appellé *la Fontaloniere*, qui appartient à M. Desgoutes de la Salle, ancien cap. d'artillerie.

TIRANGES, village, paroisse, château & seigneurie dans le Forez, diocèse du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbrison. Le prieur de St. Rambert en Forez nomme à la cure.

*Curé*, M. Priory.

*Vicaire*, M. Porte.

*Seigneur*, M. le marquis de Fenoyl.

*Juge*, M. de Vissaguet du Bouchet, avoc.

*Lieutenant de Juge*, M. Martin.

*Procureur fiscal*, M. Mosnier Desfarges, notaire à St. Pal.

*Greffier*, le sieur Barou.

Le reste de la paroisse dépend de la justice de Chalançon.

Il y a une communauté de filles de la Croix.

Le fief de *Chales* appart. à M. Mey de Chales, ancien cons. hon. en l'élect. de Montbrison; & celui de *Pravel*, à M. Bouchet, avocat.

TIRET, fief & château situé dans la paroisse d'Ambérieu. Il appartient à M. Estienne de Tiret.

TORANCHES, nom d'une parcelle de la paroisse de Haute-Rivoire. On y voit les ruines d'un prieuré de Bénédictins.

*Seigneur-prieur-commendat.* M. l'évêque de Sisteron, à cause de son abbaye de Mazan.

*Capitaine-châtelain*, M. Richard.

*Procureur fiscal*, M. Matagrin.

*Greffier*, le sieur Gemier.

Les procureurs sont les mêmes qu'à S. Laurent-de-Chamousset.

TORCIEUX, village & paroisse en Bugey, archiprêtré d'Ambournay, élection de Belley, justice de S. Rambert.

L'abbé de S. Rambert en Bugey nomme à la cure.

*Curé*, M. Poncet.

*Vicaire*, M. Fournier.

*Seigneur*, M. le comte de Murat.

## TOSSIAT.

Ancienne petite ville dans la Bresse, près de Revermont, à une lieue de Bourg, archip. de Treffort, just. du Pont-d'Ain.

Digitized by Google

L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Gauthier.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. le marquis de Grollier.
*Châtelain*, M. Charles-Louis Ballet.
Il y a cinq Foires dans l'année.

LA TOUR DE JUJURIEUX *ou* DES ECHELLES, château & seigneurie, avec rente noble d'une partie de la paroisse de Jujurieux & St. Jean-le-Vieux en Bugey. Il appartient à Mme. Ferrouſſat, veuve Oriel-de-Chatillon, écuyer.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la baronnie de Châtillon-de-Corneille.

LA TOUR-DE-SALVAGNY, village, annexe & juſtice de la par. de Lentilly en Lyonnois, archip. de l'Arbreſle, élect. & ſénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Brunel.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.
*Seigneur-menſionnaire*, M. de Chabans, comte de Lyon.
Les mêmes officiers qu'à Lentilli.
*Notaire*, M. Vial.

LA TOUR-EN-JARREST, village, paroiſſe & châtellenie en Forez, archiprêtré & élection de Saint-Etienne.
Le prieur de S. Rambert en Forez nomme à la cure.
*Curé*, M. Marcoux.
*Seigneur-engagiſte*, M. de Myons.

LA TOURRETTE, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon, juſtice de la châtellenie royale de S. Bonnet-le-Château.
Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. de Theve.
*Seigneur*, LE ROI.
*Seigneur-décimateur*, M. Geneſt de Pujol.

LES TOURS, ſeigneurie au hameau du Vivier dans la partie Mâconnoiſe de la paroiſſe de Fleurie.
*Seigneur*, M. l'abbé Charrier de la Roche, prévôt d'Ainai & vicaire-général, à Lyon.
*Juge*, M. Gelin, avocat à Mâcon.

TOURZY, paroiſſe en Forez, diocèſe de Clermont, de la châtellenie royale de Crozet, élection de Roanne.
*Curé*, M. Cordier.
*Vicaire*, M. Duvergier.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
De cette paroiſſe dépendent la petite ville de Crozet & le bourg de la Pacaudiere. On y trouve auſſi les fiefs de *la Moliere* & *Lapelle*, qui appartiennent à M. de Chavagnac.

TOUSSIEU, village, paroiſſe & château en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, élection & bailliage de Vienne.
M. de Briandas, chanoine de l'Egliſe de Saint-Paul de Lyon, nomme à la cure.
*Curé*, M. Gaillard.
*Seigneur*, M. de Guillet de Moidiere.
*Juge*, M. Bernard, à Vienne.
*Lieutenant de Juge*, M. Fournier, à Vienne.
*Procureur fiſcal*, M. Comte.
*Greffier*, le ſieur Quinon.

TOUSSIEUX, & POLLIEU ſon annexe, paroiſſe dans la Dombes, archiprêtré de Dombes.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Fabre.
*Seigneur*, LE ROI.
Les officiers ſont les mêmes que ceux de la ſénéchauſſée de Dombes.
On adreſſe les lettres par Trevoux.

TRADES, village, par. château & ſeign. ſur les confins du Beaujolois, diocèſe d'Autun, archip. du Bois-Sainte-Marie; élect. & ſénéch. de Villefranche, excepté un hameau dans le Brionnois, qui eſt de l'élection de Sémur.
L'abbé de Cluny nomme à la cure.
*Curé*, M. Pierre-Antoine Poyet.
*Seigneur*, M. Peyſſon de Bacot, maréchal général des logis, des camps & armées du Roi.
Les mêmes officiers qu'à Bacot.
La juſtice de Trades comprend toute la paroiſſe, excepté le petit hameau qui eſt en Brionnois, & qui dépend de la juſtice de Cluny.

TRAMOYE, par. en Breſſe, archip. de Chalamont, élection de Bourg.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Philibert-Bernard Borde.
*Seigneur*, M. Vincent.
*Juge*, M. Delaveu, avocat à Montluel.
*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Blay.
*Procureur fiſcal*, M. Vuxel.
*Greffier*, le ſieur Lachanal.
Il y a dans cette paroiſſe le château de *Margnolas*, qui appart. à M. Vincent.

LA TRANCLIERE, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Treffort, élection & bailliage de Bourg.
L'abbé d'Ambournay nomme à la cure.
*Curé*, M. Muſſieux, puîné.
*Seigneur*, M. Balland, marquis de Varambon.
Les mêmes officiers qu'à Varambon.

## TREFFORT.

Ville, paroiſſe & archiprêtré dans la Breſſe, de l'élection de Bourg. L'archip. comprend 19 paroiſſes, 2 annexes, & 2 ſuccurſales, toutes en Breſſe.
*Archiprêtre*, M. Meyſſias, curé de Villeteverſure.
*Archiprêtre ſubſtitué*, M. Aynard, curé de Ceyzeriat.
Le prieur de Nantua nomme à la cure
*Curé*, M. Robin.

Digitized by Google

*Vicaire*, M. Bernuzet.
*Seigneur*, M. le marquis de Grollier.
*Juge*, M. Monnier.
*Châtelain*, M. Seysfirial.
*Lieutenant de Juge*, M. Bouveyron.
*Procureur fiscal*, M Decrose.
*Greffier*, le sieur Girard.

TRELINS, bourg & grande paroisse de Forez, archiprêtré & élection de Montbrison.

Le prieur de Randans nomme à la cure.
*Curé*, M. Treynel.
*Vicaire*, M. Maurice.
*Seigneurs-échangistes*, Mrs. Thoynet du Peyno, & M. de Magneux, par échange non-consommé avec le Roi.

La justice est exercée au nom du Roi par les officiers de la Châtellenie royale de Marcilly, de laquelle dépend la plus grande partie de cette paroisse.

Le fief de *Choyeux*, situé dans cette par. près de la ville de Boen, appart. à M. le marquis de Talaru.

TREPT, village & paroisse en Dauphiné, archiprêtré de Moretel, élection, justice & bailliage de Vienne.

Madame l'abbesse de Saint Pierre de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Trolliet.
*Seigneur*, M. le comte de la Poype.
*Juge*, M. Alexis Fornier.
*Châtelain*, M. Jean-Benoit Morel.
*Lieutenant*, M. Dandel, à Virieu.
*Procureur fiscal*, M. . . .
*Greffier*, le sieur Monin, à Serrieres.
*Sergent*, Cl. Tavernon, à Crémieu.

On adresse les lettres par Crémieu.

TREVES, village & annexe de Longes, en Lyonnois, sénéch. de Lyon.
*Vicaire desservant*, M. Guillot.
*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Châteauneuf Dargoire.

## TREVOUX.

Ville capitale de la principauté de Dombes, archiprêtré de Dombes, & du ressort du parlement de Dijon.

Il y a dans cette ville un chapitre fort ancien, composé de douze chanoines, y compris les dignités. Le doyen qui est la première dignité est à la nomination du Roi. Le chantre, le sacristin, le curé qui doit être un des chanoines, & les autres chanoines sont à la nomination du chapitre.

*Chapitre de l'Eglise collégiale & paroissiale de Saint-Symphorien de Trevoux.*

*Dignités*, Messieurs
Joseph-Modeste Girard, licencié en droit, *Doyen*.
Pierre-Antoine Perraud, docteur en théologie, *Chantre-Curé*.
André Peytel, *Sacristin*, chanoine honoraire de Châtillon.
*Chanoines*, Mrs. Jean-Claude Bracquier, bachelier en théologie; Sébastien Chanrion; Barthelemi Patrin, bachelier en théologie; Jean Audras, Antoine Renard; Fleury Devous, chanoine honoraire de Méhein; Barge, Chanrion cadet, & Bernard Daoustenc, ancien curé-prieur de Nervieu.

*Chanoines honoraires.*

Mrs. René Seve, archidiacre de Verdun; Jean-Marie Audras, docteur de Sorbone; Gaspard Meissonnier, bachelier en théologie.
*Vicaire*, M. Colin, bach. en droits canon & civil.

Il y a une communauté de Religieux du Tiers-Ordre de S. François, fondée par Mlle. de Montpensier, alors Souveraine de Dombes. Le couvent situé dans le Fauxbourg, est très-beau.
*Gardien*, le R. P. Tiburce Cinier.
*Vicaire & Procureur*, le R. P. Joachim Tranchard.

Une communauté de Carmélites, fondée aussi par Mlle. de Montpensier. Le bâtiment de ces Dames, situé dans le fauxbourg supérieur, est médiocre, mais très-commode.
*Prieure*, Mme. Gros.
*Sous-prieure & seconde Dépositaire*, Mme. Piron.

Une communauté d'Ursulines, fondée par des Religieuses de Roanne, située dans le fauxbourg inférieur.
*Supérieure*, Mme. Roteral.

Une confrairie de Pénitents du Saint-Sacrement; leur chapelle située dans le cœur de la ville est petite, mais jolie.
*Recteur*, M. André Buanton.
*Vice-Recteur*, M. Martin Charbonel.
*Aumônier*, M. Claude Braquier, chan. & conf.

*Hôpital général, ou Hôtel-Dieu.*

Cet hôpital fut fondé au mois d'Octobre 1686, par Madame Anne-Marie-Louise, Duchesse de Montpensier, Princesse souveraine de Dombes; les pauvres malades y sont servis par les filles de la communauté de la Charité du fauxbourg de St. Lazare de Paris: elles sont chargées de l'économie de tout le dedans de la maison, sous les ordres & direction des Recteurs, à qui elles rendent compte.

La pharmacie de l'hôpital est au public.
*Recteurs-nés*, M. le lieutenant général, M. le procureur du Roi de la sénéchaussée, & M. le doyen du chapitre.
*Recteurs perpétuels & électifs*, M. le comte de Messimi, pere, & M. Janet, écuyer, subdélégué, *perpétuels.*

*tuels.* Mrs. Valentin, avocat du Bureau, Junot & Chuinague, *électifs.*
*Aumônier*, le R.P. Matthieu Moisſonnier.
*Tréſorier perpétuel*, M. Chuinague.
*Secretaire*, M. Granger, l'aîné.

COLLEGE.

*Principal*, M. Boſon.
*Lieutenant général pour Sa Majeſté, de la ville de Trevoux & principauté de Dombes*, M. le baron de Fumel.
*Lieutenants de Mrs. les Maréchaux de France, & autres officiers du point d'honneur.*
M. le Comte de Varenne, chevalier de de St. Louis, *Lieutenant.*
M. Antoine-Eliſabeth Pennet de Monternoſt, *Lieutenant.*
M. Roze, *Conſeiller rapporteur.*
M. Charles-Joſeph Jacob, *Secretaire Greffier.*
*Subdélégué général*, M. Jean-François Janet, écuyer, avocat.

*Ponts & chauſſées.*

*Ingénieur du Roi au département de la Principauté de Dombes*, M. Démarie, ingénieur en chef, *à l'Hôtel de l'Intendance, à Trevoux; & à Lyon, rue du Plat.*

*Sénéchauſſée.*

Le Roi ayant, par édit du mois d'Octobre 1771, ſupprimé le parlement de Dombes, & la chambre des requêtes du palais; Sa Majeſté, par édit du mois de Janvier 1772, créa en la ville de Trevoux une ſénéchauſſée & ſiege d'élection réuni, pour tenir ſes ſéances dans le palais ci-devant occupé par le parlement: la ſénéchauſſée de Dombes fut inſtallée, le mardi 11 Février 1772, & commença ſes ſéances le mardi ſuivant, 18 dudit mois de Février; elle eſt du reſſort du Parlement de Dijon, en vertu de l'édit du Roi, du mois de Juillet 1775, regiſtré auxdits ſieges, le 29 Décembre ſuivant. Ce tribunal comprend dans ſon diſtrict toutes les villes, bourgs & villages de la principauté, par la ſuppreſſion qui a été faite lors de ſon édit de création des bailliages de Thoiſſey & de Chalamont.

Par édit du mois de ſept. 1781, l'élect. a été ſupprimée & unie à celle de Bourg.

*Grand ſénéchal d'épée*,

Meſſire Louis le Viſte, chevalier, comte de Montbrian, ſeigneur de Briandas, Chaleins, Ouroux, la Plaigne-lès-Belouſes & autres places, ancien capitaine au régiment de Boulonnois, ancien chevalier d'honneur au parlem. de Dombes.

*Lieutenant général civil, criminel & de police de la ſénéchauſſée & ſiege d'élection*, M. Nicolas-François Gemeau, écuyer-conſeiller du Roi, ancien premier ſubſtitut de M. le procureur général du parlement de Dombes.

*Conſeillers*, Meſſieurs

Antoine-François Billoud, Robert-Gaſpard Noël, Jean-Antoine Robin, ancien avocat du Roi, Merlino & Moine.

PARQUET.

*Avocat du Roi*, M. Gabet de Beauſéjour.
*Procureur du Roi*, M. Dulac.
*Greffier en chef civil, criminel & de police*, M. Jacques Chuinague.
*Commis-Greffier*, M. Longin.
*Receveur des Conſignations*, M. de Romanans de Decour.
*Commiſſaire aux ſaiſies réelles*, M. Arriveur.
M. Greppe, *commis à l'exercice.*

*Avocats plaidants & conſultants*,

Mrs. Jean-Baptiſte-François Valentin, *doyen*; François Meunier, Jourdan, & Granger fils.

*Procureurs*,

Mrs. Louis Michaille, doyen; Martin Farbot, F. Broyer, Alexandre Ruf, Benoît Dondin, Cl. Chuinague, fils; Claude-Michel Granger, le jeune; Jean-Bapt. Peté, J. Bapt. de Rouville, Barbier fils, Granger, & Meunier.

*Conſeillers du Roi Notaires à la réſidence de Trevoux*, Mrs. Jean-Baptiſte Barbier; Jacques Chuinague; Pierre Granger; Cl. Michel Granger; Michalet; Charles; Ratin, & Perche.
*Huiſſiers audienciers, en la ſénéchauſſée & élection*, François Chagnard, & Michaille.
*Huiſſiers & Sergents royaux à la réſidence de Trevoux*, Reignier, Comte, & Fuchet.
*Huiſſier en la Connétablie, exploitant dans tout le royaume*, Verchere.
*Police de la ville, châtellenie & banlieue de Trevoux.*

M. le lieutenant général de la ſénéchauſſée eſt auſſi lieutenant de police; & M. le procureur du Roi de la ſénéchauſſée eſt pareillement procureur du Roi à la police.

Les audiences de la ſénéchauſſée ſe tiennent les Mardi & Mercredi matin de chaque ſemaine; celles de police ſe tiennent lorſque M. le lieutenant général, qui les tient ſeul, les indique, ſur la requiſition de M. le procureur du Roi.

*Eaux & Forêts.*

Cette juriſdiction établie depuis longtemps, s'exerçoit ci-devant par les officiers de la chambre des requêtes du palais, conjointement avec le maître particulier créé en titre d'office; aujourd'hui elle s'exerce par les officiers de la ſénéchauſſée, auſſi avec le maître particulier.



Digitized by Google

*Maître particulier des eaux & forêts.*

Benoît Mondefert, cadet, à Montmerle.

*Capit. des chaſſes*, M. Billoud de Nuzilliet.

*Maréchauſſée de Dombes.*

Elle eſt compoſée d'un lieutenant, qui commande cinq brigades, Trevoux, l'Arbreſle, Villefranche, Chalamont & Beaujeu.

*Lieutenant*, M. Brunet.

*Aſſeſſeur*, M. Robert Gaſpard Noel.

*Procureur du Roi*, M. Claude Dulac.

*Lieutenant de cavalerie, & maréchal des logis*, M. Jacques-François Verſet.

*Greffier*, le ſieur Jean-Baptiſte Peté.

*Médecin*, M. Gouvion.

*Chirurgiens*, Mrs. Antoine Broyer, *doyen*; Joſeph Perronnet, Jean-Baptiſte Rey & Melletier.

*Receveur du grenier à ſel*, M. Gaſpard-François Junot.

*Contrôleur des Actes*, M. Gallimard.

*Entrepoſeur du Tabac*, M. Couchonat.

*Imprimerie Royale.*

M. Aimé de la Roche, ſeul Imprimeur du Roi.

Il y a 3 Foires par année : le 2 Janvier, le 3 Mai, & le 11 Novembre ; & un marché conſidérable tous les ſamedis.

## ST. TRIVIER.

Petite ville murée, en Dombes, premiere châtellenie de la Principauté, de laquelle dépendent les paroiſſes de Montagneux, Parcieux, Saint-Chriſtophe & Saint-Cyr en Dombes ; archiprêtré de Dombes, juſtice de Trevoux.

Les Minimes de Montmerle nomment à la cure.

*Curé*, M. Guillot.

*Seigneur*, M. de Tavernoſt, ancien avocat général du parlem. de Dombes.

*Premier Juge*, M. . . . .

*Juge d'appel*, M. Valentin, avocat au parlement.

*Châtelain*, M. Michalet, not. à Trevoux.

*Greffier plumitif*, le ſieur Goy.

*Greffier local*, le ſieur . . . . .

*Procureur d'office*, M. Chuinague.

*Notaire réſervé pour Saint-Trivier*, M. Claude-Abdon Perraud.

Il y a un petit château dans la ville, un prieuré où réſide ordinairement un Minime de Montmerle, qui doit dire la meſſe toutes les fêtes & dimanches, & le mercredi ou le vendredi de chaque ſemaine.

*Syndic de la ville*, M. Claude Mazuy.

Il y a trois foires : le 17 Janvier, le 9 octobre, le 25 novembre ; & un marché tous les vendredis.

## St. TRIVIER.

Petite ville de Breſſe, chef-lieu de 18 paroiſſes ou communautés qui compoſent le comté & mandement de S. Trivier ; archip. de Bagé, élect. de Bourg, du reſſort du parl. de Bourgogne.

Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Guédan de la Riviere.

*Vicaire*, M. Broyer.

*Seigneur*, M. . . . . .

*Juge*, M. de Bonas, avocat.

*Bailli*, M. Perron.

*Procureur fiſcal*, M. Magnin.

*Greffier*, le ſieur Deſmarêt.

*Procureurs poſtulans*, Mrs. Belouze, Perron, Legrand, Patin & Démarêt.

*Notaires Royaux*, Mrs. Belouze, Legrand & Démarêt.

L'hôpital de St. Trivier eſt deſſervi par cinq ſœurs de la congrégation de Saint Joſeph, l'une deſquelles eſt chargée de l'école gratuite des petites filles. L'adminiſtration eſt confiée à un bureau compoſé du Curé, préſident-né ; du Juge, & du Procureur fiſcal ; des Syndics, & de deux autres Recteurs-Receveurs.

*Supérieure*, Madame Coudry.

*Médecin*, M. Niviere, docteur de Montp.

*Chirurgien*, M. Samion.

L'Hôtel de Ville eſt compoſé de deux Syndics triennaux, d'un Procureur-ſyndic, & de pluſieurs Conſeillers choiſis parmi les principaux habitants.

*Syndics*, Mrs. Dupré & Champion.

*Proc. ſyndic & ſecret. de l'hôtel de ville*, M. Legrand.

*Meſſager*, Leſchand.

Il y a ſept Foires dans l'année : à la mi-carême ; à la Trinité ; à N. D. d'Août ; à la St. Matthieu ; à la Touſſaint ; huit jours avant Noël ; le jour des Innocents.

TROCESARD, château & ſeigneurie, dans la paroiſſe de St. Chriſto-en-Jarrets, dans le Forez.

*Seigneur*, M. Philibert de Fontanès.

Les mêmes officiers qu'à Fontanès.

TUPIN & SEMONS, village & par. en Lyonnois, dioceſe de Vienne, élect. de Saint-Etienne, archip. & juſtice de Condrieu, ſénéchauſſée de Lyon.

M. l'archevêque de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Pierre Giraud.

*Seigneurs*, Mrs. les comtes de Lyon.

*Décimateurs*, Le chapitre de S. Pierre de Vienne.

*Juge*, M. de Lutieu, avocat à Lyon.

*Lieutenant de juge*, M. Cadier, notaire à Condrieu.

*Procureur fiſcal*, M. Vincent, notaire à Condrieu.

*Greffier*, M. Mouton, not. à Condrieu.

Digitized by Google

UN

UNIAS, village, paroiſſe, ſeigneurie, terre patrimoniale, avec haute, moyenne & baſſe juſtice dans le Forez, archiprêtré & élection de Montbriſon.

Mrs. les comtes de Lyon & le prieur de S. Romain-le-Puy nomment alternativement à la cure.

*Curé*, M. l'Eſpinaſſe.

*Seigneur*, M. Denis de Cuzieu, chevalier.

Les mêmes officiers qu'à Cuzieu.

URFÉ (le petit quartier d'), parcelle de St. Martin-la-Sauveté.

URFÉ, ancien château en ruine, & petite paroiſſe en Forez, archiprêtré de Pommiers, élection de Roanne, juſt. du lieu, réunie à celle de St. Juſt-en-Chevalet.

M. l'archevêque de Lyon, collateur de la cure.

*Curé*, M. Durand.

*Prébendier à la nomination du Seigneur*, M. Veillas.

Il eſt autoriſé à ſervir ſa prébende à S. Juſt-en-Chevalet.

*Seigneur*, M. Demeaux, lieutenant-général-civil à Montbriſon.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de S. Juſt-en-Chevalet.

USSON, bourg, paroiſſe & ſeigneurie de Forez pour le clocher, la moitié du bourg & la moitié de la paroiſſe; & d'Auvergne, pour le reſte; diocèſe du Puy en Vélay, archiprêtré de S. Paulien, élection de Montbriſon, pour la partie du Forez; & d'Iſſoire, pour la partie d'Auvergne.

Le prieur clauſtral de la Chaiſe-Dieu nomme à la cure.

*Curé*, M. Chaſſagnon.

*Vicaires*, Mrs. Robert & Beauſac; ils ſont auſſi *ſocietaires* avec Mrs. Robert, Tournier & Mouton.

Il y a deux maiſons de filles de St. Joſeph.

La paroiſſe dépend de la juſtice du lieu; quelques hameaux dépendent de la châtellenie de S. Bonnet-le-Château, de la juſtice de Viverols & de Montpeloux, en Auvergne; & le hameau de Pont-Imperat forme une juſtice. Les appellations, pour la partie de Forez, ſont portées au bailliage de Montbriſon; & celles pour la partie d'Auvergne, au bailliage de la Roue.

*Seigneur*, M. de Saint Martin d'Aglier.

*Juge*, M. Mey de Chales, doyen honoraire des conſeillers de l'élection de Montbriſon.

*Procureur fiſcal*, M. Daurelle, notaire royal.

*Greffier*, le ſieur Mouton.

VA

VAISE, bourg, paroiſſe & ſeigneurie, ſitué hors de la porte de Lyon, qui en a pris le nom, archip. des Suburbes.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Salicis, docteur de l'univerſité de Valence.

*Vicaire*, M. Jean-Marie Vermare.

*Seigneur haut-juſticier*, M. Lazare-Victor de Jarente, abbé d'Ainai.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat.

*Châtelain & Lieut. de Juge*, M. Ravier, notaire du Bourg. Il a les minutes de Mrs. Douzier, Gors, Durand pere & fils, & Bonnichon.

*Procureur fiſcal*, M. Bret.

*Greffier*, le ſieur Baron.

*Huiſſiers*, Binard & Berthet.

M. Roche, *Notaire royal, Commiſſaire en droits ſeigneuriaux, Géometre*. Il a les minutes de Mrs. Girard, Chareyzieu, Drivon, Dumontet & Montet, notaires audit fauxbourg; celles de M. Bonnard, not. à Sainte-Foy, & celles de M. Chareyzieu, notaire à Orliénas.

M. l'Intendant y a établi une pépiniere royale.

LA VALA, village & annexe de la paroiſſe de St. Didier-ſur-Rochefort, en Forez, qui dépend de la baronnie de Couzan.

*Vicaire*, M. Balmet.

VALBENOITE, *Vallis benedicta*, célebre abbaye royale de l'ordre de Cîteaux, à un quart de lieue de Saint-Etienne, ſur le Furens, dans un local charmant & délicieux.

*Abbé-comm.* M. l'abbé de Beaulieu.

*Prieur-clauſtral*, Dom Arnoult.

*Cellérier*, Dom Receveur.

*Sacriſtin*, Dom Renaud.

*Chantre*, Dom Brun.

Mrs. de Valbenoîte ont la haute juſt.

*Juge*, M. Detours, avocat.

*Châtelain*, M. Lardon, procureur.

*Procureur fiſcal*, M. Ferrandin, proc.

*Greffier*, le ſieur May, notaire.

VALEILLES, village & paroiſſe dans le Forez, archiprêtré de Feurs, élection de Montbriſon.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.

*Curé*, M. Jourgeon.

*Prébendier*, M. Guetpillon Lafay.

*Seigneur*, LE ROI.

La plus grande partie de cette paroiſſe dépend de la châtellenie de Sury-le-Bois; & le reſte, de la juſtice de Magneux-le-Gabeon.

Le château & fief du *Soleillant* appart. à M. du Fournel, écuyer, chevalier de St. Louis.



Digitized by Google

VALERNOD, fief & château dans la paroisse de Givors en Lyonnois.

LA VALETTE, seigneurie en toute justice, en Forez.

*Seigneur*, M. Laurent Planelli de Maſcranni, chevalier, baron de Maubec.

*Juge*, M. Alléon Deſgouttes.

*Procureur fiſcal*, M. Peliſſier.

*Greffier*, le sieur . .

LA VALETTE, château & fief en Forez. Il appartient aux héritiers de M. de Chemé, comte de Lyon.

LA VALETTE, village & petite paroisse unie à celle de Salvizinet en Forez.

Les deux ont le même curé.

*Curé*, M. Fraget.

Ce village dépend de la châtellenie royale de Feurs.

VALFLEURIE, hameau de la paroisse de S. Chriſto-en-Jarreſt, en Lyonnois, & miſſion des Prêtres de la Congrégation de la maiſon de S. Lazare de Lyon.

*Seigneur*, M. Terraſſon de la Roche.

*Supérieur des Miſſionnaires*, M. Joubert.

Le village de Valfleurie dépend de la juſtice de Senevas, & il eſt du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon; mais les Miſſionnaires ſont ſeigneurs dans leur égliſe & leur maiſon, ſuivant une tranſaction du 17 Septembre 1663.

*Notaire royal*, M. Ferlandi.

VAL-JESUS, monaſtere près de St. Rambert, en Forez. Ce monaſtere ſitué ſur les bords de la Loire, eſt de l'ordre des Camaldules. Ces religieux avoient d'abord été appellés pour deſſervir la chapelle de Notre-Dame de Graces, & ils furent transférés où ils ſont actuellement, vers l'an 1626. Il n'y a actuellement qu'un pere Camaldule & deux freres.

Il eſt de la mouvance du Roi; il reſſortit au bailliage de Forez; la juſtice s'exerce à Montbriſon.

Mrs. de Val-Jeſus poſſedent le fief de Malois.

*Juge*, M. Gerentet.

*Procureur fiſcal*, M. Apotiquaire.

VALINS, village & paroiſſe, dépendant de la baronnie de Chalioúvres, archiprêtré & bailliage de Dombes.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.

*Prieur-Curé*, M. Palier.

*Seigneur*, M. de Marron, baron de Belvey chevalier de l'ord. de S. Louis.

Le fief ſans juſtice, de *la Tour-de-Vaux*, appartient à M. Perrault, le pere, bourgeois à Montmerle.

LA VALMITE, parcelle de la paroiſſe de St. Hilaire.

VALPRIVAS, village, château & ſeigneurie dans le Forez, où il y a une chapelle érigée en ſuccurſale de Bas-en-Baſſet, élect. & baill. de Montbriſon.

*Vicaire*, M. Verja.

*Seigneur*, M. de la Pierre de S. Hilaire.

*Juge*, M. Daurelle, avocat à Uſſon.

*Procureur fiſcal*, M. Matthieu.

*Greffier*, le ſieur Girard, à la Mure.

VALSONNE, bourg & paroiſſe dans le Lyonnois, archipretré de l'Arbreſle, juſtice de S. Clément de Valſonne, élect. & du reſſort de la ſénéchauſſée de Lyon.

Le chapitre de S. Juſt de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. le Pin.

*Vicaire*, M. Duboſt.

*Prébend. Chapelain-Vicaire*, M. Paccard.

Les mêmes officiers qu'à St. Clément-de-Valſonne.

VANDEINS, village & par. en Breſſe, archip. de Sandran, élect. de Bourg, juſtice de Chandé, bailliage de Breſſe.

M. l'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. du Coudour, archiprêtre ſubſtitué de Sandran.

*Seigneur*, M. le comte de Beaurepaire.

*Juge*, M. Chevrier, avocat à Bourg.

*Châtelain*, M. Montbarbon.

*Proc. fiſcal*, M. Obrien, proc. à Bourg.

*Greffier*, le Sr. Salazard, notaire à Bourg.

Le fief de *Surat* appart. à M. Garon.

VANDRANGES, village & par. ſur les confins du Beaujolois & du Forez, arch. de Roanne, élect. de Villefranche, juſt. de Cucurieux & de Feurs.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.

*Curé*, M. Crozet.

*Seigneur*, M. de Ferrus de Vandranges, chevau-léger de la Garde du Roi.

*Juge*, M. Berchoux, avocat au parl.

*Proc. fiſcal*, M. Rivoire.

*Greffier*, le ſieur Lucigni.

*Huiſſier*, Perroudon.

Foires, le 11 Juin & le 23 Août.

## VARAMBON.

Ville de Breſſe ſur la riviere d'Ain, avec titre de marquiſat; elle députe aux Etats de la province, & a un chapitre, dont les canonicats ſont à la nomination du Seigneur, de collation & inſtitution laïque, excepté le décanat, ſoumis immédiatement au S. Siege. L'égliſe fut érigée en collégiale en 1451, par les ſoins du célebre Louis de la Palu, cardinal de Varambon. La ville dépend pour le ſpirituel, de la Magdeleine, annexe de Priay.

*Curé*, M. Clément Pin.

Le doyen du chapitre officie avec la mitre & le bâton paſtoral, & donne la bénédiction à l'iſſue de la meſſe, à l'inſtar des Prélats du ſecond ordre.

*Doyen*, M. Joſeph Robin.

Tous les chanoines officient auſſi avec la mitre.

Digitized by Google

*Seigneur*, M. Balland de Richemont, écuyer.

La juſtice de ce marquiſat s'exerce au Pont-d'Ain, par emprunt de territoire.

VARAN, ſeigneurie dans le Forez.

*Seigneur*, M. de la Tour.

LA VARENNE, château & ſeign. dans la paroiſſe de Coutouvre, en Beaujolois.

*Seigneur*, M. de Lancry, chevalier.

*Juge*, M. Duchez, avocat à Roanne.

*Proc. fiſcal*, M. Vincent, not. à Thizy.

*Greffier*, le ſieur Goutallier.

LA VARENNE & LE PAYNAUD, petite juſtice de la paroiſſe de Ville-ſur-Jarnieux, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. de la Barmondiere.

Les mêmes officiers qu'à Marzé.

VARENNES, château dans la paroiſſe de Quincié, en Beaujolois.

*Seigneur*, M. Giraud de Varennes, officier des cent gardes ſuiſſes du corps du Roi.

*Juge*, M. Preſſavin, prévôt à Beaujeu.

*Lieutenant de Juge*, M. Aimé Janſſon.

*Procureur fiſcal*, M. Durieu du Souzy.

*Subſtitut*, M. Rochard, l'ainé.

*Greffier*, le ſieur Troncy.

VAUCHE, *ou* VEAUCHE, village, paroiſſe & ſeign. dans le Forez, archip. de St. Etienne, élection de Montbriſon.

Le chapitre d'Ainai de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Payet.

*Seigneur*, M. le marquis de Pons, baron de Bouthéon.

*Juge*, M. Gonon de S. Freſne, avocat.

*Procureur fiſcal*, M. de Viſſaguet.

*Greffier*, le ſieur . . . .

VAUCHETTE, annexe de la paroiſſe de Vauche, & ſeigneurie dans le Forez, élection & bailliage de Montbriſon.

*Vicaire*, M. Chavanon.

*Seigneur*, M. le comte de Roſtaing, maréchal des camps & armées du Roi, grand-bailli du Forez.

*Juge*, M. Barrieu, avocat à Montbriſon.

*Procureur fiſcal*, M. Dutroncy, procureur à Montbriſon.

*Greffier*, le ſieur Monnet, à Montbriſon.

VAUGNERAY, village & grande par. dans le Lyonnois, archip de Mornant, juſtice du comté de Lyon, élect. & ſénéch. de Lyon.

Mrs. les comtes de Lyon nomment à la cure, ont la dîme de la paroiſſe, ſont ſeigneurs du bourg & en ont la juſtice.

*Curé*, M. Chartre.

*Vicaire*, M. . . .

*Seigneur-menſonnaire*, M. le comte de Bois-Boiſel.

*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.

*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Paſquier, *notaire royal à Vaugneray.*

*Procureur fiſcal*, M. Vigier.

*Greffier*, le ſieur Bouchard.

*Contrôleur des actes*, M. Pinhac.

Il y a dans cette paroiſſe le château de *Benevent*, dont la juſtice haute, moyenne & baſſe s'étend ſur les trois quarts de la paroiſſe.

*Seigneur*, M. Perrein de Benevent, à Lyon.

*Juge*, M. Rieuſſec, avocat à Lyon.

*Lieutenant de Juge & Châtelain*, M. Paſquier, notaire royal à la réſidence de Vaugneray.

*Procureur fiſcal*, M. Vigier, pere, ancien notaire.

*Greffier-commis*, M. Delhorme, notaire à Yzeron.

Le fief de *Hoirieux*, avec rente noble, appart. à Mme. veuve de Laval, baronne d'Yzeron; celui de *la Proty*, avec rente noble, à M. Louis Duxio de la Proty; & celui de *Charpieu*, à M. de Montdor, chevalier de St. Louis.

## VAUX.

Petite ville & par. en Bugey, archip. d'Ambournay, juſtice de Saint-Sorlin, élect. de Belley, du reſſort du parl. de Dijon.

L'abbé de Saint-Rambert en Bugey nomme à la cure.

*Curé*, M. Grumel.

*Seigneurs*, les Chartreux de Portes.

Les officiers ſont les mêmes que ceux de la juſtice du marquiſat de St. Sorlin, qui s'exerce à Lagnieu.

VAUX-EN-VELIN, village & paroiſſe en Dauphiné, avec titre de marquiſat, archiprêtré de Meyzieu, juſtice du lieu, élection & du reſſort du bailliage de Vienne.

*Curé*, M. Rudigoz.

*Dame-engagiſte*, Madame de Ville.

*Juge*, M. . .

*Lieutenant*, M. . . .

*Procureur juriſdict.* M. Durand.

*Greffier*, M. de la Loi.

*Châtelain*, M. Chenevas.

*Procureur d'office*, M. Amblard.

Tous ces officiers ſont à la nomination du ſeigneur de Vaux & de Villeurbanne.

Le fief de *Ville* appartient à Madame de Ville, Dame de Villeurbanne; & celui de *Biffara*, à M. de Rachais

VAUX-SUR-JULIENAS, village qui dépend alternativement, pour le ſpirituel, des paroiſſes de Julienas, Jullié & Pruxilly en Bourgogne; & pour le temporel, de la juſtice de Julienas; élection & du reſſort de la ſénéchauſſée de Villefranche.

*Seigneur*, M. de Colabeau de Julienas, ancien conſeiller honoraire de la cour des monnoies de Lyon.

Digitized by Google

VAUX-SUR-VILLEFRANCHE, bourg, par. & baronnie dans le Beaujolois, dont la juſtice comprend la par. de ce nom & celle de S. Cyr-de-Chatoux ; archip. d'Anſe, élect. & ſénéch. de Villefranche.

L'abbé de Cluny nomme à la cure.

*Curé*, M. Richard.

*Vicaire*, M. Desbotieres.

Il y a une prébende fondée ſous l'invocation de St. Maurice, dont le patron eſt le ſeigneur du lieu.

*Prébendier*, M. Meynier, ancien curé de Vaux.

*Seigneur*, M. Carra, *à Châlons.*

*Juge*, M. . . . .

*Lieut. de Juge*, M. Carrand, not. à Blacé.

*Châtelain*, M. Rivat.

*Procureur fiſcal*, M. Moyet.

*Greffier*, le ſieur Michet.

*Huiſſier*, Durantin.

*Notaires*, Mrs. Ducray & Michet.

*Chirurgien*, M. Favre.

Il y a une Foire, le 12 Novembre.

VAUXRENARD, village & par. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, élect. de Villefranche, juſtice du vicomté de Thil.

Le château & la terre s'appellent *le Thil*, & la paroiſſe *Vauxrenard*.

L'archiprêtré de Vauxrenard comprend trente-huit cures & une annexe, la plupart en Bourgogne.

*Archip.*, M. Bouvier, curé de Julienas.

Le prévôt de Saint-Pierre de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Talon.

*Vicaire*, M. Condemine.

*Seigneurs*, Les héritiers de M. le marquis de Chevrier.

*Juge*, M. Garnier, avocat à Mâcon.

*Lieutenant de Juge*, M. Perrachon, notaire à Julienas.

*Procureur fiſcal*, M. Guittard.

*Greffier*, le ſieur Grandjean, notaire royal à Chaſſelas.

Le château & fief de *la Roche-Bourron* appar. à M. Roche, anc. mouſquetaire.

VAUZELLES, fief en toute juſtice dans la paroiſſe de Saint-Bonnet-des-Bruyeres, en Beaujolois. Il appartient à M. de Muzy, officier de cavalerie.

*Lieutenant de Juge*, M. Thevenet.

*Procureur fiſcal*, M. de Borde.

*Greffier*, le ſieur Tarlet.

VÉCOURS, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Bugé, du reſſort du parlement de Bourgogne, élection de Bourg, juſtice du lieu, qui s'exerce à Pont-de-Vaux, par emprunt de territoire.

Le chapitre de S. Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Gueſpe.

*Seigneur*, M. Vouty.

*Juge*, M. Guichelet, fils, avocat à Pont-de-Vaux.

*Procureur fiſcal*, M. Grognet, notaire à Pont-de-Vaux.

*Greffier*, M. Vallier, à Pont-de-Vaux.

VENISSIEUX, village & par. en Dauphiné, archip. de Meyzieu, élect. & juſtice de Vienne, du reſſort du parl. de Dauphiné.

Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.

*Curé*, M. Givord, bach. en théologie.

*Vicaire*, M. Bonjean.

*Dame du clocher*, Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon.

*Seigneur de la Terre*, M. de Chaponnay, à Crémieu.

*Juge*, M. . . .

*Lieutenant de Juge*, M. Charles.

*Procureur fiſcal*, M. Gadot.

*Greffier*, M. Claude Izelin, notaire royal à Veniſſieux.

ST. VERAN, village, par. & ſeign. en Lyonnois, archip. de l'Arbreſle, élect. de Roanne, ſénéch. de Lyon, juſt. du lieu.

Le prieur de Thizy nomme à la cure.

*Curé*, M. Proton, archiprêtre du Bois-d'Oingt.

*Vicaire*, M. Crozier, doct. en théol.

Le château du ſeigneur porte le nom de la Garde.

*Seigneur*, M. Margaron de S. Veran, ſecretaire du Roi.

*Juge*, M. Jolyclere, avocat, ancien échevin à Lyon.

*Châtelain*, M. Deſabiès, notaire royal.

*Procur. fiſcal*, M. Fornas fils, not. royal.

*Greffier*, le ſieur Truchet.

*Notaire royal réſervé*, M. Sage.

VERANNE, village & par. en Forez, dioceſe de Vienne, archip. de Bourg-Argental, élect. de Saint Etienne, juſt. de Maclas, baill. de Bourg-Argental.

Le chapitre de S. André de Vienne nomme à la cure.

*Curé*, M. Dumas.

*Vicaire*, M. Jacques Duraffour.

*Seigneur*, M. de la Beau de Berard, Baron de Maclas.

Le château du *Buiſſon* appartient au Seigneur.

VERDURAISE, franc-fief en Lyonnois. Il appartient à deux co-ſeigneurs.

VERFEY, hameau compoſé de pluſieurs maiſons, où il y a un château en ruine, dans la paroiſſe de S. Paul-de-Varax, en Breſſe.

*Seigneur*, M. le baron d'Ivoley.

*Juge*, M. Chevrier.

*Châtelain*, M. Fremion.

*Procureur-fiſcal*, M. Buget.

*Greffier*, le ſieur Ceſeriat.

*Sergent*, Cointy.

VERLIEU, parcelle de la paroiſſe de Chavanay.

VERNAISON, annexe de Charly, &

ſeign. en Lyonnois, ſénéch. de Lyon.
*Vicaire*, M. Pavi.
*Seigneur*, M. Barbier des Landes.
Les mêmes officiers qu'à Charly.
Il y a un ancien château en ruine, qui appartient à M. l'abbé d'Ainai, comme grand décimateur. Il y a auſſi le fief de *Vieuxbourg*. Voyez ce mot.
Il y a deux Foires dans l'année : le 3 Février, & le 8 Octobre.
VERNAY, village & par en Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archip. & juſtice de Beaujeu, élect. de Villefranche.
Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Vacherron.
VERNAY, village & paroiſſe, partie en Forez, partie en Beaujolois, archiprêtré & élection de Roanne, juſtice de Saint-Maurice en Roannois, & d'Ailly.
Le prieur de S. Jean-ſur-Saint-Maurice nomme à la cure.
*Curé*, M. Imbert l'aîné.
*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.
LA VERPILLIERE, château ſitué dans la par. de S. Symphorien-de-Lay, avec juſtice moyenne, haute & baſſe, & démembrée de celle de Lay en Beaujolois.
*Seigneur*, M. Deſvernai de Greyſieux.
*Juge*, M. de Berchoux, avocat, à Lay.
*Lieutenant*, M. Rejaulnier pere, à Lay.
*Proc. fiſc.* M. Gouttenoire pere, à Lay.
*Greffier*, le ſieur Marvallin, à Lay.
*Huiſſier royal*, Barrier.
LA VERRIERE, fief & ſeigneurie en toute juſtice, dans le Lyonnois.
*Seigneur*, M. de la Rochette.
*Juge*, M. . .
*Châtelain & Lieutenant*, M. Gayet.
*Procureur Fiſcal*, M. . . . .
*Greffier*, le ſieur Horace Gayet.
*Huiſſier*, Bouvet.
VERRIERES, village, paroiſſe en Forez, & commanderie de l'ordre de Malte, unie au grand-bailliage de Lyon; archip. de Pommiers, élect. de Roanne, ſénéchauſſée de Montbriſon.
M. le Commandeur du lieu nomme à la cure.
*Commandeur & Seigneur*, M. d'Uſſel de Châteauverd.
*Curé*, M. Bonnabaud.
Les mêmes officiers qu'à St. Germain.
VERRIERES, village & grande paroiſſe dans le Forez, archiprêtré, élection & du reſſort du bailliage de Montbriſon, juſtice d'Eſcotay & de Beauvoir.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Solles.
*Vicaire*, M. Berthaud.
*Seign.* M. le marquis de Gallez, capitaine de dragons au ſervice de Sa Majeſté Sarde.
Les mêmes officiers qu'à Eſcotay.
VERSAILLEUX, par. partie en Dombes, & partie en Breſſe, élect. de Bourg pour celle de Breſſe; archip. de Chalamont, ſénéch. de Trevoux, & baill. de Bourg.
Le chapitre de Saint Paul de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Bourg.
*Seigneur*, M. le baron de Villette.
VERTRIEUX, village & annexe de la Balme, en Dauphiné.
*Vicaire*, M. Roux.
*Seigneur*, M. Batheon de Vertrieux, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, gouverneur de Vienne.
*Juge*, M. . . .
*Châtelain*, M. Gros fils, à Chanizieu.
*Lieutenant*, M. Toulon, not. au Verney.
*Procureur fiſcal*, M. Chaboud.
*Greffier*, le ſieur Buſſod, à Vertrieux.
VEZELIN, château dont il ne reſte que les ruines, & ſeigneurie dans la paroiſſe de S. Paul de Vezelin, en Forez.
*Dame*, Madame l'abbeſſe de la Beniſſondieu.
*Juge*, M. Nabonan.
*Procureur fiſcal*, M. Montignot, notaire à S. Germain-Laval.
VÉZINE, village & annexe de Saint-Jean-le-Priche, en Mâconnois, province de Breſſe, élect. de Bourg, juſtice de Montrevel.
*Vicaire*, M. Moneri.
*Seigneur*, M. le comte de Montrevel.
*Curial*, le ſieur Page.
LA VIALA, parcelle de Peluſſin.
ST. VICTOR, village & par. en Dauphiné, archip. & mandement de Moretel; élect. juſtice & baill. de Vienne.
Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Dunoyer.
*Seigneur*, M. de Pourroy de Quinſonnas, ancien préſident au parl. de Grenoble.
Les mêmes officiers qu'à Moretel.
ST. VICTOR-LA-LOUBIERE, paroiſſe ſituée, partie en Auvergne, partie en Forez, dioceſe de Clermont, juſtice de Cervieres.
La prieure d'Aveine nomme à la cure.
*Curé*, M. Debucy.
*Dame*, Madame de la Feuillade.
ST. VICTOR-SUR-REINS, prieuré, village & par. dans le Beaujolois, dioceſe de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche, juſtice de Thizy.
*Prieur*, M. le Sacriſtin de Cluny. Il nomme à la cure.
*Curé*, M. Grangiet.
*Vicaire*, M. Cherpein.
*Seigneur haut juſt.*, M. Biſſuel de Thizy.
*Seigneurs directs*, Mrs. de Rebé & le Prieur de S. Victor.

Digitized by Google

ST. VICTOR-SUR-LOIRE, village, prieuré & par. en Forez, de la juſtice de la châtellenie de Saint-Galmier, archip. de S. Etienne, élect. de Montbriſon.
*Prieur-décimateur*, M. l'abbé Julien, à Aix en Provence.
M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Tivet.
*Vicaire*, M. Frecon.
*Seigneur - engagiſte*, M. Berty de la Barre, au Pont, dans la paroiſſe de S. Juſt-ſur-Loire.
Il y a dans cette paroiſſe une maiſon-forte, érigée en fief, qu'on appelle château d'*Entremont*, & qui appartient à M. Marcou de la Baraliere.
VIEILLARD, village & terre en toute juſtice, annexe de Poncieux en Bugey.
*Dame*, Mme. veuve Orſel-de-Châtillon.
Les mêmes officiers qu'à Châtillon-de-Corneille.
VIEUXBOURG, château dans la paroiſſe de Vernaiſon en Lyonnois.
*Seigneur*, M. de Noyel, chev. de St. Louis, lieut. des maréchaux de France.
*Juge*, M. de Lurieu, avocat à Lyon.
*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Bouvier, à Charly.
*Proc. fiſcal*, M. Bavet, not. à Givors.
*Greffier*, M. Lafarge, notaire à Charly.
VIEUX-D'ISENAVE, village & paroiſſe en Bugey, archiprêtré de Nantua, juſtice de Poncin, de Meiriac & de Montréal, élection & reſſort du bailliage de Belley.
Les Chartreux de Meiriac nomment à la cure.
*Curé*, M. Levrat, archiprêt. de Nantua.
*Seigneurs*, M. de Quinſon, baron de Poncin; M. le comte de Douglas de Montreal, & les Chartreux de Meiriac.

*Officiers de M. de Poncin.*

*Juge*, M. Bajoliet.
*Châtelain*, M. Deſauches.
*Procureur fiſcal*, M. Durand.
*Greffier*, le ſieur Brillat.

*Officiers de M. de Montréal.*

*Juge*, M. Jagot.
*Juge d'appel*, M. Volant.
*Lieutenant de juge*, M. Meillet.
*Châtelain*, M. Goiffon.
*Procureur fiſcal*, M. Barbe.
*Greffier*, le ſieur Domange.

*Officiers des Chartreux de Meiriac.*

*Juge*, M. Definod.
*Châtelain*, M. Simonnet.
*Procureur fiſcal*, M. Durand.
*Greffier*, le ſieur Brillat.
VILIEU, village & paroiſſe en Breſſe, archiprêtré de Chalamont. Cette paroiſſe dépend de la baronnie de Loye.
Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.
*Curé*, M. Benoît Jaquemet.
*Seigneur*, M. Derrieu de Vilieu, chevalier, Baron de Loye, lieutenant général d'épée en la ſénéchauſſée & ſiege préſidial de Lyon.

## VILLARS.

Petite ville fort ancienne en Breſſe, archip. de Chalamont, juſtice du lieu, élect. & baill. de Bourg, & par appel, du parlement de Dijon.
Le chapitre de Saint-Juſt de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Brun.
*Vicaire*, M. Debottieres.
*Seigneur*, M. Dugas de Bois-Saint Juſt.
*Juge*, M. Neple, avocat à Montluel.
*Châtelain*, M. Fremion, à S. Paul-de-Varax.
*Curial*, M. Lachanal, à Montluel.
*Greffier*, le ſieur Peliſſé, à Montluel.
Il y a un marché, le Vendredi ſaint; & trois foires dans l'année: le mardi avant la S. Jean-Baptiſte; le mardi avant la S. Martin d'hiver, & le mardi avant Noël.
Le fief de *la Vernoux* appart. à M. Rambaud.
VILLARS, village & paroiſſe en Forez, archiprêtré & élection de S. Etienne, juſtice de S. Prieſt.
Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Sauvage.
*Seigneur*, M. de Gilbert de Voiſin, préſident au parlement de Paris.
Il y a dans cette paroiſſe un fief avec château. Il appartient à M. de Curnieu.
VILLEBOIS, paroiſſe en Bugey, dépendante du marquiſat de Saint-Sorlin, archiprêtré d'Ambournay, élection & bailliage de Belley.
Madame l'abbeſſe de S. Pierre de Lyon nomme à la cure.
*Curé*, M. Recamier.
*Seigneur*, M. le prieur de la Chartreuſe de Portes.
La juſtice eſt la même que celle de Saint-Sorlin, qui s'exerce à Lagnieu.
VILLECHENEVE, bourg & grande paroiſſe ſur les confins du Lyonnois, du Forez & du Beaujolois; archip. de Néronde, élect. & baill. de Montbriſon, de la châtellenie de Feurs & chef-lieu de la juſtice du marquiſat de la Riviere.
Il y a trois Foires dans l'année: le 20 Janvier, le 3 Mars, & le 3 Septembre; & un marché tous les mercredis.
M. l'abbé d'Anſtrude, vicaire général & chanoine de Langres, nomme à la cure.
*Curé*, M. Rambaud.
*Vicaire*, M. Farge.
*Seigneur*, M. l'abbé d'Anſtrude.
*Juge*, M. Delorme, avocat.
*Procureur fiſcal*, M. . . .
*Greffier*, M. Claude-Dufour, notaire à Paneſſieres.
*Huiſſier*, Morel.

Madame

Madame la comteſſe de Villeneuve a la juſtice des cantons qui ſont en Beaujolois, à cauſe de Joux.

L'ancien château de *Villette*, en toute juſtice, avec rente noble, & celui de *la Riviere*, avec titre de marquiſat, appart. à M. le comte de Feugerolles. Les mêmes officiers que ceux de Villeneuve.

VILLE-DIEU, château & ſeigneurie en toute juſtice, ſitué dans la paroiſſe de Dardilly, près de la tour de Salvagny, en Lyonnois.

*Seigneur*, M. . . . .

*Juge*, M. Durieu, avocat, à Lyon.

*Châtelain*, M. Bourdin, conſeiller du Roi, notaire à Lyon.

*Procureur fiſcal*, M. Deſprez, notaire à l'Arbreſle.

*Greffier*, M. Bouchard, not. à la Tour.

VILLEDIEU, annexe de Sainte-Foi, en Forez.

Les mêmes officiers qu'à Ste. Agathe.

## VILLEFRANCHE.

Ville capitale du Beaujolois, ſituée ſur le Morgon, à demi-lieue de la Saône, 5 lieues de Lyon, 7 de Mâcon, 95 de Paris. La par. eſt de l'archip. d'Anſe.

*Etat Eccléſiaſtique.*

N. D. DES MARAIS, *Egliſe paroiſſiale & collégiale.*

Le chapitre eſt compoſé de trois dignités qui ſont, le doyen, le chantre & le ſacriſtin-curé; & d'onze chanoines. Le doyen eſt de la nomination du Roi; le chantre, de celle de M. l'archevêque de Lyon; & le curé-ſacriſtin, de celle de M. le prieur de Salles. Le chapitre nomme aux canonicats vacants; mais il doit nommer, par préférence, les enfants natifs ou originaires de la ville; c'eſt une des conditions ſous leſquelles les habitants conſentirent à l'érection du chapitre en 1691, & ce droit leur a été confirmé par Arrêt du parlement, des 29 Avril & 18 Décembre 1741.

*Dignités, Meſſieurs*

Bernard-Pierre Chattelain Deſſertine bachel. en droits civil & can. *Doyen.*

Dominique Roland de la Platiere, licencié en droits civil & canon, *Chantre.*

M. Deſvernay, docteur de la maiſon & ſociété de Sorbone, *Curé-Sacriſtin.*

*Chanoines, Meſſieurs*

Pierre Goyet.

Claude Humblot.

Benoît Deroche.

Benoît-Claude Bertin, docteur en théologie.

Nicolas Laurent.

Jean-Louis Jacquet.

Jean-Baptiſte-Claude Peinet.

Simon Avé.

Trollieur de Bois-Martin, bachelier en droits civil & canon.

Jean-Baptiſte Rouſſet, doct. en théol.

Louis-Marie Jacquet.

*Chanoines honoraires, Meſſieurs*

J. B. Meurier, ancien curé-ſacriſtin.

Gaſpard Michet, curé de Limans.

Mrs. les Maire & Echevins ſont premiers marguilliers de la paroiſſe.

*Marguilliers.*

M. Avé, chanoine du chapitre.

M. Michel, avocat.

M. Plattet, ancien procureur.

*Communautés régulieres & ſéculieres.*

*Les Cordeliers.* Ce couvent eſt le premier de l'ordre de St. François qu'il y ait eu en France.

Le R. P. Carret, *Gardien.*

Le R.P. Ainé, *Procureur & Sacriſtin.*

*Les Capucins.* Cette maiſon a été fondée en 1615.

Le R. P. Alexis, *Gardien.*

Le R. P. Gillebert, *Vicaire.*

*Les Religieuſes Urſulines.* Elles furent établies à Villefranche en l'année 1621; leur couvent eſt bien bâti, on y tient des penſionnaires à qui l'on donne une bonne éducation.

*Supérieure*, Madame Deſchamps de Ste. Cecile.

*Aumônier*, M. Laurent, chanoine.

*La Viſitation de Sainte-Marie.* Ce monaſtere a été fondé en 1632. L'Egliſe fut peinte à freſque, quelques années après, par Dominique Boubonio, peintre d'Italie; fort célebre: ſon ouvrage qui conſerve encore ſon premier éclat, paſſe pour un chef-d'œuvre.

*Supérieure*, Madame Gaillard.

*Aumônier*, M. Goyet, chanoine.

*Pénitents blancs.* Cette confrairie eſt ſous le titre du Saint-Sacrement, & fut érigée en l'an 1621, par les ſoins du R. P. Michel Ange capucin; ſon égliſe a été reconſtruite en 1782, ſous l'agrément de Mgr. l'Archev. de Lyon.

*Aumônier*, M. Gros, vicaire.

*Recteur*, M. Canard, bourgeois.

*Vice-recteur*, M. Bedin, bourgeois.

*Pénitents noirs.* Cette confrairie dont l'établiſſement date de l'année 1623, eſt ſous le titre du Saint Crucifix, & remplit les fonctions des pénitents de la miſéricorde.

*Aumônier*, M. Deroche, chanoine.

*Recteur*, M. Humblot-Rabut, négoc.

*Vice-recteur*, M. Gros, vicaire.

### HÔPITAL GÉNÉRAL.

Cette maiſon, bâtie l'an 1644, a reçu ſucceſſivement des augmentations & des embelliſſements conſidérables. L'adminiſtration intérieure eſt confiée à des



Digitized by Google

Dam. religieuses de l'ordre de Ste. Marthe.

*Recteurs primitifs à la forme des Lettres-patentes du mois d'Avril 1721, enrégistrées au parlement de Paris, le 24 Juillet 1723.* Mrs. les Maire & Echevins en corps.

M. le Lieutenant général préside le bureau en présence de M. le procureur du Roi.

*Recteurs électifs.*

M. Thivend, conseiller en la sénéchaussée, *premier Administrateur.*
M. Jacquet Talon, *Trésorier.*
M. Butti, notaire, *Econome.*

*Officiers de la Maison.*

M. Roland de la Platiere, *Chantre, Directeur spirituel.*
Madame Barrot, *Supérieure.*
M. Boiron, *Aumônier.*
M. Gillet, *Commissaire - Feudiste & Archiviste.*
M. Ardon, *Notaire.*
M. Chenard, *Secretaire.*
M. Bussy, *Médecin.*
M. Joudioux, l'aîné, *Chirurgien major.*
M. Balloffet, *Chirurgien ordinaire.*
Madame de Lachasse, *Pharmacienne.*

## COLLEGE.

On y enseigne toutes les classes jusqu'en philosophie. C'est la seule Ecole de Latinité qu'il puisse y avoir, & qu'il y ait dans la ville. On y tient des pensionnaires. Mrs. les Maire & Echevins qui en sont les fondateurs & les protecteurs, distribuent annuellement des prix qui consistent en livres choisis : on y soutient des exercices littéraires, & l'on y représente quelquefois des pieces de théatre pour exercer les Ecoliers.

*Principal*, M. Nicolot.

## GOUVERNEMENT ET CORPS-DE-VILLE.

GOUVERNEUR *de Villefranche*, M. Aimé de la Roche, ancien officier de Dragons, seigneur de Berneville & Fergerolles, résidant ordinairement *à Chaponest, en Lyonnois.*

*Lieutenant de Roi*, M. . . .

## HÔTEL DE VILLE.

MAIRE, M. Chatelain Dessertine de Belleroche, proc. du Roi en la Sénéchaussée.

*Echevins*, Mrs. Platet, ancien proc., Delacoste, proc., Denis, avocat, &...

*Receveur, Secret.-greffier*, M. Laplatte.

Mrs. les Maire & Echevins de Villefranche, sont Syndics-nés de la province du Beaujolois.

Les armes de la ville sont de gueules, à une tour d'argent, maçonnée de sable, au chef cousu de France, qui a été ajouté par la concession d'Anne de France, du mois de Novembre 1514.

## MILICE BOURGEOISE.

Les Pennonages de Villefranche furent établis en 1714, par M. d'Halincourt, Gouverneur de la province. Mrs. les Maire & Echevins, en l'absence des Gouverneur & Lieutenant de Roi, sont les Commandants-nés de cette milice dont ils nomment les officiers de l'état-major & les capitaines. Les lieutenants & sous-lieutenants, sergents & caporaux sont nommés par les capitaines, sous le bon plaisir de MM. les Maire & échevins. Ce corps est composé de huit compagnies : l'ancienneté des capitaines regle l'ordre de préséance pour les quartiers. L'uniforme est habit bleu, veste & culottes blanches ; le Drapeau, fond blanc, est aux armes de Mgr. le Duc d'Orléans, d'un côté, & de l'autre aux armes de la Ville ; à chaque coin est une fleur de lis. En l'absence du Capitaine-enseigne, il est porté par le plus ancien des sergents. MM. les officiers de police de la ville ont autorisé par plusieurs de leurs ordonnances, rendues sur le requisitoire de M. le Procureur du Roi, les officiers de la milice bourgeoise à veiller à la sûreté publique & au maintien du bon ordre dans la ville.

*Etat - Major.*

M. . . . *Colonel.*
M. . . . *Lieutenant Colonel.*
M. Pein, avocat, *Capitaine-Enseigne.*
M. Jean-Baptiste Jaquet l'aîné, *Major.*
M. Louis Pein, *Major en survivance.*
M. Berthelon, *Capitaine-Aide-major.*
M. Deroche, *Adjudant.*
M. Dachot, pere, *Sergent-major.*

La Compagnie de Grenadiers, formée d'un démembrement des huit compagnies, est commandée par le Capitaine commandant le Bataillon.

M. Lebrun, *Sergent-Fourrier.*
Mrs. Champrion & Bresson, ainé, *Capor.*

*Premiere Compagnie, Quartier jaune.*

M. Aubri, bourgeois, *Capitaine.*
M. Desarbres le jeune, négoc. *Lieutenant.*
M. Macé, étudiant en droit, *Sous-Lieut.*
Mrs. . . . . Bureau, ainé, *Sergents.*
Mrs. Bruchet, ainé, & Denis, *Caporaux.*

*II. Compagnie, Quartier gris-de-lin.*

M. Buiron de la Voute, négoc. *Capitaine.*
M. Jonnery, l'ainé, négoc. *Lieutenant.*
M. Humblot fils, négoc. *Sous-Lieuten.*
Mrs. Escoffier, oncle & neveu, *Sergents.*
Mrs. Ballot, l'ainé, & Manin, *Capor.*

*III. Compagnie, Quartier bleu.*

M. Joudioux, l'ainé, chirur. *Capitaine.*
M. Lievre, second, étud. en droit, *Lieut.*
M. Keniquel, négoc. *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Blanc, neveu, & Constant, *Serg.*
Mrs. Bresson, l'ainé, & Paynaux, *Capor.*

Digitized by Google

IV. *Compagnie, Quartier blanc.*
M. Butti, Chirurgien, *Capitaine.*
M. Desarbres, l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Keniquel & Pontdevaux, *Sergents.*
Mrs. Marion & Royer-Willot, *Caporaux.*
V. *Compagnie, Quartier rouge.*
M. Joudioux le jeune, Chirur. *Capitaine.*
N. . . . . *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Bedin & Lacroix, *Sergents.*
Mrs. Bissuel & Boyer, *caporaux.*
VI. *Compagnie, Quartier violet.*
M. Gonnet, Greff. de la Sénéch. *Capit.*
M. Girardet, *Lieutenant.*
M. Rei, *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Bretonville & Marin, *Sergents.*
Mrs. Picard & Teyras, *Caporaux.*
VII. *Compagnie, Quartier aurore.*
M. Auboyer, négoc. *Capitaine.*
M. Vernai, *Lieutenant.*
N. . . . . *Sous-Lieutenant.*
Mrs. Perrard & Lorain, *Sergents.*
Mrs. Meunier & Meplin, *Caporaux.*
VIII. *Compagnie, Quartier verd.*
M. Nicolas, proc. *Capitaine.*
M. Lievre, l'aîné, négoc. *Lieutenant.*
M. Lievre, le jeune, négoc. *Sous-Lieut.*
Mrs. Lebrun, & Bachot fils, *Sergents.*
Mrs. Charle & Durand, *Caporaux.*

## SÉNÉCHAUSSÉE.

Cette juriſdiction, érigée en bailliage royal par édit de François Ier., du mois de Mai 1532, ſupprimée par édit du mois de Juin 1771, a été rétablie ſous le titre de ſénéchauſſée par édit du mois de Septembre 1775. Les officiers de la ſénéchauſſée, ceux de la maîtriſe des eaux & forêts, les notaires & les procureurs, ſont pourvus par le Roi ſur la préſentation de M. le duc d'Orléans; les greffes appartiennent à ce prince.

*Grand Bailli d'épée du Beaujolois.*
M. le comte d'Eſcourtils.

*Officiers, Meſſieurs*
François-Blaiſe Guerin de la Colonge, *Lieutenant général civil, criminel & de police.*
Jean-Claude Durand, *Lieut. particulier, civil & criminel.*
Benoît Vaivolet, *Lieutenant particulier, civil & criminel, honoraire.*
Pierre-Franç. Bernigot de Sercy, écuyer, *Lieutenant particulier & aſſeſſeur criminel.*

*Conſeillers, Meſſieurs*
Roland de la Platiere, chantre du chap. *conſeiller-clerc honoraire.*
Etienne Clerjon du Carry,
Jean Thivend.
Eſprit Billioud.
Louis-Humbert de la Barre.

PARQUET, *Meſſieurs,*
Dulac de Ponchou, *Avocat du Roi.*
Chattelain Deſſertine de Belleroche, *Procureur du Roi.*
Pierre-Marie Vernai, *Subſtitut du Procureur du Roi.*
Gonet, *Greffier.*
Cheſnard, *Commis-Greffier.*
*Huiſſiers*, Patin, Longefay, Motain & Giraud
*Avocats*, Mrs. Pezant, *doyen*; Michet; Chaſſet; Boujot de Meyré; Denis; Faudon; Pein; Gilibert; Duboſt fils, Dexire & Varenard.
*Procureurs*, Mrs. Louis Pein, *doyen*; de la Coſte; Joſeph Boiron; Ardon, *ſyndic*; François Deſgranges, *ſyndic*; Deville, *tréſorier*; Derivoire, *ſecretaire*; Tarlet; Vernay; Nicolas; Martin; Bonnetain, ſecretaire; Giratdet & Rey.

Les audiences ſe tiennent les lundis mardis & mercredis à dix heures du matin.

*Notaires royaux réſervés pour Villefranche*, Mrs. Louis Pein; François Delacoſte; Gaudet, à Beaujeu; Butty; P. Ardon; Rabut; Gillet, Bonnefond.
*Autres Notaires royaux de la ſénéchauſſée, réſidants à Villefranche*, Mrs. Pierre Canard; Pierre Lievre.
*Contrôl. des actes & expl.* M. Ronjon.

## ÉLECTION.

Cette juriſdiction eſt compoſée de 135 paroiſſes ou parcelles.

*Officiers.*
M. Jean-Bapt. Claude Boujot de Meyré, *Préſident.*
M. Maurice Durret de l'Etang, *Lieutenant civil & criminel.*

*Conſeillers Elus, Meſſieurs*
Etienne Jacqueton.
Joſeph-Aimé Chattelain Deſſertine.
Jean-Baptiſte Reſſier.
Louis-Joſeph Lemarchand des Mines.
*Huiſſier*, Claude Baloffet.

PARQUET, *Meſſieurs*
Clerjon du Carry, *Procureur du Roi.*
N. . . . *Greffier en chef.*
*Commis-Greffier*, Laplatte.
*Huiſſiers-Audienciers*, Duclos & Baloffet.
*Procureurs en l'Election*, Mrs. Pierre Canard, *doyen*; Franç. Deſgranges; Pierre-Marie Deville; Pierre-Marie Vernay; Bonnetain, & Nicolas.

Les audiences de l'Election ſe tiennent à neuf heures du matin.

*Officiers du point d'honneur au département du Beaujolois.*
M. de Chaponay, lieutenant des maréchaux de France, à Lyon.



Digitized by Google

M. Desvetnay, conseiller-rapporteur, à St. Symphorien-en Lay.
M. Humblot, secretaire de Mrs. les maréchaux de France, à Villefranche.
*Receveur des Tailles, ancien alternatif de la Province.*
M. Tourteau.
M. Dobange, *Commis à la recette des tailles.*
*Direction des Aides, Messieurs,*
Dumoustier, *directeur.*
Phelipe, *receveur.*
*Entrepôt du Tabac. Receveur*, M. J. L. Préveraud de Pombreton. Il est aussi Receveur dans la régie des Huiles.
*Eaux & Forêts du Beaujolois.*
*Capitaines des Chasses*, M. Bottu de la Barmondiere, chevalier, *pour le côté de la Loire.*
M. le comte de Valiere, chevalier de St. Louis, *pour le côté de la Saône.*
M. le marquis de Valiere, capitaine, *reçu en survivance.*
*Lieutenant des Chasses*, M. Thomé, officier aux Gardes-Suisses, *pour le côté de la Loire.*
M. Claude-Antoine de la Roche de la Carelle, chevalier, ancien capitaine d'infanterie, lieutenant des chasses, *pour le côté de la Saône.*
*Officiers de la Maîtrise.*
M. Dechatelus, *Maître particulier.*
M. Denis, avocat, *Lieutenant.*
M. . . . . *garde-marteau.*
M. Antoine Ducroux de la Voûte, *Procureur du Roi.*
M. Gonnet, *Greffier.*
M. Chesnard, *Commis-Greffier.*
*Huissier*, Cattin.
*Autres Officiers, Messieurs*
*Receveur des amendes & confiscations*, M. . . . .
N. . . . *Garde Général, collecteur des amendes & confiscations.*
*Arpenteurs*, Mrs. Billoud & Escoffier.
Les audiences se tiennent les mardis, à deux heures de relevée.
*Ponts & chaussées.*
*Sous-Ingénieur*, M. Bertin.
*Juriſdiction des gabelles & grenier à sel de la Province.*
*Officiers, Messieurs*
Gueraud, *Juge-Visiteur général.*
Ph. Ch. Quint, *Procureur du Roi.*
N . . . . *Greffier en chef.*
*Grenier à sel.*
M. Truchot, fils, *Receveur.*
David Reynard, *Contrôleur.*
Magnin, *Commis-Contrôleur.*
Meline, *Mesureur en titre.*
OCTROIS: M. Palais, *Receveur.*
*Directeur de la Poste*, M. Huchard.
*Sous-Lieut. de la Maréchaussée*, M. de Trezette.
*Chambre pour les Manufactures du Beaujolois.*
Cette Juriſ. a été établie & attribuée aux Maire & Echevins de Villefranche.
Les audiences se tiennent les vendredis, à 2 heures de relevée.
*Inspecteur*, M. Roland de la Platiere, Inspecteur du commerce & des manufactures de la généralité, *à Lyon.*
Le bureau pour la marque des toiles s'ouvre les lundis, matin & soir, & les jeudis matin.
*Commis*, les sieurs Vincent fils, & . . . .
Il s'est établi à Villefranche & aux environs plusieurs manufactures d'Indienne.
*Médecins*, M. Jean-Bapt. Bruny, doct. en médecine, gradué en l'Université de Paris, reçu maître en Chirurgie au college royal de chirurgie de la même ville, docteur-médecin en la ville de Villefranche, ancien chirurgien-aide-major des camps & armées du Roi, bachelier en droits civil & canon, de l'Université de Dijon, professeur démonstrateur pour les accouchements, les maladies vénériennes & autres secretes, anc. cons. Ier. prév. M. Bussy; M. Morel, docteur en médecine; M. Rondelet, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, professeur-agrégé au coll. des médecins de Lyon; M. Chavanne de Troblenne, docteur en médecine de la faculté de Montpellier; M. Lanthenas, maître-ès-arts, & gradué en l'Université de Paris, docteur en médecine, M. Sein.
*Maîtres en Chirurgie*, Mrs. Louis Morel, Lieutenant du premier Chirurgien du Roi, *Synd.* Claude Joudioux, *doyen*; Butty, Prévôt; Joudioux le jeune; Arnaud; Balloffet.
*Maîtres Apothicaires Pharmaciens*, Mrs. L. Lievre de Givray; P. Hoste.
*Chevaliers de l'Arc & de l'Arquebuse.*
Ces deux compagnies sont instituées à Villefranche depuis près de trois siecles: elles ont été autorisées par plusieurs Lettres-patentes de nos Rois, confirmées par celles du mois de Janvier 1730, enrégistrées au parlement de Paris & en la cour des Aides, les 14 & 23 Avril 1731.
Mrs. les Maire & Echevins, Capitaines-nés de ces deux Jeux, tirent le coup d'honneur aux deux prix royaux qui se représentent chaque année, le premier & le second dimanches de Juin.
*Chevaliers de l'Arc. Officiers, Messieurs*
Chattelin Desiertine de Bellecroche, *Roi.*
. . . . . *Capitaine.*
Préveraud de Pombreton, *Guidon.*
Chasset, *Major.*
Pein, chanoine, *Aumônier.*
Buyron l'aîné, *Trésorier.*
Butty, *Secretaire.*

Digitized by Google

*Chevaliers de l'Arquebuſe. Officiers, Mrs*
Dubos, fils, avocat, *Roi.*
Humblot, *Capitaine.*
Lievre, *Guidon.*
Pein, chanoine, *Aumônier.*
Joudioux l'aîné, *Tréſorier.*
Butty, *Secretaire.*
Ajaques, dit Lagrange, *armurier, marqueur & garde de l'Arſenal.*

*Académie royale des Sciences & des beaux arts.*

Cette Académie, l'une des plus anciennes du Royaume, fut érigée par Lettres-patentes de l'année 1696, confirmées par celles du mois de Mars 1728, enrégiſtrées au parlement. Elle eſt ſous la protection de Monſeigneur le duc d'Orléans. Le nombre des Académiciens ordinaires eſt fixé à vingt par les réglements; les Séances ſe tiennent tous les Jeudis, de quinzaine en quinzaine, & l'aſſemblée publique, chaque année, le jour de St. Louis, dans la grande Salle de l'hôtel de ville.

La deviſe eſt une roſe de diamants, avec ces mots:

*Mutuo clareſcimus igne.*

*PROTECTEUR*, Monſeigneur le duc d'Orléans.

*Académiciens honoraires.*

1741. M. le marq. de Paulmy d'Argenſon, ancien ſecretaire d'Etat au département de la guerre, chevalier de l'ordre de St. Louis, de l'Académie Franç. de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Berlin.
1752. M. Lemoine de Beſſiſle, Chancelier, Garde des Sceaux de Mgr. le duc d'Orléans.
1761. M. de Ruffey, Préſident à la chambre des Comptes, & de l'Académie de Dijon.
1769. M. de Coet-Loury, écuyer de la Reine.
1770. M. de Garnerans, ancien Premier Préſident au Parlement & Intendant de Dombes.
1771. M. le comte de Lautencin, chevalier de St. Louis, des Académies de Rouen & de Lyon.
1773. M. le Chevalier de Monſpey.
1774. M. Deſroys, Intendant de Mgr. le Duc d'Orléans.
1786. M. le marquis du Cret, chancel. de M. le duc d'Orléans.

*Académiciens ordinaires, Meſſieurs*

1744. Pezant, ancien maire de Villefranche, *ancien ſecretaire perpétuel.*
1752. Roland de la Platiere, conſeiller en la ſénéch. & chant. de Villefranche.
1756. Deſſertine, doyen de l'égliſe collégiale de Villefranche, de l'Académie de Lyon, *ſecretaire perpétuel.*
1768. Gouvion, docteur en médecine.
1776. Gemeau, ancien lieutenant général de la ſénéchauſſée de Trevoux.
1777. Morel, docteur en médecine, aſſocié du coll. des médecins de Lyon.
1779. Chaſſet, avocat.
1779. L'abbé Varenard, chantre du chapitre de Beaujeu.
1780. Teiſſier, maître en pharmacie de Lyon.
1781. Pein, Chanoine, *Directeur.*
1783. Gabet de Beauſéjour, avocat du Roi en la ſénéch. de Trevoux.
1784. Guerin de la Colonge, lieutenant général de la ſénéch. de Villefranche.
1784. Pein, avocat.
1784. M. Roland de la Platiere, inſpecteur-général des manufactures.
1786. Chattelain Deſſertine, proc. du Roi en la Sénéchauſſée.
1786. Chattelain de la Tou, conſ. en l'élection.
1786. Durand, lieut. part. civil & criminel en la ſénéchauſſée.
1786. Dulac, avocat du Roi en la ſénéchauſſée.

*Académiciens vétérans, Meſſieurs*

1740. Micollier.
1752. Clerjon, conſeiller en la ſénéch.
1756. M. Briſſon, inſpecteur ambulant des manufactures, de l'académie de Lyon, & de la ſoc. écon. de Berne.
1759. Meurier, ancien Curé-Sacriſtin de Villefranche.
1761. Thivend, conſ. en la ſénéch.
1761. Goyet, chanoine.
1768. Humblot, chanoine.

*Académiciens aſſociés, Meſſieurs*

1741. Boule, docteur de Sorbone, prédicateur ordinaire du Roi, de la ſociété royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci.
1741. De Buſſi, doyen de Sully.
1758. De Campigneulles, tréſorier de France, des Académies d'Angers, de Caen, de Lyon, & des Arcades de Rome.
1759. Patullo.
1761. Michault, de l'Académie de Dijon.
1765. Chapus, Vic. gén. de Siſteron.
1768. Goulin, de pluſieurs Académies.
1769. Janin, médecin-oculiſte de S. A. S. Mgr. le Duc de Modene, & ſon penſionnaire, de pluſieurs acad. & memb. du coll. royal de chirurgie de Lyon.
1769. Renaud de la Grelaye, avocat.
1770. L'abbé Rozier, de pluſieurs académies.
1773. L'abbé de Caſtillon, vicaire général, de l'Académie de Lyon.
1774. L'abbé le Monnier.
1775. Dom de Bouis, Bénédictin.
1776. Champeaux, profeſſeur royal, au college de chirurgie de Lyon, ancien chirurgien-major de la Charité, chirurgien du Roi, de l'académie

Digitized by Google

royale de chirurgie de Paris, de la société royale des sciences de Montpellier, de l'acad. de Rouen, & de la société littéraire d'Auxerre.

1776. Le Pere Martin, Minime, de la société d'Auxerre.

1779. Moustier de Lafond, capitaine d'artillerie.

1779. Cousin des Préaux, de l'académie de Rouen.

1780. De Landine, avocat au parlement, de l'académie de Lyon.

1781. L'abbé Bertholon, de plusieurs Académies.

1781. Cousin, avocat du Roi, au bailliage de Caux.

1781. De Maison-Rouge, avocat.

1781. Basset de la Marelle, président au grand conseil.

1781. De Villers, de l'acad. de Lyon.

1782. Pasquier, peintre du Roi.

1782. Grignou, de la société d'agriculture d'Orléans.

1782. Mathon de la Cour, de l'académie de Lyon.

1783. Le comte de St. Cyr.

1783. Parret, curé de Genouilleux.

1784. Mme. la comtesse de Beauharnois.

1784. Frossard, de la société royale des sciences de Montpellier.

1785. Gilibert, docteur en médecine.

1785. Dom Gourdin, bénédictin, de plusieurs acad. & biblioth. de l'abbaye de St. Ouen, à Rouen.

1786. L'abbé Guillon.

1786. Riboud, proc. du Roi au baill. de Bourg.

1786. Le Camus, de l'acad. de Lyon.

1786. Divon des Evilles, secretaire du musée d'Amiens.

*Communautés d'Arts & Métiers.*

Le Roi ayant supprimé les anciennes Communautés, par son Edit d'avril 1777, Sa Majesté en a créé de nouvelles, par le même Edit, dans les différentes Villes du ressort du parlement de Paris. Villefranche est classée dans le nombre des Villes du premier ordre. Neuf de ces Communautés se sont volontairement formées, au mois de février 1784. L'exécution de leurs Réglements est attribuée par le même Edit, au Juge de police, & à M. le Procureur du Roi; & suivant un arrêt de la Cour, du 26 mai 1784, toutes les contestations relatives à ces Communautés, se portent en l'hôtel de M. le lieutenant général de police; & en son absence, en l'hôtel de celui de MM. les officiers de la sénéchaussée: premier en ordre, suivant l'ordre du tableau.

*Bonnetiers, Chapeliers, Pelletiers-Fourreurs*, les sieurs
Guichard Desigaux, *syndic.*
Jean-Baptiste Teste, *adjoint.*

*Tailleurs & frippiers d'habits en neuf & en vieux*, les sieurs
Jacques-André-Marie Bruchet, *syndic.*
Jean Claude Déard, fils aîné, *adjoint.*

*Cordonniers en neuf & en vieux*, les sieurs
Pierre-Martin Pasquier, *syndic.*
Etienne Giroud, *adjoint.*

*Boulangers*, les sieurs
Antoine Picard, *syndic.*
Claude Devillaine, *adjoint.*

*Bouchers, charcutiers*, les sieurs
François Germain, *syndic.*
Claude Bayard, cadet, *adjoint.*

*Charpentiers & autres constructeurs en bois*, les sieurs
Zacharie Perroud, *syndic.*
Pierre Roche, *adjoint.*

*Menuisiers, Ebénistes, Tourneurs, Layetiers, Tonneliers, Boisseliers, & autres ouvriers en bois*, les sieurs
Laurent-Martin Boulot, *syndic.*
Joseph-Fidel Bourcier, *adjoint.*

*Maréchaux ferrans & greffiers, Serruriers, Taillandiers, Ferblantiers, Eperonniers, Ferrailleurs, Cloutiers, & autres ouvriers en fer*, les sieurs
Pierre Boyé, *syndic.*
Jacques Durand, fils, *adjoint.*

*Selliers, Bourreliers, Charrons, & autres ouvriers en Voitures*, le sieur
Claude Dachot, fils, *syndic.*

*Société Royale d'Agriculture.*

M. Pezant.
M. Dessertine, *secretaire.*
M. Carra de Vaux.
M. Despiney de Laye.
M. Micolliet.
M. Dubost.

VILLEMONTOIS, village, paroisse & seigneurie en Forez, archiprêtré & élect. de Roanne.

Les comtes de Lyon nomm. à la cure.
*Curé*, M. Berton.
*Vicaire*, M. Treille.

La seigneurie de Villemontois dépend de trois justices différentes. La plus grande partie est du ressort de la Châtellenie de St. Maurice, unie au bailliage de Roanne; le surplus est de la justice du Prieur de St. Jean-sur-Saint-Maurice, & de celle de MM. les Comtes de Lyon, qui n'y ont que la moyenne & basse.

*Seigneur*, M. le duc d'Harcourt, lieut. général des armées du Roi.

Les mêmes officiers qu'à Roanne.

Ceux de la justice du Prieur sont les mêmes qu'à St. Maurice; & ceux de MM. les Comtes de Lyon, les mêmes que ceux du Comté.

*Subdélégué de l'Intendance*, M. de la Rochette.

Digitized by Google

… VILLENEUVE, hameau & sei-…rie dans la paroisse de la Genete …ourgogne.
…eur, M. Deschamps, baron de la …eneuve.
*Ju…* M. Nicolas Pin, chevalier.
*Proc… fiscal*, M. Philibert Grand-jean.
*Greffier*, le sieur Claude Royer.

Foires : le 2 Janv. ; le jour de l'octave de la Fête-Dieu ; & le 16 Août. Il doit y avoir un Marché tous les mercredis, & le seigneur a droit de le faire tenir.

Il y a dans le hameau une chapelle fort ancienne, dédiée à St. Théodore, annexée à la cure de la Genete.

VILLENEUVE, village, paroisse & l'une des grandes châtellenies de la principauté de Dombes ; archiprêtré, & sénéchaussée de Dombes.

L'abbé de Cluny, en qualité de doyen de Montbertoud, nomme à la cure.

*Curé*, M. Chanorier.
*Seigneur*, M. Vincent de Panettes.
*Juge civil & criminel*, M. Valentin, Avocat à Trevoux.
*Capitaine châtelain*, M. Chuinague, pere, notaire à Trevoux.
*Procureur fiscal*, M. Chuinague fils, procureur à Trevoux.
*Greffier*, le sieur Goy, à Trevoux.
*Huissier*, Comte.
*Notaire royal réservé pour la châtellenie de Villeneuve*, M. Greppo.

Il y a, toutes les années, le 22 Juillet, une Foire considérable dont le principal objet est la vente des bêtes à cornes, des chevaux & de la volaille.

VILLEREST, bourg ou petite ville en Forez, archip. & élect. de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Matthieu.

La justice de Villerest appartient à la Prieure de Marcigny conjointement avec M. le duc d'Harcourt, lieutenant général des armées du Roi.

Les officiers de M. le duc d'Harcourt sont les mêmes que ceux de Roanne.

Mme. la prieure de Marcigny a des officiers particuliers.

*Juge*, M. Populle.
*Procureur fiscal*, M. Dechatelus le jeune.
*Greffier*, le sieur Vincent.

Foires : le lendemain de la Trinité, & le 25 Novembre.

Le fief de *Comiere* appartient à Madame de la Feuillade.

VILLERS, village & paroisse, partie en Lyonnois, partie en Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, justice de Marigny, élection de Roanne, sénéchaussée de Lyon.

Le prévôt de Saint-Vincent de Mâcon nomme à la cure.

*Curé*, M. Brossette.
*Seigneur haut-justicier*, M. Betaud de Resseins.
*Seigneur décimateur*, M. le marquis du Saurey, à cause de Jarnosse.

VILLEREVERSURE, village & par. en Bresse, à 3 lieues de Bourg, archip. de Treffort, généralité de Bourgogne.

L'abbé d'Ambournay nom. à la cure.
*Curé*, M. Meissias, archiprêtre de Treffort.
*Vicaire*, M. Frachet.

VILLE-SUR-JARNIEUX, village & par. dans le Lyonnois, archip. d'Anse, justice de Jarnieux & de Marzé ; élect. & sénéch. de Lyon.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Lucquet.
*Vicaire*, M. Vial.
*Seigneur*, M. Claviere, conseiller en la sénéchaussée & présidial de Lyon.

Il y a dans cette paroisse les fiefs de *la Place*, de *la Garde* & *de Mongon* ; les deux premiers appartiennent à M. Claviere, & le dernier aux enfants mineurs Crozet.

LE VILLET, seigneurie qui dépend de la commanderie de Chazelles, dans la paroisse de Grézieu-Souvigny en Lyonnois.

Le seigneur & les officiers sont les mêmes qu'à Chazelles.

VILLETTE, village, paroisse & belle terre sur les bords du Rhône, près d'Anthon en Dauphiné, archiprêtré de Meyzieu, justice du lieu, élection & du bailliage de Vienne.

Les Carmes Déchaussés de Lyon nomment à la cure.

*Curé*, M. Boyer.
*Seigneur*, M. de Moydieu, ancien proc. général du parlement de Dauphiné.
*Juge*, M. . . . .
*Lieutenant de Juge*, M. Rigot.
*Procureur fiscal*, M. Fayet.
*Greffier*, le sieur Nugue.

VILLETTE, village & paroisse divisée en Villette-de-Loye, & Villette-de-Richemont, en Bresse, archiprêtré de Chalamont, élection de Bourg. Villette-de-Loye & le clocher dépendent de la baronnie de Châtillon la-Palud ; & Villette-de-Richemont dépend de la justice de Richemont. L'une & l'autre ressortissent au présidial de Bourg.

Il y a un prieuré de la dépendance de Nantua.

*Prieur*, M. Poncet, prieur claustral de l'abbaye d'Ahun en Auvergne ; il nomme à la cure.
*Curé*, M. Monier.
*Seign. du clocher & de Villette-de-Loye*, M. Jacques de Colabau, baron de Châtillon.
*Seigneur de Villette-de-Richemont*,

Digitized by Google

M. Jean-François Ballan d'Augustebourg, marquis de Varambon.
*Juge*, M. Monnier, avocat à Varambon.
*Procureur fiscal*, M. Gabriel Decrozo.
*Châtelain*, M. Berlier.
*Curial*, M. Jean-René Bigot.
*Greffier*, le sieur Roche.

Le fief du *Vernai* & de *la Moutonniere*, dépendant de Villette-de-Richemont, appart. à M. Ballan; & le fief & château de *Gravagnieu*, appartenant à M. le Baron de Belvey, dans Villette-de-Loye, est la maison du prieuré de Villette.

VILLETTE-EN-COLOMBARET, parcelle dans l'annexe de Colombier, paroisse de St. Julien-Molin-Molette, sur les confins du Forez.

VILLEURBANNE, paroisse en Dauphiné, archiprêtré des Suburbes, élection & bailliage de Vienne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Dechastelus.
*Vicaire*, M. Richard.
*Dame-engagiste*, Madame de Ville.

Les officiers de cette paroisse sont les mêmes que ceux du marquisat de Vaux-en-Velin, dont elle est une dépendance.

Il y a deux fiefs dans cette paroisse, celui de *la Ferrandiere* & celui de *la Bonnetiere*. Le premier appartient à M. de Rivericux, ancien prévôt des marchands à Lyon: l'autre aux héritiers de M. le chevalier de Serre de Croze, qui ont aussi dans la paroisse une maison-forte, appellée *Champfort*.

VILLIE, village & paroisse dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archiprêtré de Vauxrenard, élection de Villefranche, justice de Fontcrenne.

M. l'abbé d'Ainai nomme à la cure.
*Curé*, M. Beylon, docteur en théologie.
*Vicaire*, M. Desvignes.
*Seigneur*, M. Mignot de Busli, comte du Sou, capitaine de dragons.

Les mêmes officiers qu'à Fontcrenne.

VILLIEU, village & paroisse en Bresse, archiprêtré de Chalamont, dépendant de l'ancienne baronnie de Loyes, & justice du même bourg.

Le chapitre de Meximieux nomme à la cure.
*Curé*, M. Despalliere.
*Seigneur*, M. Dervieu de Villieu, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée & siege présidial de Lyon.

ST. VINCENT-D'AGNY, village & annexe de la paroisse de Saint-Laurent-d'Agny, en Lyonnois.
*Vicaire*, M. Cayla.

ST. VINCENT-DE-BOISSET, village, par. & seign. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. de Villefranche & de Roanne.

Le chamar. de Charlieu nom. à la cure.
*Curé*, M. Samoël.
*Vicaire*, M. . . .
*Seigneur*, M. Courtain.
*Juge*, M. Perrichon.
*Procureur fiscal*, M. Dufour.
*Greffier*, le sieur Simonin.

Il y a le fief de *la Motte*, qui appartient aussi au seigneur de la paroisse.

La seigneurie de S. Vincent-de-Boisset dépend du château de la Motte.

ST. VINCENT-DE-REINS, village & par. dans le Beaujolois, diocese de Mâcon, archip. de Beaujeu, élect. & sénéch. de Villefranche, justice de Magny, de Beaujeu & de Chamelet.

Le prieur de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Dimery, bachelier en droit.
*Vicaire*, M. Deville.
*Dame du clocher*, Madame la marquise de Vauban.
*Seigneur du canton de Boutouge*, M. Burtin de Vaurion, comme Seigneur de Chamelet.

Le château & fief de *Montout* appart. à M. Valence de la Mignardiere, du chef de madame son épouse.

VIOLEY, village & paroisse dans les confins du Forez & du Beaujolois, archiprêtré de Néronde, élection de Roanne & de Villefranche, justice de Feurs pour une partie, & pour le reste, de celle de Joux & de Néronde, de Villecheneve & de Noailli.

Le prieur de Montrotier nomme à la cure.
*Curé*, M. Grange, neveu.
*Vicaire*, M. . .

VIRIAT, village & paroisse en Bresse, archip. de Bourg, justice de Marillat, élect. & baill. de Bourg.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Claude-Alexis Muyard.
*Vicaire*, M. Isidore-Angélique Perrusset.
*Seigneur du clocher & d'une partie de la paroisse*, M. Marie-Philippe de Charbonnier, marquis de Crangeac, chevalier de S. Louis, capitaine lieut. colonel dans le corps des Carabiniers de France.
*Juge*, M. . . .
*Lieutenant de Juge*, M. Joseph Busson, notaire royal réservé pour Viriat.
*Procureur fiscal*, M. Bissac, à Craz.
*Greffier*, le sieur Bonnet, à Bourg.

Le château de *Bon-Repos* & le fief de *la Geliere* sont situés dans cette paroisse. Le château a haute, moyenne & basse justice, qui ressortit par appel à la judicature de Montrevel, & de celle-ci au parlement de Dijon. Le fief n'a que la moyenne & basse justice.
*Seigneur du château de Bon-Repos*, M. . . .
*Juge*, M. Barbier, avocat à Marboz.
*Lieutenant de Juge*, M. Piquet, notaire royal à St. Etienne-du-Bois.

*Procureur*

Digitized by Google

*Procureur fiscal*, M. Bouveron, commissaire en subvention, à Treffort.
*Greff.* M. Chambard, proc. à Montrevel.
*Seigneur du fief de la Geliere*, M. Eléonore-Agatange Gravier, ancien capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis.
*Juge*, M. Chevrier, avocat à Bourg.
*Lieutenant de Juge*, M. Ravet, proc. au baill. & siege présidial de Bourg.
*Procureur fiscal*, M. Ceseria, commissaire en subvention, à Bourg.
*Greffier*, M. Bonnet, not. royal à Bourg.

VIRICELLES, village & paroisse dans le Forez, archiprêtré de Courzieu, élection de Montbrison, justice du comté de Grézieu-Souvigni, qui appartient à M. Desvernai de Grézieu.

Le prieur de Bellegarde nomme à la cure.
*Curé*, en 1759, M. Freydieres.

VIRIEU, bourg & seigneurie dans la paroisse de Pelluffin, en Forez, justice de Chavanai.
*Prébendier*, M. Emery.
*Dame*, madame de Senozan, *à Paris.*
*Voyer*, M. Malassagny.
*Notaires royaux*, Mrs. Mallassagny & Lentillon.

Les mêmes officiers qu'à Chavanai.

VIRIGNIEU, village, paroisse & châtellenie en Forez, archiprêtré de Courzieu, justice de la châtellenie de St. Galmier, élection de Montbrison, du ressort de la sénéchaussée de Lyon.

Les relig. de Cluny nomm. à la cure.
*Curé*, M. Daval.

La justice s'exerce à Montbrison.
*Dame-engagiste*, . . . . . .

Le fief de *Neirieu* appartient à M. le comte de Fenoyl, chev. de St. Louis.

VIS, château & seigneurie dans la paroisse de S. Germain-la-Montagne.
*Seigneur*, M. le comte de S. George.
*Juge*, M. Ducarre, avocat.
*Lieutenant*, M. Dechaigné, notaire.
*Procureur fiscal*, M. Lacroix, notaire.
*Greffier*, le sieur Joly, fils.
*Huissier*, Mouffier.

VIVANS, village & paroisse, diocese de Clermont, archiprêtré d'Yserpent, composée de trois collectes : l'une en Lyonnois, l'autre en Forez, & la troisieme en Bourgogne. Les justices de la Curée du petit couvent d'Ambierle & de Maulevrier, s'étendent sur cette par.

Le prieur d'Ambierle nomme à la cure.
*Curé*, M. Brerard.
*Co-seigneurs*, Mrs. Huë de la Blanche, les Religieux d'Ambierle, & M. le marquis de Langeron.

Les officiers de Vivans sont les mêmes pour la partie du Forez, que pour la partie du Lyonnois.

VIVIERS, parcelle de la paroisse d'Estivareilles, en Forez, élection & du ressort du bailliage de Montbrison.
*Vicaire*, M. Jean-François Brueron.
*Seigneur*, M. de Montarcher, ancien conseiller au Parlement de Dijon.

Les mêmes officiers qu'à Montarcher.

VOLOGNIAT, village & paroisse en Bugey, archiprêtré de Nantua, élection de Belley, justice de Montréal, du ressort du parlement de Bourgogne.

M. l'arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Roch.
*Vicaire*, M. Gadan.
*Seigneur*, M. le comte de Moiria.
*Juge*, M. Proft, Maire de Nantua.
*Châtelain*, M. Branche de Mornay.
*Procureur fiscal*, M. Mollinard.
*Greffier*, le sieur Domange.

VONNAS, village & paroisse de Bresse, archiprêtré de Sandran, élection & bailliage de Bourg, justice de Béost, de Bagé, de Pont-de-Veyle, & de Marmont.

M. l'Arch. de Lyon, collat. de la cure.
*Curé*, M. Ruy.
*Seigneur*, M. Audras, ancien conseil. au parlement de Dombes.

Les mêmes officiers qu'à Béost.

VOUGY, paroisse, château & seigneurie située en Beaujolois, sur la rive droite de la Loire, érigée en comté en 1766, avec réunion des justices de la paroisse de Pouilly-sous-Charlieu, des fiefs d'Aillant, Montrenard, Boisverd, & les Farges, & celle des greffes de toutes ces différentes justices; diocese de Mâcon, archiprêtré de Charlieu, du ressort du parlement de Paris.

Le cellérier de Charlieu nomme à la cure.
*Curé*, M. Thoral.
*Vicaire*, M. Roux.
*Seigneur*, M. Michon de la Farge, comte de Vougy, mestre-de-camp de cavalerie, chevalier de S. Louis.
*Juge*, M. Bardet, l'aîné, avocat.
*Lieutenant de Juge*, M. Perrichon.
*Procureur fiscal*, M. Patural.
*Greffier*, le sieur Boutouge.
*Huissier* . . . . .
*Procureurs postulants*, Mrs. Adam, père; Boutouse; Nobis & Allemoniere.

Il y a une Foire le mercredi d'après le dimanche de Quasimodo.

LA VOULDI, château & fief en Lyonnois. Il appartient à M. Philippon, du chef de la Dame de Lucenay son épouse.

LA VOULPT, parcelle de Bas-en-Basset, en Forez, archiprêtré de Monistrol, justice de S. Bonnet, élection & du ressort de Montbrison.

VOURLES, bourg & annexe de Brignais, en Lyonnois, justice de Brignais, dépendante de la baronnie du chapitre.



Digitized by Google

de S. Just de Lyon, élect. & sénéch. de Lyon.

*Curé & Prébendier*, M. Jean-Zacharie Bouvier; il réside à Vourles, & il tient deux Vicaires à Brignais.

*Seigneurs*, Mrs. les chanoines-barons de S. Just de Lyon.

Les mêmes officiers qu'à Brignais.

Le fief de *Maisonforte* appartient à M. Fourgon, ancien conseiller en la cour des monnoies à Lyon.

Il y a une Foire, le 19 Janvier.

ST. VULBAS, petit village en Bugey, du diocese de Lyon, archip. d'Ambournay, élect. & baill. de Belley, généralité de Bourgogne.

Le prieur de Marcillieux nomme à la cure.

*Curé*, M. Gabriel Huguon Delaporte.

*Dame*, Mme. de Montjoux, baronne de Loyettes.

*Juge*, M. Grumet, conseiller au conseil politique de la province du Bugey.

*Châtelain*, M. Thibaud, notaire à Cremieux.

*Procureur fiscal*, M. Debergy, notaire à St. Rambert.

La justice s'exerce en ce dernier lieu.

Il y a un bureau de traites foraines.

*Receveur*, M. Vicaire, not. audit lieu.

## Y Q

YQUERANDE, par corruption, *Ingrande*, village, paroisse & seigneurie; le tiers de la paroisse est en Bourgogne, & le reste en Lyonnois; du diocese de Mâcon, archip. de Chatlieu, élect. de Roanne, sénéch. de Lyon.

La prieure de Marcigny nomme à la cure.

*Curé*, M. Jance.

*Vicaire*, M. Rivollier.

La seigneurie de cette paroisse appartient à la prieure de Marcigny.

*Juge*, M. Verchere des Bayons, juge de Marcigny.

*Procureur fiscal*, M. Jaillon.

*Greffier*, le sieur Carrier.

YVOURS, château & seigneurie, situé dans la paroisse d'Irigny en Lyonnois.

*Seigneur*, M. Terrasse d'Yvours, trésorier de France honoraire.

*Juge*, M. . . . & réunissant tous les droits seigneuriaux.

*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Fournier, notaire à Charly.

*Procureur fiscal*, M. Naudeau.

*Greffier*, M. Delafarge, not. à Irigny.

*Huissier*, Bouvet, à Charly.

YZENAVE, village & annexe de Lantenay en Bugey, élection de Belley, justice du marquisat de Rougemont, du ressort du parlement de Dijon.

*Vicaire*, M. . . . .

*Seigneur*, M. . . .

YZERON, bourg, paroisse & baronnie dans le Lyonnois, archip. de Courzieu, sénéch. de Lyon. Cette terre comprend quatre par. St. Laurent-de-Vaux, Château-vieux, Montromant, & St. Genis-l'Argentiere; elle est fort étendue en toute justice.

L'abbé d'Ainai nomme à la cure.

*Curé*, M. Rastoud.

*Dame*, Mme. la baronne d'Yzeron.

*Juge*, M. Rivoiron, licencié ès droits, procureur ès cours de Lyon.

*Châtelain & Lieutenant de Juge*, M. Pasquier, notaire royal à la résidence de Vaugnerai.

*Proc. fiscal*, M. Delorme, notaire royal.

*Greffier*, le sieur Ducreux, notaire royal à Saint-Martin-en-Haut.

*Huissier royal*, Charbogny, à Yzeron.

*Procureurs postulants*, Mrs. Mattagrin Berger, Châtain, Puy, Filleton, Vigier, Pinhac, Teyssot, Richard, Cholat, Seyveron & Petet.

Il y a une brigade de maréchaussée.

*Brigadier*, le sieur Benoît Bony.

On y tient six foires dans l'année: le 7 Février; le 26 Mars; le 9 Mai; le 29 Août; le 15 Octobre, & le 29 Novembre.

Il y a un fief avec un petit château & une rente noble, appartenants à M. de Montdor, chevalier de St. Louis

*Fin des Provinces.*

Digitized by Google

# DU FRANC-LYONNOIS.

LA petite contrée appellée aujourd'hui le *Franc-Lyonnois*, & anciennement le *petit Franc-Lyonnois*, lorſque la Province, à cauſe des privileges & franchiſes de ſa Ville capitale & des Habitants, portoit le nom de Franc-Lyonnois, n'eſt préciſément qu'une langue de terre, qui s'étend depuis le village de Riottiers, le long de la rive gauche de la riviere de la Saône, juſqu'aux deux portes de Lyon nommées de la Croix-Rouſſe & d'Alincourt, & qui eſt coupée par Trevoux & ſon territoire, au deſſous de la ſource du ruiſſeau de *Froment* ou *Formant*, juſqu'à ſon embouchure, en tirant une ligne droite de cette ſource à la Saône. Elle a de longueur environ deux lieues & demie, & de largeur réduite, environ une lieue; car il s'en faut bien que la largeur ſoit égale par-tout. La Breſſe & la Dombes la confinent au levant & au ſeptentrion; la ville de Lyon la confine au midi, & la riviere de la Saône au couchant.

Les treize *Marches* ou *Maſſages*, c'eſt-à-dire, les treize petites Villes, Bourgs, Villages ou Hameaux qui compoſent le *Franc-Lyonnois*, ſont en ſortant de Lyon, *Cuires*, dit la Croix-Rouſſe, *Caluire*, *Fontaines*, *Rochetaillée*, *Fleurieu*, *Neuville* nommée auparavant *Vimi*, *Genay*, *Bernoud*, *Civrieu*, *St. Jean de Thurigneu*, & au-delà du territoire de Trevoux, de l'autre côté du ruiſſeau de *Formant*, *St. Bernard*, *Riottiers* & *St. Didier*.

De ces Marches, il n'y en a que trois qui ſoient entiérement du Franc-Lyonnois, celles de *Fontaines*, *Genay*, & *S. Bernard*; les autres n'y ont qu'une moitié, un tiers, un quart de leurs feux ou de leurs territoires; le ſurplus eſt dans la Dombes ou dans la Breſſe, en ſorte que de toutes ces paroiſſes on auroit peine à en former quatre, telles que celles du Lyonnois. Il paroît que Genay étoit autrefois le chef-lieu; c'eſt aujourd'hui Neuville, petite ville murée, érigée en marquiſat en faveur de la Maiſon de Villeroy.

Il ſeroit difficile de marquer préciſément l'époque où cette petite contrée s'eſt donnée à la France. Tout ce qu'on apprend de ſes titres publics, eſt qu'originairement démembrée de la Breſſe & de la Dombes, qui appartenoient à l'Empire, elle ſe ſoutint quelque temps dans une ſorte d'indépendance, qu'autoriſoient ſa ſituation frontiere & le voiſinage de différents Souverains plus ou moins puiſſants, dont elle ſe trouvoit entourée; qu'en 1398 elle ſe mit ſous la ſauvegarde des Comtes de Savoie, comme Vicaires de l'Empire; que pour ce droit de garde & de protection, ſes Habitants s'obligerent de payer une redevance annuelle de cent livres

Digitized by Google

de cire, avec la clauſe expreſſe que la redevance ne pourroit pas être augmentée dans la ſuite, ſous le prétexte de l'augmentation des feux & des familles; & qu'en 1426 Amedée, Duc de Savoie, voulant recouvrer les Comtés de Valentinois & de Diois, ſes Syndics lui firent préſent de deux cents florins d'or pour lui marquer leur attachement, mais que l'on inſéra dans les Lettres qui en furent dreſſées de part & d'autre, que c'étoit un don purement gratuit, & qu'il étoit accepté ſans conſéquence ni préjudice pour leurs libertés & franchiſes.

Elle ſe trouvoit donc encore ſous la protection des Ducs de Savoie, en leur qualité de Vicaires de l'Empire, plus de cent ans après que nos Rois furent entrés dans la pleine ſouveraineté de Lyon & de ſon territoire. On peut avancer néanmoins, ſans trop donner aux conjectures, que cinquante ans après ce dernier Traité, & long-temps avant la fin du quinzieme ſiecle, ſes habitants ſe jeterent entre les bras des Rois de France; ſoit qu'ils y fuſſent forcés par quelque vexation des Ducs de Savoie, par quelque entrepriſe pour les réunir à la Breſſe, & les remettre dans leur premiere ſujétion; ſoit qu'ils y fuſſent déterminés par la ſeule raiſon de leur ſituation, qui les expoſoit aux incurſions & aux ravages de tous les partis, & qui demandoit la protection du plus fort & du plus puiſſant; ſoit enfin que nos Monarques les aient reçus en échange de leurs anciens Souverains ou Protecteurs, comme cela eſt dit dans l'Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Décembre 1525, qu'ils produiſent. Quoi qu'il en ſoit, il réſulte de ce titre, qu'ils jouiſſoient d'un état tranquille à l'ombre du trône des prédéceſſeurs de François I; ce qui peut remonter à Louis XI, lorſque ce Prince s'empara de la Bourgogne, & que reſſerrant la Breſſe de preſque tous les côtés, il ne voulut plus ſans doute laiſſer en des mains ennemies ou au premier occupant, un petit pays qui venoit juſqu'aux portes d'une Ville auſſi importante que Lyon. Ce fut à cette époque que ce pays prit le nom de *petit Franc-Lyonnois*, pour le diſtinguer de la Province dont il commençoit à faire partie.

Quoique le Traité originaire ne paroiſſe pas, on ne ſauroit douter, ſuivant les titres poſtérieurs & multipliés, qu'il n'eût pour baſe ces trois conditions principales: l'une que le pays ne changeroit point de qualité, & qu'il ſeroit à perpétuité regardé comme pays étranger: en conſéquence de quoi les habitants paient le droit de *Traite Foraine* pour toutes les marchandiſes & denrées qu'ils tirent de Lyon & du Lyonnois. L'autre, que ſes habitants ſeroient affranchis de *toutes tailles, ſubſides & impoſitions généralement quelconques*. La troiſieme que pour reconnoître la protection de nos Rois, ils paieroient volontairement de huit ans en huit ans une ſomme de 3000 liv.

Digitized by Google

par forme de don gratuit. Privileges & franchiſes perpétuellement enviés & attaqués, mais entretenus juſqu'à préſent avec de légers changements qu'ont occaſionnés les ſeules circonſtances de quelques temps difficiles.

Ce petit pays, dans les matieres civiles & féodales, a continué de ſe régir par les ſtatuts de Breſſe, ſa loi primitive. La connoiſſance de ces cauſes, tant pour la conſervation & la manutention de ſes privileges & franchiſes, que pour le fait de la Juſtice, Police & Finances, eſt expreſſément attribuée en premiere inſtance à M. le Sénéchal de Lyon ou M. ſon Lieutenant général; & en inſtance d'appel au Parlement de Paris. C'eſt M. le Sénéchal de Lyon qui ordonne & regle la levée du don gratuit. Par un grand nombre d'Arrêts du Conſeil du Roi, rendus en différents temps, toute Juriſdiction a été interdite aux Tréſoriers de France, & aux Elus du Lyonnois, à la Cour des Aides de Paris, &c. Il y a pour le pays un Syndic général & un Procureur-Syndic. Quelques paroiſſes ont des Syndics particuliers.

L'Egliſe de Lyon poſſede en ſeigneurie & Domaine la plus grande partie du territoire.

*JUGE PRIMITIF,*

Mre. Laurent Baſſet, Chevalier, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, Lieutenant Général de Police, & Lieutenant Général en la Sénéch. & Siege Préſidial de Lyon, Juge primitif & Conſerv. des Privil. du Franc-Lyonnois, Commiſſaire du Roi en cette partie, *en ſon Hôtel, rue St. Domin.*

*SYNDIC GENERAL,*

M. Pierre Verdat de Sure, Ecuyer, Seigneur de Sure, le Coyeaux, Cordieux & autres lieux, *à Neuville.*

*SYNDIC D'HONNEUR.*

Mre. de Poix de Marècreux, Chanoine de l'Egliſe, Comte de Lyon, Abbé d'Aumale, *à la Manécanterie.*

*SYNDIC HONORAIRE,*

M. Antoine Fay, Chevalier, Seigneur Baron de Sathonnay, Albone & autres lieux, ancien Prévôt des Marchands, Commandant à Lyon.

*ADJOINTS AU SYNDICAT,*

M. Genevrier, *à Fontaines.*
M. Laſnyer, notaire.
M. Servant, Ecuyer, *rue de la Gerbe.*
M. Perrin, ancien Procureur.

*SECRETAIRE,*

M. Duclaud, Avocat au Parlement, *à l'Hôtel de M. le Juge primitif.*

*PROCUREUR DE LA PROVINCE.*

M. J. Deſgranges aîné, Procureur aux Cours de Lyon, *rue Tramaſſac.*

Digitized by Google

# TABLE ALPHABÉTIQUE

## *Des Articles qui concernent la Ville.*


A

Abbaye d'Ainai, Collégiale & Paroisse, 27
Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts, 206
Académie du Roi, 226
Affinage de Lyon & Trevoux, 148
Affranchissement des Lettres, 237
Agents des Cours étrangeres, 161
Agents des Changes, 163
Agriculture (Soc. d'), 218
Aides & Octrois, 145 & 146
Antiquaille, (Couvent de l') 48
Antoine (St.), Commanderie de l'Ordre de Malte, 33
Apothicaires, 203
Appariteur de l'Archev. 6
Archevêché de Lyon, 1
Archevêque, *ibid.*
Archiprêtrés, 3
Architectes, 179
Archiviste du Ch. de Lyon, 14
Archivistes-Déchiffreurs, 185
Arrivée des Couriers, 237
Artificiers de la Ville, 154
Artillerie & ses Officiers, 90
Artilleur de la Ville, 154
Assembl. de Mrs. les Notab., 155
Assemblées de charité, 80
Assemblée Provinciale, 307
Auditeur de Camp, 94
Augustins (Grands), 41
Augustins de la Croix-rousse, 44
Avocat & Procureur général de la Ville, 92 & 150
Avocats & Conf. de la Ville, 154
Avocats aux Cours de Lyon, 173
Avocats expédition. en Cour de Rome & légations, 10.
Avocats contrôleurs des expéditions de Cour de Rome, *ibid.*
Avoués de Pierre-scize, 127

B

Banquiers nobles, ou Négociants en gros, 161
Benoît (St.), Prieuré de filles, 46
Bernardines, 48
Bibliotheques, Cabinets & Manufactures, 227 & suiv.
Bibliotheque historique, 275 & suiv.
Bleus-Célestes, 48
Boîtes pour les Lettres, 238
Boîtes de déclarations à l'arrivée des Etrangers, 243
Bon Pasteur (Comm. du), 76
Brodeur de la Ville, 154
Bureau de liquidation, &c. 258
Bureau Militaire de la Garde Bourgeoise, 27
Bureau des Finances, 135
Bureau du Conseil Charitable, 5
Bureau des Epiciers, 163
Des Fabricants, 164
Des Orfevres, 165
Des Passementiers, *ibid.*
Du Poids de Lyon, 251
Bureau royal de correspond. nationale & étrangere, 256
Bureaux de recommandation, 165 & 166
Bureau d'avis & d'adresse, 256
Bureau des Jurés-Priseurs, 256


Digitized by Google

Bureau de Copiſtes, 257
Bureau du Timbre, 139

C

CAiſſe des Droits de la Saône, 146
Cabinets, 223
Capitaines & Quartiers de la Ville, 99 & ſuiv.
Capitaine de la Ville, 153
Capitaine des Chaînes, 256
Capitation & Vingtieme, 146
Capucins, premier Couvent, 42
Capucins du petit Forêt, 43
Carmes des Terreaux, 40
Carmes Déchauſſés, 43
Carmélites, 47
Carroſſes publics, appellés *Fiacres*, 254
Carroſſes pour Paris, 244
Pour Grenoble, 250
Pour Belley, 251
Carroſſe de Roanne, 253
Carroſſes de communicat. 241
Céleſtins, (maiſon ci-dev.) 44
Chambre Souv. du Clergé, 9
Chambre Diocéſaine, *ibid.*
Chambre de Commerce, 160
Chambre Syndicale de l'Imprimerie & Librairie, 226
Changeurs, 148
Chapelle de S. Jacques, 52
Charles (Pénitents de S.), 52
Chartreux, 42
Châtelain de la Grenette, 172
Château de Pierre-ſcize, 82
Chazaux, Abbaye de filles, 45
Chevaliers de l'Egliſe de Lyon, 13
Chevaliers de l'Arc, 131
De l'Arquebuſe de Lyon, 132
De Villeneuve 133
D'Alincourt, 134
Claire (Ste.) 46
Coches d'eau de Lyon à Paris, 244
Coches d'eau du bas Rhône, 244
Coches d'eau du haut Rhône, 247
College de Médecine, 190
College de Chirurgie, 193
College de la Trinité, 189
College de Notre-Dame, 189
Commandants de Lyon, de la Province, de Pierre-ſcize, du Fort Saint-Jean, & Baſtion Saint-Clair, 81 & 82
Commis au Bureau du Secretariat de la Ville, 93 & 153
Commis à l'ouverture & fermeture des portes de la Ville, 260
Commiſſaire, & aide-commiſſaire à la Revue des Quartiers de la Ville, 84 & 146
Commiſſaires des Guerres, 91
Commiſſaires aux Saiſies réelles, 186
Commiſſaires en Droits Seigneuriaux, 185
Commiſſaires de Police, 171
Compagnie Franche, 128
Compagnie du Guet, 129
Compagnie des Arquebuſiers, 130
Comtes de Lyon, 11, 12 & 13
Confrairies de Pénitents, 49
Confalon (Pénitents du), *ibid.*
*Idem*, à la Guillotiere, 52
Conſeil de l'Archevêché, 2
Conſeil charitable, 5
Conſeillers de la Douane, 142
Conſeillers de Ville, 150
Conſerv. (Juriſd. de la), 157
Conſulat, 92
Conſuls des Cours étrang. 161
Contrôleur des Revenus caſuels du Roi, 139
Cordeliers de S. Bonaventure, 40
Cordeliers, Couvent Royal, 41
Cours de Droit, 160

Crieurs publics, 172
Croix (Ste.), Paroiſſe, 14
Crucifix (Pénitents du St.), 50
Cuſtodes de l'Egliſe de Lyon, 13

D

Dentistes, 203
Départ des Couriers, 236
Dépoſitaire des Terriers du Chapitre de Lyon, 14
Dépôt des Mendiants, 85
Député du Commerce à Paris, 154 & 160
Déſerte (la), Abbaye de filles, 45
Diligences pour Geneve, 251
Diligences de Paris, 244
Diligences du Rhône, 247; de Trevoux, Thoiſſey, Neuville, 253
Directeur des Etapes de la Généralité de Lyon, 91
Directeur des Economats, 10
Directeur des Poſtes, 236
Directeurs & Receveurs des Domaines du Roi, 139
Directeur des Aides, 145
Directeur des Octrois, 146
Diviſion des Ports de la Saône, & du Rhône, Rues & Quais en dépendants, 269

E

Echevins de Lyon, 92 & 149
Anciens Echevins, 151
Ecole de deſſin & de Géométrie, 225
Ecole gratuite des accouchements en faveur de ſix ſages-femmes de la campagne, 192
Ecoles (petites), 36
Ecole royale vétérinaire, 205
Economats, 10
Ecrivains-Jurés, 232
Egliſe de Lyon, 11
Egliſes Collégiales & Paroiſſiales, 19 & ſuiv.
Election de Lyon, 139
Elizabeth (Ste.) les 2 Couvents, 46, 47
Epidémies, 191
Evêques Suffragants de Lyon, 1
Exconſuls, 152
Experts-jurés Arpent. royaux, 180

F

Fermes générales, 142
Feuillants, 43
Féries du Conſulat, de la Conſervation & de la Police, 178
Fiacres ou Carroſſes publics, 250
Filles Pénitentes, 77
Foires franches de Lyon, 162
Fondation Giron, 60
Fondation Mazard, 71
Fortifications (Intend. des), 82
Fourrier de la Ville, 153
Fourvieres, Collégiale & Paroiſſiale, 24

G

Gabelles (Juriſdict. des), 143
Gardes-étalons, 205
George (St.), Bailliage de Malte & Paroiſſe, 32
Gouvernement & Gouverneur de Lyon, 81, 82 & 149
Greffe pour la conſervation des hypotheques, 186
Greffier de la Juriſdiction laïque de l'Archevêché, 5
Greffier de la Primatie, 7
Greffier de l'Officialité métropolitaine, 8
Greffier de l'Officialité ordinaire, *ibid.*
Greffier de la Chambre ſouveraine du Clergé, 9

Greffier

Greffier de la Chambre Diocésaine, 10
Greffier des Insinuations & Contrôles Ecclésiastiques, *ibid.*
Greffiers de l'Election, 140
Greffier de l'Etat-Major, 94
Greffier du Comté, 14
Greffier d'Ainai & du bourg de Vaise & de Chazay, 29
Greffiers en chef des Trésoriers de France, ou Bureau des Finances, 137
Greffier en chef de la Conservation, 158
Greffier de Police, 171

H

HAlles de la Grenette, 172
Herniaires (Chirurg.) 203
Hôpital de l'Hôtel-Dieu, 53
Hôpital de la Charité, 61
Hôtel-de-Ville, 149
Hôtel des Monnoies, 146
Huissiers (Communauté des) & Sergents Royaux des différentes Juridictions, 187
Huissiers au Bureau des Finances, 137; de la Maîtrise des Eaux & Forêts, 141
Huissiers audienciers des Gabelles, 143
Huissiers Audienciers & Jurés-Crieurs de la Conservation, 158
Huissiers de Police, 171

I

IMprimerie & Librairie, 230
Imprimeur de la Ville, 154
de Mgr. l'Archev. & du Clergé, 10
des Hôpitaux, 56 & 65
de l'Académie, 216
de la Société d'Agricult. 220
des Colleges, 189
de la Sénéchaussée & Siege Présidial, 5
Ingénieurs du Roi au département de Lyon, 90
Institut de bienfaisance pour les meres nourrices. 72
Intendance, 83
Intendant, *ibid.*
Irenée (S.), Paroisse & Collégiale réguliere, 30-33

J

JAcobins, 39
Jean-Baptiste (S.), Eglise primatiale, métropolitaine & cathédrale. 11
Juges Assesseurs de la Conservation. 157. Anciens Juges Conservateurs, 158
Juridiction Laïque de l'Archevêché, 5
Juridictions ecclésiastiques, 7
Juridiction du Comté, 14
Juridiction de l'Hôtel-de-Ville, 157
de la Police, 171
du Tabac, 143
générale des Fermes, 144
Just (S.), Collégiale & Paroisse, 19
sa Justice du Glaive, 20
sa Baron. & Justice laïque, 20, 21

L

LAzare (S.), Communauté séculiere, 39
Lieutenants de MM. les Maréchaux de France, au département de Lyon, 87
Lieutenant général au Gouvernement de Lyon, 81 & 149
Lieut. général de Police, 171
Lorette (Pénitents de), 51
Loterie Royale de France, 158



Digitized by Google

M

MAjor, Aides-Majors de la Ville, 94
Maîtres & Gardes, 163 & suiv.
Maîtres & Maîtresses d'Ecole, 234 & suiv.
Maîtres de Mathématiques, Géométrie, &c. 234
Maîtres de Langues, 237
Maîtres de Musique, 238
Maîtres en fait d'armes, *ibid.*
Maîtres de Danse, *ibid.*
Maîtrise particuliere des Eaux & Forêts de Lyon, 141
Maîtrise des ports & ponts, 143
Mandeurs de la Ville, 153
Manufactures & commerce, Inspecteur général, 226
Maréchaussée, 88 & suiv.
Marie (Ste.) de Bellecour, de l'Antiquaille & des Chaînes, 47, 48
Messagerie de Provence, 246
Messageries de Lyon à Avignon, Aix, &c. *ibid.*
Messager. roy. du Comté de Bourgogne, & de Lyon à Strasbourg, 251
De Lyon à St. Chaumond, St. Etienne & le Puy, 248
Messagerie Royale du Forez, Vélay, Gevaudan, &c. *ibid.*
Missionnaires & Séminaire de St. Joseph, 38
Minimes, 41
Miséricorde (Pénitents de la), 50

N

NÉgociants en Gros, 161
Nizier (S.), Collégiale & Paroisse, 25
Notables, 155
Notaires de la Ville, 154
Notaires de Lyon, 181 & suiv.
Notice générale du Diocese, 2
Notre-Dame de Grace, Paroisse de la Guillotiere, 34
Nouvelles Catholiques, 76

O

OFficial Primatial, 7
Officialité Métropolitaine, 8
Official Métropolitain, *ibid.*
Officialité ordinaire, *ibid.*
Official ordinaire, *ibid.*
Officiers du Clergé, 10
Officiers particuliers du Chapitre de l'Eglise de Lyon, 14
Officiers Militaires, 94
Officiers de l'intérieur de la Monnoie, 147
Officiers de la Douane, 144
Officiers de l'Hôtel-de-Ville, 153
Oratoire (l'), Congrégation & Communauté sécul. 38
Ordonnance de Police, concernant les Fiacres, 262
Ordon. de Voierie, concernant le passage du Pont St. Clair, 271

P

PAiements de Lyon, 162
Paroisses de la Ville & des Fauxbourgs, de 14 à 34
Passion (Pénitents de la), 51
Paul (S.), Collégiale & Paroisse, & Saint-Laurent, Eglise annexe, 22
Pharmacie, 204
Peintre de la Ville, 153
Pénitents, 49 & suiv.
Pennonages, 95 & suiv.
Picpus, ou Freres du Tiers-ordre de St. François, 42
Pierre (S.) & S. Saturnin, Abbaye de filles & Paroisse, 30

Digitized by Google

Pierre (St.), le vieux, Paroisse, 31
Pierre-ès-liens (St.), Paroisse de Vaise, 33
Platiere (la), Collégiale, Prieuré & Paroisse, 29
Poids de Lyon, 255
Police, (Juriſdiction de la) 171
Ponts & Chauſſées, 90
Poſtes (Bureau génér. des) 239
Petite Poſte de Lyon, 243
Poſte aux chevaux, *ibid.*
Poudres & Salpêtres, 91
Prépoſé pour le paiement des rentes de la Ville de Lyon à Paris, 154
Préſidents des Tréſoriers de France, 136 & ſuiv.
Préſidents à l'Election, 139
Préſidents des Traites & Douanes, 142
Prévôt des Marchands, 92, 149, 155 & 157
Anciens Prévôts des Marchands, 151
Prévôt de la Maréchauſſée, 88
Primatie de Lyon, 7
Procureurs aux Cours de Lyon, 175
Promoteurs de l'Archevêché, 1
Promoteurs de la Primatie, 7
Promoteurs de l'Officialité Métropolitaine, 8
Promoteurs de l'Officialité ordinaire, *ibid.*
Promoteur à la Chambre ſouveraine du Clergé, 9
Providence, (maiſon ou hôpital de la) 79

## Q

QUARTIERS, leurs Capitaines, 99 & ſuiv.

## R

RECEVEUR du Chapitre de Lyon, 14
Receveur général de la Ville, 93 & 150
Receveur général des Finances, 138
Receveur des Tailles, 140
Receveur & Directeur des Domaines, Bois & Droits Domaniaux, 139
Receveur général & particulier du Clergé, 10
Receveur des Conſignations, 186
Recev. des revenus des Colleges, 188
Recev. du Centieme Den. 139
Recluſes, (maiſon des) 77
Récollets, 44
Recteurs de l'Hôtel-Dieu, 54
anciens Recteurs, 57
Recteurs de la Charité, 64
anciens Recteurs, 66
Régie du droit ſur les Soies, 146
Régie du Péage, &c. *ibid.*
Régiſſeur des Halles, 172

## S

SAGES-Femmes, 203
Séances & vacations du Conſulat, de la Conſervation & de la Police, 177
Secretaire de l'Archevêché, 1
Secretaire du Clergé, 10
Secretaire du Chapitre de Lyon, 14
Secretaire de la Ville, 93 & 150; du Commerce, 160; du Conſulat, de la Prévôté des Marchands, de M. le Prévôt des Marchands, 93 & 153
Secretaire du Commandant, 82

Digitized by Google

Secretaire du Gouvernement, 81
Secretaires de l'Intendant, & leur département, 83
Séminaire de St. Irenée, 35
Séminaire de St. Charles, 36
Sœurs de la Charité, 80
Syndic du Clergé, 10
Syndics du Commerce, 161
Subdélégués de Mgr. l'Inten. 84

T

TABLEAU de l'Etat Eccléſiaſtique de la Ville & du Dioceſe de Lyon, 80
Tailleur de la Ville, 154
Tapiſſiers de la Ville, *ibid.*
Tarif du ſalaire des Crocheteurs & Charretiers, 261 & 262
Tarif pour le tranſport de chaque quintal de foin, 270
Tarif pour le tranſport des charbons de bois & de terre, & diviſion des ports de la Saône & du Rhône, &c. 268
Terres & Paroiſſes dépendantes du Comté de Lyon, 15 & ſuiv.
Tréſor. principal de la Guerre, 91
Tréſorier de la Ville, 93-150
Tréſoriers de France, 136 & ſuiv.
Trinitaires, Chan. Régul. 39

U

URſulines premier monaſtere, 47
Second monaſtere, 48

V

VERBE Incarné, 48
Vicaires Généraux, 1
Vincent (St.), Paroiſſe, 32
Vingtiemes, 146
Viſitation Ste. Marie, 47 & 48
Voierie, 135

## *TABLE contenant les Saints des Mois, &c.*

COMPUT Eccléſiaſtique, Fêtes mobiles, Quatre-Temps & les Quatre Saiſons. iij.
Saints & Saintes pour les douze Mois de l'année, ſelon le Martyrologe Lyonnois, avec les Quartiers qui doivent monter la garde. Au bas des pages de chaque mois, l'on trouve les Phaſes de la Lune, l'Ouverture & Fermeture des Portes, &c. iv. & ſuiv.
Eclipſes de l'année; longitude & latitude de Lyon, xxviij.

*Fin de la Table.*

Digitized by Google

# SÉNÉCHAUSSÉE ET PRÉSIDIAL DE LYON.

## SÉNÉCHAUSSÉE.

LA Sénéchauſſée eſt le premier degré de Juriſdiction royale : le Sénéchal a droit d'y ſiéger, & c'eſt en ſon nom que ſe rend la Juſtice, & que ſont intitulées les Sentences, de même que les actes pardevant Notaires dans l'étendue du reſſort.

La Sénéchauſſée, en exécution de l'Edit du mois de Septembre 1769, juge en dernier reſſort les cauſes qui n'excedent pas 40 livres.

Les Audiences pour ces ſortes de cauſes ſe tiennent dans la grande Salle du Palais, tous les Lundis depuis dix heures du matin juſqu'à midi, les jours fériés exceptés ; & pour les autres cauſes, les Audiences civiles ſe tiennent, les Mardi, Mercredi, & Samedi de chaque ſemaine, depuis neuf heures & demie préciſes du matin juſqu'à midi. Ces Audiences ſont précédées de celles des réglements & publications, & ſuivies des adjudications. Les cauſes des Rôles affichés ſont plaidées les Mardi & Samedi ; celles qui ſont appellées ſur Placets, ſont plaidées les Mercredis. Les Audiences criminelles ſe tiennent tous les Lundis, depuis dix heures juſqu'à midi.

### CHANCELLERIE DE LA SÉNÉCHAUSSÉE *pour les Lettres de ratification.*

Cette Chancellerie a été créée par Edit de Juin 1771, à l'effet de ſceller les Lettres de ratification ſubſtituées aux décrets volontaires pour purger les hypotheques.

*Garde des Sceaux en exercice pendant la préſente année.*

M. . . .

*Conſervateur des hypotheques, commis par Sa Majeſté.*

M. Jerôme Geors, *place du College de Notre-Dame.*

*Greffier expéditionnaire des Lettres de ratification.*

M. Charrin, *rue St. Jean.*

Digitized by Google

# PRE'SIDIAL.

LE PRESIDIAL juge en dernier reſſort, tant en premiere inſtance, que par appel, juſqu'à la ſomme de 2000 livres de principal, & de 80 livres de rente fonciere ſans capital déterminé. A l'égard des rentes conſtituées, c'eſt le capital & non la rente qui regle la compétence du Préſidial.

Il connoît également en dernier reſſort des arrérages de rente juſqu'à la ſomme de 2000 livres, pourvu que le capital ne ſoit pas conteſté; & les arrérages échus depuis la demande ne ſont regardés, ainſi que les dommages, intérêts & les dépens, que comme l'acceſſoire de la demande principale, & ne font pas ceſſer la compétence du Préſidial.

Les affaires concernant l'adminiſtration des Fabriques & des Hôpitaux ſont exceptées de la Préſidialité; mais ce n'eſt qu'en ce qui regarde le régime & l'adminiſtration; l'exception ne s'étend pas aux conteſtations concernant leurs biens & revenus.

On délivre en la Chancellerie préſidiale les Lettres qui ſont de ſa compétence.

Les appels des Juriſdictions royales du Forez & du Beaujolois ſont relevés au Préſidial, ainſi que ceux des Juriſdictions du Lyonnois, juſqu'à la ſomme de 2000 livres.

Les Audiences du préſidial ſe tiennent dans la même ſalle que celles de la Sénéchauſſée, les Jeudis de chaque ſemaine, depuis huit heures du matin juſqu'à dix heures, pour les appels du Beaujolois; depuis dix heures juſqu'à midi, pour les cauſes portées en premiere inſtance au Préſidial; & les Vendredis, depuis huit heures du matin juſqu'à dix, pour les appels du Forez; & depuis dix heures juſqu'à midi, pour les appels des Juriſdictions du Lyonnois.

La Sénéchauſſée & le Siege Préſidial de cette ville avoient été réunis, par Edit du mois d'Avril 1705, à une Cour ſouveraine des Monnoies, créée à Lyon par Edit de Juin 1704. Cette Cour des Monnoies ayant été ſupprimée par Edit du mois d'Août 1771, Louis XV a jugé à propos de diminuer le nombre des Officiers qui compoſoient le Tribunal; & par édit de Septembre 1771 il a ordonné que le Tribunal de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon ſeroit compoſé à l'avenir d'un Lieutenant général civil, d'un Lieutenant général criminel, d'un Lieutenant particulier civil, d'un Lieutenant particulier Aſſeſſeur criminel, de quinze Conſeillers, de deux Avocats & un Procureur du Roi, & d'un Subſtitut.

Digitized by Google

# SENECHAL DE LYON
## *& de la Province du Lyonnois.*

Meſſire CHARLES DE MASSO DE LA FERRIERE, Chevalier, Seigneur de la Ferriere, & autres lieux, Lieutenant général des Armées du Roi, ancien Lieutenant des Gardes du Corps de Sa Majeſté, Chevalier de l'Ordre royal & militaire de S. Louis, Gouverneur de la ville & citadelle d'Amiens, Sénéchal de Lyon & de la Province du Lyonnois, *à Paris, dans ſon Hôtel, rue Grange-Batteliere.*

## LIEUTENANT GÉNÉRAL
### EN LA SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

1787. 20 *Décemb.* Mre. Laurent Baſſet, Chevalier, ancien Conſeiller en la Cour des Monnoies, Lieut. Général de Police, & Lieutenant Général en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, Juge primitif & Conſervateur des privileges du Franc-Lyonnois, Commiſſaire du Roi en cette partie, *en ſon Hôtel, rue St. Dominique.*

## LIEUTENANT GÉNÉRAL CRIMINEL
### EN LA SÉNÉCHAUSSÉE ET SIEGE PRÉSIDIAL.

1783. 5 *Mai.* M. Jean-François Faure de Montaland, Conſeiller du Roi, Lieutenant Général Criminel en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, reçu Conſeiller audit Siege le 14 Mai 1773, *quai de Retz.*

## LIEUTENANT PARTICULIER.

1772. 4 *Avril.* M. Jacques-Claude Rambaud, Ecuyer, Seigneur de la Vernouſe, Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, *rue St. Joſeph.*

## LIEUTENANT PARTICULIER ASSESSEUR CRIMINEL.

1776. 17 *Avril.* M. L. M. de Leullion de Thorigny, Ecuyer, Lieuten. partic. Aſſeſſeur criminel en la Sénéchauſſée & Siege Préſid. *rue du Bœuf.*

## LIEUTENANT GÉNÉRAL CRIMINEL HONORAIRE.

1783. *Décembre.* M. Etienne Dugas, Chevalier, Conſeil. du Roi en ſes Conſeils, ancien Préſident en la Cour des Monnoies de Lyon, & au Préſidial de la même Ville, Lieutenant Gén. crimin. honor. en la Sénéchauſſée & Siege Préſidial, reçu Préſid. au Préſidial

Digitized by Google

le 13 Décem. 1757, & Lieut. génér. crim. le 19 Novembre 1765, *rue St. Joſeph.*

CONSEILLERS, MESSIEURS

1769. 9 *Août.* Franç. Perret, Conſeiller honor. en la Cour des Monnoies de Lyon, DOYEN, *rue Royale.*

1772. 16 *Janv.* J. N. Ponthus, premier SYNDIC, *r. du Bœuf.*

1772. 18 *Janv.* { Bonnavent. Rougnard, *quai d'Artois.* / Nicolas-Marie Camyer, *rue Vaubecour.*

1772. 20 *Janv.* Antoine Varenard, *place de Louis-le-Grand.*

1772. 22 *Janv.* Claude-Joſeph Jacob, *rue St. Joſeph.*

1772. 24 *Janv.* Gabriel Claviere, *place de Louis-le-Grand.*

1772. 14 *Févr.* Jean-François Berger, *place de Roanne.*

1776. 8 *Août.* Philibert-Jean-Baptiſte Micollier, *r. du Bœuf.*

1777. 12 *Août.* Claude-Louis Orſet de la Tour, *place de la Charité.*

1779. 9 *Févr.* Claude-Antoine Rey, Aſſeſſeur de la Maréchauſſée, *place du Change.*

1782. 25 *Avril.* J. Pierre-Ant. Chirat, *pl. de la Comédie.*

1783. 4 *Sept.* J. Ballet, ſecond SYNDIC, Garde des Sceaux, *pl. de Montgolfier, près du pont St. Clair.*

1786. 17 *Janv.* Pierre-Franç. Gabr. Graſſot, *rue Royale.*

1786. 1 *Avril.* Laurent-Ponthus Loyer, *rue Royale.*

CONSEILLER HONORAIRE,

1753. 18 *Août.* M. Jacques Colabau de Julienas, reçu Conſeiller en la Cour des Monnoies, Sénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon, en 1732, *place de Louis-le-Grand.*

CONSEILLER D'HONNEUR HONORAIRE,

. . . . . M. Jacques-Joſeph de Mayol, reçu Conſeiller d'honneur en la Cour des Monnoies, ſénéchauſſée & Siege Préſidial de Lyon, le 27 *Février* 1745, *place de Louis-le-Grand.*

GENS DU ROI, MESSIEURS

1792. 14 *Févr.* J. J. Millanois, Avoc. du Roi, *quai St. Clair.*

1770. 21 *Nov.* Pierre-Ant. Barou du Soleil, Chev., Conſ. du Roi en ſes Conſeils, anc. Proc. gén. honor. en la Cour des Monn. de Lyon, Proc. du Roi en la Sénéch. & ſiege Préſid., reçu Avocat Général eſdits Cour & Siege, le 16 Avril 1766, *rue St. Joſeph.*

1783. 7 *Janv.* P. Th. Rambaud, Avoc. du Roi, *r. S. Joſeph.*

GENS DU ROI, HONORAIRES.

1766. 16 *Avril.* M. J. Franç. Tolozan, Maître des Requêtes, Intendant du Commerce, & Rapporteur du point d'honneur au Tribunal de MM.

Digitized by Google

les Maréchaux de France, reçu Avocat général en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siege Présidial de Lyon, en 1746, *en son hôtel à Paris.*

*Substitut de M. le Procureur du Roi.*

1784. 1 *Avril.* Me. Jean-Baptiste Simon, *pl. du Change.*

## CONSEILLERS DU ROI ENQUETEURS, COMMISSAIRES

EXAMINATEURS *en la Sénéchaussée & siege Présidial*, MESSIEURS,

Jean-Marie Arriveur, Syndic, *à l'Hôtel de Chevrieres, place de St. Jean.*

Joseph-François Raymond, *rue Vaubecour.*

Claude-Antoine-Fleury Cottier, *quai des Augustins.*

Philibert Gaudet, *rue St. Jean.*

Gabriel Berthaud, *rue St. Jean.*

### RECEVEUR DES CONSIGNATIONS.

M. Berger, Conseiller du Roi, Receveur général des Consignations de toutes les Juridictions de la Ville de Lyon & Provinces de Lyonnois & Beaujolois, *place St. Jean.*

### COMMISSAIRE AUX SAISIES RÉELLES.

Me. Gaspard Blanchard, Conseiller du Roi, Commissaire-Receveur-général des deniers des Saisies réelles de toutes les Cours & Juridictions de la Ville de Lyon & Province du Lyonnois, *rue St. Jean, & a son Bureau, à l'Hôtel de Flécheres, place St. Alban*, tant pour la recette desdites Saisies réelles, que pour le contrôle d'icelles & autres actes y relatifs, & où doivent être faites toutes les significations concernant sa Commission, & non ailleurs, pas même à son domicile, à peine de nullité, conformément à l'art. XXVI de l'Edit du mois de Juillet 1689, portant nouvelle création dudit Office.

Me. Jean-Marie Babillon, Procureur aux Cours de Lyon, *rue St. Jean*, constitué & occupant dans les affaires concernant ledit Bureau des Saisies réelles.

*Experts Jurés, Arpenteurs Royaux*, MESSIEURS

Hubert, *sur le Pont de pierre.*

Côte, *rue Tramassac.*

### GREFFIERS.

*Greffier de la Chambre du Conseil de la Sénéchaussée & Siege Présidial*, Me. Joseph-Marie Flechet, *rue St. Jean.*

*Greffier de l'Audience*, Me. Cl. Fleurdelix, *rue Trois-Maries.*

*Greffier Criminel*, Me. Gubian, *place St. Alban.*

*Greffiers Manualistes*, Mes. Boiron, Veillas, Gords, & Daigueperse, *rue du Bœuf.*



Digitized by Google

*Greffier civil & criminel, tant de la Chambre que de l'Audience, pour la Juriſd. d'Ainai, unie à la Sénéch. & Siege Préſidial,*
Me. Billiemaz Dufour, *rue St. Jean.*
*Greffier de la Chambre & de l'Audience pour les affaires du Forez, reſſortiſſantes par appel au Préſidial,*
Me. Mayet, *rue St. Jean.*
*Greffier général & en chef des Rapports,*
Me. Huet.
*Secretaire de M. le Lieutenant Général,*
M. Duclaud, Avocat au Parlement, *à l'Hôtel de M. le Lieut. Général.*
*Secretaire de M. le Lieutenant Général Criminel.*
Me. Gubian, le jeune, *place St. Alban.*
*Secretaire de M. le Procureur du Roi,*
Me. . . . *à l'hôtel de M. le Procureur du Roi.*
*Commis aux différents Greffes,* les Sieurs
Deguiſon, au Greffe de la Chambre, *rue des trois Maries.*
Mayet, au Greffe de l'Audience, *place du Change.*
François, au Greffe manualiſte, *Grande-Rue.*
Deleglise, au Greffe manualiſte, *rue du Bœuf.*
Beſſon, au Greffe d'Ainai, *rue des trois Maries.*
Fontaine, au Greffe des Rapports, *rue . . . .*
D'Yfernet, au Greffe des Rapports, *rue des trois Maries.*
Garnier, à la Chambre de Mrs. les Commiſ. Enquêt. *r. du Bœuf.*
Tous les Greffes ſont dans l'intérieur du Palais de Juſtice.
*Archiviſte des grandes archives de la Sénéch. & Siege Préſidial,*
Me. Claude-Marie Veillas, *rue du Bœuf* ou *au Palais.*
*Huiſſier commis à l'exercice de l'Office de premier Huiſſier-Audiencier en la Sénéch. & Siege Préſid. de Lyon,*
Me. . . . . .
*Huiſſiers-Audienciers Titulaires auxdits Tribunaux,* Mes.
Pierre-Joſeph Binard, *rue St. Jean.*
Jullien Chaſſagnieux, *rue Bombarde.*
François Privat, *hôtel de Flechères.*
*Huiſſiers en la Chancellerie Préſidiale,* Mes.
A. Fr. Bertaud, *place de la Baleine.*
Jacques Ducret, *rue des trois Maries.*
Pierre-Marie Chataing, *place Neuve.*
J. J. François Bonjour, *place de la Baleine*

---

*Imprimeur de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial,*
M. Aimé de la Roche, *aux Halles de la Grenette.*

Digitized by Google

# AVOCATS AUX COURS DE LYON.

MESSIEURS

1724. FRançois Deſchamps, pere, DOYEN, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
1732. Chriſtophe de la Rochette, *rue du Bœuf.*
1734. Pierre-Thomas Gonyn de Lurieu, ancien Bâtonnier, *à la Manécanterie de St. Jean.*
1735. Benoît Valous, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Joſeph Fuzeaud, *Port S. Jean.*
1739. Maurice Brigaud, pere, *place de la Baleine.*
1747. François Bertin du Villars, *rue Tramaſſac.*
1750. Jean-Armand Durand, *place de l'Archevêché.*
François-Pierre-Suzanne Brac, *place St. Jean.*
1754. Philippe Choignard, anc. Bâtonnier, *rue St. Jean.*
Antoine Guillin de Pougelon, anc. Bâtonnier, *place St. Jean.*
Joſeph-Aaron-Benoît Gaïet de Lancin, *r. Trois-Maries.*
1755. Louis Tournillon, *rue Deſirée.*
François Varenard de Billy, *place de la Baleine.*
1758. Benigne Burtin de Chamelet, *quai Monſieur.*
Jacques Baillot, *rue S. Jean, près du Change, maiſon de Pure.*
Jean-Marie Ravier, Echevin, BATONNIER, *r. Tramaſſac.*
1765. Pierre-Suzanne Deſchamps, fils, *rue Trois-Maries & quai de la Baleine.*
Pierre-François Rieuſſec, *à l'Hôtel de l'Archidiaconé.*
Jean-François-Armand Riolz, *pl. du College de N. D.*
J. François-Bern. de Cozon, *rue St. Joſeph.*
1766. Jean-Joſ. Dacier, *rue St. Jean, près de la rue du Palais.*
Pierre Durand, le jeune, *rue Trois-Maries.*
Claude-Louis-André Blanchet, *place de Louis-le-Grand.*
Marc-Antoine Bertholon, *au pied du Chemin neuf.*
1767. Hugues Durret, *rue Palais-Grillet.*
1769. François Bret, *rue de Flandres.*
Jean-François Dupuis, *rue Tramaſſac.*
1770. Jean-Baptiſte Boiſſieux, *rue St. Jean.*
Jean-Pierre-Magloire Gautier, *place du College de Notre-Dame.*
1772. Louis Jacquet, *vis-à-vis l'Archevêché.*
1772. Jerôme Valous, fils, *à l'Hôtel-de-Ville.*
1773. Joſeph-Marie Brigaud de Brigneu, fils, *pl. du Change.*
Jean-François Vitet, *rue du Bœuf.*
1774. Hugues-Joſeph-Marie Berger, *rue St. Jean.*



Digitized by Google

1774. Michel-Alexis Gaillard, *près d'Ainai.*
Paul-Emilien Beraud, *rue St. Jean.*
Jean-René-Alexandre Gerſon, *place du Gouvernement.*
1775. Florentin-Gabriel Petit, *rue St. Jean, près du Change.*
Hugues Guillin d'Avenas, *place St. Jean.*
Jean-Pierre Girié, *rue St. Dominique.*
Claude Comerſon, *rue St. Jean, près du Change.*
Antoine Dumetz, *rue Juiverie.*
Jean-Baptiſte-Marie Roches, *rue St. Jean.*
Joſeph Gras, *place de la Baleine.*
1776. Benoît Ponthus de la Bourdeliere, *rue du Bœuf.*
1777. J. Claude Geoffroy, *rue St. Jean.*
Jean-Baptiſte Potot, *rue Pizay.*
Louis-Antoine-Bernardin Durieu, *rue St. Jean, près du Gouvernement.*
Etienne Beroud de la Praye, *rue Trois-Maries.*
1778. Claude Brochet, *rue Trois-Maries.*
Michel-Germain Pichois, *place du College de N. D.*
1779. Marin Sanſeigne, *place de la Trinité.*
Antoine Leblanc, *à côté de la Bombarde.*
André Bernard de Charpieux, *place St. Jean.*
1780. Fuſeau de St. Clément, *rue St. Jean.*
Louis Béringuier, *rue St. Dominique.*
1781. Antoine Prat, *quai de Retz, maiſon de l'Oratoire.*
Louis-Antoine Moutonnat, *rue de la Bombarde.*
1782. Pierre-François-Melchior Charcot de Franlieu, *hôtel de la Sacriſtie de St. Jean.*
Pierre-Edouard Lémontey, *rue du Bœuf.*
1783. Guillaume-Marie Mareſt de St. Pierre, *rue du Bœuf.*
Charles-François Caillat, *quai de la Baleine.*
Edme-Claude de Freminville, *place de la Baleine.*
Antoine-François de Landine, *à l'Hôtel-de-Ville.*
Joſ. M. Rouſſet, *r. St. Jean, Hôtel de la Chamarrerie.*
1785. Etienne Vernai, *rues St. Jean & de la Fronde.*
Deroziere de Champagneux, *place de la Baleine.*
Vincent Reyre, *rue du Bœuf.*
Etienne Laurens, *rue St. Jean.*
Jean-Marie Tournilhon, *rue St. Jean.*
François-Xavier-Marie-Nicolas Maret, *au bas du Chemin neuf.*

Digitized by Google

# PROCUREURS AUX COURS

*Et Juriſdictions de Lyon.*

OFFICIERS, MESSIEURS

J. J. Lecourt, } Syndics.
Pierre Rey, }

C. L. Clapiſſon, SECRETAIRE.

J. Deſgranges, le jeune, TRESORIER.

MESSIEURS

1743. Barthelemi Bret, Doyen, *rue du Bœuf*, a ſuc. à Mes. Giraud le jeune, & Beſſon Demontchanin.
1758. J. Bapt. Janin, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Fourchenay.
1760. Chriſt. Chazottier, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Choignard.
1760. Bon. Morel, *place du Change*, a ſucc. à Me. Durand l'aîné.
1761. Jean Deſgranges, l'aîné, *rue Tramaſſac*, a ſuccédé à Me. Hodieu.
1762. Etien. Ronjon, *rue S. Jean*, a ſuccédé à Me. Donzel.
1764. Ben. Duſurgey l'aîné, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Gacon.
1765. Dominique Gounet, *rue Juiverie*, a ſuccédé à Me. Durand, le jeune.
1766. Pierre-Franç. Boſcary, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Boſcary ſon pere.
1768. Cl. Gondras, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Deſportes.
1768. J. J. Lecourt, SYNDIC, *au pied du Chemin neuf*, a ſuccédé à Me. Lambert.
1769. Pierre Rey, SYNDIC, *r. St. Jean*, a ſuc. à Me. Donzier.
1769. Alexis Poncet, *place Neuve*, a ſuccédé à Me. Jullien.
1770. Gilbert Thoyard, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Nappard.
1771. Alexis de Lolle, *pl. St. Jean*, a ſucc. à Me. Dumontet.
1771. C. L. Clapiſſon, SECRETAIRE, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Perrin, l'aîné.
1773. J. Deſgranges le jeune, TRESORIER, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Tremollet.
1773. Chriſt. J. Dumont, *rue Juiverie*, a ſuc. à Me. Ronchet.
1773. Ant. Baillot, *pl. du Gouvern.* a ſucc. à Me. Morel, le j.
1774. Cl. Mar. de Chatelus, *r. Porte-froc*, a ſuc. à Me. Deyrieu.
1775. Gerard Rivoiron, *r. Trois-Maries*, a ſucc. à Me. Remilhe.
1775. Louis-Aug. Blanchet, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Giraud.
1775. Joſ. Gazanchon, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Regnard.
1775. Matt. Deſchamps, *pl. du Coll. N. D.* a ſucc. à Me. Brenot.
1776. Joſ. Fr. Verne, *r. S. Jean*, a ſuccédé à Me. Deronzieres.
1777. Ant. Berger, *rue du Bœuf*, a ſuccédé à Me. Nompere.
1778. Didier Guillin, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Gerſon.
1778. P. Guill. Balley, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Nicoud.

Digitized by Google

1778. J. M. Viallier, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Morel Guiramant.
1778. Ant. Marie Naudeau, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Leblanc.
1779. Jean-Baptiſte Avignant, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Pichois.
1779. Antoine-Camille Patural, *rue de la Loge des Changes*, a ſuccédé à Me. Favre, le jeune.
1779. Antoine Borde, *place Neuve*, a ſucc. à Me. Berthaud.
1780. Franç.-Perruſſel, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Franç. Garcin.
1780. Jacq. Joannon, *pl. du petit Coll.* a ſucc. à Me. Verdun.
1781. Jean-Fr. Gourd, *pl. du Change*, a ſuc. à Me. Daigueperſe.
1781. Victor-Fr. Lethault, *rue de la Bombarde*, a ſuccédé à Me. Martin, le jeune.
1781. Cl. Barth. Deſprés, *r. du Bœuf*, a ſ. à Me. Perrin, le jeu.
1781. J. B. Coulon, *rue du Bœuf*, a ſucc. à Me. Martin, l'aîné.
1781. Jacq. Fr. Duſurgey, le jeune, *rue Juiverie*, a ſuccédé à Me. Cinier.
1781. Franç.-Marie Poidebard, *quai de la Bal.*, a ſuccédé à Me. François Chamboux.
1782. J. Cl. Muſſet, *rue S. Jean*, a ſucc. à Me. Lamareuille.
1782. P. Marie Roch, *pl. du petit Change*, a ſuc. à Me. Chalvet le jeune.
1783. Antoine Arthaud, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Beſſon.
1784. Jean-Baptiſte Simond, *place du Change*, a ſuccédé à Me. Montellier, Subſtitut de la Sénéchauſſée & ſiege Préſidial de Lyon.
1784. J.J. Paſcal, *pl. du Gouvernement*, a ſuc. à Me. Brottin.
1784. Jean-Marie Chevrot, *rue Trois-Maries*, a ſuccédé à Me. Fromage.
1784. Jean-Marie Babillon, *rue St. Jean*, a ſuccédé à Me. Babillon, ſon pere.
1784. Claude Favrot, *rue St. Jean*, a ſucc. à Me. Eynard.
1784. Ant.-François Coinde, *r. St. Jean*, a ſucc. à Me. Bavet.
1785. Phil. Jaquette, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Richould.
1785. Jean-Claude Roux, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Labory.
1785. Matth. Rival, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Bernat.
1785. Et. Benoît Rognon, *pl. du Change*, a ſuc. à Me. Panſut.
1785. J. Théod. Perret, *pl. du Gouver.* a ſucc. à Me. Deſarnod.
1785. Philibert Ravier, *rue St. Jean*, a ſuc. à Me. Levêque.
1785. Jean-Bapt. Rogniat, *quai de la Baleine*, a ſuc. à Me. Toutan.
1785. Chriſt. Flachat, *pl. du Change*, a ſucc. à Me. Monier.
1786. André Jaillon, *quai de la Bal.* a ſucc. à Me. Bonichon.
1786. Cl. Pierre Phélip, *r. Trois Maries* a ſucc. à Me. Paſque.

Digitized by Google

## *BUREAU DES JURÉS-PRISEURS, Vendeurs de Biens-Meubles, en la Ville & Reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon, créés par l'Edit du mois de Février 1771.*

Ils ont le droit de faire ſeuls, & à l'excluſion de toutes perſonnes, les priſées & ventes des Biens-Meubles, Marchandiſes, fonds de Boutiques, & autres objets de cette nature, tant par autorité de Juſtice que volontairement, dans la Ville & le Reſſort de la Sénéchauſſée de Lyon.

Me. Ant. Clerc, anc. Syn. Tréſ. | Me. Jean Buchet.
Me. Anthelme Duchene. | Me. Marie-Felix Bouchet.
Me. Cl. Marie Margueri, Tréſ. | Me. François Satin.

*Commis à l'exercice des fonctions de Jurés-Priſeurs*, Mes. Nicolas Lauriſſe, & Michel Sudan.

*Le Bureau commun eſt au raiz-de-chauſſée de la maiſon de M. de Belleſcizes, quai de la Baleine.*

*Commis audit Bureau*, les ſieurs Morland, Trilloud & Mayet.

## *COMMUNAUTE' DES HUISSIERS ET SERGENTS ROYAUX des différentes Juriſdictions de Lyon.* OFFICIERS, *Mes.*

*Syndics*, Jacques Cuſſet, *rue St. Jean.*
Alexandre-Franç. Bertaud, *pl. de la Baleine.*
François Privat, *hôtel de Flêcheres.*
Antoine Doriel le jeune, *hôtel de Flêcheres.*
François Chercot, *rue St. Jean.*

*Secretaire*, Pierre-Joſeph Binard, *rue St. Jean.*

*Tréſoriers*, Antoine Rival, *place Neuve.*
Jean-Joſeph-Franç. Bonjour, *pl. de la Baleine.*

1748. Jac. Cuſſet, Doyen, anc. Synd. & Synd. act. *r. S. Jean.*
1749. Charles-Cléophas-François Tourtier, *à St. Cyr au Mont-d'or.*
1750. Ant. Rival, anc. Syndic, & Tréſ. actuel, *pl. Neuve.*
1756. Alex.Fr. Bertaud, anc. Syndic, & Synd. act. *pl. de la Bal.*
1757. Antoine Pontis, *place Neuve.*
1761. Charl. Doriel, l'ainé, anc. Synd. & Tréſ. *à la Croix-R.*
1763. Fr. Privat, anc. Synd. & Tréſ. & Synd. act. *hôtel de Flêch.*
1766. Antoine Doriel, le jeune, Syndic, *hôtel de Flêcheres.*
Jean-François Auvray, *place de Roanne.*
1769. Jacques Laurent, *rue St. Jean.*
1773. Pierre-Joſeph Binard, Secretaire, *rue St. Jean.*
1774. François Chercot, Syndic, *rue St. Jean.*
Joſeph-Lidoire le Gavre, *place St. Alban.*
1775. Jean-Baptiſte Doriel, cadet, *rue St. Jean.*

Digitized by Google

1778. Jean-Baptiſte Lance, *place Neuve.*
Fleuri Flouvat, *place Neuve.*
Jean-Baptiſte Dupuy, *place du Petit-Change.*
Jean Joſ. Fr. Bonjour, Tréſorier, *pl. de la Baleine.*
1779. François Leyrit, *rue St. Jean.*
1780. Jean-François Beliſſen, *rue St. Jean.*
1783. Jacques Renaud, *rue St. Jean.*
Joſeph Ducret, *rue des trois Maries.*
Henri-François Barberet, *rue du Bœuf.*
Catherin Tardy, *place Neuve.*
1784. Jullien Chaſſagnieux, *rue de la Bombarde.*
Jacques-Amable Gaſnier, *à Saint Chamond.*
1785. Jean-Pierre Arrivat, *place Neuve.*
François-Pierre Badin, *place Neuve.*
1786. Joſeph-François Bailaz, *quai de la Baleine.*
1787. Jacques-Claude Mirlavaux, *rue St. Jean.*
. . . Nicolas Ouen, *rue Tramaſſac.*
. . . François Dupuy l'ainé, Huiſſier à cheval au Châtelet de Paris, *rue St. Jean.*

*Médecin & Chirurgiens du Roi aux Rapports,*

*Médecin*, M. Colomb, *rue de l'Enfant-qui-piſſe.*
*Chirurgiens*, M. Coindre, *grande rue Merciere.*
M. Beaud, *rue Ste. Marie.*
*Aumôniers de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial*, les RR. PP. Récollets.
*Concierge du Palais & Buvetier*, le ſieur Deſpoires.

*Médecin & Chirurgien des Priſons Royaux.*

*Médecin*, M. Berthelet de Barbot, *rue St. Jean.*
*Chirurgien*, M. Leſtelle, *rue Bonneveau.*
*Concierge & Greffier des priſons royaux*, le ſieur Fillon.
*Commis au Greffe des priſons*, le ſieur Desforges.

*VACATIONS de la Sénéchauſſée & Siege Préſidial.*

SAVOIR :

En Novembre, le vingt-ſix, Fête de St. Saturnin; en Décembre, le ſix, Fête de St. Nicolas; le vingt-un, jour de St. Thomas, & jours ſuivants, juſques au lendemain des Rois; en Février, le trois, Fête de St. Blaiſe, & depuis le Dimanche gras juſques au lendemain du Mercredi des Cendres; en Avril, depuis le Dimanche des Rameaux juſques au lendemain de Quaſimodo, les trois jours de Rogations; en Mai, le trois, jour de Ste. Croix, la ſeconde Fête de Pentecôte, le dix-neuf, fête de St. Yves; en Juillet, depuis le premier juſques au trente-un inclusivement; en Août, le vingt-cinq, Fête de St. Louis.

*Le Privilege général ſe trouve à l'Almanach de 1785.*

Digitized by Google

Digitized by Google